CORRESPONDANCE

Le monde arabe et ses minorités nationales

M. Maurice Benayoum, vice-président du Centre d'action et d'études sionistes, nous écrit :

Dans *le Monde* du 26 août, M. Habachi semble proposer aux juifs, comme avant le sionisme, de jouir de « l'hospitalité traditionnelle (de) l'Orient », faisant entendre ainsi qu'on veut bien les tolérer en tant que minorité, mais que de toute façon, ils redeviendraient ce qu'ils avaient toujours été en pays arabe: « protégés » — dimni — du sultan local (nouvelle ou ancienne version).

En réalité, l'hostilité des Arabes à l'existence d'Israël relève uniquement d'une politique de *refus* aux conséquences sanglantes : celui d'admettre l'existence d'éléments allogènes au double fait arabe *et* musulman dans l'ensemble géopolitique de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

C'est de ce refus qu'est sortie la vague d'immigration qui a porté 75 à 80 % des juifs des pays arabes en Israël, où ils savaient pouvoir passer de l'état de « toléré » à celui de « citoyen ».

Cela n'a d'ailleurs pas été la seule conséquence de ce refus, rappelons pour mémoire :

1) La révolte des Kurdes d'Irak, qui dure encore, et dont la répression atteint le génocide dénoncé par l'Union soviétique avant qu'elle n'adopte une politique aveuglément pro-arabe ;

2) La révolte des Noirs chrétiens du Soudan, dont la répression a entraîné un million et demi d'entre eux à se réfugier en République Centrafricaine.

3) La révolte avortée de 1963 en Kabylie, qui n'était qu'une réaction des berbérophones à une arabisation ne laissant aucune place à leur identité ethnique.

A ce refus des Arabes de reconnaître les droits de leurs minorités nationales, on doit aussi rattacher l'attitude résolument pro-israélienne des Druzes, qui bénéficient au sein de l'Etat hébreu d'un statut d'autonomie complète en matière civile et culturelle.

Nous rappelons enfin à M. Habachi que, si les chrétiens peuvent jouir d'une très grande liberté au Liban, face à un arabisme islamisant envahissant, c'est bien parce que ce pays a été détaché de la « Grande Syrie » par la France de telle sorte que l'équilibre ethnique soit aussi favorable que possible aux chrétiens.

On se plaît par ailleurs à qualifier Israël d'Etat confessionnel, oubliant d'une part que la culture juive ne saurait être réduite en aucun cas à la religion judaïque, d'autre part, que deux des théoriciens les plus influents du sionisme sont marxistes : Moses Hess, ami intime de Karl Marx (auteur de *Rome et Jérusalem*, 1862), et Ber Borokhov, un des premiers compagnons de Lénine (auteur de *Classe et Nation*, 1905).

Dès lors, l'erreur historique qu'il apparaît nécessaire de combattre n'est pas Israël, Etat national d'une minorité, mais l'illusion des dirigeants arabes de la Ligue, qui veulent croire, ou faire croire, que tout ce qui vit entre le Maroc et le golfe Persique est, ou doit être, arabo-musulman à l'exclusion des Druzes, Kurdes, Berbères, Noirs soudanais ou juifs.

De cette « grande illusion » il ne peut résulter que de nouveaux combats entre les Arabes et leurs ethnies minoritaires que l'on veut fondre ainsi dans un ensemble culturel et linguistique qui leur est étranger.

Que l'on cesse alors de parler de conflits idéologiques, mais que l'on analyse plutôt les antagonismes nationaux

du général Ky, M. Au Truong Thanh, déclaré inéligible par l'Assemblée en raison de ses sympathies « neutralistes », est à cet égard significative.

La désignation du chef du nouveau régime à Saigon intervient deux jours après la publication par le Front national de libération de son programme, mis à jour après sept ans de luttes.

La volonté de réaliser l'union la plus large « contre l'agression américaine et pour renverser l'administration fantoche » y est réaffirmée avec vigueur. Elle est assortie de dispositions concrètes concernant les politiques économique, financière et extérieure applicables après la libération du pays, ainsi que le processus à suivre pour réunifier le Vietnam. Par contraste, la mise en place d'un nouveau régime au Sud apparaît avant tout comme le maintien du « statu quo », la poursuite de la guerre et de la présence américaine. Les élections aux résultats connus d'avance constituent certes un hommage rendu à la démocratie par le pouvoir militaire. Mais, en fermant la porte à tout compromis, elles risquent fort de condamner les institutions auxquelles elles ont donné naissance.

éloignées. Un gouvernement sortant qui avait désigné les officiels

sa visite, parce que c'est de tous ceux d'Europe orientale le plus

cecil saint-laurent

HORTENSE 14-18

vendanges sont faites

Cinq tomes donnent un poids de réalité aux créatures de Cecil Saint-Laurent. Aux premiers jours d'août 1914, l'auteur les faisait vivre. En 1918 ce sont autant de gens "qu'on a très bien connus". Ils trainent un passé et on sait lequel.

PRESSES DE LA CITÉ

A PROPOS DE L'AFFAIRE DE LOUVAIN

LANGUE ET NATION

(Suite de la première page.)

Le contexte belge suffirait donc, à première vue, à expliquer la crise nationale que connaît aujourd'hui le royaume. Mais si l'on regarde au-dehors de ses frontières, on constate que pareils phénomènes se manifestent, avec une intensité variable un peu partout en Europe et dans le monde. Italiens et Autrichiens sont en litige à propos de ce que les premiers appellent le Haut-Adige et les seconds le Tyrol du Sud. L'avènement du socialisme, qui devait permettre de faire disparaître les « contradictions » nationales abusivement considérées comme simple produit du système capitaliste, n'a pas empêché la Macédoine et la Transylvanie de demeurer ou de redevenir des pommes de discorde.

Faute d'accord sur le sort de l'Epire, aucun traité de paix n'a encore été signé, vingt-deux ans après la fin de la guerre, entre la Grèce et l'Albanie. Grecs et Turcs de Chypre sont toujours sur le qui-vive ? Les Jurassiens francophones contestent la souveraineté du canton de Berne.

On vient de s'apercevoir qu'il y avait toujours en Tchécoslovaquie un problème slovaque. En Yougoslavie Serbes et Croates ne sont pas toujours d'accord. Catalans et Basques s'agitent. Les nationalistes bretons font à nouveau parler d'eux. Des députés séparatistes écossais et gallois siègent maintenant à Westminster et le nombre des membres du parti nationaliste écossais est passé en quelques années de deux mille à quatre-vingt mille. En Union soviétique des procès de nationalistes ukrainiens témoignent de l'existence d'un courant dans cette direction. En Inde, il ne se passe pour ainsi dire pas de semaine que les problèmes linguistiques ne soulèvent des émeutes. Enfin le cas du Canada a été trop étudié ces temps derniers pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

C'est dire que nous assistons à un réveil général des particularismes. Pour chaque cas, on trouverait aisément des explications aussi convaincantes que pour le conflit flamingo-wallon. Mais il en est qui valent pour tous.

Le nationalisme, tout d'abord, a cessé d'être un crime ou au moins une hérésie dénoncée comme telle, notamment par l'Eglise catholique et par les partis de gauche, au moment où il constituait le leitmotiv de l'Action française et plus tard des mouvements totalitaires européens. Dans la mesure où Hitler et Mussolini avaient encouragé les séparatismes croate, slovaque, ukrainien, flamand, il était impossible après la guerre d'en porter ouvertement les couleurs. Mais ce même nationalisme qu'Einstein traitait de « maladie infantile », de « rougeole de l'humanité », s'est vu exalter, à la faveur de la décolonisation, d'un coin de la terre à l'autre. Pourquoi le Québec, l'Ecosse ou la Sicile ne seraient-ils pas indépendants dès lors que des pays aussi petits et aussi peu peuplés que la Haute-Volta, la Sierra-Leone, la Jamaïque ou Nauru sont devenus totalement maîtres de leur destin ?

Il s'y ajoute la disparition de la crainte. On a souvent dit que la guerre de 1914 avait, en fin de compte, sauvé l'existence d'une Belgique dont Jules Destrée avait quelques années auparavant annoncé au roi Albert la fin inéluctable : on accepte la nécessité de l'union et même celle du protectorat, lorsque l'ennemi est en vue. On les nie dès lors qu'aucune menace n'est plus ressentie.

Enfin, il faut mentionner la démocratisation de l'enseignement. Dans le Canada ou la Belgique d'avant-hier, les populations paysannes, francophones dans le premier cas, flamingantes dans le second, se trouvaient maintenues par la différence d'éducation dans un état d'infériorité par rapport aux classes dominantes, ici wallonnes ou transquillonnes, et là anglophones. Aujourd'hui, Canadiens français et Flamands se tiennent pour des égaux inégalement traités. L'ampleur de leur revendication est à la mesure de l'humiliation — présente, mais bien plus encore rétrospective — qu'ils ressentent.

Une revendication légitime

Dans la mesure où elle est culturelle et où elle n'obscurcit pas leur champ de vision, cette revendication est légitime. Demander l'égalité de langue, surtout lorsqu'il s'agit de langues qui, comme le français et, à un moindre degré, le néerlandais, sont parlées par des millions de gens et s'appuient sur une ample littérature, c'est réclamer la reconnaissance d'un fait, du droit inaliénable de chacun, s'il reste sur le sol natal, de parler la langue de son père sans pour autant s'en trouver pénalisé le moins du monde. En revanche, se fermer délibérément à la langue du voisin, s'enfermer dans une culture unique, ce serait s'appauvrir volontairement. Les Flamands feraient mieux de demander qu'on enseigne un peu plus leur langue en Wallonie que de chercher à bouter les étudiants francophones hors de Louvain.

Mais où la démarche devient grave, c'est lorsqu'elle débouche sur le séparatisme politique pur et simple. Michelet voit dans la langue « le signe principal d'une nationalité ». Les faits lui donnent raison en ce sens qu'il est beaucoup plus facile de maintenir l'unité nationale quand tout le monde parle la même langue. Mais combien de pays peuvent se targuer, comme le Japon, de n'avoir pratiquement aucune minorité linguistique ? On ne saurait sans arbitraire réduire la nation à la langue et poser en principe que parce qu'on parle une langue différente on a droit à une nationalité distincte. Qu'il suffise d'ailleurs, pour montrer les limites de cette identité, de noter que l'ancien premier ministre belge, M. Théo Lefèvre, est un Flamand, et M. Daniel Johnson un Québécois francophone. Au temps du grand Frédéric, après tout, on pouvait être roi de Prusse et patriote éprouvé, tout en réservant à la conversation avec ses chevaux l'usage de la langue allemande, et en fondant à Berlin un prix destiné à encourager la démonstration de l'universalité de la langue française.

La Chine assure son unité culturelle par l'écriture, non par la langue. L'Inde ne pourrait subsister sans l'anglais. Assoiffée d'indépendance, l'Irlande n'a pas réussi à ressusciter le gaélique. La Suisse, la Finlande, la Yougoslavie multilingues sont des nations dont les citoyens ont manifesté plus d'une fois sans équivoque leur volonté de vivre ensemble. Enfin la culture française, loin d'entraver le nationalisme maghrébin ou libanais, a ajouté au contraire à ses moyens de se faire entendre.

La solution du problème linguistique, ce n'est pas la rétraction sur soi-même, à l'ombre de son clocher : ce qui se passe à Louvain, où les étudiants flamingants en voulant chasser les francophones violent la vocation universelle que l'étymologie accole aux deux vocables d'« université » et de « catholique ». Dans la Sorbonne du Moyen Age, les « collèges » de diverses nationalités coexistaient fraternellement. C'est dans cette direction qu'il faut s'orienter à nouveau si l'on veut éviter que l'école ne devienne celle de l'incompréhension et du repli sur soi, générateurs de tous les conflits.

Ce dont notre temps a besoin, compte tenu du raccourcissement des distances et du développement fantastique des moyens de production et de destruction, c'est de grandes unités : les fusions d'entreprises prouvent que l'industrie l'a compris. Pour ne pas tomber sous la dépendance des « super-grands », les peuples aussi doivent s'unir en de vastes ensembles : ce qui implique qu'ils fassent moins attention à ce qui les sépare qu'à ce qui les unit, qu'ils s'interrogent moins sur les legs du passé que sur les nécessités de l'avenir. La Belgique n'est pas un cadre trop grand pour les Wallons ou pour les Flamands, mais un cadre trop petit : on le sait bien outre-Quiévrain, où les esprits les plus raisonnables ont depuis longtemps cherché le dépassement par le haut, par la fédération européenne, de leurs querelles linguistiques.

Le progrès des sociétés, c'est celui de l'entente. Il fut un temps où les cités grecques se battaient entre elles : il est heureusement révolu. Il fut aussi un temps où la diplomatie française considérait comme son plus beau chef-d'œuvre la division de l'Allemagne, au traité de Westphalie, en trois cent quarante-trois Etats. Pour définir ce « triomphe », Jacques Bainville parle d'une « *vaste anarchie sous notre protectorat* ». Si, par suite d'un incroyable retour en arrière, l'Europe devait retomber dans l'anarchie, et le Canada se morceler, soyons sûr que ce ne serait pas cette fois sous le protectorat de la France.

ANDRE FONTAINE.

fayard

MICHEL
BAR-ZOHAR

les

LES QUESTIONS AFRICAINES

LA GUERRE CIVILE DU NIGÉRIA

Les troupes du Biafra sont passées à l'offensive

Réduites à la défensive depuis plusieurs mois, les troupes de l'Etat séparatiste du Biafra viennent de passer à l'offensive durant le dernier week-end. Le gouvernement fédéral a certes démenti la prise par les Biafrais de la ville universitaire de Nsukka, annoncée lundi par ses adversaires. Cependant, les fédéraux reconnaissent que de nombreuses opérations de guérilla sont menées par les Biafrais dans la région de Nsukka.

Les porte-parole du gouvernement du Biafra affirment cependant que la division fédérale installée dans ce secteur a été décimée.

Le problème est maintenant à Nsukka d'enterrer les trois mille soldats nigérians tués dans la bataille, a déclaré à ce sujet le commissaire biafrais à l'information. Ce dernier a ajouté que les civils recevaient 2 shillings par cadavre de militaire enterré.

D'autre part, on apprend de Lagos que la situation serait très tendue dans la ville d'Owo, au Nigéria occidental. Des émeutes auraient éclaté dans cette agglomération à la suite du retour à Owo de l'ancien chef coutumier de la région. Une centaine de maisons auraient été incendiées.

Espoirs de cessez-le-feu

Parallèlement, il semble que l'idée d'un cessez-le-feu fasse quelques progrès. Les deux prélats envoyés par le pape Paul VI poursuivent leur mission au Biafra après avoir rencontré lundi le lieutenant-colonel Ojukwu, chef de l'Etat séparatiste.

De leur côté, les Britanniques s'efforcent de parvenir à une trêve. M. Arnold Smith, secrétaire du Commonwealth, rentré cette semaine à Londres, est attendu à nouveau à Lagos dans le courant de la semaine prochaine. Actuellement, M. Arnold Smith recueille le point de vue des représentants du Biafra à Londres en ce qui concerne les modalités d'un cessez-le-feu. Bien que le secret le plus absolu entoure la tentative de M. Arnold Smith, on sait que ce dernier aura également des entretiens avec des membres du gouvernement britannique et les représentants des pays du Commonwealth qui pourraient être appelés à fournir des contingents à une force chargée de la surveillance du cessez-le-feu.

• LE DOCTEUR RAYMOND HOFFENBURG, *éminent endocrinologue sud-africain, va travailler en Grande-Bretagne à la recherche scientifique. Un poste vient, en effet, de lui être offert au New End Hospital de Hampstead, à Londres. En vertu de la loi sur la suppression du communisme, le gouvernement de Pretoria avait astreint le docteur Hoffenburg à ne pas se déplacer hors des districts du Cap et de Wynberg, et il lui était interdit de faire des déclarations à la presse.* — (Reuter, U.P.I.)

• EN SIERRA-LEONE, *le conseil national de réforme, gouvernement militaire au pouvoir depuis mars 1967, a chargé un comité consultatif de soixante-quatorze membres de le conseiller sur les méthodes et procédures à employer en vue d'un retour au régime civil.*

Composé de chefs de tribus, d'anciens fonctionnaires, de chefs d'entreprises et de représentants de tous les partis politiques, le comité, dont douze membres ont été cooptés, se réunira pour la première fois le 21 février, à Freetown. — (Reuter.)

• LE COLONEL BOUMEDIENE *vient d'adresser au président Bourguiba un message à l'occasion du dixième anniversaire du bombardement par l'aviation française basée en Algérie (le 8 février 1958) du village tunisien de Sakhiet-Sidi-Youssef. « En ce jour historique où le peuple tunisien frère célèbre l'anniversaire des martyrs qui sont tombés sur le champ d'honneur pour défendre l'indépendance et l'unité du Maghreb arabe, ce jour où le sang du Tunisien s'est mêlé au sang de l'Algérien pour symboliser la profonde union de nos deux peuples, je vous exprime l'assurance, la mienne et celle du peuple algérien, que nous participons de tout notre cœur à la commémoration de cette date », déclare notamment le colonel Boumediène.* — (A.F.P.)

EN ALGÉRIE

LA RÉGIE RENAULT EST EN CONCURRENCE AVEC L'INDUSTRIE SOVIÉTIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRACTEURS.

La régie Renault vient de répondre à un appel d'offres lancé par le gouvernement d'Alger, pour la construction d'une usine de tracteurs en Algérie.

Il s'agirait d'une usine de montage d'une capacité annuelle de deux mille tracteurs, chiffre dix fois plus faible que la cadence actuelle de fabrication des usines de la division du matériel agricole de la Régie, situées au Mans.

Plusieurs autres pays, dont l'U.R.S.S., sont sur les rangs pour la construction de l'usine algérienne.

LA FIRME DANOISE SORENSEN CESSE TOUTE ACTIVITÉ

(De notre corresp. particulier).

Copenhague, ... — Le consul général du Danemark à Alger, M. Jean-Pierre Sorensen, directeur de la plus importante affaire scandinave de vins et spiritueux existant dans les pays du Maghreb, a décidé de cesser complètement toute activité en Algérie et de se réinstaller à Marseille avec sa famille.

[Fondée en 1884, par le père de son propriétaire actuel, la firme Sorensen et Cie fut longtemps le principal fournisseur en vins de Mascara de la Compagnie internationale des wagons-lits, d'Air France et de la Transat.

La majeure partie de ses biens (notamment ses vignobles), avaient été nationalisés en 1963, sans compensation d'aucune sorte. Outre ses grands entrepôts et de vastes surfaces foncières, elle possédait aussi le fameux palais Dar-El-Aziza, où Roosevelt et Churchill avaient résidé durant la dernière guerre lors de

L'ITALIE ACCORDERA UN PRÊT DE 10 MILLIONS DE DOLLARS

Alger, 13 février *(A.F.P.)*. — L'Italie accordera à l'Algérie un prêt de 10 millions de dollars au terme d'un accord de coopération économique et financière signé lundi à Alger par M. Amintore Fanfani, ministre italien des affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika. Cette somme sera affectée à « *l'importation des biens d'équipement italien pour la réalisation de projets dans le cadre du plan de développement économique de l'Algérie* ».

Les deux ministres ont également signé un protocole d'accord de coopération culturelle, agricole et sanitaire. Le document prévoit notamment « *une collaboration organique sur le plan universitaire et scientifique entre les facultés, les instituts universitaires et les organismes intéressés des deux pays* ». Il prévoit également « *l'apport italien à l'organisation de la faculté d'architecture d'Alger, l'envoi de professeurs et d'experts, de matériel scientifique et l'octroi de bourses d'études* ».

Le communiqué commun, publié à l'issue de la signature de ces deux accords, annonce la création d'une commission mixte algéro-italienne chargée de coordonner et d'exécuter les décisions des deux gouvernements dans le domaine économique et culturel.

Au terme d'un séjour privé au Maroc

M. HABIB BOURGUIBA Jr A ÉTÉ REÇU PAR LE ROI HASSAN II

(De notre correspond. particulier.)

Rabat, 13 février. — *M. Habib Bourguiba Jr a regagné mardi Tunis, après avoir passé une huitaine de jours au Maroc où, a-t-il affirmé, il est venu à titre privé. Ces vacances marocaines du chef*



LES RELATIONS ENTRE NEW-DELHI ET LES MINORITÉS DE L'ASSAM

L'armée indienne entreprend le déplacement de soixante mille Mizos

De notre corresp particulier
JEAN WETZ

New-Delhi, 9 janvier. — Une plaisanterie courante veut que les districts montagneux de l'Assam voudraient obtenir le statut du Nagaland (qui est un Etat de l'Union indienne), que le Nagaland souhaiterait se voir placer sur le même plan que le Sikkim (indépendant, mais qui bénéficie de la protection militaire indienne), que le Sikkim demande à être l'égal du Bhoutan, royaume himalayen indépendant dont la représentation étrangère reste toutefois assurée par l'Inde, et que le Bhoutan aspire à l'indépendance complète dont bénéficie le Népal. Certains ajoutent d'ailleurs que « *le Népal voudrait sans doute être comme la Chine et que la Chine se considère comme Dieu tout-puissant* ».

Cette manifestation d'humour concerne la crise, permanente certes, mais qui vient de rebondir, dans les relations du gouvernement central avec les régions situées le long de la très délicate frontière du nord-est, des confins de la Birmanie à la N.E.F.A. (North Eastern Frontier Agency), qui vit déferler les troupes de Mao pendant l'automne de 1962.

Dans l'immédiat, les difficultés les plus sérieuses viennent des tribus Mizos qui s'étaient soulevées au mois de mars dernier en réclamant l'indépendance. De même que leurs voisins Nagas, qui se sont battus plus de dix ans pour se libérer de la domination indienne, les Mizos sont apparentés aux Chins de Birmanie, pays dont ils sont venus au dix-septième siècle pour s'installer dans le sud de l'Assam. Cette région, coincée entre le Pakistan-Oriental et la Birmanie, couverte d'une jungle épaisse, est la plus inaccessible de toute l'Union indienne. Comme dans la plupart des monts de l'Assam, les populations tribales qui, du temps des Britanniques, étaient plus ou moins laissées à elles-mêmes, ont toujours eu du mal à accepter la domination des « gens de la plaine ». De plus, les Mizos, comme d'ailleurs les Nagas, sont pour la plupart chrétiens, et leur niveau d'instruction est nettement supérieur à celui de la moyenne des Hindous. Selon les statistiques officielles, 44 % des Mizos savent lire et écrire, alors que dans le reste du pays la proportion est seulement de 24 %. Aijal, la capitale du Mizoland, compte 66 % d'habitants instruits, venant ainsi avant New-Delhi, Madras, Bombay ou Calcutta.

Les « nouveaux villages »

Depuis la grande offensive militaire déclenchée au printemps de 1966 contre les rebelles Mizos, le commandement indien a constamment affirmé qu'une situation normale était rétablie dans la région. Aussi est-ce avec beaucoup de surprise que le public a entendu cette semaine le commandant en chef de l'Inde orientale, le général Manekshaw, annoncer le début d'une vaste « opération-sécurité » qui vise tout simplement à transplanter soixante mille villageois, c'est-à-dire un tiers de la population du Mizoland. L'armée reconnaissant, semble-t-il, qu'il lui est impossible de combattre efficacement les groupes de guérilleros dans les zones les plus montagneuses, la population de ces districts va être concentrée dans des villages dits « nouveaux », le long de la seule route qui traverse le Mizoland depuis la plaine de l'Assam jusqu'à Aijal et Lungleh, à quelque 180 kilomètres plus au sud.

Bien que les Indiens aient toujours été très sévères pour ce qui se passe au Vietnam du Sud, certains d'entre eux se rendent compte que les « nouveaux villages » des Mizos ressemblent fort à ceux que Saigon mit en place, sans aucun succès d'ailleurs. Etant donné que depuis des mois l'accès d'Aijal est interdit, les commentateurs indiens en sont réduits à des spéculations. La plupart s'étonnent d'apprendre qu'après tant de communiqués de victoire la situation chez les Mizos soit apparemment aussi sérieuse qu'au Vietnam ou qu'en Malaisie durant la grande insurrection communiste, au lendemain de la guerre mondiale. Bien des gens doutent aussi de l'efficacité de mesures forcément impopulaires et qui risquent de le devenir encore plus.

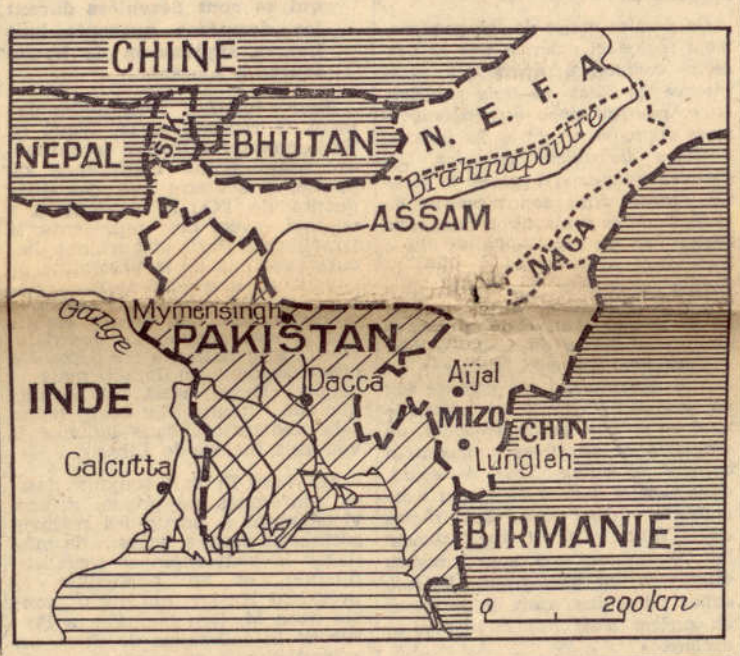
Malgré les promesses officielles, il est douteux en effet que la « zone de sécurité » puisse offrir suffisamment de terres arables ou de possibilités de travail aux villageois déplacés. Il n'empêche que le grand exode a déjà commencé. Depuis trois jours, les familles Mizos, encadrées par des soldats et portant leurs quelques biens sur les épaules, descendent par les sentiers de montagne jusqu'à leurs nouvelles résidences surveillées.

Il est vrai que, tout en donnant la priorité aux opérations militaires, New-Delhi n'ignore pas la nécessité d'offrir une solution politique. De nouvelles conversations vont s'engager bientôt avec les représentants de toutes les tribus montagnardes de l'Assam, auxquelles Mme Indira Gandhi propose un statut assurant aux diverses régions une autonomie extrêmement large dans le cadre de l'Assam.

Le statut du Nagaland

Ces jours-ci également, quelques progrès ont été accomplis dans les négociations avec le gouvernement « illégal » du Nagaland, dont le « premier ministre » est venu une fois de plus à New-Delhi. En apparence, certes, chacun reste sur ses positions. Le porte-parole du Nagaland « indépendant » maintient que son pays n'a jamais adhéré à l'Union indienne et qu'on ne saurait donc lui reprocher d'être « sécessionniste ». Les Indiens, pour leur part, affirment que toute solution doit se placer dans le cadre « constitutionnel ». Il n'en reste pas moins que depuis deux ans la trêve a été maintenue au Nagaland entre l'armée indienne et les rebelles et qu'elle va certainement être prolongée. Pour la première fois aussi, les négociations de ces derniers jours ont permis, semble-t-il, d'évoquer d'une façon un peu plus concrète les « liens » qui devraient être maintenus entre le Nagaland et le gouvernement central.

Si les Indiens ont trop longtemps sans doute fait la sourde oreille aux revendications des peuples montagnards, le gouvernement actuel, craignant que la Chine toute proche ne trouve une trop belle occasion d'exploiter le mécontentement local, fait un effort général pour stabiliser sa frontière du Nord-Est. C'est pourquoi des conversations viennent également d'avoir lieu avec le Bhoutan, dont le souverain a manifesté en diverses occasions le souci d'assouplir son « contrat de mariage » avec l'Inde. Pour l'instant toutefois, on reste convaincu ici que le roi du Bhoutan, lui-même inquiet des incursions chinoises sur son territoire, acceptera d'attendre « un moment plus favorable » pour demander l'admission de son pays à l'O.N.U. et que toute l'assistance étrangère dont il pourrait bénéficier continuera de passer par le canal de l'Inde.



DU VIETNAM

...Mékong

...g

...n du Nord, l'aviation ...a concentré ses raids ... et de dimanche sur ... de communication.

Nouvel appel de M. George Brown à Hanoï

M. George Brown, secrétaire au Foreign Office, a lancé samedi un nouvel appel à Hanoï, l'exhortant à accepter le dialogue avec Washington. M. Brown a demandé aux dirigeants nord-vietnamiens de clarifier sans équivoque le sens de leurs récentes déclarations. M. Brown se référait à l'interview de M. Pham Van Dong au *New York Times* et aux réponses apportées jeudi à Paris par M. Mai Van Bo aux questions des journalistes.

Selon M. Brown, « *malgré leur absence de clarté, ces déclarations nous donnent quelque raison d'espérer que les communistes pourraient maintenant vouloir parler de paix plutôt que faire la guerre* ». Le ministre britannique a affirmé que les Américains sont prêts à discuter.

Le secrétaire au Foreign Office se refuse donc une fois de plus à critiquer la politique américaine. Il se montre d'autre part optimiste dans son exégèse des récentes déclarations des Nord-Vietnamiens. Le *New York Times* publie lundi le texte intégral de la déclaration de M. Pham Van Dong à son envoyé spécial à Hanoï. Ce document ne diffère aucunement des précédentes prises de position de dirigeants de Hanoï, et certains passages reprennent, presque mot pour mot, ce que le général Giap déclarait en décembre au *Monde*.

Le sénateur Mansfield, chef de la majorité démocrate au Sénat américain, estime lui aussi que l'interview de M. Pham Van Dong constitue un signe encourageant. Il a ajouté qu'il était pour l'instant hostile à un arrêt unilatéral et définitif des raids aériens contre le Vietnam du Nord, geste que, dans son interview, M. Pham Van Dong considère comme l'un des préalables à la paix. M. Cabot-Lodge, dans une déclaration à la chaîne de télévision C.B.S., s'est lui-aussi élevé contre une suspension des raids. Il s'est montré optimiste sur le déroulement prévu de la guerre en 1967, ajoutant toutefois que la paix ne pourra être rétablie aussi longtemps que Sud-Vietnamiens et Américains n'auront pas trouvé le moyen de détruire l'infrastructure vietcong.

Devant le président Johnson

UN PASTEUR EXPRIME SA SYMPATHIE POUR LE CARDINAL SPELLMAN

Washington, 9 janvier *(Reuter)*. — Le président Johnson a assisté dimanche, à la National City Christian Church, à un service religieux au cours duquel il a entendu le pasteur George Davis, qui officiait, exprimer dans son sermon sa sympathie envers le cardinal Francis Spellman pour les propos tenus par celui-ci pendant son récent séjour au Vietnam.

« *J'éprouve une grande sympathie à l'égard du cardinal Spellman, car je crois être d'accord avec les déclarations qu'il a faites* », a dit notamment le pasteur Davis.

Une nouvelle déclaration du cardinal

En rentrant dimanche à New-York, le cardinal Spellman a fait publier une déclaration officielle dans laquelle il affirme que, pour les soldats avec lesquels il a passé la nuit de Noël, la victoire « *ne signifie pas la conquête du Vietnam du Nord ni l'assassinat en masse ou l'écrasement de leurs ennemis* ». Pour eux, la victoire consiste à « *convaincre l'ennemi de venir à la table de conférence et être prêt à élaborer une solution juste et honorable* », estime le cardinal, dont l'arrivée à l'aéroport de New-York a été saluée par un groupe de manifestants opposés à la guerre du Vietnam.

Interrogé par les journalistes, le cardinal a de nouveau affirmé que « *nous ne pouvons parvenir à la paix avant de remporter la victoire* », car « *les communistes s'opposent à une négociation* ».

OUVERTURE DU PROCÈS DE « BOBBY » BAKER

Washington, 9 janvier *(Reuter)*. — Le procès de « Bobby » Baker, qui fut, en tant que secrétaire du groupe démocrate au Sénat, l'un des collaborateurs les plus fidèles du président Johnson, s'ouvre lundi à Washington.

Robert G. Baker, que le président Johnson avait dépeint comme « *l'un de ses amis les plus dévoués, les plus loyaux et les plus compétents* », répondra de neuf accusations de vol et de fraude fiscale, portant sur des milliers de dollars.

Le Monde
C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-IX°

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	1 an
—	—	—
France		
29 F	54 F	100 F
Algérie, Tunisie (messageries avion) (sauf secteurs postaux)		
34,50 F	66 F	122,50 F
Maroc (messageries avion)		
42 F	81 F	153 F
Belgique, Luxembourg		
36 F	68,50 F	129 F
Grande-Bretagne (messageries avion)		
44 F	85 F	162 F
Etranger, autres pays		
44 F	84 F	160 F

Tarif par voie aérienne sur demande

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

Après la proclamation des résultats officiels du référendum en Espagne

(*Suite de la première page.*)

Pour M. Fraga Iribarne, ministre de l'information et du tourisme, il est en tout cas erroné « *de lier le référendum aux éventuelles négociations avec les Six* ». « *Il s'agit avant tout,* nous a-t-il dit, *d'une affaire purement espagnole, et nous nous félicitons de cette éclatante manifestation en faveur d'un processus de réformes...* »

La passion l'emporte sur la courtoisie

La sérénité officielle n'est donc pas entamée. 18 643 161 électeurs ont dit « oui », et certains hauts fonctionnaires sont particulièrement satisfaits de faire remarquer que « *les quartiers bourgeois de Madrid ont fourni la plus grande densité de « non », alors que les faubourgs cuvriers ont massivement voté « oui »*.

Ces escarmouches appartiendront bientôt à l'Histoire, mais elles contribuent pourtant à mettre en lumière un phénomène nouveau et important dans la vie politique espagnole : la polémique, au sein même du régime, entre les différents groupes de pression se réclamant du franquisme prend un tour aigu et public. Depuis l'entrée en vigueur, au printemps dernier, de la nouvelle loi sur la presse, les Espagnols ont déjà appris dans leurs journaux un certain nombre de réalités, d'une importance relative et inégale, qu'ils ignoraient totalement auparavant. Malgré les plaintes déposées à l'occasion par le ministère de l'information ou à la demande de la hiérarchie catholique, malgré les suspensions (comme celle récente du journal monarchiste *ABC* pour un article de M. J.M. Anson), malgré la prudence de la plupart des directeurs de publications, la loi sur la presse a incontestablement contribué à l'apparition d'un « climat » nouveau. Des sujets jusqu'alors réservés aux initiés sont vulgarisés. Des polémistes brillants qui rongeaient leur frein dans la grisaille d'une information et d'un commentaire conformistes se révèlent, non pas entre eux car ils se connaissent de longue date, mais sous les yeux d'un public étonné. La revue *Indice* publie cette semaine sur toute la largeur de sa couverture : « *La Phalange contre l'Opus Dei* », un titre inimaginable il y a moins d'un an. Phalangistes, syndicalistes officiels, catholiques conservateurs, technocrates « libéraux », monarchistes traditionalistes refusant avec énergie de transiger sur la légitimité de don Juan ou soutenant au contraire la candidature de son fils Juan Carlos, s'affrontent de plus en plus violemment dans des éditoriaux où la passion espagnole commence de l'emporter sur le souci de courtoisie.

Certes ces débats sont menés par des hommes qui, tous, se situent à l'intérieur du système. Mais en Espagne les portes ne sont plus aussi hermétiquement cadenassées entre ceux qui continuent de se réclamer des « *principes du Mouvement* » et ceux qui, les ayant d'abord approuvés puis reniés au fond de leur cœur, ont rejoint les rangs de l'opposition « extérieure » au système. Ainsi, de maillon en maillon et par le jeu de « l'amitié », ce facteur essentiel outre-Pyrénées, la controverse intéresse finalement la majeure partie de la société espagnole, depuis les communistes jusqu'aux derniers partisans du national-syndicalisme, en passant par les démocrates chrétiens, les néo-libéraux, les néo-socialistes, les conservateurs ou les catholiques ultra.

Beaucoup de questions sans réponses

Qui sera nommé premier ministre du premier gouvernement prévu par la loi organique ? La loi sur la liberté religieuse respectera-t-elle complètement l'esprit du concile ? Le concordat de 1953 sera-t-il révisé ? Comment les nouveaux députés aux Cortès seront-ils élus ? La loi syndicale supprimera-t-elle réellement le principe de « verticalité » ? Qui succédera au général Franco ? La loi organique ne rend-elle pas plus difficile l'éventuelle « instauration » de don Juan à la tête de l'Etat ? Quel pourrait être le rôle de la nouvelle junte de défense qui sera présidée par le chef du gouvernement ?

Poser toutes ces questions, entre autres, et ne pouvoir y répondre, ce qui est le cas à Madrid non seulement des observateurs mais des dirigeants eux-mêmes, donne une faible idée de la complexité des problèmes soulevés par la loi organique. Cette dernière doit être encore promulguée à la gazette officielle avant d'avoir force de loi. Le sera-t-elle avant le conseil des ministres du 13 janvier, ce qui permettrait au gouvernement d'envoyer immédiatement aux Cortès le projet de loi sur la liberté religieuse pour étude et approbation ?

Ce dernier projet de loi, pratiquement rédigé et entériné par la dernière conférence épiscopale sous réserve de deux ou trois modifications, pourrait donc être définitivement approuvé avant la fin janvier. « *Nous travaillons sur les lois complémentaires* », a précisé le général Franco dans son message de Noël. Certains veulent voir dans cette déclaration un souci « *d'aller vite* ». Mais d'autres imaginent mal que la totalité des lois complémentaires puissent être approuvées avant la fin de la législature actuelle, c'est-à-dire avant la fin du mois de mai. « *Comment,* disent-ils, *rattraper en quatre mois ce qui n'a pas été fait en vingt ans ?* » Or la loi organique n'est en somme qu'une loi-cadre, un ensemble de directives indiquant la marche à suivre. Tout dépendra, dans chaque secteur défini par cette nouvelle Constitution, des règles d'application. « *C'est dire,* estiment les pessimistes, *que nous pouvons aller vers une plus grande libéralisation du régime, mais qu'un retour en arrière n'est pas davantage à exclure.* »

Les jeux sont donc loin d'être faits. Voilà pourquoi l'empoignade devient si sévère entre les différents groupes intéressés à donner des orientations différentes à la loi organique. L'approbation quasi unanime au lendemain du référendum a déjà fait place à de sérieuses divergences d'interprétation. Non seulement le « *contenu* » des lois complémentaires, préparées actuellement par des commissions interministérielles, sera important, mais l'ordre dans lequel ces lois seront envoyées aux Cortès et la rapidité avec laquelle ce processus se poursuivra pourront modifier radicalement ce que le régime présente comme « *un bond en avant décisif* ».

Théoriquement, le général Franco, qui conserve et conservera en toute hypothèse tous les pouvoirs, pourrait désigner un premier ministre à tout moments. Cette éventualité cependant est naturellement considérée par la majorité des observateurs comme peu probable avant le printemps. La force de l'habitude joue en faveur d'un processus très lent et prudent. Certains symptômes de récession économique, un malaise social illustré par les dernières manifestations ouvrières, le difficile rendez-vous avec les Six, la proximité du renouvellement des accords militaires avec les Etats-Unis, la question du Sahara et de la Guinée, les rumeurs de menaces sur Ifni, l'extension prochaine des relations diplomatiques avec les pays communistes et la reprise également possible de relations normales avec le Mexique : autant de points d'un calendrier chargé incitant les partisans du « *dynamisme* » à rejeter la formule si souvent pratiquée dans le passé par le régime : « *Il est urgent d'attendre...* »

MARCEL NIEDERGANG.

Au Brésil

LE MARÉCHAL CASTELO BRANCO RÉPOND A L'ASSOCIATION DE LA PRESSE INTER-AMÉRICAINE

Rio-de-Janeiro, 9 janvier (*Reuter, U.P.I.*). — Le chef de l'Etat brésilien, le maréchal Castelo Branco, a invité l'Association de la presse interaméricaine, à envoyer l'un de ses représentants au Brésil pour enquêter sur le projet de loi sur la presse actuellement soumis à l'approbation du Congrès. Cette invitation fait suite à une démarche du président de l'Association de la presse interaméricaine, qui avait exprimé son inquiétude devant ce projet de loi et demandé son retrait « *au nom de la liberté de la presse dans l'hémisphère américain* ».

[Qualifié d'« inconstitutionnel » par de nombreuses organisations brésiliennes, le projet de loi sur la presse, s'il était appliqué, imposerait un contrôle gouvernemental discrétionnaire sur toutes les nouvelles diffusées dans le pays. Il prévoit notamment des peines allant jusqu'à quatre ans de prison, ainsi que de lourdes amendes, pour « abus de la liberté de presse ».]

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Directeur de la publication: H. Beuve-Méry

Imp. du « Monde », 5, r. des Italiens, Paris

BVP

Afin d'éliminer de nos rubriques de publicité les annonces douteuses qui auraient pu s'y glisser malgré le soin que nous apportons à ce sujet, nous prions nos lecteurs qui auraient des réclamations à formuler d'écrire au Bureau de Vérification de la Publicité (B.V.P.), 27 *bis*, avenue de Villiers, Paris-17e, auquel nous adhérons comme membre actif.

B

Erratum. — Dans notre correspondance de Madrid du 7 janvier il fallait lire « Plus de mille délégués madrilènes ont donné leur adhésion à ce texte dans une démarche similaire qu'ils ont effectuée le 20 novembre dernier auprès du général Muñoz Grandes. »

LES PR

En raison de la multiplicati

Israël pourrait déclench contre

A la suite des violents incidents qui se sont produits ces derniers jours, la situation est considérée comme grave sur la frontière syro-israélienne. A Damas tous les chefs de missions diplomatiques ont été convoqués au ministère des affaires étrangères; le gouvernement syrien a fait savoir aux diplomates qu'il rejetait la responsabilité des conséquences des agressions israéliennes sur Tel-Aviv. A Jérusalem le gouvernement israélien s'est réuni dimanche pour examiner la situation à la lumière de la nouvelle vague d'attaques armées syriennes.

Dimanche matin, et jusqu'au début de l'après-midi, un tir nourri a été échangé entre Israéliens et Syriens à une vingtaine de kilomètres au nord du lac de Tibériade. Comme à l'accoutumée, les versions diffusées par l'une et l'autre partie sont contradictoires. Pour les Syriens, ce sont les Israéliens qui ont commencé par attaquer des postes avancés en territoire arabe; pour les Israéliens, au contraire, les Syriens ont déclenché la bataille en tirant sur un tracteur travaillant à 800 mètres à l'intérieur de l'Etat juif, blessant deux personnes. Damas et Tel-Aviv, enfin, s'accusent mutuellement de ne pas avoir respecté le cessez-le-feu ordonné par les observateurs de l'O.N.U. Ces derniers, comme d'habitude, s'abstiennent de fixer les responsa-

Amman accuse l'Orga de la Palestine de cherch entre Israël et une « ré

Tous les dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ont été arrêtés en Jordanie, au cours de vastes opérations de police qui se sont déroulées durant les dernières quarante-huit heures, apprend-on de bonne source à Amman.

Pour justifier vraisemblablement la répression, M. Wasfi El Tall, premier ministre jordanien, au cours d'une conférence de presse, a soutenu que des dirigeants de l'O.L.P. avaient pris contact avec des représentants israéliens à Paris et auraient discuté avec eux de la possibilité de constituer une fédération englobant Israël et une république palestinienne qui serait établie sur la rive gauche du Jourdain. (Cette affirmation a été démentie officieusement en Israël, mais le général Dayan s'est fait depuis quelque temps l'avocat d'une telle fédération, dans laquelle il voudrait inclure le Liban).

M. Wasfi El Tall, toujours dans sa conférence de presse, a pris violemment à partie les régimes socialistes arabes, accusés de ménager le gouvernement socialiste d'Israël, et en particulier le président Nasser, qui aurait conclu avec M. Ben Gourion, à l'issue de la campagne de Suez, un « gentleman's agreement » selon lequel les deux pays renonceraient à se faire la guerre. Il a demandé, à cette occasion, que l'Egypte invite l'O.N.U. à retirer la « force

EN BELGIQU

L'affaire de substitution de m de Charleroi provoque des querelles politiq

De notre correspondant particulier PIERRE DE

Bruxelles, 9 janvier. — **La très grave affaire de substituti médicaments découverte vendredi à Charleroi (voir « le Monde 8-9 janvier 1967) risque de déborder sur le plan politique dans jours qui viennent, et l'inquiétude règne dans la majorité chrétienn libérale aussi bien que dans l'opposition socialiste.**

L'institut médico-chirurgical de Charleroi est en effet un établissement socialiste et porte le nom d'un militant du parti, tout comme l'autre institution, la clinique César-De-Paepe, à Bruxelles, où fut découvert, il y a plusieurs années, un scandale aussitôt utilisé comme arme dans la guerre des médecins et comme argument contre la médecine socialiste.

A Charleroi, on ne connaît pas encore le nombre exact des victimes (les estimations varient de vingt à trente) et il sera difficile de l'établir sans exhumations et autopsies, mais la querelle a commencé. Les questions posées par la presse lundi matin prennent déjà une allure politique. *La Meuse* et *la Lanterne*, journaux libéraux, demandent pourquoi il a fallu un an aux médecins de la clinique pour découvrir que les patients réagissaient mal au médicament, pourquoi il a fallu huit mois pour faire l'analyse et pourquoi la clinique n'a pas pris l'initiative de faire examiner le produit dans ses propres laboratoires. *La Libre Belgique* (catholique), estime que le nouveau régime de la médecine instauré en Belgique par le ministre socialiste Leburton et par ses successeurs entraîne la consommation de plus de médicaments préparés à l'avance et, dès lors, peu contrôlés ; ainsi le risque d'accidents s'en trouve accru. Enfin, à Charleroi, le journal catholique *le Rappel* reproche aux dirigeants socialistes de la clinique d'avoir réservé leurs révélations aux journaux du parti socialiste. On peut donc dire que le remplacement accidentel d'oestradio-benzoate par de la digitaline aura aussi eu pour résultats d'empoisonner la vie politique de la Belgique.

Toutefois on fait remarquer dans les milieux officiels que les dirigeants socialistes de l'établissement ont été d'une parfaite loyauté : s'ils n'avaient eux-mêmes révélé l'affaire et réclamé toute la lumière, l'opinion publique n'aurait jamais rien su de ces empoisonnements.

Tandis que l'enquête judiciaire se poursuit à Charleroi, à Bruxelles le ministre de la santé publique, M. Hulpiau, a pris des mesures d'application immédiate pour que de tels accidents soient impossible à l'avenir. On pense que toute la législation sur la pharmacie devra être revue.

DEPUIS UN AN

Plusieurs dizaines d'intellectuels ont été jugés en Ukraine

La société Prolog Research and Publishing Association Inc, qui édite chaque mois un « digest » de la presse ukrainienne, et dont le siège est à New-York, a publié l'information suivante à propos des mesures prises en Ukraine depuis plus d'un an contre des intellectuels :

Les arrestations ont débuté à la fin du mois de juillet 1965 en Ukraine : à Kiev, Odessa, Loutsk, Lvov, Ternopol, Ivano-Frankivsk. Soixante-dix personnes, sans compter celles qui ont été interrogées puis relâchées, ont été arrêtées et gardées. La plupart des personnes arrêtées ont été immédiatement conduites hors d'Ukraine dans des cellules où on leur a fait subir de longs interrogatoires épuisants. Depuis janvier 1966, plusieurs dizaines de personnes arrêtées ont été jugées à Loutsk, Ivano-Frankivsk, Ternopol, et à la fin du mois d'avril à Lvov. Le procès de Lvov s'est déroulé à huis clos, et même les parents les plus proches des inculpés n'avaient pas été admis à l'audience. Ce n'est qu'à la suite de longues démarches faites par un groupe de jeunes écrivains de Kiev que trois d'entre eux ont obtenu la permission d'entrer dans la salle le jour du jugement, c'est-à-dire le 28 avril. Là, il ont exprimé ouvertement leur sympathie pour les accusés. Ces derniers ont été condamnés à des peines de prison allant de huit mois à six ans.

Quelques-unes des personnes arrêtées ont été libérées sans avoir été jugées. C'est le cas d'Ivan Svitlytchnyï, qui a été relâché après huit mois de prison. Le critique littéraire Ivan Dziouba, dont a également parlé au printemps de cette année la presse internationale, travaille maintenant à la *Revue de biochimie ukrainienne* de Kiev.

Les personnes arrêtées étaient accusées d'avoir lu, reproduit et distribué des œuvres littéraires interdites par la censure soviétique. On reprochait aussi à certaines d'entre elles d'avoir lu et fait connaître des publications antérieures à la période révolutionnaire ou venant de l'étranger.

A Ivano-Frankivsk, le procès et les jugements ont eu lieu à propos de l'inauguration, en été 1965, du monument de Chevtchenko dans le village de Chechora. Le pouvoir avait autorisé cette cérémonie, mais il revint sur sa décision lorsque des milliers de personnes se présentèrent... L'inauguration eut lieu en dépit de cette interdiction. Les principaux meneurs et les orateurs furent arrêtés et jugés.

Au cours des procès, les inculpés se sont défendus contre des accusations sans fondement. Ils ont déclaré qu'ils n'étaient pas des ennemis du pouvoir soviétique mais qu'ils s'élevaient contre la situation faite à l'Ukraine et s'efforçaient d'obtenir surtout la reconnaissance de l'ukrainien en tant que langue officielle. A Lvov, les accusés ont refusé d'entendre l'acte d'accusation en russe, et le procureur ainsi que les juges se sont inclinés, si bien que les débats ont continué en ukrainien.

Les procès ont eu un grand retentissement. A Lvov, il y avait près du tribunal et de la prison une foule composée principalement de jeunes gens qui exprimaient ouvertement leur mécontentement à l'adresse des juges et leur sympathie pour les accusés. Après le verdict, une dizaine d'intellectuels et de représentants des cadres de l'industrie ont déposé une protestation écrite au comité central du parti communiste d'Ukraine et ont demandé la libération des condamnés.

MORT DE M. IGNATOV président du Soviet suprême de la République russe

Moscou, 15 novembre *(A.F.P.)*. — M. Nicolas Ignatov, vice-président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. et président du Soviet suprême de la R.S.F.S.R. (Fédération de Russie), est mort lundi à l'âge de soixante-cinq ans, annonce l'agence Tass.

[Fils d'un charpentier, M. Nicolas Ignatov naquit dans la région du Don en 1901. Il fit d'abord carrière dans la police politique, puis dans l'appareil du parti. En octobre 1952 il fut nommé secrétaire du comité central et membre suppléant du présidium du comité central. Il perdit ses fonctions à la mort de Staline et devint premier secrétaire de la ville de Leningrad. En 1956 M. Khrouchtchev le fit siéger au bureau du parti pour la République russe, organisme nouvellement créé. En juillet 1957, après la défaite du « groupe antiparti », M. Ignatov redevint membre du présidium du parti, et en décembre de la même année secrétaire du comité central.

En mai 1960 M. Ignatov quitta le secrétariat et prit un poste de vice-président du conseil. Il ne fut pas réélu au présidium du comité central lors du 22e congrès en 1961. Peu après il devint président d'une commission d'Etat pour l'agriculture, puis il reprit la présidence du Soviet suprême de la République russe : il avait déjà exercé cette fonction pendant quelques mois en 1959.]

LES TEMPS SONT-ILS MURS ?

La prise de position de M. Jivkov en faveur d'une conférence mondiale du mouvement communiste constitue un fait nouveau qui provoquera sans doute dans les semaines à venir de nombreux commentaires. Il est certain que le premier secrétaire bulgare a consulté ses amis russes avant de prononcer son discours. L'approbation que M. Brejnev lui a donnée dès mardi matin montre d'ailleurs qu'il s'agit d'une initiative concertée avec Moscou.

Les dirigeants du Kremlin n'ont jamais renoncé à ce « concile rouge », que M. Khrouchtchev préparait fébrilement. Mais l'échec de leur prédécesseur avait amené MM. Brejnev et Kossyguine à manœuvrer avec d'infinies précautions. Ainsi la réunion préparatoire à la conférence plénière s'était-elle transformée — en mars 1965 — en une simple rencontre consultative de partis communistes. Dans sa résolution finale, ce colloque affirmait une fois encore, conformément à la thèse soviétique, qu'une assemblée plénière devrait être convoquée. Mais le but n'apparaissait que dans un avenir très lointain. Les rédacteurs du communiqué estimaient qu'auparavant les partis communistes devraient régler leurs différends.

Depuis lors, l'U.R.S.S. s'était bien gardée de revenir sur ce sujet brûlant. Mais elle n'était pas fâchée de voir que quelques-uns de ses amis les plus fidèles lançaient de temps à autre des ballons d'essai. Ainsi, en septembre 1965, M. Novotny déclarait qu'il faudrait songer à convoquer la conférence dès que le moment opportun serait venu. M. Jivkov vient de franchir une étape puisque, selon lui, « les conditions sont mûres maintenant pour tenir la réunion mondiale ».

Mais les résistances auxquelles se heurtaient les dirigeants soviétiques ont-elles disparu ? La suggestion de M. Jivkov a-t-elle cette fois des chances d'être retenue par tous ceux dont le concours est indispensable au succès de l'entreprise ? Il est vrai que les excès de la révolution culturelle en Chine ont amené les partis communistes à prendre de plus en plus position contre le maoïsme. « Ce qui se passe à Pékin n'a plus rien de commun avec le socialisme » : depuis deux mois la presse soviétique développe jour après jour ce thème, et pour ce faire il lui suffit de reproduire les commentaires des partis frères. Elle y ajoute un argument très sensible pour tous ceux qui professent l'internationalisme prolétarien : les Chinois sabotent la politique d'aide au

M. BREJNEV SE PR... d'une conférence c...

LES BULGARES ... l'ouverture immédi... au V...

De notre envoyé spé...

Sofia, 15 novembre. — *Le cong... repris mardi ses travaux en en... M. Brejnev. Celui-ci a, dès le déb... satisfaction de la proposition exp... convoquer une nouvelle conféren... congrès doit entendre un peu plus ... ral du parti communiste roumain, ... étrangères. Ces interventions vont ... de l'initiative de M. Jivkov.*

Le premier secrétaire du P.C. bulgare avait déclaré :

« Le comité central du parti estime que les conditions sont mûres pour réunir une conférence internationale des partis communistes et ouvriers. »

Il avait auparavant dénoncé l'action du parti communiste chinois, déclarant notamment : *« En refusant l'action commune, en se livrant à des activités de division et en attaquant le parti communiste soviétique, l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes, les dirigeants chinois assument une grave responsabilité devant le mouvement révolutionnaire international et devant l'histoire. Le parti bulgare apprécie hautement l'action conséquente et conforme aux principes menée par la direction du parti communiste de l'Union soviétique pour surmonter les divergences et renforcer l'unité des partis fraternels sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien. »*

Le congrès de Sofia confirme d'autre part une évolution du camp socialiste européen, perceptible depuis la dernière rencontre des chefs communistes à Moscou. Il s'agit du problème du Vietnam. Non pas que les orateurs aient tenu à ce sujet des propos différents de l'ordinaire, M. Jivkov a réaffirmé sa solidarité avec le

L'ALLEMAG...

VI. —

Le contraste entre la puissance économique de la République fédérale et les difficultés qu'elle rencontre dans l'élaboration d'une politique générale est actuellement très sensible outre-Rhin. Tandis que s'organise, non sans peine, la relève de M. Ehrard, les hommes politiques se mon...

BELGRADE : Mira TRAIKOVITCH

En condamnant « nationalisme » et « chauvinisme » avec vigueur

Les P. C. croate et serbe tentent de briser dans l'œuf une « révolte linguistique »

Belgrade, 22 mars. *(Correspondance « Figaro ».)* — Un problème linguistique, complexe et délicat, au sujet de la langue commune des Serbes et des Croates, s'est transformé en quelques jours en problème idéologique et politique en Yougoslavie. L'ampleur des réactions, ainsi que la rapidité avec laquelle les plus hautes autorités du parti sont intervenues, témoignent de la gravité de la situation.

Ce problème a été brusquement soulevé samedi dernier par la publication, à l'issue d'une réunion tenue à huis clos, d'une déclaration de l'Association des écrivains de Croatie (et signée par 57 autres institutions culturelles et scientifiques de cette république), sur la place mineure accordée à la langue croate par rapport à la langue serbe. Les écrivains croates y affirment que l'emploi de leur langue est en régression (notamment dans les domaines de la diplomatie, de la presse, de la législation, de l'administration fédérale et dans l'armée) et que la langue serbe, étant la seule alternative « imposée », se transforme ainsi en « *langue officielle* ». Ils vont même jusqu'à demander la révision du chapitre de la Constitution yougoslave consacré à l'usage des langues.

Sitôt après la publication de ce texte, toute la presse des deux républiques a réagi avec vigueur en raison des réflexes nationalistes et chauvins que la déclaration a fait jouer. Obéissant aux bons principes, qui demandent de faire d'abord de l'ordre dans sa propre maison, de nombreux intellectuels croates éminents ont condamné sur un ton très sévère les auteurs de la déclaration, parmi lesquels se trouvent de nombreux communistes. Ils reprochent surtout aux communistes d'avoir pris part à la rédaction d'un texte dont les objectifs ne sont nullement linguistiques mais politiques et qui pourrait porter un grave préjudice aux intérêts nationaux.

Le danger était, en effet, que les écrivains serbes « relèvent le gant » et répondent sur le même ton à leurs collègues croates. Mais, heureusement, après une discussion animée, dimanche dernier, les écrivains serbes réunis à Belgrade ont décidé de se donner le temps de la réflexion et de répondre à la déclaration à « froid », afin d'éviter une rupture au sein des milieux intellectuels.

De leur côté, les bureaux politiques du P.C. croate et serbe, réunis mardi à Zagreb et à Belgrade, ont condamné les manifestations de nationalisme et de chauvinisme auxquelles a donné lieu la déclaration des écrivains croates.

L'intervention rapide des plus hautes instances du parti pourrait s'expliquer par le fait que certaines frictions nationales ont été enregistrées ces temps derniers en Yougoslavie.

De toute manière, le problème « linguistique » reste ouvert et sa solution, afin d'éviter les réactions qu'il a provoquées, devrait être recherchée tant en Serbie qu'en Croatie sur un plan scientifique et non politique.

Mira Traikovitch.

« Contacts » Washington-Moscou à propos de Svetlana

...eil aux U.S.A. toujours possible

...mars (U.P.I.-... Etats-Unis ...te la rapi... ...n requi... ...de de ...éma... ...dé... pense pouvoir réfléchir à ses plans d'avenir, dans une atmosphère à la fois agréable et exempte de tensions ».

Le porte-parole a précisé que le gouvernement américain avait été « en communication » permanente avec Moscou à propos de cette affaire.

Les trois plus importants syndi... américains des gens de mer ...nnoncé qu'aucun navire amé... ...ne sortira des ports des ... à partir de mardi pro... ...e pour une durée indé... même jour, les syndi... ...ront des rassemble... ...otester contre les ...s marins améri... ...rangers ...palais de l'ex... ...ront jugés ... meurtre ...gée de ... Haris ... de

RÉSIDENCE
NANTERRE
LA POLICE

é publié hier et faisant suite à
e la **Fédération des résidences**
le France, le ministère de l'Edu-
lé rappelle de façon nette que,
n'est pas respecté, des sanctions
Le décalage entre cette prise de
ttitude adoptée à Nanterre in-
ois la volonté de ne pas céder
quel prétexte et aussi l'intention
révision, sur certains points, du
rieur des résidences universitai-
i, évidemment, doit tenir compte
, en cité, de mineurs et de mi-

s savoir qu'une commission se
les congés de Pâques, dans ce
ération des résidences universi-
semble prête à faire respecter
vigueur jusqu'à ce que soient
nclusions des travaux de cette
st la sagesse.

Jean Papillon.

l'intérieur du campus et des locaux universitaires.

« *Il est évident*, déclare l'Association, *que l'administration et le gouvernement, par cette mesure, visent en fait à faire un exemple.* » L'université constitue une « *zone franche* » où la police n'a le droit de pénétrer que sur la demande expresse du recteur. Cette mesure s'appliquerait également aux cités qui font partie des locaux universitaires.

Après de longues discussions, notamment avec M. Pierre Grappin, doyen de la Faculté, l'Association des résidents a obtenu qu'il n'y ait aucune sanction. Aussitôt, garçons et filles ont quitté le bâtiment où ils avaient passé la nuit.

Des résidents de Nanterre se sont désolidarisés de leurs camarades qu'ils jugent minoritaires : une centaine, alors qu'il y a à la cité 1.250 résidents et résidentes.

Une assemblée générale des résidents de Nanterre devait, hier soir, donner des consignes sur l'attitude à adopter pendant la durée des négociations.

LES BRÈVES

déposer un dossier à l'hôte

RÉFORME A L'ÉCOLE BREGUET

Une quatrième année « antichambre de l'industrie »

TRENTE-CINQ élèves ingénieurs en électronique de Berlin-Ouest, invités par l'Association des élèves, ont visité l'école Bréguet (1), dont l'enseignement a été rénové et revalorisé.

Il existe maintenant, après le rachat de l'école, en 1961, par la *Chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.)*, trois établissements distincts et autonomes : une *école supérieure de technologie électrique*, qui prépare en deux années, après le baccalauréat, des techniciens supérieurs. Le but de la C.C.I.P. est de les amener au niveau des diplômés des *Instituts universitaires de technologie*. Un *collège de préparation aux écoles et instituts de la C.C.I.P.* Enfin, *l'école Breguet*.

Afin d'aligner l'*école Bréguet* sur les grandes écoles d'ingénieurs la durée des études a été portée de 3 à 5 années après le baccalauréat. Les candidats reçus entrent au collège de préparation où ils suivent pendant un an un enseignement qui les amène au niveau de mathématiques supérieures. En juin, deuxième concours pour l'admission en première année. Un troisième concours, en septembre, est ouvert aux élèves venant de l'extérieur ; il permet l'accès en première année.

Développement de l'électronique

Les élèves qui sortent de l'école sont des ingénieurs d conception et de réalisati dans le domaine de l'éle technique et de l'électro

Les programmes des trois premières années ont été modifiés dans ce sens : la part de l'électronique y est plus grande. Le personnel enseignant a été renouvelé et augmenté. Innovation la plus originale : l'introduction d'une quatrième année conçue comme une *antichambre de l'industrie*.

A la fin de la troisième année, les élèves sont chargés, par groupes de deux, de l'étude et de la réalisation d'un prototype à usage industriel. Ceux-ci sont mis au point au cours de la quatrième année dans un *service d'études et de fabrication industrielles* autonome, installé à l'école. Il permet une collaboration étroite université-industrie : les sujets sont fournis par l'industrie ; les élèves étudient sous la direction de quatre ingénieurs attachés à l'école et assistés d'ingénieurs-conseils prêtés à temps partiel par l'industrie. Les étudiants disposent d'une vingtaine de laboratoir autonomes. Les prototypes montés à l'école. Cette fo permet de préparer d nieurs directement par l'industrie. F aussi *de l'air fr* l'enseignement réalités indu

D'autre partie d L'impo été un

Nouvelle au sur la si

L'Union de Fran une ass ser rè

"Azione Sociale", de Roma
Semanario de Roma - 3 marzo 1968

Le regioni in Italia – il Trentino-Alto Adige

La regione una e trina



LA Regione: una e trina. Questo è il nostro guaio», dice il Presidente Giorgio Grigoli. C'è la Regione autonoma Trentino-Alto Adige, c'è la provincia autonoma di Trento, e c'è la provincia autonoma di Bolzano. In più, naturalmente; lo Stato. E c'è la corsa alle competenze: le province, insomma, che cercano di pigliar la mano alla Regione. Dal punto di vista regionalistico, una situazione di mezza crisi. E come in ogni crisi elementi negativi ed elementi positivi si confondono a vicenda rendendone complessa la lettura.

Il povero Minosse, rannicchiato in se stesso ai piedi del monumento a Dante, a Trento, sembra guardar perplesso davanti a sé, col mento sprofondato nel cavo della mano, nella direzione del palazzo della Provincia. Come andrà a finire? sembra chiedersi.

■ *Da Trento risalendo in ferrovia verso Bolzano lungo la valle dell'Adige, dopo una ventina di km., ecco la cosidetta chiusa di Salorno, il confine storico tra i due gruppi etnici: gli «italiani» ed i «tedeschi». E da qui comincia la zona bilingue: sulla facciata della stazione (il paese è giù in fondo ai piedi delle montagne, seminascoto dalla bruma mattinale) il nome in italiano, Salorno, e subito dopo, quello tedesco: Salurn.*

Si viaggia in mezzo a frutteti (mele e pere, sopratutto) attrezzati dei più recenti marchingegni della frutticoltura moderna: Cannoncini antigrandine (è previsto anche un radar per l'intercettamento delle nubi che portano grandine), e complessi sistemi di irrigazione a pioggia, utilizzabili anche per la difesa contro il gelo. Lo scorrere continuo dell'acqua sulle piante impedisce — vallo a immaginare — che gli alberi vengano attaccati dal gelo nelle nottate più fredde. Sono impianti che costano un occhio della testa, ed al cui acquisto la Regione ha contribuito con un miliardo e mezzo di sovvenzioni.

Questa inchiesta sulle Regioni è cominciata a Palermo, con la neve, e continua qui a Bolzano con splendide giornate di sole, ed un'aria tersa e frizzante. In condizioni, insomma, abbastanza insolite, tali da invogliare a vedere i problemi il più possibile fuori dai binari dei pregiudizi e dei luoghi comuni.

■ *E, tanto per cominciare, conviene dir subito che Bolzano è una delle più belle, stimolanti, caratteristiche città italiane. Ed una delle più assurde. Trento, al confronto, è un paesone di provincia, vecchiotto, un po' brontolone, di quanto Bolzano, invece, ha un'aria internazionale, sprovincializzata, aperta, ricca di fermenti e di contraddizioni.*

■ *Questa, almeno, è la prima impressione. La prima impressione soltanto, però. Il duomo gotico (non un granello di polvere sui banchi di noce massiccio deserti nel primo pomeriggio), i bassi portici nella stretta via principale, i negozi che vi si affacciano con prodotti stranieri in vetrina austriaci e svizzeri sopratutto. Dalle librerie, ai negozi di dischi, di souvenirs per turisti, a quelli di prodotti alimentari: pane scuro di segala, piatti salsicciotti secchi, bacinelle di crauti, e le «Delicatessen», i dolci bavaresi, le paste del tipo danubiano.*

Sono questi i cosidetti negozi «tedeschi: di qua — ecco il primo contrasto — i cosidetti negozi «italiani»: le montagne di fusti di detersivi, i pacchi di pastasciutta, le mucche Caroline, i fasti insomma della gastronomia industriale italiana. A livello di librerie, da una parte le vignette vecchiotte delle cartoline illustrate made in W. Germany o gli orsetti col ciuffetto di pelo di tasso, dall'altra l'arte in fascicoli, i boriosi rotocalchi dalle copertine patinate, e i pupazzetti protagonisti del consumismo pubblicitario: topo Gigio, Calimero e compagnia bella. Il còr s'allarga. Tò, siamo ancora in Italia.

■ *Due conformismi a confronto: l'uno un po' grigio, pre-industriale, con prevalenza di tempi alpini, montanari; l'altro, il nostro, troppo nuovo, un po' strombazzante e fuori luogo. Provinciale di ritorno, si direbbe.*



■ *Due mondi contrapposti. Bastano poche ore per accorgersi di essere tra due comunità costrette a vivere a contatto di gomito che compiono tutti gli sforzi nel tentativo di ignorarsi a vicenda.*

A sera, l'ora della passeggiata è la più rivelatrice. Gli «italiani» in mezzo alla strada che parlano ad alta voce ed i «tedeschi» rasente ai muri, che se ne vanno ostentatamente per i fatti loro. Ricordo, a Tunisi, i rapporti tra i coloni francesi e la popolazione locale. E riprovo lo stesso senso di imbarazzo.

Cinquant'anni di vita in comune non sono serviti ad integrare i due gruppi etnici. Ma l'errore, forse, va ricercato all'origine, alla maniera con cui, sopratutto nel periodo fascista, venne predisposto e regolato il flusso dell'«elemento italiano», prelevato un po' da tutte le regioni italiane, ed in particolare dalle più depresse, per controbilanciare il gruppo etnico locale.

Il criterio adottato fu chiaramente punitivo e discriminatorio. Erano i tempi che i centralini telefonici toglievano la comunicazione se all'altro capo del filo si parlava in tedesco. I tempi dell'industrializzazione forzata, degli impianti industriali creati per le maestranze italiane, ed esclusivamente per loro. Le industrie che venivano quassù godevano di agevolazioni tutte particolari, e passavano per benemerite del regime. I loro prodotti non pagavano il trasporto ferroviario da Bolzano a Verona, avevano energia elettrica a prezzi di favore e tutti i sottobanchi che il regime fascista forniva loro perché lo assecondassero nel suo proposito fermo di «italianizzare» l'Alto Adige.

■ *Accanto alla Bolzano storica, con una precisa configurazione urbanistica ed una sua tradizione architettonica, ecco nascere oltre il ponte sul fiume Tavera, la nuova zona di Corso Italia, coi suoi assurdi palazzi in stile littorio: lo stesso di Latina, della piazza di Forlì, dell'EUR, e così via. Ecco i soliti bassorilievi col duce a cavallo, spuntano gli archi di trionfo e le scritte retoriche. Difenderemo queste terre con le unghie e coi denti («unguis et rostribus», dice la scritta a caratteri lapidali sulla facciata del palazzo degli uffici finanziari a Bolzano), contro tutto e contro tutti.*

Nazionalismo e retorica sono strettamente imparentati, e sono piante i cui frutti durano a morire. I risultati della primitiva impostazione del problema altoatesino continuiamo a scontarli ancora oggi che nella provincia di Bolzano vivono 260 mila abitanti del gruppo etnico tedesco (circa 20 mila sono i ladini, una popolazione alpina del gruppo linguistico romanzo, ma di chiaro orientamento filotedesco) e 120 mila «italiani», concentrati sopratutto nelle città: Bolzano, Merano, Ortisei, Bressanone, ecc.

La Regione è servita in qualche modo a smussare i contrasti tra i due gruppi etnici, oppure li ha resi più difficili? Pongo la domanda ad alcune personalità del gruppo etnico «tedesco».

■ *«Indubbiamente — questa è la risposta di uno di loro — la decentralizzazione è servita a capire le difficoltà di convivenza tra i due gruppi più direttamente che da Roma. Ha aiutato cioè la parte più consapevole e più responsabile dei due gruppi etnici a prendere piena coscienza del problema, a vederlo realisticamente. La Regione, in quanto tale, interessa ben poco a noi del gruppo etnico di lingua tedesca dal momento che avevamo già l'autonomia provinciale assicurataci dal trattato di Parigi. Mentre nel consiglio provinciale abbiamo la maggioranza (16 consiglieri su 25), nella Regione — anche comprendendo i consiglieri di lingua italiana della Provincia di Bolzano. siamo*

Una indicazione sulla Conferenza Triangolare della occupazione

Il metodo della partecipazione

COME era ovvio, il lavoro svolto dalla Conferenza Triangolare sull'occupazione, ha rimesso sul tappeto il problema della partecipazione delle parti sociali alla elaborazione, definizione e attuazione della politica di piano.

Non poteva essere diversamente dato che la stessa ipotesi della Conferenza si basava sulla diretta partecipazione dei rappresentanti delle Organizzazioni dei lavoratori e dei datori di lavoro: a Conferenza avvenuta è più che giusto pertanto tentare un giudizio, sottolineando non solo i punti oramai acquisiti, ma anche quegli elementi problematici che non hanno mancato di venire alla luce.

Lo stesso Ministro Pieraccini, nella sua relazione alla fase conclusiva dei lavori ha affermato che il «significato politico della Conferenza è costituito nel dar vita, per la prima volta, ad una partecipazione effettiva delle categorie del lavoro della produzione all'attuazione della politica di piano, secondo un metodo che nel futuro dovrà trovare sempre maggiori occasioni per essere impiegato». Non si può non essere d'accordo su tale giudizio, ma occorre subito aggiungere che rispetto a tale metodo ci si trova di fronte ad una serie di inadempimenti che sono estremamente gravi.

Il primo e fondamentale di tali inadempimenti è certamente la non avvenuta discussione e approvazione del disegno di legge sulle «norme sulla programmazione economica», più comunemente conosciuta come «legge delle procedure».

Che l'attuale legislatura abbia finito col sedersi su se stessa, non riuscendo a portare a termine molti degli impegni che più avrebbero potuto caratterizzarla, è oramai un giudizio comune. Quello che però più preoccupa è che alcuni provvedimenti basilari sono caduti nel dimenticatoio, senza nemmeno un chiaro panegirico funebre che tranquillizzasse circa le loro possibilità di resurrezione immediata, al primo inizio della prossima legislatura. Fra questi c'è anche la legge sulle procedure, cioè il provvedimento che stabilisce le modalità delle consultazioni delle parti sociali in tutti i diversi momenti del lungo e travagliato percorso della approvazione del piano.

È evidente che il problema non può essere ristretto a tale fase, e che comunque tutto non può essere ridotto in qualche indicazione legislativa: resta il fatto però che una serie di principi e di procedure accettate in questa prima fase costituirebbero un punto di riferimento e un precedente molto importanti anche per i necessari successivi sviluppi.

Tra parentesi è da notare che proprio per questa importanza di punto di riferimento, le ACLI avevano presentato alcuni emendamenti capaci — secondo il loro giudizio — di precisare meglio gli ambiti delle consultazioni e i meccanismi delle procedure.

Definizione di procedure che sostanziano la possibilità di dar corpo a precisi ruoli diversi ma ugualmente importanti e che è al tempo stesso, definizione di responsabilità, e quindi di diritti e di doveri.

Il fatto che la Conferenza abbia riconfermato la necessità di pervenire al più presto alla definizione di questa legislazione è già di per sé un risultato importante. Ma non basta.

Abbiamo già avuto modo di descrivere nell'articolo apparso su «Azione Sociale» della scorsa settimana, i contenuti delle proposte del Governo che vanno sotto il titolo di «programmazione contrattata». Nello stesso articolo abbiamo visto come secondo noi, e secondo tutte le centrali sindacali, tale proposta ha bisogno, per poter essere pienamente accettata, di un raccordo costante non solo tra le imprese e il Governo, ma tra di essi e tutti i soggetti, primi fra tutti i sindacati, che non solo hanno qualcosa da dire circa le priorità degli investimenti, ma addirittura sono soggetti attivi di tutte le politiche che di fatto accompagnano oggi una qualsiasi decisione di investimento.

È necessario subito chiarire che questo tipo di consultazione, o, se si vuole, di partecipazione, non ha niente a che fare con la predisposizione e l'approvazione del piano economico, ma si colloca in una fase successiva non meno importante, vale a dire quella della attuazione.

Si è venuto confermando, in altri termini, che quello che qualifica la pianificazione non è tanto o solo la definizione del piano, ma la pratica coerente di una politica economica che diventa in tal modo la sostanza stessa della attività di pianificazione. E conseguentemente pertanto, il criterio della partecipazione non può essere relegato alla prima fase (quella della legge sulle procedure) ma deve divenire un metodo costante di qualsiasi momento della politica economica, sia essa di tipo funzionale, o qualificata sulla base dei diversi momenti delle politiche settoriali in relazione ai diversi impieghi sociali del reddito.



Ora, nel merito delle proposte di programmazione contrattata, le proposte del Governo hanno, nella loro prima formulazione, praticamente respinto ogni richiesta di partecipazione. È da chiarire che i sindacati non avevano affatto avanzato la pretesa di partecipare alla contrattazione tra Governo e imprese, per definire le possibilità concrete di investimento, ma solo, e doverosamente, di essere chiamate in causa nei momenti precedenti e successivi a tali decisioni.

A monte di esse, per dare il loro contributo in termini di definizione delle priorità intersettoriali, e in particolare, tenendo conto della diversa fungibilità degli investimenti in rapporto all'assorbimento di forze di lavoro e quindi in rapporto al problema dell'occupazione. A valle di esse per definire e precisare il proprio ruolo attivo in tutta quella serie di politiche (collocamento, formazione professionale, trasporti, ecc.) che debbono essere messe in atto a seguito di qualsiasi decisione di investimento.

Nella replica del Ministro Pieraccini, abbiamo già visto che è stata rifiutata completamente la prima richiesta, mentre qualche spiraglio è stato aperto per quanto riguarda la seconda.

A questo punto però c'è un'ulteriore precisazione, per quanto riguarda le ACLI. Intervenendo su questi aspetti, Labor, in sede di Conferenza, si è così espresso: «Sembra pertanto alle ACLI più che legittima l'insoddisfazione espressa in questa sede dai sindacati e più che opportuna da parte del Governo la promozione di un ulteriore processo di consultazione tripartita, atta a condurre su un terreno più specifico l'esperienza già avviata con questa Conferenza.

Ugualmente, proprio tenendo presente tutto il lavoro svolto dai gruppi, e richiamando gli stessi giudizi positivi espressi dal Ministro sul contributo effettivo svolto dalle rappresentanze dei lavoratori in riferimento ai temi obbligati del rapporto fra crescita economica e problemi del mercato del lavoro, risulta anche alle ACLI incomprensibile che non si siano prospettate — una volta che la contrattazione bilaterale abbia portato a definire l'entità e il tipo degli investimenti prevedibili — nuove procedure di consultazione con i sindacati, circa i tempi, le modalità, la localizzazione, le politiche collaterali di intervento degli investimenti stessi.

Certo è che solo tale nuova fase di consultazione qualificherebbe come innovativa la proposta presentata e la collocherebbe in una giusta luce di programmazione.

Da parte loro le ACLI ritengono di dover aggiungere alle considerazioni degli stessi sindacati l'opportunità che, nella fase operativa di tali interventi, non venga dimenticato il rilevante ruolo di valutazione e di assunzione di responsabilità, che può provenire anche dalle comunità interessate dall'intervento, sia nella loro espressione di enti autonomi territoriali che in quella, più ampia, ma facilmente delimitabile, dei gruppi e delle organizzazioni sociali».

Le ultime righe, come si vede, riinseriscono nel tema della «partecipazione al piano» l'indicazione di fondo, sempre avanzata dalle ACLI, che tale partecipazione non può sempre essere ristretta al triangolo perfetto governo-sindacati-imprenditori, ma deve aprirsi sino a comprendere altre espressioni della vita sociale. Lo stesso principio costituiva la sostanza delle proposte di emendamento alla legge sulle procedure.

Anche da questo angolo, quindi, la discussione del provvedimento e la fissazione di principi a cui fare riferimento anche nel prosieguo della politica di piano, diventa un punto discriminante.

Geo Brenna

(3 — fine)

■

LA FRANCE A L'HEURE ÉLECTORALE

ÉLECTEURS ET CANDIDATS : par Max OLIVIER-LACAMP

A Grenoble - mère de l'électricité et grand-mère de la cybernétique - les effets oratoires et les mythes paraissent surannés

ON voit, à Grenoble et dans les cités satellites qui servent d'usines et de dortoirs à l'agglomération la plus jeune de France, des ménagères rentrer chez elles avec les commissions de la maisonnée entassées dans un grand sac en matière plastique.

Du genre de ceux qu'on acquiert pour un quart de franc, quand on a oublié son cabas, dans les magasins à prix... multiples.

Du côté du sac qui est jaune d'or, trois ronds rouges dans un cercle, rouge aussi ; de l'autre, « Pour Mon Foyer », les initiales « P.M.F. » en plein, le reste en lettres évidées.

Collées au pare-brise de pas mal de voitures (surtout des « 4 CV » cabossées et des « 2 CV » ruinées, communes aux femmes du monde et aux très petits budgets), aux vitrines des libraires, des pharmaciens, des antiquaires, professions où l'on pense plus à gauche qu'à Poujade, quelques vignettes d'or aux trois ronds rouges entre les trois fois six lettres de Pierre Mendès-France et le cri de bataille de ses partisans : « Pour une Politique Moderne en France », le P, le M et le F étant, bien entendu, soulignés.

Le voyageur mal informé, le visiteur international du salon des sports d'hiver, le champion en rupture de Chamrousse seraient tentés de croire dans ce déploiement de rouge et de jaune (insolite au pays de Stendhal) que l'ancien président du Conseil aurait succombé à la publicité sous sa forme la plus élémentaire.

L'erreur serait grossière. L'affichette, c'est pour amuser les enfants, et le cabas, c'est un canular du P.S.U. aux dépens des bien-pensants et des militants communistes, qui n'ont pas compris que Pour Mon Foyer était une astuce.

Parce que les Grenoblois, c'est bien connu, gens aimables et accueillants, sont, pour ce qui est de la tête froide, du non-romantisme et de l'humour à sec, du concentré de Lyonnais.

Ici, dans les Logecos, les H.L.M. ou les villas, qu'on soit manœuvre, contremaître, cadre ou P.D.G., on ne vote pas plus sur un sac de plastique qu'à la tête du candidat. Même quand on est pièce rapportée, Pied-Noir, Kabyle, Polonais naturalisé ou Parisien émigré. L'air qui tombe des montagnes autour de la ville est trop fort ! A Grenoble, voter c'est calculer le risque d'engager le futur : « Avec tout ce que cela comporte. »

Ce n'est jamais céder à un effet oratoire, à une déception, à une rancœur, à un mythe ou à un souvenir. A Grenoble, mère de l'électricité, grand-mère de la cybernétique, l'illettré, s'il en existe, vise le futur avant de penser au présent.

Aussi, quand il s'agit de mettre son bulletin dans l'urne de la République, chacun des 85.000 électeurs de la circonscription où se présente P.M.-F. se demande qui sera le plus utile, objectivement, de Jean Vanier (U.N.R.), efficace et sympathique ; de Jean Giard (communiste), aimable et distingué ; de P.M.-F., qui plaît ou qui ne plaît pas parce qu'il a une personnalité, mais qui est, qu'on le veuille ou non, de classe internationale et dont la permanence de la place Victor-Hugo est assiégée par toutes les télévisions du monde, sauf la française.

Une campagne méthodique

« L'étranger, c'est très joli, m'a dit un papetier, marchand de livres de poche à Saint-Martin, commune annexe de Grenoble, où l'on vote communiste. A Paris, P.M.-F., s'il est élu, donnerait à Grenoble une force terrible, surtout s'il restait dans l'opposition. C'est dans l'opposition, monsieur, qu'on est fort, quand on est intelligent. »

Ce papetier marchand de livres de poche possède une bonne raison d'être mendésiste puisque, prisonnier à Dien-Bien-Phu, il fut libéré à la suite des accords de Genève. Il m'a raconté comment P.M.-F. avait fait sa campagne :

« Pendant des mois, depuis la rentrée scolaire, il a organisé dix fois par jour des réunions de quatre, de dix, de vingt ou de quarante personnes, chez lui, de toutes les classes professionnelles, de toutes les catégories possibles et classifiables, même en travers. Il a vu tout le monde. Et je le soupçonne de s'être informé, dans ces réunions, plus que d'avoir informé, puisqu'il n'y parlait presque pas.

» Puis il a fait, publiques ou privées, des réunions électorales. Toujours bourrées de monde. Vous comprenez, quand Tartempion convoque ses électeurs au préau d'une école, personne n'y va. La télévision, c'est mieux. Mais quand vous avez à choisir entre Mendès-France au naturel et Guy Lux dans la lucarne, vous n'hésitez pas. Il a fait un « bidule » avec Jacques Brel pour faire la quête, un autre avec Jacques Monod. Il en faut pour tous. Brel, ça plaît, mais un prix Nobel, ça flatte...

» Puis Pompidou, lundi, à la patinoire, avec six mille personnes...

» Monsieur, telle fut la conclusion du papetier marchand de livres de poche, c'est Mendès qui a gagné à cette rencontre, pas le candidat U.N.R. qu'était venu soutenir le premier ministre. »

Max Olivier-Lacamp.

LE VOTE A DISTANCE...

C'EST ENCORE L'ÈRE DES DILIGENCES

par Nicolas CHATELAIN

D'ICI à quelques législatures, les astronautes aussi seront admis à voter. L'électeur en orbite sera sans doute assimilé au gardien de phare et à l'ajusteur de balises dont la situation très spéciale a été prise en considération depuis longtemps déjà par le code électoral.

Toutes sortes de cas d'absence ont été prévus en effet, selon les circonstances, les catégories et les sous-catégories d'électeurs qui se trouvent coupés de leur bureau de vote par les impératifs du service commandé, par la houle du grand large, la maladie, l'impotence, etc. Ils sont admis à accomplir leur devoir par correspondance ou par procuration. Dans les deux cas, la procédure est paperassière. Elle nécessite l'obtention de certificats, la présence de témoins, des formalités d'enregistrement, l'établissement de cartes spéciales « avec volets et talon », l'envoi de plis recommandés.

« Si à la réception d'une procuration, le maire omet d'inscrire sur la liste d'émargement à l'encre rouge, à côté du nom du mandant celui du mandataire, cette irrégularité n'entraîne pas la nullité des élections si les procurations elles-mêmes ont été annexées à la liste d'émargement et si aucune fraude n'est alléguée... »

Rien de plus simple, comme on peut le constater. C'est précisément pour éviter les fraudes que la mécanique du vote à distance a été volontairement hérissée de difficultés. Il y a là, certainement de quoi décourager l'excès de zèle tout comme les meilleures volontés civiques. Au reste, il s'agit d'une très faible partie de l'électorat puisqu'en 1962, 1,2 % seulement des votants ont mis à profit les latitudes du vote par correspondance, et 0,18 % les « facilités » du scrutin par procuration.

N'empêche que le système paraît tâtillon, un peu humiliant dans sa minutie. Et suranné de surcroît. A l'époque de la cybernétique, de l'informatique et de la télévision, tout cela garde l'odeur, attendrissante somme toute, de la bureaucratie de papa — manches de lustrine, pot de colle, encre et poussière.

A quand le scrutin presse-bouton, par signal électronique individuel avec enregistrement automatique de la réponse, simultané par ordinateur, qui permettra aux bonnes gens de voter où qu'ils se trouvent et comme ils respirent ?

Patientons. Nous en sommes encore à l'ère des diligences.

Nicolas Châtelain.

Pierre THIBON — Provence - Côte d'Azur

LE FOLKLORE EST MORT...

Les élections sont devenues chose sérieuse

NAGUERE accoutumés à des campagnes électorales un peu folkloriques, qui tenaient parfois autant du carnaval ou de la vendetta que du débat d'idées, les quatre départements de la Provence ont opéré dans ce domaine une reconversion à peu près totale : les questions politiques y sont maintenant abordées avec un sérieux que l'on pourrait donner en exemple.

A Marseille, M. Gaston Defferre continue, bien entendu, ses tournées dans les rues, s'arrêtant chez tous les commerçants, buvant dans les petits cafés un sage verre d'eau de Vittel, plaisantant lorsque, dans un bazar, il se trouve face à face avec un Pompidou en forme de masque en matière plastique, et distribuant des gadgets aux enfants.

Le maire de Marseille apprécie ces tournées, car il tient à ne pas être seulement un homme de dossiers. Mais la véritable campagne électorale, il la fait en multipliant les réunions spécialisées : médecins, universitaires, commerçants, etc., au cours desquelles il se soumet au feu roulant des questions et épluche à fond ses dossiers. L'élection de M. Defferre ne semble pas faire de doute. Il est peu probable, néanmoins, qu'elle puisse être acquise dès le premier tour. Il n'y a pas moins de huit candidats contre lui, dont deux seulement : le communiste, M. Gazagnaire, et le Ve République, M. Grimaldi, semblent en mesure de franchir le cap du premier tour.

L'autre personnalité de la campagne électorale marseillaise est le professeur Comiti qui, dans la seconde circonscription, porte les couleurs de la Ve République. Lui aussi travaille en profondeur, se préoccupant surtout de la mutation de la région marseillaise dont il veut faire une véritable « *Californie française* », équipée aussi bien sur le plan industriel que touristique et culturel. M. Comiti est donné largement favori dans cette circonscription, mais il aura la tâche plus difficile que M. Defferre en raison de la présence d'un candidat Centre démocrate, M. Chelini — qui a un handicap à Marseille : il vient d'Aix — et d'un tixiériste, M. Glard. Tout peut dépendre de la manière dont s'opéreront à gauche les désistements, entre le fédéré, M. Loo, bras droit de Gaston Defferre, Matalon, dissident socialiste, et le communiste. Si le communiste arrive en tête, la partie sera plus facile pour M. Comiti que si c'est M. Loo, car celui-ci pourrait bénéficier d'une partie des voix du Centre démocrate. Autre circonscription disputée, la première, où M. Marquant-Gairard se heurte à un centre démocrate, M. Théo Lombard, et a un fédéré, M. Leccia. Là encore, M. Marquant-Gairard peut l'emporter, à condition que M. Leccia franchisse le seuil des 10 % et puisse jouer sa chance au second tour.

Dans le Var, le sortant socialiste de Draguignan, M. Gaudin, est favori, mais la circonscription vedette est évidemment celle de Toulon, où se présente M. Tixier-Vignancour. Celui-ci, qui est accompagné de la femme du général Salan, fait une campagne acharnée, tonitruante, et bat le record des réunions. Ses chances, néanmoins, apparaissent faibles, au point que l'on n'est pas certain qu'il parvienne à franchir la barre des 10 %. Les voix sur lesquelles il comptait, celles des rapatriés d'Algérie, lui sont en effet disputées par M. Fabre, ancien député ex-U.N.R., soutenu par le Centre démocrate, et qui a pour suppléant le maire de Toulon.

De cet imbroglio pourrait profiter le communiste, M. Delplace, qui jouit d'une cote personnelle élevée, ou le général Pouyade, ancien chef de l'escadrille Normandie-Niémen, député sortant de la Corrèze, qui porte les couleurs de la Ve République et qui semble s'être très vite fait apprécier dans cette circonscription.

La « clientèle » des rapatriés

Dans le secteur voisin de La Seyne, M. Pascal Arrighi, ancien député de la Corse, tente de ravir le siège du sortant U.N.R., M. Bayle. Celui-ci a joué un rôle très utile dans la tentative de renflouement par l'Etat des Chantiers navals en crise. Néanmoins, M. Arrighi dispose d'atouts non négligeables : il est appuyé par l'abbé Drahmar, le « curé des barricades », qui est demeuré très influent sur une partie des rapatriés, mais qui ne se place pas pour autant parmi les extrémistes de droite. D'autre part, ses origines corses lui valent des soutiens efficaces et, enfin, il a mené méthodiquement et habilement sa campagne depuis plusieurs mois.

Duel incertain également à Hyères entre le sortant Ve République, M. Laurin, et le candidat de la Fédération, M. Cazelles, maire de Roquebrune.

Les Alpes-Maritimes, enfin. Elles devraient connaître peu de modifications dans leur représentation politique. MM. Cornut-Gentile à Cannes, Palmero à Menton, Ziller à Grasse, sont, semble-t-il, assurés de retrouver leurs sièges.

La situation est plus confuse dans les trois circonscriptions de Nice. Dans la première, dont M. Pasquini, vice-président de l'Assemblée est député sortant, une bizarre affaire d'enlèvement vient mettre un peu de passion dans une campagne qui n'en avait guère connu jusqu'à présent. M. Pasquini était largement favori dans cette circonscription, mais si M. Bosio se maintient au second tour contre lui, le gagnant pourrait être le communiste Virgile Barel.

Dans la troisième circonscription, M. Icart, député sortant giscardien, semble pouvoir l'emporter, bien qu'il soit gêné par la présence de l'ancien sénateur U.N.R. Teisseire.

Mais le duel le plus acharné est celui qui, dans la troisième, oppose M. Diomède Catroux au maire de Nice, M. Jacques Médecin, successeur de son père à l'hôtel de ville. Celui-ci tenait la mairie depuis quelque quarante ans. Le fils n'a évidemment pas la popularité de son père, mais il est l'héritier de l'« appareil » que celui-ci avait mis en place.

M. Catroux fait une campagne moins spectaculaire mais sérieuse. Il invite les électeurs dans les cinémas où l'on passe un grand film et il parle à l'entracte. Mais, surtout, il prend des contacts avec les différents milieux au cours de réunions plus intimes.

En 1962, M. Catroux avait, au premier tour, devancé M. Médecin père de près de 6.000 voix.

Pierre Thibon.

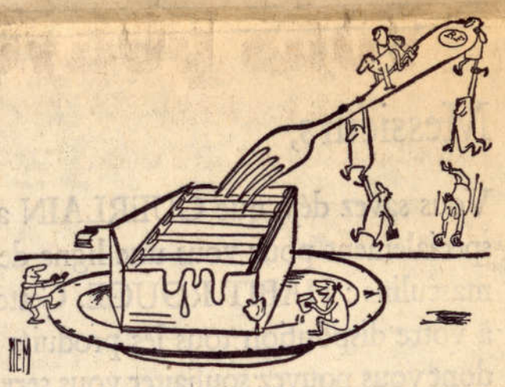
L'électronique, impitoyable, met à nu les intentions véritables des partis

LA mathématique, la science politique et l'ordinateur électronique permettront-ils de connaître dès dimanche soir, avant même la publication des résultats du premier tour, la composition de la future Assemblée ? Voici là un des faits nouveaux de ces élections et non des moindres. L'O.R.T.F. a son propre ordinateur (cf. « Le Figaro » du 2 mars), Radio-Luxembourg et Europe n° 1 diffuseront très tôt les travaux de la S.O.F.R.E.S. et de l'I.F.O.P.

Les deux grands spécialistes des enquêtes par sondage de l'opinion publique ne prétendent certes pas avoir raison à 100 %. Mais la marge d'erreur qu'ils s'accordent — la « fourchette » en termes techniques — est suffisamment faible pour que l'on puisse parler d'un véritable bilan une semaine à l'avance. La S.O.F.R.E.S. rectifiera d'ailleurs son tir à deux reprises : lundi midi, dès que seront connus les chiffres du ministère de l'Intérieur ; mercredi, après l'annonce officielle des désistements.

Comment est-ce possible ? L'ordinateur de la S.O.F.R.E.S., la plus grosse machine fonctionnant en Europe, demandera en tout et pour tout huit minutes — ce qui est considérable puisqu'elle est capable d'effectuer des milliers d'opérations à la seconde.

Mais pour « programmer » ces huit minutes, pour introduire dans la machine toutes les données nécessaires, plusieurs centaines de personnes ont travaillé pendant des semaines à démonter le mécanisme intime de la « chose politique » française dans tous ses aspects. C'est ainsi que l'on a mis à nu certaines constantes — qualitatives et quantitatives — que l'on a dégagé certaines lois psychologiques et arithmétiques pour les synthétiser en laboratoire et nourrir la mémoire électronique.



Cette « vivisection » est loin d'être achevée. On n'en connaît pas encore toutes les conséquences. Il est cependant difficile d'imaginer qu'elle puisse rester sans effet dans l'avenir. Pour le moment, c'est essentiellement à ses résultats pratiques qu'elle sera jugée, c'est-à-dire à la justesse de ses prévisions.

Dimanche soir, donc, à sept, huit ou neuf heures — les horaires de fermeture des bureaux de vote varient selon qu'il s'agit de zones rurales ou urbaines — des correspondants de la S.O.F.R.E.S. téléphoneront au centre les résultats de trois cent cinquante circonscriptions choisies soigneusement en fonction des résultats des élections de 1958, de 1962 et de récents sondages d'opinion, soit parce qu'elles reflètent assez bien l'ensemble du pays, soit au contraire parce que représentatives de l'arrondissement.

Ces informations seront ensuite « enfournées » dans l'ordinateur dont la tâche sera double : en déduire les pourcentages obtenus par chaque parti à l'échelon national, toujours à l'aide des élections précédentes et des sondages déjà intégrés dans la machine ; traduire ces résultats en nombre de députés, ce qui est, bien entendu, le plus difficile.

2 + 2 = 3

Deux opérations : hypothèses de désistement, transfert des voix du premier tour au second tour. Voici qui nous conduit donc au cœur même de la tactique électorale et du comportement intime de l'électeur.

Bien sûr, les partis ont « annoncé leur couleur ».

Les communistes parlent d'abattre « le pouvoir personnel ». Qu'à cela ne tienne ! S'ils sont sincères, un tout petit sacrifice de leur part, la perte de huit sièges, peut en faire gagner quarante-deux à la Fédération et en ôter vingt-sept à la « Cinquième République ». Comment ? Rien de plus simple — à condition d'admettre que deux et deux font parfois trois, en langage électoral.

L'exemple type est celui de Brive. Le sondage de la S.O.F.R.E.S donne le résultat suivant au premier tour : U.N.R., 43 % ; P.C., 30 % ; Fédération, 27 %. En bonne logique, le communiste venant en tête, c'est au fédéré de se retirer au second tour. Or ce calcul est faux : des 27 % des voix obtenues par le candidat de la F.G.D.S., il faut en retirer le tiers qui ne votera jamais communiste et qui se reportera sur l'U.N.R. Dans ce cas, 27 % + 30 % sont inférieurs à 57 % et même à 50 %.

Si, au contraire, le communiste, bien que venant en tête, se retire, le fédéré a toutes ses chances de l'emporter.

Les mathématiciens de la S.O.F.R.E.S. ont ainsi mis en équations toutes les circonscriptions. Dans chacune il y a une trentaine de combinaisons possibles, la plupart, il est vrai, demeurant purement théoriques, comme, par exemple, une alliance entre le Centre démocrate et le Parti communiste. Elles n'en ont pas moins été calculées elles aussi. Plusieurs résultats sont donc possibles, selon le degré de souplesse de chaque parti, de ses intentions véritables, des réactions du corps électoral aux alliances tactiques. Et si les spécialistes choisissent pour leurs pronostics certains « critères » plutôt que d'autres, c'est d'une part qu'ils misent sur les objectifs réels pas toujours avoués des partis, d'autre part sur la perméabilité plus ou moins grande de l'électeur.

Pour les théoriciens, il s'agit là d'une application de la célèbre théorie des jeux. L'ordinateur est impitoyable, amoral, apolitique. Il prévoit toutes les conséquences et toutes les décisions : il ne décide jamais. Désormais, les partis politiques ne pourront plus dire « voilà ce que nous voulons » et faire le contraire. Pas davantage « avouer » qu'ils s'étaient trompés. Les explications entre « battus » risquent d'être mouvementées !

Daniel Garric.

Les organisations syndicales et les élections

DE L'OPPOSITION AFFIRMÉE A LA DISCRÉTION ABSOLUE

« *Souviens-toi que tu es un travailleur et que c'est ton avenir de travailleur, celui de ta famille, que tu joues en choisissant ton bulletin de vote.* » Ce conseil donné au militant de base par M. André Jeanson, vice-président de la C.F.D.T., fournit une idée assez juste de l'attitude prise par la plupart des grandes organisations syndicales face au problème des élections législatives.

Soixante ans après la « Charte d'Amiens », plusieurs de ces organisations au moins restent attachées au principe qu'elle a établi : « Indépendance du mouvement ouvrier à l'égard de tout parti politique et de toute doctrine d'Etat ». Mais les états-majors syndicaux sont presque tous d'accord pour considérer qu'ils ne peuvent rester indifférents à la politique. Aussi ont-ils jugé nécessaire de prendre position à la veille du scrutin du 5 mars, comme ils l'avaient fait déjà avant les élections présidentielles.

Ici, il faut mentionner tout de suite une exception : celle de la C.F.T.C.-Sauty qui a estimé préférable de faire preuve de discrétion en la circonstance. Après avoir rappelé que la distinction entre l'action syndicale et l'action politique était pour elle « *une règle absolue* », cette centrale se borne, en effet, à déclarer dans un communiqué qu'elle « *a décidé de saisir les élus et les pouvoirs publics de ses objectifs prioritaires dès la mise en place de la nouvelle Assemblée et du nouveau gouvernement.* ».

Quant aux autres organisations, leurs démarches revêtent un caractère différent selon les cas. Pour la C.G.T., il s'agit d'une opposition avouée à la majorité actuelle. Ainsi l'un des dirigeants les plus en vue, M. Georges Seguy, écrivait récemment : « *De Gaulle demande aux électeurs que « ça continue ».* Les travailleurs veulent que « *ça change* ».

Simple rappel du programme

Si cette formule ne constitue pas à proprement parler une consigne de vote, on conviendra qu'elle n'en est pas très éloignée. C'est ce qu'ont voulu éviter pour leur part la C.F.D.T. et Force Ouvrière. Le système qu'elles ont adopté consiste à rappeler leur programme et à le confronter avec les réalisations du pouvoir.

La Confédération générale des cadres a préféré, quant à elle, prendre une position moins « engagée ». S'il apparaît, à la lecture, que ses préoccupations recoupent pour une grande part au moins celles des centrales ouvrières, elle se limite pourtant à soumettre son point de vue aux candidats en leur demandant de faire connaître leurs réactions.

Attitude proche de celle de l'Union nationale des Associations familiales qui, en rappelant les besoins essentiels des familles, conseille à ses adhérents de « *faire figurer parmi les mobiles de leur vote l'attention que les candidats portent à ces réalités* ».

Reste à savoir dans quelle mesure ces déclarations influeront sur l'issue du scrutin. Dans une certaine mesure, celle-ci permettra de tester l'audience réelle du syndicalisme.

Michel Jacques.

● LES FEMMES PATRONS : Une liste de revendications

Dans une lettre adressée aux différents partis, les Femmes Patrons déclarent « *qu'elles ne luttent pas pour l'égalité avec les hommes, mais pour une action commune avec eux* ».

Elles ont aussi dressé une liste de revendications : adoption de la journée continue, maintien du droit au renouvellement des baux commerciaux et industriels ; indemnités équitables en cas d'expropriation ; réduction des tranches d'impôts ; suppression de la double cotisation d'allocations familiales lorsque les conjoints exercent chacun une profession indépendante, réversibilité de la retraite de la femme sur la tête du mari ; possibilité pour une veuve remariée et veuve à nouveau, de bénéficier de la retraite du premier mari si elle ne peut toucher celle du second, etc...

Elles souhaitent aussi que soient étudiées les modalités qui permettraient à la femme de prendre sa retraite en même temps que son mari.

DEUX SONDAGES AVANT LE VOTE

● LA SOFRES : MM. MITTERRAND ET GISCARD D'ESTAING ELUS AU PREMIER TOUR

M. François Mitterrand, dans la Nièvre, et M. Valéry Giscard d'Estaing, dans le Puy-de-Dôme, ont toutes chances d'être élus dès le premier tour de scrutin des élections législatives, a annoncé *sur l'antenne de Radio-Luxembourg*, un représentant de la Société française d'enquêtes par sondage.

Voici les résultats du sondage effectué dans ces deux circonscriptions :

— *3e circonscription de la Nièvre* : Parti communiste, M. Guyollot 15 % ; F.G.D.S., M. Mitterrand 60 % ; U.N.R., M. Mercier 25 % ; 17 % des personnes interrogées ne se sont pas prononcées.

— *2e circonscription du Puy-de-Dôme* : Parti communiste, M. Serandon 14 % ; F.G.D.S., M. Parent 21 % ; Ve République, M. Giscard d'Estaing 58 % ; Centre démocrate, M. Ledudal 7 %.

● LE C.I.C. : 66 % DES ELECTEURS VEULENT QUE LEUR DEPUTE SE PREOCCUPE D'ABORD DE L'INTERET GENERAL

Publiant les résultats de son quatrième sondage téléphonique, le Centre d'information civique estime que « *66 % des électeurs attendent de leur député qu'il se préoccupe d'abord de l'intérêt général* ».

Voici les résultats de ce sondage :

1° *En supposant que votre candidat soit élu, pensez-vous que son action à l'Assemblée nationale doit consister à :*

— soutenir la politique de la formation à laquelle il appartient : 6 % — défendre les intérêts de sa circonscription : 21 % — se préoccuper d'abord de l'intérêt général, même si la politique de sa formation ne va pas dans le même sens : 66 % — ne répondent pas : 7 %.

2° *Votre choix est-il déjà fait ?* OUI : 79 %, au lieu de 67 % le 23 février et de 62 % le 21 février ; NON : 12 % au lieu de 23 % le 23 février et 25 % le 21 février ; HESITANT : 8 % comme le 23 février, et au lieu de 9 % le 21 février ; NE REPONDENT PAS : 1 % au lieu de 2 % le 23 février et 4 % le 21 février.

Les électeurs se décident, mais très lentement.. A quatre jours du scrutin, près de 20 % des personnes interrogées n'ont pas encore effectué leur choix...

Le bureau de l'Association de la presse périodique

L'Association nationale des journalistes de la presse périodique a ainsi constitué son bureau pour l'année 1967. Président, Tristan de Carné, Liaisons sociales ; vice-présidents, Geneviève M. Tanguy, l'Immobilier et Michel Vautrin, Revue des applications de l'électricité ; secrétaire général, Pierre Wasylyszyn, International Marketing. Secrétariat permanent de l'A.N.J.P.P., 1, rue Henri Duchêne, Paris (13e). Tél. : 734-01-81.

11e arrondissement
10e secteur

INVESTITURE

Sté Bernard-Lévy

24, av de Friedland, WAG. 09.84, AMP. 39.84

présente

LA RESIDENCE DE FRANCE

114-120, avenue Philippe-Auguste, Paris 11e

CHOISISSEZ BERNARD-LEVY
et son programme en 5 points :

1 - Des prix fermes et définitifs.
2 - Un crédit sur mesure.
3 - 4.000 m² d'espaces verts.
4 - Des appartements réellement achevés. (livraison automne 1967)
5 - ...et un appartement modèle ! (de 11 à 19 heures, Tél. : 355.59.05

...dans un quartier particulièrement bien desservi !



OUI, mais... Non
Oui
Votez !
Non
Oui
Ah ! Oui... Hi !...
Mais oui !

CE SOIR 20 H
RTL Luxembourg
en exclusivité
un evenement radiophonique



ANDRE MALRAUX

CHAQUE SOIR 21 H
RTL Luxembourg
GRANDEUR NATURE
quatre hommes d'état racontés par leurs familiers



ce soir vendredi
LECANUET

LA PETITE GUERRE DU HAUT-ADIGE

Un reportage de **Pierre BOIS**

- ***Depuis vingt ans, les carabiniers italiens pourchassent les activistes tyroliens***
- ***Chaque semaine, un attentat, tandis que Vienne et Rome parlementent sans fin***



Près du col du Brenner, des gardes italiens, avec chiens policiers, recherchent des « maquisards » tyroliens dont la présence a été signalée.

Bolzano, ... mars. *(De notre envoyé spécial.)*

LE village s'appelle Bruneek. La sortie de la gare est indiquée : « Ausgang ». A l'hôtel, on déjeune de wienerschnitzels et d'un traminer local. Il y a une place, une école où les enfants récitent le *Roi des Aulnes*, une petite église et de vieilles rues bordées de maisons froides à encorbellement. Tout le monde parle allemand et l'on peut se croire, avec ses montagnes dorées et ses bois de sapins, en Forêt-Noire. Une seule chose rappelle que l'on se trouve en Italie, c'est que l'on paie en lires...

Bruneek ou Brunico (au choix) dans la vallée de la Pousteria, cerné au nord et à l'est par l'Autriche, est en quelque sorte le point névralgique du terrorisme en Haut-Adige. Et déjà dans l'auberge, on m'avait reproché ce mot :

« *Haut-Adige, cela n'existe pas, ici vous êtes dans le Sud-Tyrol.* »

Une nuance, mais d'importance.

A Brunico donc, il existait à la fin de l'année cinq cafés italiens. Aujourd'hui ce ne sont plus que cinq amas de cailloux. Le même processus : une charge de plastic posée vers dix heures du soir contre un mur extérieur de l'établissement. Des blessés parmi les consommateurs. Un de ces Italiens m'a dit :

— *Cela fait 27 ans que je suis ici. Je viens de Belluno, j'ai une clientèle d'ouvriers de l'autoroute et de militaires. Mais « ils » ne veulent plus d'Italiens dans la vallée. C'est un avertissement pour que je quitte les lieux.*

Qui, « ils » ?

— *Les terroristes. Pas les gens d'ici, ils sont habitués à nous voir. Mais ceux qui descendent de la montagne, ou qui franchissent la frontière autrichienne.*

Dehors passaient des paysans arborant la même moustache, le même tablier bleu de vignerons, et des femmes en robe bouffante et longue et en foulards fleuris.

Vraisemblablement, l'affaire des cinq cafés ne pouvait être pourtant que locale. En hiver, les cols enneigés offrent trop de difficultés. Il n'en est pas de même en été. Les militaires italiens pensent qu'une opération peut être menée en moins de cinq heures : deux heures pour arriver, deux heures pour trouver refuge de l'autre côté de la frontière. Bilan : deux à trois attentats mensuels au plastic et six morts parmi les douaniers, trois tués en embuscade au fusil alors qu'ils regagnaient leur caserne, trois autres ensevelis dans leur poste de garde de Malga Sasso, isolé en montagne, pas très loin du Brenner, entièrement détruit par une bombe. D'après les autorités italiennes, c'est l'année 1966 qui a été la plus meurtrière. Les extrémistes, que l'on qualifie ici de néo-nazis, ont pour la première fois décidé délibérément d'attaquer les gardes-frontières. 1967 ne s'annonce guère moins doux : quatre explosions sur le 1er janvier dans le val de Tures et, le 15, 2 kilos de plastic à Merano.

A cet état de fait, comment répondre ? La rébellion a ses bases en Autriche. On ignore le nombre exact des terroristes. On connaît en revanche les meneurs : Burger, un ancien assistant de l'Université d'Innsbruck, rêvant de briser la ligne Oder-Neisse et Klotz, le nationaliste, prônant la réunification du Tyrol. Leur plate-forme est Innsbruck. Leurs postes avancés se trouvent de chaque côté du Brenner, dans les vallées de Oertzal, Zillertal, Landeck, Liez, la vieille route de montagne par laquelle on gagnait naguère la Hongrie, la Yougoslavie. Toutes les familles sont à cheval sur la frontière. Il est donc possible, ne serait-ce que par ce lien familial, de trouver des complicités dans les hauts-villages. D'autre part, comment garder plus de 280 kilomètres de frontières communes, comment assurer de façon permanente la présence italienne dans une région où l'on trouve 300.000 habitants de langue allemande pour 120.000 Italiens, qui se sont concentrés dans deux cités : Bolzano et Merano.

RESPECTER LE PARTICULARISME TYROLIEN

La présence italienne se marquait à Brunico, par le monument en pierre grise du Soldat alpin et par cette inscription : « *Détruit le 2-12-1966 par la barbarie, reconstruit le 19-12-1966 par la civilisation italienne.* »

Les causes de ce mécontentement, de cette rébellion directe ou larvée ne datent pas d'hier. C'est en 1919 que le Tyrol perdit sa partie sud. Pendant le fascisme, Mussolini et Hitler à leur manière voulurent trancher le problème. On pose la question aux autochtones : Ou vous vous considérez comme Allemands à part entière et rejoignez votre pays, ou bien vous restez en Italie, mais en vous italianisant séance tenante. Ce fut finalement la langue qui triompha et 200.000 habitants de la contrée rejoignirent l'armée allemande.

En 1945, le problème resurgit. Deux pays vaincus, l'Italie et l'Autriche, réalisent les accords de Paris, dits de Gasperi-Buher. Ces accords portaient sur trois points : égalité des droits pour les habitants de langue allemande, régime d'autonomie, relations de bon voisinage entre l'Italie et l'Autriche (option, diplômes, trafic frontalier).

Les Italiens les ont apparemment respectés. Ils affirment, et c'est exact en effet, que la langue allemande a gardé ses droits, que les enfants peuvent choisir leur école, que le bilinguisme est respecté, que sur le plan économique la région est prospère, les habitants de langue allemande exploitant les vignes et les hôtels. Que les étudiants peuvent choisir librement entre l'université de Milan et celle d'Innsbruck ; qu'ils ne sont gênés en aucune façon sur le plan culturel (cinémas, émissions de radio...), mais que l'administration est évidemment italienne et dépendante de Rome, ce qui est logique dans ce système d'autonomie et non d'indépendance. D'ailleurs, toujours sur le plan économique, on voit mal comment réaliser cette indépendance. Les barrages alimentent en électricité des villes italiennes et le « standing » actuel de l'Autriche défavoriserait plutôt la région.

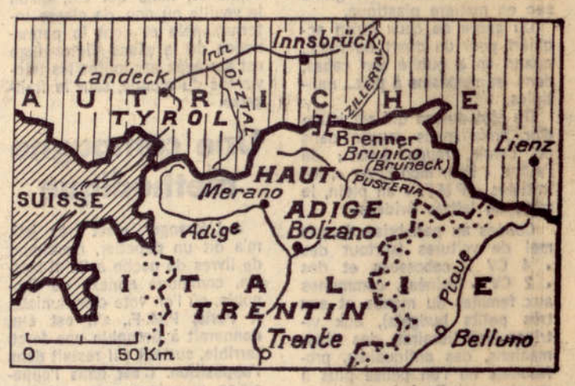
C'est vrai. La liberté dans le Haut-Adige est respectée. Alors, que veulent les Allemands ? Leur parti politique unique est le S.V.P. (Sud-Tyrolen Volkspartei). M. Magnago, leur chef, s'est entretenu récemment avec M. Aldo Moro. En quelques années, il a proposé à la Chambre des députés italienne plus de 182 amendements aux accords Gasperi-Buher. Voici sa thèse : « *Soit nous avons une autonomie apparemment respectée. Apparemment, car les limites de cette autonomie n'avaient pas été fixées. Le système actuel comporte l'autonomie de la région Haut-Adige-Trentin. Il y a un gouvernement régional qui détient de nombreux pouvoirs. Un gouvernement provincial dont le champ d'action est limité. Or, dans le Trentin-Haut-Adige, nous sommes noyés dans la majorité italienne. Sur 52 députés, 35 sont italiens. En revanche, la junte provinciale est de majorité allemande. La négociation en cours serait de faire passer la province à l'état de région. Elle apporterait ainsi une autonomie vraie respectant ce particularisme tyrolien.* »

Rien n'est simple, répondent les Italiens. Si nous acceptons cela, nous voilà, de notre côté, minoritaires. Or, dans ce cas, il nous faudrait obtenir des garanties pour nos ressortissants. Et, dans ces temps troublés par les extrémistes, comment abandonner notre population ? Non, les pourparlers en cours ne peuvent aboutir qu'à un compromis : des pouvoirs élargis pour la province lorsque cesseront les attentats.

Il faut le reconnaître, qu'ils soient allemands ou italiens, autorités régionales et chefs de parti condamnent également l'extrémisme. Il ne me restait donc qu'à rencontrer ceux qui sabotent et les édifices publics et les négociations. Ces « jusqu'auboutistes », ces néo-nazis, s'ils sont fichés, connus, ne sont pas faciles à dénicher. Quittant Bolzen — Bolzano — je suis parti vers le Brenner, un des hauts-lieux du sabotage pour gagner Innsbruck. Là, j'ai pu m'entretenir, tout de suite, avec un porte-parole de la rébellion.

« *Vous avez vu l'inscription sur le monument de l'Alpin à Bruneek ?* m'a-t-il interrogé. *Il ne durera pas longtemps. On nous accuse d'être des néo-nazis. C'est facile. Il y a dans ce groupe des néo-nazis et des nationalistes. Le Pr Burger fait du pangermanisme en café, et, comme il parle beaucoup trop, devient un argument pour nos adversaires. Nous sommes plus simplement pour la réunification du Tyrol. Dans le Tyrol du Sud, il y avait 1.000 Italiens avant la guerre. Aujourd'hui, il y en a 120.000. Rome, centraliste par nature, a profité de nos pertes à la guerre pour modifier la balance ethnique de notre population. Toute l'administration est italienne. Toute la police. Il n'y a pas un seul juge à Bolzen qui parle allemand. Alors, devant l'effondrement de notre particularisme, nous avons voulu frapper un grand coup. Nous avons fait exploser deux cents charges de plastic, en 1961, pour le « Herz Jesus Tag », la plus grande fête du Tyrol. C'était un acte de protestation. Il a permis de faire comprendre aux Italiens qu'il fallait composer. Mais sur le plan politique, avec les représentants de langue allemande, comme sur le plan international Autriche-Italie, cela traîne en longueur. Alors, les radicaux de notre groupe pensent :* » Nous en avons assez de risquer notre vie tout en respectant la personne humaine, aux Italiens de risquer la leur. »

LES négociations diplomatiques se poursuivent depuis des années entre Rome et Vienne sur le problème du Haut-Adige. Le terrain d'entente ne se trouve pas et le terrorisme ne désarme pas. En quarante-huit heures trois nouveaux attentats : à Bolzano, un engin explose devant la caserne des carabiniers ; près de Brunico, un pylône électrique à haute tension est dynamité ; à San Giorgio, un bar italien est dévasté par une bombe. La petite guerre continue...



La caserne de Malga Sasso ? *Un accident.* La solution ? *Que l'on accorde au Tyrol du Sud ce que l'on offre si généreusement aux nègres, et il n'y aura plus jamais le moindre attentat.*

Mais par-delà ce parti pris de violence verbale et physique, la situation du Haut-Adige est soumise à deux mouvements contradictoires : le séparatisme et l'unification. C'est de l'incompatibilité d'humeur, bon motif de divorce. Un étudiant me l'a confirmé : « *Comme Université, j'ai choisi Innsbruck comme 60 % d'entre nous. Je m'y sens plus à l'aise. J'aime l'efficacité, j'aime les choses nettes. Avec les Italiens, rien n'est jamais acquis...* »

Unification par les pourparlers Aldo Moro-Magnago. Aldo Moro est démocrate-chrétien. Magnago, du S.V.P., est à la tête d'un parti chrétien, lui aussi.

Les Allemands de cette région — c'est une chance — sont fidèles à la tradition, et plus catholiques encore que les Italiens eux-mêmes. Or, l'évêque de Bolzano a condamné la violence. Les terroristes perdent peu à peu leur support populaire. Car, quoique de langue allemande, un évêque regarde toujours vers Rome.

Pierre Bois.

PROCHAINEMENT :

Dans le delta du Mékong :

WEEK-END A BINH DUONG

par **Max CLOS**

EN ADHÉRANT A L'O. A. C. I.

L'U.R.S.S. VISE UN DOUBLE BUT :

- **participer au transport aérien international**
- **rechercher des marchés pour ses productions aéronautiques**

L'ANNONCE faite par le ministre soviétique de l'Aviation que son pays allait entrer au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) peut comporter de très larges prolongements et cette décision, si elle s'inscrit prochainement dans les faits, marquera la confirmation de l'amélioration très nette des rapports Est-Ouest par les conséquences qu'elle implique.

L'histoire de l'O.A.C.I. remonte au 1er décembre 1944 lorsque 55 pays — ils seront 113 le 5 mars prochain — signaient à Chicago la convention relative à l'aviation civile internationale. A côté du désir de normaliser le transport aérien renaissant, le but en était de rapprocher les pays traumatisé: par quatre années de conflit. Mais, après la seconde guerre mondiale, ce fut la guerre froide et l'Union soviétique s'abstint d'entrer dans cette organisation. Il aura fallu vingt-trois ans pour qu'elle revienne sur sa décision.

Le texte de la convention de 1944 était constitué par 96 articles fixant les principes de la navigation aérienne internationale. La convention, si elle reconnaît la souveraineté de chaque Etat membre sur l'espace aérien situé au-dessus de son territoire, lui fait le devoir d'accepter son survol dans des couloirs aériens délimités (comme c'est le cas partout ailleurs) par les avions commerciaux de tout autre Etat faisant partie de la convention et d'ouvrir ses aéroports soit pour des escales techniques soit pour des escales avec droit de trafic.

Mais ces derniers points sont fonction des accords commerciaux passés entre les gouvernements intéressés.

Certes, depuis quelque temps, l'Union soviétique, en dehors des liaisons reliant l'Europe occidentale à Moscou, avait libéralisé le survol des immenses contrées situées à l'est de sa capitale. Cela à la suite d'arrangements spéciaux avec notamment le Pakistan et, plus récemment, avec les U. S. A. et le Japon.

Des débouchés...

L'entrée de l'U. R. S. S. à l'O. A. C. I. ne fera qu'officialiser et élargir ces autorisations qui impliquent, pour la première fois depuis le début de la guerre froide, la libération de l'espace aérien sibérien, jusqu'à présent interdit. Les compagnies étaient auparavant obligées de se dérouter vers Anchorage pour y faire escale dans les liaisons Europe occidentale - Japon. Dorénavant, le voyage Paris-Tokyo, qui, escale comprise, dure actuellement vingt heures, sera réduit environ du quart.

Après l'entrée de l'U. R. S. S. dans l'O. A. C. I., l'Aéroflot ira, sans doute dans un avenir plus lointain, rejoindre les autres transporteurs au sein de l'I.A.T.A. Ce qui permettra notamment de faciliter et de régulariser les rapports entre compagnies.

Que peut-on penser de cette décision soviétique ? Il est indéniable qu'elle est liée au désir de l'U.R.S.S. de jouer un rôle de premier plan à la fois dans l'industrie aéronautique mondiale et dans le transport aérien international. L'Union soviétique construit à présent une gamme complète d'appareils civils et elle estime que le marché de l'Europe de l'Est devient trop étroit. Malgré ses énormes besoins intérieurs en appareils de tous types, elle vise les marchés, prometteurs dans l'avenir, des pays d'Afrique et d'Asie (où les distances sont comparables) et plus tard d'Occident. L'U.R.S.S. a montré pour la première fois son désir d'entrer dans la compétition mondiale lors de sa participation massive au Salon du Bourget de 1965. Le deuxième pas a été franchi mercredi avec l'annonce d'une coopération avec la France.

Il y a donc une grande part de calcul dans ce désir soviétique de se rapprocher du monde occidental. Les bonnes relations qui existent entre la France et l'Union soviétique vont en faciliter les prémices. Il reste à souhaiter que cette coopération puisse s'harmoniser en fonction des besoins et des productions des deux pays.

Jean-Pierre Mithois.

Si vous voulez
LOUER
une voiture...
QUI CHOISIR ?
Le banc d'essai complet, des principales entreprises de location de voitures, dans EUROPE AUTO, nouvelle formule : une revue automobile passionnante sous épaisse couverture couleur.
EUROPE AUTO
En vente chez tous les marchands de journaux
2,50 F

Messieurs,

Vous savez déjà que GUERLAIN a créé spécialement pour vous une ligne de produits masculins : HABIT ROUGE. Cette ligne met à votre disposition tous les produits dont vous pouvez souhaiter vous servir : eaux de Cologne, after-shave, brillantine-spray "Capillaque", savons et aussi deux crèmes à raser : Avec blaireau, l'une d'elles donne une mousse douce, épaisse, tenace, l'autre sans blaireau, est fraîche, onctueuse et s'étale facilement. Pourquoi deux crèmes à raser GUERLAIN quand il en existe tant ? Simplement parce que si vous aimez être parfumés à l'HABIT ROUGE, vous ne pouvez en utiliser d'autres. Le raffinement suppose un choix et la personnalité de se tenir à ce choix. Seules les crèmes à raser HABIT ROUGE sont parfumées à l'HABIT ROUGE.



signé

GUERLAIN

PARIS : 68, CHAMPS-ÉLYSÉES - 2, PL. VENDÔME - 93, RUE DE PASSY - 29, RUE DE SÈVRES

Ph. D. Hurn, Magnum

WASHINGTON POST

Nouvel et sanglant attentat des terroristes en Haut-Adige

Une bombe placée dans un train venant d'Autriche explose en gare de Trente : deux policiers déchiquetés

Rome, 1er octobre. *(De notre envoyé spécial permanent.)*

Samedi, 14 h. 30, bondé, l'Alpen-Express qui vient de Munich va arriver à Trente. Un voyageur avise une valise semblant sans propriétaire. Il s'inquiète à juste titre de son contenu. Dès que le convoi s'arrête en gare, il alerte un brigadier de police. Celui-ci, accompagné d'un autre policier, s'empare au plus vite de la valise et va la porter sur le quai, à quelques dizaines de mètres du train. A peine l'a-t-il déposée par terre qu'une terrible explosion secoue la gare. Les deux hommes, déchiquetés, ont payé de leur vie leur présence d'esprit et leur geste courageux qui ont sauvé de nombreux passagers du train.

On se doute de la « profonde indignation » suscitée dans toute l'Italie à l'annonce de ce geste criminel qui aurait pu provoquer un véritable carnage dans le Brenner-Express.

Le président Saragat, d'Australie où il achève son tour du monde, a envoyé un télégramme au ministre de l'Intérieur pour que celui-ci transmette ses condoléances aux familles des deux héroïques victimes, pour lui dire l'hommage du pays endeuillé.

C'est le 250e attentat en Haut-Adige depuis le mois de mai 1952. Parmi les plus récents : une mine déposée au pied d'un pilône le 25 juin, à Cima Vallone, qui, en explosant, tua quatre hommes et en blessa un autre.

Cette nuit encore des rafales de mitraillette ont été tirées dans les fenêtres d'une caserne de Bolzano. Un échange de coups de feux s'ensuivit entre forces de l'ordre et terroristes, qui est demeuré sans résultat.

Bernard Noël.

Le sec

Les form

LE PARTI RADICAL-SOCIA

Au sein de la Fédération, n avantageusement sa

La déclaration suivante a été faite hier soir au siège du parti radical-socialiste :

« *L'U.D. Ve République et les républicains indépendants — dont la séparation en deux groupes distincts témoigne de divergences que le vote du budget permettra de mieux mesurer — totalisent ensemble un pourcentage de voix nettement inférieur à celui recueilli lors des élections législatives. Le parti communiste remporte un indéniable succès même si l'on tient compte de l'avantage qu'il retire de sa forte implantation dans les nouveaux dépar-*

te
où
tai
to
à l
co
sei
ma
rep
tio
les
ses

plu
gau
leço

M. ROBERT POUJADE, se l'U.N.R. : L'opposition prétendait consultation marquerait u de la maj

« *Les résultats que j'ai en ma possession confirment ceux du premier tour, c'est-à-dire les progrès du parti communiste et de la majorité au détriment de la Fédération de la gauche et du*

Ce
da
de
ta
s'é
N
jo
ta
à
cu
si
ra
ta
ve
m
on
ha
wi
te
co

Cours du soir
et par correspondance
PREPAR. ENTREE 1re ANNEE
Sc. Po
INSTITUT BONAPARTE
10, rue des Bleuets - PARIS
ROQ. 99-75 - Dir. : Et. M. Margolis

TRADUCTEURS INTERPRE

Nouvel incident à la frontière italienne

(De notre correspond. particulier.)

Vienne, 3 juillet. — Les relations entre l'Autriche et l'Italie, déjà sérieusement affectées par l'explosion d'une mine qui, le 25 juin, coûta la vie, à Cima-Vallone, à quatre militaires italiens, se sont encore tendues ces derniers jours. Le ministère de l'intérieur autrichien a publié en effet, dimanche après-midi, un communiqué signalant qu'une patrouille, composée d'un douanier et d'un gendarme, avait essuyé dans la matinée des coups de feu tirés d'un point d'appui de la garde frontière italienne. Le ministre de l'intérieur s'est rendu en inspection sur les lieux de l'incident à bord d'un hélicoptère.

Toutefois, selon un communiqué publié à Bolzano, l'incident se réduit à des coups de semonce tirés à l'intention de touristes en civil qui voulaient franchir la frontière dans une zone non entièrement terminée.

Les signes de détérioration des relations entre Vienne et Rome se multiplient : les négociations sur les biens autrichiens en Italie, prévues pour cette semaine, ont été reportées. La délégation italienne a refusé de participer à la réunion annuelle du groupe Interalp, qui est chargé de développer les relations routières entre la Suisse, l'Italie, l'Autriche et la Yougoslavie. Un appel lancé samedi à la radio par le chancelier Klaus et demandant que l'Italie n'accorde pas une importance excessive à l'activité de quelques fanatiques semble donc être resté sans réponse.

» 2) Puis, ce préalable réalisé, la fixation de la liste des participants à la conférence pour la paix : celle-ci doit comprendre tous les membres de la précédente conférence de Genève, dont la Chine, et les interlocuteurs du Vietnam du Sud, y compris le F.N.L. ;

» 3) Enfin, la négociation qui portera sur :

» — Un cessez-le-feu coïncidant avec le début de la conférence ;

» — Le droit des Vietnamiens de déterminer librement leur avenir politique ;

» — La garantie du droit des minorités ;

» — Un statut de neutralité internationalement garanti et contrôlé ;

» — L'évacuation, au fur et à mesure des progrès de la négociation, des forces étrangères au Vietnam du Sud ;

» — Un plan international de relèvement économique. »

● MOYEN-ORIENT :

« Le parti socialiste est convaincu que toute solution durable doit tenir compte des facteurs suivants :

» 1) La sécurité des frontières israéliennes et la reconnaissance du droit absolu d'Israël à exister en tant qu'Etat souverain ;

» 2) Le règlement concerté entre les Etats intéressés des problèmes

---

M. Guy Mollet : nc de la volaill

M. Guy Mollet, secrétaire général de la S.F.I.O., a pris la parole, dimanche après-midi, à Phalempin (Nord), au cours du meeting traditionnel organisé par les fédérations socialistes du

LA TENSION AUSTRO-ITALIENNE

La conférence des évêques d'Autriche « conjure les gouvernements de Rome et de Vienne de créer une atmosphère de paix »

De notre correspondant particulier ALFRED JENAUTH

Vienne, 4 juillet. — Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Toncic, a remis lundi après-midi un aide-mémoire à M. Martino, ambassadeur d'Italie, pour protester contre l'incident au cours duquel, dimanche, près de Cima-Vallone, une patrouille autrichienne a essuyé le feu d'éléments de la garde frontière italienne. L'aide-mémoire fait valoir que les deux hommes en patrouille portaient l'uniforme et que, par conséquent, l'ouverture du feu pourrait être délibérée. Vienne demande que les responsables de l'incident soient punis.

Les autorités locales italiennes ont permis à deux experts autrichiens de participer à l'enquête sur l'explosion de mines qui le 25 juin dernier avait tué quatre militaires, mais Rome n'a pas voulu qu'une véritable commission mixte fût constituée. Selon l'agence italienne Ansa, on aurait montré aux experts autrichiens des mines portant le sigle B.S.A. (comité de libération du Tyrol du Sud).

Déplorant l'aggravation de la tension entre l'Autriche et l'Italie, la conférence des évêques catholiques d'Autriche a publié une déclaration qui demande la révision du verdict du procès de Linz, où quinze terroristes du Haut-Adige furent acquittés. La conférence condamne les actes de violence, d'où qu'ils viennent, et « *conjure les gouvernements des deux pays de créer une atmosphère de paix pour que soit conclu le traité en discussion* ».

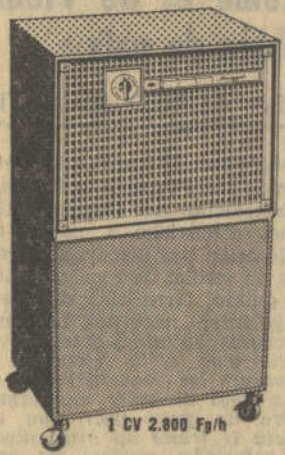
Le secrétaire général du parti populiste au pouvoir, M. Withalm, se rendrait à Rome pour y rencontrer des membres du parti démocrate chrétien. Le vice-chancelier, M. Bock, s'est entretenu lundi à Bonn avec MM. Brandt et Kiesinger et a évoqué le veto opposé par l'Italie aux efforts de l'Autriche en vue d'un « *arrangement* » avec le Marché commun. Ses interlocuteurs lui auraient promis que la République fédérale aurait « *un échange de vues* » avec Rome à ce sujet

l'élimination du président chypriote et un coup d'État militaire.

Gaulle. L'automne dernier, il avait fait un voyage à Pékin et à Hanoï.]

CLIMATISEUR

Ariagel



TYPE
BAG-LINE

Le seul vraiment **TRANSPORTABLE**
Une seule prise de courant pour l'installation

CLIMATISATION • VENTILATION

Gamme complète pour industries, commerces, habitations.
Appareils spéciaux pour marine, voitures et véhicules industriels

...à partir de 800 Frs !

réfrigère
chauffe
ventile
filtre
déshumidifie

GAP
S.A. CAP. 3.280.000 F

Documentation sur demande
21 RUE CARDINET
PARIS 17e
Tél : 267-31-00

Nom .....
Adresse .....
.....
Monde

LETTRE DU PORTUGAL

Les intellectuels sont les principales victimes d'une nouvelle vague de répression policière

Lisbonne, ... décembre. — L'atmosphère est un peu tendue dans la capitale. L'opinion n'ignore plus que les événements d'Angola font des victimes dans les rangs portugais (alors qu'il n'était question dans la presse jusqu'à l'an dernier, que de décès accidentels) et que cette guerre coûte de plus en plus cher. Malgré le silence officiel, on sait que des combats se déroulent dans certaines zones de Guinée et du Mozambique, que des troubles ont éclaté à Macao et que les Angolais paraissent mieux armés et plus organisés. Les quatre années de service militaire (dont la moitié en Afrique) ne sont plus acceptées comme une simple fatalité. Malgré les primes substantielles que touchent les soldats et que perçoivent leurs familles, l'irritation grandit, même dans les milieux populaires, où la propagande anticolonialiste a le moins de prise.

De notre envoyée spéciale

D'autre part, une crise économique grave menace, non seulement à cause de la guerre en Afrique qui engloutit environ 40 % du budget national, mais aussi de l'émigration, qui, jusqu'à présent, se soldait par une rentrée de devises. Aujourd'hui le pays souffre de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée : en un an, plus de 100 000 travailleurs ont quitté le Portugal, dont une grande partie clandestinement. Ce manque de main-d'œuvre, qui entraîne une augmentation marquée du coût de la vie, se manifeste dans tous les secteurs, y compris dans l'hôtellerie. Tout dans une telle atmosphère devient sujet de mécontentement.

La Pide, la police politique, concentre toujours autant son attention sur les intellectuels. Fernando Namora, dont le roman *Dimanche après-midi*, vient de sortir en traduction française, est l'objet de diverses mesures frappant la totalité de son œuvre ; il est vrai qu'il est l'un des signataires de la lettre adressée le 14 novembre par cent dix-huit personnalités au président de la République pour lui demander la destitution de M. Salazar. Nul n'a le droit de publier le moindre mot sur ses romans ou de faire de la publicité pour eux, son nom est retiré des annonces des ouvrages dont il est le co-auteur.

Les mêmes mesures frappent toute une série d'écrivains en raison de leurs prises de position, tels Urbano Tavares Rodrigues, Maria Judite de Carvalho, Sophia de Mello Breyner. Le service national de l'information (S.N.I.) ignore tous les grands noms de la poésie portugaise pour décerner un prix à un poète conformiste et respectueux du régime. Dans le cinéma, seul un film documentaire a été primé ; le long métrage qui devait normalement recevoir cette récompense a été dédaigné malgré ses qualités évidentes, parce que son réalisateur, Antonio Macedo, avait refusé de tourner un film à la gloire de Salazar.

L'avocat Francisco Sousa Tavares, mari de la poétesse catholique Sophia de Mello Breyner, arrêté pour avoir contresigné la fameuse lettre des « 118 », a été relâché le 12 décembre. Il avait subi après son arrestation, pendant quarante-huit heures, le supplice de la « statue », qui consiste à rester debout de force sans pouvoir bouger. Une arrestation récente qui suscite passablement d'indignation est celle de Luis Stau Monteiro, auteur d'une pièce antimilitariste, dont l'intrigue ne se passe pourtant pas au Portugal. Son œuvre est introuvable et son éditeur est poursuivi. Les écrivains et éditeurs portugais recherchent actuellement — avec de grandes difficultés — des contacts avec des éditeurs des autres pays, pour que l'un d'eux prenne l'initiative d'une protestation et recueille des signatures de directeurs de diverses maisons d'édition.

Le sort des détenus politiques

Les interdictions et les mesures prises contre les intellectuels — et c'est là un fait nouveau — ne sont pas toujours motivées par des raisons politiques. C'est ainsi que l'Anthologie de la poésie érotique et satirique portugaise, compilée par Natalia Correia, a été interdite. Les éditions Afrodite qui l'ont publiée sont poursuivies. Cette mesure étonne d'autant plus que, depuis quelques mois, on voit fleurir dans les kiosques des publications illustrées à la limite de la pornographie, qui ne paraissent pas gêner la Pide, alors que cette anthologie, ouvrage type pour érudits et intellectuels, ne peut intéresser qu'une infime partie de la population portugaise, laquelle compte la plus grande proportion d'analphabètes d'Europe. Natalia Correia, qui n'a jamais pris de position politique, est accusée de « corrompre la jeunesse à l'instigation de Moscou ». Elle risque deux ans de prison.

Quand aux détenus politiques, on sait que cent quarante d'entre eux se trouvent à la prison de Peniche et que quarante-huit sont enfermés à la Redoute-Sud, mais on ignore combien sont détenus à la Redoute-Nord, où ils attendent un problématique jugement. Parmi ces prisonniers, on compte une quarantaine de femmes. Les détenus ne sont pratiquement pas soignés. Pour ne citer qu'un exemple, le capitaine Vazela Gomes, blessé grièvement au cours de son arrestation, après l'échec de l'insurrection de Beja, ne serait toujours pas soigné, après des années de détention.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Le Comité pour la défense des libertés au Portugal* a publié un communiqué pour protester contre de nouvelles restrictions à la liberté de la culture au Portugal. Il cite notamment : la saisie du témoignage *Vietnam, une seconde résistance ;* du recueil de contes, *Imitation du bonheur*, de Tavares Rodrigues ; du volume d'essais, *Critique de circonstance*, de Luis Pacheco ; et des pièces, *la Statue* et *la Guerre sainte*, de Stau Monteiro, des perquisitions dans les locaux du *Journal du commerce*, de la revue *Seara Nova*, des maisons d'éditions Europa-America et Minotaure ; la fermeture de la maison d'éditions Minotaure pour avoir édité les pièces saisies de Stau Monteiro et l'arrestation de cet écrivain, l'organisation de procès contre les écrivains Natalia Correia, Mourão Ferreira et Luis Pacheco, l'interdiction de parution dans les journaux et revues, du nom des écrivains ayant signé l'appel des 118 pour la démission du président Salazar, l'interdiction de publicité et de critiques concernant la pièce *la Voix humaine*, de Jean Cocteau, jouée au Portugal par l'actrice Maria Barroso, les restrictions à la publicité des commémorations des cinquante ans d'activité littéraire du grand écrivain Ferreira de Castro, auteur de *Forêt vierge*, chef-d'œuvre du roman portugais contemporain.

LES ÉVASIONS EN SÉRIE des prisons britanniques se poursuivent...

Deux autres prisons britanniques se sont inscrites depuis lundi dans la « coupe des évadés de Noël », Huit détenus, cinq de la prison de Dartmoor, et trois de celle de Leyhill, près de Bristol, ont encore joué « la fille de l'air ».

L'évasion de Dartmoor a eu lieu au cours d'une séance de culture physique. Six prisonniers ont maîtrisé le moniteur et le gardien chargé de la surveillance, puis ont franchi le mur le plus simplement du monde, à l'aide d'un banc et d'une table. L'un d'eux a pu être rattrapé au moment où il escaladait le mur, mais les cinq autres se sont enfuis à la faveur du brouillard, portant à cinq cent quatre-vingt-dix-neuf le nombre des évasions pour 1966. On ne doute plus que le cap des six cents sera franchi d'ici au 31 décembre...

Ces dernières évasions portent un nouveau défi à tout le système de sécurité des prisons britanniques. Depuis Noël, pas moins de sept détenus en moyenne s'évadent chaque jour des prisons du Royaume-Uni, Or, il y a seulement quelques jours, lord Mountbatten affirmait dans son rapport sur la sécurité des prisons qu'aucune des cinquante-huit prisons d'Etat n'était vraiment sûre ; il dénonçait les « carences évidentes » dans l'administration pénitentiaire en général. Quelques heures plus tard, comme s'ils avaient tenu à lui donner raison, cinq détenus s'échappaient de la prison de Walton, à Liverpool, deux autres de celle de Birmingham, puis cinq autres de la maison d'arrêt de Drake-Hill. Et il y aurait encore d'autres évasions.

Cette épidémie a commencé il y a deux mois lorsque George Blake, condamné pour espionnage au profit de l'Union soviétique à quarante-deux ans de prison, réussit à s'enfuir de la prison de Wormwood - Scrubbs. Quant à Frank Mitchell, le « fou à la hache », qui s'est évadé lui aussi de la prison de Dartmoor, il court toujours...

J. K.

UN PLACEMENT SUR ET INDEXÉ

REVENUS TRÈS IMPORTANTS (trimestriels)

quelles que soient vos disponibilités, vous pouvez participer dès aujourd'hui à

LA RENTE IMMOBILIERE

Société de gestion d'immeubles
au capital de 11.897.500 F (1.189.750.000 AF)

on souscrit à la 9e augmentation de capital à raison de

2.500 Fr valeur nominale d'une part

- CONTROLE BANCAIRE
- FISCALITÉ RÉDUITE
- DISPOSITION RAPIDE DU CAPITAL

Documentation gratuite sur demande ou de préférence à nos bureaux
53, rue de Ponthieu PARIS 8e
Service : A
Tél. ELY. 05-05, 65-47
Parking 60, rue de Ponthieu
Métro FRANKLIN-ROOSEVELT
LYON 44 bis, rue Raulin
T. 72.03.35
NICE 29, rue Pastorelli
T. 80.35.77

Quittant les États-Unis

L'EX-CHANCELIER AUTRICHIEN SCHUSCHNIGG REVIENT DANS SON PAYS

Saint-Louis (Missouri), 27 décembre *(A.P.)*. — Le Dr Kurt von Schuschnigg, ancien chancelier d'Autriche, a annoncé lundi qu'il envisageait de prendre sa retraite de professeur et de rentrer en Autriche.

L'ancien chancelier, emprisonné en 1938, lorsque les nazis pénétrèrent en Autriche, enseigne depuis 1948 l'histoire et la science politique à l'université de Saint-Louis.

PETITES NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

AUTRICHE. — L' « aiguilleur de la mort », Franz Novak, ancien capitaine des S S et adjoint d'Eichmann, récemment acquitté par la cour d'assises de Vienne, a échappé à un attentat, rapporte jeudi le journal viennois « Kronenzeitung ». La police aurait en effet arrêté un inconnu, armé d'un pistolet et d'une bouteille d'acide, dans la maison où habite Franz Novak, à Langenzersdorf, près de Vienne. — (A.F.P.)

ITALIE. — Les trente-cinq mille dockers des ports italiens observent depuis mardi matin une grève nationale de quarante-huit heures. Le mouvement a été décidé par les organisations syndicales de toutes tendances, qui demandent notamment le renouvellement du contrat collectif de travail et une amélioration des salaires. — (A.F.P.)

En Espagne

ARRESTATION DE MILITANTS OUVRIERS DANS LE PAYS BASQUE

(De notre correspond. particulier.)

Biarritz, 27 décembre. — On apprend ici que la répression contre les propagandistes de l'abstention ou du non au récent référendum continue au Pays basque espagnol. C'est ainsi qu'à Mondragon, cité industrielle de la province de Guipuzcoa, quatre ouvriers viennent d'être arrêtés pour propagande en faveur de l'abstention. Il s'agit de Nicanor Musica, Gregorio Itchabe, Mario Lassaga-Bastir et Gabriel Guerrero. A Eibar, cité industrielle de la même province, six ouvriers ont également été arrêtés pour la même raison.

● *Le procès de l'écrivain espagnol Isaac Montero* commencera jeudi à Madrid, à huis clos.

L'écrivain a été inculpé à la suite de la saisie d'un de ses romans dont la préface était un plaidoyer en faveur de la liberté d'expression. Il est accusé de « propagande illégale ». — *(Reuter.)*

● *Le dramaturge Alfonso Sastre, le poète Gabriel Celaya et le peintre Ricardo Zamorano* ont été condamnés par un tribunal madrilène à la confiscation de leurs biens, apprend-on de bonne source. Tous trois avaient refusé de verser une amende de 15 000 pesetas (1 125 francs) qui leur avait été infligée en décembre 1965 pour leur participation à une assemblée libre d'étudiants, à la faculté des sciences politique de l'université de Madrid. — *(A.F.P.)*

● *Sir Joshua Hassan*, ministre principal de Gibraltar, a été convoqué aux Nations unies, où il s'opposera à une résolution espagnole sur la question de Gibraltar, annonce-t-on officiellement à Londres. Sir Joshua était venu à Londres pour consultations avec les membres du gouvernement le 12 décembre. — *(A.F.P.)*

ET LA SITUATION EN ASIE

A LA SUITE D'UN COMPROMIS DE DERNIÈRE MINUTE

Le leader des Sikhs a renoncé à se suicider par le feu

Mme Gandhi s'est chargée d'une mission difficile

(De notre correspondant particulier.)

New-Delhi, 27 décembre. — **Une fois encore la tragi-comédie d'une grève de la faim, qui devait cette fois s'accompagner d'une immolation collective par le feu de chefs Sikhs, se termine par un compromis douteux. Alors que huit amis du Sant Fateh Singh, debout en robe jaune sur le balcon du « trône éternel », dans le temple d'Or d'Amritsar, étaient prêts à précéder leur chef en se sacrifiant dans les flammes, des négociations fébriles ont d'abord provoqué l'ajournement, puis l'annulation du suicide. Quelques heures plus tard, dans la soirée de lundi, le Sant acceptait des mains du speaker de la Chambre de New-Delhi le verre de jus d'orange et de miel qui scellait de façon spectaculaire l'accord intervenu « in extremis ».**

Pendant la journée, la tension n'avait cessé de croître. A Amritsar des forces considérables patrouillaient dans les rues. A New-Delhi, où vit une puissante communauté sikh, les carrefours et les maisons des ministres étaient gardés par des policiers en armes. Dans la vieille ville, la foule barbue et enturbannée des Sikhs s'était réunie devant le plus populaire des temples de leur religion où un grand tableau noir affichait les dernières nouvelles. Le soir, les Sikhs purent enfin se disperser en criant joyeusement « *Sat sri akal* » (« *Dieu est la vérité* »).

Lundi, dirigeants du congrès et du gouvernement n'avaient cessé de discuter de l'affaire. Enfin, Hukam Singh, le speaker de la Chambre, lui-même un Sikh éminent, put s'envoler pour Amritsar, où il atteignit le temple d'Or trente minutes seulement avant l'heure fixée pour les premières immolations.

L'astrologue l'avait prévu

Les pourparlers avec Sant Fateh Singh et les autres chefs sikhs se poursuivirent encore pendant deux heures avant l'acceptation d'une solution par les intéressés. L'accord place une responsabilité très lourde sur les épaules du premier ministre. Mme Indira Gandhi a en effet accepté de jouer le rôle d'arbitre entre les Sikhs du Pendjab et les hindous du Haryana. Elle devra notamment décider à qui va revenir la ville de Chandigarh, actuellement capitale commune des deux Etats. Le premier ministre, il est vrai, peut aussi s'enorgueillir de cette marque exceptionnelle de confiance : c'est sur l'insistance commune des deux parties qu'elle a été choisie pour trancher cette affaire délicate. Sa tâche sera d'autant plus difficile que le speaker de la Chambre, en négociant avec Fateh Singh, a fait part de sa « *conviction personnelle* » que le premier ministre attribuera sans nul doute la cité modèle construite par Le Corbusier au nouveau Pendjab. Mais il est peu probable que le premier ministre prononce son verdict avant les élections de février.

Pour parvenir à un accord, le Gouvernement et les Senkhs ont dû faire un peu machine arrière. Le premier ministre peut certes maintenir qu'il n'a rien cédé sur l'essentiel. Mme Indira Gandhi s'opposait au « *chantage* » d'une grève de la faim, mais elle n'avait jamais refusé de reprendre le problème de la division du vieux Pendjab dans la mesure où les Hindous comme les Sikhs seraient d'accord pour discuter de leurs conflits. De son côté, Sant Fateh Singh a maintenu jusqu'au dernier moment qu'il ne pouvait pas renoncer à son sacrifice si on ne lui « donnait » pas Chandigarh. Or, ce qu'il a obtenu, il pouvait très bien l'avoir sans recourir à la menace d'une immolation. Sa « perte de face » est d'autant plus sérieuse que les Sikhs sont divisés et que le clan rival de Master Tara Singh lui reproche déjà d'avoir manqué de courage.

Il reste qu'après cette épreuve de force, l'arme du jeûne public n'est pas aussi discréditée que le souhaiteraient les Indiens « modernes ». Si le chantage n'a pas vraiment réussi, il est clair toutefois qu'au moment où l'heure du sacrifice approchait tout le monde a un peu tremblé dans les milieux dirigeants de New-Delhi.

Le mot de la fin cependant paraît avoir été prononcé par le premier ministre du Haryana, assurant que, grâce à l'astrologie il savait d'avance que le sacrifice n'aurait pas lieu...

Fièvre pré-électorale à New-Delhi

(De notre correspondant particulier.)

New-Delhi, 27 décembre. — Tandis que sur les trottoirs de la vieille ville des milliers de sans-abri luttent, comme toujours, contre la vague de froid — ce qui signifie ici que la température descend la nuit jusqu'à plus cinq degrés, — la fièvre électorale anime les larges avenues de New-Delhi, où, séparés par de grands jardins et de vastes pelouses, mis en place autrefois par les « maîtres » britanniques, s'alignent les bungalows réservés aux hommes politiques. Dans moins de deux mois en effet l'énorme et lourde machine qui s'appelle le parti du Congrès doit affronter une bataille qui promet d'être la plus dure et la plus passionnée qu'ait connue l'Inde depuis son indépendance.

Après avoir été au pouvoir sans interruption depuis quinze ans, les dirigeants congressistes sont appelés pour la quatrième fois à rendre compte de leur gestion. Or, de nombreuses provinces sont une fois de plus en proie à la pénurie alimentaire et, d'une façon plus générale, le sort de presque cinq cents millions de citoyens ne s'est guère amélioré depuis le départ des « impérialistes britanniques », auxquels on avait pris l'habitude d'attribuer tous les maux.

Une des questions essentielles qui se posent est certes de savoir si la résignation coutumière des Indiens commence à être secouée suffisamment, si les masses sortent d'une apathie dont les dirigeants installés au pouvoir ont tiré jusqu'à présent le plus grand bénéfice. Le fait nouveau toutefois est que la prochaine élection sera la première que le Congrès ne pourra pas gagner « automatiquement » en s'appuyant sur le prestige acquis durant la lutte pour l'indépendance et grâce à la présence d'un dirigeant presque « divinisé », Jawaharlal Nehru. Une part de sa gloire est certes retombée sur les épaules de sa fille, Mme Indira Gandhi, qui, si elle doit faire face à bien des intrigues, a sur les autres politiciens l'avantage appréciable d'être connue d'un bout à l'autre de cet immense pays étalé depuis les neiges de l'Himalaya jusqu'aux plages tropicales du cap Comorin. Ce privilège, elle ne le doit pas seulement à son nom, mais aussi à un courage personnel qui, l'an dernier par exemple, la conduisit à affronter la ville de Madras en émeute contre l'imposition de l'hindi comme langue nationale, alors que les autres dirigeants du Congrès reculaient tous devant une entreprise aussi risquée.

L'affaire des vaches

Toujours est-il que les partis d'opposition, depuis les communistes prochinois ou prorusses jusqu'aux nationalistes fanatiques du Jan Sangh, en passant par les diverses nuances socialistes et par le Swatantra libéral, entrevoient ou, plus exactement, prétendent entrevoir une chance d'en finir avec la suprématie du parti congressiste. Mais une victoire de l'opposition, si elle n'est pas absolument inconcevable, suppose un minimum d'entente entre les adversaires du Congrès, qui, lors des dernières élections de 1961, a obtenu 72 % des sièges au Parlement central avec seulement 45 % des suffrages. Il est vrai qu'à l'heure actuelle quelques alliances sont ébauchées entre les traditionalistes du Jan Sangh et les modernistes du Swatantra. Parfois même — c'est le cas à Madras — la droite se voit associée indirectement aux communistes prochinois par l'intermédiaire des partis « sudistes » qui luttent contre l' « impérialisme » des Indiens du Nord. Mais une coalition générale et efficace, qui n'aurait d'ailleurs pour seul but que de « sortir les sortants », n'est certainement pas en vue.

C'est sans nul doute pour créer une atmosphère favorable à un assaut contre le gouvernement congressiste que certains ont choisi ce moment pour relancer l'agitation en faveur d'une interdiction générale et catégorique de l'abattage des vaches. Non que les milieux de *sadhous* (hommes saints) qui se sont lancés à l'assaut du Parlement de New-Delhi voici quelques semaines aient besoin d'une occasion ou d'un prétexte pour mener une telle campagne, mais, si leur sincérité n'est pas en cause, il est pour le moins surprenant que cette offensive ait commencé au moment même où le Parlement arrive à la fin de son mandat et où il devenait impossible de procéder à la révision constitutionnelle qui serait indispensable pour obliger chaque Etat à légiférer en la matière. Au surplus, si les économistes estiment généralement que la question est de savoir « *si l'Inde mangera ses vaches ou si les vaches mangeront l'Inde* », le gouvernement, dont une partie des membres déplorent intérieurement le fanatisme hindouiste, ne s'est jamais dressé contre les revendications passionnées des défenseurs de la vache.

L'absence de débat idéologique

Même la famine, qui affecte particulièrement l'Etat toujours misérable du Bihar, est pour l'instant repoussée à l'arrière-plan des préoccupations pour céder la place aux manœuvres politiques. La capitale est en effet envahie par des cohortes de politiciens venus de toutes les provinces du pays pour se faire attribuer le ticket électoral du parti congressiste. Etant données les nombreuses divisions internes du Congrès, la tâche des dirigeants n'est pas facile. Aussi la présence à New-Delhi de tous les aspirants candidats qui comptaient repartir beaucoup plus vite et qui ont été surpris par la rigueur de l'hiver a-t-elle surtout eu pour résultat jusqu'à présent d'encourager le commerce des gilets de laine, qui, comme les petits calots blancs, font partie de l'uniforme des congressistes. La commission électorale du parti, elle-même déchirée, n'a pas encore abordé ce problème décisif qu'est l'établissement de la liste des candidats dans les Etats-clés, comme l'Uttar-Pradesh et le Bihar. C'est là, en effet, que le parti gouvernemental doit faire face à des groupes dissidents dont la force est plus ou moins égale à celle des orthodoxes. On ne peut d'ailleurs percevoir aucune différence idéologique entre ces divers courants congressistes, qui sont presque exclusivement le reflet de rivalités personnelles.

Un peu partout aussi, ceux des membres du Congrès qui ont été écartés des postes ministériels et qui ne comptent plus sur un retour en grâce s'efforcent de mettre sur pied des organisations rivales. Celles-ci doivent en principe s'unir — mais seulement après les élections — pour constituer à travers tout le pays le Jana Congress, ou Congrès du peuple, qui prétend revenir au véritable gandhisme. Une telle entreprise n'est d'ailleurs pas vraiment nouvelle car, en dehors des communistes et du Jansangh, tous les partis d'opposition sont nés de l'effritement du Congrès. Mais, étant donné son manque de programme et de dirigeants assez prestigieux, il reste à voir si le nouveau parti peut jouer un autre rôle que celui de diviser quelque peu le corps électoral.

Une alliance hétéroclite

Depuis qu'il a été fondé voilà quatre-vingts ans, le Congrès indien a lui-même toujours été une alliance hétéroclite allant d'une extrême gauche souvent pro-communiste jusqu'aux champions du capitalisme. Nehru n'étant plus là, toutes les intrigues visent à faire désigner des candidats qui, au lendemain d'une élection toujours supposée victorieuse, seront favorables à l'un ou à l'autre des « féodaux » du parti qui rêvent de remplacer Mme Gandhi à la tête du gouvernement. Les participants à une bagarre qui évoque un « panier de crabes » n'ont pas changé. Au premier rang d'entre eux on trouve toujours le « Calvin de l'Inde », ancien ministre des finances, Morarji Desai, qui prétend être le seul homme fort « *capable de tenir le pays en main* ». Les autres sont le président du Congrès, M. Kamaraj, qui, après avoir fait élire successivement M. Shastri et Mme Gandhi, semble vouloir, cette fois-ci, s'installer lui-même au centre du pouvoir ; le « roi de Bombay », M. Patil ; le « patron » du Maharastra, M. Chavan, ainsi que M. Gulzarilal Nanda, le ministre de l'intérieur, qui a dû offrir sa démission après les désordres sanglants causés par les manifestations contre l'abattage des vaches.

Bien qu'il soit beaucoup trop tôt pour établir des pronostics assez solides, le sentiment général est que la majorité écrasante dont le Congrès disposait jusqu'à présent sera sérieusement réduite par les succès que la gauche devrait remporter au Kerala et au Bengale, ainsi que par une avance de la droite dans l'Inde du Nord et du Centre. Mais il faut compter aussi avec la campagne électorale que Mme Gandhi n'a même pas encore entamée. Au cours des prochaines semaines, elle aura en tout cas l'occasion de suivre les traces de son père, qui sut toujours donner un aspect triomphal à ses tournées à travers le pays.

Après la mort de quatre soldats italiens à Cima-Vallone

Le ministre autrichien des affaires étrangères condamne l'usage de la violence dans le Haut-Adige

De notre correspondant particulier ALFRED JENAUTH

Vienne, 27 juin. — Dans une déclaration publiée lundi, le ministre des affaires étrangères, M. Toncic, condamne d'une façon résolue l'incident tragique qui a coûté la vie à quatre soldats italiens à Cima-Vallone, dans la province de Belluno. Après avoir souligné qu'il exprime le sentiment de la majorité écrasante du peuple autrichien, qui condamne les actes de terrorisme, M. Tonsic déclare : « *La violence en Haut-Adige peut seulement avoir pour but de semer la haine entre les peuples autrichien et italien et d'envenimer les relations entre l'Autriche et l'Italie afin d'empêcher une solution du problème, que le gouvernement autrichien recherche par la voie de négociations avec des représentants élus de la région.* »

Le ministère de l'intérieur, de son côté, a offert aux autorités italiennes d'envoyer des experts pour participer à l'enquête et déterminer si des traces mènent sur le territoire autrichien.

La plupart des journaux s'abstiennent de commentaires. Toutefois, le rédacteur en chef de *Kurier* condamne dans des termes très vifs le nouvel attentat : « *Combien de sang doit couler encore jusqu'à ce qu'on se rende compte ici que l'assassinat n'est pas un acte de patriotisme ?* » L'organe du parti socialiste *Arbeiterzeitung* voit dans l'attentat « *le fruit des semailles de Linz* », où M. Norbert Burger, un des dirigeants terroristes, et quatorze de ses complices ont été acquittés au début du mois de juin. Ils étaient accusés d'avoir préparé des attentats et volé des explosifs. Le parti communiste, de son côté, reproche aux autorités autrichiennes d'attaquer les cercles nationalistes et néo-fascistes en paroles, mais sans prendre une seule mesure pour mettre fin à leurs activités criminelles.

Quelques jours après son acquittement, M. Burger avait participé à une table ronde à la télévision avec des représentants des différents partis et avait affirmé son intention de continuer la lutte pour la « *juste cause* ».

Le journal *Die Presse* se demande si l'explosion n'était pas due à une mine italienne. En se référant aux informations qui seraient parvenues aux autorités autrichiennes, il rapporte qu'un garde-frontière italien aurait dit à un collègue autrichien que, sur le lieu de l'explosion, se trouvait récemment encore une pancarte « *Attention, champ de mines* ». D'autre part, un douanier autrichien aurait remarqué une telle pancarte sur le territoire italien près de la frontière. Au moyen de ces champs de mines, les Italiens auraient voulu protéger les pylônes électriques qui avaient déjà fait l'objet d'attentats.

Rome proteste auprès de Vienne

Rome, 27 juin *(A.F.P.)*. — En raison de l'utilisation répétée du territoire autrichien pour préparer des actions criminelles qui sont ensuite commises en Italie, Rome se réserve le droit de poursuivre toutes les actions que lui permettent les normes internationales en vigueur, annonce lundi soir l'agence Ansa à la suite de l'explosion d'une mine dimanche dernier à Cima-Vallone.

En conséquence, l'Italie demande à l'Autriche de condamner le terrorisme de façon explicite et sans équivoque et d'entreprendre une action énergique destinée à prévenir et à réprimer les actes de terrorisme dirigés à partir de l'Autriche contre l'Etat italien.

CORRESPONDANCE

Les minorités nationales en Yougoslavie

A propos des difficultés entre les nationalités en Yougoslavie, M. Ydriz Basha i Novosejt, étudiant à Louvain, nous envoie la lettre suivante :

Dans *le Monde* du 28 mars 1967, sous la signature de M. Paul Yankovitch, dans son article : « Le maréchal Tito dénonce les intellectuels qui veulent semer la discorde », on lit notamment :

« ... prenant la parole à Prizren, ville principale de la région autonome de Kossovo-Metohija, qui connaît elle aussi de fréquentes frictions nationales entre les Serbes et les Monténégrins d'une part, et la minorité albanaise de l'autre ... »

Que la population de cette province ait été victime d'injustices de la part des autorités centrales, c'est connu : mais je voudrais apporter deux petites précisions à l'article susmentionné.

Primo : la ville principale de Kossovo est Pristhina et non Prizren. Je suis bien placé pour le savoir : j'y ai fait mes humanités. Secundo : il est étonnant quoique significatif que M. Paul Yankovitch, en parlant des Albanais constituant les 90 % de la population de la région autonome de Kossovo-Metohija, les traite de « minorité albanaise », alors que le faible pourcentage de Serbes et de Monténégrins « importés » représente la majorité pour lui.

Le souci d'objectivité a ses droits et c'est au nom de cela que j'espère que vous voudrez bien corriger ce détail ; les Albanais vous en seraient reconnaissants.

La déclaration de l'Association des écrivains de Croatie suscite une grande émotion en Yougoslavie

De notre correspondant particulier PAUL YANKOVITCH

Belgrade, 21 mars. — L'émotion suscitée par la déclaration de l'Association des écrivains de Croatie, signée de dix-sept autres institutions culturelles et scientifiques croates — dont *le Monde* a fait état dans son numéro de mardi — est loin de s'apaiser. Nombreux sont ceux qui voient là l'incident le plus grave survenu dans les rapports entre les peuples serbe et croate depuis la guerre, et les intellectuels et les hommes politiques pensent qu'il est de nature à « jeter le trouble » dans la population.

Les réactions venant des milieux intellectuels croates ne manquent pas d'intérêt. En effet, dans un article de fond publié mardi matin dans *Borba*, M. Ferdo Culinovitch, éminent sociologue, historien et juriste, professeur à l'université de Zagreb, révèle que le texte de la déclaration ne fut pas porté au préalable à la connaissance de tous les membres des institutions figurant parmi ses signataires. Tel fut notamment le cas de Matica Hrvatska, dont l'autorité dans les questions culturelles en Croatie est unanimement reconnue. « *Qui a autorisé les auteurs de cette résolution*, demande M. Culinovitch, *à agir de cette manière ?* »

Le professeur de Zagreb ne critique pas seulement la procédure suivie. Ses remarques portent aussi sur le fond de l'affaire. Selon lui, en effet, la déclaration de l'Association des écrivains ne contient aucun argument prouvant que les Serbes et les Croates ont deux langues différentes. Il ajoute que parmi les signataires de ce texte figurent des personnes qui se trouvaient parmi les auteurs de l'accord de Novi-Sad qui, en 1954, avait proclamé solennellement que la langue littéraire des deux peuples est la même. Il tire de ces faits la conclusion que les objectifs de la déclaration ne sont pas linguistiques mais politiques.

Partisan de l'unité de la langue des Serbes et des Croates, le professeur Culinovitch affirme que la déclaration contredit la vérité historique et scientifique. Il conteste que le croate soit relégué officiellement au second plan au profit du serbe. « *Il serait très négatif*, ajoute-t-il, *que, à propos de la déclaration, des voix de désunion se fassent entendre du côté serbe.* »

Or c'est précisément ce qui a failli se produire dimanche dernier à l'assemblée annuelle des écrivains de Serbie. On apprend en effet que, dans une atmosphère très tendue, un groupe de quarante-deux écrivains, parmi lesquels plusieurs des plus connus, ont proposé une résolution acceptant la séparation des deux langues avec tout ce que cela comporte sur le plan culturel et politique, et exigeant notamment le droit pour les Serbes de Croatie d'avoir leurs écoles, leurs instituteurs et professeurs. Ils réclamaient le droit d'utiliser les caractères cyrilliques dans tous les contacts par écrit avec les services publics en Croatie même.

La majorité, tout en condamnant la déclaration de Zagreb, estimait qu'un tel document menaçait de conduire à une cassure encore plus grande et que de toute manière on ne devait pas répondre à un excès par un autre excès. Aussi fut-il décidé, mais non sans peine, de laisser un « temps de réflexion » de quinze jours pour pouvoir aborder le sujet « à froid ».

EN F

Le siège pro
coûtera pr

De no

Bru

je ne serais pas en mesure de contrôler les tribus de Khawlan dont j'ai la charge. » Le prince nous indique alors que le gouvernement de Ryad lui verse, en souverains-or, l'équivalent de 500 000 F par mois, ce qui lui paraît être nettement insuffisant pour nourrir et équiper son armée tout en subvenant aux besoins essentiels des tribus loyalistes.

Notre interlocuteur est persuadé que le gouvernement de Ryad, en resserrant les cordons de la bourse, cherche à l'empêcher de déclencher une offensive de grande envergure contre les Egyptiens. « *J'ai pourtant dit tant à l'émir Sultan, ministre saoudien de la défense, qu'au roi Fayçal qu'ils ont tort de ménager les Egyptiens. Non seulement ces derniers ne quitteront pas le Yémen par lassitude, mais ils occuperont Aden après le départ des Anglais et ne se priveront pas de bombarder les villes saoudiennes et d'organiser des complots pour renverser le roi Fayçal.* »

Le grand tort du roi Fayçal, toujours selon l'émir Abdallah et ses amis, est d'avoir signé avec le président Nasser, en août 1965, l'accord de Djeddah, aux termes duquel un cessez-le-feu est théoriquement en vigueur au Yémen. « *Par ce geste imprudent,* ajoute-t-il, *l'Arabie Saoudite s'est placée en position de puissance belligérante alors que la guerre oppose les Yéménites aux Egyptiens ; c'est pourquoi, pensons-nous, tout accord devrait être conclu entre l'imam Badr et Nasser. Mais, que voulez-vous, nous avons de plus en plus l'impression d'assister à une guerre qui nous est étrangère, une guerre que se livrent l'Arabie Saoudite et l'Egypte sur notre sol. Or, nous sommes las de nous battre pour le compte des autres...* »

Que les Saoudiens cherchent à enrôler sous leur bannière tous les Yéménites disposés à se battre contre les Egyptiens lui paraît légitime. Ce que ses amis et lui-même ne peuvent en revanche tolérer c'est que des républicains dissidents siègent aux côtés des royalistes au sein d'un organisme qui serait chargé de conduire les opérations militaires et de gérer les fonds.

« *Les tribus se sont soulevées, en 1962, pour chasser l'occupant, c'est-à-dire pour rétablir le retour de la famille Hamid Eddine : je ne peux admettre aujourd'hui de collaborer avec des républicains, des hommes à la solde de l'étranger, de recevoir des instructions [illegible]*

[illegible] dit, *n'est pas disposée à se faire l'auxiliaire de la dynastie des Hamid Eddine, d'ailleurs contestée par certains secteurs de la population yéménite, dans sa lutte pour reprendre le pouvoir. L'émir Abdallah doit comprendre que nous ne gaspillerons pas le budget de notre Etat pour lui permettre d'acheter le loyalisme des tribus ou pour consolider sa propre position. Notre seul but est de chasser les Egyptiens de la péninsule arabe, dans l'intérêt même du peuple yéménite. Nous finançons cette guerre ; nous avons donc notre mot à dire dans la définition de ses objectifs. Si l'émir Abdallah n'est pas content, il n'a qu'à céder la place à un autre commandant militaire...* »

Par un message qu'il nous a fait parvenir par des voies détournées, à la suite de nos entretiens de Djeddah, l'émir Abdallah nous a fait savoir que le ralliement de son père et de certains de ses cousins aux thèses saoudites ne changerait rien à la situation : en compagnie d'autres princes, commandants de régions militaires, il entreprendrait la grève envisagée comme prévue.

Le camp royaliste paraît être ainsi à la veille d'une grave scission. Le chef suprême des tribus de Khawlan, le cheik Ghader, s'est empressé de se solidariser avec les princes rebelles, et une certaine anarchie — dont nous avons été les témoins et parfois même les victimes — a commencé à s'instaurer dans les montagnes yéménites, où l'autorité de l'imam est ouvertement contestée. « *Tout finira par rentrer dans l'ordre* », nous avait dit l'émir Sultan. On peut penser, en effet, que l'instinct de conservation chez un peuple livré à la famine et au dénuement le plus complet l'emportera sur les velléités d'indépendance d'un « quarteron de princes »...

LE PRÉSIDENT NASSER : la R.A.U. ne remboursera pas les puissances qui refusent d'avancer de nouveaux crédits.

Beyrouth, 21 mars (*A.P.*). — Dans une interview accordée au journal libanais pro-nassérien *Al-Chaab*, le président Nasser déclare que la République arabe unie ne rembourserait pas les

... les pays de l'Europe de l'Est, en dehors du Comecon.

L'aide envisagée, fait-on remarquer, ne se limite pas au domaine purement économique ou technique. Selon la terminologie déjà utilisée concernant l'aide de l'Europe socialiste au Vietnam, elle inclut également « *du matériel militaire à usage défensif* ».

On indique de mêmes sources qu'une importante mission militaire soviétique, dirigée par un militaire de haut rang, se trouverait actuellement en Yougoslavie pour étudier les problèmes de transit.

Comme dans le cas du Vietnam, la Mongolie s'est jointe aux pays de l'Europe de l'Est pour la mise au point de ce programme d'assistance. On précise d'autre part que la Roumanie ne participe pas à ces consultations.

ns



décider s'il est ou non dans l'intérêt de ses actionnaires d'accepter cette reprise partielle et discriminatoire de ses activités. Ses actionnaires sont, outre la Compagnie française des pétroles, la Royal Dutch-Shell, la British Petroleum et la Near East Development Corporation (Mobil Oil et Esso), toutes avec une participation égale de 23,75 %, le reliquat de 5 % étant détenu par la Fondation Gulbenkian. Or si l'I.P.C. accepte la reprise partielle des exportations, non seulement les intérêts de certains de ces actionnaires se trouveront lésés, mais, par surcroît, la compagnie verra s'atténuer ses moyens de pression.

TROIS SOLDATS ISRAÉLIENS BLESSÉS SONT MORTS DEPUIS LA FIN DES HOSTILITÉS

Tel-Aviv, 27 juin *(A.F.P.)*. — Sur deux mille quatre cents soldats israéliens blessés durant les combats récents, dont plus de trois cents sérieusement, trois seulement sont morts depuis la fin des hostilités, annoncent les journaux de Tel-Aviv.

Pas un seul des blessés de la face et aux yeux n'a perdu la vue, précisent les journaux, qui qualifient de « miracle médical » les résultats obtenus dans les hôpitaux militaires israéliens.

A Aden

NOUVEAUX SABOTAGES CONTRE LES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES

Aden, 27 juin (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Pour la troisième fois en neuf jours les installations pétrolières de la région d'Aden ont été la cible des extrémistes. Ils ont réussi à faire sauter lundi deux réservoirs de carburant de la compagnie Esso, à Hiswa, à une vingtaine de kilomètres d'Aden. Les installations de cette compagnie seraient particulièrement visées par les nationalistes parce qu'elle ravitaille en carburant l'armée du gouvernement fédéral, extrêmement impopulaire dans les milieux du Front de libération nationale (F.L.N.).

Dans le quartier du Crater, toujours cerné par les militaires britanniques, la tension ne cesse de croître. Des fortifications sommaires y sont construites par les Arabes. D'après certaines estimations cinq mille personnes auraient quitté le

tiques, les porte-parole gouvernementaux ont en effet cru bon d'expliquer que l'Inde ne « *patronne pas* » la résolution égyptienne. Mais M. Chagla s'est mis en mauvaise posture. Il a en effet été conduit à dévoiler ses préoccupations véritables, soutenant qu'au « sommet » arabe de Casablanca, en 1965, le président Nasser avait fait écarter un projet de résolution condamnant l'Inde à propos du Cachemire. Or, répliquent ses critiques, l'appui des Etats arabes a fait défaut à l'Inde pendant le conflit avec le Pakistan.

Second résultat des conversations de vendredi : les dirigeants indiens se déclarent d'accord avec le Caire pour n'envisager une solution que

CORRESPO

Les Arabes et

M. T. Benziane nous écrit :

L'Occident éprouve à l'égard des juifs un sentiment de culpabilité qui le fait s'agiter sans



La déclaration de l'Unesco sur le racisme met l'accent sur les moyens de lutter contre la discrimination et les inégalités

M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, a présenté lundi au conseil exécutif de l'Organisation, actuellement en session, la déclaration sur la race et les préjugés raciaux, élaborée et adoptée à l'unanimité par dix-huit experts internationaux, réunis du 18 au 26 septembre à Paris (« le Monde » du 28 septembre), sous la présidence de M. Kéba M'Baye, président de la Cour suprême du Sénégal. Voici d'importants extraits de ce texte :

« Le racisme entrave le développement de ses victimes, pervertit ceux qui le mettent en pratique, divise les nations au sein d'elles-mêmes, aggrave la tension internationale et menace la paix mondiale.

» Les experts réunis à Paris en septembre 1967 ont reconnu que les doctrines racistes sont dénuées de toute base scientifique. Ils ont réaffirmé les propositions adoptées lors de la réunion internationale tenue à Moscou en 1964 pour réexaminer les aspects biologiques des déclarations sur la race et les différences raciales faites en 1950 et 1951. Ils appellent notamment l'attention sur les points suivants :

» a) Tous les hommes qui vivent de nos jours appartiennent à la même race et descendent de la même souche;

» b) La division de l'espèce humaine en « races » est en partie conventionnelle ou arbitraire, et elle n'implique aucune hiérarchie de quelque ordre que ce soit. De nombreux anthropologues soulignent l'importance de la variabilité humaine mais pensent que les divisions « raciales » ont un intérêt scientifique limité et qu'elles risquent même de conduire à une généralisation abusive;

» c) Dans l'état actuel des connaissances biologiques, on ne saurait attribuer les réalisations culturelles des peuples à des différences de potentiel génétique. Les différences entre les réalisations des divers peuples s'expliquent entièrement par leur histoire culturelle. Les peuples du monde d'aujourd'hui paraissent posséder des potentiels biologiques égaux leur permettant d'atteindre n'importe quel niveau de civilisation.

» Le racisme falsifie grossièrement les connaissances relatives à la biologie humaine.

» Les problèmes humains que soulèvent les relations dites « raciales » ont donc une origine plus sociale que biologique. En particulier, le racisme constitue un problème fondamental. Il se manifeste par des croyances et [illegible] actes antisociaux qui [illegible] base l'idée fallacieuse que des relations discriminatoires entre groupes sont justifiables du point de vue biologique...

Moyens de lutte

» Pour saper les bases du racisme, il ne suffit pas que les biologistes dénoncent son caractère fallacieux. Il faut encore que les psychologues et les sociologues en montrent les causes. La structure sociale est toujours un facteur important. Toutefois, à l'intérieur de la même structure sociale, il peut arriver que le degré de racisme, qui caractérise le comportement des individus, varie beaucoup selon leur personnalité et leur situation particulière.

» Les principales techniques à employer pour combattre le racisme consistent à modifier la situation sociale qui donne naissance au préjugé, à empêcher ceux qui sont nourris de préjugés d'agir conformément à leurs croyances et à lutter contre les fausses croyances elles-mêmes.

Rôle des enseignants

» On ne saurait nier que les modifications essentielles de la structure sociale qui peuvent permettre d'éliminer les préjugés raciaux exigent parfois des décisions d'ordre politique. Mais il est clair également que certains instruments de progrès tels que l'enseignement et d'autres moyens de développement économique et social, les organes d'information et le droit peuvent être mobilisés de façon immédiate et efficace...

» L'école et d'autres instruments de progrès économique et social peuvent être au nombre des agents les plus efficaces d'une meilleure compréhension et de la réalisation de toutes les possibilités de l'homme. Ils peuvent tout aussi bien être largement utilisés pour perpétuer la discrimination et l'inégalité. Il est donc essentiel que les ressources en matière d'éducation et d'action économique et sociale de tous les pays soient employées des deux façons suivantes :

» Les écoles doivent veiller à ce que leurs programmes fassent une place à des notions scientifiques sur la race et l'unité humaine et à ce qu'il ne soit pas fait de distinctions désobligeantes à l'égard de tel ou tel peuple ni dans les manuels ni dans les salles de classe.

Rôle des informateurs

» ...Les professionnels de l'information doivent se préoccuper d'encourager la compréhension entre les groupes et entre les populations. Ils doivent éviter de donner des autres peuples une représentation stéréotypée qui les tourne en ridicule. Ils doivent également se garder en rédigeant les nouvelles, de mettre en relief l'origine raciale des personnes en cause lorsqu'elle n'a pas de rapport direct avec les faits.

» Le droit est l'un des principaux moyens d'assurer l'égalité entre les individus et l'un des instruments les plus efficaces de lutte contre le racisme. La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948, ainsi que les accords et conventions internationaux qui sont entrés en vigueur depuis lors peuvent contribuer efficacement à la lutte contre toute injustice d'origine raciste, tant sur le plan national qu'à l'échelon international. La législation nationale est un moyen de mettre efficacement hors la loi la propagande raciste et les actes fondés sur la discrimination raciale...

Les minorités

» Les groupes ethniques qui sont victimes de la discrimination sous une forme ou une autre sont parfois acceptés et tolérés par les groupes dominants à condition de renoncer totalement à leur identité culturelle. Il convient de souligner la nécessité d'encourager ces groupes ethniques à préserver leurs valeurs culturelles. Ils seront ainsi mieux en mesure de contribuer à enrichir la culture totale de l'humanité.

» Dans le monde d'aujourd'hui les préjugés raciaux et la discrimination raciale proviennent de phénomènes historiques et sociaux et on cherche à les justifier en invoquant à tort l'autorité de la science. Il appartient donc à tous les spécialistes des sciences biologiques et sociales, aux philosophes et aux chercheurs travaillant dans des disciplines voisines de veiller à ce que les résultats de leurs recherches ne soient pas utilisés abusivement par ceux qui veulent propager les préjugés raciaux et encourager la discrimination. »

L'AN[illegible]

DANS LE DÉBAT BUDGÉTAIRE, M. JOXE ANI

Légion d'honneur : 310.855 légionnaires

Le budget annexe de la Légion d'honneur — 20 295 000 F — est en augmentation de 740 000 F, augmentation due à l'amélioration des rémunérations du personnel et à la poursuite des travaux de regroupement des maisons d'éducation.

Le rapporteur de la commission des finances, M. SABATIER, qui supplée M. POIRIER (U.D.-Vᵉ Rép.), indique qu'au 1er janvier 1967 le nombre des titulaires de la Légion d'honneur s'élevait à 310 855, dont 142 grands-croix, 908 grands officiers, 8 717 commandeurs, 62 790 officiers et 238 298 chevaliers. Il rappelle que la grande chancellerie gère également les 769 321 titulaires de la médaille militaire, ainsi que les 14 578 membres de l'ordre national du Mérite. Il note d'autre part le retard apporté à l'ouverture d'un chantier de constructions scolaires pour la maison d'éducation de Saint-Denis, bien que le projet de mise à la disposition des habitants de cette ville d'une parcelle du parc ait favorisé l'étude de la rénovation du quartier du vieux Saint-Denis. Enfin, le rapporteur constate avec satisfaction que, pour l'année scolaire 1966-1967, quatre-vingt-cinq jeunes filles de la Légion d'honneur, sur cent neuf candidates, ont obtenu leur baccalauréat, et cent dix-sept sur cent vingt leur brevet d'enseignement du premier cycle.

Quant au budget annexe de l'ordre de la Libération — qui gère également les médaillés de la Résistance, — il dépasse à peine le million de francs. Le rapporteur fournit quelques précisions sur l'installation de la chancellerie de l'ordre à l'hôtel des Invalides (annexe Robert de Cotte) et indique que cinq cent soixante-dix compagnons de la Libération seulement sont encore vivants.

Répondant à une question de M. FERNAND GRENIER (communiste), M. LOUIS JOXE, garde des sceaux, indique que les négociations concernant la transformation d'une partie du parc de la Légion d'honneur à Saint-Denis en jardin public sont en bonne voie et qu'il s'emploiera à les faire aboutir au cours de l'année prochaine.

Reprenant l'étude de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1968, l'Assemblée nationale a adopté, au cours de ses séances de l'après-midi et de la soirée de lundi, les budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération, le budget de la justice et celui de la marine marchande.

La discussion des crédits de la justice a présenté un intérêt soutenu, qui s'est trouvé accru par l'annonce du prochain dépôt d'un projet de loi d'amnistie.

Pressé de questions, M. Louis Joxe, garde des sceaux, n'a pu révéler la teneur d'un texte sur lequel le conseil des ministres ne s'est pas encore prononcé ; en revanche, il a indiqué que le projet serait déposé « aux environs du 15 novembre » — ce qui, compte tenu de « navettes » éventuelles entre l'Assemblée et le Sénat, devrait permettre au Parlement d'émettre un vote définitif avant le 20 décembre, date à laquelle prendra fin la présente session.

Justice : un projet d'amnistie est prêt et sera soumis au Parlement au cours de l'actuelle session

Le budget de la justice — dont « le Monde » a publié l'analyse dans son numéro des 22-23 octobre — passe, d'une année à l'autre, de 770 millions et demi à près de 1 milliard 3 millions de francs.

Ce budget, estime M. SABATIER, est tourné vers l'avenir. « *Ne comporte-t-il pas, pour la première fois, des crédits pour la recherche scientifique et technique ? La modernisation des bâtiments se poursuit, au détriment parfois de la majesté des palais de justice, il est vrai.* »

M. KRIEG (U.D.-Vᵉ Rép.), qui, avec la commission des lois, veut voir dans le budget de 1968, « *le début d'une nouvelle politique judiciaire* », voudrait connaître le résultat de l'expérience entreprise, il y a dix-huit mois, avec la procédure de mise en état des causes. Cette procédure permet-elle vraiment d'expédier plus rapidement les affaires devant les tribunaux civils et les cours d'appel ?

Pour ce qui est des condamnés, s'il admet qu'on se montre sévère quant aux mesures de grâce, il ne comprend pas que la chancellerie soit si avare des mesures de libération conditionnelle. En 1960, celles-ci avaient profité à plus de 1 800 détenus sur 16 000. En 1966, sur 20 000 condamnés détenus, 961 seulement ont été libérés sous condition ; encore 573 d'entre eux avaient-ils déjà purgé plus des trois quarts de leur peine.

M. LOUIS JOXE : pour la première fois, les crédits dépassent 1 milliard.

M. LOUIS JOXE, prenant à son tour la parole, se félicite que, pour la première fois, le budget de la justice dépasse le milliard. Il affirme sa volonté d'adaptation et de rénovation. « *Derrière les chiffres*, assure-t-il, *il y a la chancellerie une imagination en marche. Il faut qu'il en soit ainsi en raison de l'augmentation de la délinquance, de l'accroissement du nombre des affaires civiles et de la constante évolution du droit.* »

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, M. Jean Foyer, et annoncé que son œuvre de réforme des cadres serait poursuivie, le garde des sceaux répond à M. Krieg que l'expérience de la mise en état des causes a donné des résultats positifs dont un nouveau texte, actuellement soumis au Conseil d'Etat, va tirer la leçon, en vue de l'extension de cette nouvelle procédure. Il indique en outre qu'il a l'intention de remanier le système de l'assistance judiciaire, « *qui ne donne pas entière satisfaction* », et de soumettre au Parlement les conclusions des études en cours sur les problèmes qui se posent à propos des auxiliaires de la justice.

La crise de la magistrature

Passant à la magistrature, le ministre reconnaît qu'elle traverse une crise due non seulement à la modicité des traitements et à la médiocrité des [illegible] d'exécution, mais aussi [illegible] sultés d'avancement. [illegible] parlé d'une pyramide. En fait, il s'agit [illegible] amide surmontant

vous.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Danemark

Copenhague, Stockholm et Oslo portent plainte contre le régime d'Athènes devant la commission européenne des droits de l'homme

Copenhague, 13 septembre *(A.F.P., Reuter)*. — Le Danemark a décidé mardi de porter plainte auprès de la commission européenne des droits de l'homme, dont le siège est à Strasbourg, contre le régime militaire en Grèce.

La décision a été prise au cours d'une réunion de la commission parlementaire des affaires étrangères, à l'issue de laquelle le premier ministre, M. Krag, a précisé que la plainte serait déposée vers le 20 septembre à Strasbourg, conjointement par la Suède, le Danemark et la Norvège.

Selon le premier ministre, la Belgique et les Pays-Bas pourraient également s'associer à la plainte.

Grèce

Mesures contre les activités communistes

Athènes, 13 septembre *(A.F.P.)*. — Les communistes libérés sur parole du pénitencier de Yaros et qui se livrent à des activités politiques anti-gouvernementales en Grèce feront l'objet de sévères sanctions, a annoncé mardi le général Stylianos Patakos, ministre grec de l'intérieur.

Le général a affirmé que certains des prisonniers communistes qui avaient été libérés contre engagement écrit de leur part de ne plus déployer d'activité contre le régime, n'avaient pas tenu leur parole.

Après avoir indiqué qu'un grand nombre d'entre eux avaient été à nouveau appréhendés, le ministre

Pays-Bas

Visite officielle des souverains du Luxembourg

(De notre corresp. particul.)

La Haye, 13 septembre. — Le grand-duc Jean de Luxembourg et la grande-duchesse Joséphine-Charlotte, qui est la sœur du roi Baudouin, sont arrivés mardi à Amsterdam en visite officielle aux Pays-Bas. Ils ont été accueillis par la reine Juliana et les membres de la famille royale. Les réactions de la foule ont été particulièrement chaleureuses. On a noté aussi les applaudissements adressés à la princesse Béatrix et au prince Claus, qui faisaient partie du cortège, et mesuré ainsi le chemin parcouru depuis les tumultueux incidents survenus à l'occasion de leur mariage dans cette même ville en mars 1966. La naissance d'un petit prince est pour beaucoup dans ce revirement.

La reine Juliana, dans l'allocution qu'elle a prononcée au cours du dîner de gala offert mardi soir, a évoqué les problèmes du Marché commun : « *C'est actuellement notre tâche commune*, a-t-elle dit notamment, *de persévérer avec opiniâtreté jusqu'à ce que la Communauté ait atteint sa forme idéale, à savoir supranationale dans ses buts et ouverte aux pays européens.* »

Italie

Menace de grève dans les chemins de fer

Rome, 13 septembre *(A.F.P.)*. — Le trafic ferroviaire sera perturbé sur tout le réseau italien à partir de 8 heures G.M.T. dimanche prochain et jusqu'à lundi à la même heure, les syndicats autonomes ayant invité le personnel roulant à cesser le travail pendant vingt-quatre heures.

Suisse

Publication d'un rapport confidentiel sur le problème jurassien

Genève, 13 septembre *(A.F.P.)*. — Un document secret du gouvernement suisse concernant le problème jurassien a été rendu public par *le Rassemblement jurassien*, organe du séparatisme, à l'occasion de la vingtième Fête du peuple jurassien, qui s'est déroulée dimanche dernier à Berne.

Il s'agit du procès-verbal d'une réunion tenue en novembre 1965 par un groupe de travail du département politique fédéral, et dont l'objet était d'examiner la question jurassienne et d'en présenter un rapport confidentiel au gouvernement suisse.

Le document, dont la publication est estimée quelque peu « *déplacée* » dans les milieux politiques de Berne, révèle notamment la solution « *idéale et abstraite* » préconisée par le professeur Herbert Luethi, et qui, à son avis, permettrait de « *surmonter la tension jurasso-bernoise, ainsi que celle à l'intérieur du Jura, de façon telle que personne ne se sentirait lésé* ».

Le professeur, qui est par ailleurs auteur de l'ouvrage *la France à l'heure de son clocher*, préconisait la création, à côté de l'ancienne partie du canton de Berne, qui constituerait un canton distinct, d'un nouveau canton du Jura formé de deux demi-cantons cis et transjurassien (sud et nord). Dans chacun des demi-cantons, ajoutait le professeur, les Jurassiens devraient s'organiser indépendamment, puis chercher à s'entendre et réaliser leur réunification une fois leurs « *rancunes* » surmontées. Ces « *rancunes* », souligne-t-on, sont essentiellement d'ordre confessionnel, le Nord étant à majorité catholique et le Sud à majorité protestante.

De l'avis des observateurs, la proposition Luethi rejoint celle qui a été plusieurs fois suggérée par le Rassemblement jurassien.

L'ÉVOLUTION DE LA SITU

SELON LE RAPPORT DE M. THALMANN

Pour le gouvernement israélien l'unification de Jérusalem est « irréversible et non négociable »

L'intégration à Israël de la ville ancienne de Jérusalem conquise par les forces israéliennes sur la Jordanie le 7 juin dernier est un fait accompli sur lequel le gouvernement israélien ne reviendra pas. Tel est l'élément politique essentiel du rapport que l'envoyé spécial du secrétaire général a présenté à M. Thant au retour de sa mission à Jérusalem.

Ce représentant spécial, le diplomate suisse Ernest Thalmann, ancien ambassadeur de Suisse aux Nations unies et à Washington, déclare en effet que « dans les nombreuses conversations » qu'il a eues avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères d'Israël, il a été spécifié sans la moindre équivoque qu'Israël prenait toutes les mesures nécessaires pour placer sous sa souveraineté les parties de la ville de Jérusalem qui ne se trouvaient pas sous juridiction israélienne avant juin 1967.

M. Thalmann confirme cette donnée de son rapport dans la phrase suivante : « Les autorités israéliennes ont déclaré catégoriquement que le processus d'intégration était irréversible et non négociable. »

Nations unies (New-York), 13 septembre. — Le rapport de M. Thant sur la situation à Jérusalem, en fait, ne contient pas de surprises.

De notre corresp. partic.
PHILIPPE BEN

Une lettre de M. Abba Eban, que le secrétaire général a incorporée dans ce document, expose sans équivoque l'attitude déjà connue d'Israël en affirmant que le rétablissement de la division de la ville « *ne servirait en rien l'intérêt international et ne ferait qu'intensifier la tension et créer de nouvelles discriminations* ». Pourtant, dans cette même réponse, M. Eban fait part du désir de son gouvernement « *d'assurer une expression appropriée de l'intérêt spécial qu'ont pour Jérusalem les trois grandes religions* ». A ce propos, il mentionne en particulier les Lieux saints musulmans et exprime la volonté de son gouvernement de les mettre sous la responsabilité « *d'une autorité musulmane reconnue* ».

Cette remarque est interprétée dans les milieux des Nations unies comme destinée surtout à apaiser les craintes des officiels du département d'Etat. Ceux-ci estiment en effet que le sort des Lieux saints chrétiens fera, tôt ou tard, l'objet d'un accord entre les autorités israéliennes et les musulmans de la vieille ville. Pourtant le rapport précise que le gouvernement israélien a interdit la répétition des « expéditions » religieuses de cette nature.

Le rapport cite également une longue série de griefs émanant des différentes personnalités arabes de la vieille ville, tous recueillis par M. Thalmann. Ce dernier remarque que si les musulmans de Jérusalem sont prêts à collaborer avec le régime d'occupation militaire en tant que tel, ils refusent de reconnaître l'annexion politique et civile, qu'ils considèrent comme constituant une violation du droit international, lequel interdit à une puissance occupante de changer la structure juridique et administrative d'un territoire occupé.

A ce propos, M. Thalmann note qu'il a été maintes fois souligné du côté arabe que la population de la vieille ville de Jérusalem a été privée de l'occasion de faire connaître si elle souhaitait ou non vivre au sein de l'Etat d'Israël.

En ce qui concerne l'attitude des autorités religieuses chrétiennes de Jérusalem, M. Thalmann note que les catholiques préconisent pour la vieille ville un statut international. En revanche, les représentants des autres églises chrétiennes qui ont accueilli l'occupation israélienne avec pas mal de crainte, se montrent maintenant assez satisfaits de la situation et font confiance aux autorités de Jérusalem.

La plupart des diplomates des Nations unies expriment l'opinion que le rapport fournira aux représentants arabes des arguments en faveur de leur thèse selon laquelle la conquête israélienne a créé une situation impossible pour les habitants arabes de la vieille ville. Mais les représentants israéliens ne manqueront pas de s'appuyer sur lui pour répéter que « *l'unification* » de la ville a été bénéfique pour tous et que de toute façon elle est irréversible.

40 000 autonomistes jurassiens ont manifesté à Delémont

De notre correspondant particulier JEAN-CLAUDE BUHRER

Berne, 11 septembre. — Environ quarante mille personnes se sont réunies dimanche à Delémont, dans la partie francophone du canton de Berne, à l'occasion de la vingtième fête du peuple jurassien. L'ampleur de cette manifestation témoigne des progrès accomplis par le mouvement autonomiste jurassien depuis sa création, en 1947.

Un cortège d'une cinquantaine de chars allégoriques, entrecoupés de fanfares, a d'abord retracé les faits saillants de « vingt ans de lutte ». Les manifestants se sont ensuite pressés au centre de la ville de Delémont pour entendre une série de discours. Parmi les nombreuses pancartes réclamant l'autonomie du Jura, on relevait un calicot portant l'inscription « *Vive de Gaulle !* ».

Dans son allocution, le secrétaire général du Rassemblement jurassien a réaffirmé la volonté de son mouvement de poursuivre le combat. Après avoir acclamé des messages de solidarité en provenance du Québec, de Wallonie, du Val d'Aoste et du Pays Basque, l'assemblée a approuvé à main levée deux résolutions, dont l'une « *rend hommage au président de la République française, qui a rappelé une fois de plus lors de son voyage au Québec, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ».

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du mouvement autonomiste ont évoqué le procès-verbal d'une réunion au cours de laquelle un groupe de travail du département politique fédéral a examiné la question jurassienne. La publication de ce document montre, selon eux, que les autorités fédérales ne sont pas indifférentes aux problèmes de la minorité francophone du canton de Berne. Mais le Conseil fédéral hésitera sans doute encore un certain temps avant d'intervenir directement, comme les séparatistes semblent le souhaiter.

En guise de réponse à la manifestation autonomiste, l'Union des patriotes jurassiens, mouvement antiséparatiste et partisan du *statu quo*, avait organisé dans le sud du Jura un pique-nique auquel participèrent environ dix mille personnes.

LA SÉLECTION FRANÇAISE POUR LE PRIX ITALIA

La grande confrontation annuelle du prix Italia de radio et de télévision débute ce lundi à Ravenne. Les émissions de radio ouvrent la compétition. Pour sa part, l'O.R.T.F. a sélectionné les œuvres suivantes :

● EN RADIODIFFUSION : *Paris au fil de la Seine*, d'Y. Darriet (dans la catégorie documentaires) ; *Je traverse ma forêt*, de J. Chouquet (stéréophonie) ; *Régression*, de C. Ollier, dans une réalisation de R. Jeantet et *Urbi et Orbi*, de R. de Obaldia, dans une réalisation de J.-J. Vierne (dramatiques).

● EN TELEVISION — dont les projections débuteront le 18 septembre — *le Croupier amoureux*, par J.-C. Averty (dans la catégorie ballet-variétés) et *la Section Anderson*, de P. Schœndorfer et D. Merlin (catégorie documentaires), séquence sur la guerre du Vietnam qui avait été diffusée à « Cinq colonnes à la une ».

Le numéro du « Monde » daté 10-11 septembre a été tiré à 376 734 exemplaires.

ANGLETERRE

Etudes secondaires - Anglais général et commercial
Lower Cambridge Certificate - London Chamber of Commerce
Dactylo

Mr & Mme P. SANSON

recevront les Vendredi 15 (de 14 à 22 h.) et Samedi 16 (de 10 à 22 h.)
HILTON HOTEL - ORLY

...	89	50	80	50					Indoch. Plant..	27	30	28	..
kier	77	20	81	.	Abeille.....	200		200	Agr. Ind. Madag..	68		..	
ote.	115		116	..	Applic. Hydraul..	517		514	Mimot.....	178		180	.
ies.	384		386		Artois.....	145	..	145	Padang.....	51	10	51	10
édit	123	..	124	50	B. Hyp. Fr. Arg..	70	20	70	60				
Ech	590		590		Centen. Blanzy..	329	.	330					
au.	247		247	.	Charg. Réun. (p.).	2645		2679	.	Allobroge.....	98		94	
...	61	90	61	.	P.L.M.....	81	..	81	.	Astra-Calvé.....	85	..	82	50
ise	430		431	.	Orléans.....	86		89	50	Banania.....	255	10	257	.
										Fromage Bel....	127		125	

MARCHÉ

Valeurs pouvant faire l'objet de « marchés à options »

Compt. Dernier cours	COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Dernier cours
133 10	380 .	Danone	388 50	398 ..	402	400
75 20	51 .	★Darblay ...	54 20	52 50	52 50	52 10
388 ..	235 ..	D.B.A.	262 90	265	263 ..	264 .
	93 .	Denain N.-E.	93	93 80	93 80	94 .
	192 .	Docks Rém.	183 50	184 .	185 50	185 ..
	98 .	Dollfus-Mieg	100	101	103	102
170	183 ..	Dynamite	202	203 10	205 .	203 50
329 90						
131						
77 95	355 .	● Eaux (Gén.)	378	377 .	377 50	370
608 .	92 .	Electro-Méc.	99 80	99	98 50	97 90
115 ..	355 .	E.J. Lefebvre	405 .	409	405 ..	410 ..
175 10	102 .	★Esc.-Meuse	105 80	106	106 ..	105 .
25 ..	149 .	●Esso Stan.	151 .	150 40	150 90	148 90
71 60	490 .	Eur. de Bras.	516 .	514 .	514	510
262						
191 30	260 .	Ferodo	260 10	259 ..	255	255
	57 .	Finarep A ...	59	58 60	59 ..	58 10
	57 .	Finarep B ...	58 80	59 70	59 50	59 40
	72 .	Fives-Lille	72 80	73	73 50	72 80
181 50	75 .	Fr. d'Entrep.	75 .	76 30	76 50	75 10
205 .	150 .	● Fr.Pétroles	163 50	165	162 .	163
125 .	35 .	— (certific.)	37 50	37 50	37 45	37 50
218	650 ..	Fr. Oblig.	657	655 .	655 ..	659
112 .						
687						
	194 .	Galeries Lat.	199 ..	199	199	199
	44 .	Genarep	45 90	46 90	46 70	46 50
56 ..	113 ..	Gle d'Entrep.	121	115 .	116 50	113 .
113 .	159 .	Gle Fonderie	171 50	178	176	174 50
75 90	255 .	Genvrain	254 .	254 90	254 90	254
89 40	335 .	Glycérines	364 ..	360 50	362	364 50
770	145 .	Gr. Tr. Mars.	155	155 .	155 ..	153 10
416 ..						
132 ..						
315	370 .	● Hachette	389 ..	394 .	392	390
185 10	54 .	Hisp.-Alsac.	74 ..	74	70 .	70 10
61 40	91 .	Hutchinson	98 ..	102	100 50	102 ..
204						
92 20						
141 50	76 .	Ind. Fr. Etr.	80	82 80	84 .	84 50
249 ..	230 .	★Ind. Marit.	232	231	231	231 ..
150 ..	260 .	Invest. Mob.	253	254 50	254 50	259
	75 ..	★ Jeumont	80 .	81	83 50	82 80
	84 ..	★Kali Ste-Th.	89	78 10	87 10	87 70
	65 .	Kléber-Col.	66 20	67 90	67 ..	66 70
120 10						
359 80						
280						
77 90	770 .	Lab. Bellon	780	795	795	780
130	255 .	Lab. Toraude	257	256	258 90	254
65	170 .	Lesieur	168 ..	165 90	164	163
58 10	192 .	Lille-Bon.-C.	229	230	229	234
57 90	1310 .	L'Oréal ...	1385	1393	1390	1371 .
480 10	335 .	Lyonn. Eaux	346	347 50	348	344 .
648 ..						
420 ..						
190						
360	61 .	● Mach. Bull.	60 70	62 60	64	64 50
115 ..	52 .	Mar., St-Et.	56	55 95	54 65	55 30
117 80	147 .	Mar.Ch.réun.	147	148 .	148 .	149
465 10	585 .	● Mat. Tél.	615	623 .	617 .	620
190 .	68 .	M.E.C.I. .	89 20	88	86 90	88
141 .	42 .	Mét. Norm..	47 20	48	47 60	48 .
426 ..	635 ..	● Michelin B	677 .	689 ..	688 .	680 .
127	365 ..	Moët Chan..	365 ..	365 .	364 .	360 ..
58 30	275 ..	● Mokta ...	290 ..	293 80	290 70	290 ..
98 90	84 ..	Motobécane	84 ..	83 ..	83 ..	82 ..

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture
260 .	Nat. Invest..	257
89 .	● Nickel....	89
140 .	Nobel Bozel.	144 50
46 ..	★ Nord	46 ..
300 .	● Nouvel. Gal	295
275 .	Olida.....	265 .
43 .	Ouest Afr....	47 .
83 .	★Pap. Franç.	84 50
285 .	Paris-France	284
320 .	★Paris-Rh..	325 20
35 .	★Par. Ind. El	35 90
127 ..	Part. Etudes	129 .
230 .	Patern. S.A.	240
44 .	★Pechelbr.	45
195 ..	● Péchiney	200
200 ..	— (obl. conv	200 50
60 .	Penarroya.	64 10
132 .	Penhoët..	132 40
270 .	Pernod ..	284
151 .	● Perrier...	150
51 .	Pétroles B.P.	52 90
127 .	● Peugeot ..	131 70
78 ..	Pierrefitte.	83 90
121 .	Poliet et Ch.	124 10
54 .	Pompey ..	59 90
210 .	Pt-à-Mousson	234 .
148 .	P.M. Labinal	151
159 .	Prénatal ..	160
295 .	★Préservatr.	328 50
330 .	Presses Cité	339 50
290 .	● Pricel ..	327
178 .	Primagaz..	194
140 ..	● Printemps.	147 50
150 .	Progil.....	157 20
185 .	Radiotech..	223 50
245 .	Raffin. (Fse).	243 .
115 .	Raff. St-L..	120 40
156 .	Raffin. Say	160
1020 .	● Redoute	1015 ..
28 .	Repfrance..	32 40
178 .	● Rhône-Pou	186 80
270 .	Ricard ..	277 20
63 .	★Roc.-Cenpa	61 10
210 .	Rouss.-Uclaf.	217 40
380 .	Sabl. Seine	392
59 .	Saint-Frères	62 30
128 .	● Saint-Gob	132 90
172 .	Sal. Midi ..	170
60 .	★Saulnes.	60 90
144 .	● Schneider	153
138 .	Seichimé.	154 ..
134 .	★obl. conv.	150 90
168 .	★Sellier-Leb.	166 50
54 .	★Sen.-Maub	58
87 .	Shell Franç..	93 50
87 ..	★S.I.A.S..	89
163 .	★Sidelor...	176
325 ..	S.I.F.A....	362
285 .	Sign. E. El..	289 ..
131 ..	★S.I. Nord..	... ..

TRIBUNAUX ET FAITS

Le cas de l'autonomiste jurassien Jean-Baptiste Hennin

La défense a soutenu le caractère politique des faits pour lesquels la Suisse a demandé l'extradition

Les autorités suisses, qui refusèrent au gouvernement français, le 7 octobre 1964, l'extradition de Georges Watin, l'un des auteurs de l'attentat du Petit-Clamart, obtiendront-elles de la justice française celle de M. Jean-Baptiste Hennin, membre de ce rassemblement jurassien qui depuis le congrès de Vienne de 1815 regimbe de façon périodique et plus ou moins violente contre le découpage qui a placé à cette époque le Jura suisse dans le territoire du canton de Berne ?

Le problème était soumis lundi à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Henriquet. Et, comme la loi le veut lorsqu'il s'agit d'une demande d'extradition, le débat, protégé d'ordinaire en cette enceinte par le huis clos, était pour une fois public.

Compte rendu d'audience de J.-M. THÉOLLEYRE

Il s'agit de savoir si les actes reprochés à M. Hennin par la justice de son pays peuvent avoir un caractère politique, car, s'il en était ainsi, la demande d'extradition serait évidemment rejetée comme le veulent l'usage et mieux encore la loi de 1927, ainsi que la convention judiciaire établie entre les deux pays. Ces actes ne sont certes pas négligeables : incendies volontaires et tentatives d'incendie. M. Hennin ne les conteste pas, à quelques détails près. C'est pour les avoir commis qu'il fut arrêté dans son pays et incarcéré. Il devait réussir à s'évader et, de cette façon, à venir en France, où il demanda le droit d'asile. Un mandat d'arrêt international fut naturellement délivré et même exécuté, mais dès le 2 novembre dernier la chambre d'accusation lui accordait la liberté provisoire.

Il restait dans ces conditions à son défenseur, Me François Sarda, à démontrer la vanité de la demande d'extradition formulée par la Suisse.

Cette demande, a dit Me Sarda, apparaît d'abord bien sommaire : elle expose les faits reprochés à M. Hennin et elle ajoute que le but de ce dernier ne pouvait pas être politique, en se contentant de préciser qu'il aurait agi par simple vengeance. Mais pour Me Sarda cela ne saurait suffire, car, comme le reconnaissent volontiers les autorités suisses, c'est la chambre d'accusation française qui se trouve aujourd'hui souveraine pour qualifier la nature des délits ou des crimes qui motivent la demande d'extradition.

Celle-ci, poursuit Me Sarda, ne dit rien, par exemple, de la personnalité de M. Hennin, ce Jurassien suisse qui demande l'autonomie de sa région ; elle ne fait pas davantage état du mouvement de cette minorité qui réclame depuis cent cinquante ans l'autonomie cantonale. Elle ne dit pas comment au sein de la communauté jurassienne suisse l'exaspération a pu naître devant l'échec successif des moyens légaux. M. Hennin est l'un de ces militants qui sont passés aux actes, et aucun élément de la demande d'extradition ne permet de contredire cette réalité.

De la même façon, l'avocat estime insuffisants les motifs de la démarche suisse sur la nature des actes reprochés.

On se contente de parler du mobile de la vengeance. Mais les incendies retenus ont visé soit des bâtiments cantonaux soit des hôtels dont M. Hennin ne connaissait pas les propriétaires, mais dans lesquels il paraît établi que se tenaient les réunions des adversaires du mouvement de M. Hennin.

Enfin, pour Me Sarda, le caractère politique résulte encore d'une déclaration du mouvement jurassien qui, tout en désavouant les méthodes extrêmes de son militant, ajoute que « malheureusement ce patriote a été poussé à bout » et que ses mobiles « ont été analogues à ceux des membres du Front de libération jurassien jugés à Lausanne en mars 1965 ».

Pour un supplément d'information

Or, pour cette affaire le ministre fédéral avait bel et bien retenu un mobile politique. En outre, n'est-ce pas un juge d'instruction qualifié d'extraordinaire qui a été désigné par la chambre d'accusation de Berne pour conduire toutes les informations judiciaires résultant des actions du mouvement jurassien ?

Ce caractère extraordinaire du juge ne montre-t-il pas que l'affaire dont il est question n'est pas de toute évidence une simple affaire de droit commun ?

Me Sarda pense que de tels éléments sont déjà suffisants pour illustrer l'aspect politique des faits reprochés à M. Jean-Baptiste Hennin et entraîner par là même le rejet de la demande d'extradition dont il est l'objet.

« *Toutefois*, ajoute l'avocat, *si la chambre d'accusation entendait demander un peu plus de précisions au gouvernement helvétique, nous comprendrions très bien une décision ordonnant un supplément d'information ; la Suisse ne pourra pas en être surprise. Et d'ailleurs il me serait facile d'exploiter ici la décision rendue par le tribunal fédéral de Berne lorsqu'il refusa à la France l'extradition de Watin.* »

Me Sarda rappela d'ailleurs quelques attendus de ce jugement fixant le caractère politique de l'attentat du Petit-Clamart. On disait notamment que pour établir ce caractère politique « *il ne faut pas s'arrêter à l'analyse purement objective des faits. Ce qui importe c'est l'attitude du coupable. Il faut que l'auteur du crime ait pu espérer raisonnablement que son acte aurait pour conséquence, au-delà du résultat immédiat, une modification de l'organisation politique ou sociale de l'Etat. Il suffit que l'acte se soit imposé en fait au coupable comme la mesure la mieux adaptée aux circonstances* ».

Ainsi parlait la justice suisse en 1964.

L'avocat général Aymon devait lui aussi se rallier à la solution du supplément d'information, d'autant plus qu'elle était suggérée par la défense elle-même.

« *Je pense*, dit-il, *que, d'après les documents versés et les explications données, le caractère politique des actes vous est présenté avec un certain caractère de sérieux. Pour rendre une justice sereine il reste donc à la cour à mieux s'éclairer ; les renseignements complémentaires qui pourront être demandés vous permettront alors d'exercer votre pouvoir souverain de qualification des faits qui vous sont soumis.* »

L'arrêt sera rendu le 12 décembre.

• INFANTICIDE. — *Le juge d'instruction de Mulhouse a fait écrouer une adolescente de dix-huit ans, Daniel Decker, qui aida son amie, Claire Mobel, vingt-trois ans, à accoucher près d'une institution charitable de Riedisheim, et jeta, à la demande de la mère, l'enfant dans la chaudière du chauffage central de cette institution. Les deux femmes, toutes deux mères célibataires, avaient confié leur premier enfant à cette institution. Claire Mobel, qui est soignée à l'hôpital de Mulhouse, sera prochainement inculpée, elle aussi, pour infanticide.*

• LE VIEUX POTEZ 58 — *Il datait de 1934 — à bord duquel trois jeunes Nantais avaient décidé de faire un tour de France aérien s'est écrasé lundi en début d'après-midi près de Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or). Pierre Le Carnec, qui était aux commandes de l'avion, et Patrick Darmendrail ont été blessés sans gravité. Gildas de Servigny, éjecté à une dizaine de mètres du Potez, est indemne.*

« TIERS MONDE »

...ue mimétisme

GIROD DE L'AIN

...prendre *les changements techniques... Un tel enseignement devrait être combiné avec des travaux pratiques. Les écoles devraient donc posséder des champs...* (2) » D'intéressantes expériences de ce genre sont menées actuellement dans plusieurs Etats, dont la Côte-d'Ivoire.

« *Les programmes de l'école primaire, ajoute M. Thomas Balogh, devraient accorder une place importante à des connaissances élémentaires de biologie, de chimie des sols, d'emploi des engrais* (1). »

Des programmes inadaptés

Mais une réforme des programmes n'est pas seulement urgente pour ces zones rurales où vit d'ailleurs la grande majorité de la population du « tiers monde ». Il s'agit aussi « *de savoir comment donner à toute l'éducation un contenu qui engendre des attitudes propices au développement* », comme le souligne justement M. Ladislav Cerych (5). « *Dans ces pays, ajoute-t-il, les enfants vivent dans un milieu socio-culturel non technique et non rationaliste.* »

« *Nous vivions dans deux mondes*, me disaient, unanimes, des étudiants africains et iraniens. *Celui des pouvoirs magiques, de la famille où l'enfant n'a pas le droit de poser de questions, et celui de l'école où prévaut la logique occidentale et l'enchaînement des causes.* »

Mais cette pensée rationnelle, si elle va de soi pour un petit Français ou un petit Anglais qui vit dans un monde où elle s'applique, où elle se « voit », n'est nullement évidente dans les civilisations où la magie occupe encore une place si importante. L'acquisition de nouveaux comportements logiques, base du développement, réclame donc d'autres cheminements, d'autres programmes, qui, plus qu'ailleurs encore, doivent faire découler les abstractions de constatations pratiques, d'observations constatables.

« *Il nous paraît opportun que l'enseignement en Afrique — pendant une période transitoire — soit absolument et rigoureusement pratique*, suggère M. Tevoedjre. *On laisserait de côté l'étude des langues mortes, les poèmes de Victor Hugo, les discours de Cicéron, les guerres de Louis XIV et la morphologie des Alpes françaises. En revanche, une priorité serait donnée aux mathématiques, à la technique, aux sciences de la nature.* » Mais de telles propositions sont encore rares et fort peu élaborées. Elles se heurtent à de fortes résistances.

Nous nous souvenons de la vive indignation de M. Senghor, agrégé français et président de la République du Sénégal, lorsque nous lui suggérions il y a quelques années de supprimer l'enseignement du grec dans ses lycées. Partout cette conception de l'enseignement « comme en Europe » a fait de tels ravages qu'une évolution des esprits se fait jour. Comment pourrait-on plus longtemps soutenir qu'il est raisonnable d'exiger d'un petit Africain ou d'un petit Asiatique la même somme de matières et de connaissances que leurs condisciples d'Europe alors qu'il doit faire, en plus, un « saut » de civilisations ?

Plus concrètement, il paraît ahurissant d'exiger du candidat bachelier d'Afrique francophone deux langues étrangères en plus du français, comme si celui-ci n'était pas déjà un idiome étranger. Les jeunes Tunisiens ne sont pas mieux lotis, puisque dans leur pays on a raccourci l'enseignement secondaire d'une année tout en renforçant les programmes de mathématiques et en ajoutant aux programmes français un important enseignement en arabe.

« *Il ne peut être question de résoudre les difficultés, les incohérences, les lacunes, voire les absurdités actuelles, en s'orientant vers une « adaptation » des programmes européens, comme osent le préconiser différents experts étrangers auprès des gouvernements africains*, écrit un Guinéen, M. Abdou Moumouni. *La seule solution véritable et la seule valable pour nos pays se trouve dans une réorganisation effective et une remise en question résolue de l'ensemble du système d'éducation actuel.* (6) »

Il faut ajouter qu'à propos de ce « mimétisme tragique » la France porte une lourde responsabilité. Si le ministère de la coopération est maintenant très favorable à l'idée d'accorder l'équivalence du titre français à des baccalauréats africains ne comportant qu'une langue vivante en sus du français, le ministère de l'éducation nationale s'est jusqu'à présent opposé à de telles audaces.

L' « investissement humain », la scolarisation qui mettra automatiquement fin au sous-développement, ces croyances si récentes sont maintenant fanées. La désillusion est immense, dramatique, et il faut le comprendre.

Face à l'échec flagrant de conceptions trop simplistes — que les pays riches et l'Unesco ont naguère encouragées, — il serait en effet trop facile de se contenter de dire : « Ils se sont fait des illusions. » La pire des solutions consisterait, du fait de son faible rendement actuel, à diminuer l'aide en professeurs et en crédits. Il faut en revanche aider le « tiers monde » à mieux les utiliser grâce à des réflexions en commun sur les voies et les moyens du développement.

Des conceptions audacieuses commencent d'ailleurs à s'exprimer, notamment en vue d'une remise en question de l'école, qui ne serait plus une étape obligatoire pour créer ces attitudes propices au développement. Les moyens modernes de diffusion, en particulier la radio, présente partout grâce aux transistors, permettent en effet de diffuser des connaissances élémentaires — hygiène, techniques agricoles, etc.

C'est donc ensemble que pays riches et pauvres doivent faire un grand effort d'imagination pour dégager ces raccourcis encore si mal connus grâce auxquels ne se créera pas un espace infranchissable entre l'abondance qui se fait avare (« ils gaspillent ») et la misère.

FIN

(1) *Problems and Strategies of Educational Planning*, Institut international de planification de l'éducation (Unesco), 7, rue Eugène-Delacroix, Paris-16e.

(2) *La Formation des cadres africains*, Dilotremer, 9, rue Louis-le-Grand, Paris-2e.

(3) *L'Afrique peut-elle partir ?* Editions du Seuil, 27, rue Jacob, Paris-6e.

(4) *Manpower, Employment and Education in the Rural Economy of Tanzania*, Institut international de planification de l'éducation.

(5) *Former des hommes*, Plon, 8, rue Garancière, Paris (6e).

(6) *L'Education en Afrique*. Maspero, 1, place Paul-Painlevé, Paris-5e.

...muniqué)

...édification du Paris de l'an 2000

...ÈS INTERNATIONAUX

...des rapports humains au XXe siècle

Toujours au « complet »

Tandis que la diplo... dis...

...ble de la sonorisation dans les trois parties principales du CERAG...

120, AVENUE ÉMILE-ZOLA

Situé au rez-de-chaussée et au premier étage de l'immeu...

12/7/67

En todas partes cuecen habas

A los amigos de la libertad se nos cae la baba hablando de Suiza, de ese paraiso en el que conviven pueblos, razas, religiones, idiomas distintos, entendiendose de manera tan maravillosa.

Buenos pues resulta que, todo eso es bastante cuento.

Es verdad la tesis y el nombre confederal, pero que encubre un régimen extrictamente federal, como el de Estados Unidos, sin otra diferencia de que en Estados Unidos se habla inglés, en tanto que en Suiza se habla alemán, y en algunos cantones frances e italiano. Pero, esto sería lo de menos. En tesis lo confederal y lo federal y lo autonomico son totalmente distintos, en tanto que, en la realidad, suelen ser parientes cercanos, productos todos del régimen de coexistencia de soberanías, régimen en el cual, el Estado central y los Estados federados o confederados o autonomos, gozan de soberanía en determinadas materias de su competencia, habiendo un Tribunal que se encarga de arbitrar los conflictos de soberanías que surjen entre los distintos titulares de aquellas facultades. En este orden de cosas no era menos la libertad otorgada a Euzkadi por el Estatuto de Autonomia de 1936 que la que goza el canton de Berna o el Estado de Wisconsin en Estados Unidos. La Constitución de la Republica llamaba a aquel régimen autonomía regional, Estados Unidos le llama federal y Suiza le llama dice confederal; pero, realmente, los tres eran, poco más o menos, igual.

Ya debieramos irnos educando en dejar de ser esclavos de los nombres.

Pero la cosa no queda ahí. En el examen que se ha hecho recientemente de la manera de cómo son tratados los trabajadores extranjeros en Francia, Belgica, Holanda, Inglaterra, Alemania y Paises Escandinavos, resulta que, en el sitio en que están peor, más disgustados, con menos ventajas, con mayor discriminación, es en la libre Suiza. En todos los restantes paises están mejor, bastante mejor que en Suiza. Hasta en Alemania están mejor que en Suiza, y no digamos en los Paises Escandinavos por ejemplo, o en la misma Francia.

Bueno pues, donde los suizos se han retratado es en el problema del Jura. El Jura es país francofono, enclavado en el canton de Berna, que es germanofono. Los caballeros de Berna aplican contra los de Jura francofonos una persecución digna de un Franco cualquiera. Les niegan el frances en la escuela y en el ayuntamiento y en todas las oficinas públicas, y cuando algún aldeano del Jyra les habla francés le contestan que hable en cristianos y claro es que, hablar en cristiano es hablar en alemán. Son estos amigos suizos unos gestores de genocidio como cualquier tirano de la historia.

Ahora se ha puesto de manifiesto el caso con el autonomista Juan Bautista Hennin. Los suizos lo pusieron en prisión. El se escapó de la prisión. Los suizos le echaron los perros. El se defendió de los perros y ganó tierra francesa. Los suizos han pedido su extradición. Y Francia, donde Hennin se refugió, ha negado la extradición.

Suiza tiene "refugiados". Y todos los paises que tienen "refugiados" son paises en los cuales se persigue a los hombres por sus opiniones politicas y por la manifestación de las mismas. En Suiza se persigue a los hombres como en España, no en tanta intensidad porque el problema es mucho menor, pero, por la muestra bien puede coldgirse hasta dónde llegarían estos heraldos de la libertad en la persecución de quien no piense como ellos.

Cómo no he mos de pensar que, en estos afanes de la libertad, allí donde el hombre está, bien puede decirse que en todas partes cuecen habas?

17/1/67

Los liberales suizos

Suiza es muy liberal, es el país democratico por excelencia. Eso nos enseñaron en la escuela. Pero aquella lección tiene sus excepciones. Resulta que en todas partes cuecen habas. Y los muy democratas suizos dan zarpazos dignos de cualquier autocrata. Durante estos últimos tiempos, hemos visto cómo Suiza expulsaba del país a un escritor porque de tal manera daba gusto a un Gobierno de cuyo país esperaba obtener pingues beneficios, y pedía a Francia la extradición de un activista jurasiano.

Suiza, con el nombre de Confederación Helvetica, es un Estado federal, regido por un Parlamento, un Gobierno y un Tribunal Supremo de justicia de caracter central. Los derechos y facultades estatales, como la representación internacional, la moneda, las aduanas, la defensa, los impuestos de caracter general, la bandera, las comunicaciones generales y toda la actividad exterior, hasta la deportiva, competen al Gobierno federal, Quedan para los cantones los derechos nacionales: idioma, cultura, derecho civil, administrativo, reglamentario y determinadas funciones que en otros paises afectan al derecho penal. El Gobierno federal suizo tiene, poco más o menos, las facultades que eran de la competencia del Gobierno de la Republica Española en el régimen de los Estatutos autonomicos; y los diversos cantones poseen facultades similares a las atribuidas a los Paises autonomicos con arreglo a aquellos Estatutos. No hay diferencia sustancial entre los Cantones suizos, los Estados norteamericanos y los Paises autonomicos reconocidos en la Republica Española, como no la hay en las facultades esenciales reservadas, tanto en Suiza, como en Estados Unidos, como en la España republicana, a los Gobiernos centrales respectivos.

La gran diferencia entre los cantones suizos la constituyen el idioma y la cultura que en la lengua está basada. La mayoría de los cantones son alemanes. Concurren con otros de habla francesa, italiana y romanda. Los suizos franceses, como los suizos italianos, por lo general, hablan alemán bien. No puede decirse lo mismo de los suizos alemanes, los cuales, por lo general, no hablan bien ni francés ni italiano, cuando lo hablan.

En el canton de Berna está enclavado el Jura, país de habla francesa. Los acuerdos internacionales que decretaron la forma definitiva de Suiza, incluyeron el País del Jura en el Cantón de Berna. Y los suizos alemanes que pueblan el cantón de Berna persiguen a los suizos franceses del Jura como si los franco-parlantes fueran euskeldunes y los germano-parlantes maketos. Han logrado reducir el área de habla francesa. Ponen dificultades a que se enseñe el francés en la escuela. Obligan a los franco-parlantes a explicarse en alemán. Son unos caballeros genocidas, como un español falangista cualquiera.

Cincuenta jóvenes autonomistas jurasianos se manifestaron ante el Palacio Federal de Berna, con ocasión de la recepción del cuerpo diplomatico, de mucha importancia porque recuerda el otorgamiento de la independencia helvetica. Banderas del Jura, pancarta que rezaban "Libertad para el Jura", gritos y denuestos dieron origen a una intervención de la policía digna de un Goebles cualquiera. Aquellos policías piensan también que

el libre pensamiento

"el libre pensamiento proclamo en alta voz, y muera el que no piense igual que pienso yo". Y es que, así son liberales y democratas muchos: hasta que les llega la hora de aporrear al disidente, aunque para manejar la porra se cometa un doble delito de genocidio humano.

LE PROCÈS DES GUADELOUPÉENS DEVANT LA COUR DE SURETÉ

Avec la déposition de M. Jean-Paul Sartre s'achève ce mardi matin le temps des témoignages. Tous ceux-ci, comme c'est la règle dans ce genre d'affaire, avaient évidemment pour but de montrer que les déclarations faites par les inculpés la semaine dernière n'étaient pas leur exclusivité et qu'il y avait, pour dire la même chose qu'eux, d'autres hommes blancs ou de couleur.

Mais ce qui constitua l'événement de la journée de lundi, c'est que parmi ces témoins il s'est trouvé un député de la Guadeloupe appartenant à l'actuelle majorité de l'U.D.-Ve République, M. Paul Valentino, et que celui-ci également a fait savoir que sur l'essentiel son point de vue était bien conforme à celui de tous. Il est difficile de dire si la déposition de M. Valentino est celle du front intérieur ou traduit l'expression d'une pensée qui pourrait refléter certaines tendances gouvernementales. Si la seconde hypothèse avait un fondement, elle donnerait évidemment encore plus de poids à des propos qui, en tout état de cause, ont singulièrement servi la défense.

L'exégèse est malgré tout tentante, et c'est pourquoi beaucoup d'observateurs ont relevé l'insistance que ce parlementaire a mise à souligner que cette situation déplorable n'était pas le fait du pouvoir central, mais uniquement celui d'une administration locale dont ce pouvoir ne serait pas le maître.

Des peines d'un à cinq ans de prison sont requises par l'avocat général

Compte rendu d'audience de JEAN-MARC THÉOLLEYRE

M. Valentino devait dire en effet essentiellement ceci :

« *Il suffit à la Guadeloupe de n'être pas d'accord avec l'administration locale pour devenir un suspect aux yeux mêmes du gouvernement. Je sais que pour ces accusés je suis un réactionnaire, mais je dis que ce qu'on leur reproche ne peut être fondé et que cela ne l'est pas.* »

Puis il a raconté comment, ayant appris à Paris, où il se trouvait alors, les événements de Pointe-à-Pitre de mai 1967, il voulut immédiatement se rendre sur place. Il rencontra quelques difficultés de la part d'un fonctionnaire subalterne qui l'empêcha de prendre un avion le jour même. Mais, ajoute-t-il, « étant allé trouver M. Jacques Foccart, j'ai pu partir le lendemain ».

« *Dès mon arrivée*, poursuit-il, *j'ai voulu effectuer ma propre enquête avant d'aller trouver les autorités locales. Personne ne parlait du G.O.N.G. On avait fait courir le bruit que M. Sainton avait été arrêté parce qu'il détenait des armes, ce qui était faux, et j'ai dit au préfet que c'était un scandale. Mais je suis un homme de couleur, ce qui rend mes paroles suspectes aux yeux de certains, bien que je doive dire que ce n'est pas au niveau le plus élevé. La vérité, c'est que le gouvernement n'est pas maître de l'administration de ce pays.* »

Il dit encore, répondant à diverses questions de la défense : « *Il est courant là-bas qu'un préfet fasse venir un fonctionnaire et lui demande un rapport dans tel ou tel sens pour influencer le gouvernement.* » Et encore : « *Le G.O.N.G. ? Tout le monde savait qu'il existait. Je ne l'ai donc pour ma part jamais considéré comme un mouvement clandestin. Je ne connais certes pas ses membres, mais j'ai voulu connaître ses tracts. J'y ai trouvé évidemment un certain ton, mais des jeunes gens ne mesurent pas toujours la portée de leur élan. Si j'avais eu leur âge, j'aurais sans doute agi comme eux. Je précise bien que je ne suis pas un partisan de l'indépendance, mais je n'en pense pas moins que si l'on veut examiner le problème au fond il est impossible de maintenir un système fondé sur la corruption et qui consiste à porter au faîte des honneurs des gens qui se vendent et à brimer ceux qui pourraient arriver par leur seul travail et leur seul mérite.* »

M. Valentino a livré encore un détail : « *Depuis 1964, on savait ce que publiait* le Progrès social *et l'on n'a poursuivi personne, si ce n'est M. Bebel, qui a bénéficié d'un non-lieu. D'ailleurs, le sous-préfet de Pointe-à-Pitre, tout de suite après les événements de mai 1967, ne pensait absolument pas que le G.O.N.G. ait pu être mêlé à ces événements. Ce n'est que quelques jours plus tard qu'il m'en a parlé. Comme je lui demandais s'il détenait vraiment des preuves, il m'a dit : « Soyez » tranquilles, on le coincera par » ailleurs.* »

M. CÉSAIRE : nous estimons que la tutelle est terminée.

La déposition de M. Valentino aurait pu suffire. Cependant, avant lui on avait entendu M. Aimé Césaire, député de la Martinique, à qui ce procès « *rappelle qu'il y a encore des territoires qui sont restés en dehors du grand courant de la décolonisation* ».

« *Il est évident*, a ajouté M. Césaire, *que les Antilles sont bien restées une colonie et les Antillais des sujets gouvernés par une administration irresponsable qui n'a à rendre compte qu'à une hiérarchie. On trouve les Antillais susceptibles : c'est parce qu'ils subodorent l'humiliation et la volonté de les déposséder. Alors on nous dit : on peut peut-être les comprendre. Mais ils sont quand même tombés sous le coup de la loi. Chaque fois qu'il y a aux Antilles quelqu'un qui conteste ou met en doute ou n'admire pas sans réserve le génie du préfet ou du ministre, on l'accuse de séparatisme.*

» *On me dira aussi qu'ils usent de formules étranges. On parle de territoire occupé. Ils ont peut-être mal défini le statut mais ils ont bien défini la situation. Je ne crois pas qu'il y ait à rechercher si les uns sont pour l'indépendance et les autres pour l'autonomie. Non : il y a, d'un côté, ceux qui veulent le* statu quo, *les partisans de l'immobilisme, qui trouvent la départementalisation une fin en soi, et les autres, qui veulent un changement. Le reste est hors de saison, prématuré et illusoire. Mais, s'il est certain que certains ici ont pu laisser croire qu'il s'agissait de l'indépendance, je pense que cela est licite au regard de la Constitution, qui déjà dans son préambule proclame que la France entend mener les peuples qu'elle a pris en charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer leurs propres affaires. Or nous avons été pris en charge en 1635 ; nous estimons que la tutelle est terminée.* »

La cour entendit ensuite M. Michel Leiris, ethnologue, directeur de recherche au Centre de la recherche scientifique, qui a mis particulièrement l'accent sur le caractère propre à la population guadeloupéenne. On retiendra également les dépositions de MM. Edouard Depreux et Daniel Mayer, qui étaient, respectivement, ministre de l'intérieur et ministre du travail en 1946 lorsque fut votée la loi de départementalisation. L'un et l'autre ont exposé qu'ils avaient alors sincèrement cru en cette réforme mais qu'ils durent rapidement déchanter pour aller de déception en déception. L'un et l'autre ont en effet déclaré qu'ils constatèrent la mauvaise volonté, apportée par les fonctionnaires mis en place, à faire de cette départementalisation une réalité.

« *Il y a toujours eu*, ont-ils dit, *une opposition fondamentale à toute réforme, une mauvaise foi évidente d'un certain nombre de gens pour empêcher d'aboutir.* »

Avec d'autres témoins comme MM. Bloncourt, ancien député de l'Aisne ; Girard, ancien député communiste de la Guadeloupe ; Rousseau, publiciste ; Boizel, conseiller général de Pointe-à-Pitre ; Le Borgne et Letourneur, professeurs de philosophie, la Cour de sûreté s'est vu apporter de nouveaux exemples illustrant les grands thèmes du procès : ségrégation raciale, fraudes électorales, sous-développement économique, chômage, absence de débouchés pour les jeunes hommes, etc.

Ce qui va de soi

M. Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, a exposé pourquoi les catholiques étaient eux aussi sensibles à ce procès et à tout ce qu'il implique, en rappelant les positions prises par Jean XXIII et Paul VI dans leurs encycliques « *Pacem in terris* » et « *Populorum progression* », sur le droit de tous les hommes à une éminente dignité, de même que le pasteur Casalis a apporté la position œcuménique pour ajouter : « *Un jour viendra où ce qui est aujourd'hui demandé sera considéré non seulement comme nécessaire, mais comme allant de soi. Epargnons-nous donc la honte et la violence et même des procès comme celui-ci.* »

Il faut placer à part le témoignage de M. Yvon Condrieux, amputé d'une jambe après avoir été blessé par les forces de l'ordre le 26 mai 1967 à Pointe-à-Pitre ; déposition émouvante d'un homme qui était professeur de culture physique et qui a offert le spectacle de ses larmes et de son malheur.

Il a raconté ceci :

« *J'étais venu à Pointe-à-Pitre le 26 mai pour acheter un cadeau pour la fête des mères. J'ai trouvé tous les magasins fermés. Puis j'ai rencontré un attroupement et j'ai appris qu'il y avait déjà trois morts et qu'une grève était en cours. Vers 19 h. 30 le calme est revenu et j'ai cherché alors à savoir si je pouvais retourner chez moi. Je suis arrivé vers la mairie. Tout était calme. J'étais seul dans la rue quand j'ai entendu une détonation. Il n'y avait personne, qu'une patrouille de gendarmes, et un moment je me suis apitoyé sur ces gendarmes qui effectuaient cette patrouille. Mais ils ont tiré à nouveau et là je suis tombé, et j'ai bien vu tout de suite que j'avais perdu ma jambe.* »

Secoué de sanglots, il ajoute : « *A l'hôpital, j'ai retrouvé quatre autres personnes qui ont dû être amputées comme moi. Nous nous demandions tous pourquoi, et je vous le demande à nouveau. Vraiment, est-ce que je suis un Français à part entière ? Il faut me répondre, me dire qu'il y a des injustices flagrantes. En Algérie au moins on faisait des sommations...* »

Le président Romério a exprimé sa compassion, mais il n'aurait sans doute pas dû ajouter que les progrès de la prothèse pourraient atténuer l'étendue de l'épreuve de M. Condrieux.

L'AVOCAT GÉNÉRAL : la justice ne peut se préoccuper du droit à venir, mais doit s'en tenir à la loi.

C'est donc par la déposition de M. Jean-Paul Sartre que le débat a repris ce mardi matin, avant que la parole soit donnée à l'avocat général Borel pour son réquisitoire.

Pour M. Sartre, « *ce procès prouve exactement le contraire de ce qu'il voudrait prouver, c'est-à-dire que les Guadeloupéens n'ont pas les mêmes droits que les Français.* »

Après avoir souligné que le changement de statut demandé par les inculpés était bien la seule solution pour résoudre les problèmes qui se posent dans les départements d'outre-mer, il a ajouté : « *La reconnaissance du droit à l'indépendance est demandée comme devant être le résultat d'un dialogue. Si le jugement qui doit intervenir ici est équitable, on pourra considérer que ce dialogue a commencé. Mais s'il doit s'arrêter ensuite, je me demande s'il n'y aura pas alors le risque de voir les Guadeloupéens en venir à la lutte armée.* »

Après lecture de lettres de MM. Louis Odru, député communiste, et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, voici maintenant le début du réquisitoire. Tout de suite, l'avocat général Borel va livrer son sentiment sur le ton général qu'a pris le débat, c'est-à-dire sur les affirmations des inculpés et sur les témoignages qui sont intervenus en leur faveur.

« *Les déclarations qu'ont faites les accusés nous ont intéressés*, dit-il, *car l'appréciation des faits passe par la connaissance des hommes et la compréhension de leurs raisons, encore qu'il y ait eu beaucoup de redites et aussi une volonté évidente de propagande. Mais j'aurais apprécié également que ces mêmes hommes prennent leurs responsabilités personnelles à propos de leur appartenance au G.O.N.G. et de leurs activités au sein du mouvement. Or, là-dessus, ils ont refusé de répondre en prétendant, ce qui est facile, qu'il s'agissait de détails ; certains même ont nié tout simplement, ce qui n'est guère en harmonie avec ce qui résulte de toutes les pièces de ce dossier, c'est-à-dire que ces hommes entendaient prendre tous les risques pour faire triompher leur cause : l'indépendance de la Guadeloupe. Car l'affaire, c'est cela et rien que cela.* »

Evoquant ensuite les témoignages, M. Borel a dit ceci, qui est non moins significatif : « *J'ai écouté en m'abstenant d'intervenir et pourtant cela aurait été tentant. Car nous avons entendu des hommes politiques proclamer aujourd'hui leur solidarité avec les inculpés alors que les écrits du G.O.N.G. et ses journaux, jusqu'à la veille même de ce procès, abreuvaient d'injures ces mêmes hommes en raison de leur position sur la Guadeloupe. En fait, nous avons assisté à une opération d'opportunité, de réconciliation provisoire, tendant à faire croire à une unité de pensée qui n'existe pas. De même il est trop facile de faire dépendre la solution de problèmes sociaux et économiques d'un simple changement de statut. S'il en était ainsi partout dans le monde, les problèmes seraient depuis longtemps résolus.* »

Pour l'avocat général, on ne saurait parler de délit d'opinion à propos de ce procès « *car depuis la loi sur la presse de 1881 c'est une notion aujourd'hui inconnue des juristes* ». En revanche, « *la notion de manifestation d'opinion existe mais elle peut tomber, quand elle prend des proportions comme dans ce dossier, sous le coup de la loi* ».

« *On parle enfin*, dit M. Borel, *d'une évolution inéluctable, mais vous admettrez avec moi que s'il fallait se préoccuper du droit à venir tel que les accusés se plaisent à l'imaginer, l'exercice de la justice pénale deviendrait impossible. C'est pourquoi nous écarterons les prophètes ou soi-disant tels pour nous en tenir à la loi.* »

C'est assez dire que l'avocat général demeure sur ses positions de départ. Il ne s'en cache pas d'ailleurs en s'écriant : « *J'affirme avec toute la force dont je suis capable que le but du G.O.N.G. était l'indépendance, était le séparatisme et que pour cela il a eu recours à tous les moyens de propagande orale, écrite, journaux, campagnes de presse.* »

Après avoir examiné le rôle de chacun des accusés, l'avocat général Borel allait en arriver aux demandes de peines.

« *A l'égard des plus compromis*, dit-il, *il ne peut être question d'indulgence sous le prétexte que leurs activités séparatistes ne se sont pas traduites par des attentats. Car nous ne sommes pas dans le domaine de l'attentat, mais uniquement dans celui de l'atteinte à l'intégrité du territoire. Ces hommes sont dangereux et néfastes. Dangereux pour la tranquillité et la sécurité de la Guadeloupe, néfastes par le fait que leur attitude empêche le développement et l'expansion. Ils ont été formés par de longues études révolutionnaires. Ils savent que c'est le mécontentement qui peut engendrer l'émeute. Ils sont une minorité insignifiante et c'est pourquoi ils ont conscience de ne pouvoir parvenir à leurs fins qu'en augmentant les mécontentements. Leur doctrine, c'est la politique du pire. Ils veulent aggraver une situation que l'on connaît. Leur lutte ne peut être productive que de choses sanglantes.* »

Et c'est ainsi que l'avocat général a demandé cinq ans de prison contre MM. Sainton et Théodore, ce dernier étant en fuite ; quatre ans contre MM. Numa et Makouke, considérés comme les chefs de l'organisation en France ; deux ans contre MM. Glaude, Danchet, Baden et Rémy Flessel ; un an contre M. Henri Rodes, directeur du *Progrès social*, et contre M. Caracalla, en sa qualité de militant du G.O.N.G.

C'est un an également, avec possibilité de sursis, qui a été réclamé contre tous les autres qui sont en liberté provisoire, c'est-à-dire MM. Marguerite, Rupaire, Etilce, Kelly, Nicolo, Minatchy, Gustave Lauriette et l'avocat Félix Rodes.

Quant à l'éventualité de la peine complémentaire d'interdiction de séjour qui est prévue par la loi, l'avocat général a laissé à la Cour de sûreté le soin de décider si cette sanction devait être appliquée ou non.

Après quoi, il a ajouté : « *J'ai été animé, certes, par le souci de faire respecter la loi pénale, mais aussi, croyez-moi, par la préoccupation de m'associer dans la mesure de mes moyens au maintien de la paix à la Guadeloupe et à l'œuvre de progrès que nous y souhaitons tous.* »

En fin de matinée, le premier défenseur, Me Michèle Beauvillard, a commencé la réplique au nom de la défense. Après quoi, l'audience a été renvoyée à mercredi matin.

« OBJECTIF 1972 » : le défi américain est surtout un défi à l'homme.

Le mouvement *Objectif 1972*, que préside M. Robert Buron, se demande, dans le dernier numéro de son bulletin mensuel, si les Européens n'ont pas mieux à faire que de vouloir relever « *le prétendu défi américain* » en cherchant à se placer à un niveau élevé « *au sein d'une civilisation de consommation* ».

Après avoir analysé le livre de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et reconnu ses mérites, il écrit notamment :

« *L'affirmation implicite que la recherche du profit restera le moteur économique principal grâce à la permanence de l'innovation dans le domaine de la technique comme dans le domaine de l'organisation est-elle vraiment justifiée ? (...)*

» Objectif 1972 *pense que le type de société décrit dans* le Défi américain *est surtout un défi à l'homme et que c'est faute d'imaginer d'autres chemins possibles que les hommes prennent ceux qui conduisent vers la réalisation de ce modèle. (...)*

» *Nous sommes entrés dans le temps de la grande « aliénation » : celle de l'homme vis-à-vis de la science et de ses applications techniques ; plus dramatique que l'aliénation sociale si justement dénoncée par le marxisme, elle conduit au déséquilibre de l'être humain.*

» *L'homme, « dépassé » par les découvertes scientifiques, risque de glisser dans un déséquilibre mental définitif si la société de consommation, sous l'aiguillon du profit, met en application les nouvelles techniques sans souci de l'être humain (...).* »

Pour les grandes sociétés, pour les industriels, pour les commerçants...

la spei crée un nouveau service : service-conseil en locaux commerciaux

Si votre entreprise s'agrandit, si vous ouvrez un commerce ou si, tout simplement, vous désirez changer de quartier... un problème important, délicat se pose - un problème de locaux, auquel seul un spécialiste apportera la bonne solution.
Un spécialiste ?
...Le Service-Conseil en locaux commerciaux, créé par la SPEI, pour vous aider à choisir des immeubles, des bureaux, des magasins, des boutiques "sur mesures".
Le quartier où vous souhaitez vous installer, la surface dont votre société a besoin, vos méthodes d'exploitation, la somme même dont vous disposez... font d'abord l'objet d'une étude approfondie, détaillée, très précise de la part de la SPEI.
Ensuite, parce qu'elle dispose des moyens de connaître parfaitement tous les locaux disponibles, parce qu'elle possède elle-même plusieurs milliers de m2 de bureaux... la SPEI peut vous proposer des bureaux, des magasins, enfin des locaux qui correspondent exactement à la spécialité, à la dimension de votre entreprise.
Mais il se peut aussi, qu'aucun des locaux actuellement sur le marché ne vous convienne "parfaitement",.. la SPEI s'est donc équipée pour faire construire. Mais oui ! spécialement pour vous.
Alors quel que soit votre problème, s'il se pose aujourd'hui ou s'il doit se poser dans 3 ans, faites appel à la SPEI : Service-Conseil en locaux commerciaux.

SPEI

Service Conseil Locaux Commerciaux
1, rue de Berri - ELY. 09-98

HAVAS CONSEIL

SCIENCE & VIE

Le Centre d'Etude des Supports de Publicité vient de publier les résultats de sa dernière enquête sur la presse et a défini quel était le profil exact de la clientèle qui, chaque mois, lit Science et Vie.

1.908.000 lecteurs

• UN VASTE MARCHÉ DE CONSOMMATION
65 %, soit 1.243.000, sont des hommes
35 %, soit 646.000, sont des femmes

• UN GROUPE SOCIO-PROFESSIONNEL ÉQUILIBRÉ
53 %, soit 1.016 000, se classent parmi le monde des affaires, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les techniciens, les employés et les petits patrons.

• UNE " TRANCHE D'AGES " ÉCONOMIQUEMENT FORTE
67 %, soit 1.278.000, ont de 25 à 64 ans

• UN NIVEAU D'INSTRUCTION ÉLEVÉ
61 %, soit 1.119.000, ont fait des études techniques, secondaires ou supérieures.

• UN ENSEMBLE GÉOGRAPHIQUE BIEN IMPLANTÉ
33 %, soit 624.000, résident dans des agglomérations de plus de 50.000 habitants.
26 %, soit 501.000, vivent dans la région parisienne.

• UN HAUT STANDARD DE VIE
16 % ont un revenu s'échelonnant de 1.250 à 1.750 F
26 % ont un revenu supérieur à 1.750 F

L'étude du C.E.S.P. fait donc apparaître nettement que les lecteurs de **SCIENCE ET VIE** de par leurs catégories socio-professionnelles, leur niveau d'instruction et leurs revenus, constituent bien un ensemble économique socialement aisé et au niveau intellectuel largement au-dessus de la moyenne française.

TRIBUNAUX ET FAITS DIVERS

UN AVION S'ÉCRASE AU LAOS

Il y aurait trente-sept morts

Vientiane, 27 février *(U.P.I.)*. — Un avion D.C.-3 de la compagnie nationale laotienne s'est écrasé au sol samedi après-midi à quelque 150 kilomètres au nord-est de Vientiane.

Suivant les premières informations les trente-sept personnes qui se trouvaient à bord — dont trente-quatre passagers — ont toutes été tuées sur le coup. Parmi les victimes figure Mgr Leonello Berti, vicaire apostolique de Luang-Prabang.

• DEUX AVIONS DE COMBAT MYSTERE-IV *sont entrés en collision, lundi après-midi, au-dessus de la mer au large de la base de Solenzara (Corse). Les deux pilotes, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été tués.*

NOUVEAU SUICIDE DANS UNE PRISON

(De notre corresp. particulier.)

Metz, 27 février. — Un détenu de la maison d'arrêt de Sarreguemines s'est pendu dans sa cellule au cours de la nuit de dimanche à lundi. Le prisonnier, dont l'identité n'a pas été communiquée, était âgé de vingt-huit ans et originaire de la Haute-Saône. Repris de justice, condamné pour vol de voitures, il avait tenté à plusieurs reprises, avant son arrestation, de mettre fin à ses jours.

***

Ce suicide (le quatrième depuis une vingtaine de jours) appelle le commentaire que nous faisions le 12 avril 1967 à la suite du suicide du comédien Jean-Claude Rolland, trouvé pendu dans sa cellule de la prison de la Santé vingt-quatre heures avant la diffusion d'une émission télévisée dont il était la vedette.

Chaque année on dénombre dans les prisons cent cinquante à cent soixante-dix tentatives et l'on déplore quinze à vingt suicides réussis en dépit des surveillances et des précautions. Une étude particulière fut effectuée en 1965 par des spécialistes, dont le docteur Georges Fully, médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire. Elle portait sur cent quatre-vingt-trois cas constatés dans les dix dernières années.

Les conclusions faisaient ressortir que les suicides en prison se constataient essentiellement en deux occasions : 1) Au début de l'incarcération en raison du caractère traumatisant de l'arrestation et de l'arrivée en prison; 2) A l'occasion de tout événement susceptible de « choquer » le détenu. Les auteurs de l'étude soulignaient justement la nécessité d'un « dépistage immédiat des malades mentaux et des psychopathes susceptibles de se décomposer rapidement ». Ils préconisaient également la création d'un service qui assurerait « la prise en charge immédiate de ceux dont le comportement paraîtrait de nature à aboutir au suicide ». Encore faudrait-il que les moyens matériels et humains existent.

A Paris

LE MEURTRIER D'UNE ÉTUDIANTE EST ARRÊTÉ

Le meurtrier de Mlle Maud Prin, vingt ans, étudiante, trouvée tuée à coups de couteau lundi matin dans sa chambre, 51, faubourg Saint-Martin, à Paris (10e), a été arrêté quelques heures aprsè son crime par les policiers de la brigade criminelle. Il s'agit d'un jeune voisin de la victime, plongeur dans un restaurant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, Michel Brigandat, vingt ans.

Très amoureux de Mlle Prin (qui avait toujours repoussé ses avances), le meurtrier, dimanche soir, avait réussi à s'introduire dans la chambre de sa victime — située au même étage que la sienne — et s'était jeté sur elle peu après qu'elle fut rentrée. Devant sa résistance, il la frappa avec un couteau qu'il avait pris avec lui, puis abusa d'elle.

Ce sont les traces de griffures qu'il portait au visage qui permirent de le confondre quelques heures plus tard.

QUE DEVIENDRONT LES « MILANDES »

Il reste deux mois pour éviter que les Milandes, la propriété périgourdine de Mme Joséphine Baker, mise à nouveau en vente le 3 mai prochain, ne soit lotie et définitivement compromise. Deux mois pendant lesquels l'association Aménagement et nature, appelée pour sauver le site, va s'efforcer de trouver un organisme, privé ou public, qui disposera des deux millions nécessaires pour racheter le domaine et perpétuer l'œuvre entreprise.

L'une des idées est celle-ci : ce que Mme Joséphine Baker a fait, élever onze enfants de races ou de nationalité différentes, — pourquoi ne pas le continuer d'une façon élargie ? Il s'agirait alors de créer une fondation pour l'enfance, laquelle recueillerait des orphelins du monde entier. Mais il existe d'autres possibilités : le domaine pourrait abriter un centre culturel, du type de Royaumont ou de Saint-Maximin, ou encore un établissement d'enseignement (école de plein air, centre pour enfants inadaptés).

En Grande-Bretagne

VINGT-DEUX MORTS SEIZE BLESSÉS DANS L'INCENDIE D'UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE

Londres, 27 février (A.P., Reuter, A.F.P.). — Vingt-deux femmes, la plupart âgées, ont péri dans la nuit de dimanche à lundi dans l'incendie de l'hôpital psychiatrique de Shelton, situé près de Sdrewsburg. Seize autres pensionnaires ont été blessées.

Le sinistre, qui a pris naissance au rez-de-chaussée d'une aile de l'asile, s'est rapidement communiqué à deux dortoirs du premier étage. Les sapeurs-pompiers appelés sur les lieux n'ont pu empêcher les flammes de se communiquer aux autres ailes de l'hôpital, qui abritait six cent soixante malades. Le personnel médical a toutefois réussi à éviter la panique parmi les malades et à évacuer la plupart d'entre eux.

Le ministre de la santé, M. Kenneth Robinson, a nommé une commission d'enquête.

A Nantes

QUATRE ANS DE PRISON POUR UN EXPERT FONCIER QUI RUINA PRÈS DE TROIS CENTS PETITS ÉPARGNANTS

(De notre correspondant particulier.)

Nantes, 27 février. — Le tribunal de Nantes a condamné à quatre ans de prison et à l'interdiction pendant dix ans de se livrer à des activités commerciales ou industrielles Ferdinand Dugué, cinquante-cinq ans, expert foncier, agent immobilier et inspecteur d'assurances à Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique). Dugué était inculpé de banqueroute, de comptabilité insuffisante, d'abus de confiance simple et qualifié pour détournement de fermages notamment. Le ministère public avait réclamé cinq ans de prison.

Le prévenu, qui était en détention préventive depuis deux ans, avait englouti plus de 2 millions de francs dans des affaires auxquelles il s'intéressa et qui tombèrent successivement en faillite, la Société nantaise de carrières, la Manufacture de vêtements Saint-Christophe et surtout la Société armoricaine industrielle d'applications chimiques. Lorsqu'il fut amené à déposer son bilan, en 1964, il avait un passif de 3 520 000 francs, alors que son actif ne dépassait pas le million de francs. Il empruntait généralement à de petits épargnants, auxquels il promettait un intérêt de 8 % : dans ce secteur, il a fait deux cent quatre-vingt-quatorze victimes.

Pour abus de confiance

UN NOTAIRE DE JONZAC EST ÉCROUÉ

(De notre corresp. particulier.)

La Rochelle, 27 février. — Un notaire de Jonzac (Charente-Maritime), M. Maurice Marot, cinquante-trois ans, a été écroué à la prison de Saintes sous l'inculpation d'abus de confiance. Depuis l'été dernier, il avait fait l'objet d'une mesure de suspension que la chambre des notaires avait prononcée à la suite d'une inspection révélant des infractions graves au code de la profession. Un gérant avait été désigné pour prendre la direction de l'étude qui comptait dix employés.

Me Marot se serait rendu coupable de détournements dont le montant n'a pas encore été révélé, mais qui dépasserait 100 000 francs.

L'enquête avait été menée par le service régional de police judiciaire de Bordeaux.

• ACCIDENTS DU TRAVAIL. — *Happé par le ruban de tôle du laminoir, un ouvrier des usines Sollac, à Ebange (Moselle), M. René Dujardin, quarante ans, a eu un bras sectionné et la poitrine profondément entaillée. Il est mort à l'hôpital de Thionville, où il avait été transporté.* — (Corr. part.)

— *Le corps d'un chef de service de la S.N.C.F., M. Roger Chevalier, trente-six ans, a été retrouvé déchiqueté vers 4 heures du matin ce mardi sur le pont Jean-Jaurès, à Vitry. La victime avait été heurtée par un convoi en traversant les voies pour regagner son domicile. Une enquête est ouverte.*

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Sont publiés au Journal officiel *des 26 et 27 février :*

UN DECRET

● portant publication de l'accord multilatéral et de son annexe du 22 avril 1960, relatifs aux certificats de navigabilité des aéronefs importés.

DES ARRETES

● relatif à la fourniture, la pagination ou l'utilisation des feuilles destinées à l'inscription des actes et de l'état civil ;

● relatif à la tenue de l'état civil sur feuilles mobiles dans les mairies ;

● relatif au concours d'entrée aux écoles de sages-femmes.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE

BULLETINS MÉTÉOROLOGIQUES SUR MESURE pour le département de l'Oise

(De notre correspondant particulier.)

Compiègne, 27 février. — *La station météorologiste de Beauvais a décidé la diffusion quotidienne de bulletins météorologiques pour le département de l'Oise à l'aide de deux répondeurs téléphoniques automatiques groupés sous le numéro d'appel 445 27-90. Etablis spécialement pour l'Oise par le centre météorologique du Bourget, trois bulletins sont enregistrés chaque jour: à 8 heures, une prévision valable pour la journée et une probabilité pour la nuit suivante ; à 12 heures, une prévision valable pour l'après-midi et la nuit suivante ; à 16 heures, une prévision pour la nuit et une probabilité pour le lendemain.*

En outre, les mardi et vendredi de chaque semaine sont insérées à la fin du bulletin de 10 heures les prévisions à moyenne échéance valables cinq jours. Des communiqués d'ordre météorologique pouvant intéresser les agriculteurs, industriels, commerçants, routiers, entrepreneurs de travaux publics pourront éventuellement être diffusés si des organismes professionnels en font la demande.

CIRCULATION

A Biarritz

QUATRE CENTS OUVRIERS DES USINES BRÉGUET BARRENT LA R.N. 10 POUR PROTESTER CONTRE LE « CARREFOUR DE LA MORT ».

(De notre corresp. particulier.)

Biarritz, 27 février. — Pour protester contre le danger que présente le carrefour du Mousse, à Biarritz, sur la R.N. 10 Bayonne-Irun, quatre cents ouvriers de l'entreprise d'aviation Bréguet ont barré la route nationale, lundi, pendant une demi-heure. Les manifestants, qui portaient des pancartes où l'on pouvait lire : « *Halte au massacre* » et « *Non au carrefour de la mort* », ont voulu réagir contre les nombreux accidents mortels survenus à cet endroit, et qui sont provoqués à la fois par un manque de visibilité (route en dos d'âne) et par un défaut de signalisation.

• VOITURE SUR LE TROTTOIR A CLICHY : UN MORT. — *Pour éviter de heurter un cyclomotoriste, lundi après-midi, boulevard Victor-Hugo, à Clichy, une voiture a fait une embardée et est montée sur le trottoir. Elle a défoncé la devanture d'un café, au 80 du même boulevard, et a heurté six consommateurs, dont l'un, M. Jean Collar, fonctionnaire au ministère de l'intérieur, demeurant à Garches, a été tué. L'un des blessés, grièvement atteint, a été transporté à l'hôpital Beaujon.*

LES ÉTATS-UNIS S'ENGAGENT A LIVRER AU JAPON 161 TONNES D'URANIUM ENRICHI

Washington, 27 février *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis et le Japon ont signé lundi soir un accord de coopération en vue de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Cet accord prévoit la fourniture par les Etats-Unis de 161 tonnes d'uranium enrichi destinées aux réacteurs qui seront construits au Japon. La commission américaine de l'énergie atomique sera, d'autre part, autorisée à transférer au Japon 350 kilos de plutonium destinés à la recherche scientifique à des fins pacifiques.

[On ne sait pas sur combien d'années s'étendront les livraisons, mais cette fourniture d'uranium enrichi américain concerne sans nul doute le programme japonais futur. Le Japon a actuellement en commande trois centrales américaines : deux de type à eau pressurisée de 320 et 340 mégawatts électriques et une de type à eau bouillante de 400 mégawatts. Le plan établi par le Conseil central de l'énergie du Japon estime que d'ici à 1974, il faudra installer une puissance électrique de 46 000 mégawatts, dont 4 350 d'origine nucléaire.]

• UN COLLOQUE SUR LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET LA RECHERCHE BIOMEDICALE *s'est ouvert lundi à l'Unesco, en présence d'une vingtaine de participants d'une douzaine de pays, sous la présidence du professeur Jean Bernard, de l'hôpital Saint-Louis.*

Ce colloque est organisé par le Conseil des organisations internationales des sciences médicales, avec l'assistance de l'Unesco et de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé).

Trois thèmes sont à l'ordre du jour : l'organisation de la recherche médicale, l'intégration de la recherche biomédicale dans la planification scientifique, les problèmes de politique scientifique découlant des progrès de la médecine.

• LA LIGUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRE LE CANCER *annonce qu'elle organise sa campagne annuelle contre le cancer du 4 au 10 mars et que sa quête nationale sera effectuée le 10 mars.*

En 1967 la Ligue avait distribué 755 000 francs pour le seul département de la Seine pour subvenir aux besoins des malades dépourvus de ressources et à l'équipement de laboratoires de recherches sur le cancer.

• LES QUATRIEMES JOURNEES DE L'INTERNAT EN PHARMACIE DE NANCY *se tiendront les 2 et 3 mars prochain. Elles seront consacrées cette année aux « Applications biologiques de la chromotographie ». Cette manifestation à la fois scientifique et post-universitaire, qui réunira de nombreux biologistes de langue française, est destinée à resserrer les liens entre chercheurs de diverses disciplines et à montrer la valeur de la biologie pharmaceutique française.*

A l'Académie des sciences morales et politiques

M. Karl Barth est élu associé étranger

L'Académie des sciences morales et politiques a élu lundi M. Karl Barth, le célèbre théologien protestant suisse, au siège d'associé étranger vacant à la suite du décès du major général George P. Vanier, par 31 voix sur 32 votants.

[Né le 10 mai 1886, M. Karl Barth a été, de 1909 à 1921, pasteur à Genève puis à Safenwil (Argovie). En 1921 il est professeur à l'université de Göttingen, en 1925 à celle de Münster, de 1930 à 1934 à celle de Bonn. En 1935 il est mis à la retraite par les nazis, comme l'un des chefs de l'organisation de l'Eglise allemande pour la résistance au national-socialisme. Il professe alors à l'université de Bâle, dont il est professeur honoraire depuis 1962.

M. Karl Barth a notamment pris une part active aux travaux du conseil œcuménique des Eglises (congrès d'Amsterdam de 1948). Il est l'auteur de très nombreux ouvrages de théologie dogmatique rédigés en allemand. Plusieurs ont été traduits en français sous sa surveillance attentive. En voici les principaux titres : *Parole de Dieu et Parole humaine ; le Culte raisonnable ; Révélation, Eglise, Théologie, Credo ; Connaître Dieu et le servir ; Dogmatique (vingt volumes); Hegel; Petit Commentaire de l'épître aux Romains ; Wolfgang - Amadeus Mozart ; l'Humanité de Dieu ; la Preuve de l'existence de Dieu selon saint Anselme ; Lettre à un pasteur de l'Allemagne de l'Est.*

M. Karl Barth a collaboré, entre autres revues, à *Foi et Vie ; le Semeur ; In extremis ; Christianisme social.*].

Problèmes de presse

L'Académie avait entendu auparavant son président, M. Edouard Bonnefous, prononcer l'éloge funèbre de M. Frederick Mari, baron van Asbeck, correspondant de la compagnie dans la section législation, droit public et jurisprudence, décédé à Leyde le 9 février dernier. Elle a écouté ensuite M. Georges Bouveret, délégué du Conseil supérieur des messageries de presse, qui a étudié les conditions de distribution et de vente de la presse française.

Pour la presse parisienne, quelques chiffres précisent l'importance du problème. En 1966 ont été distribués deux milliards sept cent millions d'exemplaires, pesant 400 000 tonnes, constitués par mille cinq cents titres de poids, de format, de périodicité et de prix différents, et se traduisant par un chiffre de vente d'environ 1 milliard 600 millions de nos francs, ce qui permet d'imaginer les moyens que doivent mettre en œuvre les deux sociétés chargées de réaliser cette tâche : Transport-Presse et, surtout, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.), dont l'orateur fait l'historique avant d'analyser la loi du 2 avril 1947, qui est devenue « la charte de la distribution de la presse française », et qui est aussi « une construction juridique unique au monde ».

Il s'agit notamment d'assurer la liberté de la diffusion et de fixer impartialement la rémunération des cinquante mille revendeurs, de régler le problème des invendus, de tenir compte des déplacements de la clientèle (au moment des vacances), soumis eux-mêmes souvent aux circonstances atmosphériques ainsi qu'aux événements majeurs, de dimensions nationales ou internationales, d'organiser la diffusion de la presse française à l'étranger, etc.

Au terme de son exposé, M. Bouveret a donné à MM. Edouard Bonnefous, Maurice Baumont, Jacques Chastenet et Raymond Aron, qui lui avaient posé un certain nombre de questions, toutes les précisions désirables.

J.-M. D.

CORRESPONDANCE

1914-1918

A la suite de la chronique de M. André Latreille, « De 1914 à 1945 » (le Monde daté 1er février), nous avons reçu une mise au point de MM. Henri Castex et André de La Far, auteurs de l'un des livres analysés : les Dessous de la guerre 14-18 *(Grasset). Tout en reconnaissant la liberté entière de la critique, ils estiment que* « cet article ne donne qu'une image inexacte de leur ouvrage en n'en retenant que le chapitre consacré à Poincaré, alors que la personnalité centrale de l'ouvrage est Aristide Briand et que la partie la plus originale du livre paraît être celle consacrée aux tentatives avortées de négociations en 1917 ». *Ils rappellent que* « les seuls documents écrits connus actuellement sur les décisions prises en conseil des ministres sont la lettre de J.-L. Malvy à Caillaux (1923) et les notes brèves mais révélatrices d'Abel Ferry, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ». *Ils précisent que* « ce livre de plus de quatre cents pages traite aussi de la politique du Vatican, de la fin des Habsbourg et des conséquences politiques de la paix de 1918 ».

• M. GEORGES DUMEZIL, *professeur au Collège de France, est autorisé par un décret paru au* Journal officiel *du 25 février à faire valoir ses droits à la retraite. Il est maintenu en fonctions jusqu'au 30 septembre. M. Dumézil est titulaire d'une chaire de civilisation indo-européenne.*

Découpez-le !

Adressez ce coupon à :
Pan American World Airways
Paris : 138, Champs-Elysées
Nice : 37, Promenade des Anglais
Lyon : 1, Rue Quatre-Chapeaux

Veuillez m'adresser la documentation concernant les programmes Pan Am cochés ci-dessous :

☐ LES CARAIBES EN LIBERTÉ PAH 255 — *Les Caraïbes*
☐ MOYEN-ORIENT 68 PAH 456 — *Liban, Syrie, Jordanie, Turquie, Irak, Iran*
L'AMÉRIQUE SANS FRONTIÈRE — *U.S.A.* PAH 900 ☐
A TRAVERS LE MONDE PAH 915 ☐ — *U.S.A., Mexique, Guatemala, Moyen-Orient, Sud-Est Asiatique, Tour du Monde*
LE MONDE EN SOLEIL PAH 916 ☐ — *U.S.A., Mexique, Moyen-Orient, Extrême-Orient*
ROUTES AMÉRICAINES PAH 957 ☐ — *U.S.A.*

Nom .....
Adresse .....
Nom et adresse de mon Agent de Voyages .....
.....
Date approximative de départ .....

Voyagez Pan Am... c'est fabuleux

PAN AM

Ce coupon est le passeport de vos " Vacances Fabuleuses 68 ". Vous voulez faire un grand voyage cette année? L'Amérique du Nord, Hawaii, le Mexique, le Guatemala, les Caraïbes, le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient, le Tour du Monde? Indiquez-nous simplement où vous voulez aller, la date de votre départ et nous vous adresserons les programmes " Vacances Fabuleuses " qui vous conviendront le mieux. Ces programmes comprennent les hôtels, les excursions et souvent les repas. Faites votre choix et retournez-nous le coupon en indiquant les circuits qui vous intéressent. Consultez votre Agent de Voyages Pan Am®, il est votre meilleur conseiller, ou consultez-nous. Et où que vous alliez avec nous, vous vous féliciterez d'avoir choisi Pan Am.

PAN AM

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde

TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT ENTRE SOCIAUX-CHRÉTIENS WALLONS ET FLAMANDS

(De notre correspond. particulier.)

Bruxelles, 26 février. — Les sociaux-chrétiens flamands et wallons ont fait, dimanche, — séparément, — le bilan de leurs divergences, tandis qu'à Bruxelles M. Vanden Boeynants poursuivait ses tentatives pour rapprocher les vues des sociaux-chrétiens flamands et francophones de la capitale.

Wallons et Flamands de l'ancien parti social-chrétien ont affirmé leur volonté de vivre dans une Belgique unie et de poursuivre certains objectifs communs, notamment sur le plan social. Cependant, des divergences profondes subsistent à propos de l'avenir de Louvain et de Bruxelles, de l'œuvre de la future assemblée constituante, de la politique économique. « *Qu'on le veuille ou non,* devait reconnaître l'ancien premier ministre Eyskens, *tout cela sera l'enjeu passionnel, sinon prioritaire, des élections.* »

nages réhabilités nouveaux comités

Hupei où un comité révolutionnaire fut créé le 6 février, beaucoup d'anciens se mêlent aux nouveaux dans la brochette de dirigeants qui constitue les instances du pouvoir issu de la révolution culturelle dans la province du Kwantoung.

Il est remarquable, dans cette optique, que l'événement soit présenté par la presse comme un nouveau triomphe de la pensée de Mao Tse-toung et comme une défaite de M. Tao Chu, l'ancien chef du bureau communiste du Centre-Sud chinois, devenu chef de la propagande au comité central en août 1966, et limogé cinq mois plus tard : M. Huang Yung-sheng fut en fait pendant de longues années le proche collaborateur de M. Tao Chu comme d'ailleurs d'autres personnalités rentrées en grâce, telles que MM. Liuh Sing-yuan, chef militaire de Canton et Chen Yu, gouverneur militaire de Canton.

WELSH IN THE SCHOOLS

From Mrs. Percy Hartill

Sir,—As an Englishwoman may I point out with shame that there are still alive in Wales today people who, as children in school, were punished if they dared to utter even one word of their own Welsh language by being forced to wear pinned to their clothes a notice saying in effect "Welsh—NO".

Would it not be some small if belated act of recompense to a proud people if the English who caused such cruel humiliation to small children in an attempt to discourage their use of their own most poetic of tongues should at least give every support to the present move to have it taught freely in the Principality today?

Yours faithfully,

MAY HARTILL.

Pool Hill, Newent, Gloucestershire.

The marriage took place quietly in London yesterday of Mr. Edward Frederick John Plumridge, of Ewhurst, Surrey, and Miss Shirley Campbell, of Melbourne, Australia. A luncheon was held at the Royal Garden Hotel.



Canada

Ouverture du procès des chefs du « Front de libération du Québec »

Montréal, 27 février *(A.F.P.)*. — Le procès de Pierre Vallières (vingt-huit ans) et Charles Gagnon (vingt-sept ans), les deux chefs présumés du Front de libération du Québec — le mouvement séparatiste clandestin qui fut en 1966 à l'origine d'actes de terrorisme dans la province de Québec, — s'est ouvert lundi devant la cour d'assises à Montréal.

Les deux hommes, détenus depuis janvier 1967, doivent répondre d'une accusation de meurtre à la suite d'un attentat à la bombe en mai 1966 contre une fabrique de chaussures, à Drummond-Ville, attentat qui avait causé la mort de l'une des employées.

Vallières et Gagnon avaient été arrêtés en septembre 1966 à New-York, alors qu'ils manifestaient devant l'édifice des Nations unies pour réclamer le statut de « prisonniers politiques » pour les membres de leur mouvement détenus au Canada. Ils furent ensuite expulsés par les autorités américaines et incarcérés à leur arrivée à Montréal.

Dès l'ouverture de l'audience, un représentant de la couronne a annoncé, en présence des deux inculpés, que le cas de chacun des deux hommes serait jugé séparément. Le procès de Charles Gagnon, ancien professeur de sociologie, a été renvoyé au mois de mars, alors que celui de Vallières, un ex-journaliste, se poursuit mardi en cour d'assises malgré les protestations des deux inculpés, qui ont affirmé que leur défense avait été préparée conjointement.

quelques mois beaucoup plus difficile en raison de l'accumulation de sable autour de ces navires. Londres proposerait que les bateaux soient évacués par le sud.

Peu de temps après l'annonce de la venue de M. Jarring à New-York, le secrétaire général a reçu le représentant d'Israël, M. Josef ekoa. Il semble que l'entretien ait porté sur les démarches faites par la R.A.U. à l'O.N.U. pour que soit ordonnée une enquête au sujet de la situation de la population civile dans la région de Gaza.

AU PROCÈS

L'ancien minist se défend d'avoi le préside

Le Caire, 27 février *(U.P.I.)*. L'ancien ministre de la guerre, le colonel Badrane, une des cinquante-quatre personnes actuellement jugées au Caire pour complot contre la sûreté de l'Etat, s'est défendu lundi d'avoir jamais voulu renverser le président Nasser.

« *C'est une chose pratiquement impossible*, a-t-il déclaré. *J'ai eu a connaître de divers complots contre le régime au cours des quinze dernières années, et il aurait fallu que je sois fou pour*

● *Les anciens commandants de l'aviation égyptienne* dont le procès (qui fut à l'origine des récentes manifestations d'étudiants et d'ouvriers) vient d'être annulé, seront traduits devant un nouveau tribunal supérieur militaire présidé par le général Farid Ramely, chef de l'artillerie égyp-

THE CASE FOR HOME RULE

From Mr. C. W. Guillebaud

Sir,—In connexion with your leading article (February 7) may I be permitted to draw attention to the fact that 13 years ago, in July, 1954, the Royal Commission on Scottish Affairs presented its Report to Parliament. The Chairman of the Commission was the Earl of Balfour, and 11 of the 15 members were drawn from a wide cross-section of the Scottish community.

As a member of the Royal Commission I can affirm that we spent a considerable time discussing the pros and cons of the Northern Ireland model; and we paid a special visit to Belfast in order to study the situation there on the spot. Our unanimous conclusion is set out in the last sentence of paragraph 166 of the Report, as follows:—

"While there may be support for the adoption of a form of devolution more readily apparent, we feel that this would inevitably reduce the prestige and standing of Scotland and her representation at Westminster, and would thereby weaken her voice in British and World affairs."

Yours faithfully,

C. W. GUILLEBAUD.

St. John's College, Cambridge, Feb. 7.

True aims

From Mrs. Winifred M. Ewing, Scottish National M.P. for Hamilton

Sir,—In 1964 England voted Conservative and got a Labour Government. In Scotland we get an English Government at every election.

The S.N.P. expects to win a majority of the 71 Scottish Parliamentary seats. An independent Scotland is therefore only some three years away. There is no time for a niggling debate over a Stormont-type, pseudo Parliament for Scotland. The Scottish National Party stands for an independent Scotland with full control over its purse, a seat at the United Nations between Saudi Arabia and Senegal, and at Brussels, in the fullness of time.

You misunderstand the *Scotsman's* proposals for Home Rule. It advocates a Scottish Parliament equal in status to a Welsh and an English Parliament with a Federal Parliament acting as a sort of holding company in respect of three subsidiaries, for some purposes. Also, you have got the name of my party wrong. It is the Scottish National Party (not Nationalist). We find once our opponents get our name right, there is a chance in time they might also get our policies right too.

Yours faithfully,

W. M. EWING.

House of Commons, Feb. 8.

No federal solution

From Mr. Gwynfor Evans, Welsh National M.P. for Carmarthen

Sir,—Before it decides on its solution for the national problem in Scotland and Wales the Government will have to weigh considerations not found in *The Scotsman* articles, whose support for federal government you seem to favour (February 7).

There are reasons for the fact that federalism has not been attempted successfully in circumstances comparable with those found in the countries of the United Kingdom, where there are three nations. Federalism is a form of decentralization suited to provinces, regions or national minorities, but it has not appeared to offer a satisfactory status for autonomous nations.

The demand by the national parties in Scotland and Wales for a national, rather than a provincial status for their two nations is discovering rapidly increasing support. National status implies the freedom of full nationhood and a place in international life, where we think experienced nations like Scotland and Wales have a right and duty to be. A place in U.N.O., a voice in the Common Market if England enters, and control of defence expenditure are very far from being academic or prestige issues. A nation which lacks control over defence or foreign policy has only a most limited control of domestic and commercial policy.

The Scotsman conceded that "to achieve this federal structure would be more difficult than to declare Scotland independent". Leaving aside the point that in Wales we have not spoken of independence, because it is usually understood as absolute sovereignty, which we reject, *The Scotsman* itself did not face all the difficulties involved in transforming the United Kingdom into a federation. The life of England, as well as Scotland and Wales, is intimately involved in a federal solution, which is unsuited to our conditions.

Take first the question of inbalance. Of the four entities in the proposed federation, England, Scotland, Wales and Northern Ireland, England is not only much bigger than any of the other three; but population is nearly five times as big as the others combined. Where has federalism worked without some balance between the federal entities? If it be said that provinces in England will have self-government, this makes a still more revolutionary solution for which public opinion is hardly yet ready.

Even without this, federalism would require a constitutional upheaval, a complete scrapping of the ancient flexible unwritten constitution of England which has developed from precedent to precedent, and its replacement by a new, rigid, written constitution which would have to be interpreted by a Supreme Court.

If the normal federal pattern is followed, there would be two governments in London and two parliaments, one for the 45 million people of England and the other for the federation, whose population would be only nine million more. Two sets of civil service and of elections would probably be necessary. How fearfully difficult it would be to restore the status quo ante in England should dissident strength in Scotland and Wales make it unworkable.

Even if there were cooperation, the federal government at Westminster might find itself controlled by Scots and Welsh parliamentary parties, whose members may be elected not to represent one of the English political parties, as they have been hitherto, but to represent their nation's interests. It is surely too much to expect sturdy Englishmen to tolerate this situation. And what profit could they set against their losses?

The Commonwealth status demanded by the national parties of Scotland and Wales has the immeasurable advantage of leaving the English constitution untouched. Five-sixths of the people of the United Kingdom could pursue the even tenor of their way. If we could sensibly agree to a customs union we would avoid the kind of economic separation with which some opponents of Scots and Welsh legislative autonomy have sought to chill our blood.

Yours faithfully,

GWYNFOR EVANS.

House of Commons, Feb. 8.

NIGERIAN WAR

From the Rev. R. M. Macdonald and Dr. T. Burnet

Sir,—Authentic news and pictures from Biafra last week gave the story of the bombing and strafing of the Mary Slessor Hospital, Itu. MIGs of the Nigerian Air Force, reputedly piloted by personnel lent by the Egyptian Air Force, carried out several daylight attacks.

The pictures showed clear Red Cross markings on roof wreckage, the destruction of wards, maternity, and operating theatre, and an ambulance peppered with bullet holes. This is the fate of a hospital which has served Nigeria for 63 years, and which pioneered leprosy work in Africa.

We note with concern that no publicity has been given to this in England. It is only one of many indecencies committed by the Nigeria forces, and serves to illustrate how hollow is her pursuit of unity.

We also wish to make public our protest to the Nigerian High Commission, and to the British Government (which equipped the X-Ray Department of the hospital) for their shameful partiality in this war.

Yours sincerely,

R. M. MACDONALD, Recent Administrative Superintendent, Itu Leper Colony.

THOMAS BURNET, Former Medical Superintendent, Mary Slessor Hospital, Itu.

14 North Church Street, Callander, Scotland, Feb. 6.

PRISONERS IN SINGAPORE

From Dr. Beatrice Chen and others

Sir,—Five years ago on February 2, 1963, more than 130 political leaders and trade unionists were detained in Singapore for their opposition to the entry of Singapore into Malaysia.

More of those detained are still being held without trial. Among them are our husbands, Drs. Lim Hock Siew, and Poh Soo Kai who are medical practitioners, and Said Zahari who was formerly editor of the principal Malay language newspaper. This is a letter from three wives appealing for support in Britain to obtain their release. There is no space to mention all the other names, but Lim Chin Siong, who led the left-wing in Singapore, is one of them.

Singapore was separated from Malaysia in 1965 but these men still languish in prison. Their conditions of detention are bad and have further deteriorated recently. The pressure of world public opinion is needed to induce the Singapore government to open the doors of its political prisons. We hope that those with influence in Britain will concern themselves with the plight of political prisoners held without trial in Singapore.

Yours faithfully,

BEATRICE T. M. CHEN, wife of Dr. Lim Hock Siew.

SALAMAH BTE WAHAB, wife of Said Zahari.

GRACE POH, wife of Dr. Poh Soo Kai.

32 Amber Mansions, Singapore, 9, Feb. 2.

SUFFRAGETTE COLOURS

From Mrs. D. M. S. Osmond

Sir,—As a schoolgirl in 1911, I was taken to Well Walk, Hampstead, to have tea with Mrs. Brailsford, who was a militant suffragette, and the cakes were iced in green, white and violet.

Yours faithfully,

DOROTHEA OSMOND.

21 Dolphin Court, Hove Street, Hove, 3, Sussex, Feb. 9.

Biblical origin

From the Rev. P. R. P. Barker

Sir,—Many years ago I was told that the Suffragette colours, white, green, and blue (or purple), were suggested by the hangings in the palace of King Ahasuerus, described in the book of Esther, chapter I.

Queen Vashti refused to attend the king's banquet on the humiliating terms laid down, persisted in disobeying her royal master, and was dethroned for her defiance. This biblical origin for the colours appears to fit in with Mrs. Pethick Lawrence's connexions with the Salvation Army mentioned in Antonia Raeburn's article (February 3).

Yours faithfully,

P. R. P. BARKER.

Foss Cottage, Lasham, Alton, Hampshire, Feb. 9.

was sent to bed at 6 p.m. and had to do her homework by torchlight . . She was not allowed to join in outside activities at home or at school, and was not taken on holidays with the family.

Many people don't realize that cruelty to children is not necessarily physical. Every year the NSPCC deals with thousands of cases of what we call mental cruelty—cases like Frances's—and tries to help families solve their problems together, removing children from their parents only when all else has failed. Frances's case was one of the exceptions.

Frances wanted to be sent away, and a sympathetic headmaster helped our Inspector H. to get her admitted to a Boarding Grammar School.

Now Frances is 14, and has a chance for a happy future.

The NSPCC is a service—unfortunately a very necessary one—on call round the clock, seven days a week. But it can only continue to help children like Frances with the support of private donations and legacies.

NSPCC

Room 1a, 1, Riding House St. London.W.1 Tel.: 01-580 8812

TWO MILLION COIN-OP WASH LOADS EVERY WEEK —OR TWENTY MILLION POUNDS OF WASHING . . .

that's about the size of the National weekly wash in Britain's self-service Laundries . . . and it keeps on growing, with added revenue from drying, soap and other sundry sales AND self-service Dry-Cleaning too !

Right at the top of the Industry, you'll find INGLIS Centres. Why INGLIS ? Because these duty-free Canadian machines are built better, last longer and wash so very well indeed.

If you're looking for a really sound, profitable investment, write or telephone for our booklet, " INGLIS-equipped "—

M. A. WOODWARD (Special Equipment) LIMITED, Woodward House, Cadmore Lane, Cheshunt, Hertfordshire. Telephone: Waltham Cross 29321/2/3.

Branch Offices:
Birmingham, Manchester, Aberdeen.

HOLIDAYS—SPAIN

TORREMOLINOS AND ALICANTE: Comfortable apartments to be let; swimming-pools, gardens, weekly rent, £10.18.0 (March); £11.18.0 (April, May), £15.3.0 (June, September); £21.9.0 (July, August). *Reservations:* Urbanizadora Bejar, Jacometrezo 4, Madrid-13, Spain.



NIGROID USERS! DON'T COUGH!

Brompton, on Saturday, of Captain the Hon. Guy Norrie, 10th Royal Hussars (P.W.O.), son of Lieutenant-General Lord and Lady Norrie, of The Ham, Wantage, Berkshire, and Miss Sarah Fielding, daughter of Major and Mrs George Fielding, of Château d'Oex, Vaud, Switzerland. The Bishop of Lynn officiated, assisted by Prebendary P. N. Gilliat.

The bride, who was given away by her father, wore an Empire-line gown of white finely-ribbed silk with a high neckline. The long train, cut in one with the skirt, had Valenciennes lace appliqué round the hem and wrists. Her silk tulle veil was held in place by a diamond and turquoise tiara, and she carried a spray of cream and white freesias, hyacinths, lilies-of-the-valley and gardenias. She was attended by six children, Hugh FitzRoy Newdegate, Charles Fremantle, Mark Dwerryhouse, Joanna FitzRoy Newdegate, Olivia Paget, and Michelle Cooper, and by two older bridesmaids, Miss Nicola Glover and Miss Claire Round. The pages wore a replica of the uniform of the 10th Hussars. The bridesmaids had long royal blue velvet dresses with matching hairbands, and pale blue satin sashes. Captain the Hon. George Norrie, 11th Hussars (P.A.O.), was best man. A guard of honour was formed by warrant officers and sergeants of the 10th Royal Hussars (P.W.O.).

A reception was held at the Hyde Park Hotel. The honeymoon is being spent in the West Indies.

Mr. G. D. M. Dodd and Miss V. Chambers

The marriage took place on Saturday at St. Mark's, North Audley Street, of Mr. George Digby MacDougall Dodd, of 11 Swan Court, Chelsea Manor Street, son of Sir John and Lady Dodd, of The White House, Gorey, Jersey, and Miss Virginia Chambers, elder daughter of Mr. and Mrs. Vernon Chambers, of 11 Shouldham Street, Bryanston Place, W. The Rev. D. W. Cleverley Ford officiated.

The bride, who was given away by her father, wore a silver and white brocade coat, the back panel of which formed a long train, over a gown of white cloque. Her silver mesh veil was held in place by a diamond tiara and she carred a bouquet of white roses and lilies-of-the-valley. Four bridesmaids attended her, Miss Vanessa Chambers (sister of the bride), Miss Charmian Storey, Miss Belinda McElligott, and Miss Oriane Grieve, wearing dresses of sea-green velvet and carrying bouquets of carnations and silver leaves. Mr. Martin Dodd was best man.

A reception was held at 55 Park Lane. The honeymoon is being spent in Malta.

Soham, Woodbridge, Suffolk, and Lady Beloe, widow of Vice-Admiral Sir William Beloe, of Bridge House, Earl Soham. The Rev. O. Clarke officiated.

Mr. L. B. S. Manzi and Miss J. K. Arrowsmith

The marriage took place on Saturday in London of Mr. Leon Manzi, son of the late Mr. F. Manzi and of Mrs. Manzi of Hampstead Way, N.W.11, and Miss Jennifer Kathleen Arrowsmith, younger daughter of Sir Edwin and Lady Arrowsmith, of Rivermead Court, S.W.6.

Mr. S. G. Adamson and Miss N. Cini

The marriage took place on Saturday at Caxton Hall of Mr. Stanley G. Adamson, only son of Mr. and Mrs. C. F. Adamson, of Wallasey, Cheshire, and Miss Nicola Cini, only daughter of Dr. and Mrs. Cini, of Ashford, Kent.

Mr. A. J. K. Austin and Miss J. L. Prior

The marriage took place on Saturday in Norwich Cathedral of Mr. Anthony James Kirkpatrick Austin, elder son of Mr. and Mrs. J. G. R. Austin, of Kowloon, Hongkong, and Miss Juliet Leathes Prior, elder daughter of Mr. and Mrs. Oliver Leathes Prior, of 82 Newmarket Road, Norwich, NOR 26D. The Dean of Norwich (the Very Rev. Norman Hook) officiated, assisted by the Rev. Peter Allen, Chaplain of Jesus College, Cambridge.

The bride, who was given away by her father, was attended by Miss Hilary Kenway, and her cousins, Miss Frances Packard and Miss Virginia Leathes Prior. Mr. Hugh Bray was best man.

A reception was held at the bride's home. The honeymoon will be spent in the south of France.

Mr. A. S. Templeton and Miss E. A. Prideaux

The marriage took place on Saturday at St. Margaret's church, Ockley, of Mr. Alaster Templeton, eldest son of Mr. and Mrs. Kenneth Templeton, of The Old Manse, Doune, Perthshire, and Miss Anne Prideaux, daughter of Mr. and Mrs. John Prideaux, of Elderslie, Ockley, Surrey. The Rev. M. A. R. Collins officiated, assisted by the Rev. Dr. Douglas Templeton.

The bride, who was given away by her father, was attended by Lavinia and David Prideaux, Gabrielle Wedderburn-Bethune, John Campbell, Miss Sheina Templeton, and Miss Fiona Fletcher. Viscount Eden was best man.

A reception was held at Elderslie, Ockley.

...on duty on staff of Flag ...aff. off., Capt. of Dockyd. ... Master Chatham, May 2; ...h to Daedalus for duty on ...aval Air Cmnd. as capt. ...ir, April 11 ...elby to President for duty with Def. Ops. Staff, July ...nd to President for duty in Ship Dept. with Dir. Sept. 6; Cdr. G. Hayne exec. off., May 23; Cdr. ...Vernon as exec. off., Aug. ...ersley-Maslin to Dryad as Cdr. R. E. Lambert to ...nside Min. of Def. with ...Tact. Cont. (N), Aug. 2; ...to Fulmar for Obs. Schl. ...; B. D. Manhire to Un...pns elec. offr., Portland. ...G. Covington to Kent as Sept. 3; Cdr. A. K. Hall ...off., July 29; Cdr. L. R. ...Scamp. Retired list, March 9; Cdr. D. C. Coote, Retired list, April 30.

Feb. 9.—Capt. D. V. Morgan to Terror as Capt. of Fleet Far East Fleet, May 4; Capt. J. H. Pope to Eagle in cmd., Jan. 26; Capt. R. C. C. Greenlees to Glamorgan in cmd., May 15; Cdr. D. J. Mackenzie to Osprey for duty on staff of Flag Officer Sea Tg. and as Cdr. Sea Tg., Aug. 16; Cdr. A. D. Levy to Victory for temp. duty on staff of Flag Off. Aircraft Carriers, Feb. 20; Instr. Cdr. C. G. Mount to President for duty inside Min. of Def. with Dir. of Naval Ed. Svce., Aug. 29; Instr. Cdr. J. Merritt to President for duty inside Min. of Def. with Dir. Gen. of Naval Tg. and as head of Instr. Film Sec., Aug. 19; Instr. Cdr. W. B. Downer to Dolphin as Director of Studies and for duty on staff of Flag Off. Submarines as flot. instr. off., Aug. 12; Instr. Capt. G. M. Hines, Retired list, April 6.

Royal Marines.—Maj. P. Bayly-Jones to be actg. lt.-col., Feb. 9; Lt.-Col. D. C. Mahoney to R.M. Barracks Eastney as sec.-in-cmd., Feb. 19; Lt.-Col. P. Bayly-Jones to I.T.C.R.M. as sec.-in-cmd., Feb. 9.

The Army

Major-Generals.—R. E. Ward, M.C., late R.T.R., appointed Vice-Adjutant-General, M. ...to be A.D.E.M.E. (Col.) M. of D., Feb. 21.

Lieutenant-Colonels.—I. ... to be Dep. Asst. Dir. of Ar... S. M. of D., Feb. 1. R. N... be G.S.O. 1 (Work Study)... Gp., Guildford (new appt.) Lambert, R.A.M.C., to be ... over, Feb. 25. P. H. Vau... to be G.S.O. 1 (Trng t... Feb., 28. Maj. W. N. J. W... M.A. (G.S.O. 1) to M.G.C.

Retirements.—Brigs. P. ... Moran, late D.W.R., M. C... and C. Armitage, late Bays, F... Moore late R.E.M.E., Feb. ...pay.

Royal Air Forc...

Ministry of Defence.—Sq... to Dept. of Air Mnr. for Sus... actg. rank of w.cdr., Feb.

Fighter Command.—Sqdn. ... to H.Q., Milty. Air Traf... Uxbridge, for air staff duties, ...w.cdr., Feb. 12.

Coastal Command.—W. C... to R.A.F. Gibraltar to cmd., ...gp. capt., Feb. 12.

Air Support Command.—... Rogers to R.A.F. Coningsby ... Sqdn. Ldr. M. J. Rayson a... Flight, R.A.F. Benson, wi... w.cdr., Feb. 5.

Flying Training Comman... Greenhill to Glasgow Univ. ... cmd., Feb. 12.

Maintenance Command.—... Mason to No. 23 Maintce. ... grove, to cmd., Feb. 12.

Signals Command.—Gp. C... lake to H.Q. tor air staff du...

R.A.F. Germany.—W. Cdr. ... R.A.F. Bruggen as O.C. o...

Miscellaneous.—W. Cdr. ... Shape, Feb. 12; W. Cdr. C... def. coll., Rome, as a stud... Cdr. D. A. McF. Walker t... United States.

Today's engagements

London.—Duke of Edinburgh attends Lord's Taverners meeting and dinner, Café Royal, Regent Street, 6.30.

Queen Elizabeth the Queen Mother at Special performance of *Hay Fever*, in aid of professional National Hunt jockeys, Duke of York's Theatre, 8.10.

Church Assembly, Church House, Westminster, 2-5.30.

Miss Jennie Lee opens women's suffrage exhibition, "Working women in political and public life", Congress House, Great Russell Street, W.C., 10.30.

Royal Academy Winter Exhibition, "France in the eighteenth century", Burlington House, Piccadilly, 10-6.

Exhibition of paintings by Theodore Hancock, American Embassy Gallery, Grosvenor Square, W., 9-6.

Lambeth Schools Art Exhibition, Streatham Baths, Streatham High Road, S.W., 10-6.

National Book League poetry exhibition, and reading by Mr. John Glen, 7 Albemarle Street, Piccadilly, 1-2.

North London exhibition of pictorial photography, Municipal Hall, Knights Lane, Edmonton, 6.30-9.30.

Memorial services: Sir Reginald Leeper, St. Paul's, Knightsbridge, noon. Major S. V. Christie-Miller, Salisbury Cathedral, noon.

Funeral: Dr. F. L. Golla, St. John the Baptist's, Frenchay, Bristol, 2.10.

Brighton. — Electricity Council's conference and exhibition, Metropole Hotel.

Cambridge.—Exhibition of Indian miniatures, Arts Council Gallery.

Eastbourne.—English Bridge Union spring foursomes, Grand Hotel.

Edinburgh.—Exhibiti... Victorian woode... Museum Gallery, ... Place.

Hull.—Sickert exhibit... Hall gallery, univers...

Leeds.—Exhibition ... Council project in ... migrant children, Pa... ing, university.

Sheffield. — Englis... Billiard Championsh... Hotel, Snig Hill.

Sleaford.—"Half a ... painting" exhibitio... West Banks.

Truro.—Hotel and C... tion, City Hall.

The Arts

London.—St. Micha... organ-recital, Richa... 1; Wigmore Hall, 1... String Quartet, 7.30; ... Juilliard Ensemble, ... Walter Trampler, ... Elizabeth Hall, Liv... Festival Hall, The ... tion, Leon Rosselso... port, the McPeakes, ... Sydney Carter, Mat...

TOMORR...

London.—St. Bo... Aldgate, Timothy ... Oxlade, 1; St. Marg... organ recital, Willi... Bishopsgate Hall, ... Meralyn Knight, ... Room, Pavica C... Queen Elizabeth ... Group of London, ... Hall, Gollancz me... New Philharmonia ... Klemperer, 8.

26/2/68

Home Rule para Escocia y Gales

La demanda del Home Rule, o lo que es igual del Estatuto de Autonomía para Gales y Escocia, está en la prensa.

May Hartill escribe al Times para decir: Soy inglesa. Como tal quiero hacerme cargo de que en Gales, hoy, los chicos son castigados en la escuela si pronuncian una sola palabra en galés. Se llega a imponer como castigo un letrero puesto en sus ropas, que dice: Galés no. Protestó contra esta cruel humillación. Y siento que hoy en día no puede haber nadie qie la mantenga.

C. W. Guillebaud, profesor inglés, escribe al mismo diario londinense que en Julio de 1954 fué presentada la Memoria de la Real Comisión sobre Gales, que presidía Lord Balfour, y de la cual, once miembros de los quince eran escoceses. Estudiaron muy detalladamente la posibilidad de aplicar a Escocia el Estatuto de Autonomía vigente en Irlanda del Norte (el Ulster), que dispone de Gobierno y Parlamento propios, con facultades relativas a su propio gobierno interior, bastante similar al Estatuto Vasco. La conclusión a la que llegaron en aquel entonces fué la de que un Estatúto de Autonomía reduciría la condición economica de Escocia y su prestigio en el Reino Unido.

Por su parte W. M. Ewing, diputado escocés, representante del Partido Nacional Escocés, escribe también en el Times, afirmando que en las proximas elecciones esperan obtener la mayoría de las 71 actas de diputado de Escocia en el Parlamento de Westminster. El Partido Nacional Escocés, nacional, no nacionalista —añade—, aspira a una Escocia independiente, con pleno control sobre su propio gobierno, con asiento en las Naciones Unidas, como Saudi-Arabia, Senegal y Senegal, y asiento también en Bruselas —en las organizaciones continentales europeas— con la planitud representativa. Este es el Home Rule que queremos para Escocia. El mismo status lo queremos para Gales. Y un Parlamento Federal, nos uniría a ingleses, galeses y escocéses, para propositos comunes y concretos.

Gwynfor Evans, diputado galés, perteneciente al Partido Nacional Galés, alude a los articulos publicados por The Scotsman, proponiendo como solución a los problemas nacionales de Escocia y Gales un régimen federal. Se manifiesta opuesto al mismo. Inglaterra Escocia y Gales, dice, son tres naciones. El régimen federal, añade, es adecuado para poner en vigor una forma de descentralización en favor de provincias y regiones o minorías nacionales, pero no es el indicado para regir las relaciones entre tres naciones que aspiran a vivir cada una de ellas su vida autonoma, una vida nacional y una vida internacional, con asiento en las Naciones Unidas, en la Comunidad Europea, etc, mas un control en los gastos de defensa y prestigio. The Scotsman reconoce que fijar una estructura federal para el Reino Unido es más dificil que proclamar la independencia de Escocia. Pero en Gales nosotros no hablamos de independencia, lo cual, en el uso corriente, significa una soberanía plena, una separación, la cual nosotros rechazamos. La vida de Inglaterra, Escocia, Gales e Irlanda del Norte, está intimamente ligada. Inglaterra es mucho mayor que las tres restantes y cuenta una población superior a las tres reunidas. Y no hay federalismo posible sin que los federados establezcan una conveniente balanza entre ellos. Y en Inglaterra no está dispuestta la opinión para tratar de otorgar a Escocia y Gales un régimen de gobierno propio. Para este diputado, los 45 millones de ingleses, mas los nueve millones de escoceses, irlandeses y galeses, tienén que pensar mucho en el tema antes de resolverse a cualquier solución de esta natiraleza.

Hemos querido trasladar a nuestros oyentes las posiciones de dos profesores y dos diputados ingleses, galeses y escoceses, acerca de la autonomía politica de Gales y Escocia. Otro día las comentaremos.

27/1/68

Bilinguismo escolar en Gales

La Real Comisión sobre Primera Enseñanza de Gran Bretaña, como quien dice la Dirección General de Primera Enseñanza de Madrid, ha publicado su Memoria recomendando el bilinguismo escolar en todas las escuelas de primera enseñanza del Pais de Gales. La primera lengua debe ser la lengua hablada por el escolar en su familia. Cuando se trata de familia de habla gàlesa, las primeras letras deben ser enseñadas al niño en galés, y una vez que las sepa, en galés se le enseñará inglés. Cuando la lengua familiar sea el inglés, se procederá del modo contrario: las primeras letras serán enseñadas en inglés, y valido del inglés se le enseñará el galés.

La Memoria abarca toda la edad escolar del chico, desde los tres años en cuya edad ingresa en la escuela de párvulos, hasta los 15, edad en la que, por ahora, termina la escolaridad. Se establecen diversas medidas complementarias para mantener el bilinguismo en los cuatro periodos educacionales, desde los tres años hasta los cinco y medio, desde los cinco y medio a los ocho y medio, desde los ocho y medio a los doce y medio, y desde los doce y medio a los quince.

A la salida de los chicos de la escuela, a los quince años, deben saber gramatica, matematicas, física, geografía, historia y física en galés y en inglés.

La conclusión de la Memoria dice que, nuestra mínima esperanza es que todo el pueblo de Gales hable bien galés y hable bien inglés. Cree la Comisión en las virtudes del bilinguismo, para el futuro desenvolvimiento de Gales.

La Memoria contiene 646 paginas, con aplicaciones de todo lo que consta en las recomendaciones formuladas.

De todo ello resulta que en Gales, es un organismo oficial del Estado el que se preocupa de la subsistencia de la lengua galesa, de que todos los galeses la hablen, de que los que no la hablan la aprendan, de que sea un idioma de trabajo, apto para la literatura y para toda obra de relación humana.

Esto se cuenta en Euzkadi y las gentes creen que uno lo inventa. Porque aquí estamos acostumbrados a que nos manden a nuestras escuelas maestros castellanos que, ni saben euskera, ni quieren aprenderlo, ni permiten a los chicos que lo hablen: todo lo contrario de lo que sucede en Gales.

Hemos de convenir en que, en Inglaterra no todo será bueno, pero Inglaterra es un país civilizado; en cambio la España de Franco es un pais salvaje, en el cual delinque el pensamiento, no se pueden expresar libremente las ideas ni hablar la lengua de sus mayores.

En Inglaterra el Gobierno britanico ayuda al galés para que subsista, se recobre y perfeccione. En España el Gobierno hace todo lo posible porque el euskera se muera. Y luego hablan de que se les devuelva Gibraltar: ¡Pobres gibraltareños!.

Création de Radio-Québec

Québec, 23 février *(A.F.P.)*. — M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, a annoncé jeudi la mise en place d'un service de radiodiffusion provincial, Radio-Québec, organisme créé par une loi votée en 1945.

Un communiqué officiel précise que « *Radio-Québec coordonnera toutes les activités en matière de radio et de télévision* » dans la province, et que la loi de 1945 sera amendée au cours de la prochaine session pour l'adapter aux besoins actuels.

« *Radio-Québec s'attaquera en priorité au domaine de la radio-télévision éducative* », ajoute le communiqué, affirmant que « *le Québec fait ainsi un nouveau pas vers le plein exercice de ses droits et de ses pouvoirs exclusifs en matière d'éducation* ».

pile de la pensée de Mao Tse-toung. Le Kwangtung devient la quinzième province en Chine populaire où s'est affirmée la victoire des maoïstes.

A Hongkong, des voyageurs chinois arrivant de Canton rapportent que des heurts violents ont opposé trois factions rivales de gardes rouges lors de la cérémonie inaugurale de mercredi. Les groupes Drapeau rouge, Foudre du printemps et Vent d'est se seraient battus pour des questions de préséance lors des discours de félicitations. Un voyageur affirme qu'il y a eu une centaine de morts et des quantités de blessés. Ces informations, invérifiables à Hongkong, sont publiées dans le journal conservateur britannique *South China Morning Post*.

L'annonce de l'agence Chine nouvelle ne fait état d'aucun incident. Elle affirme seulement, selon une formule habituelle, que la nouvelle

27/2/68

Escocia
y Feroe

Los nacionalistas de las Islas de Feroe y los escoceses han cambiado despachos, con motivo de la victoria electoral del escocés Ewing en el distrito de Hamilton, derrotando a laboristas y conservadores, sin otro apoyo de los grandes partidos que el de los liberales.

El Partido Nacional Escocés, del que Ewing es representante, aspira a la soberanía de Escocia, con representación en las Naciones Unidas y en el Parlamento Europeo, dueña de sus destinos y en relación pactada con Inglaterra.

Las Islas Feroe forman parte de Dinamarca, constituyendo una región autonoma, como Euzkadi con el Estatuto Vasco.

En no pocas cosas se parecen a los vascos los hombres de Feroe. Las relaciones internacionales, tanto en el Estatuto Vasco, como en el de las Islas Feroe, corresponden al Gobierno central del Estado; en el caso vasco peninsular al Estado español; en el caso de las Feroe al Estado danés. Pero llegó la guerra civil, y el Gobierno Vasco quisó situar fuera del alcance de las bombas a la máxima cantidad de niños vascos, lo cual, no solamente fué consentido por el Gobierno de la Republica, sino que este dictó una disposición, por la cual, la tutela juridica de aquellos menores, aunque estuvieran fuera del territorio vasco, corresponde al Gobierno de Euzkadi.

Pretendió el Gobierno Vasco crear Delegaciones en el exterior. Y no solamente fueron consentidas por el Gobierno de la Republica, sino que este se sirvió de ellas abundantemente, habiendo alguna, como la de Londres, que fué creada dentro de los pròpios locales de la Embajada, y otra, como la de Paris, en la cual, las ventajas diplomaticas inherentes a la condición diplomatica, fueron extendidas a la Delegación de Euzkadi, por gestión directa de la propia Embajada.

Quiso el Gobierno de Euzkadi organizar una linea aérea con servicio internacional. Y en los aviones del Gobierno Vasco, que hacían el servicio Bilbao-Toulouse, ocuparon asientos reiteradamente, Ministros y Altos dignatarios del Gobierno de la Republica, que consentió de manera expresa en aquella implantación.

Competía al Gobierno de la Republica la regulación del crédito bancario, íntimamente ligado con las relaciones exteriores. Pero el Gobierno Vasco creyó debía intervenir los Bancos y los sometió a regulación autonoma, encontrando en el Gobierno de la Republica la comprensión suficiente para que, este dictara un Decreto, revalidado como Ley por las Cortes, aprobatorio de la gestión del Gobierno Vasco.

Pues lo mismo acaba de hacer el Gobierno danés con el Gobierno autonomo de las Islas Feroe. Preocupa mucho en estas islas el Mercado Común. El Gobierno de Dinamarca ha autorizado de manera expresa al país autonomo de Feroe para que inicie relaciones directas con la Comunidad Europea, para ingresare en el Mercado Común.

Y es que la democracia es la libertad de los hombres y de los pueblos. Cuando se reconoce y se practica con honradez esta libertad, hay maneras de entenderse, de superar los preceptos legales, de gobernarse mirando más al espiritu que vivifica que a la letra que mata.

LE PROCÈS DES GUADELOUPÉENS DEVANT LA COUR DE SURETÉ

L'audition des témoins a commencé après la mise en liberté de M. Lauriette

On ne saurait prétendre que tout est dit, puisqu'il reste encore à entendre plusieurs témoins, un réquisitoire, une quinzaine de plaidoiries. Toutefois, au moment d'entrer, ce lundi matin, dans sa deuxième semaine, le procès des dix-huit Guadeloupéens poursuivis pour atteinte à l'intégrité du territoire est déjà bien dégrossi.

Dans leur ensemble, les inculpés ont rejeté toute idée de séparatisme et d'intention de violence pour assurer au contraire que l'indépendance ou la liberté qu'ils réclamaient n'impliquait nullement la rupture des liens avec la France et que ce qu'ils souhaitaient était tout simplement l'autodétermination telle qu'elle fut conduite en Algérie.

Quant aux raisons de ce changement de statut, ils les ont fondées sur ce qu'ils appellent l'échec de la départementalisation, car il est apparu que ce statut était un leurre, qu'il n'avait apporté aucune solution aux problèmes économiques et sociaux et que tout montrait, au contraire, qu'un département d'outre-mer n'avait vraiment rien de commun avec un département métropolitain.

Ce résumé peut paraître formel et froid. C'est pourquoi il convient de rappeler le ton sur lequel ces arguments furent produits, les longues explications qui les ont accompagnés, consistant essentiellement à faire état de la façon dont les uns et les autres en sont arrivés à ce qu'ils appellent leur prise de conscience, c'est-à-dire la découverte du sentiment qu'ils avaient d'appartenir à un peuple autonome ; d'autant plus qu'ils assistaient, que ce soit près de leur île ou un peu partout, à la naissance du « tiers monde » et qu'ils ne comprenaient pas pourquoi ils étaient dans cette puissante mutation des laissés pour compte. De là les références à l'Algérie, mais aussi à la Chine et à Cuba, qui pour autant n'impliquent pas une allégeance aux idéologies de ces diverses révolutions.

Compte rendu d'audience de JEAN-MARC THÉOLLEYRE

La Cour de sûreté s'est montrée attentive à ces raisons et proclamations. Son président, M. Romério, le seul à pouvoir intervenir, a même tenu à dire à certains qu'ils avaient été fort intéressants. On ne peut que constater en tout cas le divorce complet qui existe entre l'accusation, qui se fonde sur des écrits, des tracts, des entretiens, des attitudes, et les informations des inculpés. Contre ce dossier qui leur est opposé et qu'ils tiennent pour dérisoire, leurs défenseurs ont cependant mené depuis une semaine un combat habile, exploitant toutes les occasions offertes de le grignoter et d'en faire une sorte de nouvelle peau de chagrin. Leur thème est le suivant : tout ce qui est produit, tracts, écrits, articles, feuillets, notes saisies, bandes magnétiques, n'apprenait en fin de compte rien de nouveau, car tout cela était connu avant les événements de mars et mai 1967. C'est donc bien ces événements qui ont été à l'origine des poursuites. Or l'enquête et l'accusation elle-même, qui est obligée d'en tenir compte, reconnaissent que les inculpés ne furent ni de près ni de loin les protagonistes de ces événements, en dépit de ce qu'avait trop hâtivement proclamé M. Pierre Billotte, ministre d'Etat chargé des territoires et départements d'outre-mer, sans nul doute mal informé dans l'immédiat.

Il y a à cet égard un fait très caractéristique. Le dossier fait état contre certains des accusés, dont M. Makouke et le docteur Numa, d'avoir acheminé clandestinement depuis la frontière belge des bulletins d'information du G.O.N.G. On s'appuie pour cela sur le fait qu'en juillet, puis en août 1966, un contrôle frontalier entraîna la saisie de deux mille exemplaires des bulletins qui se trouvaient à bord d'une voiture prêtée par M. Numa. Mais si ces bulletins furent saisis c'est parce qu'il y avait, semble-t-il, uniquement une infraction administrative puisque M. Makouke, qui conduisait la voiture, fut laissé libre de continuer sa route. C'est bien la preuve, a dit en substance Me Matarasso, qu'à ce moment-là personne ne considérait cette littérature comme une propagande séparatiste. Ce n'est qu'après les événements de 1967 en Guadeloupe qu'on est allé rechercher cet incident frontalier pour en faire un élément à charge.

La Cour de sûreté appréciera. Faut-il attacher une signification au fait qu'elle ait samedi fait droit à des conclusions demandant la mise en liberté provisoire de M. Gérard Lauriette ? On s'en gardera, car M. Lauriette avait déjà été mis en liberté provisoire le 22 septembre 1967. S'il se retrouvait en prison c'est parce que, ayant été assigné à résidence à Evreux, il prit cette obligation un peu à la légère et retourna à Pointe-à-Pitre. En tout cas, la décision de la Cour a incontestablement détendu l'atmosphère.

« L'autodétermination comme en Algérie »

Il y a eu ensuite l'audition des premiers témoins. Les enquêteurs cités par le ministère public, les commissaires Gevaudan et Icare, n'ont rien apporté de nouveau.

Ensuite on est revenu aux idées avec les dispositions de MM. Paul Vergès, Paul Lacavé et Pierre Regnier.

M. Paul Vergès, ancien député muniste réunionnais, a essentiellcrétaire général du parti comcommuniste de La Réunion et selement exposé que son témoignage était motivé par le fait que la situation à La Réunion présentait beaucoup d'analogies avec celle de la Guadeloupe.

« *Je suis moi-même inculpé d'atteinte à l'intégrité du territoire depuis 1963,* a-t-il rappelé, *et j'aurais donc normalement du être jugé avant les inculpés d'aujourd'hui, dont je connais un certain nombre. Je témoigne donc pour eux, puisqu'ils comparaissent avant moi, comme ils auraient pu témoigner pour moi si j'avais comparu avant eux.* »

L'ancien député a traité alors de la situation économique dans les départements d'outre-mer pour affirmer lui aussi qu'elle se révélait catastrophique dans tous les secteurs, que le chômage était considérable.

M. Vergès a aussi dénoncé les fraudes électorales, en donnant de nombreux exemples.

Qu'il y ait des divergences entre tous ces hommes, qui défendent les mêmes thèses, M. Vergès n'en disconvient pas, mais, dit-il, « *nous ne voulons pas engager ici de querelles de doctrine. Nous sommes persuadés que tous pouvons nous unir car tous nous disons que nous voulons en finir ave ces structures qui sont restées immuables. Nous ne voulons pas de séparatisme, nous nous référons simplement au principe de l'autodétermination telle qu'elle résulte du référendum du 8 janvier 1961, à propos des départements d'Algérie. Nous voulons dans notre pays être les maîtres de notre destin pour y réaliser les nationalisations de l'industrie sucrière, les réformes agraires qui expulseront les grands propriétaires fonciers, qui disposent de 60 % des meilleures terres. C'est cela pour nous l'autonomie et nous ne reculerons pas.*

» *Quant aux relations avec la France, nous voulons les maintenir et nous disons que les liens pourront être encore plus forts qu'ils ne sont, car à ce moment nous ne connaîtrons plus chez nous cette volonté enfantine qu'il y a à nous humilier. On a parlé de violence, et c'est vrai qu'elle fait partie de notre vie. Mais quelle est-elle ? La violence c'est quand vous avez une élection et qu'on tue à coups de pied celui qui a mal voté. C'est aussi quand on tue d'une décharge dans le dos le malheureux voleur d'un régime de bananes.*

» *Oui, nous disons que notre peuple est en état de légitime défense, mais pourquoi nous dire que lorsque nous serons maîtres de notre destin nous serons contre la France ? Nous répétons que nous en appelons à la Constitution, mais jusqu'à présent cela a toujours suffi pour nous faire pourchasser.*

Le président Romerio, ayant écouté, a formulé une question : « Elle vous paraîtra malicieuse, monsieur Vergès, a-t-il dit, mais elle ne l'est pas. Vous nous avez dit que la fraude électorale était permanente, mais vous avez été député. Commen conciliez-vous les deux choses ? »

M. Vergès a répondu que c'était très simple. S'il a été élu c'est parce qu'il s'est trouvé que pour une fois, il y avait quatre listes au lieu de deux et que la dispersion des voix a joué en sa faveur. « *Mais,* a-t-il ajouté, *ce fut bien une date exceptionnelle et c'est bien à partir de là que mes malheurs ont commencé.* »

A M. Lecavé, député communiste de Basse-Terre, dont la déposition, sur un ton très mesuré, a repris presque les mêmes termes, M. Romerio a posé une autre question : « Pouvez-vous nous indiquer si des problèmes raciaux se posent et, dans l'affirmative, si les différentes communautés étant laissées face à face, il y aurait une possibilité de coexistence ? »

« Il ne peut y avoir qu'une volonté d'union entre Guadeloupéens »

Le député a répondu : « *Je suis moi-même un produit de cette coexistence. Il ne peut y avoir pour moi aucun racisme. Nous avons à la Guadeloupe toutes les races : nègres, mulâtres et Blancs. Il ne peut y avoir qu'une volonté d'union, car l'émancipation doit se faire avec tous les Guadeloupéens. Il y a beaucoup à réaliser des deux côtés.*

A M. Pierre Régnier, technicien de l'O.R.T.F., qui vécut plus de deux ans dans l'île, il est apparu que « *ce n'était pas un département français comme les autres en raison d'une situation coloniale évidente* » et que si les Guadeloupéens en sont désespérés, il est fatal qu'ils choisissent les moyens du désespoir.

Là encore M. Romerio a posé une question : « Vous n'êtes pas, vous, étant métropolitain, attaché au problème posé par des liens sentimentaux. Estimez-vous que l'indépendance ou l'autonomie seraient une solution à tous ces maux ?

M. Régnier. — *C'est difficile à dire. Ce ne sont que les Guadeloupéens qui peuvent décider. Ce qui est sûr c'est que la situation actuelle n'est pas satisfaisante puisqu'elle n'a apporté aucune solution au problème jusqu'à présent.*

A Me Leclerc, qui a demandé alors que le témoin parle de l'O.R.T.F. à la Guadeloupe, M. Raignier a répondu : « *Au moment des élections, il est bien certain qu'on a voulu se servir de l'O.R.T.F. et orienter les votes.* »

L'un des inculpés, M. Rupaire, a demandé alors : « N'est-il pas exact aussi que l'émission *Cinq colonnes à la une* devient en Guadeloupe *Trois colonnes,* que tout ce qui a trait au « tiers monde » comme d'ailleurs au Vietnam et qui est diffusé en français disparaît là-bas des programmes ?

— *C'est tout à fait vrai* », a dit M. Régnier.

Il aurait pu ajouter qu'actuellement d'ailleurs l'O.R.T.F. se montre assez discrète sur le procès en cours.

• LA MORT DU JEUNE ACTIVISTE ALAIN MOUZON, *tué le 2 avril dans un hôtel parisien par un des policiers venus pour l'arrêter, a donné lieu samedi à un arrêt de la chambre d'accusation de Paris confirmant le non-lieu signé le 10 novembre dernier par M. Auric, le juge qui avait instruit la plainte déposée par les parents du jeune homme.*

Les magistrats ont estimé que les policiers se trouvaient en état de légitime défense.

MALVEILLANCE OU

T...

DU PARTI COMMUNISTE ET DE LA FÉDÉRA

LA GAUCHE ET SON « PROGRAMME »

(Suite de la première page.)

Le contrat de législature devra fixer non seulement les objectifs mais les moyens, et dans cette perspective la gauche serait avisée de ne pas étendre le domaine de la loi défini par l'article 34, ni de faire fi de la délégation de pouvoirs prévue à l'article 38. Il y a une loi qui, elle, n'est pas inscrite dans les textes, mais dans l'histoire : celle des deux ans au bout desquels la majorité de gauche portée au pouvoir par un mouvement populaire est brisée par une manœuvre parlementaire.

***

Entre la gauche libérale et la gauche réformiste, la rupture a toujours été d'ordre économique et social ; entre socialistes et communistes le divorce a toujours été de politique étrangère. La déclaration commune n'esquive loyalement aucune difficulté, aucun désaccord qu'il eût été facile de dissimuler sous le voile des mots ou de l'avenir dont, en ce domaine, nul n'est le maître : la meilleure des politiques étrangères n'est-elle pas vaine si elle ne correspond au rapport des forces ni à l'intérieur ni à l'extérieur du pays ?

Il ne semble donc pas que de part et d'autre on ait fait l'effort de rapprochement nécessaire, de dépassement. On ne voit pas en tout cas avec quelle majorité les communistes pourraient obtenir « le non-renouvellement du pacte atlantique », puisque les gaullistes eux-mêmes en désirent apparemment le maintien ; on voit bien en revanche avec qui les fédérés pourraient poursuivre l'intégration européenne, puisque depuis près de vingt ans elle est la composante essentielle de la troisième force. Les communistes noueraient-ils une alliance de rencontre avec les gaullistes et les fédérés avec les centristes, ce serait pour les uns comme pour les autres se parjurer, puisqu'ils se sont promis de ne plus jamais se faire élire avec des voix de gauche pour gouverner ou légiférer avec des voix de droite. Ces retournements classiques ont été trop souvent dans le passé la cause directe de la démoralisation de la gauche et même du discrédit du régime parlementaire.

***

Si complète qu'elle soit, la déclaration commune de la Fédération et du parti communiste ne règle pas un problème, sinon un conflit de fond. Elle ne lui consacre qu'un paragraphe elliptique dont tous les signataires n'ont peut-être pas saisi tout le sens. « Les deux formations sont d'accord pour examiner en commun les mesures à prendre pour faire échec aux tentatives de toute nature visant à empêcher un gouvernement de la gauche de mettre en œuvre son programme. »

Qu'est-ce à dire ? Par hypothèse la gauche est au pouvoir. Elle dispose d'un programme commun, de la majorité parlementaire et d'un arsenal constitutionnel bien garni. Elle accomplit des réformes et les fait appliquer. Qu'a-t-elle besoin de prendre d'autres mesures pour les défendre ?

Etrangement ou logiquement, le mot se retrouve dans de nombreux textes communistes, notamment de M. Waldeck Rochet. « Il faudra, disait-il, au comité central du 5 janvier 1965, que le nouveau pouvoir politique adopte des lois tendant à protéger et à défendre le nouveau régime social et prenne des mesures pour faire respecter ces lois. » Et encore à l'une des Semaine de la pensée marxiste : « Si certains partis se donnaient pour objectif de ressaisir le pouvoir pour réinstaller le capitalisme, nous pensons que la majorité des partis démocratiques aura le droit de prendre des mesures pour empêcher les classes dépossédées de reprendre le pouvoir. »

Quel serait l'objet et la nature de ces mesures ? Cela n'a jamais été précisé et n'a pas sans doute besoin de l'être pour les communistes. Mais pour les fédérés ? Admettent-ils la dictature, même temporaire, du prolétariat, puisque c'est bien d'elle qu'il s'agit : « La condition première pour aller au socialisme, c'est la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière et ses alliés et l'établissement de la dictature temporaire du prolétariat », déclarait en octobre dernier M. Waldeck Rochet à « la Nouvelle Critique ». Récemment l'un des dirigeants fédérés préférait l'expression « dictature de la majorité » (1). Cela revient au même, puisque les communistes ont dès longtemps reconnu la voie parlementaire comme étant l'une des voies d'accès au socialisme.

« Dictature du prolétariat », les mots feraient peut-être moins peur si leur sens était mieux défini, si les mesures destinées à défendre un gouvernement de gauche et son programme étaient précisées, si par exemple elles étaient obligatoirement soumises à la Cour suprême, garante des « libertés publiques collectives et individuelles » et sans doute aussi de cette « pluralité des partis » de toutes tendances que l'on se promet d'inscrire dans la Constitution.

Autant que sur la politique étrangère, le débat sur ce point fondamental mérite d'être poursuivi en vue de l'établissement d'un véritable programme commun.

JACQUES FAUVET.

(1) M. Piette (*le Monde* du 15 décembre 1967).

L'attitude de la Fédération de la gauche suscite une grande satisfaction en Israël

De notre correspondant particulier ANDRÉ SCEMAMA

Jérusalem, 26 février. — L'attitude définie par la Fédération de la gauche — des négociations sont la condition préalable d'un règlement israélo-arabe — a été favorablement commentée dans les milieux politiques.

Dans les cercles gouvernementaux israéliens, on considère que cette attitude, jugée « *très positive* », reflète bien le sentiment des couches les plus larges de l'opinion française allant des militants communistes jusque dans les rangs gaullistes.

La thèse du parti communiste n'a, bien entendu, surpris personne, mais on a noté avec satisfaction que le P.C. admet la nécessité d'une solution pacifique fondée « *sur la reconnaissance des droits des parties intéressées* ».

Le vote de l'O.U.A.

Le ralliement « par acclamations » ne sont d'ailleurs suivies d'aucun effet dans leurs rapports avec l'Etat juif ni dans leur comportement aux Nations unies. On s'attend à la fois à des « mises au point » africaines et à l'exploitation que la propagande arabe va faire de l'unanimité africaine contre « *l'agression sioniste* ».

M. TIXIER-VIGNANCOUR CRÉE UN FRONT NATIONAL ANTICOMMUNISTE

Conformément au vœu qu'avait exprimé quelques jours plus tôt son bureau politique (*le Monde* du 21 février), l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès, réunie dimanche en conseil national, a décidé la création d'un « *front national anticommuniste* » où seront « *unis tous ceux qui refusent pour la France le sort de la Tchécoslovaquie ou du Vietnam* ».

Le conseil national condamne l'attitude de la Fédération de la gauche, qui, « *obnubilée par les problèmes électoraux, refuse de comprendre qu'un programme commun avec le parti communiste est irréalisable* », et il ajoute :

« *L'Alliance républicaine a décidé de cesser tout soutien à quelque candidat de la Fédération que ce soit. Le mouvement a fait élire par son seul électorat quatorze députés de la Fédération. Cette attitude était inspirée par le souci d'unir toutes les forces opposées au gaullisme. Ce n'est plus possible aujourd'hui puisque l'accord Fédération-parti communiste, s'il permettait à ces partis d'obtenir la majorité, créerait une situation pire que celle dont la nation souffre aujourd'hui.*

» *Devant le danger que constitue le défi mortel du communisme au monde libre, l'Alliance républicaine considère que l'accord Fédération-parti communiste aggrave ce danger.* »

M. Tixier-Vignancour, leader de l'Alliance républicaine, a déclaré à l'issue de la réunion du conseil national : « *Je suis persuadé que des socialistes, des radicaux, des catholiques, viendront avec nous. [Le « front »] sera ouvert à toutes les tendances politiques.* » Il a annoncé qu'il tiendrait un meeting public au Palais des Sports à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril.

● *M. Jean Boulouis, professeur à la faculté de droit de Paris*, nous prie d'indiquer qu'il « souscrit pleinement et pour les mêmes raisons moralement et intellectuellement évidentes » à la position exposée par MM. Georges Vedel et Prosper Weil, au sujet de leur audition par la commission spéciale sur la publicité à l'O.R.T.F. (*Le Monde* du 24 février.)

Le M.R.P. confirme son retrait de la vie politique mais maintient ses structures

Le comité national du M.R.P., qui s'est réuni samedi et dimanche à Paris à la demande des présidents et secrétaires des fédérations départementales, a confirmé les décisions prises le 13 septembre par la commission exécutive du Mouvement. En conséquence, le M.R.P. confirme [illegible] *fication de la vie politique française et s'associent à la constitution d'une force politique nouvelle correspondant aux exigences de la vie moderne.*

» *Il est évident aujourd'hui que cet objectif n'a pas été atteint. Le comité souhaite donc que cette formation nouvelle parvienne à des dimensions suffi[illegible]pour pouvoir être demain [illegible]recours.*

[illegible]*tion tient*

Nomination de trois du Conseil c

Le *Journal officiel* du 25 février a publié la nomination de trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel.

Le président de la République a nommé M. Jean Sainteny, ancien ministre, en remplacement de M. André Deschamps, conseiller d'Etat honoraire.

Le président de l'Assemblée nationale a choisi M. Pierre Chatenet, ancien ministre, président de la commission des opérations de Bourse. Il succède à M. Jean Michard-Pélissier, avocat, ancien député.

Pour sa part, M. Gaston Monnerville, président du Sénat, a

18/2/68

Flamencos, walones y belgas

Se ha hecho famosa la frase que el jefe socialista Jules Destrée dirigió al Rey de Belgica: "Señor; hay flamencos y walones; tengo el sentimiento de deciros que no existen los belgas". ¡Qué evocaciones vienen a nosotros bajo el estimulo de esa frase!

"En la Monarquía de España, donde las provincias son muchas, las naciones diferentes, las lenguas varias, las inclinaciones opuestas, los climas encontrados, así como es menester gra, capacidad para conservar, así mucha para unir". De tal manera se expresaba Baltasar Gracian en "El Politico Don Fernando". El mismo Gracián repite la idea en "El Criticón", parte segunda, cirsis lll, "Las naciones de España". Y Azorin, en "El Licenciado Vidriera visto por Azorin", haciendo referencia a Cervantes, en el capitulo "Las Naciones de España" las menciona: "Castilla, Cataluña, Andalucía, Galicia y Vasconia". Cervantes, refiriendose a España algo parecido a lo qué Gracian y Azorin venían a decir a sus lectores/Jules Destrée al Rey de los belgas.

El 28 de Enero, con la iglesia de Beauval llena, fué dicha la última misa en francés. Situado en país flanenco, la minoría walona de Beauval se había desarrollado estos últimos años considerablemente. Los comandos de la Volksynie, activistas flamencos, se manifestaban cada domingo de manera ostensible y audaz, fuera y dentro del templo, exigiendo que cesara de decirse la misa en francés y fuera dicha en nerlandés. El cardenal Suenens, arzobispo de Malinas, se ha resistido mucho a acceder a la imposición de los flamencos. A última hora se ha visto obligado a ceder. La última misa en francés fué dicha el domingo 28 de Enero.

Por el mismo tiempo en que sucedía lo que referido queda a Belgica, en nuestro país, al sustituir el latin por la lengua del pueblo, en no pocas parroquias bilingues, ha ocupado el lugar del latín el castellano, como lengua vernacula. La prensa de Iruña y la de Donostia lo han denunciado, señalando, con plumas sacerdotales, la enorme responsabilidad de la Iglesia al contribuir podetosamente a la "colonización" castellana de nuestro país.

Belgica es una creción artificial de la diplomacia britanica. Había que crear un Estado tampon, neutro a la perpetuidad, garantizado por todas las grandes potencias,

que sirviera de cintura al puerto de Amberes. Y así nació bélgica, tomando, sensiblemente mitad y mitad, de Flandes y de Walonia. De tal manera fué erigido el Estado belga en 1830. Es innecesario añadir que los motivos que determinaron su creación han desaparecido y que la neutralidad asegurada por las grandes potencias, violada por Alemania dos veces, ha pasado así mismo a la historia. A ello pueden añadirse los cambios demograficos, economicos, sociales y religiosos operados, para concluir en los momentos actuales, en los cuales, la aguda crisis producida ha hecho dimitir al Gobierno y amenaza con hacer estallar al Estado. Y es que, la fuerza del incentivo nacional, cuando se da de alta en un país, es irresistible.

En los momentos actuales, además, no es solo un país el afectado por motivos similares. Porque, allí donde se produce una voluntad nacional, cualquiera que sea la base de la que parte la reivindicación, no puede adoptarse contra aquella demanda mas que una de ambas actitudes: o aceptarla, dándole cauce legal, o resistirla, produciendo la violencia y la conflagración. Sin salir de Europa encontramos en su zona occidental a italianos y austriacos en litigio sobre el Alto Adigio, que los italianos denominan Tirol del Sur ; al tiempo que Macedonia y Transilvania son manzana de discordia en los Balcanes de regímenes comunistas; Grecia y Albania se disputan el Epiro; Grecia y Turquía están enfrentados en Chipre; serbios y cróatas mantienen sus diferencias en Yugoeslavia; escoceses y galeses han llevado a la Cámara de los Comunes diputados nacionalistas; la Unión Sovietica procesa y persigue a los nacionalistas de Ucrania, Letonia, Latvia y Lituania; y catalanes, gallegos y vascos esperamos la hora de traducir en fórmulas politicas eficaces nuestro renacimiento nacional.

Nosotros no pedimos

Mete grima en el alma el considerar nuestra impotencia. que los vascos irrumpan en los templos imponiendo el empleo del euskera, ni que impidan el funcionamiento de cátedras universitarias que se valgan de idioma de relación distinto del nuestro provocando la dimisión del gobierno. Pedimos sí la libertad necesaria para manifestarnos y para impedir que sean colonizadas para el castellano nuestras montañas, tayendo de ellas el idioma milenario que presenció los albores de la historia.

Manuel de Irujo

30/1/68

La última misa en castellano

La Universidad de Lovaina está ardiendo: ardiendo de pasión y de disputas entre flamencos y walones. Enclavada en zona flamenca, los flamencos exigen que el idioma único básico de la Universidad sea el holandés. El claustro se resiste. La querella ha alcanzado niveles ministeriales. Se anuncian crisis provocadas por el idioma de cultura de la Universidad de Lovaina. Los flamencos pretenden que todo el claustro francofono de la universidad sea descuajado de Flandes para ser llevado a zona franco parlante. Hasta donde llegará la pugna no lo sabemos. Son belgas, flamencos y walones, los que disputan. Y el idioma arrojado de Lovaina es el francés, la segunda lengua internacional. (La primera es el inglés).

Mientras la agitación gana todos los estadios de Lovaina y se extiende a cuenta de su Universidad por todo el país, los flamencos han marcado un goal a su equipo. Beauvais es una localidad enclavada en país flamenco, en la cual, la minoría francofona va en aumento. Las misas eran alternativamente, en frances y en holendes. Los flamencos exigieron que se pusiera término a este abuso: el abuso consistía últimamente en que una misa se decía en lengua francesa. Comandos de la Volksunie se manifestaban perturbando los oficios religiosos, para exigir imperiosamente que "¡fuera el francés de la Iglesia flamenca!. El Cardenal Suenens, Arzobispo de Malinas, estaba entre la espada y la pared. ?Qué hacer? Ha terminado suprimiendo la única misa que era dicha en francés. La última misa en francés ha sido dicha el domingo 28 de Enero de 1968. El francés ha sido arrojado de la Parroquia de Beauvais, como lengua extranjera, hablada por la colonia dominante. En adelante, todas las misas dichas en Beauvais lo serán en flamenco: en holendés.

Uno sueña facilmente. Al leer la noticia relacionada en los diarios, el autor de esta charla soñaba que los prelados de las diócesis vascas, puestos de acuerdo, habían pensado en hacer desaparecer las muestras de dominio politico sobre el país. El domingo pasado había sido dicha la ultima misa en castellano en las parroquias de Gernika, Azpeitia y Elizondo. Unas señoras madrileñas que veraneaban en alguna de las tres localidades estaban que fumaban en pipa, rondando la blasfemia. Mas, la consideración de lo que aquella medida supone daba al país una gran tranquilidad. Los vascos volvíamos a ser dueños de nuestra propia casa. Las misas de Elizondo, Azpeitia y Gernika serían dichas en adelante, en euskera, como las de Beauvais lo serán en flamenco.

Pero, ya lo dijo Calderón de la Barca: los sueños, sueños son. Mientras no haya en Euzkadi el cozkor que hay en Flandes, las señoras madrileñas que veranean en Guernika, Azpeitia y Elizondo pueden estar tranquilas. Los prelados vascos les escuchan.

23/1/68

La Iglesia y la Universidad

La Iglesia del Concordato y la Universidad del Estado son nuestros adversarios, los adversarios de lo vasco.

Y no lo decimos alegremente, sino con trissteza, con honda tristeza y amargura.

La sustitución del latin por la lengua vernacula sirve en gran parte de parroquias euskeldunes para sustituir el latin por el castellano. Las gentes no se explicaban la actitud de aquellos obispos africanos, contrarios a la sustitución del latin por la lengua vernacula, porque veían la sustitución del latin por la lengua colonial. Esto es lo que nos sucede a nosotros, como a los obispos africanos. Cuando Guerediaga tropezó con la risa estupida de aquellas chicas de Auza, se encontró con una parroquia que se había apresurado a sustituir el latin por el castellano, en el corazon del Valle de Ulzama. Y de aquellos polvos venían estos lodos. La Iglesia en Auza es ene miga del euskera. Y el numero de Auzas, desgraciadamente, es muy grande, lo cual no emociona al prelado, el virtuoso y andaluz arzobispo de Pamplona, que no comprende por qué, a estas alturas, no hablan ya español ingleses, franceses, rusos y chinos.

Y qué diremos de la Universidad? En Pamplona tenemos una: es del Opus; en Bilbao tenemos otra: es de los jesuitas. Una y otra cuentan con las bendiciones de la Iglesia y las del Estado. Ninguna de lax dos ha recibido ni recibirá las bendiciones del pueblo vasco, porque no han sido erigidas para servir al pueblo vasco, ni le sirven. Son universidades coloniales, del tipo que desean quitarse de encima los obispos africanos..

!Con qué amargura contemplamos los vascos este panorama injusto e inquietante! Nosotros quisieramos, queremos una Iglesia de todos y una Universidad de todos; no una Iglesia y una Universidad coloniales.

En Belgica, los flamencos en Flandes y los walones en Walonia exigen que en la Iglesia se hable y se predique en flamenco y en francés respectivamente: en el idioma del pueblo en ambos casos. Han llegado los flamencos a exigir que las cátedras en lengua francesa desaparezcan de la Universidad de Lovaina. Estos problemas llenan la calle: funciones religiosas suspendidas, templos clausurados, cátedras racial, ~~suspendidas,~~ manifestaciones tumultuosas, protestas acaloradas: todo eso, que es vida, que es dignidad, que es patriotismo, que es civilidad, caracteriza la vida belga, con todas sus demasías y exageraciones, pero con su fondo noble, digno, elevado, ciudadano, civilizado. Entre tanto, en Euzkadi no pasa nada, o casi nada. Nos están asesinando el euskera a la vista, ciencia y paciencia de todos nosotros. Unos reaccionan diciendo filosoficamente..."!paciencia!"... Otros contestan haciendo la traducción de..."!amolarse!"...

Esta situación clama al cielo. Uno no sabe si echarse a llorar, soltarse en imprecaciones o empezar a tiro limpio. Pero, esta situación vergonzosa no puede seguir. Es contra el derecho natural; contra la ley de Dios y la del mundo civilizado. Es una verguenza para nosotros para la Iglesia y para el Estado = para todos.

21/2/68

Hablando se entienden los hombres

El que los nacionalistas de Quebec sean separatistas o federales depende de Canadá, decía Jhonson un día, contestando a un periodista. El hecho se repite en todas las latitudes. En cada uno de los paises nacidos de la descolonización podría encontrarse más de una figura humana representativa. Luchadores en los ejercitos aliados, puestos en prisión por separátistas, que cambian la prisión por el escaño de un Ministerio, es el sucedido de cada día. Porque en definitiva, el que los nacionalismos se produzcan en separatista o en federal o en autonomista, no depende de ellos, sino del poder central. Allí donde el diálogo ha sido sustituido por la violencia, no es extraño que a la violencia del hecho militar o terrorista, preceda la violencia conceptual que marca distancias, haciendo incompatible una convivencia, muchas veces recomendada por la geografía, por el interés y hasta por la historia.

En Irlanda, la intolerancia inicial britanica ensangrentó las tierras de le Verde Erin. El día en que ingleses e irlándeses hablaron de Home Rule, por artes de paz fué erigida la Republica de Eire. En Israel, judíos e ingleses se trataron como enemigos durante el Mandato britanico sobre Palestina. Sin embargo, la promesa de Balfour, que hicieron suya las Naciones Unidas, dió nacimiento al Estado de Israel, que sin aquella promesa y el acuérdo que le siguió, nunca hubiera tomado cuerpo politico de nación instalada en su Estado. Ghandi pasó abundantes días en la prisión britanica. No fué la violencia, ni siquiera la violencia verbal, la que otorgó su libertad a la India. Fué el acuerdo concertado en la paz y llevado a ejecución por artes de paz.

Sin embargo, la verdad es que, no pocas veces, la violencia es necesaria, para que, a fin de evitarla, surjan las negociaciones de paz. Este es el diálogo de sordos que mantienen en los momentos que vivimos el Vietnam del Norte y Estados Unidos. Estados Unidos pretende salir al paso de la irrupción comunista del Viet del Norte sobre el Viet del Sur, irrupción que, una vez dominado el Viet del Sur, seguiría sobre toda el Asia del Sudeste, continuando por la Occeanía del Norceste. El Voet clama por su independencia y pide que todas las tropas extrañas desaparezcan del suelo de Indochina, dejandoles a ellos, armados por China y por Rusia, para que se hagan dueños de la peninsula, tomando base de ella para sus vúturas expansiones. Estados Unidos bombardea el Norte del Viet para hacerles entrar en razón. Es la violencia que prepara el diálogo. Como en Irlanda. Como en India. Como en el Africa negra. Como en Israel.

Hoy contemplamos a los canadienses en diálogo creador. Seguramente será dialogo fecundo. Así lo deseamos. Nosotros somos gentes de paz. No queremos la violencia, aunque estemos dispuestos a servirmos de ella cuando no haya otro remedio.

Se ha reunido en Otawa la Confederencia Federal-Provincial (allí a los Estados federados les llaman Provincias). Esta conferencia se compone de todos los Jefes de Gobierno de las distintas provincias. Los diez presidentes se han expresado con franqueza, que algunos diarios califican de "brutal" para dar a entender su claridad meridiana. Anglofonos y francofonos han enfrentado sus tesis respectivas. Quebec, con mayoría de habla francesa, ha llamado a la responsabilidad de las otras nueve provincias con mayoría anglo-parlante, y ha venido a decirles: Si quereis que se conserve la unidad de Canada es preciso que deis satisfacción a los canadienses de habla francesa. De no ser así, en día más o menos proximo, estallará el Canadá y los francoárlantes nos constituiremos en Estado independiente. Jhonson inculpó a los restantes presidéntes el haber entorpecido la aplicación del bilinguismo, postergando el uso del francés, toda mala fé politica. De la actitud de las provincias de habla inglesa mayoritaria depende el porvenir de Quebec. Una posición de diálogo comprensivo hará que Quebec no plantee sus problemas con el dilema de todo o nada, sino en forma cordial y comprensiva, que es como el primer encuentro se ha desarrollado, dejando esa esperanza en el ambiente. La conferencia constitucional, presidida por el Jefe del Gobierno Federal, ha admitido la igualdad fundamental de los dos idiomas, que deberán disfrutar de iguales derechos ante la ley y en la realidad. Ha quedado pendiente el problema formal: Quebec pretendía que este derecho y esta actitud se inscriban en la Constitución. Los restantes no lo han reputado necesario y se han reservado pensarlo mejor.

21/3/68

Un Ministerio de Inmigración

Euzkadi ha presenciado la irrupción del país por los "coreanos". Nosotros no tenemos nada fundamental contra esos pobres hombres, que dejan sus tierras misérrimas, porque en ellas no pueden vivir, y que van a trabajar donde encuentran trabajo remunerativo, a Euzkadi, como a Cataluña, Francia, Alemania, Suiza, Bélgica o Inglaterra: Son hombres como nosotros. Toman en nuestra tierra los trabajos que no quieren llevar a cabo los vascos. Hacen en Euzkadi lo que nosotros los vascos hacemos al emigrar a otras tierras, cualquiera que sea el motivo de nuestro alejamiento de la patria. No tenemos ningún empeño en que constituyan en Euzkadi un cancer, sino en que sean reabsorvidos por la población vasca y se disuelvan en ella, de manera que sus hijos sean y se sientan vascos como nosotros. Pero nos duele en el alma que Euzkadi esté abierta a las irrupciones ordenadas y dirigidas desde fuera, por poderes extraños a nosotros, sin que nos sea dado el intervenir para modalizar nuestra propia inmigración.

Eso es lo que se preparan a hacer los canadienses franceses de Quebec. Un Ministerio de Inmigración va a ser creado en Quebec, con el fin de favorecer la inmigración de hombres y mujeres de habla francesa. El proyecto de creación del Ministerio, confeccionado ya, va a ser sometido a la Asamblea legislativa de Wuebec. Delegados de este ministerio serán situados en los paises reputados como de emigración, para encauzarla. El poyecto prevee la creación de servicios de recepción adecuados, con todo el complemento social preciso para que los recién venidos se encuentren en su propia casa lo antes posible y puedan satisfacer sus necesidades normales comenzando una nueva vida, animada por el espiritu de la lengua y la cultura francesas. Un Comité interministerial estará integrado por los Départamentos de Educación, Agricultura, Industria, Asistencia Social etc. Es claro que, al mismo tiempo que el proyecto busca la solución positiva de los inmigrantes y señala la conveniencia de que sean francofonos, ello implica que procurará difioultar lo posible otras inmigraciones inconvenientes, como son las de anglofonos para los canadienses franceses.

Tal labor es posible en Canada. La Constitución canadiense permite esta facultad a las Provincias y a sus gobiernos respectivos. De esto también tenemos que tomar razón los vascos. Día llegará, y no tardandom en que mandemos en nuestra propia casa, y tengamos a nuwstro servicio un Estatuto de Autonomía que nos permita gobernarnos a nosotros mismos. En ese Estatuto hay que asegurar la politica migratoria a todo trance. Bien está que no echemos de nuestro país al que vino buscando trabajo. Pero no estará mal que procuremos seleccionar nuestras migraciones. Si en la ría de Bilbao hay necesidad de obreros y los encontramos en la Ribera de Navarra, no hay por qué ir a buscarlos a Extremadura o Andalucía.

30/1/68

Sentido de responsabilidad

El Gobierno francés ha planteado a su colonia de Nueva Caledonia el problema constitucional. Quiere el Gobierno francés que Nueva Caledonia acuerde libremente su régimen futuro, optando entre los tres soluciones qiguientes:

O departamentalización: trocarse Nueva Caledonia en un Departamento francés, como Landes o Alpes Maritimos;

O independencia, separandose de Francia para formar un Estado independiente;

O autonomía, constituyendo Nueva Caledonia un país autonomo, con Gobierno propio, formando parte del Estado francés a efectos internacionales.

La Asamblea Territorial de Nueva Caledonia se ha reunido. Por 23 votos contra ocho y una abstención, Nueva Caledonia ha aceptado la formula autonomica. Será regida por un Estatuto, con Gobierno propio. Los problemas de relaciones exteriores y de orden militar corresponderán al Estado francés, del que seguirá formando parte la nueva organización autonoma.

En las explicaciones de voto se ha hecho constar que el deseo de los naturales es la de vivir su propia vida, con autonomía, siguiendo formando parte del Estado francés. Y ello porque, Nueva Caledonia carece de condiciones de defensa. Correría peligro de ser presa de cualquier vecino.

Entre los votantes había quienes reputaban la independencia como solución mejor que la autonomía, pero consideraban que, en este, como en otros casos de opción similar, lo mejor puede ser enemigo de lo bueno. Para ellos lo bueno es adquirir personalidad, ser dueños de su propio pueblo, gobernarse a sí mismos, desarrollar su peculiar genio civil, elaborar su cultura autoctona. Estos beneficios les preocupan más que el tener voto en las Naciones Unidas. Y formar parte del Estado francés les da condiciones de defensa que ellos reputan necesaria en la región geografica que ocupan.

El mundo marcha. Hoy es Nueva Caledonia. Ayer fué Somalia que optó por una solución parecida. Las restantes colonias francesas constituyen hoy Estados independientes, como la inmensa mayoría de las britanicas, belgas, y holandesas, y norteamericanas. Algunos forman lo que ha dado en denominarse "Dominios", pero que, en la práctica, son Estados independientes, aunque tengan al frente de los mismos un Gobernador General nombrado por la Reina de Inglaterra, o lo que es lo mismo por el Gobierno de Londres.

No constituimos pues excepción los vascos, por aspirar a una solución nacional, que, con autonomía o con independencia, nos permita cultivar nuestro idioma, forjar en él nuestra cultura, desarrollar nuestro genio civil y nuestras actividades economicas, y hacer de Euzkadi la patria de los vascos.

23/1/68

Acadia y Euzkadi

Luis XIV impuso la Casa Borbon en el trono de San Fernando. Cataluña pagó la Guerra de Sucesión con la pérdida del Rosellon al Norte del Pirineo y de los Fueros al Sur. Castilla la pagó a su vez quedandos sin Gibraltar. Francia perdió sus colonias del Canadá. Una de estas era la de Acadia, que contaba con dos mil habitantes. En la actualidad, Acadia forma parte de la Provincia autonoma de Nueva Brunswick y cuenta 350.000 habitantes franco-parlantes, con una universidad en Moncton y un diario "L'Evangeline" en francés.

Dos mil seres humanos de habla francesa, rodeados de población de habla inglesa, han crecido y se han multiplicado hasta ahora con 350.000, que disponen de escuelas de habla francesa, institutos de sengunda enseñanza de habla francesa, y una universidad, de habla francesa igualmente.

Durante estos dos siglos y medio en los que aquellos dos mil se han hecho 350.000, el Presidente de la Republica Francesa, al recibir a sus c-misionados en Paris les decía que los pobres acadianos habían vivido cazados, perseguidos e invadidos..

¡Así se escribe la historia!

Los de Acadia disfrutan hoy y han disfrutado sin interrupción de escuelas en francés. Cuando la población francoparlante creció fueron creados institutos y liceos de segunda enseñanza. Al aumentar se abrió sus puertas una universidad. Y eso que vivían invadidos, perseguidos y cazados. Maravilla el pensar qué hubiera sido de ellos de vivir libres y sin enemigos.

Porque Euzkadi, con dos millones de habitantes al Sur del Pirineo, no cuenta con universidad, ni con institutos y liceos ni con escuelas publicas de habla vasca. Y cuando la Casa de Borbon fué a reinar al trono de San Fernando, llevaba miles de años de existencia en su propio solar.

Si el Presidente francés describe la vida de los francoparlantes de Acadia como invadidos, perseguidos y cazados, ?qué palabras habrían de ser empleadas para relacionar la aituación vasca?

Conste que nosotros estamos encantados y hacemos votos fervientes para que los acadianos gocen de su libre determinación y puedan libremente cultivar su idioma originario, su cultura propia y su genio civil nacional. Lo deseamos para los de Acadia como para todos los pueblos del mundo.. Queremos tan solo llamar la atención de los vascos y de los no vascos acerca de nuestra situación. Porque nosotros no somos una colonia importada en Euzkadi. Somos Euzkadi. Y lo somos desde la prehistoria. A nadie perseguimos, cazamos ni echamos de nuestro solar, que era nuestro antes de que los indoeuropeos llegaran a Francia. Y nuestro idioma no es una formación dialectal del latin, la lengua de la colonia romana, sino que es el indigena, el autoctono, el que hablaban los vascones que echaron a Carlo-Magno en Roncesvalles.

?Hasta cuándo va a durar nuestro sufrimiento?

Aclamar la libertad no es hacer politica

Pasó el Presidente de Francia por Canadá y gritó en Monreal "Viva Quebec libre". El grito se oyó en todo el mundo. Cuando el Gobierno federal se quejó de aquella actitud del Presidente francés, este contestó que en manera alguna había querido intervenir en los negoci internos canadienses, pues que, gritar "Viva Quebec Libre", desear la libertad de un pueblo, no es hacer politica, sino manifestar la conformidad con una actitud civilizada, con el reconocimiento de un derecho natural, que asiste a todos los pueblos y para cuya sanción ha sido constituida la organización universal de las Naciones Unidas.

Ahora es Francois Leduc, el Embajador de Francia en Canadá, el que repite el mismo romance. Francia, según Leduc, está interesada en la libertad de Quebec, como en la de todos los pueblos de la tierra; más en la de Quebec, por su origen, cultura, idioma y tradición francesas. Pero Francia, con aquel interés, no entra ni sale en la politica interna de Quebec ni de Canada. Querría Francia la libertad de Quebec, aunque Queben no la deseara, pero claro es que se complace en la coincidencia de ambos deseos. Desear la libertad de un pueblo y aun aclamarla, no es hacer politica.

El Gobierno autonomo de Quebec estudia en estos momentos la posibilidad de asociarse con el Gobierno francés en la construcción y mantenimiento permanente de un satélite interespacial que sirva para asegurar la comunicación directa entre Quebec y Francia. El problema tiene sus más y sus menos porque está ya muy adelantado el estudio del satelite franco-alemán, en relación directa con el Gobierno federal canadiense. La tesis de Quebec, que Francia está deseando de poder aceptar como suya, es la de que, un satelite interespacial que sirva a la cultura, no tiene nada que ver con la politica internacional confiada al Gobierno federal con arreglo a la Constitución nanadiense. Cualquiera que sea la solución del problema, nos interesa mucho. Trae a nuestro recuerdo aquellos Tratados de buena relación entre Laburdi y Guipuzcoa, entre los vascos del Norte y los vascos del Sur del Pirineo.

El problema de Quebec abre amplias perspectivas para el desarrollo de la actividad de los Gobierno autonomos, lo cual es para nosotros del máximo interés. No olvidemos que, los vascos tenemos un Gobierno, que es el Gobierno de Euzkadi, que preside el Sr. Leizaola. El que, por el momento, se vea obligado a mantenerse en exilio es accidental. Un día llegará en que el exilio termine, porque no hay mal ni bien que cien años dure, y los días de Franco tendrán término a plazo más o menos próximo.

En todo caso, la lección recibida en Quebec debemos aprenderla bien. Aclamar la libertad de un pueblo no es hacer politica sino auspiciar un reconocimiento de derecho natural. ¡Viva Quebec Libre! ¡Gora Euzkadi Azskatuta!

15/1/68

Los exaltados

Fué proclamada en España la Republica. Por los labios de Manuel Azaña y Fernando Valera, entre otros, la Republica anunció que aspiraba a ser la expresión de la democracia integral, la libertad de los hombres y de los pueblos. El Pacto de San Sebastián proclamó esas bases y la Constitución las llevó a su texto. Cataluña participó de manera sustancial a que el régimen de la democracia republicana española admitiera el principio de la autodeterminación de los pueblos, siquiera en su otorgamiento quedara sujeto a bases determinadas, especificadas en el texto constitucional..

Euzkadi se preparó a ejercer aquel derecho. La Sociedad de Estudios Vascos redactó el anteproyecto de Estatuto de Euzkadi, el cual, con diversas incidencias que dejaron fuera del País Autonomo a Navarra, fué plebiscitado, convirtiendose en Ley Constitucional de la Republica y Pacto Autonomico de la misma con Euzkadi.

Apoyaron el Estatuto todos los grupos, partidos y sindicatos representativos de la democracia vasca. Un grupo de patriotas exaltados se opuso a la Autonomía estatutaria, la Independencia absoluta.. Pronto fueron copiadas sus actitudes por quienes aspiraban a separar a Navarra de Euskadi. Grandes pancartas llenaron el suelo navarro con el lema: Fuero sí, Estatuto no. Era el mismo de los patriotas exaltados, que oponían a la autonomía la independencia. Aquella actitud nos costó el que Navarra quedara separada del territorio vasco autonomo. Y esta separación la hemos pagado con una guerra civil en la que hemos dejado el país sembrado de cadaveres, odios y ruinas, y ocupado militarmente por el régimen franquista.

Nos recuerda nuestro caso lo que ahora ocurre en Bretaña. En Bretaña se venía produciendo un movimiento popular que aspiraba a que el país fuera dotado de organismos representativos de su propia personalidad, como quien dice de un Estatuto de Autonomía.. Este movimiento unía a la mayoría de los bretones, arrastrando a los indecisos por el volumen que adquiría la opinión autonomica generalizada.

Acaban de estallar dos bombas de fabricación casera en Saint-Brieuc y Quimper. Es la obra de los exaltados. Como reacción a los atentados terroristas, ~~que no han hecho daño alguno,~~ se ha hecho la unanimidad del país. René Pleven, Presidente del Consejo General de Cotes-du-Nord, se ha creido en el caso de manifestar publicamente: "Es preciso que se sepa en Francia y fuera de Francia que no hay separatismo bretón. Es la primera vez que la Prefectura de Cotes-du-Nord ha sufrido tal afrenta. No conviene dramatizar el hecho, aunque tampoco convenga tomarlo a la ligera. Todos los Consejeros Generales, pienso yo, estarán de acuerdo en condenar esta acción violenta. En Bretaña no hay separatismo, fuera de algunos exaltados, que no representan la opinión pública bretona".

La opinión pública en Bretaña es en su inmensa mayoría autonomista, pero es también en su inmensa mayoría contraria al separatismo. Quienes desafían esta opinión con atentados terroristas infieren grave daño a su país, aunque crean que la independencia fuera solución mejor que la autonomía. Los exaltados olvidan con frecuencia que, no pocas veces, lo mejor es enemigo de lo bueno..

6/12/67

La independencia de Finlandia

Por su originalidad, por su situación, por su historia, por su población, Finlandia es, en Europa, el país que más se parece a Euzkadi.

Finlandia celebra el cincuentenario de su independencia. Con el aplauso y la adhesión de sus hijos y de sus amigos, van los nuestros, al través de las ondas.

El 6 de Diciembre de 1917 fué proclamada la indrpendencia de Finlandia.

Durante siete siglos, Finlandia vivió unida a la Corona de Suecia, como las cuatro regiones de Euzkadi Peninsular vivieron otros tantos siglos unidas a la Corona de Castilla. Hasta que el Tratado de Tilsit, del año 1809, coetaneo de la invasión de la Peninsula por Napoleón, de la Constitución de Bayona (1808) y de la de Cadiz (1812), convirtió a Finlandia en Gran Ducado del imperio del Zar de Rusia.

La vida de Finlandia, unida a la Corona del Zar de Rusia, recuerda así mismo la de Euzkadi en la época foral. El Zar era, en Rusia, un soberano despotico, y en Finlandia un rey constitucional, de la misma manera que Carlos IV era en España un rey absoluto y en Euzkadi ub rey constitucional. Ni en Finlandia ni en Euzkadi se denominaba constitucional. Esta denominación la trajo Montesquieu más adelante. Pero eso era tanto el zar de Rusia en Finlandia como el rey de Castilla en Euzkadi: un soberano, dentro del régimen foral, en el cual, compartía con el país los poderes del Estado, ejercitando los qué le correspondían, no como en San Petesburgo y en Madrid, donde el soberano era absoluto.

Claro que, tanto en Finlandia como en Euzkadi, hubo contrafueros y abusos del poder real. El poder real es de tal condición que no se concibe su existencia sin abusar y sin pretender suplantar todos los restantes poderes. Eso ha sido en todos los paises de la tierra y en todo el curso de la historia. Ha habido que llegar a estos días que estamos viviendo para encontrar en el Occidente de Europa algunas monarquias en las cuales, el rey reina pero no gobierna, brilla pero no invade facultades que competen a la soberanía del país.

Cuando en 1917 se desató la revolución rusa, los finlandeses aprovecharon la ocasión para echar por la borda sus ligamentos. Desaparecido el soberano, al que estaban unidos, se declararon independientes. El tratado de Tartu (Dorpart) de 1920 sirvió para que Rusia reconociera la independencia de la Republica Finesa.

El territorio de Finlandia llegaba hasta las puertas de Leningrado, el cual estaba bajo los fuegos del fuerte fines de Wyborg. Rusia sovietica pretendió que aquel fuerte pasara a formar parte de Rusia. Los fineses, viendo a la Rusia sovietica debil y necesitada de paz, se resistieron y el fuerte siguió siendo finés, y sus cañones podían bombardear Leningrado. Más adelante, el Presidente fines Paasikivi, gran patriota y gran estadista, se lamentaba de no haber cedido a Rusia aquel fuerte, que tan caro hubo de pagar Finlandia. Los pueblos, decía aquel politico finés, a veces no tienen sentido. Y eso sucedió a Finlandia.

El 30 de Noviembre de 1839, Stalin hizo avanzar los ejercitos bolcheviques por tierras finesas. En 1940 fué otorgado el armisticio entre Finlandia y los Soviets y en 1947 fué otorgado el tratado de paz, por el cual, Finlandia cedió a Rusia la mayor parte de la Carelia, con el fuerte de Wyborg y el acceso al Occeano Artico, viendose obligada a aceptar que los rusos se instalaran en Porkkala, teniendo a Helsinky bajo el fuego de su artilleria.

Finlandia pagó un muy fuerte suma de indemnización a Rusia y ha visto a los rusos evacuar la base de Porkkala, vive feliz e independiente, y ofrece al mundo un oasis de paz, de vida civil, de progreso y de libertad. De hallarse obligada a hacer la guerra ha pasado a una neutralidad obligatoria, impuesta por su situación. Esta es una de las más sustanciales diferencias con Euzkadi. Nosotros nos hallamos en la encrucijada de los caminos del Pirineo, y no disfrutamos de la independencia que cumple cincuenta años en Finlandia.

7/12/67

La lucha por el idioma

La lengua francesa nos ofrece una muestra patente de cómo los hombres que hablan un idioma y han sido educados en él, defienden sus prestigios y su extensión.

Robert Cornevin, Director del Centro de Estudios del Africa francofona, reunida la Academia de Ciencias de Ultramar en Paris, se ocupó del problema linguistico. Los diarios recogen la información de aquel acto. Pero, hagamos resumen de situación.

Las Naciones Unidas acaban de acordar que el francés, como lengua de trabajo, tenga la misma atención y preste igual servicio que el inglés. Eso parece que debiera satisfacer a los franco-parlantes. Pues no les satisface, como veremos.

Los Presidentes de los diez Gobiernos de los Paises federados en Canada se han reunido en Toronto y, a petición de Quebec, han acordado introducir en la Constitución de Canada las reformas precisas para que el francés sea primera lengua en Quebec y segunda lengua en los otros nueve Estados federados del Canadá, de manera que de los 25 millones de canadienses, seis, los de Quebec, hablen el francés como primer vehículo de cultura y los restantes en identica aplicación, lo hablen y lo empleen también, tras el inglés, que es su idioma normal y corriente y único que conocen los más. Parecería que ello sea satisfactorio para un franco-parlante. Pero no es así como vamos a ver.

En los paises que recientemente han ganado su independencia en Africa, sus gobiernos se inclinan por emplear el francés como lengua oficial y de cultura. Parece que tal resolución habría de complacer a un temperamento tan imperial en materia de idioma como es el francés. Pues tampoco les basta.

El Jura suizo, enclavado en el canton de Berna, habla frances, quiere que la escuela, la iglesia, la administración, todo hable francés. Los de Berna, que son germano parlantes tienen empeño en raer el francés del canton para que todo el mundo hable alemán. En Belgica, el frances retrocede, tanto vomo el flamenco avanza; y en la zona de la capital, donde los dos idiomas se encuentran, el franvés tiene que acudir al Consejo de Europa para defenderse del avance del flamenco. Ambos hechos, para un francés que se estima, son muy serios. Pero hay más aun. Y esta es la oración del Presidente Robert Cornevin. En Haití, aquellos negros, colonos franceses, hablaban frances. Pero no cuidan del idioma. Y junto al frances está tomando cuerpo un dialecto, un patois llamado "creole", que amenaza ganar la familia y la taberna, que son las unicas sociedades de Haití, permitiendo entre tanto, que el español que se habla en Santo Domingo con pureza relativa, gane terreno en Haití, y que las clases directoras se eduquen, hablen en casa y empleen para sus negocios el inglés. Y el Presidente Cornevin pone el grito en el cielo. "La posición del frances está gravemen

7/12/67

La huelga del hambre en Belgrado

Es frecuente, al estudiar los regímenes comunistas, el respirar tranquilos cuanto es mencionada Yugoeslavia, en cuyo país, las fórmulas aparentes del comunismo, parecen más humanizadas, tanto en cuento afectan a los derechos del hombre como a las fórmulas economicas de aplicar el socialismo.

Sin negar que ambas circunstancias se den en Yugoeslavia, no debemos olvidar que se trata de un régimen autoritario, no democratico, en el cual, el Poder está en el Presidente Tito, asistido por unos órganos de gobierno, entre los cuales se encuentra el llamado Parlamento, elegido por votación de los ciudadanos, a los cuales, les ofrecen un nombre y les dicen: ¡a votar por él!

Que Tito fué un luchador voluntario en pro de la Republica española; que el régimen por él instaurado no se sometió a los dictados de Stalin; que las formas de imposición comunista son más suaves que en los restantes paises llamados de democracia popular; todo eso es cierto; pero nada de eso libera al régimen de su condición fundamental.

El escritor Mihajio Mihajlov, compañero de Tito de primera hora, luchador con él en los momentos dificiles, comunista de vanguardia, cumple una condena de tres años y medio de prisión en el Presidio de Pojarevatz. El hombre padeció la funesta manía de pensar. Y no se contentó con pensar, sino que pasó a mayores, escribiendo lo que pensaba, comunicandolo a los demás, entablando diálogo sobre los motivos de su pensamiento, que son, en esencia, las bases del régimen que preside Tito. Es mucho el que algudiense atreva a pensar y a escribir en un régimen autoritario contra quien detenta la autoridad. Y por pecar contra el totalitarismo comunista de Tito, fué a la carcel, donde, además, lo tratan mal, como si fuera un bandido, un salteador, un miserable.

Es la madre de Mihajlov, la Señora Olga Mihajlov, la que ha dado a conocer que su hijo ha declarado la huelga del hambre y la sigue hace tres días. Para cuando estas ~~mm~~ notas salgan por el eter la huelga habrá terminado, porque habrá sido otorgado al preso la condición de detenido politico. Le dejarán leer libros y le pondrán calefacción. ¡Que hace mucho frío en los Balcanes!

Universitario, intelectual, viejo luchador, tres veces condenado por denunciar los abusos de poder de quien fué su compañero de lucha en días dificiles, ahí tenemos a Mihajlov para poner de manifiesto que el régimen comunista de Yugoeslavia sigue siendo ~~comunista~~ autocratico y totalitario, aunque en formas más moderadas que los restantes, pero no tan moderadas que permitan expresarse libremente al pensamiento humano.

Algún escritor ha denominado a la España de Franco Yugo-España, porque las formas aparentes del régimen totalitario no están tan aceradas como en Alemania e Italia, sin perjuicio de que subsistan las esencias totalitarias y autocraticas que niegan la democracia.

3/12/67

Quebec y Euzkadi

Quebec es un país de lengua y vultura francesa, enclavado en Canada, de lengua y cultura inglesa. Canada es un ~~régimen~~ Estado constituido en régimen federal. La lengua y la cultura son atribuciones de los Estados, que en Canada se llaman "Provincias". Pero fuera de Quebec hay millon y medio de franco-parlantes. Quebec quiere llegar a ellos. Quiere que no olviden lo que son. Aspira, además, a consolidar su representación exterior cerca de Francia y los paises de expresión y cultura francesa. Pretende por otra parte mejorar las condiciones economico-sociales de los canadienses franceses, porque estima que, en el actual Canada, hacen figura de segunda clase. Todos estos problemas en conjunto han dado lugar al actual estado de cosas. Se ha reunido la Conferencia Constitucional. Va a modificarse la Constitución de Canada, para dar satisfacción a los canadienses de habla franmesa.

En este asunto ha jugado papel destacado el Presidente de la Republica Francesa. Damos a continuación algunos párrafos de sus manifestaciones hechas a la prensa el 27 de Noviembre. Pedimos a nuestros oyentes que, cuando escuchen Queben y Canada, piensen en Euzkadi y España. De esta manera entenderán mejor el sentido de las palabras del Presidente de la Republica Francesa. Dijo así el general De Gaulle:

~~los canadienses franceses~~

Los de Quebec han logrado guardar su lengua, sus tradiciones, su religión, su solidaridad francesa. Pero ya no se contentan con estar a la defensiva pasivamente. Y como los restantes pueblos del mundo pretenden ser dueños de su destino. Y con tanto ardor lo desean que se sienten subordinados, no tan solo politicamente, sino también ecpnomicamente. Esa es en efecto la situación rural, aislada, inferior, a la que ha quedado reducida la comunidad francesa. La industrialización se ha hecho, por así decirlo, por encima de ellos. Y esta industrialización, en Canada como en todas partes, domina la vida moderna.

a su manera

Aún en Quebec, los anglosajones proporcionan los capitales, los patronos, los directores, los ingenieros. Los anglosajones disponen de los recursos del país. Esta preponderancia se conjuga con la acción del Gobierno Federal canadiense y pone en situación de inferioridad a los canadienses franceses, exponiendo a sufrir daños cada vez mayores en su lengua, en su sustancia, en su caracter. Y esto es a lo que los canadienses franceses no se resignan. Tardiamente, pero vigorosamente reaccionan, disponiendose a tomar en sus ~~propias~~ manos su propio dsesnvolvimiento.

ella misma

La juventud que sale de sus escuelas y universidades se siente capaz de explotar los recursos ~~naturales~~ de Quebec, y, sin dejar de ser francesa, participar en esa obra desarrollada en todo el territorio de Canadá.

Nada mas natural, en estas circunstancias, que Quebec vuelva los ojos a Francia. Una potente opinión pública se ha formado en Quebec, variada en su expresión, pero unanime en sus fundamentos y en su voluntad, resuelta de tomar en su propia mano la dirección del país. Este es el hecho.

El que la lengua francesa pierda o gane la batalla en el Canadá es el peso máximo en este negocio, en ambos lados del Atlantico. Es pues con una gran alegaria, que los Gobiernos de Francia y de Quebec han concluido sus primeros acuerdos de acción común.

Yo he resumido todo este movimiento gritando Viva Quebec Libre, lo que ha llevado a la expresión suprema la resolución adoptada. El que Quebec sea libre es aspiración común y será hecho irreversible.

Dos condiciones son precisas. Hay que cambiar la estructura constitucional canadiense, de manera que Quebec se convierta en un Estado soberano y sea dueño de su existencia

nacional como lo son los restantes pueblos del mundo libre. El Estado libre de Quebec establecerá libremente con el resto del Canadá lad nuevas condiciones de vida de relación para poder explotar en común las enorms riquezas de su suelo y hacer frente a la invasión de Estados Unidos.

La segunda condición es la solidaridad de todas las comunidades francesas, y que esta solidaridad se organice. Las cosas van en este aspecto por buen camino. Los Gobietnos de Quebec y de Paris deben dar la máxima impulsión a esta solidaridad efectiva.

A esta solidaridad deben contribuir el millon y medio de canadienses franceses que no residen en Quebec, en particular los 250.000 de Nueva Brunchwig, que han sabido guardar a Francia y a la cultura francesa su fidelidad.

Por encima de las fronteras, los franceses se encuentran y se solidarizan con los franceses.

Dejamos a nuestros oyentes que hagan lá sustitución que les hemos recomendado, sustituyendo canadienses franceses por vascos. Es así como entenderán la filosofía que encierra la lección que a todos nos ha dado el Presidente de la Republica Francesa. Por encima de todas las fronteras, los vascos buscan a los vascos, defienden sú idioma, su cultura, su genio cuvil, sus tradiciones, su nacionalidad y su independencia. También nosotros décimos, como De Gaulle: [illegible] Viva Vasconia Libre: Gora Euzkadi Azkatuta.

1/12/67

Denuncia del genocidio

Miguel Angel Asturias ha sido distinguido con el Premio Nobel.

Guatemalteco, abogado, periodista, diputado, novelista, exilado, hoy Embajador de Guatemala en Paris y Premio Nobel. Sus obras: Leyendas de Guatemala, Alcazán, Hombres de maiz, Señor Presidente, Viento Fuerte, El papa verde, Los ojos de los enterrados, Alhajadito, Torotumbo y Mulata de tal.

Por las fuentes de su inspiración, Asturias ha sido comparado a Gabriel Casaceta, paraguayo y Amós Turuole, nigeriano.

Escribe bien, muy bien, en español, porque no sabe, no puede escribir en los idiomas indigenas. Espiritualmente escribe en las lenguas de los indios, aunque realmente se exprese en castellano, que maneja con sultura, bien.

Algunas veces habla de politica, en el sentido usual de la palabra. "El Señor Presidente" es una crítica, caricatura novelada del dictador guatemalteco Manuel Estrada. Habla de la lucha de clases en ocasiones, tocando problemas sociales como la vida en las plantaciones de las bananas en "El Papa Verde". Pero Asturias es, sobre todo, el recopilador de las antiguas leyendas de los indios, más o menos actualizadas, más o menos noveladas. Los indios, que aprendieron los ritos externos de la religión catolica, pero que no se hicieron cristianos mas que en apariencia, mezclan aquellos ritos con los procedentes de sus religiones primitivas, produciendo un abigarramiento pintoresco y absurdo.

Al presentar su linro "Mulata de Tal", Asturias se define: "Es verdad que quería en los detalles de mi novela presentar la realidad de Guatemala, junto con sus ceremonias religiosas y fiestas populares; quería hablar de los hombres, de sus trajes, de sus herramientas, de sus trabajos, de sus concepciones sobre el trabajo; quería narrar sus vidas, sus creencias en los espiritus, en los demonios, en las fuerzas ocultas... Antes de que todas estas leyendas fueran olvidadas y borradas quise fijarlas en mi novela. Esta es mi gran ambición literaria".

En varias de sus novelas, como en Mulata de Tal, Torotumbo y Alhajadito, el personaje principal es el demonio, el espiritu del mal. Las novelas son tan solo el marco que sirve para referir las antiguas creencias y cuentos populares. En las novecas de Asturias luchan el bien y el mal. El espiritu maligno no vence siempre ni del todo, pero lleva la voz cantante. La preocupación de estilo, lenguaje, técnica y proporción interesa al autor menos que el traer a su dicción el reflejo de la vida indigena, aplastada por la civilización impuesta por el idioma castellano y la cultura en él predicada.

Humano, muy humano, mezcla en sus escenas lo poético, lo erótico y lo picaresco, como mezcladas están en la realidad en todas partes, muy singularmente en Ibero-america.

La obra de Asturias es la de coleccionar los ensueños y leyendas indigenas de America Central. En Mulata de Tal, un leñador pacta con su dios predilecto el cambio de su mujer por riqueza. Costumbres idolatras y cristianas aparecen mezcladas. Y no las mezcla el autor, como ha dicho algún comentarista menos advertido: las mezcla el pueblo, y Asturias las ha captado en el pueblo en pleno abigarramiento. La Navidad india es una fiesta tan brillante como absurda, en la cual, lo cristiano ha sido ampliamente subsumido bajo el peso de ancestrales tradiciones indigenas. Y la divinidad acaba castigando la codicia del leñador, dandole por mujer una mulata fría y descontenta, en tanto que su verdadera mujer se ha trocado en figura del belén.

Toda, o casi toda la obra de Asturias es una queja, una protesta o un improperio contra el genocidio del que ha sido victima su pueblo. Porque el pueblo al que canta, cuyas leyendas evoca, llorando sus dolores, abandonos y desventuras, no es el pueblo ibero-americano de raza europea, a la que él pertenece y cuyo idioma emplea, sino el aborigen, el indio, dueño del suelo descubierto, conquistado y colonizado por los europeos, a los que, sin emplear este nombre, acusa de genocidio a lo largo de su obra.

a) Galíndez

c) Che Guevara

~~Camilo Torres~~

b) Humberto Delgado (Extremadura) a caballo entre él y Portugal

~~Ben Barka~~

c) Mohammed Khider (Madrid)

La República del Occidente

Colon
Vespucio
Brasil
~~Argentina~~ Bolivia
Argentina
} España y Portugal

Luminarias ~~chilena~~ Chile y Mexico

1 V.

17/10/67

Las responsabilidades de Occidente

El mundo ibero-americano pasa por un movimiento de hervor revolucionario. En Colombia, el asesinato se ha impuesto como norma de relación para traducir las quejas de los paisanos contra la sociedad forjada al calor de una dictadura prolongada, de la que cuesta salir, pese al esfuerzo que en el empeño ponen cuántos, desde el Gobierno colaboran a una vida démocratica, de progreso, paz y justicia social. Ha pagado muy cara Colombia aquella dictadura. Y es posible que aun no hayan terminado de ser presentadas las facturas de la violencia que dejó como herencia maldita.

Venezuela se defiende mejor; pero aun así, ahí están los llamados "guerrilleros", asesinando a gentes indefensas para que el mundo sepa que existen. El talento aplicado por el Gobierno venezolano para que el país encauza sus actividades por artes de paz, dentro de un régimen democratico y progresivo, merece el reconocimiento de todos los observadores.

Argentina está pagando la cuenta de la dictadura peronista. La paga con esfuerzo y sacrificio. La instauración de una dictadura castrense es la consecuencia de los disturbios politicos a que dió lugar la liquidación del peronismo. Con ella conoce Argentina la devaluación de su moneda, el vilipendio de su vida economica, los barrotes y las esposas puestas a la libertad

Brasil y Bolivia están ardiendo, cada cual a su modo. Es dificil saber en qué va a quedar la evolución, salpicada de violencias, en la que Brasil está encajonado desde hace varios lustros. En cuanto a Bolivia, dos hechos concretos han traido las violencias de los guerrilleros a la primera pagina de los periodicos: Regis Debray y Ernesto Guebara.

Dos paises, Mexico al Norte [illegible] y Chile al Sur del continente ibero-americano, ofrecen un cuadro de paz; México, con las limitaciones impuestas por su régimen singular, Chile con el empuje explendido de una democracia cristiana, generosa, abierta, avanzada, cuya luz se proyecta sobre todo [illegible] el hemisferio.

España y Portugal, los grandes responsables de la vida de violencia, de guerrilla, impuesta al continente ibero-americano por la dictadura, se alejan, cada vez más, de los paises [illegible] que dejaron marcados con su lengua, su cultura, su genio civil y su ser humano. Diaz Alegrí, Director de la Escuela Superior de Guerra, dió en Madrid una serie de conferencias sobre la guerrilla y la contra-guerrilla. Al término de las mismas dijo que, la mejor manera de acabar con la guerrilla era la libertad: dadnos un régimen de democracia y los hombres acudirán a manifestarse con medios de paz. Diaz Alegría ha dejado de ser Director de la Escuela Superior de Guerra.

Un día fué Galindez la víctima de la dictadura de Trujillo, y a Galindez siguieron en el camino a la fosa sepulcral, asesinados como él, todos aquellos que habían contribuido a [illegible] la supresión del Delegado del Gobierno de Euzkadi en Nueva York. Otro día, Humberto Delgado, lider de la democracia portuguesa, caía asesinado por las policías conjugadas de ambas dictaduras, en la misma frontera hispano-portuguesa. Fué en Madrid donde Mahomed Khider el tesorero del F.N.L. argelino, cayó acribillado a balazos por los agentes de Boumedianne, sin que el Gobierno del general Franco [illegible] reaccionara contra aquel atentado, cometido al amparo del orden franquista. La muerte del Ché Guebara, que tiene otra bien distinta manera de haber sucedido, significa al fondo lo mismo que las anteriores. Es la revolución por la revolución, la violencia por la violencia, la negación de la libertad y de la democracia en una palabra, lo que todos aquellos atentados denuncian ante los ojos del Occidente democrata, cristiano, civilizado.

¿Hasta dónde llega la responsabilidad del Occidente?

"Para mí, decía Regis Debray, el Che Guebara es un santo". Guebara ha vivido en revuelta contra las injusticias impuestas al mundo, contra la opresión de los débiles por los fuertes, contra la desesperación de los humillados y el hambre de los desheredados de la fortuna, contra los Gobiernos que, [illegible] conociendo la concupiscencia, la injusticia y el deshonor de determinados regímenes politicos, los mantienen y los ayudan a seguir viviendo, en lugar

de denunciarlos como culpables de lesa humanidad.

El lenguaje franco, brutalmente franco de Guebara, le ha colocado no pocas veces frente a los suyos. Así sucedió en Sierra Maestra. Así sucedió, sobre todo, en el Gobierno de Cuba, una vez consolidado el régimen de Castro a los ojos del mismo. Como solía decir Bidault en sus buenos tiempos, todo gobernante es conservador, al menos es conservador de su propio régimen. Y eso es lo que le sucedió a Castro con Guébara. Guebara, después del triunfo de Castro, seguía siendo el mismo revolucionario que antes. Castro también era igual de revolucionario, mirando fuera de Cuba, pero mirando dentro, era necesario mantener el orden contra todas las locuras revolucionarias del Che. No le pareció bien que firmara los primeros billetes de banco émitidos por el régimen castrista triunfante, con el Chê empleado en sus cuartos de banderas.

En cambio, en Bolivia mismo, los estudiantes de Cochabamba han observado un minuto de silencio en su homenaje, proclamandole ciudadano de honor por la defensa que ha hechó de los ideales más elevados de la humanidad; y un periodico de La Paz, capital de Bolivia, exalta las virtudes cristianas del Chê: amigo o enemigo, dice, podemos medir por ellas el valor del hombre que ha sacrificado su vida por servir a su ideal.

Ernesto Gúebara nació en Rosario, Argentina, hijo de un descendiente vasco --alavés-- y una irlandesa, que ambos pertenecían a la "oligarquía vacuna" que dijo Perón. Se hizo médico en Buenos Aires y recorrió todo America, impulsado por su afán de servir al mejoramiento de la vida humana. En Bogotá conoció a Castro, cuando este era estudiante. Desde entonces, para Castro, Guebara fué "el Chê". Anduvo errante por Bolivia, Perú, Panama, Guatemala y Mexico. En Guatemala luchó junto a Arbenz, el reformista, contra la United Fruit. Presenció cómo Arbenz, militar profesional, pretendió defenderse con el ejercito regular, negandose a armar al pueblo, por aquello de que "es más facil soltar la caballada que hacer el rodeo". Fué batido por los poderosos medios que asistían a los enemigos del reformista Arbenz: hoy, los mismos que batieron a Arbenz, querrían para ellos y para su garantía, un Gobierno Arbenz. Pero ya es tarde. ¿Quién es el culpable pues, de qué haya sido desatada esta ola de violencia, de crimen, de revolución dentro de la revolución, de lucha a sangre y fiego contra todo y contra todos?

El Chê Guebara era un insatisfecho permanente. Castro se fué al marxismo-leninismo; el Chê Guebara no; el Che quería luchar contra todo género de opresiones y de dictaduras, cualquiera que fuera su color y ubicación; necesitaba poder enfrentarse contra Rusia y contra China, como contra Estados Unidos. Buscaba el "hombre nuevo". "Si él comunismo no lleva a la humanidad a la forja de ese hombre nuevo, no tiene sentido alguno".

En tales condiciones, el Che Guebara y Castro no cabían juntos. El primero acabó estorbando al segundo. Ambos se distribuyeron los papeles. El Chê se fué a revolucionar America, mientras Castro se quedó gobernando Cuba. Se dijo que Castro había matado a Guebara. Se dijo también que el Che Guebara estaba en el Vietnam, en el Congo, en Nairobi, en Perú, en Argentina. Guebara se trocó en símbolo y en fantasma. Cesará de serlo con su muerte? Ganará batallas, como el Cid, después de dejar de existir?

Nósotros queremos que nuestros oyentes hagan examen de conciencia: ¿Hasta dónde el Occidente, con su politica de contubernio de todas las oprobiosas dictaduras que ofenden en sentido humano, no es responsable de haber desatado esta era de violencia de la que es [illegible] gestor el Chê Guebara que acaba de morir?

LA INDEPENDENCIA DE LAS PEQUENAS NACIONES

por Fernando Valera - Ministro del Gob. de la República Española.

Copiamos algunos párrafos del artículo publicado en varios diarios de Ibero-América, por Don Fernando Valera, Ministro del Gob. de la República Española.

"... Andorra es el único Estado catalañofono que ha sobrevidido al inícuo despedazamiento de que Cataluña fuera víctima durante el ciclo histórico de las monarquías absolutas.

"... Mi patriotismo de español no es tan ciego y desmemoriado como para ignorar que Felipe IV de Austria -es decir, la dinastía de Austria- y Luis XIV de Borbón, dirimieron sus querellas absolutistas despedazando y repartiéndose los pueblos de los Pirineos, Vasconia y Cataluña, pueblos cuyas respectivas personalidades, tan vigorosas en lo nacional, histórico, linguístico y político, se habían creado a lo largo de los siglos y constituyen una gloriosa realización de la historia y un precioso tesoro de la humanidad civilizada.

"...Desgraciadamente, la era de los modernos Estados nacionales, que pudo haber enmendado el desafuero, que comenzó en 1789 con la Revolución francesa, se desvió desde el nacimiento de sus claras aspiraciones iniciales, merced al bárbaro predominio de los jacobinos, de la guillotina y del Imperio napoleónico, herederos ab intestato de la monarquía absoluta y centralizadora de los Borbones..."

"... Otro habría sido el cantar si hubiesen prevalecido, en Francia la concepción federal de los girondinos...."

"... Las situaciones de vasallaje o supeditación en que se hallan... catalanes y vascos en relación con los poderosos estados centralistas vecinos, del norte y del sur, constituyen una injusticia mucho más generalizada de lo que suele pensarse, aunque el vulgo la crea injustificada y defendida por lo que suele enseñarse como Historia en las grandes Universidades del mundo..."

"... Pueblos avasallados que sobreviven como larvas, esperando renacer un día con alas de mariposas en la primavera de la libertad futura, los hay en todas partes..."

"... Y cuando de veras prevalezcan en el mundo la libertad, el socialismo o el espíritu cristiano, habrá de acometerse la reestructuración política de Europa y de la tierra toda, conforme al módulo de libertad que imaginaron Proudhom, Pi y Margall, Eduardo Benot y los federales de la Primera República española; es decir, consitiendo y aun fomentando que los pequeños pueblos y naciones despedazados por la historia renazcan, o despierten más bien del prolongado letargo a que los sometieron el absolutismo inhumano, y descentralizador, única manera de que esos pueblos y naciones se incorporen con su propia personalidad histórica y social a la sinfonía universal de la humanidad libre. Porque en la era futura de la paz, cada hombre y cada pueblo tendrá que ser él mismo, antes de que pueda darse generosa y libremente a los demás.

Desde las antenas de Radio Euzkadi agradecemos a Don Fernando Valera las manifestaciones precedentes. Ojalá todos los españoles pensaran y fueran capaces de expresarse en el tono en que lo hace el Ministro de la Republica Española. Aquel día habría nacido una era de paz, de concordia confiada y creadora.
y de solidaridad

El idioma, derecho del hombre

28/11/67

El Tribunal Europeo de los Derechos del Hombre se ha reunido en Estrasburgo bajo la presidencia de René Cassin, bayonés, para deliberar acerca de la demanda formulada por trescientas familias francofonas belgas, contra el Gobierno de Belgica, porque éste Gobierno no asegura la enseñanza en francés para sus hijos, los cuales se ven obligados a acudir a escuelas flamencas. Los demandantes invocan los articulos 8 y 14 de la Convención Europea de los Derechos del hombre.

El pleito viene arrastrado. Es conocido con el nombre del "asunto linguistico belga". El Gobierno belga opuso la excepción de incompetencia de jurisdicción. El Tribunal Europeo de los Derechos del Hombre, según el Gobierno belga, carece de facultades para enjuiciar sobre este tema. El Tribunal ha resuelto la excepción contra el Gobierno belga, declarandose competente para entender y fallar sobre el asunto, y declarando así mismo que el Gobierno belga, como cualquier otro en situación pareja, viene obligado a estar y pasar por lo que se falle por el Tribunal: El derecho de los padres a disponer de escuela que enseñe a sus hijos en la lengua que los mismos padres designen libremente, es un derecho del hombre, siempre que se trate de un idioma autóctono.

El asunto aparecía complicado. Belgica se divide, en materia linhuistica, en tres zonas: la zona flamenca, en la cual, el idioma de la escuela es el flamenco; la zona walona, en la cual, el idioma de la escuela es el francés; y la aglomeración de la capital, en la cual se enseñan ambos idiomás, según los distritos. Estas trescientas familias habitan en un distrito de mayoría flamenca. Las escuelas de su distrito enseñan en flamenco. Pero ellos son walones. Quieren que sus hijos sean educados en francés. El Gobierno belga entiende que el distribuir escuelas en la circunscripción de la capital es cosa administrativa, y que, si alguno tiene mala suerte, debe aguantarse, hasta que sea resuelto construir nuevos grupos escolares.

El Tribunal ha denegado la excepción de incompetencia formuláda por el Gobierno de Belgica. Ahora el propio Tribunal resolverá sobre el fondo de la cuestión.

Quiere esto decir que, el dia en que en Euzkadi haya un Gobierno, los vascos que viven en Bilbao, en Gazteiz o en Iruña tendrán derecho a obligar al Gobierno de Euzkadi a que abrá escuelas vascas para que los hijos de aquellos puedan ser instruidos o educados en euskera. Si no hay Gobierno Vasco y nuestro país continúa repartido en cuatro provincias españolas, en tal caso, aquellos padres tendrán ese mismo derecho para dirigirse al Gobierno Español de Madrid para obligarle a que abra escuelas vascas para sus hijos.

No es nada más, pero tampoco nada menos, lo que significa el litigio que ahora se está viendo en Estrasburgo. Es conveniente que los vascos nos enterémos de lo que significa Europa. Porque, para que los vascos estemos asistidos de este derecho, es preciso que nuestro país o el Estado al que Euzkadi esté unido, forme parte de Europa. Hoy estarán asistidos de ese derecho [illegible] necesario

Claro que, para que exista el problema, es preciso que exista el sentimiento nacional: que los padres quieran que sus hijos hablen la lengua de la raza, la que emplearon sus antepasados para arrojar de su suelo a los godos de Toledo y a los francos de Carlo Magno y Ludovico Pio.

***

Solamente un país de los que forman parte de Europa ha dejado de suscribir la Declaración de los Derechos Humanos y por ello no le es aplicable la Convención: Francia.

***

WALON

28/11/67

El Estatuto de Flandes

Los socialistas valones se han reunido en congreso los dias 25 y 26 de Noviembre. Han acordado que flamencos y walones no pueden vivir juntos. Tampoco les conviene separarse en dos Estados distintos, ni adoptar un régimen federal. Han estudiado los estatutos de autonomía vigentes en la actualidad en Europa, así como los que estuvieron vigentes durante la vida juridica de la Republica Española en la Peninsula Iberica. Y han llegado a la conclusión de que necesitan un Estatuto de Autonomía, que les permita disponer de un Parlamento y de Gobierno propios, a los que sean atribuidas las facultades afectantes a la vida nacional: idioma, cultura, genio civil, organización interior, orden público, derechos civiles, administrativos y procesales, prensa, turismo, folclore, radiodifusión etc.etc., reservando las facultades de tipo estatal al Gobierno central belga: moneda, aduanas, comercio exterior, defensa, ejercito, representación diplomatica y consular, etc.

Una buena parte del congreso ha sido destinada al proceso de Estrasburgo: juicio incoado ante el Tribunal Europeo de los Derechos del Hombre por trescientos ciudadanos belgas franco-parlantes (valones) contra el Gobierno de Belgica, en demanda de que éste Gobierno sea obligado a crear escuelas con enseñanza en frances para los hijos de aquellos trescientos.

Planteado este asunto, han llegado a la conclusión que, es mejor negocio disponer de un gobierno propio que tener que depender del Gobierno belga el cual, necesariamente ha de estar dominado por los flamencos, porque estos son mayoría sobre los valones.

Los socialistas valones se han reunido en Verviers. Pero es que, hace dos meses se reunieron en Klemskerke los socialistas flamencos. La consideración de lo sucedido en ambos congresos hace ver la distancia que separa a flamencos y walones. Y es que, son flamencos y walones antes que socialistas. Y han comprendido que, la única manera de mantener la unidad del partido, es establecer con nitidez su separación en dos grupos, uno flamenco y otro valon, que después se unan para los problemas comunes socialistas belgas.

El acuerdo de pédir Estatuto para Flandes ha sido adoptado por unanimidad. Pero no se han contentado con ello. Han acordado, además, hacer intervenir a la Comunidad Economica Europea, al Mercado Común, para que sea establecido un programa de renovación economico-social para Flandes y Walonia, de la misma manera que se hace intervenir al Tribunal Europeo de los Derechos del Hombre para garantizar el derecho de los franco-parlantes a que sus hijos sean educados en francés.

Se ha discutido mucho sobre el nombre de "régimen federal" para Belgica, pero se ha abandonado, porque, hablar en Bélgica de régimen federal significa reconocer la antesala de la separación de Flandes y Walonia. Huyen de esta actitud separatista. Pero "La Libre Belgique", diario catolico de Belgica, los llamaba hipocritas, porque, de hecho, con el nombre de Estatuto autonomico, lo que piden es un régimen federal.

¿Vivirán mucho tiempo flamencos y walones formando el Estado belga? Ellos creen que sí, porque, la formación de Europa les permite cada día confiar en soluciones europeas que garanticen lo que tienen de flamencos y walones. Pero, ya la presión del Movimiento Popular Walon ha hecho dimitir al ministro Sr. Merlot. Y Europa se va formando: es cierto; pero lo hace a pasos contados, poco a poco, sin que sea posible confiar en que, mientras la actual politica francesa esté en vigor de aplicación, se llegue ni al Ejercito Europeo, ni a la supranacionalidad, ni a la Europa Politica, con un Jefe de Estado, un Parlamento y un Gobierno propios.

Sepan los vascos que, los adelantados belgas buscan a sus problemas como solución la que Euzkadi estaría disfrutando hoy, si no Franco no hubiera anulado el Estatuto Vasco.

***

28/11/67

Quebec en carne viva

Se han reunido los Estados Generales de Quebec. La elección ha sido tachada de violencias. Pero los designados, juntos en Estados Generales, han acordado pedir al Gobierno Provincial de Quebec que demande un conjunto de facultades que significan la independencia de Quebec y su separación de Canadá.

El problema planteado es complicado. Quebec tiene mayoría franco-parlante y minoría anglo-parlante. Los Estados Generales han acordado suprimir ~~mh~~ la enseñanza del inglés en las escuelas, de manera que solamente se enseñe el francés. Si las otras nueve provincias de Canada acuerdan lo mismo en favor del inglés, el millon trescientos mil franco-parlantes que viven en ellas se verán privados del derecho que hoy les asiste para que en las escuelas se enseñe el francés y en la Administración pública sea empleado el francés en régimen bilingue con el inglés.

Es de advertir que Canada vive en régimen federal y que todos los problemas de educación e instrucción, desde la escuela a la Universidad, como todo cuanto afecta al orden público, a la cultura, a las comunicaciones internas, al turismo, genio civil, administración, etc.etc. son atribuciones otorgadas por la Constitución federal canadiense a las Provincias, las cuales tienen al frente un Gobierno y un Parlamento, de la manera como lo regulaban los Estatutos de Cataluña y Euzkadi en tiempos de la Republica Española.

Los Estados Generales aspiran a que en Quebec desaparezca el régimen de bilinguismo franco-inglés para ser sustituido por el régimen ~~ma~~ monolinguo del francés solo y quieren también que las facultades estatales de moneda, economia, comercio exterior, representación diplomatica y consular, ejercito y defensa, sean atribuidas al Gobierno de Quebec y a su Parlamento, sin por juicio de que Quebec, una vez independiente, llege a un acuerdo, si le conviene, con Canada, sobre determinados extremos de la actividad comercial.

Los franco-parlamtes que viven en las otras provincias han puesto el grito en el cielo. Porque, si en Quebec imponen el francés, y sólo el francés, es natural que en las otras nueve provincias impongan el inglés, y sólo el inglés. Pero este argumento no hace molla en los reunidos en Montreal, que se consideran ya con la independencia en la mano y no quieren oir reflexiones que ellos llaman derrotistas.

La ezcitaciónes tal que, cuando uno de los apostoles de Quebec, defensor acreditado desde hace muchos años de la neorsidad de dotar a Quebec de una solución nacional, ~~Mmmm~~ Monsieur Ryan, hacía a los reunidos las observaciones que ~~mmmm

La gran responsabilidad de la Iglesia

Don Javier de Guerediaga publicó en "El Pensamiento Navarro" de Pamplona un artículo titulado "El Pueblo y la vida de la lengua vasca". Aquel relato trae a la memoria la preciosa novela de Don Arturo Campión "El último txistulari de Erraondo". Salió de Erraondo para Buenos Aires, dejando un pueblo euskeldun que animaba sus fiestas al son del txistu y el tamboril. Volvió a morir al pueblo, en el que entró tocando el txistu. Los mozos se le rieron a la cara. En el lapso de tiempo transcurrido desde que emigró a Argentina, el pueblo había perdido el euskera y el folcklore vasco. Uno de los mozos le cantó una jota: "Hay que burro soy, y que burro soy, abreme la cuadra; hay que burro soy, y que burro soy, se me parte el alma". El espectaculo cortó la vida del txistulari de Erraondo.

Guerediaga fué al pueblecito navarro de Auza, en el corazón de la Montaña. Se dirigió a un grupo de muchachas que trabajaba, empleando el idioma vasco. Aquellas muchachas, como las de Erraondo, se echaron a reir al escuchar unas palabras en euskera, única lengua que supieron sus padres hasta que los llevaron a la escuela. Guerediaga, dolido en el alma, escribió su artículo comentando la honda significación de "la triste risa de las chicas de Auza". Y como Etchepare, desde las columnas del periodico, clamaba llamando al corazón de los navarros el retoño pretérito, para que no dejen morir el euskera, la lingua navarrorum de Sancho el Sabio.

Don Jorge Ramon Sarasa, expresidente de la Sociedad de Amigos del Pais de Irufia, contestó al artículo de Guerediaga. Se sumaba a él en el llamamiento hecho en favor del euskera, pero entendía que no debieran silenciarse los esfuerzos desplegados por la propia Sociedad en cuyo nombre invocó y por la Diputación de Navarra, esfuerzos expontaneos alguna vez y respondiendo otras a honrosos estímulos recibidos, mencionando entre ellos la instancia elevada a la Corporación por seiscientos estudiantes de la Universidad de Navarra en demanda de protección para el euskera.

Don Pablo Anduega, Prefecto de alumnos del Seminario de San Lorenzo de Oñate, terció en un emocionado artículo. Soy nacido en Auza, dice. Allí he vivido los primeros años de mi vida. Soy euskotarra y euskalduna. Llevo el euskera en la sangra, en el corazón y, sobre todo, en los labios. El articulo del señor Guerediaga me ha dolido porque es una triste realidad. Si no hubiera habido impedimentos de una u otra clase para que los niños de Auza hablasen el euskera, hoy las chicas no se reirían, cuando alguien les pregunta algo en lengua vasca.

La gran responsabilidad de la Iglesia.- (2

Se refiere Anduaga a "El declinar del euskera en Navarra". Una labor constructiva de la lengua vasca en Navarra, escribe, exige "un programa lleno de un espíritu de empuje". Porque "lo que ocurre en Luza, ocurre en infinidad de pueblos de Navarra".

Pide Anduaga, ~~Sería conveniente, añade,~~ que nuestros maestros cambien su mentalidad. Bastantes de ellos consideran el euskera hablado de los niños como un gran impedimento para la evolución cultural de los mismos. "Por propia experiencia sé, continúa el Prefecto de Oñate, que el euskera, en vez de ser un impedimento, es una gran ayuda para la integración cultural del candidato, ya que, la dificultad del lenguaje se supera a corto plazo y ayuda más tarde para el estudio de la sintaxis, como para la pronunciación".

Pide el Prefecto una fuerte labor de información y "empuje" cerca de maestros, párrocos y religiosos "para que amen el euskera como algo que integra la personalidad de un pueblo y de unos hombres que, sin el euskera perderían la esencia de su tradición".

Guerediaga, en su segundo artículo, contestando a Sarasa, es más concreto. El idioma vasco es de todos, dice, y de todos es también la tarea de conservarlo, mejorarlo y extenderlo. La acción oficial, por sí sola, no salvará el euskera, sin el concurso del pueblo. Es necesaria la colaboración de las autoridades y del pueblo para salvar el euskera. Aspiro, añade, principalmente, a levantar el espíritu del pueblo, forjando una mentalidad que le lleve a colaborar con la obra común de salvar el euskera. Tanto las Instituciones representativas como el pueblo, todos tenemos el deber de cumplir con la obligación patria de conservar y enaltecer nuestro idioma. Pero lo que se realice desde arriba, Diputación, Universidad, Sociedad de Amigos del País, sería artificial si no se enraiza en el alma de Navarra, con acción del propio pueblo en el afan soberano de salvar el eiskera, que es la lengua de todos los vascos.

Ofrece Guerediaga a Navarra el ejemplo de Vizcaya y Guipuzcoa, singularmente de la primera con Euzkera-zaleak y su lema "o trabaja o ayuda", dirigido a todos los vascos para que, de una u otra manera, participen en la obra común del renacimiento vasco. Se refiere a los modernos medios de difusión de un idioma. Pero todo ello, advierte, ha de animarse en el calor del pueblo.

Aludo discretamente a que han pasado momentos amargos para el euzkera, siendo preferible, dice

La gran responsabilidad de la Iglesia.- (3

dice, no recordarlos. El idioma vasco ha sido combatido, o al menos silenciado por aquellos que tenían obligación de defenderlo a ultranza. Para Guerediaga la salvación del euskera está en la conjugación de Instituciones y Pueblo, conjugación que prestará al renacimiento vasco fuerza moral y medios economicos.

El 8 de Noviembre apareció publicado en el mismo diario un articulo del padre jesuita Valentin Arteta Luzuriaga, titulado "pujante renacimiento vasco en Navarra". Estamos viviendo, dice, el empeño de "despertar la conciencia vasquista de nuestro pueblo, un tanto adormecida en los últimos treinta años". Observa que "hay un despertar vascofilo entre los dirigentes y algunos intelectuales navarros y no tanto entre el pueblo". Hace un resumen de las opiniones versadas en los tres articulos precedentes. Pero va más adelante: "¿Cómo queremos que el pueblo sencillo ame su lengua si no ve mas que señales de poco aprecio, cuando no de desprecio, en los intelectuales del pueblo, como son médico, cura y maestro?". Tras comentar lo dicho por los anteriores, añade: "Yo quiero fijarme en la gran responsabilidad de la Iglesia en la desaparición de la lengua vasca en Navarra. También yo, como Sarasa y Geuerendiain, voy a recurrir al testimonio de Paz de Ciganda, que va adquiriendo entre nosotros la categoría de símbolo: ""¿Qué hace la Iglesia y ustedes los jesuitas en Navarra por la conservación del euskera?"" me solía decir con frecuencia en los años anteriores a su muerte...No hace muchos días me decía en Barcelona un amigo mío catalán: ""La Iglesia ha salvado la lebgua catalana. Con la reforma liturgica, muchas iglesias de religiosos celebran misa en catalán cuando antes ni siquiera predicaban en esa lengua"". Ahora me voy a permitir preguntar con todo respeto y sin intención de herir a nadie: ¿No está pasando precisamente en Navarra todo lo contrario? "

El jesuita vasco hace historia del tema con conocimiento ~~propio~~ de causa. Recuerda al "párroco venerable que jamás dirigía desde el púlpito una palabra en vasco a los habitantes euskaldunes" así como "la vieja polemica pastoral de si conviene enseñar el catecismo en euskera o en castellano a niños euskaldunes". Relaciona cómo "en algunos pueblos, capitales de valle de la Navarra vascoparlante se reservaba la misa y la predicación en euskera las horas matutinas, como para esas bodas vergonzantes", de igual manera que en las peregrinaciones a Javier se ignora absolutamente el idioma del santo, que es el de los peregrinos vascoparlantes "a quienes he sorprendido muchas veces, MUNHAS, hablando con verguenza y como a hurtadillas en su lebgua, tan navarra y tan xaveriana". Y "tampoco creo -añade- que la obra de ejercicios espirituales haga por el eusk-

ra algo mas que organizar algunas tandas en esa lengua".

Enfrentandose con la realidad actual, pregunta: "¿Cuántos párrocos van a contribuir a la muerte o a la pervivencia del euzkera en muchas parroquias navarras al elegir para sus misas una lengua u otra, usando de la opción que les han dejado las autoridades eclesiasticas? Me decía pocas semanas antes de morir Paz de Ciganda cómo algunos párrocos de la Ulzama habían optado por el castellano para la liturgia de la misa". Encarandose con estos y otros párrocos el Padre Arteta los conmina: "apelo a nuestro sentido de responsabilidad desde el punto de vista de la conservación de una lengua y una cultura. ¿Cómo quiere el Sr. Guerediaga que después, las niñas de Auza entiendan y hablen el euskera, si ni los párrocos, ni los maestros, ni sus madres tienen la corazonada de enseñárselo?... Es cuestión de corazón. Y el "corazón por una cosa" se mama en el hogar, en la escuela y en la parroquia".

El Secretario de la revista "Hechos y dichos" traslada a sus lectores anecdotas vividas en Araiz y Larraun, y Belate y Elizondo. Son muchos navarros de mi generación, termina, los que me han contestado "mi abuelo hablaba en vasco".

Mete grima en el alma el conocimiento de los hechos relacionados. El euskera se pierde en Navarra, en los momentos en que el renacimiento euskerico es más intenso. Pero este renacimiento no llega ni a la escuela, ni a la iglesia. Entre la parroquia y el maestro hasta hogan en el hogar el amor por nuestro idioma.

Nosotros aspirabamos a un régimen de autonomía cultural y politica precisamente para hacer que los centros oficiales, en lugar de asfixiar el euskera, lo enseñaran, lo emplearan y en determinados casos, lo impusieran. No puede tolerarse para un pueblo euskeldun un médico, un secretario o un maestro, o un párroco que ignoren la lengua vasca o se burlen de ella o la combatan. Pero tiene razón Arteta: con eso no basta. Es preciso que el pueblo la quiera, la ame —en frase de Campión— como a las niñas de sus ojos. Irlanda tiene independencia. Su idioma es obligatorio en las escuelas. Pero la calle, en Irlanda, habla inglés. En cambio en Israel sucede todo lo contrario. Casi todos los judíos conocen algun idioma europeo, pero la calle, en Talaviv habla su lengua nacional. Termino recordando la grave imputación del P. Luzuriaga con que encabezo estas líneas. Hora es de que la Iglesia en Euzkadi salga por sus fueros y por sus deberes. Mientras ello no sea realidad, tendremos que repetir todos los vascos la gran responsabilidad de la Iglesia en el olvido de nuestro idioma en las zonas euskeldunes de Navarra y en las restantes regiones vascas.

Con el P. Arteta

UNIÓN DE UNIDADES 24/X/1967

El mundo camina hacia la unidad a pasos agigantados. Los continentes se acercan. Los viajes se hacen con rapidez cada vez más vertiginosa. Va a viajarse a velocidad mayor que la del sonido; con eso está dicho todo. Ello quiere decir que los más remotos extremos de la tierra van a hallarse más cerca entre si que lo que en la edad media estaba una ciudad con otra.

Sin embargo, en movimiento aparente ente contradictorio al relacionado, el centralismo político va de capa caída. Las ideas federales ganan terreno en todas partes. El mundo necesita grandes espacios comunes para comerciar, para viajar, para investigar, para hacer turismo, para llevar las ventajas de la solidaridad humana a todas partes. Pero al mismo tiempo ha surgido, afirmándose cada día con más fuerza, la necesidad de respetar el grupo humano tal como es la nación, el pueblo, la cultura autóctona. Puede decirse, pues, que el mundo camina hacia lo que pudiéramos llamar una unión de unidades. Unión porque los lazos que acercan a todos los hombres y a todos los pueblos son cada vez mayores y más estrechos. Conservando cada uno de los pueblos su carácter de unidad humana o, lo que es lo mismo, con el derecho a rezar a Dios en su idioma, a educar a sus hijos en su propio genio civil, a cultivar las tradiciones de sus mayores comenzando por el idioma. Eso es lo que queremos decir cuando afirmamos la existencia cada vez más tangible de la unión humana de unidades humanas.

Europa no es una excepción. Por el contrario Europa nos ofrece un cuadro en el que puede comprobarse lo que acabamos de decir. Son ya varios los tomos de disposiciones adoptadas por la Comunidad Europea y por el Consejo de Europa en orden a la llamada política regional. Los belgas discuten en medios europeos los problemas entre flamencos y walones. Los irlandeses hacen lo propio. Belgas, holandeses y alemanes transigen o pleitean en los Tribunales europeos problemas de tipo económico. La disposición del mundo europeo de elevar a tribunales continentales los problemas que tienen difícil solución dentro de los actuales Estados se multiplican. En la última reunión celebrada por la Comunidad europea para ocuparse de los precios agrícolas se adoptó el criterio de dar prioridad a las regiones desheredadas de Europa. Advertimos que no se trata de las regiones desheredadas de Francia, o de Bélgica, o de Italia sino de las regiones desheredadas de Europa. Las palabras de los Sres. Mausholt y Lemaitre pronunciadas en esa asamblea son, a este respecto, bien elocuentes. La responsabilidad de Europa llega hoy a sentirse afectada por la existencia de regiones desheredadas que ya no tendrán la consideración de "nacionales" sino de "continentales".

En el propio Consejo Nacional de las economías regionales francesas se ha producido un fenómeno de alguna manera similar. Francia comenzó trazando sobre el mapa unas regiones económicas sin tradición, sin precedente histórico, sin nexo humano, regiones económicas inventadas por los técnicos para resolver los problemas de tipo económico. Pues bien, el Consejo Nacional de las economías regionales, que está informado por esos técnicos, ha elegido la Bretaña para tener en élla su reciente congreso. Esta elección pone de manifiesto la evolución a que está sometido aquel Consejo Nacional. Designar Bretaña como región económica para tener en ella el Congreso Nacional de las economías regionales es todo un símbolo. Porque Bretaña es, ante todo, un grupo humano con su propia personalidad, personalidad por cuyo reconocimiento viene luchando en todo lo que va de siglo de una manera más o menos expresiva o escandalosa.

Estamos, pues, ante un momento político de carácter universal en el que la gran unidad humana se conjuga con la necesidad de reconocer a cada nación su propio carácter dotándola de los medios para desarrollarla.

Esto es lo que hemos querido enunciar al dar a esta charla el título de Unión de unidades. ----

LA CONVENCION EUROPEA DE LOS DERECHOS DEL HOMBRE
2/XI/1967

Son pocas las personas que se dan cuenta de la importancia que tiene para un país el contar con una garantía eficaz para los derechos de la persona humana. La Declaración de los Derechos del Hombre, formulada por la ONU ha sido completada por la Declaración de los Derechos del Europeo. Esta última Declaración tiene, además, la ventaja de contar con un Tribunal europeo de los Derechos del Hombre para garantizar su aplicación. Y entre los derechos del hombre europeo está el de hablar a sus hijos en su propio idioma; el de que sus hijos cuenten con una escuela en la que se le eduque en su propio idioma; el de que las autoridades que ejercen jurisdición en un país determinado conozcan el idioma del país o se acompañen de persona que lo conozca con el fin de que los autóctonos puedan acudir en demanda de protección o de justicia ejercitando esos derechos en su lengua maternal.

El 9 de febrero, el Tribunal europeo de los Derechos del hombre se declaraba competente para juzgar ciertos aspectos del régimen linguístico de la enseñanza en Bélgica. Entre 1962 y 1964 varias familias de diversas localidades había protestado contra el Gobierno de Bélgica porque sus hijos, en número de 800, no podían recibir enseñanza en lengua francesa en la localidad de su residencia. Eran walones, su lengua es el francés. Tenían derecho a ser educados en francés. No eran flamencos. Su lengua no es el neerlandés. Tienen derecho a que junto al maestro neerlandés haya un maestro francés.

La Convención para la salvaguarda de los Derechos del Hombre y de las libertades fundamentales fue firmada en Roma el 4 de noviembre de 1950 por los Ministros de los 15 países que integran el Consejo de Europa. Un Protocolo adicional era firmado en Paris el 20 de marzo siguiente. Es en este Protocolo donde se hace constar el derecho de los padres para asegurar la educación y enseñanza de sus hijos conforme a sus convicciones religiosas y filosóficas. En virtud de este derecho, los padres de los 800 niños walones han formulado la demanda.

Nuestro oyentes comprenderán hasta qué punto quedarían protegidos los derechos de los vascos, como de los catalanes y gallegos, si un día el Estado español formara parte del Consejo de Europa. ~~Sólo un Estado europeo ha dejado de firmar la Convención de los Derechos del Europeo: es Francia.~~

EL EJEMPLO IRLANDES

4 Nov. 1967

Los quince países de Europa occidental constituyeron, al terminar la guerra, el Consejo de Europa. Previamente había sido constituído el Movimiento Federal Europeo en Asamblea memorable a la que asistió una representación vasca presidida por José Antonio de Aguirre. Tras el Movimiento Europeo y después del Consejo Federal se formó la Federación del Carbón y del Acero, el Mercado Común y el EURATOM. Estos tres se hallan integrados por seis de los 15 países y son: Alemania, Italia, Francia, Holanda, Bélgica y Luxemburgo. Estas tres entidades se han fusionado constituyendo una sola servida por órganos comunes para las 3.

El éxito de la Comunidad Europea es tan sólo relativo, pero es éxito indudablemente. Los problemas de tipo económico-social que se propuso el Tratado de Roma son llevados a la práctica dentro de las fechas que en aquél instrumento fueron previstas. Claro que Europa no puede reducirse a seis países, ni tampoco los temas de orden económico y social. Europa, si ha de ser una realidad tal como fue concebida, necesita constituirse en una Federación que tenga en su cabeza un Presidente, un Gobierno, un Parlamento, un Tribunal Supremo, un Ejército, una Economía fundamental común, unas Leyes sociales fundamentales comunes, unas comunicaciones generales comunes, unas disposiciones de Seguridad social comunes. Y de todo esto estamos aún muy lejos. Para llegar a ésto necesita Europa abordar el problema de la supra-nacionalidad: que los países que integren la Comunidad cedan, en favor de la Comunidad misma, las facultades necesarias de su soberanía para que pueda constituirse, de hecho, una entidad estatal.

Pero lo hecho es muy interesante. Tan interesante es que ahora, y desde hace ya varios años, están llamando a las puertas del Mercado Común los demás países de Europa occidental, de manera singular Inglaterra, Irlanda, Dinamarca, Noruega y Suecia. Y aquí viene el ejemplo irlandés. Nos interesa mucho a los vascos tenerlo en cuenta. Hay que aprender en la sabiduría ajena.

Irlanda llegó al presente siglo siendo una colonia maltratada por Inglaterra. Los sufrimientos padecidos por los irlandeses son inacabables. Nosotros podemos asegurar que tales sufrimiento fueron mucho mayores y mucho peores que todos los que podemos alegar los vascos. Pero un día brilló la luz. Inglaterra ofreció a Irlanda dos Estatutos de autonomía; uno para la Irlanda del Norte donde predominaban los protestantes, hijos de la colonia inglesa y escocesa, y otro para Irlanda del Sur donde predominaban los autóctonos, católicos. Los dos Estatutos eran iguales. Irlanda quería un Estatuto. Pero se convenció de que ésa aspiración era, por entonces, un ideal irrealizable. Y cedió. Aceptó el Estatuto para Irlanda del Sur. Aquel Estatuto se convirtió, a los pocos años, en la Constitución de Irlanda independiente, el Eire, que es como los irlandeses acordaron denominar a su país. Irlanda del norte siguió con el mismo Estatuto autonómico que le fue otorgado al propio tiempo que el de Irlanda del Sur.

Irlanda tenía la preocupación, que sigue teniendo en la actualidad, de unir las dos porciones de la isla; la del Norte y la del Sur. Cuando Inglaterra manifestó su disposición a ingresar en el Mercado Común Irlanda se apresuró a hacer la petición de ingreso en dicho Mercado Común. Han transcurrido varios años desde entonces. Inglaterra encuentra dificultades para entrar en el Mercado Común. Y es ahora cuando Irlanda, de acuerdo con Inglaterra, ha enviado a su Presidente a que recorra los seis países integrantes de la Comunidad Económica Europea para pedirles que Irlanda sea admitida en el Mercado Común aun sin esperar a que sea admitida Inglaterra. Inglaterra e Irlanda están convencidas las dos de que llegará un día en que las dos entrarán en el Mercado Común. El problema es, pues, el de facilitar lo precedente. Para Irlanda, más que entrar en el Mercado Común, su preocupación es la de que haya una Ley común para Irlanda del Norte y del Sur porque están convencidos los irlandeses de que el día en que desaparezcan las fronteras entre las dos Irlandas y pueda comerciarse libremente entre ambos territorios Irlanda- se habrá hecho en la Economía, en la vida social y en el corazón de todos los irlandeses.

Al servicio de esta aspiración viaje el Presidente irlandes viaja de acuerdo con el Gobierno inglés para solicitar la entrada de Irlanda en el Mercado Común.

Es claro que nuestros lectores se habrán dado cuenta de que si un Irlanda del Norte y del Sur entran en el Mercado Común y su frontera desaparece, lo mismo puede hacerse si un día Francia y España forman parte del Mercado Común, con lo cual, la frontera que separa a Euzkadi del Norte y a Euzkadi del Sur desaparecerá como la que separa actualmente a Irlanda del Norte de Irlanda del Sur.

5/11/67

Un Cromwell catolico

Brian Crozier, irlandés, ha escrito una biografía del general Franco. En ella da a conocer a sus lectores que, previamente a escribirla, visitó al caudillo y que, como consecuencia de esta visita, le fueron abiertos archivos ultra-secretos. Hugh-Roper publica un estudio crírico de aquella biografía en el Sunday Times de Londres, con el ttítulo de "Un Cromwell catolico" que encabeza estas líneas. Vamos a relacionar los términos de esta crítica para nuestros oyentes.

El general Franco es el decano de los Jefes de Estado de Europa. Salazar es anterior, pero no es jefe de Estado, sino de Gobierno. Para situar la figura del general Franco en el mundo, habríamos de compararlo al Emperador de Etiopia o al Emperador del Japón, cuando éste gobernaba el país. El régimen franquista es una especie de fascismo. Para las izquierdas de todo el mundo, Franco continúa siendo un jefe fascista. Para las derechas se presenta como el Jefe de una Monarquía presidennèial.

Las apariencias de Franco, cón De Gaulle y Eisenhower son meramente aparentes. Francia y Norteamerica son dos democracias, mientras que España está sometida a un régimen autoritario, con un caudillo "por la gracia de Dios". El busto del general Franco en la Plaza Mayor de Salamanca, pone término a la larga serie de estatuas de los reyes de España. Así pues, Franco hace realmente la figura de un Cromwell español, el militar que, al través de una guerra civil, ha impuesto sobre España su poder cárismático, y ejercita una especia de regencia con poderes absolutos y sin que exista el rey. Como Cromwell impone su ley y elige sus aliados, tomando del pasado algunas formas externas. Como Cromwell, sufre las consecurncias de la ilegitimidad de su poder, lo que trata de remediar acudiendo a procedimientos de legitimidad aparencial. Pero la monarquía de Franco, cómo la de Cromwell, no es del viejo régimen. Franco la ha bautizado con el nombre de "social", logrando preservar su existencia durante una larga generación.

Claro que para todas las izquierdas del mundo, Franco no es el Cromwell español, sino el hombre impuesto a España por Hitler y Mussolini, por la Legión Condor y las Divisiones italianas. Desaparecieron sus contemporaneos, Hitler, Mussolini y Stalin, pero él queda. Y su acceso al poder tuvo lugar por mero accidente. La muerte de los generales Sanjurjo y Mola hizo de él el lider de la "cruzada" de 1936. Desaparecidos sus protectores, Hitler y Mussolini, otro accidente, la "guerra fría" entre los aliados occidentales y la Rusia comunista, permitió que subsistiera durante más de treinta años un anacronico dictador de tipo latino, que no tuvo entonces ni tiene hoy nada que ofrecer a España.

Todo esto es lo que piensan las izquierdas del mundo. Pero yo creo que en la subsistencia de Franco hay una gran falta cometida por todos. Un poder como el de Franco no se mantiene durante treinta años incolume por meros accidentes. Ha sobrevivido a la muerte de Hitler, a la hostilidad de los paises del Este y al ostracismo al que el Oeste locondenó, no obstante mantener su poder sobre una guerra civil la más amarga y cruel conocida en la actual generación, luchando contra la acción contínua y la propaganda persistente de los emigrados españoles de Paris y Mexico y, manteniendo, a pesar de ellos su bandera anticomunista su "cruzada".

Una biografía perfecta no puede ser hecha en vida del biografiado. La propia visita de Crozier a Franco y los accesos a fuentes reservadas de información, le restan autoridad en lugar de dársela. Pero, a pesar de todo ello, el libro de Crozier constituye un éxito. La relación de la guerra civil española, la guerra universal, la guerra fría que le siguió, utilizando para ello documentos alemanes e italianos y toda la correspondencia del Duque de Alba, Embajador de Franco en Londres, le da un gran valor.

Pero Franco carece de la magnanimidad de Cromwell. Cromwell mataba para asegurar su triunto, pero no para vengarse de sus enemigos vencidos. Franco se ha puesto bueno de matar por miles y miles a sus enemigos vencidos en la batalla. A Franco le faltan, tanto la virtud del agradecimiento a los que le han colocado en su trono, como la magnanimidad para saber perdonar a sus enemigos. Claro que esto no figuraba en los propositos del autor de la boigrafía. Pero los españoles no lo olvidarán jamás.

LA RAZA, EL RACISMO Y LA DEMOCRACIA

27 Octubre 1967

Los vascos estamos satisfechos de pertenecer a una raza con propia significación y características a la que corresponde un grupo sanguíneo definido. Pero los vascos no somos racistas. Los vascos no hacemos de la raza ninguna deidad. Somos demócratas. Creemos en la igualdad de todos los hombres y de todos los pueblos, igualdad fundamental que no obsta a las diferencias de color de piel, de torrente sanguíneo y de capacidad física o espiritual para enfrentar los problemas de la vida.

Con frecuencia se nos echa encima el Sanbenito de racistas. Nada más lejos de la realidad. Vuelvo a repetir; los vascos somos demócratas en toda la extensión de la palabra y aceptamos la democracia con todas sus consecuencias. Es más, hemos hecho de la democracia tradición. Por eso nos cuesta tan poco trabajo ser demócratas en nuestra conducta.

Está de moda ahora hablar mal de las razas humanas y hasta de su existencia pese a lo difícil que es llegar a ese extremo viendo juntos a un negro africano, a un chino, a un noruego y a un bereber. Queremos insistir cerca de nuestros oyentes en la autenticidad de nuestros puntos de vista y en la serenidad de juicio con la que los mantenemos.

A continuación del Congreso sobre racismo tenido en UNESCO, UNESCO ha hecho una declaración de la que tomamos dos párrafos: "...el derecho es uno de los principales medios para asegurar la igualdad entre los seres humanos y uno de los instrumentos más eficaces de lucha contra el racismo. La Declaración Universal de Derechos del Hombre y los acuerdos internacionales que los aplican pueden contribuir eficazmente a la lucha contra toda injusticia de origen racista tanto sobre el plan nacional como en orden internacional. La legislación nacional es un medio de llevar eficacia a la resolución de poner fuera de la ley la propaganda racista y los actos fundados sobre la discriminación racial.

Los grupos étnicos víctimas de la discriminación, cualquiera que sea la forma en que ésta se aplique son algunas veces respetados y tolerados por los grupos dominantes a condición de que renuncien totalmente a su identidad cultural y acepten las de los grupos dominantes. Es necesario hacer constar que los grupos étnicos minoritarios deben tener el concurso necesario para conservar sus propias étnias, con sus valores culturales inherentes. Y será así como mejor concurran a enriquecer la cultura de la Humanidad.

Esta claro. Nada de racismo. Pero todo de derecho al hombre y de derecho a los pueblos a su propia y libre determinación, manteniendo su raza, su lengua y su cultura en cuya lucha deben estar asistidos por la humanidad entera contra el intento genocida de los grupos humanos dominantes que intenten hacerles desaparecer.

Es bien oportuno que los oyentes de Radio Euzkadi sepan cómo es, en realidad, la Declaración de Unesco para que no sean sorprendidos por quienes acotumbran a leer el Credo desde "Poncio Pilatos..."

El País más pobre de America 17/10/67

"El país más pobre de America": Es frase de la Comisión Internacional de Juristas, en la que presenta a Haiti en su Boletin. Haití mantiene relaciones diplomaticas y comerciales con casi todos los paises del mundo. Nuestros oyentes van a escuchar lo que es Haiti, al través de unos párrafos del informe de referencia. Claro que, como nosotros, se preguntarán cómo es posible que, sabiendo lo que la Comisión Internacional de Juristas relaciona, puede ser admitido Haití en el concierto de los paises civilizados. La respuesta a esa pregunta la dan todos los guerrilleros, revolucionarios y locos que en el mundo se dan —que son abundantes—, desesperados al contemplar que la organización de las naciones sea capaz de tamaño desatino como es el de considerar país civilizado a Haití. Y al referirnos a Haití no lo hacemos exaustivamente. El número de Estados organizados en el despotismo es demasiado grande para que pudieramos atrevernos a singularizar. Pero vamos ahora con el informa de los Juristas sobre Haití.

"La violación permanente y sistematica de todos los Derechos Humanos parece ser la única politica que se respete...

"El imperio del derecho ha sido hace ya mucho tiempo sustituido por el imperio del terror y la voluntad de su dictador, quien ostenta el afrentoso título de Presidente Vitalicio de la Republica...

Haiti va hacia el despeñadero, como puede desprenderse del descalabro politico, social y economico de este país, convertido en el país más pobre de America por uncapacidad, desidia y corrupción de su gobierno

"El Presidente Duvalier ha explotado al máximo la condición geografica del país para sialarlo en todos sentidos. Las visitas extranjeras no son bienvenidas. La Comisión Interamericana de Derechos Humanos se ha visto negar una autorización en este sentido en repetidas poasiones...En los primeros días de Junio se anunció el fusilamiento de 19 oficiales...que viene a sumarse a una ya larga lista...

"Las muertes y persecuciones se suceden en Haití en forma creciente...

"Un grupo considerable de altos oficiales del ejercito logró asilarse en diversas representaciones diplomaticas escapando así a una muerte segura... Un Decreto confisca y ordena pasar al dominio del Estado todos los bines de los acusados...

"El analfabetismo supera al ochenta por ciento; la mortalidad infantil se ha calculado en 203 por cada mil niños nacidos vivos; la malaria, pulmonares y parasitos hacen estragos. Los pocos profesionales que le país tenía hannamigrainn se han exilado en su mayoría...

"El producto por habitante en 1962 se mantuvo estancado en aproximadamente 85 dólares, cifra que es la más baja entre los Paises de America y escasamente superior al quinto del promedio regional. Después de 1962 disminuyó...y en 1965 se calcula que era un veinte por ciento más bajo que en 1962, disminuyendo hasta llegar a 63 dolares..."

Como complemento de esta información, añadiremos la que todo el mundo conoce, en relación con los exilados de Haití en Santo Domingo, la otra mitad de la Isla. El Gobierno de la Republica Dominicana, comprado por ventajas economicas recibidas del Presidente de Haiti, entregó a los exilados, los cuales, fueron asesinados en la misma frontera, en cuanto fueron entregados, a la vista, ciencia y paciencia de los funcionarios dominicanos que hicieron la entrega.

Y es que el Presidente de la Republica Dominicana, amigo de Trujillo que fué, en defensa del mismo, después de asesinado Galindez, escribió unos articulos indecentes en los que imputaba a Galindez, personalmente, el asesinato de siete obispos.

Asistido por esos ejemplares del mundo civilizado, Duvalier, que como Franco goza la condición de presidente perpetuo, puede seguir reinando sobre esclavos y cadaveres.

13/10/67

El problema kurdo

El Boletin de la Comisión Internacional de Juristas de Septiembre pásado publica un estudio del problema kurdo, del que tomamos algunos datos para nuestros oyentes.

Los kurdos suman alrededor de cinco millones de hombres y mujeres, repartidos: 100.000 en Union Sovietica, 250.000 en Siria, un millon y cuarto en Irak, un millon y medio en Irán y los dos millones y medio francos restantes en Turquía.

El pueblo kurdo es fascinante, muy oriental, a veces cruel, con frecuencia generoso, su historia es un constante suplicio. De origen ario, indoeuropeo, los árabes lo conquistaron para el islam, de su estirpe nació Saladino, a cuyas órdenes, en 1.257, pasaron a cuchillo a los veinte mil mongoles que los rusos enviaron contra ellos. En la Edad Media aparecen formando gran número de principados independientes, con frecuencia luchando entre ellos, situados entre Persia y Turquía, en cuyas luchas fueron arrastrados, la mayoría por los turcos y la minoría por los persas. Turcos y persas prometieron la autonomía a sus respectivos kurdos. En 1639 quedó fijada la frontera entre Turquía y Persia, por la tierra de los kurdos, que, de tal manera, quedaron separados entre ámbos Estados. En aquel tratado se encuentra la base de la inextricable situación kurda de hoy. Los principes feudales de antaño fueron trocandose en simples provincias de cada uno de los dos imperios, aunque el pueblo conservó sus caracteristicas nacionales, lengua y costumbres. Tuvieron resistentes, víctimas, verdugos y poetas.

El tratado de Sevres, de 1920, al término de la primera guerra mundial, segregó de Turquía a Siria, Libano, Palestina, Irak, Transjordania y Arabia saudita. Sus articulos 62 y 64 prometían a los kurdos la autonomía y potencialmente la independencia. Aquel tratado nunca fué puesto en aplicación respecto a los kurdos. Hubó comisiones, informes y propuestas. Ni Gran Bretaña ni Turquía cumplieron con sus compromisos, incumplimiento que alcanza por igual a la Monarquía reinante en Irak.

Proclamada la Republica en Irak en 1958, el régimen se manifestó favirable a las pretensiones autonomicas kurdas. El texto de su Constitución garantizaba los derechos nacionales kurdos. No pasó de mera literatura. Conforme fué afirmandose el régimen, se sintió heredero de la monarquía depuesta, a los efectos de combatir a los kurdos, alicandoles un genocidio brutal.

Mulla Mustafa Barzani está al frente del movimiento insurredcional kurdo desde 1931. En 1945, con el apoyo sovietico, proclamó en Mahabad la Republica Kurda de duración efimera. Dejó de existir en cuanto le faltó el apoyo sovietico en el que se fundaba, tomando refugio en territorio sovietico.

En Septiembre de 1961 dió comienzo la ofensiva kurda contra Irak con éxito indudable inicial. En 1963 fracasaron las negociaciones de pax de los kurdos con el gobierno iraquiano, por la oposición de los socialistas —el partido Baas— a la autonomía kurdá. Irak recibió el país ocupado por los kurdos con naplam, bombas incendiarias y gases tóxicos. Los aciones del Gobierno de Irak y la munición empleada eran britanicos. Pero los testigos de las atrocidades de Irak contra los kurdos son también britanicos.

En Junio de 1963 el Consejo Economico y Social de las Naciones Unidas condenó, a instancia de la Unión Sovietica, la represión genocida llevada a cabo con una brutalidad y un salvajismo inauditos por el gobierno del Irak. En el mismo año, la Liga Internacional de los Derechos del Hombre se unió a la condena acordada por el Consejo Economico y Social.

En Junio de 1966 fué decretada una amnistía por el Gobierno de Irak en favor de los combatientes kurdos, con promesa de "descentralización". No se ha dado un paso en tal sentido. Los kurdos ocupan sus montañas. La lucha está suspendida. Cada cual guarda sus posiciones en Irak.

Turquía, obligada por el Tratado de Lausana a respetar los derechos de las minorías, ha hecho caso omiso de sus obligaciones, que ni respeta, ni cumple. La enseñanza en kurdo está prohibida. Los intentos de publicaciones en kurdo han sido reprimidos como atentados contra el orden público, con toda la brutalidad de un turco. Se prohibe la importación de libros y discos de gramofono en kurdo. Ha habido abundantes matanzas colectivas de poblaciones, en las cuales, con los hombres, cayeron igualmente mujeres y niños.

Siria no le va a la zaga a Irak y Turquía. Se ha creado el "cinturón árabe", que, entre otras facultades, otorga ál gobierno la de deportar poblaciones enteras de kurdos, sustituyendolas por familias árabes. El Gobierno confisca las cosechas. 150.000 kurdos están condenados en Siria a morir de hambre, metodicamente provocada por la politica gubernamental. Estos 150.000 kurdos, juridicamente han dejado de existir ya. Se les ha borrado de los registros, con el fin de que la seguridad social no les alcance y de que se vean obligados a emigrar o a morir de hambre.

Toda la politica salvaje de los iraquianos, sirios y turcos está amparada por la "no intervención". No se puede intervenir en situaciones internas de un Estado. Este Estado puede organizar el genocidio, con exterminio físico, de una minoría, sin que la sociedad internacional pueda intervenir: se lo veda lá politica de no intervención, ese máscara hipocrita de la insolidaridad y del egoismo humano, contra la cual sólamente pódemos protestar, porque no tenemos otras armas que poder emplear en favor de los atropellados.

De paso diremis, eso sí, que los refugiados producidos por las luchas entre árabes y judíos, refugiados árabes todos, se encuentran bajo la protección y el amparo de la sociedad internacional, que, además, los mantiene; en tanto que las víctimas que produce el xovinismo árabe, ésa no tienen otro amparo que el de su desesperación.

13/10/67

Viva De Gaulle

Cuarenta mil autonomistas del Jura suizo se reunieron en Dolemont, villa francofona del canton de Berna, con ocasión del Día de la Patria. Cincuenta carros alegoricos abrían la marcha del monumental desfile. La pancarta exhibida por los manifestantes decía: Viva De Gaulle.

Dieron despues los directivos autonomistas una conferebcia de prensa en la que se declararon separatistas del cantón de Berna, pero no separatistas de Suiza, aplicando al grito del Presidente de la Republica en Montreal el significado que él mismo había dado oficiosamente en Paris.

La actitud de los jurasianos es clara y terminante. Ellos aspiran a la libertad nacional, a la independencia del canton de Berna, a hablar, educarse, discurrir, tramitar sus problemas y dirigir sus negocios en francés. Están dispuestos a seguir siendo suizos, a continuar la vida de la Confederación helvetica, pero no como alemanes, no hablando alemán, no inscribiendo sus nacimientos, sus defunciones, sus matrimonios, sus aspiraciones de todo genero en lengua alemana, sino ej frances, con todo lo que ello significa, con toda la amplitud que para los franceses de Quebec tuvo el grito del general de Gaulle: Viva Quebec libre.

Cosa curiosa: Un movimiento similar ha sido yugulado barbaramente en Kabylie por Boumadienne. El Viva el Magreb Libre de Kabylie significaba la aspiración de terminar con la colonización árabe, mantenida por Francia y que actualmente continúa el presente régimen argelino. Eran los berberófonos de la región de Kabilie los que clamaban por su derecho a la libertad. Entre tanto, en Argel se reune el Tercer Mundo, para exigir una vida mejor para los hombres y mujeres que ocupan Africa, Asia, las islas occeanicas y Sudamerica. Para aclamar el derecho a la libertad de todos los pueblos del mundo fué acalada en sangre la manifestación que clamaba por la libertad del pueblo bereber en Kabilie.

Es mucha labor la que le queda aun al género humano para llegar a un mundo de verdad, de justicia, de derecho, de hermandad humana.

13/10/67

El mundo arabe y sus minorías nacionales

La lucha entablada entre Israel y los árabes ha colocado en primer término de la atención mundial al Proximo Oriente y dentro del mismo plantea los problemas de las minorías existentes en el llamado mundo árabe.

Los árabes conquistaron ese mundo, lo mismo que los españoles, portugueses, ingleses, holandeses, belgas e italianos conquistaron sus reséctivos imperios coloniales. Estos imperios coloniales europeos van descolonizandose, como es notorio. El imperio árabe, como el imperio ruso, no solamente no se descolonializa, sino que cada día se afirma en el ánimo de sus rectores. Porque, de la misma manera que los hombres y mujerse de Siberia no son rusos, sino asiaticos conquistados por los rusos a viva fuerza, tampoco los marroquíes, argelinos, tunecinos, tripolitanos y egipcios son árabes, sino conquistados por los árabes, que les impusieron su religión mahometaha, su lengua y su cultura, dejando en cada uno de esos países unos grupos dominantes que, llamandose árabes, imponen a su reséctivo país tal condición.

Es algo que no tiene explicación historica el hecho de que, cuando franceses, españoles, italianos e ingleses, llegaron al Norte de Africa en son de conquista e impusieron su voluntad y su dominio, en lugar de apoyarse sobre el mundo bereber, colonizado por las árabes, para luchar contra la colonia árabe, hicieron exactamente todo lo contrario: reforzar el colonialismo árabe de esos territorios, contribuyendo poderosamente a raer de su suelo lo autoctono, lo africano, lo bereber. Bien es verdad que, lo que los ocupantes europeos preferían es imponer su propio signo, colonizar para Europa. Si invocaban su respeto hacia la árabe, las más de las veces era por pura forma, con mayor hipocresía que deseo real de traducirse con aquel mamamm supuesto respeto. El caso más notable es el de Francia en Argelia, que fué convertida en departamentos franceses, como Anguiema, Lyon o Poitiers.

Un caso típico del hecho que denunciamos, que no se da en el Norte de Africa, sino en el Proximo Oriente asiatico, es el de los Kurdos. Irak practica el chauvinismo de la manera más descarada, a la vista, ciencia y paciencia de todos los pueblos árabes y del mundo entero. Entendemos por chauvinismo el [illegible] no reconocimiento de los derechos de las otras naciones, la negación de su existencia y su atropello. Esto es cabalmente lo que hace Irak con los kurdos, al mismo tiempo que clama contra Israel, calificandolo de colonia occidental y pidiendo que los judíos sean arrojados de Palestina, que es tierra árabe.

El nacionalismo árabe es, en este aspecto, el más reaccionario del mundo de hoy: el más chauvinista. No admite otra relación con los pueblos que viven en [illegible] el territorio tenido por árabe, que la de la represión y el genocidio cultural y físico. Kurdistan no existe, según Irak. Los kurdos son iraquianos, árabes, como los demás, porque así lo dispone el Gobierno de Irak. Y cuando no se someten a este dictado se emplea contra ellos el napalm, con el fin de exterminarlos.

Guerra de exterminio es también la que sigue actualmente el Gobierno de Khartum contra los pueblos Chilluk y Masai, en el Azante, Sudan del Sur. Estos pueblos son sometidos a medidas metodicas de exterminio, a la vista, ciencia y conciencia del mundo entero también, que, deliberadamente, quiere ignorar la caza del hombre que tiene lugar en aquel país desventurado, bajo la dirección del grupo árabe instalado en el país por los ingleses, al ser otorgada la independencia del Sudan.

Para no disgustar a los árabes, tras la paliza que les dió Israel, el mundo hace como que no ve que los árabes del Sudan y los de Irak exterminan las poblaciones que les son desafectas, por procedimientos que no mejoran ciertamente los empleados por Hitler con los judíos.

Desde este microfono recordamos, una vez más nuestra doctrina: Todos los pueblos, todas las naciones, tienen derecho a la vida y a la libertad. Todos los hombres tienen derecho a hablar su propio idioma, ser educados en su propia cultura, y vivir en el sebo de una organizacion nacional que garantice su libertad y su dignidad. No existen pueblos señores y pueblos esclavos. Todos los nombres y todos los pueblos somos hermanos, hijos del mismo Dios y herederos del mismo cielo, teniendo, además, derecho de vivir la vida terrenal con la dignidad de un ser humano, cualquiera que sea su nombre, religión, color de la piel o continente, ya seamos europeos, africanos, asiaticos, blancos, negros o amarillos. La libertad es indivisible.

12/10/67

El problema del Jura

Todos hemos aprendido en nuestra niñez que los patriotas polacos, los patriotas irlandeses y los patriotas suizos eran sobre todo, eso: patriotas. Cuando uno se acerca a los problemas vivos, la ilusión de encontrar patriotas suele trocarse en realidad de topar con xovinistas. Los polacos, oprimidos ellos por rusos y alemanes, oprimían cuanto podían por su parte a los lituanos. La opresión cesó cuando Lituania se hizo independiente. Ahora los que oprimen a los lituanos son los rusos.

Los irlandeses, que son unos perfectos requetés, mucho más requetés que los de nuestra casa, más tercos, más intransigentes, más intolerantes, en cuanto Franco se sublevó se apresuraron a ponerse a su servicio. Los irlandeses pasan de patriotas a xovinistas sin darle importancia. Como son xovinistas contra los ingleses —y los ingleses les han dado motivos abundantes para que lo sean— extienden igual significación para todos los demás. Un irlandés de buen humor es un tesoro; un irlandés puesto en jarras es un requeté visto por cualquiera en los días negros que sucedieron al 18 de Julio de ~~1936~~ 1936.

Suiza es el país que peor trata a los trabajadores inmigrantes de toda Europa. Esto es ya de por sí una definición. Los trabajadores prefieren ir a Alemania —y ya es decir— a ir a Suiza. Porque dicen que los suizos son los más alemanes de los alemanes. Buenas personas cuando se les ve de lejos. Pero, Dios nos libre de los Calvinos. Eran mucho peor que los Torquemadas.

Suiza dicen que es un conjunto de pueblos diversos, con tradición historica y geografía común. Esto es verdad, pero no es exácto. Suiza es un pueblo alemán, al cual, se han unido unos grupos de franceses e italianos. Pero Suiza, mientras no se pruebe lo contrario, es alemán. La verdad es que la convivencia historica les ha acostumbrado a respetarse dentro de los moldes tradicionales. Y con eso de ser neutral, de haber trocado su suelo en lugar de convenios internacionales, Cruz Roja y todas sus derivaciones, todo les ayuda a mantener una actitud externa que les hace el reclamo.

Pero cuidado con pasarse de la raya. Eso es lo que han hecho los del Jura. Porque al trazar los límites, quedó separado del Jura francés un trozo del Jura, incluido en el cantón de Berna, cantón germanoparlante, poblado por alemanes de estampa, con la caneza tan cuadrada como los mejores prusianos. Los del Jura, francoparlantes, han aguantado hasta ahora que en la escuela se les enseñe en alemán, que en el periodico se escriba en alemán, que en la radio se hable en alemán, que los registros de toda especie, civiles o religiosos, sean en alemán, que en los ayuntamientos y en todas las oficinas ~~mm~~ federales o cantonales se hable alemán. El francés bajó a la mitad en medio siglo. Pero cuando había llegado a esta situación, los del Jura dijeron que ellos querían hablar, discutir, rezar, emborracharse, nacer y morir en francés. Y aquí fué ella. Los teutones dijeron que no. Y empezó la zambra. Primero fueron manifestaciones pacificas. Luego fueron bombas. Y los suizos, tan europeos, tan pacificos, tan respetuosos de los derechos del hombre, cuando se trataba de los restantes pueblos, comenzaron a pedir extradiciones de los del Jura que huían del país después de hacer una de las suyas. Y se vieron en el caso de comprobar que sus vecinos los negaban esas extradiciones.

Por fin, los del cantón de Berna han pensado que los locos del Jura les han creado una situación dificil y se preparán a variar de conducta. Hasta ahora, los del Jura eran unos vulgares pertirbadores del orden. Ya comienzan a ser unos francoparlantes, que quieren vivir en idioma y cultura francesa. Un documento secreto del Gobierno suizo concerniente al problema del Jura, ha sido hecho público por la Unión del Jura, organo del separatismo, con ocasión de la celebración del Dia de la Patria del Jura. El Departamento Politico Federal celebró una importante reunión, en la cual se hacen reconocimientos y concesiones importantes. Los separatistas del Jura se han hecho con copia del mismo y lo han publicado. El Profesor Herbert Luethi propone pura y simplemente constituir un nuevo canton para el Jura, separado del de Berna. Por la primera vez, el consultor oficial piensa lo mismo que los separatistas que ponen bombas. Pero todo el mundo está convencido de que, para obligar a estos civilizados suizos de Berna a que otorguen a los del Jura su derecho, serán necesarias más bombas, más exilados politicos y más violencias.

Es una pena que el hombre, aunque sea civilizado, aunque sea suizo, de la patria de la Cruz Roja, sea un animal capaz de oprimir a su vecino en cuanto le dejen.

11/10/67

Racistas y democratas

Unesco ha reunido una conferenciá para estudiar el problema del racismo y para luchar contra las funestas consecuencias del mismo. Fueron estudiados el racismo alemán que deifica la raza germánica, el antisemitismo, el régimen de apartheid sudafricano, el kikuxclan norteamericano, etc. La prensa española ha dado confusa cuenta de esta conferencia y de ella resulta la condená de las razas humanas como instrumento contrario a la hermandad y solidaridad entre los hombres.

Esto es un embuste y úna tontería a la vez. No hace falta que ningún profesor lo diga ni que ningún congreso lo defina. Pero queremos tomar algunas de las manifestaciones hechas en aquel coloquio, en el cual, para hablar en científico no hubo falta de volverse de espaldas al sentido común o decir tonterías, como las que dice Don Salvador de Madariaga en su último libro "Memorias de un Federalista", en el que define la raza como "cosa de perros, no de hombres" y achaca a los vascos de racismo.

El Profesor Herniaux de la Universidad de Bruselas, que hizo el analisis sociologico del racismo, comenzó recordando que el racismo no consiste en el reconocimiento de las diferencias que existen entre los grupos étnicos, diferencias que nadie puede negar, qué se encuéntran en el color de la piel, en la formación ósea, en la composición de la sangre, etc.etc. El racismo es el establecimiento de jerarquías artificiales y arbitrarias entre los grupos humanos. El aspecto biologico del problema no ha sido discutido, porque no puede serlo. Lo ha sido en cambio el aspecto social y politico del mismo. Los racistas son enemigos de la democracia. Fundan el orden humano en el predominio necesario de unos hombres sobre otros.

El amplio estudio de los fenomenos raciales, en el orden antropologico y biologico, sirvió de base para afirmar la unidad humána, el derecho de todos los hombres a disfrutar de la condición inherente a la especie humana. Negar que exista la raza vasca no lo hace mas que Madariaga. Y lo hace porque al fondo, piensa igual que Calvo Sotelo: Antes la España roja que la España rota; igual que Primo de Rivera y Franco: la España una, grande y libre. A Madariaga le sucede como a Don Quijote con los libros de caballería: es democrata mirando al mundo, pero mirando a España no es mas que español, y cuanto se oponga a la unidad y a la grandeza de España, tal como él la concibe, debe ser separado del derecho, y de la vida.

Nosotros constituimos la raza vasca en la actual generación y la democracia vasca heredada, como la sangre, de nuestros padres. Tenemos a grande honor el ser vascos. Creemos que podemos contribuir a la civilización humana aportando a ella una condición que los demás no pueden aportar: es la de nuestro idioma, elaborado en la prehistoria, que vive hoy, que queremos siga viviendo mañana, como idioma de cultura, idioma que puede constituir, en frase de Samuel Welles, el eslabón que una la prehistoria y la historia: el único instrumento humano con vida que subsiste de la Edad Magdaleniense. Pero, repetimos una vez más con el profesor belga relacionado, ponente del Coloquio sobre el Racismo celebrado en Paris organizado por Unesco: Nosotros somos una raza; no somos racistas; somos democratas; fuimos democratas en las edades negras de la historia; concebimos los derechos del hombre de la misma manera que el Decalogo: como deberes que nos obligan individualmente y que constituyen la primera obligación social.

9/10/67

Viva Quebec Libre

Se ha hecho célebre el grito del Presidente de la República Francesa en Montreal. Aquella celebridad nos permite recordar lo que existe en Canadá, algo que nos conviene conocer a todos.

Canadá es un Estado federal. Se compone de diferentes provincias. Cada provincia tiene su propio Gobierno y su propio Parlamento. El régimen establecido es el de coexistencia de soberanías. Es soberano el hombre en cuanto a los derechos individuales; es soberana la Provincia en cuanto a las facultades que le son atribuidas; y es soberana la Federación en sus propias atribuciones.

En términos generales, podríamos decir que las facultades otorgadas a los Gobiernos y a los Parlamentos de las Provincias son parecidos a las facultades otorgadas a los Países Autonomos por los Estatutos. Los derechos de las provincias canadienses son mayores y pueden ser ejercidos con mayores libertades y facultades que los que los Estatutos conferían a nuestros propios poderes. Pero, en términos generales, pueden compararse.

En Quebec, que es de origen colonial francés, todas las facultades correspondientes a instrucción, enseñanza, escuela, universidad, etc.etc. corresponden al Gobierno y al Parlamento de la Provincia de Quebec. El bilinguismo está establecido, no tan solo en la escuela, sino en los Tribunales, en la Administración, en el Parlamento, en todas partes. Puede hablarse indistintamente francés e inglés.

Un extremo que nos importa mucho conocer es el de las relaciones exteriores. En Canadá, cada Provincia tiene derecho a mantener relaciones exteriores con el país de origen o con aquel con el que se sienta ligado. Así, Terranova mantiene relaciones directas con Inglaterra, Nueva Escocia las mantiene con Irlanda, Columbia Británica con Estados Unidos y Quebec con Francia.

Las gentes creen que las relaciones de Quebec con Francia comienzan con el viaje del Presidente De Gaulle. Nada más lejos de la realidad. En Noviembre de 1961, hace seis años, el Gobierno de Queben abrió en París su Delegación; en Noviembre de 1964, hace tres años, fué aprobado por los Gobiernos de París y de Quebec el Estatuto jurídico de dicha Delegación; en Mayo del año en curso, hace cinco meses, se creó la Comisión franco-canadiense encargada de estudiar y negociar los acuerdos entre ambos gobiernos de París y Quebec en los órdenes lingüístico, cultural, pedagogico, economico, financiero, sanitario y de tele-comunicación. El general de Gaulle no ha inventado el problema. Fué a Quebec y a Montreal a disparar con tiro hechos a jugar una carambola que le había sido preparada como dicen que se las preparaban a Fernando VII. El 10 de Septiembre pasado llegó a Queben el Ministro francés Sr. Peyrefitte para negociar detalles de los acuerdos en curso, de lo que el Gobierno francés dió cuenta por nota publica el 22 del mismo mes de Septiembre. En ella se refiere a la Comisión franco-canadiense encargada de estudiar y negociar los acuerdos, cuya jurisdicción se reitera, creandose un organismo permanente encargado de llevar a cabo lo acordado.

Los vascos tenemos que mirarnos en ese espejo. Con un Estatuto de Autonomía podemos mantener Delegaciones, como las mantiene Quebec, sin que por ello se rompan los vínculos estatales. Podemos relacionarnos con los vascos de todas las partes del mundo, comenzando con los vascos norteños, los que viven en el Estado francés, como nosotros vivimos en el Estado español. Y tenemos que hacer que los españoles y los franceses se miren también en aquél espejo. Porque están en el poder en Canadá los liberales y en la oposición los conservadores. El Jefe del Partido conservador, John Diefenbaker, pretendió oponerse al movimiento nacionalitario, levantando la bandera de "Canadá una sola nación", de igual manera que Franco y que otros muchos que no son Franco hacen en España. Pero el partido conservador canadiense, el de la oposición, votó contra la propuesta de su presidente, obligando a este a dimitir, siendo sustituido por el Jefe del Gobierno provincial de Nueva Escocia, Robert Stanfield, cuya divisa era la que correspondpia a la realidad: Canadá dos naciones que viven en un Estado y a las que les conviene reconocerse, respetarse, y otorgarse cuantos derechos sean precisos para desarrollar su respectivo ser nacional.

No estamos solos en el mundo pues. Como nosotros, otros pueblos luchan, por su libertad. Y la libertad es indivisible. Y todas las libertades humanas son solidarias.

10/10/67

Los dos separatismos

Claude Julien escribe en Le Monde sobre Canadá. Su relación historica podría ser más completa. Pero sus observaciones son de lo más interesantes. De una de ellas vamos a ocuparnos en esta charla.

"En Canadá, declaraba en 1965 Hamilton Southam, angloparlante y Director en Otawa del Centro Nacional de las Artes, hay dos separatismos; uno en Quebec, que es efervescente y que puede llegar a ser estridente; el otro, silencioso, casi totalmente inconsciente, que se extiende en todo el resto del Canadá anglófono".

La idea no es nueva. Don Luis Araquistain, en su "España en el crisol" editado en 1921 y reeditado en 1930 bajo el título "El Ocaso de un régimen", dice que en España todo el mundo es separatista; unos son separatistas de Europa y otros son separatistas de Africa; todo ello sucede porque no se hace leal aplicación de la democracia, la cual acerca, une, dá confianza reciproca y permite plantear los problemas sin necesidad de fórmulas separatistas. La Monarquía, según Araquistain, debía promover necesariamente corrientes separatistas de los pueblos peninsulares que miran a Europa. La dictadura de Primo de Riverá añadió más leña a la hoguera. El régimen franquista atiza las llamad con vientos de fronda.

Indalecio Prieto se encontraba reunido en Nueva York con Manu Sota y Don Fernando de los Ríos, en el apartamento de este, allá por los días de 1945. Don Fernando pidió autorización a Manu para hacerle una pregunta delicada. Prieto terció, añadiendo: "Si es indiscreta la contestaré yo". La pregunta de Don Fernando fué la siguiente: "Amigo Manu: ?es que en efecto hay separatistas entre los vascos?" Prieto fué quien contestó, tras declarar indiscreta la pregunta: "Todos son separatistas" Y para remachar el clavo más, ante la estupefacción de Don Fernando añadió aun: "Todos, hasta Lequerica". Lequerica era el representante acreditado por Franco para representar su régimen ante el mundo internacional.

Un día, en el simposio de los periodistas a la salida de un Consejo de Ministros durante la guerra civil, hubo un periodista que, tras pedir permiso al Ministro vasco para hacerle otra pregunta delicada, la formuló con estas palabras: "Usted, durante la Dictadura de Primo de Rivera, fué encarcelado por separatista; hoy es usted Ministro del Estado; ?cómo pueden explicarse ambas posiciones?". El Ministro, sin dudarlo un momento, contestó: "Porque ha variado el Estado, en aquel entonces era una dictadura que niega los derechos de los hombres y los pueblos; en este momento es una democracia que los afirma y está luchando por mantenerlos".

También entre nosotros, como en Canadá, hay dos clases de separatismos. Unos son separatistas vascos y sueñan en la violencia contra el régimen tiránico que los oprime; otros son separatistas españoles, o separadores si parece mejor, que tienen empeño en llevar la desesperación a los hombres y a los pueblos peninsulares, como si apetecieran que estos, desesperados, se lanzasen a soluciones de un extremismo separatista, con empleo de la fuerza y la violencia contra sus opresores.

10/10/67

Los tártaros de Crimea son rehabilitados

Es posible que haya alguien que, al escuchar el título de esta charla, se diga a sí mismo: ¿Y a nosotros, qué nos importa que los tártaros de Crimea sean rehabilitados? Pues claro que nos importa. Porque la libertad es indivisible. Si se niega en un caso se niega en todos los casos. Y porque todas las libertades humanas son solidarias. Y quien niega una las niega todas.

Los tártaros son hombres y a nosotros nos interesa todo aquello que se refiera a la dignidad de la persona humana, a los derechos del hombre y del pueblo, cualquiera que sea su latitud. Nosotros somos unos enamorados de nuestra raza vasca. Pero no somos racistas. Somos democratas. Y somos cristianos. Los tártaros son hombres como nosotros. Tienen derecho como nosotros a su libertad y al respeto de sus personas y de sus bienes, y al uso de su idioma, y a vivir con arreglo a su voluntad.

Pero, aun nos interesa por algo más. Porque los cominstas rusos, los hijos de Lenin y de Stalin y del mismisimo demonio, son capaces de perdonar; en tanto que los cruzados españoles, los de la España una, grande y libre, los de España para Cristo y Viva Cristo Rey, esos no perdonan. Son cristianos con bula.

Los cien mil tártaros de Crimea que fueron deportados en 1944 por Stalin enviandoles a Ouzbakistan acusados de colaboración con los ocupantes alemanes, han sido oficialmente rehabilitados, restablecidos en sus poenos derechos, reconocidos como ciudadanos en plena capacidad politica y social.

Los motivos de la rehabilitación van escritos en el acuerdo hechp público eh 12 de Septiembre pasado. Unos cuantos tártaros colaboraron con el ocupante alemán. Los demás fueron injustamente acusados de hacerlo. Dicha acusación es gratuita y debe ser anulada porque en ningún caso puede ser condenada una población entera por la actitud politica que adopten en un momento determinado algunos de sus miembros y porque una nueva generación ocupa los puestos directivos de la sociedad tártara, nueva generación a la que no puede inculparse consecuencia alguna por la actitud que hubieran podido adoptar sus padres.

La rehabilitación de los tárvaros es la tercera decisión adoptada en igual sentido. Los primeros rehabilitados fueron los kalmuks y los segundos los alemanes del volga. La acusación fué identica para los tres grupos.

Volvemos a llamar la atención sobre el hecho, ocurrido en la URSS varios años después de terminar la guerra civil española, no obstante lo cual, el régimen comunista ruso ha acordado el perdón, la amnistía y el indulto total de los acusados, devolviendoles la situación que tenían, en su propio país, antes de ocurrir los hechos de que fueron inculpados. En cambio, ahí tenemos a los cruzados, pidiendo, de labios de un purpurado cincuenta años de victoria militar, de vencedores y vencidos. Euzkadi disfrutaba de Estatuto, como Cataluña. Fué desconocido y derogado. Güipuzcoa y Vizcaya disfrutaban de Conciertos Economicos, como Alava y Navarra. Fueron abrogados. Y abrogados siguen. Y quien impuso el castigo es un régimen salido de una cruzada, en la cual, la religión fué precepto civil hasta que el Concilio Vaticano hizo imposible continuar con aquella actitud sacrílega.

Que Dios nos oiga: Pedimos un régimen que sea tan cristiano en su proceder como ha sido el comunista ruso para con los tártaros. Lo que no queremos es padecer un régimen que se llama cristiano, pero que resulta cristiano "de cuota".

Nos permite el autor unas observaciones? Las haremos.

Algunos de los documentos aportados no son exactos. No es exacta la relación hecha con referencia al Sr. Leguizamon. Alguna de las intervenciones y de los conocimientos relacionados son supuestos o inventados, pero no corresponden a la realidad. El autor pudo comprobarlo antes de dar a las cajas el documento y no lo hizo. Tampoco es exacto, por ejemplo, que no saliera por Bilbao como Diputado a Cortes el comunista Carro, que acaba de morir. No era necesario que la obra contuviera una inexactitud, que hubiera desaparecido del texto, si el autor lo hubiera consultado previamente a su publicación. Nos parece obligado hacer constar lo que precede, al servicio de la verdad, invocado por la edición.

Lo cual no obsta para que recomendemos a todos nuestros amigos y a todos los amantes de la verdad historica que lean con atención el texto de la obra que motiva esta crónica: "El Pueblo Vasco frente a la cruzada franquista" no debe faltar en ningún hogar vasco digno de este nombre y sus enseñanzas servirán para que cada día nos sintamos más cristianos, más democratas y más vascos.

Manuel de Irujo

11/10/57

24/8/67

Langarras de verano

La Isla de Man —la isla del hombre— cuenta cincuenta mil habitantes y un estatuto vago, muy ingles, confiado a la costumbre, según el cual, la Isla es un país libre.

Es de advertir ma que durante las vacaciones estivales, la Isla de Man alberga medio millon de almas, que tienen en ella una especie de vecindad de verano.

Dispone la Isla de su propio gobierno, no sujeto a limitaciones coloniales ni siquiera a las de los Dominios britanicos, en los cuales, la Corona está presente por medio del Gobernador, que es el que nombra los ministros del gobierno.

En cuanto conocieron el "Viva Quebec Libre" de De Gaulle en Montreal, formularon una demanda contra el último acuerdo adoptado por el Parlamento de Westminster que lesiona los derechos de la Isla, presentandola ante la Comisión de descolonización de las Naciones Unidas y pidiendo la intervención de la misma para meter en cintura al Gobierno britanico y a su parlamento.

El acuerdo del Parlamento britanico que lesiona los derechos de la Isla de Man es el adoptado recientemente contra las radios piratas, que se han multiplicado de manera increible a lo largo de las costas inglesas durante estos años. El que Londres silencia la Emisora de la Isla de Man constituye un atropello incalificable, un casus belli. El Parlamento de la Isla acordó solemnemente tener por no dictada aquella disposición abusiva, porque la Isla de Man no forma parte de la Corona britanica, ni es dominio inglés, ni menos aun colonia.

Lo más notable es que el autor de la incendiaria moción por la cual la Isla de Man ha requerido la intervención de la Comisión de Descolonización de las Naciones Unidas, es Roy Mac Donald, jefe de escuadrilla de la Royal Air Force, que se ha jugado la vida muchas veces por defender el pabellon britanico, todo lo cual no quiere decir nada respecto al derecho a la independencia de la Isla de Man. Y la literqtura empleada es significativa: "Los ingleses nos tratan —dice— como trataban a las colonias americanas antes de perderlas". A lo cual, un honorable isleño, que pasa en Londres por inglés autentico, Howard Simecocks, añadía que la Isla de Man se halla "oprimida por una potencia colonial".

Nuestros oyentes creerán que esto es cosa de bromm. Nada más lejos de la realidad. Mac Donald y Simecocks son como Churruca y Oquendo. Cuando sirven a Inglaterra obran como unos patriotas ingleses. De igual manera que Churruca y Oquendo, sirviendo a Castilla, se comportaron como unos patriotas castellanos. Pero tratandose de los Fueros de Man, como de los Fueros vascos, los hombres de Man, como los hombres de Euzkadi, defienden sus Fueros.

24/8/67

Langarras de verano

En Paraguay se ha acordado otorgar al guaraní condición de idioma nacional como al español. El sistema de enseñanza será bilingue, en guaraní y castellano. El ochenta por ciento de los paraguayos habla guaraní. En giaraní se cambian los despachos los guerrilleros. El acuerdo de otorgar estatuto legal al guaraní ha sido adoptado sin mengua de la estimación que los paraguayos sienten por el idioma español.

Varios cientos de portoriqueños viven en Nueva York, integrando el Harlem hispano. Ha pasado las instrucciones precisas el Departamento de Policía para que los miembros de la policía que ejerzan en Harmel sepan español. Así, los coches de patrulla lanzan en castellano sus ávisos, como los maestros de escuela enseñan en español las primeras letras a los escolares.

Medidas similares han sido adoptadas en los Estados norteamericanos de origen mexicano, de inicial colonización española, que siguen hablando castellano como lengua materna.

En Norteamerica se respeta el castellano, como en Paraguay se respeta el guaraaní. Donde no se respeta el euskera es en Euzkadi. Esta es la pura verdad. Responsable de este hecho es, en los actuales momentos, el régimen franquista. Todos los vascos debieran hacer cada día profesión de fé, obligandose a luchar contra el régimen franquista hasta derribar lo, empleando en ello todos los medios que autorice una conciencia cristiana.

Delenda est Franco. Franco es el enemigo numero uno de nuestra patria.

Langarras de verano

Al "Viva Quebec libre" de De Gaulle en Montreal, contestaba al día siguiente Enbata, inundando las carreteras de Euzkadi nortefia con octavillas que terminaban con "Gora Euzkadi Askatuta".

El suceso ha producido abundantes comentarios. Se ha hecho pública por la prensa la nota pasada por la Presidencia de la Republica, ordenando una amplia información para aquilatar la autenticidad, extensión e intensidad de los movimientos autonomistas bretón y vasco dentro de los límites del Estado francés. Queremos hacer una semblanza del caso canadiense con el caso vasco.

Canadá es un Estado federal. Su territorio mide diez millones de kms cuadrados. Es el segundo Estado del mundo en extensión superficial. Sólamente le supera la Unión Sovietica. Su población suma veinte millones de habitantes. El territorio está dividido en diez provincias y dos territorios. Las provincias tienen todas su propio gobierno y su propio parlamento. Quebec cuenta con seis millones de habitantes y mil quinientos kms cuadrados; es algo menos que la sexta parte del territorio de Canada y algo menos que la tercera parte de su población. En Quebec la mayoría de la población es franco-parlante. En todos los restantes provincias de la federación, la mayoría de la población es anglo-parlante. En Quebec hay una minoría anglo-parlante, como en el resto del Canada hay minorías franco-parlantes.

Los estatutos autonomicos de las provincias tienen cierta similitud con los estatutos autonomicos de Cataluña y Euzkadi en la Republica Española. Los problemas de tipo puramente estatal competen al Gobierno federal: Ejercito, aviación y marina de guerra, defensa, aduanas, moneda, comercio exterior, representación internacional, policía federal --la famosa policía canadiense-- y ley economica fundamental, con derivaciones fiscales precisas para mantener el Gobierno central canadiense. Todo lo restante es competencia de los Gobiernos provinciales y de sus Parlamentos: Cultura, educación, instrucción, universidad, comunicaciones y transportes, derecho civil y administrativo, idioma, enseñanza, seguridad social, orden publico en vida normal, policía de seguridad y las finanzas precisas para mantener esa organización.

El régimen de bilinguismo faculta a los anglo parlantes como a los franco parlamtes para escojer el idioma de su cultura y emplearlo en sus relaciones sociales. Solamente Quebec tiene mayoría franco-parlante; todas las restantes provincias tienen mayoría anglo-parlante.

Es muy complicado explicar, y aun comprender, el por qué, el dinero habla inglés, pero es lo cierto que las clases más adineradas de Canada, los dueños de laa grandes industrias, incluso en Quebec, son amgo-parlantes. Este hecho constituye el primer motivo de pugna entre ambos grupos. Se alega menos porque tiene más dificil explicación. Pero las más de las veces constituye el motivo principal de desavenencia.

Otro motivo lo ofrece que las relaciones internacionales están confiadas al Gobierno federal. Los franco-parlantes de Quebec quieren poder mantener relaciones libres y directas con los frabcoparlantes del mundo entero, comenzando por Francia.

El problema es complicado. La independencia de Quebec traería aparejado el abandono de todas las minorías francofonas de las restantes provincias. Por otra parte, Quebec no es lo bastante rico para subsistir en las condiciones de vida que ahora disfruta. A los grupos separatistas esta consideración les importa poco. Pero quienes comparten la responsabilidad de gobierno tienen que tenerla en cuenta.

Una de las consecuencias probables de la independencia de Quebec sería la incorporación de todos el resto del Canada a los Estados Unidos, dejando reducidos s los franco-parlantes a un rincón de seis millones de habitantes, desprovisto de las riquezas naturales que se explotan en el resto del Canada.

A los vascos nos interesa mucho la evolución de este asunto. Nuestro caso no es el

de Canadá. Pero iríamos ganando mucho con que se estableciera que los canadienses franco-parlantes tienen derecho a relacionarse con los restantes franco-parlantes del mundo. La aplicación es clara. También los vasco-parlantes que viven en territorio del Estado francés tendrían igual derecho a relacionarse directamente y sin interferencias con los vasco-parlantes que habitan ~~mmmm~~ parte del territorio del Estado español; y viceversa. En todo caso, debemos estar atentos a la experiencia.

22/8/67

Iangarras de verano

"Me disgusta el término "regionalismo", porque sabe a poco, aunque confieso que no encuentro otro que lo sustituya. El problema es más vasto que el de región. Se trata de que se reconozcan los derechos de cualquier sociedad fundada en la naturaleza y en la historia, para que se desenvuelva por sí misma, aplicandose en toda su e tensión el principio de subsidiaridad": Con estas palabras enfoza el problema la revista "Montejurra" que edita el príncipe Hugo-Carlos de Borbon Parma, candidato a rey de los carlistas.

Se trata de una reacción contra fps intentos de Falange Española, que elboró un proyecto de distribución regional de las tierras del Estado, que unía Guipuzcoa y Vizcaya con Santander y Asturias, Alava con Búrgos y otras provincias castellanas, Navarra con las provincias aragonesas y Lérida.

Ia reacción, que no solamente fué carlista, ha dado su resultado. La nueva demarcación regional propuesta por el ~~mmm~~ Consejo Nacional del Movimiento, con el nombre de "Norte", une Vizcaya, Guipuzcoa, Alava, Navarra y Rioja.

El problema no es solamente español. Ia realidad pone de manifiesto que los actua les Estados son demasiado pequeños para realizar las funciones puramente estatales qué les están encomendadas, defensa, guerra, aduanas, moneda, politica internacional, etc. etc.; pero en cambio son excesivamente grandes para llevar a cabo la politica ~~mmmmmmmm~~ que unos denominan regional y otros nacional, que es la rélativa a la vida de todos los días de los diversos paises, con sus problemas inherentes.

El Tratado de Roma, al sentar las bases de la constitución del Mercado Comun, tuvo ya en cuenta esta realidad. Como se trataba de un tratado de base economica, creó las llamadas "regiones economicas". Esta creación está en la base de no pocos intebtos rea lizados, no solamente en los paises integrantes del Mercado Comun, sino en los situados fuera del mismo, como España.

Marrice Le Lannou, en un trabajo sobre el tema que vió la luz en Le Monde del 29 de Julio, acomete el asunto, comenzando por denunciar el método ~~mmmmmmmmm~~ arbitrario por el cual, se trata de hacer la felicidad del hombre imponiendole una ~~mmmmmmmmm~~ irracional adscripción grografica.

Ia técnica no manda en el hombre, dice el autor francés, sino que está puesta al servicio del hombre. La democracia no coloca en el gobierno y dirección de los asuntos publicos a tecnocratas, sino a representantes del pueblo, los cuales, pueden y deben servirse de los técnicos, pero no para que estos manden sobre ellos y sobre el pueblo, sino para que le sirvan y le obedezcan.

Los valores humanos son de ~~mm~~ naturaleza y alcurnia superior a los productos de la técnica. Y lo que hay que atender, en primer término, son los valores humanos.

Menciona a Jep Pascot y a su obra "Grandes Horas del Rosellon", hecho frances por decreto real, pero que es originariamente catalan y sigue siendolo. Ni Rosellon ni Languedoc pueden ser tratados como meros territorios, geograficamente contiguos a otros; de la misma manera que es un crimen tratar a Cataluña de ~~mmmmmmmmmmmmmmmmmm~~ espaldas a su ser natural, que es catalán.

Cita a Patrick de Ruffray y su obra "Descolonizar las provincias", mostrando su confirmidad cuando, refiriendose a Aquitania, afirma su universalidad, pero sin que para que tenga realización esta condición haya de pasar por las horcas caudinas de Paris.

Continúa estudiando el tema en Marie Claude Cavallo en su estudio sobre Le Tournaissis belga, Andre Bfanc de Yugoeslavia y un expontaneo, socialista humanista, que clama contra un regionalismo de patente única. Su resumen es el de que la región existe, no hay que inventarla, sino reconocerla, respetarla y prestarle ayuda eficaz.

20/8/67

Langarras de verano

El "Seminario de Cultura Gallega" de Madrid ha dirigido una carta a los señores cardenal y obispos de Galicia. Es una hermosa manifestación de solidaridad con los idiomas gallego, catalan y vasco; un canto á Galicia, Cataluña y Euzkadi y un testimonio de gratitud para el Concilio Vaticano II.

Los sacerdotes catalanes y vascos, dice, hablan a los fieles de Cataluña y Euzkadi en catalán y en euskera. Los sacerdotes gallegos han expulsado de la iglesia el idioma gallego: hablan desde el pulpito en castellano, y en castellano rezan todas las oraciones, y en castellano dicen la misa, y en ese idioma se dirijen siempre a sus frligresías.

En Cataluña y en Barcelonia, continúa el escrito de los gallegos, fueron los mismos párrocos los que pusieron a la firma de sus feligreses instancias en demanda del empleo de la lebgua vernacula en la liturgia. En Galicia, no solamente dejaron desasistidos los párrocos a sus feligreses, sino que mantuvieron una actitud abiertanente contraria.

Aun así, a pesar de los curas, fueron miles de instancias —sigue la exposición de los gallegos— las remitidas al cardenal de Compostela demandando que fuera cumplido lo dispuesto por el concilio y aplicado el idioma gallego a la liturgia, invovando los derechos de la persona humana y los de la patria gallega.

Y

La exposición del Seminario de Cultura Gallega de Madrid dedica alabanzas al claro catalán y al clero vasco, alabanzas que, en la mayor parte de los casos, son merecidas. Desgraciadamente, también en Cataluña y en Euzkadi hay casos como los de los sacerdotes y los obispos gallegos, que hablan, predican y se dirijen a sus feligresías en castellano. Mucho se ha mejorado en favor de nuestros idiomas patricos, pero aun queda mucho por hacer. De todas maneras, nos satisface el haber podido servir de modelo a los gallegos para la defensa de su idioma, de su genio civil, de su pueblo y de su cultura

19/8/67

Langarras de verano

En Madrid existe un Club de Amigos de la Unesco, dentro del cual funciona un Seminario de Cultura Gallega. Este Seminario se ha dirigido a los sacerdotes gallegos en una circular, de la que se hace eco la revista madrileña "Cuadernos para el Diálogo" , en un articulo bien escrito por Bautista Alvarez bajo el título general de "Culturas Autonomas" y con el subtitulo de "El Clero gallego y el idioma en la liturgia".

Hemos de comenzar por felicitar al Club de Amigos de la Unesco de Madrid por la creación dentro de su seno de un Seminario de Cultura Gallega, a la Revista madrileña "Cuadernos para el diálogo" por recoger el tema en sus columnas, y a Bautista Alvarez por tratarlo con generosidad, sin reticencias, con buen sentido. En estas líneas vamos a limitarnos á transcribir algunos párrafos de los que tenemos a la vista en el texto relacionado. Del tema juzgarán los oyenres, que, los más son mayores de edad.

"Galicia, sobre todo la Galicia rural, vive bajo fórmulas sociales de cuño teocratico...

"Al fallar la estructura en una comunidad natural, es la religiosa la que tiene ocupar su lugar. De ahí que la parroquia, de cuya órbita e influencia todavía no se ha despegado la vida social en el campo gallego, esté regida teocráticamente...

"En este contexto sociologico, no debe sorprendernos el desarrollado anticlericalismo del campesino gallego. El pueblo cree, a veces, con una fe panteista, telúrica, paganizando el culto con ritos ajenos al catolicismo. Y es que sólo ha sido cristianizado a medias...

"El latín de la liturgia y el castellano del púlpito, idiomas ambos agenos a Galicia, pusieron su acento alienante en el elemento religioso...

"Varios párrocos gallegos, en "El Faro de Vigo", hacen declaraciones sobre la introducción de las lenguas vernacuñas en el culto, y afirman que debe seguir utilizandosé el latín. Aducen como razón el hecho de que este idioma es desconovido por los fieles. El pueblo —añaden— le da así más importancia, por llevar aire de misterio a los actos liturgicos...

"La sociedad refleja en su idioma su estructura de clases. El pueblo llano, proletario, labriego, marinero, explotado, emigrante y oprimido, habla gallego: forma el ochenta por ciento de la población. La burgesía utiliza el castellano...

"El estamento eclesiastico aceptó el idioma de la burguesía a la par que halagaba los deseos del ventralismo asimilista. Utiliza el gallego en la conversación familiar, pero lo expulsó del templo, del púlpito, de los seminarios... No yendría inconveniente en introducir el gallego en la liturgia, siempre que este idioma fuera reivindicado socialmente a escala de valoración burguesa...

"Ahora, el clero tiene que tirar por la borda los residuos de una mentalidad que, de todas formas, está condenada al naufragio. Lo exigen el pueblo y la religión, el Concilio y Galicia..."

Han escuchado ustedes la lectura de algunos párrafos del estudio publicado en "Cuadernos para el Diálogo" acerca del clero gallego, puesto en la alternatiba de llevar el gallego al púlpito y al confesionaro o ver al pueblo alejado de la Iglesia.

También a los vascos nos conviene darnos cuenta de lo que ocurre en otras latitudes Porque no son sólos los curas gallegos los que —desgraciadamente— ven en el castellan una distinción, y en el idioma del pueblo un atraso. A esa visión, por tantos motivos innoble, rastrera y villana, debe mucho el avance del castellano y el retroceso

19/8/67

Langarras de verano

Varios
~~Una~~ sacerdotes y militantes de Acción Catolica de Cataluña han ~~ocultado~~ ocultado la imagen de Nuestra Señora de Nuria, para evitar la profanación de que es objeto.

Esta profanación, dicen aquellos sacerdotes y laicos de Acción Catolica, puede llevarse a cabo porque los prelados se sienten pr9ncipes del Estado y están al servicio del régimen franquista, siendo incapaces de oponerse a la sistematica profanación de la Virgen de Nuria.

Afirman y reiteran su adscripción a la Iglesia catolica y a los acuerdos del Concilio Vaticano, que en España no tienen aplicación mas que en apariencia y en muy corta intensidad. Son sus palabras textuales: "La Madre de Dios de Nuria quedará fielmente guardada por el pueblo, mientras no exista un régimen que respete la libertad y la independencia de la Iglesia".

En un escrito, muy difundido por Cataluña, se dirijen al Santo Padre pidiendole el nombramiento de obispos catalanes para Cataluña; la independencia y separación entre ~~un~~ los poderes eclesiasticos y los civiles, sin que los unos estén sujetos a los otros; la vuelta del Abad Escarré a su puesto rector de Montserrat y la ~~dimisión~~ dimisión del arzobispo de Barcelona Sr. Gonzalez.

Por Barcelona corren dos versiones: Una de ellas afirma que, lo mismo que han hecho con la imagen de la Virgen de Nuria va a hacerse con todas las imagenes representativas de la devoción catalana; la otra dice que el Gobernador Civil va a colocar en las iglesias donde existen imagenes de especial significación catalana, cuerpos de huardis para que impidan que los catalanes se lleven las imagenes relacionadas.

Si el régimen franquista continúa mucho tiempo no va a quedar en el contorno del Estado titere con cabeza. La crisis economica está a la vista. La crisis religiosa aparece claramente denunciada. Intelectuales, sacerdotes, obreros, estudiantes, profesores, todos los que tienen libertad para manifestarse lo hacen contra el régimen.

Napoleón dijo que con el ejercito puede hacerse todo: todo menos sentarse sobre las bayonetas. El general Franco pone de manifiesto la equivocación del corso, porque el régimen franquista lleva treinta años asentado sobre las bayonetas.

23/7/67

De Madrás al Canadá

El Estado indúe de Madrás se ha convertido en el de Tamizhagam, cambiando de nombre. El partido "dravidiano" en el poder desde hace tres meses, ha bautizado al Estado como "la Patria de los Tamuls", como nosotros decimos "la patria de los vascos" de Euzkadi. El viejo fuerte inglés de San Jorge, cuartel general de las autoridades locales, lució por vez primera su flamante rótulo indandescente: "Tamazhaga Arasu"-"Gobierno de los Tamuls". Todo ello fué acordado y puesto en práctica sin previa consulta con el Gobierno central de la India, dando lugar a explicaciones dificiles.

Porque el nuevo gobierno quería dar al país una satisfacción de printipio, de tipo ideologico y politico, correspondiente al sentido de la propaganda electoral que otorgó el triunfo á los mantenedores de la politica dravidiana, denominados en Nueva Delhi "separatistas".

Uno de los acuerdos adoptados, muy repetido en slogans e inscripciones murales, es el de emplear con valor oficial el idioma tamul, sustituyendo el inglés que hasta ahora era utilizado. El tamul irá a la escuela, a los tribunales, á la policía. Los autobuses han remplazado ya los letreros en inglés por textos en tamul. Es más discutido el proyecto de utilizar el tamul en la Universidad y enseñanza superior que, por el momento, seguirán empleando el inglés.

Al mismo tiempo que esto sucede en la India, estamos presenciando una evolución similar en el Canadá. Producto de dos colonias, una inglesa y otra francesa, los hombres de Queben, educados en francés, nutridos de cultura francesa, están incomodos junto a los de Otawa, que son autenticos miembros del Commonwealth britanico. Ha ido la Reina de Inglaterra, que es Reina del Canada, a ver la exposición de Montreal y no le han hecho recepción oficial. Tuvo que ver la exposición poco menos que de escondidas. En cambio a De Gaulle lo han recibido como si fuera Carlo Magno. Y es que en De Gaulle aplauden el genio francés, la cultura francesa, Moliere, Racine, Victor Hugo y Mauriac, todos al mismo tiempo.

El hombre no es solamente un ser individual, con alma y cuerpo, que come, bebe, discurre, nace y muere. Es, además, miembro de una sociedad, en su seno nace, de su genio se educa, habla su idioma, se nutre de su cultura, toma caracter de sus mayores, lucha por su progreso y desenvolvimiento: y el conjunto de todas esas ideas, sentimientos, afanes y esfuerzos, es lo que llamamos patriotismo.

Es preciso que los vascos sepamos que no somos los únicos en el mundo en luchar contra situaciones que nos han sido impuestas por la historia que no responden a nuestro sentir, a nuestro querer y a nuestro vivir.

Pero hay que seguir luchando. La lucha fortalece. Y el que lucha, al fin, triunfa.

23/7/67

En defensa del separatismo

Mariano del Mazo, nieto politico de Unamuno, casado con una nieta de Don Migue. ha tomado a su cargo la defensa de los separatistas cohtra el A.B.C. de Madrid, el Opus Dei, y la tertulia que rodea en Estoril a Don Juan de Borbon, Conde de Barcelona y pretendiente al trono de España.

Mariano del Mazo dice que el separatismo no existe. El separatismo es una postura de reaccion, de defensa. Un país, como el vasco o como el catalán, tiene su propia manera de ser, su idioma, su cultuta, sus tradiciones, su folclore, sus intereses, su derecho, su personalidad politica: es natural que quiera vivir esa personalidad politica. Sale en frente un energumeno, llamese A.B.C., llámese la Monarquía liberal, llámese el Opus Dei, y comienza a gritos de viva España para negarle a aquel país su personalidad. Y el país en cuestión se alborota. Y si el alboroto sigue un rato largo, forma una doctrina y la defiende. En la lucha entablada, quienes han hecho separatistas a los catalanes y a los vascos han sido los centralistas de Madrid a fuerza de gritos de Viva España.

"Aduce ABE, dice Mazo, el punto negro del separatismo, al que denomina una aberración montada romanticamente --menos mal-- sobre exageraciones y sobre un ruralismo hoy imposible". Nosotros añadiríamos, continúa Mazo que, mmm esa aberración se da como respuesta a la aberración centralista, absolutamente agena a las tradiciones españolas y que tánto daño ha hecho".

El razonamiento lo extiende a Don Florentino Perez Embid y Don Rafael Calvo Serer, los pensadores del Opus Dei, secretarios de Don Juan de Borbon.

Herbert R. Southworth, historiador norteamericano, ha publicado "Antifalange", editado en Ruedo Iberico, Paris, 1967 y escribe el párrafo que vamos a leer dos veces seguidas para que ninguno de los que nos escuchan pierda una coma. Era hora de que alguien lo dijera. Lo ha dicho un extranjero. Dice asi:

"Abordemos ahora el problema que plantea el uso de la palabra "España". Esta palabra significaba, en 1936, una cosa en el diccionario y otra muy distinta para el español de la calle. José Antonio Primo de Rivera da tres ejemplos de su utilización en slogans politicos: 1).- Muera España; 2).- Viva España; y 3).- Arriba España. En la primavera de 1936 éstos no eran slogans patrióticos o antipatrióticos, sino slogans de clase, de partido y de region. El grito "Viva España" para muchos oficiales del Ejercito era simplemente la negación de "Viva la Republica". Para algunos catalanes y vascos, el grito de "Viva España" significaba "Muera Cataluña", "Muera Euzkadi". Si contestan "Muera España" era simplemente el equivalente de "Viva Cataluña" o "Viva Euzkadi"."

Vean nuestros oyentes cómo nos han salido dos defebsores que tratan con buen deseo de explicarse nuesrras actitudes: el nieto politico de Unamuno y el americano Soutwoeth.

11/7/67

Raimon

Raimon es un cantor catalán. No es politico. Es artista. Pero es artista catalán. Ha recorrido toda España y ha actuado fuera de fronteras. Vamos a dedicarle este recuerdo.

En Pamplona fué organizado un recital para él por el hrupo "Ez dok amairuk", que representa la joven música vasca. Gustó mucho. Y el recital fué repetido en Bilbao y Donostia.

Abrió el recital Maria Lourdes Iriondo, universitaria, con la canción Ez gaude Konformes: No estamos conformes; canto de rebeldía contra un mundo de opresión e injusticia. Le siguió Guillermina Motta, que cantó a los ríos, a los montes, a la naturaleza, a Euzkadi y a Cataluña.

Raimon cantó en catalán: sus notas eran gritos de insatisfecho que el público aplaudía con frenesí. Raimon llena el escenario con su voz y su guitarra. Oigamosle:

"En mis canciones expongo lo que tratan de escondernos..todo lo que para mí y para mis amigos es problema...no canto en politica, sino que canto la lengua, la libertad, la tierra, la patria...Eso de que aquí todo va bien, que aquí no pasa nada es mentira, es tactica de avestruz...canto a la vida, al progreso, a la justicia, al proletariado, a la patria...."

Raimon se llevó los aplausos nutridos de toda la juventud de Irufia.

12/7/67

Justicia y no por mi casa

Estos italianos son muy divertidos. Democratas cristianos, socialistas, republicanos, catolicos, librepensadores y carbonarios, muy democratas todos, pero en Alto Adigio no hay paz: no puede haber paz; porque los italianos se quedaron con un territorio poblado por gentes de raza y de lengua alemana, que pertenecía a Austria, y tratan de italianizarlo, pese a quien pese y caiga quien caiga. Mucho viva la religión, y viva el papa, y viva la democracia, y viva el socialismo; mucho alborotar, con justa razón, contra todos los tiranos que han sido y que son en el pícaro mundo en que vivimos; pero ellos tratan, a todo trance, de raer el alemán del suelo que hoy es italiano porque en la Paz de Versalles, los vencedores se atribuyeron la facultad de cercenar los territorios de los vencidos; y el Alto Adigio, que era austriaco, pasó a ser italiano.

Los austriacos del Alto Adigion no se dejan italianizar. Los italianos hacen todo lo posible por italianizarlos. Las cosas se han puesto feas. Y ha comenzado la violencia, y la dinamita, y el crimen politico. Es lo mismo de Irlanda y lo mismo de Euzkadi. Caen justos, niños, mujeres o carabineros, porque los plasticos empleados no tienen moral ni conocimiento: estallan cuando les llega la hora; y matan o hieren al que alcanzan dentro del radio de su acción.

Las cancillerías de Viena y de Roma se han cruzado notas, primero amables, después insistentes, por último agrias. Probablemente ambas cancillerías mienten: queremos decir que, ambas dicen lo que les conviene, sea verdad o no lo sea, y en ocasiones, faltan a la verdad para servir su interés nacional. No vamos a referirnos a las alegaciones de ninguna de ellas. En los últimos tiempos parecía más racional la actitud italiana que la austriaca. Pero, estas son apariencias: meras apariencias. La verdad es que un trozo de territorio austriaco, poblado por alemanes, fué entregado a Italia, como territorio nacional italiano. Italia le otorgó un estatuto autonomico, obrando de evidente mala fe, pues que, mezcló a los alemanes del Alto Adigio con un número de italianos varias veces mayor que el de alemanes. Y el resultado es el que está a la vista. Es este un problema sin solución. Porque un alemán es un alemán, y no hay manera humana de hacer de él un italiano.

Cuando el Gobierno italiano predica la democracia desde las Naciones Unidas —y la predica muy bien: conste—, no hace mas que repetir aquella vieja filosofía envuelta en el dicho clásico: Justicia y no por mi casa.

predican

13/7/67

Los obispos pum la paz

Nuestros oyentes se dirán, al escuchar el título de esta charla, que los obispos siempre predican la paz. Desgraciadamente no es asi. No estamos tan lejos de los días de 1937 en los cuales, los obispos españoles dieron una padtoral colectiva predicando la guerra, la cruzada, sin que de los firmantes se exceptuaran otros prelados que el catalan Vidal y Barraquer y el vasco Mujika Urretarazu.

Pero esta predicación por la paz no nos toca tan de cerca. Se refiere a un problema engangrenado, del que nos hemos ocupado desde este mismo micrófono días anteriores. Se trata dek Alto Adigio, donde los germano parlantes, austriacos, sometidos a Italia, luchan contra los italianos empleando medios terroristas, contra los cuales se han pronunciado los prelados austriacos, ofreciendo al mundo una muestra de espiritu cristiano, que va, incluso, contra el sentimiento nacional de los terroristas a los que se les llama al orden.

Las relaciones entre Austria e Italia, que ya eran tirantes a causadel Alto Adigio, quedaron muy afectadas como consecuencia de la explosión que el 25 de Junio pasado costó la vida en Cimavallone a cuatro militares italianos. Este suceso coincidió con los tiros aislados, disparados ex profeso por los terroristas para amedrentar a los turistas, cortando de raiz el turismo, con el fin de hacer daño a Italia. A tal punto se envenenaron las cosas que las negociaciones seguidas en Italia para devolver a los austriacos los bienes que les habían sido incautados durante la guerra, quedaron interrumpidas, negandose los italianos a participar en las reuniones conjuntas en las que había de deliberarse sobre este extremo. Los Consejos establecidos para regular lás relaciones de rutas entre Italia, Austria y Yugoeslavia, también se interrumpieron.

Es en este momento cuando los obispos austriacos llaman al orden a los terroristas. Los prelados "conjuran a los gobiernos de los dos paises para crear una atmosfera de paz que permita llegar a concertar un tratado que ponga fin a las diferencias", porque "hablando se entienden los hombres". Como consecuencia de esta intervención de los obispos austriacos, es el propio Gobierno austriaco el que pide a los terroristas que suspendan su acción directa para dar lugar a una solución amistosa que reconozca el derecho del pueblo sin necesidad de acudir a la violencia. Y tanta importancia ha tenido este llamamiento que el propio Gobierno austriaco, haciendo suya la actitud de los obispos austriacos, ha pedido a los terroristas austriacos del Alto Adigio que suspendan sus raids terroristas.

Este tema nos lleva a nosotros, vascos, a una consideración. En Viena, los obispos, además de ser obispos, son austriacos, y se preocupan de los problemas austriacos, y son capaces de enfrentarse, inclusivem con los austriacos que defienden por la violencia los derechos de la raza alemana en Alto Adigio.

¿Dónde están los obispos vascos que hagan lo mismo en favor de la paz en Euzkadi? Cuando uno considera este caso, no sabe si echarse a llorar o soltarse en imprecaciones. Porque tenemos el mismo evangelio que los de Alto Adigio y nos duele en el alma, como a ellos, el atropello que, cada día, se hace en nuestro idioma, en nuestra carce, en nuestra cultura, en nuestra nación. Pero ellos tienen obispos para cuidarse de sús problemas y participar en su dolor y preovupación. Nosotros no tenémos esos obuspos. Qué diremos de esto? Diremos que nos satisface? No podemos decirlo.

13/7/67

El pez grande y el pez chico

El pez grande se come al pez chico. Eso sucede en el reino animal. Y eso ha venido sucediendo en el reino humano. Pero la cosa está en evolución. Ya el pez chico ha comenzado a defenderse del pez grande. Y no nos referimos precisamente al caso de Israel, batiendo con dos millones y medio de habitantes a los paises árabes con setenta millones. En el caso de Israel intervienen otros elementos, porque ni solo de pan vive el hombre, ni solo por el número se distingue un pueblo. Otro ejemplo hay que debemos considerar. Nos toca más de cerca. Es Canadá.

Canadá es producto de dos colonias, una inglesa y otra francesa. La colonia dominante —el pez grande— es la inglesa. La colonia dominada —el pez chico— es la francesa. Canada francés resulta una parte de Canada. Cuando se habla de Canada en el mundo se habla en inglés.

Pero la cosa ha variado. El Canada frances reclama su vida. Quiere mejorar el régimen federal en el que está constituido el país, régimen que ya quisieramos nosotros para Euzkadi, porque es algo similar a lo que era el Estatuto Vasco. Los problemas de orden nacional: idioma, cultura, genio civil, turismo, administración interior, derecho civil y administrativo, orden público, radiodifusión, etc. pertenecen al Gobierno de Quebec; Defensa, ejercito, marina, comercio exterior, representación internacional, moneda, aduanas, ley economica fundamental, etc. están atribuidos al gobierno central de Ottawa.

Mas, los canadienses franceses observan que, pese al régimen federal en vigor, el inglés se lleva la palma, y el francés queda postergado, y eso mismo sucede en las relaciones internacionales y algo parecido tiene lugar en las actividades economicas de orden interior. Necesitan participar en relaciones exteriores para representar su propia personalidad. La opinión pública está muy impresionada. Ha surgido un movimiento separatista. Se han negado a recibir y cumplimentar a la Reina de Inglaterra, que es la Reina de Canada, que se ha visto obligada a ver la Exposición de Monreal casi de incognito para no dar lugar a manifestaciones hostiles.

Cuál de los dos Canadás nos es más simpatico a nosotros? Nos costaría resolverlo. Probablemente, tomados todos los caracteres en conjunto, nos encontraríamos mejor entre los canadienses ingleses que entre los canadienses franceses. Pero éste no es el caso. El caso es muy diferente. El caso es que Canada frances defiende su personalidad y obliga al Canada ingles a otorgarle ventajas que hasta ahora no disponía. Ahora mismo van a recibir al general De Gaulle como a un emperador romano. Y no es que sean gaullistas. Pero como es bien notorio lo que De Gaulle piensa de los hombres de habla inglesa, los canadienses de Quebec lo aprovechan para hacer una manifestación politica de primera fuerza.

Qué quiere decir esto? Que la edad en que el pez grande se comía al pez chico ha comenzado a dejar lugar a otra edad en la cual, el pez chico se hace respetar del grande. Está claro?

4/5/67

Don Camilo en Belgrado

y escritor bien conocido,
Mihajlo Mihajlov, el intelectual/~~yugoslavo~~ profesor de lengua y literatura rusa en la Universidad de Belgrado, ha sido condenado a cuatro años y medio de prisión por el delito de hacer propaganda hostil al régimen politico establecido en Yugoeslavia.

La sentencia no le condena por el delito de seperatismo, pero afirma que, en sus escritos, Mihajlov ha trabajado contra la unidad y fraternidad de los pueblos yugoeslavos.

Es un proceso politico, al que se procesa y se condena por delito de ~~opinión~~ exponer una opinión contraria al régimen establecido.

El letrado defensor puso de manifiesto que se iba a condenar al procesado por un delito de opinión, del cual, el único juez es la opinión pública, el pueblo, la ciudadanía. El procesado no ha llamado a la revolución, ni a ningún género de movimiento ~~subversivo~~ de violencia. Se limitó a estudiar al régimen actual, señalar sus defectos y plantear los términos de superar estos defectos. Impedir que pueda hacerse esto por un profesor equivale a fosilizar el régimen, condenando al país al inmovilismo.

Alguien, comparando los regimenes yugoeslavo y español, ha denominado a ambos "Yugo-España". Pocas veces más acertado ~~fue~~ el apelativo. Los tribunales de Belgrado son como los franquistas. Don Camilo se ha instalado en Yugoeslavia.

Esto nos lleva a aquel viejo aforismo según el cual, media vuelta a la izquierda es igual que media vuelta a la derecha, sino que todo lo contrario. Yugoeslavia, régimen autoritario de izquierda es igual a la España franquista, régimen autoritario de derecha. Ambos tienen de común denominador el negar la libertad humana, los derechos del hombre, la dignidad de la persona.

Desde este micrófono enviamos un saludo cordial al profesor yugoeslavo víctima de la dictadura establecida en aquel país, como nosotros lo somos de la establecida en el nuestro. Y hoy, como ayer y como siempre, pensamos que todas las libertades humanas son solidarias.

***

20/1/67

Libertad de los hombres y de los pueblos

El Hombre libre en su Patria Libre: es el lema de los Infanzones de Navarra, contemporaneo de la Carta Magna inglesa, pero más liberal que esta, enunciada y aplicada inicialmente a los nobles como producida en el ámbito de la vida feudal. Los seis siglos y medio transcurridos desde aquel enunciamiento no han hecho mas que reforzarlo. Hoy se denominan derechos del hombre y autodeterminación de los pueblos, democracia e independencia, lo que nuestros antecesores llamaron libertad de la persona humana, ya sea individual o colectiva, hombre o pueblo.

Más aficionados nosotros al presente que al pasado y más preocupados aun por el futuro que por el presente, vamos a comentar algunos hechos actuales, cuya realización viene alumbrada por el mismo sol que nos da calor.

Bahamas sus islas ha tomado posesión de con soberanía politica. Gran Bretaña proclamó su independencia. Es país de raza mezclada. Negros, blancos y mestizos conviven en las Islas. Se ha constituido el primer gobierno: todo él está integrado por negros. La vida politica propia de Bahamas, ha comenzado. La vida colonial se extinguió. El sol que nace todos los días en Bahamas, es un sol de libertad.

Siete islas antillanas, posesiones britanicas también, enclavadas en el Caribe entre Trinidad, Tobago, Barbados, Martinica y Guadalupe, han ejercitado el derecho de autoseterminación y resuelto soberanamente constituirse en Paises Asociados de la Gran Bretaña. En el pacto celebrado, la antigua metropoli queda con las funciones de Defensa y Representación Internacional; todo el resto de la vida social, economica, cultural y politica, pasa a integrar la soberanía de las islas. Estas que an así mismo facultadas paea denunciar unilateralmente el Estatuto de Asociadas; e Inglaterra obligada a respetar la decisión soberana que las Islas adopten.

Pretendieron los britanicos que las siete islas constituyeran una confederación. Los isleños se han negado a la sugestión inglesa. Formarán cuatro Estados distintos: Anguilla, Dominica, Santa Lucia, Granada, las cuatro islas se constituyen cada una en Estado separado de las restantes y asociado directamente a Gran Bretaña. Las tres islas de Santa Kitis, Nevis y Antigua formarán en conjunto un solo Estado igkalmente asociado a Gran Bretaña.

La población total de las siete islas es de 125.000 habitantes y su extensión de dos mil kms cuadrados. Esa minuscula porción de hombres y mujeres establecidos en las no menos minusculas islas antillanas, merecen de la metropoli britanica el respeto a su condición hummana, elevado al rabgo de soberanía politica, de independencia.

El Ulster conserva la reminiscencia de las guerras religiosas. La mayoría es protestante, anglicana y anglofila. La minoría es catolica, irlandesa y anglofoba. Ulster --Irlanda del Norte-- es un país autonomo dentro del Reino Unido. Dispone de su Parlamento, de su Gobierno, de su Tribunal Supremo, de sus Presupuestos, de su Derecho Civil y Administrativo y de su libre constitución interna. No existe el sufragio universal de un hombre un voto. Los hombres de negocios y sus mujeres tienen cada uno dos votos. Los que no tienen determinada riqueza no tienen voto. En cambio

tienen voto las sociedades anonimas y no un voto sino

sino tántos votos cuanto sea su capital. En Ulster no votan los hombres. Vota el dinero. Y los distritos electorales están delimitados de manera que se impida en lo posible que la minoría catolica se trueque en mayoría y triunfe en la elección.

El Gobierno britanico que presice Wilson ha celebrado largas entrevistas con el Gobierno del Ulster que preside O´Neill. Belfast ha prometido a Londres poner término a la discriminaciós, establecer la democracia, respetar los movimientos de opinión, dejar de utilizar la ley para oprimir a la minoría catolica e irlandesa. Ello significará, a la larga, que Irlanda del Norte acabe por integrarse con Irlanda del Sur, llevando la unidad estatal a la "Verde Erin" de nuestros cantares, a la Eire republicana y democratica regida desde Dublin. No será poco lo que se avance en ese terreno el día en que, tanto el Reino Unido --y dentro del mismo Irlanda del Norte-- e Irlanda del Sur, pasen a integrar el Mercado Común, suscribiendo el Tratado de Roma y pasando a formar parte de la Comunidad Economica Europea: aquel día les sucederá a los irlandeses del Norte y del Sur lo mismo que nos sucederá a los vascos del Norte y del Sur el día en que España, como Francia, integre el Mercado Común: habrá desaparecido la frontera que separa las dos Irlandas, como la que separa los dos Euzkadi.

La libertad, el respeto a la persona, podrán quedar oscurecidos durante años o durante siglos. Pero mientras el hombre aliente, la esperanza de hacer triunfar aquellos ideales subsiste. Llegará para Irlanda del Norte, como ha llegado para las Antillas, como será un día patrimonio de Euzkadi patria de los vascos.

+++

20/1/67

Evolución democratica

El Profesor Lopez Aranguren decía un día que, tanto el comunismo sovietico como el carlismo español evolucionan hacia la democracia. En cambio negaba que hubiera evolución democratica en el franquismo, por imposibilidad ingenita. Según aquel profesor, el franquismo es totalitarismo esencial, en tanto que el comunismo y el carlismo no son totalitarios mas que circunstanciales. Ambos practican la doctrina de Maquiavelo, ~~[illegible]~~ Los comunistas niegan la democracia porque necesitan ~~[illegible]~~ imponerse al país por medio de la revolución, conservando las formulas de esta todo el tiempo preciso para asegurar el triunfo. Los carlistas sustituyen hacer la revolución por irse al monte y desencadenar la guerra civil con igual designio que los comunistas. Las dos son dos minorías que pretenden imponerse al país a tiro limpio. Igualmente sectarios en materia religiosa, los carlistas imponen el Evangelio de Cristo y los comunistas el de Carlos Marx, al través de la violencia y de la guerra.

La Rusia de los Zares contaba con ocho universidades. La Rusia sovietica cuenta con ochocientas escuelas superiores de caracter universitario. En la Rusia sovietica los alfabetizados no llegaban al diez por ciento de la población. En la Rusia soviatica no llegan a ese cogficiente los analfabetos. La proporción de titulados profesionales es en Rusia mayor que en Estados Unidos. Son los menos los rusos que dejan de oir la radio y constituyen legión los que son capaces de escucharla en emisión distinta de la rusa. El pueblo ruso va dejando de ser un rebaño eslavico para pasar a constituir una multitud humana. Este hecho se traduce en la vida real, tanto en el orden social como en el economico y el politico. A plazo corto presenciaremos grandes cambios en la Rusia de los soviets.

Tal vez donde mejor puede observarse esa tendencia evolucionista hacia la democracia es en Yugoeslavia, donde el comunismo se declaró autoctono, marcando el camino que siguen todos los restantes países comunistas europeos, pero adelantandose a los demás.

El Comité Central del Partido Comunista Yugoeslavo en su última reunión acordó ordenar los pasos necesarios de evolución que señalen la democratización del partido. Este debe ser reorganizado y democratizado, con cambio sustancial en las estructuras organicas y funcionales del mismo. El principio de la unidad leninista ha sido sustituido por el de la unidad en las diferencias, que debe legalizar situaciones de hecho, producidas ya.

En Yugoeslavia existen seis partidos comunistas, correspondientes, cada uno a las seis republicas federadas. Cada uno de los seis partidos comunistas nacionales no ha hecho mas que crecer, a costa siempre del Comit Central del Partido, que cada día tiene autoridad menor y que va acercandose al caracter simbolico.

La presión ejercida por los seis partidos nacionales es cada día mayor. El Comité central va camino de trocarse rapidamente en un anacronismo. Dentro de los partidos nacionales han surgido ya la mayoría ortodoxa y las minorías más o menos heterodoxas o cismaticas. Se ocupan ahora todos ellos en arbitrar la fórmula para que pueda encauzarse la formación de las minorías, sin que su presencia lleve aparejado el estallido del instrumento.

Borba ha evolucionado mucho más aun que El Pensamiento Navarro, ~~que~~

8/1/67

Cultura, paz y autodeterminación

Unesco, la Internacional de la Cultura, ha celebrado su vigesimo aniversario. Con tal motivo se reunieron en Paris, que es su sede, numerosas personalidades. El momento más solemne de la fiesta lo constituyó la lectura por Felipe Baker, Premio Novel de la Paz, del llamamiento que hacen los participantes en la Mesa Redonda" sobre la contribución de la Unesco a la paz, que nuestros oyentes van a escuchar.

"Llamamiento solemne a todos los pueblos y a todos los Gobiernos, para que destierren definitivamente la guerra como instrumento de su politica internacional; para que renuncien a todo recurso a la violencia en sus diferencias interiores; para que respeten el derecho de todo pueblo a la autodeterminación y a la independencia; para que sea asegurada a cada pueblo la libre elección de su sistema politico, economico, social y cultural; para que condenen toda forma de agresión o de ingerencia directa o indirecta en los asuntos interiores de los Estados; para que tomen todas las medidas necesarias a fin de que sean puestos en ejecución los acuerdos de las Naciones Unidas respecto al desarme general y completo realizado bajo control internacional; para que se asocien más extrechamente que nunca a la obra de construcción de la paz por la educación, la ciencia, la cultura y la información que incumbe directamente a Unesco; y en fin, para que sometan toda cuestión que afecta a las relaciones internacionales a una revisión de conjunto fundada en el respeto a la dignidad del hombre, la justicia, la razón y la fraternidad del género humano".

Este llamamiento ha sido suscrito, entre otras personalidades, por tres Premios Nobel de la Paz, seis expresidentes de la Conferencia General de Unesco, cinco expresidentes de su Consejo Ejecutivo, cuatro exdirectores generales y todos los delegados de los paises miembros de Unesco, excepto Rusia, cuyo embajador Arvat Azimov, encontrando plausible la idea y hallandose de acuerdo con el contenido del texto, hacía no obstante algunas reservas a su preámbulo, por lo cual, no lo suscribía.

Entre los Embajadores firmantes se encuentra el de España, con poderes otorgados por el general Franco. El Estado español, oficialmente representado por su Embajador acreditado en Unesco, sin formular reserva alguna --como lo hizo Rusia sovietica-- ha suscrito el llamamiento en el que consta: repetimos numerando algunos extremos del documento.

1.- La renuncia a todo recurso a la violencia en sus diferencias interiores. Dicho de otra manera, la renuncia a acudir a la guerra civil para derrocar el gobierno constituido.

2.- El derecho de todo pueblo a la autodeterminación y a la independencia. Haciendo aplicación: El derecho del pueblo vasco, como del catalan y el gallego, a la autodeterminación y a la independencia.

3.- La seguridad otorgada a cada pueblo para la libre elección de su sistema de gobierno, en los ordenes politico, economico, social y cultural. Respecto a España, el respeto al régimen republicano, que el pueblo se había dado. Respecto a Euzkadi, la vuelta al estado juridico del

régimen foràl con anulación de la ley abolitoria de los Fueros y el reconocimiento de la soberanía plena de los vascos para adaptar aquel regimen a la vida actual de la sociedad.

El Gobierno del general Franco dice que ya respeta todo eso con relación a los negros africanos. Como los vascos no tenemos la fortuna de ser negros ni africanos, sino que somos blancos y europeos, a nosotros no nos alcanza la buenaventura.

Pero puede estar seguro de que en este caso, como en todos los que sientan un derecho irrenunciable, al Gobierno del general Franco le será aplicada la norma expresada por aquel áspero refrán castellano: "A cada cerdo le llega su San Martin".

El Gobierno franquista conjuga la hipocresía con el cinismo. No es cosa facil, pero ha logrado esa maestría. La prensa española publicaba recientemente la fotografía de Pablo Casals con motivo de habersele otorgado el Premio Kennedy, pero se cuidaba bien de decir que Casals es un exilado. Informar con dolo es mentir.

En cuanto fué publicado el llamamiento de Unesco que hemos relacionado, el general Camilo Alonso Vega Ministro de la Gobernación de Franco, puso paño al púlpito en Barcelona, donde no habló de autodeterminación, pero sí de autodeterminación, diciendo textualmente: "Patrocimo la descentralización como necesidad imperiosa del Estado moderno, dentro de la soberanía una e indivisible.

Eso es una farsa. Porque Alonso Vega no patrocina la descentralización, ni la ha aplicado jamás. Y porque autodeterminación no es solamente descentralizar, sino reconocer la soberanía al pueblo, para que sea el mismo pueblo el que determine su suerte, fije su porvenir y acuerde el régimen de gobierno que le conviene.

La soberanía una e indivisible de que habla Alonso Vega no existe. Ningún país es soberano para impedir que funcionen el correo, el telegrafo, el ferrocarril, la radio, la electricidad, los hospitales, escuelas y universidades. El mundo está gobernado en coexistencia de soberanías. La persona humana, en sí, es soberana de sus propios derechos. Los pueblos, todos los pueblos, no los negros sí y los blancos no, son dueños del derecho natural para conservar, impulsar, fomentar y desarrollar sus caracteristicas propias: lengua, cultura, genio civil, caracter nacional, sentido religioso y tradición familiar. Todos los Estados, que viven dentro de la sociedad humana, encuentran limitados sus derechos soberanos por los convenios con los restantes Estados. Ninguno es soberano para suprimir la navehación maritima o la aérea, pongo por caso. Eso de la soberanía "una e indivisible" es una tranquilla falangista que no tiene sentido ni aplicación.

La vida totalitaria que vive España le está apartando del mundo, incluso del mundo que ella contribuyó poderosamente a forjar, como es el mundo ibero-americano. Antes, ñas diferencias de fronteras entre paises iberoamericanos eran entregadas al laudo del seberano español. Ahora, Chile y Argentina han nombrado árbitro de sus diferencias de fronteras a la Reina de Inglaterra, que ha otorgado el laudo y trazado las mugas. Tánto hablar de hispanidad y jamás ha sido España menos en el mundo que lo que es hoy, bajo el mando de la España Una, Grande y Libre.

4/1/67

Fueros de los Nagas

La India continúa siendo el cuento de las mil y una noches para los occidentales. Los hombres se mueren de hambre por millones. La vida humana es en promedio la mitad que en Europa a causa de su alimentación insuficiente. Cuando quiere fundarse una protesta con garbo, se queman vivos. El intento de matar a las vacas, para que las vacas no hagan que los hombres se mueran de hambre, ha costado una crisis ministerial. Neru que creía en la divinidad de las aguas del Ganges como en la de las vacas, dispuso que sus cenizas no fueran arrojadas a aquella corriente, con el fin de dar a la India su última lección después de muerto; pero el Gobierno acordó por unanimidad dejar incumplido el mandato de Neru y sus cenizas fueron al río sagrado. Inglaterra es la imperialista y el inglés el idioma de la dominación; pero, en la India independiente, el inglés continúa siendo el idioma oficial, el que emplea el Parlamento para legislar, y el Gobierno para decretar, y los Tribunales de Justicia para dictar sus sentencias, y los periodicos para divular las noticias del día, y las Universidades para educar a sus escolares. Los graduados que aspiran a una educación superior van a buscarla a Inglaterra. Excusado es decir que los ferrocarriles, las carreteras, los puertos, los aerodromos, los canales y los campos de deportes que disfrita la India son los que dejaron construidos y ordenados los ingleses. El último Virrey britanico, Lord. Montbatten, al evacuar el Palacio de los Vireeyes, para que en él se instalara el Gobierno de la India, dejó en él todos los regalos personales que había recibido en el curso del ejercicio de su cargo, por entender que, aunque los regalos habían sido hechos a su persona, no podía esta desprenderse de su calidad de Virrey, por lo cual, debieran pasar al patrimonio del nuevo Estado. ¡Y los regalos eran cuantiosos y verdaderamente imperiales!

Cada día surje en la India un pleito nacionalitario. Casi siempre, son los idiomas y las culturas las que provocan la crisis. Al delimitar los diversos Estados que integran la Comunidad Indúe, han quedado sin resolverse problemas idiomaticos y culturales, problemas que al ser planteados se traducen en motines, tumultos, manifestaciones de cientos de miles de personas y muertos por centenas, cuando no lo son por millares. En el área originaria de uno de los grupos raciales, ó linguisticos o religiosos, han crecido conglomerados urbanos distintos, los cuales, al oponerse a la reclamación irredentista, producen el choque, la violencia y la lucha. Ser Primer Ministro en la India es mucho más dificil que serlo en Inglaterra, Francia, Alemania o Estados Unidos. La actual Primer Ministro, para poner término a los tumultos, se mete de bruces en ellos, con el fin de que su prestigio --el de su padres-- salve la situación. Hasta ahota la medida le va saliendo bien. Cualquier día se quemará en el fuego.

Uno de los problemas planteados en la India es el de los Nagas. Los jefes de estos nagas, para hacerse respetar, decidieron suicidarse co ectivamente, si no obtenían sayisfacción y reconocimiento por parte del Gobierno de la India. Una gestión hecha en los ;ultimos treinta minutos del plazo señalado para el sacrificio permitió que éste fuera aplazado y que recomenzaran de nuevo las conversaciones interrumpidas.

Estas se presentan hoy tan dificiles como siempre, si no lo son más. La primera dificultad está en el saludo que se dan entre sí los comisionados nagas y los gobernantes indios. Estos pretenden recibir a ciudadano

de la Comunidad de ña India, que aspiran a un régimen autonomico. Pero los magas se niegan a aceptar este saludo. Ellos no pertenecen a la Comunidad India. Ni pertenecen hoy, ni han pertenecido nunca. Los ingleses los dejaron en paz en sus montañas, sin meterse con ellos. Los nagas no toleran hoy al Gobierno de Nueva Deli, lo que no tuvieron necesidad de negar al Gobierno de Londres, porque tampoco este se lo exigió. La soberanía de su país no está puesta en duda, según los nagas, ni por lo tanto es negociable. Los nagas constituyen una nación y un Estado independiente de la India, aunque su territorio se halle rodeado por el de la Comunidad Indostanica, al través del cual deben realizar todas las actividades de relación que exije la vida social. El Fuero de los nagas es su independencia nacional, como el de los vascos.

En ese clima han sido reanudadas las conversaciones entre los nagas y el Gobierno el día dos de Enero de este nuevo año. Es dificil predecir su resultado. En la India todo es dificil siempre. Y en las relaciones de grupos humanos, algo que no puede tenerse en cuenta es la lógica, al menos la lógica tal como la entendemos en el occidente educado por Grecia y el Cristianismo y que ha forjado Europa.

El cese el fuego entre el ejercito indio y los gerrilleros nagas continúa. Pero en Puri, el gran sacerdote continúa haciendo la huelga del hambre, y el hecho ha dado lugar a imponentes manifestaciones, enn ocasion de las cuales han sido practicadas setecientas detenciones.

Al través de todas las diferencias de cultura, raza, educación, historia, costumbres, geografía y vida social, la pugna entablada entre el Gobierno de la India y los Nagas se reduce a saber si estos están dispuestos a aceptar un Estatuto de Autonomía que les lige de manera juridica a la Comunidad indúe. Hasta ahora, lo que los nagas dicen es algo parecido a lo que también nosotros hemos oido en nuestro propio país:

Fueros sí, Estatuto no.

3/1/67

Autodeterminación

Casi todo el mundo repite a todas horas aquello de que el mundo va conducido por fuerzas economicas. Algunos, los marxistas, hacen de esta afirmación base de su doctrina materialista de la historia y de la vida, a cuyo servicio está la dialectica comunista. Otros, los más, sin llegar a aquella conclusión, aceptan no obstante aquello de que fuerzas economicas llevan a puntapiés al mundo, al impulso de la satisfacción de aquellas necesidades, lo que determina que los problemas sociales sean los que figuran en primer término en la preocupación de los hombres y de los pueblos.

Yo no voy a hablar de doctrina. Es muy aburrido. Voy simplemente a tomar de la realidad hechos concretos, de todos conocidos.

Se han independizado casi todos los pueblos del Africa negra en estos años que estamos viviendo. ?Acaso se independizaron para mejorar lad condiciones economicas de vida? Pues no señor. Casi todos esos pueblos estaban mucho mejor en el orden economico, en situación colonial. Marruecos, el Congo y Nigeria, por poner tres ejemplos, deben todo lo bueno que tienen, en el orden economico, a Francia, Bulgica y Gran Bretaña. Desde que son independientes no han avanzado nada, cuando no han retrocedido mucho. Tanto en el progreso material, como en el orden publico, estaban mucho mejor siendo protectorados o colonias que habiendo pasado a ser Estados independientes. ?Qué han ganado pues? Algo que no es economia, ni materia, ni problema de salarios: la libertad nacional, ganada por su autodeterminación.

El pais más próspero del continente africano es Africa del Sur. En Africa del Sur gobiernan los blancos, que constituyen la sexta parte de su población. Los negros, que forman las cinco sextas partes son sencillamente gobernados por los blancos, en un sistema peor que el colonial, que el mundo conoce por su expresión inglesa: el apartheid. Es como si la colonia --negra-- y la metropoli --blanca-- vivieran en el mismo territorio. Los negros quieren a todo trance cambiar todo el progreso material del que disfrutan por un régimen democratico, humano, de libertad personal, que al cabo es de libertad nacional. ?Van a ganar con ello en el orden economico? Muy probablemente van a perder, como han perdido sus vecinos. Pero hay algo que para los negros vale más que el progreso material y que las ventajas economicas: es su libertad personal, es el disfrute de los derechos del hombre, es su consideración de persona humana con toda su dignidad: es su autodeterminación.

Irlanda del Norte --el Ulster-- es un país autonomo dentro del Reino Unido de la Gran Bretaña. Irlanda del Sur es un país independiente. El primero es mucho más próspero, más rico, más desarrollado en el orden economico, que el segundo. La mitad de la población joven irlandesa emigra a Inglaterra. Sin embargo, ni un solo irlandes del sur quiere cambiar la independencia por la autonomia del Ulster y su progreso; y son muchos los del Ulster que prefieren la libertad nacional de Irlanda del Sur a las ventajas economicas de que disfrutan formando parte del Reino Unido. Para todos aquellos irlandeses, el derecho de autodeterminarse, la libertad nacional, vale más que las ventajas economicas.

Hemos presenciado la gran guerra. Se enfrentaban, de una parte, la

Alemania nazi y de la otra la Rusia comunista. Los alemanes se llamaban a sí mismos "alemanes", no "nazis", porque el sentimiento nacional aleman era más fuerte que la adhesión a una doctrina politica, para luchar. Los bolcheviques se llamaban a sí mismos "rusos" y a sus soldados "el ejercito ruso", por la misma razón que los alemanes. En cambio, los rusos denominaban "nazis" a los soldados alemanes y estos llamaban "comunistas" o bolcheviques" a los soldados rusos. ?Qué quiere decir todo esto? Que para un ruso es mucho más ser ruso que ser comunista; y que para un aleman es mucho más ser aleman que ser nazi. En ambos casos, sobre los motivos doctrinales o economicos, triunfa la idea nacional, el amor a la patria y el espiritu de autodeterminación que es la base de su independencia.

de Noviembre

El mes/pasado los diarios recogieron la noticia de un grave incidente en la frontera bulgaro-yugoeslava. ?Era la guerra fría entre comunistas ortodoxos y titistas? Pues no señor. Era un incidente provocado por la condición macedomiana del país. La Asociación de Escritores de la Republica de Macedonia, integrante de Yugoeslavia, se reunió en Sofia. Se redactó el acta de la reunión en macedinio y búlgaro. El representante del Gobierno búlgaro se negó a firmar el texto macedoniano. Ello dió lugar al incidente. Los macedinios tomaron aquella actitud como una grave ofensa. Porque resulta de que hay tres Macedinias: la Republica de Macedonia, integrante de Yugoeslavia; la Macedonia del Pirene en Bulgaria y la del Egeo en Grecia. Para Bulgaria y Grecia, el territorio macedoniano es una región búlgara y griega, en tanto que para Yugoeslavia es una Republica federada, con Estatuto constitucional de autonomía. Por encima de las fronteras, los macedonios quieren ser un solo pais: invocan el derecho de autodeterminación. Y eso no es social, ni economico, sino eminentemente politico; porque el hombre, la persona humana, es algo más que una base economica, cualquiera que sea el régimen al que est;a sometido.

Acaba de ser reclamada para las islas de Martinica y Reunión la autonomia politica. ?Es que con autonomía van a vivir aquellas islas economicamente mejor? Probablemente no. Pero, no sólo de pan vive el hombre. Escocia ha reclamado su autonomía. Los diputados liberales del Parlamento britanico han suscrito la demanda. ?Esperan estar economicamente mejor? No lo afirman. Lo que afirmas es su condición humana de escoceses; y al servicio del este ideario de autodeterminacion, de libertad nacional, ha sido constituido un partido nacionalista escocés. Barbados, la isla antillana, el paraiso de los turistas, ha sido proclamada independiente. ?Van a estar economicamente mejor que siendo colonia inglesa? Es dudoso. Lo seguro es que van a estar más satisfechos de su condición humana: de haber podido ejercitar en la paz y en la civilidad su derecho de autodeterminación.

Un periodista falangista interviuvó a Guillermina Motta, la cancionetista catalana. ?Cuál es su más íntima aspiración? preguntó el periodista: La respuesta de la artista catalana no pudo ser más categorica: Quiero la autodeterminación de Cataluña.

También nosotros queremos la autodeterminación de Cataluña, y la de todos los pueblos del mundo, entre ellos Euzkadi.

LES PROBLÈMES I

Au cours du dîner à l'Élysée en l'honneur du chef de l'État irakien

Le général de Gaulle expose les grandes lignes d'un règlement israélo-arabe

auquel la France serait disposée à participer sur le terrain

Le général Abdel Rahman Aref a assisté ce jeudi à une réception à l'Hôtel de Ville, après avoir visité l'Institut français du pétrole à Rueil et, auparavant, déposé une gerbe de fleurs sur le tombeau du Soldat inconnu.

Le président de la République irakienne avait été accueilli mercredi, à 15 heures, à Orly, par le général de Gaulle. Après les allocutions d'usage, les deux chefs d'Etat ont eu un premier entretien d'une heure à l'Elysée. A 18 heures, les chefs des missions diplomatiques accréditées à Paris ont été présentés au président Aref, qui a été l'hôte d'honneur d'un dîner à l'Elysée, donné par le général de Gaulle, suivi d'une grande réception à laquelle ont participé un millier de personnalités françaises et étrangères.

Le général de Gaulle a prononcé une allocution, à l'issue du repas, dont voici le texte intégral:

« Monsieur le président, votre visite en France marque un événement car, depuis les temps glorieux et lointains du califat des Affacides et des ambassades solennelles qu'échangèrent Haroun Al Rachid et Charlemagne, c'est la première fois que nos deux pays mettent en pleine lumière leur volonté de développer entre eux des relations particulièrement cordiales et fécondes. Sans doute, ce long éloignement a-t-il tenu essentiellement aux faits historiques qui avaient pendant des siècles étouffé tout à la fois la richesse d'El-Djezireh et la personnalité de son peuple.

» Sans doute, l'Irak, à peine érigé en un Etat après la première guerre mondiale, se trouva-t-il placé sous des influences étrangères qui le tinrent à distance de la France. Sans doute, le gouvernement de Bagdad, une fois son indépendance établie, était-il encore peu enclin, par solidarité arabe, à se rapprocher de celui de Paris avant qu'il ne fût mis un terme auaffaires d'Afrique du Nord et à leurs prolongements orientaux. Sans doute la France, de son côté, ayant, après d'immenses épreuves, à reprendre ses forces et son rang, ne pouvait-elle porter aussitôt vers votre pays assez d'intérêt et assez de moyens pour nouer avec lui des liens de grande envergure. Bref, en dépit de l'ancienne et naturelle sympathie que notre peuple et le peuple arabe n'ont jamais cessé de ressentir l'un pour l'autre, le fait est que, jusqu'à ces derniers temps, l'Irak et national établissant une paix réelle et excluant, bien entendu, tout détriment infligé aux Arabes.

» Nous avons dit déjà, nous répétons aujourd'hui devant vous, qu'un pareil règlement devrait, suivant nous, comporter : l'évacuation militaire et administrative des territoires qui ont été pris, depuis le 5 juin dernier, par la force des armes. La prise en charge par les Nations unies du tracé précis et de la sécurité des frontières. L'institution de rapports pacifiques et normaux entre les voisins d'Israël et cet Etat nouveau. Le rapatriement des réfugiés à qui ces mesures permettraient de regagner leur terre natale. Un sort digne fait à ceux qui ne le pourraient pas, ainsi qu'aux minorités. Enfin, la liberté de navigation reconnue à tous et partout. Nous avons dit déjà, nous répétons devant vous, que la France est disposée à participer sur le terrain à l'application d'un accord qui serait fondé sur de telles bases. De toute façon, il semble bien qu'il y ait lieu qu'au cours de cette crise nos gouvernements se tiennent en étroit contact.

Les rapports franco-irakiens

» Mais il semble bien aussi qu'ils doivent étendre et renforcer entre les deux pays les liens humains et pratiques qui aident à la compréhension, alimentent l'amitié et resserrent les intérêts. C'est vrai dans l'ancien et toujours jeune domaine culturel. C'est vrai au point de vue moderne de la science et de la technique. C'est vrai dans l'ordre économique dont, aujourd'hui, tout dépend. Or, il se trouve qu'à ces divers égards ce que peuvent accomplir ensemble l'Irak et la France est exemplaire et considérable. Déjà, quelque chose est fait.

» Autre chose est en cours de l'être, notamment en conséquence du premier accord pétrolier qui vient d'être conclu à Bagdad. Beaucoup plus peut être fait encore. Et voici que les entretiens directs, rendus très heureusement possibles par votre présence, vont faire avancer des affaires qui sont à notre avantage mutuel et qui ne nuisent à personne.

» Evoquant, ce soir, comment le passé, le présent et l'avenir engagent nos deux peuples à s'accorder pour des actions communes, j'ai montré, monsieur le président, pourquoi nous, Français, attachons une très grande importance à votre visite à Paris.

» Je lève mon verre en l'honneur de son Excellence monsieur le général Aref, président de la République irakienne, en l'honneur de madame Aref, à qui nous sommes heureux de présenter nos très respectueux hommages, en l'honneur du gouvernement irakien, en l'honneur du peuple arabe dont le peuple français est l'ami sincère et confiant ».

La réponse du général Aref : votre position a montré l'absurdité de la politique d'expansionnisme et d'agression

Répondant au toast du général de Gaulle, le général Abdel Rahman Aref a déclaré notamment :

« Votre position à l'égard de la lutte d'Algérie a été une position d'honneur qui a annoncé au monde un tournant dans les relations entre les peuples. Elle a signifié que l'échange d'intérêt mutuel sur la base de la compréhension, de l'amitié et de l'égalité entre tous les peuples était bien plus utile. Cette position clairvoyante et cette conception des relations entre les peuples ont ouvert le cœur des Arabes à l'amitié de la France.

» Votre position à l'égard de la guerre du Moyen-Orient était de propagande qui falsifient les vérités et préparent les esprits à admettre l'agression, toutes ces choses ne doivent pas exister dans le monde d'aujourd'hui. Et c'est pourquoi la voix retentissante de la France, par l'appel de son président à la justice et à l'attachement aux principes de la charte des Nations unies, a secoué le monde. Cette voix s'inspire de la mission du peuple français, mission qui réside dans la vénération de la liberté et le respect des droits de l'homme.

» Monsieur le président, en mettant ma main dans la vôtre pour la liberté, l'attachement à la justice et la coopération entre les deux peuples français et ira-

EN BELGIQUE

La démission du cabinet Vanden Boeynants

(Suite de la première page.)

Les libéraux, eux non plus, ne craignent pas le verdict populaire et sont certains de renforcer leur représentation parlementaire. Cependant, ils redoutent que les nouvelles Chambres ne soient très différentes de celles d'aujourd'hui et que, de ce fait, le pays ne soit encore moins facile à gouverner. C'est également l'avis des socialistes et des sociaux-chrétiens, qui mesurent les dangers d'une campagne électorale violente axée uniquement sur les problèmes linguistiques. D'autre part, le P.S.C. — la plus importante formation politique du pays — a encore vu s'accentuer ses dissensions internes dans le courant de la journée de mercredi. On annonçait notamment la création d'un nouveau parti chrétien wallon.

Les sociaux-chrétiens flamands, responsables de la chute du cabinet Vanden Boeynants, sont, quant à eux, les premiers à souhaiter une solution de la crise sans recourir aux élections. Ils savent en effet qu'ils perdraient de très nombreux sièges : les électeurs flamands les plus sensibilisés par la question linguistique voteraient pour la Volksunie, tandis que d'autres, plus modérés et plus attachés à une Belgique unitaire, choisiraient le P.L.P. libéral.

Malgré cette peur des élections, les dirigeants des partis ont pratiquement ouvert la campagne électorale mercredi soir en déclarant rejeter certaines combinaisons ministérielles et, en particulier, l'alliance des trois grands partis nationaux : social-chrétien, socialiste et libéral. Cette idée d'un cabinet d'union nationale est défendue depuis plusieurs années par certains modérés qui la considèrent comme la seule formule permettant de résoudre ces questions brûlantes et de procéder à la réforme de la Constitution.

Le roi a entamé ses consultations après la démission du cabinet. Il a reçu plusieurs personnalités, dont le président de la Chambre, M. Achille Van Acker. Il devait rencontrer jeudi M. Van Audenhove, président du parti libéral, et également, selon certains bruits, M. Paul-Henri Spaak. Une rentrée politique de l'ancien ministre paraît cependant peu probable actuellement. M. Spaak est loin, en effet, d'avoir la pleine confiance de tous ses amis socialistes, et sa réputation de francophone endurci lui barre d'office la route des Flandres.

La démission de M. Vanden Boeynants n'a guère surpris les observateurs bruxellois. Le cabinet semblait condamné depuis que l'affaire de Louvain avait débordé il y a une semaine sur le terrain politique.

A la mi-janvier, alors que le feu couvait, le conseil académique de la section francophone de l'université avait réaffirmé son intention de rester à Louvain, ville située en territoire unilingue flamand, à 28 kilomètres de Bruxelles. Les étudiants et professeurs flamands, qui souhaitent le transfert des sections françaises en Wallonie, avaient réagi violemment. Au départ, le gouvernement refusa d'intervenir dans cette querelle, arguant du fait que l'université catholique était une institution « libre » qui dépendait de l'épiscopat et que la solution devait donc venir des évêques.

Cette « politique de l'autruche » fut aggravée par le fait que le premier ministre, souffrant, était allé se reposer aux îles Canaries. A son retour, samedi dernier, l'affaire s'était considérablement dégradée. Les évêques, comme le parti social-chrétien, s'étaient divisés en Flamands et Wallons et, ne réussissant pas à se mettre d'accord, ils remettaient le conflit entre les mains de M. Vanden Boeynants.

C'était le commencement de la fin, d'autant plus que, mardi, le gouvernement devait être interpellé à ce sujet par le député social-chrétien flamand Jan Verroken, qui exigeait, au nom de son groupe, le départ des francophones de l'université et l'application des lois linguistiques à l'enseignement supérieur. Il n'y avait aucune chance que ces deux exigences fussent acceptées par d'autres ministres que les ministres sociaux-chrétiens flamands.

Un ultimatum

L'interpellation de M. Verroken avait pris l'allure d'un ultimatum. Dans un dernier effort de conciliation, M. Vanden Boeynants proposa de faire une déclaration sur l'avenir de Louvain accompagnée d'un examen approfondi du problème, mais sans se prononcer dans l'immédiat sur le départ des sections francophones. Prisonniers de M. Verroken, les ministres sociaux-chrétiens déclarèrent que c'était « insuffisant ». Il ne restait à M. Vanden Boeynants qu'à prendre acte du désaccord et à présenter sa démission au roi. « *Nous sommes tombés sur un problème politique grave, grave surtout parce qu'il est devenu passionnel* », devait déclarer le premier ministre à la presse mercredi soir. « *Aucun problème ne sera valablement résolu dans un climat passionnel. Dans ce pays, si vous proposez une solution raisonnable, vous êtes considéré comme faible ou comme traître. Les changements doivent s'opérer par l'évolution, non par la révolution. Le gouvernement ne pouvait reculer. Nous avons la conscience tranquille.* »

Le gouvernement de coalition P.S.C.-P.L.P. présidé par M. Vanden Boeynants avait été constitué le 19 mars 1966. Il s'agissait d'un véritable tournant politique dans un pays gouverné depuis 1961 par des coalitions entre sociaux-chrétiens et socialistes, au sein de gouvernements dits « travaillistes ». Le cabinet Vanden Boeynants fut, lui, étiqueté « de droite ».

Sous les gouvernements précédents, les relations entre Flamands et Wallons s'étaient déjà dégradées. A son arrivée au pouvoir, l'équipe Vanden Boeynants-De Clercq avait proposé et obtenu une trêve dans la guerre des langues, trêve qui devait lui permettre de régler en priorité les problèmes économiques, financiers et budgétaires. Cette trêve devait durer jusqu'en mars cette année, mais elle n'a pu être observée jusqu'au terme prévu, et la querelle Flamands-Wallons a rebondi avec une violence qui a surpris les observateurs.

« *On a, en Belgique, l'habitude de placer les problèmes délicats au réfrigérateur, mais on oublie d'y mettre de la glace* », disait un homme politique pour expliquer mercredi ce brusque pourrissement.

A Louvain, c'est le délire chez les étudiants flamands, qui ont atteint leur objectif : la chute du cabinet. Un vieux professeur de la section française nous disait avec un soupir mercredi soir : « *C'est bien la première fois en Europe qu'un gouvernement est renversé par des collégiens.* »

PIERRE DE VOS.

LES ACHATS DE MIRAGE-5 PAR LA BELGIQUE SONT COMPROMIS

Bruxelles, 8 février (A.F.P.). — Le gouvernement démissionnaire discutera au cours du conseil de cabinet de la semaine prochaine du problème de l'achat des avions destinés à la force aérienne belge, a déclaré mercredi soir M. Vanden Boeynants.

Le gouvernement avait annoncé qu'il prendrait le 16 février une décision sur l'achat des cent six avions d'interception (Mirage-5 ou avions américains) pour le rééquipement de la force aérienne. Le premier ministre, en répondant à un journaliste qui lui demandait si cette question entrait dans le cadre des « affaires courantes », a déclaré qu'il appartiendrait au conseil de cabinet d'en décider la semaine prochaine. Il a ajouté que le règlement de cette affaire était d'une grande importance pour l'industrie aéronautique belge, qui attend des commandes de compensation.

Crise nationale en Belgique

La crise que traverse en ce moment la Belgique est peut-être plus grave que celles qu'avaient provoquées en 1950 l'affaire royale et, en 1958, la guerre scolaire. Si, pour le moment au moins, elle est loin d'évoquer le climat de violence qui prévalait alors, elle met en cause, en effet, les structures mêmes de la nation. En 1950, léopoldistes et anti-léopoldistes ; en 1958, partisans de l'école officielle et de l'enseignement libre se trouvaient en Flandre aussi bien qu'en Wallonie. Cette fois l'antagonisme des Flamands et des Wallons tend à faire de la frontière linguistique celle de deux nations hostiles. Dans l'Europe de 1968, au cœur du Benelux et du Marché commun, l'épisode paraîtrait insolite si, de l'Ecosse aux Balkans, on n'enregistrait aujourd'hui tant de signes décourageants du réveil de cette politique des « nationalités »

A Bruxelles, on dit que le cabinet de M. Vanden Boeynants a été renversé par des mouvements d'étudiants, « par des collégiens ». Il est exact que la décision du conseil académique francophone de l'Université catholique de maintenir les facultés françaises dans la ville a provoqué de vives réactions. Dans toute la Flandre on vit les écoliers faire la grève des cours et défiler dans les rues, brisant des vitres en criant : « Les Wallons à la porte ! » Mais il va de soi que ces manifestations n'auraient pas suffi à provoquer la crise si l'on n'était pas en présence d'un mal beaucoup plus profond.

Depuis sept ans s'est imposée de plus en plus l'image suivante de la Belgique : au nord, trois millions de Flamands catholiques à démographie explosive, avec une économie jeune et en pleine expansion ; au centre, un million de Bruxellois mi-Flamands, mi-Wallons, mais francophones en majorité ; au sud, trois millions de Wallons à démographie en régression, dont l'économie se ressent durement de la crise générale des charbonnages. A quoi il faut ajouter que les Flamands, incontestablement traités en minorité de 1830 à 1930, font aujourd'hui, par un réflexe assez classique, un complexe de supériorité.

L'affaire de Louvain a précipité la rupture. Les racines mêmes de l'Etat sont atteintes. La principale formation politique, le parti social chrétien — qui en 1950 avait même remporté la majorité absolue, — a éclaté en deux formations, l'une flamande et l'autre wallonne. Les évêques sont devenus les représentants de leur « peuple » respectif plutôt que de l'Eglise universelle.

Les germes de l'anarchie sont là, que ne manquerait pas de développer, en cas de dissolution des Chambres, une nouvelle campagne électorale. Certains vont jusqu'à évoquer le péril de la guerre civile. Mais en réalité la plupart des Belges sont sans doute d'accord avec le président du parti socialiste, M. Collard, pour estimer que le pays « est encore sain », et avec Mgr Suenens pour souhaiter « un effort constructif et positif pour qu'une atmosphère nouvelle renaisse dans ce pays ».

C'est d'abord, comme le dit également le cardinal-primat, affaire d'honnêteté intellectuelle. La crise actuelle n'aurait pas atteint un pareil degré si, de part et d'autre, on avait davantage essayé de comprendre le point de vue de l'adversaire. Mais, au point où en sont les choses, il va de soi que les bonnes paroles, même accompagnées de replâtrages et de palliatifs, ne suffisent pas.

L'exemple que vient de donner le Canada montre que le cas des nations bilingues n'est pas nécessairement désespéré. De toute façon, tant qu'une véritable fédération européenne n'aura pas vu le jour, Flamands, Bruxellois et Wallons sont condamnés à vivre ensemble dans le cadre de l'Etat belge. C'est à eux, et à eux seuls, de décider par la voie légale si une formule fédérale correspondrait mieux à leurs besoins communs ou si, compte tenu notamment de la complexité du problème de la capitale, on peut se satisfaire d'un aménagement de la formule unitaire actuelle.

(Voir nos informations page 7)

été conduits dans une fondrière sans espoir d'en sortir. Au cours de ces derniers jours, les forces armées patriotiques du Sud, avec le soulèvement de millions de personnes, ont lancé des attaques incessantes et parfaitement coordonnées au Vietnam du Sud, anéantissant de nombreux combattants ennemis, contrôlant plusieurs grandes villes et de nombreuses villes de provinces et de districts et libérant des régions rurales. L'administration du régime fantoche s'écroule et l'armée fantoche se désintègre.

» Le merveilleux exploit de l'héroïque peuple du Vietnam du Sud a rempli tout le peuple vietnamien d'un grand enthousiasme et d'une juste fierté. Il a reçu l'hommage de tous les peuples du monde.

» Plein de haine devant les crimes monstrueux des agresseurs américains et de la clique de Ky et Thieu, le peuple vietnamien, uni comme un seul homme, est résolu à foncer impétueusement vers de nouvelles victoires et à poursuivre le combat jusqu'à la réalisation de ses objectifs nationaux sacrés.

Le retour aux accords de Genève

» Aux yeux de notre peuple, la solution du problème vietnamien est très claire : les Etats-Unis ont amené des troupes pour commettre une agression contre le Vietnam. Ils doivent retirer leurs troupes du Vietnam. C'est là l'esprit de la déclaration en quatre points du gouvernement de la République démocratique du Vietnam et du programme politique du F.N.L. du Vietnam du Sud, conformément aux principes fondamentaux et aux principales clauses des accords de Genève sur le Vietnam de 1954.

» Dans ma déclaration du 28 janvier 1967, j'ai indiqué clairement la voie vers des pourparlers entre la République démocratique du Vietnam et les Etats-Unis. De larges couches de l'opinion publique mondiale ont chaleureusement approuvé notre juste position et notre attitude sérieuse. Mais les milieux dirigeants des Etats-Unis persistent dans leurs desseins agressifs. Le gouvernement américain affirme qu'il « explore » et « tente de comprendre » la position de Hanoï. En réalité, il s'agit là d'une manœuvre pour calmer l'opinion publique et pour camoufler l'escalade incessante de la guerre d'agression au Vietnam. La prétendue « formule de San-Antonio » n'est rien d'autre que le thème de « l'arrêt conditionnel des bombardements ». Selon toute évidence, les Etats-Unis ne veulent pas engager de conversations sérieuses pour régler le problème du Vietnam. Ils doivent assumer la responsabilité de leur entêtement.

— Dans votre discours du 29 décembre 1967, vous avez notamment déclaré qu'après la cessation inconditionnelle des bombardements et de tous les autres actes de guerre contre la République démocratique du Vietnam, la R.D.V. engagera des négociations avec les Etats-Unis sur les « problèmes en question ». Qu'entendez-vous par « problèmes en question » ?

— Il s'agit de questions ayant trait au règlement du problème vietnamien sur la base des accords de Genève de 1954. Il existe également d'autres questions qui pourraient être soulevées par la même occasion.

— Il a été précisé par la suite que les négociations pourraient commencer après une période convenable faisant suite à l'arrêt inconditionnel des bombardements et de tous les autres actes de guerre contre la R.D.V. Pouvez-vous nous préciser davantage la signification de « période convenable » ?

— Les négociations commenceront aussitôt que les Etats-Unis auront prouvé qu'ils ont effectivement et inconditionnellement arrêté les bombardements et tous les autres actes de guerre contre la République démocratique du Vietnam. »

Le Monde

C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-IX^e^

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	1 an
	France	
33 F	62 F	115 F
	Algérie, Maroc, Tunisie (messageries avion)	
46 F	89 F	168 F
	Belgique, Luxembourg	
41 F	78 F	145 F
	Autres pays étrangers (voie normale)	
51 F	98 F	185 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnements débutent le 1^er^ et le 16 de chaque mois

POINT DE VUE

LOUVAIN OU LA CRISE DE L'ÉTAT BELGE

Par CONRAD DETREZ (*)

L'université de Louvain catalyse aujourd'hui la crise générale des structures de l'Etat belge dont l'*unité* ne passa jamais pour naturelle qu'à cause de l'*unicité* des gouvernants : l'aristocratie et la bourgeoisie francophones, originaires aussi bien des Flandres que de Wallonie, serrées autour de la couronne et bénies par de grands prélats à goût théocratique. Jusqu'au jour où les revendications des intellectuels flamands et des ouvriers wallons commencèrent à converger pour dénoncer, qui la méconnaissance officielle de la langue et de la culture de Guido Gezelle, qui l'exploitation du prolétariat industriel mosan. Ce fut alors le mot lancé par le leader socialiste Jules Destrée au roi : « *Sire, il y a des Flamands et des Wallons ; j'ai le regret de vous dire qu'il n'existe pas de Belges.* »

Depuis lors, le processus de désintégration de l'Etat n'a pas cessé. Le déclin économique et culturel de la Wallonie, la prise de conscience nationale flamande, les foyers de querelle linguistique, le retard technologique général, la servilité économique et militaire du gouvernement à l'égard des Etats-Unis qui répugne aux Wallons, de majorité socialiste, s'ajoutent pour échauffer les esprits, diriger les passions sur Louvain, forcer la seule issue valable parce que la seule naturelle : le fédéralisme.

Celui-ci reconnaîtrait, en effet, l'existence des deux nations forgées par une longue histoire, une langue, une culture, des traditions et des dominantes politiques propres à chacune : la nation wallonne et la nation flamande, qui viendraient s'articuler tout naturellement sur un axe central — Bruxelles — qui dépasserait son caractère ambigu dans l'européanité, seule vraie vocation supranationale. Et une fois conquise leur autonomie, les Flandres et la Wallonie pourraient, selon la volonté populaire, accentuer culturellement, économiquement ou politiquement, leur intégration dans un tout plus grand : la nation néerlandaise pour les uns, la nation française pour les autres. Ils n'en seraient du reste que davantage européens (1).

L'anticipation n'est pas déplacée ; elle vaut pour éclairer le litige présent. Catholique, gouvernée par l'ensemble des évêques appelé « pouvoir organisateur » (mais recevant des subsides de l'Etat), composée d'une section flamande et d'une section francophone, l'université est située géographiquement en territoire flamand. La présence chez eux d'un centre d'enseignement en français, voilà qui porte atteinte à l'intégrité culturelle des Flamands. Et comme les Wallons n'acceptent pas le principe du bilinguisme (que feraient-ils, en effet, d'une langue à portée aussi restreinte ?), les autres exigent qu'en conséquence les premiers déménagent et transportent en Wallonie leurs facultés.

(1) Rappelons à ce propos qu'en août 1789 le peuple liégois fit sa révolution et vota, deux ans plus tard, son rattachement à la France, donc bien avant l'annexion de 1794. Dernièrement, à Liège, le député du Parti wallon des travailleurs, M. François Perin, professeur de droit public à l'université de la même ville, e n v i s a g e a i t comme « logique et normale » l'insertion de « notre patrie séculaire mosane dans la nation française, dans le cadre de l'Europe ».

Jusqu'il y a peu, les défenseurs traditionnels de l'Etat unitaire et de la catholicité établie : les grands partis politiques, l'épiscopat et la bourgeoisie francophone, rejetaient cette solution. Maintenant, l'éclatement menace partout. Les socialistes wallons, réunis en congrès à Verviers, ont posé et adopté le principe d'une étape intermédiaire en vue du fédéralisme ; ils sont majoritaires au sein du P.S.B. Les députés flamands du Parti social chrétien (P.S.C.), actuellement majoritaires au sein du groupe national, penchent pour la scission de l'université et provoque la démission de leur propre gouvernement. Parmi les évêques, celui de Bruges, Mgr De Smedt, spécialiste au concile des problèmes touchant la liberté religieuse, vient de se prononcer contre le *statu quo* louvaniste, révoquant ainsi, pour sa part, la déclaration épiscopale du 13 mai 1966, garantissant la présence à Louvain d'une section francophone complète.

Devant cela, les tenants de l'ordre belge (qui jamais n'apparut avec plus d'évidence comme étant un désordre établi) s'agitent. La presse conservatrice et catholique brandit l'épouvantail du laïcisme, pleure des larmes de crocodile sur le beau rôle œcuménique qu'on dédaigne de jouer et dénonce la perte du rayonnement international que la section française garantit à l'Université. La bourgeoisie francophone et monarchiste crie au démembrement de l'Etat. A cette presse on répond par le pluralisme philosophique et religieux, sans lequel il n'y a pas d'œcuménisme possible (où est l'interlocuteur dans une institution exclusivement catholique ?), où le laïcisme n'est plus anticlérical puisque le catholicisme n'est plus seul maître et triomphant, et qui serait, avec l'apport de la section francophone de Louvain, l'apanage d'une grande université de langue française (donc de rayonnement international) à Bruxelles ou à Liège. Quant à la bourgeoisie, après avoir profité de cent trente-huit ans de privilèges, après avoir exploité les paysans flamands et les ouvriers wallons, après avoir donné, aux yeux du « tiers monde », des nations et des groupements progressistes, un si triste spectacle en terre congolaise et, par là, valu à tant de Belges, contre leur propre gré, une si déplaisante réputation, qu'elle rentre dans le rang ! Et que se démembre son pouvoir si c'est pour le donner en partage aux représentants des masses populaires, ce que le fédéralisme amènerait fatalement en Wallonie ! Aux évêques incombe la tâche assignée par le concile à toutes les Eglises : l' « *aggiornamento* ». Pour celle de Belgique, cela revient à s'acquitter d'un trop long commerce avec la bourgeoisie dominante, la monarchie et, hier encore, le pouvoir colonial.

La crise de l'université de Louvain est, on le voit, un test majeur et lourd de conséquences. En tant qu'ancien « louvaniste » et Wallon, j'approuve la mise en demeure flamande, dont la violence n'est imputable finalement qu'aux attardés de la Belgique-à-papa qui n'ont déjà que trop abusé (voire désabusé) tant de jeunes Wallons et Flamands fraternellement portés vers l'Europe et le « tiers monde ».

* Professeur, collaborateur de la revue *Esprit*.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu mercredi matin à l'Elysée sous la présidence du général de Gaulle, M. Georges Gorse, ministre de l'information, a donné lecture du communiqué suivant :

Le ministre des affaires étrangères a présenté une communication sur la situation internationale. Il a également fait le point des relations franco-irakiennes à l'occasion de la visite officielle à Paris du président de la République irakienne. (Voir pages 5 et 6.)

Le ministre de l'économie et des finances a tenu le conseil informé des travaux de la conférence de la Commission des Nations unies pour le commerce et le développement, qui se tient à La Nouvelle-Delhi. (Voir page 20.)

Le ministre de la jeunesse et des sports a rendu compte du déroulement de la cérémonie au cours de laquelle le président de la République a déclaré ouverts les Jeux olympiques d'hiver à Grenoble. (Voir page 18.)

Le reste du conseil a été consacré à l'examen des différentes affaires en cours.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Messmer, ministre des armées, le conseil des ministres a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **TERRE.** — Sont promus général de brigade : les colonels Jannin, nommé adjoint au général inspecteur de l'artillerie; Rostain, nommé adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire, et de Favitski, maintenu dans ses fonctions actuelles.

Sont promus général de brigade dans la deuxième section : les colonels Dumesnil, Ayme et Monnet.

● **MARINE.** — Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre : le vice-amiral de Bazelaire. Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Thabaud, nommé chef de la division aéronautique de l'état-major et chef du service central de l'aéronautique navale; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Midoux, mis provisoirement à la disposition de l'amiral Patou, chef d'état-major de la marine.

Sont nommés : sous-chef d'état-major opérations, le contre-amiral de Joybert, commandant la force amphibie d'intervention; le contre-amiral Postec.

● **AIR.** — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Lecerf; général de brigade aérienne, les colonels Rozoy, nommé commandant des éléments air en Allemagne, Richard et Morlet

● **SERVICES COMMUNS.** — Est promu médecin-général dans la deuxième section, le médecin-colonel Rousson.

● **GENDARMERIE.** — Est promu général de brigade dans la deuxième section, le colonel Pagnoux.

● **JUSTICE MILITAIRE.** — Est promu magistrat général, le magistrat militaire de première classe Pariselle, nommé commissaire du gouvernement auprès du Tribunal permanent des forces armées de Paris.

MM. Ravanel, Gazier et Watine nommés conseillers d'Etat

Sont nommés conseillers d'Etat : M. Jean Ravanel, commissaire au tourisme ; M. François Gazier, directeur de l'Ecole nationale d'administration, tous deux maîtres des requêtes, qui sont maintenus en position de détachement.

M. François Watine, maître des requêtes, est nommé conseiller d'Etat à titre ordinaire.

M. René Fatou, conseiller d'Etat, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LES SOUVENIRS DE M. JEAN BERTHELOT

ou QUAND LE POUVOIR EST SUR LES RAILS...

M. Jean Berthelot fut pendant vingt mois, sous l'occupation allemande, secrétaire d'Etat aux communications du gouvernement de Vichy. Major de Polytechnique, il avait fait une carrière de technicien des transports et occupait le poste de directeur-général adjoint de la S.N.C.F. quand il devint, en août 1938, directeur du cabinet du ministre des travaux publics, Anatole de Mouzie. Sa compétence lui vaut de figurer en juin 1940 dans la délégation française près la commission allemande d'armistice de Wiesbaden, puis d'être appelé à mettre en œuvre comme secrétaire d'Etat les stipulations qu'il avait discutées.

En avril 1942, quand le maréchal Pétain rappelle Pierre Laval qu'il avait écarté l'année précédente et lui rend la direction du gouvernement, M. Berthelot donne sa démission et reprend ses fonctions à la S.N.C.F. Arrêté dès la libération, justiciable de la Haute Cour de justice comme tous les anciens ministres de Vichy, il est condamné en juillet 1946 à deux ans de prison couverts par la prévention et remis en liberté le jour même du jugement.

Aujourd'hui, près d'un quart de siècle après ces événements, M. Berthelot rompt le silence et publie, sous le titre Sur les rails du pouvoir, *ses souvenirs des années 1938-1942, de Munich à Vichy. Il y conte jour après jour l'action mer[illegible] de l'armis[illegible] hien l'historien comme le lecteur curieux de cette époque, sur laquelle on n'a guère, au fond, que des informations de seconde main, trouveront dans son livre un témoignage vécu, avec des éléments inédits et utiles, parfois cocasses, parfois émouvants, parfois dramatiques.*

Mais l'intérêt essentiel de l'ouvrage ne réside pas seulement dans cette évocation. Il n'est pas davantage dans la question de savoir si, en devenant ministres du maréchal Pétain, M. Berthelot et ceux qui, comme lui, n'appartenaient pas au clan politique de la collaboration, on évité le pire ou au contraire contribué, fût-ce de la meilleure foi du monde, à entretenir une équivoque finalement dommageable au pays et à l'unité nationale. C'est là, certes, un problème fondamental, mais il est trop tôt pour prétendre le résoudre. Un quart de siècle, le recul n'est pas suffisant pour que le jugement soit exempt de toute passion.

Un quart de siècle, c'est pourtant plus qu'il n'en faut pour que l'histoire, à certains égards, semble se répéter. Le récit, on l'a dit, commence en 1938, sous la IIIe République : régime faible, divisé contre lui-même, que son impuissance porte à recourir aux procédures contraignantes des décrets-lois. Au pied du mur, devant l'épreuve, le Parlement s'effondre et les caciques « refilent » précipi[illegible]

APRÈS AVOIR ÉTÉ LES INVITÉS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Les membres de la délégation acadienne ont regagné le Canada

MM. Abélard Savoie, recteur de l'université de Moncton ; Gilbert Finn, directeur du quotidien francophone « l'Evangéline » ; Euclide Daigle, vice-président de l'Association acadienne d'éducation, et Léon Richard, président de la Société nationale des Acadiens, ont quitté Paris samedi soir, après avoir été reçus à déjeuner par le général de Gaulle. Cette délégation d'Acadiens du Nouveau-Brunswick était à Paris depuis deux semaines, afin de développer les rapports culturels entre leur communauté (ils forment environ 40 % de la population du Nouveau-Brunswick) et la France.

Dans le toast qu'il a porté en l'honneur de ses invités, le président de la République a évoqué l'organisation de rapports « *de Français à Français (...), qu'il s'agisse d'enseignement et de culture, ou bien d'échanges de personnes et d'idées, ou bien de presse, de livre, de cinéma* ». En quittant l'Elysée, les membres de la délégation acadienne se sont déclarés « *émus de la sympathie extraordinaire* » que leur a témoignée le général de Gaulle, mais ont insisté sur le caractère « *exclusivement culturel* » des rapports qui avaient été noués.

Au cours des très nombreux entretiens qu'ils ont eus, tant à Paris qu'en province, les membres de la délégation ont étudié avec leurs interlocuteurs français les points suivants :

1) ACCROISSEMENT CONSIDÉRABLE DE L'ACTION CULTURELLE DE LA FRANCE par l'envoi de professeurs à l'université de Moncton et aux collèges affiliés à cette université ; l'octroi de bourses d'études et l'organisation de stages techniques de perfectionnement en France ; l'envoi de livres français pour les bibliothèques acadiennes et d'équipement scientifique pour l'enseignement professionnel technique, et la mise à la disposition de la Société nationale des acadiens de matériel cinématographique en vue de la diffusion de films français.

2) MODERNISATION ET ACCROISSEMENT DES MOYENS DU JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE « L'EVANGELINE ». — Cet organe, le seul de langue française au Nouveau-Brunswick, connaît en effet de graves difficultés ; il n'a qu'un tirage de dix mille exemplaires, alors que la population acadienne de la province s'élève à deux cent cinquante mille habitants.

Maison de la culture et attaché culturel français

Le gouvernement français, affirme-t-on dans les milieux autorisés, s'apprête, d'autre part, à prendre un certain nombre de décisions, parmi lesquelles figure la création d'un poste d'attaché culturel et d'une Maison de la culture française à Moncton. Celle-ci sera à la disposition non seulement des étudiants acadiens, mais de toute la population, et comprendra à cet effet des salles de lecture, de musique, de cinéma, de théâtre, ainsi qu'un lieu de réunions. L'ouverture ultérieure d'un second centre à Bathurst est également prévue.

La création d'un point de vente à Moncton a été également suggérée par la délégation acadienne. Les autorités françaises ont décidé d'étudier favorablement ce projet, actuellement soumis à l'examen du Centre national du commerce extérieur, et qui permettrait de présenter au public acadien des produits français, en particulier des livres et des disques.

Enfin, le gouvernement prévoit d'accroître la place réservée à la connaissance de l'histoire, de la géographie, de la littérature et de la civilisation du Canada français, et notamment de l'épopée historique des Acadiens, dans les programmes de l'enseignement. Un local permettant l'exercice d'activités culturelles sera enfin mis à Paris à la disposition des Acadiens, qui enverront un représentant permanent.

Le texte du toast porté par le président de la République

Voici le texte du toast que le général de Gaulle a prononcé à l'issue du déjeuner qu'il a offert samedi à l'Elysée en l'honneur de la délégation acadienne.

« *Eh bien voilà. Après plus de deux siècles et demi où nous fûmes séparés, voici que nous nous retrouvons entre Acadiens et Français de France. Ah, messieurs, ah, mes amis, quelles épreuves nous avons, les uns et les autres, subies pendant tout ce temps-là. Les Acadiens, longuement persécutés dans cette terre de la Nouvelle-France où Champlain avait fondé à Port-Royal le premier établissement français du Canada, les Acadiens qui, ensuite, en avaient été chassés, mais qui étaient revenus à force de courage et de ténacité, les Acadiens qui, grâce à la fécondité miraculeuse et aux sacrifices admirables de leurs mamans françaises sont aujourd'hui trois cent cinquante mille quand ils étaient deux mille à l'origine, tandis que l'incroyable fidélité de leurs pères a fait en sorte que, par la langue, l'esprit, la religion, le caractère, ils sont restés aussi Français que jamais. Quant à nous, de France, en deux cent cinquante-cinq ans, que de guerres, d'invasions, de révolutions il nous a fallu traverser, le tout marqué par des gloires éclatantes et par d'immenses malheurs. De là, c'est vrai, beaucoup d'oublis et de négligences à l'égard des Français-Canadiens, notamment des Acadiens. Mais, maintenant, vous l'avez vu, nous sommes debout, bien vivants, remplis d'espérance.*

» *Rien n'est donc plus naturel et ne peut être plus fécond que de rétablir entre nous des rapports de Français à Français. Ces rapports, les nouer et les organiser, c'était le but de votre visite. C'en sera le résultat. Qu'il s'agisse d'enseignement et de culture, ou bien d'échanges de personnes et d'idées, ou bien de presse, de livre, de cinéma, etc...*

» *Ce qui a été réglé ici pour ce qui concerne les Acadiens, et réciproquement, marque un début déjà important et qui va se développer. Car la France d'aujourd'hui ne méconnaît plus tout ce que vous avez fait et tout ce que vous pouvez faire pour notre communauté française.*

» *Je lève mon verre en l'honneur des Acadiens, rameau très cher et, par bonheur, retrouvé de notre vieille et nouvelle France.* »

...uchemar américain

qui le fils aîné. Au sortir de la misère du Sud, le « ghetto » du Nord conserve quelque temps des airs de paradis : même payé 1 dollar et demi l'heure, le travail le plus vil paraît bien rémunéré, comparé aux 3 ou 4 dollars gagnés pour chaque jour passé dans les champs. La hantise du Blanc finit même par s'estomper, par se concentrer sur les rares Blancs connus dans le « ghetto » : les policiers. La Ford modèle 1956 devient enfin accessible : elle servira au grand aller et retour, à la récupération du reste de la famille. Mais le Sud est loin ; le voyage exige au moins trois jours; aussi coïncide-t-il le plus souvent avec les jours de fête, les week-ends de Noël, du 1er janvier, du Thanksgiving, à moins que ce ne soit avec l'enterrement d'un membre de la famille. Le Sud ne perd pas que des morts lorsqu'il enterre ses Noirs...

...octrine

à châtier ceux qui oseraient la violer, qu'ils soient noirs ou blancs. Justiciers volontaires et hommes de main firent l'affaire : de 1917 à 1921, on ne compte pas moins, en moyenne, d'un attentat par explosion tous les vingt jours. Mais deux précautions valent mieux qu'une : bientôt l'Association des agents immobiliers institua la pratique du « covenant », c'est-à-dire de l'engagement par écrit de tout propriétaire blanc à ne pas louer ou vendre à des Noirs en dehors des quartiers réservés. En 1940, 80 % des logements « blancs » de Chicago étaient « protégés » par cette clause, qui ne fut déclarée illégale par la Cour suprême qu'en 1948. Mais le « covenant » était-il encore nécessaire ? La force de l'habitude, le renforcement des préjugés raciaux, le système sélectif du marché immobilier imposé depuis trente ans suffisaient désormais à la perpétuation de la ségrégation pratiquement institutionnalisée.

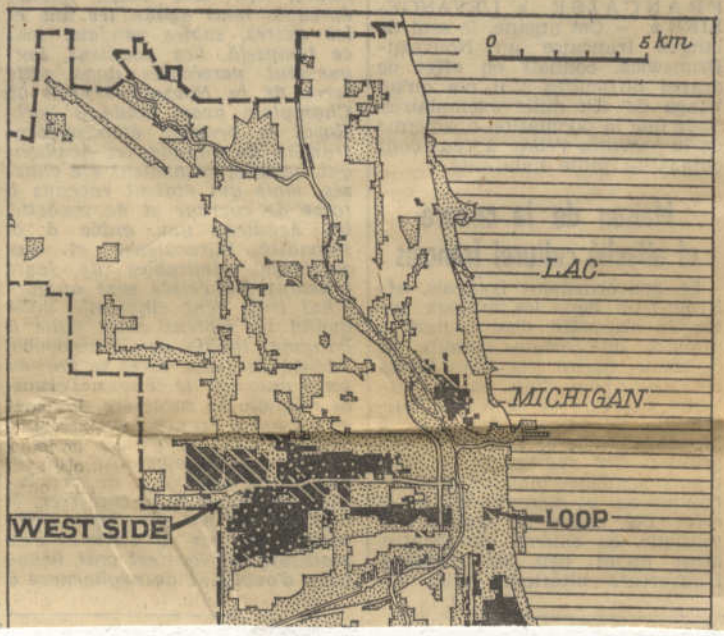
Prêts à exploiter les pires sentiments racistes, les agents immobiliers de Chicago — dont certains sont noirs — sont mus surtout par l'appât du gain : la transfusion de population d'un bloc « sacrifié » représente, en effet, une opération du plus grand intérêt. La transfusion démarre généralement par l'achat, sous un nom d'emprunt dissimulant un Noir, d'une maison ou d'un appartement situé dans le bloc visé. Il ne reste ensuite qu'à avertir « *charitablement* » les Blancs du quartier de l'arrivée des nouveaux venus et à proposer le rachat à bas prix d'appartements désormais condamnés par un tel voisinage. Souvent, il n'est même pas utile de créer ce mouvement de panique : l'avance inexorable du « ghetto » y pourvoit. Le vide étant fait, il suffit de louer ou revendre les logements ainsi récupérés à des Noirs. Mais, en raison de l'étroitesse du marché auquel ils ont accès, ils paieront entre 10 et 15 % plus cher que ne palerait un Blanc pour un logement de qualité égale. Bénéficiant, en général, d'un revenu nettement inférieur à la moyenne nationale, ils devront aussi, s'ils contractent un emprunt, payer un taux d'intérêt supérieur à la normale car les « ghettos » sont considérés comme zone d'investissement dangereuse.

Les méfaits de l'autoroute

...pratiques expliquent aisé...entassement d'une même ...dans deux pièces ; elles ...également le délabre... ...immeubles du « ghet... ...u'ils appartiennent à ...aires « absents » (des ...pris la fuite vers ...») peu soucieux ...ur bien, soit ...nent à des Noirs ...uche de peinture ...ortune ou une ...irant, la « ma... ...isse pas moins ...res économi... ...« absents » ...ue les en... ...pèrent en ...valeur de ...marchés ...tre au... ...profi... ...com... ...abu... ...use... ...ié... ...à

en séparent ; il vous suffit de les survoler à 60 kilomètres à l'heure, à la hauteur du toit des maisons basses qui bordent la plate-forme de béton. Le « ghetto » restera explique M. Baron, *remonte au New Deal. Elle a tout de suite été régie par le principe de la ségrégation : vous détruisez des taudis noirs, vous construisez au même emplacement des immeubles à consommation noire ; vous détruisez des taudis blancs, vous construisez à la place des immeubles pour Blancs... légèrement moins hauts et moins anonymes. La construction de tout immeuble destiné aux Noirs n'en était pas moins considérée comme une victoire. Après le New Deal apparut la civilisation des « suburbs » : les Blancs se mirent alors à fuir les logements publics puisqu'ils avaient mieux. Ces immeubles, de toute façon situés dans des zones pauvres destinées à noircir, furent alors cédés aux Noirs; ils servirent d'abcès de fixation pour les « ghettos » en pleine croissance où la construction des autoroutes avait entraîné la destruction de milliers et de milliers de logements. Une politique de rénovation urbaine de prestige coûta également de très nombreux logements aux Noirs : les quartiers situés à proximité du centre commercial et de l'université de Chicago furent en effet rénovés : on rasa les taudis noirs et on construisit des logements confortables que les Noirs ne purent pas se payer et où revinrent les Blancs. Le but — ou le résultat — de cette politique a été de sauver une institution respectable — l'université de Chicago dans un cas, le Loop dans l'autre, — en la protégeant des mauvaises fréquentations.* »

« *Les mauvaises fréquentations* » ce sont, bien sûr, les Noirs, la population des « ghettos » qui est passée à Chicago, entre 1950 et 1960, de 492 000 personnes à 813 000. Elle dépasse aujourd'hui le million, soit 30 % de la population. Dans le même temps la population blanche diminuait de 400 000 unités ; c'est cette fuite des « *mauvaises fréquentations* » — supérieure au nombre des arrivants noirs —



Le général Barzani prie le général de Gaulle de ne pas livrer des armes à l'Irak avant le règlement du problème kurde

A l'occasion de la visite du général Aref en France, le général Moustapha Barzani, leader des nationalistes kurdes, a adressé au général de Gaulle une lettre de laquelle nous extrayons les passages suivants :

« *Veuillez permettre à un vieil homme qui lutte depuis sa jeunesse pour la liberté et la dignité de son peuple, de vous adresser ce suprême appel.*

» *Vous êtes le plus grand résistant d'Europe et vous avez libéré votre patrie : vous ne pouvez donc qu'être sympathique à la résistance presque désespérée que soutiennent depuis six ans en Irak du Nord les montagnards kurdes (...).*

» *Mon général, vous n'avez pas hésité à dénoncer la guerre du Vietnam : je suis sûr que le sort du peuple kurde ne vous est pas moins cher que celui du peuple vietnamien.*

» *Dans cette lutte pour notre survie nationale, nous sommes seuls : l'O.N.U. nous ignore et certaines grandes puissances se disputent le soin de fournir à l'Irak les armements moderne destinés à notre extermination. La France de de Gaulle reste donc notre seul espoir.*

» *Les Irakiens réclament à la France des armes. Sans le règlement préalable du problème du Kurdistan d'Irak, ces fournitures d'armes ne feront qu'encourager de nouvelles destructions et le massacre de femmes et d'enfants.*

» *Le Coran dit : « Chaque » homme a une petite plage » du ciel vers laquelle il se » tourne en priant. »*

» *Notre plage du ciel c'est vous, c'est la France... »*

Un appel de personnalités françaises

D'autre part, le Comité d'aide à la population sinistrée du Kurdistan d'Irak a publié un communiqué déplorant l'intention prêtée au gouvernement français de livrer des armes à l'Irak. Il « *prie instamment les autorités compétentes d'assortir en tout état de cause les livraisons d'armes qu'elles seraient amenées à effectuer en faveur du gouvernement irakien d'une condition formelle de non-emploi contre les populations kurdes d'Irak* ».

Le texte est signé par MM. Thomas Bois, Wladimir d'Ormesson, Jean-Marie Domenach, René Etiemble, Emmanuel d'Astier de La Vigerie, le professeur Auger, Raymond Bousquet, le professeur Guillien, Léo Hamon, Guy Héraud, le professeur Charles-André Julien, Michel Massenet, François Mauriac, Marius Moutet, Pierre-Henri Simon, W. Jankélévitch.

sion qu'ils peuvent offrir une véritable politique de rechange.

Pour qui a suivi les débats parlementaires de ces derniers mois, ces critiques sont incontestablement justifiées. A aucun moment ou presque, l'opposition conservatrice n'a paru capable de s'élever au-dessus du niveau des attaques personnelles, ou au mieux des réquisitoires d'intérêt essentiellement historique. Les cris de « *démission* » lancés de temps à autre à l'intention du premier ministre ou de ses collègues paraissaient d'autant moins convaincants que rien n'était fait pour donner le sentiment que l'équipe du Labour pourrait être utilement remplacée par ses adversaires.

Les dirigeants tories eux-mêmes admettent en un sens qu'ils ont mesuré leurs coups contre le gouvernement et en donnent une sorte de justification. Dans l'atmosphère de crise nationale créée par la dévaluation, expliquent-ils, l'opposition se serait rendue impopulaire auprès de l'opinion publique si elle avait paru faire passer ses intérêts de parti avant ceux du pays. Dès lors que le moindre courant d'union nationale se faisait sentir, il eût été maladroit de sembler compliquer encore la tâche de l'administration au pouvoir en aggravant la crise sur le plan parlementaire. Parfois la modération même du parti conservateur était censée faire la preuve, en somme, du sens qu'il avait de ses responsabilités.

L'argument n'est pas sans valeur, et ceux qui l'avancent citent l'avantage sans précédent que des sondages d'opinion récents donnent aux

général — c'est-à-dire au-delà de son propre parti — reste toujours faible et tend même à baisser. Le sondage du N.O.P. déjà cité indique que 39 % des personnes interrogées sont « satisfaites » de M. Heath dans son rôle de leader de l'opposition contre 44 % il y a un mois et demi. Autrement dit, la cote du parti conservateur tend à monter, tandis que celle de son chef baisse. Il va de soi que dans l'hypothèse d'une campagne électorale où les choix politiques se « personnalisent » presque autant que dans un régime « présidentiel », une telle situation constituerait un handicap quasi insurmontable.

Les tories, d'autre part, souffrent d'un mal encore plus grave et que tous les discours — si agressifs soient-ils — de leurs dirigeants ne parviennent pas à dissimuler. Si leurs porte-parole n'ont pas réussi à faire connaître les « politiques de rechange » qui seraient les leurs, c'est fondamentalement parce que celles-ci n'existent pas ou manquent de crédibilité. Il est au reste dans la nature du parti conservateur de « voir venir » et de ne se lier formellement à aucun programme politique trop précis. Mais cette attitude convient infiniment mieux à un parti au pouvoir — qui peut être jugé sur l'efficacité de son pragmatisme — qu'à une proposition dont l'audience dépend largement des idées qu'elle propose. De là, en fin de compte, le fait que le capital de confiance perdu par M. Wilson ne se soit pas reporté sur M. Heath et l'inquiétude assez légitime qu'en éprouvent certains tories.

A. J.

LA CRISE LINGUISTIQUE

M. Vanden Boeynants tente de maintenir la cohésion du gouvernement belge

De notre correspondant particulier PIERRE DE VOS

Bruxelles, 6 février. — **Ce mardi matin, après une nuit de manifestations à Louvain, où les étudiants flamands avaient crié « V.D.B. démission » et « Révolution », M. Vanden Boeynants continuait à lutter pour la survie de son cabinet de coalition formé des sociaux-chrétiens et des libéraux. En fait, la coalition à deux est devenue, au cours des derniers jours, une coalition à trois, l'aile sociale-chrétienne s'étant divisée en ministres flamands et francophones. Les ministres flamands, depuis quarante-huit heures, épousent les vues des extrémistes et exigent, à leur tour, le départ des sections francophones de l'université de Louvain — ce que ni leurs partenaires libéraux ni les ministres P.S.C. francophones ne peuvent admettre.**

Le plus profond pessimisme régnait dans les milieux politiques à quelques heures de la séance de la Chambre où, mardi après-midi, le député social-chrétien flamand Verroken devait lancer l'offensive contre le gouvernement avec une interpellation tendant à introduire l'enseignement supérieur dans le champ d'application des lois linguistiques, ce qui équivaudrait évidemment à l'expulsion pure et simple des francophones de Louvain. L'interpellation était prévue pour 14 h. 30 et le cabinet a été convoqué à 11 heures, afin de savoir si la cohésion est encore suffisante pour que M. Vanden Boeynants affronte une Chambre où, par ailleurs, on craignait des incidents.

A l'origine, le conseil de cabinet avait été prévu pour lundi soir à 20 heures, mais les ministres avaient dû reporter la séance : réunis en conclave pendant pratiquement toute la journée, les ministres sociaux-chrétiens flamands s'étaient éloignés de plus en plus de leurs partenaires gouvernementaux et à plusieurs reprises même on avait laissé entendre qu'ils étaient démissionnaires.

Durcissement en Flandre

On constate un très net durcissement en Flandre où les trois évêques d'Hasselt, d'Anvers et de Gand se sont solidarisés — en termes toutefois plus mesurés — avec la déclaration de Mgr De Smedt, l'évêque de Bruges, qui avait vendredi réclamé le départ des sections françaises de Louvain.

Jusqu'ici une seule voix chrétienne flamande s'est élevée contre cette perspective : l'ancien premier ministre, M. Théo Lefèvre. Celui-ci est allé jusqu'à comparer l'extrémisme flamand de 1968 aux débuts du nazisme en Allemagne. L'ancien premier ministre a dit aux Flamands : « *Voulez-vous devenir des citoyens belges, des citoyens de l'Europe et de l'avenir ou désirez-vous être des villageois du passé ?* »

La situation était à ce point tendue lundi soir que l'on ne donnait plus que de faibles chances de survie au cabinet. A deux reprises le premier ministre fut reçu par le roi au château de Laeken pour un tour d'horizon, et on croit savoir que le souverain a insisté auprès de M. Vanden Boeynants pour que tout soit mis en œuvre afin d'éviter une crise ministérielle qui risquerait de plonger le pays dans l'anarchie et, en tout cas, entraînerait des élections précédées d'une campagne électorale passionnée et dangereuse, axée uniquement sur la querelle entre Wallons et Flamands.

Un appel à la nation

Tous les milieux politiques sont conscients de la menace et l'on assiste à un spectacle singulier : l'opposition socialiste plaide pour la stabilité gouvernementale. Un ancien ministre socialiste nous disait ce mardi matin : « *Si nous pouvions voter la confiance au gouvernement sans perdre la face, nous le ferions sans hésiter. Mais l'électeur ne comprendrait pas...* »

Lundi, M. Achille Van Acker, président de la Chambre, a lancé un appel à l'unité de la nation. M. Van Acker, qui est considéré comme un des « *sages* » du pays, a dit : « *Nous devons chercher dans l'union la solution de nos difficultés. Le pays est à peine plus grand qu'un mouchoir de poche et certains veulent le déchirer. Les Wallons et les Flamands ont besoin les uns des autres. Les solutions ne sont pas difficiles à trouver si les droits des deux communautés sont égaux et pleinement reconnus.* »

De toute évidence, l'affaire de Louvain est maintenant largement dépassée et on ne cherche plus qu'à sauver l'unité du pays — fût-ce aux dépens des francophones de l'université, que beaucoup seraient finalement prêts à sacrifier. C'est ainsi qu'une proposition de compromis pourrait être formulée dans les heures qui viennent.

Nouvelles brèves

● DES MANŒUVRES FRANCO-NIGERIENNES *se dérouleront du 12 au 16 février dans la région de Zinder, dans l'Est nigérien. Cet exercice a été baptisé « Damergou-68 ».*

Ces opérations n'auront pas le caractère des manœuvres « Alligator », qui ont eu lieu récemment en Côte-

● ERRATUM. — Une ligne sautée a modifié le sens d'une phrase de la correspondance de Pierre De Vos en date du 1er février « *Le conflit de Louvain* ». Au lieu de « *le P.L.P. pourrait rallier, en cas d'élections, une forte majorité du pays* » il fallait lire « *le P.L.P. pourrait rallier la frange d'électeurs nécessaire à la formation d'une forte majorité dans le pays.* »

URS	Cours précéd.	Dernier cours
.....	185	185 ..
.....	190 ..	190 ..
evivier.	20 30	20 25
the....	576 ..	576 ..
.....	o110 ..	110 ..
.....	70 ..	71 ..
.....	343 ..	...
-Brandt	81 50	81 50
.....	92 10	92 10
.....	7 90	7 90
.....	79	77 ..
.....	95	92
réguet.	31 50	31 50
.....	71 ..	70 50
ployé..	225 ..	216
.....	23 50	23 10
ugis....	71 30	70 40
act. out.	170	170 ..
.....	230	220 ..
ss. (F.)..	210 20	213
Nord...	23	23 ..
baluz..	139 ..	138 ..
.....	730	735 ..
.....	183 ..	182 ..
.....	46 95	47 ..
uval...	267	267 ..
.....	92 ..	94 ..
utog..	172 ..	172 ..
oubaix.	115 ..	112 ..
.....	150 ..	149 ..
.....	380 ..	380 ..
.....	54 ..	54 90
tagne.	18 50	19 ..
re.....	80	80 ..
ikerque	11 60	d 12 ..
Médit.	6 10	6 ..
Frig..	198 ..	194 ..
Paris..	167 ..	165 10
Monaco	50 ..	50 ..
terran..	360 ..	300 ..
y.....	180 ..	180 ..
n.....	530 ..	540 ..
el.....	654 ..	631 ..
mière).	788 ..	...
.....	288 ..	299 50
t de C.	74 90	75 ..
to.-Néo.	97 80	98 ..
in.....	189	188 ..
Lang...	96	98 50
.....	28 20	... ..
Sascog.	120 ..	120 ..
arts..	1090 ..	... ..
.....	146 ..	141 80
Sic..	53 50	53 90
é.....	91 ..	90 10
.....	64 ..	64 10
.....	134 10	134 10
gascar	26 90	26 50
iod..	431 ..	432
gascar	68 ..	68 ..
.....	340	340
rom..	79 ..	80 25
.....	101 ..	100 10
.....	154	151
.....	119 80	119 80
xes...	610 ..	611 ..
.....	63	62 ..
.....	299 ..	290 ..
.....	100 80	... ..
.....	586 ..	579 ..
.....	56 ..	56 ..
rt)...	460 ..	460 ..
.....	174 ..	174 80
/.	... ..	... ..
érin..	161 ..	162 ..
.....	38 ..	36 90
adio.	120 ..	120 ..
lec. ..	500 ..	500 ..
csson.	535 ..	535
ise...	176 ..	178 ..
lisser.	61 50	61
Loire.	24 50	24 50
.....	33 20	33
.....	131 50	130
.....	127 10	128 10
tin....	67 50	65 20
use...	105 50	110 10
écision	88	88
usb..	30 10	29 20
F. de).	235	238 ..
.....	35	36 40
.....	38 20	39
.....	106 50	106 50
.....	120 20	121 10
caut..	53 90	57 70
Bl. ..	131	129 80
ne...	65 50	65 90
ib....	61 ..	63 50
.....	28 ..	28 ..
t.....	134 80	134 ..
rget..	67 ..	71 50
lines.	...	... ..
.....	103 ..	103 ..
.....	246 30	241 ..
ière..	55 ..	... ..
Mét..	240 ..	246 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Antargaz.....	150 ..	150 ..
Explor. Pétrol. ..	19 ..	19 50
Hydroc. St-Denis.	150 ..	150 ..
Labo Industrie...	52 50	52 ..
La Mure.....	83 ..	84
Languedoc-Foren.	69 ..	70
Marep.....	17 60	18 10
S.N.I.P.	100	100 ..
Omn. F. Pétr. ...	141	141
Serco.....	86 50	85 50
Socantar.....	117	o113 ..
Sopaluna.....	129 40	... ..
Astral.....	236 ..	235 ..
Cochery.....	252	252
Février-Decoisy..	120 10	120 50
Finalens.....	45 ..	46
Fly-Tox.....	...	..
Gévelot.....	200 10	193 ..
Grande-Paroisse.	127 50	126 ..
Huiles, G. et dér.	97 ..	95 75
Keller et Leleux..	94 ..	94
Lab. Labaz.....	153 ..	151 20
Lab. Lelong.....	19 ..	19 40
Lab. R. Carrière..	170	170 ..
Melle-Bezons....	46 50	45 ..
Novacel.....	260 ..	260
P.P.S.....	68 50	69 50
Produits azotés..	315 ..	324 ..
S.P.C.S.....	28	
Quartz et Silice..	142 80	o137 30
Reichhold B.	38 ..	38 50
Ripolin-Georget..	100 ..	100 ..
Rousselot.....	181 10	186
Soudières Réun..	184 90	184 90
Soufre Réunies..	190 ..	190
Thann et Mulh. ..	47 ..	45 50
Air Comprimé...	116 ..	113 ..
Radio-Orient	369 ..	365 ..
Agache.....	78	78
Comptoir Linier..	12 40	12 50
Cotariel.....	48	47 ..
Fourmies.....	74 90	74 ..
Lainière Roubaix.	100 ..	100 ..
— (part)...	.. ..	.. ..
Rosy.....	118 ..	115 ..
Tapis et Couvert.	101 ..	100 ..
Textil.....	127	... ..
Timwear.....	162 10	162 ..
Tissarex.....	.. ..	.. ..
Valisère.....	47 ..	45 ..
Algér. de Navig..	270 ..	...
(M.) Chambon...	92 ..	93
(M.) Fraissinet...	57 25	57 50
Havr. et Pénins..	117	120 ..
Messag. Marit. ..	.. ..	.. ..
Nat. Navigation..	74 ..	75
Navigation Mixte.	112 ..	110 ..
Saga.....	65 ..	65
Transat. (Cie Gle)	35 ..	34 10
Air Liquide (p.)..	3145 ..	3130
Améliorair.....	260	259
Blanzy Ouest....	84 50	o 82 ..
La Brosse.....	43 10	43 10
Cigarettes Indo..	102	102 ..
Degremont.....	464	464
Dong-Trieu.....	62 80	62 80
Duquesne-Purina.	471	465
Ferrailles C.F.F..	253 90	254 ..
Floquet.....	59 10	58 80
Havas.....	630	636 ..
Heurtey.....	249	248 ..
G. Magnant.....	30 60	31 ..
Ob. B.I.R. 3 % 47	4200 ..	.... ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	456 ..	... ..
Emprunt Dawes..	1145 ..	... ..
— obl. de cons.	242 ..	... ..
Emprunt Young..	185 ..	... ..
— consol. A. ..	34 ..	... ..
AM. RO. BANK...	64 ..	65 ..
B. N. Mexique...	43 80	... ..
B. Règl. Intern. .	6100 ..	6215 ..
Gén. Belgique...	1335 ..	1305 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fin. Caoutchouc.	16 ..	.. ..
Latonia.....	117 ..	117 ..
Rolinco.....	256 60	256 60
Robeco.....	316 20	315 20
Amsterd. Rubber.	63 20	.. ..
Est-As. Plant. ...	795 ..	796 ..
Nestlé.....	2880 ..	2870 ..
Goodyear.....	255	251 ..
Pirelli.....	31 30	..
S.K.F.	223 ..	223 20
Port de Beyrouth.	179	179
Bowater.....	30 75	30 05
Consol.Bathurst..	90 20	90 ..
Femmes d'Auj. ..	151 ..	151 ..
A.E.G.	568 ..	568 ..
Electric Musical.	27 90	28 20
Elliott Automat...	10 70	9 80
Tél. Nord (Hold.).	56 90	52 ..
Arbed.....	226 50	223 50
Cockerill-Ougrée.	76 10	76 10
Finsider.....	4 80	..
Mannesmann.....	169 ..	174 ..
Providence.....	140 ..	.. ..
Rhein Stahl.....	156 ..	159 ..
Steel Cy of Can...	87 ..	87 ..
Thyss c. 1000...	223 ..	228
Blyvoor.....	23 25	23 50
De Beers p. cp.20	128	... ..
East Geduld sico.	2 25	.. ..
General Mining...	106 ..	... ..
Hartebeest.....	30 25	30 25
Johannesburg...	185 ..	... ..
Middle Witwa....	19 20	.. ..
President Steyn..	21 05	21 70
Rand Mines.....	76 ..	77 ..
St-Helena.....	52 ..	54 50
Stilfontein.....	10 15	10 60
Transvaal.....	815 ..	... ..
Union Corp.....	101	... ..
Welkom.....	13 20	12 85
West Rand.....	17 70	17 60
Cominco.....	115 ..	114 20
Katanga C.	131 90	129
Noranda.....	220 ..	218 70
Rand Selection..	89 ..	.. ..
Tharsis.....	50 ..	.. ..
Vieille Montagne.	610 ..	615 ..
Zambian Ang.-Am.	42	41 60
Am. Petrofina...	95 20	.. ..
Brit. Americ. Oil.	179	179 ..
Can. Petrofina...	66 ..	.. ..
Montecatini.....	13 40	.. ..
Pfizer and Co....	135 ..	320 ..
Procter Gamble..	416 ..	.. ..
Courtaulds.....	14 90	14 50
Schappe (Filat.)..	191 70	188
Snia Viscosa....	27 60	26 80
Est Asiatique....	828 ..	826 ..
Wagons-Lits....	58 30	58 ..
British Am. Tob..	65 ..	.. ..
Suéd. Allumettes	... ..	... ..

HORS COTE

A.D.G.	502 ..	502 ..
Defan.....	68 ..	69 ..
Europ. Travaux..	300 ..	d300 ..
Intertechnique..	490 ..	489 ..
Lincoln.....	190 ..	192 ..
Milliat Frères...	110 ..	105 ..
Pronuptia.....	430 ..	430 ..
Restaur. J. Borel.	71 ..	70 ..
S.P.R.	266 ..	271 ..
Tranchant Electr.	203 ..	199 50
U.C.P.I.	32 50	32 50
Vachette.....	39 80	37 80

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 6/2

Compagnie bancaire : val. de 1 act. 1/3, soit	673 33
U.C.B. : val. de 1 act., soit	503

S.I.C.A.V.

5 Fév.	Emission frais inclus	Rachat net
Slivam.....	125 49	119 80
Epargne valeur.. (Unival)	150 27	143 46
Epargne-Oblig. ..	139 93	133 58
Optima.....	140 20	133 84
France-Placement	132 10	126 09
Slivafrance.....	115 18	109 96
Slivarente.....	143 94	137 41
6 Fév.		
Sogevar.....	288 32	275 25
Soginter.....	302 92	289 18
Sogépargne.....	273 38	260 99
Epargne mobilièr.	132 67	126 65
France-Invest. ..	116 86	111 56
Livret-portef. ...	143 46	136 96
Elysées-Valeurs..	148 90	142 15
S.I. Est.....	255 30	243 71

M E

opérations fermes seulement

AU CANADA

Un rapport économique met en lumière l'influence des investissements étrangers sur l'indépendance politique du pays

Montréal, 16 février. — Les investissements étrangers représentent une menace sérieuse à la croissance économique du Canada et à l'indépendance politique du pays. Telle est la conclusion d'un volumineux rapport déposé jeudi à la Chambre des communes par le président du conseil privé, M. Walter Gordon, membre du gouvernement, connu pour son « nationalisme » économique. Ce rapport, préparé à la demande de M. Gordon par un groupe d'économistes canadiens dirigés par M. Melfille Watkins, de l'université de Toronto, étudie les effets des investissements étrangers sur les structures de l'économie canadienne. Il risque fort de faire l'objet de vifs débats entre les tenants du « *continentalisme économique* » et ceux du « *nationalisme économique* », entre les partisans d'une sorte de zone de libre-échange nord-américaine et ceux d'une politique plus spécifiquement canadienne.

Tout en reconnaissant que les investissements étrangers — de l'ordre de 40 milliards de dollars — ont procuré au peuple canadien des avantages incontestables, le rapport Gordon-Watkins manifeste une inquiétude devant l'impact du capital étranger sur l'indépendance économique et politique du Canada. Aussi recommande-t-il notamment la création dans les meilleurs délais de deux organismes fédéraux, le premier pour coordonner la politique du gouvernement canadien face aux sociétés « *plurinationales* », le second pour assurer l'exécution de commandes venues de l'étranger et que les filiales canadiennes de sociétés étrangères refusent d'exécuter par suite de directives émises par les gouvernements des pays où siègent les sociétés mères.

La surenchère entre les provinces

En fait, tout le rapport vise directement les Etats-Unis et l'extra-territorialité des lois américaines. En 1964, la propriété industrielle du Canada était pour près de 35 % entre les mains d'intérêts étrangers. Sans nier les avantages des investissements américains, le rapport constate que le Canada n'a jamais pu profiter vraiment de ces avantages ni surtout en réduire, par des mesures législatives et autres, les inconvénients. Le rapport critique donc sévèrement la tendance qui se manifeste aux Etats-Unis

De notre corresp. partic.
JEAN TAINTURIER

d'assujettir à certaines de leurs lois les filiales canadiennes et l'indolence du gouvernement canadien devant cette situation. Si le Canada jouit indiscutablement de la souveraineté politique, écrit le rapport, il n'est pas sûr qu'il dispose en réalité du degré d'indépendance nationale qui permettrait à ses gouvernements de prendre les décisions qu'exige l'intérêt public. Car « *il y a tout lieu de croire que la propriété étrangère, par ses effets sur la localisation des centres de décision privés, restreint l'indépendance nationale* ». Et ceci est d'autant plus vrai pour le Canada, constate le rapport, que les quatre cinquièmes des investissements étrangers sont entre les mains d'un seul pays, les Etats-Unis.

« Au service de la politique étrangère américaine »

Après avoir rappelé que la surenchère entre les provinces avait permis aux entreprises étrangères de s'installer au Canada dans des conditions souvent très intéressantes pour les sociétés mères, le rapport Gordon-Watkins estime que la menace qui pèse sur l'indépendance politique du Canada est plus lourde encore à la suite de l'évolution qui s'effectue actuellement aux Etats-Unis, où le gouvernement utilise « *les relations entre les sociétés mères et leurs filiales comme instruments de politique étrangère* ».

Les récents développements dans les structures américaines sont tels, affirme le rapport, que les entreprises et le gouvernement des Etats-Unis — aussi bien que les syndicats ouvriers ou les universités — sont en train de s'imbriquer dans les structures canadiennes. Or, « *bien que les filiales américaines au Canada ne soient pas autre chose que des compagnies canadiennes appartenant à des sociétés américaines, elles n'en font pas moins partie du système industriel américain* », de sorte « *qu'on peut dire que les filiales canadiennes deviennent, du moins indirectement, les instruments de la politique étrangère américaine et des objectifs militaires américains* ».

Le rapport s'en prend longuement à l'application au Canada des lois américaines. « *Pour le pays d'accueil* (des capitaux), *le désavantage le plus évident découlant de la propriété étrangère a trait à l'extraterritorialité, c'est-à-dire à l'intrusion de la juridiction d'un pays dans un autre et à la sujétion des résidents d'un pays aux lois et à la politique d'un autre pays* ».

Il ne semble pas que toutes les conclusions du rapport Gordon-Watkins soient approuvées par les membres du gouvernement Pearson, et on dit que M. Gordon a dû personnellement insister auprès du premier ministre pour obtenir la publication de cette étude. En déposant jeudi ce rapport, M. Gordon a souhaité que tous les candidats à la succession de M. Pearson se prononcent sur la question, ajoutant qu'il faudrait sans doute attendre le choix d'un nouveau premier ministre pour que le rapport soit sérieusement étudié.

IMMIGRATION RECORD

Ottawa, 16 février *(A.F.P.)*. — Près de deux cent vingt-trois mille immigrants se sont établis au Canada en 1967, représentant une augmentation de plus de vingt-huit mille personnes sur l'année précédente, annonce un communiqué du bureau fédéral de la statistique. Ce chiffre constitue un record pour les dix dernières années.

C'est la deuxième fois depuis la première guerre mondiale que le nombre annuel d'immigrants au Canada dépasse les deux cent mille. En 1957, quelques mois après l'insurrection en Hongrie et la crise de Suez, plus de deux cent quatre-vingt mille personnes avaient obtenu l'autorisation d'immigrer au Canada.

L'augmentation la plus forte a été enregistrée chez les immigrants français : 10 122 en 1967 contre 7 872 en 1966. Les ressortissants britanniques (62 341), italiens (30 055) et américains (19 038) forment les contingents les plus importants.

[L'augmentation des immigrants francophones n'empêchera pas le déséquilibre entre anglophones et francophones de s'accentuer, les immigrants ne parlant ni le français ni l'anglais apprenant généralement cette dernière langue. Ce déséquilibre avait été jusqu'à présent compensé par la très forte natalité chez les Canadiens français. Mais celle-ci est en baisse régulière depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'on a enregistré à peine 100 000 naissances au Québec en 1967, contre plus de 109 000 en 1966, 120 000 en 1965, plus de 130 000 en 1964.]

AUX ÉTATS-UNIS

Le départ de M. Gardner

Alors qu'on parle de plus en plus aux Etats-Unis d'un éventuel limogeage du général Westmoreland, qui n'a pas encore passé le « test » de Khe-Sanh, on évoque beaucoup moins souvent la démission, effective celle-là, envoyée au début du mois de février par M. John Gardner, secrétaire à la santé, à l'éducation et au bien-être. Cette décision, qui intervient à huit mois des élections présidentielles, n'en est pas moins significative du malaise qui se développe à Washington.

Ancien professeur de psychologie, M. John Gardner avait été arraché à la Carnegie Foundation, voilà trois ans, par le président Johnson pour superviser l'élaboration de cette « grande société » que le chef de la Maison Blanche promettait alors à ses administrés. Bien que républicain, M. Gardner ne se fit d'ailleurs pas prier trop longtemps. Ne dénonçait-il pas depuis plusieurs années déjà les maux de l'Amérique qu'un président se proposait enfin de guérir ?

M. Gardner se consacra tout de suite à sa tâche, luttant en faveur de l'intégration scolaire, mettant sur pied le programme d'aide médicale aux personnes âgées. Son département était, en effet, en pleine expansion : de 7 milliards de dollars en 1964, les crédits qui y sont affectés ne sont-ils pas passés aujourd'hui à 13 milliards ? Mais il ne pouvait s'agir, dans son esprit, que d'un début, tant les retards avaient été accumulés au cours des années précédentes. Or le Congrès, préoccupé par le coût croissant de la guerre du Vietnam et par les sentiments de plus en plus anti-noirs des électeurs effrayés par les derniers troubles raciaux, ne cachait plus sa parcimonie. Loin de combattre cette tendance, M. Johnson semblait s'en accommoder. M. Gardner, dit-on, vit une preuve supplémentaire de cet état d'esprit dans le dernier message du président sur l'état de l'union, qui sous-estimait grandement la crise sociale vers laquelle s'avancent les Etats-Unis. Inquiet par la vague de violence qui menace l'Amérique à l'intérieur, en désaccord avec les priorités choisies par la Maison Blanche, il préféra se retirer, confiant en ces termes son désenchantement au journaliste James Reston : « Nous savons que beaucoup d'Américains sont prêts à mourir pour leur pays. Mais nous devons veiller aussi à vivre pour lui. »

Aucune manœuvre politique ne semble avoir motivé le geste de M. Gardner, qui ne nourrit d'ailleurs aucune ambition dans ce domaine. Simplement il ne croit plus que les Etats-Unis puissent s'offrir en même temps « du beurre et des canons », et il craint de voir le pays sombrer, après son apathie devant le problème racial, dans une série de « mesures répressives ».

A l'heure où la plupart des municipalités américaines multiplient les précautions policières en prévision d'un été encore plus « chaud » que les précédents, M. Gardner a choisi de poursuivre sa tâche hors du gouvernement. Il vient, en effet, d'accepter la direction de la Coalition urbaine, une organisation regroupant des hommes d'affaires, des leaders syndicalistes, religieux, etc., qui se propose de lancer une vaste campagne de réhabilitation des « ghettos » américains en même temps qu'elle essaiera de faire prendre conscience à la société blanche de l'immensité du problème. Tirant la leçon de l'affaire, James Reston écrit : « M. Gardner sera encore dans la bataille, mais il ne sera plus au centre du pouvoir, et c'est un malheur pour le pays. »

JACQUES AMALRIC.

"je voudrais

LA VISITE DU CHANCEL

L'ÉCHANGE DE TOASTS A L'ÉLYSÉE

LE GÉNÉRAL DE GAULLE : la division du peuple allemand est cruelle et inacceptable.

Le général de Gaulle, dans le toast qu'il a prononcé à l'issue du déjeuner offert jeudi à l'Elysée en l'honneur du chancelier Kiesinger, a affirmé qu'il était plus que jamais essentiel que les peuples et les gouvernements de la France et de la République fédérale allemande restent solidaires et approfondissent l'amitié qu'ils ont voulu substituer à leur ancienne rivalité.

Le président de la République avait auparavant évoqué les difficultés que traverse le monde : l'état de guerre qui sévit un peu partout et notamment au Vietnam, la double hégémonie qui se maintient, la difficulté de bâtir l'Europe, la division « *cruelle et inacceptable* » que subit le peuple allemand et la situation difficile des pays en voie de développement.

LE CHANCELIER : au fond, sur les questions décisives, nous sommes du même avis.

Dans sa réponse, le chancelier Kiesinger a notamment déclaré : « *Je suis venu à Paris dans l'esprit de notre amitié durable et avec la ferme conviction que cette rencontre nous permettra de franchir un nouveau pas en avant sur notre route commune. (...)*

» *Certes nous envisageons certains problèmes de façon différente. Lorsque, parfois, en Europe, on me dit : « Vous avez sur » tant de choses des opinions dif- » férentes », ma réponse est : oui, c'est exact, mais nous sommes comme deux amis qui ont découevrt que sur beaucoup de problèmes ils ont des idées différentes, mais qui savent, avec la même certitude, qu'au fond et dans les questions décisives ils sont du même avis. Nous sommes, avant tout unis dans la volonté d'édifier, ensemble, la maison européenne, la grande maison européenne. Ceci est, au-dessus des péripéties de l'histoire et au-delà de toutes les divergences du moment, l'unique aspiration, l'unique grand but. Que nos deux peuples se soient unis pour atteindre ce but, voilà l'un des événements les plus heureux de notre temps.*

» *Peut-être un jour l'histoire nous jugera-t-elle uniquement sur la réalisation de cette conception européenne commune. Je suis convaincu, monsieur le président, que les difficultés dont vous avez fait état peuvent être surmontées ensemble. En tout cas nous avons la ferme volonté de mener à bien, malgré toutes les difficultés momentanées, l'œuvre commune.* »

AGENCE TASS (Moscou) : **Paris et Bonn ont des positions opposées sur de nombreux problèmes importants.**

« *Les événements de ces derniers temps prouvent une nouvelle fois que la France et la République fédérale allemande ont des positions opposées sur de nombreux problèmes internationaux des plus importants (Vietnam, O.T.A.N., adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun).* [...]

» *L'affaire Brandt, ayant éclaté peu avant l'actuelle rencontre, n'a pas été oubliée en France, où de nombreux observateurs estiment qu'il ne s'agit pas là d'un incident dû au hasard, mais bien d'une indication de l'état insatisfaisant des relations franco-ouest-allemandes.* »

● *Le ministre polonais des affaires étrangères, M. Adam Rapacki*, a effectué une visite de deux jours (mercredi et jeudi) en R.D.A., à l'invitation de M. Otto Winzer, son homologue est-allemand. Les deux ministres ont examiné des questions relatives à la sécurité européenne et d'autres problèmes intéressant les deux pays. — *(A.F.P.)*

LES PR

Les mesures d'a

Après une première journée de discussions entre MM. Debré et Guichard, respectivement ministre français de l'économie et des finances, et de l'industrie d'une part, et MM. Strauss et Schiller, respectivement ministres allemands des finances et de l'économie, d'autre part, on déclarait, rue de Rivoli que les conversations franco-allemandes déboucheront, en ce qui concerne la politique industrielle et la fiscalité, sur des décisions concrètes.

On sait que M. Debré avait déjà fait allusion à la conclusion très prochaine d'un accord avec

M. ULBRICHT CONTESTE L'EXISTENCE D'UN STATUT QUADRIPARTITE A BERLIN

Berlin, 16 février *(A.F.P.)*. — M. Walter Ulbricht a contesté qu'un statut quadripartite existe toujours à Berlin : « *Berlin-Ouest appartenait, dès le début, à la zone d'occupation soviétique. Ce n'est qu'après l'entrée des troupes des alliés occidentaux dans la ville que le commandement de la place de Berlin a été institué* », a-t-il précisé au cours d'un discours prononcé jeudi à Berlin-Est. Pour étayer sa thèse, M. Walter Ulbricht a notamment invoqué plusieurs notes adressées en 1948 par l'U.R.S.S. aux Etats-Unis. Dans une de ces notes, rappelle M. Ulbricht, les Soviétiques affirmaient que Berlin est située au centre de la zone d'occupation soviétique, et constitue une partie de cette zone.

D'autre part, M. Ulbricht s'est élevé contre les activités du gouvernement fédéral à Berlin-Ouest, accusant notamment le gouvernement de Bonn et le bourgmestre de Berlin de tenter de consolider l'état de choses actuel, caractérisé par « *de perpétuelles violations du droit et des provocations* ».

Enfin, il a proposé d'envoyer en R.F.A. des députés est-allemands pour expliquer la nouvelle Constitution de la R.D.A. au moment où va commencer à l'Est une campagne d'information du public, caractérisée par des réunions dans les usines et les communautés agricoles, au cours desquelles des hauts fonctionnaires répondront aux questions du public.

Général
BEAUFRE
bâtir
l'avenir
CALMANN-LÉVY

FAITES DES PROGRÈS EN ANGLAIS
LABORATOIRE DE LANGUES - Logement et pension dans familles anglaises
Grantham House School
Nelson Crescent, Ramsgate, England

EFFIV

VERSAILLES
AVENUE DES ETATS-UNIS
cette situation dans Versailles,
avec le Crédit foncier
c'est exceptionnel!..
le financement l'est aussi
exemple : 1 appartement de 3/4 pièces (80 m²) + cave + 2 parkings en sous-sol, livrable sous 4 mois. Prix 148.300 F, C.F. inclus

UN APPEL D'UN LEADER KURDE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

L'émir Bédir-Khan, représentant du mouvement nationaliste kurde en Europe, a adressé au général de Gaulle une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« En ce moment même, une délégation militaire irakienne réclame à la France des avions de combat, des automitrailleuses, des mortiers, du matériel adapté à la guerre de montagne. Or les gouvernements de Bagdad, depuis 1961, font à mon peuple une guerre d'extermination...

» Pourtant les maquisards kurdes ont jusqu'à présent résisté courageusement à tous les assauts, imposant même pour la troisième fois en juin 1966 un cessez-le-feu au gouvernement irakien et l'ouverture de négociations fondées sur la reconnaissance des droits de mon peuple à une existence autonome, reconnue déjà à plusieurs reprises par des engagements internationaux depuis 1922 (...)

» Si la France estime devoir fournir ces armes à l'Irak, qu'elle le fasse ; c'est son droit, mais alors, qu'elle exige au moins comme condition le règlement préalable du problème du Kurdistan d'Irak, conformément à la justice et à l'esprit de notre temps ; faute de quoi ces fournitures d'armes ne feront qu'amener à nouveau du sang et des larmes... »

Pointre-à-Pitre. — « *Vive la Guadeloupe, vive la France !* » Le sénateur Bernier inaugure

couleurs !



illustré en couleurs à chaque page, grand format, présentation et mise en pages spéciales, très lisible, le dictionnaire "cadeau" qui joint l'agréable à l'utile (tous les articles de l'édition courante 1968).

Un volume relié (18,5 x 24 cm), sous jaquette, 1 696 pages illustrées en 4 couleurs.

LE PROCÈS DES GUADELOUPÉENS DEVANT LA COUR DE SURETÉ

Avant les discussions sur les faits, l'examen du passé des inculpés a permis d'entrevoir certaines raisons de leur attitude

S'il suffisait de comprendre, tout pourrait déjà être terminé. Après le rejet ou la jonction au fond des conclusions de la défense, intervenu au début de l'après-midi de mardi, et avant que ne commence ce mercredi matin la discussion des charges retenues par l'accusation, il y a eu en effet le rituel interrogatoire de « curriculum vitae ». En matière de droit commun, c'est bien souvent un épisode auquel, à tort d'ailleurs, le public accorde, sauf exception, assez peu d'importance. En matière politique encore moins car, « a priori », les exemples sont rares où le militant d'une cause poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat apparaît avec un passé douteux.

S'il fallait s'en tenir à une vue d'ensemble, on pourrait dire, une fois de plus, qu'avec ces dix-huit Guadeloupéens qu'elle a reçu la charge de juger, la Cour de sûreté de l'Etat trouve devant elle des hommes qui ne font pas, selon la formule des procès-verbaux, l'objet de renseignements défavorables. Mais si parmi eux il en est qui ont accepté sans observations particulières les biographies sommaires établies à leur propos, il en est d'autres qui ont trouvé dès ce moment l'occasion d'interventions très significatives. Car, tout comme au théâtre, où l'on règle les éclairages avant la représentation, c'est déjà tout un éclairage de l'affaire qui a été livré.

Compte rendu d'audience de JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Les uns ont été brefs, d'autres plus longs, selon l'importance de ce qu'ils estimaient avoir à préciser ou à rectifier. Certains sont apparus un peu sourcilleux ou hypersensibles, d'autres ont ému par leur simplicité. Mais pour tous il était visible que ce qu'ils estimaient avoir à dire revêtait une importance capitale.

Il faut d'abord retenir qu'ils sont très choqués par un point : pour tous ceux qui ont été étudiants le *curriculum vitae* mentionne en effet qu'ils ont bénéficié de bourses ou de prêts d'honneur dont il est dit qu'ils n'effectuèrent pas le remboursement lorsque les sommes avancées furent mises en recouvrement et qu'ils ne répondirent pas aux lettres recommandées qui leur avaient été adressées. A-t-on mentionné de tels détails avec l'arrière-pensée de porter déjà cela, à leur passif ou par simple routine ? Ils y voient en tout cas pour leur part le signe de mauvais desseins. Ils l'ont proclamé, et leurs défenseurs avec eux.

Me Henri Leclerc, qui décidément se révèle d'une remarquable pugnacité, a eu par exemple sur ce chapitre un bref échange de paroles avec l'avocat général Borel.

« N'est-il pas de tradition, à la Guadeloupe, de ne pas réclamer le remboursement de prêts d'honneur, si ce n'est à ceux dont on suspecte le non-conformisme des idées ? », a-t-il demandé à M. Claude, l'un de ses clients.

« *C'est exactement cela* », a répondu M. Claude.

« Mais vous n'avez rien pour le prouver », a rétorqué l'avocat général. »

« *Nous aurons des témoins* », a lancé Me Leclerc.

Et Me Moatti : « *Nous avons bien compris : on leur reproche déjà un délit d'ingratitude !...* »

La question, à vrai dire, n'est pas de savoir si Me Moatti a raison, mais de constater que ces Guadeloupéens en sont sincèrement convaincus.

M. Makouke, classé dans le groupe des membres du G.O.N.G. métropolitain, et à propos duquel il est fait également mention d'un prêt d'études non remboursé, s'est expliqué :

« *Je fais des études de médecine. Elles ne sont pas terminées puisque je n'ai pas encore passé ma thèse. Je n'avais donc pas encore à rembourser les avances.* » Mais il a ajouté aussitôt : « *Vous essayez de faire passer des Guadeloupéens honnêtes pour des bandits.* »

« J'ai compris qu'Astérix n'était pas mon ancêtre »

Les voilà donc déjà ulcérés. Cette sensibilité à leur réputation apparaît encore sous d'autres formes. De M. Baden, qui est mécanicien, il a été dit qu'il lui arrivait de se montrer un peu vif et parfois difficile à commander. Il a répondu en deux temps. D'abord sur l'origine des renseignements : « *Ceux qui ont dit cela, ce sont les petits maîtres de là-bas* (la Guadeloupe). » Puis, comme le président cherchait à arrondir les angles en suggérant : « Eh bien ! nous dirons simplement que vous avez parfois, comme il arrive à d'autres, mauvais caractère. » M. Baden a répondu : « *Non, mais quand il faut me faire homme, je me fais homme.* »

Regardons encore de plus près ces répliques, qui toutes sont éloquentes, et parfois lourdes de sens. De M. Kelly, il est rapporté qu'il aurait été au service militaire une recrue paresseuse et indisciplinée. Réponse : « *J'étais dans une période de prise de conscience. Je venais de comprendre qu'Astérix n'était pas mon ancêtre.* »

Dans un tel procès, c'est assurément une jolie formule. Il n'y a pas d'ailleurs que cela. M. Rémi Flessel, conducteur de travaux, a vécu un moment en France. Les renseignements recueillis à son sujet disent qu'il a eu du mal à y trouver du travail. Lui ne veut pas qu'on puisse en déduire qu'il était sans compétences ou frappé de quelque vice ou tare qui lui aurait fermé les portes de l'embauche. Il dit alors : « *J'ai fait des demandes d'emploi. Plusieurs fois, après avoir envoyé des lettres et mes références, on m'a dit de venir me présenter pour signer mon contrat. Mais, dès que je me présentais ou même simplement si j'avais envoyé ma photo, on me faisait savoir tout de suite : non, ce n'est pas pour vous.* »

Il y a surtout sur ce chapitre très voisin les paroles de M. Théodore Numa, qui est docteur en médecine, et qui a évoqué les difficultés qu'il a rencontrées lorsqu'il arriva en France. Ce sont ses défenseurs, Mes Yves Jouffa et Gros-Desormeaux, qui lui ont demandé de s'expliquer. M. Numa, alors, a dit ceci : « *Il y a là-dedans tout un contexte. Lorsque je suis arrivé ici à dix-huit ans, je m'estimais 100 % français...* »

« — *Et vous aviez raison* », a enchaîné le premier président Romerio.

« *Non*, a poursuivi M. Numa sans violence, *je n'avais pas raison, car à l'office du logement où je me suis présenté pour obtenir un chambre j'ai constaté qu'il y avait deux listes : une réservée aux Français, une autre pour les étrangers. On a refusé mon inscription sur la liste des Français. J'ai insisté. Je me suis ridiculisé. J'ai été humilié jusqu'au moment où, derrière moi, j'ai entendu une autre personne de ma condition qui m'a fait remarquer : « Eh bien ! oui, mon » vieux, il y a ici une liste pour » des Français seulement, et cela » veut dire qu'ils ne veulent pas » de nègres chez eux. » Après, on m'a dit qu'il y avait une chambre pour moi, mais quand je me suis montré on a refusé de me l'accorder. Je suis revenu à la charge. On m'a encore rejeté. J'ai dû coucher dehors. J'ai été arrêté comme vagabond, enfermé avec des clochards. Mais de cela il me restera quand même un bon souvenir : celui d'un étudiant algérien qui m'a laissé sa veste car j'avais froid. Autour de moi je n'ai jamais trouvé ici que des Algériens, des Antillais, des Cubains, etc.* »

M. Numa s'est arrêté là. « *C'est tout pour l'instant, M. le président, mais j'en reparlerai.* »

Il a dit ensuite d'autres choses. Médecin, il a voulu faire venir en France son père malade pour le soigner.

« *J'ai fait tout ce que j'ai pu, mais personne ne voulait prendre de décision. Je dois dire que j'ai finalement obtenu satisfaction. Il n'empêche qu'il n'y avait à la Guadeloupe aucune autorité vouloir accepter de prendre une décision dont dépendait la vie d'un homme. Et vous voulez après cela que je ne demande pas que les Guadeloupéens gèrent eux-mêmes leurs propres intérêts ?* »

Et puis, le père est mort. M. Numa, déjà inculpé, était alors en prison. Il a obtenu l'autorisation de se rendre à la chambre mortuaire. Mais ce qu'il dit encore à ce propos est grave :

« *Les inspecteurs m'ont accompagné, mais au retour ils n'ont pas cessé de m'insulter. Ils disaient entre eux : qu'est-ce qu'il vient donc f... ici, comme si on ne payait pas déjà assez de sécurité sociale. Ils n'ont qu'à rentrer chez eux ! Et l'un d'eux a même ajouté : il y a vraiment des coups de pied quelque part qui se perdent.* »

Mauvaise éducation et ligne politique

Le premier président Romerio n'a rien contesté dans ce récit. Il a simplement dit : « *On ne peut pas déduire de la mauvaise éducation de quelques-uns la ligne politique du gouvernement.* »

La salle a murmuré assez fortement.

Mais l'avocat général Borel, tout en ne contestant pas non plus, a estimé que les inspecteurs mis en cause n'étaient pas là et qu'une enquête étant ouverte sur ces faits, à la demande conjuguée de M. Numa et du garde des sceaux, il convenait d'en attendre les résultats, M. Numa étant pour l'instant « mal venu à porter ces accusations ».

Mal venu ou non, M. Numa a en tout cas parlé et donné d'ores et déjà un ton qui marquera la suite.

M. Félix Rodes a lui aussi parlé, mais en homme habitué à le faire, puisqu'il est avocat. A son sujet, il avait été rappelé également une histoire de prêt d'études non remboursé et de renseignements peu favorables. Il a répondu sur le premier chapitre qu'à la suite de son attitude à la Guadeloupe en mai 1943, en faveur de la France libre, on lui avait offert effectivement une bourse d'études comme résistant et qu'il l'avait acceptée à condition qu'elle soit sans contrepartie. « *En 1948*, ajoute-t-il, *j'ai obtenu des compléments à cette bourse. J'ai cru que c'était dans les mêmes conditions et que le complément suivait le sort de son objet. C'est treize ans plus tard que ce remboursement m'a été demandé par le préfet. J'ai saisi le tribunal administratif. Il m'a débouté, mais l'affaire est actuellemnt pendante devant le Conseil d'Etat. Quant aux renseignements peu favorables, comment s'en étonner*, a-t-il dit, *puisqu'ils ont été recueillis auprès d'hommes qui, sur le plan politique, sont mes adversaires et qui ont perdu un procès contre moi.* »

Enfin, on a entendu M. Gérard Lauriette, qui assurément constitue un cas. Instituteur, il a été mis en congé de longue durée pour maladie mentale. Du coup, il a ouvert une institution privée et il se trouve qu'il y fait merveille. Ça l'amuse follement :

« *Oui*, dit-il, *j'ai fondé un institut d'expérimentation pour démontrer qu'on ne pouvait pas enseigner à des Guadeloupéens ce qu'on enseigne à des Français, et il se trouve que cet établissement est agréé par le ministère de l'éducation nationale, qui me tient fou comme instituteur public. Mais à vrai dire le fou c'est bien le psychiatre qui m'a prescrit là-bas trois cents milligrammes de Largactyl. Je l'ai bien vu quand j'ai découvert que la dose maxima pour les agités était de cent cinquante milligrammes.* »

Et quand le président Romerio lui dit qu'il n'en reste pas moins qu'il demeure un pédagogue remarquable qui obtient des résultats extraordinaires, qui fait passer brillamment les examens aux élèves les plus ingrats, M. Lauriette, dans sa barbe grise, rit de toutes ses dents et ironise : « *Oui, mais il n'empêche que je suis quand même un fou !* » Et d'ajouter aussitôt : « *Nous allons quand même nous disputer et ce sera sec !* »

Les psychiatres qui l'ont examiné depuis qu'il est détenu disent pour leur part qu'il présente des anomalies sans caractère psychiatrique grave, mais qu'il y a quand même chez lui une structure paranoïaque.

Le G.O.N.G. voulait-il l'indépendance ?

Ce mercredi matin, le procès est entré dans ce que le président Romerio a appelé « le vif du débat ». Pour l'aborder, le magistrat a décidé de suivre un plan qui consistera d'abord à retracer telles qu'elles sont relatées par l'accusation les conditions de la naissance du G.O.N.G., l'analyse de ses buts, de son organisation, de ses moyens, bref, de présenter en quelque sorte son historique. Ce n'est qu'ensuite qu'il invitera chacun des inculpés, après les avoirs situés dans ce contexte, à donner leurs explications, et ce n'est évidemment qu'à ce moment que s'engagera vraiment la discussion, c'est-à-dire dans quelques heures.

Le monologue présidentiel qui a occupé le début de la matinée a fait en tout cas apparaître les points qui entraîneront les plus grandes controverses (*le Monde* du 17 février). En résumé il s'agira de savoir si le G.O.N.G. a été véritablement partisan de l'indépendance, s'il a été un mouvement clandestin. Suffira-t-il pour le faire admettre d'invoquer certains textes, de parler des réunions qui se tenaient « à la tombée de la nuit », de l'utilisation par les inculpés de surnoms qui n'apparaissent pas spécialement guadeloupéens, puisque ces noms de guerre étaient Richard Lenoir, Rex ou Tchen, ce dernier laissant vraisemblablement entendre que celui qui le portait avait lu *la Condition humaine* de M. Malraux.

Se fondera-t-on aussi sur le fait que des délégués du G.O.N.G. se rendirent à la conférence de La Havane de 1966, où fut votée à l'unanimité une résolution sans équivoque pour l'indépendance de la Guadeloupe ? Ce rappel a entraîné quelques réactions du côté de la défense, où l'on a fait valoir que parmi les signataires membres du G.O.N.G. de ladite résolution, un seul, M. Numa, se trouve aujourd'hui inculpé alors que les autres ont été négligés ou ont bénéficié d'un non-lieu. Et déjà les défenseurs demandent que cette charge soit écartée du débat.

Parmi les autres éléments à charge, il y a la sympathie manifestée par le mouvement pour les régimes chinois et cubain, les citations de M. Mao Tse-toung, l'emploi de la devise castriste : « *La patrie ou la mort, nous vaincrons !* » Tout cela n'est pas en soi répréhensible, mais il s'agira de savoir si l'on n'est pas allé au-delà de la sympathie, et il y a dans l'exposé des faits des indications comme quoi une aide technique aurait été demandée à certains pays. De quelle aide technique s'agissait-il ? La suite aura à l'établir.

Il y a aussi évidemment toute la littérature retrouvée comme il y a également des bandes magnétiques, car les discussions au cours des réunions étaient enregistrées. Que contiennent exactement ces bandes magnétiques ? L'exposé des faits produits pour l'instant n'en fait apparaître que des extraits, mais la transcription intégrale figure au dossier. La défense voudrait aller au-delà et elle a fait savoir d'ores et déjà qu'elle entendait réclamer l'audition même des enregistrements à l'audience. Il ne semble pas que le président soit prêt à satisfaire cette demande.

On a parlé aussi assez longuement de la charte du G.O.N.G., document dont il est reconnu qu'il était interne et qu'il fut élaboré à Paris. Le mot d'indépendance n'y paraît pas. En revanche, il y est souvent question de souveraineté nationale, de la nécessité d'une décolonisation complète et tout un programme économique et social d'inspiration fortement marxiste y apparaît pour faire de ce texte une sorte d'exposé des motifs du mouvement qui venait de naître. A ce propos, on note que Me Félix Rodes qui n'est pas membre du G.O.N.G. mais poursuivi seulement pour avoir été un animateur du journal *le Progrès social*, ce dont d'ailleurs il se défend puisqu'il nie en avoir jamais été autre chose que le conseil juridique, Me Rodes donc a déclaré que pour sa part il n'avait jamais connu l'existence de cette charte dont il a demandé la lecture intégrale. C'est ainsi qu'elle a été faite par le greffier et qu'on a remarqué dès le début que ce texte se référait bien entendu à tout ce qui s'était passé dans les Caraïbes, et particulièrement au renversement de Batista « par le glorieux peuple cubain » ainsi qu'une mention aux ex-colonies « fortes de leur dignité et de leur souveraineté retrouvées ».

● IMPLIQUES DANS L'AFFAIRE DE L'HOTEL PIERRE-Ier-DE-SERBIE, *deux inculpés détenus depuis un an, Michel Leroy et André Girault, notaire à Tillières-sur-Avre, ont été mis en liberté provisoire par M. Delmas-Goyon, juge d'instruction, à la demande de leurs défenseurs respectifs, Mes Péricault et Jean-Charles Legrand d'une part, Mes Violette et Bernard Gorny d'autre part. L'expertise financière, toujours en cours, risque, en effet, d'être encore fort longue.*

● CONDAMNATION POUR TRAFIC DE STUPEFIANTS AUX ETATS-UNIS. — *Un Français, Christian-Marie Roussel, trente-neuf ans, a été condamné à dix ans de prison pour trafic de stupéfiants par un tribunal de Boston. Il avait été arrêté le 11 décembre 1967 à l'aéroport de cette ville porteur d'héroïne pour une valeur de 2 790 000 dollars.* — (A.F.P.)

● PRES DE LA MOITIE DES QUARANTE-SIX SUSPENSIONS DU PERMIS DE CONDUIRE, *décidées à Paris dans la période du 1er au 15 février, concernent des automobilistes pris en flagrant délit d'ivresse et ayant provoqué des accidents corporels et matériels.*

● FRANCIS SERRANO, *le malfaiteur qui avait réussi dimanche soir à fausser compagnie à son gardien puis à s'échapper par le toit du Palais de justice de Paris, a été arrêté mardi après-midi. Il a été appréhendé dans le 15e arrondissement, devant le domicile de son amie, chez qui il s'était réfugié. Pour le retrouver, les policiers avaient pris en filature son amie, serveuse dans un bar du boulevard Pasteur, qui, sans s'en rendre compte, les conduisit jusqu'au fugitif.*

Le 3 mai

NOUVELLE VENTE DES MILANDES

Le domaine des Milandes, appartenant à Mme Joséphine Baker, sera remis en vente le 3 mai prochain devant le tribunal de Bergerac (Dordogne), à la suite de surenchères de 10 % reçues sur la totalité des vingt et un lots.

Le 17 février dernier, rappelons-le total des ventes s'était élevé à 990 959 francs, dont 270 000 francs pour le lot le plus important, le château des Milandes, acquis par M. François de Traversay, de Paris. Soit, pour le tout, un peu plus du dixième de la valeur vénale de l'ensemble, selon l'estimation d'un cabinet spécialisé.

Cinq nouveaux acquéreurs se sont déjà présentés à ce jour pour les surenchères. Parmi eux, M. Joseph Papalia, des Eyzies (Dordogne), est intéressé par le château et le parc d'attractions.

Il est toutefois possible que d'ici à trois mois Mme Joséphine Baker, qui d'ailleurs doit faire vendredi prochain à Genève une conférence de presse à ce sujet, réussisse à trouver la somme nécessaire aux levées d'hypothèques sur son domaine, qui totalisent environ 1 500 000 francs.

A PROPOS D'UN CRANE

(De notre corresp. particulier.)

Annonay, 21 février. — *C'est le 8 mars prochain que le tribunal de Privas rendra son jugement dans une affaire de violation de sépulture et de vol de crâne. Les inculpés, M. Henri Blisson, soixante-douze ans, maire de Joyeuse, et M. André Blanc, fossoyeur, risquent d'être condamnés, si le ministère public se voit accorder des peines demandées : le premier à un an de prison avec sursis, et le second de quatre à six mois.*

En mars dernier le fossoyeur, aspirant à devenir cantonnier, avait voulu faire plaisir à la petite-fille du maire, étudiante en médecine à Montpellier, en lui fournissant un crâne. D'où les poursuites engagées par la famille Severat, dont la sépulture a été violée et qui réclame 500 francs de dommages et intérêts.

● LE VANDALE *qui avait lacéré un tableau de Rubens le 8 janvier au musée du Louvre, Pierre Guillard, âgé de soixante-six ans, a été interné dans un hôpital psychiatrique. M. Jouffrault, juge d'instruction, a rendu à son sujet une ordonnance de non-lieu après communication des conclusions des experts aliénistes, qui ont déclaré l'inculpé totalement irresponsable : Guillard avait déjà lacéré l'Angélus, de Millet, en 1932.*

● CAMBRIOLAGE A L'AGENCE NUCLEAIRE DE L'O.C.D.E. ? — *Des inconnus se sont introduits durant la nuit de lundi à mardi dans les locaux de l'agence nucléaire de l'O.C.D.E., située 38, Bd Suchet, à Paris (16e). Plusieurs armoires et tiroirs ont été fracturés et vidés de leur contenu. Il n'a pas encore été possible de constater s'il y avait eu vol de documents ou non.*

● LA SAISIE DU FILM « LES COMEDIENS » A ETE DEMANDEE *en référé mardi par Mes de Geouffre de La Pradelle et Vaisse, au nom de M. François Duvalier, président de la République d'Haïti, qui invoque de prétendues atteintes à la dignité de sa personne et à celle du peuple haïtien lui-même. Me Jacques Masse, avocat de la firme productrice du film, s'est opposé à cette prétention devant M. Rouanet de Vigne-Lavit, vice-président du tribunal de Paris, qui doit rendre son ordonnance jeudi. La sortie du film en automne dernier aux Etats-Unis avait déjà été marquée par plusieurs protestations de l'ambassade de Haïti à Washington.*

● CHUTE D'UN AVION DE TOURISME : QUATRE MORTS. — *Un avion de tourisme Jodel, de l'aéroclub de Muret (Haute-Garonne), s'est écrasé dans un champ dimanche sur le territoire de la commune de Léguevin, près de Toulouse. Les quatre personnes qui se trouvaient à bord ont été tuées. L'appareil était piloté par un missionnaire, le Père Joseph Gontaud, de Toulouse, qui avait emmené sa sœur Marie, étudiante à Toulouse, l'un de ses frères, Julien, et le jeune fils de ce dernier, André.*

● OBJECTIF 72, *que préside M. Robert Buron, appelle l'attention sur le procès des dix-neuf Guadeloupéens. « Ce procès, déclare Objectif 72, relève d'une politique négative de répression qui ne peut qu'aggraver les problèmes qui se posent non seulement à la Guadeloupe mais à l'ensemble des Antilles françaises. Pour éviter la dégradation de la situation il faut sans tarder s'attaquer aux racines économiques, sociales et politiques du malaise. Sanctionner des explosions de colère, des délits d'opinion, ne peut qu'amorcer le processus de violence et ses conséquences dramatiques. La première décision qui s'impose : l'acquittement de tous les inculpés du simple délit d'opinion. »*

● L'ASSOCIATION DES STAGIAIRES ET ETUDIANTS ORIGINAIRES DES COMORES *en France diffuse un communiqué faisant état de la fermeture du Lycée Saïd-Mohammed-Cheickh, unique établissement d'enseignement secondaire de l'archipel. Cette fermeture a été décidée, précise le communiqué, à la suite de manifestations d'étudiants protestant contre une émission de la station locale de l'O.R.T.F.*

● LA JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE *(14, rue Saint-Yves, Rennes) publie une déclaration dans laquelle elle « condamne le libéralisme économique et la centralisation qui conduisent, dans les cadres français et européen, à la prolétarisation des régions périphériques et de la Bretagne en particulier.*

» Elle affirme que cette prolétarisation est l'expression d'un sous-développement régional et d'un colonialisme intérieur, caractérisé notamment par une absence totale de vue d'un intérêt régional global. (...)

Elle exige notamment « la création d'une assemblée régionale élue au suffrage universel, et d'un exécutif élu par elle, disposant de réels pouvoirs de décision ; ... la reconnaissance de la culture bretonne, et l'introduction à tous les niveaux d'un enseignement qui tienne compte de l'existence de cette culture. (...) »



Consultez-nous - Devis gratuit
FRANCE DÉMÉNAGEMENT
266, Avenue Daumesnil - PARIS XIIe - 307-78-75
Service régulier - Paris Côte d'Azur
Groupages - Meubles Neufs - Antiquités, etc.
L. LAURENT
FRÉJUS - Avenue Galliéni - Téléphone : 95-15-92

(Publicité)
CROISIÈRE AU PAYS DES DIEUX
Embarqué à Venise, à bord du Mykonos (paquebot de la **Cie Typaldos,** entièrement à air conditionné, cabines avec salle de bains ou douche, piscine, bar solarium, etc.), après avoir passé 48 heures en mer, vous découvrez la Grèce : Delphes, le golfe de Corinthe, Athènes, puis pendant 13 jours vous naviguez entre Le Pirée et Delos, la ville la plus désertique du monde mais aussi la plus peuplée sur le plan historique, des Dardanelles à Istanbul, d'Ephèse à Patmos jusqu'à Rhodes et Cnossos. Vous regagnez Venise après avoir admiré Olympie, la beauté de la côte dalmate et visité Dubrovnik. Toute cette croisière est agrémentée par des excursions, des jeux, des tournois de bridge (organisation spéciale sous la direction de Marianne Serf, vice-championne du monde), des conférences, des cocktails. N'oubliez pas qu'en avril la Grèce, la Turquie bénéficient d'un climat extraordinaire, c'est la meilleure époque de l'année pour y entreprendre un voyage. Prix de cette croisière de 2 semaines (Venise à Venise, excursions comprises) à partir de 1 150 F du 4 au 18 avril (dates vacances scolaires). Réservez votre place au **TOURISME FRANÇAIS,** 96, rue de la Victoire, Paris (Lic. 77).
Tél. TRI. 15-43

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

AU BUREAU EXÉCUTIF DE L'U.D.-Ve RÉPUBLIQUE

Nous n'avons aucune raison d'inquiétude nous avons pour nous la durée

déclare M. Pompidou

M. Robert Poujade sera assisté de MM. Charbonnel Valleix et Herson

L'ambition de M. Robert Poujade, qui est depuis un mois secrétaire général de l'Union des démocrates pour la Ve République, est de mettre en place avant l'été « une machine politique bien rodée et techniquement efficace qui puisse rayonner sur l'ensemble des circonscriptions électorales ».

Est-ce à dire que les gaullistes craignent une crise gouvernementale, ou, comme on l'a dit, qu'ils la souhaitent afin de mettre au pas les éléments récalcitrants de la majorité ? M. Georges Pompidou, qui a participé mardi aux travaux du bureau exécutif de l'U.D.-Ve République, a, sur ce point, rassuré ses amis et démenti le machiavélisme qu'on leur prêtait en déclarant : « Nous avons pour nous la durée. » « La Nation » précisait mercredi matin, à l'intention des « irresponsables » qui songent à la dissolution, qu'il n'était pas question de les mettre au pied du mur. C'est donc, en principe, pour l'échéance normale de la législature et pour les autres consultations électorales que M. Robert Poujade entend créer un véritable parti politique.

A cet effet, il s'est entouré d'une équipe comprenant notamment MM. Jean Charbonnel, ancien secrétaire d'Etat, ancien député, maire de Brive ; Jean Valleix, député de la Gironde, et Michel Herson, conseiller technique au cabinet du ministre de l'économie et des finances. Les liens de ces trois hommes avec MM. Pompidou, Chaban-Delmas et Debré montrent que le caractère traditionnellement oligarchique du gaullisme est maintenu à la direction de l'U.D.-Ve République.

Le mouvement, « rénové » au congrès de Lille, va être réorganisé sur la base des unions de circonscription et en conservant « un esprit d'ouverture » vis-à-vis des autres formations proches du gaullisme ou qui approuvent les institutions de la Ve République. L'ampleur de la tâche que s'est donnée la nouvelle direction (installation de permanences, lancement d'une campagne d'information et d'adhésion, études électorales, contacts avec les organisations professionnelles et syndicales, etc.) donne à croire qu'après bientôt dix ans de gaullisme le parti gaulliste reste à inventer.

ANDRE LAURENS.

Le bureau exécutif a approuvé l'organigramme présenté par M. Robert Poujade. Trois grandes directions seront constituées autour de MM. Jean Charbonnel, Jean Valleix et Michel Herson :

● M. CHARBONNEL sera chargé des questions économiques et sociales et des relations extérieures avec les mouvements associés : l'Union de la gauche-Ve République, l'Union des jeunes pour le progrès, etc. Il assure la liaison avec les organisations professionnelles et syndicales.

● M. JEAN VALLEIX s'occupera de l'organisation intérieure : rapports avec les unions de circonscriptions et les fédérations, études politiques, propagande. Un conseiller technique et trois responsables de service l'assisteront.

[M. Jean Valleix est né le 23 avril 1928 à Chartres. Après des études de droit, il a été secrétaire départemental de la fédération des républicains sociaux de la Gironde et, à partir de 1955, membre du comité exécutif de cette formation. Il est devenu secrétaire départemental de la fédération départementale de la Gironde en 1958 et membre du comité central. Chargé de mission auprès de M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, en 1960, il a siégé au Conseil économique et social (1965-1966) avant d'être élu député de la Gironde en 1967.]

● M. MICHEL HERSON sera chargé du service des élections : recherches et anlyses électorales, préparation des consultations, relations permanentes avec les candidats et les élus du mouvement.

[M. Michel Herson, né le 22 juin 1926 à Saint-Mandé, s'est occupé des affaires électorales de l'U.N.R.-U.D.T. de 1959 à 1962 et, à partir de 1965, de la préparation des élections législatives de 1967.

Membre du Conseil économique et social, collaborateur de M. Michel Debré, il devient chef de cabinet adjoint, puis conseiller technique au cabinet du ministre des finances en 1966.]

L'équipe dirigeante de l'U.D.-Ve République a été complétée par la nomination d'un responsable des affaires internationales. M. Michel Habib-Deloncle, député de Paris, déjà directeur de *la Nation*, et de quatre chargés de mission auprès du secrétaire général : MM. Pons et Trorial, députés du Lot et de Meurthe-et-Moselle, le professeur Comiti et le docteur Berger.

Des commissions de recherches et d'études seront constituées. Deux l'ont déjà été : celle de la santé publique, présidée par M. Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie de Villejuif, et celle de l'éducation nationale, présidée par M. François Dreyfus, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg. La création d'un centre national de recherches et d'études dirigé par M. Paul-Marie de La Gorce, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, devra permettre de fournir une assistance technique aux clubs gaullistes et de donner aux différents sourants du gaullisme un lieu de rendez-vous et de dialogue.

M. Robert Poujade a indiqué à la presse que si les gaullistes étaient opposés au régime des partis ils n'étaient pas hostiles à l'existence de formations politiques. Bien que, selon le secrétaire général, le service des adhésions soit actuellement « embouteillé », une campagne de recrutement va être lancée. L'effort d'implantation sera notamment développé au sud de la Loire.

L'U.D.-Ve République va rechercher des locaux supplémentaires, car elle est à l'étroit dans son siège de la rue de Lille. Le comité central du mouvement se réunira à la fin du mois de mars : ce sera la deuxième réunion de cette instance au cours du trimestre. « *ce qui prouve*, a souligné M. Poujade, *notre volonté d'associer les cadres à l'activité du Mouvement* ».

LE PREMIER MINISTRE : il y a des nuances entre nous, mais point de fossés.

La Nation publie les extraits suivants de l'exposé doctrinal que M. Pompidou a fait devant le bureau exécutif :

« *Sur les institutions, et notamment le rôle du président de la République, sur la politique étrangère, l'indépendance nationale et la construction d'une Europe ayant une réalité, sur une politique économique alliant l'expansion à la stabilité monétaire, sur une politique de mutations sociales, qui exclut à la fois le totalitarisme politique et l'anarchie d'autrefois, nous avons tous les mêmes idées et nous sommes les seuls à les avoir ensemble. Des nuances peuvent exister, mais il serait parfaitement vain et erroné d'en faire des fossés. En face de nous, à part le parti communiste, il y a des gens qui n'ont ni doctrine ni programme, et qui se comportent en irresponsables. Nous sommes les seuls capables d'entreprendre des réalisations immédiates, et qui s'inscrivent dans le cadre d'une doctrine d'ensemble.* »

« *Le premier ministre*, ajoute *la Nation*, *a insisté sur l'importance de l'information à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement.* » Il a conclu : « *Nous n'avons aucune raison d'inquiétude. Nous avons pour nous la durée avec le général de Gaulle à la tête de l'Etat. Notre mouvement doit être d'autant plus vigoureux et incisif qu'il sera plus ouvert.* »

« LA NATION » : la véritable échéance est celle de l'élection présidentielle de 1972.

L'éditorialiste de *la Nation* écrit de son côté :

« *Le programme du parti communiste n'est pas celui de la Fédération, et celui de la Fédération n'est pas celui du Centre démocrate. A supposer même que l'actuelle majorité devienne un jour minoritaire, tout indique à l'évidence qu'il n'y aurait aucune majorité de remplacement. La coalition de trois irresponsabilités ne fait pas une responsabilité.*

» *Mais que les irresponsables se rassurent. Nous n'avons aucune intention de les mettre au pied du mur. L'exercice, pittoresque à coup sûr pour le sobservateurs, serait trop périlleux pour le pays. La véritable échéance est celle de l'élection présidentielle de 1972. Jusque-là, la barre est fermement tenue et le pilote ne l'abandonnera pas aux mains des flibustiers. Leurs spéculations sur telle ou telle péripétie, qui demain déboucherait pour eux sur une « divine surprise » électorale, sont, là encore, à la mesure de leur irresponsabilité.* »

● UN CENTRE DES JEUNES REPUBLICAINS INDEPENDANTS, « *giscardiens* » *de moins de trente ans, a été installé mardi soir à Nice par M. Paul Dijoud, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale et président du Comité directeur des républicains indépendants pour la région Provence-Côte-d'Azur.*

A Hyères

TROIS LISTES RESTENT EN PRÉSENCE POUR LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Trois des cinq listes qui s'étaient affrontées au premier tour des élections municipales d'Hyères (Var) restent en présence pour le second tour, qui a lieu dimanche :

— La liste d'union de la gauche (P.C.-F.G.D.S.-personnalités apolitiques) conduite par M. Georges Caton, conseiller général communiste, arrivée en tête avec 4 256 voix ;

— La liste d'entente pour l'avenir d'Hyères (tendance U.D.-Ve Rép.), conduite par M. Salaun, président de la délégation spéciale, 2 165 voix ;

— La liste d'actiton pour la défense des intérêts communaux, conduite par M. Maurice Benier, ex-poujadiste, fondateur du Syndicat de défense des contribuables hyérois, 1 626 voix.

La liste d'Action et de rénovation communale, conduite par M. Perrimond, avocat au barreau de Toulon (tendance modérée), 2 051 voix ; et la liste d'Action économique et sociale, conduite par le général Prigent (tendance droite), 923 voix, ont été retirées purement et simplement. Toutefois, l'un des candidats de la liste Prigent, M. Manès, a appelé les électeurs à voter pour la liste Benier.

On sait (voir *le Monde* du 21 février) qu'un entrepôt d'appareils électroménagers appartenant à M. Benier, chef de file de la liste d'action pour la défense des intérêts communaux, a été sérieusement endommagé lundi soir par l'explosion d'une charge de plastic. L'enquête se poursuit. Il semble que les auteurs de l'attentat ne soient pas des habitants d'Hyères.

Un livre collectif du P. C.

« LE PARTI COMMUNISTE DANS LA RÉSISTANCE »

Par ALAIN DUHAMEL

De toute l'histoire, fort controversée pourtant, du parti communiste française, la période la plus contestée est probablement celle qui s'ouvre avec le pacte germano-soviétique, quelques jours avant la seconde guerre mondiale, et qui s'achève cinq ans plus tard avec la libération. Les communistes ont payé de lourds sacrifices l'influence que leur a value leur courage contre l'occupant. Toute une génération de militants et une fraction de leur électorat datent de cette époque. Aussi ont-ils toujours fort violemment réagi lorsque leurs adversaires leur ont opposé avec insistance l'attitude moins glorieuse adoptée en septembre 1939 et les équivoques des débuts de l'occupation. La parution du livre collectif « le Parti communiste français dans la Résistance » (1), élaboré par une commission de l'institut Maurice-Thorez dirigée par Jacques Duclos et Victor Joannès, était donc attendue avec curiosité.

Le label de l'institut Maurice-Thorez et la personnalité des responsables de ce nouvel ouvrage garantissent son orthodoxie. Cela ne l'empêche pas d'être moins pesant et moins sommaire que l' « Histoire du parti communiste français », publiée il y a trois ans par la commission d'histoire du comité central.

Proposée de façon plus séduisante, la thèse fondamentale reste immuable ; deux politiques s'opposent, qui datent des « années 30 ». D'un côté le parti communiste, à la tête d'un mouvement populaire antifasciste ; « patriotes parce que communistes » comme l'écrit Jacques Duclos dans sa préface, ses militants sont donc conduits tout naturellement du Front populaire à la Résistance. Devant le conflit, comme en prônant auparavant la fermeté face aux revendications de plus en plus démesurées d'Hitler, le parti communiste continue « à défendre les intérêts de la classe ouvrière et de la nation ».

De l'autre côté, la « grande bourgeoisie », dont les intérêts et ceux de la France sont inconciliables et qui, plutôt que de céder au mouvement populaire, préfère le chemin qui la mène aussi évidemment de « Munich à la collaboration ». Une fois de plus, comme on le voit, l'histoire expliquée à la lumière du marxisme-léninisme français est simple et manichéenne. Trop souvent, les ombres sont estompées, les difficultés atténuées, des erreurs oubliées.

Il faut cependant distinguer dans ce « Parti communiste dans la Résistance » la période précédant l'armistice des années d'occupation proprement dite. La première pèche beaucoup par omission et par systématisation, et de ce que leurs adversaires ont souvent eu tort, les communistes concluent un peu facilement qu'ils ont toujours eu raison. Si la politique étrangère de la France avant le conflit, sa stratégie pendant le conflit collectionnent les erreurs et les illusions, le parti communiste, qui se fait volontiers procureur, idéalise sa propre attitude. Ainsi omet-il de préciser ses flottements à l'annonce du pacte germano-soviétique ; ainsi ne convainct-il guère en assurant qu'il a « conservé la confiance des masses » pendant la « drôle de guerre » et la déroute ; son pacifisme anachronique puis ses attaques contre la France et la Grande-Bretagne, qu'il arriva à l' « Humanité » clandestine de traiter de « bandits impérialistes », l'en coupaient manifestement.

Mais c'est avant tout de la Résistance qu'il s'agit et de la place qu'y a tenu le parti communiste. L'explication doit encore beaucoup à l'idéologie. La « trahison des dirigeants » face au patriotisme populaire, la collaboration ou le vichysme des uns — les auteurs n'y voient pas grande différence, — la volonté d'indépendance nationale des autres, tout cela sent beaucoup son schéma. Mais les auteurs ont disposé, grâce aux archives de l'institut Maurice-Thorez, d'une documentation considérable, et cela alimente l'intérêt du récit, qui gagne d'ailleurs en solidité au fur et à mesure que l'action du parti communiste contre l'occupant prend de l'ampleur.

De mai 1940 à juin 1941

Bien entendu, c'est l'Appel du 10 juillet 1940 qui est présenté comme le point de départ de la Résistance communiste ; la manière est d'ailleurs caractéristique ; plus d'altération du texte, mais simplement l'oubli que l'Appel prenait vivement à partie Vichy, non l'envahisseur. En revanche, et ceci est nouveau, le livre reconnaît enfin qu'il y a eu une démarche inopportune auprès des Allemands dans l'espoir d'obtenir la reparution légale de « l'Humanité ». L'objectivité aurait voulu que les auteurs montrent ensuite comment, de juillet 1940 à juin 1941, le parti communiste passe progressivement de la neutralité de plus en plus hostile à l'engagement exemplaire; ils préfèrent appliquer rétrospectivement aux premiers mois l'attitude des dernières semaines. Rien pourtant dans leur propre récit ne leur donne raison. Interdit et poursuivi, le parti communiste commence par affirmer son existence face à Vichy ; une propagande inlassable malgré les dangers immenses, une diffusion extraordinaire de sa presse clandestine sont ses meilleures armes.

Le parti communiste s'oppose peu à peu aux Allemands, d'abord sur le plan idéologique et dans les milieux intellectuels et étudiants, puis par des sabotages ; l'O.S. (Organisation spéciale de combat) assure la protection des distributeurs de tracts et des colleurs d'affiches ; enfin l'appareil du parti lui-même a été adapté : groupes de trois strictement cloisonnés au lieu des cellules, délégation du comité central en zone sud dès juillet 1940. Reste l'accusation selon laquelle le parti communiste aurait attendu l'entrée en guerre de l'U.R.S.S. pour s'engager.

Le livre lui oppose l'action des militants pendant la grève des mineurs du Nord (26 mai-9 juin), dont les autorités confirment le caractère politique, et surtout l'appel à la constitution d'un « Front national de lutte pour l'indépendance de la France » dès le 15 mai 1941.

Dès lors, en revanche, la collaboration avec le général de Gaulle, dont le rôle est d'ailleurs sous-estimé tout comme celui d'autres dirigeants de la résistance non communiste, devient possible. En janvier 1943 Fernand Grenier représente son parti à Londres auprès du chef des Français libres ; il sera remplacé après quelques mois par M. Waldeck Rochet. Dans ce domaine, pas de doute ; c'est bien *l'envahissement de la patrie du socialisme* qui a transformé le « domestique de la cité » en chef de la résistance contre l'Allemand. Tous les différends ne s'évanouissent cependant pas ; le parti communiste recrute, combat et perd beaucoup des siens. Il recrute pour lui-même, pour le Front national et son organisation militaire, les F.T.P. sans sectarisme; il s'adresse même à tous les officiers et sous-officiers de réserve désireux de lutter ; il combat, choisissant l'action immédiate malgré les consignes de Londres; le premier, Fabien, a abattu l'aspirant de marine Mozer ; c'est le début d'une longue série d'attentats qui, s'ils affectent peu le potentiel militaire allemand, créent un climat d'insécurité ; il perd enfin beaucoup des siens et souvent des meilleurs.

Mais le 3 avril 1944, après des négociations difficiles, deux communistes, MM. François Billoux et Fernand Grenier, entrent au C.F.L.N. du général de Gaulle. La drôle de guerre est effacée, et le parti pénètre pour la première fois au gouvernement.

Quant à la question de savoir si la prise du pouvoir par le parti était alors possible, les auteurs n'ont pas tort d'estimer qu'en présence des troupes et du ravitaillement anglo-saxon, elle n'aurait été qu' « aventurisme » inutile.

Irritant par sa partialité, lassant souvent à force de décrire le monde en noir et blanc, ce livre nourri de témoignages authentiques et de détails vrais porte trop la marque d'une pensée cohérente mais systématique pour ne point renforcer également la conviction des uns et le scepticisme des autres.

(1) *Le Parti communiste français dans la Résistance.* Editions sociales, 354 pages, 18,55 F.

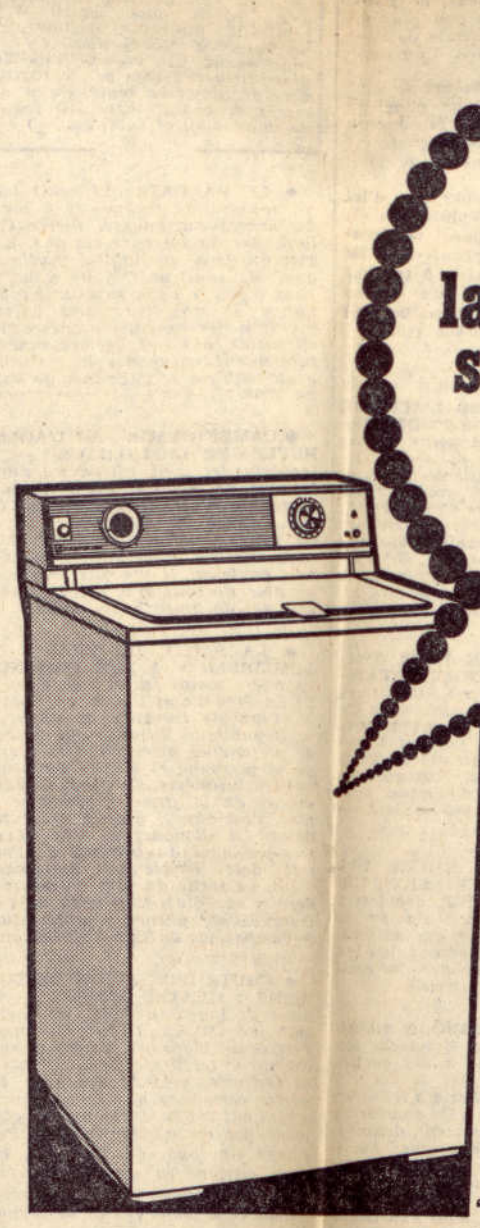
MORT DU GÉNÉRAL RAYMOND PEDRON

Le général de corps d'armée Raymond Pedron est mort lundi soir, à l'âge de soixante-six ans.

[Né à Constantine le 22 janvier 1902, ancien élève de Saint-Cyr, le général Pedron, après avoir commencé sa carrière au Maroc et au Levant, est affecté en 1941 à l'état-major du général Juin à Alger. Il participe comme chef de bataillon à la campagne de Tunisie et d'Italie. Colonel en 1946, il est affecté à l'Ecole de guerre comme directeur des études tactiques stratégiques du cours supérieur interarmes. En 1956 et 1957 il commande la division puis le corps d'armée d'Oran. En février 1958 il est nommé général de corps d'armée et devient successivement inspecteur de l'infanterie, membre du Conseil supérieur de la guerre, puis inspecteur général des réserves de l'armée de terre.

Le général Pedron était grand officier de la Légion d'honneur.]

ARTS MENAGERS • DERNIERE HEURE ARTS MENAGERS



la nouvelle Laden lave encore mieux sèche votre linge 3 fois plus vite ...et ce n'est pas tout

Cette nouvelle Laden "Monceau 1000", c'est une nouvelle classe de machines à laver pour gens difficiles. Super-automatique : 15 programmes de lavage. Grande capacité : jusqu'à 5 kg de linge sec. Essorage 1000 tours/minute (au lieu de 300 sur les machines courantes). Haute-stabilité : "Monceau 1000" est la seule de sa catégorie, montée sur roulettes et totalement stable. Disque de positionnement indiquant, d'un seul coup d'œil, où en est "Monceau 1000". Finition irréprochable. Multiples sécurités.
Dimensions : Hauteur 99,5 cm avec dosseret - largeur 62 cm - profondeur 54 cm.

Une gamme complète de machines "hautes performances".

LADEN

12, rue Louis-Bertrand 94 Ivry

LADEN lave
lessive spéciale pour machines à laver
convient à tous types de machines

avec LADEN lave un linge encore mieux lavé, plus vite rincé, plus blanc, plus propre et si fraîchement parfumé

LADEN lave garantie sans déborder, est en vente uniquement chez les concessionnaires ou revendeurs Laden

LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

PUBLI-SERVICE 80.064

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE POLYNÉSIE RÉCLAME L'AUTONOMIE INTERNE

L'Assemblée territoriale de la Polynésie française a adopté jeudi, par dix-sept voix contre dix et trois abstentions (1), une « question préalable » favorable à l'accession du territoire à l'autonomie interne. Un vœu dans ce sens a été adressé par l'Assemblée au gouvernement français.

Ce scrutin a été précédé d'un débat animé. M. Salmon (U.T.-U.N.R.) avait déclaré qu'il avait toujours été en faveur de modifications au statut, mais qu' « *actuellement, la multiplication des cadres et l'expansion économique importaient davantage que la réforme statutaire* ». M. Salmon précisait toutefois : « *Nous avons promis l'autonomie interne au peuple, nous travaillerons pour cela.* »

M. Henri Bouvier (du parti Papu Here), après avoir rappelé que la majorité souhaitait qu'un « *dialogue fécond s'engage entre Paris et Papeete* », invoqua le texte officiel du statut accordé au Territoire des Afars et des Issas (ancienne Côte des Somalis), où l'Etat français, a-t-il souligné, déclare continuer à apporter à ce territoire devenu autonome son concours financier et technique pour assurer la prospérité économique et le développement social.

Enfin, le président de la commission permanente, M. Pierre Hunter (Papu Here), affirma : « *Il est parfaitement faux que l'autonomie interne mène à l'indépendance. La question préalable situe la réforme du statut dans le cadre de la République française.* »

L'Assemblée a également procédé à l'élection des membres du conseil du gouvernement. La liste présentée par la majorité a été élue par vingt voix contre dix à la liste U.T.-U.N.R. et indépendants.

La liste élue comprend MM. Léon Assaud, Jacques Laurey, Jean-Roy Banbridge, Jean Juventin et André Lorfèvre.

---

(1) Les dix-sept voix émanent des partis TE EA API et PAPU HERE, qui détiennent la majorité au sein de l'Assemblée territoriale et avaient fait figurer l'autonomie interne à leur programme électoral. Le président de l'Assemblée est M. Jean Millaud, membre du TE EA API. Les dix conseillers qui ont voté contre la question préalable sont U.T.-U.N.R. et indépendants.

Les transferts de charges et de compétences effectués à ce niveau concerneraient tout ce qui se rapporte à l'équipement économique de la collectivité et aux services intéressant l'ensemble de la nouvelle communauté (collèges, maternité, centre social, services d'incendie, de voirie, etc.). Un « super-conseil municipal » gérerait cet ensemble. Mais il n'a pas encore été décidé si ses membres seraient élus au suffrage universel ou s'ils seraient l'émanation des conseils municipaux concernés. Car il n'est pas question de supprimer complètement les communes composantes. Celles-ci conserveraient leurs institutions actuelles et les maires leur écharpe. Mais ils ne géreraient plus que l'état-civil, la police municipale, le bureau d'aide sociale, le cimetière et, éventuellement, l'école primaire, le cadastre, la liste électorale. Cette solution aurait évidemment pour avantage de sim-

nme

e,

re...

!

CORRESPONDANCE

Les restrictions aux mariages mixtes en Egypte

Un lecteur qui tient à garder l'anonymat nous écrit :

Dans les déclarations du ministère égyptien de l'orientation nationale, concernant le statut légal des juifs en Egypte, reproduites dans votre numéro du 9 août, on peut lire la phrase suivante : « *Les juifs égyptiens sont autorisés à épouser des personnes de confession musulmane ou chrétienne, droit qui ne leur est pas reconnu en Israël* ». Cette phrase paraîtra bien ambiguë à tous ceux qui connaissent le droit actuellement en vigueur en R.A.U., en matière de statut personnel.

Dans ce pays, il est, en effet, impossible à tout citoyen juif (ou chrétien) d'épouser légalement une musulmane. Un tel mariage est frappé de nullité radicale, selon l'article 122 du code de statut personnel. Même célébré à l'étranger, un tel mariage ne sera pas enregistré par l'autorité égyptienne, qui y voit une « *atteinte à l'ordre public* ». Seule une femme juive pourrait épouser un musulman, sans pouvoir toutefois transmettre sa religion à ses enfants. Si la législation israélienne est aussi draconienne dans des cas analogues, il reste toutefois que les citoyens de ce pays ont la ressource d'aller se marier à l'étranger, par exemple à Chypre ; au retour, l'autorité israélienne enregistrera leur mariage, car elle accepte les dispositions du « common law » anglais en matière de droit international privé (cf. *Jerusalem Post, 25-3-65).* En R.A.U., en revanche, le problème n'a qu'une solution : la conversion du juif (ou du chrétien) à l'Islam. Dans une sentence, qui fait toujours jurisprudence, le Conseil d'Etat égyptien a en effet proclamé, le 27 mars 1954, à l'occasion d'un cas d'espèce, que l'autorité égyptienne ne peut reconnaître la conversion d'un musulman à une autre religion, ni les conséquences qui en découlent, tel un *mariage. (...)*

Parmi les lois qui régissent les mariages juifs (et chrétiens) en R.A.U., il faut encore noter les dispositions de l'art. 6 de la loi 462-1955, qui prévoient que ces mariages pourront être dissous selon le régime musulman si l'un des deux partenaires se convertit à l'Islam, même en cours d'instance. Concrètement, cela signifie que la partie qui devient musulmane bénéficie non seulement de la garantie d'un divorce à son profit, mais aussi de la garde automatique des enfants, confiés, selon le texte de l'attendu, « au parent de la religion supérieure », et considérés dès lors comme musulmans. Malgré de nombreuses protestations de musulmans (cf. *Al Ahram,* 10 septembre 1959) et de non-musulmans (ex. le patriarche copte-orthodoxe, cf. *Watani,* 25 décembre 1962), réclamant au moins le contrôle du sérieux de telles conversions, ce droit est toujours en vigueur. En Israël, en cas de conflit analogue, si l'un des parents est juif, les enfants n'en sont pas pour autant automatiquement considérés comme juifs : en chaque cas le tribunal doit apprécier le bien de l'enfant (cf. *Jerusalem Post,* 20 et 22 août 1963. (...)

…evant actuellement
…n territoire israélien
…xante pour cent du
… avec les pays sous-
…ntinent africain.
…ssources financières

Notre collaborateurs Philippe Decraene, au … d'un séjour d'un mois en Israël, étudie ci-des… les différents aspects de la coopération israé… africaine et essaie d'analyser l'évolution des rapports entre ces pays et l'Afrique au sud du Sahara.

…éalisme, pragmatisme, réalisme

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

l'homme qui se trouve à l'origine de la création de l'Etat d'Israël.

De la même manière, il serait inexact de considérer l'aide accordée par les Israéliens aux Etats d'Afrique noire exclusivement en fonction de préoccupations défensives par le souci des dirigeants de Jérusalem de vaincre l'encerclement arabe.

En fait, les rapports israélo-africains, dont l'évolution a connu des fortunes diverses depuis dix années, ne doivent être considérés ni sous l'angle idéaliste ni dans des perspectives rigoureusement stratégiques, mais sous une multitude d'aspects.

Or la cohabitation des immigrants provenant de pays aussi divers que le Yémen et les Etats-Unis, l'Afrique du Sud et la Pologne a soulevé des difficultés dont la solution peut être utilement méditée par les hommes politiques qui s'efforcent de mêler dans le même creuset les membres de dizaines de tribus étrangères, s i n o n hostiles les unes aux autres.

(Lire la suite page 3, 4e col.)

…me officiel

… de développement que celle que nous avons tentée. Nous pouvons donc leur éviter des erreurs... »

Il n'est pas moins rare d'entendre affirmer dans ces mêmes milieux que la société israélienne *« d'où toute discrimination est absente »* constitue un exemple vivant d'égalité sociale, propre à séduire les nouvelles nations d'Afrique. Et s'il est exact qu'Israël connaît, comme toute société humaine, ses inégalités propres, il n'en demeure pas moins vrai que ses pionniers ont su fondre en une nation des éléments venus des quatre coins du globe.

L'ÉCOLE SUP…
DE SECRÉ…
PRÉPARE EN …
DEUX AN…
LE SECRÉTARIAT
MÉDICAL
SECRÉTAIRE - ASSISTANTE
Préparation aux d…
COURS ORAUX : RENTRÉE…
COURS PAR CORRESPONDANCE : IN…
40, Rue de Liège
Métro : Europe et Saint-Lazare
FONDÉE E…

Pour lutter contre la censure

PLUS DE 300 INTELLECTUELS TCHÉCOSLOVAQUES LANCENT UN APPEL A L'OPINION

Londres, 4 septembre *(Reuter)*. — *Le* Sunday Times *a publié dimanche en première page le texte d'un long manifeste signé par cent quatre-vingt-trois écrivains, soixante - neuf artistes, vingt et un représentants du monde du cinéma et de la télévision et cinquante-six savants et autres membres de l'intelligentsia tchécoslovaque, qui lancent un appel à l'opinion publique mondiale, lui demandant d'apporter son soutien moral aux intellectuels tchécoslovaques en butte à la censure et à l'oppression.*

Le journal dominical britannique indique que l'original du document, qui a pu être acheminé à travers la frontière tchécoslovaque la semaine dernière, a été déposé en lieu sûr et que les noms de ses signataires ne sont pas divulgués pour le moment afin de réduire les risques de représailles.

En janvier 1967, il devient conseiller technique au cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur, et y demeure lorsque M. Fouchet arrive en avril place Beauvau.]

— *M. Maurice Joubert*, sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois, est mis à la disposition du premier ministre pour être détaché dans un emploi d'administrateur civil.

— *M. René Galloni d'Istria*, sous-préfet de Nérac, est nommé sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois.

— *M. Pierre Meyer*, sous-préfet de Lunéville, est nommé sous-préfet de Nérac.

— *M. Paul Zerkovitz*, sous-préfet de Calais, est nommé sous-préfet de Lunéville.

M. Gillard sous-préfet de Calais

— *M. Michel Gillard*, administrateur civil, directeur du cabinet du préfet du Pas-de-Calais, est nommé sous-préfet de Calais.

[Né en 1929 à Neuville-lès-Dieppe, M. Gillard est ancien élève de l'Ecole

A propos des élections municipales d'Alès

Au Nord-Est de l'Inde

LES MIZOS BOYCOTTENT LA CONSULTATION ÉLECTORALE

New-Delhi, 20 février (*A.F.P.*). — Les nationalistes mizos en rébellion contre le gouvernement indien ont, semble-t-il, réussi à faire boycotter les élections générales dans leur district montagneux de l'Etat d'Assam, au nord-est de l'Inde.

Selon des informations parvenues à New-Delhi, la participation au scrutin, qui a eu lieu vendredi, aurait été de l'ordre de 5 % seulement dans le district de Mizo. A Aijal, chef-lieu de ce district, trente et une personnes ont voté sur dix mille électeurs inscrits.

Le Front national Mizo, qui est entré en rébellion en février 1966 pour obtenir l'indépendance du petit territoire montagneux du même nom, avait ordonné le boycottage complet des élections. C'est afin de soustraire la population du district à l'influence des rebelles que le gouvernement procède actuellement au déplacement de soixante mille habitants.

	395	.	Welkom	12	05	12	25
			West Rand	10	70	10	60
50	70	50	Cominco	166		166	20
80	19	60	Noranda	266	..	265	.
10	54		Rand Selection	59	50	59	50
50	81	..	Tharsis	52	.	..	..
.	151	..	Vieille Montagne	497	..	506	.
.	...	..	Zambian Ang.-Am	33	90	33	95
..	121	50	Am. Petrofina	55	.		
.	385	.	Brit. Americ. Oil.	162	..	160	30
..	87	.	Can. Petrofina	52	30		
.	142	..	Procter Gamble	394	80	396	20
.	182	50	Schappe (Filat.)	102	.	...	..
50	0 87	50	Est Asiatique	802	.	804	..
..	0 65	30	Wagons-Lits	51		52	..
			British Am. Tob.	53	75	53	..
.	...	.	Safac	10	30	..	..
	103	..	Suéd. Allumettes	178	.	...	..
80	044	80					
50	80	.					
50	63	50					
	147	..					
50	66	50	Club Méditerran.	405	..	408	..
50	52	95	Dofan	90	.	87	..
50	146	.	Europ. Travaux	154		149	.
			Intertechnique	475	.	480	..
			Isolfeu	19	..	19	60
.	100	..	Lincoln	171	.	171	..
..	256	..	Milliat Frères	107		107	.
..	99	..	Pronuptia	560		560	..
	226	.	Restaur. J. Borel	94	.	93	..
50	...	..	S.P.R.	283	.	...	..
.	..	..	Tranchant Electr.	327		327	.
			U.C.P.I.	37	50	37	10
	3075	.	Vachette	..	..	..	..
0	264	.					
0	85	.					
0	68	50					
	.	.					
	410	.					
	58	..					
.	1025	..					
.	430	..					
	285	.					
	65	20					
	539	.					
	18	..					

Hors cote

S.I.C.A.V.

17 Févr.	Emission frais inclus	Rachat net
Univat	126 78	120 74
Sliwam	115 14	109 55

LE PROCÈS DES GUADELOUPÉENS DEVANT LA COUR DE SURETÉ

Après M. Sainton, M. Glaude ; après M. Glaude, M. Baden ; après M. Baden, M. Danchet ; après M. Danchet, M. Flessel, puis encore M. Rupaire, M. Marguerite, M. Caracalla, M. Kelly. Chacun à son tour parle, raconte, évoque, et les déclarations se succèdent qui toutes se ressemblent, en même temps qu'elles sont différentes.

Mais lorsque, chacun ayant livré son propos, l'avocat général Borel entend entrer en lice pour, armé de son dossier, poser ses questions devenues rituelles : reconnaissez-vous avoir adhéré au G.O.N.G. ?, avoir fait partie de tel ou tel de ses bureaux ou secrétariats ?, avoir rédigé des tracts ?, les avoir diffusés ?, etc., c'est en vain. « Détails », disent les uns ; « Fables », rétorque les autres. Voilà la ligne de conduite et voilà du même coup tout le procès.

D'un côté, une accusation classique, riche ou encombrée de ses causes, de ses pièces, de ses documents, de ses procès-verbaux, mais qui ne parvient pas à en tirer parti et devra se résigner à monologuer à l'heure du réquisitoire. De l'autre, des inculpés qui ne veulent pas connaître ce monument patiemment élaboré contre eux et y opposent leur propre dossier sur les problèmes de la Guadeloupe. Il fallait bien s'y attendre : ce n'est pas d'aujourd'hui que dans les procès de ce genre les inculpés entendent se présenter en témoins et profiter de la publicité inespérée qui leur est ainsi offerte.

Au dossier de l'accusation qu'ils ne veulent pas connaître les inculpés opposent le leur

Compte rendu d'audience de JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Ils en ont tellement conscience qu'ils le disent parfois sans ambages, tel M. Glaude, qui a commencé sa déclaration ainsi : « *Je suis très heureux de pouvoir dire ici, face à une opinion française et internationale, mes sentiments et mes ressentiments.* » Or, ce terrain de raisons, de déchaînements, l'accusation, sans le méconnaître, répugne toujours à s'y engager publiquement. De là son isolement, ses difficultés, du moins dans l'épreuve même du débat. Pour l'avocat général Borel, le maître mot c'est : séparatisme. Le G.O.N.G. est le mouvement clandestin qui voulait détacher la Guadeloupe de la France, aboutir à la scission en usant de tous les moyens, y compris la violence. Son activité est absolument en dehors de ce que permet la Constitution ; elle tombe sous le coup du code pénal : atteinte à l'intégrité du territoire. La preuve en serait dans les écrits, les tracts, les documents multiples qui ont été saisis. Il y a effectivement dans ces documents des expressions fortes, des proclamations de souveraineté nationale, des expressions où il est dit que l'on rejettera l'impérialisme à la mer, etc. Balivernes, lui répondent les inculpés. Le G.O.N.G. est simplement un mouvement qui a réuni des hommes qui ont pris conscience qu'ils forment un peuple et qui réclament pour ce peuple la liberté. Et c'est sur la façon dont les uns et les autres sont parvenus à cette « prise de conscience » que portent les déclarations. Elles sont évidemment de qualités diverses. Elles mêlent la pensée politique à l'anecdote vécue, la proclamation parfois violente à la simplicité plus émouvante. Mais il est remarquable de constater que chez tous ceux qui ont parlé jusqu'à présent il y a comme un retour aux forces des plus lointains souvenirs, une remontée de mille détails qui explique trop bien les attitudes.

Des exemples ? Rien de plus frappant que celui de M. Glaude parlant de son père. Son père, a-t-il dit, s'était engagé dans la marine. Il y était scaphandrier. « *Un jour de plongée*, dit M. Glaude, *des camarades blancs lui ont coupé l'arrivée d'air. Il n'est pas mort, mais il a été infirme à quatre-vingt-cinq pour cent. Il était parfaitement attaché à la France, et il attribua toujours cet incident au fait de pauvres types, car il ne voulait pas mettre en cause le racisme.* »

Le fils ne partage pas l'indulgence du père, car, dit-il, « *j'ai même eu ensuite la mauvaise surprise de constater que pour les Français je n'étais pas comme eux.* » Car il a fait le compte de tout. « *Pourquoi au service militaire, si nous sommes Français, nous classe-t-on Français des départements d'outre-mer comme on claissait les Algériens français de souche nord-africaine, alors que les Français d'ici sont simplement des Français. Ce fait suffit pour amener un homme à se poser un certain nombre de questions et lui faire prendre conscience de sa condition. Cette prise de conscience ne se fait pas sans mal. Il est horriblement pénible, monsieur le président, de découvrir que l'on n'est pas ce que l'on croyait être* ».

« On veut rassurer le lobby colonial »

Et puisqu'on l'accuse de séparatisme, il retourne l'argument : « *Si séparatistes il y a, ils sont dans le camp des colonialistes, car c'est bien eux qui nous séparent de la France.* »

Aussi bien dénonce-t-il « l'affabulation de la départementalisation ».

« *Que veut-on faire par ce procès ?* demande-t-il. *On veut rassurer le lobby colonial, permettre à une infime minorité qui s'enrichit de continuer indéfiniment, en toute quiétude, cautionner le geste odieux de ceux qui lâchent leurs chiens sur un pauvre nègre infirme, justifier les tueries barbares des 26 et 27 mai 1967; sinon pourquoi les lourdes condamnations à la Guadeloupe des manifestants, alors que des Français, chez qui on avait pourtant trouvé des cocktails Molotov, dont ils voulaient se servir contre les Guadeloupéens, ont bénéficié de la complaisance des tribunaux locaux et ont été condamnés à 1 000 anciens francs d'amende avec sursis ? Cela montre bien que l'on ne considère pas la Guadeloupe comme partie intégrante de la France. Alors, pourquoi me faire ce reproche à moi ?* »

C'est encore un petit fait que rapporte M. Baden. Au régiment, à cause de son nom, un petit gradé s'amusait à l'appeler « boche ». Trait d'esprit, comme on voit... M. Baden ne comprenait pas. Il sollicita l'explication, l'obtint, en fut profondément choqué et préféra ne rien dire, par dignité, déclare-t-il. Eh bien ! ajoute-t-il, ce gradé m'a infligé alors huit jours de prison en prétendant que j'avais bu.

Il ajoute bien d'autres choses sur la vie à la Guadeloupe. Mais lui aussi, lors de sa « prise de conscience », il n'avait pas oublié la lourde plaisanterie.

Voici encore M. Danchet qui parle en ces termes : « *J'ai été effectivement membre du G.O.N.G. de juin 1964 à décembre 1966. Sur ce mouvement, mes camarades se sont expliqués. Mais je ne vois pas ce que veut me reprocher l'accusation en parlant de séparatisme alors qu'il n'a jamais été question de scission. Je ne suis pas un orateur ni un homme politique. Je ne suis pas non plus un antiblanc, un anti-français ; ma femme est blanche. Quand un homme se présente à moi, ce qui compte ce n'est pas la pigmentation de sa peau, c'est son cœur, ses qualités. Or j'ai été bien souvent choqué, hébété, vexé. J'ai tenu ceux qui m'ont humilié ainsi pour de tristes sires, mais j'ai été choqué de constater qu'à la Guadeloupe la loi française qui condamne ces choses n'était pas observée et que le régime colonial était toujours là. Ce qui m'a amené au G.O.N.G. c'est une sensibilité humaine. J'ai compris que je ne pouvais pas vivre tranquillement alors qu'à côté de moi il y avait des femmes qui venaient acheter pour 1 franc d'abats de volaille pour des familles de six personnes. Et j'admirais toujours le docteur Sainton. Je l'ai vu soigner pendant trois ans des gens, sans se soucier s'il serait payé. Je l'ai vu, comme M. Glaude, donner son argent pour reconstruire des cases. Il m'est aussi arrivé de remplacer mon patron pendant ses voyages (M. Danchet est biologiste). Nous recevions beaucoup de clients, cinquante à soixante. Sur ce nombre il y en avait dix au maximum capables de payer les analyses qu'il fallait faire. Pour les autres, je devais prendre la responsabilité de les faire gratuitement, car autrement ces gens-là n'auraient pas pu se soigner. Non, je ne suis pas un séparatiste, mais un anticolonialiste. Il y a une différence, une grosse différence.* »

De M. Flessel, qui n'a pas été tendre pour la cour : « *Dans mon pays, on vit et on meurt dans la misère, la pauvreté et l'humiliation.* »

De M. Rupaire : « *Les motifs qui m'ont amené au G.O.N.G. sont de plus en plus clairs pour le peuple auquel j'appartiens, car ce peuple est de plus en plus persuadé, surtout depuis la répression de mai 1967, que la voie du dialogue est, sinon bouchée, du moins difficile à rouvrir.*

— Pourtant, observe le président Romerio, si le peuple guadeloupéen veut accéder à l'autonomie ou à l'indépendance, il lui faudra bien passer par l'étape de l'autodétermination. »

De M. Caracalla, qui est professeur auxiliaire de physique et chimie : « *Issu d'une famille pauvre, je me présente ici en témoin de l'arbitraire et de la misère dont souffre le peuple guadeloupéen. J'ai su ce que c'était que d'aller à l'école pieds nus. J'ai entendu la cloche qui appelle les ouvriers agricoles. C'est la même qui avant 1848 appelait les esclaves. J'ai connu les enfants nus. J'ai été témoin de chantages qui se font pour tenir à merci les hommes noirs. J'ai vu le patron de mon père, ouvrier agricole, lui refuser des sacs à sucre qu'il demandait pour s'en faire un vêtement. J'ai vu des hommes tomber d'épuisement et leurs familles incapables de pouvoir leur payer un cercueil. L'indépendance nationale est donc nécessaire pour échapper à cela. A travers nous, c'est tout un peuple épris de justice et de liberté que vous aurez à juger.* »

De M. Kelly. — « *J'ai vécu l'indépendance de l'Algérie* (il y était alors militaire). *C'est un jour que je n'oublierai jamais de ma vie. Et ce jour-là j'ai pris la résolution de lutter pour l'indépendance de la Guadeloupe. Le G.O.N.G. c'est un mouvement où, quand il y a du racisme, on le dit ; quand un monsieur Srnsky lâche son chien sur un nègre, on le dit, et, lorsqu'il y a des gens qui n'ont pas de travail, on étudie le problème.* »

« Aimer » ou « armer » ?

Le procès n'est-il donc que cela ?

Non, bien sûr ; du côté de la défense on intervient aussi, car de ce côté-là on sait bien qu'il y a malgré tout le dossier.

Ainsi, lorsqu'on a opposé à M. Glaude des manuscrits sur lesquels il y aurait de sa main des phrases propres à le confondre. Il s'agit de papiers saisis chez lui, mais il assure que, s'il les a bien reconnus comme tels, il n'a jamais eu à l'instruction la possibilité d'en examiner la teneur. Or l'accusation lit sur l'un d'eux : « Il » faut armer les ouvriers et les » entraîner dans la lutte. » M. Glaude a donc demandé à voir. On a fouillé dans l'énorme dossier et, non sans quelque mal, on a trouvé le document. M. Glaude l'a examiné et a dit : « Moi qui connais le contexte et qui connais surtout mon écriture mieux que personne, je lis ceci : « Il faut aimer les ouvriers et » les entourer dans la lutte. »

Agitation encore lorsque, à propos de M. Baden, l'accusation rappelle que deux armes furent saisies chez lui. Me Leclerc a demandé qu'elles soient présentées. On les a montrées. Elles ne sont pas évidemment de première fraîcheur.

Me Beauvillard : « *La fiche des scellés les décrit même comme « en mauvais état ». Il y a un revolver à barillet et un pistolet qui n'a même pas de crosse. Il n'y avait d'ailleurs aucune munition.* »

Me Courrégé : « *Personne ne pourra être convaincu qu'avec cela on voulait mettre la Guadeloupe à feu et à sang.* »

Comment d'ailleurs M. Baden a-t-il été en possession de telles armes ? Il a expliqué que c'est un inconnu qui les lui apporta en lui disant d'attendre des instructions. Il parla de cette démarche à M. Glaude, et M. Glaude en fut très étonné. Il dit : « *Je n'étais au courant de rien et, personnellement, je me suis méfié. J'ai dit seulement à Baden d'attendre et de voir si les instructions dont on lui avait parlé viendraient.* »

Rien n'est venu. Provocation là encore ? L'idée est dans l'air.

Il y a à retenir aussi l'intervention qu'a faite Me René Moatti à propos de M. Danchet, dont il est l'un des avocats. Elle a consisté à donner lecture de certains passages d'un document présenté comme étant un programme du parti communiste guadeloupéen et à demander à M. Danchet si ce programme lui conviendrait. M. Danchet a répondu que oui. Or le texte en question propose pour la Guadeloupe une solution qui en ferait un pays comme le Canada ou l'Australie. Alors, a dit Me Moatti, voilà le problème : il existe un front pour l'autonomie dans lequel se trouvaient les gens du G.O.N.G. comme ceux du parti communiste guadeloupéen et d'autres. Ce front a été rompu pour des raisons électorales. On poursuit aujourd'hui les membres du G.O.N.G., mais celui qui reste c'est le parti communiste guadeloupéen et lui ne connaît pas les rigueurs de l'accusation. Il est évident que Me Moatti reprendra certainement en d'autres occasions l'argument.

Et puis on a reparlé de Srnsky, car Srnsky a des avocats, et ceux-ci, émus par ce qui avait été dit de leur client mardi, sont allés trouver le président Romerio non pour contester l'envoi par Srnsky du télégramme que l'on sait à M. Jacques Foccart, mais pour lui faire savoir que Srnsky contestait avoir été à l'origine des incidents de mars 1967 à Basse-Terre, niait formellement avoir lâché son chien contre un Noir infirme comme pourtant il semble bien que l'enquête l'ait établi. Mais on a fait valoir qu'il y avait une instruction en cours et qu'en tout cas Srnsky n'était pour le moment pas condamné.

Bon prince, M. Romerio a donc accepté en audience publique de tempérer ses propos de mardi par lesquels il avait dit que « cet individu n'était pas un Français, ni même un homme ».

« *Les termes que j'ai employés ne sauraient s'appliquer évidemment qu'à celui qui serait reconnu coupable des faits dont on a parlé.* »

P.S. — Une erreur de transmission s'est glissée dans le début du compte rendu d'audience du *Monde* du 23 février. Me Matarasso a dit : « Nous démontrerons que même la revendication d'indépendance est aujourd'hui parfaitement *licite* au regard de la Constitution » et non pas *logique* comme cette erreur le lui avait fait dire.

• LE COMITE GUADELOUPEEN D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX DETENUS, *le Comité français de solidarité avec les détenus guadeloupéens, organisent ce vendredi 23 février, à 20 heures, au Palais de la mutualité, un meeting, avec la participation de MM. Michel Leiris et Daniel Guérin, « pour protester contre le procès intenté aux dix-neuf patriotes guadeloupéens et exiger leur libération ».*

DANS LA MAGISTRATURE

M. PAUL LAGUERRE délégué comme avocat général à la Cour de cassation

Par décret du président de la République en date du 22 février, M. Paul Laguerre, avocat général près la cour d'appel de Paris, est mis à la disposition du procureur général près la Cour de cassation pour exercer les fonctions d'avocat général à ladite Cour.

Aux termes d'autres décrets, parus le même jour, sont nommés :

Substitut à l'administration centrale du ministère de la justice, M. Philippe Lacan, auditeur de justice.

Président du tribunal de grande instance de La Réchelle, M. Villaret; président du tribunal de grande instance des Sables-d'Olonne, M. Diet.

En Polynésie

LE SÉNATEUR POROI PROPOSE DE DISSOUDRE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE

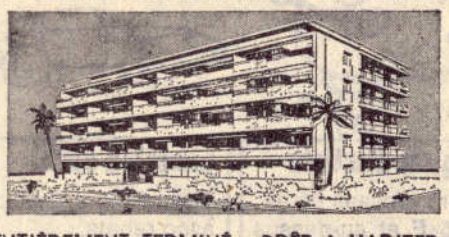
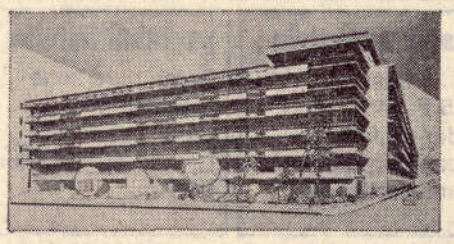
Papeete, 23 février (*A.F.P.*). — Dans un télégramme qu'il a adressé à M. Georges Pompidou, premier ministre, et que reproduit la presse locale, M. Alfred Poroi, sénateur (apparenté U.D.-Ve) de la Polynésie française, propose la « *dissolution immédiate* » de l'Assemblée territoriale polynésienne et la « *révision* » des institutions du territoire avant le renouvellement de cette assemblée.

Le sénateur Poroi déclare, dans son télégramme, que sa proposition a pour but de « *calmer les esprits* » et d' « *éviter de graves événements* » à la suite des « *agissements des autonomistes* » qui provoquent « *un mécontentement grandissant* » au sein des populations polynésiennes.

Au nombre de ces « *agissements* » figurent, selon M. Poroi, le « *contact pris par les partis politiques de la majorité avec M. Djermakoye, secrétaire général adjoint de l'O.N.U.,* » et « *l'obstination de l'Assemblée (territoriale) à appliquer l'impôt sur les transactions considéré comme une représaille à l'égard des contribuables partisans du maintien de la présence française* ».

[Au cours d'un récent séjour privé à Papeete, M. Djermakoye avait reçu d'une délégation de la majorité un mémorandum lui demandant quelle était la procédure à suivre, aux Nations unies, afin d'amener la Polynésie à l'autonomie. Le secrétaire général adjoint de l'O.N.U. avait alors rétorqué que, ne séjournant pas à titre officiel à Papeete, il ne lui était pas possible de prendre ce mémorandum en considération.]

Rappel
Daniel GUERIN
LES ANTILLES DÉCOLONISÉES
Introduction par Aimé CESAIRE
Présence Africaine
25 bis, rue des Ecoles, 5e
— 7 F 50 —

VICTOR SAGLIA S. A.
vend à NICE - CIMIEZ
63, avenue Cap de Croix
"LA BELLA NISSA"

ENTIÈREMENT TERMINÉ · PRÊT A HABITER
A MENTON
15, avenue du Général de Gaulle
"LE SOLEIL DE MENTON"

EN COURS DE TERMINAISON
immeubles dont la qualité de construction est identique à celle des précédentes réalisations.
PRIX INTERESSANTS
RENSEIGNEMENTS SUR PLACE
ou V. SAGLIA S. A.
Le Régina - Nice-Cimiez

RHUMATISMES ARTHRITES
ABANO TERME
(Padoue — Italie)
THERMES HOTEL SAVOIA TODESCHINI
Ambiance familiale - Tout confort moderne. Toutes les cures à l'hôtel — Cuisine excellente — SOINS PARTICULIERS ET INDIVIDUELS. PARC SECULAIRE
Prix modérés - Tél. 69-113.

GRANDES DYNASTIES D'EUROPE
Le fascinant destin de quinze grandes familles dont le nom restera lié à l'histoire de notre civilisation
«Le roi est mort, vive le roi!» Dans ce cri célèbre s'incarnent les espoirs et les souffrances de cent générations. Pourquoi certains souverains surent-ils conduire leurs peuples aux plus glorieuses destinées, pourquoi d'autres furent-ils parfois des victimes ou les artisans de leur propre chute ? Pour la première fois, d'éminents historiens de la jeune génération tentent d'expliquer d'une manière systématique les grands courants de l'histoire à la lumière des caractères héréditaires de dynasties célèbres. Ces ouvrages vont bien au-delà de la simple évocation des faits et constituent dans leur ensemble un merveilleux tableau des grandes étapes de notre civilisation.
Collection dirigée par Joël Schmidt
LES ROMANOV par Daria Olivier
LES BONAPARTE par Jean-Pierre Rioux
LES MÉDICIS par Albert Jourcin
LES BOURBON (2 vol.) par Claude Mettra
LES VALOIS par Jean Martin
LES ORANGE-NASSAU par Michel Richard
LES BOURBON D'ESPAGNE par Jean-Louis Jacquet
LES PLANTAGENET par Christine Lauffray
LES TUDOR ET LES STUART par Guy Le Clec'h

Le volume (+ port et emballage 1.40 F)
LES CAPÉTIENS par Louis Mexandeau
LES ANTONIN par Joël Schmidt
LES HABSBOURG par Michel Géoris
LES HOHENZOLLERN par Louis Mermaz
LES HOHENSTAUFEN par Pierre Jundt
10,20 F le volume au lieu de 13,20 F (+ port et emballage : 1,40 F).
En souscrivant avant le 18 mars 1968, vous économiserez 3 F par volume, soit 45 F sur l'ensemble de la collection, presque le prix de 5 volumes. Retournez donc le bon ci-dessous immédiatement.
10.20 F
Prix réduit de souscription
Les 15 volumes de cette collection sont complétés par de nombreuses annexes d'une haute valeur documentaire : tableaux généalogiques et chronologiques, documents rares et 64 illustrations hors texte. Chaque volume imprimé sur beau papier, dans une typographie soignée et claire, signet marque-pages, reliure plein Skivertex crème, dos gaufré or et couleur, plat orné aux armes de chaque dynastie. Il paraît un volume par mois dès le 15 mars 1968.
BON pour un examen gratuit à domicile durant 8 jours. A retourner avant le 18 mars 1968
Veuillez m'envoyer sans frais et sans engagement, à l'examen pour 8 jours, le premier volume de la collection « Grandes Dynasties d'Europe » et votre bulletin de présentation. Si je souscris à la collection, je m'engage à accepter les conditions spécifiées dans le bulletin de présentation. Sinon je vous retournerai le tout dans les 8 jours, sans rien vous devoir.
Editions Rencontre, 4, rue Madame, Paris VIe
Nom Prénom
Adresse
Localité Nº Dpt
Signature 01

LE RÈGLEMENT DES CITÉS UNIVERSITAIRES

Le conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Peyrefitte. Le ministre a fait un exposé concernant un aménagement des règlements intérieurs des résidences universitaires. La Fédération nationale des étudiants (F.N.E.F.) et la Fédération nationale des grandes écoles (F.N.A.G.E.) étaient les seuls mouvements étudiants représentés. En effet, le plus important, l'Union nationale des étudiants (U.N.E.F.) a renoncé à siéger dans cet organisme en 1966, estimant que « *le C.N.O. n'est pas le lieu où les étudiants peuvent s'exprimer* ».

Il y a eu peu d'observations à la suite de l'intervention de M. Peyrefitte. Les représentants des étudiants ont estimé que le nouveau régime des visites, plus libéral que le système actuel, pouvait donner satisfaction. Ils ont déploré, en revanche, l'absence de précisions du ministre concernant la participation des étudiants à l'organisation et à la gestion des activités culturelles.

Dans une conférence de presse, la Fédération res élèves des grandes écoles a vivement protesté contre la procédure utilisée par le ministre. « *On ne peut pas parler de dialogue*, ont-ils déclaré. *Le ministre attend d'avoir une position arrêtée sur les problèmes pour venir les « exposer » aux étudiants. Ceux-ci ne participent en rien à l'élaboration des projets. Nous voulons intervenir dans les décisions et ne pas être limités à un rôle consultatif.* »

L'U.N.E.F. a publié un communiqué où « *elle constate que les propositions gouvernementales ne satisfont aucune des revendications des étudiants. Le problème des libertés collectives*, déclare-t-elle notamment, *est complètement esquivé* ».

M. Peyrefitte annonce une libéralisation limitée du droit de visite

Voici des extraits de la communication de M. Peyrefitte :

« *Nous disons oui à la nécessité de mettre à jour un règlement intérieur aujourd'hui périmé ; c'est ce oui qui a fondé le dialogue dans lequel je me suis engagé. Nous avons tous conscience de la nécessité de définir un règlement viable qui préserve les droits légitimes des résidents, des parents et de l'administration et qui permette à chacun de connaître et d'assumer ses responsabilités. Il s'agit de remplacer un règlement rigoureux mais... diversement appliqué par un règlement plus libéral mais qui soit réellement appliqué.*

» *(...) Si je suis conscient des aspirations de certains étudiants à plus de liberté, il apparaît clairement aussi que nous ne pouvons pas accorder à tous une liberté sans condition ni contrepartie. Ce serait trahir notre rôle. A l'intérieur de toute communauté la liberté de chacun a des bornes, qui sont la condition des libertés des autres. Les étudiants demandent à être traités en adultes ? Je ne suis pas contre. Etre adulte, cela ne confère pas seulement des droits, mais des devoirs ; pas seulement des libertés, mais des servitudes. Un groupe social adulte doit être capable d'assurer l'ordre en son propre sein. La masse étudiante le peut-elle actuellement ? Et, s'il est vrai que l'on ne doit pas traiter les adultes en adolescents, il ne serait pas moins périlleux de traiter indistinctement tous les adolescents en adultes.*

» *Nous disons non, par conséquent, au principe de l'égalité de traitement pour les majeurs et pour les mineurs. En ce qui concerne les mineurs, aux responsabilités propres de l'administration, s'ajoutent celles qui nous sont personnellement déléguées par les familles. Nous n'avons pas le droit de nous en décharger de notre propre fait. Nous ne pouvons pas permettre que des jeunes filles mineures se rendent chez des garçons ou en reçoivent, sous notre responsabilité. A cet égard, je ne vois pas comment la réglementation des résidences universitaires pourrait être moins stricte que la réglementation hôtelière.*

» *Toutefois, si les parents d'un étudiant mineur souhaitent que leur enfant bénéficie du même régime que s'il était majeur, ils pourront en formuler la demande auprès du directeur de la résidence. Mais il est indispensable que les parents soient exactement informés au moment où ils effectueront leur démarche, et qu'ils la confirment en connaissance de cause.*

» *Nous disons non à un régime indistinct pour les garçons et pour les filles. Cela ne signifie pas, certes, que nous soyons opposés à l'égalité entre les hommes et les femmes, bien au contraire. Mais, dans les circonstances qui sont celles des résidences universitaires, les conditions ne peuvent être identiques. Car les risques ne sont pas identiques : ce ne sont pas les garçons qui courent ces risques, ce sont les jeunes filles. Une étudiante qui se rend dans une chambre de garçon doit savoir les risques qu'elle court et les assumer pleinement. Admettre les garçons dans les résidences féminines, c'est faire courir à l'ensemble des jeunes filles des risques qu'on ne peut mesurer. La nature a ses lois qu'il vaut mieux reconnaître que méconnaître. Du reste, des sondages ont fait apparaître que, dans leur grande majorité, les résidentes ne tenaient pas à recevoir les garçons dans leur univers féminin.*

Trois sortes de pavillons

» *Sur ces principes, il me semble qu'on peut assez facilement bâtir une mise à jour du règlement intérieur des cités. Elle serait fondée sur la distinction de trois sortes de pavillons :*

» *— D'abord des pavillons de garçons majeurs, qui seraient autorisés désormais à recevoir des visites en chambres ;*

» *— Ensuite des pavillons de garçons mineurs, qui ne seraient pas autorisés à recevoir des visites en chambres ;*

» *— Enfin des pavillons d'étudiantes, où logeraient à la fois les majeures et les mineures, comme aujourd'hui.*

» *Les étudiantes majeures auraient le droit de rendre visite aux étudiants majeurs. Par contre les garçons auraient interdiction de se rendre chez les jeunes filles, sauf, bien entendu, dans les salles d'accueil prévues à cet effet au rez-de-chaussée du foyer des étudiantes.*

» *Ces dispositions seraient d'application générale. Toutefois, à la demande de son représentant légal, exprimée par une démarche personnelle auprès du directeur de la résidence :*

» *— Un étudiant mineur pourrait être autorisé à bénéficier du même régime que les étudiants majeurs ;*

» *— Une étudiante mineure pourrait être autorisée à se rendre dans les chambres de garçons.*

» *L'horaire des visites ? J'avais pensé un moment les limiter le soir à 22 heures. Je serais prêt à me rallier sur ce point au projet du Comité parisien des œuvres universitaires, qui autorisait ces visites jusqu'à 23 heures. Mais le plus sage est sans doute qu'on les laisse à l'appréciation du conseil d'administration des centres régionaux. Cet élargissement du droit de visite implique un contrôle, et un contrôle strict. Des dispositions seront prises pour que l'application de cette mesure ne puisse pas faire l'objet de contestations.* »

D'autre part, le ministre s'est inquiété de l'aspect « concentrationnaire » des cités universitaires construites dans des campus éloignés des villes. « *Comme beaucoup de responsables de mouvements d'étudiants*, a ajouté M. Peyrefitte, *j'estime qu'il est nécessaire de limiter la croissance des résidences universitaires et de favoriser l'absorption des logements étudiants dans le tissu urbain environnant.* »

Le ministre a reconnu qu'une centaines de résidences, qui accueillent près de 70 000 étudiants, étaient « *sous-équipées en ce qui concerne l'équipement médical, les transports et l'animation culturelle* ».

La part du feu

Voici plusieurs années déjà que des étudiants résidant dans des cités universitaires protestent et manifestent pour obtenir la révision de règlements périmés proches de ceux des internats de lycée. N'ayant pas été entendus, ils ont multiplié depuis quelques mois les « actions directes » : garçons et filles occupant la nuit des pavillons féminins.

Si dans certains cas, notamment à Nantes et à Nice, il y eut des actes de vandalisme, dans de nombreuses cités, les résidents ont réussi sans heurts à imposer à des directeurs débordés l'abolition du règlement incriminé. Contrairement donc à ce qu'a indiqué M. Peyrefitte, ses propositions ne font pas suite à un véritable dialogue, mais à une explosion de mécontentement.

Voulant faire la part du feu, le ministre avance, pour la liberté de circulation dans les pavillons, des propositions moyennes. Nettement plus libérales que les dispositions actuelles, elles le sont moins que la pratique imposée par les résidents dans de nombreuses cités. Elles sont également plus prudentes que le projet élaboré par le comité parisien des œuvres universitaires. Reprenant le règlement appliqué à la satisfaction générale à la cité universitaire d'Antony, ce projet prévoyait que les jeunes filles majeures — ou mineures autorisées par leurs familles — pourraient recevoir des garçons dans leurs chambres, à condition de venir chercher le visiteur à la loge. Ce même système a été imposé par les étudiantes à la résidence de Bures-sur-Yvette.

L'exemple d'Antony

Mais M. Peyrefitte a fait remarquer avec raison que la proportion d'étudiants majeurs était beaucoup plus forte à Antony que dans la plupart des cités de province. Il faut ajouter qu'en proposant une solution, le ministre devait tenir compte de l'ensemble de la situation. Or dans de nombreuses cités le règlement officiel sur l'interdiction de recevoir des visites dans les chambres — de garçons comme de filles — est encore strictement appliqué.

Ce qui paraît en revanche surprenant, c'est que le ministre se soit refusé, tant que le calme ne serait pas revenu, à envisager les autres revendications des résidents, et notamment celles qui portent sur la liberté d'expression et la co-gestion des activités culturelles. Or il s'agit d'une question majeure. Les étudiants, qui organisent de plus en plus fréquemment des réunions syndicales ou politiques dans les facultés, doivent-ils continuer à se voir interdire toute activité de ce genre lorsqu'ils rentrent dans leur cité ?

Le système appliqué à Antony paraît très satisfaisant. Tout groupement déclaré d'étudiants peut organiser les réunions qu'il veut, faire venir des conférenciers sans autorisation préalable. Il est évidemment responsable du bon ordre dans ses réunions. D'autre part les subventions à attribuer à ces différentes activités sont accordées par un comité paritaire présidé par le directeur.

Une conception peu éducative

Ce type d'éducation à la responsabilité, qui oblige d'ailleurs chacun à tolérer les activités des autres, est devenu indispensable. Ce système est excellent puisqu'il consiste à faire confiance aux jeunes, à les inciter à prendre des initiatives — alors que la passivité des étudiants est inquiétante. Il a évidemment pour conséquence que le directeur doit avoir assez d'autorité pour faire respecter les règles du jeu, et notamment retirer à tout groupement ce droit d'organiser des activités s'il est incapable de respecter l'esprit de dialogue et de tolérance.

Or le ministre n'ose manifestement pas s'engager dans cette voie. Il envisage de laisser aux autorités locales l'initiative d'accorder des libertés aux associations qui auront fait, au préalable, la preuve de leur sérieux.

Cette conception de libertés « octroyées » n'est guère éducative. Inspirée par la méfiance et par une certaine peur de la jeunesse, elle ne peut que provoquer de nouvelles manifestations et violences pour arracher ce qu'on ne veut pas donner. Cette attitude, en outre, donne raison à ceux qui, comme l'Union nationale des étudiants de France, affirment que le ministère n'a jamais accepté de véritable dialogue.

B. GIROD DE L'AIN.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'ÉVANGÉLISATION DES SANS-ABRI

Le pasteur Ed. Oechsner de Coninck, de Landouzy (Aisne), nous signale que depuis 1966 le pasteur anglais Frank Waddington, entouré d'une petite équipe, se consacre à Paris à l'évangélisation des pauvres gens, qu'il réconforte matériellement et spirituellement à bord de trois vieux autobus, stationnant dans Paris sur les berges de la Seine ou dans les quartiers déshérités. Deux nuits par semaine les sans-abri sont systématiquement visités, et des boissons chaudes distribuées.

Le pasteur Waddington voudrait agrandir son œuvre à Paris, essaimer dans la région parisienne ou même en province. Il cherche de nouveaux collaborateurs et a besoin de locaux assez vastes. Il voudrait également placer des orphelins vietnamiens dans des familles. On peut aller voir le pasteur à l'œuvre dans son « église mobile », quai Saint-Bernard, 5e arrondissement, ou bien écrire 47, r. Richer, Paris-9e. Tél. : 523 15-46. C.C.P. Paris 24 181 31.

● « EGLISE ET TOTALITARISME », *tel est le thème qui sera traité lors des prochaines rencontres franco-allemandes de prêtres et de laïcs, qui se tiendront du 22 au 27 avril au grand séminaire de Fulda. S'inscrire auprès des Pères Benedikt, Jugendhaus, 4, Düsseldorf 10, Postfach 10 006.*

● LA SEMAINE DE L'AGRO, *du 26 février au 4 mars, qui a pour thème : « Art d'aujourd'hui et pays de demain », est organisée au profit du Comité français pour la campagne mondiale contre la faim. En voici le programme :*

Lundi 26 février : à 21 heures, dans la salle de la Cinémathèque du Palais de Chaillot (ouverte pour la circonstance), O'Cangaceiro, film brésilien de Lima Barreto, et un court métrage sénégalais, Borom Sarret.

Vendredi 1er mars : à 21 heures, au théâtre de la Maison internationale de la cité universitaire, 21, boulevard Jourdan, Paris (14e), ballets guinéens Kaloum et ensemble de jazz malgache Avana.

Lundi 4 mars : à 21 heures, à la salle Gaveau, récital Los Incas, La Misa Criolla, avec la participation d'Ismaël et de la chorale Notre-Dame.

Locations, notamment à I.N.A., 16, rue Claude-Bernard, Paris (5e). Por. 84-96.

● BOURSES DE RECHERCHES DE L'O.T.A.S.E. — *Le ministère de l'éducation nationale signale que « des bourses de recherches d'une durée de quatre à dix mois, et d'une valeur de 400 dollars américains par mois, sont offertes par l'O.T.A.S.E. (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est) à des chercheurs orientés vers les problèmes concernant le développement de l'Asie et du sud-ouest du Pacifique.*

» Tous renseignements doivent être demandés dans les plus brefs délais à la direction de la coopération, sous-direction des accords internationaux et des échanges universitaires, 110, rue de Grenelle, Paris-7e. Les dossiers de candidature à ces bourses devront être déposés à la même adresse avant le 15 avril 1968 ».

● BOURSES D'ETUDES EN SUEDE. — *Le gouvernement suédois offre pour l'année universitaire 1968-1969 cinq bourses d'une durée de huit mois destinées aux chercheurs et étudiants français. Montant : 850 couronnes suédoises (environ 800 francs) par mois. Renseignements à l'Institut suédois (125, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e, 359 44-30) et inscriptions à l'Office national des universités et écoles françaises (96, boulevard Raspail, Paris-6e, 222 50-20), avant le 17 avril.*



LA GRANDE PARADE DES PANTALONS !!!

ne manquez pas cette occasion unique de trouver le pantalon que vous cherchez



pantalon yachtman pour le motonautisme ; en drap bleu marine : **43,75 F** en grosse toile, blanc, ciel ou marine : **38,75 F**	**pantalon ski** Tissu Elastiss, toutes teintes : **87,50 F** et au-dessus	**culotte de cheval** en Bedford, Whipcord ou Tricotine, irrétrécissable culotte ou Jodhpur : **88 - 112 F**	**pantalon pêcheur** toile imperméable, irrétrécissable, beige, réséda : **61 F**	**pantalon bricolage** multi-poches, lavable, **31,25 F**	**pantalon d'artiste** velours grosses côtes : **43,75 F** et au-dessus	**pantalon auto** Tissu Retors, 2 poches avec rabats, pour papiers voiture poche clé contact : **126 - 140 F**
pantalon tergal toutes saisons, toutes teintes **48,65 F** et au-dessus	**pantalon léger** tergal toutes teintes **43,75 F** et au-dessus	**pantalon jeans "lewis"** le plus solide, irrétrécissable, grand teint : **45 F** en velours, toutes teintes : **55 F**	**pantalon télévision** pour être spécialement à l'aise, Flanelle anglaise, pure laine : **87,50 F** et au-dessus	**pantalon velours university** pour les Jeunes, garanti 100 % coton, tous les coloris vedettes **43,75 F** et au-dessus	**pantalon new-style** tweed boutonné : **54,25 F** Dernier cri, Grands carreaux, Style Jeune d'avant-Garde : **98 F**	**pantalon habillé** Serge pure laine Woolmark, toutes teintes, Granité ou Tricotine : **98 F**

et tous les pantalons du monde que peut-être vous ne connaissez pas... toutes les formes, tous les tissus, tous les usages, tous les coloris : pour hommes, jeunes gens et enfants.

17 bis rue Auber, Paris 9e, Entrée principale (angle rues des Mathurins et Caumartin)
Tél. 073 64-70
Ouvert tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h (sauf le lundi matin) Parking gratuit.

Même maison : Lyon 6 rue Jean de Tournes
Lille 34 et 36 rue Neuve



*marque déposée

HENRY THIÉRY AINÉ N° 11

LE PROCÈS DES GUADELOUPÉENS DEVANT LA COUR DE SURETÉ

Le docteur Sainton affirme que le G.O.N.G. avait en vue l'autodétermination et non la sécession

Il faut maintenant en prendre son parti : on se répétera beaucoup. Et si l'on ne peut pas parler de querelle byzantine, car l'objet n'en est certes pas futile, la querelle sera en tout cas tenace et permanente jusqu'au dernier instant. Le conflit n'a pas fini de rebondir entre l'avocat général Borel, qui dit à M. Sainton : « Il est acquis pour moi que vous êtes le chef d'un mouvement séparatiste », et M. Sainton, qui répond au président Romério, soucieux de savoir si cet inculpé désire ou non la sécession pour la Guadeloupe : « Absolument pas. »

C'est Me Matarasso qui déclarait mercredi matin : « Nous démontrerons que même la revendication d'indépendance est aujourd'hui parfaitement logique au regard de la Constitution. » Y parviendra-t-il ? En tout cas, on connaît maintenant les leitmotive, mais surtout, et c'est peut-être le plus significatif, on peut être assuré que du côté de l'accusation il n'y aura pas de concession.

L'avocat général Borel, pour être seul, et peut-être parce qu'il est seul en face d'un si grand nombre, n'a laissé passer aucune occasion de faire connaître son intransigeance. Ses moindres réactions le prouvent : si d'aventure on parle d'autonomie, il répond que cela est étranger aux débats, s'agissant ici, selon lui, de séparatisme et de rien d'autre. Si M. Sainton refuse l'expression, il lui jette : « Est-ce que vous renieriez tous les écrits qui sont dans ce dossier ? »

Compte rendu d'audience de J.-M. THÉOLLEYRE

Mais que vaut le dossier ? La défense l'a déjà proclamé inconsistant et elle s'appuie pour cela sur certaines formules du réquisitoire définitif, où il est vrai que l'on retrouve souvent des tournures du genre : « Il paraît donc établi... » « Il semble à peu près certain... » Ou encore, en ce qui concerne les extraits d'articles invoqués contre *le Progrès social*, l'hebdomadaire guadeloupéen indépendant du G.O.N.G., mais accusé de collusion avec ce dernier, il est juste de dire que ces extraits ont été séparés d'un contexte qui, d'une façon assez générale, n'exprime pas une volonté de séparatisme avec la même netteté que les écrits du G.O.N.G. Le plus souvent, le régime qui paraît préconisé en définitive laisse subsister un lien avec la France. On a pu voir cependant avec quelle insistance revenaient les expressions : « Indépendance nationale », « libération nationale », « lutte de libération nationale », « peuple guadeloupéen », « patrie guadeloupéenne », « nation occupée »...

Le seul rappel de ces écrits dans l'exposé général du président Romério a fait rebondir un incident déjà soulevé le premier jour, la défense, avec Me Matarasso, ayant pris un malin plaisir à montrer que sur les quarante-cinq articles retenus une vingtaine avaient pour signataire M. Rémi Bébel, qui n'est pas poursuivi aujourd'hui. Celui-ci, en effet, s'il fut effectivement, voici quelques années, poursuivi pour trois de ses articles, bénéficia d'un non-lieu.

Ce rappel a agacé l'avocat général : « *Si Henri Rodes, directeur du* Progrès social, *inculpé aujourd'hui, n'avait pas ouvert les colonnes de son journal à M. Bébel, ces articles n'auraient pas été publiés. Et si M. Bébel a eu un non-lieu, c'est parce que la poursuite engagée à l'époque contre lui n'avait fait apparaître que trois articles, ce qui était insuffisant pour constituer une campagne de presse dans le cadre d'une atteinte à l'intégrité du territoire.* »

L'argument n'a pas paru convaincant aux défenseurs, et pour sûr on en reparlera. Mais, pour ajouter encore à cet épisode, Me Manville, qui fut avec Me Matarasso l'un des avocats de M. Bébel, a proclamé publiquement que ce client, exemplaire en son temps, avait tourné casaque et qu'« *il est aujourd'hui un haut fonctionnaire colonial et même un agent de renseignements !* ».

Comme si les choses étaient déjà trop simples...

« L'histoire de l'homme guadeloupéen »

Cette journée de mercredi a connu cependant, dans l'après-midi, une période momentanément plus calme lorsque M. Sainton a donné lecture d'une proclamation commune par laquelle les dix-huit détenus font connaître leur position et leur pensée sur les problèmes de la Guadeloupe. Le texte apparaît sérieusement élaboré, pour ne pas dire pesé. Il s'est fixé pour objet de faire connaître l'« histoire de l'homme guadeloupéen ». Dès son début il annonce la couleur : « *Après plus de trois cents ans d'assujettissement, et alors que depuis cinquante ans le vent de la décolonisation souffle sur le monde, ayant, à l'exception des pays dits de l'Outre-mer français, touché toute la Caraïbe et permis à des îles comme la Barbade de sortir de la misère et d'entamer, dans l'enthousiasme populaire, leur développement, la Guadeloupe demeure une colonie au sens propre du terme. Elle est depuis toujours la propriété privée de grosses sociétés anonymes étrangères à son territoire.* »

Il dénonce ensuite de la part de ces sociétés « *une exploitation éhontée du travail des nègres, la même discrimination raciale de l'embauche, l'importance des bénéfices réalisés et l'application mise dans le rapatriement de ces bénéfices, qui ne sont jamais réinvestis sur place* ». Puis : « *Vingt-deux ans après son érection en département français, la Guadeloupe, loin de combler le retard qu'elle avait sur les authentiques départements français, voit ce retard s'aggraver de plus en plus. L'assimilation ne s'est pas traduite autrement que par une dépendance totale sur les plans économique et social... Seule une minorité de 6 000 fonctionnaires a obtenu comme une faveur, et après de nombreuses grèves, les mêmes avantages financiers que les fonctionnaires français, et encore faut-il en revanche que ces « serviteurs de l'Etat » se montrent suffisamment souples pour ne pas tomber sous le coup de l'ordonnance du 15 octobre 1960 et se faire expulser de leur propre terre natale.* »

Des chiffres sont également livrés : « *Quarante-neuf pour cent des terres cultivables,* est-il affirmé, *sont aux mains de 0,4 pour mille des propriétaires ; (...) 40 000 chômeurs pour une population potentielle active de 140 000 personnes.* »

La proclamation voit ici « *une volonté délibérée de maintenir les Guadeloupéens dans un état permanent de mendicité pour mieux les corrompre, acheter leurs suffrages et s'assurer leur soumission* ».

« Oppression politique »

Il est également dit que « *la soi-disant aide de l'Etat français à la Guadeloupe n'est en fait qu'une vue de l'esprit car, d'une part, les sommes attribuées au titre des dépenses d'investissements passent directement des ministères parisiens aux sièges parisiens des sociétés anonymes qui exploitent la Guadeloupe, d'autre part, les sommes versées au titre des dépenses de fonctionnement retournent invariablement en France, soit qu'elles sont rapatriées dans les banques françaises, soit qu'elles servent à l'achat de produits français* ».

Le texte dénonce encore « *l'oppression politique s'appuyant sur une législation spéciale appliquée aux soi-disant départements d'outre-mer, l'attribution de pouvoirs exorbitants au préfet et la servilité politique des élus fabriqués par la fraude électorale et la corruption..., l'aliénation culturelle par la propagande, l'instruction au rabais, la politisation du folklore, qui visent à la dépersonnalisation du Guadeloupéen et aboutissent à des perturbations graves de sa personnalité..., l'atteinte à la liberté d'expression* ». « *Mais,* enchaîne ce texte, *tout cela a été insuffisant pour entraver la prise de conscience nationale des Guadeloupéens.* »

L'histoire est alors reprise depuis 1635, pour montrer la continuité d'une lutte qui obtint d'abord l'abolition de l'esclavage, puis la reconnaissance des droits civiques.

« *Mais,* poursuit le texte, *notre peuple, qui avait pensé voir là la fin de l'oppression avec la départementalisation et l'assimilation, dut vite déchanter, car le pouvoir colonial reconnaît bien légalement des devoirs, mais méconnaît l'égalité des droits.* »

Donc il fallait une lutte dans une nouvelle direction et c'est « *la lutte pour l'autodétermination* ». On relève alors le passage essentiel car il touche au fond même du procès. La déclaration indique en effet qu'après les étudiants de nombreuses formations politiques, personnalités anticolonialistes et démocrates guadeloupéens ont dénoncé l'échec de la politique d'assimilation et notamment le parti communiste guadeloupéen lors de son premier congrès, en 1958, au cours duquel il adopta un mot d'ordre d'autonomie. C'est en effet, dit toujours la déclaration, « *à partir de 1956 que la lutte du peuple guadeloupéen avait atteint un autre stade: celui de la revendication nationale. La lutte pour ce nouvel objectif, confuse et hésitante de 1958 à 1965, se développe depuis avec impétuosité* ».

Quel en est l'objectif ? Il s'agit, explique-t-on, « *de la possibilité pour le peuple guadeloupéen de transformer radicalement les structures économiques du pays en vue des intérêts de tous, la possibilité d'accéder à la décence sociale, culturelle et politique. Cet objectif ne peut être conçu sans la disposition par le peuple du pouvoir politique total, c'est-à-dire l'érection d'un Etat guadeloupéen seul capable de permettre aux Guadeloupéens d'accéder à la propriété de la terre et des autres moyens de production, seul aussi capable de garantir la répartition équitable du revenu guadeloupéen et d'assurer le développement du pays dans l'enthousiasme populaire. Cependant, le gouvernement qui se refuse à décoloniser la Guadeloupe entend par tous les moyens, y compris l'emploi de la force brutale, maintenir le statu quo.* »

C'est ici que la proclamation évoque les événements de 1967 en assurant que la répression contre les ouvriers du bâtiment au mois de mai fit « plus de quarante-cinq morts et trois cents blessés du côté de la population ». « *Mais il fallait aller plus loin. Il fallait emprisonner tous les opposants véritables, tous ceux qui estiment que le système colonial qui étrangle le pays doit disparaître. C'est la raison profonde de l'actuel procès. Les hommes qui comparaissent aujourd'hui devant la Cour ont d'abord été accusés par le ministre d'Etat chargé des départements d'outre-mer d'avoir organisé les émeutes de Pointe-à-Pitre en lançant sur la ville des commandos de la violence. Après huit mois de procédure, force a été d'abandonner les accusations premières. Il est maintenant reproché aux victimes d'avoir eu une opinion sur l'avenir de leur pays. Le procès qui nous est fait aujourd'hui est un procès pour délit d'opinion. Il tend tout simplement à démontrer aux yeux de tous que les Guadeloupéens n'ont plus le droit d'exprimer librement et publiquement les opinions qu'ils peuvent avoir sur la Guadeloupe.* »

« Le droit à la souveraineté »

Voilà le texte. Le mot d'indépendance n'y apparaît pas, pas plus qu'il n'apparaît d'ailleurs dans la charte du G.O.N.G., ni, bien sûr, l'éventualité d'un recours à la violence.

M. Sainton a d'ailleurs eu ensuite tout loisir d'expliciter après avoir indiqué toutefois qu'il ne répondrait guère sur les questions de détail. A quoi avait-il à répondre: la clandestinité du G.O.N.G.? Il la conteste formellement. Il ajoute : « *A quel moment doit-on choisir entre l'autonomie et l'indépendance, ce n'est pas mon affaire. Seule l'autodétermination permettra un verdict populaire sur ce chapitre. J'ai passé pour ma part des années à lutter en faveur de l'autonomie. Mais, dans notre charte, celle-ci constitue pour le G.O.N.G. une simple étape. Même si le peuple entend hiérarchiser les étapes, la Guadeloupe a droit à la pleine souveraineté.* »

L'accusation faisant grief au G.O.N.G. d'avoir, au début, eu sa fraction dure qui finalement l'emporta alors que les modérés quittèrent le mouvement, M. Sainton répond : « *Ceux qui sont partis sont partis pour des raisons individuelles. On essaie de nous diviser. Là-dessus, notre position face à l'accusation est simplement de dénoncer ici la répression. Nous n'allons pas nous égarer dans d'autres considérations.* »

Il dit encore : « *Instituteur en 1946, j'ai vanté l'assimilation. Je me suis trouvé aux côtés de personnalités très officielles comme Mme Eboué ; j'ai dit dans les écoles que l'on pourrait croire à l'aide apportée par la France, devenir des hommes. Mais j'ai constaté qu'après l'école les jeunes gens ne pouvaient rien faire, ne trouvaient pas de travail. J'ai examiné le problème de la promotion sociale et j'ai compris que je devais essayer de faire quelque chose.* »

Il a ensuite ce mot : « *Que voulez-vous, il y a un état d'esprit qu'on ne peut pas reprocher au G.O.N.G. : il y a un peuple qui a changé d'attitude et on essaie de faire croire que le G.O.N.G. est isolé, sans relation avec le pays.* »

« Ainsi donc, *résume le président Romério,* vous voulez l'indépendance, mais sans violence, et vous nous dites que les incidents qui ont eu lieu ne sont pas le fait du G.O.N.G. Mais quelle est à votre avis la limite entre l'autonomie et l'indépendance ? »

« *C'est en effet toute la question* », dit M. Sainton.

Mais l'avocat général Borel se jette aussitôt à la traverse : « Nous n'avons pas à nous occuper d'autonomie. C'est ici une affaire de séparatistes. L'autonomie, le dossier montre ce qu'ils en pensaient : ils l'ont qualifiée de « fleur empoisonnée », de « solution chèvre-chou ».

Le président Romério reprend malgré tout : « Alors, c'est la sécession que vous envisagez ? »

— *Absolument pas, monsieur le président,* rétorque M. Sainton. *Nous avons toujours gardé dans le peuple guadeloupéen un sentiment d'attachement à la France. Cela n'empêche pas que nous ayons la gestion de nos affaires.*

— Donc vous admettez des liens avec la France. Mais lesquels ? Politiques, économiques, culturels ?

M. SAINTON. — *C'est notre peuple, au moment de l'autodétermination, qui fixera définitivement ces liens.*

Mais M. Romério, toujours courtois, insiste avec peut-être quelque malice : « Supposons alors qu'une procédure d'autodétermination soit admise pour la Guadeloupe, comme cela s'est fait ailleurs, et qu'il intervienne un vote sincère que personne ne puisse discuter. Si un tel vote rejetait l'indépendance ou même l'autonomie, est-ce que le G.O.N.G. renoncerait à ses fins et à ses moyens violents ? »

M. Sainton a d'abord protesté sur l'expression « moyens violents » et il a finalement répondu : « *S'il y avait vraiment le vote que vous dites avec toutes ces garanties, je m'inclinerais.* »

Mais l'avocat général Borel a voulu montrer encore qu'il n'était nullement convaincu : « Ce que vous dites aujourd'hui est bien en rétrait de ce que vous avez proclamé ailleurs. Le G.O.N.G. a été formellement pour l'indépendance. Sa charte parle d'ailleurs d'un droit à la pleine souveraineté. Ce n'est pas là une idée de partage.

— *La charte est un document interne, une base de discussions, qui n'a jamais été divulgué.*

— Mais les mêmes mots reviennent dans les tracts qui ont été diffusés. De 1963 à 1967, c'est une action continue pour le séparatisme. Est-ce que vous renieriez ?

— *Ce n'est pas la peine, monsieur l'avocat général, de me parler de reniement. Vous ne pourrez d'ailleurs pas effacer mon action, qui a été réelle, en faveur de l'autonomie.*

— Oui, mais vous disiez en même temps que vous n'abandonniez pas pour autant l'idée finale d'indépendance. Aussi bien, je reste, moi, sur mes positions. Je maintiens, en m'appuyant sur vos propres écrits, que votre but était bien le séparatisme. »

D'étranges choses dans les bureaux de vote

Ce jeudi matin, le débat a repris et, d'entrée, on a vu que l'avocat général Borel ne perdait rien de son mordant, bien au contraire. C'est ainsi qu'on a assisté aux échanges suivants :

L'avocat général. — Reconnaissez-vous avoir dit dans une déclaration : « Lorsque j'étais en France, je coiffais l'ensemble du G.O.N.G. puis, quand je suis venu à la Guadeloupe, j'en étais le chef pour la Guadeloupe » ?

M. Sainton. — C'est inexact.

— Vous l'avez pourtant dit et signé avec votre avocat !

— *Je vous en prie, laissez-moi répondre s'il vous plaît.*

— Vous pouvez répondre par oui ou par non.

— *Je répondrai comme il me plaît.*

— Il y a eu assez de longueurs dans ce procès. Il faut en finir. Toute réponse autre que par oui ou non ne sera pas pour moi une réponse valable. »

Les avocats, bien entendu, ont protesté, ce qui n'a fait que durcir encore les positions.

— Avez-vous participé à la rédaction du bulletin *G.O.N.G. Information ?*

— *Sur des faits mineurs, j'ai déjà dit que je ne répondais pas.*

— Vous avez pourtant reconnu à l'instruction avoir écrit deux articles. Avez-vous également participé à la diffusion ? Vous avez reconnu que vous retiriez au port de Pointe-à-Pitre les exemplaires qui arrivaient et que vous les remettiez aux membres chargés de la diffusion. Le maintenez-vous ?

— *Ce sont des actes ordinaires dans la vie d'un militant.*

— Ce sont des actes qui pour moi constituent le délit, car il est question dans ces tracts de séparer la Guadeloupe de la France.

— *Où avez-vous cela ?*

— Cela ressort du texte.

— *Je prends ma part des responsabilités, mais il y a des tracts que je n'ai pas écrits moi-même.*

— Alors, qui les a écrits ?

— *Je vous prie de ne pas essayer de me faire faire ici de la délation.*

— Niez-vous aussi avoir agi pour obtenir la création d'un groupe dit spécial ?

— *Vous me parlez de choses que je ne connais pas. Voulez-vous d'abord me prouver l'existence de ce groupe ? Où est-il ? Qui le constituait ?*

— Je vous lis alors une résolution de 1966.

— *J'ai déjà dit que je la tenais pour nulle.* »

L'avocat général donne alors lecture de cette pièce où il est dit effectivement que « *sans une lutte de mass il est impossible d'exister clandestinement* » et où il est également question d'accumuler du matériel de combat « *en comptant sur nos propres forces* ». Il est également question, au passage, de ce que l'accusation considère comme un projet d'attentat contre le général de Gaulle. M. Sainton répond que les explications ont déjà été données, que tout est parfaitement clair car ce projet ne fut qu'une idée lancée par quelqu'un et repoussé par tous les autres.

Un télégramme à l'Élysée...

Mercredi, en fin de matinée, il fut question de la façon dont le G.O.N.G. présenta les incidents qui eurent lieu en mars 1967 à Basse-Terre. L'origine de ces premières violences est aujourd'hui connue, reconnue par tout le monde. C'est un marchand de chaussures nommé Vladimir Srnsky, né en Tchécoslovaquie et naturalisé français, qui provoqua la flambée de révolte, car il avait lancé son chien dans la rue contre un Noir infirme et miséreux. Le président Romério avait tenu lui-même à flétrir l'attitude de cet homme, déclarant avec force : « *Pour moi comme pour les membres de la cour, et je pense pour tous ceux qui sont ici, cet individu n'est ni un Français ni même un homme digne de ce nom.* »

Or, la défense allait, peu après, ajouter que ce Srnsky n'en était pas moins un « agent électoral du parti au pouvoir ».

Me JOUFFA : « *Il envoya même des télégrammes à M. Jacques Foccart à l'Elysée !* » Et d'ajouter : « *D'ailleurs, le texte des télégrammes est au dossier.* »

A vrai dire, ce qui est au dossier, c'est effectivement le texte d'un télégramme de Srnsky à M. Foccart, secrétaire général de la présidence de la République pour la Communauté, mais ce n'en est évidemment pas l'original ; il s'agit de la publication qu'en a donnée, le 8 avril 1967, l'hebdomadaire guadeloupéen *le Progrès social,* dont il sera beaucoup question par la suite, mais qui n'a fait l'objet d'aucune poursuite pour cette publication.

« Document douteux ! a protesté quand même l'avocat général Borel, et, de surcroît, étranger au débat car il n'y a pas été versé par le juge d'instruction. »

Dans un tumulte rare, Me Lative a donné lecture du document, non sans avoir précisé préalablement que « *M. Foccart est Guadeloupéen d'origine et qu'il a toujours des intérêts dans de nombreuses firmes* ».

On a donc entendu ceci : « *Ai contribué à sauver d'une voix majorité gouvernementale pour Baclet (député U.N.R. de Basse-Terre), sollicite un secrétaire général U.N.R. qualifié pour la Guadeloupe. Demandez confirmation au préfet et à votre sœur. Aurais pu éviter beaucoup de voix communistes...* »

Selon le même texte, Srnsky en profitait également pour solliciter le renvoi d'un agent de police qu'il accusait de parjure, et même la révocation d'un magistrat qui lui aurait fait perdre un procès.

L'avocat général Borel protesta encore, mais ne découragea pas Me Courrégé qui, par conclusions, a demandé que soient entendus comme témoins Srnsky et M. Foccart. Evidemment, les conclusions ont été jointes au fond.

La défense a quand même obtenu ce qu'elle voulait pour cette matinée, car selon l'expression de Me Mathieu, « *il était indispensable que l'on sache quel était le climat réel à la Guadeloupe* ».

• **CENT CINQUANTE PERSONNES** *ont manifesté mercredi à Poitiers, à l'appel du Comité poitevin d'aide aux détenus guadeloupéens, et tenu une réunion à la Maison du peuple. Au cours de la manifestation de rue, la police est intervenue et a appréhendé une personne. A la Maison du peuple de Clermont-Ferrand, une cinquantaine de membres du parti communiste ont empêché une réunion qui devait rassembler des militants du parti communiste marxiste-léniniste, des membres de la Fédération des étudiants d'Afrique noire et des étudiants du parti socialiste unifié, à l'occasion de la Journée anti-impérialiste.*

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication

VENTE — Palais Justice à Paris, le jeudi 7 mars 1968, 14 h.

PAVILLON à DRANCY (SEINE-St-DENIS)

105 à 109, avenue de la Division-Leclerc et avenue Massenet : cave, r.-de-ch., 1er et 2e ét. : bât. sur terre-plein. R.-de-ch. 1er étage garage et jardin. Superf. 573 m2 26. Mise à px : 60.000 F. S'adr. Me Nouel, av., 40, r. de Liège, Paris, et tous avoués exerçant près le Trib. de Gde Inst. de Paris. A Me Nouel pour visiter.

VENTE — Palais de justice, Paris Mercredi 6 mars 1968, 14 h.

UNE PROPRIÉTÉ A CORBEIL-CERF (60)

M. à Prix 25.000 F. S'adr. Me Broussmiche, avoué, 11, rue de Rome, Paris; Me Le Sourd, avoué, 29, rue Boissière, Paris, et tous avoués près Trib. de Grande Instance de Paris.

Etude de Me Emile Martino, avoué, 23, avenue Jean-Médecin, NICE.

VENTE au Pal. de Just. à NICE Jeudi 14 mars 1968, à 9 h.

EN DEUX LOTS

1) TERRAIN avec VILLA
7.172 m2. Mise à Prix : 200.000 F

2) TERRAIN avec MAISON
8.889 m2. Mise à Prix : 200.000 F

LES 2 sis à NICE Quartier PASTEUR
Chemin de Vallombrose

VENTE — Palais Justice Paris, le lundi 11 mars 1968, 14 h.

IMMEUBLE A CLAMART

(Hauts-de-Seine), 14, rue Danton : maison r.-de-ch., s. à manger, chambre, cuisine, cave.

LIBRE A LA VENTE

Superf. 255 M2. M. à P. 30.000 F. S'ad. Me Nouel, av., 40, rue de Liège, et tous avoués près le Tribunal de Grde Instance de Paris. A Me Nouel pour visiter.

Et. Me Emile Martino, avoué, NICE, 23, av. Jean-Médecin. T. 88.35.60

VENTE au Palais de Justice, à Nice Jeudi 7 mars 1968, à 9 h.

UN APPARTEMENT

de 4 pièces et dépendances
Immeuble « LE WINTER PALACE »
à NICE 82, boulevard de Cimiez
LIBRE A LA VENTE
Mise à Prix 50.000 F

Vente au Palais de Justice à Paris le 6 mars 1968, à 14 heures

EN 58 LOTS D'UN IMMEUBLE A PARIS (13e)

103, RUE BOBILLOT, et 51, RUE DE LA COLONIE

UN LOCAL COMMERCIAL avec cave (2e lot) ..... M. à px, 28.000 F
20 APPARTEMENTS (1er lot, 3e à 21e) ..... M. à px, 12.000 à 45.000 F
8 STUDIOS (24e, 25e, 27e à 30e lot, 32e et 33e lot .. M. à px, 2.000 à 5.000 F
5 CHAMBRES (22e, 23e, 26e, 31e, 34e lot) ..... M. à px, 1.600 à 6.000 F
1 CUISINE (35e lot), m. à px 6.000 F 22 CAVES (36e à 57e lot). M. à px, 50 F
UN DEBARRAS (58e lot) ..... M. à px, 100 F

SONT LIBRES DE LOCATION 2 appart. 2 p. ; 1 appart. 3 p. ; 3 appart. 4 p. ; 3 studios ; 1 chambre ; 7 caves

S'adr. Me Guilbert, avoué, 191, rue Saint-Honoré ; Me Dreyfus, avoué, 3, bd de Sébastopol ; Me Régnier, notaire, 21, av. d'Italie, Paris, et à tous avoués près le Tribunal de Grande Instance de Paris.

la dernière née des sportives américaines





IMPORTATEUR POUR LA FRANCE
ETS JACQUES POCH 127, av. de Neuilly - 92 - NEUILLY - Tél. 624-61-70 - 722-38-00

L'ACTUALITÉ SOCIALE

LES PROBLÈMES DE L'EMPLOI

L'accord sur l'indemnisation du chômage partiel

(Suite de la première page.)

Est-ce l'amorce de négociations paritaires ? Au C.N.P.F. on fait observer que de nombreuses conventions collectives ont été révisées en 1967. Il y a trois jours, un accord intéressant a été ratifié dans la sidérurgie lorraine. Mais les dirigeants patronaux remarquent aussi qu'il n'y a guère de problèmes qui doivent se traiter « au sommet ». Techniquement, ils sont à résoudre au niveau de la profession et d'une façon générale il convient que celle-ci prenne ses responsabilités.

C'est pourquoi, des cinq points relatifs à l'emploi suggérés dans la lettre de M. Pompidou du 3 août, seul a été retenu avenue Pierre-Ier-de-Serbie, siège de la centrale patronale, ce qui avait trait à l'indemnisation du chômage partiel. On rappelle aussi que le projet était inclus dans la signature de la convention créant l'U.N.E.D.I.C., que M. Ortoli mentionna dans ses recommandations, au printemps 1967, et que divers syndicalistes, notamment ceux de F.O., en 1965, présentèrent des textes détaillés.

Il n'y a pas, assurent les milieux patronaux, de virage dans leur orientation. Même si M. Huvelin, qui a succédé, voici quelques mois à M. Villiers, s'est personnellement beaucoup employé à vaincre les réticences des dirigeants de certaines fédérations patronales, le C.N.P.F. affirme avoir toujours été partisan du « dialogue », facteur de meilleur climat social.

La conjoncture économique a eu aussi son influence. Elle a facilité, de la part du patronat, un mouvement en faveur des travailleurs sous-employés, car « tout n'est pas toujours possible », dit-on au C.N.P.F.

J. R.

Les modalités de l'accord

Suspendues le 15 février, les négociations sur le chômage partiel qui ont abouti huit jours plus tard butaient sur deux points essentiels : le champ d'application et le taux et la durée de l'indemnité.

● CHAMP D'APPLICATION. — *Les syndicats n'ont pu obtenir que les fédérations qui, conformément aux statuts du C.N.P.F., ont déclaré avant la signature refuser de suivre la convention reviennent sur leur attitude.*

Cette exclusion vise précisément les branches les plus touchées par les réductions d'horaires : habillement, bois et jouets, fourrure, porcelaine, faïence, maroquinerie, cartonnerie, articles de sports, etc. Elle réduit le nombre des bénéficiaires d'environ 500 000 à 600 000 personnes. De plus, ces restrictions étaient jugées inadmissibles sur le plan des principes par les délégués syndicaux. De longues heures furent nécessaires pour mettre au point un paragraphe exprimant, à ce sujet, les considérations des deux parties.

Le nombre des bénéficiaires éventuels est celui des salariés couverts par la législation d'Etat sur l'indemnisation du chômage partiel, c'est-à-dire environ cinq millions.

● AYANTS DROIT. — *Ce sont les salariés ayant une ancienneté de trois mois, rémunérés sur un horaire moyen inférieur à la durée légale du travail, d'après les deux dernières quatorzaines.*

● TAUX D'INDEMNISATION. — *1,10 F par heure à Paris et 1,05 F dans le reste du pays. C'est l'équivalent de la prestation légale, mais aucun lien n'est établi entre les deux taux. L'indemnité complémentaire est versée pendant 160 heures (320 heures par l'Etat).*

Les signataires se rencontreront chaque année pour examiner le fonctionnement du système et, au besoin, le mettre à jour.

● FINANCEMENT. — *La charge de l'indemnisation est supportée par chaque entreprise (aucun système de compensation n'a jamais été envisagé). En 1967, l'Etat a indemnisé environ vingt millions d'heures. Les employeurs auraient donc versé près de 21 millions de francs.*

Rappelons que les industries du textile naturel et artificiel bénéficient — les premières depuis 1963, les secondes depuis juin 1967 — d'accords paritaires particuliers d'ailleurs plus avantageux, dans leur ensemble, que l'accord conclu jeudi, puisqu'ils prévoient une indemnité horaire variant de 1,09 F à 1,20 F, suivant les régions, à laquelle il faut ajouter une indemnité supplémentaire hiérarchisée suivant le salaire de qualification, pour une durée de 160 heures (textile artificiel) ou de 320 heures (nouvel avenant de 1968 à l'accord concernant le textile naturel).

Trois mille personnes manifestent à Rochefort

(De notre corresp. particulier.)

La Rochelle, 22 février. — A l'appel du comité de défense de Sud-Aviation, un meeting réunissant environ trois mille personnes s'est déroulé sans incident mercredi après-midi, place Colbert, à Rochefort-sur-Mer. Toutes les organisations syndicales ont participé à cette manifestation, à laquelle les commerçants locaux se sont associés en fermant leurs magasins.

Sud-Aviation est la première entreprise de Rochefort pour le nombre des emplois. Or d'importantes diminutions des horaires de travail vont avoir lieu à partir du 15 avril, qui auront pour conséquence de réduire de moitié, d'ici à la fin de l'année, les effectifs actuels de huit cents personnes.

Les responsables des syndicats C.F.D.T., Force ouvrière et C.G.T. et les délégués du syndicat du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, ainsi qu'un membre du comité de défense ont remis au sous-préfet et au maire une motion dans laquelle ils s'inquiètent des « *perspectives de réductions d'horaires, de licenciements massifs, d'exode de travailleurs et de leurs familles* ». Après avoir exigé le maintien à Rochefort de tous les ouvriers et du potentiel de production de l'usine Sud-Aviation, les auteurs de la motion ont demandé qu'en plus de l'extension des industries existantes « *l'implantation de nouvelles entreprises permette la fixation de la main-d'œuvre locale par la création de nouveaux emplois* ». — M. G.

● A LA COURNEUVE, *près de Paris, le syndicat C.G.T. de l'usine Sud-Aviation annonce, dans un communiqué, la constitution d'un comité de soutien composé d'un certain nombre d'élus locaux et de représentants syndicaux et destiné à « prendre les premières mesures pour défendre l'emploi » menacé dans cette entreprise.*

● A L'USINE S.A.V.I.E.M. DE BLAINVILLE, *près de Caen, un tract distribué mardi par le syndicat F.O. déclare : « Ce que nous voulons, c'est reprendre les discussions avec la direction générale ». Le tract s'élève contre la violence et souhaite que des contacts soient pris avec les responsables syndicaux des usines de Limoges, d'Annonay et de Suresnes pour envisager une action commune.*

● DANS LA SIDERURGIE DE L'EST. — *La C.G.T. a pris la décision mercredi de ratifier l'accord paritaire du 19 février déjà signé par F.O., la C.F.D.T. et la C.G.C. Dans un communiqué la C.G.T. précise cependant que l'accord d'augmentation des salaires de (2 % en janvier et 1 % en juillet) est très insuffisant. La C.G.T. réaffirme qu'il est nécessaire d'obtenir une augmentation de 0,50 franc de l'heure pour tous et que le taux de compensation de 66 % sur la durée du travail est insuffisant.* — (Corr. part.)

FONCTION PUBLIQUE

Les syndicats jugent insuffisante l'augmentation des traitements

L'ensemble des syndicats considèrent comme insuffisante l'augmentation de 2,25 % applicable au traitement des fonctionnaires à partir du 1er février, comme l'a décidé mercredi le conseil des ministres.

● L'UNION GENERALE DES FEDERATIONS DE FONCTIONNAIRES C.G.T. déclare que l'augmentation des traitements « *est loin de compenser la hausse réelle et importante des prix intervenue depuis le dernier rajustement des rémunérations publiques (1er septembre 1967), et surtout depuis le début de 1968, en raison de la généralisation de la T.V.A.* ». Elle « *remarque une fois de plus que le gouvernement a tranché sans aucune consultation préalable des organisations syndicales* ».

L'Union générale C.G.T. a été reçue mercredi après-midi par M. Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, ainsi que les fédérations des postiers et des services publics.

● LA FEDERATION C.F.D.T. proteste contre « *la procédure d'autorité, sans dialogue, instituée par l'Etat* ». Elle constate qu' « *aucune solution n'est apportée au problème du relèvement prioritaire du pouvoir d'achat des catégories les plus modestes et à la réforme des structures des personnels d'exécution* » et que « *l'insuffisance des crédits alloués à la fonction publique empêche la mise en route d'un certain nombre de réformes importantes, et notamment celle concernant l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement* ».

● LE CARTEL F.O. DE LA FONCTION PUBLIQUE estime que « *la majoration à laquelle les fonctionnaires et assimilés peuvent prétendre doit être au moins de 10 % si l'on tient compte du contentieux en suspens, c'est-à-dire du problème de l'harmonisation des rémunérations des fonctionnaires avec celles des autres secteurs, de l'augmentation des prix et de la diminution du pouvoir d'achat par rapport aux prévisions du Ve Plan.*

● LES FONCTIONNAIRES C.G.C. considèrent cette décision comme une « *violation supplémentaire de la réforme Guillaumat d'octobre 1961 qui prévoyait,* disent-ils, *un parallélisme total entre les salaires du secteur nationalisé et les traitements de la fonction publique.*

» *Du fait de l'augmentation du coût de la vie et de la progression de l'impôt direct,* ajoute le comité, *l'augmentation décidée ne peut constituer qu'une nouvelle régression qui s'ajoute aux régressions du passé* ».

● LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE souligne que le fait d'avancer d'un mois l'échéance et d'augmenter le taux de majoration de 0,25 % « *ne saurait compenser l'aggravation du retard pris par les traitements de la fonction publique en 1967 par rapport aux prévisions officielles,* et précise, *qu'en ajoutant à l'augmentation de 3 % des prix enregistrée en 1967 l'élévation de 3 % du pouvoir d'achat prévue par le Ve Plan, c'est, avec le règlement de leur contentieux et la nécessaire harmonisation de leurs rémunérations avec celles des autres secteurs, une majoration de l'ordre de 10 % de leur masse salariale que les fonctionnaires sont en droit d'exiger du gouvernement* ».

CORRESPONDANCE

LE MAINTIEN DE L'ORDRE

A la suite des lettres que nous avons publiées au sujet d'incidents récents, M. Paul Léonard, secrétaire d'avocat, nous écrit :

J'ai lu, dans le numéro de votre journal du 9 courant, un article relatif à des agissements des représentants de l'ordre, dont auraient été victimes des manifestants — sinon même d'innocents passants pris pour des manifestants, — et qui, tels qu'ils étaient décrits par votre correspondant, nous rajeunissent d'un bon quart de siècle. Par ailleurs, des journalistes et des témoins qui avaient eu le mauvais goût de protester contre ces actes, auraient, eux-mêmes, fait l'objet de voies de fait de la part des mêmes représentants de l'ordre.

Il convient d'observer, tout d'abord, que la surprenante timidité des protestations, aussi rituelles que platoniques, contre ces agissements doublement inadmissibles, et l'absence de toute plainte, de toute suite judiciaire de la part, notamment, des journalistes qui en sont les victimes, ne peut qu'en encourager la perpétuation.

Faut-il rappeler que les violences auxquelles se livrent, sans motif légitime, les agents de la force publique, c'est-à-dire celles qui ne sont pas strictement nécessaires pour surmonter la résistance illégitime qu'oppose un criminel ou un délinquant à son arrestation, constituent un délit correctionnel, puni de peines d'emprisonnement. Cette circonstance légitime l'intervention des témoins de ces faits, non seulement sur le fondement de l'article 73 du code de procédure pénale (aux termes duquel, « dans les cas de crime flagrant, ou de délit flagrant puni de peine d'emprisonnement, toute personne a qualité pour en appréhender l'auteur... »), mais encore, en vertu de l'article 63 du code pénal, lequel prescrit d'intervenir à qui peut empêcher, par son action immédiate, un délit contre l'intégrité corporelle de la personne.

De même, la soustraction ou la destruction des pellicules photographiques ou des films pris de ces scènes de « violences illégitimes », est réprimée par l'article 439 du code pénal, qui punit de deux à cinq ans de prison la destruction, soustraction, dissimulation, altération, de « tout document de nature à faciliter la recherche des crimes et délits, la découverte des preuves, ou le châtiment de leur auteur ».

On peut lire, dans *Liaisons*, l'organe de la préfecture de police, des articles déplorant la déconsidération dont sont victimes les policiers dans l'opinion, en dépit des services rendus et des risques courus par eux.

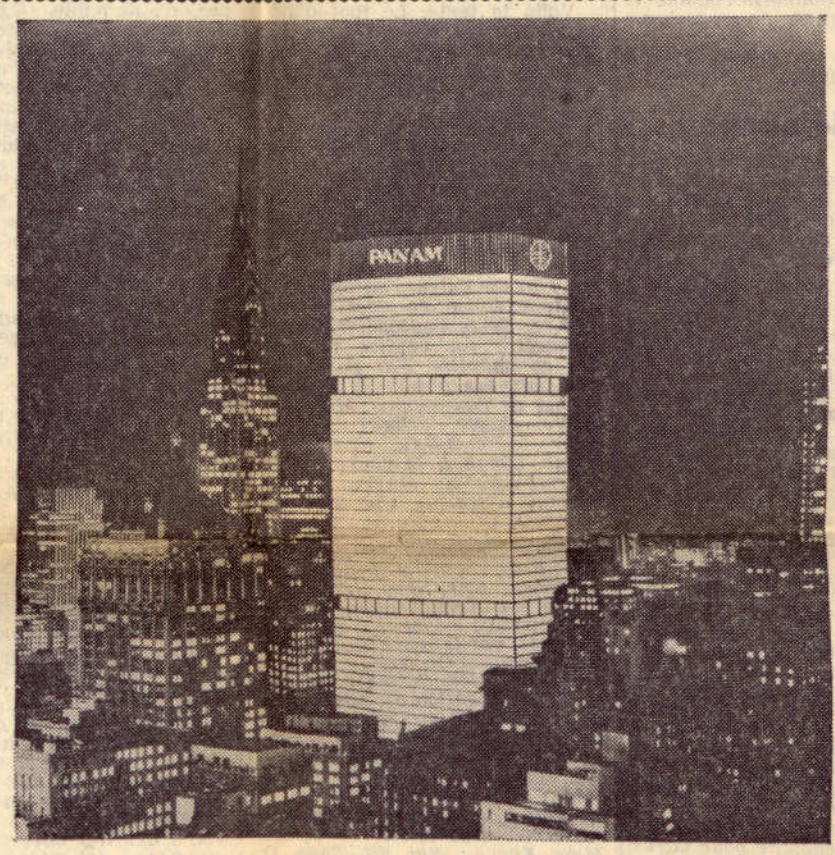
Comment s'étonner de cette déconsidération, lorsqu'on voit ceux qui sont chargés de faire respecter la loi l'enfreindre de façon aussi manifeste, sans être frappés, à la connaissance de l'opinion, de sanctions disciplinaires graves et immédiates, sans préjudice des suites judiciaires que leurs chefs hiérarchiques, en leur qualité d'officiers de police judiciaire, sont *tenus* de provoquer, de par les articles 40, 54 et 67 du code de procédure pénale ?

Il me souvient avoir lu, dans un hebdomadaire récemment disparu, une enquête qu'à la suite d'incidents analogues (l'affaire de Charonne, si mes souvenirs sont exacts), un de ses reporters avait menée sur les rapports de la police britannique et de l'opinion. Ce reporter disait avoir posé à un policeman la question suivante : « Qu'arriverait-il si vous frappiez un manifestant sans motif légitime ? », à quoi il lui fut répondu : « Le soir même, je ne serais plus policeman, sir ». Et, lorsque, par exception, de telles violences se produisent — comme, il y a quelques années, à Wick, en Ecosse, — leur révélation provoque un scandale national et des interpellations à la Chambre des communes.

La conséquence en est que les Anglais éprouvent, pour leurs « bobbies », des sentiments d'estime et d'affection, comparables à ceux des Parisiens pour leurs sapeurs-pompiers, et apportent à leur police toute leur coopération.

● LE CENTRE D'INFORMATION CIVIQUE *annonce qu'il a décidé de soutenir l'action du « Mouvement des combattants de la faim », initiative du Comité pour la campagne mondiale contre la faim.*

« Un effort immense s'impose, déclare-t-il, qui va être pénible, long, coûteux : voilà ce dont il faut persuader l'opinion publique. Elle ne s'en persuadera utilement que pour autant qu'elle aura compris que les sacrifices à consentir sont le prix de la paix que nous souhaitons assurer à nos enfants. »



Découvrez "l'Amérique Sans Frontière" grâce aux "Vacances Fabuleuses" Pan Am

Le temps est venu pour vous de découvrir les U. S. A. ! Pan Am® établit votre billet pour n'importe quelle ville des États-Unis. Et le programme nº 900 des "Vacances Fabuleuses" Pan Am vous permet de visiter les États-Unis dans les meilleures conditions adaptées à votre budget. Les circuits comprennent les hôtels, les excursions, et pour certains d'entre eux, les repas. Une croisière routière en autocar vous fera parcourir l'Est américain et vous permettra de visiter jusqu'à 9 villes différentes. Les dates de départs sont garanties. Y-a-t-il une région des États-Unis que vous aimeriez connaître plus particulièrement ? Le programme nº 900 : "L'Amérique Sans Frontière" vous offre cette possibilité. Consultez votre Agent de Voyages Pan Am ou consultez-nous à Paris, Nice ou Lyon, car nous sommes la compagnie aérienne qui connaît le mieux les U. S. A.

Voyagez Pan Am... c'est fabuleux

PAN AM

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde

Demandez le programme détaillé des **"Vacances fabuleuses"** aux U.S.A. à :
havas-voyages LA PLUS IMPORTANTE AGENCE FRANÇAISE DE VOYAGES, 26, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

Nom ..... Adresse .....

LIC 97

CONFLITS SOCIAUX

LA POPULATION DE BOULOGNE-SUR-MER MANIFESTE SA SOLIDARITÉ AVEC LES PÊCHEURS EN GRÈVE

Une journée de solidarité avec les marins pêcheurs en grève a été organisée ce jeudi à Boulogne-sur-Mer. La plupart des commerçants n'ont pas ouvert leurs magasins et ont apposé sur leurs rideaux baissés des affiches où ils soutiennent les revendications des grévistes. Les services municipaux de la ville devaient abandonner le travail à 11 heures pour assister à la manifestation, organisée sur la place principale. Des délégations des pêcheurs de Fécamp, Dieppe, Dunkerque, etc., étaient attendues.

D'autre part, les chambres de commerce de Boulogne, Dunkerque, Dieppe et Fécamp ont envoyé au premier ministre un télégramme pour demander « l'application sans délai des clauses de sauvegarde » prévues par le traité de Rome et la réglementation des importations de poisson.

LA GRÈVE DES CHERCHEURS

Selon les syndicats, la grève de deux jours des chercheurs du C.N.R.S. a été suivie de 70 % à 100 % suivant les centres et les laboratoires. La direction du C.N.R.S. a reçu pendant la journée de mercredi plusieurs délégations de grévistes.

D'un autre côté, une délégation regroupant les trois syndicats a conféré avec un membre du cabinet de M. Peyrefitte. Il lui a été répondu que le problème du passage au grade de chargé de recherche était actuellement à l'étude et que des pourparlers seraient repris prochainement.

● DANS LA LOIRE. — *Les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie ont décidé une demi-journée de grève pour vendredi, à l'occasion de la réunion de la commission paritaire. Cette grève a été préparée par des débrayages qui ont été largement suivis mercredi dans les grandes usines des principales villes du département : Saint-Etienne, Roanne et Chazelles-sur-Lyon, entre autres.* — (Corr. part.)

● A LA RAFFINERIE ANTAR DE DONGES (Loire-Atlantique) *le mouvement de grève de quarante-huit heures qui devait débuter le 21 février au soir à l'appel des organisations syndicales C.F.D.T. et C.G.T. a été ajourné, la direction générale ayant accepté de recevoir vendredi une délégation syndicale nationale de l'entreprise.*

A la raffinerie Antar de Vern, près de Rennes, des débrayages ont eu lieu mercredi. Les syndicats revendiquent l'extension à Vern des avantages accordés à la raffinerie de Donges.

Au Canada

NOUVEAUX PROGRÈS DU BILINGUISME

Montréal, 24 février *(A.F.P.)*. — Après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, trois autres provinces canadiennes, l'Ile - du - Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve, ont annoncé leur intention d'introduire des mesures tendant à favoriser l'usage de la langue française et à améliorer l'enseignement du français.

A Charlottetown (île du Prince-Edouard) et à Halifax (Nouvelle-Ecosse), les discours du trône qui ont marqué l'ouverture des sessions des assemblées législatives provinciales prévoient l'introduction du bilinguisme au Parlement. A Terre-Neuve, d'autre part, le premier ministre a annoncé qu'un projet de loi destiné à accorder aux francophones de la province des droits égaux à ceux reconnus à la minorité anglophone du Québec sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la présente session.

la liste des films à [illegible] support de sécurité, classés selon un ordre d'urgence déterminé en considération de la valeur artistique de chacun d'eux ainsi que de l'état du document ;

» c) *qu'il serait préparé par une commission, présidée par le président de la commission technique du cinéma et composée de diverses personnalités choisies en raison de leur compétence technique et artistique, parmi les-*

UNE VISITE GUIDÉE

Une visite au fort de Bois-d'Arcy, où sont emmagasinés un certain nombre de films appartenant ou ayant été prêtés à la Cinémathèque française, a été organisée vendredi après-midi, par M. Moinot, directeur des arts et lettres, à l'intention de quelques journalistes choisis par le ministère des affaires culturelles.

Cette visite guidée avait pour but de montrer des boîtes rouillées, des cartons moisis et certains films en état de décomposition, afin de justifier la mesure prise à l'égard de M. Henri Langlois, « ce

LA CRISE BELGE

Les sociaux chrétiens wallons rompent avec l'aile flamande de leur parti

De notre correspondant particulier PIERRE DE VOS

Bruxelles, 22 février. — La « balkanisation » des partis politiques belges s'est poursuivie mercredi après-midi avec l'éclatement du parti social-chrétien, la plus grande formation du pays, qui détenait 77 sièges sur 212 à la Chambre et qui, en 1950, lors de la question royale, avait même obtenu la majorité absolue.

Dans une déclaration faite à l'issue d'une réunion de l'aile wallonne du parti, M. Albert Parisis, vice-président du P.S.C., a déclaré : « *Nous irons aux élections en prenant nos distances vis-à-vis de l'aile flamande. La crise politique a révélé une totale divergence sur les problèmes fondamentaux entre sociaux chrétiens flamands et wallons. Les Flamands sont seuls à en porter la responsabilité. Nous reprenons notre liberté et nous avons décidé de faire connaître au corps électoral notre position de francophones sur Louvain, sur Bruxelles, sur les rapports entre communautés, sur les garanties contre la minorisation des Wallons. Nous soumettrons ces propositions dimanche prochain et le 2 mars à un rassemblement des francophones.* »

Une véritable déclaration de guerre

A Bruxelles, les propos de M. Parisis sont considérés comme une véritable *déclaration de guerre* aux sociaux chrétiens flamands. Ils confirment en outre que la campagne électorale, chez les chrétiens, sera axée essentiellement sur les problèmes linguistiques. Seuls les socialistes semblent vouloir mettre l'accent sur la primauté de l'économique et du social. Le P.L.P. de M. Van Audenhove se présentera comme le parti de l'unité nationale, et il espèer bien devenir lap rincipale formation au Parlement.

Après l'éclatement du parti social chrétien, on s'interroge aussi sur l'avenir des sociaux chrétiens bruxellois, dont le premier ministre, M. Vanden Boeynants, est le principal représentant, et qui réunissaient à la fois des Flamands et des francophones sur leurs listes. Le parti sera-t-il également déchiré à l'échelon de la capitale ? M. Vanden Boeynants, qui avait été jusqu'en 1966 président national du P.S.C., présentera-t-il une liste séparée ? Abandonnera-t-il la *grande politique* pour devenir, après les élections communales de 1970, bourgmestre de Bruxelles ?

Aux élections de 1965, le P.S.C. avait obtenu, avec 1 784 580 voix, 34,44 % des suffrages et 77 sièges à la Chambre. La répartition était la suivante : 51 sociaux chrétiens flamands, 18 Wallons et 8 Bruxellois (5 francophones et 3 Flamands). M. Vanden Boeynants avait récolté 40 000 voix de préférance. M. Spaak, socialiste, n'en avait obtenu que 30 000.

Au Canada

LE VOTE DE CONFIANCE A M. PEARSON EST REMIS DE 48 HEURES

Ottawa, 22 février *(A.F.P., A.P.)*. — La crise gouvernementale qui couve depuis lundi soir, après la mise en minorité de l'équipe libérale de M. Lester Pearson, a brusquement rebondi. Mercredi après-midi, en effet, les Communes ont refusé de se prononcer sans discussion sur la motion que présentait le premier ministre ; M. Pearson expliquait dans ce texte que le vote de lundi soir (dans lequel le gouvernement avait été mis en minorité par 84 voix contre 82) ne constituait pas une motion de défiance à son égard et ne devait donc pas entraîner la démission du gouvernement. Cette interprétation des événements a entraîné une vive réaction de tous les partis de l'opposition, M. Robert Stanfield, chef des conservateurs, déclarant notamment que « *le gouvernement se trouve placé devant l'alternative soit de démissionner, soit de dissoudre le Parlement. Sinon, le vote de lundi ne serait qu'une farce* ».

« *Le gouvernement fait actuellement fi de la Constitution, et se moque du Parlement. Nous ne pouvons être d'accord avec lui* », a conclu le chef de l'opposition.

La motion du gouvernement n'ayant pu recueillir l'unanimité des députés, elle ne pourra être discutée qu'après un délai de quarante-huit heures, c'est-à-dire vendredi.

La Chambre a ajourné la suite de ses débats à cette date. En attendant, le groupe parlementaire du parti conservateur a fait savoir qu'il boycottera les travaux des commissions parlementaires « *jusqu'à la démission du gouvernement* ».

LISEZ
LE MONDE diplomatique
MENSUEL

AU MOYEN-O

La Syrie paraît modérer s dans le conflit israél

De notre envoyé spécial
EDOUARD SAAB

Beyrouth, 22 février. — Entre le gouvernement syrien et l'organisation de commandos palestiniens El Fath les relations n'ont pas toujours été au beau fixe. Déjà, avant le coup d'Etat du 23 février 1966 qui renversa le régime du général Amin El Hafez, les officiers de l'armée syrienne avaient obligé M. Salah Bitar, alors président du conseil, à présenter ses « excuses » à la suite de l'arrestation à Damas, par ordre du gouvernement, de deux commandos qui rentraient d'Israël, leur mission accomplie.

Depuis l'avènement au pouvoir des « néo-baasistes », El Fath a pu bénéficier d'un droit de cité après s'être mis, pour la forme, à la disposition du nouveau régime. Celui-ci, d'ailleurs, s'accommodait parfaitement de cette présence puisqu'en se réclamant de l'organisation des fedayin et de ses hauts faits il soignait sa popularité en Syrie et dans le monde arabe sans risquer pour autant des raids de représailles de la part des Israéliens. En effet, El Fath ne pouvait pas opérer à partir du « front » syrien. Les hauteurs du Golan étaient minutieusement contrôlées par les postes frontaliers israéliens. La piste empruntée par les fedayin traversait le Jourdain en plusieurs points du territoire hachémite. Cela fut le cas jusqu'à la guerre de juin.

Depuis, les régions de Koneitra et de Banias ont été occupées par les Israéliens. Les Syriens ont alors mis tout en œuvre pour éviter un heurt direct avec l'occupant qui mettait cette fois et Damas et le parti au pouvoir en danger. El Fath ne disposait plus dès lors que de trois camps d'entraînement, dont un pour les femmes.

Des incidents se multiplièrent entre les forces de sécurité syriennes et des éléments incontrôlés de l'organisation, qui avaient fini par trouver plus coopératives les autorités jordaniennes, à qui ils reprochaient pourtant d'être de connivence avec les sionistes.

Néanmoins, El Fath a pu se maintenir en Syrie grâce à la protection que lui offrait à titre presque personnel le général Ahmed Soueidani, l'ancien chef de l'état-major. Ils bénéficiaient de la complicité tacite de jeunes officiers, qui toléraient les déplacements des commandos dans la région frontalière, dont l'accès leur avait été pourtant interdit par le haut commandement.

Dans la première semaine de février, en présence du maréchal Tito, le président Nasser a convoqué

ATTENTATS A LA GRENADE DANS LA RÉGION DE GAZA

Tel-Aviv, 22 février (A. F. P.). — Quatre attentats à la grenade ont été perpétrés dans la région de Gaza au cours des dernières quarante-huit heures. Ces attaques étaient dirigées contre des postes de contrôle militaires de ce secteur. Des lignes téléphoniques ont été coupées à la suite d'une explosion, mais on ne signale aucune victime.

Le couvre-feu a été décrété dans les faubourgs de Gaza où se sont déroulés les incidents. Pendant la même période, sept maisons ont été dynamitées par les autorités d'occupation israéliennes. Ces maisons appartenaient à des membres d'une organisation de commandos et d'un réseau d'espionnage récemment découvert et démantelé.

M. THANT VA EXAMINER LA SITUATION DES CIVILS ARABES EN ZONE OCCUPÉE

Nous souhaitons un avec Israël, mais re

déclare le porte-parole du

Le Caire, 22 février *(A.F.P.)*. — « *Les Israéliens n'ont pas dit si oui ou non ils ont l'intention de mettre à exécution la résolution du Conseil de sécurité*, a déclaré mercredi M. Mohamed Hassan El Zayat, porte-parole du gouvernement égyptien, au cours d'une conférence de presse. *Nous nous en sommes enquis à plusieurs reprises auprès de M. Jarring, représentant du secrétaire général de l'O.N.U., et il n'a pas pu nous répondre* », a-t-il ajouté.

M. Zayat, qui est vice-ministre de l'orientation nationale, a poursuivi : « *Capituler, tenter de parvenir à un règlement pacifique ou faire évacuer par la force les territoires occupés : de ces trois possibilités, nous avons choisi la deuxième. Si nous avons déjà fait des concessions et accepté le compromis qu'est la résolution du Conseil de sécurité, jusqu'à présent Israël n'a pas modifié sa politique et veut toujours nous dicter sa volonté.* »

Le porte-parole égyptien a ajouté : « *Il est hors de question d'accepter la reddition. Il nous est même impossible d'approuver une solution politique qui signifierait notre capitulation. Le cas aurait été différent si Le Caire*

MIGUEL ANGEL ASTURIAS

romancier de l'Amérique latine



M. Ruben Bareiro-Saguier, urugayen et lecteur de littérature hispanique à la faculté des Lettres de Nanterre, connaît bien l'œuvre de Miguel Angel Asturias, nouveau prix Nobel de littérature. Il nous montre ici la place qu'elle occupe dans l'ensemble du roman latino-américain.

Le roman latino-américain vient de remporter un grand succès avec l'attribution du prix Nobel à Miguel Angel Asturias, l'un des plus grands écrivains de notre continent. Mais que représente l'œuvre du romancier guatémaltèque dans l'ensemble du roman hispano-américain ?

Pour pouvoir le situer il faut rappeler ce qu'était avant lui la littérature de ce vaste monde qui s'exprime dans un espagnol variant d'ailleurs avec chaque région. Toute une forme du roman prit naissance avec un événement historique d'une grande importance sur ce continent : la révolution mexicaine. En effet, à peine survenu le bouleversement social, le roman porta témoignage du fait historique. Un médecin combattant, Mariano Azuela, publia en 1916 un livre désormais classique dans les lettres latino-américaines, *Ceux d'en bas.*

Dans ce premier roman sont déjà présentées les caractéristiques de la tendance qu'il inaugure : celles d'un engagement délibéré, d'une littérature conçue comme témoignage, comme moyen de protestation et de dénonciation des fautes de la société. L'œuvre littéraire devient une arme, un document, un instrument de lutte. Bien que cette tendance ait donné d'excellentes œuvres (il suffirait de citer les noms du Vénézuélien Rómulo Gallegos, du Colombien José Eustacio Rivera, du Péruvien Ciro Alegria, de l'Equatorien Jorge Icaza, du Brésilien Jorge Amado...), l'abus de l'aspect politique fit souvent oublier à beaucoup de ces auteurs le caractère d'œuvre d'art du roman ; celui-ci devenait un pamphlet, un morceau de plaidoirie s'écartant notablement des éléments esthétiques.

L'apparition de plusieurs auteurs vers les années 40 marque un changement : un Borges en Argentine, un Onetti en Uruguay et Miguel Angel Asturias. Non que les œuvres de ces auteurs eussent quelque chose en commun, ils sont en effet très différents les uns des autres, mais à côté des possibles aspects sociaux de leurs œuvres, nous trouvons une véritable création artistique. Peut-être Asturias est-il le moins conscient de ce changement, car il intègre d'emblée l'univers indien, le merveilleux *mayas-quichés*, les correspondances mystérieuses de la mentalité primitive, totalement absentes de la logique occidentale. Tel est le sens de l'innovation qu'apporte Miguel Angel Asturias. Les mythes indiens s'intègrent dans la réalité quotidienne, ils servent aussi à créer une littérature engagée — et Asturias en est très conscient : il prône l'engagement — mais le sens poétique, éblouissant et puissant, guide la main de l'auteur tout au long des chemins d'une authentique création. Il ne s'arrête pas à la dénonciation simple, mais va beaucoup plus loin en élaborant un monde mythique, et en même temps réel, qui est celui de l'Amérique latine métisse tout entière. Asturias contribue de cette façon, au développement du roman latino-américain. Les nouveaux romanciers qui sont en train de renouveler ce genre d'un bout à l'autre de notre continent, sont tous d'accord pour reconnaître en Miguel Angel Asturias l'un des initiateurs de ce changement salutaire.

Miguel Angel Asturias est venu à Paris, entre 1923 et 1933, travailler avec le professeur Georges Raynaud. Il étudie alors l'ethnologie en Sorbonne et traduit avec M. Raynaud le *Popol Vuh*, livre sacré des Mayas. De cette époque date son initiation

à la littérature, et son premier livre témoigne de ses connaissances du monde indien. Il s'agit d'un livre merveilleux, poétique, où il recrée les *Légendes du Guatemala*[1] qu'il a connues dans son enfance paysanne et qu'il a étudiées plus tard en tant qu'homme de science. Il les a écrites à Paris, tout pénétré de la nostalgie de son pays et de son enfance. D'une certaine manière, ce livre constitue la prise de conscience de l'écrivain, d'Asturias lui-même, prise de conscience du monde souterrain qui vit en lui, hérité de ses ancêtres mayas à travers le fleuve immémorial du sang et des mots. Il les a écrites pour recréer un contact quand il dit : « C'est ainsi que les peuples ont perdu le contact intime avec les dieux, la terre... »

Caricature du régime dictatorial

Ce n'est qu'en 1946 que va paraître son deuxième livre, qu'il avait commencé à Paris sous forme de nouvelles. *Monsieur le Président*[2] est un des romans les plus connus d'Asturias ; outre sa qualité littéraire, c'est peut-être le sujet qui fait le succès du livre. Il s'agit du problème de la dictature latino-américaine, décrite dans un contexte caricatural. Inspiré de la réalité — *Monsieur le Président* n'est autre que M. Estrada Cabrera, dictateur du Guatemala lorsque Asturias était étudiant à l'Université — ce roman typique incarne bien une situation que l'on retrouve partout en Amérique latine. On y voit le tyran entouré d'adulateurs, soutenu par l'armée et l'appareil de répression policière. Il ne manque rien à cette mise en scène affreuse : les prisonniers politiques, les séances de torture, le bordel où les hommes du Régime se rencontrent, les mouchards et les mouchards des mouchards, les profiteurs malhonnêtes, et, tout en haut, « Monsieur le Président », un homme patibulaire, vêtu de noir, à l'âme plus noire encore. Il y a d'autres « personnages » encore plus présents : la peur, le désespoir, l'injustice. L'argument, c'est la décomposition sociale qui se cache derrière la façade « de paix et de progrès » de la dictature. Dans ce livre, il s'agit souvent de types figés, de caricatures. Mais, c'est voulu ; il n'est pas de meilleure façon pour décrire la farce sinistre et sanglante de la dictature que d'employer la démesure, la parodie, le ridicule.

A partir de *Monsieur le Président* on voit l'engagement de Miguel Angel Asturias, qui devient prépondérant dans ses romans à thèse. Ce n'est plus seulement la prise de conscience de lui-même, mais aussi celle de sa société en crise. D'autre part, l'auteur qui a vécu dans les milieux surréalistes de Montparnasse, montre dans le roman combien il est influencé par cette tendance esthétique ; on trouve le rêve mêlé à la réalité, le jeu de l'inconscient, le manque de logique et beaucoup d'autres procédés surréalistes.

Après le roman politique, Miguel Angel Asturias revient délibérément au monde indien. La légende *mayas-quichés* dit que l'homme est fait de maïs, d'où le caractère sacré de cet aliment. Il est permis de le semer pour le manger mais pas pour en faire le commerce. Telle est la synthèse de ce livre exceptionnel, qui sans aucun doute constitue le sommet de l'œuvre d'Asturias. *Hommes de maïs*[3] — publié en 1949 à Buenos Aires — est l'histoire des hommes qui, comme le beau personnage du cacique Gaspar Ilom, sèment le maïs seulement pour s'en nourrir, face à ceux qui, comme le colonel Chalo Godoy, le sèment pour s'enrichir en exploitant le travail des Indiens. Avec ces éléments qui définissent deux cultures différentes, Miguel Asturias fait une re-création mythique du continent, il pénètre jusqu'aux racines de l'Amérique latine, en revendiquant les valeurs de la culture aborigène. Le vrai personnage de ce roman est le peuple guatémaltèque, le peuple latino-américain avec ses croyances ancestrales, ses souffrances et ses espoirs. Tout acquiert ici un pouvoir symbolique : l'affrontement du cacique avec ses forces magiques et du colonel avec la puissance de l'argent ; et, mêlé à cette lutte, le merveilleux indien que l'on retrouve dans leurs coutumes, leurs traditions religieuses et leur langue clairsemée de mots mayas.

Un long poème symphonique et social

Hommes de maïs est un long poème symphonique où la succession de faits fantastiques empruntés à l'univers indigène donne un élan magique au récit et lui prête ce caractère de re-création mythologique moderne, dont je parlais plus haut. Mais, en même temps, c'est un livre « social », car il dénonce l'exploitation de l'Indien, sa misère actuelle, l'injustice subie par ces descendants des civilisations *mayas-quichés*. La légende — la sagesse populaire devenue parole, chant, poésie — rachète l'homme de maïs ; elle le fait immortel, comme la terre dans laquelle il pousse.

Dans *Hommes de maïs* il y a évidemment du surréalisme, mais c'est un surréalisme d'origine indienne, inspiré des associations libres de la menta-

1. M.-A. Asturias, *Légendes du Guatemala*, Paris, Les Cahiers du Sud, 1932. Préface de Paul Valéry (2e éd., Gallimard, 1953).

2. M.-A. Asturias, *Monsieur le Président*, Paris, Bellenand, 1952.

3. M.-A. Asturias, *Hommes de maïs*, Paris, Givors, A. Martel, 1953.

lité indigène, dont le fonctionnement diffère de la manière logique du raisonnement occidental.

Hommes de maïs se situe hors du temps, entre l'épopée et le roman. L'auteur lui-même est conscient de la valeur de cet ouvrage dans l'ensemble de sa production. Il a déclaré : « En détruisant toute mon œuvre, sauf *Hommes de maïs*, il reste encore le principal. »

Les romans à thèse

Jusqu'alors, Asturias était un auteur engagé. Avec la trilogie de la « compagnie bananière » il porte son engagement jusqu'aux limites extrêmes. Il avait participé à la chute du dictateur Estrada Cabrera, il participera à la lutte contre l'impérialisme des grandes Compagnies nord-américaines (l'*United Fruit Compagny* est des plus connues), qui exploitent la banane en Amérique centrale. Ce combat connaît un moment de triomphe au Guatemala sous la présidence de Juan José Arévalos et surtout de Jacobo Arbenz. Miguel Angel Asturias s'engage politiquement à côté de celui-ci. Après l'invasion du Guatemala par les *Marines* nord-américains (1954), qui entraîne la chute du gouvernement Arbenz, Asturias part en exil. En 1950, il publie le premier volume de la « trilogie bananière » : *L'Ouragan*[4]. En 1954, il publie le deuxième volume : *Le Pape vert*[5], et en 1960 le dernier : *Les Yeux des enterrés*[6]. Entre ces deux livres il publie *Week-end au Guatemala*[7], recueil de nouvelles qui sont plutôt des chroniques sur l'invasion des *Marines*. La trilogie est constituée par trois romans indépendants l'un de l'autre, mais dont l'ensemble forme un tout. *L'Ouragan* est l'épopée des « planteurs indépendants » ; l'action du *Pape vert* se développe chronologiquement en même temps que l'antérieur, mais le protagoniste est Geo Marker Thompson, un exploitant typique, contremaître *yankee*. Enfin *Les Yeux des enterrés* relate la chute de la « bananière » et celle du dictateur Ubico. D'après la légende, les morts ont les yeux ouverts sous la terre jusqu'à ce que la justice vienne. Comme dans le roman, le peuple triomphe de la Compagnie et de la dictature, les morts pourront fermer les yeux.

Après *Les Yeux des enterrés*, Miguel Angel Asturias a publié *Une certaine mulâtresse*[8], dans la ligne des *Hommes de maïs* ; un roman apparemment chaotique, surchargé de symboles mythologiques. Ces livres dépassent la structure du roman, tant par le langage hautement poétique que par le contenu diversifié, multiple, avec des motifs entrecroisés. Dernièrement a paru *La Flaque du mendiant*[9], petit joyau du style poétique et proche des *Légendes*. Son dernier livre, un recueil de nouvelles : *Le Miroir de Lida Sal*[10], fut publié dans la traduction française avant de l'être en espagnol.

La prose d'Asturias est une prose imagée, brillante, colorée, pleine de poésie. Cela attesterait la condition de poète de notre auteur. Mais il a écrit aussi des livres de poèmes : *Messages indiens*[11] et *Claireveillée de printemps*[12]. Son « surréalisme » de source *mayas* s'épanouit ici en toute liberté.

Miguel Angel Asturias a aussi cultivé le théâtre en écrivant deux pièces : *Soluna*, très poétique, avec l'intervention des éléments folkloriques, et *L'Audience des confins*, ouvrage inspiré de la vie du Père Las Casas, apôtre des Indiens au XVI[e] siècle (aucun des deux n'est traduit en français).

Une œuvre littéraire enracinée et universelle

Il est intéressant de constater que le prix Nobel lui a été attribué pour l'originalité de son caractère américain et indigène. Il lui a été conféré « pour son œuvre littéraire colorée, enracinée dans le caractère national et dans les traditions indiennes ». Mais sa valeur d'auteur universel est aussi reconnue : « L'Amérique latine — dit encore le communiqué — peut aujourd'hui présenter un groupe actif d'écrivains importants, un chœur à grand orchestre où il peut être difficile de distinguer l'apport personnel. L'activité littéraire d'Asturias est pourtant assez manifeste, hardie et féconde pour aller porter l'intérêt loin de son milieu géographique, dans un coin du monde éloigné de nous. » Mots justes pour se référer à cet auteur, qui a su élargir le régionalisme des écrivains latino-américains qui l'ont précédé pour donner un contexte universel.

Romancier, poète, grand magicien des mots, Miguel Angel Asturias honore l'Amérique latine. Avec modestie il dit : « Le Prix est une porte d'entrée pour notre continent ; ce n'est pas moi qui le reçois, c'est l'Amérique latine ».

Ruben BAREIRO-SAGUIER.

4. M.-A. Asturias, *L'Ouragan*, Paris, Gallimard, 1955.
5. Id., *Le Pape vert*, Paris, Albin Michel, 1956.
6. Id., *Les Yeux des enterrés*, Paris, Albin Michel, 1962.
7. Id., *Week-end au Guatemala*, Paris, Albin Michel, 1959.
8. Id., *Une certaine mulâtresse*, Paris, Albin Michel, 1965.
9. Id., *La Flaque du mendiant*, Paris, Albin Michel, 1965.
10. Id., *Le Miroir de Lida Sal*, Paris, Albin Michel, 1967.
11. Id., *Messages indiens*, Paris, Seghers, 1958.
12. Id., *Claireveillée de printemps*, Paris, Gallimard, 1966.



CHRONIQUE DU CINÉMA

"Les petites marguerites"
de Vera Chytilova

Elle est tchèque. Ancien mannequin, trente-huit ans. Eblouissante d'esprit, d'humour. Espiègle et vive comme une petite fille. Un peu insolente aussi. Avec une voix de sirène, douce et flûtée qui vous tient sous le charme. Elle a déjà fait deux films qui lui ressemblent et qui sont les meilleurs de la production tchèque. Après *Quelque chose d'autre,* voici *Les Petites Marguerites.*

Je ne risque pas de vous raconter ce film. C'est un énorme éclat de rire, en couleurs. Un éclat de rire féminin. Au pied d'une palissade, deux filles se dorent la peau sous un soleil qui leur en fait voir de toutes les couleurs. La conversation va bon train. Avec leurs voix aigres ou chuchotantes leurs gestes de poupées, leurs mimiques enfantines elles constatent tout bonnement que « le monde est pourri »... un temps pour cogiter : « Alors nous aussi ».

Les voilà donc parties pour faire les quatre cents coups dans un délire poétique, une orgie de couleurs : cracher des noyaux dans la rue, se faire inviter à déjeuner par un moniteur très bien dans un restaurant très bien et s'y tenir très mal... Enfin, après beaucoup de méfaits que je préfère vous laisser découvrir, casser consciencieusement la vaisselle, la splendide vaisselle d'une table princière préparée pour des hôtes de marque, s'empiffrer de tous les plats en se roulant dedans et faire de la balançoire à deux sur les grands lustres frémissant de mille feux et tintant de toute leur verroterie.

Il n'y a pas trente-six critères pour goûter un film de cette sorte : d'abord le plaisir qu'il nous procure, le sentiment intense d'euphorie, de liberté souveraine. Nous décollons du réel. Tout est possible. C'est le monde de la grâce, du gratuit, de l'aisance suprême, du jeu.

Ensuite, nous pressentons que cette liberté a rencontré sa loi, que le jeu a trouvé sa règle et que cette fantaisie étourdissante est — contre toute apparence — une autre mise en ordre du monde, poétique et burlesque à la fois.

On est frappé d'abord par la fréquence des images agressives, des gestes de destruction. Frappé aussi par l'appétit de ces petites marguerites : elles ne pensent qu'à manger, toujours manger. Rien d'autre ne les intéresse. L'amour, elles s'en moquent, les hommes, elles s'en moquent.

Le film s'ouvre et se ferme sur des images de guerre, d'explosions, de canons, d'engrenages, de fer et de feu. Images évidentes de l'univers masculin. Cet univers, les petites marguerites le refusent de toute la force de leur vingt ans. Le refusent et ne peuvent s'empêcher de le copier, de le singer avec ironie : elles aussi se mettent à détruire, à casser, à consommer pour le plaisir.

Jamais une femme n'avait exprimé avec autant de rage et d'insolence le refus de l'autre sexe, la dérision de l'homme et les phantasmes d'un univers féminin abandonné à lui-même, fermé, condamné à des jeux fascinants et morbides sur une planète littéralement désaxée — qui a perdu le nord — qui tourne comme une toupie folle, dans un feu d'artifice scintillant et superbe.

Il faut rêver sur ces images. Elles en disent plus long que tous les doctes livres sur la condition féminine. Elles prolongent la réflexion engagée dans *Quelque chose d'autre.* Je tiens *Les Petites Marguerites* pour un très grand film : une femme nous jette au visage son angoisse dans un monde livré à l'instinct de mort.

"La Barrière"
de Jerzy Skolimowski

Peu de gens, sans doute, auront le privilège de voir ce film puisqu'il n'a trouvé encore aucun distributeur français. Si les distributeurs ne font pas leur travail, le critique doit faire le sien et alerter le public parce qu'un chef-d'œuvre lui est dérobé.

La Barrière est le troisième film d'un jeune cinéaste polonais. Nous sommes quelque-uns à le considérer comme un des plus grands cinéastes de sa génération. *La Barrière* est aussi une succession de phantasmes qui envahissent l'écran contre toute logique apparente. Mais c'est peut-être le plus beau poème écrit avec de la lumière depuis *Le Chien andalou* et *L'Age d'or.* Tout se passe entre le Vendredi Saint et le jour de Pâques, et c'est bien à une agonie, à une résurrection que nous allons participer. Entre parenthèses, on chercherait vainement dans tout le cinéma français un film ayant des résonances spirituelles aussi profondes.

On y voit des étudiants. Ils jouent un jeu difficile et cruel. A genoux sur une table, dans la posture de la prière — et de l'esclavage — les mains liées par du fil électrique, ils doivent se pencher pour attraper avec la bouche une boîte d'allumettes tenue par un mannequin écorché. Quand ils basculent dans le vide, ils risquent de se fracasser le crâne par terre. Tout ça pour gagner une tirelire, un gros cochon de porcelaine. Est-ce clair ?

Le gagnant part avec son cochon sous le bras. Il va pouvoir réaliser

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le principe d'égalité des sexes et l'avancement dans les P.T.T.

Le Conseil d'Etat a souvent eu l'occasion de rappeler les administrations, qui avaient tendance à écarter de certains postes les agents du sexe féminin, au respect du principe posé par le statut général des fonctionnaires et ainsi formulé : « *Aucune distinction n'est faite entre les deux sexes sous réserve des mesures exceptionnelles prévues dans les statuts particuliers et commandées par la nature des fonctions.* »

Mais le « sexe faible » n'est pas toujours le même aux yeux de l'administration... Et pour une fois le Conseil d'Etat a dû faire jouer le principe au profit des agents masculins.

Divers décrets du 11 septembre 1964 ont organisé, dans le cadre de la réforme des corps de fonctionnaires de la catégorie B, le corps des contrôleurs, des contrôleurs divisionnaires et des surveillants en chef des P. et T. ; mais l'accès à cette dernière fonction était exclusivement réservé aux agents féminins ; quant aux contrôleurs divisionnaires, les mesures transitoires prévues pour la constitution initiale de ce corps avantageaient les surveillantes qui bénéficiaient d'une intégration automatique, alors que leurs collègues hommes de grade équivalent étaient soumis à un examen.

Saisi par un comité de défense des contrôleurs, le Conseil d'Etat a par un arrêt du 23 février (délibéré le 9 février sur le rapport de M. Salusse et les conclusions du commissaire du gouvernement Vught) annulé ces dispositions des décrets de 1964 en constatant qu'elles créaient entre les sexes une discrimination qui n'était pas justifiée par la nature des fonctions en cause.

Une décision ministérielle annulée à propos du reclassement du personnel d'Air-Algérie

Une convention avait été passée en 1962 par le ministre des travaux publics avec la compagnie nationale Air France pour organiser l'intégration dans les cadres d'Air France du personnel navigant de la compagnie Air Algérie.

Un officier mécanicien navigant ayant été licencié par Air Algérie à la suite d'une réduction des effectifs provoquée par la baisse du trafic entre la France et l'Algérie s'est adressé au ministre des travaux publics pour obtenir d'entrer en service à Air France. Le ministre ayant gardé le silence, l'intéressé lui a réclamé une indemnité, puis a saisi le tribunal administratif de Paris qui l'a débouté, et a fait appel au Conseil d'Etat.

Cette requête soulevait un problème juridique : l'intéressé pouvait-il invoquer à l'appui d'un recours pour excès de pouvoir la violation d'une convention passée entre l'Etat et Air France à laquelle lui-même n'était pas partie ?

L'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 23 février (délibéré le 9 février sur le rapport de M. France et les conclusions du commissaire du gouvernement Vught) a répondu par l'affirmative, en considérant que les dispositions de cette convention avaient un caractère réglementaire et s'imposait au ministre qui a commis un excès de pouvoir en refusant d'accueillir la demande d'intégration du navigant dans les services d'Air France.

Le Conseil d'Etat a annulé la décision du ministre et reconnu le droit à indemnité du requérant.

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

Par décrets publiés au *Journal officiel* du 23 février, sont nommés à la cour de Reims (postes créés) :

Premier président, M. Daniel Finot, président de chambre à la cour de Rouen ; présidents de chambre : MM. Louis Lepy, conseiller à la cour de Rennes, et Jean Chrétien, conseiller à la cour de Nancy ; conseillers : MM. Jean Pinguet, conseiller à la cour de Colmar ; Maxime Darras, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris ; André Robert, président du tribunal de grande instance de Tulle ; Jean Servat, procureur de la République à Charleville-Mézières ; Paul Bonniol, vice-président au tribunal de grande instance de Nancy ; avocat général : M. Pierre Pigny, substitut du procureur général près la cour de Colmar ; substitut du procureur général, M. Claude Macherez, procureur de la République à Lorient.

• L'INSTALLATION DU CENTRE NATIONAL DES ETUDES JUDICIAIRES A BORDEAUX *a été étudiée sur place par M. Joxe, garde des sceaux. A cette occasion, le ministre de la justice a notamment déclaré : « Dans quelques années, nous aurons là une véritable cité judiciaire, une des plus complètes de France. Nos futurs magistrats y trouveront non seulement une école de formation, mais un vaste champ d'application. Le centre ne sera pas uniquement une école. Des études ont été réalisées pour que puissent s'y tenir des séminaires, des conférences et des échanges de vues, en collaboration avec l'université. »*

• « S.O.S. CATASTROPHE ». — *Sous ce nom vient d'être déclaré (Journal officiel du 24 février) une association qui se propose de « créer, former et adapter des corps de volontaires pour intervenir rapidement et efficacement, sur le plan international, en cas de catastrophe ». Siège social : 118, rue Vercingétorix, Paris (15e).*

TRIBUNAUX ET FAITS DIVERS

LE PROCÈS DES GUADELOUPÉENS DEVANT LA COUR DE SURETÉ

Le docteur Numa : l'indépendance viendra ; pourquoi ne pas préparer cette évolution en respectant la dignité de chacun

Ces inculpés, comme le fait justement observer Me Jean-Jacques Felice, sont des hypersensibles qui ont trop de choses à exprimer, et qui, pour n'avoir jamais encore pu le faire devant la métropole, ont trouvé dans leur procès une occasion évidemment unique. Certains ont déjà fait savoir qu'ils s'adressaient autant à l'opinion qu'à leurs juges, ce qui n'est pas toujours fait pour plaire à des juges.

Mais, à y regarder de plus près, c'est moins au gouvernement qu'ils s'adressent. Quand un homme comme M. Makouke déclare : « On ne pourra rien résoudre sans le dialogue, et comme ce dialogue n'a jamais pu exister en Guadeloupe, il est heureux qu'il existe ici, d'moins partiellement », le propos est signifitif. Il faut dire que celui-là possède la te politique. Ceux qui l'ont moins se contenu de vider leur cœur, de raconter, d'illustr, et ne comprennent pas qu'on puisse les uver trop longs ou laisser entendre qu'ils répètent.

Compte rendu d'audience de JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Il y a à cela une raison que M. Numa, entendu vendredi après M. Makoule, a bien expliquée : « *Quand on juge un assassin,* a-t-il dit, *on cherche à connaître ses mobiles dès l'instruction. Pour nous ça n'a pas été cela. Il nous a fallu attendre l'audience car à l'instruction le juge, M. Vigouroux, nous a dit : « Si vous vou- » lez faire un discours pendant » deux heures je n'ai pas de » temps à perdre à vous écouter. » On a donc toujours essayé de » nous empêcher de parler et » même de penser.* »

Et il ajoute : « *Aujourd'hui nous pouvons parler mais nous ne pouvons encore pas tout vous dire car si chacun de nous voulait vraiment faire part de toutes ses expériences, nous en aurions pour six mois.* »

C'est que M. Numa, qui est docteur en médecine, dans sa finesse et même son humour, mesure parfaitement la situation. Le président Romerio le mesure lui aussi, qui constamment s'emploie à éviter les heurts. La défense se plaint-elle, et peut-être non sans raison, d'une certaine sécheresse dans la manière qu'a l'avocat général Borel de questionner les inculpés, il fait aussitôt observer que le représentant du ministère public est partie à l'audience, comme l'est la défense et que comme elle il peut donc se montrer à l'occasion passionné, que c'est affaire de tempérament, mais que, bien entendu, les membres de la cour, eux, gardent toute leur sérénité.

Soulignant la hantise des inculpés face à tout ce qui, même insignifiant, peut apparaître comme un relent de racisme, M. Romerio réplique aussitôt : « *Soyez rassurés, il existe en France une immense majorité de gens antiracistes, et qui l'ont montré quand il a fallu lutter contre la plus grande entreprise raciste de l'histoire : l'hitlérisme.* »

A l'occasion il va même encore plus loin : « *Messieurs, nous ne sommes pas une juridiction devant laquelle comparaissent des malfaiteurs; nous sommes entre gens d'honneur; nous vous faisons la plus entière confiance.* »

Voilà des assauts d'urbanité assez rares pour être remarqués mais qui pourtant ne doivent pas être considérés, on s'en doute, comme des pré-jugements.

M. Numa, car il faut y revenir, a fait apparemment une forte impression. Ce médecin qui nie avoir été membre du G.O.N.G. mais reconnaît volontiers ses sympathies pour ce mouvement, se montre sans colère dans son constat. Il raconte, pour commencer, son arrivée à la prison de Fresnes quand il fut arrêté : « *Le gardien-chef a dit en m'accueillant : « Foutez-moi ça au » 76 (numéro de la cellule), et » attention, c'est un raisonneur!» Monsieur le gardien-chef n'aime pas les raisonneurs. Il les envoie au « mitard ». Le gouvernement colonialiste non plus ne les aime pas. Il les traduit devant votre cour. Mais on ne peut pas nous empêcher de penser et de lire. En prison, j'ai donc lu, j'ai lu de M. Raymond Aron que la matérialisation de la liberté était l'indépendance. Cela est en opposition avec la pensée de M. Billotte, qui dit, lui : liberté, oui, indépendance, non. Qui devais-je choisir ? J'ai choisi pour ma part l'agrégé et le philosophe plutôt que le ministre. J'ai lu aussi Jean-Jacques Rousseau et j'ai vraiment eu l'impression qu'il avait écrit pour notre procès cette phrase : « Un peuple qui » obéit est un peuple qui se dis- » sout.* »

De Prague à La Havane

Après quoi, M. Numa a réfuté les arguments du dossier.

« *On retient à charge contre moi d'avoir participé, comme représentant du G.O.N.G., ce que je ne suis pas, à la conférence tricontinentale de La Havane de 1966. Alors, que reste-t-il ? Combien d'hommes ont été arrêtés pour avoir participé à cette conférence ? Hier, j'ai vu dans cette salle trois personnes qui sont libres, et qui y ont, elles aussi, participé. On me dit que les faits sont graves, mais quels faits ? La résolution de la conférence de La Havane sur la Guadeloupe ne demandait d'ailleurs par l'indépendance, mais seulement le droit à demander l'indépendance. On me dit que je suis passé par Prague pour me rendre là-bas. Il se trouve que les lignes aériennes ne sont pas les chemins de fer. C'était l'escale de l'avion.* »

Puis : « *On sait pourtant bien que le statut de la Guadeloupe changera, et que, quel qu'il puisse être, l'indépendance viendra. Pourquoi ne pas préparer dans le calme cette évolution, et cela en respectant la dignité de chacun, de part et d'autre ? Ne serait-ce pas la sagesse ?*

MM. Etilice et Nicolo ont également dénoncé « *le fait colonial en Guadeloupe* », et déclaré eux aussi que les faits qui leur étaient reprochés ne reposaient sur aucune base sérieuse.

A MM. Minatchy et Gustave, l'avocat général oppose des transports de tracts, mais plus encore peut-être un voyage en Chine au cours duquel ils auraient assisté à des conférences sur les techniques de la révolution, et même la manière de confectionner des « cocktails Molotov », car des notes ont été retrouvées. Ils répondent d'abord qu'ils effectuaient ce voyage non comme membres du G.O.N.G., mais en leur qualité de membres de l'Association générale des étudiants guadeloupéens. Quant aux fameuses conférences, elles étaient tout bêtement le commentaire que faisait le guide lors de la visite du Musée de la révolution à Pékin, come cela se fait pour tous les touristes qui vont là-bas. Ils ont pris des notes ? Oui. Mais comme bien d'autres.

Après quoi, il restait à aborder l'autre chapitre du procès, c'est-à-dire celui qui concerne le *Progrès social*. Au programme, trois inculpés, les trois derniers : d'abord le directeur de l'hebdomadaire, M. Henri Rodes, son frère Me Félix Rodes, qui en était le conseiller juridique, et enfin un des rédacteurs, le pittoresque M. Gérard Lauriette. De ceux-là, il est admis qu'ils n'étaient pas membres du G.O.N.G., mais, dit l'accusation, ils ont fait du *Progrès social* un porte-parole des thèses de ce mouvement. Ils ont mené en sa faveur une véritable campagne de presse qui fait d'eux aussi des coupables d'atteinte à l'intégrité du territoire.

« La défense de la liberté n'est pas une entreprise de scission »

Que répond, pour commencer, le directeur, M. Henri Rodes ? « *Non*, déclare-t-il avec force, *mon journal n'est pas l'organe du G.O.N.G. C'est un hebdomadaire habilité à recevoir les annonces légales et qui défend les intérêts guadeloupéens. On ne défend les thèses d'aucun parti. C'est moi qui l'ai créé en 1957. En 1958, M. Malraux est venu à Pointe-à-Pitre pour préparer le référendum sur la Constitution. Il a promis que si cette Constitution était adoptée, un changement de statut interviendrait. Nous avons reproduit son discours. En 1960, le général de Gaulle est venu à son tour et a prononcé une allocution à Basse-Terre, le 2 mai, dans laquelle il a parlé du droit à l'autodétermination. C'est donc dans cette perspective que j'ai accentué l'orientation du journal en faveur du changement de statut. On ne saurait considérer la défense de la liberté comme une entreprise de scission.* »

Pour l'avocat général, tout cela est bel et bon, mais il y a les articles.

« *Des extraits d'articles* », a riposté M. Henri Rodes.

« *Et ces extraits sans le contexte ne signifient rien* », a renchéri Me Lative.

Me Labadie : « *L'accusation s'arrête sur le fait qu'on retrouve dans ces extraits des expressions comme : « nation guadeloupéenne », « patrie guadeloupéenne », « libération nationale », « lutte de libération nationale », « nation occupée », et que ces expressions semblent ne devoir laisser aucun doute sur les buts que poursuivait le* Progrès social, *mais nous rappelons encore une fois que les extraits d'articles invoqués dans lesquels se trouvent ces expressions sont tous signés de M. Bebel qui, pour ces mêmes écrits, a déjà fait l'objet d'une poursuite par le parquet de la Cour de sûreté de l'Etat, poursuite qui a été close par un non-lieu.* »

Me Lative : « *Voici d'ailleurs d'autres articles du* Progrès social *dans lesquels on demande la justice et la liberté, mais en précisant que ce programme devra être mené sans rupture des liens avec la France. Les menées séparatistes n'existent vraiment que dans l'esprit de l'accusation.* »

Car, cette fois, c'est le dossier qui est discuté. Il l'est tout autant par Me Félix Rodes qui, avec sa corpulence de Mirabeau, tempête : « *Nous sommes ici dans le plus total arbitraire. On me reproche d'avoir participé à une campagne de presse. Il faut dire que l'accusation produit des articles signés de Félix Rodes. Où sont-ils ? Dans les quarante-cinq extraits qui sont opposés, aucun n'est de moi. C'est pourquoi l'accusateur, ici, c'est moi, qui dis qu'un homme a été mis en prison pendant soixante - dix jours, comme avant 1789 on enfermait les gens à la Bastille. Car c'est cela qui est le procès. Il fallait que Félix Rodes fût emprisonné. Mais si on veut emprisonner un homme de sa trempe, on ne peut pas le déshonorer !* »

Me Félix Rodes évoque également les saisies qui furent opérées à son cabinet. On lui a pris des lettres qui étaient, assure-t-il, des lettres de clients impliqués dans les événements de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre de mai et mai 1967.

« *On me dit aussi qu'on a trouvé un brouillon d'article dans un dossier, dont le texte se retrouve dans le* Progrès social. *Il s'agissait d'un dossier pour une consultation juridique demandée par le journal; cela prouve bien d'ailleurs le fait qu'il y avait également des références de jurisprudence sur ce papier. On a saisi des tracts du G.O.N.G. J'en recevais et m'en servais comme papier de brouillon, comme je me servais de la même façon du verso des tracts U.N.R., et j'avais aussi des tracts du parti communiste guadeloupéen. On a saisi une revue chinoise, mais j'avais aussi chez moi les* Pensées *de Mao Tse toung et les* Mémoires *du général de Gaulle, ce qui à mon avis constitue une littérature tout aussi explosive. Mais on voulait aller plus loin que le fabuliste qui disait seulement : Si ce n'est » toi, c'est donc ton frère. » On m'a dit : « Si c'est ton frère, c'est » aussi toi.* »

Me Félix Rodes conteste être l'auteur d'articles du « Progrès social » non signés de lui

Les discussions ont repris ce samedi matin sur le cas de Me Félix Rodes, et on peut en traduire ainsi la substance.

1) L'avocat général se fonde sur trois dépositions de témoins pour voir en Me Félix Rodes non pas seulement l'avocat-conseil du journal *le Progrès social*, mais aussi l'auteur de certains des articles retenus à charge, car ces témoins ont déclaré à la gendarmerie que le directeur de la publication, M. Henri Rodes, n'avait pas la culture nécessaire pour écrire les articles qu'il signait et que ceux-ci étaient en réalité l'œuvre de son frère Félix. Réponse de M. Rodes : « *Je signe ce que j'écris. J'ai fait suffisamment de déclarations publiques pour prendre mes responsabilités, et quand j'ai écrit des articles dans* le Progrès social *je les ai signés. Les témoins qu'on m'oppose sont des adversaires qui ont perdu un procès contre moi.* »

2) L'avocat général produit l'épreuve d'un article qui porte en marge des corrections de la main de M. Félix Rodes, et il en déduit que ces corrections ne sont pas celles d'un simple avocat-conseil modifiant un texte pour éviter des poursuites à un journal, mais celles d'un auteur précisant sa propre pensée.

Réponse : « *Le directeur m'envoyait les épreuves par précaution. Ce que l'on m'oppose est un document sans valeur, car de surcroît le texte qui y figure n'est même pas retenu aujourd'hui par la poursuite. Je maintiens qu'il s'agissait de rectifications qui n'étaient que des modifications de juriste.* »

Me Georges Hérissé, qui est l'un des avocats de son confrère Me Rodes, revient sur les témoignages invoqués par l'avocat général pour faire valoir, preuves en mains, qu'ils émanent effectivement de personnes qui avaient poursuivi *le Progrès social* en diffamation pour deux articles encore reprochés aujourd'hui et que ces personnes furent déboutées par la cour d'appel de Basse-Terre ainsi que le ministère public, qui s'était joint aux poursuites.

Me Rodes a précisé encore qu'il avait été en qualité d'avocat un adversaire de M. Srnsky, l'homme qui apparaît comme à l'origine des émeutes de mars 1967, pour avoir lâché son chien sur un Noir infirme.

« *Auparavant, il avait brutalement renvoyé deux employées noires et je l'avais fait condamner par la section sociale de la cour d'appel de Basse-Terre, bien qu'il ait essayé d'intervenir auprès du premier président. Je devais également plaider contre lui pour l'infirme victime de son chien. C'est après les élections qu'il m'envoya, comme à beaucoup d'autres personnes, une copie de son télégramme à M. Jacques Foccart, accompagnée d'une carte avec ces mots : « Voici ma » réponse à trois parjures ». Les trois parjures, c'étaient l'officier de police qui avait relaté les faits, le président de la chambre sociale et moi-même. Or l'officier de police a été déplacé, le magistrat n'est plus à la Guadeloupe et moi je suis ici. Je ne dis pas que c'est en relation avec ce télégramme. Je constate seulement une situation.* »

En fin de matinée, a débuté l'audition du dernier inculpé à entendre, M. Gérard Lauriette.

• PRES DE MILLE PERSONNES, *parmi lesquelles de nombreux jeunes Antillais, ont assisté vendredi, au Palais de la mutualité, à un meeting organisé par les comités d'aide et de soutien aux détenus, sous la présidence de M. Daniel Guérin, avec la participation notamment de M. Aimé Césaire, député de la Martinique.*

• UNE BOUTEILLE VIDE JETEE PAR LA VITRE D'UN TRAIN : DEUX MOIS DE PRISON. — *Deux mois de prison, c'est la peine qui a été infligée vendredi par le tribunal correctionnel de Sarreguemines à un voyageur d'un omnibus de la ligne Forbach-Strasbourg, M. Parrilla-Rocca, vingt-sept ans, maçon, pour avoir lancé une bouteille par la fenêtre d'un compartiment. Au même moment, en effet, le convoi croisait un autorail dont le conducteur, M. André Scholtes, trente-sept ans, reçut le projectile en pleine figure et dut être hospitalisé à Strasbourg.* — (Corr. part.)

• DES PARENTS INDIGNES, *Jean-Pierre Carpentier, vingt-huit ans, et sa femme Micheline, âgée de trente ans, demeurant à Herbecourt (Somme), ont été condamnés à un an de prison par le tribunal d'Amiens pour avoir martyrisé un de leurs enfants, le petit Christian, âgé de trois ans. Roué de coups, attaché sur son lit, logé l'hiver dans un grenier non chauffé, à peine vêtu et mal nourri, l'enfant avait dû être hospitalisé lorsque les gendarmes mirent fin à ses épreuves.*

LE SABOTEUR DE L'AUTORAIL NIMES-TOULOUSE EST ARRÊTÉ

(De notre correspondant particulier.)

Montpellier, 24 février. — **A Montpellier, dans la nuit de vendredi à samedi, les policiers ont arrêté le saboteur, qui, le 10 février dernier, avait tenté de faire dérailler l'autorail Nîmes-Toulouse, entre les gares de Montpellier et de Villeneuve-lès-Maguelonne, en plaçant en travers de la voie un poteau télégraphique. Il s'agit d'un jeune homme de vingt-quatre ans, Claude Daubigné, domicilié à Montpellier, sans emploi.**

A plusieurs reprises, le saboteur avait, par lettres et par appels téléphoniques, réclamé au chef de gare de Montpellier une rançon de 50 000 francs avant de mettre sa menace à exécution. Il avait fixé les modalités de versement de la rançon et indiqué le lieu où elle devait être versée, dans la périphérie de Montpellier.

Il avait réussi à échapper aux policiers, mais il se perdit en adressant au commissariat central de Montpellier une lettre dans laquelle il prétendait être lui-même victime d'un chantage pour émission de chèques sans provision. La comparaison des écritures devait le confondre.

LES « PASSAGERS » DE L'AVION VOLÉ A ABBEVILLE SERAIENT DEUX JEUNES ANGLAIS

Londres, 24 février *(A.F.P.)*. — Les « passagers » de l'avion de tourisme volé à Abbeville, en France, qui avait fait vendredi dernier un atterrissage forcé dans l'estuaire de la Tamise, seraient, selon certaines sources, deux jeunes Anglais d'Exeter (Devon). Le jeune homme, qui est âgé de dix-neuf ans, s'appellerait Alan Franch. L'identité de la jeune fille n'a pas été révélée. Ils ont comparu tous deux vendredi matin devant le tribunal de Chertsey et ont été inculpés, l'un de violation de domicile et l'autre d'un délit concernant une voiture.

GLISSEMENT DE TERRAIN AU PORTUGAL

Lisbonne, 24 février *(A.F.P.)*. — *Détachés par les infiltrations des pluies, 3 millions de mètres cubes de terre du mont Monsanto, au nord de Lisbonne, se sont mis en mouvement, et, glissant sur le terrain argileux, ont déjà coupé la route d'accès au grand pont suspendu — le pont Salazar — qui relie les deux rives du Tage. Des arbres centenaires ont été emportés par le glissement de terrain, et dix des grands poteaux en ciment des lampadaires de la route ont été broyés par le lent mouvement de la masse d'argile qui avance toujours.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE RENNES EST EN PARTIE DÉTRUIT PAR UN INCENDIE

Un incendie s'est déclaré ce vendredi matin vers 2 heures au grand séminaire de Rennes. Le sinistre, qui a rapidement pris de l'extension, a nécessité l'intervention, durant près de trois heures, outre des sapeurs-pompiers de la ville, de plusieurs corps de volontaires des localités avoisinantes.

La moitié du bâtiment central et une aile adjacente, soit environ 120 mètres d'une construction de trois étages, ont été détruites. Le feu a pris naissance dans les combles où étaient aménagées des chambres individuelles pour les séminaristes. Mais les cent vingt élèves étaient en vacances et on ne déplore aucun blessé.

Le bilan des dégâts peut être chiffré à près de 3 millions de francs. On ignore encore les causes du sinistre.

RETENEZ DÈS MAINTENANT

VOS VACANCES ÉDUCATIVES EN ANGLETERRE

Cours accélérés de langue anglaise par professeurs diplômés. Campagne et cadre très agréables. Toutes facilités pour la pratique des sports et activités culturelles. Accueil dans bonnes familles. Prix de pension et de scolarité modérés dans un Etablissement à vocation internationale des plus modernes de la Côte Sud de l'Angleterre
Examens possibles en fin de stage. Inscriptions reçues pour ANNEE SCOLAIRE ET PETITS SEJOURS
Ecrire : COLLEGE OF ENGLISH STUDIES, Grand Court, Hastings-St Leonards, Sussex (Angleterre), ou contacter : J. Chevreul, 16, rue du Vieux-Moulin (77) Chelles. Téléphone : 957 21-71

FIAT 125



LA NOUVELLE BERLINE 5 PLACES.
MOTEUR 2 ARBRES A CAMES EN TÊTE, 9 CV, 160 KM/H.
11 190 F, taxe et frais de livraison compris. Transport en sus ; compte-tours 260 F.

PERSHING MOTORS
22, bd Pershing, PARIS-17e.
ETO. 11-50
2, rue Séré-Depoin, 95 - PONTOISE.
11-66 à Pontoise.

LES PROGRAMMES

THEATRE DES ARTS
LE CIMETIÈRE DES VOITURES
avec
Jean-Claude DROUOT
DIMANCHE MATINEE (15 h.) et SOIREE

STUDIO ARC-EN-CIEL
154, rue Saint-Charles
SAMEDI 24 à
14 h. 30 — 16 h. 30 LES 400 COUPS
20 h. — 22 h. FAHRENHEIT 451

STUDIO 43 — 43, Fg Montmartre PRO. 63-40
LE RACINE — 6, r. de l'Ecole-de-Médecine MED. 43-71
TERRE EN TRANSES
Un film de GLAUBER ROCHA

PANTHÉON 13 rue Victor Cousin. 033 15.04
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE
BERNARDO BERTOLUCCI v.o.

UNE TEMPETE DE RIRES!
Voilà qu'arrive, de son pas paisible et mesuré, Alexandre le Bienheureux. Et le sourire refleurit et la joie renaît.
Pierre Billard - L'EXPRESS
Un film à vous précipiter au cinéma du coin!
Jean Rochereau - LA CROIX
Demain, plutôt que de travailler, allez donc passer deux heures avec Alexandre le Bienheureux.
Jean de Baroncelli - LE MONDE
On rit beaucoup.
LE FIGARO LITTÉRAIRE
ALEXANDRE LE BIENHEUREUX
EASTMANCOLOR
le nouveau film de YVES ROBERT
AMBASSADE GAUMONT
BERLITZ-IMAGES
MONTPARNASSE PATHE
PATHE ORLEANS
BOSQUET GAUMONT

MARBEUF v.o. * STUDIO MEDICIS v.o.
LE BAL DES VAMPIRES
un film de ROMAN POLANSKI
MGM

BIARRITZ | IMPERIAL
STUDIO DES URSULINES | LE CAMBRONNE
S.N. PATHE CINEMA présente
MARIKA GREEN • JOEL BARBOUTH • BERNARD VERLEY
DANS UN FILM DE JEAN-DANIEL SIMON
LA FILLE D'EN FACE
SCENARIO ET DIALOGUES DE GERARD BRACH ET ROMAN POLANSKI — EASTMANCOLOR
DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE PATRICE POUGET • MUSIQUE DE PIERRE VASSILIU
PRODUCTEUR ASSOCIE LOUIS-EMILE GALEY — DISTRIBUTION C.F.D.C. - U.G.C. - SIRIUS - CONSORTIUM-PATHÉ

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses : (D) signifiant dimanche, (L) lundi, (M) mardi, (Me) mercredi, (J) jeudi, (V) vendredi et (S) samedi.

THÉATRES

Les salles subventionnées

Opéra, 21 h. : Coppélia; dim. 20 h. 45 : la Tosca.
Opéra-Comique, 20 h. 45 : le Barbier de Séville; dim., 14 h. 45: Katia Kabanova.
Comédie-Française, 21 h. : le Bourgeois gentilhomme ; dim. 14 h. 30 : le Joueur, la Navette, 21 h. : le Pain de ménage, Amphitryon.
Petit-Odéon, 20 h. 30, dim., 14 h. 30 : Jeu d'enfant et Spectacle (dern.).
Salle Gémier (T.N.P.), 20 h. 15, dim., 15 h. : Chêne et Lapins angoras.
Théâtre de France, sam., 14 h. 30 et 20 h. 30; dim., 14 h. 30 : Tête d'or.

Th. ALLIANCE FRANÇAISE
101, bd Raspail, Paris
Tél. 548-87-93
Tous les soirs à 21 h. (sauf mardi)
Dimanche : matinée à 15 h.
DEMAIN, UNE FENETRE SUR RUE
de Jean-Claude GRUMBERG
mise en scène :
Marcel CUVELIER

Le cours international de direction d'orchestre du célèbre chef Igor Markévitch aura lieu à Monaco cette année.

Déjà dotée d'importantes institutions culturelles et artistiques (prix littéraires, prix de composition musicale, Festival international de Télévision, etc.) Monaco va accueillir cet été le célèbre cours de direction d'Igor Markévitch.

Ce cours aura lieu dans la salle Garnier de Monte-Carlo avec la collaboration permanente de l'Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo. Igor Markévitch sera assisté dans ses cours par Louis Auriacombe, directeur de l'Orchestre de chambre de Toulouse, par Jean Périsson, chef d'orchestre de l'Opéra de Paris et Krésimir Sipusch, directeur de l'Orchestre Philharmonique de Radio-Zagreb.

Les inscriptions seront acceptées au secrétariat de l'Orchestre National à l'Opéra de Monte-Carlo. Prière de s'y adresser pour tous renseignements.

Le cours aura lieu du 12 août au 8 septembre 1968 et se terminera par un concert public.

LUXEMBOURG 1 (angle St-Michel) 67, r. Monsieur-le-Prince
POP' GAME
filmé par FRANCIS LEROI
Interdit aux moins de 18 ans — S.N.A.

LUXEMBOURG III
67, rue Monsieur-le-Prince - MED. 97-77
LES DIX MILLE SOLEILS
UN FILM DE FERENC KÓSA
GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE AU FESTIVAL DE CANNES 1967

Samedi 24 et dimanche 25 février en matinée

Théâtre national populaire, sam., 14 h. 30, 20 h. 15; dim., 14 h. : la Mère.
Théâtre de l'Est parisien, sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h. : Arlequin, serviteur de deux maîtres (par le Piccolo Teatro de Milan).

⁂

Alliance Française (M), 21 h. ; Demain, une fenêtre sur rue.
Alpha 347, sam., dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Voyages de Gulliver.
C'est malin !
Ambassadeurs (L.), 21 h., 15 h. : C'est malin !
Antoine (J.), 21 h., 15 h. : Se trouver.
Arts (M.), 21 h., 15 h. : le Cimetiere des voitures.
Atelier (L.), 21 h., L'œuf (dernière samedi).
Athénée (L.), 21 h., 15 h. : Après la pluie.
Bouffes-Parisiens (L.), 21 h., 15 h. : Adieu Berthe.
Buttes-Chaumont, relâche.
Capucines (M.), 21 h., 15 h. : Qui vous savez; Boudu sauvé des eaux.
Charles-de-Rochefort (M.), 21 h., 15 h. : Pas de week-end pour les espions.
Cirque de Montmartre, sam., 18 h. 30 et 22 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Comédie-Caumartin (J.), 21 h. 10, 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (L.), 21 h., 15 h. et 18 h. 30 : l'Escalier.
Comédie de Paris (J.), 21 h., 15 h. : le Manteau d'astrakan.
Comédie-Saint-Martin (M.), 21 h. 10, 15 h. 10 : l'Œuf à la coque.
Daunou (J.), 21 h. ; dim., 15 h. : Pepsie.
Edouard-VII (M.), 21 h. 15, 15 h. 15 : l'Amour propre.
Epée-de-Bois, 19 h.; dim., 21 h. : la Damnation de Méfisto.
Fontaine (L.), 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30 : Opération Lagrelèche.
Gaîté-Montparnasse (L.), 21 h., 15 h. : Arlequin, valet de deux maîtres (mat. suppl. à 15 heures, le 24).
Gramont (L.), 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 : l'Ecole des femmes.
Gymnase (L.), 21 h., 15 h. : l'Echarde; le Cheval évanoui.
Hébertot (M. et D. soir), 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30 : Notre petite ville.
Huchette (D.), 21 h., 15 h. : Spectacle Ionesco.
Kaléidoscope, dim., 15 h. : le Coffre à images.
La Bruyère (L.), 21 h., dim. 15 h. : Quoat Quoat.
Lutèce (M.), 21 h., 15 h. : la Journée d'une rêveuse.
Madeleine (L.), 21 h., 15 h. : Quarante carats.
Marigny, 21 h., 15 h. : la Puce à l'oreille.
Mathurins (D. soir et L.), 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Gadget.
Michel (L.), 21 h.; dim., 15 h. : La ville dont le prince est un enfant.
Michodière (L.), 21 h., 15 h. : le Truffator.
Montparnasse-Gaston-Baty (D. soir et L.), 21 h.; sam., 17 h.; dim., 15 h. : Black Comedy.
Nouveautés (J.), 20 h. 45, 14 h. 45 : Pic et Pioche.
Œuvre (L.), 21 h., 15 h. : Pygmalion.
Pacra-Théâtre du Marais (M.), 21 h., 15 h. : les Amants terribles.
Palais-Royal : Relâche
Plaisance (D. soir, L. et M.), 21 h., 15 h. : Herman est de retour ou le Retour d'Herman.
Poche-Montparnasse (D.), 20 h. 30, 15 h. : l'Eté.
Porte-Saint-Martin (L.), 21 h., 15 h. : Qui est cette femme ?
Potinière (Me.), 21 h., 15 h. : Chérie noire.
Renaissance : relâche.
Saint-Georges (L.), 21 h., 15 h. : Interdit au public
Studio des Champs-Elysées (L.), 21 h., 15 h : le Soleil des eaux.
Théâtre de Paris, 20 h. 30, 14 h. 30 : l'Alouette.
Théâtre Moderne (M.), 21 h., 15 h. : Henri IV
Théâtre Mouffetard (D. soir et L.), 21 h. ; dim., 15 h. : la Matinée d'un homme de lettres ; Lady Macbeth.
Théâtre du Tertre : relâche.
Vaudeville (M.), 21 h ; dim., 15 h. : les Suisses
Vieux-Colombier (M.), 21 h., 15 h : Biedermann et les incendiaires (dernière le 24).

⁂

THEATRES DE BANLIEUE

Théâtre de la Commune (Aubervilliers), dim., 14 h. 30 et 20 h. 30 : Ma Déchirure.
Théâtre de la Banlieue Sud (Antony), sam., 20 h. 45 : Chacun sa vérité.
Théâtre des Hauts-de-Seine (Puteaux), sam., 20 h. 45 : la Cuisine des anges.
Salle Gérard-Philipe (Sartrouville), sam., 21 h. et dim., 15 h. : Jean Ferrat, Colette Magny.
Théâtre Montansier (Versailles), sam., 21 h. : Ballet national d'Etat tchécoslovaque ; dim., 21 h. : Fleur de cactus.
Théâtre Romain-Rolland (Villejuif), sam., 20 h. 30 : cinéma (O Salto).

Opérettes

Châtelet (M.), 20 h. 30, et dim., 14 h. : le Prince de Madrid.
Mogador (J.), 20 h. 30, 14 h. 30 : Vienne chante et danse.
Récamier (Dim. soir et L.), 20 h. 45, 15 h. : l'Oiseau sans plume.
Variétés (L.), 21 h., 15 h. : S.O. 6.

Le music-hall

Bobino (M.), 21 h.; sam., 15 h.; dim., 14 h. 30, 17 h. 30 : Serge Reggiani, Eva, les Frères ennemis, les Troubadours.
Casino de Paris, 20 h. 30, 14 h. 30 : Tentations
Folies-Bergère, 20 h. 30, dim. 14 h. 30 Et vive la folie.
Mayol (Me.), 15 h. et 21 h. : Maxi... Nu.
Olympia, 21 h., sam., 15 h., dim., 14 h. 45 : Charles Aznavour.
Palais des Sports (L.), 21 h., sam. 17 h. 30, dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

Chez les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. ; dim., 14 h 30 et 17 h. 30 : A tes risques le Gaulois (Robert Rocca, Pierre Destailles, Pierre Gilbert, Charles Bernard, Daniel Mussy, Pierre Still, Paul Roby).
Deux-Anes, 21 h. ; dim., 15 h. 30 : la Grande Vasouille (Pierre-Jean Vaillard, Christian Vebel, Pierre Gilbert).
Dix-Heures, 22 h. : Jean Rigaux, dans son nouveau tour avec Maurice Horgues, Jean Amadou, Charles Bernard, Jean Lacroix.

Les concerts

Maison de la Radio (Studio 105), sam., 17 h. 30 : Récital de piano Eléonore Kraemer.
Théâtre des Champs-Elysées, sam., 17 h. 30 : Orchestre philharmonique d'Ile-de-France.
Salle Gaveau, sam., 21 h. : Die Wiener Solisten.
Comédie des Champs-Elysées, sam., 17 h. : Quatuor vocal Stéphane Caillat.
Salle Gaveau, dim., 17 h. 30 : Concerts symphoniques de chambre de Paris.
Notre-Dame-de-Paris, dim., 17 h. 15 : Récital d'orgue Pierre Moreau.
Théâtre du Châtelet, dim., 17 h. 30 : Concerts Colonne.
Palais de Chaillot, dim., 17 h. 45 ; **Salle Pleyel**, dim., 17 h. 45 : Concerts Lamoureux.

Cirques

Cirque d'Hiver - Bouglione, sam., 15 h. et 21 h.; dim., 14 h., 17 h. : clowns, fauves, cavalerie.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 21 h., 15 h. : Fiesta Gitana da Silva.

CINÉMAS

Films français

A.B.C. : Manon 70.
Actua-Champo : les Parapluies de Cherbourg.
Ambassade : Alexandre le Bienheureux.
Arc-en-Ciel, le 24, à 20 h. et 22 h., le 25, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Farenheit 451 ; le 24, à 14 h. et 16 h. 30, le 25, à 20 h. et 22 h., les 400 Coups.
Batacian : Mise à sac.
Biarritz : la Fille d'en face.
Berlitz : Alexandre le Bienheureux.
Bosquet : Alexandre le Bienheureux.
Bretagne : Benjamin
Brunin : le Samouraï.
Calypso : Astérix le Gaulois.
Cambronne : la Fille d'en face.
Capri : Caroline chérie.
Champollion : le Passage du Rhin.
Clichy-Palace : Coplan sauve sa peau.
Club : le Gros Coup.
Cluny-Palace : Manon 70.
Colisée : la Petite Vertu.
Empire : Play Time.
Eldorado : Coplan sauve sa peau.
Excelsior : Un idiot à Paris.
Fauvette : Caroline chérie.
Folies : le Grand Meaulnes.
Fontainebleau : les Grandes Vacances.
Français : la Louve solitaire.
Gaumont-Palace : Caroline chérie.
Gaumont - Rive gauche : la Petite Vertu.
George-V : Benjamin.
Hollywood : Week End.
Images : Alexandre le Bienheureux.
Impérial : la Fille d'en face.
La Royale : Astérix le Gaulois.
Liberté : le Samouraï.
Lumière-Gaumont : la Petite Vertu.
Luxembourg-I : Pop Game.
Luxembourg II : Anémone.
Lynx : Coplan sauve sa peau.
Madeleine : Manon 70.
Maine : Coplan sauve sa peau.
Majestic-Brune : Vivre pour vivre.
Marivaux : Benjamin.
Mayfair : Tante Zita.
Mercury : Manon 70.
Méry : le Corniaud.
Montrouge : la Louve solitaire.
Montparnasse-Pathé : Alexandre le Bienheureux.
Napoléon : Coplan sauve sa peau.
Palace : Casse-tête chinois pour le judoka.
Palais des Glaces : le Samouraï.
Palais-Rochechouart : les Grandes Vacances.
Paris : la Louve solitaire.
Pathé-Orléans : Alexandre le Bienheureux.
Plaza : les Risques du métier.
Porte de Saint-Cloud : Oscar.
Quartier-Latin : Jeux interdits.
Rio-Opéra : Vivre pour vivre.
Royal-Haussmann (Club) : Oscar.
Royal - Haussmann (Méliès) : les Grandes Vacances.
Royal-Passy : Vivre pour vivre.
Saint-Lambert : Jules et Jim.
Saint-Germain-Village : Au pan coupé.
Saint-Séverin : Vivre pour vivre.
Sélect : Manon 70.
Septième-Art : Tante Zita.
Studio Bertrand : Madame de...
Studio Git-le-Cœur : Anémone.
Studio Harpe : Bérénice.
Studio Logos : Au cœur de la vie.
Studio Parnasse : Zéro de conduite.
Studio Raspail : Jeux interdits.
Studio Saint-Lazare : les Grandes Vacances.
Ternes : les Grandes Vacances
Translux-Gobelins : Casse-tête chinois pour le judoka.
Translux-Montparnasse : Caroline chérie.
Ursulines : la Fille d'en face.
Vedettes : Coplan sauve sa peau.
Vendôme : l'Etrangère.
Victor-Hugo : Vivre pour vivre.
Wepler : la Louve solitaire.

Films étrangers

(VERSION FRANÇAISE)

Amiral : le Temps des Vautours (I.)
Argos : le Syndicat du meurtre (A.).
Artistic : Moi une femme (Dan.).
Astor : Je suis curieuse (Suèd.).
Atlas : Je suis curieuse (Suéd.).
Bergère : James Bond 007 Casino Royale (An.).
Boul'Mich' : Vera-Cruz (A.).
Caméo : le Syndicat du meurtre (A.).
Capitole : Centurions contre Gladiateurs (I.).
Cigale : le Temps des vautours (I.).
Cinévog : Moi, une femme (Dan.).
Cinémonde-Opéra : Docteur Jivago (A.).
Cluny-Ecoles : le Sable était rouge (A.).
Concordia : Kriminal (I.).
Danton : Seule dans la nuit (A.).
Delambre : le Syndicat du meurtre (A.).
Delta : Douze Salopards (A.).
Demours : la Mégère apprivoisée (A.).
Festival : Bonnie and Clyde (A.).
Gaité-Clichy : James Bond 007 Casino Royale (An.).
Gaumont-Théâtre : Vera-Cruz (A.).
Helder : Moi, une femme (Dan.).
Latin : le Temps des vautours (I.).
Magic-Convention : James Bond 007 Casino Royale (An.).
Marotte : Seule dans la nuit (A.).
Max-Linder : Bonnie and Clyde (A.).
Métropole : Chantage au meurtre (A.).
Midi-Minuit : les Damnés de l'Enfer (Esp.).
Miramar : Bonnie and Clyde (A.).
Mirages : le Diable à trois (An.).
Mistral : le Sable était rouge (A.).
Moulin-Rouge : le Sable était rouge (A.).
Pagode : Cendrillon (A.).
Palace - Croix - Nivert : Centurions contre Gladiateurs (I.).
Régent (Neuilly) : James Bond 007 Casino Royale (An.).
Rex : le Recherché (I.).
Richelieu : les Comédiens (A.).
Régent (Saint-Cloud) : les Ogresses (I.).
Ritz : Centurions contre Gladiateurs (I.).
Rotonde : Seule dans la nuit (A.).
Royal - Haussmann (Studio) : Douze Salopards (A.).
Royal-Maillot : Trente fusils pour un tueur (I.).
Saint-Antoine : le Temps des vautours (I.).
Saint-Lazare-Pasquier : Douze salopards (A.).
Scala : Moi, une femme (Dan.).
Scarlett : les Damnés de l'Enfer (Esp.).
Studio Universel : l'Espion aux pattes de velours (A.).
Telstar : Seule dans la nuit (A.).
Théâtre des Gobelins : Evasion sur commande (A.).
Turin : El Dorado (A.).

(VERSION ORIGINALE)

Acacias : African Queen (A.) ; le 25 : Ouragan sur le Caine (A.).
Arlequin : le Secret derrière la porte (A.).
Balzac : Bonnie and Clyde (A.).
Bonaparte : Je suis curieuse (Suéd.)
Casino Saint-Martin : 491 (Suéd.).
Celtic : le 24, Tiens bon la rampe Jerry ! ; le 25, le Zinzin d'Hollywood.
Champs-Elysées : Arrêt d'autobus (A.).
Cinéac-Ternes : Douze salopards (A.).
Cinévog - III : Je suis curieuse (Suéd.).
Dominique : James Bond 007 Casino Royale (An.).
Dragon : Moi, une femme (Dan.).
Elysées-Cinéma : le Sable était rouge (A.).
Ermitage : Seule dans la nuit (A.).
Jean-Renoir : Une affaire de cœur (Youg.).
Kinopanorama : Guerre et Paix (R.); 16 h. 35 et 21 h. 30 : l'Année terrible; 14 h. 15 et 19 h. 10 : Borodino.
Lord-Byron: Je suis curieuse (Suéd.).
Luxembourg-I, 10 h., 12 h. et 24 h. : l'Horrible Docteur Orloff (Esp.).
Luxembourg-II, 10 h., 12 h., 24 h. : A l'ombre des potences (A.).
Luxembourg-III : les 10 000 soleils (Hongr.) ; 10 h., 12 h., 24 h. : Ipcress Danger immédiat (An.).
Mac - Mahon : le Secret derrière la porte (A.)
Marais : Eskimo (A.).
Marbeuf : le Bal des vampires (A.).
Marignan : les Comédiens (A.).
Monte-Carlo : le Syndicat du meurtre (A.).
Noctambules : le Dieu noir et le diable blond (Brés.).
Panthéon : Prima della rivoluzione (I.).
Passy : 40 Tueurs (A.).
Publicis-Champs-Elysées : Comment j'ai gagné la guerre (A.).
Publicis - Saint-Germain : Comment j'ai gagné la guerre (A.).
Ranelagh : le Guépard (I.).
Racine : Terre en transes (Brés. : le 24, à 24 h. : l'Invasion des profanateurs de sépultures (A.).
Reflets : James Bond 007 Casino Royale (An.).
Saint-Germain-Huchette : Moi, une femme (Dan.).
Saint-Germain-Studio : Je suis curieuse (Suéd.).
Studio Action : la Diablesse en collant rose (A.).
Studio Bertrand : les Feux de la vie (Suéd.).
Studio Alpha : Alexandre Newski (R.); Jours glacés (Hongr.).
Studio Cujas : les Fusils (Brés.).
Studio Etoile : l'Alouette (Hongr.).
Studio Harpe, à 24 h. : le Voyeur (An.).
Studio Marigny : l'Extravagant Docteur Dolittle (A.).
Studio Médicis : le Bal des vampires (A.)
Studio Parnasse : Pour l'exemple (An.).
Studio République : Accident (An.).
Studio 28 : la Mégère apprivoisée (A.)
Studio-43 (Cinéma national populaire) : Terre en transes (Brés.).
Triomphe : Moi, une femme (Dan.).
Val-de-Grâce : Rio Bravo (A.).

RAPPEL DES ÉMISSIONS DE RADIO ET TÉLÉVISION

SAMEDI 24 FEVRIER

TELEVISION

PREMIERE CHAINE

20 h. 20, **Spécial mode**, réalisation de J.-C. Averty.
20 h. 50, **« les Saintes Chéries »** (feuilleton).
21 h. 20, **Les enquêtes du commissaire Maigret : « le Chien jaune »**, avec J. Richard, réalisation de C. Barma.
23 h., **Jazz.**

DEUXIEME CHAINE

20 h. 5, **« le Plus Grand Chapiteau du monde »** (feuilleton).
21 h., **Dim, dam, dom** (spécial collections).
21 h. 20, **Qui marions-nous ?** avec R. Pierre et J.-M. Thibault.
22 h. 20, **Gala d'ouverture du M. I. D. E. M.**, avec S. Shaw, Los Bravos, etc:
23 h., **« Coup de maître »**, de S. Douai, avec P. Vernet, réalisation de P. Goutas.

FRANCE-CULTURE : 20 h., Le livre d'or : L'orch. Antiqua Musica, dir. J. Roussel; 21 h., Un homme, une œuvre : J.-L. Godard; 22 h. 15, Morceaux choisis; 23 h. 15, Jazz.

FRANCE-MUSIQUE : 20 h., Dîner-concert (Chopin) ; 20 h. 30, Au concert avec H. Sauguet; 22 h., Petite chronique musicale de la Vienne romantique; 23 h., Aux sources des musiques : L'inspiration au Tibet.

FRANCE-INTER : 20 h. 22, Inter-Têtes de bois ; 22 h. 30, Juke-box international.

INTER-VARIETES : 20 h. 40, Le Grenier de Montmartre ; 21 h. 10, Inter-guide ; 22 h. 25, Aux quatre vents ; 22 h. 45, Détruisez votre légende : B. Bardot; 23 h., Musique légère.

DIMANCHE 25 FEVRIER

TELEVISION

PREMIERE CHAINE

14 h. 45, **Télé-dimanche**, avec C. Aznavour (Eurovision : Ski à Chamonix, épreuves du Kandahar).
17 h. 25, **« Ramuntcho »**, film de P. Schoendoerffer (1958), avec F. Guérin.
20 h. 45, **« Sait-on jamais ? »**, film de R. Vadim (1957), avec F. Arnoul et R. Hossein.
22 h. 25, **Soixante millions de Français.**

DEUXIEME CHAINE

14 h. 45, **« l'Esclave libre »**, film de R. Walsh (1957), avec C. Gable et Y. de Carlo.
20 h., **« Princesse Czardas »**, opérette d'E. Kalman, avec A. Béranger, P. Préjean, F. Gravey, J.-C. Drouot, l'orch. lyr., dir. J.-C. Harteman, réal. de D. Sanders.
21 h. 45, **Takarazuka** (Japon d'aujourd'hui et rythmes du monde).
22 h. 30, **« les Mystères de l'Ouest »** (feuilleton).

FRANCE-CULTURE : 14 h. 20, « Julien l'apostat », de N. Kazantzaki, avec J. Leuvrais, H. Rollan, R. Karl, A. Mottet; 17 h. 10, « le Pont des soupirs », opérette de J. Offenbach, avec M. Hamel, A. Doniat, G. Rey, l'orch. lyr. de l'O.R.T.F., dir. J. Doussard; 20 h., Musiciens français contemporains (Jolivet) ; 21 h., Carte blanche : « Caïn de nulle part », de Ch. Pascarel, avec P. Vaneck, Mme Sylvie, J. Alric.

FRANCE-MUSIQUE : 20 h. 30, Debussy et Ravel (1913); 21 h. 45, L'âge d'or du romantisme; 22 h. 30, Panorama de la musique (Mahler, Jongen, Ravel); 22 h. 30, Musiques pour vos images.

FRANCE-INTER : 20 h. 32, Le masque et la plume; 21 h. 30, Le club des poètes; 22 h. 8, La fine fleur de la chanson française ; 23 h. 3, Jazz.

INTER-VARIETES : 20 h. 30, La tribune de l'histoire : Molière ; 21 h. 15, Une saison d'opéra; 21 h. 50, Ballade pour deux pianos ; 22 h., Théâtre de l'étrange : « les Feux de Kahlrousein », de L. Masson, avec J. Davy, R. Coggio, H. Nassiet, E. Scob (3) ; 23 h., Musique aux Champs-Elysées ; 23 h. 30, Ne les laissez pas échapper.

LUNDI 26 FEVRIER

TELEVISION

PREMIERE CHAINE

20 h. 35, **Pas une seconde à perdre** (jeu).
21 h. 15, **Le monde parallèle : « Vie et mort d'un réseau ».**
22 h. 10, **Esquisse d'un portrait de Roger Vaillant**, avec J. Kessel, S. Signoret, C. Roy, H. Lefebvre, P. Lazareff, J. Fonda, etc.

DEUXIEME CHAINE

20 h. 5, **Monsieur Cinéma** (jeu).
20 h. 35, **« Le silence est d'or »**, film de R. Clair (1947), avec M. Chevalier, F. Périer, M. Derrien, D. Robin.
22 h. 5, **Thèmes et variations : La parole est d'or**, avec M. Pagnol.

FRANCE-CULTURE : 20 h., Dossiers de l'histoire : Madagascar, de Gallieni à Tsiranana (1); 20 h. 50, Concert par l'orch. philharmonique de l'O. R. T. F., dir. C. Bruck, avec Y. Loriod et G. Pludermacher : « Viderunt Omnes » (Perotin), « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy), « le Réveil des oiseaux » (Messiaen), « Structures pour deux pianos » (Boulez), « Arcana » (Varèse).

FRANCE-MUSIQUE : 20 h. 30, En stéréophonie, Soirée de musique ancienne : « Motets et hymnes » (Dufay), par la Capella antica musical, dir. K. Ruhland; « les Fastes de la grande et ancienne menestrandise » (Couperin), par R. Veyron-Lacroix ; « le Temple de la gloire » (Rameau), par l'Orch. de chambre anglais, dir. R. Leppard; « Danses du Moyen Age », par les Ménestrels; « le Jeu de Robin et de Marion », par A. Van Ramm, N. Rogerts, V. Cobb.

INTER - VARIETES : 20 h. 35, Emissions régionales ; 22 h., « Mam'zelle Nitouche », d'Hervé, avec G. Roger, Duvaleix.

• PIERRE FRESNAY, *qui interprète actuellement* le Truffator, *au théâtre de la Michodière, accordera une longue interview au cours de l'émission télévisée « l'Actualité théâtrale », dimanche 25 février, à 19 heures (première chaîne).*

• L'EMISSION « FESTIVAL », *que réalise chaque dimanche Radio-Monte-Carlo, de 20 h. 10 à 22 heures, vient de changer de formule. Elle se présente désormais sous la forme d'un show, dont Charles Aznavour a inauguré le style le 11 février. Le prochain « Festival » sera consacré, le dimanche 25 février, à Nino Ferrer, puis, le 3 mars, à Danièle Darrieux.*

• *UN « SPECIAL VIETNAM », réalisé en duplex avec Saigon, où se trouve J. Besançon, sera diffusé sur l'antenne d'Europe 1, le dimanche 25 février, à 20 h. 10, avec la participation de MM. Arnaud de Borgrave (de Newsweek), M. Giuglaris (de France-soir) et F. Peloux (de l'A.F.P.).*

• L'EMISSION « ECOUTE ISRAEL », *diffusée chaque vendredi sur la chaîne France-Culture, est désormais programmée à 12 h. 42 (au lieu de 13 h. 40).*

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Directeur de la publication : H. Beuve-Méry
Imp. du « Monde », 5, r. des Italiens, Paris

BVP
Afin d'éliminer de nos rubriques de publicité les annonces douteuses qui auraient pu s'y glisser malgré le soin que nous apportons à ce sujet, nous prions nos lecteurs qui auraient des réclamations à formuler d'écrire au Bureau de Vérification de la Publicité (B.V.P.), 27 *bis*, avenue de Villiers, Paris-17e, auquel nous adhérons comme membre actif.

A

SOUTENEZ LA LUTTE DU PEUPLE KURDE !



Marguerite George

jeune résistante assyrienne
de l'Armée de Libération Kurde

- pour ses droits culturels, démocratiques et nationaux légitimes
- pour l'autonomie du Kurdistan et l'auto-détermination de la Nation kurde
- contre l'oppression nationale et la féodalité kurde
- contre les régimes réactionnaires et anti-démocratiques de Bagdad, Téhéran et Ankara qui se partagent le Kurdistan, expressions des intérêts des classes bourgeoises et féodales des nationalités dominantes arabe, persane et turque
- contre l'impérialisme anglo-américain, principal soutien de ces régimes et garant du statu quo au Moyen Orient
- pour la libération nationale, l'indépendance et l'unification du Kurdistan !

Publication C.S.R.K. : ~~0,50 F.~~ 1F

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE MONDIALE EN FAVEUR DE LA RESISTANCE NATIONALE DU PEUPLE KURDE DU KURDISTAN D'IRAK

Cet appel, rédigé par le Comité de Solidarité à la Révolution Kurde (C.S.R.K. 5, rue Ampère - 94 - Cachan - FRANCE) a été envoyé le 22 Novembre 1965 au Maréchal Aref, Président de la République irakienne.

Il a été diffusé le 26 Novembre 1965 par l'Agence France Presse (A.F.P.) fin Janvier 1966 par la "Voix du Peuple Irakien" (Sawt ach-chaab al-iraqi) dans ses émissions en arabe, kurde et turc azéri à destination du Moyen Orient, reproduit partiellement dans "Le Monde" du 5 Janvier 1966 et "L'Orient" (Beyrouth) du 27 Novembre 1965, intégralement dans le bulletin "La Voix du Kurdistan" (Seda Kurdistan) n° 5 publié par l'Organisation du Parti Démocratique du Kurdistan en Europe et de nombreux autres journaux et revues (revue Bretonne AR VRO - IV Internationale - Arab Revolution - Ila-I-Amam - etc...)

"Les soussignés, vivement émus par la poursuite des hostilités entre le gouvernement de Bagdad et le mouvement national kurde au Kurdistan irakien :

- Expriment leur sympathie et leur appui à la juste lutte du peuple kurde pour ses droits nationaux légitimes, sous la direction du Parti Démocratique du Kurdistan, et à celle du peuple irakien tout entier pour le rétablissement de la démocratie en Irak;

- Condamnent énergiquement la guerre de reconquête coloniale menée par le gouvernement irakien, chauviniste et réactionnaire, contre l'héroïque peuple kurde et la répression des forces démocratiques arabes;

- Tiennent à souligner le fait que leur démarche n'est en rien dictée par une hostilité quelconque envers le mouvement arabe de libération nationale, bien au contraire, qui pourrait, par son alliance avec le mouvement kurde, empêcher l'impérialisme (en particulier anglo-américain), de tirer profit de la situation, assurer aux deux peuples arabe et kurde la satisfaction simultanée de leurs aspirations nationales et consolider l'amitié et la solidarité arabo-kurde;

- Considèrent le mouvement de libération kurde comme une partie intégrante du mouvement de libération nationale des peuples colonisés et nations opprimées des pays d'Afrique et d'Asie qui, de ce fait, a droit à l'appui de toutes les nations indépendantes de ces deux continents;

- Invitent les organisations internationales et toutes les forces progressistes dans le monde à intervenir auprès du gouvernement irakien pour le presser de résoudre pacifiquement la question kurde, en accordant au peuple kurde l'autonomie dans le cadre de la République irakienne;

- Demandent aux organisations de bienfaisance (et en particulier au Comité international de la Croix Rouge et au Secours Populaire Français) de faire parvenir toute l'aide nécessaire aux victimes de la guerre et à tous les hommes libres de condamner les bombardements de populations civiles et l'incendie des villages kurdes, au nom des simples principes humanitaires".

Personnalités signataires de l'appel :

- J. C. ABEBERRY (Enbata)
- Joan BALLESTER - Edicions d'Aportacio - Catalogne
- Michel BLUM - étudiant d'hébreu
- Michel BOTTIN - Ingénieur - membre du Conseil d'études de l'Institut d'Etudes Occitanes (I. E. O.)
- Olivier BROWN - Rédacteur de la revue écossaise "Forward Scotland"
- Docteur Andrea CHITI-BATELLI - Secrétaire du Sénat Italien
- Marcel COHEN - linguiste - Professeur à la Sorbonne
  membre du Comité de patronage du C. S. R. K.
- Aldo DAMI - Professeur à l'Université de Genève
- Marcel DAVID - Professeur au lycée Moulay Ismaël de Meknès - Président de l'Association des Bretons de Meknès (Maroc)
- Jean-Louis DUTECH - Professeur à Toulouse
- Guy ETIENNE - Médecin - Membre du comité de rédaction de la revue bretonne "AR VRO"
- François FONTAN - Ethniste - auteur du livre "Ethnisme - vers un nationalisme humaniste" (1961)
- Pierre FRANK - IV Internationale - Secrétariat Unifié (mouvement trotskyste mondial))
- Michel GALLOY - Architecte - ("Les Flamands de France")
- E. GWALEREG - Secrétaire de la section bretonne de la Ligue Celtique
- Simon HARAN - Comité directeur d'Entaba
- Guy HERAUD - Professeur à la Faculté de droit de Strasbourg et au Collège fédéraliste du Val d'Aoste - membre du comité de patronage du C. S. R. K.
- Vladimir JANKELEVITCH - Professeur de philosophie à la Sorbonne
  membre du Comité pour la défense des prisonniers politiques iraniens (Président : J. P. Sartre)
  membre du comité de patronage du C. S. R. K.
- Christian LAUZERAY - correspondant du journal "Actualitat Occitana"
- Gilbert LAZARD - Professeur de persan à la Sorbonne et à l'Ecole des Langues Orientales de Paris
- François LECA - Sociologue - membre du "Groupe des 29" (gaullistes de gauche)
  membre du comité de patronage du C. S. R. K.
- Ronan LEPROHON - Professeur à Rennes
- Michel MAHNAOUI - membre du Bureau Internationale des Etudiants Palestiniens Démocrates et du comité de patronage du C. S. R. K.
- Pierre NAERT - Professeur à l'Université de Turku (Finlande)
  Secrétaire Général de l'Association International pour la défense des langues et cultures menacées - membre du comité de patronage du C. S. R. K.
- Dimitri PETROS-ELLOFF - représentant assyrien en France (Toulouse)
  membre du comité de patronage du C. S. R. K.
- Lucien RAMBOUT - kurdologue - auteur du livre "Les Kurdes et le droit"
- Lucien RAOUL - Rédacteur en chef du journal "L'Avenir de la Bretagne" (journal national breton et fédéraliste européen)
- Maxime RODINSON - orientaliste et sociologue - Professeur de sud-arabique et d'ethnologie à la Sorbonne - membre du comité international pour l'amnistie aux détenus politiques d'Irak
- Yves ROQUETA - écrivain - membre du comité Occitan d'Etudes et d'Action (C. O. E. A.)

- Laurent SCHWARTZ - Professeur de mathématiques à la Faculté des Sciences de Paris - membre du Comité Viet-Nam National (C. V. N.)
- H. SELLA - sociologue
- Serge THION - rédacteur en chef de la revue "Aletheia"
- Yann-Cheun VEILLARD - directeur du journal "Le Peuple Breton" membre du comité de patronage du C. S. R. K.
- Jordi VENTURA - Historien - Professeur à l'Université de Barcelonne membre du comité de patronage du C. S. R. K.
- Jean-Pierre VIENNOT - Secrétaire du Comité de solidarité à la révolution yéménite et aux mouvements de libération de la péninsule arabique
- Alan WARD - écrivain irlandais de langue occitane - auteur de la "Corda Roja" (Institut d'Etudes Occitanes) poème en langue occitane sur les Kurdes de Turquie

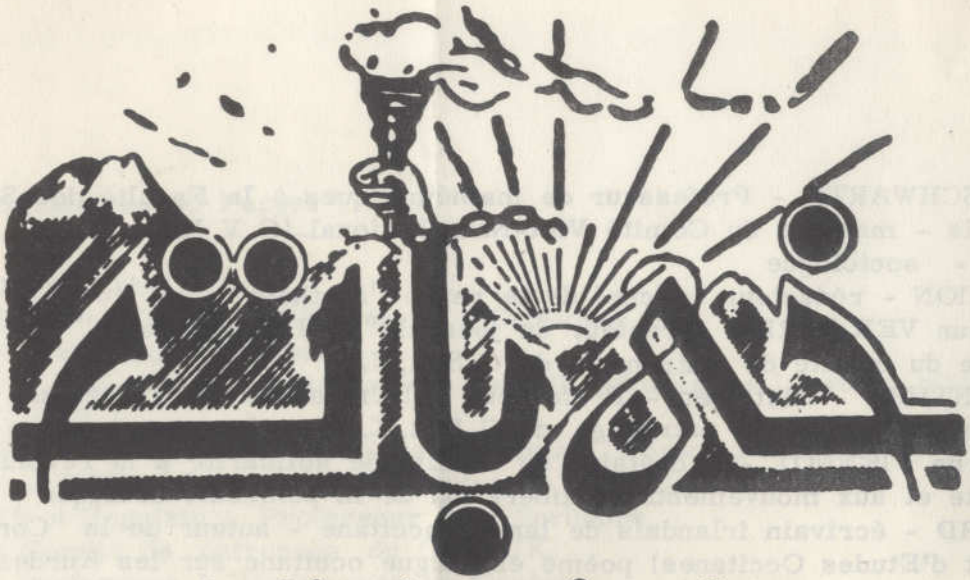
Liste des membres du comité de patronage du C. S. R. K.

- Docteur Gustavo BURATTI - Italie - Secrétaire-adjoint de l'Association Internationale pour la défense des langues et cultures menacées (A. I. D. L. C. M.)
- Marcel COHEN - linguiste - Professeur à la Sorbonne
- Guy HERAUD - Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, à l'Institut européen des Hautes Etudes Internationales de Nice et au Collège fédéraliste du Val d'Aoste
  Président de la région Alsace du Mouvement Fédéraliste Européen
  Auteur de "L'Europe des ethnies"
- Vladimir JANKELEVITCH - Professeur de philosophie à la Sorbonne
  membre du Comité pour la défense des prisonniers politiques iraniens ;
  Président du comité de vigilance et d'action contre le nazisme
- François LECA - Sociologue - membre du "Groupe des 29" (gaullistes de gauche)
- Albert-Paul LENTIN - journaliste - auteur de "La Lutte tricontinentale" (Editions F. Maspero)
- Michel MAHNAOUI - Secrétaire du Front Démocratique Palestinien (F. D. P.)
- Pierre NAERT - Professeur de langues scandinaves en Finlande
  Secrétaire général de l'A. I. D. L. C. M.
- Organisation de la Jeunesse Socialiste Révolutionnaire à l'étranger (Londres - "Arab Revolution")
- Dimitri PETROS-ELLOFF - Secrétaire général de l'Association des Assyriens et amis des Assyriens
- Yann-Cheun VEILLARD - Directeur du journal "Le Peuple Breton" organe de l'Union Démocratique Bretonne (U. D. B.)
- Jordi VENTURA - Professeur d'histoire à l'Université de Barcelonne (Catalogne)
- Maxime RODINSON
- Nathan WEINSTOCK

- liste non limitative -

Comité de Solidarité à la Révolution Kurde (C. S. R. K.)
(Membre du Comité Viet-Nam National)
(Association française déclarée conformément à la loi de 1901)

5, rue Ampère - 94-Cachan FRANCE
CCP C. S. R. K. : Paris 15 022 86



النضال

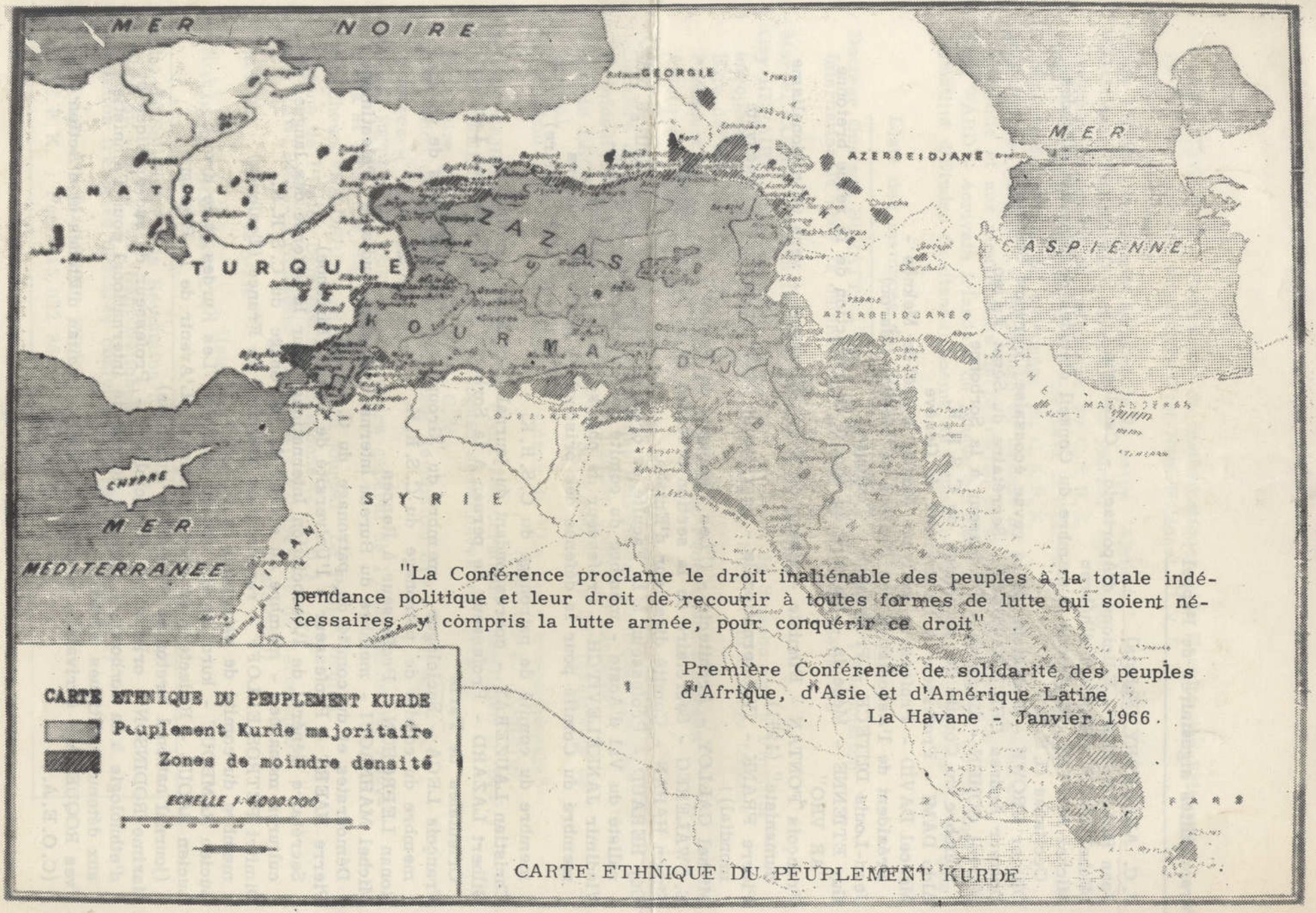
لسان الحزب الديموقراطى الكردستانى

"Xebat" - organe du Parti Démocratique du Kurdistan -

avant-garde du mouvement de libération kurde

Organisations signataires de l'appel :

- Association des amis du peuple kurde dans les pays arabes (Liban)
- Association des Assyriens et Amis des Assyriens (France)
- Association Générale des Etudiants Luxembourgeois
- Comité de solidarité à la révolution kurde (C.S.R.K.)
- E.T.A. ("Euzkadi Ta Azkatasuna" - Nation Basque et Liberté) - Mouvement révolutionnaire Basque de Libération Nationale - Pays Basque Sud
- Etudiants Azerbaïdjanais en France
- Etudiants du Parti Ouvrier Arabe Révolutionnaire (P.O.A.R.) en France (Hizb al-ummâl ath-thawri al-arabi)
- Etudiants du Parti Socialiste Unifié (P.S.U.) - France
- Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F.)
- Fédération Nationale des Etudiants de Catalogne (F.N.E.C.)
- Front anti-impérialiste de France (F.A.F.)
- Front Démocratique Palestinien (F.D.P.)
- Jeunesse Communiste Révolutionnaire (J.C.R.) - France
- Ligue Celtique (Bretagne - Cornouailles - Ecosse - Irlande - Pays de Galles)
- Mouvement Enbata (nationalistes basques du Pays Basque Nord)
- Mouvement Fédéraliste Européen (M.F.E.) - sections de Rome et d'Alsace
- Organisation de la Jeunesse Socialiste Révolutionnaire (J.S.R.) - à l'étranger ("Arab Revolution" - Londres)
- Parti Nationaliste Occitan (P.N.O.) - Occitanie ("Pays d Oc")
- Union Démocratique Bretonne (U.D.B.)
- Union des Etudiants Communistes de France (U.E.C.) - Secteur Lettres
- Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.)



"La Conférence proclame le droit inaliénable des peuples à la totale indépendance politique et leur droit de recourir à toutes formes de lutte qui soient nécessaires, y compris la lutte armée, pour conquérir ce droit"

Première Conférence de solidarité des peuples
d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine
La Havane - Janvier 1966.

CARTE ETHNIQUE DU PEUPLEMENT KURDE

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE PATRONAGE.

- Docteur Gustavo BURATTI (Italie) - Secrétaire-Adjoint de l'Association Internationale pour la défense des langues et cultures menacées (AIDLCM)
- Marcel COHEN - Professeur à la Sorbonne (Ecole Pratique des Hautes Etudes)
- Guy HERAUD - Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg.
- Professeur Jean E. HUMBLET - Vice-Président du Mouvement de Rénovation Wallone.
- Vladimir JANKELEVITCH - Professeur de philosophie à la Sorbonne, membre du Comité pour la défense des prisonniers politiques iraniens. (Président : J.P. SARTRE).
- François LECA - Sociologue - Membre du "Groupe des 29" (gaullistes de gauche).
- Albert-Paul LENTIN - Journaliste.
- Michel MAHNAOUI - Secrétaire général du Front Démocratique Palestinien (F.D.F.)
- Professeur Pierre NAERT - (Finlande) Secrétaire général de l'A.I.D.L.C.M.
- Organisation de la Jeunesse socialiste révolutionnaire, à l'étranger (Londres - Revue "Arab Revolution")
- Dimitri PETROS-ELLOFF - Secrétaire général de l'Association des Assyriens et Amis des Assyriens.
- Maxime RODINSON - Orientaliste et sociologue - Professeur à la Sorbonne (Ecole Pratique des Hautes Etudes)
  Membre du Comité International pour l'amnistie aux détenus politiques d'Irak.
- Yann-Cheun VEILLARD - Directeur du journal "Le Peuple Breton", organe de l'Union Démocratique bretonne (U.D.B.)
- Jordi VENTURA - Professeur d'histoire à l'Université de Barcelone. (Catalogne)
- Jean-Pierre VIENNOT - Secrétaire du Comité de Solidarité à la Révolution Yéménite et aux mouvements de libération de la péninsule arabique, membre du Comité de soutien à la lutte anti-impérialiste des peuples arabes.
- Nathan WEINSTOCK - Membre de la Confédération socialiste des Travailleurs de Belgique - Rédacteur au journal belge "La Gauche".

(Liste non limitative)

P.S.- La présence des personnalités ci-dessus mentionnées au sein du Comité de patronage du C.S.R.K. signifie qu'elles entendent manifester publiquement leur appui politique et moral aux objectifs généraux du Comité tels qu'ils sont définis dans les statuts.

COMITE DE SOLIDARITE A LA REVOLUTION KURDE (C.S.R.K.)

(Association française déclarée conformément à la loi de 1901)

5, rue Ampère, 94 Cachan FRANCE

C.C.P. C.S.R.K. Paris 15 022 86

BULLETIN D' ADHESION

(à retourner à l'adresse du Comité.)

Je soussigné

NOM : ...

Prénom : ...

Profession : ...

Nationalité : ...

Adresse : ...

-déclare adhérer, à partir de ce jour, au C.S.R.K. sur la base de :

Je verse F. au C.C.P. C.S.R.K. Paris 15 022 86
(Cotisation minimum annuelle : 10 F.)

Date : Signature :

P.S. Le C.S.R.K. est membre du Comité National Viet-Nam et de l'Association des Amis de la Fondation Bertrand Russell pour la Paix.

Europe, Québec, Moyen-Orient, Institutions

L'étalon or reste l'objectif du gouvernement français

par **Jean LECERF**

QU'Y a-t-il de nouveau dans le paragraphe que le général de Gaulle a consacré aux « *rafales qui ont emporté le taux de la livre et qui menacent celui du dollar...* »?

D'abord un refus de considérer que la France y porte une part de responsabilité. Ceux qui ont vendu des livres sterling et ceux qui achètent de l'or ont subi l'influence des conférences de presse précédentes et de l'attitude du gouvernement français. Une question le rappelait. D'un geste qui fit rire, le président écarta cette idée.

Et il a précisé : «*Dans les rafales qui se déchaînent actuellement, la France n'est pour rien* ».

Dans les propos du général on trouve aussi la manière dont il lui plaît d'aborder la question monétaire. C'est pour lutter contre la cause des achats d'entreprises européennes par les Américains qu'il s'attaque aux abus du système. Ces achats sont permis par l'abondance inflationniste de dollars. C'est avec le déficit de leur balance des paiements que les Américains achètent les entreprises européennes. Il est exact que tous ceux qui s'occupent de fusions et d'achats d'entreprises savent que les Américains paient plus largement.

Sur ce que souhaite et espère la France, le général confirme sa position : qu'on rétablisse un système monétaire fondé sur l'or, immuable, impartial, universel.

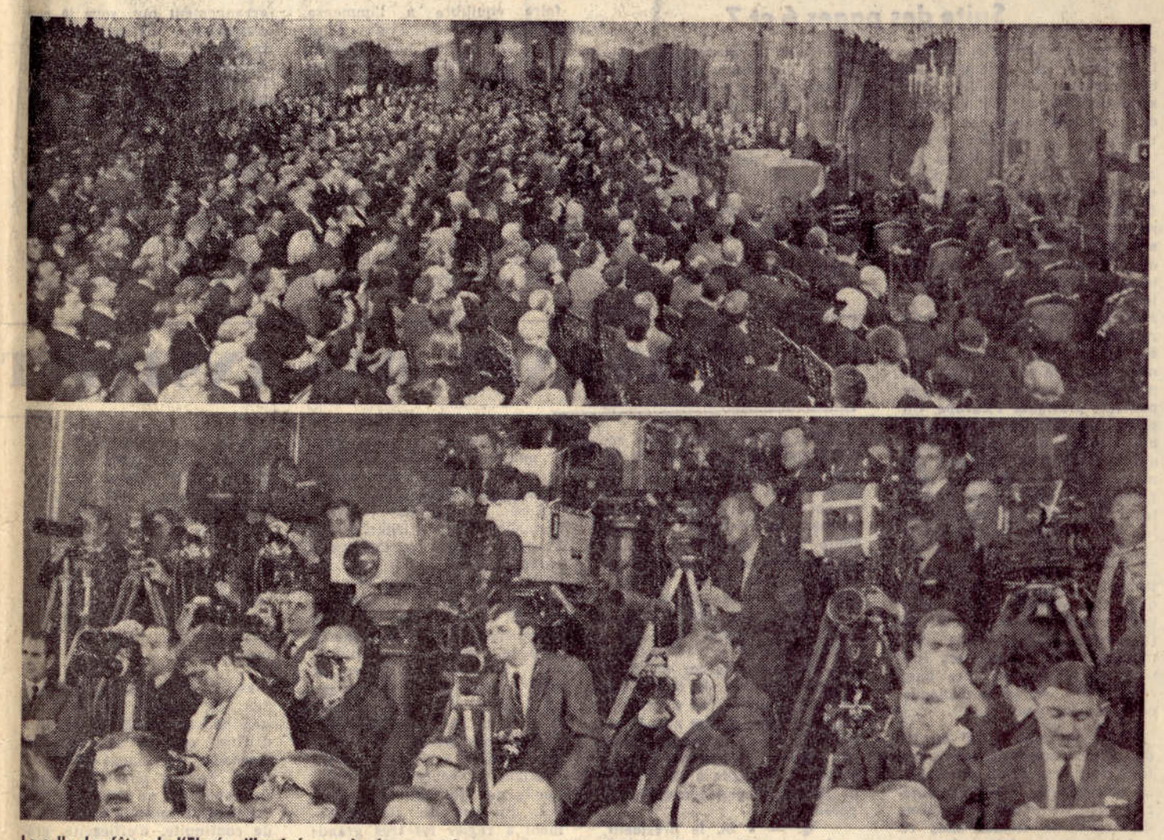
Ceux qui attendaient des raisons nouvelles d'attaquer le dollar seront déçus. Ceux qui espéraient une prise de position contre les spéculateurs le seront aussi.

L'achat de certaines entreprises françaises est évidemment un problème, mais ce n'est qu'un aspect et certainement pas le plus important des problèmes posés par les « *rafales* » actuelles. Le risque de remous profonds, de désorganisation de l'économie mondiale, de crise provoquant d'intenses souffrances est sérieux.

Peut-être ne suffit-il pas pour les résoudre de poser des problèmes qui, incontestablement sont sérieux, et de faire preuve d'optimisme sur l'issue finale.

Jean Lecerf.

Voir en page 16 notre rubrique boursière.



La salle des fêtes de l'Elysée, illuminée par les lustres et les projecteurs de télévision était comble : plus de 1.100 journalistes et membres du corps diplomatique (en haut). **Les représentants des réseaux de télévision de la plupart des grands pays occidentaux ont assuré la transmission de la conférence de presse. (Reportage photographique de Pierre LELIEVRE.)**

L'équation gaulliste de demain

par **Michel BASSI**

« APRES de Gaulle c'est peut-être ce soir, ou dans six mois... Cela peut aussi bien durer encore dix ou quinze ans. »

C'est par une étonnante pirouette que le général de Gaulle a paru écarter l'impertinente question qui lui était posée.

Et pourtant, c'est bien de l'après-gaullisme qu'il a traité ensuite. Avec une sérénité et une confiance remarquables.

En voici la traduction en clair : ce qu'a apporté de Gaulle, ce sont les institutions qui font la Ve République. Ce qui restera après de Gaulle, ce seront les institutions de la Ve République. Et cela parce que, dans le fond de lui-même, le peuple français, peu à peu, les fait siennes. Les partisans, les états-majors auront beau faire et tenter de défaire, ils ne pourront rien contre cette évolution des esprits.

La clé de voûte de l'édifice, c'est le président de la République. Le général de Gaulle a une fois de plus développé ce thème, faisant même une allusion aux diverses conjonctures parlementaires qui peuvent se présenter.

La législature actuelle illustre l'une d'entre elles : la crise a été évitée par la menace de la dissolution.

D'autres élections pourraient envoyer à l'Assemblée une majorité hostile au président de la République. Celui-ci en appellerait alors au peuple. Mais si de nouvelles élections confirmaient les premières ?... Le général a donné sur ce point une indication : le président de la République est pour sept ans le mandataire, le seul mandataire du peuple tout entier. Il peut « imposer » l'intérêt supérieur, par-dessus les « tendances particulières et momentanées », avec tous les moyens constitutionnels à sa disposition. On eût aimé à ce propos quelques précisions supplémentaires. Car il y a là matière à polémique.

L'identification du gaullisme aux institutions a donc été réaffirmée de façon extrêmement nette. Elle entraîne de nombreuses conséquences pour l'évolution immédiate de notre politique intérieure. Et d'abord approbation de l'action entreprise par M. Pompidou. On a beaucoup remarqué le coup de chapeau adressé aux congressistes de Lille. L'opération « élargissement » reçoit l'aval du président de la République. Elle vise tous ceux qui acceptent la Constitution. Et les centristes sont de ceux-là.

L'offensive que mène le premier ministre contre les communistes est cautionnée : ils sont de ceux qui refusent les institutions, et leur éventuelle arrivée au pouvoir bouleverserait l'édifice en se traduisant par l'instauration d'une dictature.

Mais le jour où la Constitution sera devenue « la seconde nature » de tous les Français, alors le gaullisme aura accompli son œuvre et la vie politique — celle des partis et celle du Parlement — trouvé son rythme normal.

Michel Bassi.

Montréal, deuxième ville française du monde

Partout où je faisais halte, ayant à mes côtés le premier ministre du Québec et tel ou tel de ses collègues, et accueilli par les élus locaux, c'est avec un enthousiasme unanime que la foule accueillait la parole que je lui adressais pour exprimer trois évidences : d'abord vous êtes des Français ; ensuite, en cette qualité, il vous faut être maîtres de vous-mêmes et enfin, l'essor moderne du Québec, vous voulez qu'il soit le vôtre. Après quoi, tout le monde chantait la Marseillaise, avec une ardeur indescriptible. A Montréal, la deuxième ville française du monde, et qui était le terme de mon parcours, le déferlement de la passion libératrice était tel que la France avait le devoir sacré d'y répondre sans ambage et solennellement. C'est ce que je fis en disant, en déclarant à la multitude assemblée autour de l'Hôtel de Ville, que la France n'oublie pas ses enfants du Canada, qu'elle les aime, qu'elle entend les soutenir dans leurs efforts d'affranchissement et de progrès et qu'en retour, elle attendait qu'il l'aide dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Et puis, j'ai résumé le tout en criant « Vive le Québec libre ! », ce qui porta au degré suprême la flamme des résolutions. Que le Québec soit libre, c'est en effet ce dont il s'agit au point où en sont les choses, dans la situation irréversible qui a été démontrée, accélérée par l'esprit public lors de mon passage. Il est évident que le mouvement national des Français du Canada et aussi l'équilibre et la paix du Canada tout entier, et encore les relations de notre pays avec les autres communautés de ce vaste territoire et même la conscience mondiale qui est maintenant éclairée tout cela exige que le question soit résolue.

Il faut deux conditions :

La première implique un changement complet quant à la structure canadienne telle qu'elle résulte actuellement de l'acte octroyé il y a cent ans par la reine d'Angleterre et qui créa la Fédération. Cela aboutira à mon avis, forcément, à l'avénement du Québec au rang d'Etat souverain et maître de son existence nationale comme le sont de par le monde tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'aures Etats qui ne sont pas si valables et même si peuplés que le Québec.

Bien entendu, cet Etat du Québec aura librement et en égal à rétablir avec le reste du Canada les modalités de leur coopération pour maîtriser, pour exploiter une nature très difficile, sur d'immenses étendues et aussi pour faire face à l'envahissement des Etats-Unis. Mais on ne voit pas comment les choses pourraient aboutir autrement et du reste, si tel est leur aboutissement, il va de soi aussi que la France est toute prête, avec un Canada qui prendrait cet aspect, qui prendrait ce caractère, d'entretenir avec son ensemble les meilleures relations possibles.

La deuxième condition, dont dépend la solution de ce grand problème, c'est que la solidarité de la communauté française, de part et d'autre de l'Atlantique, s'organise. Or à cet égard, les choses sont en bonne voie et la prochaine arrivée, la prochaine réunion à Paris, nous l'espérons, du gouvernement du Québec et du gouvernement de la République doivent donner une plus grande impulsion encore à cette grande œuvre française, essentielle à notre siècle.

Le Canada français affirme notre présence sur le territoire américain

A cette œuvre devront d'ailleurs participer, dans des conditions qui seront à déterminer, tous les Français du Canada qui ne résident pas au Québec et qui sont un million et demi. Je pense en particulier à ces deux cent cinquante mille Acadiens qui se sont implantés au Nouveau-Brunchwig, qui ont gardé aussi à la France, à sa langue, à son âme, une très émouvante fidélité.

Au fond, nous sommes tous Français, que nous soyons du Canada ou bien de France. Nous pouvons dire comme Paul Valéry l'écrivait, j'en ai pris note, quelques jours avant de mourir : « *Il ne faut pas*, écrivait Paul Valéry, *que périsse ce qui s'est fait en tant de siècles de recherches, de malheurs, de grandeurs et qui court de si grands risques, dans une époque où domine la loi du plus grand nombre.* » Le fait qu'il existe un Canada français nous est un réconfort, un élément d'espoir inappréciable. Ce Canada français affirme notre présence sur le continent américain, démontre ce que peuvent être notre vitalité, notre endurance, notre valeur de travail. C'est à lui que nous devons transmettre ce que nous avons de plus précieux, notre richesse spirituelle.

Malheureusement, trop de Français n'ont, sur le Canada, que des idées bien vagues et sommaires. » Et Paul Valéry concluait : « *Ici s'intégrerait une critique de notre enseignement* ».

Qu'est-ce qu'il aurait dit de notre presse s'il avait vécu assez pour lire tout ce que tant et tant de journaux ont publié à l'occasion de la visite que le général de Gaulle a faite aux Français du Canada ! Allons, allons. Pour eux aussi, pour eux surtout, il faut que la France soit la France.

LA VITALITÉ EXTRAORDINAIRE DU PEUPLE POLONAIS

Q. — Lors de votre voyage en Pologne vous avez évoqué le problème des frontières et vous avez esquissé les grandes lignes d'un règlement dans le cadre d'une Europe du centre. Pouvez-vous nous donner des indications plus précises sur cette politique ?

R. — Laissez-moi vous dire que le voyage que j'ai fait en Pologne, au mois de septembre, a mis en lumière, dans une lumière éclatante, deux évidences : la première, c'est la vitalité extraordinaire du peuple polonais, aujourd'hui plus grande qu'elle ne le fut, je crois, jamais en dépit de toutes les épreuves qu'il a traversées. Et la seconde, c'est son amitié pour la France qui n'a jamais, elle non plus, été plus grande. Me trouvant sur le territoire polonais, dans une région qui, dans mon esprit, ne peut plus être contestée, ne doit pas l'être, j'ai constaté ce qui était éclatant, c'est-à-dire le caractère polonais de la ville où je me trouvais. Je l'ai fait sans vouloir le moins du monde désobliger nos amis de l'Allemagne.

Pour faire l'Europe qu'il faut faire et qui comprend un occident, un centre et un orient, il faut que tout le monde soit respecté, y compris le grand peuple allemand. Je ne crois pas devoir en dire davantage aujourd'hui.

L'ANGLETERRE, LA DÉVALUATION ET LE MARCHÉ COMMUN

Q. — Après la dévaluation récente de la livre sterling, estimez-vous que l'Angleterre est maintenant plus apte à entrer dans le Marché commun que lors de votre dernière conférence ?

Q. — Ceux qui ont vu la dévaluation de la livre sterling et ceux qui achètent de l'or ont perdu confiance dans la situation du marché mondial à la suite des critiques que vous avez formulées. Ne craignez-vous pas que cette perte de confiance ne puisse contribuer à une crise économique mondiale qui susciterait des souffrances terribles ?

Depuis qu'il y a des hommes et depuis qu'il y a des Etats, tout grand projet est nimbé de mythes séduisants. C'est tout naturel parce qu'à l'origine de l'action il y a toujours l'inspiration et ainsi, pour l'unité de l'Europe, comme il serait beau, comme il serait bon que celle-ci puisse devenir un ensemble fraternel et organisé où chaque peuple trouve sa prospérité et sa sérénité !

Ainsi en est-il aussi du monde. Qu'il serait merveilleux que disparaissent toutes les différences de race, de langue, d'idéologie, de richesse, toutes les rivalités, toutes les frontières qui divisent la terre depuis toujours !

Mais quoi, si doux que soient les rêves, les réalités sont là et suivant qu'on en tienne compte ou non, la politique peut être un art assez fécond ou bien une vaine utopie. C'est ainsi que l'idée de joindre les îles britanniques à la communauté économique formée par six Etats continentaux soulève partout des souhaits qui sont très justifiés mais il s'agit de savoir si cela pourrait être actuellement fait sans déchirer, sans briser ce qui existe. Or, il se trouve que la Grande-Bretagne, avec une insistance et une hâte vraiment extraordinaires, et dont peut-être les derniers événements monétaires éclairent un peu certaines raisons, a, avait proposé l'ouverture sans délai d'une négociation entre elle-même et les Six en vue de son entrée dans le Marché commun.

En même temps, elle déclarait accepter toutes les dispositions qui régissent la communauté des Six, ce qui semblait un peu contradictoire avec la demande de négociation, car pourquoi négocierait-on sur des clauses que l'on aurait d'avance et entièrement acceptées.

Le cinquième acte

En fait, on assiste là au cinquième acte d'une pièce au cours de laquelle les comportements très divers de l'Angleterre à l'égard du Marché commun s'étaient succédé sans paraître se ressembler.

Le premier acte avait été le refus de Londres de participer à l'élaboration du traité de Rome dont, outre Manche, on pensait qu'il n'aboutirait à rien.

Le deuxième acte manifestait l'hostilité foncière de l'Angleterre à l'égard de la construction européenne dès que celle-ci parut se dessiner et j'entends encore les sommations, je l'ai dit naguère, qu'à Paris, dès juin 1958, m'adressait mon ami Mc Millan, alors Premier ministre, qui comparait le Marché commun au blocus continental et qui menaçait de lui déclarer tout au moins la guerre des tarifs.

Le troisième acte, ce fut la négociation menée à Bruxelles par M. Maudling, pendant un an et demi. Négociations destinées à plier la Communauté aux conceptions de l'Angleterre, et terminées quand la France fit observer à ses partenaires qu'il s'agissait, non pas de cela, mais, précisément, de l'inverse.

Le quatrième acte, au commencement du gouvernement de M. Wilson, fut marqué par le désintéressement de Londres à l'égard du Marché commun et le maintien autour de la Grande-Bretagne de six autres Etats européens formant la zone de libre échange et de grands efforts pour resserrer les liens à l'intérieur du Commonwealth.

Et maintenant se joue le cinquième acte, par lequel la Grande-Bretagne posait cette fois sa candidature et, afin qu'elle fût adoptée, s'engageait dans les voies de toutes les pro-

L'Angleterre nue...

Un journaliste ayant demandé au chef de l'Etat s'il avait effectivement souhaité — en privé — que l'Angleterre « vienne nue » le général de Gaulle lui a immédiatement répondu:

— « Remarquez que la nudité pour une belle créature, c'est assez naturel et pour ceux qui l'entourent c'est assez satisfaisant. Mais quelque attrait que j'éprouve pour l'Angleterre, je n'ai jamais dit cela à ce sujet. Cela fait partie des propos qu'on colporte sur mon compte. Il paraît même qu'on en fait des livres qui ne répondent que de loin à ma pensée et à mes propos ».

messes, de toutes les pressions imaginables.

A vrai dire, cette attitude s'explique assez aisément : le peuple anglais discerne sans doute de plus en plus clairement que dans le grand mouvement qui emporte le monde, devant l'énorme puissance des Etats-Unis, celle grandissante de l'Union soviétique, celle renaissante des Continentaux, celle, nouvelle, de la Chine et, compte tenu des orientations de plus en plus centrifuges qui se font jour dans le Commonwealth, ses structures et ses habitudes, ses activités et même sa personnalité nationale, sont désormais en cause et, au demeurant, les graves difficultés économiques, financières et monétaires avec lesquelles elle est aux prises le lui font sentir, jour après jour. De là, dans sa profondeur, une tendance à découvrir un cadre, fût-il européen, qui lui permettrait, qui l'aiderait à sauvegarder sa propre substance, qui lui permette de jouer encore un rôle dirigeant et qui l'allège d'une part de son fardeau.

Le Marché commun actuel est incompatible avec l'économie de l'Angleterre, telle qu'elle est

Il n'y a rien là que de salutaire pour la suite. Et il n'y a rien là que de satisfaisant pour l'Europe, à condition que le peuple anglais, comme ceux auxquels il souhaite se joindre, veuille, et sache, se contraindre lui-même aux changements fondamentaux qui seraient nécessaires pour qu'il s'établisse dans son propre équilibre.

Car c'est une modification, une transformation radicale de la Grande-Bretagne qui s'imposent pour qu'elle puisse se joindre aux Continentaux. C'est évident au point de vue politique. Mais, aujourd'hui, pour ne parler que du domaine économique, le rapport qui a été dressé le 29 septembre par la Commission de Bruxelles aux six gouvernements démontre, avec la plus grande clarté que le Marché commun actuel est incompatible avec l'économie, telle qu'elle est, de l'Angleterre, dont le déficit chronique de sa balance des paiements prouve le déséquilibre permanent et qui comporte, quant aux productions et aux sources d'approvisionnements, à la pratique du crédit, aux conditions de travail, des données que ce pays ne pourrait changer sans modifier sa propre nature.

Le Marché commun est incompatible aussi avec la façon dont s'alimentent les Anglais, tant par les produits de leur agriculture subventionnée au plus haut que par des vivres achetées à bon compte partout dans le monde, notamment dans le Commonwealth, ce qui exclut que Londres puisse réellement accepter jamais le prélèvement prévu par le règlement financier et qui, lui, serait écrasant. Le Marché commun est incompatible encore avec les restrictions apportées par l'Angleterre à la sortie de chez elle des capitaux, lesquels circulent au contraire librement chez les « Six ». Le Marché commun est incompatible avec l'état du sterling tel que l'ont mis en lumière de nouveau la dévaluation ainsi que les emprunts qui ont précédés et qui l'accompagnent.

L'état du sterling aussi, qui, se conjugant avec le caractère de la monnaie, de monnaies internationales, qui est celui de la livre et les énormes créances extérieures qui pèsent sur elle, ne permettrait pas qu'elle fasse partie, actuellement, de la société solide et solidaire et assurée, où se réunissent le franc, le mark, la lire, le franc belge et le florin.

Dans ces conditions, à quoi pourrait aboutir ce qu'on appelle l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun et si on voulait, malgré tout, l'imposer, ce serait évidemment l'éclatement d'une communauté qui a été bâtie et qui fonctionne suivant des règles qui ne supportent pas une aussi monumentale exception. Certes, et en outre, je dois ajouter qui ne supporterait pas, non plus, qu'on introduise parmi ses membres principaux, un état qui, précisément par sa monnaie, par son économie, par sa politique, ne fait pas partie actuellement de l'Europe, telle que nous avons commencé à la bâtir.

Faire entrer et, par conséquent, engager maintenant une négociation, à cet effet, ce serait pour les Six, étant donné

Pages 8 et 9

- **Suite de la conférence du général de Gaulle**
- **Réactions en France et à l'étranger**

RÊVES ET RÉALITÉS...

Suite de la première page

Anglais et Américains se plaisent à répéter que quoi que fasse ou dise la France, cela ne compte plus... Et voilà que brusquement elle devient l'auteur de tous les malheurs dont souffre le monde anglo-saxon ? On ne comprend pas.

Mais pourquoi, brusquement, ce long plaidoyer en faveur de l'équipée québécoise ? Il apparaît fâcheusement comme un appel à la sécession d'un peuple opprimé par les « envahisseurs » (sic).

L'épopée sur « la voie royale » expliquée à grand renfort de « satisfecit » personnels et qui a fait couler tant d'encre en juillet, n'a provoqué, hier, que des sourires. Etait-ce indispensable ?

Pourquoi, face au drame qu'a vécu Israël ce raisonnement spécieux : l'agresseur est celui qui a tiré le premier ?

Que serait devenu ce petit peuple héroïque s'il n'avait mis hors d'état de nuire ceux qui ne cessaient de lui prodiguer les pires menaces ?

Que serait-il advenu de cette république encerclée par des dictateurs aux abois, si les Arabes avaient pu déchaîner leurs forces contre elle, et qu'aurait pesé, dans la balance, notre assurance de voler à son secours en cas de malheur ?

Pourquoi ne parler de « guerre odieuse » au Vietnam que pour condamner l'Amérique et omettre de flétrir aussi la Russie et la Chine sans lesquelles cette « guerre odieuse » n'aurait jamais éclaté ?

Si la politique de grandeur se justifie dans la solitude, quelles raisons d'exister peut-elle faire valoir lorsqu'elle « s'engage » à ce point ?

◆

Parlant des institutions et de « l'après-gaullisme », le chef de l'Etat, dans une forme physique éblouissante, malgré une heure et demie de soliloque étayé — sans une note — de chiffres et de statistiques maniés à la voltige, a détendu l'auditoire en évoquant l'avenir.

— Pourquoi pas cinq ans, dix ans, quinze ans ?

Là encore, son tableau de la situation politique d'une France dotée d'institutions solides s'inspirait du plus sûr réalisme.

En face de lui, une opposition qui donne l'illusion de l'unité, mais qui se révèle toujours aussi incapable de présenter un programme commun.

Seules la passion ou les ambitions déçues peuvent rapprocher les « totalitaires de Moscou », qui proposent leur « morne et écrasante » dictature, et les nostalgiques de Washington. Ce serait demain un ministère non de coalition mais de confusion, et composé d'hommes qui ont, pour la plupart, exercé le pouvoir. Ils montreraient vite leur incapacité à gouverner sous le régime auquel — inconsciemment ou non — ils voudraient nous ramener...

Parlant de l'industrie et des efforts à accomplir chez nous pour tenir la meilleure place dans l'âpre compétition européenne à venir, le général de Gaulle a justement insisté sur la nécessité d'investir. Mais comment, là encore, concilier cette politique avec celle de l'intéressement prônée par les économistes de la Ve République ?

Rêve, logique, entremêlés ; réalisme et parfois contradiction, telle est l'impression que laisse cette conférence de presse tant attendue.

Faut-il conclure, avec La Rochefoucauld : « Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts » ?

C'est ce qu'on était en droit de se demander, hier, derrière la porte close des images et des raisonnements...

L. G.-R.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE

Suite des pages 6 et 7

que tout le monde sait de quoi il retourne, ce serait pour les Six, donner d'avance leur consentement à tous les artifices, délais et faux-semblants, qui tendraient à dissimuler la destruction d'un édifice qui a été bâti au prix de tant de peine et au milieu de tant d'espoir. Il est vrai que tout en reconnaissant l'impossibilité de faire entrer l'Angleterre d'aujourd'hui dans le Marché commun, tel qu'il existe, on peut vouloir tout de même sacrifier celui-ci à un accord avec celle-là. Théoriquement, en effet, le système économique, qui est actuellement pratiqué par les Six, n'est pas nécessairement le seul que pourrait pratiquer l'Europe. On peut imaginer, par exemple, une zone de libre-échange s'étendant à tout l'Occident, de notre continent. On peut imaginer, aussi, une espèce de traité multilatéral) du genre de celui qui sortira du Kennedy-round et réglant entre 10, 12, 15 Etats européens, leur contingent et leurs tarifs réciproques et respectifs ; mais, dans un cas comme dans l'autre, il faudrait d'abord abolir la communauté et disperser ses institutions et je dois dire que, cela, la France ne le demande certainement pas.

Alors pourtant si tel ou tel de ses partenaires, comme après tout c'est leur droit, en faisait la proposition, elle l'examinerait avec les autres signataires du traité de Rome. Mais ce qu'elle ne peut faire, c'est entrer actuellement avec les Britanniques et leurs associés dans une association qui conduirait à détruire la construction européenne de laquelle elle fait partie. Et puis ce ne serait pas là du tout le chemin qui pourrait conduire à construire une Europe, à ce que l'Europe se construise par elle-même et pour elle-même, de manière à n'être pas sous la dépendance d'un système économique, monétaire, politique qui lui est étranger.

Pour que l'Europe puisse faire équilibre à l'immense puissance des Etats-Unis, il lui faut non pas du tout affaiblir mais au contraire resserrer les liens et les règles de la Communauté. Certes ceux qui comme moi ont prouvé par leurs actes l'attachement et le respect qu'ils portent à l'Angleterre souhaitent vivement la voir un jour choisir et accomplir l'immense effort qui la transformerait.

Certes, pour lui faciliter les choses, la France est toute disposée à entrer dans quelque arrangement qui, sous le nom d'association ou sous un autre, favoriserait dès à présent les échanges commerciaux entre les continentaux d'une part, les Britanniques, les Scandinaves et les Irlandais d'autre part. Certes, ce n'est pas à Paris qu'on ignore l'évolution psychologique qui paraît se dessiner chez nos amis d'outre-Manche ou qu'on méconnaît le mérite de certaines mesures qu'ils avaient déjà prises et d'autres qu'ils projettent de prendre dans le sens de l'équilibre, leur équilibre au-dedans et de leur indépendance au-dehors.

Mais pour que les îles Britanniques puissent réellement s'amarrer au continent, c'est encore d'une très vaste et très profonde mutation qu'il s'agit. Tout dépend donc non pas du tout d'une négociation qui serait pour les Six une marche à l'abandon, sinon le glas de leur communauté, mais bien de la volonté et de l'action du grand peuple anglais qui ferait de lui un des piliers de l'Europe européenne.

L'AVENIR DES INSTITUTIONS

On m'a demandé ce que serait l'après-gaullisme. Eh bien, c'est par-là que nous allons terminer. Tout a toujours une fin et chacun se termine. Pour le moment, ce n'est pas le cas. De toute façon, après de Gaulle, ce peut être ce soir ou dans six mois ou dans un an, ce peut être dans cinq ans, puisque c'est là le terme que fixe la Constitution au mandat qui m'est confié. Mais si je voulais faire rire quelques-uns ou en faire grogner d'autres, je dirais que cela peut aussi bien durer encore un an ou quinze ans. Franchement, je ne le pense pas, et sur ce qui se passe actuellement, je demande à M. Charpy de répéter la question qu'il m'a posée.

Q. — « M. le président, les rapports qui se sont établis entre le gouvernement et le Parlement depuis les dernières élections traduisent-ils, à votre avis, une évolution dans le fonctionnement et l'esprit même des institutions ? ».

Après l'instabilité constitutionnelle, dans laquelle la France a été si longtemps plongée, nous avons eu, on peut le dire, dix-sept régimes en l'espace de cent soixante-dix-sept ans. Après la crise gouvernementale permanente sous le régime parlementaire, sous la IIIe République, de 1920 à 1940, quarante-sept ministères en vingt ans; et sous la IVe, de 1946 à 1958, vingt-quatre ministères en douze ans. Après la faillite des partis, s'étalant au cours des années, quelle que fût souvent la valeur des hommes, son épuisement à régler les très grands et d'ailleurs très difficiles problèmes que nous impose notre époque; faisant de notre pays ce qu'on appelait « *l'homme malade* » *de l'Europe* » et s'effondrant, en 1940, dans le drame de la guerre étrangère et du désordre, et en 1958, au bord de la guerre civile et de la faillite. Il est arrivé que le peuple français, sur la proposition que je lui ai adressée, a, par un vote massif, à une majorité immense, doté la République d'institutions qui sont solides et adaptées à notre temps.

Et de fait, depuis presque dix ans, bientôt dix ans, la République française, au lieu d'offrir comme autrefois un spectacle permanent d'impuissance de ses pouvoirs, donne au contraire un exemple qui est partout reconnu de solidité, de continuité, d'efficacité, grâce à quoi elle obtient, dans les domaines essentiels qui s'appellent le progrès, l'indépendance, la paix, des résultats dont l'univers considère qu'ils sont probants.

Mis à part les partisans, personne ne doute que si aucun drame mondial ne vient tout mettre en cause pendant quelques lustres, la Ve République assurera à la France les meilleures chances possibles de prospérité, de puissance et de rayonnement, et que si la tempête se déchaînait à nouveau sur la Terre, elle seule serait en mesure d'assumer le destin du pays. Or, chacun sait que l'élément capital de ces institutions-là, c'est l'attribution au chef de l'Etat, élu par le peuple, des moyens et de la charge de représenter et de faire valoir, au besoin d'imposer par-dessus toutes les tendances particulières et momentanées, l'intérêt supérieur et permanent de la nation. Et chacun sait qu'afin de faire en sorte que la politique soit conforme à ce qui est essentiel, c'est à lui qu'il appartient de choisir le gouvernement. C'est à celui-là d'en arrêter la composition et d'en présider les réunions.

Notre Constitution deviendra politiquement notre seconde nature.

Tel est l'essentiel. Et bien entendu c'est cette clé de voûte de l'édifice que voudraient briser, ou bien les partisans de toutes origines qui, bien qu'ils prétendent le contraire, veulent inlassablement faire du pouvoir l'enjeu de leurs ambitions et de leurs combinaisons, ou bien les conjurés de l'entreprise totalitaire qui vise à établir sur la France son écrasante et morne dictature. Et chacun sait enfin que si la défaillance du président par rapport à ses obligations venait jamais à ouvrir la brèche à ces assaillants, la confusion politique et sociale, la dégradation économique, financière, monétaire, l'abaissement international qui en seraient les conséquences conduiraient inévitablement à placer la France sous la coupe de l'une ou de l'autre des deux principales puissances étrangères.

Cependant, on peut penser que la situation actuelle dans laquelle, pour les milieux spécialisés, il se montre encore pas mal de parti pris contre les institutions, cette situation ne se perpétuera pas.

A mesure que dure, que durera, la Ve République, on verra la masse immense des citoyens se désintéresser décidément de la querelle, vaine d'ailleurs, faite à un régime qu'elle a adopé, auquel elle s'accoutume fort bien, et dont elle estime la dignité, la solidité et l'efficacité, quelles que soient les contestations du moment. On peut même penser que corrélativement à cette position de plus en plus adoptée par l'opinion, toute conjoncture parlementaire s'accommodera décidément de la séparation des pouvoirs, séparation effective des pouvoirs dont les textes et la pratique ne permettent pas qu'on y contrevienne. Bref, un jour viendra sans doute où notre constitution, avec tout ce qu'elle implique, nous sera devenue politiquement comme notre seconde nature.

De toute façon, et quoi qu'il arrive, il appartient au président de la République, au chef de l'Etat, de maintenir les institutions dans leur esprit et dans leurs termes, et d'orienter la politique de la France pour tout le temps où il est, et où il est seul, le mandataire du peuple français tout entier. C'est d'ailleurs, je le crois bien, ce qu'ont voulu manifester ardemment et solennellement ceux qui se sont réunis à Lille, tandis que leurs assises travaillaient à adapter aux conditions qui vont changeant nos conceptions et nos aspirations.

Mesdames et messieurs, j'ai terminé.

Les commentaires en France

• M. Louis VALLON : « Tous les thèmes qui nous sont chers... »

« Qu'il s'agisse de la participation des salariés aux résultats, au capital et aux responsabilités des entreprises, qu'il s'agisse du Gold Exchange Standard et du rôle de l'or dans les paiements internationaux, qu'il s'agisse du Proche-Orient, du Vietnam, du Québec, de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et surtout du rôle du président de la République dans l'Etat comme clé de voûte de nos institutions, la conférence de presse a dépassé nos espérances », a déclaré M. Louis Vallon, ancien député (gaulliste de gauche).

« Il ressort à l'évidence de ce qui a été dit de l'organisation de l'exécutif que le Premier ministre ne saurait être le chef d'un parti. Aussi, est-ce bien volontiers que nous nous associons à l'hommage rendu à la bonne volonté des militants gaullistes qui se trouvaient récemment réunis à Lille... »

• M. J. LECANUET : « L'unité européenne en péril »

« Cette conférence de presse marque un durcissement des positions du général de Gaulle devant les problèmes nationaux ou internationaux que la France a à résoudre, a déclaré le président du Centre démocrate.

» Durcissement face au Parlement auquel il notifie que l'Exécutif peut fort bien gouverner sans son assentiment.

» Durcissement face à Israël, auquel injonction est faite de se replier sur ses anciennes frontières.

» Durcissement face au Canada, auquel il réclame l'indépendance du Québec.

» Durcissement face à la Grande-Bretagne, à laquelle il refuse toute négociation pour son entrée dans le Marché commun.

• M. WALDECK ROCHET : « L'anathème contre cinq millions de Français »

Certains propos tenus par de Gaulle sont particulièrement intolérables. Il s'est employé à couvrir de son autorité les élucubrations anticommunistes, proférées par ses séides allant lui-même jusqu'à présenter les communistes comme des « conjurés ». Mais comment peut-on invoquer l'unité nationale comme de Gaulle a coutume de le faire quand on jette l'anathème contre plus de cinq millions de Français.

Les syndicats

• M. André MALTERRE : (C.G.C.) : « Une vue optimiste de la situation économique »

« Il existe une incompatibilité entre la motion d'un Etat dirigiste et celle d'une économie de marché communautaire : l'Etat français ne peut contrôler un marché international, surtout si l'on se réfère, comme l'a fait le président de la République, à l'idée de « libre entreprise ».

En réalité, le problème essentiel posé à la France et que seul le peuple souverain peut trancher est le suivant : voulons-nous rester dans la communauté économique européenne ou envisageons-nous d'en sortir ?

« La C.G.C. estime que seule la première solution est conforme à nos engagements et qu'elle nous donne seule la possibilité de soutenir la concurrence américaine. Sans vouloir entamer prématurément une discussion sur les chiffres, les cadres ont une vue nettement moins optimiste de la réalité économique et sociale que le président de la République. »

• M. Benoit FRACHON (C.G.T): « Des grues métaphysiques »

« L'attaque perpétrée contre la Sécurité sociale, qui commence à produire ses effets, l'augmentation des prix que les ménagères ressentent vivement, le chômage qui s'étend et accroît les difficultés de vivre et crée une inquiétude grandissante sont des réalités pour des millions de travailleurs. Que le chef de l'Etat n'ait pas cru devoir condescendre à parler de ces vulgaires questions d'intendance montre assez que sa politique sociale ne va pas jusqu'à s'occuper de ce qui se passe dans le menu peuple.

« Cette attention aux choses de la vie, on la remplace par ce que Paul Lafargue appelait « les grues métaphysiques », par exemple on remet ça sur l'intéressement des travailleurs au résultat des entreprises alors qu'il est patent que toutes les tentatives de mystifier les ouvriers ont lamentablement échoué. »

• M. JEANSON (C.F.D.T.) : « Les réalités quotidiennes oubliées »

« Je ne pense pas que les déclarations du chef de l'Etat, qui sont une nouvelle et maintenant traditionnelle incantation satisfaisante sur les mérites de la politique économique et sociale de la Ve République et sur les perspectives rassurantes de cette même politique, soient de nature à dissimuler aux yeux des travailleurs les réalités quotidiennes. »

Ces réalités, c'est dit M. « Jeanson un chômage croissant » une économie, qui, malgré les pronostics officiels sur sa relance prochaine et certaine, n'est pas sans alarme devant les conséquences du désarmement douanier, ainsi que celle de la dévaluation de la livre ». « Le refus de l'Etat de prendre sa part dans les charges de la Sécurité sociale », « le refus de la part du patronat comme de l'Etat patron de discuter avec les travailleurs des problèmes essentiels du travail. »

• M. VEILLON (F.O.) : « Pas assez de réalisme social »

« On peut faire plus et mieux, a dit le président de la République, nous en sommes persuadés. C'est pourquoi on souhaiterait que les leviers dont se sert l'Etat et qui, selon le général de Gaulle, conviennent le mieux, soient maniés avec plus de réalisme social.

» Les revendications posées par les travailleurs ne sont ni « fragmentaires » ni « épisodiques ». Elles expriment leur inquiétude face aux concentrations dont ils sont les principales victimes.

» Des mesures ont été prises, certes, en matière d'emploi et d'allocations de chômage. Mais la relance économique reste à effectuer. Les politiques régionales sont insuffisantes. Le nombre des sans-emploi continue de croître.

» L'effort humain est sans doute nécessaire. Des mesures adaptées à l'homme ne le sont pas moins. Il faut, en particulier, engager des discussions valables et non pas régler unilatéralement des problèmes sociaux par ordonnances. »

• *La F.N.S.E.A. : « Des contradictions entre les perspectives et les moyens »*

« Il y a contradiction entre les perspectives de modernisation rapide de l'agriculture évoquées par le général de Gaulle et l'effort budgétaire actuel, note la F.N.S.E.A. dans son communiqué.

« Le départ de la terre en dix ans de six pour cent des agriculteurs, qui représenteront alors, selon le schéma du chef de l'Etat, dix pour cent de la population active française au lieu de seize pour cent actuellement, pose des problèmes de reconversion et d'installation qui ne sont pas pris en considération dans le budget de 1968. Ce budget est pour l'agriculture un budget de routine et non de mutation. »

• Les P.M.E. : « L'harmonisation européenne »

Les « P.M.E. » **approuvent sans réserve la partie des propos du président de la République concernant le développement de la recherche dans les secteurs de pointe et celui des connaissances qui** « ne peuvent être que favorables aux P.M.E. »

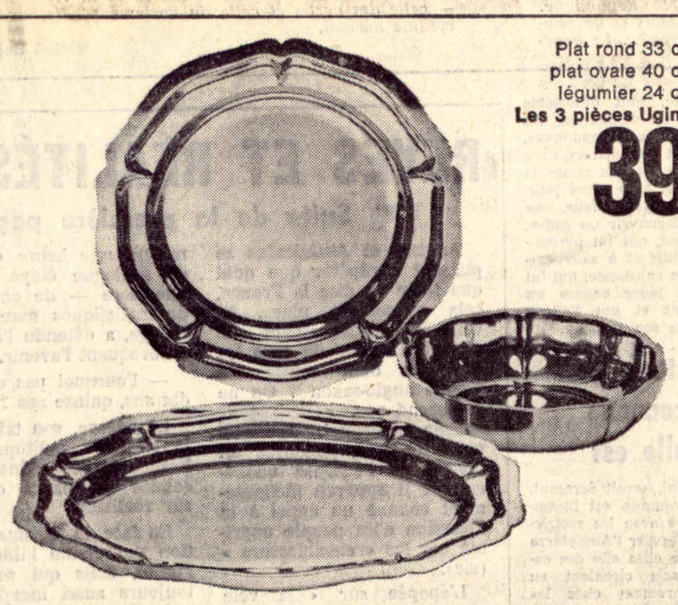
En revanche les « P.M.E. », contrairement au souhait exprimé par le général de Gaulle estiment « qu'elles ne pourront pas subsister si le processus de socialisation se développe ».

Après avoir attiré l'attention sur le fait qu'on parle beaucoup de résultats et de bénéfices et beaucoup moins de pertes et d'investissements » **les** « P.M.E. » **soulignent enfin que** « rien ne saurait être fait en dehors d'une harmonisation européenne que l'on oublie trop souvent en France

INOX, PRIX CHOC!

UGINOX

PUBLI-SERVICE



Plat rond 33 cm, plat ovale 40 cm, légumier 24 cm.
Les 3 pièces Uginox
39 F



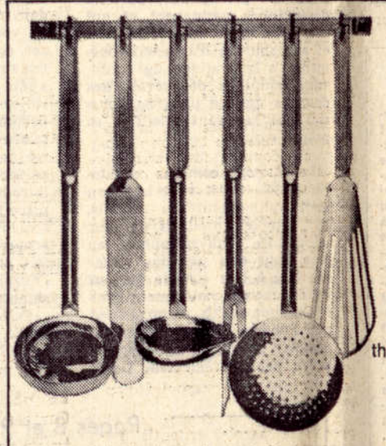
Coffret luxe 6 coupes à glaces et 6 cuillers.
Les 12 pièces Uginox
65 F



5 casseroles Uginox 18/10, fond diffuseur cuivre, queue bakélite.
La série de 12 à 20 cm
75 F

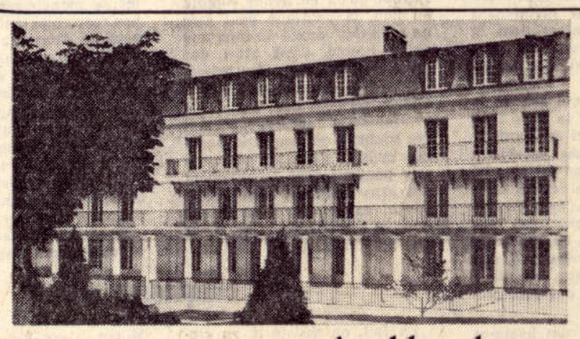


Ménagère acier inoxydable
37 pièces Uginox
35 F 10 F
L'écrin



Assortiment super Festival, acier inoxydable, manches fonctionnels en matière thermodurcissable.
Le coffret 7 pièces Uginox
60 F

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE
PLACE DU PALAIS-ROYAL

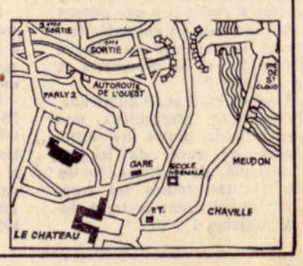


Où se trouve cette belle demeure?
A Versailles, sur le Parc du Château

Immeuble édifié par la Compagnie Financière de Suez • Vue imprenable sur le Parc de Marie-Antoinette • Construit dans le style le plus pur de l'architecture classique • Appartements de 3 à 7 pièces • prix définitifs • livraison immédiate

Visite sur place : 7 rue de l'Ermitage, Versailles tél. 951 71.95

Renseignements à Paris :
S.E.M.I.I.C.
71 quai National
92/Puteaux 772-19-91



SAF
42 av. de Friedland
Paris 8e 622 10-10

LA RÉPUBLIQUE : *Les premières réactions*

• **LONDRES** : Pierre BERTRAND

Wilson décidé à maintenir la candidature britannique en dépit du « second veto élyséen »

Londres, 27 novembre. (De notre envoyé spécial permanent.)

PLUS nettement peut-être encore qu'en 1963, lorsqu'il lui était possible de faire valoir que les interminables négociations que menait M. Heath à Bruxelles étaient vouées à l'échec, le général de Gaulle vient en fait d'opposer un « veto » catégorique à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun — aussi longtemps en tout cas qu'il restera au pouvoir.

Telle est ce soir la conclusion générale dans les milieux politiques britanniques. Sans doute a-t-il mentionné la possibilité pour l'Angleterre d'un statut d'association, qui serait susceptible de s'étendre à l'Irlande et aux deux pays scandinaves qui ont fait eux aussi acte de candidature à la Communauté européenne. Mais une solution de ce genre ne serait acceptable pour la Grande-Bretagne que si elle comportait une garantie qu'elle ne risquerait pas, en s'y résignant, d'être maintenue indéfiniment dans l'antichambre du Marché commun.

La question que tout le monde se pose ce soir est, il va de soi, de savoir ce que sera la réaction des cinq partenaires de la France à la décision de l'Elysée. Dans la mesure où cette décision préjuge incontestablement celle à laquelle le conseil ministériel des « Six » devait essayer de parvenir le mois prochain, le gouvernement Wilson semble conserver l'espoir que les choses n'en resteront pas là.

Le Président de la République, estiment certains, aurait probablement eu intérêt à laisser s'engager une discussion vouée à traîner en longueur, et peut-être à se perdre dans les sables, plutôt que de confronter comme il vient de le faire les pays du Marché commun avec un fait accompli. D'aucuns n'hésitent pas à parler à ce propos d'un véritable ultimatum : ou bien les « Cinq » suivront la France, et la candidature de l'Angleterre sera renvoyée aux calendes grecques ; ou bien ils insisteront pour que la négociation s'engage, ainsi que le cabinet Wilson continue à le demander, mais ils savent en pareil cas que leur insubordination coûtera à la C.E.E. son existence.

Un bref communiqué du Foreign Office a en tout cas rappelé ce soir que l'Angleterre a fait acte de candidature aux termes de l'article 237 du traité de Rome, et que c'est aux « Six » eux-mêmes et non pas seulement à la France, qu'il appartiendra d'y répondre au cours de leurs réunions des 18 et 19 décembre.

On souligne, d'autre part, à Whitehall que le cabinet Wilson n'a jamais eu l'intention d'entrer dans la C.E.E. avant que ne soit rétablie la situation économique de l'Angleterre, c'est-à-dire avant que n'aient été menées à bien les négociations nécessaires, et au terme uniquement d'une période de transition au cours de laquelle il escompte que l'Angleterre réussira à redresser sa situation.

Il ne manque pas de Britanniques qui soient prêts à admettre ce soir que le « scénario en cinq actes » dans lequel le président de Gaulle a évoqué l'incertaine et difficile histoire des approches de la Grande-Bretagne en direction de l'Europe, est dans une très large mesure véridique. Ils font ressortir, en revanche, que le deuxième « veto » de l'Elysée pourrait faire de ce scénario une tragédie pour l'Europe.

D'une façon générale le « non » du général de Gaulle ne pourra qu'apporter de l'eau au moulin de tous ceux qui, conservateurs et travaillistes — et qu'ils aient ou non approuvé l'acte de candidature anglais — considèrent aujourd'hui que le moment est venu pour l'Angleterre de se replier en bon ordre et de songer sérieusement à ces solutions de rechange dont M. Wilson a maintenu jusqu'à présent qu'elles ne seraient que des pis-aller. Mais il apparaît certain que le Premier ministre, ainsi qu'il le répétait la semaine dernière encore, laissera le dossier de la candidature anglaise « sur la table » de la C.E.E., en faisant porter tous ses efforts sur la restauration de la situation économique de l'Angleterre.

Pierre Bertrand.

• **BONN** : Henri de KERGORLAY

Désormais, l'espoir de convaincre la France s'est évanoui

Bonn, 27 novembre. *(De notre envoyé spécial permanent.)*

LA façon dont le général de Gaulle a insisté sur la vanité d'engager des négociations visant à faire entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun, a encore souligné l'opposition des thèses françaises et allemande sur la candidature britannique, estime-t-on à Bonn. Jusqu'à présent, tout en se rendant compte combien il serait malaisé de venir à bout des objections françaises, on avait gardé, dans la capitale fédérale, le vague espoir que la France finirait, dans des délais pas trop longs, par se laisser convaincre d'accepter l'Angleterre dans la Communauté Economique Européenne. Les propos du général de Gaulle insistant sur tout ce qui est « incompatible » entre les Six et la Grande-Bretagne, et sur la nécessité de profonds changements en Angleterre, laissent entrevoir, pense-t-on ici, que le gouvernement français n'envisage pas d'admettre avant fort longtemps la possibilité d'une candidature britannique. La tâche de M. Brandt, qui s'efforce à Bruxelles de jouer les « honnêtes courtiers », ne va pas s'en trouver facilitée dans les semaines à venir.

On s'est, d'autre part, montré frappé ici du court passage consacré par le président de Gaulle aux rapports Est-Ouest. On s'attendait au contraire à un long développement sur ce sujet. Or le général n'a fait que rappeler brièvement sa position concernant les territoires situés derrière la ligne Oder-Neisse qui sont désormais à ses yeux définitivement polonais.

Un expert de politique étrangère du parti chrétien-démocrate a déclaré ce soir :

« *De Gaulle a exposé à nouveau des points de vue déjà connus. Cela vaut aussi bien pour le problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun que pour celui du tracé définitif d'une frontière orientale de l'Allemagne. La politique allemande est, sur ces points, déterminée par d'autres vues que celles du président de Gaulle. Cette politique s'emploiera à rechercher l'établissement d'un ordre pacifique en Europe et, dans ce contexte, un règlement tenant compte des intérêts des peuples allemands et polonais. La politique allemande fera également tout pour rendre possible l'entrée de la Grande-Bretagne dans les Communautés européennes aux conditions prescrites par les traités de Rome.* »

Henri de Kergolay.

• **WASHINGTON** :

« Non monsieur, il n'y aura pas de commentaire de la Maison Blanche »

répond le porte-parole de Johnson à un journaliste

Washington, 27 novembre (Reuter-A.F.P.).

La Maison-Blanche a accueilli par un complet mutisme la conférence du général de Gaulle.

A un journaliste qui lui demandait si les déclarations du président de la République française feraient aujourd'hui l'objet d'un quelconque commentaire, le porte-parole de la Maison-Blanche a répondu catégoriquement : « Non, monsieur ». Même silence à la Trésorerie.

Cette attitude est conforme au souci exprimé plusieurs fois par le président Johnson de ne pas attiser le feu entre Washington et Paris par des propos lancés sous le coup de la mauvaise humeur. On peut ajouter que l'on semble prendre un certain plaisir à Washington à « ignorer » les déclarations du Président de la République aussi agressives qu'elles soient à l'égard de la politique américaine.

Dans les milieux politiques moins tenus par la consigne du silence, on estime que le général n'a apporté aucune surprise. L'on regrette cependant la confirmation du veto français à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et la réaffirmation de l'espoir d'un retour à l'étalon-or.

On estime que les déclarations du général de Gaulle sur le rôle de l'or dans le système monétaire international pourraient raviver la spéculation sur le métal précieux, qui a diminué lundi sur les marchés londonien et suisse. Mais il est probable, ajoute-t-on, que l'affirmation par les banques centrales des principaux pays du monde libre, à l'exception de la France, dimanche à Francfort, de leur solidarité dans la défense du dollar et du système monétaire actuel aura plus de poids auprès des spéculateurs que les espoirs français.

En ce qui concerne la candidature britannique au Marché commun, on pensait que le général de Gaulle affirmerait son opposition à une entrée complète et indiquerait sa préférence pour une formule d'association. Le veto français n'a donc pas surpris, encore que, souligne-t-on, il s'applique non seulement à l'adhésion du Royaume Uni à la Communauté européenne, mais aussi à l'ouverture de négociations.

En revanche, on s'inquiète un peu dans ces milieux des termes très vagues employés par le président en se référant à l'association. Cette impression, dit-on, pourrait indiquer que la France n'envisage pas sérieusement une telle association ou la souhaite extrêmement lâche.

• **JERUSALEM** :

« Des jugements qui seront utilisés par les pires ennemis d'Israël »

Jérusalem, 27 novembre (A.F.P.). — La conférence de presse du général de Gaulle a suscité de vives réactions dans les milieux politiques et l'opinion publique israéliennes. Non seulement à cause des idées que le président de la République a avancées pour la solution de la crise au Moyen-Orient, mais plus encore peut-être à cause de certains jugements portés sur la politique de l'Etat d'Israël depuis 1956 et même auparavant.

On s'arrête en particulier sur le passage concernant « *le caractère guerrier et résolu à s'agrandir de l'Etat d'Israël à partir de 1956* ». On déclare que non seulement cette affirmation ne correspond pas aux faits, mais qu'elle ne manquera pas d'être utilisée par les pires ennemis d'Israël — comme d'ailleurs d'autres passages de la conférence de presse.

En ce qui concerne le plan de paix du général de Gaulle, on le rejette pour des raisons bien connues :

❶ Alors que le général de Gaulle déclare que la solution du conflit au Moyen-Orient ne peut être trouvée que dans un cadre international, on continue à affirmer dans les milieux politiques israéliens que la solution ne peut être trouvée que dans le cadre régional du Moyen-Orient et par des négociations directes entre les pays intéressés.

❷ Pour Israël, l'évacuation des territoires occupés ne peut intervenir avant la solution des autres problèmes ; les deux doivent se faire simultanément.

Pourtant, c'est le passage sur Jérusalem qui a soulevé les plus vives réactions. On ne pensait pas, en effet, que le général de Gaulle défendrait avec vigueur la thèse, jugée dépassée depuis longtemps, de l'internationalisation de Jérusalem et se déclarerait même prêt à prêter à une telle internationalisation l'appui économique, politique et militaire de la France.

La France veut-elle ainsi prendre pied à Jérusalem et en Terre sainte ? se demandent même certains commentateurs politiques. Dans les milieux officiels, on déclare que le seul problème qui se pose est celui du contrôle international des lieux saints et non de la ville même de Jérusalem qui, souligne-t-on, a été réunifiée et restera la capitale de l'Etat d'Israël.

• **BRUXELLES** :

R. ROUSSEAUX

Malaise et inquiétude

Bruxelles, 27 novembre. **(De notre correspondant particulier.)**

LE « non » du général de Gaulle à l'adhésion britannique au Marché commun, n'isole pas seulement la Grande-Bretagne, mais isole aussi la France de ses partenaires.

Une fois de plus la France prend une position nette qui n'est pas partagée et qui ne peut manquer de susciter d'autres craintes pour l'avenir de l'équilibre dans la Communauté.

Les difficultés évoquées n'étaient pas contestées. Mais pour le gouvernement belge, elles n'étaient pas incompatibles avec une discussion. L'ouverture des négociations avec la Grande-Bretagne était souhaitée sans délai.

Retenue seulement au continent par le pont fragile des « possibilités d'association ou autres », la Grande-Bretagne ne choisira-t-elle pas une voie moins favorable pour l'Europe alors que son adhésion en aurait confirmé la puissance ?

Ce sentiment de malaise et d'inquiétude est celui de l'opinion belge après la conférence de presse du général de Gaulle.

Ce n'est pas un avis que le général de Gaulle a donné pour l'Europe. C'est une décision qu'il a prise pour elle. Et l'on ne peut que rapprocher cette attitude d'hégémonie de celle qu'il adopte à l'égard du Canada en réclamant la souveraineté du Québec.

Robert Rousseaux.

• **OTTAWA** :

« Une vue limitée et fausse des choses »

Ottawa, 27 novembre. *(A.F.P., A.P., U.P.I.)* — Aucun commentaire officiel en l'absence du premier ministre qui regagne Ottawa par avion cette nuit.

A Londres, M. Lester Pearson, premier ministre canadien, qui terminait son séjour en Grande-Bretagne au moment où le général de Gaulle faisait sa conférence de presse, s'est refusé à formuler le moindre commentaire. Le chef d'Etat canadien a simplement répondu qu'il ne serait en mesure de formuler un commentaire qu'après avoir pris connaissance du « texte complet » des déclarations du chef d'Etat français.

Cependant, au début de l'après-midi, M. Lester Pearson avait vivement attaqué la politique gaulliste au cours d'une allocution prononcée à Mansion House. « *Tout pays européen qui s'oppose à ce que la Grande-Bretagne joue un rôle constructif, à part entière (...) dans l'évolution d'une Europe unie a une vue limitée et fausse des choses* », avait-il déclaré.

En citant cette fois la France, il avait évoqué ensuite la question de l'O.T.A.N.

« *La France*, a-t-il dit, *a répudié l'idée même de la sécurité collective, revenant à la vieille doctrine discréditée de la défense nationale par l'action nationale, coordonnée dans une alliance militaire, mais sans amputation de la souveraineté nationale...* »

« *Il y a des gouvernements qui pensent encore que le nationalisme reste, non seulement sacré, mais suffisant, et que les problèmes nationaux peuvent être réglés dans un cadre purement national.*

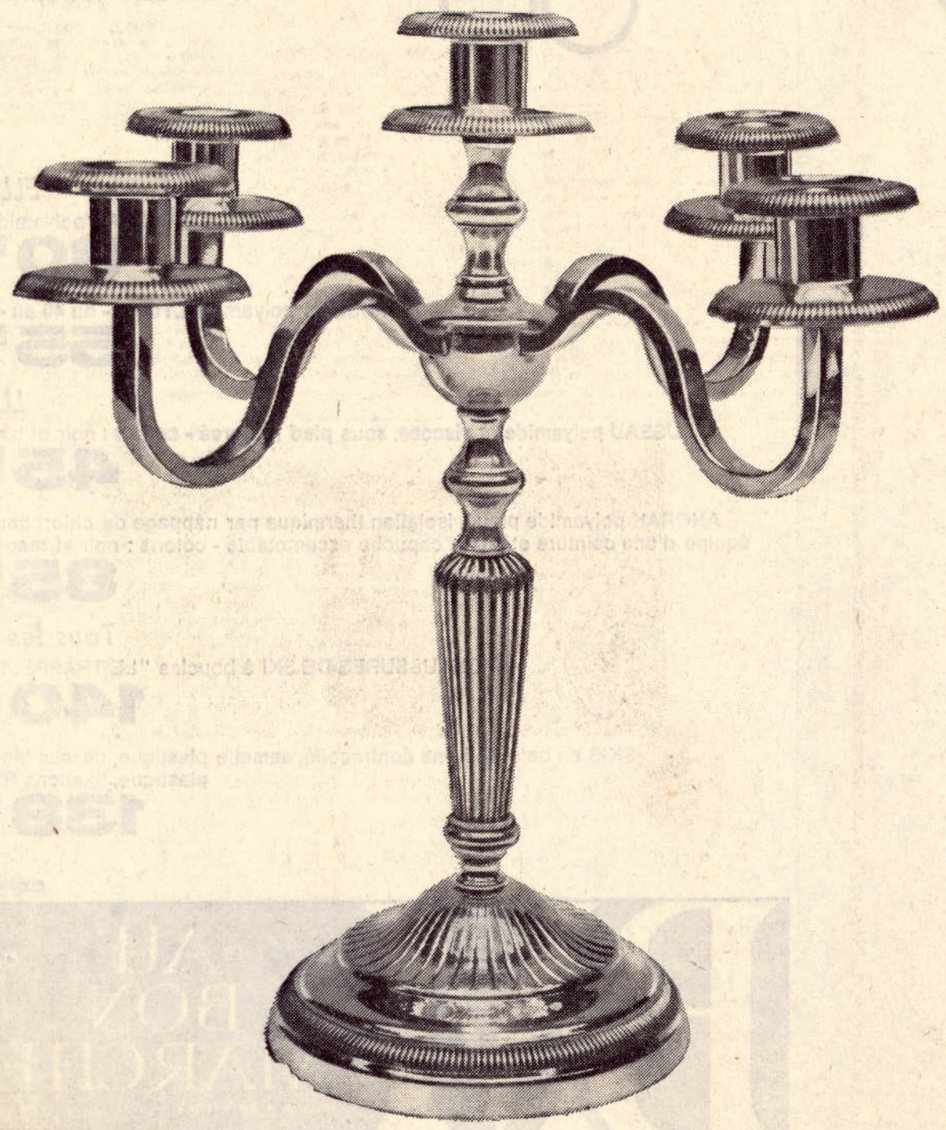
« *Les leçons de l'Histoire sont déprimantes parce qu'elles sont généralement apprises trop tard, même par ceux qui ont le plus souffert de leur incapacité d'apprendre.* »

M. Pearson, à l'heure où il prenait la parole, ignorait évidemment ce que devait dire le président de Gaulle au sujet du droit à l'indépendance du Québec et de l'aide que les Canadiens français peuvent espérer de la France pour assurer leur « libération ».



MACHINE A ECRIRE DE PRÉCISION
HERMES-PAILLARD S.A. PARIS
SERVICE COMMERCIAL : 12, rue Caumartin (9e), Tél. 073.30.47
MAGASIN D'EXPOSITION : 2, place du Théâtre-Français (1er), Tél. 742.23.97
Documentation sans frais H-FIGARO et chez 800 revendeurs de Paris et de Province

Pour les Français vivant à l'étranger
LE FIGARO
sélection hebdomadaire

galeries lafayette
SEMAINE RECORD
ORFEVRERIE CADEAUX
du 28 novembre au 2 décembre, au sous-sol
ici, en vedette :
Chandelier métal argenté 240 **150** F
GALERIES LAFAYETTE le plus jeune des grands magasins

dufayel

AIR FRANCE
Carnaval à Rio
Départ de Paris 17 février
16 jours : 4 525 F
(Classe économique - IT 0888/7/057)

Une semaine de folie, de sambas endiablées! Une semaine délirante de rythmes, de chants, de rires! Un tourbillon déchaîné-déchaînant, irrésistible! C'est le Carnaval à Rio, phénomène unique : il faut l'avoir vécu au moins une fois. — Pourquoi pas cette année?

A la rencontre de l'Amérique du Sud

Air France vous propose ce merveilleux voyage parmi des centaines d'autres, vendus exclusivement par les Agents agréés, et qui sont décrits en détail dans le nouvel album en couleurs " **Sourires du Monde - Tourisme Hiver 67/68** ".
Demandez-le sans tarder à Air France ou à votre Agent de voyages, il vous sera remis gracieusement.

Air France le plus grand réseau du monde vous offre naturellement vers l'Amérique du Sud :

Les lignes les plus rapides, par exemple :
- **Paris-Rio sans escale**
- **La Croix du Sud,** la meilleure liaison Europe-Argentine-Chili

Le réseau le plus complet au départ de Paris : Caracas, Bogota, Quito, Lima, Santiago, Buenos-Aires, Montevideo, Sao Paulo, Rio de Janeiro.
Air France, en collaboration avec Avianca, Ibéria, Varig et Viasa, vous offre 16 services par semaine vers l'Amérique du Sud.

Un certain style de voyage :
un personnel courtois, une cuisine réputée, un décor harmonieux et le **Festival en plein ciel (cinéma en couleurs, musique stéréophonique)** font paraître encore plus court et combien plus agréable votre prochain voyage vers l'Amérique du Sud.

Pour le préparer, consultez sans retard votre Agent de voyages ou l'Agence Air France.

à votre service

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



PARIS XX^e
UNE NOUVELLE REALISATION
SAF

une finition à vos mesures

à partir de
1585 F le m²
souscription immédiate

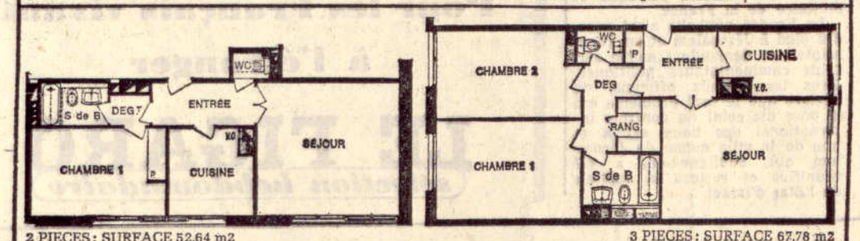
LA RESIDENCE DU SURMELIN

5-11 et 19, RUE DU SURMELIN & 1-3, RUE ERNEST LEFEVRE - PARIS 20e
A 50 METRES - METRO : PELLEPORT - AUTOBUS : LIGNES : 60-61-69-96
A PROXIMITE DU BOULEVARD PERIPHERIQUE

DESCRIPTIF
cuisines entièrement installées et aménagées
chauffage central par radiateurs
papier peint dans toutes les pièces
volets roulants
parquet et moquette
salles de bains décorées - sol grès émaillé
loggias - balcons terrasses
boxes - emplacements voitures - jardin
LIVRAISON A PARTIR D'AUTOMNE 1968

A VOTRE PORTE
prisunic - super-marché
nombreux commerçants
cinémas - théatre de l'est parisien
stade nautique des tourelles
espaces verts
lycées - groupes scolaires
cours privés

CREDIT sur 16 ans 1/2
placement intéressant pour location



2 PIECES : SURFACE 52,64 m2 — 3 PIECES : SURFACE 67,78 m2

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
TEL : 366-89-26
5-11 et 19, rue du Surmelin - Paris 20e
1-3, rue Ernest Lefèvre - Paris 20e

SAF
42, AV. DE FRIEDLAND - PARIS 8e MAC : 10-10

CHAQUE MOIS...
LE FIGARO AGRICOLE

LES DÉBATS DU CONSEIL DE PARIS

CINQUANTE CLASSES maternelles nouvelles nécessaires chaque année...

...mais les réalisations sont du nombre de vingt-cinq à trente

Au cours d'un long débat consacré, hier, à la tribune du conseil de Paris, aux problèmes scolaires, M. Bernard Lafay (centriste) a suggéré la création, dans les collèges d'enseignement général ou technique, de classes spéciales où les jeunes filles de quinze à seize ans attirées par la vocation d'infirmière seraient préparées aux carrières médico-sociales.

D'autre part, M. Voisin, directeur général des services de l'Enseignement, a indiqué qu'il serait nécessaire d'ouvrir cinquante classes maternelles chaque année à Paris. Or les réalisations effectives sont de l'ordre de vingt-cinq à trente.

Enfin a été évoquée au cours de la même séance la construction d'un nouveau vélodrome d'hiver pour lequel les élus et l'administration sont à la recherche d'un terrain. M. Marbœuf (app. U.N.R.) a proposé notamment l'emplacement de l'actuel vélodrome municipal de Vincennes ou celui occupé par les abattoirs de Vaugirard.

A propos du cinquantenaire de l'arrivée au pouvoir de Georges Clemenceau

Dans la relation de la cérémonie qui s'est déroulée vendredi dernier, 8, rue Franklin, à Paris, pour marquer le cinquantenaire de l'arrivée au pouvoir du « Tigre », nous avons omis bien involontairement de signaler la présence de Mme Michel Clemenceau, veuve du fils de l'illustre homme d'Etat, qui se trouvait aux côtés des petits-fils de Clemenceau, MM. Georges Clemenceau et Georges Gatineau.

Le Sénat achève aujourd'hui l'examen du budget

Le Sénat achève aujourd'hui la discussion en première lecture de la loi de Finances pour 1968. Après l'examen des derniers fascicules budgétaires, la Haute Assemblée devra se prononcer ce soir, avant minuit, sur l'ensemble du projet de loi qui, sérieusement amendé, retournera aussitôt au Palais-Bourbon pour la 2e lecture.

Examinant les crédits des rapatriés, les sénateurs ont protesté entre le fait que le gouvernement n'ait pas indemnisé les spoliés. Ils ont appuyé leurs propos d'une réduction des sommes prévues, pour amener Matignon à reconsidérer sa position.

LES CABINETS MINISTÉRIELS

Le cent treizième numéro des « Cabinets ministériels » (37, rue du Louvre, Paris-2e) vient de paraître. Comme les précédents, il contient la liste complète des membres des cabinets de la présidence de la République, du premier ministre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des préfectures de la Seine, de Police, et de la région parisienne et du Conseil de Paris.

Selon un sondage d'opinion

63 % DES FRANÇAIS SERAIENT EN FAVEUR D'UNE AMNISTIE GÉNÉRALE

La « S.O.F.R.E.S. » vient de procéder, à la demande du « S.P.E.S. », à un sondage d'opinion sur le problème de l'amnistie.

Les réponses ont été les suivantes sur deux positions ainsi exprimées :

— *Moi, je suis partisan d'une amnistie générale.* En effet, il y a maintenant plus de cinq ans que la guerre d'Algérie est terminée, le moment est venu d'oublier ..... 63 %

— *Moi, je suis opposé à une amnistie générale.* En effet, ceux qui restent en prison sont les principaux responsables, il faut qu'ils purgent leur peine jusqu'au bout ..... 23 %

Sans opinion. Ne veut pas répondre ..... 14 %

ERRATUM

Par suite d'une erreur matérielle, le titre de l'information publiée dans notre numéro d'hier à propos de l'amnistie a été déformé. Il fallait lire : « Le S. P. E. S. demande aux députés de voter contre le projet de loi d'amnistie », *ainsi d'ailleurs qu'on pouvait le constater à la lecture de l'information.*

● **Sous la présidence du prince J.-L. de Faucigny-Lucinge,** un déjeuner a eu lieu à l'Union interalliée, auquel assistaient notamment : M. Muredin Vergin, ambassadeur de Turquie ; le général Billotte, ministre d'Etat ; le marquis de Flers, le bâtonnier Lussen et Olivier Giscard d'Estaing.

LA CATASTROPHE DU BOULEVARD LEFEBVRE

« LA RESPONSABILITÉ DE L'ESPRIT EST ICI GRAVEMENT ENGAGÉE TOUS SONT COUPABLES... »

assure le substitut, en réclamant contre les accusés des peines de prison avec sursis

PRONONÇANT, hier, son réquisitoire au sujet de la catastrophe du boulevard Lefebvre, M. Bezio, substitut, a parlé durant quatre heures pour tenter de démontrer les responsabilités, les manquements, voire les incohérences qui firent régner l'anarchie sur les lieux, alors qu'il eût fallu une stricte rigueur pour mener à bien cette tâche qui consistait à appliquer un procédé nouveau : le self-lift.

— *Nous aurions,* dit-il, *voulu rencontrer ici compétences, prudence et coordination. N'y avait-il point un directeur, une supervision prétenduement quotidienne des travaux, une sorte de concubinage, déclarera un expert avec humour, entre le C.E.T. (entreprise de maçonnerie) et la S.B.M. (charpentes métalliques).*

En fait, on se trouva en présence d'incapacités et de malfaçons. M. Léopoldès ne connaissait rien au système du self-lift ; M. Delpierre ne l'avait jamais vu réaliser ; M. Labro ne pouvait que se livrer à des contrôles intermittents ; M. Morand, chef de chantier, était un ancien manœuvre qui, certes, par sa ténacité, avait gravi les échelons pour devenir, en fin de compte, « hors-grille ». Or, c'est sa faute — le décontrèventement — que certains mettent en relief aujourd'hui.

Le substitut va s'apitoyer sur le sort de Morand qui s'offre en victime et tend le cou, alors que d'autres n'admettent pas qu'ils furent responsables et jouent à cache-cache avec la vérité.

Quant aux incompétences, elles donnaient à ce chantier « *un petit air de centre d'apprentissage* ». Cependant, en raison des retards, il fallait accélérer le rythme à tout prix, coûte que coûte.

Et en effet, le sinistre allait coûter la vie à vingt malheureux exécutants.

C'est ensuite la nomenclature des vices de construction. La tour de départ décontreventée, le démontage de pièces provisoires enlevées prématurément, en particulier traverses, cornières, entretoises, jusqu'aux rails du treuil supérieur qui contribuait pourtant à l'équilibre de la carcasse métallique.

Des techniques complexes et multiples

L'accroissement des techniques, leurs caractères complexes et multiples augmentent les responsabilités et c'est là, aux yeux de certains, un motif de non-culpabilité.

LE SUBSTITUT. — *M. Morand, exécutant modeste à côté de ceux qui touchaient de gros honoraires, reconnaît sa faute mais il ajoute : « C'était la goutte d'eau qui fit déborder le vase. » Or personne n'avait cru devoir l'informer, le renseigner. A M. Esnault, je reprocherai, en diverses circonstances, un aveuglement, une oblitération mentale ; à Léopoldès, son ignorance foncière ; à M. Labro, une méconnaissance de son rôle de superviseur journalier ; mais, sur ce point, j'incriminerai M. Michon qui eut le tort de l'envoyer sur d'autres chantiers à Paris et en province. M. Schmid fut, selon moi, beaucoup plus ménager des capitaux de son entreprise que soucieux de la vie de ses ouvriers. Enfin M. Delpierre n'avait étudié que dans les livres le procédé du self-lift.*

L'absence de liant entre les dalles de ciment, la désastreuse qualité des bétons et des soudures, ce cumul d'erreurs allait rendre l'immense parallélipipède fragile comme un château de cartes.

LE SUBSTITUT. — *Les responsables avaient fait de cette cinquante ouvriers des acrobates travaillant sans filet et vingt d'entre eux seront écrasés sous les dalles qui, mal ajustées, tomberont ainsi que des piles d'assiettes.*

Les ultimes tractions entraînèrent le « flambage » (la déformation) des poutrelles et la tour de départ ne put résorber ces efforts longitudinaux.

Progressivement, M. Bezio remonte les degrés de cette pyramide du personnel :

— *M. Tourry, architecte de groupe, n'a pas assuré le contrôle des travaux, lui qui était chargé de la surveillance générale du chantier. Il n'a point remédié au désordre et au défaut d'encadrement. Des griefs identiques pourront être adressés aux frères Moinault, architectes d'opérations.*

Tous, conclut le représentant du ministère public, *sont coupables. La responsabilité de l'esprit est ici gravement engagée et les pénalités seront proportionnelles à la hiérarchie des fonctions.*

M. Bezio a laissé entendre que la peine la plus sévère devrait être de la prison, mitigée, bien entendu, par le bénéfice du sursis.

Cet après-midi, commenceront les plaidoiries de la défense.

Roland Bochin.

— Devant la 17e chambre correctionnelle, Me Veron, représentant l'ancien député de l'Yonne, Pierre Lemarchand, a demandé 100.000 francs de dommages-intérêts au journal l' « Express », à qui l'ex-parlementaire reproche un certain nombre de diffamations notamment dans des articles parus en décembre 1965 au sujet de l'affaire Ben Barka. C'est Me Badimter qui défendait les intérêts de l'hebdomadaire. Le jugement a été mis en délibéré.

— Présidée par M. Gojon, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a examiné la demande d'extradition formée par le gouvernement portugais contre un de ses ressortissants, Inaccio Da Palma. Mes Jacquet et David Lambert se sont opposés à cette requête, plaidant que leur client avait obéi, en toutes circonstances, à des mobiles politiques, et ont sollicité sa mise en liberté provisoire. La cour se prononcera à huitaine.

QUIMPER

Contre-attaque du promoteur de l'école Saint-Charles

« Il n'y a pas de danger », affirme-t-il

Quimper, 27 novembre. (**Correspondance « Figaro ».**) — Une querelle de procédure a commencé entre le promoteur et l'architecte de l'école Saint-Charles de Quimper dont un bâtiment menace, on le sait, de s'effondrer en bas d'une falaise.

Après une expertise pratiquée sur la demande du tribunal civil de Quimper, le promoteur de l'école et de la résidence voisine, M. Victor Donval, vient de faire connaître son dessein d'engager des poursuites contre l'architecte, M. Le Flanchec.

Selon M. Donval, les fissures constatées sur les murs de l'école ne font courir de risques à personne. Aussi le promoteur songe-t-il à demander des dommages-intérêts à M. Le Flanchec pour « publicité abusive de ses observations ».



SKI 68
année olympique

Que vous soyez débutant ou Chamois d'Or, vous qui voulez profiter au maximum de vos vacances de neige, vous devez visiter l'Exposition "SKI 68, ANNEE OLYMPIQUE" du BON MARCHE.
Vous y trouverez les modèles les plus Rive Gauche comme le matériel de Sports d'Hiver le plus perfectionné.

Le Moniteur National de Ski de VAL D'ISERE, Guide de Haute Montagne Paul OIZAN-CHAPON vous conseillera dans vos achats.

ELLE
ANORAK polyamide
80 F

FUSEAU polyamide LYCRA - du 40 au 48
55 F

LUI
FUSEAU polyamide et viscose, sous pied renforcé - coloris : noir et bleu
45 F

ANORAK polyamide piqué, isolation thermique par nappage de chlorofibre, équipé d'une ceinture et d'une capuche escamotable - coloris : noir et marine
85 F

Tous les 2
CHAUSSURES DE SKI à boucles "LE TRAPPEUR"
140 F

SKIS en bois de frêne contrecollé, semelle plastique, dessus laqué plastique, fixations R.B.
138 F

Connaissez-vous le CHEQUIER B.M. ?

BM AU BON MARCHÉ
MAISON A BOUCICAUT rue de Sèvres - PARIS



A l'entrée d'Enugu, capitale déserte séparant deux armées, un avant-poste biafrais.

LA GUERRE SAUVAGE DU BIAFRA

Un reportage de **Jean-François CHAUVEL**

• ENUGU : une capitale désertée et des fosses communes • Partout les Nordistes se livrent à la chasse aux Ibos • Des milliers de personnes massacrées • Les pilotes mercenaires de l'aviation fédérale

C'EST le 23 mai dernier que l'Assemblée consultative du Nigeria Oriental affirmait sa volonté d'indépendance.. Le Biafra était créé. Cette décision avait été précédée par des massacres raciaux des Ibos qui se trouvaient installés dans les provinces du Nord et par un reflux quasi général, à la fois des survivants et de ceux qui, en d'autres provinces, sentaient leur vie menacée, vers le territoire de l'Est.

Au début de juillet, l'affrontement était inévitable, le gouvernement fédéral de Lagos attaquait les sécessionnistes.

Après des combats sauvages dont l'opinion publique s'est quelque peu désintéressée, les Ibos s'engagent dans une guerre de maquis qui, hélas ! peut durer longtemps.

Jean-François Chauvel vient de passer quelques jours au milieu de ce petit peuple qui ne veut pas mourir. Voici son témoignage.

F. M.

Port-Harcourt, .. novembre. *(De notre envoyé spécial.)*

LES soldats sont sortis de leurs abris, des trous creusés sur les bords du fleuve. Ils rient en me montrant un crâne humain.

— *Haoussa*, disent-ils, en anglais.

Et de pointer férocement leurs fusils sur ce reste de leur adversaire, un de ces militaires nordistes massacrés après avoir tenté de débarquer sur la rive orientale du Niger il y a un peu plus d'un mois. Pour les Biafrais, les soldats de Lagos sont tous des Haoussas. Ce qui n'est pas tout à fait exact. A Onitsha, où l'on m'a montré ce crâne, deux des trois bataillons fédéraux engagés étaient composés de Yoroubas, la grande peuplade de l'ouest nigérien dont le chef de file est Awolowo, vice-président du conseil militaire qui gouverne la Fédération.

Mais c'est exceptionnel. Et la masse des armées fédérales est faite de Haoussas et de Fulanis — les Foulbés de l'Afrique francophone — musulmans et de Tivs, en partie islamisés seulement, qui peuplent la frange sud de l'ancienne province du Nigeria septentrionnal, au nord de la Bénoué.

Rien ne va plus chez les Tivs, du reste, où la conscription a vidé les villages. Et les chefs ont protesté contre le recrutement intensif des jeunes gens pour une guerre qui n'en finit plus et dont ils voient mal le bénéfice qu'elle rapporte à leur peuple. Ne dit-on pas que le pillage d'Enugu, la capitale du Biafra, n'a profité qu'aux Haoussas et aux Fulanis, qui ont tout envoyé chez eux ? Les soldats Tivs, eux, n'ont rien rapporté. Et beaucoup sont morts. Alors il y a eu des bagarres en pays Tiv où des sergents recruteurs ont été massacrés ces derniers jours par les villageois qui refusent de laisser partir leurs enfants pour l'armée.

Quant aux soldats yoroubas, ce qu'il en restait, après le débarquement raté d'Onitsha le 10 octobre, s'est mutiné et a refusé de remonter en ligne. Il a fallu les retirer du front.

Parce qu'il ne faut pas se faire d'illusions. Si quelques naïfs peuvent se laisser prendre à la prétention de Lagos de défendre l'unité d'un Nigeria donné comme symbole de l'unité africaine menacée par la sécession du Biafra, il ne s'agit en réalité que du règlement d'un vieux compte : la reprise de la marche vers la mer entreprise aux alentours de 1800 par le grand conquérant fulani Dian Fodio. Ses cavaliers furent arrêtés par la limite de la forêt, où pullulait alors la mouche tsé-tsé, frontière du pays Ibo.

Le Sardauna de Sokoto, premier ministre de la région nord au moment de l'indépendance de la colonie du Nigeria en 1960, et véritable inspirateur de la politique fédérale après le départ des Anglais, avait dans un célèbre discours rappelé que « *la marche vers le sud des Fulanis ne s'arrêterait que lorsqu'ils auraient trempé le Coran dans la mer salée* ».

Il ne s'agit pas de rétablir une fédération artificiellement constituée par le colonisateur britannique mais bien d'imposer au Sud, devenu chrétien, la loi du Nord resté farouchement musulman et qui n'a que mépris pour ces Ibos « fils d'esclaves ».

A Enugu, ville dévastée et désertée par ses deux cent mille habitant qui ont fui devant les troupes fédérales, j'ai vu les grandes fosses communes creusées par les nordistes pour y enterrer les victimes de leurs massacres. Sur ces tranchées, à la terre encore meuble, les soldats du général Gowon ont posé des écriteaux dénombrant les corps enterrés avec cette inscription :

— *Vengeance de Dieu sur les Nyamiri.*

Les gens du Nord appelaient ainsi par dérision les Ibos qui avaient peu à peu émigré chez eux pour y faire du commerce ou comme artisan au temps des Britanniques. Le mot « Nyamiri » veut dire, ont le sait, « *donnez-moi de l'eau* » en langue ibo.

DES CIVILS ASSASSINÉS

D'aucuns estiment que le cabinet fédéral qui siège à Lagos a perdu le contrôle de ses unités aventurées très loin de leurs bases à la périphérie du Biafra où après quatre mois et demi de campagne elles ont finalement réussi à mettre un pied. Cela est possible mais ne change rien au caractère exterminateur de cette guerre où des dizaines de milliers de civils ont déjà été assassinés.

Dans une lettre envoyée de Warri, dans la province du moyen ouest reconquise par l'armée fédérale à la fin septembre, un témoin européen rapporte que la « chasse aux Ibos a duré cinq jours » et qu' « il n'en reste pratiquement plus dans la ville ». Un missionnaire catholique irlandais m'a raconté que dans leur avance le long de la route entre Nsukka et Enugu, à la fin de ce même mois de septembre, les soldats fédéraux ont massacré tous les civils rencontrés dans les villages qui bordent la chaussée, unique voie de pénétration vers le Sud à partir du fleuve Bénaié, le grand affluent du Niger qui sépare géographiquement le Nord du Sud-Est de l'ancien Nigeria.

— *Dans mon village, situé au nord d'Enugu, 870 personnes ont été tuées sur 13.000*, m'a dit l'administrateur du district de la capitale replié avec les survivants au sud de la ville.

Dans ses plans politiques, le général Gowon et ses conseillers avaient pensé isoler les Ibos — 9 millions — des ethnies minoritaires — 5 millions — qui entourent le bloc ibo, noyau de l'actuel Biafra. Mais alors pourquoi ses soldats débarqués à Calabar, à l'est de Port-Harcourt, dans le courant du mois d'octobre, se sont-ils livrés à un carnage sur les Efiks dont la tribu déborde sur la frontière camerounaise ? Dans la seule ville de Calabar, il y a eu au moins 3.000 morts d'après des témoins qui ont réussi à échapper à la tuerie.

— *Des gens ont été empalés, brûlés vifs, déchiquetés à coups de baïonnette ou de machette*, m'a raconté le lieutenant-colonel Ojukwu, gouverneur militaire du Biafra.

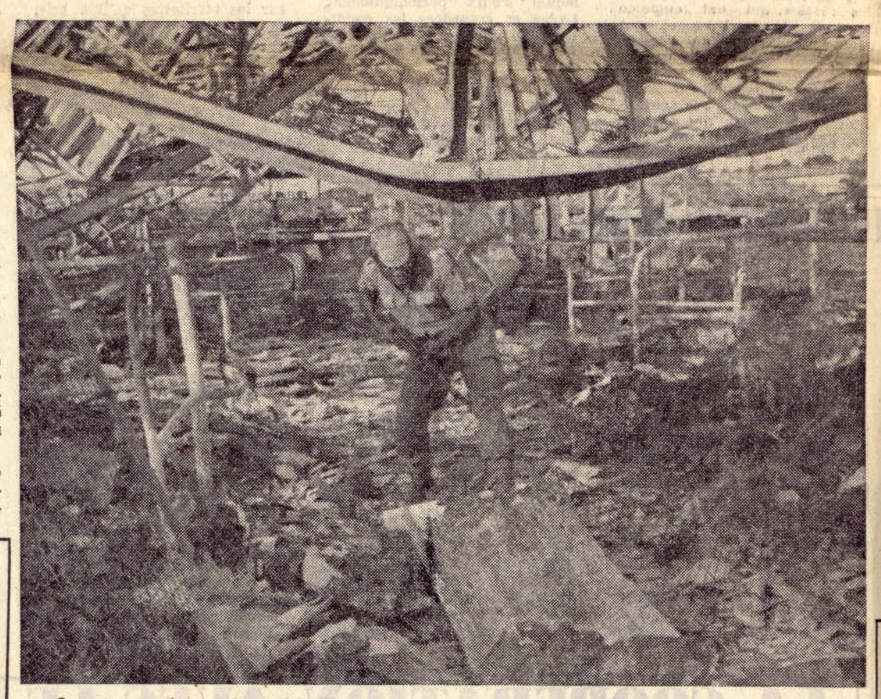
Et il ajoutait :

— *Cette sauvagerie a vraiment renforcé le sentiment national chez tous les Biafrais, qu'il soient d'origine ibo ou non.*

Ce qui a permis au jeune chef d'Etat — il a trente-quatre ans — de remanier son cabinet où sur treize ministres on compte désormais cinq non ibos, appartenant à ces minorités qui peuplent les régions de Port-Harcourt et de Calabar, au sud du delta, et le district d'Ogoja, au nord-est.



A Onitsha, des soldats biafrais montrent le crâne d'un des Nordistes massacrés sur la rive du fleuve.



Ce qui reste du grand marché d'Onitsha après les combats et les bombardements.

A MOINS D'INTERVENTION ÉTRANGÈRE

Le comité international de la Croix-Rouge, alerté, a envoyé des médecins et des médicaments pour tenter de remédier à cette immense misère. Mais ses représentants sur place sont horrifiés et s'étonnent du silence des puissances, grandes et petites, devant cette amorce de génocide.

Des capitales, pourtant, commencent à s'émouvoir, mais pour des raisons politiques. Le président du Niger, Hammani Diori, craint l'irrédentisme d'un Nord que n'équilibreraient plus, au sein de la Fédération, les Sudistes annihilés. Ce qui pourrait remettre en cause l'indépendance de la République du Niger, peuplée en majorité de Foulbés. Le chef de l'Etat camerounais, M. Ahidjo, membre de la commission spéciale désignée par l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) en septembre pour rechercher un compromis entre le Biafra et le Nigeria, s'inquiète, lui, d'un effondrement biafrais qui ferait refluer sur son territoire des millions de réfugiés fuyant le massacre.

Pourtant, la défaite du Biafra apparaît peu vraisemblable pour le moment. A moins d'une aggravation de l'intervention étrangère.

Lorsqu'ils attaquèrent, le 6 juillet, les Nordistes ne purent percer les défenses biafraises. A leur grand étonnement. Ils ne croyaient pas que les Ibos, ces « marchands », seraient capables de se battre. Ils n'imaginaient pas non plus qu'ils réussiraient à s'armer clandestinement comme ils l'ont fait. Ils pensaient enfin qu'à part Ojukwu et son entourage, la population de la région est n'était pas favorable à la sécession.

Sur ces trois points, ils se sont trompés. Ils se sont heurtés à un Biafra suffisamment armé pour leur tenir tête. Les Ibos se battent. Parce qu'ils savent qu'ils n'ont pas le choix. Et la popularité du lieutenant-colonel Ojukwu n'a jamais été aussi forte que depuis qu'il a proclamé l'indépendance, le 31 mai dernier.

Je l'ai vu acclamé, la semaine dernière, dans les rues de la ville d'Aba où il se trouvait en visite officielle, par une foule enthousiaste que la police militaire arrivait difficilement à contenir. Réalisant l'union nationale devant la menace, le gouverneur à fait entrer dans son cabinet l'ancien premier ministre de la région est, Okpara, renversé, comme tous ses collègues, lors du coup d'Etat militaire de janvier 1966. Conseiller politique du lieutenant-colonel Ojukwu, il coiffe en outre deux ministères.

Partout, j'ai trouvé un pays en guerre, où la rigueur du blocus maritime imposé depuis juin se fait sentir. Il n'y a plus de viande, peu de lait, presque pas de sucre, tous produits d'importation. Mais les légumes et l'huile sont abondants et ce peuple de paysans en est revenu à sa nourriture traditionnelle : igname et manioc.

Les raids sporadiques et militairement sans effet de l'aviation nigérienne qui ont atteint plusieurs écoles ont amené le gouvernement à retarder la réouverture des classes. A Port-Harcourt, l'école française a été détruite par une bombe tombée de plein fouet.

Mais le soir, sur les écrans de télévision, des jeunes gens lisent les poèmes du révolutionnaire irlandais Patrik Pierse et la fin des émissions est marquée par l'hymne du pasteur Martin Luther King, champion de la Ligue américaine pour l'égalité des droits civiques « *we shall overcome* » — nous surmonterons. La jeunesse, mobilisée dans les milices de la défense civile, barre les routes, contrôlant les voitures et les piétons. Lorsque j'étais à Port-Harcourt il y avait un grand rassemblement de ces jeunes gens et jeunes filles armés de machettes ou de fusils de traite. Ils s'apprêtaient à battre la brousse autour de la ville à la recherche de « saboteurs » ou de Nordistes « infiltrés ».

« MIGS » ET MERCENAIRES

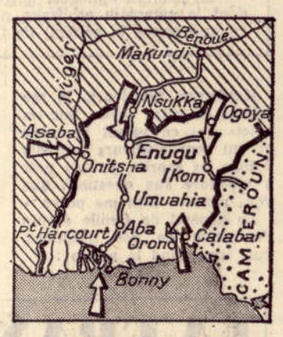
Les Biafrais ont repris la ville de Bonny et le terminus de l'oléoduc transportant le pétrole extrait des marécages du delta Bonny a été rasé par les combats et un des grands réservoirs à pétrole a brûlé. Mais la raffinerie de Port-Harcourt est intacte. Les Nordistes tiennent toujours la pointe sud de l'île de Bonny et ont une tête de pont de l'autre côté du chenal sur l'île de Peter Side.

— *Nous ne les bousculons pas parce que nous espérons que des bateaux nigériens viendront les ravitailler. Ils seront alors à portée de nos canons. Quand ils croisent au large nous ne pouvons les atteindre*, m'a expliqué *le docteur Eke, commissaire à l'information.*

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé avec leurs deux bombardiers légers B 25 et B 26 pilotés par des équipages mixtes de blancs et de noirs. Ce sont les seuls mercenaires que se soit offert le Biafra qui a préféré jusqu'à présent acheter des armes plutôt que de louer le service d'experts européens.

On ne saurait en dire autant de l'autre camp qui, outre les aviateurs égyptiens fournit par Le Caire pour piloter les Migs 15 et 17 livrés par l'U.R.S.S., s'est assuré le service de deux douzaines de pilotes mercenaires, britanniques et sud-africains anglophones recrutés par le major Peters, successeur de Mike Hoare au Congo à la tête du commando sud-africain recruté par Tshombé en 1964 pour vaincre la rébellion lumumbiste qui embrasait alors l'est du Congo. En Afrique, on retrouve toujours les mêmes figures, pas toujours dans les mêmes camps. C'est encore un ancien de ce cinquième commando sud-africain, Friedrich Schroot, un Allemand, cette fois, qui s'occupe de la police à Lagos. L'arrivée de ces mercenaires a depuis un mois modifié l'équilibre des forces en faveur des Nordistes mais n'a pas été suffisante pour leur permettre de forcer les défenses biafraises. On peut craindre que, si la pression s'accentue, le Biafra à son tour fasse appel à des « étrangers » pour rétablir la balance. Une fois de plus, comme au Congo, les Noirs feront la guerre par blancs interposés.

— *Nous sommes la seule nation d'Afrique*, m'a dit le lieutenant-colonel Ojukwu. *Nous ne devons rien à personne et notre cause est celle du continent où les frontières héritées de la colonisation ne sont pas viables. On nous accuse de vouloir balkaniser l'Afrique. Nous voulons simplement lui rendre son vrai visage avec des nations qui ne soient pas seulement des créations artificielles incapables de subsister sans l'appui des métropoles néo-coloniales.*



Les poussées nigérianes sur le territoire biafrais.

J.-F. Chauvel.

© 1967, Le Figaro et Jean-François Chauvel.

PROCHAINEMENT :

LA FIN DES MERCENAIRES

par Michel HONORIN

rasoline
crème à raser sans blaireau à l'huile douce d'amandes
MOLINARD

LANGUES ÉTRANGÈRES
par méthode
AUDIO-VISUELLE
Cours d'initiation, de révision, de perfectionnement
Club linguistique du soir
Prochainement : Nouveaux cours revus de la méthode dite « de Besançon »
Inscriptions dès maintenant
L.E.M.A., 6, rue Saint-Didier, PARIS (16e) - Tél. : POI. 92-30
Métro : TROCADERO — Renseignements de 10 heures à 18 heures

URGENT

La société pharmaceutique ELI LILLY FRANCE S.A. présente au corps médical quelques uns des médicaments les plus représentatifs de la recherche mondiale, au service de la médecine. Dans le cadre de son expansion, LILLY, recherche :

PHARMACIEN, DIRECTEUR DE SES SERVICES DE CONTROLES

Les candidats, ayant une excellente expérience des contrôles chimiques, physiques, physico-chimiques, biologiques et bactériologiques, pourront subir un stage de recyclage dans une unité de production LILLY, à l'étranger.

Situation de grand avenir dans le cadre d'une implantation très importante, à STRASBOURG.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, à la

DIRECTION GENERALE, ELI LILLY FRANCE S.A.,
15, rue de Berri, Paris (8e).

Une discrétion absolue est assurée.

à partir de 8.390 F + T. L.
frais de transport et mise à disposition



JE NE SUIS PAS UNE MARIE-FOURRE-TOUT

Dans sa version 5 portes, la Primula Autobianchi peut transporter beaucoup. La Primula n'est pas une Marie-Fourre-Tout, mais elle fait allègrement de petits déménagements ou de grands départs en vacances.
Traction avant 7 cv

Primula autobianchi
S. A. CHARDONNET
16 ter, rue Etienne-Marcel - 93 - Pantin - 845 33-79

Appelez VIL. 33-79, ou écrivez-nous. Nous nous mettrons à votre disposition pour que vous puissiez faire l'essai Primula chez le concessionnaire le plus proche de votre domicile. Primula Autobianchi : 220 concessionnaires en France.

visitez BATIMAT

6e SALON INTERNATIONAL DE LA CONSTRUCTION ET DES INDUSTRIES DU SECOND-ŒUVRE



Batimat vous dévoile les secrets de la construction.

— il est livré avec la radio ?
— non, c'est celle du voisin !

pour réussir la plus grande opération de votre vie

Sous vos yeux, pendant 11 jours, le plus grand Salon mondial de la Construction rassemble tous les équipements, tous les matériaux, tous les procédés modernes. C'est le catalogue vivant de la construction. Dans des sections bien groupées, faciles à visiter, les techniciens du Bâtiment, en permanence dans les stands de BATIMAT, vous initieront et feront de vous des utilisateurs et des acheteurs avertis.

BATIMAT, salon des techniques de la construction, vous donne l'occasion d'apprendre avec quels matériaux on peut construire des appartements modernes, confortables et silencieux. Vous serez étonné d'y découvrir la multitude de fabrications qui vous permettront d'être bien logé, bien isolé, « bien construit », quelle que soit la catégorie du logement que vous êtes appelé à occuper.

Apprenez à connaître les procédés, les méthodes et les matériaux modernes. BATIMAT vous en donne l'occasion : ne la laissez pas passer.
Avant d'acheter votre voiture, vous vous documentez, vous comparez les marques. Soyez aussi calé en construction qu'en automobile. BATIMAT vous permet d'être un homme « averti » en construction et en aménagement.

23 novembre
3 décembre

BATIMAT EST D'ACCES FACILE...
S.N.C.F. : Trains spéciaux au départ de Saint-Lazare, Station Défense - Retour assuré.
METRO : Ligne n° 1, Pont-de-Neuilly.
AUTOBUS spéciaux depuis le métro Pont-de-Neuilly - Lignes régulières n°s 158, 159, 161 au départ du Pont-de-Neuilly, et n° 178 (Courbevoie, Saint-Denis).
Ouvert tous les jours de 9 h. 30 à 18 h. 30
NOCTURNES :
Mardi 28 novembre, vendredi 1er décembre ouvert jusqu'à 22 h.

cnit PARIS

Les thèmes du général de Gaulle : Économie

OPPOSITION PERSISTANTE

par Roger MASSIP

QUE le général de Gaulle ait opposé, hier, une fin de non-recevoir à la demande du gouvernement britannique d'ouvrir des négociations avec les Six en vue de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, c'est l'évidence même. Les fleurs et les compliments distribués en passant ne changent rien à l'affaire. Et pas davantage la proposition du statut d'associé — déjà formulée lors du veto de 1963 et maintes fois repoussée depuis — ou l'idée de remplacer le Marché commun par un nouveau système de libre-échange ou par une entente européenne sur les contingents et les tarifs.

Le président de la République a commencé par rappeler les volte-face successives du gouvernement britannique depuis 1958 devant les développements de l'entreprise européenne née des traités de Rome. De cette redécouverte de l'empirisme qui inspire depuis des siècles l'action politique de l'Angleterre ne se dégage pas, nous semble-t-il, un argument bien sérieux. Les objections relatives à la situation particulière de la Grande-Bretagne et aux difficultés qui ont imposé, le 18 novembre, la dévaluation de la livre sterling sont, sans nul doute, plus consistantes. On eût aimé, cependant, qu'une allusion fût au moins faite à l'apport positif que représenterait la participation de l'Angleterre au Marché commun. Tel n'était évidemment pas le propos du général de Gaulle qui persiste à croire, contre toute vraisemblance, qu'il suffirait aux six Etats continentaux de resserrer leurs liens pour faire équilibre « à l'immense puissance des Etats-Unis ».

On pourrait épiloguer longuement sur certaines affirmations dont le caractère arbitraire n'est pas niable. Contrairement à ce que pense le général de Gaulle, il n'existe pas de contradiction entre la volonté affirmée par Londres d'accepter toutes les dispositions qui régissent la Communauté et la demande de négociations. Accepter les clauses du traité de Rome ne dispense pas de négocier les modalités d'application, les adaptations nécessaires, les périodes transitoires. Bornons-nous à cet exemple et venons-en à la proposition que le général a faite d'envisager la fin du Marché commun pour que l'Angleterre puisse être introduite dans un système entièrement différent.

La menace est claire : la France est prête à accepter, encore qu'elle ne le demande pas, « d'abolir la Communauté et de disperser ses institutions ». Mais le général de Gaulle sait bien que nul ne le prendra au mot et que nos cinq partenaires veulent conserver le Marché commun tel qu'il est. C'est une manière habile de leur interdire d'insister en faveur de la candidature britannique.

L'opposition est irréductible. Elle était évidente dès les récentes réunions des Six à Luxembourg et à Bruxelles. Elle avait été très nettement exposée le 13 janvier dernier au chancelier Kiesinger. Ce jour-là, le général de Gaulle avait dit en substance : « Si nos partenaires voulaient faire entrer les Anglais dans le Marché commun, nous quitterions la Communauté... Si les Six considéraient les Anglais comme ils se considèrent eux-mêmes, c'en serait fini de la cohésion. »

Roger Massip.

Mesdames, messieurs, je me félicite de votre venue. Sur les sujets qui en valent la peine et qui sont d'ailleurs présents à tous les esprits, je suis prêt à répondre aux questions que vous voudrez bien me poser. »

Le général de Gaulle écoute l'ensemble de ces questions, puis il reprend la parole :

Il y a naturellement notre politique économique et sociale. Elle a d'ailleurs quelque rapport, et je serai amené à le dire, avec le système monétaire international ! Il y a la question du conflit d'Orient, bien sûr. Il y a la grande affaire du Québec ! Il y a tout ce qui se rapporte à l'Angleterre et en particulier au point de vue de sa candidature au Marché commun ! Il y a ce qui a trait à nos institutions, à notre régime, à notre façon dont il fonctionne et à ce qu'il peut être dans l'avenir.

Je crois que je n'ai rien oublié, sinon que j'ajoute ce qu'on m'a demandé à propos de mon voyage en Pologne, de ce qui a été dit et de ce que ça signifie.

Et bien, nous allons répondre à ces sujets en commençant, si vous le voulez bien, par notre politique économique et sociale, sur quoi je voudrais bien que l'on me répète les questions que l'on m'a posées !

LA GRANDE MUTATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

● Question. — « Mon général, vous aviez, dans votre dernière conférence de presse, évoqué les mutations profondes de l'économie française. Ces mutations paraissent, aujourd'hui, provoquer des problèmes aigus, comme, par exemple, dans l'agriculture. Pouvez-vous préciser les solutions que vous envisagez pour ces problèmes économiques et sociaux dans leur ensemble et pour l'agriculture en particulier ».

● **Réponse.** — C'est une immense mutation que la France est en train d'accomplir, une immense mutation économique et sociale. On l'a déjà dit, c'est banal. Cette mutation met naturellement en cause tous les *intérêts, toutes les structures, toutes les habitudes*, et de là, inévitablement, toutes sortes de réactions, de réclamations, d'inquiétudes, attisées, bien entendu, par toutes les démagogies, et d'autant plus politisées que c'est l'Etat qui conduit l'évolution.

Lui seul le doit, puisqu'il a la charge de l'intérêt général et du destin du pays, qui sont les enjeux du changement. Et lui seul le peut parce qu'il détient les moyens légaux, financiers, administratifs, tarifaires, diplomatiques, etc., qui sont nécessaires. Encore faut-il qu'il applique son action aux facteurs essentiels du développement, sans la laisser se disperser au gré des revendications fragmentaires et qui sont épisodiques.

Eh bien ! si on veut se faire une idée dans son ensemble de la politique économique, financière, sociale de la France, il n'est que de constater sur quels *points et de quelle façon l'action publique a* choisi de s'exercer.

Voici ce qu'il en est. Je vous l'ai dit et le répéterai, certain de ne pas vous apprendre grand-chose.

Faire de l'agriculture une base moderne de notre économie

Dans le domaine de l'industrie, le but à atteindre étant qu'elle soit compétitive sans aucune réserve à l'intérieur du Marché commun, et largement à l'échelle du monde : pousser aux investissements qui modernisent ses équipements, encourager et aider à ces concentrations et à ces meilleures méthodes de gestion qui donnent à ses entreprises la dimension et la puissance, favoriser ses exportations et ses placements au-dehors qui étendent son champ d'action. Le fait est que depuis huit ans la production industrielle française s'est accrue en moyenne de 5 % par an et que ses exportations ont pour ainsi dire triplé.

Dans le domaine de l'agriculture, dont il s'agit qu'elle devienne une des bases modernes de notre économie : déterminer ses exploitations à vivre et à travailler non plus comme autrefois pour la simple subsistance des familles qui les cultivent mais bien pour fournir, vendre et acheter précisément les produits qui peuvent les rendre bénéficiaires, encourager les groupements qui ont pour but de réaliser cette fin, organiser à cette fin les productions, les sélections, les marchés, améliorer les structures en agissant pour agrandir les trop petites superficies, pour faciliter les retraites, les conversions, les reconversions, les fusions et pour remembrer les parcelles. Le fait est que, depuis huit ans, l'aide directe budgétaire à l'agriculture a été multipliée par dix.

On peut penser que, suivant le rythme que nous suivons, dans dix ans il restera en France quelque chose comme 1.500.000 exploitations agricoles qui seront, pour le moins, rentables dans leur grande majorité, qui emploieront 10 % de notre population active au lieu de 55 % à la fin du siècle dernier et qui, tout de même, produiront au total trois fois plus qu'à cette époque-là.

Dans le domaine des activités de pointe, qui entraînent et qui accélèrent la production et la productivité, c'est-à-dire la recherche, l'atome, l'électronique, l'aviation, l'espace, la télévision, etc., c'est un fait que l'Etat, depuis huit ans, apporte une contribution massive qui est, cette année, huit fois plus grande qu'elle ne l'était en 1958 et qu'il compte bien l'accroître dans l'avenir par priorité.

Naturellement, il n'y a pas d'inventions, pas de calculs, pas de machines qui puissent faire qu'à la base de l'œuvre humaine, il n'y ait pas l'effort humain. Pour le progrès des hommes, il faut les hommes.

Les hommes, il les faut nombreux, car, pour les Français, toutes les possibilités de son territoire ne sont pas encore mises en œuvre et doivent cependant l'être. C'est pourquoi l'accroissement de notre peuple doit être le premier de nos investissements, et c'est pourquoi nous sommes conduits incessamment, à prendre des mesures nouvelles pour aider mieux et pour aider davantage à l'épanouissement de nos jeunes familles françaises.

La participation du personnel aux résultats, au capital et aux responsabilités

Il faut également que la population active, autant que possible, soit répartie entre les tâches, suivant les besoins de l'activité nationale et que chacun soit apte à son emploi. Ce qui implique que s'étende et se perfectionne la formation professionnelle, celle des jeunes, celle des adultes, y compris les cadres et les dirigeants. Et on sait que les actions publiques exercées à cet égard emploient dix fois plus de moyens qu'on ne le faisait il y a huit ans. Et cela implique aussi que l'orientation soit décidément organisée à l'intérieur de l'Education nationale, ce qui va être fait très bientôt. Il faut encore que dans la grande évolution, très considérable et inévitable, de toutes nos activités, le travail et les travailleurs trouvent leur sécurité, en dépit des changements d'emplois ou d'emplacements qui sont nécessaires. C'est à quoi l'aide publique est maintenant employée sous toutes sortes de formes, soit à l'échelle de la nation, soit à l'échelle des régions. Il faut enfin que, dans les entreprises, la participation directe du personnel aux résultats, au capital et aux responsabilités devienne une des données de base de l'économie française. Très vaste transformation sociale, dans laquelle l'intéressement qui est maintenant prescrit par la loi constitue une importante étape. Comme le bonheur, le progrès n'existe que par comparaison ; dans notre ère industrielle, notre pays est parti fort en retard par rapport à certains autres au point de vue de son développement, et pendant cent ans, il a subi les pires épreuves nationales. Et, en outre, il est assez mal pourvu relativement quant aux ressources naturelles : l'énergie, les matières premières. Et cependant, le fait est que dans le monde libre — Europe, Amérique, Asie et Afrique — nous venons au troisième rang pour ce qui est de la valeur de notre produit national brut, il y a devant nous, à cet égard, les Etats-Unis et l'Allemagne. Nous venons au deuxième rang, après les Etats-Unis, mais avant l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et le Japon, etc., pour ce qui est de la valeur de ce revenu national par tête d'habitant, ce qui donne aussi la mesure de notre niveau de vie, lequel a augmenté en moyenne, depuis huit ans, de 50 %. Le fait est que le taux d'accroissement de notre productivité est annuellement en moyenne de 4,5 %, ce qui est moins qu'au Japon et en Italie. Ce qui est autant qu'en Allemagne, mais ce qui est plus qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Le fait est que mise à part l'Amérique dont la population est quatre fois la nôtre, nous avons plus de chercheurs (quarante mille) qu'il y en a dans aucun autre Etat, et que nos réalisations dans les activités de pointe — atomes, réacteurs les plus avancés, par exemple, réacteur à neutron rapide, « Caravelle », demain « Concorde », fusée « Diamant », télévision en couleur, etc. — ont une notoriété universelle. Et c'est pourquoi nous envisageons sans alarme la fin et la disparition de toutes les douanes à l'intérieur du Marché commun.

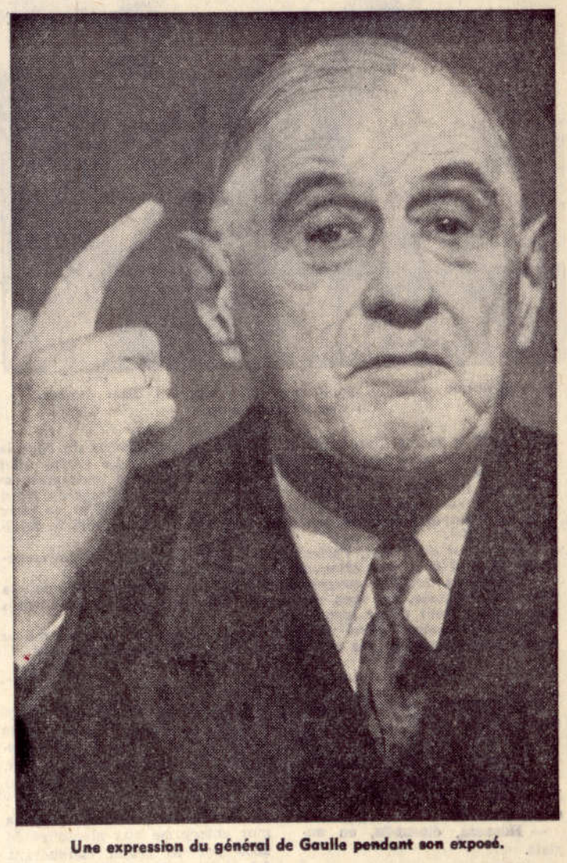
Nos leviers sont la libre entreprise et la concurrence internationale

Il est vrai que nous nous trouvons en présence d'une mainmise américaine sur certaines de nos entreprises. Mais nous savons que cela tient pour une grande part non pas tant à la supériorité organique des Etats-Unis qu'à l'inflation en dollars qu'ils exportent chez les autres, sous le couvert du Gold Exchange Standard. Il est assez remarquable que le total des déficits de la balance des paiements américaine depuis huit ans est précisément le total des investissements américains dans les pays de l'Europe occidentale. Il y a là évidemment un élément extérieur artificiel, unilatéral, qui pèse sur notre patrimoine national, et on sait que la France souhaite qu'il soit mis un terme à ces abus, dans l'intérêt de l'univers tout entier, même dans l'intérêt des Etats-Unis pour lesquels le déficit des balances et l'inflation sont déplorables, comme ils le sont pour tout le monde. Il est possible que les rafales qui se déchaînent à présent sans que la France y soit pour rien, que les rafales qui ont emporté le taux de la livre et qui menacent celui du dollar, aboutissent en fin de compte au rétablissement du système monétaire international fondé sur l'immuabilité, l'impartialité, l'universalité, qui sont les privilèges de l'or.

Voilà, dans leur ensemble, quels sont nos objectifs et nos résultats quant à ce qui est de notre politique économique et notre progression sociale. On dira que c'est de l'autosatisfaction. Non. Nous ne sommes pas complètement satisfaits, et d'ailleurs pour une bonne raison, c'est le caractère même de notre temps, c'est que, quoi qu'on fasse, on peut faire plus et on peut faire mieux. Mais, étant donné ce que nous réalisons au milieu des nations, nous croyons que les leviers dont nous nous servons sont ceux qui nous conviennent le mieux, et ces leviers sont la libre entreprise, qui ne doit pas être un rempart pour l'immobilisme, mais qui doit être, au contraire, une base pour l'élan, pour le risque, pour le développement, la concurrence internationale qui exigera le perfectionnement et la direction, pour ne pas dire le dirigisme, qui choisit les buts et les chemins, aménage les moyens et harmonise les efforts.

C'est pourquoi le plan dans lequel sont périodiquement fixées et accordées les conditions de notre progrès est devenu chez nous une institution capitale.

Nous allons passer à l'Orient. On m'avait posé des questions sur le conflit actuel et je suis prêt à y répondre.



Une expression du général de Gaulle pendant son exposé.

Nous publions ici les déclarations faites par le général de Gaulle devant les représentants de la presse française et étrangère et prises par notre propre service sténographique.

Le texte officiel, diffusé dans la soirée par l'Elysée, en diffère sur quelques points de détail.

LA CRISE AU MOYEN-ORIENT

Q. — « La guerre a éclaté au Moyen-Orient il y a six mois. Elle s'est développée comme on sait. Que pensez-vous de l'évolution de la situation à ce sujet depuis le mois de juin dernier ? »

R. — L'établissement, entre les deux guerres mondiales, car il faut bien remonter jusque-là, d'un foyer sioniste en Palestine, et après la deuxième guerre mondiale, l'établissement d'un Etat d'Israël, soulevaient à l'époque un certain nombre d'appréhensions. On pouvait se demander, en effet, et on se demandait même chez beaucoup de Juifs, si l'implantation de cette communauté sur des terres acquises en des conditions plus ou moins justifiables, et au milieu de peuples arabes qui lui sont foncièrement hostiles, n'allait pas entraîner d'incessants, d'interminables frictions et conflits. Et certains même redoutaient que les Juifs, jusqu'alors dispersés, qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois qu'ils seraient rassemblés, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles, « *l'an prochain à Jérusalem* ».

Des avis de modération

Il faut dire que ces données psychologiques avaient quelque peu changé, depuis 1956, à la faveur de l'expédition franco-britannique de Suez. On avait vu naître, en effet, un Etat d'Israël guerrier et résolu à s'agrandir. Ensuite, l'action qu'il menait pour doubler sa population par l'immigration de nouveaux éléments, donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps et qu'il serait porté, pour l'agrandir, à utiliser toute occasion qui se présenterait. C'est pourquoi, d'ailleurs, la Ve République s'était dégagée, vis-à-vis d'Israël, des liens spéciaux et très étroits que le régime précédent avait noués avec cet Etat. Et la Ve République s'était appliquée, au contraire, à favoriser la détente dans le Moyen-Orient. Bien sûr, nous conservions avec le gouvernement israélien des rapports cordiaux et même nous lui fournissions, pour sa défense éventuelle, les armements qu'il demandait d'acheter. Mais, en même temps, nous lui prodiguions des avis de modération, notamment à propos des litiges concernant les eaux du Jourdain, où bien des escarmouches opposaient, périodiquement, les forces des deux côtés. Enfin, nous ne donnions pas notre aval à son installation dans un quartier de Jérusalem dont il s'était emparé et nous maintenions notre ambassade à Tel-Aviv. D'autre part, une fois mis un terme à l'affaire algérienne, nous avons repris avec les peuples arabes d'Orient la même politique d'amitié, de coopération qui avait été, pendant des siècles, celle de la France dans cette partie du monde et dont les rapports et le sentiment font qu'il doit être, aujourd'hui, une des bases fondamentales de notre action extérieure.

Bien entendu nous ne laissions pas ignorer aux Arabes que pour nous l'Etat d'Israël était un fait accompli et que nous n'admettrions pas qu'il fût détruit. De sorte que, tout compris, l'on pouvait imaginer qu'un jour viendrait où notre pays pourrait aider directement à ce qu'une paix réelle fût conclue et garantie en Orient, pourvu qu'aucun drame nouveau ne vint à la déchirer.

Hélas le drame est venu.

Il avait été préparé par une tension très grave et constante qui résultait du sort scandaleux des réfugiés de Jordanie et aussi des menaces de destruction prodiguées contre Israël. Le 22 mai, l'affaire d'Akaba, fâcheusement créée par l'Egypte, allait offrir un prétexte à ceux qui rêvaient d'en découdre. Pour éviter les hostilités la France avait dès le 24 mai proposé aux trois autres grandes puissances d'interdire conjointement avec elle, à chacune des deux parties, d'entamer le combat.

Le 2 juin, le gouvernement français avait officiellement déclaré qu'éventuellement il donnerait tort à quiconque entamerait le premier l'action des armes et c'est ce qu'il répétait en toute clarté à tous les Etats en cause. C'est ce que j'avais moi-même, le 24 mai, déclaré à M. Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël que je voyais à Paris. Si Israël est attaqué, lui dis-je alors en substance, nous ne vous laisserons pas détruire, mais si vous attaquez nous condamnerons votre initiative. Certes, malgré l'infériorité numérique de votre population, étant donné que vous êtes beaucoup plus organisés, beaucoup plus rassemblés, beaucoup mieux armés que les Arabes, je ne doute pas que le cas échéant vous remporteriez des succès militaires. Mais ensuite vous vous trouveriez engagés sur le terrain et au point de vue international dans des difficultés grandissantes ; d'autant plus que la guerre en Orient ne peut pas manquer d'augmenter dans le monde une tension déplorable et d'avoir des conséquences très malencontreuses dans beaucoup de pays. Si bien que c'est à vous, devenus des conquérants, qu'on en attribuerait peu à peu les inconvénients.

On sait que la voix de la France n'a pas été entendue, Israël ayant attaqué s'est emparé en six jours de combats des objectifs qu'il voulait atteindre. Maintenant, il organise sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression et expulsion et il s'y manifeste contre lui une résistance, qu'à son tour, il qualifie de terrorisme. Il est vrai que les deux belligérants observent pour le moment, d'une manière précaire et irrégulière, un cessez-le-feu prescrit par les Nations Unies.

L'accord nécessaire des grandes puissances

Mais le conflit n'est que suspendu et il ne peut pas, alors, y avoir de solution sauf par la voie internationale. Un règlement dans cette voie, à moins que les Nations Unies ne déchirent elles-mêmes leur propre charte, doit avoir pour base l'évacuation des territoires qui ont été pris par la force, la fin de toute belligérance et la reconnaissance de chacun des Etats en cause par tous les autres.

Après quoi, par des décisions des Nations Unies, avec la présence et la garantie de leurs forces, il serait probablement possible d'arrêter le tracé précis des frontières, les conditions de vie et de la sécurité des deux côtés; le sort des réfugiés et des minorités et les modalités de la libre navigation, pour tous, dans le golfe d'Akaba et dans le canal de Suez. Pour qu'un règlement quelconque et notamment celui-là, puisse voir le jour ; règlement auquel, du reste, suivant la France, devrait s'ajouter un statut international pour Jérusalem ; pour qu'un tel règlement puisse être mis en œuvre, il faut naturellement, il faudrait qu'il y eut l'accord des grandes puissances qui entraînerait ipso facto celui des Nations Unies ; et si un tel accord voyait le jour, la France est d'avance disposée à prêter son concours politique, économique et militaire pour que cet accord soit effectivement appliqué.

Mais on ne voit pas comment un accord quelconque pourrait naître, tant que l'un des plus grands des Quatre ne se sera pas dégagé de la guerre odieuse qu'il mène ailleurs, car tout se tient dans le monde d'aujourd'hui. Sans le drame du Vietnam, le conflit entre Israël et les Arabes ne serait pas devenu ce qu'il est et si l'Asie du Sud-Est voyait renaître la paix, l'Orient l'aurait bien retrouvée à la faveur de la détente générale qui suivrait un pareil événement.

LA COOPÉRATION AVEC LE QUÉBEC

Q. — « Mon général, vous avez prononcé quatre mots qui ont fait le tour du monde lors d'un récent voyage. Quatre mois après ces événements, est-ce que vous avez quelques réflexions à ajouter à celles que vous avez faites à votre retour du Québec et, d'autre part, pourriez-vous nous dire quels ont été les objectifs de la coopération française jusqu'à présent ? ».

Ce sont les Français qui, il y a plus de deux siècles et demi, jusqu'en 1763, avaient découvert, peuplé, administré le Canada. Quand, il y a 204 ans, le gouvernement royal, qui avait essuyé de graves revers sur le Continent et qui, de ce fait ne pouvait soutenir en Amérique la guerre contre l'Angleterre crut devoir quitter la place, soixante mille Français étaient installés dans le bassin du Saint-Laurent. Par la suite, leur communauté n'a reçu que des éléments infimes nouveaux venant de la communauté française de métropole. Et cela alors qu'une émigration de millions et de millions de Britanniques, relayée, récemment encore, par celle de nouveaux arrivants : slaves, méditerranéens, scandinaves, juifs, asiatiques que le gouvernement canadien d'Ottawa a déterminés à s'angliciser, s'implantaient sur tout le territoire.

D'autre part, les Britanniques, qui disposaient au Canada, depuis cette époque, du pouvoir de l'administration, de l'armée, de l'argent, de l'industrie, du commerce, du haut enseignement, avaient longuement et naturellement déployé de grands efforts de contrainte ou de séduction pour amener les Canadiens, les Français Canadiens, à renoncer à eux-mêmes.

Et puis là-dessus, s'était déclenchée l'énorme expansion des Etats-Unis qui menaçaient d'engloutir l'économie, le caractère, le langage du pays dans le moule américain. Et quant à la France, absorbée qu'elle était par de multiples guerres continentales et aussi par de nombreuses crises politiques, elle se désintéressait de ses enfants abandonnés et n'entretenait avec eux que des rapports insignifiants. Tout semblait donc concourir à ce qu'ils soient à la longue submergés. Eh bien, par ce qu'il faut bien appeler un miracle de vitalité, d'énergie, de fidélité, le fait est qu'une nation française, morceau de notre peuple, se manifeste aujourd'hui au Canada et prétend être reconnue et traitée comme telle.

Les 60.000 Français qui étaient restés là-bas jadis, sont devenus plus de six millions, et ils demeurent Français autant que jamais ; au Québec même, ils sont quatre millions et demi, c'est-à-dire l'immense majorité de cette vaste province. Pendant des générations, ces paysans d'origine, des petites gens qui cultivaient les terres, se sont magnifiquement multipliés pour tenir tête au flot montant des envahisseurs et au prix d'efforts inouïs autour de leurs pauvres prêtres, avec pour devise « Je me souviens. »

La volonté des Français de prendre en main leurs affaires

Ils se sont acharnés, et ils ont réussi à garder leur langue, leurs traditions, leur religion, leur solidarité française. Mais maintenant, ils ne se contentent plus de cette défensive passive, et comme toutes sortes d'autres peuples du monde, ils prétendent devenir maîtres de leur destin, et d'autant plus ardemment maintenant qu'ils se sentent subordonnés, non plus seulement politiquement, mais aussi économiquement. Et, en effet, étant donné la situation rurale isolée, inférieure, dans laquelle était reléguée la communauté française, l'industrialisation s'est faite pour ainsi dire par-dessus elle — industrialisation qui, là, comme partout, domine la vie moderne.

Vous voyez donc, même au Québec, les Anglo-Saxons fournir les capitaux, les patrons, les directeurs, les ingénieurs former à leur façon, et pour le service de leurs entreprises une grande partie de la population active. Bref, disposer des ressources du pays. Et cette prépondérance, conjuguée avec l'action qualifiée de fédérale, mais évidemment partiale du gouvernement canadien d'Ottawa, mettait dans une situation de plus en plus inférieure les Français, et exposait à des dangers croissants leur langue, leur substance, leur caractère. Ce à quoi ils ne se résignaient pas du tout, et d'autant moins que, tardivement et vigoureusement, ils se mettaient en mesure de conduire eux-mêmes leur développement.

Par exemple, la jeunesse qui sort de leurs universités modernes, de leurs écoles techniques, se sent parfaitement capable de mettre en œuvre les ressources, les grandes ressources de son propre pays et même, sans cesser d'être française, de participer à la découverte et à l'amélioration de tout ce que contient le reste du Canada.

Tout cela fait que le mouvement d'affranchissement qui a saisi le peuple français d'outre-Atlantique est tout à fait compréhensible et qu'aussi rien n'est plus naturel que l'impulsion qui l'a porté à se tourner vers la France. Au cours de ces dernières années, il s'est formé au Québec un puissant courant politique, varié sans doute dans ses expressions, mais unanime, sur la volonté des Français de prendre en mains leurs affaires. Le fait est là et, bien entendu, ils considèrent la mère patrie non plus seulement comme un souvenir très cher, mais comme la nation dont le sang, le cœur, l'esprit sont les mêmes que les leurs, et dont la puissance nouvelle est particulièrement apte à concourir à leurs progrès, alors que, inversement, leur réussite pourrait procurer à la France, pour ce qui est de son progrès, de son rayonnement, de son influence, un appui considérable. C'est ainsi que le fait que la langue française perdra ou

L'AIDE AUX FAMILLES :
Les mesures annoncées seraient prises pour Noël

Les propos du général de Gaulle concernant les nouvelles mesures qui seront prises incessamment pour venir en aide aux familles se réfèrent au problème de la baisse de la natalité sur lequel le haut comité de la famille et de la population a mis l'accent au cours de sa dernière réunion présidée par le président de la République (« Figaro » du 6 octobre).

A la suite de cette réunion, cinq commissions ont été constituées chargées sous la direction d'éminents spécialistes d'étudier les principaux aspects de l'aide à apporter aux familles et de faire des propositions concrètes. C'est ainsi que M. Pierre Laroque a été chargé d'étudier le dossier de la fiscalité des familles ; M. A. Sauvy celui du logement ; M. R. Prigent celui des allocations familiales ; M. J. Fourastié celui du travail à temps partiel de la femme ; et le professeur Debré celui des consultations pour le problème des naissances.

Ces différentes commissions siègent fréquemment et doivent proposer des mesures propres à enrayer la baisse de la natalité par une aide conséquente aux familles. Le gouvernement arbitrera ensuite, compte tenu des incidences financières, et fera connaître son choix.

Fait symbolique : une réunion de travail s'est tenue hier sous la présidence de M. J.-M. Jeanneney, aussitôt après la conférence de presse du général de Gaulle.

Les décisions définitives sont attendues pour la fin de l'année au moment où, précisément, les fêtes de Noël rassemblent les familles.

EN SYRIE

Une violation de la liberté d'enseignement

LA présence, à Paris, du président du Conseil de Syrie où il a des entretiens avec le gouvernement attire l'attention sur ce pays et sur le sort des établissements d'enseignement privés dont nous avons plusieurs fois entretenus nos lecteurs.

On sait que le décret-loi 127 du 9 septembre dernier aboutit à une nationalisation de fait.

Nous avons interrogé une personnalité arabe catholique qui arrivait de Syrie :

— *Quelle a été l'incidence sur les écoles catholiques de ce décret-loi ?*

— Toutes les écoles privées non confessionnelles, ou musulmanes ou orthodoxes (à l'exclusion des Arméniens orthodoxes) ont accepté ce décret et par conséquent un directeur placé par l'Etat à leur tête. Les institutions catholiques, elles, ont suivi le mot d'ordre de la hiérarchie : ne pas collaborer avec le directeur imposé par le gouvernement.

— *Le résultat pratique ?*

— Dans la capitale, Damas, les élèves se sont fait inscrire. Les écoles sont restées ouvertes sous la direction d'un fonctionnaire ; le corps professoral est demeuré en place à l'exception du personnel religieux qui s'est retiré dans les locaux de sa communauté. En province, particulièrement à Alep, centre chrétien important, le mot d'ordre de l'autorité religieuse a été suivi et les parents se sont abstenus de faire inscrire leurs enfants.

— *La réaction du gouvernement ?*

— Plusieurs établissements ont été fermés. Dans certains, le gouvernement a fait forcer la porte afin d'y installer son représentant. Dans d'autres, le directeur religieux a simplement laissé sa place au fonctionnaire.

— *Qu'est devenu l'enseignement religieux dans ces établissements ?*

— Un manuel d'enseignement religieux inter-confessionnel (les différences entre les confessions étant notées) avait été rédigé par des représentants des confessions chrétiennes et adopté par le ministère de l'Instruction publique. En trois volumes, il s'adressait aux trois cycles de l'enseignement — primaire, moyen, secondaire — mais il est insuffisant. C'est pourquoi a été organisé un enseignement religieux adapté en dehors des locaux scolaires.

— *Et au plan culturel ?*

— Le niveau culturel est abaissé, d'abord parce que les écoles privées catholiques étaient les meilleures du pays ; ensuite, parce que l'enseignement des langues étrangères, notamment du français, sera réduit d'une manière préjudiciable pour l'avenir. Enfin, le décret 127 est, pour le parti actuellement au pouvoir, un moyen d'endoctriner la jeunesse selon ses propres principes : progressisme, laïcisation de l'enseignement, chauvinisme arabe.

— *Au plan financier ?*

« De très grosses charges incombent aux établissements qui doivent payer le corps professoral, alors que les élèves manquent. Pour les écoles primaires, qui ne faisaient aucunement leurs frais, la situation devient dramatique. »

Voilà les réactions d'un catholique arabe. Les réactions des Français sont plus vives. Une personnalité de l'enseignement écrit : « *Tous les religieux et religieuses de Syrie attendent que, en retour de leurs services, on les expulse* manu militari... *Déjà, des élèves de Damas et d'Alep se sont rabattus sur le Liban.* »

Mgr Marolleau, dans le bulletin de *L'Œuvre d'Orient*, stigmatise « *cette violation de la liberté d'enseignement qui est un droit sacré* », ajoutant : « *Ce refus n'a rien à voir avec une rébellion contre le pouvoir établi, mais il traduit, une fois de plus dans l'histoire de l'Eglise, le* non possumus non loqui *des Actes des Apôtres, l'impossibilité où se trouve l'Eglise, en pareil cas, de défendre la vérité, fût-ce au prix de tous les sacrifices.* »

Henri Duquaire.

ESQUE PARTOUT



3, 7 ; Copenhague, zéro, +1 ; Oslo, —4, —4 ; Stockholm, —12, —11 ; Berlin, —6, —5 ; Bonn, —5, —3 ; Bruxelles, —2, —2 ; Genève, —5, —4 ; Rome, 10, 10 ; Milan, —2, +6 ; Madrid, —2, +4 ; Palma de Majorque, 7, 10 ; Séville, zéro, +7; Athènes, 17, 19 ; Las Palmas (Canaries), 17, 17 ; Le Caire, 16, 25 ; Tunis, 7, 11 ; Djerba, 8, 13 ; Eilath, 12 ; Casablanca, 6, 12.

COEFFICIENT DES MAREES : matin, 0,55 ; soir, 0,58.

HAUTEURS D'EAU DANS LE BASSIN DE LA SEINE

Bray-sur-Seine : 2,04 ; Joigny : 0,70 ; Sens : 1,36 ; Montereau : 1,93 ; Melun : 2,62 ; Austerlitz : 1,21 ; La Tournelle : 1,14 ; Chatou, amont : 23,45 ; aval : 20,96 ; Bougival, aval : 20,72 ; Andrézy : 17,72.

CONDAMNATION A MORT DE L'UN DES FRANÇAIS AUTEUR D'UN HOLD-UP A MADRID

Madrid, 12 décembre. — Le tribunal militaire de Madrid a condamné à la peine capitale Jean-Pierre Hellegouarch, de Pontivy (Morbihan), pour tentative de « hold-up » contre la banque Aragon de Madrid.

Deux des autres accusés, Jean-Pierre Dupont, 23 ans, et Alain Brunell, 24 ans, se sont vu infliger trente ans de prison.

Monique-Madeleine Cardoso a été acquittée. Tous quatre avaient reconnu avoir attaqué la banque madrilène mais se sont défendus d'avoir opéré à Barcelone.

Le commandant de la région militaire devra faire savoir maintenant s'il maintient les sentences. Si la condamnation à la peine capitale est confirmée l'affaire sera portée devant le cabinet.

Près du Havre

Une femme blessée à coups de marteau par un adolescent

Le Havre, 12 décembre. *(Correspondance « Figaro »).* — Un adolescent de 17 ans, en proie à une crise de folie meurtrière, a grièvement blessé à coups de marteau, à Sainte-Adresse, dans la banlieue havraise, une femme de 51 ans, Mme Jacqueline Ramackers, amie de sa mère à qui il avait tendu un véritable guet-apens. La malheureuse parvint à fuir et se réfugia chez un commerçant voisin qui donna l'alerte.

● **BRIANÇON.** — **Camion militaire dans un ravin près de Briançon** : un mort, deux blessés. Le véhicule a dérapé sur une plaque de verglas et basculé d'une hauteur de 150 mètres. L'identité des victimes n'a pas été révélée.

LYON

Un carambouilleur s'enfuit après avoir détourné 200.000 F de marchandises

LE LIVRE ARGENTIN A LA SORBONNE

Un certain nombre de professeurs de l'université ont adressé la lettre suivante à M. le recteur Jean Roche.

« *Le lundi 4 décembre s'est ouverte à la Sorbonne une exposition du livre argentin. Le même jour, le journal* le Monde *publiait un article intitulé :* Faut-il brûler les livres argentins ? *Selon cet article, certains ouvrages, jugés d'une lecture inopportune, sont depuis quelque temps brûlés en Argentine sur l'ordre des autorités. Si les faits rapportés dans cet article sont exacts, nous nous permettons de vous exprimer notre inquiétude. Nous craignons, en effet, que l'organisation de cette exposition à la Sorbonne et sous votre haut patronage ne puisse être interprétée comme impliquant l'accord de la France et de son Université avec une « politique du livre » que pour notre part nous désapprouvons formellement, car elle constitue, où qu'elle se produise et quelque forme qu'elle revête, une atteinte fondamentale à la liberté de pensée et d'expression. Nous ne doutons pas d'ailleurs que si les faits avaient été plus tôt et mieux connus, une telle exposition eût été jugée pour le moins mal venue. L'exposition étant cependant organisée et ouverte, n'y aurait-il pas lieu de l'abréger et de préserver ainsi l'Université française d'une atteinte à ses traditions essentielles ?* »

Ont notamment signé cette lettre : MM. Henri Bartoli, Marcel Bataillon, François Bresson, Jean Bruhat, J.-H. Brunn, Chesnaux, M. David, Antoine Culioli, J. Dresch, M. Dufrenne, M. Duverger, R. Godement, Gratiot-Alphandery, A. Hauriou, V. Jankélévitch, Lavau, Lyon-Caen, J.-J. Mayoux, Guy Michaud, A. Mirambel, René Nozeran, I.-S. Revah, O. Revault d'Allonnes, Ricatte, Paul Ricœur, Rochefort, E. Schatzman, Laurent Schwartz, Pierre Vilar, R. Zazzo.

Les universitaires qui souhaitent s'associer à la signature de cette lettre peuvent s'adresser à Mme Cl. Herzlich, 44, rue de la Butte-aux-Cailles, Paris-13e.

...ave du pouvoir »

Bourges

dance, ou encore de l'échec de Khider, des illusions de F. Abbas sur la démocratie formelle, de l'aventure d'Aït Ahmed en Kabylie.

Mais ce livre aidera aussi à comprendre certaines données de l'instabilité du pouvoir, et éclaire à propos les récents remous qui se sont produits à Alger. H. Bourges analyse en effet le long affrontement entre Ben Bella et le colonel Boumediene, qui commença dès 1963, et toutes les tentatives et manœuvres de l'ancien chef d'Etat pour réduire l'influence de l'armée. Une fraction des cadres de cette armée est au pouvoir depuis trente mois, mais se heurte à son tour à une autre fraction. Cependant, l'auteur évite un parallèle, qui serait approximatif, entre le débat qui a opposé Ben Bella au colonel Boumediene et celui qui a mis en présence ce dernier et son chef d'état-major.

Un des chapitres les plus intéressants concerne la préparation du coup d'Etat du 19 juin 1965, ses origines profondes et ses causes immédiates, les hésitations du colonel Boumediene, les péripéties de la nuit de l'arrestation, la surprise provoquée en Algérie et dans le monde par la chute de Ben Bella, mais aussi par le ralliement au nouveau régime de la plupart des « benbellistes » de la veille. (L'auteur s'efforce, avec générosité, de justifier l'attitude de trois d'entre eux, demeurés un temps au nouveau gouvernement, Hadj Smain, Mahsas et Boumaza.)

Souvent, l'auteur relate l'événement dont il a été témoin, mais c'est pour en tirer la leçon quelques pages plus loin : la faiblesse du parti, son inadaptation aux réalités algériennes, l'absence de « courroies de transmission », tout cela au profit de la seule force organisée du pays, aujourd'hui comme hier : l'armée.

Hervé Bourges se montre parfois sévère à l'égard de cette armée. Mais son inquiétude va plus loin, comme en témoigne une phrase lapidaire à la fin de son étude : « On ne connaît guère de régime socialiste qui ne s'appuie sur un appareil policier. L'Algérie n'est pas à l'abri d'un régime policier vidé de tout contenu socialiste. »

PHILIPPE HERREMAN.

Libres opinions

PERSONNALITÉ WALLONNE

par FERNAND DEHOUSSE, sénateur, ancien ministre

L'EXPRESSION est de plus en plus en faveur en Belgique. On ne se trouve pas en face d'une mode, d'un engouement plus ou moins passager. C'est, au contraire, d'une aspiration très profonde qu'il s'agit, celle d'une communauté (comme on dit dans la terminologie belge) qui prend conscience de sa position minoritaire, qui souffre de son déclin, surtout économique, et qui voudrait à tout le moins s'assurer le maniement d'un certain nombre de leviers de commande capables, à son avis, de l'aider plus efficacement à remonter la pente que l'action du pouvoir central.

Je crois cette analyse objective. Elle s'efforce de serrer d'aussi près que possible la réalité wallonne contemporaine, et avant tout la réalité psychologique. Que l'on ne s'y trompe donc pas : l'affirmation de la personnalité wallonne ne signifie nullement qu'une évolution soit en train de s'accomplir dans la direction d'une rupture qui déboucherait sur un statut d'indépendance ou un statut d'autonomie. La personnalité wallonne est une notion qui s'inscrit dans le contexte du droit public belge et qui essaie de s'y faire une place. Rien de commun, par conséquent, avec d'autres situations où il a été également question de reconnaître la personnalité d'un groupe, — la situation de l'Algérie, par exemple, à un certain moment.

On a longtemps pensé, du côté wallon, à la solution fédéraliste comme à l'aboutissement le plus rationnel de ce mouvement. On le pense encore aujourd'hui dans plus d'un milieu militant. Ce qui est certain, c'est que la perspective de l'Etat fédéral réapparaît à chaque pas dès que l'on part du fait que l'existence des communautés flamande et wallonne est incontestable et que l'on cherche à établir leurs nécessaires relations sur une base juridique. C'est bien pourquoi d'aucuns n'hésitent pas à parler de l' « inéluctable fédéralisme ».

L'opération était faisable et elle le demeure, mais à froid. Or, le fédéralisme s'est heurté, se heurte encore dans l'ensemble du pays, et spécialement à Bruxelles, à une opposition d'une telle véhémence que sa physionomie en a été complètement déformée. En réplique, les partisans du fédéralisme se sont complu à en exagérer les possibilités. Cela les a incités à amplifier la notion, au point que ce que certains d'entre eux attendent désormais de ce qu'ils persistent à appeler « fédéralisme » ne pourrait être le résultat que d'une tout autre formule, bien proche, en réalité, de l'indépendance.

***

Dans un domaine comme celui des rapports flamando-wallons, il va cependant de soi que des réformes de caractère fondamental ne peuvent sortir que d'une révision constitutionnelle en bonne et due forme. Mais cela signifie-t-il que des réformes que je qualifierai, cette fois, de substantielles soient exclues par définition quand il est simplement fait appel à la loi ? Gardons-nous de tout dogmatisme ici comme ailleurs. La loi peut faire beaucoup pour dégager la personnalité communautaire face à une Constitution comme la Constitution belge, dont la teneur se ramène à des principes généraux et laisse une large place au libre jeu des événements, à défaut de celui des structures. La preuve en est qu'elle l'a fait hier au profit du pays flamand dans l'ordre linguistique et culturel sans qu'il soit touché au prescrit constitutionnel. Ne peut-elle en faire autant demain dans l'ordre économique et, jusqu'à un certain point, dans l'ordre politique, qui sont les préoccupations majeures du pays wallon ? C'est le mérite des fédérations wallonnes du parti socialiste de l'avoir en quelque sorte découvert et d'en effectuer la démonstration dans l'important projet dont elles ont débattu, fin novembre, au cours du congrès qu'elles ont tenu à Verviers.

***

Le projet des socialistes wallons met sur pied tout un mécanisme de financement de l'économie wallonne. Ce mécanisme repose sur l'affectation, à la Wallonie comme telle, d'une partie des crédits qui figurent au budget de l'Etat et qui sont destinés à des objets comme la relance économique, les travaux publics, l'aménagement du territoire, etc. Une série d'organismes économiques wallons sont prévus pour participer à cette opération. En outre, l'ensemble du système est placé sous l'égide d'un pouvoir politique exercé par un exécutif wallon dont le leader a rang de vice-premier ministre chargé des affaires wallonnes dans le gouvernement de la Belgique. Cet exécutif travaille en liaison avec une assemblée régionale, qui ne sera peut-être pas élue au début, mais qui sera cependant plus que consultative si l'on obtient d'inclure dans ses attributions l'approbation du Plan.

Tout cela est ingénieux, inédit. Tout cela aussi vaut, bien entendu, pour le pays flamand au même titre que pour le pays wallon, voire même pour Bruxelles, dont les fédérations wallonnes ont estimé qu'elles n'avaient pas à fixer unilatéralement le statut.

Une entité wallonne bien caractérisée émerge donc de cette construction.

Les socialistes flamands ont été longtemps réticents envers toute réforme de l'Etat unitaire qui aurait pour effet de les abandonner à une position minoritaire dans leur région. Ils viennent aujourd'hui de faire un geste de bonne volonté envers leurs homologues wallons. Effectivement, leur projet de répartir la Belgique en cinq régions économiques (deux en Flandre, deux en Wallonie, plus Bruxelles) est nettement plus réaliste que le provincialisme invertébré que l'on préconise beaucoup actuellement. Ce projet serait même admissible, faute de mieux, parce que de nature à engendrer un certain nombre de résultats positifs. Aussi faut-il regretter qu'il soit demeuré dans le vague sur le chapitre des structures politiques. Autre regret encore : pourquoi s'être arrêté à mi-chemin et avoir doté chaque communauté de deux centres de gravité ? N'est-ce pas tenter le diable, risquer d'attiser les brandons de discorde qui subsistent au sein de chacune d'elles et qui ne peuvent que créer la confusion ?

***

A la lumière de l'expérience, il apparaît que la proposition des fédérations wallones représente ce que l'on a élaboré jusqu'ici de plus concret et, en même temps, de plus acceptable pour tous. Sans doute reste-t-elle fort en deçà du fédéralisme, mais elle échappe dès lors à la comparaison bien connue avec la « fleur fanée » symbolique. En fait, cette fois, rien ne se fanera parce qu'il n'y a plus de fleur à proprement parler... Mais il y a peut-être mieux : une plante vivace, ancrée dans un bon terrain.

Le proche avenir dira si elle est susceptible de rallier une majorité chez les jardiniers, et laquelle.

En attendant, le principe de la personnalité wallonne continue à faire son chemin.

Du plan belge, il est d'ores et déjà passé à celui du Marché commun, où la Wallonie est reprise dans certains programmes de développement régional non pas comme une expression géographique s'appliquant à deux ou plusieurs provinces, mais comme une seule et même entité économique.

C'est dire combien le régionalisme interne et la construction de l'Europe sont complémentaires. On ne soulignera jamais assez l'apport que la seconde constitue pour le premier et les possibilités multiples qu'elle lui ouvre, que ce soit sous la forme d'une meilleure division internationale du travail, sous celle d'un rajeunissement des structures industrielles et agricoles, ou sous celle de la création éventuelle d'une Société européenne d'investissement, mieux armée que la Banque actuelle du même nom et, *a fortiori*, que n'importe quelle société régionale pour relancer une économie défaillante.

En réalité, le progrès se situe désormais dans la combinaison sans cesse croissante des deux formules. Il faudra s'en souvenir — plus, semble-t-il, qu'on ne l'a fait dans les divers projets en discussion — pour les développements futurs de la personnalité wallonne. C'est sans doute aussi sur cette base-là que le pays tout entier finira bien par trouver son nouveau point d'équilibre.

0 chefs treprise euvent se mper

mbre n'a
n. Mais
sont
ortants,
sont
anches
s qu'il
e preuve
rvices

appel
s qu'il
produit,
plantation
s ventes :
taires de
e de PLV,
imations,
...
igent une
r, un per-
qualifié et
e domaine
on.

également
que fois
ncer
domicile,
s de leurs
épose dans
res, ou
opres des
hantillons.
apidement

on une liste complète de ses références.

tous les *consommateurs d'un marché.* Mais la distribution à domicile, qui peut être le plus puissant des supports publicitaires, est également *le plus souple.* Elle permet en effet de quadriller avec précision tous les territoires visés, et de les aborder l'un après l'autre. C'est le domaine de Sodep Diffusion.

C'est dire que Sodep peut fournir tous les services inclus à l'intérieur de ce nouveau concept: la *commercialisation.*

Le succès de votre pro chaine opération dépend peut-être d'un simple appel : ENT 35-79 + Demandez pour la Promotion M. Pierre Boyer, pour la Diffusion M. Roger Baillet; ou directement notre Président-Directeur Général, M. André Bussinger.

Sodep
Promotion des Ventes
Diffusion de Messages
6 ter, rue Escoffier
94 - Charenton

PAR SOIXANTE ET ONZE VOIX CONTRE UNE

L'Assemblée générale de l'O.N.U. demande à la France d'accorder l'indépendance à Djibouti

Nations unies (New-York), 18 décembre *(A.F.P.)*. — *La commission des territoires non autonomes de l'Assemblée générale, passant outre au référendum du 3 juillet 1967, a demandé samedi à la France, par soixante et onze voix contre une (Portugal) et vingt-sept abstentions, d'« accélérer le processus de décolonisation dans le territoire de la Côte française des Afars et des Issas (ex-Côte française des Somalis) et d'accorder l'indépendance à ses habitants à une date rapprochée ».*

La France n'a pris part ni au débat ni au vote sur cette question, qu'elle ne considère pas comme étant de la compétence de l'Organisation des Nations unies.

Aux termes de la résolution adoptée, l'Assemblée générale :

« 1) *Réaffirme le droit inaliénable de la population de la Côte française des Somalis (Djibouti) à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 1 514 (XV) du 14 décembre 1960 ;*

» 2) *Regrette que la puissance administrative n'ait pas coopéré avec l'organisation des Nations unies pour appliquer la résolution 1 514 (XV) et n'ait pas donné suite à la résolution 2 228 (XXI) du 20 décembre 1966.*

Le retour des réfugiés

» 3) *Prie la puissance administrante de créer les conditions politiques voulues pour accélérer la mise en œuvre du droit de la population à l'autodétermination et à l'indépendance, y compris le plein exercice des libertés politiques, et de permettre à tous les réfugiés de revenir dans le territoire ;*

» 4) *Prie instamment la puissance administrante de coopérer pleinement avec le comité spécial et avec l'Organisation des Nations unies en vue d'accélérer le processus de décolonisation dans le territoire et d'accorder l'indépendance à ses habitants à une date rapprochée.*

» 5) *Prie le comité spécial de poursuivre l'examen de la situation dans la Côte française des Somalis (Djibouti) et de faire un rapport à ce sujet à l'Assemblée générale, à sa vingt-troisième session.*

» 6) *Décide de maintenir la question de la Côte française des Somalis (Djibouti) à son ordre du jour.* »

Cette résolution avait été présentée par l'Arabie Saoudite, la Guinée, la Libye, l'Ouganda, la Tanzanie, le Sierra Leone, le Soudan, le Yémen et la Zambie.

Se sont abstenus dans le vote : l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Canada, la République Centrafricaine, le Tchad, le Danemark, l'Ethiopie, la Finlande, le Gabon, l'Inde, l'Irlande, l'Italie, la Côte-d'Ivoire, Madagascar, le Malawi, le Népal, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Niger, la Norvège, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Suède, le Togo et les Etats-Unis.

70 voix pour la « cessation de la situation coloniale » à Gibraltar

Nations unies (N.-Y.), 18 décembre (*A.F.P.*). — Par 70 voix contre 21 et 25 abstentions, dont la France et les Etats-Unis, la commission des territoires non-autonomes de l'Assemblée générale a « invité l'Espagne et le Royaume-Uni à reprendre immédiatement les négociations, en vue de mettre fin à la situation coloniale existant à Gibraltar et de sauvegarder les intérêts de la population, lors de la cessation de cette situation coloniale ».

La résolution « déplore » que le Royaume-Uni ait tenu le 10 septembre 1967 un référendum à Gibraltar, contrairement aux décisions antérieures de l'Assemblée générale de l'O.N.U.

Cette résolution avait été présentée par quatre pays d'Amérique latine : Argentine, Colombie, Honduras, Panama. Elle a reçu, dans le scrutin de samedi, l'appui du groupe d'Amérique latine, de la grande majorité du groupe afro-asiatique, des pays socialistes, de l'Italie et de l'Espagne.

La presse espagnole a évidemment accueilli ce résultat avec la plus grande satisfaction.

Autres décisions

Au cours de la journée de samedi (16 décembre), l'Assemblée générale a d'autre part

— Par 86 voix contre 6 et 17 abstentions approuvé une résolution demandant notamment à tous les pays de renoncer à fournir toute assistance à l'Afrique du Sud, à la Rhodésie et au Portugal, jusqu'à ce que ces pays « *abandonnent leur politique de domination coloniale et de discrimination raciale* ». — (*Reuter.*)

— Par 93 voix contre 2 (Afrique du Sud et Portugal) et 18 abstentions, dont la France, demandé au Conseil de sécurité « *de prendre des mesures effectives pour permettre à l'Organisation des Nations unies de s'acquitter des responsabilités qu'elle a assumées en ce qui concerne le Sud-Ouest africain* ». Elle a « *condamné* » le refus du gouvernement sud-africain de se conformer à la décision de l'Assemblée générale du 27 octobre 1966, lui retirant son mandat sur le territoire et déclaré que la présence d'autorités sud-africaines constitue une violation flagrante de l'intégrité territoriale du Sud-Ouest africain. — (*A.F.P.*)

— Par 110 voix (dont la France) contre 2 (Afrique du Sud et Portugal) et 1 abstention (Malawi), approuvé une résolution déposée par soixante-douze pays, « condamnant l'arrestation, la déportation et la mise en jugement illégales, à Pretoria, des trente-sept ressortissants du Sud-Ouest africain, en violation flagrante du droit des intéressés et du statut international du territoire ». Elle a invité le gouvernement sud-africain à arrêter immédiatement ce « procès illégal et à remettre en liberté et à rapatrier les ressortissants en question du Sud-Ouest africain ». — (*A.F.P.*)

— Par 67 voix contre zéro et 20 abstentions, approuvé les accréditations aux Nations unies de la Chine nationaliste et de l'Afrique du Sud. — (*U.P.*)

Le ministre a d'autre part préconisé une réponse de Bonn à la récente note du gouvernement soviétique sur « *la renaissance du nazisme en R.F.A.* » et dit, à ce propos, que son pays « *doit continuer à se tenir devant toutes les portes, celles de Moscou, des autres pays de l'Est et aussi de Berlin-Est* ».

Mais M. Erich Mende, président du parti libéral d'opposition (F.D.P.), a mis en garde le comité directeur de son parti, réuni vendredi, contre une « *surévaluation* » des forces extrémistes de droite et de gauche. « *Il ne faut pas s'étonner que l'étranger en tire profit à des fins de propagande* », a ajouté l'ancien ministre, faisant allusion à la récente note soviétique.

Un arrêt de la cour de Karlsruhe

LA TENTATIVE DE SUICIDE D'UNE JUIVE ALLEMANDE en 1939 donne lieu à dédommagement par Bonn

Karlsruhe, 18 décembre (*U.P.I.*). — *La cour de Karlsruhe a décidé qu'une juive qui avait tenté de se suicider pour échapper aux persécutions nazies avait droit à des dommages et intérêts de la part du gouvernement de Bonn.*

La décision de la cour va à l'encontre d'un arrêt du tribunal de Hambourg rejetant la plainte de Mme Ilse Bergner, qui vit maintenant à New-York : Mme Bergner avait fui en Hollande avant la guerre pour échapper aux persécutions nazies. Prévoyant une invasion, elle avait tenté de se trancher les veines du poignet gauche, en août 1939. La cour de Karlsruhe considère comme justifiée sa plainte, fondée sur le fait que sa tentative de suicide a provoqué une détérioration de sa santé. Le tribunal de Hambourg devra déterminer le montant des dommages et intérêts que le gouvernement devra payer à Mme Bergner.

ITALIE. — M. Mariano Rumor a été réélu secrétaire politique du parti démocrate chrétien par le nouveau conseil national du parti, dont les membres ont été désignés par le dernier congrès national du parti. M. Rumor est président du comité mondial démocrate chrétien. M. Mario Sceiba a également été confirmé dans ses fonctions de président du conseil national. — (A.F.P.)

port, le président, M Edwin Willis (Louisiane), note que le nombre des membres du Klan a diminué pendant que la commission enquêtait, mais qu'il recommense à s'accroître, et il remarque :

« *Tandis que l'augmentation, au début des années 60, était considérée comme une réponse aux manifestations pour les droits civiques dans le Sud, les récents accroissements semblent avoir été en grande partie stimulés par les émeutes dans les villes du Nord.* »

En visite à Paris

UN DÉPUTÉ CANADIEN FRANÇAIS CRITIQUE LES THÈSES SÉPARATISTES

M. Auguste Choquette, député libéral du comté de Lotbinière, près de Québec, au Parlement fédéral d'Ottawa, vient d'effectuer un séjour de deux semaines à Paris où il a été reçu par MM. Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique, et Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ainsi que par plusieurs parlementaires parmi lesquels MM. Gaston Monnerville, président du Sénat, Jacques-Philippe Vendroux et Achille Peretti, députés U.D.-Ve République, et MM. Guy Mollet, André Labarrère, Bastien Leccia et Paul Cléricy, députés F.G.D.S.

Très désireux de voir le Québec et, d'une manière générale, les Canadiens français affirmer nettement leurs droits et leurs positions, M. Auguste Choquette est convaincu que seule une confédération rénovée peut permettre le plein épanouissement de la « *personnalité canadienne française* ». Il s'oppose ainsi aux conceptions séparatistes qui ont récemment été présentées en France par M. Gégoire, député du Québec à Ottawa, et par M. Pierre Boursault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) du Québec. M. Auguste Choquette a exposé à ses interlocuteurs l'évolution favorable des esprits qui se manifeste chez les Canadiens anglophones, aussi bien conservateurs que libéraux, de plus en plus conscients des chances d'un Canada véritablement « *bi-national* ». Il voit là la conséquence d'un travail de « *reconquête psychologique* » du Canada anglais par le Canada français.

HARRAP'S SHORTER DICTIONARY

CHRONIQUE FRANCO-ANGLAISE (suite)

absent [apsɑ̃]. **1.** *a.* (*a*) Absent, away (**de**, from). (*b*) Missing, wanting, absent. **Chez cet animal les dents sont absentes**, in this animal the teeth are wanting. (*c*) **Son esprit est a.**, his thoughts are far away. **2.** *s.* (*a*) (The) absent ones. **Les absents ont toujours tort**, the absent are always in the wrong. (*b*) Absentee. **Liste des absents**, absentees' list.

absorber [apsɔrbe], *v.tr.* **1.** (Of sponge, etc.) To absorb, to soak up (water, etc.); to occlude (a gas). **2.** To consume (s.o.'s means, a fortune); to drink, imbibe (beer, etc.); to take (medicine, etc.). **3.** To absorb, engross; to take up (time). **Son travail l'absorbe**, his work engrosses him.

s'absorber, to become absorbed, engrossed (**dans**, in); to give oneself up entirely (to). **Être absorbé dans ses pensées**, to be lost in thought.

(A suivre.)

BORDAS *éditeur*

La section flamande de l'université de Louvain rejette le plan publié par les francophones

Louvain, 20 janvier *(A.F.P., A.P.)*. — Le conseil académique de la section flamande de l'université catholique de Louvain a rejeté vendredi soir comme « *inacceptable* » le plan d'expansion publié au début de la semaine par le conseil académique de la section francophone de l'université. Ce plan prévoyait le maintien à Louvain d'une section française complète disposant des moyens de s'y développer sans entraves.

Répondant aux francophones qui pensent que, hors de Louvain, l'université catholique perdrait son rayonnement international, le conseil académique flamand se demande « *pourquoi l'université cesserait d'exister si elle se composait de deux campus éloignés d'à peine quelques dizaines de kilomètres* ». La seule solution, ajoute le conseil flamand, réside dans l'établissement progressif et planifié d'un campus universitaire complet sur le territoire francophone.

● *M. Dobrivoje Radosavljevitch* a démissionné, pour raisons de santé, de la présidence du comité central du parti communiste de la République de Serbie, et a été remplacé par M. Petar Stambolitch, ancien chef du gouvernement fédéral. M. Radosavljevitch avait été nommé à ce poste après l'éviction de M. Rankovitch, il y a deux ans. — *(A.P.)*

Gozita

le cigare des Canaries



En vente en Etuis

Nouvel incident à propos des « messes en français »

Bruxelles, 15 janvier *(A.F.P.)*. — Quatre manifestants, dont M. Laloup, député (Front des francophones, parti des Bruxellois « wallingants »), ont été arrêtés par les gendarmes, dimanche matin à Vilvorde-Beauval, à quelques kilomètres au nord de Bruxelles.

Cet incident est un nouvel épisode d'une lutte que se livrent depuis plusieurs mois, devant l'église de Beauval, extrémistes flamands et wallons. Les premiers veulent interdire, sur le sol flamand, toute messe chantée ou dite en français. Les seconds, arguant du fait que Beauval compte un fort pourcentage de francophones, exigent le maintien du français dans la liturgie. Le haut clergé, sans prendre formellement position dans ce conflit, avait maintenu les messes en latin avec réponses en français. Cette solution elle-même est refusée par les Flamingants, qui avaient tenté une nouvelle fois de protester dimanche et qui se sont heurtés à des contre-manifestants francophones.

V YORK TIMES »

seraient engagés
gt bombardiers légers
supplémentaires

particulier PHILIPPE BEN

Paris revenait sur son opposition à la livraison de cinquante Mirage-5. Or, le *New York Times* affirme que très récemment M. Couve de Murville aurait demandé à Israël de ne pas rayer définitivement la France de la liste des pays où il pourrait s'approvisionner.

A Toronto

M. ESHKOL ÉVOQUE la réunification de Jérusalem

Montréal, 15 janvier *(A.F.P., Reuter)*. — Au cours d'un discours prononcé samedi soir à Toronto, M. Eshkol a affirmé

Belgique

Batailles rangées à Louvain entre étudiants francophones et flamands

Un blessé grave

(De notre corresp. particulier.)

Bruxelles, 18 janvier. — L'agitation s'est poursuivie à Louvain pendant toute la journée et la soirée de mercredi. Protestant contre l'intention proclamée par les autorités académiques de maintenir une section française dans la ville universitaire, les étudiants flamands en grève ont tenté d'empêcher que les cours soient donnés à leurs camarades francophones. De véritables batailles rangées ont eu lieu dans les salles de cours, les étudiants francophones se défendant avec des extincteurs contre les Flamands armés de bouteilles.

Il y a eu, malgré l'intervention massive de la gendarmerie, quelques blessés, dont un grièvement. Si cet étudiant flamand devait perdre la vie, les événements pourraient prendre une tournure très alarmante : en effet, on laisse entendre, dans certains milieux, que les flamingants « *cherchent un martyr* » et qu'ils ne veulent plus écouter les appels à l'apaisement.

Deux dirigeants estudiantins flamands ont été arrêtés au cours d'une réunion tenue dans les locaux de l'université, où ils avaient proféré des menaces, notamment contre le recteur.

tives du roi

semble que même les réunions non publiques soient soumises aux mêmes limitations.

Le cas de M. Andréas Papandréou

Les prérogatives du roi sont maintenues : il nomme et révoque le premier ministre et, sur proposition de celui-ci, les membres du gouvernement. Le roi est à la tête des forces armées, il édicte et promulgue les lois votées par la Chambre, etc. Seule innovation : le conseil de la couronne, qui jusqu'ici n'existait qu'en vertu d'une tradition, entre dans la Constitution. Le roi peut le convoquer dans des cas exceptionnels.

En ce qui concerne la chambre des députés, le projet de Constitution prévoit que le nombre des parlementaires ne peut être inférieur à cent cinquante ni supérieur à deux cents (jusqu'ici, le nombre des députés était fixé à trois cents). Parmi les conditions d'éligibilité on en note une qui semble prévoir le cas d'un retour à la vie politique de M. Andréas Papandréou : « *Ne peut être élu député celui qui a volontairement acquis la nationalité d'un autre pays, durant un délai de cinq ans à partir du moment où il a rejeté cette nationalité.* »

M. Andréas Papandréou, naturalisé citoyen américain, n'a repris sa nationalité grecque qu'en 1964 et ne pourrait donc être candidat avant 1969.

...*ment grec.* — Des ru-

Suppression des cours à Louvain

(De notre correspond. particulier.)

Bruxelles, 22 janvier. — A Louvain la semaine s'ouvre sur des perspectives peu optimistes. Dimanche, après plusieurs heures de délibérations, le conseil d'administration de l'université, qui coiffe les sections flamande et francophone, a constaté que les divergences restaient entières : les francophones sont toujours décidés à maintenir leur section dans la ville universitaire, tandis que les Flamands continuent à exiger le départ des facultés françaises et leur installation en Wallonie.

Le conseil académique de la section flamande a décidé la suppression des cours pendant toute la semaine parce que son appel au calme n'avait pas été entendu.

Quelques incidents ont encore eu lieu dimanche. Un amphithéâtre a été incendié avec des cocktails Molotov.

l'Amérique blanche : au rythme actuel, Chicago aura une majorité noire aux environs de 1980 ; même chose à Philadelphie, Cincinnati, Columbus, Dayton, Camden ; mais Detroit, Baltimore, Saint-Louis, Newark, Cleveland peuvent y arriver dès 1970, plus tôt même, si l'actuelle sous-estimation de la population noire se confirme (2). Que seront alors ces villes ? D'immenses « ghettos », toujours inféodés aux structures du « pouvoir blanc », ou l'amorce de cette « nation » noire dont parlent de plus en plus ces descendants d'esclaves sans parvenir encore à en concevoir les contours ?

JACQUES AMALRIC.

---

(1) Un « quarter » : une pièce de 25 cents (1,25 franc environ).

(2) Le Bureau du recensement américain vient de faire savoir que le recensement de 1960 avait sans doute « oublié », pour diverses raisons, environ 10 % de la population noire. Si cette information était confirmée, la population noire s'élèverait en 1968 à environ 24 millions et non pas à 22 millions.

Prochain article :

PENSER NOIR

La section française de l'université de Louvain proclame qu'elle s'opposera à toute décision d'expulsion.

(De notre corresp. particulier.)

Bruxelles, 16 janvier. — « *L'affaire de Louvain* » a connu lundi soir un rebondissement avec la publication par les autorités académiques de la section française de l'université catholique d'un document important : les francophones déclarent solennellement qu'ils ne consentiront jamais à s'incliner devant une décision des pouvoirs publics éliminant leur section de Louvain comme le souhaitent certains milieux flamands. Une telle décision, disent les autorités académiques de langue française, compromettrait irrémédiablement l'avenir de l'université.

Le document, long de huit pages, réaffirme l'intention « *irrévocable* » de la section française de maintenir à Louvain la totalité des facultés existantes, de la candidature au doctorat, sauf pour la faculté de médecine, qui doit s'établir dans les faubourgs de Bruxelles, ainsi que pour certaines nouvelles facultés qui pourraient s'établir en dehors de Louvain, dans la région francophone du pays.

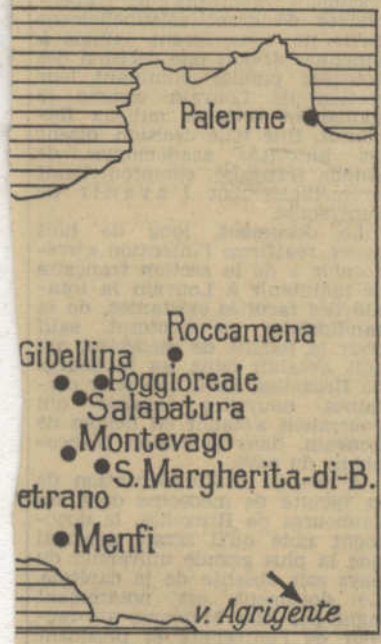
A propos de l'implantation de la faculté de médecine dans les faubourgs de Bruxelles, le document note qu'il serait anormal que la plus grande université du pays soit absente de la capitale. Le document est notamment signé par Mgr Massaux, pro-recteur de l'université et président du conseil académique de la section française.

Déjà, on note une réaction des milieux flamands extrémistes, qui accusent les francophones d'avoir déposé une « *bombe à retardement* ». Pour le journal flamand *De Standard*, « *le rêve de la section francophone est totalement inacceptable. Ce n'est pas un plan d'expansion mais un manifeste* ».

On a l'impression à Bruxelles que la publication de ce document va réveiller la querelle linguistique.

...s l'acheminemen...

les sauveteurs ne peuvent déblayer que lentement les agglomérations détruites, qui ont l'air d'avoir été pilonnées par des vagues de bombardiers. Beaucoup de rescapés ont fui dans la campagne, égarés et cherchant un abri contre la neige. Des hommes ont pris leurs fusils de chasse. Sentiers et routes sont encombrés par des ruines, coupés par des crevasses, et l'appareil hospitalier, déjà insuffisant en temps normal, est totalement inadapté à la situation. Dans beaucoup d'agglomérations, c'est autour des cimetières que les populations se sont spontanément concentrées.



Dès les premières heures, le gouvernement a organisé un pont aérien à partir de Rome et

---

LA GRANDE MISÈR...

(De l'envoyé spécial de l'A.F.P. Francis Camoin)

Palerme, 16 janvier *(A.F.P.)*. — *De Palerme à Agrigente*

En Nouvelle-Calédonie

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE VOTE UNE MOTION EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE INTERNE

Nouméa, 26 janvier *(A.F.P.)*. — « *Non à l'indépendance. Non à la départementalisation. Oui à une autonomie interne dans le cadre des institutions républicaines françaises.* » Tels sont les trois principaux points d'une motion adoptée par l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie à l'issue de sa session budgétaire.

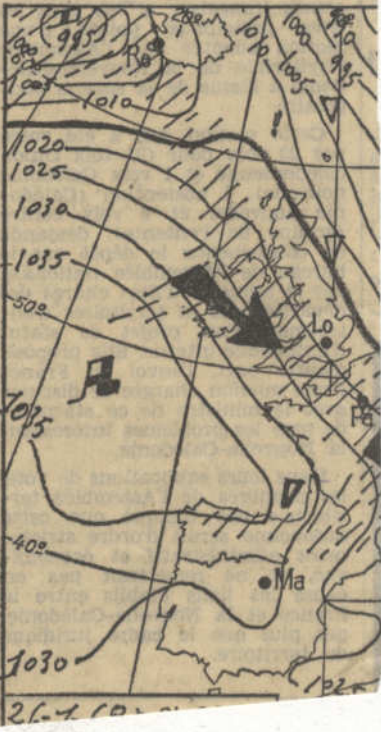
Cette motion, qui a été votée par 23 voix pour (22 voix Union calédonienne et 1 voix Calédonie nouvelle), 1 abstention (Calédonie nouvelle) et 8 voix contre (groupe de l'entente), demande en conséquence le dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale, par le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, d'un projet de statut d'autonomie interne. Elle propose, d'autre part, l'envoi en France d'une mission chargée de discuter avec le ministre de ce statut et de tous les problèmes intéressant la Nouvelle-Calédonie.

Dans leurs explications de vote, les membres de l'Assemblée territoriale ont indiqué que cette autonomie serait d'ordre strictement administratif et économique, et ne remettrait pas en cause les liens établis entre la France et la Nouvelle-Calédonie, pas plus que le cadre juridique du territoire.

Laisser mourir en paix quelqu
ou à une mort prochaine n'est pa
L'heure est à ces réflexions.
Quant aux greffes de cœur,
sont leurs réussites dans l'immédi
durée — quelques années au moin
la thérapeutique.

PRÉVISIONS MÉ

Temps doux et



En s'associant au projet de satellite franco-allemand le Québec estime ne pas excéder ses compétences par rapport à Ottawa.

Québec, 13 janvier *(A.F.P.)*. — « *En mai 1967, à l'occasion du voyage que j'effectuais en France, un accord fut conclu entre la France et le Québec à l'effet que le territoire du Québec soit couvert par le satellite de télécommunications dont la France envisage le lancement dans le cadre du programme actuel de coopération et de recherche spatiales franco-allemandes* », déclare un communiqué publié vendredi soir par le cabinet du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

« *Par la suite, pour permettre une utilisation permanente des techniques de communications spatiales, nous avons commencé l'étude d'un projet de satellite franco-québécois. Depuis lors, des missions de spécialistes ont été échangées entre la France et le Québec et les discussions à ce sujet se poursuivent. Certaines études techniques essentielles sont en cours, d'autres seront entreprises sous peu.*

» *Ce que nous sommes en train d'étudier avec la France*, poursuit le communiqué, *c'est en définitive un outil moderne, efficace et demain indispensable d'échanges avec tout le monde francophone. Autrement, le Québec risquerait d'ici peu de se voir couvert de satellites ne diffusant que de l'anglais. Bien entendu, nous n'avons pas et n'avons jamais eu d'objection à discuter de cette question avec Ottawa.*

» *Quoi qu'il en soit, le gouvernement du Québec entend assumer pleinement toutes les responsabilités, claires et nettes, qu'il détient dans les domaines vitaux de l'éducation, de la culture, de la formation des adultes et, de façon générale, dans celui de l'épanouissement socio-économique de sa population. Pour ces raisons, il lui est indispensable à l'heure présente de s'intéresser activement et de très près non seulement aux possibilités immenses et variées qu'offrent les satellites de télécommunications mais aussi au domaine de la radio, de la télévision et du cinéma.*

» *A notre avis*, conclut le communiqué, *toutes ces techniques de communications font partie d'un ensemble d'instruments nécessaires à l'affirmation de la nation canadienne française, dont le Québec est le point d'appui.* »

toutes ses fonctions
l'Etat y comprise — ainsi que le remplacement de M. Chudik à la tête du Conseil national slovaque. Enfin le comité central semble avoir fait son choix, les pointages effectués la veille de la reprise de la session, le 3 janvier, ne dénombrent pas plus de 40 % de partisans de M. Novotny, certains autres 30 % seulement.

Dans ces conditions, la tactique du « groupe Novotny » va consister à retarder l'échéance et à brandir entre autres le spectre de graves complications internationales. C'est ainsi que M. Lenart, chef du gouvernement, attire l'attention non seulement sur la conférence de Budapest le mois prochain mais aussi sur l'affaiblissement que le départ de M. Novotny risque d'entraîner à son avis dans la position de M. Ulbricht... (à quoi un autre orateur, M. Josef Valo, répondra ironiquement que les choses doivent aller bien mal pour M. Ulbricht s'il a besoin de M. Novotny pour survivre). Le chef du gouvernement n'hésite pas non plus à agiter l'épouvantail des événements de Pologne et de Hongrie en 1956. Il rappelle encore que la chute de M. Khrouchtchev en son temps avait eu, elle aussi, des répercussions fâcheuses sur le plan international.

On entend également M. David, ministre des affaires étrangères, avancer l'argument curieux que le remplacement de M. Novotny aura pour résultat de justifier toutes les spéculations de la presse « *bourgeoise impérialiste* », et Mme Leflerova, autre supporter passionné du président, affirmer qu'elle ne peut imaginer le vingtième anniversaire de la prise du pouvoir en février prochain sans la présence de M. Novotny à la tête du parti. Pour ces deux orateurs, comme aussi pour M. Chudik à la session de décembre, le président est encore le « *garant* » de l'amitié avec l'Union soviétique. A quoi MM. Minac, écrivain slovaque, Smrkovski, vieux militant du parti, victime des purges staliniennes, et quelques autres répondent que cette amitié n'est le monopole de personne.

Quant à M. Novotny, il prononce un discours conciliant, il se défend d'être conservateur, exprime sa sympathie tant pour les intellectuels que pour les étudiants de Strahov (dont la manifestation de protestation le 31 octobre avait donné le signal d'une vive agitation dans l'université) et affirme même qu'il était partisan de la réhabilitation des victimes du « culte » dès avant le vingtième congrès du P.C. soviétique. Il accepte aussi la division des pouvoirs à la tête du parti et de l'Etat, mais souhaite renvoyer la

M. Paul Hellyer nouveau candidat à la succession de M. Lester Pearson

Ottawa, 12 janvier *(A.F.P.)*. — Le ministre fédéral des transports et ancien ministre de la défense, M. Paul Hellyer, a officiellement annoncé jeudi sa candidature à la direction du parti libéral pour succéder à l'actuel chef du parti, M. Lester Pearson, premier ministre, qui prendra sa retraite en avril prochain.

C'est sous le signe du « *radicalisme* » que M. Paul Hellyer, âgé de quarante-quatre ans, a placé sa candidature. Le ministre a présenté jeudi les grandes lignes de son programme : maintien de la paix sur le plan extérieur et, en politique intérieure, « *entente entre les deux principaux groupes ethniques* » grâce à « *l'égalité linguistique réelle de tous les Canadiens* ».

M. Hellyer s'est prononcé d'autre part contre un « *statut particulier* » pour le Québec, se disant toutefois prêt à discuter d'un « *partage des responsabilités administratives et fiscales* » avec les provinces dans certains secteurs.

Un autre candidat à la succession de M. Pearson s'était fait connaître mardi : M. Eric Kierans, député provincial et président de la Fédération libérale du Québec, ancien président de la Bourse de Montréal et ancien ministre des finances du cabinet provincial de M. Lesage (voir *le Monde* du 11 janvier 1967).

comprendre qu'il s'agit là de quelque chose de nécessaire pour l'intérêt général et pour eux-mêmes et par conséquent de faire l'effort de s'y adapter. D'ailleurs nous avons demandé aux administrations fiscales de bien vouloir pendant trois mois, au lieu de harceler les contribuables ou de les contrôler, d'être au contraire à leur disposition pour les éclairer, pour les guider et de faire preuve de souplesse et de compréhension. »

La crise monét

En réponse aux questions suivantes, le premier ministre admet qu'il y a « *à l'heure actuelle en France un développement considérable de l'épargne* » et ajoute : « *C'est d'ailleurs un des phénomènes économiques du moment qui font que notre consommation n'est d'ailleurs pas très nourrie.* » Il s'agit bien, pour une part, d'une « *épargne de protection contre le risque éventuel du chômage* ». Puis il en vient au problème de l'or, redressant au passage un chiffre avancé par Georges Suffert : ce ne sont pas 100 milliards de nouveaux francs, mais un milliard de transactions qui ont été enregistrées sur l'or dans les six dernières semaines de 1967 en France et « *c'est déjà une assez belle somme* ».

Dans ces achats, les uns sont spéculatifs et ceux qui ont été faits en France « *n'étaient pas tous, tant s'en faut, le fait de spéculateurs français* ». Puis il y a le problème de l'or sur le plan des relations monétaires internationales. M. Pompidou dit notamment que, dans ce domaine, « *l'or*

Après les attentats de vendredi à Saint-Brieuc et à Quimper

« IL N'Y A PAS DE SÉPARATISME BRETON, MAIS SEULEMENT QUELQUES EXALTÉS », déclare M. René Pleven.

L'enquête sur les attentats commis dans la nuit de jeudi à vendredi à Saint-Brieuc et à Quimper se poursuit.

« Il faut bien qu'on sache en France et hors de France, qu'il n'y a pas de séparatisme breton », a souligné M. René Pleven, président du conseil général des Côtes-du-Nord, au cours de la réunion que l'assemblée départementale tenait vendredi à la préfecture de Saint-Brieuc.

Evoquant l'attentat commis contre cette préfecture la nuit précédente et attribué au Front de libération de la Bretagne, M. Pleven a affirmé : *« C'est la première fois que la préfecture des Côtes-du-Nord subit un tel affront. Il ne convient pas de dramatiser l'événement. Il ne faudrait pas non plus prendre la chose à la légère. Tous les conseillers généraux seront, je pense, unanimes à condamner cette action violente. Le danger, c'est le malentendu. Il faut bien qu'on sache en France et hors de France qu'il n'y a pas de séparatisme breton, il y a seulement quelques exaltés. Leurs sentiments ne sont pas représentatifs des sentiments des départements bretons. »*

tour de convoquer un congrès de réconciliation nationale auquel doivent participer les leaders les plus représentatifs des deux Yémens et les chefs de tribu. Pour faciliter la tâche des médiateurs des deux comités, il est demandé dans un communiqué publié vendredi « aux pays accusés de s'immiscer dans les affaires intérieures du Yémen » de s'abstenir de toute activité suscep-

---

A CH

Des élections auront lieu

Nicosie, 13 janvier (A.F.P.). — Le président Makarios a déclaré vendredi qu'il ne pouvait continuer à assumer ses fonctions de président de la République « sans un nouveau mandat du peuple ».

Mgr Makarios, qui assume la présidence depuis la fin de 1959, a indiqué au cours d'une conférence de presse que des élections présidentielles auraient lieu le 25 février, et il a ajouté qu'il n'accepterait un nouveau mandat que s'il obtenait une importante majorité.

Cette décision fait suite à une campagne menée par une partie de la presse chypriote grecque contre le président Makarios, accusé d'être responsable de la crise qui a entraîné le départ des troupes grecques et la formation d'un cabinet provisoire chypriote turc.

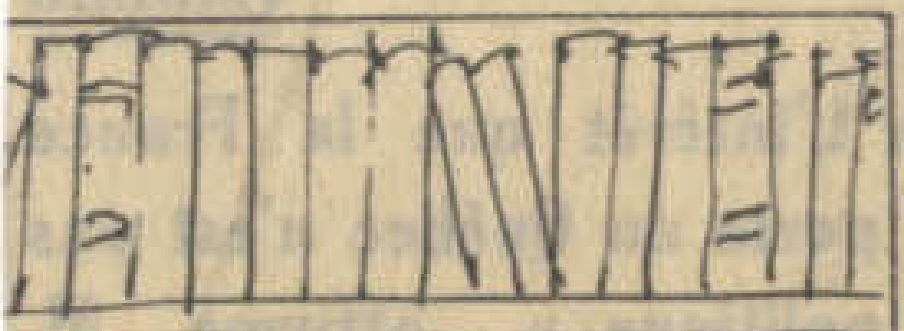
Avant d'annoncer sa décision, Mgr Makarios avait affirmé dans une déclaration que le problème chypriote entrait dans une phase critique à la suite du retrait des troupes grecques et de l'échec des négociations gréco-

« L'intérêt que la France porte au Québec n'est pas politique », affirme M. François Leduc.

Winnipeg (Manitoba), 15 janvier *(Reuter)*. — M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, a déclaré vendredi soir à Winnipeg que la France n'était pas politiquement intéressée au Québec.

Il a ajouté, dans une réunion du Canadian Club, que la France recherchait avant tout à établir des liens culturels avec cette province et que ceux qui voulaient y voir d'autres mobiles étaient dans l'erreur.

Evoquant indirectement la visite du général de Gaulle au Québec en juillet dernier, le diplomate a déclaré : *« On a connu quelques difficultés l'été dernier. Mais elles ont eu pour résultat de beaucoup accroître les échanges culturels entre les deux pays. Nous aidons les Canadiens français à développer leur identité. »*



aine dans

GARO
RAIRE

la vie moderne

EST VIVANT"

arl Wiedwald

le l'ancien chef nazi

IS BRULANTES
. DE GAULLE

J.R. Tournoux

« La France ne peut pas ignorer que le gouvernement central est à Ottawa », déclare M. Pépin à son retour de Paris

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 17 janvier. — **Dressant, mardi, à son arrivée à Montréal, le bilan de son voyage en France, M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral des mines, des ressources et de l'énergie, a déclaré en substance que, face au géant américain, à la masse énorme de ses investissements et au pouvoir gigantesque de sa technologie, le Canada et la France se trouvaient « dans le même bateau ».**

« *Si le Canada est la dernière chance de l'Europe, comme on l'a écrit,* a fait remarquer le ministre, *c'est une nécessité que la France et le Canada apprennent à se comprendre et à travailler ensemble.* » M. Pépin a cependant ajouté : « *Mais il est vrai que de petites discordances sont apparues et il ne faudrait pas que s'opère une certaine transplantation des problèmes internes du Canada dans nos relations avec la France, car on s'exposerait à aller à l'encontre des objectifs mêmes de nos échanges.* »

Le ministre canadien a alors rappelé ce qu'il avait déclaré à Paris avant son départ : « *J'ai dit aux ministres que j'ai rencontrés, MM. Schumann, Guichard, Bettencourt, que le gouvernement français doit tenir compte des réalités canadiennes, à savoir qu'il s'agit d'un Etat fédéral dont le gouvernement central est à Ottawa. L'ignorer provoquerait des difficultés qui nuiraient aux rapports franco-canadiens. J'ai tenté d'expliquer ce qui se passe ici de façon que le gouvernement français agisse en pleine connaissance de cause.* »

Le plutonium et l'uranium

Le ministre, qui paraissait satisfait de son séjour en France, a ajouté qu'il n'avait perçu aucun préjugé défavorable à l'égard d'Ottawa et qu'il avait eu l'impression que « *les Français attachent autant d'importance aux deux gouvernements* » (Ottawa et Québec).

Abordant ensuite des questions plus précises, M. Pépin a confirmé que les négociations sur la vente de plutonium — une transaction de l'ordre d'un million et demi de dollars — étaient fort avancées. Il a déclaré que M. Schumann avait manifesté beaucoup d'intérêt pour les centrales nucléaires canadiennes à uranium naturel, et rappelé que les satellites de télécommunications relèvent de la juridiction d'Ottawa, donc que le projet d'un éventuel satellite franco-québécois devait passer par le gouvernement central. Le ministre canadien a enfin affirmé que le Canada était toujours disposé à vendre son uranium à la France, « *aux mêmes conditions que pour le plutonium* », c'est-à-dire à la condition qu'un accord intervienne sur le contrôle.

***

[A son arrivée à Paris, M. Pépin avait déjà fait allusion, la semaine dernière, aux compétences du gouvernement d'Ottawa en matière de communications par satellite. Ce sont ces déclarations qui avaient provoqué une réaction de M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec; dans un communiqué, M. Johnson avait affirmé que son gouvernement ne dépassait pas ses compétences en s'intéressant soit au projet de satellite franco-allemand, soit à un projet purement franco-québécois. De son côté, le gouvernement d'Ottawa poursuit depuis longtemps des études sur un projet de satellite canadien, rendu indispensable par l'étendue du pays. Ottawa compte proposer à Paris une association. Le gouvernement français risque donc de se trouver devant le choix suivant : ou traiter avec Québec, « premier demandeur », mais ignorer la Constitution canadienne et favoriser des dépenses inutiles, car Ottawa compte de toutes façons lancer son satellite, ou traiter avec Ottawa, mais déplaire au gouvernement québécois.]

Lire page 9 :
DU PLUTONIUM FORMÉ AU CANADA ET EXTRAIT EN FRANCE...

...taliens
...aires
...reuve
...ils

DEFENSE :

- Retrait d'ici à la fin de 1971 des troupes britanniques d'Asie du Sud-Est et du golfe Persique .....
- Liquidation des porte-avions à l'achèvement de ces opérations .....
- Réduction à 6 000 hommes des effectifs de la brigade des ghurkas .....
- Annulation de la commande de cinquante chasseurs-bombardiers américains F-111 .....
- Nouvelles négociations avec Bonn sur les compensations des frais en devises des troupes britanniques en Allemagne .....
- Allégement des services du ministère de la défense ....

LOGEMENT :

- Diminution de 16 500 unités dans le programme de construction 2

ROUTES :

- Diminution des dépenses de construction et d'entretien.. 5

DEFENSE PASSIVE :

- Dépenses réduites à l'entretien. Dissolution du corps de défense civile, du service auxiliaire contre l'incendie et de la troisième réserve de volontaires ....

TECHNOLOGIE :

- Réduction de programme dans la recherche atomique. Nouvelle réduction des recherches militaires .....

ADMINISTRATION :

- Arrêt du recrutement de nouveaux fonctionnaires ....

PRET POUR INVESTISSEMENTS :

- Renonciation à l'accélération de paiements .....

EDUCATION :

- Ajournement de 1971 à 1973 du relèvement de quinze à seize ans de l'âge de la scolarité (économie de 33 millions de livres en 1968-1969 et 48 millions en 1970) .....
- Suppression de la distribution gratuite de lait dans les écoles secondaires à partir de septembre, et réductions dans les constructions de nouvelles écoles .....

SANTE :

- Taxe de 2/6 d. sur chaque ordonnance médicale, exception faite pour les vieillards, les enfants de moins de quinze ans, les femmes enceintes et les malades chroniques .....
- Augmentation de 3 shillings des cotisations hebdomadaires pour la Sécurité sociale. Augmentation de 50 % du ticket modérateur pour les soins dentaires 2
- Relèvement des allocations familiales maintenu uniquement pour les familles nécessiteuses .....
- Réductions dans le programme de développement des services locaux de santé .....
- Diminution des allocations familiales .....

DIVERS 3

TOTAL 30

Les pourcentages entre parenthèses représentent la proportion des économies annoncées par rapport à ce qu'auraient dû être les dépenses s'il n'y avait pas eu de programme de restrictions. C'est dire que ces calculs sont fondés sur des estimations, lesquelles ont été établies par les services du gouvernement britannique à la fin de 1967. Comme on le sait, le budget 1968-1969 est encore à l'état de projet. Le volume de dépenses n'est donc pas encore connu avec exac-

titude, et cela des dépenses

Une autre estimations risquent ont été britan

SINGAPOUR : redoubler

Aux yeux de M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, la conséquence la plus grave du retrait

par

APRÈS LA VISITE A PARIS DE M. PÉPIN

Du plutonium formé au Canada et extrait en France...

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue à Paris, avant son retour à Ottawa, M. Pépin s'est refusé à fournir des précisions sur l'accord de vente de plutonium à la France par le gouvernement fédéral canadien. Il s'est contenté de confirmer que les représentants des deux pays sont arrivés à s'entendre sur les diverses modalités de cette vente et que l'on n'attendait plus qu'un examen très prochain du dossier par le cabinet d'Ottawa pour rendre la décision officielle.

Sur le point délicat du contrôle, le ministre canadien a confirmé que les deux pays s'étaient entendus sur un compromis, les Canadiens se contentant d'un contrôle par l'Euratom et non par l'agence de Vienne ; les Français acceptant un contrôle renforcé.

En fait, il ne semble pas que la transaction porte sur des quantités considérables de matières fissiles. Il pourrait s'agir d'environ 200 kilos à répartir sur trois ans, en fonction de la production canadienne. Le contrat présenterait cependant deux caractéristiques très intéressantes : le prix de ce plutonium serait de peu supérieur à 20 dollars le gramme, c'est-à-dire environ la moitié du prix américain. Ce bas prix pourrait, en partie, s'expliquer par le fait que ce plutonium ne serait pas livré sous forme de métal ou d'oxyde. mais à l'intérieur même des barres d'uranium qui constituent les éléments combustibles des réacteurs canadiens. L'extraction du plutonium se ferait en France à l'usine de La Hague dont la capacité est actuellement beaucoup trop grande pour les possibilités françaises, en particulier en raison des retards subis par le programme français de centrales nucléaires.

J. L.-L.

MORT DU PHYSICIEN POL
LEOPOLD INFE
collaborateur

Leopold I
nais, qui
années
d'Alb
rir

greffes d'organes

à préserver. Or il est tout à fait évident que la transplantation d'un organe aux responsabilités purement mécaniques, comme le cœur, risque assurément moins de léser la personnalité du malade que certaines techniques de psychanalyse ou de neuro-chirurgie, pourtant unanimement acceptées.

● BONNE RAISON en revanche. — La crainte que certains épisodes immunologiques, qui peuvent survenir dans les allogreffes d'organes et qu'on désigne sous le nom de « crises du transplant », ne soient beaucoup plus difficiles à maîtriser pour le cœur que pour le rein parce que les néphrologues sont aujourd'hui beaucoup mieux armés contre un éventuel fléchissement momentané des fonctions rénales que les cardiologues contre un [illegible] momentané du fonctionnement cardiaque. Cette difficulté [illegible]diant été surmontée chez [illegible]on ne peut affirmer à [illegible]elle le sera chez [illegible]on ne peut davantage le contraire.

[illegible] aussi. — La [illegible]ndications [illegible]Il est [illegible]révoir [illegible]at- [illegible]t

pour un malade donné. En d'autres termes, il faudra souvent refuser maints prélèvements possibles avant d'en trouver un qui puisse être greffé avec une chance suffisante de succès. Pour le rein, cet obstacle n'est pas insurmontable, au moins en théorie, car on peut faire attendre le receveur aussi longtemps qu'il le faut grâce à la dialyse périodique par le rein artificiel. Pour le cœur, l'obstacle sera peut-être beaucoup moins aisément franchi.

Mais, on le voit, les difficultés sont à notre avis matérielles plus que morales : difficultés de mettre au point une législation qui garantisse contre tout abus ; difficultés de technique qui réclameront de grands efforts. Rien ne permet d'affirmer à l'avance que ces difficultés seront insolubles.

Si l'on considère sans passion les problèmes qu'ont soulevés les greffes d'organes, et particulièrement la greffe du cœur, on voit que beaucoup d'entre eux sont de faux problèmes et quelques-uns seulement de vrais. Ces derniers sont difficiles, mais non insurmontables. Le scepticisme ou l'opposition systématiques ne nous semblent pas une attitude défendable. Ils risquent de retarder le développement de méthodes capables de sauver de la mort des hommes et des femmes qui ont envie de [illegible]

L'agitation linguistique en Inde

VIOLENTES BAGARRES ENTRE POLICIERS ET ÉTUDIANTS DANS LE MYSORE

New-Delhi, 23 janvier *(A.F.P., Reuter)*. — La police indienne a tiré lundi sur les étudiants de l'université de Bangalore (Etat sudiste du Mysore) qui manifestent depuis trois jours contre l'imposition de l'hindi comme langue nationale.

Des centaines d'étudiants massés à l'intérieur du campus de l'université lancèrent pendant deux heures des pierres et des bouteilles sur les forces de l'ordre qui les empêchaient de défiler sur la voie publique. Une centaine d'entre eux ayant été blessés par les projectiles des étudiants, les policiers ouvrirent le feu. On compterait une trentaine de victimes parmi les étudiants, dont certains sont grièvement touchés.

Cette vague d'agitation estudiantine a été provoquée par l'arrivée samedi dernier du vice-premier ministre, M. Morarji Desai, considéré comme le plus actif partisan au sein du gouvernement indien de l'imposition de l'hindi comme seule langue nationale.

Le Mysore, peuplé de vingt-cinq millions d'habitants, utilise le kannara comme langue régionale et l'anglais dans ses relations avec les autres Etats indiens.

● *Un groupe d'experts de l'Organisation des Nations unies et de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.)*, après avoir tenu une réunion à Genève, se rend au Pakistan pour effectuer une enquête sur le programme de contrôle des naissances de ce pays. Rappelons que le Pakistan avait adopté le principe de la régulation des naissances depuis 1959, et qu'un programme intensif ayant pour objectif de réduire le taux de natalité de 50 à 40 pour 1 000 habitants en 1970 avait été lancé en 1965. — *(Corresp. part.)*

pitre des fournitures livrées à l'O.N.M.I. par le coïnculpé de M. Petrucci, M. Cavallaro. De mai 1959 à août 1961, leur montant a été de près de 52 millions de lires, dont la moitié environ pour les primeurs.

La marine prend possession du premier submersible construit dans la péninsule depuis la guerre.

(De notre corresp. particulier.)

Rome, 23 janvier. — La marine militaire italienne a pris possession lundi du sous-marin *Enrico-Toti*, premier submersible dessiné et construit par les chantiers navals italiens depuis la guerre. Trois autres sur le même modèle doivent être mis sur cale aux chantiers de Monfalcone.

Cette unité de 550 tonneaux, longue de 46 mètres et large d'un peu moins de 5 mètres, a deux moteurs, dont l'un électrique pour la navigation en plongée. Elle est armée de torpilles guidées par fil, à tête chercheuse.

ESPAGNE. — M. Cayetano Hernandez, rédacteur en chef du bulletin de la H.O.A.C. (Action catholique ouvrière), a été condamné lundi à une peine de prison de quatre mois par le tribunal de l'ordre public de Madrid. Les juges ont estimé que le journaliste avait commis un délit de propagande illégale pour avoir publié un article faisant état des critiques présentées par divers journaux espagnols en raison d'une prétendue absence de quorum lors d'une séance des Cortès au cours de laquelle a été approuvée la réforme du code pénal qui « durcissait » les peines pour les délits concernant la presse. D'autre part, le ministère de l'information et du tourisme a infligé une amende de 50 000 pesetas (environ 3 600 F) au R.P. Maura Maria Boix, directeur de « Serra d'Or », revue de l'abbaye de Montserrat, pour avoir publié un article de M. Sergio Vilar intitulé « Le pays basque en Catalogne ». Le ministère considère « que l'article constitue une atteinte contre l'unité nationale et une incitation aux désordres publics ». — (Corresp. part.)

Belgique

Dernière messe en français à Beauval

(De notre corresp. particulier.)

Bruxelles, 29 janvier. — Alors que l'agitation se poursuit à Louvain, où le corps académique de la section néerlandaise prolonge la grève des cours d'une semaine, l'extrémisme flamand a marqué un nouveau point en obtenant, après plusieurs mois de discussions, la suppression des messes en français à Beauval, près de Bruxelles.

Beauval est une localité située en pays flamand, où la minorité francophone s'est considérablement développée au cours des dernières années, ce qui inquiète beaucoup les milieux flamands. De nombreux incidents s'étant produits dans l'église de Beauval, où des commandos flamands de la Volksunie manifestaient chaque dimanche, le cardinal Suenens, archevêque de Malines, s'est finalement incliné, supprimant les offices en langue française.

La dernière messe francophone a été célébrée dimanche en présence d'une assistance émue.

... de ne pas envoyer d délégation à la réunion de partis communistes qui doit s tenir à Budapest. M. Aniba Escalante, ainsi que neuf d ses compagnons, doivent êtr déférés devant un tribuna révolutionnaire.

On reproche essentiellement à ces derniers de s'opposer à la guérilla dans les pays d'Amérique latine et de faire le jeu de la Central Intelligence Agency (C.I.A.) dans cette partie du monde. Les accusations portées contre eux sont diverses. Leur énumération va de l'« *intrigue et distribution de propagande clandestine contre la ligne du parti* » à la « *communication d'informations fausses et calomnieuses à des représentants de nations étrangères sur les projets révolutionnaires, dans le but de saper les relations du gouvernement cubain avec d'autres gouvernements* ».

MM. Ramon Calcines et José Matar, les deux dirigeants communistes cubains exclus du comité central et du parti en raison de leur participation aux activités du « groupe microfractionniste », étaient, le premier directeur de Fruti-Cuba, organisme chargé de distribuer les fruits à Cuba, et le second ... national des comités

A PROPOS DE L'AFFAIRE DE LOUVAIN

LANGUE ET NATION

Par ANDRÉ FONTAINE

C'est entendu : la Belgique est une création artificielle de diplomates, une « non-nation », aurait dit, paraît-il, le général de Gaulle. Les catholiques des Flandres et les libéraux du Brabant ne se seraient pas révoltés en 1830 contre la maison d'Orange si le roi Guillaume, par intégrisme calviniste et amour du gain, n'avait remis en question les droits qui leur avaient été reconnus par les traités de 1814 et 1815. Après les « trois glorieuses » de Bruxelles ils se seraient placés dans la mouvance française, sous la couronne d'un prince d'Orléans, si la Grande-Bretagne n'avait fait clairement comprendre qu'elle ne tolérerait en aucun cas la présence d'une grande puissance à Anvers. D'où l'idée de transformer cette terre, enjeu de rivalités millénaires, en une « clé de voûte », selon le mot de Louis-Philippe, de « l'ordre européen », grâce à sa neutralisation à perpétuité, collectivement garantie par la France, la Grande-Bretagne, la Prusse, l'Autriche et la Russie.

Par deux fois violée par l'Allemagne cette neutralité est aujourd'hui bien morte. La Belgique est devenue l'un des piliers du pacte atlantique, comme le souligne la présence sur son sol des deux quartiers généraux, civil et militaire, de l'O.T.A.N. Ainsi la conception diplomatique qui était à l'origine du royaume a-t-elle disparu. Il en va de même des raisons psychologiques et militaires qui ont présidé à sa création. Le catholicisme a fait des progrès extrêmement rapides aux Pays-Bas, où ses fidèles sont en nombre égal aux protestants, sans souffrir de la moindre discrimination, hors l'impossibilité d'accéder au trône. Au siècle des fusées et de l'avion à réaction Anvers a cessé d'être un « pistolet braqué sur le cœur de l'Angleterre ». Celle-ci n'en est plus à pratiquer en Europe sa vieille politique du « diviser pour régner », mais à frapper à la porte d'une communauté qui hésite à l'accueillir. Aussi n'est-il pas surprenant que des Flamands et des Wallons en viennent à se demander si les motifs qui les ont poussés à s'unir en 1830 ont encore une signification aujourd'hui et si les raisons de vivre ensemble l'emportent toujours sur ce qui les sépare. Les uns qui dominaient ouvertement, et sans que personne y trouvât à redire, la société d'hier s'irritent de la réduction de leur influence et de la contestation de leur supériorité culturelle. Les autres s'irritent de ne pas être considérés tout à fait comme des égaux.

(Lire la suite page 5. 3e col.

et le peuple nord-coréens. ... la Bastille.

L'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution thaïlandaise risque d'être retardée par les événements du Vietnam

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Bangkok, 13 février. — Après dix années de préparation, la nouvelle [illegible] thaïlandaise va proba- [illegible]

sa thèse les événements du Vietnam et les troubles agitant légèrement mais sans arrêt certaines provinces thaïlandaises. Selon lui, les élections risquent de provoquer des heurts sanglants exploités ou provoqués par les communistes. Quelque peu pessimiste au sujet de la situation aux Philippines, îles où l'on a le révolver et la mitraillette faciles, il affirme que dans ce pays « *plusieurs milliers de personnes sont tuées lors de chaque campagne électorale* », et il ajoute : « *Il faut empêcher que pareille situation n'arrive en Thaïlande.* » Le vice-premier ministre pense que des candidats « *pourraient être assassinés* ou voir leurs voitures *piégées* ».

A la frontière laotienne

Si dans les semaines prochaines la situation ne se dégrade pas sensiblement dans les provinces, si les bases où sont stationnés des Américains ne reçoivent aucun obus de mortier, la Constitution devrait, malgré cette « mise en garde », être pro-

● *Le Syndicat général [illegible] cation nationale (C.F.D.T.)* rend public le télégramme qu'il vient d'adresser au Comité des syndicalistes américains pour la paix au Vietnam (Labor Leadership Assembly for Peace) : « En raison des récents événements survenus au Vietnam, nous espérons un nouveau développement de votre action contre toute nouvelle escalade et pour la négociation immédiate sur la base de l'arrêt des bombardements au Nord, et, au Sud, d'un règlement négocié avec le F.N.L. »

La concurrence f[illegible] vue par « Chi[illegible]

Tokyo, 13 février *(A.P.)*. — Le correspondant à Paris de l'agence Chine nouvelle écrit aujourd'hui que la France et les Etats-Unis sont engagés dans une lutte serrée pour leurs approvisionnements en matières premières et pour les débouchés de leurs produits finis.

« *Dans certains cas*, dit la dépêche de Paris, *la France et les Etats-Unis en sont arrivés à se heurter de front. La lutte franco-américaine est un exemple remarquable de l'aggravation des contradictions économiques entre*

● *Le ministre pakistanais des affaires étrangères a protesté samedi contre les dernières livraisons d'armement soviétique à la République indienne.* Dans une déclaration faite à Karachi [illegible] ministre estim[illegible]

AU CANADA

La première journée de la conférence « fédérale-provinciale » d'Ottawa s'est terminée sur une note optimiste

De notre envoyé spécial
JEAN TAINTURIER

Ottawa, 6 février. — La première journée de la conférence constitutionnelle canadienne s'est terminée lundi soir sur une note d'optimisme. Les véritables discussions se déroulent ce mardi et mercredi, mais des déclarations liminaires des premiers ministres il ressort qu'un accord paraît possible sur l'opportunité d'une révision de la Constitution, selon un calendrier qui reste encore à déterminer et sur des points qui n'ont pas encore été définis. Un accord s'est également dégagé sur la reconnaissance des droits linguistiques et culturels de tous les Canadiens et quatre provinces (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Edouard et Saskatchewan) sur dix ont paru accepter l'idée d'insérer dans la Constitution le projet de déclaration des droits de l'homme proposé par Ottawa.

Bilinguisme dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick

L'optimisme ressenti à l'issue de cette première réunion repose également sur les importantes déclarations des premiers ministres de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, MM. Robarts et Robichaud, qui ont annoncé l'institution progressive du bilinguisme dans ces deux provinces. Les deux premiers ministres ont précisé que ces provinces deviendront bilingues conformément à l'esprit et aux principes directeurs du premier volume du rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ils ont notamment fait valoir les mesures qu'ils avaient déjà prises pour établir l'égalité linguistique et ont exposé la politique qu'ils se proposent d'adopter afin d'assurer la réalisation de ces objectifs.

Mais si le « déblocage », pour reprendre le mot du premier ministre québécois, M. Johnson, est évident sur l'aspect linguistique du problème canadien, la dimension politique risque de provoquer de sérieux accrochages dans les mois à venir : les autres provinces contestent, en effet, l'exigence du Québec de disposer de pouvoirs accrus en tant que « *foyer de la nation canadienne française* ».

M. Pearson, partisan d'une réforme constitutionnelle

Le premier ministre du Canada, M. Pearson, qui prendra sa retraite début avril, avait dès dimanche donné le ton de la conférence en se déclarant partisan d'une réforme constitutionnelle. Lundi matin, dans son discours inaugural, il avait souligné la nécessité de « *dissiper les causes du mécontentement des Canadiens français* » et de « *jeter les assises d'un nouveau et magnifique accommodement politique qui réponde aux espoirs, aux aspirations de tous les Canadiens* ».

Mais pour Ottawa comme pour les provinces anglophones, il n'est pas question d'accorder au Québec tous les pouvoirs particuliers et souvent excessifs qu'il demande. Pour Québec, le fait que les autres partenaires acceptent la discussion est un acquis important. Les compromis restent toujours possibles.

Programme pour un fédéralisme nouveau

Dans son discours de lundi, M. Lester Pearson a énuméré les éléments essentiels d'un programme destiné à créer un fédéralisme nouveau : « *Acceptons ensemble à cette conférence, avec les garanties constitutionnelles qui s'ensuivent, les recommandations de la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme portant sur le statut du français et de l'anglais, consacrés langues officielles, et sur l'établissement de l'égalité culturelle et linguistique des deux groupes qui, ensemble, ont fait la Confédération. Recherchons ensemble un accord de principe sur le fait que certains droits essentiels devraient être consacrés pour tous les Canadiens dans un texte constitutionnel. Acceptons de procéder ensemble à un travail complet de révision constitutionnelle. Ce programme est tel, a ajouté le premier ministre, qu'il transcende les intérêts ou les avantages d'une région, d'une collectivité ethnique, d'un parti. Il vaut pour le Canada tout entier.* » M. Pearson avait souligné plus tôt que les propositions fédérales avaient pour but de « *mettre en branle un train de révisions constitutionnelles* » propres à donner au Québec « *les meilleures conditions possibles d'épanouissement pour sa propre société, de réalisation de son propre destin au Canada* ». Ce processus, a noté le premier ministre, doit cependant rester compatible avec « *la persistance du Canada comme Etat unique, fédéral* ».

A la fin de cette première journée, M. Daniel Johnson a déclaré aux journalistes : « *Cette première réunion a montré que les esprits étaient ouverts à un point où, à mon avis, ils ne l'avaient pas été depuis la naissance de la Confédération. J'ai l'impression que la situation évolue. Quand il y a de l'action, il y a de l'espoir.* »

Vacances de Pâques

ITALIE

5 au 17 avril

en train spécial, depuis 488 F

VENISE — PADOUE — FLORENCE
ASSISE
Naples et Pompéi ROME

Secrétariat des Pèlerinages
BASILIQUE DE MONTMARTRE
10, rue du Chev.-de-la-Barre
PARIS-18e - Tél. 606-26-07. Lic. 545

Pensez à votre Cure Thermale

Dans beaucoup d'Affections
LA
CURE THERMALE
s'impose,
c'est
dans un lieu de séjour agréable
UN TRAITEMENT DE FOND
naturel, sérieux
AUX EFFETS DURABLES

Parmi les 100 Stations Françaises demandez à votre Médecin celle qui convient à votre cas

LA SÉCURITÉ SOCIALE
pourra participer à vos frais de cure

Renseignements : SYND. NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX
24, rue du 4-Septembre - Paris-2e
Téléph. : RIC 79-82

9 h. 30, cérémonie au tombeau du Soldat inconnu. Le général Aref sera accompagné de MM. Georges Pompidou, Pierre Messmer, Henri Duvillard, ministre des anciens combattants, et Olivier Guichard, ministre de l'industrie.

10 h., visite de l'Institut fran-

CORRESPONDANCE

Israël et le droit de passage par le canal de Suez

Nous avons reçu de M. Tahar Benziane, la lettre suivante :

Dans *le Monde* du 1er février, votre correspondant, M. André Scemama, a avancé que « la charte des Nations unies et le Conseil de sécurité reconnaissent à Israël le droit d'utiliser le canal ».

De toute évidence, M. Scemama a été — peut-être involontairement — abusé par ses informateurs, car, en matière de navigation sur le canal, tout est juridiquement clair et précis.

La convention de Constantinople signée en 1888 énonce une liberté de navigation pour les signataires et leurs héritiers et pour les Etats utilisateurs existant alors. De sorte que, comme le précise un juriste international, « la création *ex nihilo* de l'Etat d'Israël en 1948 fait naître une situation que la convention ne pouvait évidemment pas prévoir ».

Aussi, l'Egypte, qui est propriétaire du canal, héritière de l'empire ottoman (comme le sont tous les Etats arabes, le Maroc excepté), et responsable de la navigation dans le canal de Suez depuis 1956, a-t-elle adressé le 24 avril 1957 au secrétaire général de l'O.N.U., M. Dag Hammarskjoeld, un document qui reprend et précise les pratiques établies depuis la signature de la convention de 1888. Il déclare textuellement que « la liberté de navigation est garantie à tous dans les limites de la convention de Constantinople ». Ce qui exclut Israël.

Le document du 24 avril 1957 a été accepté et enregistré aux termes de l'article 102 de la charte des Nations unies. Il a été reconnu par les utilisateurs et il est actuellement l'unique référence internationale sur le statut du canal de Suez.

Un cas pratique s'est présenté en 1957, tout de suite après l'enregistrement de ce document. Le navire danois *Inj-Toft* s'est présenté avec une cargaison israélienne. Elle lui a été confisquée par les autorités du canal, à Port-Saïd. M. Ben Gourion protesta auprès du secrétaire général de l'O.N.U. Celui-ci rejeta sèchement le recours, et proposa à Israël de porter l'affaire devant la Cour internationale de justice. Mais se sachant juridiquement en porte à faux, Israël ne se présenta pas à La Haye.

de l'an à lieutenant. On croit savoir que tous ces officiers étaient impliqués dans l'opération tentée par le roi le 13 décembre dernier.

Déjà, la semaine dernière, quarante-six officiers avaient été limogés. La mesure avait touché neuf lieutenants-colonels, neuf commandants et trois capitaines, qui sont rayés des cadres, ainsi que dix-sept lieutenants-colonels, sept commandants et un capitaine, mis à la retraite d'office. Parmi eux figure le lieutenant-colonel Michael Avrameas, qui joua un rôle important aux côtés des putschistes en avril 1967. Le 26 janvier dernier, enfin, dix-huit généraux et quinze colonels connus pour leurs sympathies royalistes avaient été renvoyés de l'armée.

[Selon le « Times », de Londres, M. Georges Papadopoulos, premier ministre, indique dans une circulaire

Mgr MAKARIOS : un nouveau dialogue gréco-turc n'engagerait pas Chypre.

Nicosie, 6 février *(A.F.P.)*. — Le président Makarios a déclaré lundi soir, au cours d'une conférence de presse, que la population de Chypre allait être appelée « *soit dans un plébiscite, soit d'une autre façon démocratique* », à exprimer son opinion sur toute solution du problème chypriote.

Répondant aux critiques de l'opposition l'accusant d'avoir abandonné l'idée de l'Enosis (rattachement à la Grèce), Mgr Makarios a déclaré : « *J'ai la conscience tranquille.* » « *A la suite de l'échec des conversations gréco-turques et de l'attitude intransigeante bien connue de la Turquie, un dialogue nouveau entre la Grèce et la Turquie n'engagerait en aucune façon le gouvernement chypriote* », a dit Mgr Makarios, se référant à des informations selon lesquelles des pourparlers secrets sur Chypre ont été engagés entre Athènes et Ankara.

Le Monde

C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-IXe

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	1 an
	France	
33 F	62 F	115 F
	Algérie, Maroc, Tunisie (messageries avion)	
46 F	89 F	168 F
	Belgique, Luxembourg	
41 F	78 F	145 F
	Autres pays étrangers (voie normale)	
51 F	98 F	185 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnements débutent le 1er et le 16 de chaque mois

tique » représentant la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, les pays scandinaves et la Suisse se sont réunis en conférence à Paris. Ces délégués, qui ont reçu l'accord écrit des comités du Canada, des Etats-Unis et de la Hollande, ont décidé la création d'un comité international de coordination pour mettre fin au régime qui s'est instauré en Grèce, et la convocation, au plus tard en juin prochain, d'une conférence internationale « ouverte à toutes les forces qui condamnent la dictature grecque ». — *(A.F.P.)*

un jeu-test

■ Lisez attentivement ce
" Le premier mardi d'octobre
teurs américains désigneront
des Etats-Unis. Il faudra d'ab
sisse son candidat. Si LB Joh
gine guère que sa candidatu
propre parti car une telle
qu'une fois à un président
Andrew Johnson, également
blicain, la course à la can
principaux partants sont Ri
par Kennedy ; Ronald Reaga
ancien acteur de cinéma s
policier marron ; George R
Chrysler, et enfin l'outsider
du célèbre sénateur."

■ Si vous trouvez 10 err
**précipitez-vous sur Ré
spécialiste tel que vous
de Nixon et de Romney p**

■ Si vous trouvez 5 erre
**mais il vous reste encore
à apprendre : lisez Réali
réponses y sont.**

■ Si le texte ci-dessus vo
**manifestement vous ne
à la politique américaine
de février, les 20 autres
sont pour vous.**



en vente dans to

A LA CONFÉRENCE D'OTTAWA

Les premiers ministres canadiens admettent le principe d'une réforme constitutionnelle et s'engagent à respecter le bilinguisme

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 8 février. — *Les dix premiers ministres provinciaux et le premier ministre fédéral canadiens se sont séparés, mercredi soir, satisfaits des résultats de la conférence constitutionnelle qui s'est tenue pendant trois jours à Ottawa et dont les délibérations ont été télédiffusées en direct.*

Aucun des problèmes abordés n'a été définitivement réglé, mais les premiers ministres ont pris deux décisions d'une extême importance. Sur la question linguistique, ils ont admis que les Canadiens français hors du Québec devaient bénéficier des mêmes droits que les Canadiens anglais au Québec ; s'ils se sont refusés, pour l'instant du moins, à inscrire dans la Constitution canadienne le principe de l'égalité linguistique ou culturelle, ils se sont néanmoins engagés à l'appliquer d'une façon pratique.

Le deuxième point important, qui marque le début d'un processus devant aboutir à une réforme constitutionelle, est la mise en place de mécanismes permanents chargés d'étudier en détail les modifications à apporter à l'acte de l'Amérique du Nord britannique. A l'unanimité, les premiers ministres ont adopté un plan qui rejoint, dans ses grandes lignes, les propositions faites par M. Laster Pearson dès l'ouverture de la conférence. Ce texte propose notamment :

— qu'une conférence constitutionnelle permanente soit établie groupant les premiers ministres ou leurs délégués, avec pour objet de diriger les travaux de révision de la Constitution.;

— qu'un comité permanent de fonctionnaires soit établi pour aider la conférence constitutionnelle dans sa tâche ;

— qu'un conseil soit formé par le gouvernement fédéral, après consultation avec les provinces ; il agira à titre consultatif auprès de la conférence constitutionnelle et du comité des fonctionnaires ;

— que le comité des fonctionnaires soit habilité à mettre sur pied des sous-comités chargés d'approfondir des sujets spécifiques, après approbation des premiers ministres.

— Que, sans limiter pour autant leur mandat et compte tenu des décisions prises lors de la présente conférence, la conférence constitutionnelle et le comité des fonctionnaires étudient : a) les langues; b) les droits fondamentaux; c) la répartition des compétences; d) la réforme des institutions reliées au système fédéral, notamment le Sénat et la Cour suprême; e) les inégalités (économiques) régionales; f) le dispositif de modification de la Constitution; g) les mécanismes de consultation fédérale - provinciale.

Ainsi ni les droits linguistiques ni la déclaration des droits de l'homme proposée par le fédéral ne se trouveront inclus dans la Constitution avant que les travaux de la conférence permanente aient pris fin, dans environ trois ans. On estimait mercredi soir dans la capitale fédérale que la grande ouverture d'esprit du premier ministre Pearson avait permis ce « *déblocage* ».

Au cours d'une conférence de presse, M. Pearson a déclaré mercredi que cette conférence marquait à ses yeux « *un très bon départ* » vers la mise à jour de la Constitution, et en même temps un « *grand déblocage* » sur le chapitre des droits linguistiques. M. Daniel Johnson s'est également félicité du « *grand succès* » de la conférence.

UN PAS EN AVANT

Une fois de plus, l'esprit de compromis a prévalu au Canada : la conférence « fédérale-provinciale » qui vient de réunir pendant trois jours M. Lester Pearson, chef du gouvernement fédéral, et les dix premiers ministres provinciaux se termine en effet sur une note optimiste. C'est une des premières fois, depuis plusieurs mois, que parvient du Canada une nouvelle encourageante.

Le point sans doute le plus positif de cette importante réunion réside dans la franchise qui a dominé les débats : les divergences qui opposent anglophones et francophones n'ont pas été pudiquement ignorées. L'aurait-on voulu que M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, ne l'aurait pas permis. M. Lester Pearson non plus qui, au fur et à mesure qu'il approche de la retraite, fait preuve d'un nouveau dynamisme et rend au pouvoir fédéral canadien un rôle de direction qu'il n'aurait jamais dû laisser se dégrader.

Pour la première fois également, les neuf provinces anglophones du Canada ont été mises en face de leurs responsabilités : celles du passé, qui expliquent la crise de l'unité canadienne ; celles de l'avenir, qui, si elles sont enfin assmées, pourront prévenir un éclatement de la Confédération. En s'engageant à appliquer enfin dans les faits un bilinguisme qu'elles n'ont cessé de torpiller depuis un siècle, les provinces anglophones rompent avec une longue tradition d'esquive et de mauvaise foi. Que la Colombie britannique et l'Alberta aient été réservées dans cette affaire ne doit pas surprendre : plus éloignées du « fait français », elles n'en comprennent pas la dimension. Mais pouvait-on espérer une prise de conscience instantanée ? Non, sans doute. Ce n'est pas en quelques mois, voire en quelques années, que l'on pourra redresser la barre. Il faut s'attendre à de nouvelles périodes de tension, à de nouvelles crises ; la conférence d'Ottawa n'exclut même pas un affrontement majeur pouvant aboutir à la dissolution du Canada. Simplement, elle tend à indiquer qu'un tel éclatement peut être évité.

Contrairement au sentiment répandu au Québec, une solution du problème canadien ne dépend pas que des anglophones. La province francophone doit aussi assumer ses responsabilités dans cette affaire et ne pas céder, comme M. Daniel Johnson a failli le faire à la veille de la conférence d'Ottawa, à la tentation du « tout ou rien ». Le premier ministre du Québec est un bien trop fin politicien pour se rallier au séparatisme. Mais en brandissant sans cesse cette menace ne se rend-il pas chaque fois un peu plus prisonnier d'une minorité très active dont les analyses sont pour le moins contestables ? Qu'il veuille tenter de cumuler les avantages d'une certaine autonomie sans pour autant renoncer à ceux que représente l'appartenance à la Confédération est parfaitement compréhensible. Ce n'est cependant pas, à la longue, la politique du « tout ou rien » qui pourra combler ses vœux. Elle risque en effet de déboucher à l'usage sur une indépendance formelle du Québec, qui apparenterait davantage le nouvel Etat francophone à une « réserve » plus ou moins folklorique qu'au ferment qu'il veut et qu'il peut être.

Deux dangers menacent aujourd'hui le Canada : que la majorité anglophone s'enferme dans sa « supériorité » et son refus du dialogue ou que le Québec cède à une crise nationaliste aiguë. Ce dernier n'est pas le moindre. La province francophone doit, en effet, résoudre également des problèmes de développement bien particuliers. Si la France peut l'aider à se retrouver elle-même, elle n'a guère les moyens d'assumer seule cette tâche. De ce point de vue, la conférence d'Ottawa est pour le moins aussi importante que les « retrouvailles » franco-québécoises.

Time : le président aurait fait signer par les quatre chefs d'état-major et par le général Wheeler, chef d'état-major inter-armes, leurs affirmations selon lesquelles Khe-Sanh peut être efficacement défendue.

Que le président Johnson, face à l'adversité, prenne de telles précautions n'est pas fait pour surprendre : derrière le président, c'est l'adroit politicien qui resurgit. Cela annonce-t-il une évolution de la politique vietnamienne de la Maison Blanche ? Ce serait faire preuve de baucoup d'optimisme que de le prévoir. Constatons seulement que de telles « garanties » pourraient servir à la justifier.

Cinq leçons

La prudence de M. Johnson semble s'accompagner à Washington, jusque dans certains cercles officiels, de critiques voilées à l'égard du « clan » de Saigon. Ces critiques ne portent encore que sur des détails, par exemple sur l'impréparation des troupes américaines et sud-vietnamiennes à faire face aux premiers assauts de l'ennemi. Il sera intéressant de voir si, dans les prochains jours, ces voix plus ou moins autorisées oseront tirer les « leçons » des deux dernières semaines qu'on peut déjà résumer ainsi :

● La capacité de l'ennemi a été fortement sous-estimée, notamment celle du Front, qui vient de prouver qu'il pouvait attaquer où il

les avaient occupées en quelques heures, parfois même en quelques minutes. Au fur et à mesure que les nouvelles arrivent, la liste des victimes civiles et des destructions s'allonge. A Ben-Tre, petite ville de trente-cinq mille habitants, l'envoyé spécial de l'agence A.P., Peter Arnett, a évalué le nombre des civils tués à cinq cents personnes au moins. Selon l'agence U.P.I., la population compterait un millier de morts et quelque quinze cents blessés. « Il a fallu détruire la ville pour la sauver », a déclaré un commandant américain.

Ben-Tre, 8 février (A.P.). — A quel moment doit-on pointer ses canons lourds et utiliser les chasseurs-bombardiers contre sa propre ville ? La réponse à cette question a été donnée dans les premières heures de la bataille de Ben-Tre, jusque-là paisible ville de trente-cinq mille habitants dans le Delta, à 120 kilomètres au sud de la capitale.

La destruction de ce chef-lieu de province a duré cinquante heures. Une force vietcong d'environ deux mille cinq cents hommes avaient envahi la ville et ses environs. Ils en ont finalement été chassés. Toutes les installations gouvernementales ont tenu bon. Mais les pertes civiles ont été très importantes — entre cinq cents et mille. « Nous ne saurons jamais précisément, a déclaré un officier américain. De nombreuses familles ont été ensevelies définitivement sous les ruines. »

Parmi les armes utilisées par les forces américaines et gouvernementales figurent des bombes de 250 kilogrammes, du napalm, des roquettes, diverses bombes antipersonnel et des obus de 105 à 155 millimètres.

La décision d'employer ces armes n'a pas été prise à la légère, ont affirmé les officiers américains. « Nous avions des amis là-bas, a déclaré l'un d'eux, montrant le centre des conseillers américains. Nous avons attendu jusqu'à ce que nous n'ayons plus le choix. »

Les défenseurs de Ben-Tre ont précisé que les assaillants vietcongs avaient occupé la plus grande partie de la ville, avaient réussi à contenir les forces américaines et gouvernementales et se préparaient à les mettre en déroute lorsque l'on décida d'avoir recours à ces armes.

Du napalm sur 3 kilomètres d'habitations

« Nous avons dû plaider notre cause au P.C. de Can-Tho, a précisé un capitaine américain. Ils n'aimaient pas cette idée. Mais ils ont finalement été convaincus lorsque nous leur avons expliqué que c'étaient les roquettes et les bombardements ou la fin pour nous. »

Les bombardiers lâchèrent du napalm sur trois kilomètres de quartiers où se trouvaient des maisons couvertes de chaume. Les habitations furent réduites en cendres. Les hélicoptères effectuèrent plusieurs raids sur la place du marché, au centre de la ville, détruisant les murs et transformant les toits en un amas de ferrailles. La station de radio de Ben-Tre, occupée par le F.N.L., qui avait commencé à diffuser des émissions, a été détruite par les bombardiers américains.

Les quartiers pauvres dans le nord et l'ouest de la ville ont été victimes de tirs. L'artillerie a continué à tirer sur la ville, à partir de la base américaine de Dong-Tam, à quelques kilomètres au nord. « Les seuls endroits qui n'ont pas été touchés sont les locaux des conseillers américains, ceux du chef de province et l'hôpital. Tout le reste a été la cible de l'artillerie », a dit un officier.

Le commandant Chester Brown, qui avait survolé la ville pendant plusieurs heures à bord d'un petit appareil ordonnant les tirs des bombardiers, a déclaré :

« J'ai utilisé la rue principale comme repère pendant la nuit. La lumière n'avait pas été coupée dans les rues. Nous avons détruit la station de radio et les canons des hélicoptères ont fait du bon travail sur les autres cibles. C'est toujours dommage pour les civils. Dans une confusion générale de cette sorte, les gens ne savent pas où se cacher. Certaines armes que nous utilisons sont des armes pour attaquer une zone en général plutôt que des cibles spécifiques. C'est de cette manière que des gens ont été blessés. »

L'utilisation d'une forte puissance de feu s'imposait, soulignent les Américains, du fait que la moitié des effectifs des deux bataillons gouvernementaux gardant la ville étaient en permission ou en congé au moment de l'attaque. Le F.N.L. était parvenu en quelques heures à prendre le contrôle de la ville. Les défenseurs gouvernementaux furent cloués au sol dans leurs casernes. Les Vietcongs lancèrent également un violent assaut contre le centre d'opérations tactiques de la province. Les communistes étaient à 50 mètres lorsque l'on eut recours à la puissance de feu massive. Selon les autorités gouvernementales, le bilan des pertes vietcongs dans la ville est de quatre cent cinquante et un morts. Une cinquantaine de gouvernementaux ont été tués ainsi que vingt Américains.

Six mille civils tués en huit jours

Saigon, 8 février *(A.F.P.)*. — Six mille morts parmi les civils, trois cent dix mille réfugiés, tel est le bilan de huit jours de furieux combats sur l'ensemble du territoire.

Le chiffre de six mille civils tués serait même inférieur à la réalité si l'on tient compte du fait que parmi les vingt-cinq mille Vietcongs tués, bilan établi par les autorités américaines, il faut sans aucun doute compter

My-Tho, ville du Delta, a eu 200 tués ; Ban-Me-Thuot, où vingt-deux pâtés de maisons ont été rasés, 526 morts et 850 blessés. A Kontum, les premiers chiffres sont de 100 tués et 200 blessés. A Pleiku, où les destructions sont « considérables », les pertes civiles sont inconnues. C'est par centaines, de toute manière, qu'il faudra compter les morts.

24 662 Vietcongs auraient été tués

Trente-deux autres villes sud-vietnamiennes ont été attaquées et bombardées au cours de ces jours tragiques. Les victimes civiles y sont innombrables. A Pleiku, Kontum, Ban-Me-Thuot, Nha-Trang, Qui-Nhon, Hoï-An, Can-Tho, My-Tho, les bombardements américains ont tué les civils en même temps que les Vietcongs qui se battaient au milieu d'eux.

Selon le commandement américain à Saigon, les pertes militaires du 29 janvier, début de l'offensive du F.L.N., au mercredi 7 février à minuit, sont les suivantes : 24 662 Vietcongs tués et 4 996 prisonniers ; 703 Américains tués et 3 729 blessés ; 1 303 gouvernementaux tués et 4 493 blessés ; 37 Sud-Coréens et Australiens tués et 154 blessés.

Selon le représentant du F.N.L. à Phnom-Penh, dix mille Américains et quarante mille gouvernementaux ont été mis hors de combat pendant la première semaine de l'offensive générale du Front déclenchée le 29 janvier. Deux cent mille gouvernementaux, soit près d'un tiers des efefctifs de l'armée de Saigon, ont « *quitté leurs rangs* ».

Création au Québec d'un ministère de l'immigration

Montréal, 19 février *(A.F.P.)*. — Un ministère québécois de l'immigration visant à favoriser l'intégration des immigrants à la communauté francophone du Québec va être mis sur pied par le gouvernement de M. Daniel Johnson, en accord avec le gouvernement fédéral.

Un projet de loi sera soumis à cet effet à l'approbation de l'Assemblée législative du Québec au cours de la session 1968. Des représentants de ce ministère seront affectés aux bureaux canadiens d'immigration dans les pays francophones pour assurer le choix des immigrants « *les plus aptes à s'intégrer à la communauté francophone québécoise* ».

Le projet de loi prévoit en outre des services d'accueil « améliorés » dans les ports d'entrée au Québec, des programmes spéciaux d'enseignement aux immigrants, un bureau spécialisé dans l'établissement des équivalences de diplômes et d'attestations d'études ou de compétences. Un comité permanent composé de représentants de divers ministères (éducation, industrie, agriculture, etc.) sera également mis sur pied afin de faire pleinement bénéficier les immigrants des lois québécoises.

[La création d'un tel ministère provincial ne devrait poser aucun problème de compétence entre Québec et Ottawa. La Constitution canadienne reconnaît en effet aux provinces une compétence dans les affaires d'immigration. C'est à cause de la négligence des autorités québécoises que ces services étaient assurés exclusivement par Ottawa.]

EXPOSITION JEAN RACINE A MONTRÉAL

Après avoir remporté un vif succès à Québec, l'exposition Jean Racine vient d'ouvrir ses portes à Montréal. Organisée par le musée du Québec, la Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque nationale de Paris, cette exposition documentaire a été inaugurée samedi par M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec. — (A.F.P.)

ESPAGNE. — L'abbé Enrique Lahoz Pascual, vicaire de la paroisse de Ribas de Fresser et organiste du sanctuaire de Notre-Dame-de-Nuria (Catalogne), a été inculpé par le juge de Puigcerda, qui l'accuse de participation « supposée » au vol de la statue de la Vierge du sanctuaire, commis l'été dernier pour attirer l'attention de l'opinion sur l'attitude d'une partie de la hiérarchie catholique espagnole à l'égard des problèmes de la Catalogne. — (A.F.P.)

pendance des agents de publicité vis-à-vis des media (novembre 1964), recommandation qui stipule que « l'agent de publicité » doit s'interdire de posséder un » intérêt quelconque, direct ou » indirect, dans un support publicitaire, ainsi que de cumuler » ses activités avec celle de régisseur d'espace ou de temps » publicitaire, et ce pour pouvoir » entièrement justifier de son » indépendance à l'égard des » media ».

» L'Union des annonceurs, conclut M. Gunet, a également participé à l'élaboration du rapport du sous-groupe publicité de la commission du commerce du Ve Plan, dont l'une des conclusions a été de recommander « la séparation des fonctions » d'agence de publicité et de ré» gie de supports ».

» Par ailleurs, chaque fois qu'un membre de l'Union des annonceurs se trouvant lésé dans sa liberté de concurrence par les conséquences du cumul des fonctions régie et agence introduit une action en justice, l'U.D.A. n'hésite pas à intervenir à ses

Les agences améri

En ce qui concerne la place en France des agences américaines de publicité, la direction d'Ogilvy — qui vient de conclure un accord avec Publicis et est considérée par tous les professionnels comme un des meilleurs spécialistes du monde — écrit : « Tandis que les agences américaines ont plutôt réussi dans leur colonisation de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Angleterre, elles ont complètement échoué en France. Aucun signe de changement n'apparaît (...) L'accord Ogilvy- Publicis, qui ne sacrifie pas la plus petite partie de souveraineté des deux firmes, semble conforme à l'intérêt national français. (...) Ogilvy and Mather est en réalité une agence anglo-américaine. Son conseil d'administration comprend quatre Américains, cinq Anglais et un Ecossais. David Ogilvy, qui est avant tout un Européen, et même un Français manqué.

---

(1) *le Monde* daté du 17 janvier : « Les investissements américains dans la publicité française vont-ils accroître la dépendance de notre industrie ? »

(2) Le fait d'être en régie (en l'occurrence chez Havas) signifie que lorsqu'un industriel ou un commerçant veut acheter de l'espace dans certains journaux pour la durée de la publicité pour ses produits, il doit nécessairement passer par Havas-Rebic ou ses succursales. Cela est vrai pour presque tous les journaux de province, les principales exceptions étant *la Voix du Nord* (Lille), *les Dernières Nouvelles* (Strasbourg), *le Midi libre* (Montpellier), *la Dépêche du Midi* (Toulouse).

(3) Il y a une dizaine d'années une étude a été faite par un conseiller d'Etat, M. Dufour, qui a officialisé le taux de 15 %. La commission des ententes avait donné son accord.

(4) Cette société française a créé avec une société américaine, Lennen and Newell, une filiale commune.

POUR PROTESTER CONTRE LA COURSE AUX ARMEMENTS

Huit personnes renvoient leur livret militaire au ministre des armées

Dans une « lettre collective et publique », cinq habitants de la région lyonnaise, deux de la région parisienne et un Stéphanois annoncent qu'ils ont renvoyé leur livret militaire au ministre des armées pour témoigner de leur refus de « *la course aux armements et spécialement aux armements atomiques* ». Dans le texte qu'ils ont signé, ils s'en prennent notamment à la force de frappe française qui « *ne saurait en aucune manière être une voie sûre pour le maintien de la paix* »; à la guerre du Vietnam, saluent « *fraternellement les milliers de jeunes Américains qui renvoient ou détruisent leurs papiers militaires en signe d'opposition active à cette guerre* ». Ils ajoutent :

« *Nous savons que notre geste ne suffit pas à lui seul et réclame de nous une participation active à toutes les formes de lutte tendant à libérer les peuples de la faim et de la peur.*

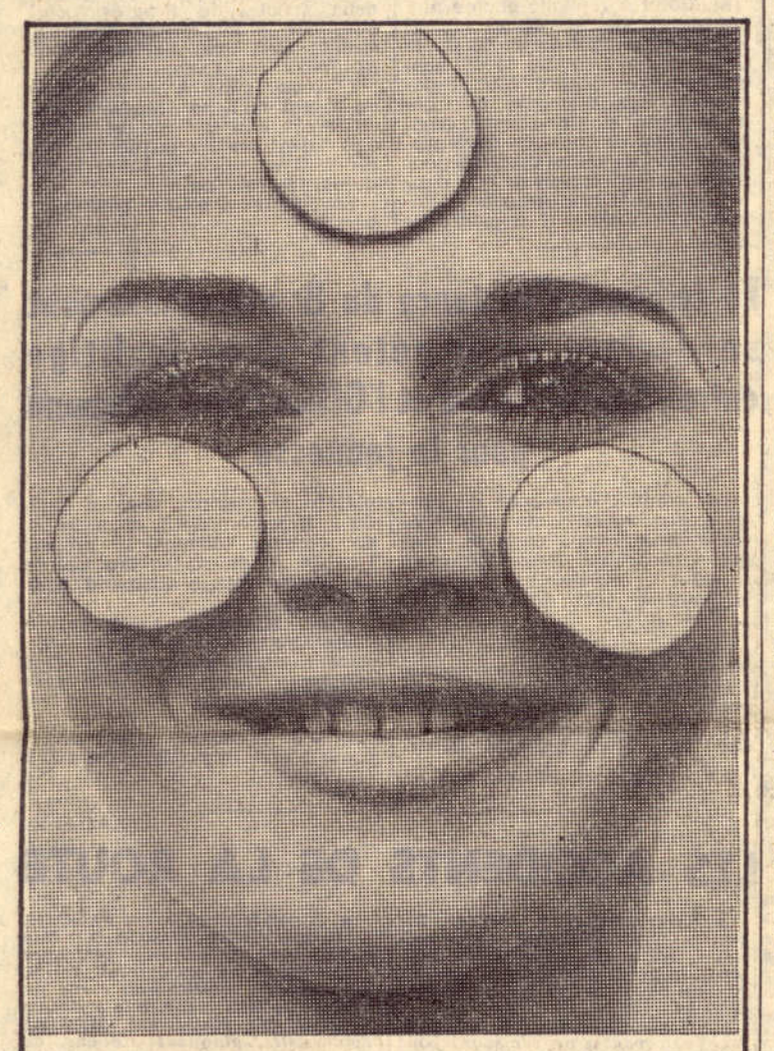
» *Pour chacun de nous, c'est notre foi, notre philosophie ou notre idéologie qui donne sa pleine signification à notre décision.* »

Les huit signataires sont trois étudiants en théologie et un prêtre dominicain d'Eveux (Rhône), un aumônier de lycée de Saint-Etienne, deux militants du Mouvement contre l'armement atomique (M.C.A.A.), dont l'un appartient en outre au P.S.U., un militant pacifiste.

Un groupe lyonnais de soutien a été constitué, qui comprend cent soixante-dix personnes parmi lesquelles MM. Jacques Atger, professeur, et Dominique Halévy, éditeur et écrivain, qui ont déjà renvoyé auparavant leurs livrets militaires pour les mêmes raisons, ainsi que le pasteur Cruse, MM. René Dumont, professeur à l'Institut national agronomique, Lanza del Vasto, Théodore Monod, membre de l'Institut, Jean Rostand, de l'Académie française, président d'honneur du M.C.A.A., plusieurs prêtres, religieux et pasteurs, des universitaires, médecins, etc.

[Les signataires de la lettre indiquent que le secrétariat de leur mouvement est assuré par Mme Mireille Debard, Oasis, allée 1, 3, rue F. Jomard. 69 - Oullins, et que le soutien financier est confié à Mme Paulette Declipelleir, 19, Grande-Rue, 69 - Oullins. C.C.P. Lyon no 1 151 - 71.]

● LE CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMEE SUISSE, *le colonel Paul Gycli, arrivera à Paris lundi prochain pour une visite officielle de trois jours. Il est l'invité du général Charles Ailleret, chef d'état-major des armées françaises.*



n'attendez pas que votre teint se brouille

Votre beauté, c'est d'abord votre teint. Si vous êtes fatiguée, il se brouille. Vous accumulez des toxines et crèmes et concombres n'y pourront rien. Que faire?
Boire VITTEL.
VITTEL vous désintoxiquera car vous éliminerez mieux. VITTEL, *en stimulant l'élimination, renouvelle régulièrement l'eau des tissus**. VITTEL opère ainsi un véritable lavage des cellules, sans les déshydrater. VITTEL **l'eau neuve de vos cellules.**

**N'oubliez pas que votre organisme est fait de 60 % d'eau.*

buvez VITTEL
ration de santé-ration de jeunesse

SOPA

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Réunion du bureau exécutif de l'U.D.-Ve République

M. David Rousset souhaite une confrontation des tendances de la majorité

Le bureau exécutif de l'Union des démocrates pour la Ve République, qui ne s'était pas réuni depuis la nomination, il y a un mois, de M. Robert Poujade au poste de secrétaire général, est convoqué ce mardi après-midi, en présence du premier ministre. M. Poujade devait, à cette occasion, compléter son équipe et exposer son programme d'action.

MM. Jean Charbonnel, ancien secrétaire d'Etat, Jean Tomasini, député de l'Eure, et Jean Taittinger, député de la Marne, qui appartenaient au précédent secrétariat collégial, ont conservé leurs fonctions, le premier comme secrétaire général adjoint, le deuxième comme secrétaire du conseil national et le troisième comme trésorier. M. Poujade a commencé à désigner des animateurs régionaux, notamment M. Bernard Pons, député du Lot, pour la région Midi-Pyrénées, et a annoncé son intention de développer l'implantation du mouvement et sa représentation dans les élections locales.

La Naion publie mardi une tribune libre de M. David Rousset, gaulliste de gauche, qui écrit :

« *Du côté de la majorité, la discussion se développe et c'est en soi excellent. Ce serait mieux, en vérité beaucoup mieux, si cette discussion s'organisait. J'entends par là qu'elle devienne une sérieuse confrontation entre les tendances de la majorité (...)*

» *Cette discussion me paraît nécessaire, urgente et possible. Le congrès de Lille a, en effet, défini l'orientation fondamentale de l'U.D.-Ve, c'est-à-dire de ce qui demeure le courant le plus fort de la majorité.*

» *Le secrétaire élu, et son secrétariat, confirment l'ouverture politique décidée à Lille. Il est donc grand temps, cela acquis, de passer à la nouvelle étape et de fixer les bases d'accord entre les tendances de la majorité et de définir les divergences. C'est le préalable obligé à une action commune efficace. On ne peut y satisfaire que par la discussion. Des textes existent et il ne sera pas difficile d'en susciter d'autres. Il faut, en conséquence, déterminer les modalités de la rencontre et les termes de la confrontation. Il serait souhaitable que le secrétaire national de l'U.D.-Ve prenne l'initiative de propositions dans ce sens.* »

● M. JOSEPH FORCADE-PEYRET, *devenu député de la 2e circonscription de la Réunion, du fait du décès, le 12 février, de M. Gabriel Macé, dont il était le suppléant, s'inscrira, comme son prédécesseur, à l'U.D.-Ve République, annonce un communiqué de ce groupe.*

[Rappelons que tout nouveau député est automatiquement inscrit par les services de l'Assemblée nationale au groupe des « non-inscrits » avant de choisir son groupe politique. Ainsi, à la suite du décès de M. Marcel Guyot, député communiste de l'Allier, le 30 janvier dernier, son remplaçant, M. Jean Billaud, n'a été inscrit au groupe communiste que le 18 février, après avoir été considéré comme « non-inscrit ».]

L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE VEUT CRÉER UN «FRONT ANTICOMMUNISTE»

Le bureau politique de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès, que préside Me Tixier-Vignancour, annonce que son prochain conseil national, qui se réunira dimanche à Paris, se prononcera sur la constitution en France d'un « front national anticommuniste ».

Le bureau politique indique d'autre part qu'il a « *pris acte des déclarations du président des Etats-Unis affirmant que le défi mortel lancé par le communisme au monde libre serait relevé avec vigueur* ».

L'Alliance républicaine « *considère que ce défi n'est pas seulement jeté au Vietnam mais dans le monde entier par un communisme qui n'a renoncé, en dépit des apparences, ni à la violence ni à la subversion* ».

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Le *Journal officiel* du 20 février publie les décrets portant les nominations suivantes de sous-préfets :

M. Jean Jouandet, directeur du cabinet du préfet de la Mayenne, est nommé secrétaire général du Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Jean Bereaux, nommé sous-préfet de Dax, où il succède à M. Roger Plantade, admis sur sa demande à bénéficier du congé spécial ;

M. Guy Pigoullie, sous-préfet en mission, est nommé secrétaire général de la Drôme, en remplacement de M. Jean Corbille, nommé sous-préfet de Montmorillon, où il succède à M. Jean Freund, admis sur sa demande à bénéficier du congé spécial ;

M. Francis Boot est nommé secrétaire général du Cher, en remplacement de M. Pierre Nicolle, admis sur sa demande à bénéficier du congé spécial ;

M. Georges Roux, directeur du cabinet du préfet de l'Ain, est nommé sous-préfet de Mauriac ;

M. Henri Hugues, directeur du cabinet du préfet du Gard, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Hérault, préfet de la région Languedoc-Roussillon.

M. René Bastie, chef de cabinet du préfet du Gers, est nommé directeur du cabinet du même préfet ;

Enfin sont admis sur leur demande au bénéfice du congé spécial, MM. Pierre Hay, sous-préfet de Clermont, et Jean Gallon, sous-préfet en mission.

LE MAIRE DE BELLEY (Ain) DONNE SA DÉMISSION

M. Paul Chastel, ancien député de l'Ain, a donné sa démission de maire (rép. ind.) de Belley. Un désaccord avec plusieurs conseillers municipaux à propos du budget communal serait à l'origine de cette décision.

Si le préfet accepte la démission de M. Chastel, et bien que ce dernier reste conseiller municipal, il y aura lieu de procéder à une élection avant la désignation d'un nouveau maire, afin de compléter l'assemblée communale, qui compte un siège vacant depuis la démission, en 1965, de M. Pierre Dominjon, ancien député M.R.P.

DÉBATS ET RÉUNIONS

Caen-Demain, mouvement d'information et d'action civique, que préside M. Robert de Caumont, poursuivant son deuxième cycle de conférences-débats sur le thème : « Vers une démocratie de participation ? », organise le mercredi 21 février, à 21 heures, 16, rue Neuve-Saint-Jean, à Caen, une conférence-débat avec M. Edgard Pisani, ancien ministre, sur le thème : « La participation dans la cité moderne ».

— Les conférences - débats de Sceaux organisent un débat animé par Mme Evelyne Sullerot et M. Jacques Thibau, sur le thème « Télévision et Culture », le mercredi 21 février, à 20 h. 45, salle de l'Ancienne-Mairie, 68, rue Houdan, à Sceaux (en face de l'église).
[Conférences-débats de Sceaux, 1, rue des Filmins. 92-Sceaux.]

— A Montrouge, le Club Etude et Action politique (Fédération de la gauche) tiendra sa première réunion le mercredi 21 février, 9, rue de la Vanne, à Montrouge, à 21 heures, sur le thème : « Les attitudes politiques historiques s'opposent-elles à une gestion moderne de l'économie nationale ? » Sinon, quels sont les degrés de la liberté ? ».
[Club Etude et Action politique, 9, rue de la Vanne. 92-Moutrouge.]

— Le comité de Paris de l'Union des étudiants juifs de France organise une conférence-débat sur le thème : « La situation des juifs en U.R.S.S. », avec Me Gérard Rosenthal, vice-président de la L.I.C.A., et M. Léon Poliakov, le 22 février, à 20 h. 30, au 44, rue de Rennes. (Métro Saint-Germain-des-Prés.)

— Le Centre d'information des cadres féminins organise le 26 février, à 21 heures, dans le cadre d'une série de rencontres consacrées aux auxiliaires familiaux, une conférence-débat sur le statut professionnel des employés de maison : conventions collectives, formation professionnelle, horaires, salaires, etc.
[Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris-7e.]

LES RAPPORTS ENTRE LE P.C. ET LA FÉDÉRATION

M. Jules Moch rappelle les leçons du « coup de Prague »

La Fédération de la gauche et le parti communiste n'en sont pas encore au stade du contrat de gouvernement, mais à celui de la « plate-forme commune ». La question de la participation des communistes à un éventuel gouvernement de gauche reste cependant posée. M. Jules Moch, ancien ministre, l'aborde par le biais d'un article sur « le coup de Prague », publié dans « le Figaro ». Le rappel de cet événement lui fournit l'occasion de reprendre les observations qu'il avait formulées à la tribune du congrès de la S.F.I.O. de Suresnes, et qui lui avaient valu d'être rangé par M. Waldeck Rochet parmi les hommes de gauche chez qui l'anticommunisme n'avait pas disparu...

M. Jules Moch écrit, en conclusion de son article, évoquant la composition d'un cabinet de gauche :

« *Envisagera-t-on la participation du P.C., comme de 1945 à 1947, ou son soutien, tel qu'il l'a voulu en 1936 ?*

» *En cas de participation, il revendiquera sans doute des portefeuilles en rapport avec son importance. Lesquels ? Ses associés accepteront-ils de lui confier, par exemple, l'intérieur et l'information, voire les affaires étrangères ? Chacun a le droit de se poser cette question, quelle que soit sa position vis-à-vis du communisme.*

» *Le passé pèse sur le présent, même si chacun doit faire effort pour s'en dégager. L'opération de Prague forme un des éléments les plus lourds de ce passé. Elle ne pourrait certes être renouvelée aujourd'hui selon les mêmes méthodes. Néanmoins, le long calvaire de la Tchécoslovaquie nous enseigne la nécessité d'unir la prudence à l'audace. Leçon à garder en mémoire à l'heure des options décisives.* »

« L'Humanité » répond à M. Hernu

Sur le même sujet, M. Charles Hernu, vice-président de la Fédération, avait souhaité à Metz que, dans la perspective d'un gouvernement de gauche, la Fédération fût la plus forte, « *l'axe principal de la gauche* ». Il avait déclaré : « *Si les communistes étaient les plus forts, êtes-vous sûrs que les Français ne prendraient pas peur et que ce réflexe ne leur ferait pas rejoindre le centre ?* » *L'Humanité* commente ces déclarations mardi, en ces termes :

« *Curieuse manière d'envisager l'évolution de la gauche et les tâches qu'elle doit accomplir !*

» *Des sondages récents ont montré combien l'idée d'une coopération avec les communistes devenait populaire. (...)*

» *Si l'on suit Hernu, la classe ouvrière devrait se borner à permettre l'avènement d'un gouvernement fédéral. Son rôle s'arrêterait là. Elle ne devrait pas songer à apporter sa propre contribution, à remplir les responsabilités qui sont les siennes.*

» *Qui ne voit que cette hypothèse est totalement exclue ?*

» *Travailler sur une hypothèse irréalisable n'est pas de très bonne politique... Et tant qu'à étudier les réflexes éventuels de l'électorat, mieux vaut commencer par comprendre ceux qui jouent dès maintenant.* »

M. ROBERT BURON : « Objectif 1972 » est socialiste et fédéraliste.

M. Robert Buron, installant à Lille une section d'Objectif 1972, a notamment déclaré au sujet de la formation qu'il a fondée et dont il est le président : « *Notre mouvement est socialiste et fédéraliste : socialiste, car il doit y avoir arbitrage entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, et que le socialisme, c'est la satisfaction des besoins collectifs ; fédéraliste, car la seule façon de permettre aux hommes de contrôler leur destin, c'est de créer des structures à tous les niveaux. (...) La révolution technique s'accélère et il se passe maintenant de moins en moins de temps entre l'invention technique et sa mise en exploitation. (...) Le monde de demain dépend d'une série de décisions dont, malheureusement, le monde politique se désintéresse : c'est pour cette raison que nous avons créé Objectif 1972.* »

Pourquoi de la vitamine **C** dans cette nouvelle **Solutricine**?



Parce que la vitamine C renforce les défenses de l'organisme et que la tyrothricine lutte contre certains germes pathogènes, la nouvelle Solutricine Vitamine C est indiquée contre les irritations de la gorge qui peuvent être à l'origine d'un début d'angine, de rhume, de grippe.

Boîte 24 pastilles : 2,90 F - boîte 48 pastilles : 4,20 F.

Tyrothricine : désinfecte la gorge → ← **Vitamine C :** renforce les défenses de l'organisme

Et toujours chez votre pharmacien Solutricine Pastilles.

PUBLICIS N.964

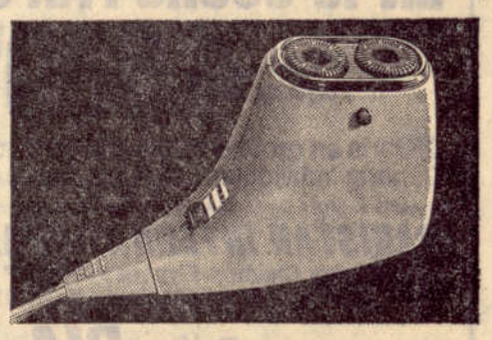
Visa N° GP 2783

80.732

59,F50 NOUVEAU !

offrez-vous la qualité **RASOIR PHILIPS**

Un petit prix, une grande marque. 59,50 F le rasoir Philips 2 têtes, c'est le meilleur achat que vous puissiez faire actuellement. Offrez-vous le rasage précis, rapide, confortable des célèbres têtes "microsillon" Philips. Offrez-vous ce rasoir galbé pour la main, robuste, magistralement efficace.



DEVANT LA COUR DE SURETÉ

Les défenseurs des Guadeloupéens demandent l'annulation des poursuites en se fondant sur des irrégularités de procédure

Ce service d'ordre renforcé et visible dès les abords du Palais de justice, ces barrières à franchir, ces contrôles multiples pour accéder au prétoire, cette salle surpeuplée, ces dix-huit inculpés détenus ou libres saluant leurs amis reconnus dans le public, ce débat à peine engagé et ouvert sur des conclusions, les échos lointains d'une manifestation qui demande, dans la rue, la « libération des patriotes ». Voilà pour le climat.

C'est le même, brusquement retrouvé, qui entoura tous les procès de ce genre. Il exista en Tunisie, au Maroc, en Algérie, avant de paraître en France, il y a une bonne dizaine d'années, à la suite des actions du F.L.N., et d'y reparaître encore voici bientôt cinq ans avec l'affaire dite des Martiniquais. Rien, bien sûr, ne peut se comparer, et les dix-huit Guadeloupéens réunis aujourd'hui donneront à leur affaire sa particularité. Il est certain, cependant, qu'il s'agit bien, là encore, de velléités d'indépendance, d'autonomie, de la part de citoyens d'un territoire sur lequel la France exerce son autorité et qui entendent pour le moins, avec l'occasion qui leur en est donnée, attirer l'attention sur les problèmes qui se posent dans ce territoire.

On saura bientôt comment ils s'y prendront, et l'on saura aussi comment la Cour de sûreté réagira. Car, pour elle, c'est un peu un baptême du feu dans ce domaine. Instituée le 15 janvier 1963, elle a occupé jusqu'à présent le plus clair de son temps à réprimer les actions de l'O.A.S. Jamais encore elle n'avait eu à traiter le sujet contraire, et celui-ci n'est pas sans difficultés.

Compte rendu d'audience de JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Déjà quelques-unes ont apparu tout de suite après l'interrogatoire d'identité des dix-huit prévenus présents — un dix-neuvième est en fuite, — dont il faut rappeler les noms : MM. Pierre Sainton, Serge Glaude, Léon Danchet, Georges Baden, Rémi Flessel, Georges Rupaire, Antoine Marguerite, Albert Caracalla, Claude Makouke, Théodore Numa, Amédée Etilce, Saturnin Nicolo, Hubert Kelly, Roland Minatchy, Mathias Gustave, Henri et Félix Rodes et Gérard Lauriette. Un petit incident, mais significatif, s'est trouvé soulevé. En voici la substance.

Contre tous les prévenus, l'accusation a retenu le délit d'atteinte à l'intégrité du territoire national, réprimé par l'article 88 du code pénal, qui prévoit une à dix années de prison. Elle caractérise ce délit par le fait que les inculpés ont participé à la rédaction et à la diffusion de tracts tendant à séparer la Guadeloupe de la France, et qu'ils auraient incité à adhérer à un mouvement, le Groupe d'organisation nationale guadeloupéenne (G.O.N.G.), qui s'était donné le même but.

Cependant, contre l'un d'eux, M. Caracalla, une inculpation supplémentaire et plus grave est retenue, car il fut découvert chez lui un plan du camp militaire de La Jaille. Celui lui fait encourir cinq à dix ans de détention criminelle pour, « sans intention de trahison ou d'espionnage, s'être assuré, étant sans qualité, la possession d'un document qui doit être tenu secret dans l'intérêt de la défense nationale » (article 76 du code pénal). Or, pour juger l'accusé d'un tel crime, la composition de la Cour de sûreté ne peut pas être la même que pour juger l'inculpé d'une simple atteinte à l'intégrité du territoire : deux magistrats civils et trois militaires dans le premier cas, trois magistrats civils et seulement deux militaires dans l'autre.

Aussi bien, l'avocat général Borel a-t-il demandé de scinder en deux parties le cas de M. Caracalla : le juger avec les autres pour le délit d'atteinte à l'intégrité du territoire, et seul ensuite pour le crime intéressant la défense nationale.

Me Maurice Courrégé a protesté en présentant quelques remarques intéressantes. Comment pourrait-on disjoindre, a-t-il dit, alors que l'accusation, dans son exposé des faits, retient le plan trouvé chez M. Caracalla comme preuve d'un début de réalisation des intentions de violence du G.O.N.G. ? Autrement dit, il est soutenu par l'accusation que ce plan est un élément de preuve de la culpabilité de tous les autres inculpés, et ceux-ci ne pourront donc pas en discuter.

Me Courrégé voyait donc dans cette disjonction une atteinte au droit de la défense. Ses conclusions ont pourtant été rejetées. Mais la Cour de sûreté a précisé dans son arrêt que la disjonction, « loin de nuire aux autres prévenus, ne peut que leur bénéficier ». Autrement dit, ce plan du camp militaire de La Jaille ne serait plus un élément du délit d'atteinte à l'intégrité du territoire.

Le mémoire des avocats

Beaucoup plus longues ont été les explications de Me Henri Leclerc, qui avait la charge de soutenir le mémoire écrit de l'ensemble de la défense tendant à la nullité des poursuites en invoquant une série de violations du code de procédure pénale qui auraient été commises au cours de l'enquête.

Me Leclerc a été vif dans le ton, ferme dans le propos, profitant d'ailleurs de l'occasion pour aborder bien souvent le fond du problème. « *Si nous demandons la nullité des poursuites*, a-t-il dit pour commencer, *ce n'est pas parce que nous redoutons ce procès. Au contraire, nous sommes ici absolument sereins, certains de l'innocence de nos clients, convaincus qu'ils sont poursuivis pour un délit d'opinion et que, si vous n'annuliez pas la procédure comme nous vous le demandons, votre décision ne pourrait être alors qu'une décision d'acquittement.*

» *Mais dans cette affaire, très grave en raison des peines encourues et non en raison des charges réunies*, a-t-il ajouté, *bien des irrégularités ont été commises, alors qu'il aurait fallu plus qu'en tout autre domaine se montrer prudent, méticuleux et respectueux à la lettre des formalités de la loi.* »

Me Leclerc va donc évoquer les circonstances dans lesquelles furent effectuées certaines saisies et mettre en cause la manière dont on procéda. Mais auparavant il rappelle les origines de l'affaire. Il dit qu'il y eut en mars 1967, à Basse-Terre, un incident qui opposa un commerçant blanc à un artisan de couleur. Ce commerçant, M. Srnsky, est marchand de chaussures. Devant sa boutique, comme c'est souvent l'habitude là-bas, travaillait un clouteur infirme, M. Srnsky, personnage paraît-il connu comme excité, injuria ce malheureux, faisant même mine de lâcher son chien contre lui. Il s'ensuivit dans l'instant une réaction populaire spontanée : la boutique du marchand fut envahie et saccagée. « *Ainsi*, dit Me Leclerc, *ce ne fut pas autre chose qu'une réaction de foule trop longtemps humiliée. Mais, cela était tellement inhabituel, tellement surprenant, qu'on a voulu à tout prix voir autre chose et qu'on s'est demandé si le G.O.N.G. n'avait pas préparé ce mouvement. Il fallut pourtant se rendre à l'évidence : il n'y avait aucun lien entre le G.O.N.G. et cette émeute. Malgré tout, on ordonna des recherches. Elles n'ont abouti qu'à la saisie de quelques tracts proclamant des slogans tels que : « A bas la misère ! » ou « Paix au Vietnam ! », et aussi un autre où il était porté : « Dressons-nous face aux mitraillettes », ce qui me paraît être plus un cri de courage que de violence.* »

Me Leclerc aborde ensuite les vant, la grève des ouvriersELAIl événements des 26 et 27 mai, la grève des ouvriers du bâtiment suivie de manifestations, de jets de pierres et enfin de l'intervention de la police, qui a tiré, entraînant plusieurs morts parmi les émeutiers.

« *Cela motiva*, explique-t-il, *un rapport du procureur général de Basse-Terre au garde des sceaux. Ce haut magistrat parle d'un mouvement séparatiste, de danger de sédition, de la nécessité d'une enquête. Le 30 mai, le garde des sceaux met en mouvement l'action publique et saisit le procureur général près la Cour de sûreté, qui désigne un juge d'instruction, M. Vigouroux. Celui-ci se rend à la Guadeloupe et lance une commission rogatoire générale. Nous soutenons que cette commission rogatoire est nulle en raison même de sa généralité, car elle revêtait ce que la Cour de cassation a condamné en d'autres circonstances : la forme d'une véritable délégation de pouvoir à la police et à la gendarmerie alors que le magistrat étant sur place pouvait opérer lui-même certaines vérifications.*

Violation des droits de l'avocat

Me Leclerc soutient également qu'il y eut nullité à l'occasion de trois saisies. La première a été opérée chez l'employeur de l'un des inculpés, M. Marguerite.

Il s'agissait, explique le défenseur, d'une saisie opérée chez un tiers, lequel aurait dû signer le procès-verbal et assister ensuite à l'ouverture des scellés, ce qui n'a pas été fait, en dépit des dispositions du code de procédure pénale. La deuxième saisie a été effectuée au domicile de M. Etilce qui était absent. En son absence on a fait signer ses enfants, dont l'un est un mineur de quatorze ans, qui ne peut même pas témoigner légalement. La troisième, enfin, a été faite chez M. Félix Rodes, qui est avocat.

« *Me Rodes*, poursuit Me Leclerc, *est à la Guadeloupe l'avocat habituel des malheureux, de toutes les victimes. C'est lui qui plaide pour ceux qui sont en proie aux oppressions racistes ou économiques. Le jour où l'on est venu perquisitionner chez lui, certains des autres inculpés d'aujourd'hui étaient déjà mis en cause et l'avaient choisi comme défenseur. Or, le capitaine de gendarmerie qui s'est présenté à son cabinet a saisi non seulement des journaux, mais aussi des lettres et des documents concernant la clientèle de Me Rodes, documents que l'on a produits ensuite contre l'ensemble des inculpés. Il y a eu violation de garantie que la loi accorde à l'avocat, violation du respect de son secret professionnel. Pourtant l'article 105 du code de procédure pénale est bien formel : la perquisition chez un avocat doit être faite par un magistrat et non par un gendarme ou un policier. Elle doit se faire en présence du bâtonnier qui seul peut dire ce qui concerne le secret professionnel. Le bâtonnier n'est même pas venu. Il s'est contenté d'envoyer quelqu'un. Tout cela vous montre déjà que la Guadeloupe n'est pas tout à fait la France.* »

Une autre raison de nullité encore dans l'exposé de Me Leclerc : les articles du *Progrès social*, qui ont été retenus à charge, car certains remontent à 1964. Pourtant, soutient l'avocat, la loi sur la presse a fixé la prescription à trois mois. Et si l'on veut même rester dans le cadre du délit d'atteinte à l'intégrité nationale par le moyen d'une campagne de presse, cette prescription est en tout cas de trois ans. Comment peut-on retenir dès lors certains articles qui furent écrits plus de trois ans avant l'ouverture de l'information ?

Me Leclerc ajoute : « Le Progrès social *avait déjà fait l'objet de poursuites pour la publication d'articles d'un de ses collaborateurs, M. Rémi Bébel, qui avait été lui-même inculpé à cette occasion. M. Bébel bénéficia d'un non-lieu, car on ne peut isoler du contexte d'un article certaines phrases pour en faire les éléments d'un délit. Aujourd'hui, ce sont pourtant encore trente phrases ayant servi à l'inculpation de M. Bébel qui sont retenues par l'accusation.* »

L'intervention d'un ministre

Enfin, Me Leclerc a estimé que M. Billotte — dont la défense a demandé l'audition et dont le conseil des ministres dira mercredi prochain s'il lui accorde l'autorisation de se présenter devant la Cour de sûreté —, a vicié lui aussi la procédure par certaines déclarations publiques. Pour Me Leclerc en effet, que ce soit le 26 juin 1967, au Cercle républicain, un peu plus tard à l'Assemblée nationale et, enfin en octobre dernier, le ministre d'Etat chargé des territoires et départements d'outre-mer a outrepassé ses pouvoirs en proclamant à plusieurs reprises que les violences de la Guadeloupe étaient le fait d'un mouvement subversif et en annonçant, avant même que le juge d'instruction ait clôturé son dossier, que les inculpés seraient déférés à la Cour de sûreté de l'Etat.

« *Il y a là*, s'est écrié le défenseur, *l'intervention intolérable d'un ministre en exercice affirmant des faits qui, de surcroît, sont en contradiction avec les conclusions mêmes de l'enquête.* »

Et pour finir, Me Leclerc a dit : « *Le Conseil d'Etat a montré depuis des années qu'il convenait de rappeler à l'Etat le respect de ses propres lois. C'est à vous, aujourd'hui, en annulant cette procédure, de montrer qu'il y a des juges qui n'hésitent pas eux aussi à rappeler ses devoirs à l'Etat.* »

La Cour a ensuite entendu Me Moatti, qui est l'un des avocats de M. Danchet et qui, par un autre biais, a soutenu lui aussi l'irrecevabilité des poursuites. Son argumentation s'est fondée sur les articles 73 et 88 de la Constitution. En substance, ce fut pour dire ceci : l'article 88 du code pénal ne saurait s'appliquer à M. Danchet, car la Guadeloupe est classée par la Constitution parmi les collectivités territoriales dont le régime peut faire l'objet de mesures d'adaptation. Et depuis que le président de la République a admis, pour l'Algérie, le 16 septembre 1959, le droit à l'autodétermination des neuf départements qui la composaient, il a introduit une notion nouvelle : celle d'une évolution possible de ces collectivités vers l'autonomie interne et vers l'indépendance. Du même coup, si M. Danchet, au sein du G.O.N.G., a milité pour cette indépendance, il n'a fait qu'exercer un droit résultant de la Constitution.'

Dans la bouche de Me Moatti, le propos ne manque évidemment pas de sel. Car, à coup sûr, cet ancien député U.N.R. fut bien l'un de ceux qui s'opposèrent le plus violemment à l'autodétermination de l'Algérie. Mais, précisément, il est bien apparu que ses explications de lundi voulaient signifier que, dès l'instant où la France avait accepté d'accorder l'indépendance à l'Algérie, était-il bon de faire tant de cas aujourd'hui pour la Guadeloupe ?

La réplique de l'avocat général

Mardi matin, l'avocat général Borel a répondu aux conclusions de la défense et, comme on s'y attendait, il a soutenu que celles-ci n'étaient pas justifiées. Contrairement à Me Leclerc, il estime en effet que les saisies et perquisitions mises en cause avaient été régulières, et l'on a noté que la façon dont il les a présentées était très différente de celle de la défense.

Ainsi, par exemple, à propos de la saisie d'une serviette de M. Marguerite contenant des tracts du G.O.N.G., il assure que cette saisie ne fut pas le résultat d'une perquisition chez l'employeur de l'inculpé, mais que c'est l'employeur qui remit de lui-même l'objet à un inspecteur. Dès lors, il était normal qu'il n'y ait pas de procès-verbal de perquisition puisqu'il n'y avait pas eu perquisition. En outre, M. Marguerite a reconnu le portedocuments comme étant le sien quand on le lui a présenté, comme il a reconnu avoir reçu de M. Sainton les tracts qui s'y trouvaient.

De même, M. Borel a écarté les moyens tirés des circonstances de l'autre perquisition opérée chez Me Félix Rodes. La défense soutenait que, s'agissant d'un avocat, la présence d'un magistrat était nécessaire. Non, a répondu l'avocat général : le code de procédure pénale spécifie seulement que c'est au magistrat d'apprécier s'il doit ou non assister personnellement à l'opération.

Le représentant du ministère public a soutenu encore que le secret professionnel de l'avocat n'a pas été violé, car la perquisition n'était pas opérée chez un avocat pour découvrir des charges contre un de ses clients, mais pour découvrir uniquement des charges contre lui-même.

Tel n'est pas l'avis de Me Félix Rodes, qui a protesté contre cette version des faits en proclamant que la police s'était bel et bien emparée de correspondances provenant de certains de ses clients.

M. Borel a répliqué encore aux arguments de Me René Moatti tirés des articles 72 et 73 de la Constitution. L'article 73 dit bien que le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent être l'objet de mesures d'adaptation, mais de telles modifications ne doivent se concevoir que dans le cadre de la souveraineté nationale. Tout au plus il ne peut donc s'agir que des approches de l'autonomie.

Quant aux propos de M. Billotte, également dénoncés par la défense comme une atteinte aux droits de celle-ci, l'avocat général n'a pas voulu s'y attarder. « *Il ne peut pas être question*, a-t-il dit simplement, *de tenir compte des paroles prononcées par une personnalité quelle qu'elle soit dès lors qu'elle est étrangère aux débats.* »

Du côté des inculpés et de leurs avocats, le propos a entraîné quelques rumeurs ironiques.

Enfin, M. Borel a soutenu que, contrairement aux affirmations de Me Leclerc, aucun article de M. Rémi Bebel, qui bénéficia d'un non-lieu il y a quelques années, n'a été repris à charge contre les inculpés d'aujourd'hui. Cependant Me Matarasso lui fit admettre son erreur en démontrant que deux articles du *Progrès social* cités par le réquisitoire définitif étaient bien tirés d'articles dont M. Bebel fut l'auteur.

L'avocat général s'est incliné en disant qu'il ne s'opposait pas, en ce cas, à ce que ces deux articles soient écartés du débat, car, dit-il, il en reste de toute façon quarante-trois autres.

La cour s'est retirée pour délibérer.

Le tribunal d'instance du 8e arrondissement se déclare incompétent dans le litige entre Mme Klarsfeld et l'Office franco-allemand pour la jeunesse

Le tribunal d'instance du huitième arrondissement s'est déclaré incompétent dans le litige qui oppose Mme Beate Klarsfeld à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (voir *le Monde* du 31 janvier).

Secrétaire bilingue à cet Office, Mme Klarsfeld avait été révoquée à la suite d'un article qu'elle avait publié dans *Combat*, et dans lequel elle critiquait l'attitude du chancelier Kiesinger sous Hitler.

Ce tribunal a estimé que la plainte en rupture abusive était du seul ressort de la commission de recours, comme le prévoit l'article 23 du statut des agents de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Mme Klarsfeld avait refusé volontairement l'arbitrage de cette commission, composée d'un magistrat français et d'un magistrat allemand, en affirmant que ce dernier ayant été magistrat sous le régime hitlérien, ne pouvait être impartial dans cette affaire.

MANIFESTATION AU QUARTIER LATIN

Environ deux cent cinquante personnes, en majorité des étudiants guadeloupéens, ont manifesté lundi en début d'après-midi place Louis-Lépine, à Paris, en face du Palais de justice, au moment où allait s'ouvrir le procès des dix-neuf Guadeloupéens. Après s'être rassemblés dans la cour de la Sorbonne, les participants sont arrivés par petits groupes aux abords du Palais de justice, où ils ont déployé des banderoles sur lesquelles on lisait : « *A bas le colonialisme français aux Antilles et en Guyane !* », « *Indépendance pour la Guadeloupe !* », « *Libérez les patriotes !* ».

D'importantes forces de police avaient été mises en place dans l'île de la Cité.

Aucun heurt ne s'est produit avec les forces de l'ordre et les manifestants qui, en scandant des slogans, devaient quitter la place Louis-Lépine, vers 13 h. 15, pour remonter en cortège sur le boulevard Saint-Michel.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

• DEPASSEMENT SOUS UN PONT : TROIS MORTS. — *Une collision, qui a fait trois morts, s'est produite lundi soir sous le pont de chemin de fer de la porte d'Asnières, à Paris.*

C'est en effectuant un dépassement peu avant d'arriver sous lepont qu'une Opel, qui roulait à vive allure, a pris en écharpe une 2 CV arrivant en sens inverse. Sous la violence du choc l'avant de l'Opel a été broyé, et son conducteur, M. André Beernaerd, trente-quatre ans, chef d'entreprise, demeurant à Colombes, tué sur le coup. Projetée à 3 mètres de haut la 2 CV a heurté la voiture doublée avant d'éclater contre un des piliers du pont. Ses deux occupants, M. Hubert Blanc, trente-quatre ans, et sa femme Janine, vingt-neuf ans, de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), ont été également tués sur le coup.

• TROIS MORTS A UN PASSAGE A NIVEAU NON GARDE. — *Une voiture occupée par trois personnes a été broyée par un autorail, lundi, au passage à niveau non gardé du chemin de Montredon, à la sortie de Toulouse. Le conducteur, M. Aimé Sableyrolles, cinquante-six ans, de Revel (Haute-Garonne), s'était arrêté pour demander son chemin à la locataire de l'ancien logement — désaffecté — du garde-barrière. Il franchit la voie ferrée en regardant du côté opposé à celui par où venait l'autorail Toulouse-Albi-Brive. La voiture a été prise de plein fouet et traînée sur plus de 500 mètres. Le conducteur ainsi que ses deux passagers, M. François Brunel, cinquante-cinq ans, et son fils André âgé de quinze ans, ont été déchiquetés.*

• MIREILLE MATHIEU *devra interrompre ses tournées plus longtemps qu'elle ne le prévoyait immédiatement après l'accident de voiture dont elle fut victime dimanche soir sur la route de Grenoble à Lyon. En effet, les radiographies ont révélé que la chanteuse souffrait de lésions à la colonne vertébrale ainsi que de traumatismes à un genou et à un poignet. Mireille Mathieu, à qui deux mois de repos ont été prescrits, devrait regagner aujourd'hui son appartement de Neuilly.*

Son impresario, Johnny Stark, souffre de contusions. C'est la secrétaire de celui-ci, Mlle Nadine Joubert, qui a été la plus durement touchée au cours des tonneaux successifs de la voiture. Elle a dû subir l'ablation de la rate.

L'impresario a confié la défense des intérêts de la chanteuse et ceux de ses compagnons à un avocat lyonnais, Me Joannès Ambre. Il a également demandé l'expertise de la voiture pour voir s'il n'y a pas eu défaillance mécanique ou sabotage, la vedette ayant reçu récemment plusieurs lettres de menaces. — (Corr. part.)

• QUATRE POLICIERS BLESSES. — *Au cours d'une interpellation, quatre gardiens de la paix du neuvième arrondissement ont été blessés, lundi à 4 heures du matin, par deux jeunes gens à qui ils demandaient leurs papiers d'identité, au carrefour Richelieu-Drouot. Finalement, les deux agresseurs, Jean-Claude Nourri et Georges Lemaire, ont pu être arrêtés.*

• REGLEMENT DE COMPTES PRES D'ARLES. — *Le crâne fracassé par deux balles de revolver, le corps d'un homme, encore non identifié, a été retrouvé samedi dans la nuit par des automobilistes sur le bord d'une route nationale entre Arles et Fos (Bouches-du-Rhône). La victime portait sur lui une gaine de revolver ; il avait en outre des munitions dans l'une de ses poches. Les enquêteurs du service régional de police judiciaire ont conclu à un règlement de comptes.*

TOURISME

DES NOTABLES DU LIMOUSIN APPROUVENT UN PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL

(De notre corresp. particulier.)

Limoges, 20 février. — *Réunis à Faux-la-Montagne (Creuse), soixante-huit maires et conseillers généraux de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, ont approuvé le projet de création d'un parc régional du Limousin sur le plateau de Millevaches. Les études pourraient porter sur une superficie de 200 000 hectares, et l'accord de principe a été réalisé sous réserve : 1) que soient ménagés les intérêts des populations ; 2) que la délimitation du parc soit fixée par les conseils généraux et conseils municipaux intéressés ; 3) que l'étude et la gestion du parc soient confiées à un syndicat mixte des communes intéressées, et non à une association privée (loi 1901).*

[Les exigences des personnalités du Limousin ne contredisent en rien ce qui a été prévu par le décret interministériel du 1er mars 1967 portant création des parcs naturels régionaux. Il faut simplement noter que le tracé d'un parc, s'il ne peut se faire sans l'accord des communes intéressées, est également soumis à l'approbation de l'administration.

A l'heure actuelle, il existe de nombreux projets de parcs (une vingtaine au moins). Deux sont en voie de réalisation : celui de Saint-Amand-les-Eaux, dans le Nord, et celui d'Armorique, dans le Finistère.]

TROIS MERVEILLEUX PAYS

le Pakistan · l'Inde · le Nepal

EN 16 JOURS PAR JET P.I.A.

à partir de 4.539F

I.T. 1001/67/025

Départs en groupe : 5 avril, 3 et 31 mai 1968
Départs individuels : tous les lundis et vendredis

Consultez votre Agence de Voyages habituelle ou pour tous renseignements

PAKISTAN INTERNATIONAL AIRLINES
152, av. des Champs-Elysées PARIS 8e
Tél. BAL. 77.92 - (4 lignes) - ELY. 31.82 (2 lignes)

Préférez PIA

SAUVER LES COMMUNAUTÉS WALLONNE ET BRUXELLOISE

Par MAURICE LOVENS (*)

L'ACCELERATION de la désagrégation des forces politiques et religieuses dites nationales qui s'est produite ces derniers jours ne manque pas d'étonner certains. Ceux-ci ont un caractère commun : ils sont tous Wallons, Bruxellois ou Fransquillons (francophones de Flandre).

Cependant, il semble que l'on assiste enfin, même dans ces milieux, à une prise de conscience des réalités politiques du pays qui ne datent pas de la crise actuelle, qui sont anciennes et constantes, mais que la population de langue française de Belgique n'a pas voulu regarder en face. L'accélération et l'intensification d'un processus politique — en l'occurrence l'affirmation de la communauté flamande en dehors de toute référence, sinon pour l'investir totalement, au concept historique « Belgique » — n'a pas pour effet, que nous sachions, de modifier fondamentalement les principes et les forces politiques qui sont à la base de ce processus.

La radicalisation de l'ensemble de la communauté flamande éclate chaque jour davantage à tous les niveaux de cette société (intellectuels, représentants et dirigeants politiques, ensemble du clergé catholique, y compris — la réunion de l'épiscopat de samedi dernier le confirme — de la haute hiérarchie). Et la classe ouvrière, objecte-t-on ? Ses représentants démocrates-chrétiens sont à la pointe du combat et les socialistes flamands ont prouvé lors de leur congrès de Klemskerke qu'ils n'entendaient pas rester à la traîne. L'appui que ces derniers ont apporté à la manifestation nationale flamande du 5 novembre à Anvers fournissait déjà une indication pleine d'intérêt pour l'analyste politique.

Mais, dira-t-on, les classes moyennes, cette clientèle privilégiée du parti de la liberté et du progrès (P.L.P.), ne défendront-elles pas « leurs intérêts réels » en cas d'élection et ne vont-elles pas rejoindre en masse le P.L.P., faisant triompher ainsi la thèse unitariste ?

D'abord, il ne s'agit là que d'une fraction largement minoritaire du peuple flamand. Ensuite, en admettant même que le P.L.P. parvienne à regrouper ces voix, parviendra-t-il à compenser les pertes qu'il subira dans les autres classes sociales et à égaler le pourcentage atteint en 1965 ? Enfin, peut-on envisager que chez un peuple où le sentiment communautaire présente une telle rigueur que chez les Flamands, une partie de ce peuple prenne de gaîté de cœur une position électorale qui la mettrait au ban de cette communauté ? Que feront les commerçants et artisans flamands dont les enfants maintiennent depuis trois semaines Louvain en état de siège où, élèves des enseignements primaire, secondaire et technique, défilent par milliers dans les villes de Flandre, encadrés par leurs professeurs et instituteurs ?

Combien de ces membres des classes moyennes ont-ils gardé leurs enfants chez eux lors de ces manifestations ? Combien ont adressé des critiques aux établissements d'enseignement pour la manière dont leurs enfants mineurs avaient été embrigadés ?

A Bruxelles, la création d'un conseil d'agglomération peut provisoirement redorer le blason des partis traditionnels à condition qu'ils présentent des listes séparées (francophones et flamandes) à d'éventuelles élections. Cependant, le succès remporté à tout coup par les réunions mises sur pied par le F.D.F. (Front démocratique des francophones), seul parti capable de remplir la grande salle de la Madeleine avec des électeurs de l'agglomération, l'agitation qui perturbe les meetings organisés par le P.L.P. et le refus de celui-ci de participer à tout débat contradictoire public avec le F.D.F., sont autant d'arguments qui ne paraissent pas prouver que le P.L.P. doive avoir une confiance inébranlable dans l'attitude du corps électoral bruxellois, voire de sa clientèle de 1965.

En Wallonie (un tiers du corps électoral du pays), il restera peut-être, principalement dans les cantons ruraux, des électeurs pour qui l'éclatante dislocation actuelle de toutes les forces que l'on appelle encore nationales, ne sera pas suffisante pour leur faire comprendre où les entraîne la Flandre unanime et majoritaire. Cependant, la presse locale — catholique comme libérale, pour ne pas parler des principaux organes socialistes acquis au fédéralisme — commence à réaliser ce qui se passe et ne se fait pas faute d'en informer ses lecteurs. De plus, l'humiliation profonde subie à Louvain par la communauté chrétienne de Wallonie et de Bruxelles devrait provoquer des réactions. Une minorité wallonne et bruxelloise peut-elle encore imaginer qu'à elle seule elle refera la Belgique unitaire dont la majorité wallonne et la quasi-unanimité flamande ne veulent plus ?

La bataille pour Louvain flamand est gagnée. Que nous proposent à présent les Flamands ?

Le député Verroken, leader du C.V.P. dont dépend finalement, dans le régime unitaire, la prise de toute décision politique, nous a déclaré, le 31 janvier, dans une interview à *Spécial* qu'il était partisan d'un « débat loyal avec la communauté wallonne (...), dans le cadre de la législature actuelle qui est constituante ». Et de proposer, dans le cas où le problème de Louvain serait englobé dans une discussion générale du contentieux Wallons-Flamands, de « faire sauter la Constitution » pour doter le pays d'une structure fédérale.

Ainsi, fidèles à une attitude constante, les Flamands, dont M. Verroken se fait ici l'incontestable porte-parole, n'envisagent que le seul dialogue Wallons-Flamands en négligeant la communauté bruxelloise. Cela permet à 52 % de la représentation dite nationale (Flamands) d'affronter 33 % (Wallons) avec le résultat que l'on peut escompter, 15 % (Bruxellois à très large majorité francophone) n'ayant pas voix au chapitre. Cette position a toujours été combattue énergiquement et par les mouvements wallons, et par les socialistes et démocrates-chrétiens wallons et bruxellois et par le F.D.F.

Entamer la discussion globale du contentieux Wallons-Flamands avec les représentants élus en 1965 ne peut être admis, ni par les Wallons ni par les Bruxellois francophones. En 1965, la majorité de ces populations ont encore voté en réagissant comme Belges, ce qui ne fut pas le cas des Flamands. Il est indispensable que, connaissant la détermination inflexible de la représentation flamande à servir exclusivement sa communauté, les électeurs de Wallonie et de Bruxelles, comme ceux de Flandre, puissent en toute clarté désigner ceux qui défendront leurs intérêts dans la discussion globale qui ne saurait tarder.

Il y a deux mois, à Verviers, les socialistes wallons ont défini un programme minimum pour le sauvetage de la Wallonie par la décentralisation. Les mesures préconisées n'impliquent pas une révision de la Constitution. Elles sont susceptibles, croyons-nous, dans la mesure où les Wallons mettront à les défendre l'ardeur que les Flamands ont mise à gagner la bataille de Louvain, après tant d'autres, de sauver la communauté wallone et, avec elle, Bruxelles.

Il serait impensable que la communauté bruxelloise de langue française ne conjugue pas, cette fois, ses efforts à ceux de ses voisins du sud, comme elle menacés par le raz de marée flamand.

Les Flamands ne veulent pas d'élections, ils les trouvent inutiles et les craignent. Il nous incombe de les leur imposer. Sinon, les communautés wallonne et bruxelloise seront soumises définitivement à la Flandre renforcée par un Benelux dont on nous promet la politisation pour l'été. Le dilemme est clair : ou le fédéralisme sera instauré dans le cadre européen ou nous serons dominés.

La solution fédérale constitue le dernier moyen d'éviter cette domination qui déboucherait à plus ou moins long terme sur l'éclatement du pays.

(*) Chercheur en science politique à l'université de Louvain (section française).

Neuf condamnations dont sept avec sursis dans l'affaire des fraudes électorales de Bergerac

Après l'invalidation, par le Conseil d'Etat, de seize des vingt-sept conseillers municipaux de Bergerac, suivie le 21 janvier 1968 de l'élection de la liste d'union de la gauche conduite par M. Louis Pimont, député (Féd.-S.F.I.O.) et, le 28, par l'élection de celui-ci comme maire, l'affaire des élections municipales de mars 1965 dans cette sous-préfecture de la Dordogne a reçu, jeudi, sa sanction judiciaire devant le tribunal de grande instance de Poitiers, en conclusion de l'enquête ordonnée sur plainte de M. Pimont.

Pour infractions au code électoral, M. Roger Arras, pharmacien, qui, il y a trois ans, était premier adjoint du maire sortant, M. Henri Sicard (Cent. dém., ex-U.N.R.), dont la liste républicaine d'union vient d'être battue par celle de l'Union de la gauche, et M. Robert Honoré, ancien conseiller municipal, ont été condamnés chacun à 500 F d'amende. M. Maxime Desportes, préparateur en pharmacie, a été condamné à 400 F avec sursis et six médecins à 300 F. avec sursis.

M. Pimont a obtenu 100 F de dommages-intérêts.

En mars 1965, la liste de M. Sicard ne l'avait emporté, au second tour de scrutin, sur celle de M. Pimont que par 6 276 voix contre 6 117. Il y avait eu 350 votes par correspondance, contre 252 au premier tour. L'enquête a établi que M. Arras était intervenu auprès de personnes âgées pour qu'elles votent en faveur de la liste de M. Sicard, et ce par correspondance grâce à des certificats médicaux de complaisance qu'il joignait à leurs dossiers, se chargeant en outre de faire parvenir au bureau de vote les enveloppes contenant les bulletins de ces électeurs.

A Djibouti

LE HAUT-COMMISSAIRE FAIT ÉTAT D'UNE CERTAINE DÉTENTE

Djibouti, 9 février *(A.F.P.)*. — M. Saget, haut commissaire s'adressant à la population dans une interview télévisée, a qualifié d' « *encourageante* » la situation politique dans le territoire français des Afars et des Issas (ancienne Côte française des Somalis).

Définissant le rôle du représentant du pouvoir central à Djibouti comme un rôle « *de bons offices, de suggestion et parfois aussi d'arbitre* », le haut-commissaire a constaté « *un travail de rapprochement incessant* » entre les ethnies, « *avec certains à-coups sans doute, mais avec une bonne volonté de part et d'autre et des réticences qui sont peu à peu surmontées* ».

Le haut-commissaire a rejeté implicitement les critiques formulées par le chef de l'opposition issa, M. Hassan Gouled, selon lequel une discrimination s'exerçait au détriment des Issas. « *Le pourcentage des agents d'origine afar dans le territoire est de 36 %*, a-t-il précisé, *et il n'y a pas d'éviction systématique.* »

Sur le plan économique, M. Louis Saget a constaté que la fermeture du canal de Suez n'empêchait pas de poursuivre la réorganisation et les travaux d'extension du port. « *Le niveau de vie dans le territoire reste plus élevé que dans les pays voisins* », a-t-il souligné.

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES SE DÉROULERONT A CHAMONIX AVANT LE MOIS D'AVRIL

M. Henri Gaillard, conseiller municipal de Chamonix (Haute-Savoie), a donné jeudi sa démission en vue de provoquer une nouvelle consultation électorale. Cette démission succède en effet à celles de quinze autres conseillers qui s'étaient démis de leur mandat (« le Monde » du 15 décembre) pour provoquer le départ du maire, M. Paul Payot (sans étiquette).

M. Payot, à qui l'on reprochait diverses irrégularités de comptabilité, avait alors lui-même renoncé à ses fonctions de maire, se donnant toutefois jusqu'au 31 janvier pour régler les problèmes en suspens. Cette démission est effective depuis le 1er février. Un prochain décret fixera la date des nouvelles élections municipales, qui devront avoir lieu dans les deux mois.

• M. POMPIDOU *s'est entretenu jeudi à l'hôtel Matignon avec MM. Debré et Gorse du régime fiscal de l'O.R.T.F., ainsi que des conditions d'introduction de la publicité à la télévision.*

• M. LOUIS PERILLIER, *député de l'Yonne (Féd.-Conv.), a adressé au ministre des affaires étrangères une question écrite concernant « la situation discriminatoire faite aux ressortissants de la République démocratique allemande par rapport à ceux des autres pays, concernant l'accès du territoire français ».*

Les ressortissants de la R.D.A. désireux de venir en France doivent, en effet, solliciter l'autorisation préalable de l'« Allied Travel Office » de Berlin.

« Il importe de remarquer, note M. Périllier, que la délivrance directe des visas n'est pas subordonnée à la reconnaissance de la R.D.A. et à l'établissement de rapports diplomatiques normaux avec ce pays. Rien n'interdirait, par exemple, la délégation à une ambassade d'un pays tiers de la délivrance matérielle du visa. »

M. Périllier demande, en conséquence, au ministre des affaires étrangères, s'il n'estime pas que le moment est venu, pour le gouvernement français, de reprendre le libre exercice de sa compétence pour la délivrance des visas aux ressortissants de la R.D.A.

Les meilleures œuvres de celui que l'on a surnommé le « La Bruyère du XXe siècle »

Une encyclopédie du genre humain dont chaque page est extraite d'une mine d'observations, une galerie de personnages inoubliables où chacun se retrouve en croyant retrouver son prochain. De la vie conjugale au tourisme organisé, en passant par les snobs, les PDG, les enfants, les raseurs, les milliardaires, les militaires, la mode, la bombe, les médecins, Pierre Daninos possède un art unique de traiter tous les sujets, même les plus graves, avec le sourire.

Une collection Rencontre qui réunit quatorze ouvrages du plus pessimiste des humoristes

Les Carnets du Major Thompson ■ Le Secret du Major Thompson ■ Sonia, ou le Dictionnaire des Maux courants ■ Vacances à Tous Prix ■ Un Certain Monsieur Blot ■ Le Jacassin ■ Snobissimo ■ Le 36e Dessous ■ Méridiens ■ Passeport pour la Nuit ■ Eurique et Amérope ■ Les Carnets du Bon Dieu ■ L'Eternel Second ■ Chroniques choisies.

Prix réduit de souscription le volume **8.25 F** (+ port et emballage 1.35 F) jusqu'au 4 mars 1968 seulement

Tous les volumes sont reliés en plein Skivertex oasis vert, au dos gaufré or selon des motifs originaux avec étiquette rouge et or. La typographie soignée est d'une grande clarté. Préface générale par Gilbert Sigaux. Il paraît un volume par mois dès le 15 février 1968.

Découpez ce bon Découpez ce bon Découpez ce bon Découpez ce bon

Veuillez m'envoyer, sans frais et sans engagement, à l'examen pour 8 jours, le premier volume de la collection «Les Œuvres de Pierre Daninos» et votre bulletin de présentation. Si je souscris à la collection, je m'engage à accepter les conditions spécifiées dans le bulletin de présentation. Sinon, je vous retournerai le tout dans les 8 jours, sans rien vous devoir.

Editions Rencontre, 4, rue Madame, Paris VIe

Nom Prénom

Adresse

Localité N° Dpt

Signature

Découpez ce bon Découpez ce bon Découpez

Découpez ce bon Découpez ce bon Découpez ce bon Découpez ce bon Découpez ce bon

WELSH IN THE SCHOOLS

In the matter of the Welsh language the advisory council's report on primary education in Wales follows the pattern of earlier reports touching on the same subject. It records in melancholy tones the continuing decline of Welsh as a living language. It observes how the recommendations of its predecessors for arresting the decline have been tried and found wanting or have not been tried. And it calls for one more heave towards the official objective of a working bilingualism.

The lineaments of this controversy first appeared in Ireland in the 1840s. The romantic nationalism of THOMAS DAVIS and the Young Ireland party asserted that language was the badge and necessary condition of nationhood: without its specific language a nation perished. That was all very well, said DANIEL O'CONNELL, whose nationalism was of a different sort, but "Irish never sold the cow". A cow, as it happens, is one of the few articles which can be sold through that medium, but never mind. He made his point, and in a world which gives explicit sovereignty to economics the point goes home. There are here two fundamental and opposed attitudes towards society, and one must have sympathy with any advisory committee which has to take account of both.

Welsh is spoken as a matter of course by about a fifth of the population of the principality. It is cherished by a select company of scholars and devotees of Welsh culture. It is an object of fierce attachment among nationalists. Even in the more anglicized parts of Wales it commands a certain amount of tepid support. All this amounts to a strong case for giving the Welsh language a place in the schools, but it does not indicate precisely what that place should be.

There is now sufficient evidence that a declining local language cannot be resuscitated by the agency of school. Even if it can be successfully taught, it is soon discarded thereafter. In this, as in other ways, schools are doomed to failure if they deliberately run counter to the formative influences of the society in which their pupils are reared. If every child in Wales could attend a school in which his first language was the medium of instruction; if every Welsh-language school undertook to make its children bilingual in Welsh and English (in acknowledgment of the fact that English is the dominant of the two languages); and if the successful development of the Ysgolion Cymraeg were proceeded with—these are "Welsh" schools in anglicized areas not only for the few naturally Welsh-speaking children but also for the children of parents who are enthusiasts for the language and its associated culture—if these locally varying conditions were satisfied, then so far as the primary schools are concerned duty would be done both towards the children and towards the language.

The advisory council goes farther. It would have Welsh taught as a second language in all primary schools where it is not already the first language, with the eventual aim of bilingualism throughout; and it would concentrate resources on that programme. The painful experience of Ireland should have convinced the council that the hope is vain, and, if pursued, is likely to retard the educational progress of the generality of children.

United goodwill But for ad been vote of d alive the real ople. He of those liticians, ctors of n, J. D. ersonally g of the y others. ined for he ceased cretariat, izing the d of its ton, and who had to work

AN TIN

artin, 60, mily and der, died his 5,000- stershire. ol of the stershire, 000 acres with his horses at so ran a pedigree prizes at es shows. ely con- was also wn Trust, much to Tewkes- r days he and once

the Hon. day. She ughter of d in 1896.

Oct. 4306. Opens here Feb. 6. from Haymarket Theatre.
Cicely COURTNEIDGE, Richard TODD, Lally BOWERS, Joyce CAREY, Ursula HOWELLS, Perilla NEILSON, Valerie WHITE and Jack HULBERT in
DEAR OCTOPUS
The Famous Comedy by Dodie SMITH.

PRINCE OF WALES. Whi. 8681. Evenings, 8.0, Sat., 5.30 & 8.45. Mat., Wed., 3.0
JULIET PROWSE in SWEET CHARITY
BEST MUSICAL. *E. Standard.* Drama Awards '67

QUEEN'S. Reg. 1166. Evenings at 8.0. Sat., 5.30 & 8.30. Mat., Th., 2.30.
ROBERT MORLEY
in PETER USTINOV'S COMEDY
HALFWAY UP THE TREE
Directed by JOHN GIELGUD.

ROYAL COURT. (Slo. 1745.) Wed. nxt. 7.0 Subs., 7.30. Mon., Wed., Fri., Sat., 2.30.
TWELFTH NIGHT
by William Shakespeare.

ST. MARTIN'S. Tem. 1443. From Wed. nxt. 7.15, Sub., 8.0, Sat., 5.15 & 8.30. Wed., 3.0.
ERIC PORTMAN, RICHARD BRIERS and BARBARA MURRAY in Galsworthy's
JUSTICE

SAVILLE. Tem. 4011. Until Feb. 24.
D'OYLY CARTE
in GILBERT & SULLIVAN. 7.30. Wed. & Sat., 2.30. Today, Fri., Sat., **Ruddigore.** Mon., Tues., Wed., **The Gondoliers.**

SAVOY. Tem. 8888. Mon. to Fri. Evs., 8.0. Sats., 5.0 & 8.0. Mats., Weds. at 2.30.
DOUGLAS WILMER, MURIEL PAVLOW NAUNTON WAYNE, MICHAEL GWYNN
ACCORDING TO THE EVIDENCE
Laughs at the Law and Secret Service !

SHAFTESBURY. Tem. 6596. Evenings, 8.15. Fri. and Sat. at 6.15 and 8.45.
JIMMY EDWARDS, ROY CASTLE in THE SECOND BIG YEAR OF BIG BAD MOUSE
"FUNNY, FAST and JOLLY."—*Guardian.*

STRAND. Tem. 2660. 7.45. Sats., 5.0 & 8.30.
ALASTAIR SIM, MICHAEL DENISON DULCIE GRAY and JOHN GREGSON in
NUMBER 10
The New Play by Ronald Millar, from the Novel by William Clark.
"PURE THRILLS—A POSITIVE JOY."

VAUDEVILLE. Tem. 4871. Evenings at 7.30. Sats. 5 & 8.15. Marius Goring in **THE BELLS.**

VICTORIA PALACE. (Victoria 1317.) Twice Nightly 6.15 and 8.45. T.V.'s Fastest Spectacular.
THE BLACK AND WHITE MINSTREL SHOW
World-Record-Breaking Musical.
Now in its 6th Year. Booking until November.

WESTMINSTER. Vic. 0283. Evenings, 6.15. Mats., Thur. Sat., 2.30. Last Days.
GIVE A DOG A BONE
Reopening Feb. 1. Margaret Burton in "Annie."

WHITEHALL. Whi. 6692. Evgs., 7.30. Weds., at 2.30. Sat., 5.30, 8.30. NICHOLAS PARSONS, JOAN SIMS, GEOFFREY SUMNER, ARTHUR ENGLISH
UPROAR IN THE HOUSE
"FUNNY HA HA, HILARIOUS."—*D. Exp.*

WYNDHAM'S. Tem. 3028. Evenings at 8. Mat. Saturday at 3. ALEC GUINNESS
Gordon JACKSON. Simon WARD
WISE CHILD
by Simon Gray. Directed by John Dexter.
"GUINNESS at his masterly best..."—*The Times.*
"A BRILLIANT FIRST PLAY."—*D. Sketch.*
LAST WEEK.

GRABOSWKI GALLERY, 84, Sloane Av., S.W.3.
PAINTINGS BY
Frank Beanland; Robert Law
Nov. 28-Jan. 31. Mon.-Sat., 10-6. Ken. 1868.

HEIM GALLERY, 59 Jermyn St., S.W.1. French Paintings and Sculpture of the 18th Century. Daily, 10-5.30. Sats., 10-1.

KAPLAN GALLERY, 6 Duke Street, St. James's, S.W.1. FRENCH IMPRESSIONIST PAINTING. Daily, 10-6. Sats., 10-1.

LEFEVRE GALLERY, Contemporary Paintings on View through February 2. Daily, 10-5. Sats., 10-1. 30 Bruton St., W.1.

LEICESTER GALLERIES, 4, Audley Square, South Audley Street, W.1. Annual New Year exhibition of works by 19th and 20th Century Artists. 10-5.30. Sat., 10-1.

MARLBOROUGH FINE ART LTD., 39, Old Bond St., W.1. HANS BOHLER (1884-1961). Paintings, drawings and watercolours. Daily, 10-5. Sats., 10-12. Until Jan. 31.

MARLBOROUGH NEW LONDON GALLERY, 17-18, Old Bond St., W.1. JACK SMITH Recent Paintings. Daily, 10-5. Sats., 10-12. Until Jan. 31.

ROLAND BROWSE & DELBANCO, 19 Cork Street, W.1. ANTHONY WHISHAW Paintings. Daily: 10-5.30. Sats.: 10-1.00.

ROYAL ACADEMY
Piccadilly, W.1.
ANCIENT ART FROM AFGHANISTAN
ARTS COUNCIL EXHIBITION
Till Jan. 28. Weekdays, 10-6 (Thurs. 10-8.) Suns., 2-6. Adm. 3/6.

ROYAL ACADEMY
WINTER EXHIBITION
France in the Eighteenth Century
Weekdays, 10-6; Thursdays until 8; Sundays, 10-6 (half-price 10-1). Admission 10/-, Students & pensioners 5/-. Season Tickets £1.

TATE GALLERY. Paintings and Sculptures by ROY LICHTENSTEIN. Wkdys., 10-6; Sun., 2-6; Adm. 3/6 (students 1/6). Closes 4 Feb.

UPPER GROSVENOR GALLERIES, 19 Upper Grosvenor Street, W.1. LAURA KNIGHT Etchings and Drawings. Gallery paintings. Also Central African Soapstone Sculptures. 5gns. upwards. Daily 10-6. Sats., 10-1.

WADDINGTON GALLERY, 2, Cork St., W.1
MATTHEW SMITH
A Loan Exhibition.
Jan. 4th-27th. Daily, 10-6. Sats., 10-1.

WHITECHAPEL GALLERY
British Painting from the collection of the Leicestershire Education Authority. Until 18th February. Daily 11-6; Sundays 2-6; closed Mondays. Admission free. Tube: Aldgate East.

NOTICE—All orders for advertising in THE TIMES are accepted on the express terms (a) that they are subject to cancellation at the discretion of the Editor (in the event of cancellation any money paid will be returned); (b) that no undertaking is given that any advertisement will be published on any specified date or at all and (c) that the Editor may make any alteration in an advertisement to ensure its conformity with the standards of THE TIMES. Where the order is placed by or through an advertising agency its acceptance is subject also to the terms of any agreement of recognition between the Agency and the Newspaper Proprietors Association.

Bilingualism urged in Wales

By BRIAN MacARTHUR, Education Correspondent

A fully bilingual education in primary schools throughout Wales is recommended today in the Welsh edition of the English Plowden report on *Children and their Primary Schools*.

Education authorities in Wales, it says, should ensure that the teaching of Welsh is carried out in their schools and that all children are able to learn Welsh as a first or second language. Nevertheless, it adds, they should provide for opting out by parents who do not wish their child to be taught Welsh.

The report, *Primary education in Wales*, agrees with three of the principal recommendations in the English report:—

The establishment of educational priority areas, qualifying for special extra help, but subject to the qualification that this should not adversely affect the disposal of staff and resources for the special needs of Wales.

Universal part-time nursery provision should be made available as soon as practicable from the age of three to entry to the first school, but with provision for about 15 per cent of full-time places for children with particular social and emotional needs.

As a long-term objective and when nursery education is generally available, the ages and stages of primary education should be: nursery schools—three to 5½; infants schools—5½ to 8½; junior schools—8½ to 12½.

An introduction to the report says the council wishes to give priority to four points:—

A considerable increase in the advisory staff employed by local education authorities for primary education; a considerable increase in inservice training for teachers to help meet the changing aims of primary education; the need for co-ordination between the various interests affecting primary education; the urgent need for more effective methods of teaching Welsh as a second language.

The report says: "Our ultimate hope is that this concept of bilingualism would extend to the whole of Wales. We appreciate the very real difficulties which confront some authorities in areas in which angelicization has progressed rapidly or is long established, but we would hope that even these would wish to experiment in experiments in bilingualism."

A note of reservation on this section is written by Professor D. C. Marsh, of the Department of Applied Social Science at Nottingham University. The aims of bilingualism, he says, are not capable of being achieved, and even if they were, it would be disastrous not only for education but also for the whole of the future development of Wales.

The 646-page report, a major document, was produced by the Central Advisory Council for Education (Wales), under the chairmanship of Professor C. E. Gittins, of the Department of Education at the University College of Wales, Swansea. Its terms of reference were the same as those for the English council under Lady Plowden.

Leading article, page 7.

Constitution text 'irresponsible'

FROM OUR CORRESPONDENT

ATHENS, JAN. 24

The text of the draft constitution analysed and criticized in *The Times* this week was "an irresponsible text", an authorized Greek Government source said today. "Until the Government announces the constitution to be proposed to the Greek people, any other text is irresponsible", the source said. "Some of the provisions cited in *The Times* are so absurd that the Government may even agree with some of the criticism levelled against them."

Mr. Christos Lambrakis, the publisher of a chain of Athens newspapers who was arrested five days ago without explanation, was released today. He had been detained at security police headquarters without interrogation. No charges were pressed against him.

Mr. George Kavounidis, who was director-general for the press until the April *coup* and was connected with foreign press affairs in Athens for 23 years, has now been dismissed from the Civil Service by order of Mr. Papadopoulos, the Prime Minister.

activities. His passport is being held by the Foreign Office until he repays his repatriation fare to Britain.

Last night the 18 men and five girls who joined him on his ill-fated expedition to Africa were still stranded on a Spanish camping site at Algeciras after their own release from Moroccan arrest.

Mr. Uzong strenuously denied that he was a transport agent for mercenary troops or that the expedition would have visited his Biafra homeland on anything but the most altruistic, peaceful, educational and trading mission.

Expensive mishaps

He agreed, however, that all members of the party, which left London on December 8, had signed cards describing themselves as employees of the African Union, a newly constituted pan-African organization aimed at "gingering up" the Organization of African Unity.

With remarkable phlegm he reviewed the misfortunes of his expedition, which included the death of a member in a mountain-climbing accident, a road crash in which three members were injured, and final incarceration of the party in Moroccan police cells.

Mr. Uzong admitted that he had had contact with Major John Peters, answered an advertisement in *The Sunday Times*, paid £60 each to join his expedition. They were travelling overland in two mini-buses and a Land-Rover belonging to Stafpins to undertake community welfare work and promote trade in Africa.

While the expedition serviced its minibuses in Tangier Mr. Uzong said he went to Rabat to collect mail from the British mission, but on his way by bus one of his bags containing £300 disappeared. He asked police and the Foreign Ministry to help him recover it.

Soon afterwards he was placed under house arrest in the Grand Hotel, Rabat, but managed to slip past his police guards and go to the Foreign Ministry to ask for the return of his passport. The police were not pleased and he found himself in a cell, but he refused to sign a statement or make a tape recording that he was carrying mercenaries to Biafra.

He said he was starved for two days, flogged, and finally placed in solitary confinement after blacking the eye of a policeman.

He and the other members of the expedition, who had been rounded up in Fez and taken into custody in Rabat, were released after seeing Mr. Peter Kemp, the British vice-consul, and after Stapfins had settled their bills of about £450.

HOME NEWS

Labour seek lead on nationalism

Scottish plea for review

FROM OUR SCOTTISH CORRESPONDENT—Glasgow, Dec. 26

The national executive of the Labour Party has been asked by the party's Scottish council to make a definite pronouncement on the extent to which Scotland should control her own affairs.

It is hoped that the statement will be available in time for the Scottish Labour conference in Ayr in March at which there is likely to be an important debate on nationalism. The Prime Minister is to address the rally.

Soul-searching has followed Labour's defeat by the nationalists at Hamilton, and there have been angry words at private meetings.

Heated exchanges took place at a recent meeting of the Scottish council, which was attended by Miss Sarah Barker, Labour's national agent. Some members called for a drastic review of existing attitudes.

Of more than 80 resolutions received, the largest section is about the Scottish economy. But there is a significant group about nationalism and self-government and, although the conference rules limit the range of subjects, it is hoped that a full-scale debate can be arranged. Labour policy on nationalism is usually a matter to be decided ultimately at national conference or national executive level.

Attracting youth

Moves will be made to persuade the Government to rearrange the whole pattern of ministerial responsibility at the Scottish Office. There are to be demands, too, for the strengthening of the party machine north of the border.

As in previous years, the case for Labour countenancing a greater measure of devolution is likely to be propounded more actively by the intellectual wing, Edinburgh and Glasgow lawyers, Fabians, &c.

The challenge of the S.N.P., however, is causing concern to the constituency parties, one of the most significant aspects of this being the attraction which the nationalists appear to have for young people. What the S.N.P. claims as its membership total, about 80,000, is equal to the individual Labour membership in Scotland, perhaps even exceeding it.

London party fights for freedom

BY OUR LABOUR STAFF

Labour Party proposals for recasting the organization of the London area may be challenged at a conference in London at the end of January.

Many London supporters want assurances that the limited autonomy they have had over Transport House headquarters since the London party was founded in 1914 will not be completely lost under the new proposals.

Under the proposals, made by the national executive committee's inquiry into organization, the London party, which covers 72 parliamentary constituencies, will be absorbed into a London regional group covering about 106 constituencies. Officials of the London region would be appointed by Transport House. The London party, ever since the days of its first secretary, the late Herbert Morrison, has always appointed its own officials.

Friendly rivals

From the time the London party captured the London County Council in 1933 it has been seen by many inside the party as a friendly rival organization to the national organization.

60

Tenth baby dies in epidemic

New infection scare at maternity hospital

FROM OUR CORRESPONDENT—Middlesbrough, Dec. 26

A fourth hospital has been involved in the outbreak of gastro-enteritis on Tees-side it was disclosed today. Another baby—a boy aged eight months—died today, bringing the number of deaths to 10.

Twenty-nine babies are suffering from the disease. Four of them are dangerously ill and another three were described as "very poorly".

The epidemic was originally confined to three hospitals of which one, at Stockton, has been cleared. But special precautions were taken at a fourth hospital, the 100 - bed Middlesbrough Maternity Hospital, today when it was learnt that two babies newly affected by the disease had been born there since the outbreak began.

A four-bed ward was closed and disinfected. Doctors and hospital officials held emergency talks on ways to prevent any further spread of the disease.

Had been transferred

A South Teeside Hospital Management Committee said the babies concerned had been transferred to West Lane Isolation Hospital, Middlesbrough, before they were found to have gastro-enteritis. West Lane was one of the three hospitals originally affected by the disease.

There was no cause for alarm at Middlesbrough Maternity Hospital, and there were no cases of the infection there. Admissions of expectant mothers were being continued, and no newly-born babies or their mothers were being transferred to other hospitals.

The biggest spread of the disease during the Christmas holiday—when 11 new cases were reported—was at the West Lane hospital.

1967

- The Year of the Middle East War.
- Devaluation Year.
- The Year Britain pulled out of Aden.
- Chichester Year.
- The Year Chinese fought in London.
- Torrey Canyon Year.

A busy year which will be reflected in "The Times Review of the Year" to be published on Friday. Three pages of articles and pictures in the news section of the paper and a special Business round-up of the year in "The Times Business News".

Man shot dead at murder trial

TITOGRAD, YUGOSLAVIA, Dec. 26.

Carta de Bélgica

La pasión y el extremismo provocan grave crisis gubernamental

Así pues, el gobierno Vanden Boeynants, de coalición P. S. C. (social - cristiano) y P. L. P. (ex liberal) ha presentado su dimisión al rey Balduino que la ha aceptado Veintidós meses de acertada y eficaz gestión, el mejor, quizá, de los dieciseis gobiernos que Bélgica ha conocido desde su liberación, ha caído, victima de la intolerancia, de la incomprensión, del apasionamiento, y sobre todo, victima de un extremismo nacionalista tan inconsciente como inconsecuente. "Nos hemos visto confrontados a un grave problema politico de carácter pasional", declaraba el Primer ministro Vanden Boeynants, a la prensa que le interrogaba sobre las razones y causas de la caida de su gobierno. Si, la pasión separatista ha prevalecido sobre toda otra consideración.

La crisis politica abierta en 1950 por los partidos de izquierda, concretizada en lo que entonces se llamó la espinosa y dolorosa "cuestión real", ponia al pais al borde de la revolución. En esta circunstancia, sin embargo, la moderación, el concurso de buenas voluntades, y un deseo sincero de apaciguamiento conseguian el milagro. La paz, la tranquilidad y la concordia renacian en el pais. Bélgica, evitaba una tragedia. La dinastía se habia salvado. La crisis gubernamental actual se revela, por desgracia, infinitamente más peligrosa y grave. La unidad del pais, así como la de su magnífica tradición cristiana se hallan hoy al borde de la dislocación. El demonio de un extremismo nacionalista, con exigencias separatistas, amenaza desbordar el concertado equilibrio que hasta el presente se venia gozando

La locura, la enorme locura, peor aún, el suicidio politico belga lo habrá provocado el ala flamenca del partido mayoritario del P. S. C. En efecto, presos y encerrados en las apretadas mallas de un extremismo nacionalista por ellos mismos forjado, ministros y parlamentarios flamencos social cristianos, intransigentes hasta la inconsecuencia, retiraban al gobierno, si éste no accedia a sus demoledoras exigencias, su colaboración. El "diktat" extremista, ni el gobierno, ni la nación podian aceptarlo. La intervención conciliante y moderadora de las más altas autoridades morales del pais, es decir, el episcopado (éste, por desgracia, totalmente desunido, y, —lo decimos con pena— hasta atizador de pasiones separatistas), el gobierno, los dirigentes nacionales del P. S. C., e incluso influyentes personalidades flamencas fracasaban en su intento de razonar y de calmar a los que, presos de las masas hoy en movimiento iban a lanzar al pais en la más desgarradora aventura política.

Esta aventura ya está en marcha. En efecto, el P. S. C. se halla hoy completamente truncado. Su unidad, elemento regulador de la vida politica y religiosa de las dos comunidades se ve actualmente dolorosamente comprometida. Si las consultas que el Rey ha comenzado, no dan los resultados esperados se pronunciará la disolución de las dos Cámaras, lo que implicará la organización, en un plazo de cuarenta dias, de nuevas elecciones.

En esta perspectiva, veamos cómo se presentan las diversas formaciones politicas belgas. El P. S. C., partido mayoritario. Su ala flamenca provoca la crisis y compromete gravemente su unidad. El P. L. P. (Partido de la Libertad y del Progreso, ex liberal), partido disciplinado; participaba con el P. S. C. en la dirección del gobierno. El P. S. B. (Partido Socialista Belga), en la oposición. Fuertemente mermado, fosilizado, enfermo crónico. La Volksunie, extremista flamenco, demagogo, pero excesivamente activo. El Partido Comunista, minúsculo grupo politico, raquítico, sin influencia ni masas.

¿Qué probabilidades y posibilidades tienen las diversas formaciones politicas en caso de elecciones? Como deciamos más arriba, el P S. C. constituia el elemento regulador de la vida politica belga Su dislocación por los motivos que ya sabemos, va a hacer difícil la formación de una coalición susceptible de gobernar el pais con seriedad y eficacia En Bélgica, hay quien avanza una coalición por cierto descabellada. Esta se haria a base de Socialistas, Católicos flamencos (lo que entraña ruptura del partido) y Volksunie, los tres elementos adoptando un punto común, o sea la expulsión de la sección francofona de la Universidad Católica de Lovaina. Repetimos, idea descabellada, pues, jamás las tres formaciones alcanzarian la mayoria necesaria para poder gobernar. Sin embargo, sin ser ni querer jugar al profeta, podemos, a raiz de la situación actual avanzar. El P. S. C. podria resultar el gran derrotado en la contienda electoral Sus dos alas perderán electores, por la parte francofona, en beneficio del P L. P. (éste hoy muy tolerante para con los católicos); la parte flamenca, en beneficio de los extremistas de la Volksunie, partidario del federalismo y organizador de los motines callejeros.

El P. L. P., moderado, unido y de politica acertada podria alcanzar ganancias sustanciales, pero sin alcanzar la mayoria absoluta. La Volksunie, arrebatando al P. S. C. flamenco, como ya he dicho, los elementos más exalfados y nacionalistas de este último. En cuanto al P. S. B. la crisis politica actual, y las elecciones que a grito limpio reclama, le vienen de perlas. Sus dirigentes así lo han declarado: nada de enmiendas ni de componendas, exigimos que el pais se decida por medio de elecciones. Estas podrian procurarles ciertas ganancias y sacarlas del olvido en el que se encuentran relegados. En definitiva, nadie hoy en Bélgica vislumbra mayoria que pueda gobernar. Aquí, precisamente, reside el drama.

Situación, pues, inextricable. La reconducción de la coalición P. S. C. - P. L. P., tan acertada, si muchos la desean, es algo imposible a realizar. El ala flamenca, insatisfecha en sus exigencias y provocadora de la crisis continuaria siendo el elemento perturbador y demoledor de toda politica nacional constructiva Silenciar ahora estas exigencias constituiría un nuevo suicidio politico. Sus masas, a efecto, no admitirian lo que ría considerado como una capitulación. Una coalición P. L. P. S. B., suponiendo que las elecciones les sean favorables podria ser la fórmula posible. Esta fórmula, sin embargo, la que desecharia, pues es el propio señor Collard, presidente del artido Socialista el que declaraba que no habia que contar con la colaboración de su partido en la formación de un gobierno de coalición, la herencia legada revelándose particularmente delicada y sin salida sin que los socialistas la hayan provocado.

La grave crisis que Bélgica atraviesa hoy amenaza ser de larga duración con todas las consecuencias económicas, sociales y hasta religiosas que esta situación comporta. Sin autoridad responsable y con la provocación y la revolución en la calle, todas las aventuras son posibles.

TEODORO TOHANE

... según otros ... se produjo en Palomares (Almería.—(Cifra).

Noticias de Valencia

ACTO CARLISTA EN ALGEMESI

El próximo día 10 de marzo, festividad de los Mártires de la Tradición, se celebrará un acto de afirmación tradicionalista en Algemesí. Participarán en el mismo diversas personalidades nacionales de la Comunión, entre ellos don Pascual Agramut Matutano y don Agustín de Asís Garrote.

CONFERENCIA DE DON SALVADOR FERRANDO CABEDO

El pasado jueves día 15, a las ocho de la tarde, pronunció en la Sala de Actos del Círculo Aparisi Guijarro, una conferencia sobre "El Carlismo y los mitos de nuestro tiempo", Don Salvador Ferrando Cabedo, Abogado del Ilustre Colegio de Valencia. El Sr. Ferrando desarrolló el tema con gran acierto.

Baltasar Bueno TARREGA

Dr. C. Eguaras Echávarri

...NTA, NARIZ, OIDO
...IA ESTETICA
...s de 11 a 1 y de 4 a
...RGAMIN, 2-1.º
...difício Aurora)
...rcoles por las maña...
...lle consulta en Hospital

RAMO ALIMENTACIO

Importante empresa fabricante de «GRISINIS Y BISCOTTES» (Barritas de pan y tostadas) situada en Barcelona: Precisa vendedor-representante en exclusiva para la Provincia.

Exigimos:
— Edad de 23 a 30 años.
— Buena presencia y facilidad de palabra.
— Permiso de conducción.
— A poder ser con furgoneta y almacén.

Ofrecemos:
— Sueldo, comisión y primas.

Escribir con máximos detalles a

«PEKI»
Calle Nueva s/n. Montmelo Barcelona.

... de existir en nuestra ciudad. Pertenecía a una prestigiosa familia de Tafalla, muy relacionada y querida en toda aquella comarca. El cadáver de la finada señorita fué trasladado ayer al cementerio de dicha ciudad navarra, para ser depositado en el panteón familiar. Ha sido una pérdida muy sensible, llorada no sólo entre los suyos sino también en el amplio círculo de sus relaciones. De gran bondad y cristiana práctica, todas las obras buenas contaron siempre con su valiosa cooperación, dejando de su paso por este mundo el mejor recuerdo No dudamos de que en esta hora el Señor le concederá en la otra vida el premio a su muchos merecimientos. Los funerales por su eterno descanso se celebrarán hoy, sábado, a las siete y media de la tarde, en la parroquia de Santa María de Tafalla. Descanse en paz.

A sus albaceas testamentarios, parientes e interesados y demás distinguida familia, testimoniamos el más sentido pésame y pedimos a nuestros lectores una oración por el alma de la inolvidable señorita.

PRIMER ANIVERSARIO DEL FALLECIMIENTO DE DOÑA JOAQUINA LEOZ OTEIZA, EN HUARTE-PAMPLONA

Se cumple hoy, día 17 de febrero, el primer aniversario del fallecimiento de la bondadosa señora doña Joaquina Leoz Oteiza de Echeverría, perteneciente a estimadísima familia de Huarte-Pamplona. A pesar del tiempo transcurrido vive fresco su recuerdo, no sólo entre los suyos, que la adoraban, sino también entre sus muchas amistades. Sencilla y buena, esposa y madre amantísima y cristiana ejemplar, difícilmente será olvidada. Descanse en paz.

A su esposo don Eladio Echeverría Iribarren, hijos Margarita, Francisco Javier y María Angeles.

Nos hemos visto tristemente sorprendidos con la inesperada noticia del fallecimiento de la bondadosa y ejemplar señora doña Esperanza Pérez Glück, viuda del inolvidable caballero e industrial de esta ciudad don Lorenzo Beunza. Pronto se extendió la luctuosa nueva, causando sentimiento general, pues la señora viuda de Beunza contaba en Pamplona con los más grandes afectos. Mujer de ejemplares virtudes, verdadera reina de un hogar reciamente cristiano, de trato exquisito, sencilla y buena, fué siempre querida y admirada en el amplio círculo de sus relaciones. Ha sido una pérdida muy sensible, llorada en su estimado hogar y entre cuantos se honraron con su amistad. Descanse en paz.

A sus hijos Francisco Javier, María Esperanza, Jesús María, María Sagrario, María Camino, María Jesús y Pedro María, todos muy queridos en esta Casa, y demás apreciada familia enviamos el más sentido pésame y pedimos una oración por el alma de la finada señora.

FALLECIMIENTO DE DON MARCELINO SAN MARTIN IBARROLA, EN TIRAPU

Confortado con los Santos Sacramentos y a los 85 años de edad, falleció ayer en su casa de Tirapu, nuestro buen amigo don Marcelino San Martín Ibarrola, hombre bueno a carta cabal, muy conocido y estimado en toda aquella comarca, en la que la noticia de su muerte causará el más grande sentimiento. De un gran corazón y cristiano ejemplar, su recuerdo perdurará por mucho tiempo, sobre todo entre los suyos, muy apenados por tan sensible pérdida. Descanse en paz.

A su apenada hermana política doña Eusebia Iribarren (viuda de don Francisco San Martín), sobrinos y demás apreciada familia, testimoniamos el más sentido pésame y pedimos una oración por el alma del finado.

FALLECIMIENTO DE DON EUGENIO JAUREGUI SUBIZA, EN ASIAIN

A los 70 años de edad y con gran resignación cristiana falleció ayer en su casa de Asiain don Eugenio Jáuregui Subiza, persona de gran bondad que contaba en todos aquellos pueblo de la Cendea de Oiza con muchas relaciones y afectos generales. Su muerte será sentidísima. Esposo y padre amantísimo y cristiano muy fervoroso, en su hogar ha dejado un vacío irreparable y entre sus amistades el mejor recuerdo. Descanse en paz.

A su apenada esposa doña Tomasa Miranda, hijos don Jesús, don José María y don Javier, hijos políticos y demás apreciada familia, enviamos el más sentido pésame y pedimos una oración por el alma del finado.

PRIMER ANIVERSARIO DE LA SEÑORA

Doña Dominica Galíndo Sánchez

(VIUDA DE DON SALVADOR ARRIAZU)

falleció en Pamplona, el día 17 de febrero de 1967, a los 84 años de edad. Fortalecida con el Sacramento de Resurrección pasó a gozar de Dios.

—— R. I. P. ——

hijos, Visitación, Santiago, Consolación, Inocencia, Sinesio, Segundo y María; hijos políticos, Antonio Moreno, Ana Irún, Melquiades Covarrubias, Felicísimo Grocín, Angeles Pablos, Agustina Picabea y José María Pascual; hermana, Isidra (Abadesa del Monasterio Cisterciense de Nuestra Sra. de la Piedad de Madrid); hermana política, Hilaria Pérez; nietos, bisnietos y familiares os comunican su pena y su gozo porque siempre «es grata a los ojos del Señor la muerte de sus Santos». (Salmo 115).

La Función de Aniversario en sufragio de su alma, se celebrará HOY, SABADO, día 17, a las SIETE Y MEDIA de la tarde, en la iglesia parroquial de Cristo Rey, por cuya asistencia ... quedarán agradecidos.

En sufragio de su alma se celebrará un Novenario de Misas que dará comienzo MAÑANA día 18, a las SIETE Y MEDIA de la mañana, en la citada Parroquia.

PAMPLONA, 17 DE FEBRERO DE 1968.

POR LAS RUTAS DE EUROPA

BELGICA: Dos naciones en un sólo Estado

la Gran Place, corazón de Bruselas

Por Carlos CLAVERIA

La magnífica autopista, nos lleva a Gante, cuna del Emperador Carlos V. Esta ciudad se extiende entre vergeles y jardines, festoneados de rododendros y azaleas. Rasgano el cielo azul, la alta aguja de la torre del Ayuntamiento, se alza entre un bosque de campanarios.

Gante vibra con sus fábricas y sus hilaturas, pero ha tenido la coquetería de añadir la más delicada de las industrias: la de las flores.

Nuestra visita a la ciudad es muy rápida y no podemos admirar toda la grandiosidad histórica y monumental que encierra.

Seguimos rumbo a Bruselas a lo largo de la provincia de Flandes oriental regada por dos vías de agua que son las arterias por las que discurre la savia que le da vida: el Lys y el Escalda. El primero se purifica en el canal de Schipdonc de las pestilencias de la industria, para correr luego límpido, perezoso, tornasolado a la luz y tranquilo como un lago.

Penetramos en Bravante eje del país cuyas tierras verdean, con sus pastos y plantíos de lúpulo. Provincia esencialmente agrícola, ofrece por todas partes el espectáculo de prados jugosos en los que pacen millares de vacas. Y sus campos de trigo, sus huertos fértiles, que ofrecen un áspero contraste con las aridez de las arenas flamencas. En el centro de la provincia emerje Bruselas, la capital de la "libre Bélgique".

En Bruselas topamos por primera vez con el pléito existente entre flamencos y valones. Aparentemente está solucionado con el establecimiento del bilinguismo, pero en la realidad la pugna es más ardiente y más amarga que nunca.

En los límites de Flandes y de Valonia está Bruselas, que antiguamente era sólo la quinta parte de Gante, pero que ha ido creciendo al convertirse en capital del Estado belga. En ella impera el bilinguismo, establecido por la ley de 1932 y así todos los indicadores, los nombres de las calles, de los comercios, etc. se exhiben en los dos idiomas.

Los valones en general no conocen el flamenco, mientras que de buen o mal grado los flamencos están obligados a conocer el francés. La querella entre las dos naciones particulares del Estado belga, han llevado a este a una guerra civil fría, de las que la Historia demuestra que rara vez terminan en una paz duradera. Por otra parte es quimérico imaginar que se resolveá por sí sola a través de una mejor comprensión mutua.

Los espiritus activos e inquietos creen que es necesario una solución a cualquier precio. Entre los flamencos extremistas se escuchan gritos de ¡Muera Bélgica!, exigiendo como única solución la independencia de Flandes, salvando así su personalidad histórica y cultural muy amenazada por la preponderancia valona.

A nuestro parecer y en esto sí que estamos de acuerdo con Raymond Cartier, la solución está en la estructuración de Bélgica como estado federal, permitiendo a las dos colectividades organizar sus vidas particulares, al mismo tiempo que conservar sus libertades.

Los Estados federales se manifiestan tan capaces como los unitarios para defender sus intereses generales y tienen la ventaja de disminuir las tensiones interiores.

Con todo, estas soluciones federales se enfrentan con vivas resistencias políticas y sentimentales, pues muchos fanáticos del unitarismo, creen ver en el federalismo el preludio de una dislocación nacional.

Bélgica solucionará su problema, pues los belgas son hombres que practican un tremendo realismo político, de espaldas a esas concepciones, enanas del centralismo a ultranza, que han sido rebasadas por la marcha del tiempo y no menos sus estructuras económicas y sociales.

Dejando al margen el pléito flamenco-valón, retornamos a la visita turística de Bruselas, que en su parte vieja conserva el recuerdo de la Edad Media. Pero el corazón de la gran urbe está en la Plaza Mayor o Grand Place, que por la grandiosidad y belleza de las construcciones góticas y del Renacimiento que la forman, es la más perfecta y acabada de Europa.

Sus principales edificios son las Casas Consistoriales, la llamada "Maison du Roi", frontera al Ayuntamiento, que me interesó por ser un doble museo histórico de reliquias y de sombras. Sombra de Carlos V cuando, todavía Infante de España, ordenó que este edificio de Lonja del pan que era, se transformara a su gusto para servicios de la Real Casa, sombras de Egmont y de Mormes, que allí estuvieron en capilla.

Las Casas de las Corporaciones o de los Gremios proclaman muy alto el orgullo, la nobleza y la perennidad de los oficios principales. Así vemos la de los Merceros, Bateleros, la de los Arqueros, Carpinteros, Pintores, Sastres, el Hotel de los Verveceros y la Casa de la Estrella.

La belleza dorada de estas mansiones es impresionante y no nos extraña que Victor Hugo exclamara: "Quisiera dibujarlas todas una tras otra!", pues el vivió muchos años en la Plaza Mayor prendido de su embrujada hermosura.

La Grand Place conserva muchos cafés, todavía con sus muestras de antaño y pequeños vidrios opacos, herrajes y puertas de vieja encina, mientras todas las mañanas se extiende en su centro el mercado de las flores, bañado en frescos aromas rústicos.

Detrás de la iglesia de Notre Dame, se halla el palacio real de Laeeken próximo al cementerio, donde reposa la Malibrán, a la que el gran poeta Lamartine y Alfredo de Musset lloraron en sus versos.

Al abandonar Bruselas, sobre un macizo arborescente, asoma el "atomiun" de la Exposición Internacional, que nos despide con una expresión de paz y fé en el progreso.

Por tierras de la Ribe

LA SUF



I Plan de Desarrol o

Más de ciento veintidós mil millones de Ptas.: Carreteras, aeropuertos, ferrocarriles y puertos

MADRID. — Ciento veintidós mil doscientos cinco millones de pesetas serán invertidos en las carreteras, aeropuertos, ferrocarriles y puertos españoles en el II Plan Nacional de Desarrollo.

El programa de realizaciones para este segundo Plan de Desarrollo es el siguiente:

Terminación del programa REDIA (Red de itinerarios asfálticos mediante la mejora de 4.928 kilómetros de carreteras.

Obras en las redes arteriales de Madrid, Barcelona, Valencia, Sevilla, Bilbao, Zaragoza, San Sebastián, Oviedo y otras ciudades. Accesos a Galicia Málaga . Asturias.

Mejora y construcción de las redes varias en los polos de promoción y desarrollo y otras áreas de acción regional.

Transformación de 6.600 kilómetros de carreteras con firme de Macadam en pavimento asfáltico.

Mejora de las dotaciones y servicios de conservación y señalización de la red estatal de carreteras.

Terminación de las obras del ferrocarril Madrid-Burgos y construcción del túnel de la Grandota (Asturias), y de los tramos Cullera-Tabernes, Papiol-Mollet y Hospitalet-Bordeta y de los ramales de acceso a los polos de promoción y desarrollo y otras áreas de acción regional.

Realización del programa correspondiente al cuatrienio del plan de modernización de RENFE que comprende: renovación de 3.042 kilómetros de vía: construcción de tres estaciones de clasificación principales, seis de clasificación secundarias y 17 estaciones centro: adquisión de 140 locomotoras de línea, 63 de maniobra, 40 locomotoras eléctricas, 15 automotores rápidos 48 ferrobuses, 101 coches metálicos, 3.034 vagones ordinarios y especiales y 85 remolques para UT.

Obras de infraestructura (8.000 metros lineales de muelles). Obras de abrigo y dragados y armamento los principales puertos comer- y pesqueros, señales marití- defensa de costas.

sión de primas para la ión de 1 millón de Tm. de la flota mercante nacio- de barcos de pesca y e buques.

los aeropuertos y las nuevas técni- y a los volúme- han de sopor- iones se pro os de Ma- Palma de erife. Se

anos nas de

Barcelona. Estas otras no incluídas en la cifra de inversiones en transportesy comunicaciones ascienden a más de 10 millones de pesetas.

(Cifra).

PROTESTO DE LETRAS DE UN PROMEDIO MENSUAL DE MAS DE 450.000 PTAS.

Madrid.—Un promedio mensual de 145.230 letras fueron protestadas en España durante el año 1966 y su importe ascendió a 5.722.625.000 pesetas, según datos publicados por el Instituto Nacional de Estadísica.

En junio de 1967 fueron protestadas 153.296 letras por un importe de 6.883.438.000 pesetas, figurando a la cabeza Madrid con 22.385 efectos valorados en 1.561.870.000 pesetas; Barcelona, 16.842 letras por 600.886.000; y Valencia, 4.250 efectos que importan 94.814.000 ptas. La provincia que refleja las cifras más bajas en este aspecto, es Soria: 115 letras protestadas con un importe de 3.951.000 ptas.

Las suspensiones de pagos en 1966, nueve en total de media mensual tuvieron por causa: falta de liquidez, siete; insolvencia temporal, dos. En junio de 1967, hubo 15 suspensiones de pagos distribuídas así: siete de industrias manufactureras; una de industria de la construcción; cinco del comercio y dos de transportes, almacenajes y comunicaciones.

Dice el doctor Morcillo: Un nuevo credo y un nuevo catecismo, piden muchos obispos

MADRID.—«Muchos obispos han pedido un nuevo Credo y un nuevo Catecismo», dice el arzobispo de Madrid, monseñor Casimiro Morcillo, en una entrevista que publica en su número de ayer el vespertino «Informaciones», aprovechando la estancia del arzobispo en nuestra capital, a donde llegó desde Roma, donde asiste al Sínodo Episcopal, para recibir al nuevo Nuncio de Su Santidad en España, monseñor Dadaglio. Monseñor Morcillo regresó nuevamente a Roma, pero antes dijo:

«El nuevo Credo añadiría —continuó diciendo monseñor Morcillo —al tridentino algunas verdades. Se ha pedido que se haga una profesión explícita de la virginidad de María, de la presencia real de Cristo en la Eucaristía y de la autoridad e infabilidad del Magisterio eclesiástico. De todas formas, no hay nada determinado sobre la nueva redacción. El nuevo Catecismo significaría una formulación autorizada de todas las nuevas enseñanzas de la Iglesia a la luz del Concilio Vaticano II. Algo similar al Catecismo de San Pio V, que siguió al Concilio de Trento, y el de Son Pio X, aparecido en el periodo posterior al Vaticano I.

La intervención más significativa del Pontífice en el Sínodo— dijo también monseñor Morcillo— fué sin duda el discurso de apertura. El Papa no ha puesto ningún dique a la seria investigación teológica, que él —más que nadie —fomenta. Ni ha echado el freno a los teólogos y escrituristas responsables Pero en cumplimiento de su deber de pastor y maestro supremo, Su Santidad ha señalado, cuando todavía es tiempo los peligros y desviaciones internas que amenazan a la Iglesia».

En cuanto a como transcurren las reuniones del Sínodo el arzobispo de Madrid afirmó: «El Sínodo está dando el más alto ejemplo de serenidad, de básica y formal unanimidad y de noble afán de servicio al pueblo de Dios Esa serenidad y responsabilidad tiene una explicación muy clara: los obispos hablamos en nombre de las Conferencias Episcopales, cuya representación llevamos. Además, nuestra tarea es solamente consultiva y por ello muy técnica y reservada, ofreciendo al Papa y a su Curia nuestros dictámenes como una importantísima colaboración al Gobierno universal de la Iglesia».

Preguntado sobre si se prepara algún documento final del Sínodo, monseñor Morcillo, respondió: «Somos un órgano consultivo. No hay derecho a esperar ningún documento mientras no lo autorice el Santo Padre. Los órganos consultivos trabajan bajo el secreto de sus dictámenes. Algo que hay que tener en cuenta y que sin duda tendrá mayor importancia en el futuro».—(Cifra).

nacional

Junta Central

TA CENTRAL
LAS ELECCIONES DE SIETE PROVINCIAS
Junta Central del Censo —según se ha in-
ecibido impugnaciones a las elecciones a
sentación familiar, celebradas el pasado
rtenecientes a las provincias de Alme-
Segovia, Soria y Baleares.—(Cifra).

Autodetermination and Independence Movement
of Canaries Archipelago (M.P.A.I.A.C.).-
==========

n° 105

COMMUNICATION

The following is a detailed report of the fascist armed forces on the Iberian Peninsula. the peninsula is made up of two fascist regimes,one under the dictator Franco and the other under Salazar,linked under a pact known as the "Iberian Pact",which unites them intimately in every aspect. For antifascistsand anticolonialists,the Franco and Salazar regimes are identical and to maintain relations with Franco is to maintain them with Salazar. Moreover,Madrid is as colonialist as Lisbon and both have colonized the African Continent,which some seem to forget. For this reason,we feel it necessary to make the details of their armed forces known.

It must not be forgotten that to put an end to fascism in Portugal, Spanish fascism and militarism,their ally,must be brougt to an end.

- x - x - x -

SPAIN

General

Population: 31.700.000
Military service: Army,16 months;Navy,24 months,and Air Force,18 months.
Total armed forces: 275.000
Defense estimates,1967-68: 34.902.000.000 pesetas(583.000.000 Dollars)

Army

Total strength: 200.000
Four infantry divisions.
One armored division with M-47 tanks.
One mountain division.
Ten independent infantry brigades.
One cavalry brigade.
One high-mountain brigade.
One parachute brigade.
One airborne brigade.
About 15.000 soldiers including elements of three divisions,are serving in Spanish continental Africa,and a further 7.000 in the Canary Islands.

Navy

Total strength: 40.000 including marines.
One light aircraft carrier(loaned by USA)
One helicopters carrier(Loaned by USA)
One cruiser.
Four submarines.
Seven Antisubmarine warfare destroyers.
Ten Antisubmarine warfare fast frigates.
Four corvettes.
Six frigate minelayers.

PORTUGAL

General

Population: 9.300.000
Military service:Army,18-24 months;Air Force,18; and Navy, 48.
Total: 148.500(excluding African troops).
About 500.000 trained reservistes could be mobilized in an emergency.
Defense estimates,1967: 7.963.000.000 escudes(274.000.000. Dollars).

Army

Total strength: 120.000
Elements of two infantry divisions are stationed in metropolitan Portugal.One of these divisions,which has some M47 tanks and is earmarked to NATO,may be only 50 per cent up to strength.The other division,reserved for joint Iberian defense,is even lower in numbers.

The remaining tropps(incluiding about 20 infantry regiments)are stationed in the Portuguese colonies in Africa. About 50.000 including locally enlisted troops,are in Angola,30.000 in Mozambique,and 20.000 in Portuguese colonie of Guinea.

Navy

Total st.:15.000,incluiding marines.
One destroyer.
Ten frigates(including one ASW frigate)
Three submarines.

SPAIN

One aircraft carrier(loaned by USA)
13 fleet minesweepers.
12 coastal minesweepers.
Two coastal escorts.
Nine landing ships.
29 other ships.
A Marine Corps of 9.750 men.
Three fligths of Antisubmarine warfare (ASW) helicopters.

Air Force

Total strength: 35.000;270 combat aircraft
75 F-86F interceptors.
25 F-104G interceptors.
70 F-5A/B tactical fighters.
75 F-86 fightersbombers.
25 armed T-6 trainers.
About 200 transport aircraft,including C-47s,C-54s, and Spanish-built Alcotans, Halcons,and Azors.
250 training aircraft,including T-6s, T-33s,and TF-104s.

Paramilitary Forces

Civil Guard,Assault Guard: 100.000

PORTUGAL

Four ocean minesweepers.
12 coastal minesweepers.
14 patrol vessels.
Ten patrol launches.
Four landing craft
12 other ships.

Air Force

Total st.: 13.500;140 combat aircraft.
There are 18-20 aircraft in a Portuguese combat squadron.
20 B-26 piston-engine light bombers.
Two interceptor squadrons with F-84G Thunderjets.
Two light-strike squadrons with G-91s.
One ASW reconnaissance squadron with P-2 Neptunes.
One transport group with Noratlases,C-47s, C-54s,and DC-6s.
Only the Neptune squadron is NATO-assigned.
There is a paratroop regiment of 3.000, which comes under Air Force command; one battalion is serving in each of the African colonies.
Many of the combat squadrons are also currently serving in Africa.

Paramilitary Forces

National Republican Guard: 15.000.

Defense Expenditure and National Economies

	Def.Exp. 1966-67 .	Def.Exp.per capita et per year.	Gross National product per capita	Def.Exp.as a% of GNP (in market prices)
SPAIN	482 M.Dollars(583 M.)	15	680	2.2
PORTUGAL	224 M.Dollars(274 M.)	24	425	5.7

Algiers 30 january 1968.

General Secretary of MPAIAC

MPAIAC
B.P. 216
Algiers R.P.
Algeria

Mouvement pour l'Autodétermination et l'Indépendance de l'Archipel Canarien (M.P.A.I.A.C.)
SECRETARIAT GENERAL
B.P. 216 ALGER R.P.

EN ESPAGNE

« ABC » signale des cas de pression lors du référendum

De notre correspondant particulier

Madrid, 17 décembre. — L'apparition le jour du référendum de deux millions d'électeurs qui n'étaient pas inscrits sur les listes de recensement est un sujet de conversation à Madrid, et le quotidien *ABC* (monarchiste) a dénoncé vendredi « *certains abus* » commis lors du vote. Il cite deux exemples signalés par des lecteurs de la province d'Orense : les votants n'avaient à leur disposition que des bulletins déjà remplis avec un « oui », tandis que « *ceux qui leur auraient permis de dire « non » ou de voter en blanc pouvaient seulement être retirés, après pétition expresse et personnelle, dans une dépendance d'un service officiel bien caractérisé* ».

Des cas similaires auraient été enregistrés dans plusieurs villages d'autres provinces. Le quotidien monarchiste signale d'autre part qu'à Calahorra (Valence), la propagande était faite dans les termes suivants : « *Si tu ne votes pas, tu peux tomber sous le coup de la loi : on peut te retirer une partie de ton salaire, tu peux perdre ton emploi.* » *ABC* pense que ces abus « *correspondent à une contrainte objectivement intolérable* » et que « *cette contrainte est d'autant plus pénible qu'elle est inutile* ».

Les résultats du référendum du 14 décembre, à savoir 88,5 % de votants, dont 95,9 % se sont prononcés en faveur du « oui », sont donc meilleurs que les résultats du référendum de 1947 : 88,5 % de votants, dont 92,5 % de « oui ».

Un ministre du gouvernement estimait avant le début de la campagne électorale que le nombre d'abstentions pourrait atteindre 30 % et que le pourcentage de « non » serait légèrement supérieur au 1,79 % obtenu en réalité.

Certains membres du gouvernement, semble-t-il, estimaient de leur côté qu'une participation inférieure à celle de 1947 et un pourcentage de « oui » moins grand permettraient de penser qu'une certaine perte de popularité du Caudillo pourrait s'expliquer par le vote des nouvelles générations. On sait que les autorités ont choisi de faire une campagne massive pour le « oui ». Cet effort était-il nécessaire ? Le prestige du général Franco ne dépend sans doute pas de 30 % de votes en plus ou en moins. De ce point de vue, le quotidien *Ya* (catholique) a écrit vendredi : « *Il est un fait certain, plusieurs fois confirmé, c'est que Franco a plus de force et de prestige que son régime.* »

En Belgique

UN QUART DES MÉDECINS AURAIENT SUIVI LA CONSIGNE DE GRÈVE

(De notre corresp. particulier.)

Bruxelles, 17 décembre. — La grève d'avertissement des médecins belges de la tendance Henrard s'est achevée vendredi à minuit. Les deux journées se sont déroulées sans incident.

LA MENACE DE GRÈVE DANS LA MÉTALLURGIE MADRILÈNE EST DIFFÉRÉE

(De notre corresp. particulier.)

Madrid, 17 décembre. — Le comité provincial des travailleurs de la métallurgie madrilène a délibéré pendant quinze heures à la délégation provinciale des syndicats. Le comité, élu par les travailleurs, a menacé de déclarer une grève de deux heures dans toute la métallurgie madrilène si on ne réembauchait pas les deux mille ouvriers qui, en l'espace de quatre mois, ont été licenciés de l'entreprise d'automobiles Barreiros. C'est la première fois dans l'histoire des syndicats « verticaux » qu'un comité provincial menace de déclencher une grève. Les métallurgistes avaient décidé de rester enfermés dans le bureau de la délégation provinciale jusqu'à ce que leur pétition soit prise en considération. Vendredi soir, M. Hernandez, délégué provincial des syndicats de Madrid (nommé par le gouvernement) a promis aux membres du comité que leur pétition serait étudiée. Samedi, le comité syndical a en conséquence décidé d'accorder au gouvernement un délai de cinq jours avant de déclarer la grève.

Grande-Bretagn

appelé Réfo… universitaire, que la plupart des universités d'Amérique latine bénéficient d'un privilège d'extra-territorialité. Les

● *M. Maurice Guiramand, ambassadeur de France au Guatemala,* qui doit quitter son poste le 20 décembre, a reçu vendredi la grand-croix de l'ordre du Quetzal des mains du ministre des affaires étrangères, M. Emilio Arenales. — *(A.F.P.)*

● *La marine brésilienne* a confirmé — avec confusion — qu'un de ses navires avait, « par erreur », bombardé le centre le Porto-Allegre lors de la célébration du Jour de la marine. Ce « bombardement » s'effectua avec des obus éclairants, dont quelques-uns tombèrent en pleine ville. Personne ne fut blessé. Mais une enquête est en cours. — *(U.P.I.)*

M. Lle… qu'à prése… d'exception la… par son prédéce… cia. Par fidélité a… libérale, le président … ne pas gouverner sans la collaboration du Parlement. Or c'est le Parlement qui va le pousser à gouverner sans lui.

Assez hétéroclite (on y trouve des libéraux gauchisants, des partisans de l'ancien dictateur Rojas-Pinilla, des conservateurs « ultras »), l'opposition au gouvernement Lleras au sein du Parlement a trouvé néanmoins un terrain d'entente sur la question des réformes.

Quatre mois après son arrivée au pouvoir, M. Lleras-Restrepo est donc le prisonnier d'une opposition qui ne transige pas. Et l'opinion ne cache pas son mécontentement envers un Parlement dont le prestige est sérieusement ébranlé.



hivernez en mer

Descendez le long de l'Afrique jusqu'à Pointe-Noire.

Espagne, Maroc, Madère, Canaries, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Togo, Dahomey, Nigeria, Cameroun, Gabon, Congo.

Trois formules :

SOLEIL AFRICAIN (36 jours - 14 escales)

CAP SUR ABIDJAN (26 … 20 jours de mer avec … escales et 6 jours …

Mouvement pour l'Autodétermination et
l'Indépendance de l'Archipel Canarien.
(M.P.A.I.A.C.)

n°107

COMMUNIQUE

à l'occasion de derniers evenements qui ont lieu aux Canaries

Depuis la grande manoeuvre entreprise par le gouvernement fantoche espagnol pour se sauver de l'inflation et de la crise économique,en devaluant la peseta,les classes qui ont le plus souffert sont les classes travailleuses. Le soi disant gouvernement de Madrid a gelé tous les salaires,surtout ceux des ouvriers, croyant ainsi mantenir le coût de la vie au niveau d'il y a quelques mois.

C'est aux Canaries que cette politique économique du gouvernement fasciste et colonialiste de Madrid a le plus de repercussions. Notre Patrie doit importer la plus grande partie des produits de consommation venant,soit des pays étrangers,soit de l'Espagne. Ces produits ont augmenté de prix à cause de la dévaluation,des frets de bateuax et de la spéculation. Tout cela fait que le coût de la vie ait augmenté aux Canaries de plus de 40% en quelques mois. Le salaire de base des ouvriers canariens est de 96 pesetas par jour(soit environ de 7 francs français) et il en est même en Espagne. Avec cette quantité dérisoire,il est tout à fait impossible qu'un travailleur et sa famille puisse vivre. Mais ce sont les travailleurs canariens ainsi que ceux de l'Espagne qui doivent payer les consequences de la crise économique du gouvernement franquiste. Cependant les plans d'exploitattion des travailleurs espagnols,basques,catalans,galiciens ainsi que ceux des colonies africaines sont voués à l'échec car ces travailleurs ne permettront jamais au régime capitaliste et fasciste de Madrid de survivre grâce à leur suffrance et à leur misère. Partout on voit des grèves,des manifestations ouvrières,affrontements avec la Police. La fin du régime pourrie de Madrid approche et il n'est pas loin le jour où le peuple révolutionnaire d'Espagne renversera le gouvernement fasciste actuel sortie du soulevement militaire de 1936 et installé à Madrid avec l'appui et le soutien des arméss de Hitler et de Mussolini.

Quoique nous luttions avant tout pour notre indépendance politique et économique nous sommes à coté des peuples d'Espagne dans la lutte contre le régime fasciste du dictateur Franco,comme nous sommes solidaires aussi avec la lutte du peuple basque pour son indépendance et avec celle des peuples de Catalogne et de Galicie.

x x x

Solidaires avec la lutte des peuples d'Espagne contre le gouvernement fantoche de Madrid,nous ouvriers et nos étudiants se manifestent aussi contre le gouvernement du dictateur Franco. Quoique décidé toujours à défendre ses revendications nationalistes,notre peuple n'ignore pas la lutte des ouvriers et des étudiants de l'Espagne et il collabore dans le combat contre Franco comme il l'a toujours démontré depuis 1935. Un exemple clair nous est donné par les derniers événements qui ont lieu aux Canaries. Voici le détail de ces evenements,qui nous a été envoyé par notre organisation de l'intérieur:

Le 30 janvier 1968,environ 600 ouvriers du port de Las Palmas(île de Grande Canarie) manifestèrent dans cette ville. La manifestation commença au port se dirigéant ensuite vers le marché central(à environ 3 kms.). Pendant le trajet,

d'autres ouvriers et des gens de la ville s'unirent à la manifestation; ils arrivèrent au marché au nombre de 1.000 et s'y affrontèrent aux forces de la police. Les manifestants portaient des pancartes defendant leurs revendications salariales et accusant le régime fasciste et colonialiste de Madrid. Plusieures arrestations furent pratiquées parmi nos ouvriers.

Des tracts furent distribués dès le lendemain matin dans le port, invitant les dockers à protester contre les detentions de la veille et à suspendre le travail.

Le 2 février,des céllules de notre Organisation distribuèrent des milliers de tracts pour demander l'arrêt du travail dans les opérations de chargement et déchargement des bateaux mouillés dans le port. La grève partielle commença le soir; quelques sections du port durent être fermées car les dockers y travaillant se refusaient à continuer les opérations portuaires. Le 5,6 et 7 de février les dockers paralysèrent progressivement toutes les sections du grand port de Las Palmas. Le 8,la grève économique s'était politisée et des tracts nationalistes furent difusés parmi les travailleurs et dans la ville. Les autorités colonialistes parlèrent des élements étrangers et de manoeuvres dirigés dès l'étranger pour pouvoir attaquer les ouvriers et pour ignorer le caractère économique - qui poussait la grève du port.

Le 8 soir le port était complètement paralysé. Plus de 3.000 ouvriers ne se présenterent pas au travail. Le 9 matin,l'Organisation de Travailleurs du Port(dependant du Minitère du Travail),suspendit tous les travaux et ferma le port de Las Palmas devant l'attitude déterminée des dockers. Un fort groupe d'ouvriers manifesta aux alentours du port et dans la ville et il affronta de nouveau les forces de police fasciste. Quatre des dirigéants furent arrêtés; la police arrêta aussi deux avocats qui appuyaient et défendaient les ouvriers dans leurs revendications.

Les bateaux arrivant à Las Palmas ont du tous se diriger vers le port de Tenerife pour leurs opérations. Ceux qui devaient partir vers Las Palmas ont du rester à Tenerife devant la fermeture totale du grand port de l'Atlantique.

Le 10,le travail reprit dans quelques sections du port mais pour quelques heures seulement. Le 11 février on distribua des tracts pour préparer une nouvelle manifestation pour le 12,demandant la libération des personnes arrêtées. Le 12,tous les travaux portuaires furent paralysés même ceux d'approvisionnement d'eau,pétrole etc.. L'après-midi,une manifestation se forma devant le batiment des Travaux Portuaires demandant la libération des détenus et criant des slogans nationalistes et contre le gouvernement fasciste de Madrid et du dictateur Franco.

Dans la nuit du 12 février le gouverneur civil(représentant du gouvernement colonialiste) mennace les grévistes,dans une note à la presse,de les licencier s'ils ne reprenaient pas le travail. Le 13,les Entreprises maritimes travaillant dans le port de Las Palmas furent autorisées à employer leur propre personnel pour décharger les bateaux paralysés. Les autorités maritimes engagérent par la force des ouvriers agricoles de l'intérieur de l'île pour vérifier les opérations de charge des fruits de l'exportation vers l'étranger,les dockers étant toujours en grève. Ces ouvriers agricoles se refusèrent ce meme jour à vérifier les opérations de dédhargement des bateaux quoique on leur ait promis de grps salaires.

Un bateau chargé d'agents de la Police Armée arriva ce jour à Las Palmas venant de l'île de Tenerife. Le 14 la grève des dockers continuiat quoique le port de Las Palmas ait été reouvert grâce à un personnel engagé et toute hâte. Il semble que selon nos dernières informations les demandes d'augmentations de salaire aient été acceptées mais non mises en pratique et que les détenus aient été

libérés devant la force des manifestations. Mais la lutte de notre peuple et de notre organisation révolutionnaire pour se debarraser du régime fasciste et colonialiste de Madrid n'est pas encore terminée. Elle sera finie le jour où le drapeau de notre Indépendance flottera sur le ciel des Canaries.

x x x

Coincidant avec les événements du port de Las Palmas,les étudiants de l'Université de La Laguna ont voulu montrer leur solidarité avec les dockers ainsi qu'avec les étudiants espagnols. La recente création par le gouvernement fasciste de Madrid d'un service spécial de Police à l'intérieur de l'Université est connu de tous. Cela demontre dans quel état se trouve le régime fasciste actuel et quelles sont les mesures qu'il applique pour en finir avec toutes les minimes apparences de liberté existant actuellement. Ces mesures fascistes ont eu de repercusion aussi dans notre Patrie car le fascisme espagnol est le même en Espagne qu'ailleurs.

Nos étudiants ont conscience de leur devoir non seulement en ce qui concerne nos aspirations d'indépendance mais aussi en la solidarité qu'ils doivent - montrer toujours vis à vis de la lutte de nos travailleurs et en relation avec la lutte des étudiants espagnols engagés aujourd'hui contre la dictature de Franco.

A divers reprises ils ont manifesté pour appuyer des revendications ouvrières ou pour appuyer les dockers du grand port de Tenerife. Cette fois-ci ils ont voulu manifester leur solidarité aussi avec tous ceux qui luttent contre le régime fasciste actuel. Le lundi 12 février à 11 heures 40 minutes du matin,une bombe explosa à l'intérieur de l'Université de La Lagna(île de Tenerife),dans les services du rez-de-chaussé; il y a eu des dégats matériels. Dans les services du prmeir étage les apariteurs de l'Université,avertis ont desamorcé huit pétards qui y avaient été placés aussi dans les services. Par ces bombes nos étudiants ont voulu montrer leur solidarité agissante; en éffet,la prise de conscience politique de nos étudiants augmente de jour en jour ainsi que celle de nos masses travailleuses. Peu à peu notre peuple se prépare à prendre les armes qui un jour le conduiront au combat contre le fascisme du régime de Madrid,contre son colonialisme et pour notre Indépendance Nationale. Ce gouvernement fasciste de Madrid ne comprend aucun autre langage que celui de la violence car par la violence est monté au pouvoir et par la violence s'y tient.

Alger,le 20 février 1968.-

Les peuples révolutionnaires d'Espagne vaincront le régime fasciste du dictateur Franco !

Notre peuple luttera avec les peuples d'Espagne pour la destruction du régime actuel de Madrid!

Notre lutte d'ajourd'hui finira demain par notre Indépendance totale !.

Mort au fascisme et à ses supporters !

signé:le Secrétariat Gral.du MPAIAC

MPAIAC
B.P.216
Alger R.P.
Tfn: 64-78-65

Mouvement pour l'Autodétermination et l'Indépendance de l'Archipel Canarién
(M.P.A.I.A.C)
SECRETARIAT GENERAL
B.P. 216 ALGER R.P.

Mouvement pour l'Autodétermination et
l'Indépendance de l'Archipel Canarien.
(M.P.A.I.A.C.)

n° 106

COMMUNIQUE

A l'occasion du 7 ème. Anniversaire de la mort de Patrice Lumumba, nous reproduision l'appel de l'Organisation de Solidarité des Peuples d'Asie, - d'Afrique et d'Amérique Latine (OSPAAAL),publié à la Havane,car nous considerons son contenu comme l'expression la plus complète de notre opinion.

Voici le texte de ce message:

" Les peuples et les forces révolutionnaires d'Afrique,d'Asie et d'Amérique Latine commémoreront,le 13 février,le septième anniversaire de l'assass inat de Patrice Emeriy Mumumba et de ses compagnons de lutte Okito et Mpolo.

" Ce jour là,les peuples eurent connaissance d'une information officielle annonçant la mort du héros national congolais et de ses compagnons,du grossier "plan de fugue" tramé sous le drapeau de l'ONU et qui trouva l'approbation et l'active participation de Tshombé,Mobutu,Kasavubu.

" Au cours des dernières années,le Congo(L) a connu des virages violents,de constantes fluctuations,des élans révolutionnaires et des défaites transitoires.

"Il a été le théatre de problèmes inter-impérialistes,du déplacement des monopoles belges par les monopoles américains déguisé sous de fausses "nationalisation" faites par Mobutu qui par un long chemin d'intrigues et de coups d'état s'est imposé à ses alliés d'antan,avec la bénédiction de Washington.

" Mobutu,un des auteurs de la liquidation de Lumumba,qui a poursuivi et réprimé les mouvements nationaliste et révolutionnaire,a consenti à la destruction de la statue de Lumumba à Stanleyville,et n'a pas hésité a avoir s'allier aux belges et a engager des centaines de mercenaires comme Shramme,Dennard,Muller et Hoare,prétend aujourd'hui se poser en nationaliste,se servant sans pudeur de la mémoire de Lumumba,sa victime.

" C'est ainsi qu'il tente de s'attirer la sympathie du peuple congolais si éprouvé,qu'il tente d'isoler les forces révolutionnaires de leur base sociale et de créer une apparence de révolution afin d'obtenir la reconnaissance diplomatique et politique de son régime.

" Mais le régime de Mobutu ne peut cacher au monde son caractère d'instrument docile aux mains des Etats Unis,tant dans le domaine politique que financier ou militaire.

" Ce que les américains donnent à Mobutu comme aide militaire,en dehors des "conseils" à l'Etat Major de l'Armée Nationale Congolaise,depase les 50 millions de dollars; il y a aussi les officiers israeliens qui entrainent les -

corps répressifs,de parachutistes et d'espionnage,et les centaines de contre-revolutionnaires cubains que les Etats Unis donnent à Mobutu pour diverses taches militaires(pilotes,instructeurs d'infantérie,etc.) et civiles telles que le pilotage d'avions Air Congo.

" Il faut ajouter à cela le soutient politique,diplomatique et militaire que le régime de Mobutu reçoit de l'Organisation nomée Organisation de l'Unité Africaine(OUA). Le soutien de Mobutu à Israël lors de l'agression contre les peuples Arabes fut une preuve irréfutable de sa subordination politique.

" Le Congo de Mobutu s'est transformé en un cas typique de la politique néo-colonialiste du gouvernement américain en Afrique.En même temps,Mobutu voit sa stabilité menacée pr les élements pro-belges de son gouvernement.

" De son coté,le peuple congolais sous la direction du Conseil National de Libération,son véritable représentant,cherche à se remettre des coups reçus et,à partir des régions de l'est,de l'ouest et du nord ouest,des informations rrivent,indiquant que des actions ont été menées par les patriotes qui continuent à lutter les armes à la main afin de convertir les véritables postulats de Lumumba en réalités.

" A l'occasion de cette journée de solidarité internationale avec le peuple congolais,établie sur décision unanime des participants à la première Conférence Tricontinentale,le secrétariat executif de l'OSPAAAL appelle toutes les organisations membres,et les forces révolutionnaires du monde entier à rendre hommage à Patrice Lumumba,à ses compagnons et à tous les patriotes tombés au cours de ces années de lutte,et à denoncer le régime de Mobutu,sa politique fausse et démagogique,son servilisme enver les Etats Unis ainsi qu'à augmenter et renforces leur soutien et réaliser les actes de solidarité avec les révolutionnaires congolais qui avancent par la voie révolutionnaire ver la victoire définitive.

Le Secrétariat Executif de l'OSPAAAL,la Havane,27 janvier 1968.

"Cette grande Humanité a dit "Assez" et elle s'est mise en marche".

Alger le 13 février 1968

signe: Le Secrétariat Gral.

du MPAIAC.

MPAIAC
B.P. 216
Alger R.P.

Tf:64-78-65

Mouvement pour l'Autodétermination et l'Indépendance de l'Archipel Canarién
(M.P.A.I.A.C)
SECRETARIAT CENERAL
B.P. 216 ALGER R.P.

HACE CUARENTA AÑOS

El 28 de enero de 1928, hace pues cuarenta años, murió en Menton Vicente Blasco Ibáñez, novelista, viajero, político, periodista, de fama universal. Ningún escritor de su generación tuvo y tiene tanta resonancia en el extranjero. Todas sus novelas, treinta y cinco, sin contar las que escribió en su primera juventud, que él no quiso nunca que se incluyeran en la lista de sus libros, han sido traducidas a la mayor parte de las lenguas vivas: el francés, el alemán, el inglés, el italiano, el danés, el ruso, el checo, el portugués, el sueco, el húngaro, el noruego, el japonés, el búlgaro, el yugoeslavo, el polaco, el finlandés. Casi todas estas traducciones, hechas por escritores prestigiosos, han sido precedidas por semblanzas literarias, algunas verdaderos ensayos sobre el valor artístico de la obra del maestro valenciano y el lugar que ocupa en la literatura española contemporánea, y aun en la universal. La primera de las traducciones de las novelas de Blasco fue la que hizo de "La Barraca" el hispanista francés G. Hérelle, profesor de español del Liceo de Bayona, quien compró un ejemplar de los 700 que se vendieron de la primera edición un domingo en que fue a San Sebastián a ver una corrida de toros. De esa traducción al francés, hecha por Hérelle con fervor entusiasta, data la nombradía de Blasco más allá de las fronteras españolas, pues a partir de entonces los grandes críticos europeos se interesan por Blasco y su obra literaria.

La consagración no llega, sin embargo, hasta que aparece su novela "Los cuatro jinetes del Apocalipsis" que de la noche a la mañana lo hace célebre en los Estados Unidos. La celebridad va, además, acompañada de la riqueza. Naturalmente, estos éxitos de Blasco en el extranjero, cosa que no ocurría con Baroja, Valle Inclán, Pereda, la Pardo Bazán, Palacio Valdés y aun Galdós, el gran Galdós de "Fortunata y Jacinta" y de "Angel Guerra" -estoy hablando de los que fueron esencialmente novelistas, "creadores de fábulas novelescas"- naturalmente, digo, estos éxitos de Blasco tuvieron su repercusión en España donde no había acabado de triunfar a pesar de haber publicado ya lo mejor de su obra novelesca. Lo mejor, digo, o parte de lo mejor, que son sus grandes novelas de carácter regional. Esa repercusión en España, de que hablo, hizo que se modificaran algunos criterios que sobre la estética de Blasco se habían expuesto, sobre todo por Azorín, Baroja y Valle Inclán, aunque andando el tiempo, sobre todo al morir Blasco, Azorín confesó su grande y profunda admiración por su obra, hasta el punto de que en una entrevista con el escritor valenciano Emilio Gascó Contell, dijo: "Los mejores narradores de las letras universales son León Tolstoy y Blasco Ibáñez".

En la hostilidad a Blasco, que se manifestaba por algunos escritores españoles de la generación llamada del 98 y en algunos sectores de la opinión española, influían varias cosas. Destacaré las que me parecen más claras, más evidentes. Una, el que Blasco no fuera, no lo fue nunca, ni en su juventud, hombre de tertulia, hombre de café. Blasco despreciaba eso. Como los pintores impresionistas, como Sorolla, a quien llamaba hermano en arte, amaba el aire libre, amaba andar, observar, acumulando en su espíritu y en su portentosa retina paisajes, tipos, escenas, efectos de luz, olores, murmullos del viento y fragores del mar, que luego evocaba con asombrosa fidelidad, sin que ello pareciera costarle el menor esfuerzo. Por algo, en una carta a Julio Cejador, verdadero documento para la historia de la literatura, dijo que "no tuvo nunca dificultad ninguna para expresar en la forma que le parecía mejor

su pensamiento", lo que no ocurre con otros grandes escritores, como Anatole France y como Flaubert, por ejemplo, a los que cada página les cuesta reñir un combate, a veces agotador, entre la idea y la forma.

Pero había otra cosa que se oponía al triunfo literario de Blasco, la política. Aunque algunos, como Baroja y Valle Inclán, y más tarde Eugenio d'Ors dijeran que Blasco se había servido de la política para hacer propaganda en favor de sus libros, de sus novelas y cuentos. Tal vez contribuyó a que se dijeran estas cosas, cuando la verdad era que la política le perjudicó mucho en su carrera literaria, el hecho de que las primeras grandes novelas, concretamente "Arroz y Tartana", "Flor de Mayo" y "La Barraca", se publicaran antes que en libro en folletón literario en "El Pueblo". "El Pueblo" era el periódico que para defender las ideas republicanas fundó Blasco en 1894, periódico de lucha y por lo tanto sin anunciantes casi y además teniendo que sufrir constantemente la persecución de las autoridades gubernativas que tenían órdenes terminantes de Madrid de acabar con Blasco y con "El Pueblo". Combate poco conocido de la mayor parte de los lectores y de los críticos de Blasco, sobre todo de los extranjeros, y hoy, en España, por parte de las nuevas generaciones. Combate que, a pesar del desorden que introducía en su obra literaria y de los peligros que le hizo correr, duró hasta el último día de su vida. En efecto, cuando después de haber dejado de ser diputado republicano por Valencia y poner la dirección de "El Pueblo" y la del partido republicano que fundó en manos de su discípulo Félix Azzati, se creía liberado de todo compromiso político, pudiendo consagrarse por entero a su obra literaria, el 13 de septiembre de 1923 el general Primo de Rivera, de acuerdo con Alfonso XIII, dá su famoso golpe de Estado que acaba con la Constitución de 1876 y establece una dictadura militar que dura siete años y que es en definitiva causa de que cayera la monarquía y se proclamara, el 14 de abril de 1931, la República, Blasco se pone abiertamente contra el nuevo régimen y denuncia ante el mundo la felonía del Rey que había jurado observar y hacer observar la Constitución que le ligaba al pueblo. Fue entonces cuando Blasco escribe unos folletos que producen una enorme impresión en España y en todas partes haciendo tambalear al trono. Esos folletos que se tradujeron a varias lenguas y que escribió aquí, en París, en un hotel de la avenida de la Opera, se titulaban: "Por España y contra el Rey", "Alfonso XIII desenmascarado" y "Lo que será la República Española". Blasco vuelve así al combate político, aunque ya no era joven y podía perder su fortuna y sosiego, y hasta la vida. Su celebridad la pone al servicio de la causa de España y de la libertad, por las cuales en otro tiempo había ido a la cárcel, se había batido catorce veces en duelo, siendo herido en algunas, había vivido varios años en el destierro. En fin, Blasco, por ser fiel a las ideas que había defendido toda su vida muere en el exilio, hace, como dije más arriba, cuarenta años, y en su testamento dijo: "No se lleven mis restos a España mientras no haya en ella libertad". Y he aquí el triste destino de los restos del gran novelista y gran español, que ha hecho más por España que todos sus generales juntos: En 1933, exactamente el 28 de octubre, esos restos fueron llevados a Valencia para recibir sepultura definitiva en la tierra natal y porque se creía arraigada definitivamente en España la Libertad. Hoy, desde el cementerio civil de Valencia, rodeado de huerta, esa huerta que él describió como nadie en sus libros, en "La Barraca" sobre todo, claman ante el mundo porque renazca en España la libertad.

Julio Just.

EN EL CUARENTA ANIVERSARIO DE LA MUERTE DE BLASCO IBAÑEZ

Discurso de don Julio Just

ESPAÑOLES :

Como otros años al llegar esta fecha del 28 de enero, aniversario de la muerte de Blasco Ibáñez, vengo a la Radiodifusión Francesa para decir unas palabras en homenaje al Maestro valenciano, al gran novelista, honra de las letras españolas. Palabras dirigidas a todos los españoles, de dentro y de fuera de la patria, porque a todos alcanza algo de la gloria conquistada con la pluma por el autor de "La Barraca".

Se cumple ahora el 40 aniversario de la muerte de Blasco. Yo fui a su entierro, y con otros compatriotas, Julio Jiménez, Carlos Esplá, Fernando Llorca, Alvaro Pascual Leone, entre otros, llevé su ataud desde Fontana Rosa, residencia que se hizo construir al pie de los Alpes, cerca del Mediterráneo, hasta el cementerio de Menton. Cementerio situado en lo alto de una escarpada colina, atravesando para llegar a él el pueblo viejo con casas de pescadores y de campesinos, y en la plazoleta adornada de árboles, que se extiende ante el cementerio, dominando la inmensidad del mar y alcanzando a ver entre una niebla azulada las rientes costas de Italia, habló en nombre de la juventud literaria y republicana de España. Yo había llevado al Maestro unos puñados de tierra de la huerta valenciana, cogidos en las proximidades del Molino y Ermita de Vera y unos claveles rojos de un jardín próximo a la Malvarrosa que puse en el pecho del Maestro.

De entonces a hoy no ha pasado un solo aniversario sin que yo escribiera y hablara sobre Blasco, mi Maestro, recordando su caudalosa obra literaria, su influencia en la literatura española y su resonancia en el mundo entero, y recordando también, porque es de justicia hacerlo, su combate de toda la vida por la libertad y por el progreso y bienestar del pueblo español. Hasta 1939 lo hice en España, generalmente en Valencia; la última vez fue en el Cementerio civil, el 28 de enero de 1939, con ocasión de haber trasladado sus restos desde el lugar en que estaban en el Cementerio general, aguardando la construcción de un mausoleo dedicado a los valencianos ilustres en el que había de tener él sepultura definitiva, en compañía de las de don Salvador Giner, el gran músico, el de la "Nit d'albaes", Mariano y José Benlliure, y Joaquín Sorolla, el llamado mago de la luz porque nadie, hasta él, había sabido pintarla con tanta maestría. Mausoleo que no se construyó y que aguarda aún ser construído, y en vista de lo cual, como dije antes, fueron llevados los restos de Blasco al Cementerio civil, en donde están entre otras las sepulturas de Constantino Llombart, el autor de "Els fills de la morta viva", Alfredo Calderón, el gran escritor y periodistã, que buscó en el clima valenciano un remedio para sus dolencias y "Cantaclaro" el sacerdote amigo y defensor de la libertad, colaborador de "El Motín" de don José Nackens. Yo mismo escribí en el enlucido del nicho, enlucido fresco aún, el nombre de Blasco Ibáñez y luego dirigí la palabra a una multitud silenciosa y grave que llenaba el recinto. No olvidaré nunca ese momento de profunda emoción. En el silencio que reinaba allí, a pesar de la multitud que había escuchando mis palabras, se oía a veces el chirrido de un carro de la huerta o las voces de los campesinos que trabajaban los campos, ajenos un poco a la tragedia que se cernía sobre todos los que estábamos allí y sobre millones de españoles. En efecto, muchos de los que me escuchaban, no pueden recordarlo sin

una gran emoción, perdieron la vida poco tiempo después. Yo saludo emocionado su memoria y no he olvidado, ni olvidaré nunca, la noble causa por la cual murieron.

Después de esa fecha he hablado recordando a Blasco en muchos sitios fuera de España, en ciudades diversas de Francia, en Méjico, pero sobre todo en París, dos veces de ellas en la Sorbona, y otras en colegios en que se cultiva el hispanismo, como he escrito con el mismo fervor que he hablado, en periódicos franceses, periódicos de la emigración y en periódicos de Nueva York, de Colombia, de Venezuela, de Cuba y de Méjico.

Hoy, todavía en el exilio, todavía fuera de la patria, no pudiendo visitar el Cementerio civil, ni el lugar que ocupaba la casa natalicia del Maestro, ni la Malvarrosa en cuyo jardín plantó dos años consecutivos un laurel, ni la casa de Burjasot, cerca de los Silos en la que escribió una de sus bellas páginas sobre el paisaje valenciano, que figura en "Arroz y Tartana", y que el hispanista francés, Camilo Pitollet inserta en su libro sobre Blasco Ibáñez, paisajista literario, no pudiendo visitar, digo, esos lugares que considero sagrados para todo blasquista, como yo, ni visitar lo que fue la redacción de "El Pueblo", en donde escribió algunas de sus novelas y cuentos, ni lo que fue "Editorial Sempere", he ido antes de venir aquí, para hablar desde este micro, he ido al número 12 de la calle Davioud en donde está la casa en que habitó el Maestro algún tiempo, antes de emprender su periplo americano, que había de servirle para escribir las novelas que pensaba dedicar a la conquista y colonización de América por los españoles. Es un gracioso hotelito con una verja de hierro y una escalera de piedra que da acceso a las habitaciones. Unos árboles, ahora desnudos, puro esquema, se dibujan ante la fachada de ladrillo rojo y de piedra blanca. Es un hotelito de estilo frecuente en el viejo Passy, cerca del cual pasa el Sena, y que recuerda lo que algunos escritores llaman "la belle époque". Esa casa constituyó el primer domicilio que Blasco tuvo en París después de haber ocupado una habitación en el Hotel de Grands Hommes que está en la Plaza del Panteón, cerca del jardín del Luxemburgo, cuando era un muchacho. Ahí decidió Blasco lo que iba a hacer. Durante algún tiempo había vacilado entre volverse a España, renunciando a su vida política y continuando la literaria, o marchar a América, a lo que le tentaban voces amigas que le pedían que se estableciera en algún país del Continente. La mayor parte de los que hablaban así eran argentinos, fervorosos lectores suyos, otros entusiastas compañeros de ideal, otros que pensaban que Blasco podía hacer una gran obra colonizadora empleando campesinos valencianos, reconociendo además en Blasco el temperamento, el carácter aventurero de los conquistadores. Es, pues, esta casa de la calle Davioud, una meta importante en la vida y biografía de Blasco. Por eso he venido hoy a visitarla, haciéndome la ilusión de que el Maestro estaba allí, ante su mesa de trabajo, rodeado de libros, un rimero de cuartillas ante él, en vez de ir al número cinco de la calle Rennequin, en donde vivió años después, a pesar de que en esa casa escribió "Mare-Nostrum" y "Los cuatro jinetes del Apocalipsis", dos obras maestras, que se leerán siempre por cuantos hablen español.

Queridos españoles, queridos valencianos: al recordar en esta fecha la gloriosa figura de Blasco Ibáñez, mi Maestro, quiero decir también mi convicción de que el año próximo podré hacerlo en Valencia.

= = = = = = = =

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE COMMUNE

MM. Aimé Césaire et Paul Vergès réclament l'autonomie pour la Martinique et la Réunion

MM. Aimé Césaire, député de la Martinique, et Paul Vergès, ancien député de la Réunion, ont donné mardi soir, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont expliqué comment ils concevaient l'avenir des départements d'outre-mer.

On retiendra d'abord de ces deux exposés deux idées essentielles : l'autonomie est à l'heure actuelle une formule plus satisfaisante que l'indépendance ; les projets de regroupement de type fédéral entre des îles ayant connu des statuts politiques différents dans le passé ne peuvent être envisagés qu'avec prudence, et de toute façon à long terme.

Sur le premier point, M. Aimé Césaire a déclaré avec beaucoup de précision : « *Il faut changer quelque chose aux Antilles. Nous ne sommes ni pour le* statu quo, *qui est indéfendable, ni pour l'indépendance, formule aussi peu réaliste que possible... Nous sommes partisans de l'autonomie, mot qui sonne malheureusement très mal aux oreilles françaises.* »

Le député de la Martinique estime qu'il existe un problème social très grave aux Antilles, dont la solution ne peut être dégagée dans le cadre politique actuel. Cependant, M. Aimé Césaire a souligné : « *Dans le cadre français, ensemble auquel nous appartenons depuis trois siècles, il doit être possible de trouver une formule qui, tout en laissant entre les mains de l'Etat certaines affaires d'intérêt commun, nous permette de gérer nous-mêmes les affaires martiniquaises.* »

De son côté, M. Paul Vergès, dont l'assignation à résidence en métropole a été levée au début de la semaine, a affirmé notamment : « *A la Réunion, l'autonomie est devenue un mot d'ordre de masse... L'autonomie immédiate est devenue nécessaire. Or, elle est possible dans le cadre de la Constitution, puisque l'article 72 prévoit un changement pour les départements d'outre-mer...* »

Dans les développements qu'ils consacrent aux questions purement politiques, les deux orateurs critiquèrent sévèrement la politique française. M. Césaire pour sa part affirma : « *Le gouvernement truque, le gouvernement sévit, le gouvernement prend des lois scélérates.* » Quant à M. Vergès, qui fait toujours l'objet de poursuites devant la Cour de sûreté de l'Etat à la suite de la publication d'articles jugés subversifs dans l'hebdomadaire communiste réunionnais *Témoignages*, il dénonça les « *atteintes permanentes aux libertés individuelles* », « *la corruption généralisée* » qui sévit à la Réunion. Il fit d'autre part référence aux « *consultations électorales sans signification* » à cause de la fraude.

Les réformes nécessaires

Précisant son programme, l'ancien député de la Réunion insista sur le fait que l'octroi d'un statut d'autonomie devrait, pour donner des résultats concrets, être accompagné « *d'une réforme agraire profonde, de la nationalisation de l'industrie sucrière et du contrôle du commerce extérieur* ». Et M. Vergès de conclure : « *Comment le gouvernement peut-il défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes à Phnom-Penh et refuser à la Réunion ce qui est possible ailleurs ?* »

Interrogé sur le projet de fédération antillaise que préconisent certains responsables des mouvements de jeunesse des Antilles, M. Césaire a répondu en évoquant l'existence de systèmes économiques concurrentiels dans l'archipel, en soulignant la spécificité des conditions historiques et géographiques, en citant l'échec de la fédération des Antilles britanniques. Selon le leader martiniquais, « *la fédération caraïbe reste actuellement une vue de l'esprit* ». En revanche, M. Césaire considère que « *l'ensemble régional antillo-guyanais est à la fois cohérent et viable* ».

Moins réservé à l'égard d'une éventuelle fédération des Mascareignes, destinée à regrouper la Réunion, Maurice et les Seychelles, M. Vergès admet que les relations entre ces différentes îles pourront ultérieurement être resserrées.

Les deux orateurs ont d'autre part catégoriquement exprimé leur opposition à la politique de migration qui tend à favoriser l'installation en métropole d'Antillais et de Réunionnais. Pour M. Césaire, « *l'émigration n'est pas une solution. C'est au surplus une sorte de déportation qui est de nature à alimenter le racisme en métropole* ». Pour M. Vergès, il s'agit « *d'une politique absurde qui consiste à former des bonnes et à les envoyer par avion en métropole* ».

Sur le plan économique, M. Césaire a dénoncé la fuite des capitaux martiniquais vers la métropole, et M. Vergès déploré la régression des productions réunionnaises.

PH. D.

LE GROUPE AFRO-ASIATIQUE DEMANDE QUE LES NATIONS UNIES SURVEILLENT LE RÉFÉRENDUM A DJIBOUTI.

Nations unies (New-York), 7 décembre (*A.F.P.*). — Le groupe afro-asiatique va déposer devant la commission des territoires non autonomes une résolution demandant que les Nations unies soient représentées en Côte française des Somalis avant et pendant le référendum afin d'en surveiller les préparatifs et le déroulement.

Cette résolution demande également que ce référendum donne à la population le moyen d'exercer librement son droit à l'autodétermination sur la base du suffrage universel.

La commission des territoires non autonomes doit commencer mercredi le débat sur la question de la Côte française des Somalis.

La délégation française quittera la salle de la commission pendant le débat, estimant qu'il s'agit d'une question relevant essentiellement de la compétence nationale française, dans laquelle les Nations unies n'ont pas à intervenir en vertu de l'article 2, paragraphe 7, de la charte.

...été citée
par ... raison pour illustrer l'esprit

...sbury risque d'aggraver ...ue» de la Grande-Bretagne

d'Angleterre de faire face aux lourdes échéances de l'an prochain.

La politique de stabilisation des prix pourrait être compromise

D'autre part, la crise rhodésienne impose à la Grande-Bretagne un fardeau financier que la poursuite du conflit risque d'aggraver. Au cours de la première année d' « *indépendance unilatérale* » la balance des comptes britannique a déjà perdu une centaine de millions de livres, que ce soit au titre de pertes d'exportations et de recettes invisibles ou de l'accroissement du coût des importations de cuivre et de l'aide financière à la Zambie.

Or, non seulement ces charges vont subsister, mais elles pourraient croître encore. C'est ainsi par exemple que les manufactures de tabac britanniques clientes de la Rhodésie, ont pu vivre jusqu'à présent sur leurs énormes stocks, qui représentaient dix-huit mois de consommation. Il leur faudra maintenant s'approvisionner ailleurs, probablement aux Etats-Unis. Or le tabac américain est plus cher et, outre la perte de devises qui en résultera, les fabricants de cigarettes se trouveront probablement dans l'obligation de relever leur prix de vente au détriment de la politique de stabilisation des prix.

Si les conséquences du « non » rhodésien sont encore incalculables, il est toutefois certain qu'elles ne peuvent que prolonger la « *maladie économique* » de la Grande-Bretagne, sinon l'aggraver.

...en faveur d... économique total de Rhodésie et contre les sanctions sélectives demandées par la Grande-Bretagne.

Les trente-huit pays du bloc africain doivent tenir officiellement une réunion plénière.

La date de convocation du Conseil de sécurité — jeudi 8 décembre — devrait permettre à M. George Brown de prendre contact avec plusieurs pays membres de l'Organisation pour leur exposer la position britannique.

...placer
...pitaux
...bilier vous tente, car
...nelle de la pierre
...-values
...
FONCIERE
- Paris 8e - tél. : opé 51.75
...ginale ajoute
...tissement
...ocié
...ques de gestion
...s frais généraux
...elle des revenus
...% net par an)
...des capitaux
...ble par fraction de 1000 f
...0 de capitaux investis
...millions d'anciens francs)
...e formule.
...ite sur demande
PUBLICIS

on v
t
LA MARQ
Vou
Vo
Venez
les cadea
les ob
ou comm
le
LE KI
A PARIS : 9 ET 11, BOULEVARD DE LA MADELE...
PAUL-DOUMER (16e) 47, RUE DE SÈVRES (6e)
PUBLICIS 6644

MADRID : J. GUILLEMÉ-BRÛLON

Les conditions de l'opposition rejetées par le secrétariat de la présidence du gouvernement espagnol

Madrid, 2 décembre. *(De notre envoyé spécial permanent.)*

COMME il fallait s'y attendre, le secrétariat de la présidence du gouvernement a déclaré irrecevables et retourné à ses expéditeurs les documents dans lesquels une centaine de membres de l'opposition classique intérieure posaient leurs conditions pour participer à la campagne électorale du référendum du 14 décembre. Selon les normes légales en vigueur, affirme-t-on en haut lieu, ces documents ne seraient valables que s'ils portaient une signature individuelle.

Cette brutale fin de non-recevoir est-elle très habile ? L'*A.B.C.* ne le pense pas. Tout en se désolidarisant d'une « *action contraire aux réalités et aux nécessités* », le quotidien monarchiste estime en effet « *qu'il aurait été conséquent, aux termes mêmes de la loi, de laisser l'opposition exprimer son point de vue à la radio et à la télévision. Une telle initiative aurait permis à tous ceux qui croient aux vertus de la loi organique de les combattre publiquement, loyalement et librement... Les raisons pour voter « oui » au référendum sont tellement évidentes que nous ne craindrions pas la diffusion des points de vue opposés aux nôtres.* »

Cette conclusion de bon sens l'un quotidien connu pour sa mesure et ses tendances conservatrices prend sa véritable dimension à l'heure où d'autres feuilles dénoncent les dangers de la propagande officielle « *dont les excès risquent d'avoir les effets contraires à ceux que l'on souhaite obtenir non seulement sur le jugement des observateurs, mais aussi sur la décision ultime des votants* ».

Jacques Guillemé-Brûlon.

cipal argument [illegible] d'hui en sa faveur par ses ami les plus fidèles est qu'il se réserv le droit de démissionner.

Mais quels sont ces espoirs En dépit des explications géné rales, les considérations précise qui ont amené le secrétaire gé néral à retirer sa démission de meurent inconnues. Le caractèr

NOUVEAU SONDAGE AMÉRICAIN A PROPOS DU VIETNAM ?

Austin (Texas), 2 décembre. *(Corresp. « Figaro ».)* — Le président Johnson, tout en continuant d'habiter son ranch près de Johnson City, se rend tous les jours à Austin où il déploie une activité incessante.

Il a téléphoné hier à son ambassadeur à Moscou, M. Llevelyn Thomson, et l'aurait chargé, croit-on savoir de bonne source, d'une nouvelle mission auprès du gouvernement soviétique. Il s'agirait de sonder les réactions des dirigeants d'Hanoï dans l'éventualité où la trêve de fin d'anné serait prolongée par une suspen sion d'une durée indéterminé des bombardements aériens su le Nord-Vietnam.

Le Président est évidemmen très préoccupé de saisir tou occasion pour favoriser une liqu dation de la guerre au Vietnar Ses problèmes budgétaires s'e trouveraient immédiatement r solus.

EN PAGES 4 et 5 :
Suites des nouvelles de l'étranger

Loiseau
1837 Aycardi 1966
JOAILLIER
HORLOGER
ORFEVRE
de la vieille
3 rue de Sèvres

Sur votre table,
Pour vos cadeaux,
COMME DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS
CHAMPAGNE GRATIEN
30, Rue M. Cerveaux EPERNAY
TÉL. 51-45-17

TAPIS CHINOIS
à partir de 350 F le m²
TAPIS D'ORIENT
origine garantie
nouvelle collection chez
BROCHANT-TAPIS
135 Avenue de Clichy
PARIS 17e - 228.11.86

MAMYCLAIRE
A 1 h de Paris - Formule jeun
Pour week-ends, vacances, année.
HOTEL pour ENFANTS
77 - MORET-sur-LOI

our vos projections
xes ou animées
XIGEZ LES ÉCRANS
HAUTE QUALITÉ
carter métal avec trépied
coffret à extension
natique.

Bijouterie
ERBE D'OR
M.Châtelet
magasin
Bon
ÉCEMBRE
A 22 H.

offrez
le cadeau-gadget
de l'année
UN CAPFIL PHILIPS
Voilà un petit appareil qui vous libère d'une des servitudes les plus exaspérantes de notre époque survoltée... l'attente « au bout du fil ». Le Capfil permet de recevoir une conversation téléphonique amplifiée, comme si vous l'entendiez sur votre poste de radio ! Ainsi, selon votre désir, ceux qui vous entourent peuvent entendre votre interlocuteur, donc participer effectivement à la conversation. De plus, vous avez les mains libres, soit pour prendre des notes soit dans l'attente d'une communication demandée radio-taxi, appel longue distance, etc. Aucune installation. Une simple ventouse, posée sur votre téléphone, suffit.
Prix 99 F
PHILIPS
ELECTRO ACOUSTIQUE
162 rue saint charles paris 15 tel. 532 21 29

échanges pourraient commencer sinon l'année prochaine, qui est celle de l'exposition de Montréal, du moins dès le début de 1968.

Voilà une excellente occasion pour la France d'entretenir et de renouveler ses liens avec les Canadiens de langue française. En même temps qu'un moyen d'enrichissement pour les jeunes des deux nations.

J. M.-J. O.

EN SOMMEIL DEPUIS QUARANTE ANS

Le problème de l'autonomie de l'Écosse de nouveau posé officiellement

devant le Parlement de Westminster

Londres, 2 décembre. *(De notre envoyé spécial permanent.)*

POUR la première fois depuis plus de quarante ans, le problème de l'autonomie de l'Ecosse, sinon de son indépendance, vient d'être officiellement soulevé devant le Parlement de Westminster.

Deux jeunes députés libéraux, représentant respectivement Inverness et une circonscription d'Aberdeen, MM. Johnston et Davidson, ont déposé un projet de loi aux termes duquel l'Ecosse devrait à l'avenir disposer de son propre parlement. Celui-ci devrait, à leurs yeux, être l'expression politique du *royaume* du nord de la Tweed. L'Ecosse bénéficierait alors de tous les avantages du Home Rule, sauf en matière de défense et de politique étrangère.

La dernière tentative de ce genre remonte à 1926. Mais ce furent deux députés travaillistes qui en prirent à l'époque l'initiative, en réclamant vainement pour l'Ecosse un statut de dominion comparable à celui de la Nouvelle-Zélande ou du Canada. Le Labour Party, en effet, se montra longtemps favorable à la reconnaissance à l'Ecosse de son autonomie intérieure. Dans la mesure cependant où il s'y est taillé des fiefs qu'il tient assez solidement, c'est là une position qu'il préfère désormais oublier...

Le projet de loi de M. Johnston, adopté en première lecture, risque fort de s'embourber dans le marais de procédure qui permet à la Mère des Parlements — où cinq millions d'Ecossais disposent de 71 sièges — d'enterrer discrètement les enfants qu'elle préfère ne pas reconnaître. Sous le gouvernement libéral d'Asquith, toutefois, une initiative analogue avait été approuvée par 204 voix contre 159 à la veille de la deuxième guerre mondiale.

Vent en poupe pour le parti nationaliste

Les auteurs du nouveau projet de loi ont, assurément, le vent en poupe. Du fait de l'indifférence du Labour et de celle des conservateurs, le parti libéral écossais, favorable au Home Rule, a mis la main sur cinq nouveaux sièges depuis 1964. Mais surtout le parti nationaliste, qui ne comptait guère que 2.000 adhérents en 1962, n'a cessé d'avancer depuis en progression arithmétique.

Il en compte, aujourd'hui, plus de trente mille. Ses candidats, qui avaient obtenu 64.000 suffrages en octobre 1964, en ont rallié 128.000 le 31 mars dernier, phénomène plutôt inquiétant pour le parti de M. Wilson : le « 8 » décapité qui symbolise le chardon traditionnel de l'Ecosse se trouve surtout aujourd'hui à la boutonnière de ceux qui devraient normalement figurer parmi la clientèle du Labour : les ouvriers spécialisés, les employés de bureau, les jeunes et les étudiants.

Ce ralliement impressionnant autour de la bannière spectrale du prince Charles, le vaincu de Culloden, est le résultat de facteurs complexes. D'abord une solide hostilité aux *Sassenach* (lisez : aux Anglais) de la part des Pictes et des Gaëls d'antan, ces derniers en provenance de l'Irlande, qui s'unirent il y a deux mille ans pour tenir tête aux légions romaines. Mais aussi le sentiment assez fort que l'Ecosse est traitée par l'Angleterre en pays sous-développé, à la façon d'un parc national où l'on va chasser la *grouse*, mais dont les très réels problèmes n'ont qu'une importance toute relative pour les fonctionnaires de Whitehall...

P. Bd.

Nouveau suicide au ministère des Affaires étrangères de Bonn

Bonn, 2 décembre. — M. Siegfried Beck (53 ans) s'est tué, aujourd'hui, en se jetant d'une fenêtre du ministère des Affaires étrangères à Bonn. Il travaillait dans le Département économique du ministère après avoir servi un certain temps au consulat général d'Allemagne à New York et à l'ambassade d'Alger.

Fait curieux, il y a une semaine, le 25 novembre, un autre diplomate, M. Walter Franck se donnait la mort au même endroit, exactement de la même manière.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré aujourd'hui que MM. Beck et Franck souffraient tous deux de dépression.

Attentat à la bombe dans le Haut-Adige

Bolzano, 2 décembre (A.P.). — Un attentat à la bombe, probablement organisé par les partisans de l'autonomie du Haut-Adige, a détruit, cette nuit, le monument aux soldats alpins de la ville de Brunico, à 25 km de la frontière autrichienne.

...oire, ainsi q... ...ence ici de nombreuses ... millas tunisiennes d'origine tur... que, voire de nombreux musul... mans de rite hanefite.

Lors de son passage à ... où il avait longuement ren... contré le président Gursel, le chef de l'Etat tunisien s'était attaché à convaincre les respon...

INFORMA...

a la vuelta

DA...

Les effectifs

Encore des statistiques qui r... flètent le malaise de l'emploi : a... cours du troisième trimestre d... 1966, l'indice des effectifs em... ployés dans l'ensemble des éta... blissements (base 100 en 1954... est passé de 111,5 à 111,4.

Bien qu'elle soit très légère... cette baisse contraste avec le...

S.N.C.F.

Maintien de la proposition (C.G.T.) de la grève pour les 14 et 15 décembr...

La Fédération des chemin... C.G.T. déclare dans un commu... qué qu'elle maintient sa prop... sition d'arrêt national du trav... pour les 14 et 15 décembre. E... appelle également « *au dével... pement des actions locales po... faire aboutir les revendicati... concernant notamment les co... tions de travail* ».

Nouvelles

« Le Concile n'... l'abolition...

ÉCRI...

« C...

Rome, 2 décemb...

avons toutes les ra... que l'Eglise tienc... question du célib... les pressions et... presse », écrit... « Civitta Cattol... attaques dont... tique a été... temps.

Après avo... taille du cé... comme ce... croire, la... *au Concil... créé les... tains le... du célib... tant q... des h... du di... donn... une... pas... sa... a... b...*

POINTS DE MIRE

L'ILE DE LA BARBADE DEVIENT INDEPENDANTE



Depuis hier, l'île de la Barbade est indépendante, avec ses 250.000 habitants (dont la plupart d'origine africaine), elle est devenue le vingt-sixième Etat membre du Commonwealth, après avoir été pendant trois siècles une colonie de la couronne britannique.

C'est devant les représentants de quarante-neuf nations (dont les Etats-Unis, neuf pays d'Amérique latine et tous ceux des Antilles, à l'exception de Cuba et de Haïti, qui n'avaient pas été invités), que l'Union Jack a été amenée pour faire place au drapeau bleu et blanc de cette nouvelle petite nation dont le premier ministre, M. Errol Barrow, ancien pilote de la R.A.F., quarante-six ans, est le dirigeant du parti travailliste démocrate qui dispose de quatorze sièges à l'assemblée de l'île.

Mardi soir, quelques heures avant l'indépendance, M. Barrow avait tenu une conférence de presse dans laquelle il avait tracé les grandes lignes de la politique étrangère de son gouvernement. Il avait notamment déclaré qu'il était opposé à des interventions unilatérales comme celle des Etats-Unis l'année dernière en république Dominicaine, qu'il avait l'intention d'entretenir de bonnes relations avec l'Union soviétique et tous les pays amis, et qu'il reprochait à la Grande-Bretagne de ne pas avoir su régler le problème rhodésien !

L'Eglise d'Espagne prête à renoncer à ses privilèges



L'Eglise catholique d'Espagne s'est offerte à renoncer aux droits et privilèges spéciaux que lui octroie actuellement l'Etat, annonce un communiqué de l'assemblée plénière des évêques espagnols.

Cette décision est conforme aux décrets du concile du Vatican stipulant que « l'Eglise ne place pas son espoir dans les privilèges accordés par le pouvoir temporel ».

Le communiqué ajoute que les évêques espagnols ont informé le pape Paul VI qu'ils étaient prêts à l'abandon de leurs privilèges lorsque le souverain pontife le jugera utile. Ceux-ci, accordés par le concordat de 1953 entre l'Eglise et l'Etat, comprennent d'importantes subventions de l'Etat, l'exonération des impôts sur les propriétés et biens de l'Eglise, et l'exemption du service militaire pour les séminaristes.

[illegible] du monde de la spécialité.

C'était l'avis de tous les observateurs sportifs qui étaient également unanimes à dire que Li Chih-chin était le meilleur spécialiste mondial actuel et qu'il pourrait vraisemblablement franchir 2 m. 30 sur un bon sautoir.

Lors de ses derniers essais, l'athlète chinois enfonçait profondément dans la cendrée de l'aire l'élan et son pied droit, sur lequel il prend son appel, chassait dangereusement. Le champion chinois qui porte une genouillère à la jambe droite souffrait du genou,

ter à 1 m. 90 alors que tous les autres concurrents, sauf un, l'Irakien Jabair Kamel, qui réussit 1 m. 95, étaient éliminés. Chin passa 1 m. 95, puis 2 mètres et 2 m. 10. Il abandonna alors son survêtement pour passer 2 m. 14, puis franchit, à un quart d'heure d'intervalle, avec aisance 2 m. 18, 2 m. 23 et enfin 2 m. 27, réalisant un autre exploit, celui de passer à chaque fois à son premier essai. Il tenta ensuite 2 m. 29 pour battre le record du Soviétique Valéri Brumel (2 m. 28) mais échoua à ses trois essais, alors que la nuit tombait sur le stade.

PETITES ANNONCES



Les petites annonces sont reçues à nos guichets, 18, rue du Croissant (2e)

et dans toutes les agences de publicité ou par téléphone

CEN. 81-11

OFFRES D'EMPLOI 9 F.

Recherchons COURSIER, 16 à 18 ans. S'ad. au journal, 18, rue du Croissant.

ENSEIGNEMENT 9 F

Langues, sténo (anglais, franç., etc., théorie en 10 leçons) et dactylo. GARDINER'S, 19, boulev. Montmartre.

OCCASIONS 9 fr.

LIVRES ACHAT COMPTANT A DOMICILE
H. LAFFITTE, 13, r. d. Buci. DAN. 68-28

APPARTEMENTS 9 fr.

SAINT-DENIS. F3. Bus. Autoroute. 57.000 fr. + C.F. Voir M. NANSENET, 75, rue de Strasbourg, à Saint-Denis.

LOCAUX COMMERC. 9 fr.

PROFESSION LIBERALE, 5-6 bureaux, 109 m2, 3 lignes téléph., calme, accès, jardin. — BAG. 65-60.

VILLEGIATURES 9 fr.

HOTEL DU PLANET
à Cordon (Haute-Savoie), alt. 900 m. Téléphone 491 Sallanches.
Prix de pension 23 fr. par personne, taxes et service compris.
Pour janvier et mars, février 27 fr., ou pour les skieurs le forfait à 220 fr. qui comprend 7 jours de pension dans notre hôtel, 6 leçons de 2 heures, avec moniteur de l'école de ski, 7 jours de circulation illimitée sur toutes les remontées mécaniques de la station.

SPORTS D'HIVER, SCHOENRIED (1.230 m.). Station très ensol. près de Gstaad. Beaux appart. tout confort, s.d.b., tél., commerçants à proximité. Gare et téléskis à 5'. Un petit appart. 2-3 pers., du 8 au 31 janvier, 600 F., possibilité ch. indiv. 2 pers. Mars et avril plusieurs appts de 2 à 6 pers., 750 à 1500 F. par mois, chauffage compris. Complet Noël, Jour de l'An et février. Par période de 15 jours, 10 % en plus.
G. WEHREN, Alimentation
CH 3.778 - SCHOENRIED (Suisse).

TRANSPORTS 9 F

LA QUESTION MACÉDONIENNE PROVOQUE UN INCIDENT BULGARO-YOUGOSLAVE

De notre correspondant particulier PAUL YANKOVITCH

Belgrade, 19 novembre. — Les milieux officiels disent toujours que les relations de leur pays avec la Bulgarie sont bonnes. A l'appui de cette affirmation, ils communiquent une longue liste d'accords les plus divers. Ils disent aussi que la frontière bulgaro-yougoslave est une frontière de paix dans les Balkans : on peut d'ailleurs constater que les fils de fer barbelés dont elle fut garnie durant des années ont disparu de part et d'autre. Et s'il existe toujours certaines divergences idéologiques entre les deux partis communistes, Belgrade et Sofia mettent l'accent sur l'objectif qui leur est commun : la construction du socialisme. En ce moment même, une importante délégation de la Ligue des communistes assiste au congrès du parti bulgare.

Cependant, les relations bulgaro-yougoslaves butent toujours sur un problème délicat : celui de la Macédoine.

Il y a une quinzaine de jours plusieurs représentants de l'Association des écrivains de la République de Macédoine et des Républiques fédérées de la Yougoslavie s'étaient rendus à Sofia, où un accueil chaleureux leur fut réservé. Jusqu'au dernier jour de la visite tout semblait aller pour le mieux. Mais au moment de signer le communiqué final sur les résultats de ces entretiens, communiqué rédigé en bulgare et en macédonien, un incident inattendu a éclaté. Le président de l'Association des écrivains bulgares refusa d'apposer sa signature sur le texte en macédonien. Il exigea que celui-ci fût remplacé par un texte en langue serbe. Les Macédoniens refusèrent de lui donner satisfaction et rentrèrent à Skopje.

L'incident est maintenant interprété comme une « offense » à la langue et à la culture macédoniennes. Certains y voient une tentative de nier l'existence de la République de Macédoine en Yougoslavie. Il est difficile de parler de la Macédoine sans provoquer un mécontentement dans chacune des parties intéressées : Yougoslavie, Bulgarie et Grèce. Pour la Yougoslavie, il existerait trois Macédoines : l'actuelle République de Macédoine ou Macédoine du Vardar, la Macédoine de Pirine, en Bulgarie, et celle d'Egée, en Grèce. A son avis, il s'agirait d'une seule et même population.

Les Bulgares, pour leur part, considèrent la Macédoine pirine comme une simple région géographique dont les habitants ne sont nullement des Macédoniens, mais des Bulgares. Enfin les Grecs contestent l'existence même d'une Macédoine d'Egée : cette région est pour eux la Grèce septentrionale, habitée par des slavophones. Devant des positions aussi contradictoires, les officiels à Belgrade, Sofia et Athènes observent une sorte d'accord tacite : pour ne pas envenimer les choses ils évitent de parler du problème. Il arrive toutefois que, pour une raison ou pour une autre, un incident éclate d'une manière imprévue, entraînant de vives réactions. C'est précisément ce qui vient de se produire à l'issue de la visite des écrivains macédoniens en Bulgarie.

quelle devrait être la situation du gouvernement de Formose ? » : tous ces problèmes, selon M. Piccioni, devraient être étudiés par le comité dont il a proposé l'établissement. Bien qu'il ne l'ait pas dit expressément, la conclusion logique de ses propos semble être que le comité, qui serait composé d'un petit nombre de personnes « très éminentes et possédant une longue expérience internationale », devrait se rendre à Pékin pour s'entretenir avec les dirigeants chinois.

Le comité devrait également procéder à une enquête approfondie sur la situation qui prévaut actuellement en Chine et ensuite suggérer à la prochaine session de l'Assemblée une solution pratique du problème de la représentation chinoise.

Auparavant, le représentant du Cambodge, M. Sambath, avait exprimé le point de vue des amis inconditionnels de Pékin, qui avaient déposé un projet de résolution demandant l'admission immédiate de la Chine populaire et l'expulsion des *représentants de « la clique installée par les Etats-Unis dans la province chinoise de Taïwan »*. Il avait rejeté catégoriquement la théorie des deux Chines, déclarant qu'il n'existe qu'une Chine, de même qu'il n'existe qu'une seule Italie. Après avoir rappelé que Pékin « *a pris pour règle de conduite d'éviter toute ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays* », le délégué khmer s'était félicité du développement des armements nucléaires chinois, en insistant sur le fait que la Chine populaire est la

LE PROBLÈME CHINOIS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DE L'U.E.O.

Pour la première fois, le problème chinois va faire l'objet d'une étude approfondie au sein d'une Assemblée parlementaire occidentale

se demander s'il est dans leur intérêt ou dans l'intérêt des Nations unies de permettre à ce régime incorrigible d'occuper le siège de la Chine. » A grand renfort de citations du maréchal Lin Piao, et en s'appuyant sur les excès des gardes rouges, il a affirmé que Pékin n'avait d'autre but que de détruire l'O.N.U., qui n'est, à ses yeux, qu'un instrument des impérialistes et des révisionnistes soviétiques. Il s'est efforcé de dissuader les pays non-alignés de voter pour l'admission de la Chine en faisant état de la condamnation du neutralisme souvent prononcée par les dirigeants chinois.

En revanche, pour M. Ashkar Marouf, représentant de la Guinée, orateur violent mais habile, on calomnie la Chine populaire en la proclamant belliqueuse, puisqu'elle n'a pas envoyé au Vietnam, pourtant pays voisin, un seul bataillon. Peut-on imaginer, a-t-il dit, ce que feraient les Etats-Unis si le Canada était attaqué par une puissance étrangère ?

● « *Le Canada* aimerait voir la République populaire de Chine prendre sa place aux Nations unies, mais nous n'accepterons pas que cela ait lieu aux dépens d'un autre gouvernement », a déclaré vendredi aux Communes M. Paul Martin. « Cela serait contraire au principe même de l'universalité », a ajouté le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures.

« Il n'est pas dans les intentions du gouvernement canadien, a précisé M. P. Martin, d'encourager de quelque manière que ce soit l'expulsion de Formose des Nations unies. » — *(A.F.P.)*

PÉKIN PROTESTE CONTRE L'EXPULSION D'ÉTUDIANTS CHINOIS PAR LA HONGRIE.

Le Monde 29/9/65

LA VIE DES LANGUES RÉGIONALES

Une émission télévisée en langue d'oc va être réalisée à titre d'essai à Montpellier

Depuis le début de l'année des pourparlers sont en cours entre le Conseil national de défense des langues et cultures régionales (dont le président est M. André Chamson) et l'O.R.T.F., pour que l'accès de la télévision soit possible aux langues régionales, de la même manière qu'il l'est parfois à la radio. Un premier résultat a été obtenu : une émission télévisée en langue d'oc va être prochainement diffusée, à titre d'essai, par Télé-Montpellier.

C'est là une des questions qui ont été évoquées au cours de l'assemblée du Conseil national de défense des langues et cultures régionales qui s'est tenu le 9 septembre dans le village pyrénéen d'Arrens, où naquit et vécut le poète Caméiat, auteur de *Belina*, œuvre célèbre parmi les connaisseurs de la langue d'oc.

L'assemblée a examiné également l'aménagement de la « loi Deixonne » qui, votée en janvier 1951, permet un enseignement facultatif des langues régionales. A cet égard on note qu'une commission mixte d'étude a été créée au ministère de l'éducation nationale. Elle a déjà tenu trois séances pour une étude en commun des problèmes posés par un tel enseignement. Un accord a déjà été réalisé en ce qui concerne les classes du premier degré et du premier cycle du second degré.

Une enquête, entreprise par M. J.-B. Seguy, chargé de recherches au C.N.R.S., a montré qu'au cours de l'année scolaire 1963-1964 deux mille cinq cent quarante et un élèves du second degré ont suivi régulièrement les cours de catalan et de langue d'oc ; trois cent quatre-vingt-quatorze d'entre eux ont demandé à subir l'épreuve facultative portant sur la langue d'oc ou le catalan au baccalauréat.

Le numéro du « Monde » daté 28 septembre a été tiré à 320 832 exemplaires.

LES MARCHÉS FINA

BOURSE DE PARIS

28 septembre

Fermeté des pétroles sahariens dans un marché très calme

Le fait marquant a été la fermeté des pétroles sahariens (Cofirep, Finarep, Repfrance, Sogerap, Génarep). Soutenus à l'ouverture, ils ont sensiblement amélioré leurs cours durant la séance.

Les autres valeurs françaises ont été diversement traitées, mais les écarts dans les deux sens sont en général très légers. Les décalages plus importants, en hausse comme en baisse, semblent dus, cette fois encore, à l'étroitesse du marché.

Parmi les titres les mieux tenus, citons Banque d'Indochine, Michelin, Nouvelles Galeries, Prénatal, Aquitaine, Saint Frères, Textil, Paris-Rhône.

En revanche, tassement du Crédit national, Genvrain, Française d'Entreprises, Alsacienne, Alsthom, Pierrefitte, Atelier G.S.P., La Redoute.

Aux valeurs étrangères, les américaines sont en hausse. Les plus favorisées sont General Electric, Goodyear, Eastman Kodak. Les allemandes, les anglaises et les italiennes sont irrégulières.

Ailleurs, fermeté d'International Nickel, Norvégienne de l'Azote, Unilever.

Les pétroles internationaux sont bien orientés, notamment Royal Dutch et Standard Oil.

Les mines d'or sud-africaines sont soutenues pour la plupart. Avance du Rio Tinto Zinc et des mines de cuivre zambiennes.

Le volume des échanges a diminué sur le marché de l'or (4,01 millions de francs contre 5,09 millions lundi). Le cours du napoléon s'est légèrement tendu (45,70 contre 45,60), celui du lin-

BOURSE DE LONDRES

Londres, 28 septembre. — Les valeurs industrielles ont peu varié dans un marché sans affaires. Les banques, les grands magasins et les transports maritimes ont été bien tenus.

Les fonds d'Etat britanniques ont légèrement progressé.

Hésitation des mines d'or.

Cours de l'or : 251/1 1/2

VALEURS	clôture 27 sept.	COURS 28 sept.
War Loan 3 1/2 %..	56/. ...	56 1/8
British Petroleum ..	* 52/7 ...	53/. ...
Shell	*31/10 1/2	32/1 1/2
Vickers	* 23/7 ...	23/6 ...
Imperial Chemical ..	43/3 ...	43/1 1/2
Courtaulds	20/3 ..	20/. ...
De Beers	*170/7 1/2	169/. ...
Western Holdings ...	*222/6 ...	223/1 1/2
Rio Tinto Zinc Corp..	* 28/3 ...	28/6 ...
West. Driefontein ..	127/6 ...	127/9 ...

NOUVELLES DES SOCIETES

DOLLFUS - MIEG ET Cie — Le

En Belgique

BRUSQUE REBONDISSEMENT DE LA TENSION LINGUISTIQUE

(De notre correspond. particulier)

Bruxelles, 9 décembre. — La tension linguistique rebondit après la prise en considération par le Sénat, jeudi, d'une proposition de loi de la Volksunie, l'extrême droite flamande, tendant à interdire tout enseignement en langue française en pays flamand. Si ce projet de loi est adopté, les sections francophones de l'université catholique de Louvain devraient être transférées en Wallonie malgré la prise de position des évêques de Belgique, en mai dernier.

Au début de l'été, un projet de loi semblable, formulé par le député social-chrétien flamand Verroken, avait été rejeté au nom de la trêve linguistique décidée par le gouvernement en mars.

La prise en considération, jeudi, a été votée dans la confusion après près de trois heures de débats où l'on a vu, comme jamais auparavant, les Flamands s'opposer aux Wallons, sans distinction de formation politique.

AU JOUR LE JOUR

CONTRADICTIONS

... métro la cam...
...e a re...
...le

Genève, 9 décembre (A.F.P.). - **Vietnam a rejeté la proposition d rence destinée à examiner les mod de Genève dans le conflit en cours de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), qui ricaine à Hanoï.**

La proposition américaine avait été faite par le président Johnson au cours d'une conférence de presse tenue en juillet. Elle avait été transmise par le C.I.C.R. à Hanoï à la fin de l'été. La réponse de la République démocratique du Vietnam est parvenue à Genève « *au cours des dernières semaines* ».

Dans sa réponse, le ministère nord-vietnamien des affaires étrangères accuse réception de diverses communications du Comité international de la Croix-Rouge, notamment de la liste nominative de dix-neuf marins nord-vietnamiens capturés par la marine américaine dans le golfe du Tonkin, et de deux rapports établis à la suite des visites faites à ces marins par deux délégués du C.I.C.R.

Le ministère des affaires étrangères de Hanoï dénonce d'autre part l'enlèvement par les forces américaines, dans les eaux territoriales de la République démocratique du Vietnam, des équipages de barques de pêche.

Le gouvernement nord-vietnamien exige « *la libération de ces citoyens vietnamiens, y compris des dix-neuf marins mentionnés ci-dessus* », précise le C.I.C.R.

ASHINGTON : 7 000 camio
00 ponts et 5 000 l
détru

MANIFESTATION FLAMANDE

Bruxelles, 17 novembre (A.F.P.). — Sous une pluie battante, quinze cents étudiants flamands de l'université catholique de Louvain ont défilé hier dans les quartiers populaires de la ville. Ils réclamaient la création d'une « université autonome flamande à Louvain », et le transfert immédiat des facultés francophones en Wallonie.

de mois.

Une plaque commémorative de cet événement a été dévoilée par le général à l'entrée du vaste terrain de 200 hectares entouré de bois, situé le long de la route Bruxelles-Paris.

Les travaux ont, en fait, commencé depuis plus d'un mois et plusieurs nouveaux bâtiments ont pris corps. La première phase des constructions sera terminée le 1er avril, date de l'installation effective du Shape à Casteau.

Moins de deux heures après [illegible] cinquantaine

La législation linguistique belge est soumise à la Cour européenne des droits de l'homme

De notre correspondant particulier PIERRE DE VOS

Bruxelles, 21 novembre. — Les lois linguistiques belges sont soumises à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, qui décidera cette semaine si elle est compétente pour trancher le conflit qui oppose trois cent vingt-quatre parents d'élèves francophones à l'Etat belge. L'audience durera vraisemblablement trois ou quatre jours. La Cour n'est pas appelée à se prononcer encore sur le fond, mais sur un principe capital mis en cause par le gouvernement belge, qui conteste la compétence de cette juridiction européenne. La thèse de M. Spaak, reprise par son successeur, M. Harmel, est que cette matière linguistique « relève du domaine réservé des Etats ».

Les trois cent vingt-quatre parents reprochent à l'Etat belge de n'organiser aucun enseignement en langue française dans les communes où ils habitent, dans l'agglomération bruxelloise; de priver de subvention les établissements, qui, dans ces mêmes municipalités, ne respecteraient pas les clauses linguistiques de la législation scolaire.

Ils reprochent également à l'Etat de refuser d'homologuer les certificats d'études délivrés par de tels établissements et de fermer à leurs enfants l'accès aux classes françaises existant en certains endroits.

De ce fait, les parents sont obligés, soit de placer leurs enfants dans une école locale flamande (solution qu'ils estiment contraire à leurs aspirations), soit de les envoyer faire leurs études dans le centre de Bruxelles, où la langue d'enseignement est le néerlandais ou le français, selon la langue maternelle ou usuelle de l'enfant. Ces déplacements sont parfois dangereux et comportent de graves inconvénients. Les requérants soutiennent que la législation belge est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme et plus particulièrement à l'article 8, qui garantit à toute personne « le droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance ».

par g.i.lafont

U	**ÉTOILE** **3500 m²** + parkings. En toute propriété.	**AVENUE DE WAGRAM** **280 m²** en 10 bureaux. Grand standing. En toute propriété.	**JASMIN** **200 m²** en 8 bureaux. En toute propri
é.	**11e ARRONDISSEMENT** Magasins, bureaux et dépôts : **1.600 m².** Livraison 18 mois.	**13e ARRONDISSEMENT** **10.000 m²** à construire. Divisibles par lots de 500 m². Livraison 20 mois.	**BANLIEUE OUEST IMMÉDIATE** **30.000 m²** de constructio Toutes divisions po Livraison 24 m

LETTRE DE BRUXELLES

par **Charles d'YDEWALLE**

Rentrée des Chambres sous le signe de la querelle linguistique

Bruxelles, 7 novembre.

La rentrée des Chambres belges s'accomplit rituellement le deuxième mardi de novembre. Les deux présidents de la Chambre et du Sénat paraissent cette année certains de leur réélection, la coalition social-chrétienne et le parti de la Liberté et du Progrès restant décidés à maintenir au fauteuil du Sénat M. Paul Struye, et à la Chambre, M. Achille Van Acker, qui appartient à l'opposition, mais qui, technicien reconnu de la présidence, semble sûr de garder la confiance de ses adversaires politiques autant que de ses amis.

Le spectacle politique sera cette année non plus dans la salle, mais dans le pays. En effet, si sénateurs et députés doivent bientôt s'occuper du budget, ils ont la tête ailleurs. Pour le budget, on verra bien. L'essentiel, c'est l'éternelle question linguistique. Une commission parlementaire a été chargée en effet depuis des mois de « l'amélioration des rapports entre les deux communautés linguistiques du pays ». Il est difficile de tracer la frontière entre les deux communautés, car Bruxelles est un milieu frémissant où les francophones et les Flamands se rencontrent et se mélangent étrangement.

Cette « commission pour l'amélioration » a pour mission de travailler dans le sens indiqué par le premier ministre, M. Van den Boeynant, partisan d'une trêve linguistique. En fait, il s'agit surtout de veiller à l'application d'une loi votée déjà il y a trois ans. Comment appliquer cette loi à Bruxelles ? Le fond du problème est dans l'interrogatoire que les autorités de l'Education nationale s'apprêtent à faire subir aux pères de famille bruxellois.

Nous ne dirons pas ce que nous en pensons aujourd'hui. Mais le ton pris par la presse flamande depuis ces dernières semaines ne paraît guère encourageant. Au Parlement, tout ira selon le rite, et il n'y aura pas de tapage, pas plus qu'il n'y eut de tapage à l'ouverture des cours de l'Université de Louvain. Le malaise n'en subsiste pas moins dans toute la Belgique, au sein des deux communautés linguistiques et surtout au sein de ce Bruxelles si cher à notre cœur, où le français demeure indéfectiblement vivace.

Ch. d'Ydewalle.

WASHINGTON : J. JACQUET-FRANCILLO

défilent aujourd'hui dan

• La « trêve vietnamienne » romp

Johnson ont amplifié l'âpreté

Washington, 7 novembre. *(De notre envoyé spécial permanent.)*

QUELQUE 56 à 59 millions d'électeurs vont défiler aujourd'hui dans les isoloirs des bureaux de vote américains pour désigner par leurs suffrages 35 gouverneurs d'Etat, 35 sénateurs, 435 membres de la Chambre des représentants et plusieurs milliers de conseillers, fonctionnaires et magistrats de diverses assemblées et administrations locales.

La « trêve vietnamienne », tacitement conclue entre candidats républicains et démocrates, n'aura pas survécu aux dernières quarante-huit heures de la campagne électorale.

Les déclarations, pour le moins optimistes, prononcées samedi au Texas par le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, sur le perron du ranch du président Johnson, ont mis le feu aux poudres. Le surprenant tableau prometteur d'espoirs qu'il s'est cru autorisé à tracer de la guerre au Vietnam constituait aux yeux des républicains une violation flagrante de l'accord bipartisan aux termes duquel les adversaires avaient renoncé à s'entre-déchirer sur ce sujet d'intérêt national.

Du coup, le chef de file de l'opposition, l'ex-vice-président Richard Nixon, se sentait les mains libres. Dimanche après-midi, la bouche tordue par ce qui ressemblait fort à un authentique rictus de haine, il jurait aux téléspectateurs américains que la politique asiatique de l'administration Johnson les vouait inexorablement à tous les malheurs du monde.

La controverse sur les renforts

Pour M. Nixon, les offres de paix auxquelles a souscrites le président Johnson à la conférence de Manille sont un « piège dangereux » dans lequel il a précipité la nation. Quant à M. McNamara, ce n'est pour lui qu'une « marionnette politique » entre les doigts du président et un « fieffé menteur... amateur de démagogie à bon marché ». Lorsque le secrétaire à la Défense affirme que les effectifs des troupes américaines engagées au Vietnam ne seront pas augmentés et que le nombre des appelés sous les drapeaux va pouvoir être sensiblement réduit, il ne faut pas le croire. Tout le monde sait bien, insinue M. Nixon, qu'il a au contraire l'intention de porter très vite à 500.000 hommes l'importance du corps expéditionnaire.

L'ex-vice-président ne paraît pas, en revanche, penser que l'on puisse mettre ses propres paroles en doute, même s'il prétend que 400.000 hommes seraient amplement suffisants pour faire face à l'intensification des opérations militaires dont il se déclare partisan.

Il est vrai que M. Nixon insiste surtout sur la nécessité d'une intensité plus grande des bombardements aériens sur le Nord-Vietnam.

Le président Johnson a choisi

texte de
lois ne peut donc être
voix.

(Voir pages 8 e
rendu des débats à l'Ass

PUBLIÉS SAMEDI A BRUXELLES

Les arrêtés sur les lois linguistiques belges atténuent leur caractère contraignant

De notre correspondant particulier PIERRE DE VOS

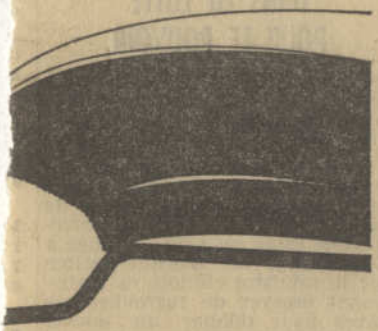
Bruxelles, 3 décembre. — *La Belgique s'interroge après la publication tant attendue et tant redoutée des arrêtés d'exécution des lois linguistiques de 1963, qui ont paru dans* le Moniteur, *journal officiel du royaume. La complexité des questions traitées amène les commentateurs à demander un délai de réflexion.*

Les arrêtés règlent l'emploi des langues française et néerlandaise dans l'administration et l'enseignement. Ils sont le lourd héritage transmis par le cabinet de coalition social chrétien-socialistes Lefèvre-Spaak au gouvernement chrétien libéral de M. Vanden Boeynants. La première loi, du 27 juillet 1963, règle l'emploi des langues dans l'enseignement. La seconde, du 2 août, vise l'administration.

S'il a fallu plus de trois ans pour aboutir aux arrêtés d'exécution, c'est que, les lois une fois votées, la querelle n'était pas terminée pour autant. A d'innombrables reprises les textes ont été remis en question et plusieurs tentatives ont été faites pour réformer les lois avant de les appliquer. Toutes les requêtes venaient du côté francophone, et notamment du Parti pour la liberté et le progrès (P.L.P.), qui, cependant, accepta en entrant au gouvernement, en mars dernier, de mettre en application les textes existants.

A plusieurs reprises, le problème fut toutefois reporté, mais au lendemain des vacances le gouvernement n'a plus pu retarder l'échéance et a été obligé de passer aux actes, poussé surtout par les Flamands de tous les partis — dans la majorité et l'opposition. Pour calmer les appréhensions de certains francophones, surtout le P.L.P. de Bruxelles, le gouvernement a finalement accepté de faire un exposé devant la commission créée pour l'étude de l'amélioration des relations entre les deux communautés. La fédération bruxelloise du parti libéral a, dimanche dernier, donné trois mois au gouvernement pour réviser la législation linguistique. Si cet ultimatum était répété, la fédération provoquerait la démission des deux ministres P.L.P. bruxellois qui font partie du cabinet.

(Lire la suite page 5, 3e col.)



es hachette
pour tous

choix de nouveautés
en couleurs et reliées

raire,
e Beaux Livres 1967

... dans bien des ... du monde, comme il l'a fait dans sa déclaration du 1er septembre à laquelle ils prêtent la plus grande attention.

» Les membres du Conseil de sécurité souhaiteraient prier le secrétaire général de convenir avec eux que l'Organisation doit continuer d'être servie par un secrétaire général qui a fait la preuve qu'il peut susciter la coopération et la confiance de tous les Etats membres. Le large appui dont le présent secrétaire général jouit parmi tous les Etats membres est un facteur important qu'il faudrait sauvegarder afin d'aider l'Organisation à continuer de faire face de façon constructive à ses problèmes, et à jouer le rôle qui est le sien dans le maintien de la paix et de la sécurité.

En conséquence, le Conseil de sécurité, conscient des qualités dont M. Thant a fait preuve et de son sens élevé du devoir, a décidé à l'unanimité, de faire appel au dévouement de M. Thant à l'Organisation et de lui demander de continuer à exercer, pendant la durée entière d'un nouveau mandat, les fonctions de secrétaire général de l'Organisation des Nations unies.

» Le Conseil de sécurité espère que le secrétaire général répondra à son appel, auquel cas, il serait dans les intentions du Conseil de sécurité de formuler la recommandation appropriée à l'intention de l'Assemblée générale. »

La déclaration faite par M. Thant au Conseil de sécurité en acceptant un nouveau mandat de secrétaire général est ainsi libellé :

« Le secrétaire général est reconnaissant au Conseil de sécurité d'avoir examiné de très près la question de la nomination du secrétaire général. Il est profondément sensible aussi à la compréhension bienveillante dont le Conseil de sécurité a fait preuve à l'égard des motifs qui l'avaient incité à déclarer son intention de ne pas se rendre disponible pour un second mandat.

» Le secrétaire général prend note des observations faites par le Conseil de sécurité et reconnaît le bien-fondé des arguments que le Conseil a avancés pour lui demander de continuer à servir l'Organisation pendant la durée entière d'un nouveau mandat. Il note avec une particulière satisfaction que le Conseil de sécurité, quant à lui, respecte sa position et l'initiative qu'il a prise en appelant l'attention de l'Organisation sur les questions fondamentales auxquelles elle doit faire pour ... actions des gouver... s'est engagé à consacr... et ses efforts au maintien e... développement de l'Organisation et au renforcement de son efficacité comme instrument de paix et de développement. Il a ajouté qu'il continuerait à solliciter les avis des membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée et à coopérer avec eux.

Evoquant la guerre du Vietnam, M. Thant a déclaré :

« En bien des parties du monde, et tout particulièrement au Vietnam, les menaces pour la paix restent pour moi une cause continuelle d'inquiétude et même d'angoisse. J'ai été heureux d'apprendre, il y a quelques jours, qu'un arrangement était intervenu concernant une trêve de courte durée dans les combats du Vietnam à l'occasion de Noël et d'autres fêtes. Est-ce trop espérer que ce qui a été possible pour deux jours seulement, par la coïncidence de fêtes communes, puisse bientôt être possible pour une

---

Selon le « New York Herald Tribune »

LE MARÉCHAL LIN PIAO A SUBI UNE DÉFAITE DANS LA LUTTE POUR LE POUVOIR

Faisant état de l'opinion d'experts du problème chinois, M. Robert S. Elegant écrit dans le *New York Herald Tribune :*

« La première phase de la grande révolution culturelle vient de se terminer par la défaite de Lin Piao et de sa fraction extrémiste ». Dans cet article, rédigé à Hong-Kong, M. Elegant estime que le ministre chinois va maintenant essayer de regrouper ses forces pour donner un nouvel assaut à l'appareil du parti.

● *M. Syed Fahrul Barahbah*, un ancien leader du P.K.I. (parti communiste indonésien), aujourd'hui interdit, a été condamné à mort le 29 novembre, par le tribunal militaire de Balek-Papan (est du Kalimantan), pour « activités subversives », annonce Radio - Djakarta. M. Barahbah, précise la radio, a été reconnu coupable de destruction d'entrepôts d'Etat à l'est du Kalimantan. — *(A.F.P.)*

Le permis de séjour est refusé à un écrivain canadien

Lausanne, 20 décembre *(A.F.P.)*. — La police fédérale des étrangers a refusé le permis de séjour à un écrivain canadien français, M. Hubert Aquin, établi à Nyon, sur les rives du lac Léman, depuis quelques mois.

La Gazette de Lausanne, qui donne cette information, indique que le motif invoqué par les autorités de Berne est la *« surpopulation étrangère »*.

Toutefois, à Berne, les autorités compétentes déclarent « ne pas être au courant de cette affaire ».

L'écrivain canadien se demande, dans une déclaration faite à *la Gazette de Lausanne*, si les autorités suisses ne lui reprochent pas d'avoir été le vice-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) du Canada francophone, mouvement séparatiste de la province de Québec.

tionne les réunions périodiques de ministres africains francophones, affirme : « *Nous voulons organiser la francophonie à cause de la langue française, qui est un instrument d'action.* »

André Blanchet fait alors état des accusations de « néo-colonialisme » que portent certains adversaires du projet de communauté francophone. M. Senghor lui répond :

« *Les Sénégalais n'ont jamais été gênés. Comme les Français, ils sont sans complexes...* »

Puis vient ce qui aurait pu susciter la plus large discussion : l'appréciation des critiques portées en divers secteurs de l'opinion contre l'aide aux pays sous-développés. M. Senghor situe immédiatement le débat au niveau qui convient et insiste sur ce qu'il appelle « *la détérioration des termes de l'échange* ». L'idée a été développée à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, mais il est juste de souligner que le leader sénégalais fut un des premiers à l'exprimer:

« *Le rapport de l'évolution entre la valeur de la tonne de marchandise importée d'Europe et celle de la tonne de marchandise exportée d'Afrique n'a cessé*

petits po

AU CANADA

Le gouvernement Johnson souhaite une nouvelle Constitution qui garantisse les droits du Québec

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 3 décembre. — Attendu avec impatience mais accueilli sans surprise, le programme de l'Union nationale exposé jeudi dans le discours du trône indique que le nouveau gouvernement québécois — au pouvoir depuis le 5 juin — se propose de poursuivre, mais sur un rythme plus lent, la « révolution tranquille » commencée par le gouvernement libéral de M. Jean Lesage.

M. Johnson insiste cependant sur les mesures concrètes à prendre pour favoriser au Canada « *l'avènement d'un nouvel ordre constitutionnel qui soit l'instrument d'une alliance entre deux nations égales* ». Le moment est venu, estime le gouvernement, de repenser, « *non seulement la Constitution canadienne, mais également la Constitution interne du Québec* ».

Le gouvernement entend « *coordonner ses relations avec le reste du pays et avec le monde extérieur* », en élargissant les responsabilités du ministère des affaires fédérales-provinciales. En attendant cet ordre constitutionnel nouveau, le Québec a annoncé son intention d'assumer seul dorénavant l'administration des pensions de vieillesse, mesure qui a quelque peu surpris le gouvernement fédéral. Le premier ministre, M. Pearson, devait déclarer quelques heures plus tard que cette décision avait été prise « *unilatéralement et sans consultations* ».

Parmi les autres mesures annoncées, il faut signaler : une loi-cadre intégrant tout le secteur de l'aide sociale ; la création d'un ministère de la fonction publique, d'un office de la planification, d'une chambre agricole ; une loi instituant un « protecteur du peuple » ; une charte des droits de l'homme ; un code régissant l'action de la police, la mise en place des premiers jalons d'un ministère des sports et des loisirs et d'un ministère de l'équipement.

Le gouvernement annonce également « *une politique de déconcentration culturelle et de revalorisation de la langue française* ». En résumé, le long texte, présenté par un gouvernement décidé par-dessus tout à obtenir une redéfinition des rapports constitutionnels entre les deux groupes ethniques du Canada, promet de nouvelles frictions avec le gouvernement fédéral, décidé à traiter le Québec sur le même pied que les autres provinces.

CORRESP

L'ASSASSINAT DE

Nous avons reçu la lettre suiv[ante] de cabinet de M. Emile Roche, [ancien ministre] et social :

Il n'est pas facile de ramer à contre-courant, surtout quand le courant flatte le goût de l'opinion publique pour le mystère et l'intrigue. Aucune voix ne s'élèvera-t-elle donc pour relever certains éléments pour le moins suspects de la campagne actuellement menée contre le rapport Warren ? Les détracteurs de celui-ci sont en effet loin d'emporter la conviction de quiconque veut juger froidement.

Le nombre de balles tirées ? Epstein nous dit (page 182 de son livre) que « six douilles » ont été retrouvées au cinquième étage du « Book Depository », précision qui, ajoute-t-il, figure aux pages 18 et 19 du rapport Warren. Or celui-ci ne mentionne que trois douilles.

La première balle aurait atteint Kennedy non au cou, comme le dit le rapport Warren, mais sous l'épaule ? Le frère du président assassiné est resté pendant plusieurs mois ministre de la justice du nouveau président, et il possédait les radiographies de l'autopsie. Si la commission avait commis semblable erreur, nul doute que Robert Kennedy aurait réagi.

Cette première balle ne serait pas ressortie à l'avant du cou de Kennedy et n'aurait, de ce fait, pas pu atteindre le gouverneur Connally ? On sait depuis longtemps que les premiers rapports du F.B.I. étaient erronés sur ce point, et on sait même que l'erreur s'est produite parce que l'incision de la trachéotomie a dissimulé la plaie de sortie de la balle. Il n'est donc pas honnête de présenter aujourd'hui comme une révélation ce sur quoi le rapport Warren s'est montré très explicite (pages 157 à 159).

Pas d'empreinte digitale sur la carabine d'Oswald, comme l'affirme Richard Popkin (« The second Oswald », reproduit par *le* [illegible] pages 24 e[t]

études ... a souligné que « *treize mille élèves des lycées français apprennent actuellement le russe auprès de cent quatre-vingts professeurs* ». Leur nombre augmenterait beaucoup, a-t-il ajouté, si des échanges pouvaient être organisés entre lycéens soviétiques et lycéens français.

Le recteur Roche a rappelé les rapports passés et présents entre les universités soviétiques et françaises. Il faut y voir, a-t-il dit, « *la preuve d'affinités profondes grâce auxquelles les jeunesses de nos deux pays se rejoignent dans la paix comme elles ont su ensemble refuser de céder à la force* ».

« *Nous sommes convaincus*, a déclaré pour sa part M. Kossyguine, *que les liens qui ont commencé à se nouer entre la France et l'Union soviétique vont mener à une coopération prometteuse. Dans la réalisation de cette coopération, les hommes de science et les artistes joueront un rôle essentiel.* »

Après avoir affirmé que l'Union soviétique était entièrement désireuse d'établir, avec tous les pays européens, une coopération scientifique et culturelle, M. Kossyguine a ajouté, que l'U.R.S.S. était toutefois opposée « *aux tentatives de certains pays d'utiliser leur avance et leur puissance pour imposer leur volonté à d'autres. C'est ce qui se passe en réalité*, a-t-il précisé, *dans l'abominable guerre que les Etats-Unis mènent au Vietnam* ».

Le président du conseil soviétique a poursuivi en déclarant :

« *La théorie selon laquelle les Etats-Unis ne cessent d'augmenter leur avance dans les domaines scientifique et technologique et qu'il ne reste plus à l'Europe occidentale qu'à se laisser traîner en remorque est une thèse rétrograde.*

rité avait été mis en place pour cette visite de M. Kossyguine à la Sorbonne. Gendarmes et policiers montaient la garde tout autour de l'immeuble et dans les rues avoisinantes. Des pompiers étaient montés sur les toits. Ce dispositif avait pour but de prévenir toute velléité de manifestations de la part d'étudiants d'extrême droite. Il n'y a pas eu d'incident.

A son départ, à 11 h. 40, M. Kossyguine a été applaudi par une centaine d'étudiants massés au carrefour de la rue des Ecoles et de la rue Saint-Jacques.

● *A l'occasion du voyage de M. Kossyguine à Lyon*, la section syndicale C.F.D.T. de Rhône-Poulenc-Centre de recherches, dont dépend l'usine Rhodiaceta-Belle Etoile, que doit visiter mardi dans la banlieue lyonnaise, le dirigeant soviétique, a publié un communiqué dans lequel les signataires déclarent entendre profiter de la présence de M. Pompidou et des ministres français dans le cortège pour organiser une manifestation. « *Notre action ne vise pas le président soviétique*, mentionne le communiqué, *mais les occasions sont rares qui font venir un tel aréopage parmi nous pour ne point en profiter.* » L'appel demande aux ouvriers, aux techniciens et aux cadres de cesser le travail et de se rassembler devant le centre, jusqu'à ce que les délégués aient été reçus par les ministres.

En revanche, les organisations C.G.T. du même centre qualifient de « *provocation* » l'initiative de la C.F.D.T. Il est clair, disent-elles dans un tract, que « *ce n'est pas Pompidou qui visite les entreprises françaises, mais bien Kossyguine, avec tout ce que cela représente. (...) Il faut être naïf pour pouvoir penser autre chose. (...) ou bien il s'agit d'une démarche consciente d'anti-soviétisme, d'anti-cégétisme.* »

PETITES NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

ITALIE. — Des terroristes ont fait sauter à la dynamite, dans la nuit de jeudi à vendredi, un monument élevé aux chasseurs alpins italiens, à Brunico, dans le Haut-Adige, près de la frontière autrichienne. — (U.P.I.)

ETATS-UNIS. — Un engin incendiaire a été découvert à bord d'un Boeing de la compagnie United Airlines, qui se préparait à décoller de Chicago pour Pittsburg. L'engin a été découvert après que l'on eut trouvé un steward étendu dans la carlingue. Il avait été assommé par un inconnu. — (A.P.)

GRECE. — Protestant contre le retard apporté dans l'approbation de la législation concernant leurs honoraires et leur régime de retraites, les quinze mille médecins et dentistes grecs se sont mis en grève vendredi pour vingt-quatre heures. — (A.P.)

Conclusion d'un ... entre la France et ...

A l'issue de négociations qui ... délégations française et tchécoslo... été publié :

« *Conformément à la décision de principe prise en juillet dernier par les deux gouvernements lors de la visite en Tchécoslovaquie du ministre français des affaires étrangères, des négociations se sont déroulées à Paris du 29 novembre au 2 décembre 1966 en vue de l'élaboration d'un accord culturel franco-tchécoslovaque.*

» *La délégation française était présidée par M. Jean Basdevant, directeur général des relations culturelles au ministère des affaires étrangères et la délégation tchécoslovaque par M. Josef Grohman, premier vice-mini...*

LA SITUATION AU CANADA

« L'indépendance totale du Québec n'est ni la seule ni la meilleure solution »

nous déclare M. Daniel Johnson

Les conservateurs du Québec ont reconquis au mois de juin dernier le pouvoir que les libéraux, conduits par M. Jean Lesage, leur avaient ravi en 1960. Au cours des six dernières années la province francophone s'est profondément transformée : les vieux tabous ont été ébranlés et un dynamisme nouveau a été insufflé à sa vie intellectuelle, politique et économique.

Les conservateurs (parti de l'Union nationale) ne sauraient maintenant gouverner la province comme le fit, pendant vingt-cinq ans, M. Maurice Duplessis, fondateur et chef du parti, dont les armes principales furent l'exaltation du sentiment nationaliste chez les Canadiens français, le cléricalisme et la corruption.

M. Daniel Johnson, qui dirige le gouvernement de Québec depuis cinq mois, a bien voulu accorder une interview à Jean Tainturier, notre correspondant particulier à Montréal. Il précise tout d'abord ses positions à l'égard de l'héritage politique que M. Maurice Duplessis, lorsqu'il mourut en 1959, légua à ses successeurs de l'Union nationale.

« C'est la même pensée politique, mais à un stade différent de son évolution. Il s'agit toujours d'assurer au Québec, principal foyer des Canadiens français, un maximum de liberté et de progrès. Mais si l'orientation n'a pas changé, le chemin parcouru depuis trente ans est tel que le problème ne se pose plus dans les mêmes termes.

» M. Duplessis parlait d'autonomie ; nous parlons maintenant d'autodétermination, d'égalité, voire d'indépendance. M. Duplessis s'appuyait sur la Constitution de 1867 ; nous nous appuyons bien davantage sur le droit des nations d'assumer elles-mêmes la direction de leur destin, ce qui n'exclut aucunement les impératifs de l'interdépendance ; et nous disons que si les textes juridiques contredisent ce droit naturel, d'ailleurs reconnu par la charte des Nations unies, ce sont les textes qu'il faut refaire, et non pas les communautés humaines.

» Pour ce qui est de la forme de gouvernement, il faut bien qu'elle s'adapte aussi aux nécessités de la vie contemporaine. Avec un budget qui atteignait à peine 40 millions de dollars en 1936, M. Duplessis pouvait encore gérer le Québec à la manière d'un bon père de famille ; mais cette conception paternaliste, qui était celle d'une époque bien plus que celle d'un homme, serait impensable aujourd'hui. Son budget étant maintenant de l'ordre de 2,5 milliards, le gouvernement du Québec doit nécessairement s'appuyer sur une fonction publique compétente, sur des mécanismes efficaces de coordination et de contrôle et, plus encore, sur un dialogue permanent avec les forces vives de la nation. »

Réaménager la Constitution

— Quels sont donc les objectifs de votre gouvernement à court et à long terme ?

— Notre tâche primordiale sera d'amorcer un réaménagement constitutionnel qui donne à l'Etat du Québec tous les pouvoirs et tous les moyens d'action qui lui sont nécessaires pour assurer l'épanouissement culturel, social et économique de la communauté québécoise.

» En attendant, nous exercerons au maximum, après les avoir récupérées au besoin, les compétences législatives et fiscales qui nous sont déjà attribuées par la Constitution de 1867. Nous verrons en particulier à orienter et à stimuler le développement économique du Québec, de telle façon que le niveau de vie n'y soit pas inférieur à ce qu'il est ailleurs en Amérique du Nord et que les diplômés de nos écoles et de nos universités n'aient pas à s'expatrier pour trouver de l'emploi, mais puissent exercer leurs talents chez eux, en français, dans un milieu parfaitement accordé à leurs aspirations et à leur culture. »

— Quelle est votre politique vis-à-vis du gouvernement fédéral, en particulier sur un des points majeurs de votre programme : la récupération des pouvoirs de taxation directe ?

— Nos positions ont été clairement définies dans le mémoire que j'ai présenté le 14 septembre, au nom du Québec, à l'ouverture de la conférence fiscale qui groupait à Ottawa des représentants du gouvernement central et des dix provinces canadiennes.

« Dans l'immédiat, et à l'instar de toutes les autres provinces, nous réclamons un transfert net de ressources fiscales qui nous permette de nous acquitter pleinement des tâches que nous assumons déjà, en particulier dans le domaine de l'éducation, ou de nouvelles, en matière de Sécurité sociale. Et naturellement, à mesure que nous assumerons des obligations nouvelles, il nous faudra obtenir les pouvoirs fiscaux qui y correspondent.

» Au total, les revenus dont nous aurons besoin équivaudront à 100 % du produit des grands impôts directs en territoire québécois. C'est ce qu'il nous fallait réclamer. »

« Deux nations égales et fraternelles »

— Pour rester dans le domaine des relations fédérales-provinciales, pouvez-vous expliquer ce que votre parti attend de la « constituante » qu'il souhaite réunir ?

— Il faut bien distinguer ici entre la Constitution du Québec et celle de la Confédération canadienne, bien que les deux soient contenues dans l'acte de l'Amérique du Nord britannique, par lequel le Parlement de Londres a donné effet, en 1867, à la volonté des provinces de contracter une union fédérale.

» Malheureusement, cette Constitution interne du Québec n'a jamais été codifiée. Pour en rassembler les éléments, il faut chercher non seulement dans l'acte de l'Amérique du Nord britannique, mais aussi dans les lois organiques de la législature québécoise et dans un héritage historique de textes ou de conventions non écrites qui remonte jusqu'au XVIII[e] siècle. Ce sera la première tâche de l'assemblée constituante. Mais elle aura aussi un autre rôle : celui de dresser un cahier des pouvoirs additionnels dont le Québec a besoin comme Etat national des Canadiens français. Nous n'y voyons pas autre chose qu'un moyen pratique d'amorcer avec le Canada anglais un dialogue d'où sortira, nous l'espérons, cette nouvelle Constitution canadienne, ou cette « nouvelle alliance entre deux nations égales et fraternelles » dont par notre notre programme. »

— N'y a-t-il pas une certaine opposition entre votre intention déclarée de poursuivre la « révolution tranquille » de M. Jean Lesage et celle d'entrer dans une période d'austérité financière rendue nécessaire, dites-vous, par un mauvais état des finances de la province de Québec ?

— Malgré l'impression que la propagande libérale a voulu créer à l'étranger aussi bien qu'au Québec, ce qu'on appelle la « révolution tranquille » n'est en réalité qu'une étape entre plusieurs d'une révolution qui a commencé bien avant 1960.

» Mais le marasme financier est le plus grand écueil contre lequel risquait de buter cette révolution. A force de dépenser inconsidérément, sans tenir compte des possibilités de l'économie québécoise, vient un jour où l'on n'a plus les moyens d'être libre et où l'on en est réduit à faire la politique de ces créanciers.

» C'est pour mieux préparer les étapes suivantes que nous voulons remettre de l'ordre dans les finances du Québec.

Les capitaux et la culture

— Quelle sera votre politique envers les capitaux étrangers et plus spécialement envers les capitaux américains et français ?

— Une politique d'accueil, bien sûr, car nous avons besoin de ces capitaux. Mais accueil ne veut pas dire servilité.

» Ce que les investisseurs étrangers sont en droit d'attendre du Québec, c'est d'abord la sécurité qui résulte d'une politique claire, honnête et cohérente.

» En retour, le gouvernement actuel leur demandera de respecter les exigences particulières du milieu québécois. Les entreprises étrangères doivent en effet comprendre qu'il est parfaitement normal et légitime, pour les Canadiens français du Québec, de vouloir travailler dans leur langue, de participer davantage à la direction de leur vie économique et de faire en sorte que le cadre physique de leur existence, loin d'être un facteur d'aliénation, soit plutôt le reflet et le soutien de leurs aspirations culturelles.

» Il va sans dire qu'un apport important de capitaux français, et aussi de techniques françaises, nous aiderait puissamment à prévenir ce divorce entre l'économique et le culturel. Sans compter qu'il contribuerait à amoindrir les dangers que comportent des investissements massifs provenant trop uniquement de la même source.

» Le métro de Montréal prouve de la façon la plus éclatante que, même en Amérique du Nord, les conceptions françaises peuvent être les plus avancées au monde. Nous serons particulièrement fiers d'offrir cette illustration aux visiteurs de l'Exposition internationale de 1967. Et nous croyons que le Québec devrait être, pour les procédés industriels de la France et de l'Amérique, un laboratoire permanent de confrontation et de synthèse.

— Comment voyez-vous donc le développement des relations franco-québécoises, qui connaissent déjà sur le plan culturel un essor intéressant ?

— Une communauté francophone de six millions d'âmes, entourée de 200 millions d'Américains et d'Anglo-Canadiens, ne saurait survivre et s'épanouir sans s'appuyer sur la France. Et je m'empresse d'ajouter que les liens culturels, si puissants soient-ils, ne suffisent plus en 1966 et qu'il faut nouer entre la France et le Québec des rapports économiques beaucoup plus étroits que par le passé.

» C'est dans cet esprit que nous voulons accroître le rôle de la Délégation générale du Québec à Paris et repenser tout le problème de nos relations avec le monde francophone.

— Vous avez souvent parlé de la primauté de la langue française au Québec. Que voulez-vous dire par là ?

— Nous voulons conférer au français, langue de plus de 80 % de la population québécoise, le rang et le prestige uniques d'une véritable langue nationale. Ce qui n'empêche aucunement de conserver à l'anglais les garanties que lui attribue déjà la Constitution actuelle, et que nous n'avons jamais songé à faire disparaître.

« Si nos efforts échouent »

— Que pensez-vous de la position des partisans de l'indépendance totale du Québec à l'égard d'Ottawa, et quel est le sens du titre d'une étude récemment publiée sous votre signature : « Egalité ou indépendance » ?

— Contrairement aux libéraux, nous ne rejetons pas *a priori* l'option indépendantiste. Au moment d'entreprendre des négociations cruciales avec le Canada anglais, nous manquerions à notre devoir en écartant d'avance cet ultime recours, que j'ai déjà assimilé au droit de grève.

» Pour nous, cependant, l'indépendance totale du Québec n'est ni la seule ni la meilleure solution aux problèmes de coexistence des deux communautés canadiennes. Serait-elle acquise qu'il nous faudrait quand même, à moins de nous réfugier dans un isolement funeste, entreprendre de vastes négociations avec les Etats qui nous entourent.

» C'est pourquoi nous voulons d'abord tenter tout ce qui peut encore être tenté pour en arriver à un nouvel aménagement constitutionnel qui permette à nos deux nations de s'épanouir librement, chacune dans la ligne de son destin propre, et d'établir ensemble, dans la légalité, les structures nécessaires à la gestion de leurs intérêts communs. Si nos efforts échouent, alors il ne nous restera pas d'autre choix que l'indépendance du Québec. D'où le titre de mon livre, qui en résume l'essentiel.

» Ce que nous devons déterminer d'abord, ce sont les garanties constitutionnelles qui sont nécessaires aux Canadiens français en minorité dans les provinces anglophones pour qu'ils n'aient pas à renoncer à leur culture pour y être acceptés comme citoyens à part entière, ainsi que les compétences législatives et fiscales dont le Québec a besoin pour assumer pleinement ses responsabilités comme foyer national des Canadiens français.

» Il est bien possible que cela aboutisse à des institutions politiques d'un type inédit ; mais y a-t-il dans le monde deux pays où les composantes sociologiques et culturels soient exactement les mêmes ? »

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES en Nouvelle-Zélande

Wellington, 25 novembre (A.F.P., Reuter). — *Les Néo-Zélandais voteront samedi (comme les Australiens) pour désigner leurs quatre-vingts députés à la Chambre des communes. Deux cent soixante et une candidatures ont été enregistrées pour les soixante-seize sièges réservés aux Européens et les quatre sièges attribués aux Maoris. Ces quatre sièges vont généralement aux socialistes.*

Trois partis sont en présence, le Parti national du premier ministre, M. Keith J. Holyoake, qui détient la majorité au Parlement avec 45 sièges, le parti travailliste (Labour) qui détient les 35 autres mandats, et le parti du Crédit social. Une vingtaine de candidats se présentent sans étiquette.

Comme en Australie, la guerre au Vietnam a constitué l'un des thèmes dominants de la campagne électorale. La Nouvelle-Zélande participe à la guerre avec un contingent de cent cinquante hommes (une batterie d'artillerie). M. Holyoake s'engage à poursuivre l'effort militaire néo-zélandais au Vietnam, tandis que M. Kirk promet à ses électeurs le retrait de ce contingent.

LES QUESTIONS D'AMÉRIQUE LATINE

LE LEADER PAYSAN PÉRUVIEN HUGO BLANCO MENACÉ D'EXÉCUTION

Le Comité français de solidarité avec les victimes de la répression au Pérou nous fait savoir que le leader paysan Hugo Blanco, qui avait organisé des syndicats agricoles dans les hautes vallées andines en 1963, est menacé d'être exécuté. Il y a deux mois, le tribunal militaire de Tacna avait condamné Hugo Blanco à vingt-cinq ans de prison. Mais le procureur Alberto Ruiz de Somocursio se prépare à demander la tête de Hugo Blanco au cours d'un deuxième procès, sur pression, semble-t-il, des forces armées. La totalité des condamnés politiques péruviens de toutes les tendances ont alors commencé une grève de la faim.

Les sept autres condamnés du procès de Tacna, syndicalistes paysans révolutionnaires, ont réclamé par une lettre, en date du 5 novembre, l'honneur d'être liés au sort de Hugo Blanco et, s'il devait être fusillé, de l'être avec lui. Les étudiants de diverses universités ont manifesté leur solidarité par des grèves.

D'autre part, le Comité a décidé d'envoyer au président Belaunde Terry un télégramme demandant une « *amnistie générale* ». Ont signé ce télégramme : Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Arthur Adamov, Roger Blin, Claude Bourdet, Marguerite Duras, Me Yves Jouffa, Cl. Lanzmann, Michel Leiris, Me Manville, François Maspero, Maurice Nadeau, Anne Philipe, Alain Resnais, Frédéric Rossif, Jean Schuster, Geneviève Serreau.

● *M. Jorge Carrera Andrade*, actuel ambassadeur de l'Equateur à Paris, a été nommé ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement équatorien. M. Carrera Andrade, qui a souvent représenté son pays à l'Unesco, est un écrivain de grand talent, auteur de poèmes et d'études historiques sur l'Equateur. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

La T.V. et Cuba

Nous avons reçu de M. François Chalais la lettre suivante au sujet de l'article de Marcel Niedergang sur le reportage télévisé sur Cuba (le Monde *des 20-21 novembre).*

A en croire votre collaborateur, je n'aurais montré de Cuba qu'un pays en proie à la pluie et à l'ennui, où seules auraient droit de cité l'« espionnite » et l'arbitraire. Mon équipe et moi-même sommes arrivés à La Havane en même temps que le typhon Inès. Nous en avons filmé quelques effets. Cette séquence dure exactement vingt-sept secondes. Les vingt-huit minutes treize secondes qui constituent le reste du reportage appartiennent au soleil.

Voici plus grave : je n'aurais pas mentionné les effets bénéfiques d'une révolution à laquelle je pensais cependant avoir suffisamment rendu hommage : plus des deux tiers de mon émission sont consacrés à la lutte héroïque des révolutionnaires (rappel sous forme de documents de la tyrannie de Batista, extraits de films souvent exclusifs pris dans la sierra Maestra dans l'entourage de Fidel Castro, etc.).

Le blocus américain, odieux comme tous les blocus, que M. Niedergang me reproche d'avoir passé sous silence, je l'ai plus qu'évoqué, ne serait-ce que dans ce passage de mon émission, le seul où l'on me voit personnellement, à la playa Giron.

Simplement, il m'était impossible sans lâcheté de ne pas souligner le climat qui est devenu celui d'une révolution trop souvent détournée de son sens.

Les choses et les gens évoluent, et c'est la mission du journaliste de le signaler, fût-ce à ses confrères.

Aujourd'hui, à Cuba, propagande et suspicion sont la règle. Que des vieillards (nous les avons filmés), à la limite de l'épuisement de leurs forces et n'ayant rien à attendre de la vie, décident d'aller mourir loin du berceau de leurs ancêtres est une chose que je n'avais jamais rencontrée auparavant au cours de plusieurs années d'incessants tours du monde. Même l'enfer du Vietnam du Sud n'a jamais provoqué d'aussi déchirantes scènes d'exil volontaire.

Cela, je pense que je devais le dire ; de même que je devais, à propos de ce pays de contradictions où l'on n'a plus le droit de contredire, souligner la gentillesse des Cubains, leur courage devant l'épreuve, leur désir aussi, absolu, de ne plus jamais revenir en arrière, de ne conserver d'une révolution qu'ils continuent à aimer que ce qu'elle a pu leur apporter de meilleur : la dignité retrouvée, l'égalité, l'honneur d'être véritablement des hommes...

FRANÇOIS CHALAIS.

CHEZ VOUS
projetez ou visionnez en couleurs les richesses inestimables accumulées par les siècles dans les châteaux, églises, musées, etc.

catalogues et spécimens gratuits
Publications Filmées d'Art et d'Histoire
44, rue du Dragon - Paris 6e

LES ÉVÉNEMENT

M. Émile Beidas, frère du fondateur a tenté de se suicid

De notre envoyé spécial
MAURICE DENUZIERE

Beyrouth, 25 novembre. — En tentant de mettre fin à ses jours mardi après-midi à Beyrouth, M. Emile Khalil Beidas, frère du banquier Youssef Beidas, fondateur et ancien président-directeur général de l'Intra Bank, a rappelé à l'opinion publique libanaise que le mystère qui entoure le krach financier n'était pas éclairci.

Agé de cinquante-deux ans et père de deux enfants, M. Emile Beidas était, jusqu'à l'année dernière, homme de lettres et traducteur. Entré à la banque et bien que n'ayant pas de formation financière, il s'était vu confier la direction des biens de l'établissement.

Sauvé de justesse par les pompiers, M. Beidas, qui avait ouvert dans son appartement une bonbonne de gaz, est aujourd'hui hors de danger. Dans une lettre, le désespéré donnait les raisons de son geste. « *Je suis dégoûté des conjurations qui se trament*, disait-il, *et des nouvelles tendancieuses qui sont propagées par les ennemis mais aussi par les amis de celui qui leur a fait tant de bien et rendu tant de services.* »

Crédit plus rare

L'annonce de cette tentative de suicide n'a pas manqué de soulever une certaine émotion dans les milieux financiers qui forment le support de l'économie libanaise et qui continuent à s'inquiéter, à juste titre, des conséquences pernicieuses d'une crise qui, peu à peu, se manifeste. Dans l'alimentation et la confection notamment on a enregistré ces jours-ci une récession, ainsi que dans les transactions commerciales en général, car le crédit, si facile paraît-il à obtenir avant la défaillance de la banque, est plus rare, et les banquiers, quelle que soit leur surface, exigent maintenant des garanties solides. Certains prêteurs, par contre, moins exigeants, pratiquent des taux usuraires voisins de 15 %.

Les fournisseurs étrangers, qui consentaient jusque-là des délais de paiement appréciables, ont commencé à réduire ceux-ci, et dans bien des cas ils exigent des paiements à quarante-cinq jours. On ne cache pas que la crise de confiance est manifeste, et les spécialistes constatent les fluctuations en dents de scie des devises. Le dollar se maintient aux environs de 3,17 livres libanaises et le volume global des échanges de la semaine du 13 au 20 novembre a été de 10 750 000 dollars contre 11 500 000 dollars la semaine précédente.

Quant à la circulation fiduciaire, elle est en diminution de 23 724 509 livres, ainsi que l'indique la dernière situation de la Banque du Liban, qui constate que la couverture or et devises de la monnaie a enregistré une nouvelle progression en passant de 81,79 % pendant la dernière quinzaine d'octobre à 84,55 % pendant la première quinzaine de novembre.

Pas de stabilisation réelle

Ces constatations peuvent paraître rassurantes, mais on estime qu'elles reflètent davantage une position d'attente et d'espoir qu'une stabilisation réelle. Il faut donc régler le cas de l'Intra Bank rapidement si l'on veut, au Liban, retrouver la sérénité. La publication, la semaine dernière, du rapport des experts n'a pas contribué autant que l'espéraient les dirigeants de l'Intra à convaincre tout le monde que la situation de l'établissement de M. Beidas était saine. En effet, les spécialistes eux-mêmes, qui ont examiné un rapport réputé secret, rédigé en langue arabe, laquelle comme chacun sait est particulièrement propice aux nuances, interprètent différemment certaines conclusions des experts.

Les banquiers de Beyrouth souhaiteraient pour la plupart que la solution de renflouement de la banque, si elle était acceptée, comporte une aide française plutôt qu'une aide américaine ou arabe.

Les Koweïtiens, qui ont eu aussi connaissance du bilan dressé par les spécialistes libanais, auraient proposé leur assistance, et M. Sarkis, secrétaire général de la présidence de la République, a fait, vendredi, un voyage au Koweït pour aller prendre des contacts. On ignore encore à Beyrouth s'ils ont été positifs.

Le gouvernement, de son côté, malgré un climat politique qui, pour des raisons autres que financières, est actuellement à l'instabilité, se préoccupe non seulement de trouver une solution satisfaisante au cas de l'Intra Bank, mais aussi d'assainir les milieux financiers et de faire appliquer le code de la monnaie et du crédit, qui pourrait subir certains aménagements. Pour ce faire, une démarche officielle avait été faite auprès du gouvernement français via l'ambassade de France en vue d'obtenir que la France « prête » au Liban, pour une période de plusieurs mois, une haute personnalité des affaires financières et économiques.

Les Libanais auraient souhaité que M. Baumgartner, ancien ministre des finances, ancien gouverneur de la Banque de France, ou M. Giscard d'Estaing, ancien ministre des finances, ou encore M. Rueff, veuille bien accepter cette mission de conseiller auprès du président de la République. Il semble qu'aucune de ces personnalités n'ait été disponible, et

EN ESPAGNE

M. Gil Robles : la réforme constitutionnelle ne modifie en rien le système politique actuel

Madrid, 25 novembre *(A.F.P.)*. — La réforme constitutionnelle du général Franco « *ne modifie en rien le système politique actuel de l'Espagne* », a déclaré M. José Maria Gil Robles, ancien ministre de la République et actuel président du parti (non officiel) social-chrétien.

M. Robles a ajouté : « *En dépit des timides progrès démocratiques que réalise la réforme, la source du pouvoir, la faculté de décision ne seront pas entre les mains des citoyens, mais dans celles d'une minorité qui se désigne elle-même. Après l'approbation de la loi, les choses continueront en Espagne comme elles sont aujourd'hui. L'Espagne ne sera pas institutionnalisée politiquement et son avenir restera lié au sort d'un homme, assisté tout au plus par une oligarchie intéressée à sa survivance.* »

Il a critiqué la réforme, « *qui n'incorpore pas vraiment le peuple aux décisions et se borne à lui demander de prendre part à un référendum convoqué précipitamment. L'insertion artificielle et passagère du suffrage populaire dans un régime autoritaire n'est qu'un instrument de consolidation d'une structure antidémocratique* ». Les moyens de diffusion (presse, radio et télévision) se trouvent entre les mains des gens favorables au régime, et les adversaires de la réforme n'auront pratiquement aucun moyen de se faire entendre, a dit en substance l'ancien ministre.

Le corps électoral, a dit M. Gil Robles, va d'ailleurs se trouver placé « *devant un problème qu'il ne peut résoudre* » en émettant un vote sur un texte complexe qui n'a pas été discuté devant une assemblée délibérante et a été « *rédigé dans le plus grand secret* ».

● « *La nouvelle loi organique* représente un grand progrès, garantit la paix et crée des structures juridiques pour la monarchie traditionnelle », déclare, dans un message de félicitations au général Franco, le prince Xavier de Bourbon Parme, père du prince Hugues Charles, prétendant carliste à la couronne d'Espagne. Le prince offre également au général Franco la collaboration du parti carliste pour l'édification politique future de l'Espagne. — *(A.F.P.)*.



ARMAGNAC SEMPÉ
MARRONS SEMPÉ
LIQUEUR SABAZIA

LES DE

Suisse

Manifestation de jeunes autonomistes jurassiens à Berne

(De notre corresp. particulier.)

Berne, 11 janvier. — Une cinquantaine de jeunes autonomistes jurassiens du groupe Bélier ont manifesté mardi après-midi devant le palais fédéral, à Berne, à l'occasion de la traditionnelle présentation des vœux du corps diplomatique au président de la Confédération helvétique.

Des incidents éclatèrent peu avant l'arrivée des ambassadeurs. Porteurs de drapeaux aux couleurs jurassiennes et de banderoles, les manifestants tentèrent de s'approcher de l'entrée principale du palais fédéral aux cris de « *Liberté pour le Jura* ». Mais la police, prévenue, envoya aussitôt des renforts. Plusieurs manifestants furent matraqués avec brutalité et quarante et un d'entre eux conduits au poste de police pour vérification d'identité.

L'ordre a été rétabli en quelques minutes.

LE PAPE ET LE RÉFÉRENDUM

Un de nos lecteurs nous fait parvenir plusieurs exemplaires d'un tract distribué en Espagne à la veille du référendum, et dont voici le texte :

« *Le pape a promis de prier pour le succès du référendum.*

» *C'est là une nouvelle manifestation de l'amour du pape pour notre patrie et ses gouvernants.*

» *Caballeros espagnols, ne décevez pas le pape.*

» *Votez « oui ».*

ESPAGNE. — Le tribunal de l'ordre public de Madrid a requis mardi des peines allant jusqu'à sept ans de prison et 100 000 pesetas d'amende contre seize ouvriers madrilènes accusés d'appartenir au parti communiste espagnol. Tous les inculpés ont nié être communistes. Treize d'entre eux sont également accusés d'avoir distribué à Madrid des tracts et des exemplaires de « Mundo Obrero », feuille d'information clandestine du parti. Le jugement sera rendu ultérieurement. — (Reuter.)

— La plupart des chauffeurs de camion espagnols ont repris le travail mardi, après une série de débrayages. Dans la plupart des régions les transporteurs ont obtenu la hausse de salaire de 25 % qu'ils réclamaient.

Un malaise demeure cependant dans la région de Barcelone, où la police a arrêté mardi treize personnes qui menaçaient d'incendier un camion en cours de déchargement. Vingt-huit autres personnes arrêtées la veille, alors qu'elles tentaient de convaincre les transporteurs de ne pas charger leurs camions, ont été relâchées.

T I O N

AU M

De nouveaux textes c
des organismes de mi

De notre correspondant pc

Rabat, 11 janvier. — *La public de trois décrets royaux concernan une série de textes qui, depuis plu ment modifié les structures de la m d'œuvre unique à l'échelon nation cole (O.M.V.A.), aujourd'hui dissou un développement de l'irrigation offices régionaux, chacun pourvu assisté d'un comité technique. Ce les coopératives agricoles instituées et dont les membres ont reçu à ti s'agissait de terrains non irrigués des terres de colonisation récupé de milliers d'hectares ont été dist*

Les récents décrets royaux confirment, en les explicitant, les orientations nouvelles : les deux cent cinquante mille hectares environ repris aux colons étrangers constituent pour l'Etat « *un important patrimoine agricole* » dont les parties non encore loties en vue d'une attribution ultérieure, ou qui ne peuvent faire l'objet d'un lotissement, sont données sans redevance en jouissance aux préfectures et aux provinces, à charge pour celles-ci, en liaison avec un conseil de contrôle et d'administration présidé par le président de l'assemblée provinciale ou préfectorale, de les conserver et de les améliorer en confiant les unités d'exploitation à des gérants.

Ces derniers doivent avoir exploité ou géré une propriété agricole pendant cinq ans au moins ou être diplômés d'une école d'agriculture reconnue par l'Etat.

Les derniers décrets attribuent de nouvelles responsabilités aux

---

ELGO-CONGOLAIS

sitions de Bruxelles
et constructives »

néral Mobutu

la façon dont la « *presse réactionnaire belge* » l'insulte constamment.

« *La presse a parfaitement le droit de critiquer mon attitude, mais calomnier et injurier un chef d'Etat* » dépasse la mesure, a-t-il ajouté.

Le général Mobutu a déclaré que le Congo n'avait pas saisi les biens de l'Union minière mais qu'il lui avait retiré ses concessions, car elle n'avait pas transféré son siège à Kinshasa au 31 décembre comme elle avait été

CÉDANT AUX PRESSIONS DES TRIBUS

New-Delhi transforme l'Assam en une Fédération au sein de l'Union indienne

De notre corresp. particulier
JEAN WETZ

New-Delhi, 14 janvier. — Après vingt ans d'indépendance, l'Union indienne fait toujours face à des tendances centrifuges et continue de réorganiser ses frontières intérieures pour tenir compte à la fois du désir d'autonomie des populations locales et du besoin de maintenir l'unité de l'ensemble.

Dans ce domaine, le gouvernement de Mme Gandhi fait certainement preuve de plus de courage que ses prédécesseurs. L'an dernier l'ancien Pendjab a été divisé, et une solution particulièrement originale vient d'être adoptée en Assam, Etat situé dans la zone la plus délicate du Nord-Est de l'Inde, le long des frontières de la Chine, de la Birmanie et du Pakistan-Oriental.

L'Assam en effet va devenir une fédération à l'intérieur de la Fédération. Cédant aux demandes persistantes des tribus de race mongole et, pour la plupart, de religion chrétienne, qui occupent les régions montagneuses de l'Assam, le gouvernement central vient de leur reconnaître le droit d'établir un Etat séparé comprenant les districts des monts Garo, des monts Khasi et Jaintia, des monts Mizo et du Cachar. Cet Etat, dont la capitale sera Shillong, disposera de ses propres assemblées législatives et de son conseil des ministres. Il jouira d'un statut semblable à celui de la vallée du Brahmapoutre, et les deux Etats seront fédérés au sein du nouvel Assam.

Tous les détails de cette réorganisation politique ne sont pas encore réglés. Il s'agit en particulier de définir les limites des « domaines communs » comme la défense et les finances, qui relèveront de la compétence du gouvernement fédéral.

L'anglais comme langue officielle

Dans cette affaire, New-Delhi a dû faire marche arrière. Après avoir témoigné d'une longue patience, les organisations montagnardes de l'Assam avaient annoncé qu'elles entameraient ce mois-ci une « action directe » et qu'elles boycotteraient les élections de février. Trop longtemps en effet, le gouvernement central s'était contenté d'ajourner la solution du problème en prononçant de bonnes paroles pour apaiser des populations dont le genre de vie est original et dont le niveau culturel est nettement supérieur à celui des « gens de la plaine ». Il est remarquable par exemple que les négociateurs venus à New-Delhi aient déjà fait savoir que la langue officielle de leur nouvel Etat sera l'anglais.

La décision du gouvernement central est accueillie favorablement par un parti de droite, comme le Swatantra, et par les communistes. Elle suscite pourtant des réactions moins favorables au sein même du parti du Congrès, qui a toujours manifesté de la méfiance à l'égard des tribus non hindoues. Mme Gandhi, toutefois, semble avoir non sans raison estimé qu'aucune défense efficace du nord-est de l'Inde ne serait possible sans la coopération des peuples montagnards. Le mois dernier, elle s'était rendue sur place pour promettre solennellement aux représentants locaux que leurs aspirations politiques seraient satisfaites.

New-Delhi espère que la nouvelle formule constitutionnelle aura des répercussions heureuses dans toute la région. Dès maintenant en tout cas, on suggère que le Nagaland et la N.E.F.A. (North Eastern Frontier Agency) pourraient se joindre aux quatre districts du nouvel Etat. De leur côté, les représentants des tribus montagnardes présents à New-Delhi ont laissé entendre qu'ils pourraient entrer en contact avec les chefs de la rébellion au Mizoland pour les rallier au nouveau régime d'autonomie.

Le Monde

C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-IX^e^

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	1 an
France		
29 F	54 F	100 F
Algérie, Tunisie (messageries avion) (sauf secteurs postaux)		
34,50 F	66 F	122,50 F
Maroc (messageries avion)		
42 F	81 F	153 F
Belgique, Luxembourg		
36 F	68,50 F	129 F
Grande-Bretagne (messageries avion)		
44 F	85 F	162 F
Etranger, autres pays		
44 F	84 F	160 F

Tarif par voie aérienne sur demande

Les abonnements partent du 1^er^ et du 16 de chaque mois.

● *L'Association pour le développement du droit mondial*, dont le président est M. René Cassin, membre de l'Institut, et le secrétaire général, M. André Bossin, avocat à la cour, a prévu l'organisation à Paris d'un colloque international sur « les investissements et le développement économique des pays du « tiers monde ».

Ce colloque se déroulera les 22, 23 et 24 mai à l'Unesco. Plusieurs gouvernements étrangers ont marqué leur intérêt pour cette initiative. M. Charbonnel, secrétaire d'Etat à la coopération, prendra la parole au cours de la séance d'ouverture.

légère diminution des crédits alloués à la lutte contre la pauvreté, le prochain budget pourrait bien annoncer sinon « *le temps des sacrifices* », du moins « *l'ère des priorités* ».

guerres d'Algérie

effet révélé qu'il en allait de même de 43 % des responsables régionaux du parti, les hommes qui contrôlent en grande partie les « conventions ».

Le plus grave, pour les exclus de la « grande société », est que M. Johnson est loin d'être inattaquable dans ce domaine également: créée à l'improviste, dans une sorte de fièvre populiste, la « grande société » est en effet en pleine confusion. « *Pour presque tous les projets, nous devons faire face à une grave crise d'organisation*, explique M. John Gardner, secrétaire à la santé, à l'éducation et au bien-être. *La coordination entre les différentes agences fédérales laisse beaucoup à désirer. Les rapports entre les différents pouvoirs — fédéral, Etats, autorités locales — restent accidentels et inefficaces.* »

Or, si la guerre contre la pauvreté demande quelque chose de plus que des crédits, c'est bien une coordination efficace au niveau fédéral pour mener de front plus de cent soixante-dix projets dont plus de vingt agences gouvernementales sont en ce moment responsables. Mais le génie de l'organisation n'a jamais été le propre du président Johnson. Comme le déclarait un de ses conseillers : « *Peut-être le président restera-t-il comme l'homme qui a réussi là où avait échoué John Kennedy : faire passer des lois. Mais peut-être aussi un autre président devra-t-il accomplir ce que Johnson n'a pas pu faire : mettre la machine en marche.* »

Car la « machine » ne marche décidément pas. M. Sargent Shriver, le dernier membre du « clan » Kennedy à travailler encore avec M. Johnson, qui aurait dû en être le premier conducteur à la tête de l'Office of Economic Opportunity, n'est plus qu'un directeur parmi d'autres. Pratiquement abandonné par M. Johnson, son rôle deviendrait purement symbolique si le plan que s'apprêtent à défendre de nombreux parlementaires — démocrates et républicains — était adopté; cette « réforme » ne vise à rien d'autre, en effet, qu'à décentraliser encore un peu plus la lutte contre la pauvreté entre diverses

sick, directeur national du congrès pour l'égalité raciale (C.O.R.E.), partisan du « pouvoir noir ».

« Cela coûtera cher »

« *Le Congrès*, déclara en particulier un vétéran de la lutte pour l'égalité, M. Bayard Rustin, l'organisateur de la marche sur Washington de 1963, *doit trouver un moyen pour freiner le processus dans lequel est engagé le président et qui revient à faire reposer le prix de la guerre du Vietnam sur les épaules des pauvres... Réduire les crédits de la lutte contre la pauvreté n'est pas seulement stupide et dangereux; c'est aussi criminel en ce sens que les détenteurs du pouvoir sont en train de nous supprimer la petite carotte qui nous permettait de maintenir un semblant de stabilité. Il existe une incroyable distorsion dans le choix de nos priorités.* » M. Philip Randolph, un vieux syndicaliste noir, très écouté, ne fut pas moins pessimiste.

Paroles de dirigeants noirs, soucieux d'arracher le plus de concessions au gouvernement en agitant *la « menace noire »*? Certainement pas. MM. Rustin et Randolph n'ont rien d'apprentis sorciers. M. John Lindsay, le jeune maire républicain de New-York, qui est en train de risquer sa carrière politique dans la jungle de la plus grande ville des Etats-Unis, n'en est pas un non plus. Il estime pourtant qu'il y a « *quelque chose d'erroné dans le choix de nos priorités, lorsque nous réduisons d'un milliard les sommes destinées à la rénovation de nos villes alors que dans le même temps nous ne touchons pratiquement pas aux crédits alloués au programme spatial* ». A la fin de l'enquête sénatoriale, à laquelle il a activement participé, le sénateur Robert Kennedy devait se montrer encore plus sévère : « *Nous parlons de faire quelque chose pour les ghettos aussi longtemps que le problème ne nous concerne pas trop, aussi longtemps que nous ne sommes pas directement concernés, aussi longtemps que cela ne nous coûte rien... Mais cela nous coûtera cher. Nous devrons payer d'une façon ou d'une autre.* »

Prochain article :

L'EXIL INTÉRIEUR

toire. Ces dix millions de Sud-Vietnamiens mènent un combat très dur. Dans le processus de cette lutte, il peut arriver que des gens qui avaient pris position en faveur de l'agresseur américain changent d'attitude et rejoignent le peuple : notre Front comprend des tendances les plus larges.

» Notre principale aspiration est d'empêcher que le Sud-Vietnam ne devienne une colonie ou une base américaine, d'obtenir l'évacuation des forces américaines et de celles de leurs satellites. Les Américains doivent se retirer et démanteler leurs bases pour laisser les quatorze millions de Sud-Vietnamiens régler eux-mêmes leurs propres affaires. Ceux-ci tendent à l'indépendance nationale, à la démocratie, à la paix et à la neutralité, et visent à établir des relations diplomatiques et économiques avec tous les pays sans distinction. Cette aspiration concerne le Sud-Vietnam. Mais les Sud-Vietnamiens tiennent fermement aussi à défendre le Nord, et c'est pour cela qu'ils exigent la cessation inconditionnelle et définitive des bombardements de cette zone.

» Quant à la réunification du pays, elle se fera par étapes, sur la base du consentement du peuple des deux zones, sans absorption de l'un par l'autre, dans l'égalité, sans que les uns prennent le pas sur les autres. L'important, c'est qu'il n'y ait pas d'ingérence étrangère.

» Le rythme et les modalités, les délais de cette opération ? Les quatorze millions de Sud-Vietnamiens doivent régler les affaires du Sud. Puis les trente et un millions de Vietnamiens les affaires de l'ensemble du Vietnam.

— *On s'accorde à admettre que toute négociation visant à mettre fin à l'intervention américaine comporte deux préalables principaux : l'arrêt inconditionnel des bombardements du Nord, la reconnaissance du F.N.L. Quelle*

HOTEL WALDHAUS

Séjour



dans une m
dans une
dans une r
Service de
Direct. : R.

UN TEXTE DE TROTSKY sur les NATIONALISMES BASQUE ET CATALAN.

Extrait d'une lettre adressée à Madrid le 17 mai 1931 :

"Parlons de ce qu'on dit être le "nationalisme" de la Fédération catalane. C'est une question très importante, très grave. Les erreurs commises sur ce point peuvent avoir des conséquences fatales.

La révolution a réveillé en Espagne, plus puissamment que jamais, toutes les questions, dont celle des nationalités. Les tendances et les illusions nationales sont représentées principalement par les intellectuels petits-bourgeois, qui s'efforcent de trouver un appui chez les paysans contre le rôle dénationalisateur du gros capital et contre la bureaucratie d'Etat. Le rôle dirigeant -pour la phase actuelle- de la petite bourgeoisie dans le mouvement d'émancipation nationale, comme en général dans tout le mouvement démocratique révolutionnaire, introduit inévitablement, dans ce dernier, nombre de préjugés de toutes sortes. Venant de ce milieu, les illusions nationales s'infiltrent également chez les ouvriers. Telle est, vraisemblablement, dans l'ensemble, la situation en Catalogne, et peut-être jusqu'à un certain point, dans la Fédération catalane, mais ce que je viens de dire n'atténue nullement le caractère progressiste, démocratique, révolutionnaire, de la lutte nationale catalane contre la suzeraineté espagnole, l'impérialisme bourgeois et le centralisme bureaucratique.

Pas un instant, on ne doit perdre de vue que l'Espagne tout entière et la Catalogne, comme partie constituante de ce pays, sont gouvernées actuellement, non point par des démocrates nationaux catalans , mais par des bourgeois impérialistes espagnols, alliés à de gros propriétaires fonciers, de vieux bureaucrates et des généraux, avec l'appui des socialistes nationaux. Toute cette confrérie est d'avis, d'une part, de maintenir les servitudes des colonies espagnoles, et, d'autre part, d'assurer le maximum de centralisation bureaucratique de la métropole, c'est-à-dire qu'elle veut l'écrasement, par la bourgeoisie espagnole, des Catalans, des Basques et autres nationalités. Dans la phase actuelle, étant donné les combinaisons présentes de forces de classe, le NATIONALISME CATALAN EST UN FACTEUR REVOLUTIONNAIRE PROGRESSISTE. LE NATIONALISME ESPAGNOL EST UN FACTEUR IMPERIALISTE REACTIONNAIRE. Le communiste espagnol qui ne comprend pas cette distinction, qui affecte de l'ignorer, qui ne la met pas en valeur, au premier plan, qui s'efforce d'en atténuer l'importance, risque de devenir un agent inconscient de la bourgeoisie espagnole, et d'être à tout jamais perdu pour la cause de la révolution prolétarienne.

Où est le danger des illusions nationales petites-bourgeoises ? Elles peuvent diviser le prolétariat d'Espagne en sections nationales. Le danger est très sérieux. Les communistes espagnols peuvent le combattre avec succès, mais d'une seule manière: en dénonçant implacablement les violences commises par la bourgeoisie de la nation suzeraine et en gagnant ainsi la confiance du prolétariat des nationalités opprimées. Toute autre politique reviendrait à soutenir le nationalisme réactionnaire de la bourgeoisie impérialiste, qui est maîtresse du pays, contre le nationalisme démocratique révolutionnaire de la petite bourgeoisie d'une nation opprimée".

Léon TROTSKY

La révolution permanente - Les problèmes de la révolution espagnole.
(Editions de Minuit - page 438)

"Loin d'être périmées, les nations continueront à constituer longtemps encore la base de l'évolution de la société. La vie internationale tout entière doit offrir le cadre propice au développement du processus de leur consolidation".

M.MANESCU, Ministre des Affaires Etrangères
de la République Populaire de Roumanie.
(Discours à l'O.N.U. octobre 1966)

"L'Etat n'est pas la patrie : c'est l'abstraction, la fiction métaphysique, mystique, politique, juridique de la Patrie. Les masses populaires de tous les pays aiment profondément leur patrie, mais c'est un amour naturel, réel ; le patriotisme du peuple n'est pas une idée, mais un fait, et le patriotisme politique, l'amour de l'Etat n'est pas l'expression juste de ce fait, mais une expression dénaturée au moyen d'une abstraction mensongère, et toujours au profit d'une minorité exploitante. La Patrie, la nationalité, comme l'individu, est un fait naturel et social, physique et historique en même temps ; ce n'est pas un principe. On ne peut appeler un principe humain que ce qui est universel, commun à tous les hommes ; mais la nationalité les sépare; elle n'est donc pas un principe. Mais ce qui est un principe, c'est le respect que chacun doit avoir pour les faits naturels, réels ou sociaux. Or, la nationalité, comme l'individualité, est un de ces faits. Nous devons donc la respecter. La violer est un méfait, et, pour parler le langage de Mazzini, elle devient un principe sacré chaque fois qu'elle est menacée et violée.

ET C'EST POUR CELA QUE JE ME SENS FRANCHEMENT ET TOUJOURS LE PATRIOTE DE TOUTES LES PATRIES OPPRIMEES."

BAKOUNINE

"Les anarchistes de France doivent enfin reconnaître l'importance du combat séparatiste où il existe déjà, et encourager le désir d'autonomie des régions qui s'éveillent à l'injustice. L'enjeu est d'importance. C'est en établissant des contacts étroits avec les Bretons, les Alsaciens, les Euzkadiens, les Occitaniens, les Catalans en France, avec les Catalans, les Galiciens, Euzkadiens en Espagne, avec les Flamands, les Irlandais, les Québecquois etc... que nous lutterons pour empêcher l'asservissement total et définitif des individus et des peuples à l'hégémonie étatique".

Le Monde Libertaire - n° 124 (juillet - août 66)

COMITE DE SOLIDARITE A LA REVOLUTION KURDE

(C.S.R.K. 5, rue Ampère 94- Cachan)

- Invitation -

Le Comité de Solidarité à la Révolution Kurde a l'honneur de vous inviter à une réunion publique de solidarité avec la lutte du peuple kurde, à l'occasion de la fête nationale kurde du Now Ruz (nouvel an kurde), qui aura lieu le Samedi 11 mars 1967, à 15 h, à l'adresse suivante :

Salle des Temps Présents 68, rue de Babylone - Paris - (7e)

(Métro Sèvres Babylone ou St François Xavier)

Au cours de cette réunion, le Comité présentera un bilan de ses activités depuis sa création, retracera brièvement l'histoire de la lutte héroïque du peuple kurde du Kurdistan irakien depuis le soulévement armé de septembre 1961 et présentera un film et des diapositives sur la lutte armée des partisans autonomistes kurdes ; plusieurs personnalités et représentants d'organisations politiques prendront la parole pour exposer les raisons de leur soutien au mouvement de libération kurde.

Vous êtes cordialement invités à cette réunion et nous comptons sur votre présence. Prévenez vos amis.

Le Bureau du C.S.R.K.

Comité de patronage du C.S.R.K. :

- Marcel COHEN - Professeur à la Sorbonne
- Guy HERAUD - Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg
- Vladimir JANKELEVITCH - Professeur de philosophie à la Sorbonne
- François LECA-CLAUSSAT - sociologue, membre du "Groupe des 29"
- Michel MAHNAOUI - Secrétaire du Front Démocratique Palestinien (F.D.P.
- Pierre NAERT (Finlande) Secrétaire de l'Association Internationale pour la défense des langues et cultures menacées
- Organisation de la Jeunesse Socialiste Révolutionnaire à l'étranger (Londres - "Arab Revolution")
- Dimitri PETROS-ELLOFF - Secrétaire de l'Association des Assyriens et Amis des Assyriens (Toulouse)
- Yann-Cheun VEILLARD - Directeur du journal "Le Peuple Breton" organe de l'Union Démocratique Bretonne (U.D.B.)
- Jordi VENTURA - Professeur à l'Université de Barcelone

UNE PRISE DE POSITION MARXISTE - LENINISTE

— Le P C F. et la question nationale en France.

"On peut également se rendre compte de la trahison par la direction opportuniste du P.C.F. des principes de Marx, Engels, Lénine et Staline sur la question nationale et coloniale, en constatant qu'elle adopte une position erronée sur la question nationale en France même. Oubliant notamment l'enseignement de Staline, qui avait énoncé les conditions nécessaires à l'existence d'une nation, les révisionnistes nient dans les faits le droit à disposer d'elles-mêmes de minorités nationales comme le peuple basque et le peuple breton qui sont victimes de la domination économique, politique et culturelle de la bourgeoisie française. Ils ne mènent aucune action concrète pour la libération de ces peuples, ne soutenant pas, par exemple, les mouvements nationalistes basques qui mènent une action courageuse malgré la répression de l'Espagne franquiste et de la France gaulliste. Nos camarades marxiste-léninistes belges, du P.C. de Belgique (éditant "La Voix du Peuple") et suisses, du Centre Lénine, (éditant "Octobre") ont montré qu'il s'agissait, en face de la trahison chauvine des révisionnistes, de défendre les droits des minorités nationales et ont adopté de justes positions sur le problème de la Wallonie et de la Flandre en Belgique, et sur le problème du Jura francophone en Suisse. Il s'agit de la même façon pour les marxistes-léninistes français de condamner l'Etat bourgeois unitaire et de défendre le droit à disposer d'eux-mêmes de peuples comme les peuples basque et breton"

Cahiers "Drapeau Rouge", (organe du Cercle d'Etudes "Drapeau Rouge" Fédération des Cercles Marxistes-Léninistes - n° 1
Le mouvement communiste et la question nationale et coloniale (pp. 64 et 65)

"Dans tout nationalisme bourgeois d'une nation opprimée, il existe un contenu démocratique général contre l'oppression, et c'est ce contenu que nous approuvons sans restrictions, tout en mettant à part, rigoureusement, la tendance à l'exclusivisme national..."

V. LENINE - 1914
Du droit des nations à disposer d'elles-mêmes
(Editions en langues étrangères - Moscou - page 62)

"La lutte des nationalités opprimées en Europe, capable d'arriver à des insurrections et à des batailles de rue, à la violation de la discipline de fer de l'armée et à l'état de siège, cette lutte "aiguisera la crise révolutionnaire en Europe" infiniment plus qu'une insurrection beaucoup plus développée dans une lointaine colonie. Le coup frappé contre le pouvoir de la bourgeoisie anglaise impérialiste par l'insurrection en Irlande, a une importance politique cent fois plus grande qu'un coup d'une force égale frappé en Asie ou en Afrique".

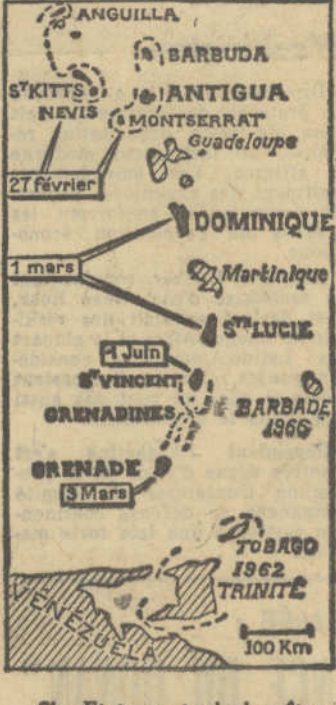
V. LENINE - Juillet 1916

Bilan de la discussion sur le droit des nations à disposer d'elles-mêmes.
10 - L'insurrection irlandaise (page 176)

SERVICES SPÉ

Nouveaux États associés aux Antilles

APRES Trinité-Tobago en 1962 et Barbade en 1966, les dernières possessions britanniques dans les Antilles vont accéder à l'indépendance ces jours-ci. Mais, compte tenu des dimensions restreintes de ces territoires et de leur faible capacité économique, un nouveau statut a été élaboré, qui leur permette une « indépendance viable » : c'est celui d'Etat associé qui allie l'autonomie interne complète à la protection britannique dans les domaines de la défense, des affaires étrangères, de l'aide économique et budgétaire.



Six Etats vont ainsi naître : le 27 février, St Kitts-Nevis-Anguilla (357 km2-60.000 hab.) et Antigua-Montserrat-Barbuda (540 km2-76.000 hab.) ; le 1er mars ce sera le tour de Dominique (757 km2-65.000 hab.) et Ste-Lucie (616 km2-94.000 hab.) ; le 3 mars, enfin, Grenade et partie des Grenadines (350 km2-100.000 hab.). Le 1er juin seulement ce sera pour St-Vincent et partie des Grenadines (390 km2-80.000 hab.).

Les Antilles seront à ce moment toutes indépendantes, sauf la Guadeloupe et la Martinique, départements français.

(Service géographique du « Figaro »)

LATINO-AMÉRICAIN
, 13 ET 14 AVRIL
DEL ESTE

le Bolivie, du Pérou
et de Haïti
cotter la réunion

lé depuis que le président argentin, Arturo Illia, avait lancé la première idée.

Mais les Etats américains se sont énergiquement refusés à monter seulement un « ballet à grand spectacle » de leurs présidents.

L'ordre du jour proposé comporte maintenant six points :

1. Projet du marché commun latino-américain avant 1980.
2. Financement.
3. Commerce extérieur.
4. Agriculture.
5. Education, technologie et science.
6. Réduction des dépenses militaires inutiles.

Washington

Dimanche, l'E.O.A. a approuvé un protocole de réforme qui doit faire de cette organisation régionale un instrument moderne et efficace. Les amendements instituent des assemblées générales annuelles et renforcent les organes de coopération économique.

Ellsworth Bunker, représentant du secrétaire d'Etat Dean Rusk, s'est déclaré satisfait des résultats de Buenos Aires et la plupart des Latino-Américains considèrent que les réformes s'imposaient même si elles ne vont pas aussi loin qu'ils le souhaitaient.

Cependant l'Argentine s'est montrée déçue d'avoir vu sa proposition d'organiser un comité permanent de défense continentale rejetée à une très forte majorité.

RMÉE :
INCE DU HONAN"

ains étaient déjà limogés, ont té officiellement dénoncés en ant que « contre-révolutionaires » ou « révisionnistes éactionnaires » par le comité entral du P.C. chinois au cours 'une séance tenue le 17 février t dont le compte rendu est paru ier dans les affiches murales,

Il s'agit de l'ancien maire de Pékin, Peng Chen, de Lou Ting-yi, ex-vice-président du Conseil, du général Lo Jui-ching, ex-chef d'état-major (qui se serait suicidé), Yang Shang-kin, ex-membre suppléant du secrétariat du parti, Chou Yang, ancien chef-adjoint de la Propagande et de Hsia Yen, ex-directeur adjoint au ministère de la Culture.

Enfin, un pont aurait été sabo[illegible] dans la région de Canton

NOUVEAU CHAPITRE DE LA DÉCOLONISATION

Six îles britanniques des Petites Antilles deviennent « États associés »

Par JEAN KNECHT

Un des derniers chapitres de l'ère de la décolonisation vient de s'ouvrir. Six des sept anciennes colonies britanniques des Petites Antilles ont, en effet, entamé lundi une nouvelle phase de leur histoire en se transformant en « Etats associés au Royaume-Uni ». Déjà Antigua et le groupe Saint-Christophe (Saint-Kitts), Nevis Anguilla depuis lundi, voient leur drapeau flotter fièrement à côté de l'union-jack. Les îles Dominique, Sainte-Lucie et Grenade recevront mercredi leur nouveau statut. Saint-Vincent, qui a connu une crise intérieure après les dernières élections, ne deviendra Etat associé que le 1er juin. Aucune de ces îles ne compte cent mille habitants ; cependant Monserrat s'est considérée, avec ses treize mille habitants, comme trop petite pour suivre la même évolution et a exprimé le désir de conserver le statut de colonie de la couronne.

Quand les négociations pour la Fédération des Antilles échouèrent en 1962 à la suite de la décision de la Jamaïque et de la Trinité de devenir des Etats souverains, les Britanniques conservèrent l'espoir d'un plus petit groupement, capable d'accéder à l'indépendance totale. Mais cette solution fut rejetée définitivement en 1965 par les intéressés. Sans se décourager, Londres proposa alors dans un Livre blanc, publié le 30 décembre 1965, un nouveau statut à ces îles.

Saluée par le Guardian comme « un souffle rafraîchissant de pensée nouvelle sur un vieux sujet intraitable », cette solution devait réserver aux îles un statut d'Etats associés avec la Grande-Bretagne, chacune administrant seule ses affaires intérieures, mais ayant la faculté de se tourner vers la métropole pour les questions de défense, de relations extérieures et diverses autres formes d'aide.

Pour chacune de ces îles, la reine d'Angleterre restera le chef de l'Etat et y déléguera un haut-commissaire qui représentera les intérêts britanniques. Il y aura au moins une institution régionale : un tribunal supérieur gardien des constitutions démocratiques des îles. Chaque île pourra amender sa propre Constitution soit par un vote du Parlement à une majorité des deux tiers, soit par référendum. De plus, elle pourra mettre fin à l'association avec la Grande-Bretagne et acquérir l'indépendance totale unilatéralement sur décision, à la même majorité, du Parlement. De son côté la Grande-Bretagne pourra rompre aussi l'association.

Dans la pensée du gouvernement britannique, le statut d'Etats associés est taillé à la mesure des aspirations des Petites Antilles. Mais



une solution aussi souple, aussi britannique, pourrait bien se révéler adaptable à d'autres dépendances. Le problème reste pour elles de concilier un désir très humain d'indépendance avec les réalités plus amères de l'économie et de la défense.

Plusieurs de ces îles, notamment Sainte-Lucie et Saint-Vincent, ont gardé le créole comme langue courante — à côté de l'anglais bien entendu — et retiennent des traces d'influence française et catholique. C'est à Nevis que lord Nelson se maria en 1787 et fonda le chantier naval d'Antigua à l'époque où il était commandant en chef de l'escadre des Antilles. Toutes ces îles ont d'ailleurs fait l'apprentissage de la coopération dans de petites fédérations à fins administratives. Par exemple, Dominique, Monserrat, Antigua et Saint-Christophe ont fait partie de ce genre de fédération de 1871 à 1956, tandis que Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenade ont déjà été placées, avec la Barbade, sous une même administration de 1833 à 1885.

Sans rétablir de véritables liens fédéraux, Londres espère évidemment qu'un principe solide de coopération intergouvernementale pourra se dégager du nouveau statut, que d'autres institutions régionales seront créées par la suite : relations commerciales, tourisme, représentation à l'étranger, enseignement supérieur, développement industriel, etc. Nombreux sont les domaines où un effort vers l'unité pourrait être fructueux, comme par exemple une zone de libre-échange entre Antigua, la Barbade et la Guyane ex-britannique qui a déjà été envisagée.

DES OPÉRATIONS DE GUÉRILLA SERAIENT SIGNALÉES DANS LE SUD DU BRÉSIL

Rio - de - Janeiro, 28 février (*A.F.P.*). — Des enquêtes ont été ouvertes dans la zone frontalière du Brésil et de la province argentine de Misiones à la suite de rumeurs selon lesquelles des opérations de guérilla auraient été signalées dans cette région. Selon d'autres informations non confirmées provenant de Porto-Alegre des évadés politiques argentins auraient pénétré en territoire brésilien dans le Parana et le Santa-Catarina.

Cependant un communiqué du ministère de la guerre affirme : « *Les informations sur la présence de guérilleros à la frontière brésiléo-argentine sont sans fondement* ». Aux termes du communiqué, les activités de l'armée brésilienne restent normales sur toute l'étendue du pays.

CONTRE L'ANALPHABÉTISME

d'expérience pilote est lancé en Guinée

Mamou, dans les conserveries de légumes et de viande, et dans les scieries de la région de Sérédou-N'Zérékoré. Elle intéressera trois mille cinq cents ouvriers. Leurs moniteurs, choisis parmi les contremaîtres et les ouvriers qualifiés possédant certaines connaissances générales et professionnelles, recevront une formation pédagogique intensive de six semaines.

En milieu rural il y aura également trois sous-projets : l'un sera intégré à un projet d'expansion rizicole en Basse-Guinée, les deux autres auront pour cadre les régions où sera menée l'alphabétisation ouvrière : à Mamou, dans les exploitations maraîchères et les centres d'élevage ; à Sérédou - N'Zérékoré, dans les exploitation forestières et les centres de culture du café et du quinquina. Là les moniteurs seront choisis parmi les techniciens agricoles, les instituteurs ruraux et certains ouvriers possédant les connaissances requises ; tous recevront une formation intensive de neuf semaines. On prévoit que l'ensemble de l'expérience en milieu rural permettra d'alphabétiser environ soixante-quinze mille personnes.

Le travail prévu au Centre national d'alphabétisation de Conakry constituera l'une des caractéristiques originales de ce projet. En effet, on utilisera les presses de l'Imprimerie nationale Patrice-Lumumba pour fabriquer sur place le matériel de lecture et les accessoires d'enseignement nécessaires.

Sur les quatre millions d'habitants que compte la Guinée, 90 % sont analphabètes. Le budget de l'éducation représente près du quart du budget national, et le pourcentage de scolarisation est passé de 8 % en 1958 à 42 % à la fin de 1964.

Le montant des investissements affectés au programme mondial expérimental d'alphabétisation de l'Unesco s'élève maintenant à 25 millions de dollars, dont 8 sont fournis par le programme des Nations unies pour le développement et 17 par les pays intéressés.

NDANCE

tion » en Moselle

maison acceptés par des parents qui pourront continuer à percevoir les allocations familiales.

» Dans ces conditions l'étonnant n'est pas l'existence de blousons noirs mais que leur nombre ne soit pas plus élevé. [...] »

LE RAMASSAGE SCOLAIRE DANS LES RÉGIONS MONTAGNEUSES

M. André Gauthier, député de l'Isère (Rassemblement démocratique), a demandé au ministre de l'éducation nationale de limiter à 1,5 km, dans les régions montagneuses, la distance ouvrant droit au bénéfice du ramassage scolaire.

M. Fouchet lui répond (*Journal officiel* du 18 février) que cette distance est réglementairement fixée à 3 km. « *Toutefois*, écrit-il, *dans les régions où les conditions géographiques et climatiques sont particulièrement difficiles, des dérogations à cette clause peuvent être envisagées, ainsi qu'il est prévu à l'arrêté interministériel du 23 février 1962. Toutes les demandes présentées à cet effet par les préfets font l'objet d'un examen très bienveillant de la part des services ministériels responsables.* »

• **NOMINATION D'UN INSPECTEUR DE L'ACADEMIE DE PARIS.** — *M. Gabriel Beis, proviseur agrégé, détaché auprès du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération, pour exercer les fonctions de chef de service de l'enseignement et de la formation, est nommé inspecteur de l'académie de Paris à compter du 15 janvier par un décret paru au* Journal officiel *du 28 février.*

l'émeraude: une question de langage

Notre insertion sur la taille des émeraudes, parue dans LE MONDE du 23 février, a divulgué les règles appliquées à la taille des émeraudes, règles dont la rigueur mathématique et l'extrême précision d'application étaient généralement ignorées. Avant de présenter les différentes tailles d'émeraudes, qui feront l'objet de parutions ultérieures, il nous a paru intéressant, pour répondre aux questions qui nous ont été souvent posées, de préciser quelques termes du langage des lapidaires et des joailliers. Nous espérons que ces définitions seront appréciées des lecteurs qui veulent apprendre à mieux connaître une pierre précieuse, qui, lorsqu'elle est pure, est la plus fascinante et la plus désirable d'entre toutes : l'émeraude.

BOUQUET DE CRISTAUX D'EMERAUDE GILSON



Au terme de leur cycle de formation, ceux-ci se présentent sous la même forme hexa- [illegible] les pierres synthétiques se présentent sous forme de cylindres appelés

ÉVASION D'UN AUTONOMISTE JURASSIEN SUISSE QUI AURAIT CHERCHÉ REFUGE EN FRANCE

(De notre correspond. particulier.)

Berne, 21 février. — La nouvelle de l'évasion de l'autonomiste francophone Marcel Boillat, condamné en mars 1966 à huit ans de réclusion pour sa participation aux activités clandestines du Front de libération jurassien, a causé une certaine surprise en Suisse.

La plupart des journaux helvétiques présument que Boillat s'est réfugié en France, où il pourrait demander le droit d'asile politique, comme l'avait fait en octobre dernier un autre séparatiste jurassien, Jean-Baptiste Hennin. Le cas échéant, la Suisse ne manquerait pas de réclamer l'extradition de Boillat, obligeant ainsi la justice française à se prononcer sur un deuxième cas.

La police valaisane suppose que l'évasion de Boillat du pénitencier de Crêtelongue, près de Sion, a été minutieusement préparée. Les enquêteurs se demandent si Marcel Boillat a bénéficié des mêmes complicités que Jean - Baptiste Hennin.

la V[e] République entendent défe
ur au régime des partis, *ces insti*
sponsables. »

---

aine économique et social que la div
sein de la V[e] République en même
problèmes peuvent créer telles ou te
ous approuvent unanimement les
ne politique que le général de Ga
ue les deux gouvernements de la V[e] R
n pratique (...).
ous voulons sera moderne, prospèr

Plan, la modernisation de l'industr
nuée sans relâche.
de l'Etat est nécessaire, notamm
et pour aider à leur réalisation, *l'i*
éveloppement économique. »

TIONALE

a permis, en quelques années, no
nique, mais de doubler le nombre
nement du second degré ou l'ensei
universitaires de technologie et d
nent de la réforme de l'enseignem
l'encouragement à l'enseignement
des jeunes, toujours plus nombre
entielle de la V[e] République doit
grammes et les

Reprise de l'activité des autonomistes jurassiens

(De notre corresp. particulier.)

Berne, 9 mars. — Tandis que le signe du Front de libération du Jura fait sa réapparition sur les routes et les murs de la région de langue française du canton de Berne, divers journaux de Suisse romande viennent de recevoir des lettres manuscrites de Marcel Boillat, l'autonomiste jurassien qui s'est récemment évadé du pénitencier de Crête-Longue, près de Sion, où il purgeait une peine de huit ans de réclusion pour participation à l'action clandestine du F.L.J.

Dans ces lettres, Boillat annonce la reprise des activités de l'organisation subversive. D'autre part, des personnes connues pour leur hostilité à la séparation du Jura du canton de Berne auraient reçu des lettres de menaces du fugitif. Bien que son courrier ait été posté en Suisse, la police estime cependant que Boillat ne se trouve vraisemblablement plus sur le territoire de la Confédération.

Trente-sept kilos d'explosif ont été volés il y a quelques jours dans un village jurassien situé à proximité de la frontière française.

si l'on veut parvenir à un traité de portée véritablement mondiale. — *(A.F.P.)*

LA POPULARITÉ DE M. WILSON MISE A L'ÉPREUVE

(Suite de la première page.)

A en croire un sondage Gallup effectué à l'échelle nationale et dont les résultats sont publiés jeudi matin par le *Daily Telegraph*, le Labour et les tories seraient désormais à égalité dans l'opinion.

Mais le même sondage fait apparaître que si les travaillistes ont apparemment perdu du terrain, le parti conservateur — qui tarde malgré de tumultueux efforts à trouver un équilibre et un dynamisme adaptés à ses fonctions d'opposition — n'en a pas substantiellement gagné dans l'absolu.

Il est sans doute encore vrai en conséquence qu'une majorité de Britanniques estiment toujours que M. Wilson est mieux qualifié — ou moins mal placé — que M. Edward Heath pour les gouverner.

Les élections partielles de jeudi constituent un test à cet égard, et c'est pourquoi leur résultat est

L'ÉTRANGER

POINT DE REPÈRE

La Belgique et son problème linguistique après la décision de la Cour de Strasbourg

LA trêve linguistique, dont M. Van Den Boyenants comptait profiter pour se consacrer à la politique européenne et aux affaires économiques, a été rompue. Sur le papier, du moins... Prise à l'unanimité, la décision des juges de Strasbourg (1) d'examiner au fond les requêtes des familles francophones résidant dans des localités flamandes a rallumé dans la presse une vieille querelle dont le plus étonnant est peut-être qu'elle existe encore... Bilingue aussi, dans des proportions différentes, il est vrai, la Finlande a résolu depuis longtemps ce problème. Mais en Belgique la politique s'en mêle...

Voici donc le gouvernement de Bruxelles en position d'accusé devant la Cour européenne des Droits de l'Homme. Le jugement ne sera pas prononcé avant plusieurs mois, et d'ici-là un règlement honorable, si les passions s'apaisent, pourra peut-être s'amorcer.

Le président de la Cour de Strasbourg a accordé un délai au gouvernement belge : celui-ci pourra déposer un mémoire relatif à « *l'affaire linguistique* » jusqu'au 1er mai. Consultée également, la Commission des Droits de l'Homme aura la possibilité de présenter un mémoire-réponse dans les deux mois qui suivront, et avant le 15 septembre Bruxelles devra déposer son second et dernier mémoire.

D'autre part, la Belgique doit aussi renouveler son adhésion à la Cour européenne. Reconduit pour deux ans seulement par M. Spaak, son « contrat » expire le 28 juin. Dans les circonstances actuelles, ce serait se mettre dans une situation fâcheuse que de ne plus « *reconnaître comme obligatoire de plein droit... la juridiction de la Cour sur toutes les affaires concernant l'interprétation et l'application de la Convention* » (art. 46).

Le gouvernement belge va-t-il tenter une revision de sa législation linguistique afin de « l'harmoniser avec la Convention » ? De nombreuses personnalités politiques le souhaitent, mais surtout parmi les Wallons. Du côté flamand, au contraire, cette éventualité est catégoriquement rejetée. Les Fédéralistes seraient naturellement partisans de l'attitude dure. S'ils devaient l'emporter, que deviendrait le Parti de la Liberté et du Progrès, dont le leader, M. Vanaudenhove est un farouche défenseur de l'Etat unitaire ?

La plus vive hostilité à tout aménagement de la loi linguistique vient en effet du pays flamand. Le texte qui régit aujourd'hui l'enseignement date de 1962-1963, et il a renforcé la loi de 1932 dans le sens de l'unilinguisme régional. Il a consacré une fois pour toutes la frontière linguistique.

La loi de 1932 en permettait alors la revision à la suite d'un recensement qui devait avoir lieu tous les dix ans dans les localités situées à la ligne de démarcation.

A Bruxelles (et dans son agglomération qui compte 19 communes), des dispositions spéciales favorisent l'égalité des langues. Le rôle de capitale européenne et atlantique qui lui est pratiquement dévolu imposera certainement des conditions nouvelles dans un plus grand nombre de communes.

Le rejet à l'unanimité des « représentations » du gouvernement belge par la Cour européenne laisse supposer que Bruxelles va devoir prendre une initiative. Le sénateur De Grauw, membre de la délégation belge à Strasbourg, ne déclarait-il pas ces jours derniers à un hebdomadaire bruxellois :

« *Notre différend en matière linguistique paraît si profond qu'il est peut-être temps qu'un arbitrage compétent et désintéressé fasse la clarté et supprime la passion au profit de la raison ?* »

Jacques Dhaussy.

(1) Voir *Le Figaro* du 18-19 février 1967.

HIER, A L'ÉLYSÉE

ENTRETIEN DE GAULLE

« Les conditions d'une tentative de s ne sont pas réunies », ont constaté les

Le prince Norodom Sihanouk, qui vient de passer un long séjour dans le midi de la France, a été hier, avant de regagner son pays, l'hôte à déjeuner du général et de Mme de Gaulle.

Auparavant, les deux chefs d'Etat ont eu un entretien, tête à tête, durant environ trois quarts d'heure, qui s'est déroulé dans le cabinet de travail du président de la République.

Cette conversation a notamment porté sur le Vietnam.

Les deux interlocuteurs ont estimé que les conditions n'étaient pas encore réunies pour une tentative de solution pacifique, dit-on dans l'entourage du chef d'Etat khmer.

C'est également le conflit vietnamien que le général de Gaulle et son hôte ont évoqué dans les toasts qu'ils ont portés au cours du déjeuner.

La condamnation d'un détestable conflit

Après avoir rappelé la « magnifique réception » que lui avait réservé Pnom Penh l'été dernier et souligné les progrès de la coopération franco - cambodgienne dans tous les domaines, le président de la République devait déclarer :

« Ce qui est commun au Cambodge et à la France, c'est aussi guerre du Vietnam. Récemment encore l'opinion internationale s'est bercée de l'espoir de voir aboutir certaines tentatives de médiation dans ce conflit. Mais les événements sont venus confirmer, comme je le pensais, la clairvoyance de l'admirable discours que Votre Excellence prononça à Pnom-Penh.

» Je crois que tous les pays impliqués à quelque titre que ce soit dans l'affaire vietnamienne et tous ceux qui ont à assumer une responsabilité dans le maintien de la paix reconnaissent maintenant la sagesse et la noblesse de la position française. Et je me permets de souhaiter aussi que très bientôt Votre Excellence puisse apporter à tous les peuples indochinois en danger de mort le concours et le soutien de la France à un règlement poli-

HUMPHREY : « Hanoï reconnaîtra sa défaite d'ici à un an »

Stanford (Californie), 21 février (A.F.P.). — « Si nous persévérons et si nous persistons », Hanoï reconnaîtra d'ici à un an que « la partie est finie », a déclaré, hier, M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, aux étudiants et aux professeurs de l'université de Stanford.

Cependant, le général Gavin, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a déclaré :

« Nous pouvons maintenant traiter avec Ho Chi Minh, car nous avons quelque raison de croire qu'il est désormais libéré de la pression chinoise. »

« Ce qu'il faut maintenant, a ajouté M. Gavin, c'est une solution politique. Une telle solution politique. Une telle rapidement, nous permett[illegible] nous pe[illegible]

HISTORIEN DES GU

Bernard Fall en faisant d'une opératio

Saigon, 21 février. *(A.F.P.).* — L'écrivain Bernard Fa[illegible] trouvé

Alors que douze mille instituteurs ont cessé le travail

Le gouvernement du Québec décide de supprimer le droit de grève aux enseignants

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 16 février. — Par le dépôt vendredi soir d'un projet de loi dont la rigueur a surpris et courroucé le mouvement syndical, le gouvernement québécois a décidé de mettre fin à l'actuelle vague de conflits scolaires (plus de douze mille instituteurs en grève et trois cent mille enfants privés d'enseignement) en supprimant le droit de grève des enseignants, en leur imposant une convention collective-type valable jusqu'au 30 juin 1968 et en fixant les principes d'une négociation qui se fera désormais sur une base provinciale et non plus régionale ou municipale.

Au printemps 1965, les instituteurs obtenaient d'un Parlement provincial unanime le droit de grève. Aussitôt le mécanisme des négociations collectives entrait en jeu mais provoquait des conflits sérieux, car, appliqué à l'échelle régionale, il favorisait la surenchère d'un syndicat à l'autre, d'une région à l'autre.

Les fonctionnaires provinciaux ayant également obtenu le droit à la négociation collective, la « masse salariale », directement contrôlée par le gouvernement, avait une influence décisive sur l'économie du Québec. Aussi, pour régulariser une partie de ce pouvoir d'achat, le ministère de l'éducation nationale devait-il imposer en octobre 1966 des plafonds aux salaires des instituteurs, d'où de nombreux conflits locaux dus à la volonté des syndicats d'instituteurs de dépasser les normes fixées par Québec et jugées inacceptables.

Plusieurs grèves éclatèrent dans la province, dont la plus grave dure depuis près d'un mois. A Montréal, devant le mouvement de protestation des parents, le gouvernement de M. Daniel Johnson s'est décidé à passer à l'action : obligation, sous peine de sévères amendes, de retourner au travail dans les quarante-huit heures qui suivront l'adoption de la loi (sans doute lundi) et suspension du droit de grève et de négociation jusqu'au 30 juin 1968 pour la totalité des soixante-cinq mille instituteurs du Québec. Quant aux salaires, ils resteront au niveau prévu par les directives du mois d'octobre dernier.

La réaction des milieux syndicaux a été extrêmement vive, et il est probable que le gouvernement va devoir faire face à une très vive contre-attaque des diverses centrales québécoises. Les instituteurs pour leur part s'apprêteraient à défier ouvertement la loi, éventuellement à démissionner purement et simplement. Huit mille d'entre eux ont décidé d'organiser à Québec une manifestation de protestation. Près de 15 % des instituteurs catholiques de langue anglaise de Montréal avaient d'ailleurs pris cette décision quelques heures à peine après le dépôt du projet de loi.

Mais le gouvernement provincial doit faire face à d'autres conflits syndicaux. Tous les employés manuels et de bureau de la ville de Montréal sont également en grève, alors que viennent de se régler une grève des internes et « médecins résidents » des hôpitaux du Québec et celle des employés de la compagnie du gaz de la province.

ET LA SITUATI

DES COMBATS DE RUE FERAIENT RAGE A LHASSA

Gangtok (Sikkim), 16 février (A.F.P.). — De violents combats de rue feraient rage depuis le dimanche 11 février à Lhassa, capitale du Tibet, où le général Chang Kuo-hua contrôlerait encore la ville malgré une forte contre-offensive des troupes loyales à Mao Tse-toung. Selon des informations dignes de foi parvenues au Sikkim, il y aurait déjà des centaines de victimes dans la capitale du Tibet, où la loi martiale a été imposée.

Les troupes fidèles au général Chang occuperaient encore le camp militaire récemment construit à Makhasaba, à 5 kilomètres au nord de Lhassa. Elles recevraient en renfort les divisions anti-maoïstes venant de l'ancienne base de Lokha, au sud de la province de Lhassa.

Toutefois, la contre-offensive maoïste aurait pris de l'ampleur avec l'arrivée du nord de troupes loyalistes soutenues par l'aviation. L'artillerie serait déjà entrée en action autour du camp militaire de Chockpuri, près de Lhassa. Des volontaires tibétains se seraient joints aux forces anti-maoïstes.

S'il apparaît que les anti-maoïstes conservent le contrôle de Lhassa, la situation demeure incertaine à Gyantse et à Shigatse, les deux villes principales entre Lhassa et la frontière de l'Inde.

LES MAOISTES RENCONTRENT DE L'OPPOSITION DANS LE MILIEU PAYSAN

LES MAOIS

(Suite de la première page.)

Ces derniers ne sont qu'« une poignée », répètent les textes. Selon toute apparence, c'est un euphémisme, et cette poignée doit faire en certains endroits un groupe assez important d'opposants. Bien mieux,

La str des « rebelles ré

Les dirigeants de la révolution culturelle avaient-ils au moins en réserve des organisations prêtes à prendre la relève des comités et des administrations locales régulières ? Il n'en est rien. A la Chine solidement structurée par le parti a succédé en quelques mois une sorte de « Chine des soviets », qui paraît au début d'une entreprise révolutionnaire de longue durée, plongée pour le moment dans les remous confus d'une réorganisation laissant encore une large place à l'improvisation.

Pendant plus d'un mois, tout n'a plus semblé que désordre et confusion. En ce début de février, enfin, la stratégie des maoïstes pour la difficile mise en place des nouvelles autorités commence à apparaître à travers les informations, en particulier celles que diffuse l'agence Chine nouvelle.

La première phase de l'action des « rebelles révolutionnaires » maoïstes au début de janvier a été la création de groupes de travailleurs révolutionnaires dans les usines, ainsi que dans les administrations

LITTERATURE

Bruit et fureur au Québec

Nathalie Sarraute, Marguerite Duras et Claude Roy viennent de quitter le jury du Médicis. Est-ce pour protester contre l'attribution du prix, cette année, à une jeune romancière canadienne : Marie-Claire Blais, pour « Une saison dans la vie d'Emmanuel » ? Certainement pas. Un citoyen de Montréal qui choisit de parler l'anglais risque fort de trouver une bombe sous son paillasson. Un auteur canadien qui s'exprime en français est naturellement un écrivain d'avant-garde.

On s'en aperçoit chaque jour davantage : la littérature canadienne a cessé d'être rassurante. Très peu de traîneaux ou de tas de bûches soigneusement rangées dans ces romans. Mais, au contraire, du bruit, de la fureur : une sœur défigure son frère et met le feu aux moissons ; un prêtre s'enfuit de sa paroisse, un autre torture l'enfant qui lui est confié ; les fiancés rompent leur promesse et, dans les familles nombreuses, le grand couteau ne semble pas toujours destiné à couper le pain en tranches. Les petites filles refusent d'aller à la messe et donnent des coups de pied dans les tibias de leurs pères : « Vacherie de vacherie ! » Les chats eux-mêmes ont des ennuis : baptisés de noms bizarres, ils sont plongés dans la soupe brûlante, écartelés, empoisonnés. Ce bruit, cette fureur correspondent secrètement à quelque chose : littérature de refus.

Par-dessus la tête. Les Québécois, en effet, se savent menacés par la prépondérance du monde anglo-saxon, situation qui se traduit par un assujettissement économique, politique, culturel. La grande bourgeoisie se tourne peu à peu vers les Etats-Unis, dont elle adopte la civilisation, les moyens d'expression. La langue subit les empiétements de l'anglais, se corrode, risque de n'être bientôt plus qu'un patois. Mais les intellectuels québécois, et aussi une partie de la bourgeoisie libérale, refusent cette annexion. Le langage sera leur instrument de lutte pour l'indépendance. De là cette floraison d'œuvres nouvelles et violentes nées dans la solitude et l'exil intérieur. Ecrire, c'est mener le bon combat !

En France, ce bouleversement ne fut pas immédiatement remarqué. « La Belle Bête », de Marie-Claire Blais (Flammarion), « L'Aquarium », de Jacques Godbout (Seuil), passèrent pardessus la tête des augures. Cependant, le mouvement prenait de l'ampleur : avec « Retour à Coolbrook » (Flammarion), Gilles Marcotte assurait la transition entre l'Ancien et le Nouveau.

Mais tout cela restait trop dispersé, fragmentaire. La jeune génération québécoise n'avait pas encore trouvé son Parmentier... Enfin, Yves Berger, romancier et directeur des services littéraires aux éditions Grasset, vint, et nul ne fut en droit de l'ignorer.

Dans son poêle. L'un des premiers, il organisa l'importation des manuscrits. Et, au printemps dernier, « Une saison dans la vie d'Emmanuel » (Grasset) fut publiée à Paris, suivie par « La Jument des Mongols », de Jean Basile (Grasset), le plus « littéraire » de tous les romans canadiens français, le plus attachant peut-être. Il y eut également « L'Avalée des Avalés », de Réjean Ducharme, qui envoya son manuscrit à Gallimard, faute de trouver un éditeur au Canada, et encore « Prochain Episode », de Hubert Aquin (Laffont), long monologue poético-séparatiste...

Cette gerbe de fleurs odorantes et ténébreuses était nécessaire : nous allions oublier qu'un roman peut se lire le cœur battant, alors que d'illustres révérends pères nous rappellent, une fois la semaine, ce que doit être la littérature. Mieux vaut se retirer dans son poêle, ouvrir un livre de Réjean Ducharme ou Jean Basile. Les journées, soudain, deviendront trop courtes.

RENE HESS ■



Christian Taillandier

UNE CONDUCTR
« *Windschutzsch*

HUMOUR-AUTO

Dans la boîte à gants

« Parapanne », par Alexander Spoerl. Buchet-Chastel, 205 pages, 16,05 Francs.

Ceux qui savent comment faire redémarrer leur voiture, moteur calé en plein milieu d'un embouteillage; et arrêter le klaxon quand il reste bloqué ; et stopper leur véhicule alors que les freins ne répondent plus dans une forte descente ; et dégripper un boulon récalcitrant pour changer une roue sans se



KARINA DANS « VIVRE SA VIE », DE JEAN-LUC GODARD.

beau roman, « Joseph », qui reçoit, à 69 ans, le Grand Prix Littéraire de la Ville de Paris. Le langage, à ses yeux, est artificiel. Il est mensonge par rapport à la vie. C'est pourquoi il se tourna, un temps, du côté de la Russie, voyant dans le communisme un principe d'action. Son dernier ouvrage, « La France, marchande d'églises », est une diatribe contre le vieillissement du pays, entièrement tourné, selon lui, vers son passé. Mais c'est au langage qu'il revient lorsqu'il écrit : « Il faut qu'un accord entre le langage et la vie se rétablisse pour que tout ne soit pas condamné à mourir. »

avec affectation) et les Jésuites exercent leur ministère. Et si l'auteur prétend ne devoir qu'à la Chine la part de bonheur dont il a pu jouir dans l'existence, il montre bien sa dilection en attribuant à l'influence chinoise ce que notre temps a produit de meilleur dans le domaine de la poésie : les vers de Saint-John Perse.

Qacida et zajjal. Point commun encore, la manie langagière qui fait porter l'essentiel peut-être du confucianisme sur le souci de « corriger les dénominations », l'essentiel de la querelle jésuitique sur la traduction de « T'ien » et « Chang-Ti » — ciel divin ou voûte céleste — l'essentiel du vers libre sur une réduction du poème à une analyse logique. Tant il est vrai que « toutes nos querelles, dit Etiemble, sont grammairiennes » et que Saint-John Perse doit à Littré ce que ne lui a pas apporté la Chine.

On voit, dès lors, comment, sous une critique qui ne se veut pas « nouvelle », mais « tout bêtement sans adjectif », Etiemble met de l'unité là où, à travers le temps et les continents, il semblait n'y avoir que disparate.

Tout bêtement, certes. Car Etiemble ramène la critique à ce difficile exercice qui a nom bon sens et qui consiste à dire tout bêtement des choses intelligentes. Ou peut-être à dire intelligemment des bêtises, c'est tout un.

Mais sous la provocation, Etiemble sait porter la critique au niveau de la subversion. Peu importe, dès lors, que nous ne puissions vérifier si ses interprétations de Confucius reposent sur une exacte connaissance du chinois ou si son apologie des Jésuites relève de la même paranoïa que sa haine du franglais. Peu importe de savoir s'il a vraiment su comprendre la Chine millénaire, lui qui n'a jamais su comprendre les Etats-Unis, où il a pourtant séjourné.

Ce qui importe, au contraire, c'est le rôle de détonateur que peut jouer cet artificier de la critique — fût-elle, cette critique, artificieuse. Comme les hommes libres de Jarry, il fait ce que l'on est en droit d'attendre de lui : c'est-à-dire le contraire. Etiemble, c'est aussi Ubu-critique.

Dès lors, aussi, comment ne pas lui pardonner son pédantisme ? Dans la préface de « Poètes ou Faiseurs ? » se trouvent des citations en anglais, en latin, en grec, en allemand, voire quelques mots arabes. Et il ne nous envoie pas dire qu'il a traduit des poèmes du chinois, du grec, du latin, du russe, de l'allemand, de l'espagnol. Comment, enfin, ne pas lui pardonner une phrase telle que : « Les poètes arabes, c'est connu, ont dû se libérer de leur féroce qacida ; ils inventèrent le zajjal. » « Et le métro, tu connais ? » est-on tenté de lancer à ce Marius-Chantal d'un nouveau genre.

Aux flics. Mais comment ne pas lui être reconnaissant de ces propositions audacieuses qui fourmillent dans ses livres, même lorsqu'il en appelle aux flics pour arrêter le franglais ? Jusque dans sa démagogie, il y a quelque chose de ce Voltaire qu'il admire. Peut-être voit-on du débraillé dans son allure, sinon dans son style ; dans son impétuosité, sinon dans sa tenue. Disons que, parfois, il y perd sa mise. Mais comme dans toute partie il y a un perdant et un gagnant, c'est toujours un effet favorable au lecteur, puisque c'est celui-ci qui emporte l'enjeu.

MARC SAPORTA ■

AU CANADA

Nouvelles frictions entre Ottawa et Québec à propos de la compétence internationale de la province francophone

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 2 mars. — **La querelle qui oppose les gouvernements de Québec et d'Ottawa à propos des ententes culturelles signées avec Paris a rebondi mercredi. La Chambre des communes d'Ottawa a en effet réagi avec vivacité au dépôt, par le gouvernement de Québec, d'un projet de loi qui modifie légèrement les structures de l'actuel ministère des affaires fédérales provinciales : celui-ci se transforme en ministère des affaires intergouvernementales, et aura désormais juridiction sur toutes les délégations québécoises à l'étranger.**

Ce ministère — dont la principale tâche restera de traiter avec Ottawa — pourra d'autre part signer des accords avec des gouvernements étrangers ou des organisations internationales dans les domaines qui sont de la juridiction exclusive des provinces soit ceux du travail, de l'éducation, de la santé et de la culture.

On considère volontiers, dans les milieux anglophones, ce ministère comme l'embryon d'un ministère des affaires étrangères du Québec. Mercredi soir, dans une réponse à un journaliste, le ministre canadien des affaires étrangères, M. Paul Martin, devait déclarer que son gouvernement demandera à tous les pays reconnus par Ottawa de respecter la juridiction fédérale dans le domaine des relations internationales, ajoutant qu'il était « *certain que pas un gouvernement ne signera d'accord avec le Québec si la juridiction exclusive du pouvoir fédéral est en cause* ».

Déjà en 1965, Ottawa avait montré un certain agacement devant l'accord franco-québécois sur l'éducation, signé entre M. Fouchet et son collègue québécois de l'époque, M. Paul Gérin Lajoie. Le gouvernement fédéral s'était empressé par la suite de signer avec Paris un accord-cadre culturel pour « *prévenir* » de nouvelles ententes entre la France et le Québec.

[C'est pour respecter la compétence exclusive du gouvernement d'Ottawa en matière de relations internationales que l'accord culturel conclu en 1965 entre Paris et Québec avait été baptisé entente.]

FUS

at à la présidence
ocrate

recrutent en effet parmi les militants chrétiens-démocrates, inquiets des menaces que les progrès du parti N.P.D. sur sa droite et de la social-démocratie sur sa gauche pourraient faire courir à l'union chrétienne-démocrate.

M. CEAUSESCU P
POUR STIMUL

Vienne, 2 mars. — A la veille du deuxième anniversaire de son accession à la tête du parti roumain, M. Ceausescu semble avoir définitivement consolidé sa stature de dirigeant suprême à compétence universelle. Depuis en-

JE » SOVIÉTO-AMÉRICAINE
u chancelier Kiesinger
ondant particulier

En effet, selon le porte-parole, « le chancelier a parlé de l'antagonisme entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., puis d'une complicité atomique qui se serait greffée sur cet antagonisme, mais seulement en matière de plaisanterie ». Le chancelier aurait dit d'ailleurs « complicité ou responsabilité atomique commune ». C'est l'expression de responsabilité commune qu'il convient de prendre au sérieux.

Inutile de dire que personne à Bonn ne prend au sérieux cette... plaisanterie du chancelier et que tout le monde est bien persuadé que M. Kiesinger a parlé sérieu-

Selon les prévisions de M. Schiller

L'AUGMENTATION DU PRODUIT NATIONAL N'EXCÉDERAIT PAS 2 % EN ALLEMAGNE

Le ministre de l'économie ouest-allemand, M. Karl Schiller, a présenté mercredi aux représentants du patronat et des syndicats un document portant projection globale de l'économie allemande pour 1967.

L'accroissement attendu de la production industrielle est estimé à 4,7 %, alors qu'il avait été question de 5,1 % au cours des débats parlementaires. Toutefois, le chiffre auquel on s'est arrêté

LA RÉVOLUTION CU

Après une longue p
l'ordre revient dans l'ad

La ville de Changhaï paraît co à l'ordre, après plus de deux moi l'heure de la « rectification » des membres des organisations révo premiers succès pour la « prise d autocritique.

La « Commune de Changhaï », dont la naissance avait été bruyamment annoncée au début de février, et qui devait s'inspirer du modèle de la Commune de Paris, est déjà oubliée : on a cessé d'en parler, la formule n'ayant pas eu l'approbation des dirigeants de la révolution culturelle à Pékin. Ce sont apparemment les auteurs de cette expérience manquée qui sont maintenant sur la sellette. « *Nous n'avons pas peur que nos insuffisances soient exposées en public et critiquées car nous servons le peuple* », disent-ils maintenant, si l'on en croit une information de l'agence Chine nouvelle en date du 1er mars.

A Changhaï comme ailleurs, les révolutionnaires se voient reprocher d'avoir trop démoli, et plus précisément d'avoir attaqué sans discrimination l'ensemble de l'armature communiste, c'est-à-dire les cadres du parti et les cadres de l'administration locale. Le mot d'ordre est maintenant, selon l'agence Chine nouvelle, d' « *avoir une attitude correcte avec les cadres* ». Une minorité de cadres accusés de « droitisme » va continuer à subir l'épuration, mais les éléments modérés du parti et de l'administration vont être maintenus. Après avoir courbé la tête et subi toutes sortes d'avanies, ils ont été assez forts pour laisser passer l'orage, et ils ont aujourd'hui leur revanche.

Le défaut majeur de la « Commune de Changhaï » a été, semble-t-il de n'avoir fait presque aucune place à l'armée dans son organisme dirigeant, et de n'y avoir donné qu'une place insuffisante aux anciens cadres. Il a fallu tout réorganiser pour appliquer la formule, maintenant générale et officielle, de la « grande alliance » de tous les maoïstes, alliance fondée sur trois forces : les « rebelles révolutionnaires », l'armée et les éléments « récupérés » du parti et de l'administration. Un grand désordre paraît avoir régné dans le comité provisoire de la commune. On y voyait représentées pas moins de trente-huit organisations de rebelles révolutionnaires. L'épuration avait frappé la plupart des anciens administrateurs de la ville, que l'on promenait à travers la ville sous les bonnets d'infamie, humiliés et discrédités devant les foules.

C'est de Pékin qu'est venue la

LES ÉVÉNEM

EN ARGENTINE, LA C.G.T. LANCE UN ORDRE DE GRÈVE GÉNÉRALE

Buenos-Aires, 1er mars *(A.F.P.)*. — La Confédération générale du travail, qui groupe deux millions et demi de travailleurs, a confirmé l'ordre de grève générale de vingt-quatre heures pour mercredi. Ce mouvement fait partie du « plan de lutte » élaboré par la C.G.T. pour protester contre la politique économique du gouvernement. Les autorités ont sommé les employés des services publics et des entreprises nationalisées (chemins de fer, gaz, électricité, téléphone) de ne pas suivre le mouvement sous peine de sanctions très sévères.

Si les chemins de fer et les transports privés fonctionnent normalement, la grève se soldera par un échec. Plusieurs syndicats

Le problème du Haut-Adige

L'AUTRICHE REPREND L'EXAMEN DES PROPOSITIONS ITALIENNES

(De notre correspond. particul.)

Vienne, 1er mars. — Des membres du gouvernement autrichien, dont le chancelier, M. Klaus, et le ministre des affaires étrangères, M. Toncic, ont tenu dimanche une conférence avec des représentants des partis politiques du Tyrol autrichien, à laquelle participaient aussi des représentants de la S.V.P. (Parti populaire sud-tyrolien), parti des germanophones du Haut-Adige (italien), dont le président est M. Magnago, pour faire le bilan de l'état des négociations sur le Haut-Adige. Dans un communiqué publié après des délibérations de sept heures, le gouvernement autrichien fait savoir qu'il est prêt à reprendre les discussions bilatérales avec le gouvernement italien pour une solution aussi rapide que possible, conformément aux résolutions de l'O.N.U.

Le communiqué a insisté sur la nécessité et l'importance d'un « ancrage international », c'est-à-dire d'un accord garanti par une voie de recours extérieure aux signataires qui devrait donner aux germanophones du Haut-Adige une autonomie réelle, comme le gouvernement de Vienne le demande depuis des années.

M. Magnago a exposé longuement l'état actuel des négociations, en tenant compte des dernières propositions italiennes. En effet, M. Magnago avait rencontré, il y a quelques semaines, M. Moro, pour lui demander des éclaircissements sur certains points : budget et droit de veto éventuel de la part des représentants de la population italienne en Haut-Adige, questions scolaires.

Rien n'indique dans le communiqué publié après la conférence d'Innsbruck, si les participants acceptent les propositions italiennes ou s'il ont fait des contrepropositions.

Dans les derniers jours, le silence total du gouvernement autrichien avait été attaqué par deux journaux de province.

Un congrès du parti populaire std-tyrolien devra être convoqué probablement après Pâques pour décider définitivement si le parti des germanophones doit accepter ou non le projet italien. Mais, même si la réponse est oui, une solution sera malaisée, car elle exige de Rome un changement des lois constitutionnelles, ce qui sera difficile à obtenir à un an des élections générales en Italie.

Arrestation d'un dirigeant des terroristes du Haut-Adige

(De notre correspond. particulier.)

Vienne, 1er mars. — M. Georg Klotz, connu pour ses activités terroristes en Haut-Adige et « commandant des tireurs » (schuetzenmajor), c'est-à-dire chef d'une organisation de tireurs tyroliens existant par tradition dans chaque village, a été arrêté mardi à Solbad-Hall (Tyrol). Il a été placé sous mandat de dépôt à la prison d'Innsbruck. Il est soupçonné d'avoir été impliqué dans une tentative d'attentat dans le Haut-Adige, il y a deux semaines.

La police recherche un autre Sud-Tyrolien qui aurait été en relation avec Klotz.

M. Klotz, originaire du Haut-Adige, s'est réfugié il y a quelques années déjà en Autriche, où il bénéficie du droit d'asile, mais on lui avait interdit toute activité politique. Pendant un certain temps, il a dû vivre en résidence surveillée à Vienne, mais comme il ne pouvait pas « *supporter le climat* » — c'est du moins ce qu'il a fait valoir par son avocat — on lui a permis de se rendre au Tyrol.

Au procès de Milan, où comparaissaient, en juillet 1964, quatre-vingt-douze germanophones, Allemands et Autrichiens, accusés d'avoir organisé des attentats à la bombe et d'activités contre la sûreté de l'Etat, M. [illegible] avait été condamné par [illegible]ce à dix-huit ans de réclusi[illegible] J.

Assemblée Nationale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE OFFICIEL

J.M.

SEANCE du LUNDI 3 AVRIL 1967

(1ère Séance de la seconde Session ordinaire de 1966-1967)

3ème Législature

PRESIDENCE de M. Hippolyte DUCOS

Président d'Âge

La séance est ouverte à quinze heures.

OUVERTURE DE LA SESSION

M. le PRESIDENT -*(Vifs applaudissements)*- Je déclare ouverte la troisième législature de l'Assemblée Nationale et la seconde session ordinaire de 1966-1967.

CONSTITUTION DU BUREAU D'AGE

M. le PRESIDENT - Aux termes de l'article premier du Règlement, les six plus jeunes députés présents sont appelés à siéger au Bureau pour y remplir les fonctions de secrétaires provisoires. D'après les renseignements qui m'ont été fournis, ce sont : MM. Alain TERRENOIRE, Jean-Louis MASSOUBRE, Paul DIJOUD, Jacques BARROT, Jacques MAUGEIN, Didier JULIA.

Le Bureau d'Âge de l'Assemblée Nationale est constitué.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

M. le PRESIDENT - En application de l'article L.O. 179 du Code électoral, j'ai reçu de M. le ministre de l'Intérieur et de M. le ministre d'Etat chargé des départements et Territoires d'outre-mer, la liste des 486 Députés élus dans les départements de la métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les territoires d'outre-mer.

Acte est donné de ces communications.

M. le PRESIDENT - En application de l'article 2 du Réglement, la liste des Députés est affichée. Elle sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

CONTESTATION D'OPERATIONS ELECTORALES

M. le PRESIDENT - En application de l'article L.O 181 du Code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication des requêtes en contestation d'opérations électorales qui lui sont parvenues.

Conformément aux articles 2 et 3 du Réglement, ces communications sont affichées. Elles seront publiées à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

ALLOCUTION de Monsieur le PRESIDENT D'AGE

M. le PRESIDENT - Mes chers Collègues,

Mes premières pensées iront aux deux collègues dont nous avons eu à déplorer la perte après la clôture de la deuxième législature (*Mesdames et Messieurs les députés se lèvent*).

Henri MECK qui représentait le Bas-Rhin depuis 1928 et Olivier de SESMAISONS qui était député de la Loire-Atlantique depuis la première Constituante. Ils étaient cordialement aimés de nous tous et ils ont, tous les deux, accompli de la manière la plus digne et la plus parfaite leurs devoirs de représentants du Peuple. Nous adressons aux familles de ces deux regrettés collègues, nos profondes condoléances.

Mes chers collègues,

Après avoir exprimé nos regrets d'être séparés d'un certain nombre de nos collègues de la législature précédente, parmi lesquels se trouve le si vivant et si sympathique Chanoine KIR, dont la verte vieillesse nous faisait espérer qu'il continuerait à occuper la place qui m'est dévolue aujourd'hui ; après avoir salué l'arrivée des nouveaux élus, au nombre desquels je suis heureux de voir des jeunes, et même de très jeunes, je dois accomplir les obligations qui incombent à votre Doyen d'âge.

Il manquerait d'abord à un devoir, au devoir que lui impose une présence d'un demi-siècle au Palais-Bourbon, s'il ne portait témoignage de la grande sujétion et du travail considérable que, contrairement à ce que certains s'imaginent, exige et a toujours exigé l'exercice du mandat de député. Cela vient de ce que chez nous, plus que partout ailleurs, un Parlementaire a une double mission : s'occuper des affaires de la Nation et se tenir en contact avec le corps électoral.

A l'époque où il était représentant du Peuple, LAMARTINE a dit un jour : " il faudrait, dans chaque circonscription, deux Députés, l'un pour les idées, l'autre pour les relations avec les électeurs" (*rires et applaudissements*). Pittoresque boutade d'un député-poète, empêché sans doute, par quelque visite importune, de répondre à l'appel de la Muse. En réalité, il adorait s'entretenir avec ses concitoyens. Et son comportement, contrairement à son humoristique propos, était en accord avec l'opinion de ceux qui pensent que le contact des parlementaires avec leurs électeurs donne à une démocratie un caractère plus vivant et plus humain.

Je veux maintenant me permettre de vous adresser, en ce début de législature, les propos dictés par mon expérience et par mon désir de voir la nouvelle Assemblée s'inspirer des principes qui, quelles que soient les divergences des conceptions, des tendances et des modalités d'action, sont à la base de la tâche que tout Parlement républicain doit assumer.

Il y a deux buts essentiels vers lesquels doit s'orienter notre activité : la liberté à l'intérieur et la paix à l'extérieur.

La liberté ! Il ne s'agit pas seulement de la liberté telle que l'ont définie les diverses écoles ou telle qu'elle figure en tête des constitutions. On a certes raison de dire qu'elle consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; que c'est le droit pour chacun de nous de vivre selon sa conscience, sans que l'Etat cherche à lui imposer un conformisme quelconque ; que c'est la garantie - assurée par des mesures telles que "l'habeas corpus" de nos amis britanniques - contre toute détention arbitraire. On a raison de déclarer que la liberté politique est la source et la garantie des libertés de penser, d'écrire, d'informer, de travailler, d'entreprendre et de toutes les autres. On a raison aussi, de proclamer que la liberté est étroitement liée à la souveraineté populaire. La Grèce, qui a créé la démocratie, nous a apporté sur ce point, comme sur tant d'autres, son enseignement immortel.

Hémon, dans l'*Antigone* de Sophocle pose un principe auquel nulle République ne saurait renoncer, quand il déclare qu'il n'y a pas de cité là où un seul homme commande. *(Applaudissements sur plusieurs bancs)*

Mais le mot liberté a un sens plus profond. Il signifie le respect absolu qu'on doit avoir pour tout être humain. C'est l'affirmation supérieure du droit individuel. Rien n'est au-dessus de l'individu. Il ne doit dépendre que de lui-même. "Pour qu'un individu", écrivait Jean Jaurès, "ne soit pas à la merci d'une force extérieure, pour que chaque homme soit autonome pleinement, il faut assurer, à tous, les moyens de liberté et d'action". Il avait raison. Une liberté de plein exercice n'a pas de sens lorsqu'elle se heurte au démenti de l'injustice sociale. Peut-on parler de liberté quand trop de travailleurs, citoyens dans le domaine politique, sont sujets dans le domaine économique, quand trop de familles vivent dans des conditions précaires ? Lacordaire a dit un jour qu'"il y a des cas où c'est la liberté qui opprime et la loi qui délivre".

En réalité, un individu n'est libre que lorsqu'il est débarrassé des entraves qui gênent l'exercice de sa liberté. Travailler à supprimer ou, tout au moins à alléger ces entraves, qu'elles soient d'ordre matériel, d'ordre social ou d'ordre intellectuel, c'est, pour un Parlement, se consacrer à l'oeuvre démocratique dont l'accomplissement est sa principale raison d'être.

Certes, des progrès ont été réalisés au cours de la deuxième législature. Mais la troisième doit aller beaucoup plus loin. Ne perdons pas de vue que la crise de la liberté est fille de la détresse économique et de l'ignorance. Pour l'empêcher, il faut agir ! Partout on prône le social. Mais quel social ? Celui de demain, celui qui résultera de mutations profondes dans les structures économiques ? Il faut y penser. Il faut le préparer. Mais il ne faut pas que les grands projets d'avenir nous détournent des solutions urgentes réclamées par le présent. C'est immédiatement que d'énergiques réformes sont nécessaires. Loin de moi la pensée d'en faire une énumération ! Si j'en cite quelques-unes, c'est à titre d'exemples. Sur le plan économico-social, il est urgent d'assurer aux ouvriers le plein emploi et d'élever les salaires à un niveau qui assure largement le respect de la dignité humaine ; *(Applaudissements sur divers bancs)* d'autre part, il faut mettre un terme à la catastrophe nationale de la désertion des campagnes, en replaçant, parmi les diverses activités économiques, l'agriculture à un rang digne d'elle et en intégrant le monde rural dans la vie moderne commune où il apportera ses valeurs propres, c'est-à-dire les traditionnelles valeurs de la France éternelle ; sur le plan social, la majoration des allocations familiales, des mesures rapides en vue d'assurer l'avenir des jeunes et aussi l'amélioration du sort des personnes âgées, en particulier par l'admission à la retraite, pour tous les travailleurs à 60 ans au lieu de 65 ; *(Applaudissements sur divers bancs)* le respect absolu des droits sacrés de la charte des anciens combattants et l'application stricte et immédiate de toutes les mesures légalement prises en leur faveur, telles que le rapport constant *(approbation sur divers bancs)*, tout en donnant satisfaction à leur vif et légitime désir du maintien de leur ministère au sein du gouvernement ;

pour les rapatriés, imputation immédiate des prêts de réinstallation sur le montant de l'indemnisation des biens spoliés ou perdus - indemnisation qui s'impose doublement : d'abord d'après l'article 4 de la loi de 1961; ensuite, du fait de la préhension définitive, par l'Etat algérien, des biens mobiliers et immobiliers qui, biens vacants jusque là, ont été déclarés "biens de l'Etat" le 6 mai 1966; - dans un élan unanime, ces rapatriés et beaucoup d'autres Français demandent en outre l'amnistie : il serait injuste de ne pas la leur accorder-; sur le plan éducatif, une très forte augmentation des crédits scolaires, de manière que puisse être projetée, sur tous les esprits sans exception, la lumière de la science, de la littérature et de l'art.

"S'il y avait un peuple de Dieux "écrivait Jean-Jacques Rousseau, "il se gouvernerait démocratiquement". L'homme n'est pas un Dieu. Mais s'il est de plus en plus libéré des nécessités matérielles excessives, si la force purement humaine, qui est une fin en soi, se développe en lui, il répondra à l'appel des Condorcet, des Renan, des Teilhard de Chardin et il progressera, il se déifiera, en quelque sorte, autant qu'il lui sera possible, par ses propres moyens. "L'Homme" a écrit Jean Guéhenno, est comme un infatigable artiste qui, depuis des siècles, sculpterait et modèlerait sa propre statue". Et Jaurès imaginait qu'un jour "l'humanité prendrait conscience, en sa vivante unité, de l'unité du monde et, interprétant à la lumière de sa victoire l'obscure évolution des forces, des êtres, entreverrait l'organisation progressive de l'univers, l'élargissement indéfini de la conscience".

Mais de telles anticipations seront toujours des rêves si l'on ne parvient pas rapidement à faire régner la paix, la paix définitive entre tous les peuples. A cela notre Assemblée doit travailler de toutes ses forces, si elle ne veut pas se montrer indigne des traditionnels efforts poursuivis par la France pour entraîner le monde vers la fraternité humaine non seulement en créant un courant sentimental, mais en proposant les institutions nécessaires. Aujourd'hui, quelles sont-elles? En attendant le monde uni, l'Europe unie et, aussi, l'organisation de l'aide au tiers monde. Comment en effet, ne pas songer qu'il y a, dans certaines régions du monde, des millions d'hommes qui ont faim! L'aide aux pays sous-développés est un devoir primordial. Mais elle ne doit, en aucun cas, servir de paravent à un impérialisme économique plus ou moins déguisé.

Que la France se garde bien de se replier sur elle-même.Qu'elle s'ouvre, au contraire, à des horizons de plus en plus larges. Le patriotisme, oui! le nationalisme, non! (*Applaudissements sur divers bancs*) Il risquerait de renforcer le nazisme renaissant en Allemagne et le particularisme agressif d'autres pays. Craignons aussi que la dissémination de la bombe atomique n'entraîne, un jour, le crime de son emploi. N'hésitons pas à adhérer au pacte signé à Moscou entre la Russie et les Etats-Unis d'Amérique. Unissons nos efforts à ceux de tous les peuples et de tous les hommes de bonne volonté, épars à travers le monde, qui non seulement aspirent mais travaillent franchement, humainement, au désarmement général.

A la suite du célèbre appel fait en 1946 par Wiston Churchill : "construisons une sorte d'Etats-Unis d'Europe", des organismes tendant à la fois à l'unification économique de l'Europe et à une construction européenne favorable au maintien de la paix ont été créés. Encourageons-les ! Aidons-les ! Soutenons la communauté économique, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen. Soutenons les Etats Généraux des communes d'Europe.

Mais faisons surtout les plus grands efforts pour que tous les Européens pensent européen. De telles institutions en effet, même si elles acquièrent un pouvoir effectif, de tels mouvements, même s'ils sont puissamment organisés, n'ont des chances d'aboutir pleinement que s'il se produit, entre toutes les nations européennes, une profonde interpénétration intellectuelle et morale; et d'autre part, ces organismes ne pourront étendre efficacement leur action sur les peuples non européens - ce qui est le but final - que si les nations les plus civilisées arrivent, par la diffusion de leur culture, à créer, dans le monde entier, un commun état d'esprit et de coeur favorable à l'entente et à l'union entre tous les êtres humains.

L'effort que nous avons à accomplir, pour notre part, est immense. Nous ne pourrons y réussir qu'avec l'aide, qu'avec l'élan de la nation toute entière. Hélas ! Trop de Français se laissent absorber par des préoccupations égoïstes ou futiles. Il faut que chaque citoyen se sente responsable de l'oeuvre à réaliser.

C'est de la Grèce ancienne que des avertissements utiles nous viennent sur ce point. Périclès affirmait, nous dit Thucydide, que celui qui se désintéresse des affaires publiques doit être considéré comme un être inutile et Platon faisait aux philosophes un devoir de participer à la vie publique. L'accomplissement actuel de ce devoir exige que tous les hommes et toutes les femmes y soient préparés. La culture prend, ainsi, dans une démocratie comme la France, une place primordiale.

A la recevoir tous les enfants et tous les jeunes gens doivent être admis. A aucun niveau elle ne doit être le privilège de l'argent. Un grand effort a été accompli par la République française pour l'éducation du peuple. Ce fut d'abord la réalisation de l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. Ce fut ensuite l'extension de la gratuité à l'enseignement secondaire et l'homme qui vous parle est fier d'y avoir contribué. Mais ce n'étaient là que des étapes sur une route dont nous sommes loin d'avoir atteint le terme. L'égalité doit être absolue. Elle n'est encore que relative. Il faut que l'attribution des bourses soit beaucoup plus large, beaucoup plus humaine, qu'elle tienne le plus grand compte de l'origine sociale, de l'entourage social des candidats. Il faut d'autre part, aller jusqu'à l'allocation aux étudiants.

Et que doit être cette culture ? Professionnelle certes et nous aurons à consacrer des milliards à l'enseignement technique si nous voulons éviter que, faute de places dans ses établissements, un grand nombre de jeunes gens, pour la plupart des fils de paysans ou d'ouvriers élèves des C.E.G. et des C.E.S. rejetés du second degré à la fin de la troisième, risquent de devenir des non-valeurs sociales. Mais il faut la culture générale pour tous et la culture humaniste pour le plus grand nombre possible.

Que la France n'oublie pas que ce n'est ni par ses forces militaires ni par sa puissance économique, mais par son rayonnement intellectuel qu'elle peut prétendre à un rang élevé, voire au premier, parmi les grandes nations de l'Europe et du monde. Ce noble idéal doit d'autant plus être celui de notre pays, qu'il s'agit, pour lui, non seulement de sauvegarder et d'accroître son prestige, mais de contribuer à l'harmonisation générale et à la compréhension mutuelle de tous les peuples.

On l'a dit: "L'espèce humaine est à un carrefour. La puissance nucléaire peut servir à deux fins: l'une capable de porter à un niveau inimaginable les bienfaits de la civilisation, l'autre terrifiante et diabolique au point de pouvoir aboutir, un jour, à une catastrophe apocalyptique". Si elles veulent suivre la voie de la survie, les puissances les plus civilisées doivent, en projetant leur rayonnement sur les autres, contribuer à la formation, dans le monde, de ce qu'on a appelé "un dénominateur commun de spiritualisme". C'est ce qu'ont proclamé avec la plus profonde émotion non seulement les plus grands génies littéraires, mais les plus grands génies scientifiques, tels Einstein et Oppenheimer.

Qu'est-ce à dire sinon que l'homme ne peut se sauver que par l'humanisme ? Qu'on ne vienne pas nous dire que les nécessités de l'enseignement scientifique interdisent de faire une place importante, dans nos lycées, à l'étude du grec et du latin. Il n'est rien d'aussi artificiel que l'opposition, parfois établie, entre lettres et sciences.

Edouard Herriot a dit : "C'est l'honneur, c'est un des honneurs du peuple grec d'avoir intégré la science mathématique dans la culture générale, d'en avoir fait un élément essentiel du savoir et des progrès humains, d'avoir ainsi établi cette doctrine à laquelle se rattache une tradition française que nous voulons maintenir". Oui ! Il y a un humanisme scientifique qui unit la science et la conscience. Et Teilhard de Chardin a raison d'écrire : "une conscience est d'autant plus achevée qu'elle double un édifice matériel plus riche et mieux organisé par la science".

Il y a aussi un humanisme technicien. Il ne faut pas considérer l'ouvrier comme une machine physiologique conditionnée seulement par son métier physique. Il faut que le travail s'imprègne d'émotion et de pensée. Evitons de tomber dans une technocratie sans âme. Faisons des techniciens et non des robots. Certes, de grands progrès ont été réalisés depuis que Jaurès disait : "il y a des millions de travailleurs qui sont réduits à une existence inerte et machinale ; et, chose effrayante; si, demain, on pouvait les remplacer par des machines, il n'y aurait rien ne changé dans l'humanité" ! Mais nous sommes encore loin du jour où, selon sa prédiction "les ouvriers se sentiront, dans le plus modeste travail des mains, les coopérateurs de la civilisation universelle"!

Oui ! Il y a un humanisme scientifique, il y a un humanisme technicien, il y a même autant d'humanismes qu'il y a de sections scientifiques et de sections techniques et même de sections littéraires non classiques. Mais toutes ces branches d'humanisme s'étioleraient et périraient si ne leur parvenait pas, même de la manière la plus indirecte et la plus lointaine, la sève vivifiante de l'arbre aux puissantes et fécondes racines qu'est l'humanisme antique.

"Ce serait un grand malheur", écrivait Jaurès, "si le beau fleuve des traditions antiques cessait de se développer à travers les champs de France".

"Rabaisser ou ambindrir les études classiques", disait Jules Ferry, "méconnaître leur rôle historique et nécessaire dans l'éducation nationale, abandonner l'étude de cette antiquité gréco-romaine, dans laquelle le monde moderne plonge par toutes ses racines et que l'on retrouve façonnant toutes les grandes époques intellectuelles de notre histoire, le Moyen-âge par les livres d'Aristote et les écrits des jurisconsultes, la Renaissance par la révélation de la beauté païenne, la Révolution par l'évocation républicaine. Faire cela, renier cet héritage, ce serait abdiquer la meilleure part de nous-mêmes, oublier les origines de notre langue, les lois internes de notre développement, ce serait décapiter l'esprit français"!

Ce serait aussi nous empêcher de participer efficacement à l'unification de l'Europe et du monde, laquelle ne peut se faire que sur la base de l'humanisme gréco-romain. "Renier les humanités, c'est ne croire ni à l'Europe ni à l'unité de la civilisation européenne" a dit un éminent européen. Nombreux sont ceux qui pensent comme lui. Consultez les travaux des colloques internationaux sur l'humanisme ; lisez par exemple le compte rendu du célèbre colloque qui, il y a un certain nombre d'années, fut présidé à Buda-Pest par Paul Valéry. Ce n'est point un Latin, c'est un Hongrois qui proposa et fit accepter le principe de la création d'une ligue de défense de l'humanisme gréco-latin et qui dit : "Si toutes les jeunesses étaient élevées dans l'humanisme, l'entente internationale se produirait plus aisément par la communauté des goûts et des sympathies dans les manières de penser et de sentir". Les scientifiques allemands affirment la même chose dans leurs congrès et ils font remarquer que leurs meilleurs étudiants sont ceux qui viennent des gymnases classiques. Même constatation en Italie, en Angleterre et partout ailleurs dans l'Europe occidentale. Quant à l'Europe orientale, et particulièrement la Russie, l'hellénisme y a été à l'origine du développement intellectuel et les humanités y sont de plus en plus en honneur. Le mouvement a gagné beaucoup de peuples non européens.

Est-ce à nous, dont le devoir est, dans une Europe qui risque encore, malgré les apparences, d'être ballotée par des vagues houleuses, de maintenir la France de l'humanisme et de la Révolution, comme un phare et une bouée, est ce à nous de négliger ce qui peut le mieux contribuer à unir les âmes, à créer le patriotisme européen qui, de proche en proche, deviendrait le patriotisme mondial ?

Corrigeons certaines erreurs du système actuel en assurant, aux enfants qui y sont aptes, la possibilité de recevoir une formation classique sérieuse, dont le colloque de "l'Union française universitaire" affirmait l'an dernier le rapporteur, notre ancien Collègue, le sénateur Cogniot, qu'elle doit normalement commencer dès l'âge de onze ans.

Que tous les autres élèves soient imprégnés d'humanisme par un emploi intelligent des traductions. Il y en a d'excellentes, comme celles de la collection Budé, à l'imitation de laquelle il en a été créé dans tous les pays d'Europe.

Persuadés que la raison d'être des humanités est de nous situer dans notre véritable perspective historique, c'est-à-dire de ramener l'esprit aux sources permanentes de la civilisation occidentale, remettons cette discipline sur le bon chemin. Nous hâterons ainsi l'heure où le rayonnement de la France contribuera puissamment à l'accomplissement de la prophétie de Victor HUGO :

" O République universelle
Tu n'es encor que l'étincelle
Demain tu seras le soleil ! "

Mes chers collègues, que les idées que j'ai exposées rapidement ou que d'autres, que vous préfèreriez, se traduisent dans les faits, cela dépend de vous, uniquement de vous, à condition que vous reconnaissiez, avec Benjamin CONSTANT, que " le régime parlementaire s'écroule si l'Assemblée prétend gouverner et qu'il n'existe pas là où le gouvernement légifère " à condition que vous laissiez le gouvernement gouverner, mais que vous ne vous démettiez ni totalement ni partiellement du droit de légiférer. Sans se livrer à la moindre polémique, oubliant le passé, n'envisageant que l'avenir de l'Assemblée nouvelle, dont il a le grand honneur de présider la séance d'ouverture, le doyen d'âge et de fonction que je suis se permet de vous dire : vous êtes les délégués du peuple souverain. Cette délégation, vous n'avez le droit de la transmettre ni à un autre corps, ni à un gouvernement, ni à un homme. A ceux qui voudraient y porter atteinte, pourriez-vous opposer la barrière de la Constitution ? Oui, d'après l'article 3 qui dit : " la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer le principe ". *(Applaudissements sur de nombreux bancs)* Oui, d'après d'autres articles tels que l'article 34, aux termes duquel " la loi est votée par le Parlement ". Non, d'après quelques autres, singulièrement d'après l'article 16 qui légitime le pouvoir personnel dans des circonstances exceptionnelles non précisées ni contrôlées. Qu'avez-vous à faire ? Supprimer cet article, et en modifier un certain nombre d'autres. *(sourires sur divers bancs).*

Cela fait, si vous ne perdez pas de vue le sens du mot démocratie, tel qu'il ressort de la réponse d'HEMON à CREON et de bien d'autres passages de Sophocle et des autres grands génies littéraires du siècle de Périclès ainsi que de ceux de la grande époque romaine , et tel qu'il ressort, aussi, de cette célèbre phrase d'Adolphe TIERS : " quel que soit l'homme et quelles que soient les circonstances, il ne faut jamais laisser la patrie à un homme " ; si vous prenez la résolution de respecter et de faire respecter la séparation des trois pouvoirs ; alors, les décisions que vous prendrez ne dépendront que de vos libres délibérations. De vifs débats pourront certes avoir lieu, mais cette vivacité sera fort atténuée par le fait que, comme en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'Amérique, ce ne seront plus de multiples groupements, mais seulement deux forces, celle de la majorité et celle de l'opposition qui s'affronteront et il faut espérer que, comme dans les deux grandes démocraties que je viens de citer, l'union de l'Assemblée entière pourra se réaliser quand viendront à être en jeu les intérêts essentiels et vitaux de la France et de la République. *(Applaudissements unanimes).*

ELECTION du PRESIDENT de l'ASSEMBLEE NATIONALE

L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du réglement, l'élection du président de l'Assemblée nationale, par scrutin secret à la tribune.

M. le PRESIDENT d'AGE - Je rappelle que, si la majorité absolue des suffrages exprimés n'a pas été acquise aux deux premiers tours de scrutin, au troisième tour la majorité relative suffit et, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Le scrutin est ouvert à 15 heures 50.

Il est clos à 16 heures 35.

La séance est suspendue pour en permettre le dépouillement.

Elle est reprise à 17 heures 10.

M. le PRESIDENT *d'âge* - Voici le résultat du scrutin pour le maintien *(Rires et applaudissements)*, je veux dire pour la nomination du président de l'Assemblée Nationale :

Nombre de votants	484
Bulletins blancs ou nuls	4
Suffrages exprimés	480
Majorité absolue	241

Ont obtenu :

MM. Chaban-Delmas 261 suffrages *(Vifs applaudissements sur de nombreux bancs. De nombreux députés se lèvent et applaudissent)*

Defferre 214 suffrages *(vifs applaudissements sur de nombreux bancs)*

Divers 5 suffrages

M. Chaban-Delmas ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame président de l'Assemblée Nationale et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel. *(Applaudissements sur de nombreux bancs)*

M. Chaban-Delmas prend place sur le fauteuil présidentiel.

PRESIDENCE de M. Jacques CHABAN-DELMAS

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT

M. le PRESIDENT - Je remercie tout d'abord notre doyen, M. Hippolyte Ducos. Je le fais avec toute la déférence qui convient, mais aussi avec la sympathie et l'estime qu'il a toujours su susciter dans cette maison comme ailleurs. *(Applaudissements unanimes)*

Quant à l'élection qui vient de se dérouler, j'en parlerai avec d'autant plus de liberté qu'elle ne posait pas de question de personne, ou si peu ; ainsi l'on ne peut pas plus ressentir un échec que l'autre se targuer d'un succès. *(Applaudissements)*. Il s'agissait d'un vote politique, et son résultat est clair : la majorité, jusqu'alors présumée, s'est manifestée, et de telle manière qu'elle s'est en quelque sorte délivré à elle-même un acte de naissance authentique.

Ce fait aura des conséquences qu'il n'appartient à personne d'anticiper. L'avenir seul nous fixera sur leur ampleur et leur nature.

Personnellement, j'ai éprouvé une vive satisfaction devant le caractère massif de cette expression de la majorité. Cela n'a pas été pour moi une surprise, mais, j'en ai ressenti, croyez-le, une joie profonde.

A ceux qui n'appartiennent pas à la majorité et qui, néanmoins, m'ont accordé leur suffrage, je tiens à dire que je mesure pleinement la valeur de ce geste amical, et que je leur en sais grand gré.

A tous nos collègues enfin, sans discrimination ni exclusive, j'indique que, comme par le passé, je m'efforcerai d'être le président de l'Assemblée Nationale tout entière. C'est-à-dire que, même s'il m'arrive d'avoir à rappeler des devoirs, je veillerai à ce que les droits de chacun puissent s'exercer dans leur plénitude.

Du climat qui règne dans une Assemblée dépend l'efficacité de son travail; c'est pourquoi je compte sur chacune et chacun de vous pour m'aider à faire prévaloir, comme dans la précédente Assemblée, la tolérance des idées et le respect des hommes.

Les deux Assemblées que j'ai eu l'honneur de présider ont accompli une oeuvre législative qui, pour considérable qu'elle ait été, n'a pas toujours été bien connue. Mais, puisqu'à une certaine indifférence semble succéder un intérêt certain, ce doit être une raison de plus de nous mettre au travail sans autre: et c'est à quoi je vous invite bien cordialement. *(Applaudissements)*

CONSTITUTION des GROUPES

M. le PRESIDENT - Je rappelle qu'en application de l'article 19 du règlement les groupes doivent, pour se constituer officiellement, remettre à la Présidence une déclaration politique signée de leurs membres accompagnée de la liste de ces membres et des députés apparentés et du nom du président du groupe.

Ces documents doivent être remis à la Présidence avant 18 heures et seront publiés au Journal Officiel.

ELECTION du BUREAU et des MEMBRES des COMMISSIONS

M. le PRESIDENT - Voici le calendrier envisagé pour l'élection des autres membres du Bureau et le renouvellement des membres des six commissions permanentes et de la commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

MARDI 4 AVRIL

A 10 h. 30 :

- Réunion des présidents de groupes (local du 8ème bureau) en vue de la répartition entre les groupes des sièges de Vice-présidents, questeurs et secrétaires.

A 14 heures:

- Remise, au secrétariat général de la Présidence, des candidatures au Bureau.

A 15 heures, si l'Assemblée en convient :

- Séance publique : élection du Bureau *(Assentiment)*.

MERCREDI 5 AVRIL

A 10 heures :

- Réunion des présidents de groupes ou de leurs représentants, (local du 5ème bureau) pour la répartition entre les groupes des sièges des six commissions permanentes et de la commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

- Ensuite, et à la diligence de leurs présidents, réunion des groupes pour la désignation nominale des candidats aux commissions.

A 11 heures :

- Réunion des questeurs et des présidents de groupes ou de leurs représentants au cabinet de M. le Président en vue de procéder à la division de la salle des séances en autant de secteurs qu'il y a de groupes et de déterminer la place des députés non inscrits par rapport aux groupes (art. 22 du règlement).

Avant 18 heures :

- Remise au bureau central des commissions (bureau n° 203) des candidatures aux six commissions permanentes et à la commission des Comptes.

- Affichage des candidatures.

Je rappelle que les députés n'appartenant à aucun groupe doivent faire parvenir leur candidature dans le même délai.

JEUDI 6 AVRIL

- A 9h 30, si l'Assemblée en convient,
  - Séance publique : annonce des candidatures. *(Assentiment).*

- A 10h 30 :
  - Nomination des membres des commissions.

- A partir de 14 h 30 :
  - Réunion des six commissions permanentes pour l'élection de leur bureau:

Commission des Affaires culturelles	salle Colbert
- des Affaires étrangères	9ème Bureau
- de la Défense nationale	Salle 249
- des Finances	Finances
- des Lois	7ème Bureau
- de la Production	salle 213

A partir de 17h 30 et sous réserve que les six commissions permanentes aient terminé les opérations de constitution de leur Bureau,

- Réunion de la commission des Comptes pour l'élection de son Bureau (salle 249).

A 19 heures :

- Réunion de la Conférence des Présidents pour fixer l'ordre du jour éventuellement de la séance de vendredi et certainement des deux semaines suivantes.

Prochaine séance publique demain 4 avril à 15 heures.

La séance est levée à 17 h 20.

Le Chef des Secrétaires des Débats
de l'Assemblée Nationale,

Pierre Guille.

O R D R E d u J O U R

du

MARDI 4 AVRIL 1967

A QUINZE HEURES - SEANCE PUBLIQUE.

I - Nomination par scrutin des six Vice-Présidents.

II - Nomination par scrutin des trois Questeurs.

III - Nomination, éventuellement par scrutin, des douze Secrétaires.

(Ces scrutins pourront avoir lieu, sur décision de l'Assemblée, simultanément à la tribune et dans les salles voisines de la Salle des séances).

Les nouveaux bombardements U.S. inquiètent visiblement l'état-major du F.N.L.

qui lance un appel solennel à ses compatriotes pour « serrer les rangs »

LA guerre au Vietnam a bien franchi une nouvelle étape. On s'attendait dans le monde — et surtout à Hanoï — à ce que cette nouvelle étape dans l'escalade — après les échecs ou les désillusions de paix — soit un bombardement des aérodromes nord-vietnamiens. Le Pentagone en a décidé autrement, d'une part, en lançant d'immenses opérations terrestres, d'autre part, en offrant à l'artillerie et à la marine de nouveaux « champs de tir ».

Si les opérations à terre [illegible] ne pas devoir in[illegible] Vietcongs, qui ont [illegible] jungle (puis[illegible]ment de [illegible]urs,

ple vietnamien résoudre ses affaires intérieures en accord avec le programme du F.N.L., seul représentant véritable du peuple sud-vietnamien. Il appelle particulièrement la fraction progressiste du peuple américain... à agir encore plus énergiquement contre la guerre injuste et inhumaine conduite par le gouvernement américain et à faire échec à tous ses projets d'extension de la guerre d'agression au Vietnam. »

D'autre part « *L'Armée du peuple* », l'organe de l'armée nord-vietnamienne écrit, dans un éditorial qui commente la nouvelle stratégie U.S., « *le fait que les Etats-Unis s'évertuent à découvrir de nouvelles méthodes d'attaque comme l'utilisation de l'artillerie navale et terrestre ou de mines, montre clairement que les raids aériens dans lesquels ils ont mis tous leurs espoirs ont lamentablement échoué.* »

Da Nang avait été bombardé par des roquettes de 140

« Aucun type d'arme, aucune ruse des pirates américains ne peut menacer la vo[illegible]ter de notre peu[illegible]

[illegible]tes, au total, ont — selo[illegible] un porte-parole américain [illegible] explosé dans trois secteu[illegible] de la base. Ils avaient é[illegible]tir d'un point situ[illegible]

HAUT-ADIGE : La pression du terrorisme n'influencera pas le gouvernement italien

Rome, 28 février. *(De notre envoyé spécial permanent.)*

TERRORISME et tractations diplomatiques vont souvent de pair. A Innsbruck, des représentants du Volkspartei ont étudié sans grand succès, semble-t-il, avec le chancelier Klaus les propositions italiennes concernant la mise à jour du traité de Gasperi-Gruber sur les droits des minorités de langue allemande du Haut-Adige.

Pendant ce temps, les bombes explosent jour après jour à Bolzano. Trois attentats en quarante-huit heures, souligne la presse italienne, c'est beaucoup, et parler de coïncidence fortuite serait risible. Des pylônes à haute tension sautent, une caserne de carabiniers est dynamitée, un bar proche du monument aux chasseurs alpins est dévasté pour la seconde fois cet hiver à San Giorgio de Brunico. Les habitants de cette localité, privés de carreaux, grelottent de froid et d'appréhension.

« *Les buts des extrémistes sont clairs,* écrit le « *Giornale d'Italia* » (libéral). *Ils veulent faire échouer les pourparlers, effectuer une pression constante sur le gouvernement italien avec un principal souci : internationaliser le différend entre Rome et Vienne, et, pourquoi pas, transformer le Haut-Adige en un nouveau terrain pour les désastreuses expériences des casques bleus de l'O.N.U.* »

Aucun gouvernement responsable ne pourrait accepter que les dynamiteurs agissant soi-disant en francs-tireurs puissent ainsi forcer l'Italie à renoncer à ses droits et permettre à une minorité de terroriser une population, conclut aujourd'hui le « *Messagero* », de tendance gouvernementale.

B. N.

TOUT'BEL
14, Bd HAUSSMANN - PARIS 9e
LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE
FEMME

ESTION

DROITS DE L'HOMME
ONS UNIES
l'un groupe d'experts
isons sud-africaines

ndante particulière

commun et victimes de sévices. Elle demande à M. Thant d'envoyer un télégramme au gouvernement de Pretoria « *pour lui faire part de la profonde angoisse et des graves inquiétudes que cette situation inspire à la commission et lui demande de prendre les mesures positives en vue de rendre le traitement des prisonniers politiques conforme aux normes du droit et de la pratique en matière pénale.* »

Mais le point le plus important de la résolution est la décision de constituer un comité d'experts qui serait chargé de procéder à une enquête sur le traitement des prisonniers en République Sud-Africaine, de recommander des mesures à prendre, et de présenter un rapport à la commission

ÉTRANGER

République Dominicaine

Des réfugiés haïtiens sont livrés à la police du Dr Duvalier

Saint-Domingue, 7 mars. — Plusieurs journaux de la capitale dominicaine, notamment *Listin Diario*, ont révélé la semaine dernière que des réfugiés politiques haïtiens étaient livrés par le gouvernement Balaguer aux autorités haïtiennes. M. Georges Magloire, remis à la frontière aux forces de police haïtiennes le 17 février, a été fusillé immédiatement sous les yeux de ceux qui venaient de le livrer. De nombreuses personnes ont été arrêtées dans cette répression contre les Haïtiens anti-Duvalier. D'autres tentent de se cacher. Parmi les emprisonnés attendant d'être transférés en Haïti figurent notamment Louis Wasembeck, Sauveur Guerrier, Robert Moïse, Villehardouin Bosquet, Roger Bardot, Antonio Pierre Louis et Christophe Laurore. Venu d'Haïti, des membres des milices « tontons macoutes » aident la police dominicaine dans sa recherche des réfugiés.

LA RÉSISTANCE ALBANAISE

BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ NATIONAL DÉMOCRATIQUE "ALBANIE LIBRE"

UNE ALBANIE LIBRE
AUX
ALBANAIS LIBRES

ADRESSE:

18 bis RUE BRUNEL
PARIS 17 -
FRANCE

204 East 25 th Street,
NEW YORK 10, N. Y.,
U. S. AMERICA

Selective Publicity
6A Bedford Square,
LONDON, W. C. 1,
ENGLAND

10 ARGYLE STREET,
ST. KILDA, VICTORIA,
AUSTRALIA

SOMMAIRE

NOS INFORMATIONS DE L'ALBANIE ASSERVIE

Les communistes de Tirana sont très préoccupés par la situation en Chine

La crise dans l'agriculture

Le budget de l'année 1967

Une mission du Front de libération nationale du Sud-Vietnam vient d'être installée à Tirana

Une nouvelle station radiophonique

Le 25ème anniversaire de l'Union de la Jeunesse Communiste Albanaise

Un tract des communistes staliniens distribué en Union Soviétique aurait été préparé à Tirana

LES NOUVELLES DE L'EMIGRATION

Suppression de l'émission albanaise à la radio de Londres (B.B.C)

Une école albanaise vient d'être ouverte à Woodhaven, New York

La mort de Stanislav Mikolajczyk, ancien Président du conseil polonais

Après la dénonciation des crimes et de l'oppression sans exemple contre les albanais de Kossovo (en Yougoslavie)

La presse communiste et les crimes de Kossovo

Une épidémie de variole dans les villages de Kossovo

Paris, le 15 février, 1967

Treizième Année

85

NOS INFORMATIONS DE L'ALBANIE ASSERVIE

Les Communistes de Tirana sont très préoccupés par la situation en Chine

Vers la fin de décembre 1966, avant de quitter l'Albanie, l'ambassadeur de Chine à Tirana fut reçu par le premier secrétaire du parti communiste albanais, Enver Hodja, et le premier ministre, Mehmet Shehu.

Les rapports parvenus de Chine informaient le gouvernement albanais de la résistance que rencontrait la révolution culturelle de Mao Tsé-Toung non seulement dans les hautes sphères intellectuelles, mais aussi dans l'armée et les masses ouvrières.

Enver Hodja exprima son point de vue d'une façon catégorique: l'actuelle situation en Chine est dûe à trois erreurs fondamentales:

1) -parce que Pékin n'a pas rompu ses rapports diplomatiques avec Moscou;
2) -parce qu'il a voulu mener la révolution culturelle d'après une méthode qui n'est pas tout-à-fait marxiste-léniniste;
3) -parce qu'il a montré de la faiblesse envers les révisionnistes chinois.

L'ambassadeur de Chine partit pour Pékin où il présenta le point de vue des "camarades" de Tirana, à un moment où la situation était devenue plus chaotique que jamais avec les exhibitions des Gardes Rouges qui, plus encore qu'un parti dans le parti, étaient devenus un groupement gigantesque contre les ouvriers et le parti lui-même. Au plus fort de la crise, le gouvernement de Tirana envoya à Pékin le ministre de la défense, Bekir Balluku, pour déclarer ouvertement aux Chinois qu'il fallait rompre les relations avec l'Union soviétique et remplacer les mots par des faits.

Au Vè Congrès du parti communiste albanais tenu à Tirana au début de novembre 1966, le secrétaire du parti, Enver Hodja, dans son discours-fleuve, souligna en s'adressant à la délégation chinoise : "A l'époque de la rupture de nos relations avec Moscou, même nos meilleurs amis nous conseillaient la prudence et la modération nous considérant un peu trop emportés. Mais aujourd'hui ils se rendent compte eux-mêmes que notre prise de position était justifiée".

Pour ce qui concerne la révolution culturelle, Enver Hodja déclara devant le Ve Congrès: "Le marxisme-léninisme n'a pas pratiquement défini la lutte contre les arts et la culture, problème qui se pose après l'avènement du communisme au pouvoir; mais cela ne veut

pas dire que nous devons accepter les yeux fermés tout développement artistique et scientifique du monde occidental".

La situation en Chine préoccupe le parti communiste albanais pour une autre raison: tandis qu'en Chine la jeunesse paraît être généralement du côté de Mao Tsé-Toung, en Albanie elle est manifestement contre le régime.C'est pourquoi, pour parer à tout danger imprévu,le parti communiste albanais est en train de mettre en application une sorte de révolution culturelle sans "gardes rouges" et entièrement différente de l'inspiration chinoise. Il mobilise les jeunes dans des brigades de "travail volontaire" et les envoie dans les villages pour ouvrir des canaux et de nouveaux champs de culture sur les collines; il a ordonné en même temps l'ouverture de cours d'éducation physique obligatoires pour les employés, les étudiants et d'autres catégories de la jeunesse. Bien qu'apparemment ces mesures paraissent s'inspirer d'un intérêt économique ou hygiénique, le but secret est de tenir la jeunesse constamment occupée pour ne pas lui laisser le temps de penser ou d'agir contre la dictature du parti qui l'opprime depuis 22 ans.

La crise dans l'agriculture

La campagne pour assurer la nourriture de la population par les seuls moyens intérieurs continue depuis 22 ans sans avoir donné les résultats qu'escomptait le parti.

Il paraît que la collectivisation - considérée déjà comme accomplie depuis longtemps - se poursuit maintenant avec de nouvelles mesures de contrainte dans les régions montagneuses de Shkodra et de Dibra,parallèlement à la propagande pour créer de nouvelles terres cultivables en terrasses sur les flancs des montagnes, d'après le système chinois. Avec le nouvel an, a commencé une autre campagne pour réduire les cours intérieures des habitations, parce qu'on a observé que les paysans les cultivaient pour en tirer quelque chose à ajouter à leur nourriture ou à vendre au marché noir.

La misère oblige les paysans à détourner, quand ils le peuvent, quelques mesures de blé ou de maïs, et même des sacs de laine ou de coton, pour pouvoir subsister. Les autorités menacent constamment les contrevenants, considérés comme ennemis de la propriété socialiste, et on a créé des tribunaux spéciaux pour ces sortes de poursuites.

Le budget de l'année 1967

Le budget d'Etat pour l'année 1967 se présente comme suit:

- Les recettes : 3.700.000.000 leks.
- Les dépenses: 3.600.000.000 leks.

Officiellement, ce chiffre est ainsi réparti:

- Pour l'économie (comprenant l'industrie, l'agriculture, les mines, les transports, etc.) ..... 3.238.416.000 leks
- Pour la culture, l'éducation, les représentations artistiques ..... 860.459.000 "
- Pour la défense nationale ..... 272.000.000 "
- Pour l'administration de l'Etat ..... 75.581.000 "

Une mission du front de libération nationale du Sud-Vietnam vient d'être installée à Tirana

Une mission permanente du soi-disant Front de Libération nationale du Sud-Vietnam vient d'être installée à Tirana. Ainsi le gouvernement communiste albanais noue des relations diplomatiques avec les rebelles du Vietnam du Sud. On sait que Tirana achète en Occident pour le Nord-Vietnam jusqu'à des instruments électroniques, comme cela a été prouvé par la photocopie d'un acte officiel publié dans le journal FLAMURI du 28 novembre dernier.

Une nouvelle station radiophonique

Une nouvelle station de radiodiffusion plus puissante, don de la République populaire de Chine , vient d'être inaugurée à Tirana. Elle servira à diffuser la "voix révolutionnaire" et la propagande anti-révisionniste, spécialement en langues étrangères.

Le 25ème anniversaire de l'Union de la Jeunesse Communiste Albanaise

Le 2 novembre dernier a été commémoré dans des réunions spectaculaires le 25ème anniversaire de l'Union de la Jeunesse communiste. A ces manifestations participait également une délégation de la Fédération de la Jeunesse pour la libération du Sud-Vietnam.

A cette occasion, le secrétaire du comité central de la jeunesse communiste albanaise, Agim Mero, déclara entre autres:
"L'idéologie bourgeoise et révisionniste ainsi que les survivants de la classe des anciens exploiteurs dans notre pays essaient de différentes manières d'influencer la jeunesse, en caressant l'espoir que par ce moyen ils pourront faire dégénérer à l'avenir notre ordre social vers le révisionnisme et maintenir l'esprit révolutionnaire contre toute manifestation d'idéologie bourgeoise et révisionniste qui essaierait de s'introduire et d'agir parmi nous".

Le journal communiste albanais "Zeri i Popullit" a publié vers la fin de l'année dernière un tract-programme des communistes révolutionnaires soviétiques, qui serait distribué en Russie.

Ce journal ajoute que le tract fut distribué il y a quelque temps dans toute l'Union soviétique pour démasquer la clique khrouchtchevienne et appeler à la lutte contre elle sans reculer devant aucun sacrifice. D'un bout à l'autre le tract est une polémique amère contre les "révisionnistes soviétiques" et un appel désespéré pour la réhabilitation de Staline et de ses actions criminelles. Il veut faire croire en même temps qu'en Union soviétique on est en train de s'organiser une résistance révolutionnaire stalinienne contre les dirigeants actuels et leurs méthodes. Le tract contient aussi cette phrase: "...bien que Staline ne soit plus en vie aujourd'hui, nous lutterons à côté des bataillons de Mao-Tse-toung et d'Enver Hodja.."

Ceux qui connaissent un peu le style et les convictions staliniennes du secrétaire du parti communiste albanais sont d'avis que le tract a été rédigé à Tirana, même s'il a été distribué en Union Soviétique avec l'aide des Chinois.

LES NOUVELLES DE L'EMIGRATION

Suppression de l'Emission Albanaise à la Radio de Londres (B.B.C.)

Le ministère britannique des affaires étrangères avait demandé à la B.B.C. de réduire, pour des raisons d'économie, ses émissions en langues étrangères. A partir du 1er avril, les émissions en langue arabe seront abrégées de 2 heures, passant de 12 à 10 heures par jour; alors que l'émission en albanais a été supprimée depuis le 20 janvier. On dit que même sur les autres émissions en langues étrangères on fera des économies en réduisant leurs heures dès le début de la nouvelle année budgétaire qui commence en avril 1967.

Pour ce qui concerne l'émission en langue albanaise, la direction de la B.B.C. avait proposé au gouvernement de ne pas la supprimer, s'engageant à faire des économies ailleurs. Malheureusement ses suggestions ne furent pas écoutées. Les services de l'émission en albanais furent supprimés le 20 janvier, après plus de 26 ans d'existence. En effet, cette émission avait commencé le 13 novembre1940 , dans la plus sombre période de la guerre.

Cette mesure a désagréablement surpris les Albanais qui ne s'attendaient pas à une pareille décision de la part du gouvernement britannique; car la Radio de Londres était peut-être la plus écoutée parmi tous les centres émetteurs en langue albanaise. Non seulement les Albanais à l'étranger et les énormes masses d'Albanais en Yougoslavie, en Turquie,en

Grèce, etc., mais aussi nos malheureux compatriotes dans le pays, opprimés et suffoqués par la propagande communiste, essayaient par tous les moyens, et à grands risques, de saisir les messages aériens de la Radio de Londres. En supprimant cette source d'information, on leur cause un grand préjudice.

Cependant nous sommes très reconnaissants à nos amis anglais, à commencer par la direction de la B.B.C., d'avoir réagi énergiquement contre cette mesure. Les plus grands journaux britanniques ont critiqué cette décision gouvernementale et publié des lettres de protestations de nos amis anglais. Ainsi The Times du 19 janvier publiait une lettre signée par Lord ST.OSWALD, M. JULIAN AMERY (ministre dans le précédent gouvernement), M. ALEXANDER GLEN, M. A.V.HARE, M.PETER KEMP, M.NEIL McLEAN, M. ANTHONY QUAYLE.Le même journal dans son numéro du 14 janvier, publiait une lettre de M.DAVID HUTCHINSON mettant en doute la prudence du gouvernement pour ce qui concerne sa décision de supprimer les services albanais de la B.B.C. Et dans son numéro du 13 janvier, The Times publiait des lettres de M.DAVID PHILLIPS, de M.D.DUMA,etc. The Guardian du 11 janvier publiait à ce sujet un article de M.HAROLD JACKSON.The Observer et The Daily Telegraph ont publié des reportages dans le même esprit.

A la Chambre des Communes, le député M.ELDON GRIFFITHS fit une interpellation à ce sujet à laquelle répondit le sous-secrétaire au Foreign Office, M.WILLIAM RODGERS.

A la Chambre des Lords, cette question fut mise à l'ordre du jour par Lord ST.OSWALD, président de l'Association anglo-albanaise.Pour l'appuyer, intervinrent dans la discussion Lord CARRIGTON, Lord MERRIVALE, Viscount DILHORNE, Lord MOYNE et Lord CONESFORD. Le ministre d'Etat pour les affaires étrangères, Lord CHALFONT, eut à répondre à tous les orateurs.

Espérons que le gouvernement britannique tiendra compte de ces nombreuses réactions pour revenir sur sa décision et permettre la reprise de l'émission radiophonique en albanais.

Une école albanaise vient d'être ouverte à Woodhaven,New York.

Le 14 janvier a été officiellement inaugurée à Woodhaven, New York, une école en langue maternelle pour les enfants d'origine albanaise.Cette belle initiative est dûe à "The Albanian Center" qui a nommé également un Conseil pour l'enseignement en albanais, présidé par le Dr.Agim Leka.

Le but de cette école a été très bien défini par Mme Liza Leka, dans son excellent discours d'inauguration.

La mort de Stanislas Mikolajczyk, ancien Président du Conseil Polonais.

Stanislas Mikolajczyk, ancien président du conseil polonais, qui se trouvait pour la deuxième fois en exil depuis 1947, est décédé à Washington le 13 décembre 1966, à l'âge de 65 ans.

Il était le chef du parti paysan polonais et l'une des figures les plus représentatives des mouvements démocratiques de l'Europe de l'Est. Pendant la seconde Guerre mondiale, il avait présidé le gouvernement polonais en exil. Rentré en Pologne après la libération, il avait pris une part active dans la direction politique de son pays, conduisant les délégations polonaises à Washington et à Moscou, traitant avec Roosevelt et avec Staline. Il était ministre de l'agriculture et vice-président du conseil en 1947, lorsque pressé par les communistes, il dut quitter de nouveau son pays et reprendre le chemin de l'exil. Il fut président de l'Union internationale Paysanne et développa une activité remarquable pour l'encouragement des mouvements de résistance anti-communiste de nos peuples asservis.

Il était l'ami sincère de notre pays et de la cause albanaise. Avec lui disparaît une des plus grandes personnalités politiques de l'Europe de l'Est.

Apres la Dénonciation des crimes et de l'oppression sans exemple contre les Albanais de Kossovo (en Yougoslavie)

Après les informations de la presse internationale et de la presse yougoslave elle-même, résumées dans le numéro précédent de notre bulletin, concernant les persécutions et les crimes inouïs commis envers les Albanais de Kossovo, en Yougoslavie, la réaction contre ces actes de barbarie s'est fait sentir de toutes parts.

La RADIO du VATICAN, dans ses transmissions en albanais, a consacré une émission entière à cette situation intolérable et inhumaine qui persiste encore au coeur de l'Europe.

La RADIO de ROME, dans deux ou trois émissions, donna presque toutes les informations de notre bulletin.

La Société VATRA des Albanais d'Amérique adressa une lettre de protestations au secrétaire général des Nations unies dénonçant ces actes de barbarie.

Le journal FLAMURI, organe du parti agraire-démocratique albanais "Balli Kombetar", dans son numéro du 28 novembre 1966, publia le rapport présenté par l'"Union des Kossovars" au Comité central de l'"Union fédéraliste des Communautés ethniques européennes" accompagné

d'une triste documentation confirmant ces crimes. L'"Union des Kossovars" dénonçait en même temps un prétendu rapport sur la situation des Albanais de Yougoslavie, rédigé et distribué l'année dernière par M.Povl Skadegard, secrétaire général de l'"Union fédéraliste des Communautés ethniques européennes". En effet, ce prétendu rapport n'était que la reproduction puérile des statistiques et renseignements officiels fournis à M.Skadegard par les services yougoslaves au cours de son voyage en Yougoslavie.

Dans le même numéro, le journal FLAMURI publiait un article du Professeur Abas Ermenji, président du Comité national-démocratique "Albanie Libre", intitulé "Le calvaire de tout un peuple".Nous donnons ci-dessous un résumé de cet article:

"Une bonne partie de la presse internationale, commentant les évènements de Yougoslavie liés à la disgrâce de Rankovitch, a mentionné pour la première fois la politique de discrimination et d'oppression que l'Etat yougoslave mène à l'égard de la minorité albanaise. Les quelques crimes qu'elle a rapportés, publiés d'ailleurs par les journaux yougoslaves eux-mêmes comme BORBA et VECERNJE NOVOSTI, sont attribués à Rankovitch et à sa police secrète dont la minorité albanaise était la première victime. Tout cela - quelques dizaines de personnes tuées ou étranglées de la façon la plus horrible et quelques centaines d'autres libérées de prison complètement infirmes par les tortures - paraît insignifiant par rapport à la réalité ou même à ce qui a été dénoncé publiquement à la réunion du Comité central du parti communiste serbe, les 14 et 15 septembre 1966, et publié dans certains journaux yougoslaves des provinces. Dans ces dénonciations publiques on énumère - en précisant les noms des victimes, les dates et les lieux - des actes de cruauté qui ne peuvent trouver d'équivalent que dans la plus sombre barbarie du Moyen-Age ou de la haute Antiquité.

"Pratiquement, presque tous les Albanais étaient considérés comme suspects par la police, et pour la seule région du Kosmet il y avait 120.000 dossiers d'Albanais surveillés. Les intellectuels, et surtout les enseignants, étaient périodiquement convoqués à la police, maltraités,battus, et quelquefois assassinés.Les paysans se trouvaient réduits à la servitude, sous la férule du personnel slave qui dirigeait leurs coopératives agricoles. Imposables et corvéables à merci, écrasés de dettes envers l'Etat ou les coopératives, ils se voyaient dépouillés de leurs terres sous un prétexte quelconque, et dispersés comme un misérable troupeau humain dans des régions lointaines de la Yougoslavie, où il n'y avait pour eux que les travaux les plus durs et les plus mal payés.

"Le Serbe Jovan Veselinov lui-même, qui présidait la dernière réunion du Comité central du parti communiste serbe et qui est l'un des plus directement responsables de tous les crimes et persécutions contre les Albanais, déclara à ladite réunion que la lutte chauvine serbe menée sur

tous les fronts contre la minorité albanaise dépasse les limites de la saine raison.

"La terreur avait atteint son comble en 1956 quand la police yougoslave, sous le prétexte de vouloir découvrir des armes cachées, s'était jetée sur la minorité albanaise avec une soif sanguinaire de fauve. On tortura les gens pendant des semaines de la façon la plus cruelle, leur cassant les membres, les poussant au suicide, et ceux qui ne sont pas morts sous les tortures sont restés infirmes. Il y a eu des cas où l'on brûlait les gens vifs, comme le montre l'exemple de Zenun Gjafa, simple berger du village de Shushica, près de Rakosh, à qui on introduisit la tête dans un poêle ardent. (Cfr. le journal Rilindja du 17 septembre 1966).

"On attribue maintenant toutes ces horreurs à Rankovitch et à sa police. Mais la police, c'est l'autorité de l'Etat. Et nous ne croyons pas que l'Etat yougoslave ait jamais eu une autre politique vis-à-vis de la minorité albanaise. Un des chefs de la police, Millovan Jashovitch, voyait juste lorsque, voulant s'excuser pour les cruautés commises envers les Albanais, il disait: "C'était vraiment exagéré et répugnant, mais cette façon d'agir nous l'avions héritée".

"Oui, cette façon d'agir, l'actuel régime yougoslave - qui se targue aussi de "socialisme" - il l'avait héritée.

"La région de Kossovo avec une population albanaise de 90 % fut donnée à la Serbie et au Monténégro par la Conférence de Londres, en 1913, pour concilier les intérêts des grandes puissances. Les Serbo-Monténégrins entreprirent tout de suite leur triste besogne pour liquider la population albanaise, comme en témoigne le rapport de la Commission internationale envoyée alors sur les lieux par la Dotation Carnégie: "Incendies de maisons et de villages entiers, meurtres en masse des populations désarmées et innocentes, violences inouïes, pillages et brutalités de toutes sortes, voilà les moyens dont les troupes serbo-monténégrines se sont servies et se servent encore dans le but de transformer entièrement la physionomie ethnique des régions exclusivement habitées par les Albanais".

"Après la première Guerre mondiale et la formation de l'Etat yougoslave, le sort des Albanais de Kossovo demeura le même. Ils étaient soumis à toutes sortes de vexations et de persécutions; leurs terres comme leurs maisons étaient confisquées sous le prétexte d'une soi-disant réforme agraire, et l'on faisait sur eux une pression constante pour les contraindre à émigrer en Albanie ou en Turquie. On n'ouvrit jamais une école albanaise à cette population d'un million et demi d'âmes, et l'usage de toute publication en albanais était considéré comme un délit.

"Après la seconde Guerre mondiale, la Yougoslavie dite socialiste se comporta vis-à-vis de la minorité albanaise de la façon dont elle avait

héritée. Les massacres de l'année 1945 furent identiques à ceux de 1913. Et bien que les populations albanaises de Yougoslavie soient trois fois supérieures en nombre à celle du Monténégro et deux fois supérieures à celle de la Macédoine, il ne leur a jamais été permis de constituer une république autonome comme les autres nationalités. Une partie du territoire habité par les Albanais fut rattachée à la république du Monténégro, une autre partie à celle de la Macédoine, et seulement le tiers constitue la soi-disant région autonome du Kosmet (Kossovo-Metohija) incorporée à la république de Serbie. Ainsi il était plus facile pour l'administration yougoslave de mener envers les Albanais une politique de liquidation.

"Dans un pays habitué depuis cinquante ans à une politique de discrimination farouche vis-à-vis des Albanais - considérés comme un groupe à liquider - on ne doit pas s'attendre à un changement des moeurs et des méthodes d'un jour à l'autre, même si la bonne volonté ne manquait pas. Mais nous doutons fort de cette bonne volonté. La preuve en est, que même après la disgrace de Rankovitch, les responsables directs de l'oppression et des crimes de Kossovo sont restés en place. L'administration de la région continue d'être entre les mains des Serbo-Monténégrins. L'enseignement en albanais rencontre les mêmes obstacles. La discrimination économique continue comme avant. On ne fait rien pour restituer aux paysans albanais leurs terres confisquées, et l'on exerce sur eux toujours la même pression pour qu'ils émigrent dans d'autres régions de la Yougoslavie. L'année dernière, 6.640 ouvriers albanais de Kossovo ont été expédiés ailleurs, affirme le journal Rilindja. Mais ils continuent encore à émigrer, même après la dénonciation officielle de tant d'injustices.

"D'autre part, les prisons de Nish, de Sremska-Mitrovitsa, de Prishtina, de Jurakovtch, d'Idrizova, de Souhareka et d'autres sont encore pleines d'Albanais. Cela prouve que l'habitude héritée de persécuter les Albanais est invétérée chez les Yougoslaves. Elle remonte à un demi-siècle.

"Nous devons avouer qu'il sied mal au Maréchal Tito de s'ériger en champion de l'anti-colonialisme, en protecteur des peuples opprimés de l'Afrique et de l'Asie, et de prendre des airs de libérateur dans toutes les conférences internationales, quand dans son propre pays et sous sa propre autorité on traite la minorité albanaise comme on ne l'a jamais fait sous un régime colonialiste, ni en Asie, ni en Afrique Centrale.

"Il ne serait pas prudent non plus - pensons-nous - pour les dirigeants politiques de l'Occident de se montrer indifférents devant ces scènes d'horreur, qui ne pourraient être que préjudiciables à la paix et à la sécurité des peuples".

La Presse Communiste et les crimes de Kossovo

La presse communiste de Tirana - et surtout le journal du parti

"Zeri i Popullit" - attribue maintenant au maréchal Tito et à son régime toute la responsabilité des massacres et des scènes d'horreur qui ont eu lieu en Kossovo. A cette occasion elle souligne que dans les deux premières années de l'après-guerre 40.000 Albanais de Kossovo furent massacrés. A cette époque, dans les camps de concentration yougoslaves -ajoute le journal - on décimait les Albanais sans pitié. Et Voukmanovitch-Tempo, au cours d'une tournée d'inspection dans ces camps, s'était écrié: "Exterminez-les tous! Pourquoi en gardez-vous encore?"

Comme complément d'information la presse communiste publie à ce sujet des déclarations de Kossovars qui se trouvaient alors dans ces camps et qui ont subi toutes ces horreurs.

Le journal "Albanie Nouvelle", qui est publié à Tirana et distribué aux émigrés albanais à l'étranger, ajoute à ces faits l'expulsion de 250.000 Albanais de Yougoslavie vers la Turquie. Ces expulsions ont continué même durant les mois de juillet, août et septembre 1966, confirme le journal, qui a aussi l'impudence de conclure que la presse de Tirana à toujours dénoncé ces crimes devant l'opinion publique internationale et la conscience de l'humanité entière.

Nous voudrions rappeler à la presse communiste que, jusqu'en 1948, elle n'avait pas écrit un seul mot sur les crimes des années 1945-1946 et le massacre de 40.000 Albanais au moment même où le régime de Tito s'installait au pouvoir. Bien au contraire, à cette époque la presse communiste ainsi que le parti et le gouvernement portaient aux nues l'image de Tito, dans leur soumission honteuse à Belgrade. Les communistes commencèrent à parler des premiers massacres yougoslaves en Kossovo seulement en 1948, après l'expulsion de la Yougoslavie du Kominform.

Jusqu'alors il était uniquement la presse démocratique en exil qui élevait sa voix contre les crimes perpétrés en Yougoslavie.

Et maintenant, ce que la presse yougoslave et le comité central du parti communiste serbe ont déclaré eux-même dépasse l'horreur des scènes et le chiffre des victimes que nous avions publiés.

Une épidémie de variole dans les villages de Kossovo

Vers la fin de 1966, une épidémie de variole s'est déclarée en Kossovo, qui a fait pas mal de victimes parmi les enfants.

Dans la région de Dragosh, qui compte 25.000 habitants, 1200 enfants ont été touchés par cette maladie. Pour les soigner, il n'y avait que deux médecins. Aux environs de Prizrend, 12 enfants sont morts de la même maladie. L'épidémie s'est étendue à Gjilan, à Katchanik, etc.

C'est seulement le 10 décembre que les premiers secours médicaux partirent de Belgrade vers les régions atteintes par cette redoutable maladie.

APRÈS LA DÉCLARATION DES ÉCRIVAINS DE CROATIE

Le maréchal Tito dénonce les intellectuels qui veulent « semer la discorde »

De notre correspondant particulier PAUL YANKOVITCH

Belgrade, 27 mars. — Les réactions à la déclaration des écrivains de Croatie et de dix-sept autres organisations culturelles et scientifiques croates, ainsi qu'au projet de résolution d'un groupe d'écrivains serbes qui, eux aussi, suggéraient la séparation du serbo-croate en deux langues différentes, prennent des proportions considérables. Pétitions, accusations, contre-accusations, lettres de lecteurs, démentis, occupent des pages entières dans la presse. Jamais un sujet de politique intérieure n'a été débattu, après la guerre, avec autant de passion et accompagné d'une telle publicité. Il est à l'ordre du jour des réunions spéciales des comités de la Ligue des communistes, des organisations de l'Alliance socialiste et même du Parlement fédéral, où un député croate, M. Juré Galitch, a attaqué avec violence les auteurs de la déclaration, affirmant que celle-ci avait une « *analogie frappante* » avec les positions défendues par *Hrvatski Narod*, organe officiel de l'Etat indépendant croate, créé en 1941 par Hitler et Mussolini, après l'occupation et le partage de la Yougoslavie.

On annonce d'ailleurs que le comité de la Ligue des communistes de Zagreb a décidé l'exclusion du parti de M. Vlatco Pavletitch, président de l'association des écrivains de Croatie, et que le comité de Belgrade a exigé l'« *examen attentif* » du cas de tous les écrivains serbes signataires de la proposition, ceux-ci étant « *en conflit avec la politique de la Ligue des communistes* ».

A cette offensive générale des organisations politiques soutenues par des meetings de protestation dans les usines et dans les entreprises — particulièrement nombreux en Croatie, — le maréchal Tito vient de joindre sa propre voix. C'est dire l'importance accordée à l'affaire par les plus hauts représentants de l'Etat et du parti. En effet, prenant la parole à Prizren, ville principale de la région autonome de Kossovo-Metohija, qui connaît elle aussi de fréquentes frictions nationales entre les Serbes et les Monténégrins d'une part et la minorité albanaise de l'autre, le chef de l'Etat a d'abord fait aux communistes le reproche de s'être désintéressés des questions culturelles, abandonnant leur solution à de « *prétendus intellectuels* ». Il a dressé ensuite un dur réquisitoire contre les auteurs de la déclaration, qui « *ont travaillé dans le secret pour pouvoir porter un coup dans le dos* », et, en général, contre tous ceux qui soulèvent à propos de la langue des querelles politiques. Ce sont le plus souvent « *certains philosophes* » cherchant à entraver le développement normal du pays, ou des gens à Zagreb et à Belgrade qui, d'une manière « *très raffinée* », présentent la Ligue des communistes comme une organisation « *dépassée et ayant perdu la bataille politique* ». « *Eh bien !* s'est écrié le maréchal, *nous ne leur permettrons plus d'agir ainsi ; nous ne permettrons pas à un petit groupe d'ennemis du socialisme de troubler la paix intérieure et de semer la discorde.* » Rappelant enfin que lui-même était Croate et qu'il était persuadé que ses paroles étaient parfaitement comprises de tous, l'orateur a conclu : « *Nous avons su pendant vingt ans nous entendre en serbo-croate ou en croato-serbe. A Novi-Sad, en 1954* (voir *le Monde* du 21 mars), *les intellectuels serbes et croates se sont mis d'accord que c'était une même langue. C'était la meilleure solution, car vraiment il n'y a pas de différence.* »

Le maréchal Tito a consacré la seconde partie de son discours à la « *très grave* » situation internationale. Avec une sévérité inhabituelle, il a condamné « *l'agression* » des Etats-Unis au Vietnam et insisté sur la nécessité d'une aide plus substantielle aux pays en voie de développement auxquels la Yougoslavie, dit-il, a déjà accordé divers crédits d'un montant total de 650 millions de

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — N° 6 907

LIRE PAGE
2. — Le maréchal Tito dénonce les intellectuels, **P. Yankovitch.**
3. — Libres opinions : « Pour un désarmement contrôlé au Maghreb », **Ahmed-Baba Miské.**
6. — La vie universitaire, **B. Girod de l'Ain, F. Gaussen.**
7 à 16. — L'Alsace.
17. — Le courrier de l'air et des transports.
18. — La télévision, **J. Siclier.** — La musique, **J. Lonchampt.**
19. — Les sports, **R. Marcillac, J. Marquet, R. Duthen.**
20. — Les dix ans du Marché commun, **H. Pierre.**
22. — Le naufrage du « Torrey-Canyon ».

Rédaction, Ad

TANDIS QUE M. HUMPHREY ENTREPREND SA T

Une politique planétaire

Dans l'avion qui l'a conduit lundi matin à Genève, première étape de sa tournée européenne, le vice-président des Etats-Unis a sans doute pu lire, dans la volumineuse presse dominicale américaine, les nombreux reportages consacrés à l'évacuation par les G.I. des bases de l'O.T.A.N. sur sol français. Ce repli, commenté outre-Atlantique avec modération et dignité, laissera, en dépit de la pluie de décorations et de bonnes paroles qui s'est abattue sur les partants, des cicatrices profondes.

L'amertume ressentie à Washington ne s'adresse pas seulement à l'Elysée. On a beaucoup relevé que les circonscriptions où le « Stars and Stripes » vient d'être amené ont voté dans une large proportion pour le candidat de la Ve République. La France, aux yeux des correspondants des grands journaux américains, a donc ratifié un « go home » qui la place désormais hors du jeu atlantique.

Comment remédier à cette défection ? C'est la question que, sous une forme ou sous une autre, M. Humphrey rencontrera sur sa route. Il n'entend pas la résoudre, mais seulement — comme il l'a déjà indiqué à Genève — recueillir des éléments d'information.

Les Etats-Unis son préoccupés pa développements de l

Alors que les combats ne c M. Hubert Humphrey, accompag matin à Genève, première étape semaines qui doit le conduire ensui Paris et Bruxelles. Avant de qui américain avait ainsi défini les bu rer avec de nombreux amis et allié de problèmes politiques qui touch des nations atlantiques et d'autre forcer les liens de respect mutuel communs qui, depuis si longtemp ne voulait pas que son voyage s phrey a conclu : « Je pars prêt à

Les étapes les plus importantes du voyage du vice-président seront celles de Bonn, les 29 et 30 mars, ainsi que le 5 avril, de Rome le 31 mars et de Paris les 7 et 8 avril. M. Humphrey aurait en effet reçu mission d'étudier de près les objections soulevées par les dirigeants allemands et italiens à la signature d'un traité sur la non-dissémination des armes nucléaires. Dès lundi, le vice-président américain aborde ce sujet à Genève, où il s'entretient avec M. William Foster, représentant des Etats-Unis à la conférence du désarmement, et avec M. William Roth, chef de la délégation américaine au « Kennedy round ». Mardi M. Humphrey sera à La Haye. Après de Bonn et de Rom

CONFLIT POLITICO-LINGUISTIQUE EN YOUGOSLAVIE

A Zagreb, l'Association des écrivains revendique la reconnaissance des droits de la langue croate

De notre corresp. particulier
PAUL YANKOVITCH

Belgrade, 20 mars. — Le problème de la langue serbo-croate ou croato-serbe est depuis longtemps une des causes de frictions nationales en Yougoslavie. L'affaire vient de rebondir avec violence et d'une manière inattendue. En effet, l'Association des écrivains de Croatie publie une déclaration affirmant en substance qu'il s'agit de deux langues différentes et que le croate est relégué par les organes de la Fédération au rang d'un « dialecte local » au profit de la « langue de l'Etat », c'est-à-dire du serbe. Aussi demande-t-elle une modification de la Constitution afin que l'équivoque soit levée et les droits de la langue croate entièrement reconnus et respectés.

Cette déclaration suscite de vives réactions. *Vjesnik*, principal quotidien de Croatie, y voit « *un acte politique et non linguistique* » préparé dans le « *secret absolu* », sans consultation préalable des dirigeants politiques et dans le dessein de mettre l'opinion publique devant le fait accompli. Le journal parle de « nationalisme », de « chauvinisme », de « diversion ». Il s'indigne parce que l'Association des écrivains croates exige que le personnel enseignant, les fonctionnaires et, en général les « travailleurs publics » (dénomination collective pour les hommes politiques, les hommes d'affaires, les écrivains, les membres des professions libérales, etc.) se servent uniquement de la langue du milieu au sein duquel ils déploient leur activité, ce qui équivaut à « *ignorer l'existence des Serbes en Croatie même* ». (Dans la République de Croatie il y a environ 625 000 Serbes et 3 340 000 Croates.) « *Il n'y aura ni liberté ni égalité pour les Croates dans la Yougoslavie*, conclut *Vjesnik*, *sans la liberté et sans l'égalité des Serbes et des Croates en Croatie. Or, la déclaration va dans le sens opposé.* »

Borba consacre également un article de fond à cet événement. Le quotidien du parti conteste que le serbe soit la langue de l'Etat et rappelle que les lois fédérales, le *Journal officiel*, la presse centrale, sont rédigés en serbe et en croate, que chaque République a ses propres émissions de télévision et de radio, que l'enseignement y est fait en langue nationale, etc. La seule exception est celle de l'armée où le commandement applique le serbe, et cela uniquement parce qu'il est impossible, dans les circonstances présentes, de faire autrement.

Les différences entre le serbe et le croate

Comme la plupart des autres questions touchant aux rapports nationaux, celle de la langue des Serbes et des Croates est d'une complexité extrême. C'est une affaire politique délicate en raison de la longue séparation des deux peuples, des nombreux conflits, voire guerres fratricides, qui les ont opposés au cours de l'histoire. On peut toutefois faire quelques remarques d'ordre linguistique : pour écrire, tous les Croates se servent de caractères latins, les Serbes de caractères cyrilliques, bien qu'un certain nombre, et notamment ceux de Croatie, usent, eux aussi, de caractères latins. Une autre différence vient de la prononciation : les Croates parlent la « jekavstina », les Serbes la « ékavsctina ». En réalité, la différence tient dans une lettre qui, dans certains mots, correspond au « e » chez les Serbes et au « j » chez les Croates. Mais dans ce cas également des Serbes (en Bosnie, Croatie, Dalmatie, Herzégovine) ont une prononciation plus proche de celle des Croates que de celle des Serbes de Serbie.

La troisième différence se trouve dans le vocabulaire même. Il y a, en effet, en croate, des mots qui n'existent pas en serbe, et inversement. Combien y en a-t-il exactement ? Personne n'a fait le compte. Autre aspect du problème : jamais une œuvre littéraire croate n'a été traduite en serbe, ou une œuvre serbe en croate. Tout au plus est-elle éditée en caractères cyrilliques et en caractères latins à la fois pour les deux catégories de lecteurs. Des milliers d'exemplaires de journaux écrits en serbe sont vendus quotidiennement en Croatie, et des journaux croates en Serbie. Les émissions de la télévision et de la radio de Zagreb sont regardées et écoutées en Serbie autant que celles de Belgrade en Croatie. Les seules remarques du public portent sur le contenu, jamais personne n'a prétendu n'avoir pas compris la langue de l'émission.

Les idéalistes de l'Union nationale des Slaves du sud avaient étudié le problème de la langue serbo-croate dès le XIX[e] siècle. En 1850, plusieurs éminents philologues serbes et croates précisaient que la langue parlée des deux peuples était la même et que leur langue littéraire devait, elle aussi, être unifiée. En 1954, un groupe de philologues, d'écrivains, de professeurs d'université, d'artistes, de journalistes des plus compétents de Zagreb et de Belgrade se réunissait à Novi-Sad et proclamait que Serbes et Croates avaient une seule et même langue littéraire avec deux prononciations et deux écritures. Faisant suite à cet accord, les deux institutions culturelles croate et serbe les plus anciennes, Matica Srpska et Matica Hrvatska, publient en 1960, pour la première fois, un énorme ouvrage, fruits d'efforts communs : *l'Orthographe unifiée de la langue littéraire serbo-croate.*

Aujourd'hui, avec la déclaration de l'Association des écrivains de Croatie, qui a obtenu l'appui de dix-sept autres institutions culturelles et scientifiques de cette République fédérale, toute cette œuvre de rapprochement est menacée. La polémique sera longue et certainement très âpre. Les réactions déjà enregistrées indiquent qu'elle dépassera le cadre des discussions académiques. Ce sera encore une goutte d'huile sur le brasier des discussions politiques et nationales. D'ailleurs — pure coïncidence — l'assemblée annuelle de l'Association des écrivains de Serbie s'est tenue dimanche à Zagreb. Dans une atmosphère houleuse, un groupe d'écrivains exigea que la déclaration des écrivains croates fût mise à l'ordre du jour. Il fallut plusieurs interventions, notamment celle de M. Milojko Droulovitch, membre du comité exécutif du parti serbe et du comité central fédéral de la Ligue des communistes, pour apaiser les esprits, du moins provisoirement.

LE PROBLÈME DU DÉSARMEMENT

M. Nenni se prononce pour le traité de non-dissémination des armes nucléaires

Turin, 20 mars *(A.P.)*. — M. Pietro Nenni, chef du parti socialiste italien et vice-président du conseil, a pris fermement position dimanche en faveur du projet de traité sur la non-dissémination des armes nucléaires.

Cette prise de position contraste avec celle du gouvernement, qui a exprimé certaines réserves à l'égard de ce traité.

« *Cet accord est non seulement nécessaire, mais indispensable*, a déclaré M. Nenni. *Il est vrai qu'il sanctionne la suprématie de Washington et de Moscou dans le domaine des armements nucléaires, et cela ne peut nous faire plaisir. Mais c'est un fait dont les aspects négatifs ne peuvent certainement pas être corrigés par la dissémination des armes nucléaires.*

» *Le jour où dix ou quinze pays européens, asiatiques et africains auront la bombe atomique, la paix dans le monde ira à la dérive entre la folie et le chaos.* »

M. Fanfani, ministre des affaires étrangères, a élevé plusieurs objections à l'égard du projet américain. Il aurait notamment déclaré à M. Foster, chef de la délégation américaine à la conférence sur le désarmement, lors de sa visite à Rome le 14 mars, que l'Italie craint qu'une distinction rigide entre les puissances nucléaires et non nucléaires n'empêche l'Europe de rattraper son retard technologique sur les Etats-Unis.

M. WILLY BRANDT : nos relations avec Paris et Washington se sont améliorées.

Bonn, 20 mars *(A.F.P.)*. — « *Nos relations avec Paris et Washington se sont améliorées* », a déclaré vendredi M. Willy Brandt, ministre fédéral allemand des affaires étrangères.

Dans un exposé sur les activités du gouvernement fédéral, M. Brandt a constaté que le danger d'un isolement de l'Allemagne fédérale n'était pas encore complètement écarté. Il a souligné cependant que « *dans les efforts déployés en vue d'assurer la paix par la normalisation des relations et la réconciliation inter-européenne, dont l'un des objectifs est également la solution des problèmes allemands, une bonne chance de ranimer la coopération franco-allemande est désormais offerte* ».

● *M. Heinrich Luebke*, président de la République fédérale d'Allemagne, a regagné dimanche après-midi Bonn, au terme d'un voyage de trois semaines en Asie. Le chef d'Etat allemand a été reçu officiellement en Corée du Sud, au Népal et en Afghanistan, et a fait une visite privée en Malaisie et en Thaïlande. — *(A.F.P.)*

LE SÉNATEUR MANSFIELD CRITIQUE LES PROPOSITIONS DE BONN RELATIVES AU FINANCEMENT DES FORCES AMÉRICAINES EN ALLEMAGNE.

Washington, 20 mars *(Reuter)*. — Dans une déclaration qu'il a faite samedi à Washington, M. Mike Mansfield, leader du groupe démocrate au Sénat américain, a critiqué le projet prévoyant que Bonn compenserait les frais de stationnement des forces américaines en République fédérale en convertissant une somme de 500 millions de dollars en bons du Trésor américain.

« *Cela équivaudrait simplement à faire passer pour plusieurs années dans le portefeuille des investissements du Trésor ouest-allemand le déficit résultant de ces frais pour la balance américaine des paiements* », a déclaré notamment M. Mansfield. Il a ajouté que la question qui se pose en fait est de savoir s'il y a lieu de maintenir les effectifs américains au niveau actuel, compte tenu des changements intervenus en Europe et qui se caractérisent par le peu d'empressement manifesté par les pays ouest-européens à faire face aux engagements contractés au sein de l'O.T.A.N.

LE « COMPLOT » DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Le procureur Garrison laisse prévoir de nouvelles arrestations

EN AMÉRIQ

PREMIÈRES ESCARMOUCHES AU BRÉSIL entre le nouveau gouvernement et l'opposition parlementaire

Brasilia, 20 mars *(A.F.P.)*. — Le gouvernement du président Costa e Silva, qui a succédé mercredi dernier au maréchal Castelo Branco comme chef de l'Etat, risque d'être confronté rapidement non seulement avec l'opposition à la Chambre, mais aussi avec la presse.

Deux projets de loi viennent, en effet, d'être présentés à la Chambre basse, vendredi, par l'opposition : l'un porte révocation de la « loi de sécurité nationale », promulguée quelques jours avant son départ par le maréchal Castelo Branco, et qui donne à l'Etat les moyens de « *réprimer plus efficacement les activités jugées contraires à l'intérêt national* ». L'autre projet porte amnistie de tous les citoyens déchus de leurs droits civiques pour dix ans par le précédent gouvernement, révoqués de leur poste ou condamnés pour délits politiques.

Parallèlement, le directeur du quotidien *Tribuna da Imprensa*, déchu de ses droits et donc « *interdit de signature* » dans son journal, a publié un article signé de lui pour critiquer sévèrement l'administration de l'ancien président Castelo Branco, prodiguant ses conseils au maréchal Costa e Silva. Après s'être caché plusieurs jours, M. Helio Ferandes, le directeur du journal, s'est présenté aux autorités, qui ont décidé de « *prendre leur temps pour étudier ce cas délicat* ».

LE PRÉSIDENT DU NICARAGUA RÉCLAME UNE INTERVENTION CONTRE CUBA

New-York, 20 mars *(A.F.P.)*. — L'agitation castriste en Amérique latine est « *en passe d'atteindre un degré qui ne peut plus être toléré* », a déclaré dimanche, M. Anastasio Somoza, président élu du Nicaragua, au cours d'une interview télévisée aux Etats-Unis. Il a ajouté que le moment était venu de passer à l'action, la situation de M. Fidel Castro à Cuba étant, selon lui, désespérée.

Le président a ajouté que ce problème « *devait être résolu par*

L'ÉPISCOPAT CANADIEN PROCLAME LE DROIT DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE « A DES INSTITUTIONS CIVILES ET POLITIQUES PROPRES ».

Ottawa, 10 avril *(A.F.P.)*. — « *Il est impossible de contester le droit de la Communauté canadienne française du Québec à l'existence, à l'épanouissement dans tous les domaines, à des institutions civiles et politiques adaptées à son génie et à ses besoins propres, à cette autonomie sans laquelle son existence, sa prospérité, son essor économique et culturel ne seraient pas bien assurés* », déclare l'épiscopat catholique canadien dans une lettre collective, à l'occasion du centenaire de la Confédération.

« *Nous croyons*, poursuit la lettre, *que tous les Canadiens devraient régler par une discipline très sévère les jugements qu'ils portent les uns et les autres, surtout quand ces jugements atteignent des régions ou des collectivités entières. Il nous semble urgent d'éliminer les préjugés, les demi-vérités, les jugements simplistes ou injustes.*

Jérusalem, 10 avril. — M. Pinhas Sapir, ministre israélien des finances, est arrivé dimanche à Bucarest, à la tête d'une délégation économique. Il va signer un important accord de commerce et de coopération. Les grandes lignes de cet accord ont été arrêtées au cours d'une visite que vient d'effectuer en Israël une délégation roumaine conduite par le ministre adjoint du commerce extérieur.

On attache une certaine signification politique à cet échange de délégations entre deux pays dont les rapports n'étaient pas particulièrement amicaux il n'y a guère.

La Roumanie est le premier pays de l'Est qu'invite officiellement un membre du gouvernement israélien. L'intérêt montré par la Roumanie à signer avec Israël un accord, qui porte non seulement sur des échanges commerciaux, mais aussi sur une coopération dans des domaines assez étendus, est lui aussi assez significatif.

Les milieux politiques israéliens se gardent toutefois de tirer des conclusions optimistes en ce qui concerne l'avenir des rapports d'Israël avec l'ensemble des pays de l'Europe de l'Est.

A. Sc.

UNE « TABLE RONDE »

Le premier ministre du Québec se rendra en France fin mai ou début juin

(De notre correspond. particulier.)

Montréal, 12 avril. — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a confirmé mardi soir qu'il se rendra fin mai ou début juin en France, où il sera l'hôte du gouvernement français. Il n'a pas écarté la possibilité d'une rencontre avec le général de Gaulle, mais a fait remarquer que le programme de son voyage fait encore l'objet de consultations entre Paris et Québec. M. Johnson profitera de son séjour à Paris pour inaugurer les nouveaux locaux de la délégation générale du Québec, dont les services économiques et culturels ont pris ces dernières années un essor considérable.

Les entretiens de M. Johnson à Paris porteront sur les relations culturelles entre la France et le Québec, mais aussi, espère-t-on ici, sur un accroissement des rapports économiques et financiers. Le gouvernement québécois est en effet aux prises avec des difficultés financières, qui proviennent des énormes besoins d'argent requis par la « révolution tranquille » et du rassemblement du crédit en Amérique du Nord depuis dix-huit mois.

Les dirigeants québécois sont certes satisfaits de l'intérêt que porte la France à la communauté francophone du Canada, mais souhaiteraient que cet intérêt se manifestât plus nettement dans le secteur vital du développement économique.

M. Johnson profitera également de son voyage à Paris pour s'entretenir de la visite que le général de Gaule effectuera dans la seconde quinzaine du mois de juillet à Québec, Montréal et Ottawa. Le premier ministre a cependant refusé de donner des détails sur la visite du président de la République française.

● *M. Charles Drury, ministre de l'industrie du Canada*, est attendu à Paris du 14 au 18 avril. Il doit avoir des entretiens avec divers membres du gouvernement français.

Mais il est probable que, de par sa structure même, le système politique américain attire une plus forte proportion de brebis galeuses que les régimes démocratiques européens. Dans ceux-ci, les grandes et les petites affaires sont tranchées par les partis. L'élu individuel n'a qu'une influence limitée sur l'administration. Même s'il se laisse entraîner à des compromissions, celles-ci ne peuvent aller très loin sans faire un scandale menaçant sa carrière. Aux Etats-Unis, c'est presque l'inverse. L'appartenance à un parti n'engage à rien, ne promet rien. L'élu fait seul — avec sa nébuleuse de protecteurs et de protégés — sa propre carrière de A à Z.

Qu'il devienne à son tour — puisque seuls l'ancienneté et le « *copinage* » en décident — président d'une obscure sous-commission, et le voilà qui peut régner souverainement sur tel chapitre du budget roulant sur des centaines de millions de dollars. Du coup, il est l'homme fort non seulement de sa circonscription mais de son fief budgétaire : il a des milliers d'obligés potentiels à ses pieds. S'il est honnête, il n'en abusera pas. S'il est comme tout le monde, il en profitera, quitte à fermer les yeux sur les détails. Ses pratiques passeront rarement inaperçues, mais elles ne cesseront que si ses électeurs se formalisent : cela arrive parfois. On a vu en novembre dernier le « *tsar* » des quotas d'importation du sucre à la chambre, M. Harold Cooley, mordre la poussière en Caroline du Nord.

Des revenus insuffisants

En général, les électeurs sont peu regardants ou très sceptiques : on l'a vu mardi avec M. Adam Clayton Powell, dont le cynisme s'étale depuis quinze ans au grand jour. Tout ce que l'on peut dire, c'est que le système américain organise le tête-à-tête d'un élu isolé et des grands intérêts — qu'il demande donc une plus forte proportion de



Les violentes manifestations de Pointe-à-Pitre témoignent du malaise social à la Guadeloupe

UN BILAN OFFICIEL FAIT ÉTAT DE SEPT MORTS

Après les violents incidents qui se sont produits vendredi après-midi et samedi matin à Point-à-Pitre, ville principale de la Guadeloupe, le calme semblait rétabli lundi matin, mais un important dispositif de sécurité, renforcé par des éléments venus de la Martinique et de la métropole, demeurait en place.

Le bilan des heurts entre manifestants et service d'ordre s'établit, selon une source officielle, à sept morts parmi les manifestants et une soixantaine de blessés, dont une trentaine dans le service d'ordre. D'après les agences U.P.I. et A.P., il est de huit morts. Une trentaine d'arrestations ont été opérées.

Voici le récit des événements transmis par le représentant à Pointe-à-Pitre de l'agence Associated Press :

Depuis deux jours, cinq mille ouvriers du bâtiment étaient en grève, réclamant, sur mot d'ordre du délégué syndical de la C.G.T., une augmentation de salaire. Plus de deux mille d'entre eux attendaient vendredi, devant la sous-préfecture, la décision de la commission paritaire réunie depuis le matin. Le secrétaire général du Syndicat des entrepreneurs, M. Brisard, aurait laissé échapper des mots malheureux, traitant les ouvriers de « sales nègres ».

Tout de suite après, un jeune ouvrier a été piétiné. Les grévistes attaquèrent alors les C.R.S., dont la seule présence irritait.

A 15 h. 45 ils lancèrent sur le service d'ordre des pierres, des conques et des bouteilles. Les forces de l'ordre répliquèrent en lançant des grenades lacrymogènes. Un C.R.S. fut frappé à la tête par une conque et ses camarades ouvrirent alors le feu. Un ouvrier fut atteint par une rafale, un autre blessé à la tête. Un passant reçut une balle en pleine poitrine, un ouvrier de quinze ans une balle dans la tête.

Vers 17 h. 30 l'émeute avait pratiquement pris fin. Mais les grévistes, comprenant des ouvriers des communes de Grande-Terre, ne se retirèrent pas.

A 18 heures, des bandes, armées de fusils de chasse enlevés dans les armureries des docks, sillonnaient la ville. Le maire, M. Bangou (communiste) et le conseil municipal essayèrent de calmer les grévistes, mais ceux-ci répondirent qu'il était trop tard pour parlementer, parce qu'il y avait trop de victimes.

A 19 heures, des émeutiers entreprenaient la chasse aux Blancs et brûlaient des voitures.

Certains métropolitains ont été lynchés. La rue Frébault était illuminée par les incendies de nombreuses voitures de Blancs. Des cars d'Air France ont été saccagés. Tous les magasins de la ville ont été fermés.

De nouvelles scènes de violence se sont déroulées samedi matin entre les grévistes et le service d'ordre.

***

Des quatre départements d'outre-mer, la Guadeloupe est le plus agité par le ferment autonomiste, parce que, sans doute, le plus déshérité et le plus soumis à la loi d'un « colonialisme » qui ne veut pas dire son nom.

Dans cette ville où sévit le chômage, où l'administration n'a pas toujours été en mesure d'indemniser les sinistrés du cyclone qui ravagea le territoire l'an dernier, où les dernières élections ont été, sinon franchement truquées, du moins faussées par des pressions, chaque incident peut dégénérer en explosion de révolte contre l'« ordre », c'est-à-dire la collusion supposée entre les pouvoirs publics et les intérêts privés. Déjà en mars un incident avait dégénéré à Basse-Terre en une violente manifestation dont les échos ont été étouffés. Les événements de Pointe-à-Pitre prouvent que dans ce département les revendications sociales peuvent revêtir aussitôt une dimension politique, et même raciste, puisque des Blancs ont été pris à partie par les émeutiers.

Que le Dr Bangou, maire communiste de Pointe-à-Pitre, ait été débordé par les manifestants prouve que ses positions, relativement modérées, sont tenues pour dépassées par une partie de l'opinion publique. Même si les incidents ont été déclenchés par des éléments « extrémistes » du P.C., ceux-ci n'auraient sans doute pas pu provoquer un mouvement d'une telle ampleur si le mécontentement social n'était aussi fort.

Ph. H.

M. JOXE ASSURE L'INTÉRIM DE M. POMPIDOU

M. Louis Joxe, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé, par décret paru au *Journal officiel* du 28 mai, de l'intérim du premier ministre pendant le voyage de M. Pompidou à Rome.

● **AU CABINET DE M. BILLOTTE,** *ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, M. Henri Tessier du Cros, auditeur au Conseil d'Etat, remplace M. Martial Dazat, magistrat, comme conseiller technique.*

Le séjour de la reine Elizabeth en Normandie

LA SOUVERAINE VISITE DEUX HARAS AVANT DE REGAGNER LONDRES

Le séjour en Normandie de la reine Elizabeth II d'Angleterre s'est poursuivi, samedi et dimanche, par la visite des principaux haras de la région.

Elle a été reçue samedi après-midi, à Fresnay-le-Buffart, par les propriétaires, M. et Mme Marcel Boussac, et elle a pu y examiner à loisir quelque quarante chevaux.

Dimanche, c'est sous la pluie que la reine se rendit, peu avant midi, au haras de Saint-Pair-du-Mont, propriété de Mme Jean Stern, où elle admira entre autres l'étalon Sicambre. *Elle déjeuna dans un restaurant d'Orbec, avant de regagner le château de Sassy.*

Ce lundi matin, la souveraine a encore visité, sur la route de Deauville, le haras du Quesnay, et enfin celui de Meautry, dont le propriétaire, le baron Guy de Rothschild, l'invitait à déjeuner, avant de regagner Londres par avion.

Les résultats du concours g

Les résultats du concours général des lycées et collèges sont connus ce lundi. Tous les premiers prix ont été décernés — excepté en philosophie (sciences expérimentales) en thème latin, en italien et en arabe, ce qui est tout a fait remarquable. Ils vont plutôt aux candidats parisiens qui en ont quatre sur sept en classes terminales et cinq sur neuf en première. Les garçons ont été cette année beaucoup plus brillants que les fill 94 récompe Mais celles les langues, prix d'angl

CLASSE DE PREMIERE. — *Composition française :* premier prix, Sylvaine Pasquet (lycée Camille-Sée, Paris) ; deuxième prix, *ex aequo*, Jean-Claude Sifre (lycée de Montgeron) et Vincent Thiel (lycée Chanzy, Charleville) ; premier accessit, Pierre Cohen-Alloro (lycée Pothier, Orléans) et Evelyne Roumier (école normale de Chartres) ; troisième accessit, Hélène Vaury (lycée mixte Denis-Poisson, Pithiviers) ; quatrième accessit, Jean-François Goise (lycée Michel-Montaigne, Bordeaux) ; cinquième accessit, Carole Naggar (lycée La Folie-Saint-James, Neuilly-sur-Seine).

Version latine : premier prix, Roger Queval (lycée mixte de Bréquigny, Rennes) ; deuxième prix, Jean-Marc Laurent (lycée mixte, Luxeuil-les-Bains) ; troisième prix, Brigitte Galtier (lycée Montaury, Nîmes) ; premier accessit, Anne Micaillard (lycée de jeunes filles, Berfort) ; deuxième accessit, Jean-Luc Serrurier (lycée Mallarmé, Sens) ; troisième accessit, Martine Duhem (lycée Fénelon, Lille) ; quatrième accessit, Claudine Ledez, (lycée Camille-Sée, Paris).

Thème latin : premier prix, non décerné ; deuxième prix, Henri-José Canetti (lycée Pasteur, Neuilly-sur-Seine) ; troisième prix, Michel Redde (lycée du Raincy) ; premier accessit, Brigitte Galtier (lycée Montaury, Nîmes) ; deuxième accessit, *ex æquo*, Jacques Le Gall (lycée Châteaubriand, Rennes), Daniel Macher (lycée Condorcet, Paris) et Christian Chenu (lycée Marcel-Roby, Saint-Germain-en-Laye) ; cinquième accessit, *ex æquo*, René Quivy (lycée Jehan-Ango, Dieppe) et Anne Simon (lycée d'Etat mixte, Le Raincy).

Version grecque : premier prix, Jean Martinon (lycée d'Etat, Evreux) ; deuxième prix non décerné ; troisième prix, Arlette Peyroche (lycée Jeanne-d'Arc, Nancy) ; premier accessit, Fernand Egea (lycée Colbert, Paris) ; deuxième accessit, Alain Amour (lycée Jules-Renard, Nevers) ; troisième accessit, Christine Bouquet (lycée de jeunes filles, rue Victor-Hugo, Poitiers).

Allemand : premier prix, Micheline Weissenberger (lycée de jeunes filles, Strasbourg) ; deuxième prix, Françoise Fiquet (lycée Jules-Ferry, Saint-Dié) ; troisième prix, Nicole Eby (lycée Marie-Curie, Strasbourg) ; premier accessit, Martine Duhem (lycée Fénelon, Lille) ; deuxième accessit, Christophe Lehmann (lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg) ; troisième accessit, Maurice Bordas (lycée Jean-Perrin, Lyon) ; quatrième accessit, Anton Gottwalles (lycée franco-allemand, Sarrebruck) ; cinquième accessit, Arthur Bulliung (école normale, Strasbourg-Neudorf) ; sixième accessit, Georges Ryf (lycée Louis-Barthou, Pau).

Anglais : premier prix, Hélène Izarn (lycée Jacques-Amyot, Melun) ; deuxième prix *ex aequo*, Lise Rosembaum (lycée de la Folie-Saint-James, Neuilly) ; deuxième accessit, Conception Carrasco (lycée de jeunes fille Ségurane, Nice) ; troisième accessit, *ex aequo*, Rose-Marie Perez (lycée Hélène-Boucher, Paris) et Francesca Pajarés (école normale de Montpellier) ; cinquième accessit, Geneviève Serve (lycée de jeunes filles Albert-Camus, Perpignan) ; sixième accessit, Raphaël Carrasco (lycée Jean-Jaurès, Castres).

Italien : premier et deuxième prix non décernés ; troisième prix, Christian Richaud (lycée Thiers, Marseille).

Russe : premier prix, Natalie Babkoff (lycée François-Villon, Paris) ; deuxième prix, Nicolas Werth (lycée Henri-IV, Paris) ; premier accessit, Christine Caillon (lycée Racine, Paris) ; deuxième accessit, non décerné ; troisième accessit, Christiane Vezant (lycée Léonard-Limosin, Limoges).

Mathématiques : premier prix, Christophe Soule (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; deuxième prix, Philippe Domergue (lycée Joliot-Curie, Nanterre) ; troisième prix, Jean Martinon (lycée d'Evreux) ; premier accessit, Jean Cachia (lycée Périer, Marseille) ; deuxième accessit *ex aequo*, Bruno Slama (lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) et Jean-Michel Veysseire (lycée de garçons Charles et Adrien-Dupuy, au Puy) ; quatrième accessit, Michel Gollac (lycée Turgot, Paris) ; cinquième accessit, Paul Dailly (lycée Michelet, Vanves) ; sixième accessit, Fabrice Fortassier (lycée Paul-Valéry, Paris), et Bernard Julia (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; huitième accessit, Jean-Yves Charbonnel (lycée mixte Blaise-Pascal, Orsay) ; neuvième accessit, Bernard Angenioi (lycée Claude-Fauriel, Fauriel, Saint-Etienne).

Géographie : premier prix, Dominique-Etienne Lahary (lycée Corneille, Rouen) ; deuxième prix, Claude-Patrick Fabre (lycée Thiers, Marseille) ; troisième prix, Jean-Claude Kelpetindjian (lycée Jean-Perrin, Lyon) ; premier accessit, Philippe Le Solliec (lycée J.-B.-Say, Paris) ; deuxième accessit, Jacques Guillaume (lycée Henri-IV, Poitiers) ; troisième accessit, Jean-Michel Hauser (lycée Champollion, Grenoble) ; quatrième accessit, Thomas Canu (lycée Corneille, Rouen) ; cinquième accessit, Luc Wagner (lycée François-Ier, Fontainebleau) ; sixième accessit, Michel Genet (école normale de garçons, Mâcon) et Pierre Auregan (lycée Voltaire, Paris).

CLASSES DE MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES, MATHEMATIQUES ET TECHNIQUES. — *Mathématiques :* premier prix, *ex aequo*, Pierre Douillet (lycée Condorcet, Paris) et Yann Delabrière (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; troisième prix, Rémy de Bernardy (lycée Honoré-de-Balzac, Paris) ; premier accessit, Yves Malod (lycée du Parc, Lyon) ; deuxième accessit, François Biraben (Prytanée militaire, La Flèche) ; troisième accessit, Arnaud [illegible] Vanves) ;

CLASSE DE MATHEMATIQUES ET TECHNIQUE. — *Construction mécanique :* premier prix, Claude Ladousse (lycée technique, Dole) ; deuxième prix, Jean Meunier (lycée technique de garçons, Roanne) ; deuxième accessit, André Parois (lycée technique E.-Mimard, Saint-Etienne) ; troisième accessit, Gérard Julien (lycée technique de garçons, Roanne).

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — *Philosophie*, premier prix, Pierre Bringuier (lycée Buffon, Paris) ; deuxième prix, Christine Barberot (lycée Paul-Eluard, Saint-Denis) ; troisième prix, Christian Delacampagne (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; premier accessit, André Loth (lycée Lakanal, Sceaux) ; deuxième accessit, Marc Arondel (lycée Henri-Martin, Saint-Quentin) ; troisième accessit, André Laks (lycée Carnot, Paris) ; quatrième accessit, Dominique-Albert Lucas de Peslouan (lycée Buffon, Paris).

CLASSES DE SCIENCES EXPERIMENTALES, TECHNIQUE ET ECONOMIE. — *Philosophie :* premier prix, non décerné ; deuxième prix, Françoise Laganne (lycée féminin, Périgueux) ; troisième prix, *ex aequo*, Marie-José Mazet (école normale des Batignolles, Paris) et Evelyne Kirch (lycée franco-allemand, Sarrebruck) ; premier accessit, Bernard Eichert (école normale, Strasbourg-Neudorf) ; deuxième accessit, François Bugnon (lycée Marcelle-Pardé, Dijon) ; troisième accessit, Gérard Rigou (lycée François Ier, Fontainebleau) ; quatrième accessit, Joël Susset (lycée mixte, Montreuil).

Sciences naturelles : premier prix, Philippe Gross (lycée Ampère, Lyon) ; deuxième prix, *ex æquo*, Gérard Baratier (lycée Ampère, Lyon) et Patrice Kopp (lycée Ampère, Lyon) ; premier accessit, Patrick Torrès (lycée du Parc, Lyon) ; deuxième accessit, Huguette Hemonnet (lycée de Bouchereau, La Flèche) ; troisième accessit, *ex aequo*, Daniel Deshayes (Ecole normale d'instituteurs, Chartres) et Jean-Caude Pavard (lycée Alphonse-Daudet, Nîmes) ; cinquième accessit, *ex aequo*, Patrick Morin (lycée Marcel-Roby, Saint-Germain-en-Laye) et Jean Duchemin (lycée Marcel-Roby, Saint-Germain-en-Laye) ; septième accessit, non décerné.

TOUTES CLASSES TERMINALES. — *Histoire :* premier prix, Daniel Bouton (lycée Hector-Berlioz, Vincennes) ; deuxième prix, Alexandre Adler (lycée d'Etat Paul-Valéry, Paris) ; troisième prix, Michel Morange (lycée Jacques-Decour, Paris) ;



L'INDE ACCUSE LA CHINE D'ENTRAINER DES REBELLES NAGAS

New-Delhi, 12 avril *(A.F.P.)*. — Plusieurs groupes de rebelles nagas se trouvent actuellement en Chine, où ils reçoivent armes et entraînement, a déclaré mardi devant le Parlement M. Chagla, ministre indien des affaires étrangères.

Selon des renseignements récemment parvenus à New-Delhi, et communiqués par le ministre, deux bandes rebelles, fortes d'un total de quelque deux cents hommes, auraient quitté leur territoire, à l'extrême nord-est de l'Etat indien d'Assam, et gagné la Chine à travers les jungles montagneuses du nord de la Birmanie.

Depuis plus de douze ans que dure la rébellion des tribus nagas qui luttent pour leur indépendance, ce serait la première fois que les rebelles, jusqu'à présent dirigés par des éléments christianisés, auraient accepté l'assistance que la Chine leur offre depuis longtemps.

M. Chagla a ajouté qu'il était inutile de faire des représentations à Pékin à ce sujet, puisque Pékin ne reconnaît pas que les territoires de l'extrême nord-est de l'Assam font partie du territoire indien.

Lire page 5 les articles de Charles Vanhecke et d'Yvonne Rebeyrol.

gabri

d'a

la grande r



A l'Université de Louvain : Les étudiants flamands tournent le dos au cortège des professeurs.

la langue : cette divinité totalitaire qui déchire la Belgique

PAR LE PROFESSEUR MARCEL DE CORTE

LE problème de Louvain se laisse aisément ramener à quelques données.

La plus importante et la plus méconnue est que la Belgique, « carrefour de l'Occident », a toujours été, au cours de son histoire, l'objet de convoitises de ses puissants voisins. Aussi n'a-t-elle pu accéder à la situation d'Etat indépendant que très tard, en 1830, à un moment où le principe démocratique commençait à ravager l'Europe.

La seconde donnée dérive de la première : la Belgique moderne est la victime de sa naissance et les forces qui l'engendrèrent en 1830 sont les mêmes que celles qui la détruisent aujourd'hui. Le principe fondamental de la démocratie moderne est en effet que « tous les pouvoirs émanent de la nation ». Autrement dit, la volonté de la majorité détermine le destin du tout. Mais l'expérience prouve abondamment que la majorité est muette et que sa prétendue volonté s'exprime toujours par la voix de ventriloque d'une petite minorité dirigeante. La démocratie moderne est une « oligocratie » qui n'ose pas dire son nom. Ainsi le destin de la Belgique fut-il donc décidé en 1830 par une poignée de Belges qui étaient tous plus ou moins imprégnés des principes de la Révolution Française. Il n'est donc pas étonnant de voir la langue française, organe d'expression de cette minorité et véhicule de l'idée jacobine, se répandre dans toutes les sphères dirigeantes à mesure que la Belgique se constitue. De fait, pendant trois quarts de siècle, la nouvelle « élite » démocratique au pouvoir est francophone et impose son mode de penser et de s'exprimer à la totalité du pays avec une parfaite « bonne conscience », renforcée par le fait que la langue française est une langue de grande culture et de rayonnement international, devant laquelle tous les patois germaniques disparaissent.

La troisième donnée prolonge la seconde. La minorité dirigeante du système démocratique moderne est toujours contestée au nom du droit même qu'elle s'arroge de parler comme si elle était majorité et comme si elle était le tout. D'autres minorités aspirent au pouvoir et revendiquent le même privilège. Les arguments qui « justifient » la prétention de la partie à s'égaler au tout s'étalent en un large éventail qui va de l'économique au social. Aucun n'a cependant rencontré plus de succès en Europe que la langue. En effet, une fois disparues les *réalités communes*, visibles et invisibles, indépendantes du langage humain, qui exercent leur attraction sur les hommes et les incitent à s'assembler en société, que reste-t-il qui puisse leur servir de trait d'union sinon la langue qu'ils parlent, *quels que soient les êtres et les choses auxquels les mots de cette langue correspondent ?*

Le nationalisme linguistique et l'idolâtrie de la langue sont le point d'aboutissement du processus démocratique qui fait dépendre l'ordre social de la volonté des hommes et non de la nature des choses. Il est fatal, dans un état plurilingue, que les affrontements des partis politiques s'effectuent en dernière analyse au niveau des langues. C'est le seul moyen dont disposent encore les minorités qui veulent s'emparer du pouvoir, pour grouper les hommes en grand nombre autour d'elles, une fois que les *réalités communes* ont été érodées par la lente action destructive du volontarisme démocratique.

L'histoire de la Belgique contemporaine jusqu'aux récents événements qui ébranlent et ruinent la forteresse universitaire de Louvain est l'illustration de ce processus.

En effet, dès le début du siècle, le privilège de la minorité francophone qui dirige le pays est remis en question « au nom du peuple flamand » par une minorité d'intellectuels qui s'en prétend l'interprète. Le suffrage universel, instauré brusquement en Belgique en 1918, et le fameux droit des peuples à disposer d'eux-mêmes introduit par le Président W. Wilson dans la politique internationale et par elle dans les diverses politiques nationales, provoque l'apparition, dans la région flamande du pays, d'un partie *séparatiste*, dont la puissance ne cessa de s'accroître jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

La première digue à céder fut évidemment celle de l'enseignement supérieur, pourvoyeur des « élites » dirigeantes des démocraties. La séparation de la Belgique en « élites dirigeantes » d'expression française et en « élites dirigeantes » d'expression flamande ne fit que s'accroître à partir d'alors, jusqu'à diviser les partis politiques.

Le cadavre du referendum continue d'empester

La division descendit rapidement du sommet de l'édifice national belge jusqu'à ses fondations. La formation d'un parti nationaliste-flamand à côté des partis politiques traditionnels modifia en effet l'attitude et le comportement de leurs minorités dirigeantes. Concurrencés par la minorité dirigeante du parti nationaliste flamand, *elles furent contraintes à la surenchère électorale en matière linguistique pour se maintenir au pouvoir.* La démagogie linguistique est toujours payante en démocratie parce qu'elle braque l'électeur contre un ennemi avec lequel il n'a plus rien de commun, puisque cet ennemi parle une *autre* langue que la sienne.

A cet égard, *l'intelligentsia flamande*, formée dans le climat du nationalisme linguistique, fut d'autant plus portée au totalitarisme en matière de langue et à la réduction de



la langue : cette divinité totalitaire qui déchire la Belgique

(Photo Associated Press)

tous les problèmes, dans tous les domaines, au seul problème linguistique que la présence et le rayonnement persistants de la langue française dans la région flamande lui inoculait un terrible complexe d'infériorité. En présence d'une langue de haute culture, le flamingant qui *s'identifie* à une langue mineure se sent *personnellement* blessé. Son réflexe immédiat est un *réflexe de destruction :* il ne faut plus que cette langue abhorrée contamine la langue élue et lui arrache des adeptes !

Le mouvement s'accélère à partir d'alors et aboutit au drame qui traverse l'université de Louvain.

La langue devient inévitablement une *divinité sociale* lorsqu'elle est soustraite à sa fonction qui est de renvoyer aux réalités objectives du monde et lorsqu'elle n'a plus comme support que le *sujet* qui la parle. La conquête du pouvoir par le flamingantisme s'auréole fatalement d'une motivation religieuse. L'idéologie de la langue, comme celles de la classe, de la race, du peuple, etc., est un *ersatz* de religion.

La minorité dirigeante qui prétend prendre en main le destin de la Flandre s'est ainsi rapidement annexé une grande partie du clergé catholique flamand. La hiérarchie catholique a bien tenté de canaliser ce phénomène, mais le slogan « alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Christus », « tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ », n'eut qu'un succès éphémère. Lorsque la hiérarchie temporise ou pactise avec l'erreur sous prétexte de l'endiguer, elle est très vite débordée. Toute l'histoire le prouve.

Les événements se succédèrent rapidement sous la double pression politique et religieuse qui les déclenchait. Sauf quelques rares avertissements proférés avec timidité au début, la hiérarchie assiste, muette ou complice, au déferlement de l'hystérie linguistique et à ses conséquences sur l'avenir du pays.

La Belgique fut dépecée d'abord en trois tronçons le long d'une frontière linguistique qui coupait le pays en deux. Au nord de cette frontière, tous les actes administratifs et judiciaires ainsi que tout l'enseignement *doivent* employer la langue flamande à l'exclusion du français. Au sud de cette ligne, le français *doit* être utilisé à l'exclusion du flamand. L'enclave de la capitale et de ses environs immédiats où Flamands et Wallons sont mélangés se trouve réservée. Les citoyens de ce territoire privilégié ont le droit de s'exprimer dans la langue qu'ils veulent, mais un contrôle sévère est exercé sur eux et des parents qui parlent chez eux la langue flamande ne peuvent prétendre envoyer leurs rejetons dans un établissement scolaire de langue française. Des Wallons fixés en Flandre, au nord de la frontière linguistique pour des raisons professionnelles, économiques, ne peuvent plus faire instruire leurs enfants dans la langue française qu'en se séparant d'eux et en les envoyant dans un établissement francophone de la partie wallonne du pays. Il en est de même des parents flamands fixés au sud de la frontière en question. Un référendum devait au terme de quelques années modifier le tracé de cette frontière selon les fluctuations de la population francophone et de la population néerlandophone le long de ladite ligne de démarcation.

A la date légalement prévue, les bourgmestres des communes qui devaient procéder à ce référendum reçurent du ministère de l'Intérieur les



(Photo Keystone)

Le cardinal Suenens: Un manœuvrier, un politique... ou un faible ?

questionnaires adéquats. Trois cents d'entre eux, tous flamands, refusèrent de les distribuer à la population. Le Premier ministre de l'époque aurait dû prendre immédiatement de lourdes sanctions contre des magistrats publics qui refusent d'obtempérer à la loi. Il s'inclina devant leur rébellion. Le referendum fut enterré. Son cadavre continue d'empester la Belgique.

Cette grande responsable: la Hiérarchie

L'appétit vient en mangeant. La minorité dirigeante du flamingantisme, s'apercevant que les partis (social chrétien et socialiste) de la majorité gouvernementale cédaient à sa surenchère électorale en matière linguistique, continua sa pression et obtint du Parlement qu'il n'y aurait jamais plus de referendum *et qu'une frontière linguistique inamovible séparerait d'une manière définitive deux « communautés culturelles » de langue et de civilisation distinctes, l'une flamande, l'autre wallonne.* Le contrôle sur le secteur privilégié de Bruxelles et environs est renforcé. Les communes limitrophes de Bruxelles, où la capitale déverse son surplus toujours croissant de population francophone voient leurs « facilités linguistiques » sévèrement restreintes.

Un principe nouveau s'introduisit dans la vie politique du pays : celui de « l'autonomie culturelle » des deux communautés qui prétendûment le composent. Ce principe s'accompagne d'un droit nouveau : celui du sol flamand à ne pas être souillé par une langue étrangère. Il fut proclamé en plein Sénat, par un ecclésiastique dont les attaches avec la hiérarchie sont patentes, Mgr Philips, professeur à l'université de Louvain et sénateur du parti social-chrétien. Le sol flamand est ainsi érigé en personne morale et pourvu comme tel de droits devant lesquels les personnes physiques doivent passivement s'incliner.

L'université de Louvain n'allait pas tarder à ressentir les effets de ce nouveau droit national-socialiste : comment endurer un seul instant que des cours en langue française soient encore donnés dans une ville comme Louvain, située en terre flamande ? « Walen buiten », « les Wallons à la porte », tel est le slogan qui est proféré sans désemparer depuis des mois par *l'intelligentsia* flamande, tant laïque qu'ecclésiastique.

Jusqu'à présent, la hiérarchie a maintenu, sans fermeté, le caractère unitaire de l'université catholique confiée à sa direction. On a toutefois l'impression très nette que le nonce apostolique à Bruxelles et S.S. Paul VI y sont pour quelque chose et que la hiérarchie aurait cédé devant l'assaut du totalitarisme linguistique *comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent.* En effet, l'évêque d'Anvers a interdit la liturgie en langue française dans la seule petite église de la métropole où elle subsistait encore et qui était fréquentée par de nombreux citadins ou étrangers francophones. L'évêque de Bruges ne permet pas, pour sa part, en dépit qu'il ait été au Concile le promoteur du décret sur « la liberté religieuse », que des messes en langue française soient célébrées au littoral belge, fréquenté pourtant pendant les trois mois de la belle saison par plus de trois cent mille francophones. *Si le français est banni des églises situées en Flandre, il doit être, à plus forte raison, proscrit de l'université de Louvain, dont le siège se trouve en territoire flamand !* Il n'y pas deux poids et deux mesures dans l'application du droit absolu attribué à la langue. Si l'Eglise le reconnaît dans le domaine sacré, elle doit l'admettre également dans le domaine profane. Aussi, ne nous attendons-nous pas, pour notre part, à une longue résistance de nos évêques au puissant groupe de pression flamingant. Avec la prudence tactique et l'habileté manœuvrière qui le caractérise, le cardinal-archevêque Mgr Suenens a déjà autorisé, sous prétexte de décongestionner une population universitaire trop nombreuse, « l'essaimage » des deux premières années des diverses facultés francophones dans la région wallonne. C'est l'équivalent d'un transfert, ou c'en est du moins l'amorce.

Nous sommes quant à nous extrêmement sévères vis-à-vis de la hiérarchie.

C'est elle, à notre sens, qui est la grande, sinon l'unique responsable de la situation actuelle du pays : elle a tacitement admis que le droit naturel et imprescriptible du père de famille en matière du choix de l'école où ses enfants sont éduqués — droit qu'elle revendique *à juste titre* lorsqu'il s'agit pour elle de recevoir des subsides de l'Etat pour l'enseignement qu'elle dispense — soit foulé aux pieds lorsqu'il s'agit de la langue dans laquelle cet enseignement est donné.

« Point de péché à trahir sa patrie »

Depuis la mort du grand cardinal Mercier, qui s'opposa avec une admirable énergie à la tentative de division du pays par l'occupant allemand lors de la première guerre mondiale, *la hiérarchie n'a jamais plus rappelé aux « élites » dirigeantes du pays les principes de droit naturel qui régissent la vie politique des peuples.* J'ai lu les mandements et publications diverses qui émanent de la plume des évêques belges en toute occasion. *Je n'y ai jamais plus rencontré depuis vingt ans le mot de « patrie ».* Tout se passe comme si le destin de la patrie belge n'était pas gravement compromis à leurs yeux ou comme s'ils se désintéressaient de l'avenir du pays. Le haut clergé belge et une partie appréciable du bas clergé sont complètement dénationalisés. *Le bien commun de la Patrie passe après leur intérêt propre.* On l'a vu du reste au Congo.

Enfin et surtout, la hiérarchie est responsable de la situation inextricable où se trouve aujourd'hui l'université de Louvain, parce qu'elle a toléré, sinon même parfois favorisé, *l'amalgame explosif de religion chrétienne et d'idolâtrie linguistique* que bon nombre de clercs flamingants présentaient et présentent encore comme aliment intellectuel et spirituel à la jeunesse catholique et à leurs ouailles en Flandre. *Son aveuglement à l'égard du caractère pseudo-religieux du phénomène démocratique en Flandre a été total.* Combien de vocations ecclésiastiques *sont-elles dues à l'amour de la Flandre hypostasiée en martyre de la* langue française plutôt qu'à l'amour du Christ ? Une telle confusion ne dure pas longtemps. Depuis que l'extrémisme flamingant remporte victoire sur victoire, le nombre de vocations dans la Compagnie de Jésus, particulièrement ardente à diffuser le virus linguistique, a baissé dans une proportion considérable, qui est cette année de quatre-vingts pour cent.

On a toujours les conséquences, répétait Jacques Bainville.

La conséquence pour l'université de Louvain est la suivante : *ou bien* la hiérarchie en maintient l'unité, symbole de l'unité du pays, sans compromission, sans détour, sans hypocrisie et sans subterfuge, *ou bien* la hiérarchie s'abandonne comme le bouchon à la crête de la vague, pour maintenir une vaine, factice et apparente primauté, à la pression exercée par la nouvelle « élite dirigeante » qui a engagé la Flandre dans la voie du totalitarisme national-socialiste, et elle autorise à plus ou moins brève échéance l'expulsion de l'université de Louvain de tous les éléments francophones qui firent et qui font encore sa gloire.

En ce cas, elle assume une terrible responsabilité : elle assure, en dépit d'une morale qu'elle n'a pas encore ouvertement récusée, qu'il n'y a point péché à *trahir sa Patrie.*

Marcel DE CORTE
Professeur à l'université de Liège

LA CONFÉRENCE DE PUNTA-DEL-ESTE

(Suite de la première page.)

Il est intéressant de relever une première contradiction entre la thèse de Washington et celle de la majorité des Latino-Américains. Pour M. Johnson, « *l'unité est notre seule force* » et l'intégration doit être continentale. Pour les Latino-Américains conséquents — et le président mexicain Diaz Ordaz l'a très bien dit mercredi — « *l'intégration n'a de sens que si elle est strictement latino-américaine* ».

Il est également permis de trouver étrange l'argument du président Johnson sur la nécessité « *d'étudier avec d'autres pays industrialisés la possibilité d'accorder temporairement des tarifs préférentiels aux pays en voie de développement sur les marchés des pays industrialisés* ».

Ainsi que nous l'a dit jeudi M. Raul Prebisch, secrétaire général de la conférence de Genève sur le commerce, « ce *sont les Etats-Unis qui se sont opposés jusqu'à présent à toute modification des règles du commerce international* ». « *Pour moi*, estime le docteur Prebisch, *la promesse de M. Johnson est importante, car elle annonce un changement possible non seulement pour l'Amérique latine, mais pour l'ensemble des pays en voie de développement.* »

M. Johnson a encore promis la création d'un programme pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique en Amérique latine, ce qui a fait particulièrement plaisir aux Brésiliens. Mais son discours, lu sans enthousiasme, n'a recueilli que des applaudissements de politesse.

Les réactions des délégations latino-américaines étaient significatives. Les moins satisfaits étaient les pays membres du « *club de Bogota* » : Chili, Colombie, Venezuela, Pérou et Equateur, qui comptent parmi les plus ardents défenseurs d'une véritable intégration. « *Il est positif que nous soyons réunis pour discuter de l'intégration économique*, nous a déclaré le président mexicain Diaz Ordaz. *Cette rencontre au plus haut niveau entre dirigeants latino-américains qui avaient tendance dans le passé à s'ignorer est un aspect très important de la conférence de Punta. Je pense que le président Johnson s'attendait à des critiques, mais il ne croyait sans doute pas qu'elles auraient une telle ampleur et une telle fermeté.* »

Personne, effectivement, ne peut savoir si les promesses de M. Johnson seront ou non suivies d'effet. Ainsi que nous l'a redit le président Frei, « *il pouvait difficilement faire plus étant donnés la situation au Congrès et le cadre américain actuel* ».

Il est certain que la majorité des dirigeants latino-américains ont découvert à Punta-del-Este une solidarité nouvelle, un langage commun, des aspirations communes et la volonté d'avancer avec ou sans la coopération des Etats-Unis. L'accord et l'harmonie ont été particulièrement évidents entre les nations du groupe de Bogota, qui ont déjà entamé des négociations pour des projets concrets de coopération économique et industrielle. Certes, des clivages, des divergences et des oppositions sérieuses demeurent entre les nations d'Amérique latine. La zone des Caraïbes et l'Amérique centrale n'ont pas encore secoué toutes les habitudes d'un passé très récent. Mais le Brésil du maréchal Costa e Silva, qui parle « *d'imiter l'expérience de Frei* » dans son pays, n'est plus tout à fait celui du maréchal Castelo Branco, du moins dans ses intentions affichées, et la « *nouvelle Amérique* » est d'abord celle des jeunes techniciens latino-américains qui refusent de se laisser distancer...

MARCEL NIEDERGANG.

M. Johnson : je m'engage solennellement à faire tout ce que je pourrai

Punta-del-Este, 14 avril *(A.F.P.)*. — C'est alors que des manifestations d'étudiants se poursuivaient à Montevideo que le président Johnson a lancé jeudi, devant les présidents de l'Amérique latine, son appel en faveur de ce qu'il a appelé « *le rêve d'une Amérique nouvelle* ». Après avoir affirmé que « *la roue tourne rapidement* », le chef de la Maison Blanche a déclaré aux chefs d'Etat latino-américains : « *Si nous donnons* [illegible] *il faut absolument* [illegible] en garde son auditoire contre le fait que les changements qui interviennent dans les Amériques ne se déroulent pas encore à un rythme, a-t-il ajouté, demeurera rythme, a-t-il conclu, demeurera encore lent, « *à moins que vous ne soyez prêts à associer vos énergies, vos capacités et vos engagements dans un vaste effort, qui doit se prolonger jusqu'aux confins de notre hémisphère. C'est maintenant qu'il* [illegible]

LES CANADIENS et leur « souveraine »

En proposant à la reine Elizabeth de nommer M. Roland Michener gouverneur général du Canada, en remplacement du général Georges Vanier, décédé, M. Lester Pearson a momentanément mis fin, la semaine dernière, à un débat qui ne pourra que renaître. Quel en est l'objet ? Déterminer qui doit être le chef de la Confédération canadienne, Etat entièrement indépendant qui a cependant fait allégeance à la couronne britannique.

Ce n'est pas par hasard si la controverse a éclaté à propos de la nomination d'un nouveau gouverneur général. Ce personnage, dont les fonctions sont essentiellement honorifiques — nommé par le souverain britannique sur proposition du premier ministre, il convoque, proroge et dissout le Parlement à la demande de ce dernier, — symbolise en effet le statut actuel du Canada, dont le chef, en vertu de la déclaration de la conférence impériale de 1926, n'est autre que le souverain de Grande-Bretagne. Lorsque celui-ci agit dans le cadre canadien, il prend alors le titre de roi ou de reine du Canada (1). Il en va ainsi pour tous les membres de ce que les Britanniques appellent le « vieux Commonwealth », c'est-à-dire, outre le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Seule caractéristique propre au Canada : le gouverneur général, obligatoirement, est un Canadien depuis 1952. La règle non écrite veut aussi qu'un anglophone succède à un francophone et réciproquement.

Paradoxalement, c'est un Canadien anglophone qui a lancé le débat ; il s'agit de M. Eric Kierans, ancien président de la Bourse de Montréal et ancien ministre des finances et de la santé de la province du Québec dans le gouvernement libéral de M. Lesage. Qu'a proposé M. Kierans ? Simplement que la fonction de gouverneur général soit « gelée » pendant un temps indéterminé afin que les Canadiens et leurs dirigeants profitent de ce délai pour reconsidérer les liens qui les unissent encore à la couronne britannique.

La proposition de M. Kierans n'a pas soulevé un très grand enthousiasme dans le Québec, où depuis longtemps les Canadiens-Français ont plutôt tendance à considérer le souverain de Londres comme un souverain étranger et où les plus décidés des séparatistes ne manqueraient pas de dénoncer comme une manœuvre « impérialiste » destinée à les tromper une nouvelle fois toute révision du statut de la Confédération qui serait plus symbolique que réelle. Il n'en est pas allé de même parmi les « Canadians ».

Bien que la discussion soit restée toujours très modérée, un journal comme le « Toronto Daily Star » n'a pas hésité à écrire sous le titre « La monarchie nous divise » : « Nous pensons que la monarchie ne peut plus avoir d'utilité dans la réalisation des tâches nationales qui nous attendent. »

Par quelle idée sont poussés les partisans d'une République canadienne ? Certainement pas par une anglophobie viscérale. Simplement, ils partent d'une constatation faite au cours du dernier recensement : seuls 44 % des citoyens canadiens sont d'origine britannique ou irlandaise. Ils ont donc perdu la majorité dans le pays face aux 30 % de Canadiens-Français et aux 26 % de « néo-Canadiens » pour qui la « souveraineté » d'Elizabeth sur leur nouveau pays n'a aucun sens. De plus, font valoir les « républicains », une totale indépendance du Canada faciliterait peut-être la formation d'une conscience nationale réelle. Alors que le Canada atteint l'âge adulte, il s'agit en bref de couper le cordon ombilical qui le relie encore à la Grande-Bretagne.

La controverse est plus théorique que pratique. Quelle que soit la réponse qui sera donnée dans l'avenir aux questions qu'elle soulève, l'avenir du Canada n'est pas en jeu. Que le problème soit soulevé aujourd'hui n'en est pas moins significatif de la recherche des Canadiens, qui savent ce qu'ils ne sont pas mais qui ignorent encore ce qu'ils sont exactement.

JACQUES AMALRIC.

(1) Ce qui explique, par exemple, que le prince Philip représentait dimanche dernier au cinquantenaire de la bataille de Vimy non la reine d'Angleterre mais la reine du Canada. (Voir *le Monde* du 5 avril 1967.)

LA LITTÉRATURE CANADIENNE | UN TÉMOIGNAGE DE SOLIDARITÉ

EMANDES

M. MAX REIMANN DEMANDE DE NOUVEAU LA LEVÉE DE L'INTERDICTION DU PARTI COMMUNISTE

Moscou, 14 avril *(A.F.P.)*. — M. Max Reimann, premier secrétaire du parti communiste ouest-allemand, propose, dans une lettre adressée au gouvernement fédéral, d'entamer des pourparlers en vue de lever l'interdiction de son parti, annonce l'agence Tass.

Dans cette lettre, que publie la *Pravda* du 14 avril, M. Reimann avance un programme en quatre points pour arriver à ce résultat :

1) Amnistie et arrêt de toutes poursuites contre des personnes ou des organisations accusées d'appartenir au parti communiste ;

2) Liberté d'expression pour tous les citoyens ouest-allemands *« qui partagent les idées communistes »* ;

3) Eligibilité des communistes ;

4) La légalité du parti communiste ouest-allemand sera reconnue.

« Aucun parti ne pourrait apporter une aide aussi grande que la nôtre dans l'établissement de relations normales avec l'Allemagne de l'Est et avec les pays socialistes de l'Europe orientale », conclut M. Reimann.

● *Le ministère ouest-allemand des affaires étrangères a annoncé que M. Abdel Khalek Hassouna*, secrétaire général de la Ligue arabe, se rendrait à Bonn les 19 et 20 avril pour avoir des entretiens avec M. Willy Brandt. *(A.P.)*

L'ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE

L'Académie diplomatique internationale se réunira le jeudi 20 avril, à 17 heures. Elle entendra des communications de MM. Giovanni Fornari, ambassadeur d'Italie, et Sonn Voeunsai, ambassadeur du Cambodge, sur la politique extérieure de leurs pays.

● *M. Adrian Rotter, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, est décédé mercredi*, à l'âge de soixante-dix ans. M. Rotter était entré au ministère des affaires étrangères en 1921. Après l'Anschluss il fut écarté de la vie diplomatique. Après avoir représenté son pays à Prague et à Rio-de-Janeiro (1947 à 1951), il dirigea les services économiques au ministère jusqu'en 1954. Il occupa [illegible]

Répondant au « blocus aérien » décidé par Madrid

LONDRES AJOURNE LES NÉGOCIATIONS ANGLO-ESPAGNOLES SUR GIBRALTAR

Londres, 14 avril *(A.F.P., A.P.)*. — La Grande-Bretagne a décidé d'ajourner les discussions anglo-espagnoles sur Gibraltar, qui devaient s'ouvrir à Londres mardi prochain. Cette décision, qui a été annoncée mercredi après-midi aux Communes par M. Herbert Bowden, ministre du Commonwealth, fait suite aux mesures prises par les autorités de Madrid interdisant au trafic aérien la région de Gibraltar.

Le ministre a affirmé l'intention de la Grande-Bretagne de poursuivre les vols de ses appareils militaires et civils à destination et en provenance de Gibraltar, rappelant cependant que la question de représailles économiques ou autres contre l'Espagne ne se posait pas actuellement.

Le marquis de Santa-Cruz, ambassadeur d'Espagne à Londres, a été convoqué vendredi matin au Foreign Office pour se faire signifier officiellement, par M. Fred Mulley, ministre d'Etat, la décision de la Grande-Bretagne.

C'est sous la pression de l'opinion publique, estime-t-on dans les milieux politiques, que le gouvernement britannique a décidé l'ajournement des négociations sur l'avenir du Rocher. Le gouvernement Wilson serait d'autant plus sensible aux sentiments du public que les conservateurs, artisans du rapprochement graduel avec le régime du général Franco, l'accusent aujourd'hui de « mollesse » devant les mesures visant, à leur avis, à paralyser l'économie de la colonie. Ils ont d'ailleurs chaudement accueilli, jeudi après-midi, les déclarations de M. Bowden.

Le premier miistre doit en outre tenir compte des préjugés antifranquistes qui, trente ans après la guerre civile espagnole, sont encore loin d'être effacés au sein du parti travailliste.

Le gouvernement britannique estime d'ailleurs être en mesure de s'opposer, sur le plan du droit international, à la décision de l'Espagne d'interdire pratiquement l'accès de l'aéroport de Gibraltar.

***

Commentant jeudi soir la décision du gouvernement britannique, un porte-parole du ministère espagnol des affaires étrangères a déclaré : *« Le processus de décolonisation de Gibraltar et la défense de la souveraineté espagnole sont deux questions indépendantes qu'il n'est pas possible de confondre. Aussi ne comprenons-nous pas très bien les raisons pour lesquelles le gouvernement britannique a décidé d'ajourner les entretiens de Londres, après les dernières mesures espagnoles. »*

« Cette décision, a poursuivi le porte-parole, *ne peut être interprétée que comme le désir de discuter des mesures espagnoles devant l'Organisation internationale de l'aviation civile.*

» S'il en est ainsi, l'Espagne est absolument certaine de la légalité de sa décision — conforme aux clauses de l'accord international sur l'aviation conclu en 1944, à Chicago — et toute discussion devant cet organisme ne servira qu'à démontrer le droit de l'Espagne à défendre ainsi sa souveraineté. »

En outre, un communiqué, diffusé par l'ambassade d'Espagne à Londres, annonce que le gouvernement espagnol a déposé devant le secrétariat général des Nations unies un dossier *« soulignant les dangers que comporte, pour la sécurité de l'Espagne, l'existence, sur son territoire, et contre son gré, d'une base militaire étrangère »*.

En Espagne

NOUVELLES MANIFESTATIONS D'ÉTUDIANTS ET D'OUVRIERS

Madrid, 14 avril *(A.F.P.)*. — Le centre de Madrid a été, jeudi, pour le troisième jour consécutif, le théâtre de manifestations estudiantines. La police est intervenue, dispersant à coup de matraque les trois mille étudiants qui s'étaient rassemblés près de la cité universitaire aux cris de *« Presse libre ! »* et de *« Démission Lora - Tamayo ! »* (ministre de l'éducation). Une dizaine de manifestants ont été arrêtés. Des cinquante arrestations effectuées la veille, deux seulement auraient été maintenues.

L'agitation sociale se poursuit également. A Madrid un groupe de femmes, épouses et mères de dix - neuf travailleurs de Villaverde, quartier ouvrier de la capitale, ont remis jeudi matin au président du barreau de Madrid un document demandant l'annulation de la procédure entamée contre ces ouvriers arrêtés récemment pour avoir participé à une réunion syndicale.

Près de Bilbao, environ vingt mille métallurgistes ont observé des arrêts de travail par solidarité pour les sept cents ouvriers des Laminoirs Echevarri, en grève depuis plus de quatre mois.

Enfin, au Ferrol, port militaire du nord-ouest de l'Espagne, trois mille personnes se sont réunies pour protester contre la mise à pied de trois cents employés d'une entreprise morutière de la ville.

CORRESPONDANCE

A propos des journalistes étrangers en Espagne

Dans notre commentaire sur l'expulsion du correspondant du Figaro *à Madrid* (le Monde du *11 mars 1967), nous évoquions le cas de M. Gustav Herrmann, correspondant en Espagne de plusieurs journaux allemands et autrichiens, qui,* « expulsé d'Espagne (...) devait à son retour en Suisse se donner la mort ». *Nous recevons de la veuve de M. Herrmann, elle-même correspondante à Madrid du* Westfälische Rundschau, *une lettre qui déclare notamment :*

« C'est la première fois, à ma connaissance, que le suicide est donné comme cause de la mort de M. Herrmann ; cela ne figure pas dans le certificat de décès délivré par le médecin légiste, et il n'existe aucune pièce judiciaire ou policière justifiant une telle affirmation.

» Attribuer sa mort à un état de désespoir occasionné par son expulsion du territoire espagnol suppose une méconnaissance totale des faits. Il fut effectivement communiqué à M. Herrmann, en décembre 1964, que sa carte, dont la validité expirait à la fin dudit mois, ne serait pas renouvelée. Mais aucun ordre d'expulsion du territoire espagnol ne fut émis, et son permis de résidence fut renouvelé, d'abord pour trois mois, puis pour une période de deux ans de plus. Mon mari savait donc, trois mois avant sa mort, qu'il n'y avait pas d'ordre d'expulsion contre lui et qu'il pouvait résider librement en Espagne ».

Rappelons qu'un correspondant étranger en Espagne ne peut pas exercer normalement sa profession s'il ne possède pas sa carte d'accréditation, comme ce fut le cas de M. Herrmann à partir de décembre 1964.

A MONTRÉAL

M. Thant déclare que « la moralité internationale n'a jamais été aussi basse qu'en ce moment »

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 3 juin. — Le premier ministre canadien, M. Pearson, qui vient d'avoir des entretiens avec M. Wilson sur la crise du Moyen-Orient, a déclaré vendredi aux Communes qu'Ottawa n'avait pas l'intention pour le moment de ratifier une déclaration des puissances maritimes sur la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba. Avant d'appuyer une telle déclaration, le Canada attendra le résultat des débats au Conseil de sécurité, a précisé M. Pearson. Les milieux diplomatiques canadiens espèrent qu'un accord se fera à l'O.N.U. sur un appel à la modération dont les termes seraient suffisamment vagues pour n'indisposer personne.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre britannique, dans une courte conférence de presse qu'il a donnée avant de s'envoler pour Washington, a déclaré qu'il était d'accord avec M. Pearson pour rechercher tout d'abord une solution à la crise par l'intermédiaire des Nations unies. Mais, en cas d'échec, a ajouté M. Wilson, une déclaration commune des puissances maritimes s'imposera.

Quant au secrétaire général de l'O.N.U., qui se trouvait à Montréal vendredi après-midi, il a affirmé devant les membres du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale que « *jamais la moralité internationale n'avait été aussi basse qu'en ce moment* », ce qui explique que « *le climat politique actuel dans le monde est loin d'être satisfaisant* ». « *Nous ne devons pas désespérer*, a cependant ajouté M. Thant, *mais les perspectives de paix ne sont pas très brillantes.* » Le secrétaire général a ensuite insisté sur l'importance du nationalisme, « *qui a été et reste un facteur bien plus puissant que toute idéologie politique* » et dans lequel bien des crises prennent leurs racines.

En fin de journée, avant de regagner New-York, M. Thant a expliqué devant l'Association canadienne des Nations unies sa décision de dissoudre les unités de « casques bleus ». Pour être efficace, a notamment déclaré le secrétaire général, une force de paix doit être volontairement acceptée dans la zone où elle agit. Répondant indirectement aux reproches que les dirigeants canadiens avaient pu lui faire, il a rappelé qu'une force du maintien de la paix « *ne peut et ne doit pas reposer sur la force militaire ou les menaces, non plus que sur une domination politique ou physique* ». Une opération de paix, a-t-il encore déclaré, est « *une opération acceptée de plein gré, et quiconque ferait des suggestions pour qu'il n'en soit plus ainsi porterait un coup fatal à cette idée de force de paix* ». M. Thant a terminé en émettant l'espoir que les événements actuels permettront de mieux comprendre « *les limites des Nations unies dans un monde encore dominé par des concepts rigides de souveraineté nationale, par les politiques de force et par des sentiments aigus de nationalisme* ».

● *La Fédération protestante* communique : « *Sollicité de donner son avis sur la situation au Proche-Orient, le pasteur Charles Westphal, président de la Fédération protestante de France, rappelle la résolution prise par l'assemblée du protestantisme français, réunie à Aix-en-Provence en novembre 1963 : « L'Assemblée » estime ne pouvoir rester silencieuse devant la menace de » conflit qui pèse toujours plus » lourdement sur Jérusalem, la » « ville de la paix ». Elle appelle » toutes les Eglises à prier et à » agir pour la réconciliation des » Arabes et des Israéliens. »*

» *A cette heure où l'Etat d'Israël est de nouveau si dangereusement menacé dans son existence même, cet appel à la prière et à l'action reprend une urgence tragique.* »

● *La fédération S.F.I.O. du Val-de-Marne* organise un meeting en faveur d'Israël lundi 5 juin dans la salle des fêtes du Kremlin-Bicêtre à 21 heures sous la présidence du docteur Lacroix, maire du Kremlin-Bicêtre.

cher la négociation politique, c'est parce qu'il est certain de remporter l'épreuve de force s'il est contraint à y recourir. »

UN AVERTISSEMENT DU CAIRE : la R.A.U. ne permettra à aucun pays de violer ses eaux territoriales.

Le Caire, 3 juin (*A.F.P.*). — « *La R.A.U., dans la bataille qu'elle engage actuellement contre l'impérialisme et la domination étrangère, fait face à une nouvelle étape caractérisée par des pressions et des menaces de la part de certains pays agissant sous le nom de puissances maritimes*, déclare dans un communiqué officiel, publié vendredi, M. Riad, ministre égyptien des affaires étrangères.

» *Ces pays essaient d'utiliser des méthodes du dix-neuvième siècle et d'exercer la diplomatie de la canonnière. De pareilles mesures ne visent pas à servir le commerce international et la navigation internationale, mais leur unique but est de servir l'agression israélienne. En conséquence, la R.A.U. considère que toute mesure collective prise par ces pays constitue une atteinte à la souveraineté de la R.A.U. qui exerce ses droits légitimes sur ses eaux territoriales. Ces pays doivent se rendre compte qu'ils ne peuvent pas imposer leur tutelle sur les eaux territoriales d'autres pays, ou se donner le droit d'interpréter le droit international d'une façon qui ne sert que les intérêts des impérialistes.*

» *La R.A.U. ne permettra à aucun pays de violer ses eaux territoriales, et la R.A.U. prendra toutes les mesures qui garantiront sa souveraineté. Les intérêts des pays qui se prétendent puissances maritimes seraient exposés à un grand danger si ces pays participaient à un acte d'agression contre la R.A.U.* »

LE MONDE diplomatique

MENSUEL

Le journal de la coopération internationale

Le numéro : 1,50 F

5, rue des Italiens, PARIS (9e)
Tél. : PROvence 91-29

la crise du Moyen-Orient.

Selon la déclaration du maire d'Ashdod lui-même, il n'y avait ici en 1956, au lendemain de la campagne du Sinaï, à l'arrivée du premier juif venu du Maroc, « *que le sable, le ciel et la mer* ». En 1961, lorsque le président Ben Zvi, décédé depuis, vint poser la première pierre d'un port à cet endroit, on y comptait 6 000 habitants. Aujourd'hui, 30 000 personnes, dont 45 % sont âgées de treize ans ou plus jeunes encore, vivent dans ce qui pourrait être prochainement l'une des villes les plus modernes du Moyen-Orient. Le gouvernement israélien nourrit en effet des projets grandioses pour Ashdod, déjà dotée d'installations portuaires qui permettent l'accostage simultané de onze navires. La ville pourra, en 1975, recevoir trente-deux cargos et pétroliers en même temps. Ce programme est destiné à placer Ashdod au premier rang des ports israélien, avant Haïfa.

Pour l'heure, le trafic est relativement réduit. On ne voyait, mercredi, que quatre bâtiments à quai. Il est vrai que 35 % des exportations israéliennes d'agrumes quittent le pays par cette voie, et que les dernières caisses d'oranges et de pamplemousses ont été exportées il y a quelques jours en attendant la saison prochaine. Restent les potasses de la mer Morte, les phosphates, le minerai de cuivre, le brome, qui gagnent par Ashdod les usines européennes et qui représentent la majorité des exportations.

Comme toutes les villes nouvelles Ashdod manque encore de personnalité. L'ensemble est cependant relativement harmonieux et apparaît de toute fa-

---

● *Les compagnies israéliennes* aérienne El Al et maritime Zim indiquent qu'elles continuent d'assurer normalement tous leurs services en particulier ceux à destination ou en provenance de France et d'Israël. (El Al, 20, boulevard des Capucines, Paris (9e), 742-45-19 ; Zim, 5, avenue de l'Opéra, Paris (1er), 073-31-66.

● *Enrico Macias boycotté au Liban.* — Un arrêté du ministre de l'information libanais a interdit vendredi l'entrée au Liban, la mise en vente et la diffusion des chansons et des disques du chanteur français Enrico Macias, accusé de « *s'être mis à la disposition d'Israël dans les circonstances actuelles* ».

AU CANADA

Le premier ministre du Québec refuse d'assister à une réception offerte par Elizabeth II

De notre corresp. particulier
JEAN TAINTURIER

Montréal, 29 juin. — La reine Elizabeth et le prince Philip arrivent jeudi en fin d'après-midi à Ottawa, où ils présideront, samedi, le centième anniversaire de la Confédération canadienne. La reine prendra la parole ce jour-là devant le Parlement canadien avant de se rendre le 3 juillet à l'Exposition universelle de Montréal. La veille, elle aura donné à bord de son yacht *Britannia* une grande réception, à laquelle le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, s'est déjà fait excuser « *par suite d'engagements antérieurs* ».

La visite de la reine Elizabeth, qui, selon la Constitution, est reine du Canada, passera presque inaperçue du grand public en raison des mesures de sécurité extraordinaires dont elle sera entourée. C'est ainsi par exemple que la souveraine ne quittera son yacht que pour visiter Ottawa et l'Exposition. Elle sera de plus le premier chef d'Etat à n'être reçu officiellement ni à Montréal ni à Québec. Le service du protocole a en effet estimé inutile de l'exposer à d'éventuelles manifestations de séparatistes québecois et a tenu à éviter au maximum tout contact avec la population de la province de Québec. La reine Elizabeth devra donc se contenter de brefs déplacements dans la capitale fédérale et, à l'Exposition, d'une rapide visite de quelques pavillons qui auront été au préalable fermés au public. Les journalistes eux-mêmes auront été éloignés et seuls deux représentants de la presse pourront accompagner la reine dans ces pavillons.

Le leader de l'opposition conservatrice à Ottawa, M. John Diefenbaker, s'est quelque peu étonné de ces mesures draconiennes. « *On éloigne la reine de ses sujets* », disait-il la semaine dernière.

Des incidents malheureux avaient marqué le dernier séjour de la reine à Québec, en novembre 1964, alors que les mouvements séparatistes avaient organisé des manifestations, non pas tant contre la personne d'Elizabeth II, mais contre ce qu'elle représente dans le contexte constitutionnel et politique du Canada.

La « grande visite » du général de Gaulle

Quant au premier ministre du Québec, il sera le seul des premiers ministres provinciaux à ne pas pouvoir se rendre mardi à la réception à bord du *Britannia*, alors ancré à Kingston, en Ontario. Il recevra néanmoins la reine au pavillon du Québec le 3 juillet. M. Johnson a déjà critiqué le régime de monarchie parlementaire du Canada et prône ouvertement l'établissement d'une république. Selon certaines sources proches du gouvernement de Québec, M. Johnson aurait fait savoir il y a quelques mois que sa province n'était pas disposée à recevoir officiellement la reine Elizabeth. Cette attitude contraste singulièrement avec celle adoptée pour la visite du président de Gaulle, qui, fin juillet, sera reçu... « royalement » à Québec. On parle même de la possibilité pour le chef de l'Etat de s'adresser au Parlement de Québec avant de prendre la route pour Montréal, où, là encore, il sera triomphalement accueilli le 25 juillet.

Dans l'opinion québecoise, et même canadienne, la « *grande visite* » de l'année sera en effet non pas celle de la reine ou de M. Lyndon Johnson, mais celle du général de Gaulle. Quant à la reine, elle a été mercredi la cause bien involontaire d'un incident au Parlement fédéral, où, pour la première fois dans l'histoire du pays, une motion exprimant l' « *entière loyauté* » des parlementaires à la « *reine d'Angleterre* » n'a pu être adoptée à l'unanimité : un député québecois, M. Gilles Grégoire, devenu depuis son élection chef d'un parti séparatiste au Québec, a refusé de s'associer à cette adresse, à la vive et bruyante indignation de ses collègues.

● *Le prince Charles*, héritier du trône d'Angleterre, devenu constitutionnellement majeur en novembre dernier avec dix-huit ans révolus, sera pour la première fois chargé d'une fonction officielle lors de la visite que la reine Elizabeth fera au Canada du 10 au 21 juillet : il sera, durant l'absence de la souveraine, l'un des conseillers d'Etat chargés de représenter celle-ci. — *(A.F.P.)*

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL DÉCID

Le mouvement préfectoral approuvé par le conseil des ministres de mercredi revêt une ampleur exceptionnelle. Depuis la libération, jamais les nominations de préfets n'avaient intéressé autant de postes : quarante-deux préfets sont, en effet, affectés par ces décisions, et parmi eux onze préfets de région, c'est-à-dire ceux de plus de la moitié des vingt et une régions de programme. C'est aussi la première fois que huit préfets quittent ensemble leur poste pour être nommés préfets hors-cadre. Ils pourront, sur leur demande, bénéficier de la position de congé spécial.

L'importance de ce mouvement préfectoral ne résulte pas des seules nécessités administratives ni de coïncidences. En le décidant, M. Christian Fouchet et son directeur de cabinet, M. Jean-Pierre Dannaud, ont obéi à un certain nombre d'idées directrices. Le ministre a voulu tout d'abord essayer de porter remède à l'encombrement de la carrière préfectorale. A la libération, de nombreux hommes jeunes sont entrés dans l'administration préfectorale. Or, au moment où leur départ en retraite allait ouvrir des débouchés nouveaux aux fonctionnaires de ce corps, le retour en métropole des préfets d'Algérie a freiné de nouveau l'avancement. Le risque était donc grand qu'une génération entière de sous-préfets n'accède jamais à la fonction de préfet.

Il est vrai que le dernier mouvement ne pallie encore que modestement cet état de choses, puisque trois sous-préfets seulement sont promus. Toutefois, la volonté de rajeunissement du corps se manifeste par la nomination de quelques jeunes préfets qui devraient être en mesure de mieux remplir les tâches multiples qu'impliquent les récentes réformes des structures départementales et régionales.

Un autre principe qui a inspiré la décision du

LES PRÉFETS DE RÉGION

Région d'Alsace : M. Jean VERDIER

M. Jean Verdier, préfet de Seine-et-Marne, est nommé préfet de la région d'Alsace, en remplacement de M. Maurice Cuttoli, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1915 à Marcenat (Cantal), licencié en droit, diplômé de sciences politiques, M. Jean Verdier entre en 1942 dans l'administration préfectorale. Il appartient aux cabinets de M. Mitterrand, lorsque celui-ci est ministre des anciens combattants, en 1947, et secrétaire d'Etat à la présidence du conseil en 1948. Il est, en 1950, chargé de mission puis chef adjoint du cabinet de M. Queuille, ministre de l'intérieur.

Bretagne, en remplacement de M. Stirn.

[Né en 1917 à Versailles, M. Jacques Pélissier, ingénieur agronome, appartient de 1938 à 1944 aux services extérieurs du ministère de l'agriculture et entre en septembre 1944 dans l'administration préfectorale. Sous-préfet en 1946, chef de cabinet de M. Tanguy-Prigent, ministre de l'agriculture, puis chef-adjoint du cabinet de M. Robert Lacoste, ministre de l'industrie et du commerce, en 1948-1949, il est notamment directeur au gouvernement général, puis au ministère, enfin à la délégation générale de l'Algérie de 1956 à 1960. Préfet en 1957, il administre l'Aude de 1960 à 1964 et est nommé alors préfet de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon.

Région Languedoc-Roussillon : M. Pierre DUPUCH

M. Pierre Dupuch, préfet de la région du Centre, est nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon, en remplacement de M. Jacques Pélissier.

[Né en 1911 à Poitiers, docteur en droit et diplômé de sciences politiques, d'abord avocat stagiaire, M. Pierre Dupuch entre dans l'administration en 1936 comme chef de cabinet de préfet. Sous-préfet en 1941, il est en 1946 chargé de mission au cabinet de M. Le Troquer, ministre de l'intérieur. Préfet en 1950, il est directeur adjoint du cabinet de M. René Mayer à la présidence du conseil en 1953, puis conseiller technique auprès de M. Voizard, résident général de France en Tunisie. Préfet de Constantine (1954), puis super-préfet des départements de l'Est algérien (1955), il administre ensuite la Meurthe-et-Moselle (1956-1957), appartient au cabinet de M. Bourgès-Maunoury, ministre de l'intérieur (1957), devient préfet du Loiret (1959) et enfin préfet coordinateur, puis préfet de la région du Centre depuis janvier 1961.

Il est officier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille de la valeur militaire.]

Région du Limousin : M. Olivier PHILIP

M. Olivier Philip, préfet hors cadre, conseiller technique du cabinet de M. Pompidou, est nommé préfet de la région du Limousin, en remplacement de M. Jacques Juillet.

L'extradition de l'autonomiste jurassien : *avis défavorable de la Cour d'appel de Paris*

Les autorités suisses avaient demandé l'extradition d'un autonomiste jurassien, Jean-Baptiste Henin, qui avait été appréhendé le 28 octobre dernier, à Ville-d'Avray, en vertu d'un mandat d'arrêt international de la Justice bernoise.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a émis hier un avis défavorable en ce qui concerne cette requête. Elle considère que les faits reprochés à J.-B. Henin (des incendies volontaires) ont un caractère spécifiquement politique.

Il appartient maintenant au ministre de la Justice d'entériner l'avis de la cour.

que les Soviétiques semblent attacher sur le plan politique à sa visite : la présence de M. Brejnev, secrétaire du parti communiste de l'Union soviétique ; cette présence qui n'était pas tout à fait prévue au départ. Le fait que le responsable « numéro un » du parti soit là montre que les en-

M. KOSSYGUINE :
« Les Etats européens doivent discuter de

ricatives à la guerre du Vietnam puis à la crise du Moyen-Orient : « *Plus que jamais*, a dit M. Pompidou, *la France est convaincue que la paix du monde dépend d'un tel règlement* (règlement sur la base des accords de Genève) *aussi nécessaire au malheureux peuple vietnamien que conforme bien entendu à l'intérêt de tous les pays concernés.* »

A propos du Moyen-Orient, Pompidou a affirmé : « *Il est évident que les armes ne résolvent rien et qu'elles ne peuvent que rendre plus difficile et plus lointaine la solution des problèmes de l'histoire ou de la géo*

POUR ÉVITER DE NOUVEAUX GÉNOCIDES

Le congrès de la Société de prophylaxie criminelle demande un effort d'éducation et d'information

ainsi que l'institution d'une juridiction pénale internationale

Prophylaxie, autrement dit moyens d'empêcher le génocide... Le sujet choisi par la Société internationale de prophylaxie criminelle comme thème du congrès qui vient de se terminer à Paris, après quatre journées pleines de discussions, était aussi ambitieux que difficile.

Il s'y ajoutait les événements actuels, notamment ceux du Moyen-Orient et même ceux du Vietnam, qui n'étaient pas faits pour aplanir les difficultés dans la mesure où, selon leurs affinités et leurs confessions, certains des participants pouvaient avoir, vis-à-vis de ces événements, des positions personnelles et parfois opposées de nature à faire naître ça et là quelques incidents.

Car, on a beau s'être promis d'étudier un phénomène du seul point de vue scientifique et historique, il n'empêche qu'à la moindre occasion l'actualité peut habiter les esprits, lorsque se trouvent ainsi réunis des Arabes et des Israéliens, des représentants des pays de l'Est et des différentes nations d'Occident. Aussi bien a-t-il fallu à l'inlassable Me Stanciu, secrétaire général de la Société de prophylaxie criminelle et animateur du congrès, comme à ses collaborateurs immédiats, beaucoup d'autorité et une vigilance incessante pour éviter quelques affrontements qui eussent été regrettables dans une assemblée internationale réunie pour examiner une unanimité constructive.

Par J.-M. THEOLLEYRE

En dépit de quelques menus accrocs, le bilan du congrès s'avère positif et les communications faites, qui sont de portée historique, sociologique, philosophique, psychologique ou juridique, auront eu le mérite de bien éclairer le problème soumis à l'examen.

Les congressistes pouvaient, à l'ouverture de leurs travaux, se demander, avec le professeur Jean Graven, président de la Cour de cassation genevoise, si le choix du sujet « *ne constituait pas un défi aux réalités dans un temps où le génocide est tellement pratiqué et où l'extermination semble admise sans protestation et surtout sans que ceux qui s'y livrent puissent encourir les effets pratiques d'une sanction* ».

Le congrès a beaucoup insisté sur ce dernier aspect de la question. Le terme de génocide est récent et il n'est apparu sur le plan juridique qu'en 1948 dans la convention de l'Organisation des Nations unies pour la prévention et la répression de ce crime. C'est dire qu'il a fallu le choc laissé par l'entreprise hitlérienne pour que les Etats prennent conscience d'un fait qui pourtant jalonnait depuis des millénaires le cours de l'histoire, que ce soit le massacre des Innocents, la destruction de Carthage, en passant simplement par ce qui, dans les mœurs antiques, consistait en l'anéantissement physique des vaincus ou, beaucoup plus près de nous, l'anéantissement des Arméniens par les Turcs en 1915, ce « *premier génocide du XXe siècle toujours impuni* », sur lequel ont mis particulièrement l'accent M. Victor Gardon et Me Moussa Prince, avocat libanais. — l'un et l'autre insistant sur le fait que Hitler lui-même devait se prévaloir de l'indifférence générale dans laquelle s'était déroulé ce génocide pour justifier les ordres qu'il devait donner à partir de 1939.

La culpabilité d'un État

Les Nations unies, de 1946 à 1948, ont-elles suffisamment défini le crime qu'elles entendaient réprouver et poursuivre ? Ont-elles surtout donné les moyens propres à en sanctionner les auteurs ? A ces questions, le congrès, unanime, a répondu par la négative. Des nombreux rapports, il est ressorti, en effet, que le génocide, étant donné sa nature, doit relever d'une juridiction internationale au-dessus des Etats, ayant des pouvoirs et des moyens d'action efficaces et réels. L'Assemblée des Nations unies s'est contentée de laisser à chaque Etat le soin d'adapter son droit interne à la répression. Or tous les rapports traitant de l'histoire du génocide ont fait apparaître qu'un tel crime ne pouvait finalement se perpétrer que s'il était décidé par un Etat, et non par un individu isolé. Dès lors, il est bien évident que l'Etat coupable n'ira pas se présenter en accusé devant sa propre juridiction. Il commencera, au contraire, par adapter cette justice à ses desseins. C'est bien ce qui s'est passé en Allemagne dès 1933. M. Fritz Bauer, procureur général près la cour d'appel de Francfort-sur-le-Main, l'a bien montré dans son rapport.

« *Dans le génocide gouvernemental*, a-t-il exposé, *ceux qui l'exécutent voient leur impunité découler des lois et des ordres du législateur et même, pour ce qui est de génocide effectué à titre privé, l'auteur se sent protégé et approuvé en général par une mentalité en cours et par les groupements auxquels il appartient lui-même.* »

Mme Olga Wormser-Mijot, membre de la commission d'histoire de la déportation au comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, analysant les « *phases du prégénocide nazi 1933-1940* », note pour sa part que « *dès le début de février 1933 avaient été votées les lois d'exception qui exigeaient que la justice normale fût mise en sommeil et que la justice fût subordonnée uniquement au Führer. Ces lois n'ont jamais été abrogées et ont duré de février 1933 à mai 1945* ».

(Lire la suite page 9. 4e col.)

Eso es lo que denuncio Arteloa de Navarra Badajoz.

La déception des pays sous-développés

Mais tout cela n'était jeudi qu'activité de coulisses. A la séance plénière du Conseil, M. Singh a parlé de la nécessité d'une aide extérieure accrue et continue, de la déception que les négociations Kennedy avaient causée aux pays sous-développés et du grave problème de l'aide alimentaire multilatérale. Il a affirmé que la tâche essentielle de l'Ecosoc devrait être de donner aux pays pauvres la possibilité de se servir au mieux de leurs propres ressources. Il y aurait donc fort à faire si l'on songe à la situation de l'Inde à cet égard. Aussi les observateurs jugent-ils pour le moins inopportun, de la part de ce pays, de vouloir charger le Conseil économique et social d'un problème purement politique que l'Assemblée générale des Nations unies, pourtant plus compétente en la matière, n'a pas réussi à résoudre.

JÉRUSALEM AURAIT PROPOSÉ DE TRANSFÉRER LA PROPRIÉTÉ DES LIEUX SAINTS AUX ÉGLISES CHRÉTIENNES

Tel-Aviv, 14 juillet *(A.F.P.)*. — Le gouvernement israélien a proposé le transfert en toute propriété des Lieux saints chrétiens de Jérusalem et de Bethléem à un comité composé des représentants des diverses communautés chrétiennes, apprend-on jeudi soir de source catholique généralement bien informée.

Cette formule, empreinte d'esprit œcuménique, a été longuement discutée, indique-t-on, au cours des entretiens que vient d'avoir à Jérusalem Mgr Angelo Felici, envoyé extraordinaire du Vatican, avec les dirigeants israéliens, dont le président du conseil, M. Levi Eskhol, lui-même. Elle aurait été, croit-on savoir de même source, retenue comme base de discussion par le Vatican, qui aurait cessé d'insister pour le principe de l'internationalisation de Jérusalem.

Les Lieux saints de Jérusalem appartenaient, en principe depuis plusieurs générations, à deux familles musulmanes de la vieille ville, les diverses communautés religieuses n'en ayant que la jouissance.

Le gouvernement de Jérusalem serait disposé, par une loi spéciale, à transférer cette propriété aux Eglises chrétiennes.

leader des Kurdes irakiens, affirme la solidarité des Kurdes et des Arabes dans le conflit israélo-arabe, dans une interview au journal *Al Taakhi* de Bagdad.

« *Nous croyons que la terre d'Irak est la nôtre, que le peuple irakien est notre peuple et que nous sommes unis dans la prospérité comme dans l'adversité* », déclare notamment le général Barazani, qui rappelle que dans un télégramme au président Aref « *les Kurdes ont fait connaître qu'ils se tenaient aux côtés de leurs frères arabes dans l'agression dont ils ont été les victimes comme dans n'importe quelle autre agression à venir* ».

Le leader kurde qualifie de très importante la visite de M. Podgorny à Bagdad qui, dit-il, « *a montré les avantages d'une politique de relations internationales étendues et son rôle dans la préservation de la paix* ».

Répondant à une question sur la non-participation des Kurdes au nouveau gouvernement irakien, le général Barazani déclare que « *dans le gouvernement, la représentation kurde devrait être proportionnelle au nombre des Kurdes d'Irak d'après le principe de la co-citoyenneté* ». « *Malgré ces critiques, nous formons tous nos vœux de succès pour le nouveau gouvernement* », conclut le leader des Kurdes.

En Grèce

ARRÊTÉ A ATHÈNES M. AVEROFF POURRAIT ÊTRE RELACHÉ AVANT JUGEMENT

Athènes, 14 juillet *(A.F.P.)*. — M. Evanghelos Averoff, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Caramanlis, a été arrêté pour avoir tenu une réunion politique comprenant plus de cinq personnes, contrevenant ainsi à la loi martiale en vigueur depuis le 21 avril dernier, a confirmé jeudi soir le général Stylianos Pattakos, ministre grec de l'intérieur. Le ministre a ajouté qu'il était probable que M. Averoff serait relâché sans être traduit devant la justice militaire, son cas relevant plutôt d'un malentendu que d'une infraction volontaire.

De son côté, Mme Constantin Mitsotakis, épouse de l'ancien ministre de la coordination économique du gouvernement Stephanopoulos, actuellement en résidence surveillée, sera traduite lundi prochain devant le tribunal militaire pour insultes aux autorités.

CINQ MILLE JEUNES ALGÉRIENS APPELÉS SOUS LES DRAPEAUX

Alger, 14 juillet *(Reuter-A.F.P.)*. — Cinq mille étudiants et lycéens ont été appelés jeudi sous les drapeaux pour une période de quarante-cinq jours. Il s'agit là du premier contingent de jeunes gens qui vont être entraînés à l'usage des armes de guerre, en vertu du nouveau plan militaire du gouvernement algérien, pour faire face aux « menaces impérialistes » contre le monde arabe.

Une centaine de jeunes filles font partie de ce premier contingent. Elles serviront comme infirmières ou auxiliaires de l'armée, mais recevront aussi un entraînement militaire.

LE MINISTRE TUNISIEN DE LA DÉFENSE : nous payons le prix du sous-développement.

Tunis, 14 juillet *(A.F.P.)*. — « Le grand enseignement à tirer des hostilités israélo-arabes est que la force ne repose pas nécessairement sur l'importance de l'équipement, de l'armement et des effectifs, mais sur trois facteurs : la foi qui doit animer le soldat, le niveau technique, particulièrement des officiers, et le sens de l'organisation, qui doit exister chez le combattant », a déclaré M. Ahmed Mestiri, ministre tunisien de la défense nationale, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi, à propos des événements du Moyen-Orient.

« Malheureusement, a-t-il ajouté, ces facteurs ou certains d'entre eux semblent avoir fait défaut du côté de certains belligérants. Et c'est là le signe de la faiblesse qui est l'expression du sous-développement... Un lien doit exister entre le dispositif de défense et le développement, la stabilité et le potentiel industriel. S'ils ne prennent pas le chemin du développement, les peuples arabes resteront faibles et iront au-devant des défaites et des désastres. »

● *MM. Jean Lecanuet*, ancien candidat aux élections présidentielles et président du Centre démocrate, Michel Bleustein-Blanchet, président-directeur général de Publicis, et Jacques Fauvet, rédacteur en chef du *Monde*, sont arrivés jeudi soir à Tel-Aviv sur l'invitation du ministre israélien des affaires étrangères. Ils doivent effectuer un séjour de trois jours en Israël et s'y entretenir avec diverses personnalités israéliennes.

LE FIGARO — 14 JUILLET 1967

CONCLUSIONS DU CONGRÈS INTERNATIONAL RÉUNI AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

POUR PRÉVENIR LE GÉNOCIDE :

Lutter contre le racisme

POUR bien combattre un mal, il faut le connaître. Aussi, des criminologues, des philosophes, des juristes de divers pays, réunis durant quatre jours en congrès, au palais de Justice de Paris, se sont-ils efforcés de distinguer le mécanisme du génocide. Ce terme, utilisé pour la première fois, en 1944, par un Américain, M. Lemkin, n'en désigne pas moins un forfait vieux comme le monde (que l'on songe par exemple à la destruction de Carthage) et qui a, hélas, atteint le degré le plus abject à l'époque contemporaine, par le massacre, scientifiquement organisé par les nazis, de 6 millions de juifs.

L'assemblée générale des Nations Unies a donné, en 1946, une premlère définition du génocide, en y voyant le refus du droit à l'existence de groupements raciaux, religieux, politiques ou autres.

Mais cette définition d'un mal parvenu à sa phase ultime, est-elle une suffisante base de départ pour la recherche d'une véritable politique de prévention du génocide ? Il semble que non, car le congrès a, incontestablement, buté sur une difficulté de terminologie, certains orateurs utilisant le terme de génocide dans un sens exact et littéral, d'autres visant, sous ce vocable, une politique de vexation, de persécution à l'égard d'une minorité, afin de la maintenir dans une situation inférieure ou de l'éliminer d'une manière plus ou moins hypocrite, qui n'est pas forcément violente.

Un langage camouflé

Ainsi, le reproche a-t-il été fait, à certains pays arabes, de pratiquer une telle politique à l'égard des israélites, ce qui déclencha une réplique passionnée d'un avocat libanais, déclarant qu'on ne peut faire un tel reproche de génocide aux pays islamiques, où juifs et Arabes ont cohabité depuis 2.000 ans.

Il était normal, en définitive, que du génocide on remonte à la persécution, à l'incompréhension, à l'intolérance car, comme l'a mis en lumière, une fois de plus, le congrès, un fil conducteur relie ces diverses formes de violence : c'est le racisme.

Les peuples, en réalité, acceptent mal le génocide, a déclaré le professeur d'Hondt: **« Le massacre, administrativement réglé par les nazis, a eu lieu sans la participation, sans le consentement et souvent sans l'information du public, à des milliers de kilomètres du lieu de résidence des victimes, dans des territoires interdits, dans des camps dont on s'efforçait de garder le secret et avec le désir d'effacer la trace du forfait, en faisant disparaître même les exécuteurs ».**

M. Léon Poliakov a fait également apparaître la terminologie insolite, le langage camouflé, dont se servaient les administrateurs du génocide : **« solution finale, nettoyage, transfert, traitement spécial »**, ce qui montre bien le souci de camouflage. Mais le racisme, qui peut aboutir au génocide par une fatalité naturelle, sous une forme souvent inconsciente, est latent et toujours menaçant dans la société. Le racisme naît, comme l'a fort bien dit Mme Lévy-Valensi **« lorsqu'on cherche à éviter le dialogue et lorsqu'on se plonge dans sa propre subjectivité ».**

Le dialogue, là, est l'antidote du racisme.

A ce propos, d'intéressants rapports furent notamment présentés par des membres du corps enseignant, sur les préjugés raciaux chez les enfants, qui sont inexistants dans le jeune âge.

Mais ces préjugés raciaux ont tendance à se développer avec l'âge et au contact des parents. A cet égard, il est sans doute dommage que le congrès n'ait pas entendu des syndicalistes ou des travailleurs sociaux sur les rapports entre nationaux et travailleurs étrangers, sur le lieu du travail.

Les gouvernements ont une énorme responsabilité dans le développement du racisme. Une loi commune, supraétatique, devrait, enfin, exister pour prévenir et réprimer le génocide, telle a été la conclusion du congrès, préconisant à cet égard un droit pénal international.

Denis Perier-Daville.

8 : LES SPECTACLES – Page 9 : LES J

LE FIGARO

141e ANNÉE
N° 7.115
depuis la Libération

ÉDITION DE 5 HEURES

« Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur. » BEAUMARCHAIS

Directeur : Pierre BRISSON (1934-1964)

VENDREDI 14 JUILLET 19

195e JOUR DE L'ANNEE

9 heures

TAT

tin

llet

CONGO

LES MERCENAIRES ONT FUI KISANGANI

A BORD DE 27 CAMIONS

• Mobutu, à ses troupes : « Arrêtez-les ! »

ARBITRANT LE CONFLIT

McNAMARA - WESMORELAND

Johnson: De nouveaux renforts seront envoyés au Vietnam

Cette décision n'exigera pas

Dra

L'A



L'AIR DE

« Occitanie libre »

De M. Alban Bertero, de Marseillan : « J'aimerais que l'on me précise comment le dogme officiel peut concilier l'aide aux ethnies francophones à l'étranger et l'oppression des ethnies habitant la France, victimes de ce qu'on appelle de plus en plus, et à juste raison, le colonialisme intérieur... Il se pourrait que le boomerang du Québec nous vaille quelque prochain jour une floraison de « Occitanie libre », « Bretagne libre » et « Euzkadi libre » sur les parcours présidentiels... Après tout, si de Gaulle a la vocation de décoloniser, quelle magnifique terre d'élection que cette France et quelle ivresse de se savoir encore, en œuvrant ainsi, dans le grand vent salin de l'Histoire ! »

L'abbé Jean Toulat, auteur d'un ouvrage récent sur le Canada (Canada, terre promise, *chez Fayard*), *nous a, d'autre part, écrit pour évoquer le problème des Canadiens français non Québécois :* « Dans le débat sur le Québec libre, on semble trop oublier le million de Canadiens français qui habitent les provinces à majorité anglophone. Tous ceux que j'y ai rencontrés m'ont affirmé avec force : l'indépendance du Québec, ce serait l'absorption des minorités françaises. Et beaucoup ajoutaient : les séparatistes veulent partir à l'heure où nos efforts commencent à porter leurs fruits ; une élite britannique, de plus en plus, prend conscience du fait français au Canada et s'intéresse à notre langue. » *A l'appui de sa thèse, l'abbé Toulat cite la* Toronto French School, *ouverte en 1962, qui* « comptait six cents élèves à la dernière rentrée avec deux cents noms sur les listes d'attente, et où on en prévoit deux mille pour 1975 ».

9/8/67
Le Monde

israélienne.

Les quatre généraux seraient Czeslaw Mankiewicz, chef de la défense aérienne ; Tadeusz Dabrowski, son adjoint pour les affaires politiques ; Jan Stamieszkin, son chef d'état-major, et Ignacy Blum, des services de santé.

Leur mise à la retraite n'a pas été confirmée de source officielle. On se contente de déclarer que le fait qu'ils n'occupent pas leurs postes en période de vacances ne signifie pas nécessairement qu'ils en aient été privés.

Selon des informations parvenues à Aden

L'U.R.S.S. AURAIT DEMANDÉ D'ÉTABLIR UNE BASE MILITAIRE AU YÉMEN RÉPUBLICAIN

Aden, 8 août *(A.F.P.)*. — Selon une information non confirmée parvenue à Aden l'U.R.S.S. aurait offert au régime du président Sallal une aide militaire directe en échange de facilités pour l'utilisation de l'aéroport de Janad, à environ 20 kilomètres de Sanaa.

Le Kremlin aurait fait cette proposition au cours d'une visite qu'aurait effectuée, selon Radio-Sanaa, M. Abdullah Guezilan, vice-premier ministre républicain yéménite, à Moscou, bien qu'aucune indication parvenue à Aden ne permette de confirmer ce voyage.

Jusqu'à présent, l'aide soviétique au Yémen transitait par Le Caire et l'un des buts de la visite de M. Guezilan à Moscou aurait été de persuader les dirigeants

DES BRETONS MANIFESTENT A MONTREAL POUR LA « BRETAGNE LIBRE »

Un petit groupe de Bretons, dont quelques-uns en costume régional, portant des pancartes « Vive la Bretagne libre ! », « Pearson, libérez la Bretagne ! », ont été appréhendés mercredi au centre de Montréal, à la place Ville-Marie.

Sept d'entre eux ont été conduits au poste et relâchés après vérification d'identité. La manifestation s'est déroulée au son du biniou, au moment même où la Bagad (fanfare bretonne) du « Colbert » donnait une aubade à cette même place.

LIDES - CHAMP DE MARS

NNAIS *** - La Bourdonnais 5-42.

e) ** - 1, rue ') - INV. 63-02

L ** - 117, av. donnais (7e) -

TEL - 62, rue Nivert (15e) -

- 11, rue Che- NV. 05-93.

EL ** - 11, (15e) - SUF.

DU CHAMP- La) - 19, rue -Mars (7e) -

SAXE RESIDENCE *** - 9, ville de Saxe (7e) - SUF. 98-28.

SEVRES-VANEAU *** - 86, r. Vaneau (7e) - LIT. 73-11

SUEDE (de) ** - 31, rue Vaneau (7e) - INV. 18-65.

TOURISME ** - 66, av. de la Motte-Picquet (15e) - SEG. 28-01.

TOURVILLE HOTEL (Le) ** - 16, av. de Tourville (7e) - SOL. 52-15.

TURENNE ** - 20, av. de Tourville (7e) - SOL. 99-92

UNESCO (de l') ** - 37, av. de la Motte-Picquet (7e) - 468-55-83.

VANEAU ** - 85, rue Vaneau (7e) - LIT. 25-09.

LA GUERRE DU VIE

A OTTAWA

M. Pearson approuve la suggestion de M. Bebler concernant une conférence à cinq sur le Vietnam

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 23 septembre. — Répondant à la suggestion du président yougoslave de la Fédération mondiale des associations des Nations unies, M. Alec Bebler, le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, a annoncé vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'il était disposé à participer à une rencontre « au sommet » sur le Vietnam si les quatre autres gouvernements sollicités en acceptaient également l'idée. Ces gouvernements sont ceux de Grande-Bretagne et d'Union soviétique (coprésidents de la conférence de Genève) ainsi que ceux de Pologne et d'Inde, les deux autres membres, avec le Canada, de la Commission internationale de contrôle (C.I.C.).

Londres a déjà répondu favorablement — quoique avec des réserves — à l'appel de M. Bebler, mais ni Moscou, ni New-Delhi, ni Varsovie, a rappelé M. Pearson, n'ont encore fait connaître leur position. Si une rencontre « au sommet » n'était pas possible, a ajouté le premier ministre, il pourrait s'en tenir une au niveau des ministres des affaires étrangères.

On doute, cependant, dans les milieux canadiens, de la possibilité d'une telle réunion dans la situation actuelle, mais on précise que le Canada a pour politique de saisir toutes les occasions pouvant faciliter d'éventuelles négociations.

Particulièrement bien renseigné sur la situation au Vietnam du Nord grâce aux fréquents séjours à Hanoï de ses représentants à la C.I.C., le gouvernement d'Ottawa semble désormais assuré qu'une suspension prolongée des raids ouvrirait la voie à des négociations. M. Paul Martin, ministre des affaires étrangères, l'a dit la semaine dernière, sans parvenir cependant à convaincre Washington.

Au cours de cette même conférence de presse, le premier ministre canadien a d'autre part confirmé que le Canada ne participera ni ne coopérera financièrement, géographiquement ou techniquement à la création du réseau anti-missiles américain. Il a ajouté qu'il « *regrettait* » cette décision de l'administration américaine, car elle donne une « *nouvelle dimension à la défense et à l'armement* ». Rappelant que l'Union soviétique avait déjà édifié un réseau défensif limité, M. Pearson a cependant constaté : « *Une chose en amène une autre, d'où cette escalade automatique.* »

...BUSCADE DE GUÉRILLEROS ...N THAILANDE

...re (U.P.I.)

LE PRÉSIDENT JOHNSON : no... sacrifices au Vietnam ré... sent les perspectives ...e encore plus ...

...n, 23 se...

LA GUERRE DU VIET

A OTTAWA

M. Pearson approuve la suggestion de M. Bebler concernant une conférence à cinq sur le Vietnam

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 23 septembre. — Répondant à la suggestion du président yougoslave de la Fédération mondiale des associations des Nations unies, M. Alec Bebler, le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, a annoncé vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'il était disposé à participer à une rencontre « au sommet » sur le Vietnam si les quatre autres gouvernements sollicités en acceptaient également l'idée. Ces gouvernements sont ceux de Grande-Bretagne et d'Union soviétique (coprésidents de la conférence de Genève) ainsi que ceux de Pologne et d'Inde, les deux autres membres, avec le Canada, de la Commission internationale de contrôle (C.I.C.).

Londres a déjà répondu favorablement — quoique avec des réserves — à l'appel de M. Bebler, mais ni Moscou, ni New-Delhi, ni Varsovie, a rappelé M. Pearson, n'ont encore fait connaître leur position. Si une rencontre « au sommet » n'était pas possible, a ajouté le premier ministre, il pourrait s'en tenir une au niveau des ministres des affaires étrangères.

On doute, cependant, dans les milieux canadiens, de la possibilité d'une telle réunion dans la situation actuelle, mais on précise que le Canada a pour politique de saisir toutes les occasions pouvant faciliter d'éventuelles négociations.

Particulièrement bien renseigné sur la situation au Vietnam du Nord grâce aux fréquents séjours à Hanoï de ses représentants à la C.I.C., le gouvernement d'Ottawa semble désormais assuré qu'une suspension prolongée des raids ouvrirait la voie à des négociations. M. Paul Martin, ministre des affaires étrangères, l'a dit la semaine dernière, sans parvenir cependant à convaincre Washington.

Au cours de cette même conférence de presse, le premier ministre canadien a d'autre part confirmé que le Canada ne participera ni ne coopérera financièrement, géographiquement ou techniquement à la création du réseau anti-missiles américain. Il a ajouté qu'il « *regrettait* » cette décision de l'administration américaine, car elle donne une « *nouvelle dimension à la défense et à l'armement* ». Rappelant que l'Union soviétique avait déjà édifié un réseau défensif limité, M. Pearson a cependant constaté : « *Une chose en amène une autre, d'où cette escalade automatique.* »

EMBUSCADE DE GUÉRILLEROS EN THAILANDE

...bre (U.P.I.)

LE PRÉSIDENT JOHNSON : nos sacrifices au Vietnam réd... sent les perspectives ... encore plus

...on, 23 se...

EN U.R.S.S.

Les Tatars de Crimée sont réhabilités

Moscou, 12 septembre (*A.F.P.*). — Les quelque cent mille Tatars de Crimée, qui furent déportés en 1944 par Staline en Ouzbekistan, sous l'accusation de collaboration avec les forces allemandes d'occupation, ont été officiellement réhabilités et rétablis dans leurs pleins droits de citoyens soviétiques.

L'oukaze du présidium du Soviet suprême indique que les accusations de collaboration avec l'ennemi « *furent injustement étendues à l'ensemble de la population tatare de Crimée.*

» *Ces accusations gratuites, dans la mesure où elles s'appliquaient à l'ensemble de la population tatare de Crimée, doivent être annulées,* poursuit le texte, *d'autant plus qu'une nouvelle génération a fait son entrée dans la vie politique et laborieuse de cette société tatare.* »

La réhabilitation des Tatars de Crimée est la troisième et dernière décision de ce genre survenue depuis la guerre au bénéfice de plusieurs groupes déportés sous l'accusation de collaboration avec les forces allemandes. Successivement au cours des dernières années, ont été ainsi réhabilités les Kalmouks et les Allemands de la Volga.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Directeur de la publication: H. Beuve-Méry

Imp. du « Monde », 5, r. des Italiens, Paris

BVP

Afin d'éliminer de nos rubriques de publicité les annonces douteuses qui auraient pu s'y glisser malgré le soin que nous apportons à ce sujet, nous prions nos lecteurs qui auraient des réclamations à formuler d'écrire au Bureau de Vérification de la Publicité (B.V.P.), 27 *bis*, avenue de Villiers, Paris-17e, auquel nous adhérons comme membre actif.

C

Courrier Parisien

dommagé lors de l'attaque contre le port. Il a été touché probablement au moment où des avions américains visaient des péniches qui s'éloignaient du cargo soviétique après avoir pris des marchandises à leur bord.

Lundi après-midi, à 30 kilomètres au sud-est de Haïphong, deux missiles destinés à un appareil américain ont explosé, après avoir manqué leur objectif, à proximité de deux cargos, vraisemblablement italien et polonais, et d'un pétrolier de nationalité indéterminée. Les dégâts ne semblent pas avoir été importants.

AU VIETNAM DU SUD, une position tenue par des « marines » américains a été attaquée dans la nuit de lundi à mardi dans la banlieue de Hué.

Les maquisards ont bombardé la position à l'aide de fusées et d'obus de mortier, puis ont donné l'assaut. Ils ont pu pénétrer à l'intérieur du dispositif défensif. L'arrivée de renforts a permis de dégager la position. Les pertes gouvernementales sont qualifiées de « légères ».

Plus au nord, dans la province de Quang-Tin, un sévère accrochage s'est produit lundi entre « marines » et guérilleros à 21 kilomètres au nord de Tam-Ky, le chef-lieu de la province.

Neuf « marines » ont été tués et vingt-deux blessés. On a dénom-

bre 1968. Le diplomate a reconnu toutefois que cette opinion (la plus optimiste de celles formulées au cours de ces derniers mois par une personnalité officielle américaine) ne se fonde sur « *rien de très tangible* », quoique « *plusieurs facteurs pourraient y contribuer* ». Parmi ces facteurs, M. Bunker pense qu'il pourrait y avoir « *la prise de conscience par Hanoï de l'existence au Sud d'une permanence, d'une stabilité, d'un gouvernement régulier qui fonctionne, et par conséquent la prise de conscience de l'inutilité de la poursuite indéfinie des combats.* »

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk, dans une interview enregistrée pour l'émission de la chaîne A.B.C. « Questions et réponses », a dit de son côté : « *Il est possible — bien que je n'en aie aucune preuve — que l'existence à Saigon d'un gouvernement nouvellement désigné puisse exercer quelque influence sur l'intention de négocier de Hanoï.* » Le secrétaire d'Etat a regretté par ailleurs la position « *dure* » du premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van Dong, qui réclame l'arrêt définitif et inconditionnel des raids sur le Nord : « *D'après ce que nous savons, Hanoï considère une pause* (des bombardements) *pendant une semaine, ou toute pause, quelle qu'elle soit, comme un ultimatum* », a-t-il ajouté.

AU QUÉBEC

Le parti libéral condamne « le séparatisme sous toutes ses formes »

DÉMISSION DE M. RENÉ LÉVESQUE

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 16 octobre. — En prenant catégoriquement position contre « *le séparatisme sous toutes ses formes* » et en optant pour un « *statut particulier* » du Québec au sein d'une fédération canadienne renouvelée, le parti libéral du Québec — qui a tenu ses assises annuelles en fin de semaine dans la capitale provinciale, — a perdu un de ses membres les plus dynamiques et un des responsables de la « *révolution tranquille* », le député de Montréal-Laurier, M. René Lévesque, ministre des ressources naturelles, puis du bien-être, de 1960 à 1966.

En annonçant sa démission alors que le congrès battait son plein et avait déjà pratiquement rejeté sa thèse d'un « *Québec souverain au sein d'une union canadienne* », M. Lévesque a expliqué que la tournure des débats ne lui laissait d'autre choix que la démission, puisque le chef du parti, M. Jean Lesage, avait menacé de démissionner si les congressistes ne rejetaient pas immédiatement et sans équivoque cette option de l'« *indépendance dans l'interdépendance* ».

M. Lévesque a également reproché à l'exécutif du parti d'avoir « *personnalisé* » à l'extrême le débat constitutionnel qui s'amorçait, interdisant du même coup toute discussion sérieuse. M. Paul Gérin-Lajoie, auteur de la résolution préconisant un statut particulier, avait tenté, samedi, de prévenir un tel geste en faisant valoir que l'avenir constitutionnel du Québec ne pouvait se trancher par un « *oui* » ou un « *non* », laissant entendre par là qu'une décision ferme et définitive pouvait attendre quelques mois.

L'exécutif libéral et les congressistes ne l'ont pas compris ainsi et ont tenu dès samedi soir à trancher dans le vif. La résolution prônant un « *statut particulier* » fut donc entérinée à la quasi-unanimité des mille deux cents délégués. Mais si cette résolution, très vague, a été adoptée, il n'en est pas allé de même de l'important document de travail qui l'accompagnait. Le président du parti, M. Eric Kierans, qui a mené une campagne personnelle contre M. Lévesque, s'est efforcé tout au long du congrès de dissocier la résolution du « *document Gérin-Lajoie* », qui doit servir de « *base de travail* » à la commission politique. Le Canada anglais avait déjà réagi avec vigueur contre ce document, voyant un « *séparatisme déguisé* » dans les pouvoirs qu'il réclame pour le Québec en matière sociale, culturelle, économique, monétaire et fiscale. M. Kierans a donc tenu à « *désamorcer* » ce texte en minimisant son importance véritable. Un colloque, a-t-il annoncé, aura lieu l'été prochain pour définir l'ampleur et la nature du « *statut particulier* ».

Avec la démission de M. René Lévesque, les libéraux perdent leur deuxième député. Au lendemain de la visite du général de Gaulle, un autre député, M. François Aquin, avait en effet quitté les rangs du parti, protestant contre l'attitude de M. Jean Lesage, qui avait, dans une première déclaration, critiqué indirectement le chef de l'Etat français. Mais alors que M. Lévesque a annoncé qu'il siégerait pour l'instant comme député indépendant, M. Aquin s'affiche comme « *indépendantiste* ». M. Lévesque a refusé de dire s'il rejoindrait bientôt le parti indépendantiste du R.I.N. (Rassemblement pour l'indépendance nationale), précisant seulement qu'il allait entreprendre une tournée du Québec et du Canada pour expliquer ses thèses. « *D'ici quatre ans au plus*, a-t-il ajouté, *ce que nous représentons sera l'opposition officielle ou peut-être même la majorité.* »

Plusieurs personnalités du parti, dont Me Marc Brière, ancien président de la commission politique du parti, ont imité le geste de M. Lévesque. Dimanche soir, M. Lesage a qualifié de « *bande d'imbéciles* » le parti indépendantiste « *et les autres* ».

AU QUÉBEC

Le parti libéral condamne « le séparatisme sous toutes ses formes »

DÉMISSION DE M. RENÉ LÉVESQUE

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 16 octobre. — En prenant catégoriquement position contre « *le séparatisme sous toutes ses formes* » et en optant pour un « *statut particulier* » du Québec au sein d'une fédération canadienne renouvelée, le parti libéral du Québec — qui a tenu ses assises annuelles en fin de semaine dans la capitale provinciale, — a perdu un de ses membres les plus dynamiques et un des responsables de la « *révolution tranquille* », le député de Montréal-Laurier, M. René Lévesque, ministre des ressources naturelles, puis du bien-être, de 1960 à 1966.

En annonçant sa démission alors que le congrès battait son plein et avait déjà pratiquement rejeté sa thèse d'un « *Québec souverain au sein d'une union canadienne* », M. Lévesque a expliqué que la tournure des débats ne lui laissait d'autre choix que la démission, puisque le chef du parti, M. Jean Lesage, avait menacé de démissionner si les congressistes ne rejetaient pas immédiatement et sans équivoque cette option de l'« *indépendance dans l'interdépendance* ».

M. Lévesque a également reproché à l'exécutif du parti d'avoir « *personnalisé* » à l'extrême le débat constitutionnel qui s'amorçait, interdisant du même coup toute discussion sérieuse. M. Paul Gérin-Lajoie, auteur de la résolution préconisant un statut particulier, avait tenté, samedi, de prévenir un tel geste en faisant valoir que l'avenir constitutionnel du Québec ne pouvait se trancher par un « *oui* » ou un « *non* », laissant entendre par là qu'une décision ferme et définitive pouvait attendre quelques mois.

L'exécutif libéral et les congressistes ne l'ont pas compris ainsi et ont tenu dès samedi soir à trancher dans le vif. La résolution prônant un « *statut particulier* » fut donc entérinée à la quasi-unanimité des mille deux cents délégués. Mais si cette résolution, très vague, a été adoptée, il n'en est pas allé de même de l'important document de travail qui l'accompagnait. Le président du parti, M. Eric Kierans, qui a mené une campagne personnelle contre M. Lévesque, s'est efforcé tout au long du congrès de dissocier la résolution du « *document Gérin-Lajoie* », qui doit servir de « *base de travail* » à la commission politique. Le Canada anglais avait déjà réagi avec vigueur contre ce document, voyant un « *séparatisme déguisé* » dans les pouvoirs qu'il réclame pour le Québec en matière sociale, culturelle, économique, monétaire et fiscale. M. Kierans a donc tenu à « *désamorcer* » ce texte en minimisant son importance véritable. Un colloque, a-t-il annoncé, aura lieu l'été prochain pour définir l'ampleur et la nature du « *statut particulier* ».

Avec la démission de M. René Lévesque, les libéraux perdent leur deuxième député. Au lendemain de la visite du général de Gaulle, un autre député, M. François Aquin, avait en effet quitté les rangs du parti, protestant contre l'attitude de M. Jean Lesage, qui avait, dans une première déclaration, critiqué indirectement le chef de l'Etat français. Mais alors que M. Lévesque a annoncé qu'il siégerait pour l'instant comme député indépendant, M. Aquin s'affiche comme « *indépendantiste* ». M. Lévesque a refusé de dire s'il rejoindrait bientôt le parti indépendantiste du R.I.N. (Rassemblement pour l'indépendance nationale), précisant seulement qu'il allait entreprendre une tournée du Québec et du Canada pour expliquer ses thèses. « *D'ici quatre ans au plus*, a-t-il ajouté, *ce que nous représentons sera l'opposition officielle ou peut-être même la majorité.* »

Plusieurs personnalités du parti, dont Me Marc Brière, ancien président de la commission politique du parti, ont imité le geste de M. Lévesque. Dimanche soir, M. Lesage a qualifié de « *bande d'imbéciles* » le parti indépendantiste « *et les autres* ».

Le gouvernement va proposer la création d'un organisme international de la francophonie

(De notre corresp. particulier.)

Montréal, 20 mars *(A.F.P.)*. — Le Canada a l'intention de proposer aux pays francophones la création d'un organisme international de la francophonie et, si les avis étaient favorables, serait disposé à convoquer une réunion des représentants des pays intéressés, a annoncé samedi dernier M. Paul Martin, ministre canadien des affaires étrangères, parlant aux gouverneurs de la Chambre de commerce des jeunes à Montréal.

M. Martin a affirmé qu'un tel organisme serait le plus approprié pour assurer un développement efficace et cohérent de la francophonie dans le monde, dont les présidents Senghor et Bourguiba se sont notamment faits les défenseurs, et pour préserver la richesse d'un héritage linguistique et culturel que se partagent 150 millions de personnes dans plus de vingt-cinq pays. Il permettrait de parfaire l'action individuelle et collective des gouvernements en matière de coopération, en mobilisant les ressources et les initiatives des individus et des sociétés privées.

M. Martin a ainsi défini la francophonie : « *Il va de soi que la francophonie, sans exclure nécessairement les aspects économiques, serait essentiellement une vaste entreprise culturelle ; nul ne songe à la voir déborder sur le domaine politique. Pour être durable, elle sera œuvre commune, s'élaborera dans le contexte de consultations constantes entre partenaires égaux, compte tenu des structures propres à chaque pays. Il s'ensuit que la francophonie devra s'incarner dans des formules très souples et variées. En effet, elle requiert un libre concours de toutes les bonnes volontés, une participation de toutes les initiatives privées ; elle appelle aussi une coordination internationale cohérente qui suppose l'appui des gouvernements francophones.* »

chinois, le premier secrétaire, Miao Chun, et le troisième secrétaire, Hsun Yin.

La réciprocité n'est pas totale puisqu'il s'agit d'une note écrite et non verbale et aussi parce que les diplomates soviétiques renvoyés de Chine, MM. Matachine et Iedanov, étaient deux seconds secrétaires. De plus, la note chinoise adressait des reproches précis aux diplomates soviétiques, les accusant d'avoir « persécuté » le personnel chinois de l'ambassade soviétique et de l'avoir licencié à la suite de la « juste grève » observée pour protester contre les sévices subis par les étudiants chinois à Moscou.

La note soviétique de samedi est moins précise, mais représente un vigoureux réquisitoire contre l'activité générale de l'ambassade de Chine. Elle se borne à mettre en relief le « rôle particulier » joué par le premier et le troisième secrétaire, « *principaux instigateurs de la campagne antisoviétique, et qui, en y participant, ont abusé de leur situation de diplomates* ». Dans cette note, c'est l'ambassade de Chine dans son ensemble qui est accusée de « *négliger grossièrement les règles internationales en se livrant à des actions tout à fait incompatibles avec le statut de la représentation diplomatique* ». Ces actes prémédités, dit la note, « *ne peuvent être autrement considérés que comme hostiles à l'Etat soviétique* ».

D'après cette note, l'ambassade de Chine est responsable de la « *provocation sur la place Rouge du 25 janvier, des incidents des 1er et 3 février* » (diffusion d'un meeting antisoviétique se déroulant à l'intérieur de l'ambassade, affichage de photos antisoviétiques à l'extérieur), ainsi que de ceux du 9 février (manifestation des étudiants chinois à la gare de Yaroslav). En outre l'ambassade persiste à diffuser des brochures antisoviétiques, distribuées à l'occasion de réceptions officielles et de conférences de presse. La note soviétique constate également que les diplomates chinois se sont toujours dérobés, sous des prétextes divers, aux contacts normaux avec les fonctionnaires soviétiques.

Ainsi, après des semaines de détente, la tension renaît entre

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME RÉCLAME DE NOUVEAU LA LIBÉRATION DES DIX GUADELOUPÉENS EMPRISONNÉS A LA SANTÉ

La Ligue des droits de l'homme *« proteste à nouveau contre le maintien en détention, à la prison de la Santé, des dix Guadeloupéens inculpés d'atteinte à l'intégrité du territoire. Elle demande leur mise en liberté immédiate, ainsi que celle de leurs cinquante camarades emprisonnés à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre, pour avoir participé aux manifestations des 26 et 27 mai. Elle s'étonne qu'un tribunal correctionnel ait pu condamner à un an de prison ferme un garçon de seize ans, uniquement parce qu'il aurait été aperçu sur les lieux d'une manifestation.*

» *Les événements de Pointe-à-Pitre,* poursuit la Ligue, *ont fait — on le sait aujourd'hui, malgré la censure officielle — près de vingt morts et des dizaines de blessés. Le gouvernement veut en rendre responsables les médecins, avocats, professeurs, étudiants et syndicalistes qu'il a fait arrêter. Mieux que personne, il sait pourtant que sa politique économique et sociale est seule en cause. Depuis trop longtemps le colonialisme, grâce notamment aux élections préfabriquées, fait régner sur les Antilles et les autres « départements d'outre-mer » injustice, misère et racisme. Un changement est devenu indispensable. Pour cela, un dialogue honnête et sincère doit s'engager sans plus tarder. C'est aux Antillais de choisir librement leur destin et de dire de quelle nature doivent être les liens qu'ils entendent conserver avec la France. »*

M. MICHEL DEBRE et M. PHILIPPE RIVAIN (U.D.-Vᵉ Rép.), rapporteur général, et malgré l'opposition de M. RENE LAMPS (communiste), qui aurait voulu obtenir du gouvernement de nouvelles concessions.

Le RAPPORTEUR GENERAL demanda ensuite la suppression de l'article 15, qui porte de trois à quatre ans les délais de prescription opposables à l'administration fiscale. M. BERTRAND DENIS (rép. ind.) intervint dans le même sens et plaida la cause des petits contribuables à qui il arrive de commettre des erreurs dans leurs déclarations.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES leur répondit qu'il s'agissait essentiellement en la matière de réprimer la fraude et que l'administration savait distinguer des fraudeurs les contribuables de bonne foi envers lesquels elle fait preuve d'indulgence. Il ajouta que la suppression de l'article incriminé grèverait le budget d'un complément de recettes appréciable.

Auteur initial de la demande de suppression, M. AUGUSTIN CHAUVET (U.D.-Vᵉ Rép.) finit par se rallier à l'avis de M. Debré.

L'article 15 n'en est pas moins supprimé par 243 voix contre 239, sur 485 votants.

Sont acceptés sans débat les articles 16 (réduction — de 2 à 1 pour 1 000 — du taux de la redevance sur les opérations faisant l'objet d'une déclaration en douane ; suppression de cette redevance à compter du 1ᵉʳ janvier 1969), 17 (majoration de la taxe sur les corps gras), 19 (allégement fiscal en faveur de l'industrie cinématographique), 21 (suppression des taxes sur les céréales et les betteraves) et 22 (dispositions relatives aux affectations de recettes).

A l'article 20 (affectation aux collectivités locales du produit des régularisations de taxe locale opérées en 1968), LE MINISTRE accepte un amendement de M. CHAUVET, soutenu par LE RAPPORTEUR GENERAL, amendement qui inclut le montant de ces régularisations dans la base de calcul de l'attribution de ga-

DOUZE SOLDATS INDIENS TUÉS PAR DES REBELLES MIZO

Calcutta, 15 septembre *(A.F.P.)*. — Douze soldats indiens ont été tués et six autres blessés dans une embuscade tendue par des rebelles Mizo près du village de Kalsong, dans l'Assam, à environ 700 kilomètres au nord-est de Calcutta, rapporte jeudi un quotidien de la capitale du Bengale occidental. — *(A.F.P.)*

Ces faits incitent à penser que les dirigeants francophones ont eu raison de ne pas boycotter les assises de Kinshasa, à la tenue desquelles de général Mobutu était si fermement attaché. Non seulement le « club francophone » a eu l'occasion de jouer un rôle diplomatique non négligeable, mais on peut penser qu'après avoir boudé les dernières réunions de l'Organisation commune africaine et malgache (O.C.A.M.) le Congo ex-belge participera à sa prochaine session avant la fin de l'année à Niamey.

AU CANADA

Le ministre fédéral de la justice condamne violemment toute réforme constitutionnelle qui répondrait aux revendications du Québec

De notre corresp. particulier JEAN-PIERRE TAINTURIER

Montréal, 7 septembre. — Avec une vigueur rarement égalée et qui peut donner une idée du climat dans lequel se dérouleraient d'éventuelles négociations constitutionnelles entre le Québec et Ottawa, le ministre fédéral de la justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, s'est porté mardi au secours du pouvoir central et a condamné le concept des deux nations, la thèse d'un statut particulier pour le Québec et celle des Etats associés.

Au lendemain d'une déclaration qui semblait pourtant indiquer qu'Ottawa était désormais disposée à engager le dialogue sur une réforme de la Constitution et sur la place du Québec au sein du Canada (M. Trudeau avait affirmé lundi que « *le gouvernement fédéral se déclare prêt à discuter de toutes les réformes constitutionnelles qu'on voudra* »). Le ministre de la justice s'est lancé, au cours d'une conférence donnée à Québec, dans une attaque impitoyable contre des théories auxquelles adhèrent de plus en plus de Québécois. Parlant du concept des deux nations (qui reconnaît l'égalité des deux nations fondatrices du Canada), M. Trudeau a soutenu que c'était « *une optique réactionnaire que de considérer que l'Etat doit être fondé sur l'ethnie ou la nationalité* ». Selon lui, la seule politique réaliste est d'adopter une optique pluraliste. S'en prenant ensuite au statut particulier (c'est-à-dire à la thèse désormais unanimement admise au Québec et qui vise à donner à cette province une plus grande autonomie interne), le ministre de la justice a déclaré : « *Si toutes les provinces sont prêtes à admettre que le Québec ait plus de pouvoirs qu'elles-mêmes, je dis bravo. Mais je trouve que les Canadiens anglais seraient à ce moment-là de bonnes poires. Je ne pense pas qu'ils soient si naïfs.* »

Pour M. Trudeau, un ardent partisan du fédéralisme coopératif et du *statu quo* constitutionnel, dont les interventions souvent brutales provoquent régulièrement l'ire du gouvernement provincial, le statut particulier est « *la plus grande fumisterie intellectuelle* » qu'il connaisse. Bien plus, a-t-il lâché : « *C'est de la c...* »

Quant au concept des Etats associés, c'est, a dit le ministre de la justice, un francophone qui jouit d'une large audience au Canada anglais et dans le cabinet de M. Pearson, une façon détournée d'en arriver à une indépendance pure et simple du Québec.

Résumant sa pensée, le ministre a ajouté : « *La plupart des thèses ainsi mises en avant sont l'apanage d'une bourgeoisie montante qui veut l'indépendance de l'Etat québécois parce que, dans cet Etat, ces bourgeois deviendront de gros poissons....* »

Samedi, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, avait déclaré que « *la miniute de vérité était arrivée* », que le Québec « *s'apprêtait à faire des propositions précises* », qu'il ne se contenterait pas de « *retouches superficielles de la Constitution* » et que « *la nation canadienne française recherche une égalité* (avec le Canada anglais) *faute de laquelle cette nation n'aura d'autre choix que l'indépendance* ».

bre unique.

En désignant M. Tabor, M. Krag a ainsi opté délibérément pour un diplomate de carrière, dont les sympathies pour le parti au pouvoir sont aussi anciennes que connues, et même authentifiées par de solides antécédents familiaux. Un tel choix est dans la ligne d'une longue tradi-

un moment son nom comme médiateur éventuel au Levant et même comme successeur possible de M. Thant. M. Tabor, qui est un fin connaisseur de notre culture, parle excellemment notre langue. Son départ de New-York va sans doute entraîner à Christiansborg un mouvement diplomatique étendu.

LES QUESTIONS AFRICAINES

M. THANT N'ASSISTERAT PAS AU « SOMMET » DE L'O.U.A.

Retenu à New-York par la crise du Moyen-Orient, M. Thant ne pourra assister, comme il l'envisageait, au « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'ouvre lundi à Kinshasa.

Cependant, la neuvième conférence ministérielle de l'O.U.A., qui poursuit actuellement ses travaux dans la capitale congolaise, s'est notamment préoccupée de la responsabilité de la Grande-Bretagne dans la persistance du « *régime illégal* » rhodésien, de celle de l'O.T.A.N. dans l'aide reçue par le Portugal, et de celle des pays occidentaux dans le maintien du régime d'« apartheid » sud-africain.

On apprend, d'autre part, selon certaines rumeurs circulant mercredi soir dans les milieux de la conférence, que les passages litigieux dans le rapport de l'O.U.A. sur le référendum organisé dans l'ancienne Côte française des Somalis auraient été supprimés sur l'instance de certains délégués de pays africains francophones. Le nouveau rapport de l'O.U.A. ne mentionnerait que l'opposition manifestée par les Issas à l'époque du référendum, alors que le précédent faisait état des déportations et manifestations sanglantes lors de celui-ci.

Enfin, M. Modibo Keita, chef de l'Etat du Mali, a fait savoir qu'il n'assisterait pas personnellement au prochain « sommet » de l'organisation africaine, mais qu'il s'y ferait représenter par M. Ousmane Ba, ministre malien des affaires étrangères. — *(A.F.P., Reuter.)*

Au Nigéria

LA GUERRE AÉRIENNE S'INTENSIFIE

La guerre aérienne s'intensifie entre les séparatistes du Biafra et l'armée fédérale du Nigéria. C'est ainsi qu'on affirme à Lagos qu'Enugu, capitale de l'Etat séparatiste, est la proie des flammes à la suite des bombardements entrepris au cours des dernières quarante-huit heures, et que trois appareils appartenant aux forces aériennes biafraises ont été détruits.

Le gouvernement fédéral espère que les raids aériens sur Enugu auront le double effet de dissuader les ministres de l'O.U.A. actuellement réunis à Kinshasa, de mettre à l'ordre du jour la question du Nigéria et de pousser à la conciliation les plus modérés des dirigeants de la sécession.

Le gouvernement de Lagos a reconnu que des avions biafrais avaient bombardé plusieurs villes et aéroports du Nigéria du Nord. — *(A.F.P., Reuter.)*

« JE SUIS ENFIN DANS LA MÈRE PATRIE », déclare M. Stokely Carmichael à son arrivée à Alger.

Alger, 7 septembre *(A.F.P.)*. — « *Il est clair que la seule solution pour les Noirs aux Etats-Unis c'est la révolution, et nous sommes venus voir ce que nous pouvons apprendre de nos frères d'Afrique* » a déclaré mercredi

M. John Diefenbaker réaffirme son opposition à la thèse des deux nations

Toronto, 8 septembre *(A.F.P.)*. — L'ouverture du congrès national du parti conservateur, jeudi soir, à Toronto, devant onze mille personnes, a été marquée par un discours dramatique de M. John Diefenbaker. Le chef du parti conservateur s'est élevé avec véhémence contre la thèse des deux nations, et il a supplié les délégués de ne pas adopter ce principe.

« *Toute ma vie*, a-t-il dit, *je me suis battu pour un seul Canada et il ne m'intéresse pas d'être le chef d'un parti qui adopte une politique de deux nations. Vous allez détruire le Canada. Quant à moi je ne ferai pas de compromis et je ne capitulerai pas.* »

A deux reprises, M. Diefenbaker, qui a recueilli de chaleureux applaudissements, a parlé en français. « *J'ai toujours respecté les droits et les privilèges des Canadiens français*, a-t-il affirmé. *Le Canada français a besoin du Canada et le Canada a besoin du Canada français, mais avant tout soyons Canadiens.* »

On ignore encore si M. Diefenbaker sollicitera sa réélection à la tête du parti pour mettre en échec la tendance favorable à la reconnaissance d'un statut particulier au Québec.

Des fleurs et des pharaons

Deux expositions viennent d'obtenir un éclatant succès. Dans l'une on montrait des fleurs, dans l'autre les trésors d'un pharaon, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus éphémère au monde et ce qui a le mieux résisté aux outrages du temps.

Il faut, certes, se réjouir de trouver chez nos contemporains un tel goût du beau, mais pourquoi l'appliquer seulement aux extrêmes ? Aimer ce que jamais on ne verra deux fois, aimer ce qu'ont vu et verront des générations perdues dans l'infini des siècles, c'est bien, mais n'est-ce pas mieux encore d'aimer ce qui vit et meurt avec nous ?

Si les humains voulaient bien considérer avec la même attention, la même curiosité, le même amour qu'ils portent aux fleurs et aux pharaons l'exposition permanente qui se déroule autour d'eux tout au long de leur vie, il y aurait peut-être dans le monde plus de paix, plus de joie et moins d'ennui.

ROBERT ESCARPIT.

AU CANADA

M. Diefenbaker pose sa candidature à la direction du parti conservateur pour mieux s'opposer à l'octroi d'un statut particulier au Québec

De notre corresp. particulier JEAN-PIERRE TAINTURIER

Montréal, 9 septembre. — Ce que redoutaient tous les délégués du parti conservateur, réunis en congrès extraordinaire à Toronto depuis le début de la semaine, s'est produit : M. John Diefenbaker, le vieux chef d'un parti qui s'efforce depuis des années de prendre pied au Québec, a décidé de poser de nouveau sa candidature à la direction du parti. Pourquoi ? Parce que, a-t-il précisé vendredi, son « *opposition à la thèse des deux nations reste inébranlable et irréductible* », et qu'il entend la combattre jusqu'au bout afin de préserver l'unité du Canada.

En agissant ainsi, celui qui dirige depuis 1956 les destinées du parti conservateur espère renverser une décision de la commission politique qui, à l'unanimité, adoptait mercredi la thèse dite des « *deux nations* ». M. Diefenbaker souhaitait aussi que tous les délégués, et non pas les seuls membres de la commission, se prononcent samedi matin sur cette importante question, sous laquelle se cache en fait le problème des revendications du Québec.

La décision de M. Diefenbaker a profondément secoué un parti à la recherche de son unité et que les propos de son leader divisent encore plus. Le vote final devait avoir lieu samedi après-midi, et les observateurs doutaient que le chef actuel, qui est âgé de soixante-douze ans, ait quelques chances d'être réélu. Les deux candidats les plus sérieux parmi les onze en lice restent MM. Duff Roblin, premier ministre démissionnaire du Manitoba, et Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. A quelques heures du vote, les deux mille quatre cent cinquante délégués, et tout particulièrement les quatre cents du Québec, s'expliquaient mal l'attitude de M. Diefenbaker, qui « *s'acharne* » à donner au mot « *nation* » un sens politique, alors que pour la commission politique il n'a qu'une signification sociologique et suppose simplement que les droits linguistiques et culturels des Canadiens français doivent être sauvegardés de l'Atlantique au Pacifique. Signalons cependant que pour MM. Roblin et Stanfield surtout cette égalité entre les « *deux peuples fondateurs* » du Canada ne suffit plus et qu'il est nécessaire d'accorder au Québec un statut particulier — à définir — qui reflète la place spéciale de cette province au sein de la Fédération. C'est peut-être cela surtout que conteste M. Diefenbaker, fils d'immigrants hollandais, et qui se refuse « *à faire de six millions de néo-Canadiens des citoyens de seconde zone* ».

charge la remise en état et l'entretien des tours.

DEPOT DES OFFRES

au plus tard le 15 octobre 1967 à la direction des **DOMAINES** à **AJACCIO**, 6, parc Cunéo - d'Ornano.

RENSEIGNEMENTS : MODELES D'OFFRES

(Tours génoises) et exemplaires des cahiers des charges à la **DIRECTION DES DOMAINES D'AJACCIO** (Tél. : 4-26 et 1-43) et au **SERVICE DE PTE DES DOMAINES**, 17, rue Scribe, Paris (9e). Tél. : RIC. 42-80 p. 204.

A VENDRE LIBRE A L'AMIABLE
Etude de Me **ROQUE**, notaire à Paris
125 km AUTOROUTE DU SUD
Près **MONTARGIS** Chasse Pêche

GENTILHOMMIÈRE XVIIe

R. de ch., 2 ét., **LUX. RECEPT.** 200 m² + 10 ch., sauna, gd cft + 2 PAV. dép., **PARC et BOIS 7 HA envir.**
S'adresser **M. M. DREVAL**, Conseil, 15, r. Tronchet - **PARIS** - **ANJ. 39-80.**

Vente Palais de Justice de Paris, le 5 octobre 1967, à 14 heures

BOUTIQUE APPARTEMENT

CAVE Paris **94, Av. DAUMESNIL**

M. à P. : 30.000 F. S'ad. Me **REGNIER**, avoué, Paris, 15, rue de Surène et à ts avoués près le Tribunal de la Seine.

VENTE Palais de Justice de Paris, le mercredi 4 octobre 1967, à 14 heures

APPARTEMENT
A PARIS (11e)

242, bd Voltaire, 3e étage face droite, et 95/1.000 des parties communes

LIB. LOCAT. ET OCCUPAT.

M. à Px 70.000 F. S'ad. Mes **BRICOUT**, avoué, 14, rue d'Anjou, Paris ; R. **LE SOURD, LERMOYEZ, CHAIN, GIRY** avoués, Paris ; **VALLÉE**, notaire, Paris, et tous avoués près le Tribunal de Grande Instance de la Seine.

Et. de Me **BILLAULT**, not. au Grand-Pressigny (I.-et-L.) - 37. **A VENDRE par ADJUDICATION AMIABLE**
Samedi 30 septembre 1967, à 15 heures
En la MAIRIE DE BARROU

ET FDS de COMM. Fabric. Acn.

LIBRE DE LOCATION

MISE A PRIX : (s'appliquant 24/25 et 1/25e au Fonds

S'adresser : Me **G. MIELLET**, avoué
Me **DANET**, avoué à Paris, 12, rue d
Paris, 48, r. Monsieur-le-Prince, et à to

Vente Palais de Justice à Paris, LUN
En quat
DANS UN IMMEUBLE

RUE DE MONTH

et **RUE ROCHECH**

1) APPART. au 1er ét. s./cour (entrée, 3 p. cuisine, s. d. b., w.-c., cave. **M. à P. : 50.000 F.**
2) 2 pièces au 1er étage sur cour. Mise à Prix ..... 15.000 F.
3) Grande pièce, 2e étage sur cour. Mise à Prix ..... 8.000 F.

TOTAL DES MISES A P

POUR LA LOCATION et l'OCCUPAT
S'adresser à Me Yves **TOURAILLE**, avo
VRIER, Administrateur-Syndic à Pari
avoués près le Tribunal de Gde Insta

Etude Me **JOHANET**, avoué à Versaill
Vente sur surenchère au P
Le lundi 25 septem

PROPRIÉTÉ A COR

dénommée « VIL
Route **STRATEGIQUE** connue sous

MISE A PRIX.....

S'adresser à VERSAILLES : à Mes JO
Et sur les lie

Etude de Me Michel **PENOT**, avoué à
Vente sur surenchère au Pal
le lundi 25 septem

PROPRIÉTÉ LIBR

(Yvelines), 140.
« RESIDENCE DU PRE VERT » m
CONTENANCE : 2.844 m² -
Renseign. : Me **PENOT**, avoué - Tél. 95

FAVORABLE A UNE ÉVOLUTION DU STATUT DU QUÉBEC

M. Robert Stanfield succède à M. John Diefenbaker

à la tête du parti conservateur canadien

De notre corresp. particulier JEAN-PIERRE TAINTURIER

Montréal, 11 septembre. — Inconnu ou presque le mois dernier, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, est devenu samedi soir, après une lutte serrée, le nouveau chef du parti progressiste conservateur du Canada. Il a fallu cinq tours de scrutin pour que ce politicien de cinquante-deux ans, flegmatique et sûr de lui, triomphe de son adversaire le plus dangereux, M. Duff Roblin, le bouillant premier ministre du Manitoba. L'ancien leader, John Diefenbaker, quant à lui, avait été éliminé dès le troisième tour, connaissant ainsi une défaite amère : il s'était opposé indirectement au Québec.

En effet, les deux cent cinquante-six délégués du congrès extraordinaire du parti, tenu la semaine dernière à Toronto, ont décidé de prêter plus d'attention aux revendications du Québec. Et c'est l'homme qui a manifesté la sensibilité la plus sincère aux aspirations des Canadiens français qui dirigera désormais un parti réputé jusqu'ici pour sa froideur envers les Québécois. M. Diefenbaker avait tenté, samedi matin, de relancer le débat sur la fameuse thèse des « *deux nations* » qu'il affirmait contraire à l'unité du Canada, parce qu'ouvrant la porte à la constitution de deux « *Etats* », dont un Etat québécois autonome. Mais les délégués et surtout la direction du parti — dont M. Dalton Camp, l'adversaire déclaré du vieux chef et le supporter discret mais efficace de M. Stanfield, — ne l'ont pas suivi dans cette voie.

Sur la question québécoise, le nouveau chef a été clair, sans pourtant jamais utiliser la formule des « *deux nations* ». A plusieurs reprises, ces dernières semaines, il a en effet affirmé que l'unité du Canada reposait sur deux impératifs :

1) L'égalité, d'un bout à l'autre du Canada, des deux communautés française et anglaise, c'est-à-dire la nécessité pour les Canadiens français des provinces anglophones de jouir des mêmes avantages que les Canadiens anglais au Québec ;

2) Un statut particulier, dans le domaine économique et social, pour le Québec, qui jouirait dès lors d'une certaine autonomie à l'intérieur de la Confédération canadienne.

Cette interprétation de la thèse des « *deux nations* » rejoint celle de beaucoup de Québécois et va plus loin, pour l'instant, que celle qu'en donne le parti libéral de M. Pearson.

En se ralliant finalement à cette thèse et en ignorant les adjurations de M. Diefenbaker, le parti a su éviter une crise sérieuse, pour le moment du moins, et marquer des points importants au Québec. M. Stanfield a maintenant trois tâches urgentes : retrouver l'appui de l'Ouest, rural, traditionnellement conservateur, mais dont les délégués ont voté pour M. Duff Roblin ; reconstruire les assises de son parti au Québec et définir la stratégie des conservateurs avant la prochaine session parlementaire prévue pour la fin de septembre.

Au Québec, où le parti doit solidement s'implanter s'il veut prendre le pouvoir à Ottawa, M. Stanfield pourra sans doute compter sur un homme de grande envergure, M. Marcel Faribault, un des « *penseurs* » conservateurs.

Issu de famille bourgeoise de la Nouvelle-Ecosse, M. Stanfield a pris il y a douze ans la direction du parti conservateur provincial et réussissait peu après à renverser le parti libéral au pouvoir depuis près d'un quart de siècle. Politicien perspicace, subtil et froid, il rappelle beaucoup par son comportement M. Adlai Stevenson. Il y a d'ailleurs un peu le physique de l'ancien candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis : la même calvitie, le même visage long, le même flegme aussi. Ses boutades font plus sourire que rire et il n'a rien du « *batteur de planches* ». Peu spectaculaire, parfois terne, il est connu pour sa ténacité, son calme, sa sincérité et son esprit réfléchi. Son manque de panache et sa faible connaissance du français pourraient cependant le desservir lors des prochaines élections générales, attendues d'ici à un an.

Emile Claparède, conseiller général, sénateur Gauche démocratique, ancien ministre, dont le décès à la suite d'un accident de la route a donné lieu à cette élection partielle. M. Pierre Brousse paraît avoir les meilleures chances de devenir maire de la ville.

communisme se trouve on totalement nouvelle

longues années. Toutes les formations de gauche doivent donc réfléchir aux responsabilités qu'elles prendraient si, par légèreté dans la gestion, ou par incapacité d'adapter leur démarche au rythme de notre époque, elles prenaient la responsabilité de conduire le nouveau pouvoir dans une impasse.

» *Et puis, au-delà des partis, il y a l'opinion publique française, qui est, à mon avis, consciente de l'enjeu, et il y a la gauche qui a ressenti profondément la force de son unité. Son élan peut être irrésistible et donner à l'action d'un gouvernement de gauche, résolu à gouverner, l'atout majeur.* »

Parlant des institutions, M. Mitterrand a affirmé :

« *Je ne ressens aucune gêne à dire tout net, moi qui ai voté contre la Constitution de 1958, que la Ve République aurait rendu à l'Etat un service important si elle s'était contentée de restituer à la fonction gouvernementale son prestige et sa puissance, en évitant de succomber à la tentation du pouvoir personnel. La stabilité gouvernementale conditionne la réussite d'une politique.*

» *Nous ôterons de la Constitution tout ce qui contribue au pouvoir personnel. Mais il n'est pas question de revenir à un gouvernement d'assemblée, je l'affirme hautement. Ce passé-là est mort.* »

Prenant la parole samedi et dimanche, à Digne (Basses-Alpes) puis à Courthézon (Vaucluse), M. François Mitterrand a traité certains des thèmes qu'il avait évoqués dans son interview à *l'Express*, notamment la stabilité politique « *qui ne doit pas être confondue avec le pouvoir personnel* ». « *Le peuple*, a-t-il également déclaré, *s'éloigne de plus en plus du pouvoir actuel. S'il le décide, nous accepterons la mission de gouverner.* »

Vis-à-vis du parti communiste, M. Mitterrand a ainsi défini la fonction de la Fédération de la gauche : « *Nous avons un contrat d'alliance. Nous y demeurerons fidèles. Mais nous ne cesserons d'affirmer et d'affermir les perspectives propres à notre fédération.* »

président du syndicat d'...tive: 811 voix ; M. Maurice Pargade, notaire, présenté par le conseil municipal : 678 ; M. Georges Barrieu, communiste, 417.

Au cours de la semaine dernière, à la suite de l'investiture donnée par le conseil municipal à M. Pargade, six conseillers ont adressé leur démission au préfet des Landes. De nouvelles élections partielles — dont la date n'a pas été fixée — devront donc avoir lieu.

Lors des élections législatives partielles du 24 septembre

L'U.N.R. NE PRÉSENTERA PAS DE CANDIDAT DANS LE GERS

Le secrétaire de l'U.D.-Ve République et de l'U.N.R.-U.D.T. du département du Gers a publié un communiqué déclarant notamment :

« *Après consultation des instances nationales et locales du mouvement et en plein accord avec elles, M. Meliet, candidat Ve République, a décidé de retirer sa candidature pour l'élection législative partielle du 24 septembre. Il est apparu en effet que dans la première circonscription du Gers (Auch-Mirande), dès le premier tour, un effort devait être fait pour le regroupement de tous les électeurs qui refusent une opposition systématique et stérile à la Ve République.* »

On sait que cette élection est provoquée par l'annulation prononcée par le Conseil constitutionnel de l'élection de M. Vignaux (S.F.I.O.-Fédération) à l'issue du second tour, le le 12 mars 1967. Après le retrait de M. Meliet, restent donc en présence MM. Vignaux (S.F.I.O.-Féd.), Patrice Brocas, conseiller d'Etat, maire d'Auch, conseiller général, ancien député radical, soutenu par le Centre démocrate, et Léopold Durand, inspecteur central des impôts, qui se présente sous l'étiquette de républicain indépendant, mais n'a pas l'investiture de ce parti. Rappelons que le parti communiste a décidé de ne pas présenter de candidat dans cette circonscription.

Après la publication du communiqué annonçant le retrait de M. Méliet, M. Patrice Brocas a fait connaître qu'en dépit de cette prise de position, d'initiative purement U.N.R., il entendait demeurer un candidat d'opposition, et qu'il protestait contre tout ce qui pourrait ressembler à une tentative de compromission.

Pour développer la coopération culturelle franco-québécoise

M. ALAIN PEYREFITTE EST ARRIVÉ A MONTRÉAL

Montréal, 11 septembre *(A.F.P.)* — M. Alain Peyrefitte est arrivé dimanche à Montréal. Il était rentré samedi de Pologne.

Son voyage a pour but de concrétiser les conclusions de la visite du président de la République au Canada en juillet dernier dans tous les domaines autres que ceux de l'économie et des finances. Il a été préparé par un conseil restreint que le général de Gaulle a présidé mardi et a fait l'objet d'un examen en conseil des ministres mercredi. Les propositions du gouvernement français découlent des premiers projets de coopération élaborés lors du voyage qu'avait effectué à Paris du 17 au 22 mai dernier le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et discutés ensuite au cours du séjour du général de Gaulle.

M. Alain Peyrefitte fera avec ses interlocuteurs canadiens l'inventaire des opérations de coopération en cours et il examinera avec eux les perspectives d'expansion de ces activités.

La coopération franco-québécoise a été marquée ces dernières années par l'adoption d'un document *« d'entente »* sur un programme d'échanges dans le domaine de l'éducation signé le 27 février 1965 à Paris par MM. Christian Fouchet, alors ministre de l'éducation nationale, et Paul Gerin-Lajoie, ministre de l'éducation du Québec : c'était le premier acte jamais signé par le Québec avec une puissance étrangère. Auparavant, celui-ci avait obtenu l'ouverture à Paris d'une délégation générale du Québec, qui avait été inaugurée en novembre 1961 et dont le statut juridique avait été fixé en novembre 1964.

M. Peyrefitte, qui est accompagné par M. Jean Basdevant, directeur général des affaires culturelles, et plusieurs hauts fonctionnaires, a été reçu à dîner par M. Daniel Johnson. Le ministre français, qui doit prendre la parole devant la Biennale de la langue française, repartira le 14 septembre afin d'être à Paris pour la rentrée scolaire. La brièveté de ce séjour est la raison invoquée officiellement du côté français pour expliquer que, imitant le général de Gaulle, il ne se rendra pas à Ottawa malgré l'invitation qui lui avait été adressée. On rappelle, en outre, qu'au Canada les problèmes d'éducation sont de la compétence exclusive de chaque province.

CTUALI

PENDANT LE WE

litique natio
à concilier ses

événements et, en premier lieu, sur la discussion du programme commun de la gauche. Nous sommes cependant persuadés qu'un redressement s'opérera dans les mois qui viennent et que la majorité des militants comprendront bientôt la nécessité de faire le choix de l'insertion du P.S.U. dans le courant d'unification des forces de gauche. »

Quatre autres rapports étaient faits par la majorité, sur la situation économique et sociale, l'agriculture, la rentrée scolaire et enfin le développement du parti, ce dernier établi par M. Marc Heurgon, membre du bureau national.

Incident de procédure

Dès l'ouverture de la réunion samedi matin, M. Michel Rocard annonçait qu'il n'y aurait pas de débat général et que le C.P.N. allait immédiatement se scinder en cinq commissions. Prenant la parole au nom de la minorité, M. Gérard Denecker proposait qu'un court débat précède le travail des commissions. « *Nous contestons*, disait-il, *une grande partie de l'analyse faite par Michel Rocard dans le rapport écrit qu'il nous a adressé.* »

Par 27 voix contre 14 et une abstention (le C.P.N. compte 70 membres mais beaucoup étaient absents), il fut décidé de passer au travail des commissions sans débat préalable. Deux membres de la majorité (MM. Le Dilosquer et Renouf) avaient voté avec la minorité. Un troisième (M. Leclerc) s'était abstenu.

La principale discussion devait dès lors se dérouler au sein de la commission politique. MM. Rocard, Naville, Bridier, Glayman y parlèrent pour la majorité, MM. Garnier, Denecker, Farjon et Kesler pour la minorité.

Le débat

Ces derniers mirent avant tout l'accent sur les signes récents de l'affaiblissement du régime. « *Les rythmes d'évolution de la gauche*, dirent-ils, *devraient être de ce fait accélérés. Il est dommage*

« LES ÉCHANGES FRANCO-QUÉBÉCOIS VONT ÊTRE DÉCUPLÉS », déclare M. Peyrefitte.

Québec, 14 septembre *(A.F.P.)*. — M. Alain Peyrefitte a annoncé mercredi au cours d'une conférence de presse au siège du Parlement du Québec que les échanges entre la France et le Québec dans le domaine culturel, et en particulier dans celui de l'éducation, allaient être décuplés d'ici à 1970.

Cette augmentation porterait notamment, selon le ministre français de l'éducation nationale, sur les bourses accordées par le gouvernement français à des étudiants québécois pour accomplir des stages ou des études en France. Leur nombre, actuellement de 90, pourrait être porté à mille en 1970. Des centres d'admission à certaines grandes écoles françaises seraient ouverts au Québec. Des équipes franco-québécoises de chercheurs pourraient également être constituées en France et au Québec.

D'autre part, la France songe, a indiqué M. Peyrefitte, à constituer un « *réservoir d'enseignants* » dans lequel le Québec pourrait puiser selon ses besoins. D'autre part, deux centres pédagogiques seraient constitués l'un à Québec l'autre à Paris. La création d'une « *banque* » commune de matériel audio-visuel et la réalisation en commun de manuels sont également étudiées.

LE MÉTHANIER « JULES-VERNE » EN PANNE AU HAVRE

(De notre correspondant particulier.)

Le Havre, 14 septembre. — Le méthanier français *Jules-Verne* a dû interrompre le 28 août sa navigation entre Arzew, en Algérie, et la France, où il est immobilisé dans le port du Havre.

L'un de ses organes essentiels, le réducteur, a subi de graves avaries et une réparation provisoire a été entreprise pour lui permettre de reprendre ses rotations dans une dizaine de jours. Toutefois, en attendant qu'une pièce neuve soit fabriquée en usine et mise en place, ce qui demandera probablement six mois, le transporteur de méthane devra effectuer ses voyages à allure plus réduite ; au lieu de dix jours à vitesse normale, il lui en faudra probablement treize pour joindre les deux ports qu'il relie régulièrement depuis mars 1965.

Cependant, les spécialistes du Gaz de France estiment que cet incident n'aura aucune répercussion sur l'alimentation des régions utilisant le gaz naturel en provenance du Sahara. Dans la partie de la Normandie qui utilise cette qualité de gaz, les stocks constitués sont suffisants pour assurer une alimentation normale du réseau pendant deux mois [illegible]

A MONTRÉAL

Faute d'égalité, l'indépendance est nécessaire

DÉCLARE LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

tre sur pied les instruments économiques et financiers qu'ils croient nécessaires), à leur épanouissement culturel (c'est-à-dire non seulement aux arts et aux lettres, mais aussi à la langue française) et au rayonnement de la communauté québécoise (c'est-à-dire aux relations avec certains pays et organismes internatio-

Montréal, 4 septembre (A.F.P.). — Devant les membres du vingtième congrès international des clubs Richelieu réuni à Montréal, M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, a énoncé les objectifs de la politique de son gouvernement :

« *Nous recherchons toujours la même chose : donner à la nation canadienne française les moyens de s'épanouir et de s'affirmer*, a-t-il dit.

» *Comme point d'appui d'une nation, le Québec veut être maître de ses décisions en ce qui a trait à la croissance humaine de ses citoyens (c'est-à-dire à l'éducation, à la sécurité sociale et à la santé sous toutes ses formes), à leur affirmation économique (c'est-à-dire au pouvoir de mettre naux)* », a-t-il ajouté.

Puis, après avoir rappelé qu'il n'y a pas de lendemain pour ceux qui ne savent pas de quoi aujourd'hui est fait, le premier ministre a poursuivi :

« *Et de quoi aujourd'hui est-il fait ? Il est fait, en ce qui nous concerne, d'une nation qui recherche pacifiquement une égalité, faute de laquelle cette nation n'a d'autre alternative que l'indépendance. Et comme le Québec est au Canada le principal foyer de cette nation, il en découle que le statut constitutionnel du Québec à l'avenir devra être profondément modifié.* »

M. Johnson a précisé que la première discussion officielle sur le nouveau statut aura lieu cet automne à Toronto. Il a terminé sa déclaration en faisant état des difficultés et des divergences d'opinions qu'il allait falloir surmonter.

CORRESPONDA

Les a

forme dont il fait maintenant reproche à d'autres ni qu'il ait lui-même abusé du dialogue.

» S'il parvenait au pouvoir suprême, comment disciplinerait-il cette poussière de députés modérés, dont l'histoire de notre pays nous apprend qu'ils ne s'agglutinent que par périodes et s'émiettent le reste du temps ? Il se retrouverait alors devant la IVe République sous une nouvelle forme. Est-ce là son but ? »

« La France est gouvernée »

Comme on lui demande : *« Ne sommes-nous pas déjà revenus, en partie, à la IVe République ? »*, le premier ministre réplique :

« Non et non. Parce que toutes ces agitations n'interrompent pas l'action politique. La France est gouvernée. Je ne crois pas à l'ouverture d'une crise immédiate. Pas davantage à la rentrée houleuse que tout le monde nous promet.

» Bien sûr, si M. Giscard d'Estaing décide d'ouvrir une crise ministérielle, théoriquement, il le peut. Mais, d'abord, beaucoup des siens, sans doute, l'abandonneront. Ensuite, s'il est aisé de découvrir les quelque sept ou huit voix nécessaires à la chute éventuelle de mon gouvernement, encore faudrait-il que ces défaillances ne [illegible] *pas compensées par l'attitude* [illegible] *parlementaires peu* [illegible] *provoquer des crises* [illegible] *désireux de* [illegible] *dite « de* [illegible]

débat, en lui-même, est un acte démocratique. Acte plus important que les jeux de la mise à mort, chers aux traditions politiques françaises. »

Pas de référendum

Comme on demande à M. Pompidou si, pour sortir du malaise actuel, le général de Gaulle envisage la possibilité d'un nouveau référendum, il répond :

« Actuellement, non. Ces bruits n'ont pas de fondement. Pas davantage ceux affirmant que le général de Gaulle songerait à quitter le pouvoir. »

Philopœmen

De la dernière partie de l'interview, on retiendra notamment les deux passages suivants :

« André Malraux s'est demandé une fois devant moi si le général de Gaulle ne serait pas le Philopœmen de la France. Vous savez qui c'était : le dernier résistant grec avant l'abdication de la Grèce et la victoire définitive de Rome. C'est une possibilité. Je dirai que c'est une probabilité si chacun s'y résigne.

» Mais il n'est pas vrai que l'histoire soit une série de fatalités. Nous ne sommes pas la Grèce antique. (...)

» Je ne sais pas si la législature ira jusqu'à son terme. Je crois qu'elle durera plus longtemps que tout le monde ne le dit. Je pense profondément que tant que le général de Gaulle sera à la

I Q U E E T S O C I A L E

LES ÉCHANGES FRANCO-QUÉBÉCOIS

Le développement des relations économiques va rapidement succéder à celui de la coopération culturelle

De notre corresp. partic.
JEAN TAINTURIER

Montréal, 15 septembre. — L'intention du gouvernement français d'accroître « considérablement » son aide au Québec va trouver samedi matin, avec la publication d'un communiqué conjoint, un début de matérialisation. Le ministre de l'éducation, M. Peyrefitte, a déjà laissé deviner l'ampleur de cette aide pédagogique et culturelle quand il a annoncé qu'elle décuplerait d'ici trois ans, mettant du même coup, dès 1970, le Québec au rang des nations les plus « favorisées ».

Selon certaines informations sûres, cette aide se chiffrerait en 1970 aux alentours de 55 millions de francs. Cette déclaration du ministre français a reçu une très large publicité jeudi dans tous les journaux canadiens, et on attendait avec une certaine curiosité la publication du long communiqué annoncé pour samedi.

Mais là ne s'arrêtera pas cette coopération franco-québécoise, dont les jalons ont été placés dès 1965. Les dirigeants québécois souhaitent notamment qu'elle s'étende rapidement au domaine économique. Principal conseiller du premier ministre Daniel Johnson, et sous-ministre des affaires fédérales-provinciales, M. Claude Morin est en effet attendu samedi matin à Paris, où il séjournera jusqu'au 20 septembre. M. Morin aura notamment d'importants entretiens avec plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des finances et des affaires économiques. Il est question en particulier que des intérêts français participent au financement d'une usine de pâte à papier au Québec, et que le marché français s'ouvre, à des conditions intéressantes, à des emprunts québécois. C'est pour régler certains détails de ces projets que M. Morin est envoyé en France. Officiellement, cependant, le sous-ministre se rend en Europe pour visiter les délégations générales du Québec à Paris, Milan et Londres, dont il a la responsabilité.

Les grandes lignes de cette coopération économique arrêtées, M. Michel Debré pourrait, dit-on dans certains milieux, effectuer à son tour un voyage au Québec et annoncer la nature exacte d'une aide financière et économique vivement souhaitée par le gouvernement Johnson et les Québécois. Une commission mixte franco-québécoise sur les investissements avait d'ailleurs été créée lors du voyage à Paris de M. Johnson, au mois de mai.

Tous les autres projets qu'étudiera M. Morin ont également fait l'objet d'un accord de principe entre le général de Gaulle et le premier ministre québécois. Un second dossier que M. Morin ouvrira à Paris est d'ordre technique : il s'agit du projet de télécommunications par satellite qui permettra aux Québécois de capter directement, dans quelques années, les émissions télévisées et radiophoniques de France, et réciproquement.

L'égalité entre les Canadiens anglais et français est loin d'être une réalité

déclare M. Jean Marchand

Québec, 15 septembre. — M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'immigration et de la main-d'œuvre, a déclaré aux « journées d'études » du parti libéral qui se déroulent à Montmorency, près de Québec, que les fédéralistes ne sont pas « *indifférents aux injustices* » dont les Canadiens français ont été les « *victimes* ». Mais il estime que « *le statut constitutionnel confédéral est celui qui correspond le mieux à nos intérêts et à nos aspirations* ».

M. Jean Marchand a encore déclaré : « *Nous devons reconnaître que, malgré les efforts qui se déploient et la bonne volonté que manifestent un grand nombre d'Anglo-Canadiens à notre endroit, l'égalité entre les deux peuples fondateurs est loin d'être une réalité. Nous demeurons encore des participants de deuxième et troisième importance dans la vie économique du pays. Le haut fonctionnarisme fédéral compte peu de Canadiens de langue française. D'ailleurs le seul fait de travailler la plupart du temps dans une autre langue que la leur constitue pour les nôtres un handicap très sérieux.* »

Mais, a ajouté le ministre, « *nous croyons que ces griefs, ces déficiences peuvent être corrigés à l'intérieur des cadres confédératifs sans qu'il soit nécessaire de faire courir de graves périls à la communauté québécoise* ».

LA VIE ÉCONOMIQU

COLLOQUES ET CONGRÈS

Les travaux de la Société du Mont-Pèlerin s'achèvent à Vichy

De notre correspondant particulier RENÉ GRUMBACH

Saint-Etienne, 15 septembre. — **Le congrès de la Société du Mont-Pèlerin vient de terminer ses travaux commencés lundi à Vichy.**

Après un court échange de vues sur les relations entre la démocratie politique et le libéralisme économique, l'assemblée a entendu une défense du libéralisme et de l'économie de marché, dont les promoteurs ne doivent pas ressentir un « *sentiment de culpabilité* ».

Intervenant dans le débat M. Jean-Robert Debray, ancien député de Paris, fit cette déclaration : « *Les libéraux, qui sont en train de gagner la partie, doivent avoir un programme social.* »

Le congrès a été amené ensuite à souligner la régression de l'enseignement économique, notamment en France. Pour le professeur Daniel Villey, on ne discute plus guère dans les facultés des grands problèmes doctrinaux. L'enseignement devient pratique et vise à former des légions d'économistes d'entreprises. Aussi a-t-il souhaité qu'une réaction s'établisse contre un enseignement qui finira par faire croire aux jeunes générations que l'Etat est responsable de tout, et chargé de tous.

Le professeur Gaston Leduc, membre de l'Institut de France, s'est prononcé pour l'établissement de contacts fréquents entre les universitaires et les responsables « *de la vie des affaires* » ainsi qu'avec les gestionnaires de « *la chose publique* ».

La dernière séance a été dominée par un exposé de M. William François, président de l'Association pour l'étude des problèmes économiques et humains de l'Europe, qui a dénoncé « *le danger d'une convergence d'un néo-socialisme revenu des illusions de la centralisation économique et d'un néo-libéralisme tenté par les facilités technocratiques* ».

A la suite de cet exposé, M. François Bilger a préconisé l'établissement d'une « *nouvelle politique ordonnatrice* ».

3e BIENNALE FRUITIÈRE INTERNATIONALE

EUROFRUT' 67

FERRARE 8-15 octobre 1967

La plus importante manifestation européenne pour les fruits : culture, préparation, distribution et consommation

Congrès internationaux d'étude — Réunions commerciales — Séminaires techniques Journées démonstratives sur la mécanisation du verger et la récolte des fruits



Informations : ENTE MANIFESTAZIONI FRUTTICOLE, Largo Castello 10 - FERRARA (Italie).

EURO

La commission européenn sur la candidature britann

Bruxelles, 15 septembre (*A.P., Reuter*). — *Le premier document de travail préparé par les experts de la Communauté économique européenne sur la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ne prend aucune position pour ou contre l'adhésion britannique, apprend-on de source bien informée.*

Une vive opposition existerait au sein de la commission technique des Communautés européennes. Plusieurs de ses quatorze membres souhaiteraient que le rapport définitif se prononce en faveur de l'admission de la Grande-Bretagne, alors que d'autres tiennent à ce qu'il se limite à l'exposé des questions techniques soulevées par la candidature.

Parmi ces derniers figurerait notamment le président de la commission, M. Jean Rey, qui estimerait que le rapport doit établir clairement que la demande d'adhésion de Londres ne doit pas ralentir la marche de l'intégration économique européenne. Les tenants de cette thèse soulignent également qu'il convient d'écarter le danger de voir un nouveau membre de la C.E.E. opposer son

M. Raymond Barre prévoi assez nette de l'activité é

Luxembourg, 15 septembre. — « *Pour 1968 on peut prévoir une reprise assez nette de la conjoncture économique dans les six pays de la Communauté* », a déclaré le professeur Raymond Barre, membre français de la commission européenne, devant le comité consultatif de la C.E.C.A., réuni à Luxembourg sous la présidence de M. J. Martin (France).

« *Les prévisions*, a ajouté M. Barre, *permettent d'envisager en 1968 un accroissement en volume de l'ordre de 4 % du produit de la Communauté.* » Mais

MONTRÉAL : Patrick MAGD

Au congrès des médecins de langue française

• 33 à 80 % de "rémissions" complètes de certaines leucémies

• Progrès en urologie des équipes franco-canadiennes

Montréal, 28 septembre. *(De notre envoyé spécial.)*

POUR leur troisième journée de travail, les participants du Congrès international des médecins de langue française ont étudié le système « angiotensine-aldosterone ».

Derrière cette terminologie se cache le mécanisme déclenchant les facteurs d'hypertension artérielle dite essentielle. Or, il se trouve que les principaux rapporteurs, tant canadiens que français, font partie d'équipes qui sont au tout premier plan mondial.

Mais qu'est l'angiotensine ? Cette hormone, sécrétée par le rein, intervient dans l'hypertension et l'hypersécrétion de l'aldostérone qui est elle-même une hormone indispensable à la vie. A l'origine de ce mécanisme, on retrouve la rénine qui, transportée dans le sang, devient angiotensine et modifie l'activité rénale. Les médecins cherchent depuis longtemps à préciser la valeur diagnostique et prognostique de l'activité de la rénine dans l'hypertension d'origine rénale. Ils ont besoin de ce renseignement pour savoir comment ils doivent soigner leurs malades. Faut-il opérer les sténoses des veines caves et rénales ou simplement tenter d'enrayer le mal avec des médicaments ?

Une nouvelle méthode due aux docteurs R. Boucher, J. Ménard et J. Genest (Montréal) permet de doser la rénine grâce à une micro-méthode qui, en prélevant peu de sang, évite de déclencher un nouveau déséquilibre du mécanisme. C'est cette découverte qui a permis à l'équipe des médecins français, le professeur Paul Milliez et le docteur Fritel de Paris, de préciser la valeur diagnostique et prognostique de l'activité de la rénine dans l'hypertension d'origine rénale.

Au programme de cette journée était également inscrite une communication libre concernant les traitements actuels des leucémies aiguës. Les docteurs C. Jacquillat, M. Weil, M. Boiron et J. Bernard (Paris) ont rappelé que les médecins se sont fixé deux buts : augmenter le taux des rémissions complètes et allonger la durée médiane de la première rémission, ce qui doit permettre d'accroître le nombre des très longues survies.

La découverte de nouveaux médicaments actifs a permis progressivement d'améliorer ces deux paramètres. Les praticiens ont d'autre part appris à mieux utiliser les produits connus et ont réussi la mise au point d'associations médicamenteuses plus efficaces. Ainsi l'association de vincristine - prednisone - rubidomycine permet d'obtenir la rémission complète de certaines leucémies aiguës, les « lymphoblastiques », dans plus de 80 % des cas.

L'association méthylglyoxal-bisguanyl-hydrazone six-mercaptopurine obtient 33 % de rémissions complètes dans les leucémies aiguës myéloblastiques.

La rubidomycine, ce nouvel antibiotique dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, s'est, ont estimé ces spécialistes, « révélée remarquablement active, non seulement dans le traitement d'induction de la rémission complète des leucémies aiguës lymphoblastiques résistantes à toutes les autres thérapies, mais surtout dans la leucémie aiguë myéloblastique ».

En effet, dans cette dernière affection, c'est la première fois qu'un médicament utilisé seul permet d'obtenir plus de 50 % de rémissions complètes. La rapidité avec laquelle s'installe cette rémission est également notable. « Ceci est particulièrement appréciable lorsque le malade est hospitalisé dans un état critique. »

Enfin, les orateurs ont rappelé qu'actuellement dans la leucémie aiguë lymphoblastique, la durée moyenne de la première rémission est supérieure à deux ans. Les leucémies lymphoblastiques sont celles qui se traduisent par la destruction des lymphocytes (fabrique de globules blancs), alors qu'ils ne sont encore qu'à l'état de « bébés ». Autrement dit avant leur formation complète. Les leucémies myéloblastiques sont caractérisées par la détérioration des cellules très jeunes qui sont produites au niveau de la moelle.

Dans les deux cas, la destruction des cellules intervient avant qu'elles n'aient atteint l'âge adulte.

Patrick Magd.

◆ **« L'hospitalisation privée pour enfants : un humanisme, un service, un droit... »** Tel est le thème qu'abordera à Strasbourg, du 4 au 6 octobre, le XXe Congrès national des établissements médicaux pour enfants, organisé par la Fédération française des établissements de soins, de cure et de prévention pour enfants.

◆ **Le professeur André Sicard et le professeur agrégé Ghislain Lavarde** recevront aujourd'hui au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, le Prix Gaston Cordier pour leur film « Les traumastismes du rachis cervical ».

thermales du Centre

parlementaires

la Sécurité Sociale. en particulier, sou- tudes par la dimi- boursement des des soins et l'indemnité des cures Lacarin cts de elle la é

AU COURS D'UNE CÉRÉMONIE A SAINT-PIERRE DE ROME

Paul VI ouvre aujourd'hu

par l'ab

Rome, 28 septembre *(de notre envoyé spécial)*.

LE moment est venu de présenter le programme définitif des premiers jours du Synode.

Jeudi, les trois présidents se sont réunis pour fixer le détail de ce programme dans un esprit ouvert et constructif. D'après ce qui en a filtré, les questions examinées en dernière heure sont les suivantes : comment réaliser le débat ouvert et véritable qui n'était pas possible au Concile à l'échelle de 2.400 participants ? Quand faudra-t-il former pour chaque débat les commissions qui réaliseront le travail rédactionnel ?

A la différence du Concile, elles ne seront pas élues au point de départ, mais quand les problèmes commenceront à se nouer. Enfin, le climat étant au réalisme et à l'optimisme, on envisage d'avancer la discussion sur la crise de la foi, prévue seulement en quatrième position, et qui risquait d'être ainsi négligée.

Samedi, le Synode tiendra sa toute première séance de travail. Elle sera ouverte par un discours du Pape. Ce discours-programme sera plus important, plus nourri que le discours solennel et public de vendredi. Il donnera les orientations effectives. Ensuite, le cardinal Felici, à la fois président et rapporteur du premier sujet, quittera la table de présidence pour la tribune préposée à la lecture des rapports. Président de la mission de réforme de droit canonique depuis le début de cette année, il présentera le travail de cette commission, objet de la première discussion du Synode, et qui occupera la première semaine d'octobre. La discussion proprement dite ne commencera sans doute pas avant lundi. Après le discours papal et le rapport d'ouverture, la première séance sera sans doute consacrée à une prise de contact, « formelle ou informelle », comme on dit à l'anglaise. Les séminaristes interprètes feront sans doute la première expérience de traduction simultanée.

Premier thème : La réforme du droit canon

Quel est l'enjeu de la réforme du droit canonique ? C'est un thème bien technique, peut-il sembler, et pourtant c'est capital et plus vital qu'il ne paraît. Les pères de Vatican II ont critiqué vigoureusement le juridisme qui s'est instauré dans l'Eglise en ces derniers siècles. Ce juridisme avait absorbé la théologie par les structures en oubliant les personnes : la personne du Christ, que dire du problème des divorcés chrétiens de bonne volonté, impliqués dans des situations douloureuses, et qui ont trop souvent le sentiment de ne trouver dans l'Eglise, quand ils veulent reprendre contact, que le mur d'un interdit sans espoir.

Est-ce à dire qu'il faut supprimer le droit comme on supprime un mur dressé entre l'Eglise et les réalités humaines ? Cette [illegible] circule, mais elle est chi- formulées selon les nécessités historiques, par les conciles et par les papes, selon les meilleurs modèles qu'offrait la vie des diverses communautés.

En tout cas, le droit est nécessaire dans l'Eglise. Les protestants eux-mêmes le reconnaissent de plus en plus. Certains regrettent même que le synode ne soit pas ouvert aux observateurs des autres confessions, comme le Concile, car les lumières de certains spécialistes protestants auraient pu être utiles, notamment celles de Hans Dombois, qui a étudié, selon l'Ecriture et les usages anciens, ce qu'est « le droit de la grâce », et de J. Heckel, qui distingue assez heureusement, au niveau du droit, les « struc- aux décisions du concile. Quatre cents canons sur 2.414 au total ont été révisés. Les questions posées sont les suivantes : que pensent les évêques de la révision déjà faite, et surtout des dix principes qui l'inspirent. Voici les plus significatifs :

1. Caractère du droit : comment réaliser un véritable droit sans « juridisme » ?
2. Comment éviter les conflits entre le point de vue de conscience (for interne) et l'application extérieure de la règle (for externe) ?
3. Comment rendre le droit plus favorable à la « pastorale » — alors qu'il tendait souvent à la contrarier où à l'absorber ?

.....

La « salle des gueules cassées »

Le bureau de presse du Vatican a fait visiter ce matin à plus de cent journalistes les salles du synode aménagées dans l'ancien garde-meuble dit « salle des gueules cassées » (delle teste rotte), plus anciennement « grenier à vin ».

Deux salles, celle des commissions, qui compte 120 places, et celle des assemblées générales. cette dernière salle comporte deux énormes piliers qui boucheront la vue de certains évêques. Chacun d'eux a son micro et peut ainsi intervenir de sa place. Il dispose également d'une grande tablette mobile, d'une lumière individuelle, d'un écouteur, etc., pour l'écoute des traductions simultanées. Un circuit fermé de télévision servira aux traducteurs, des séminaristes, qui seront dans une salle voisine.

Des portraits de Jean XXIII et de Paul VI seront accrochés aux murs en dernière heure.

Trois manifestations des Eglises protestantes en marche vers l'œcuménisme

A Strasbourg, le colloque rassemblait une quarantain directeurs et de respo d'œuvres sociales et ch allemandes vient de Les débats ont abouti paraison des prob Diaconie allemand des organis français.

A Albacè ouvert le Eglises b la prés Gli e tre Ba

AU CANADA

M. Pearson demande aux partis politiques d'observer une trêve sur le problème québécois

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 28 septembre. — Le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, confirmant l'inquiétude de son gouvernement devant l'évolution rapide de la crise constitutionnelle au Canada, a lancé mercredi un appel discret à tous les partis politiques pour qu'ils adoptent une attitude commune sur cette question comme ils le firent sur les problèmes importants lors de la dernière guerre. « *Je n'aime pas beaucoup les comparaisons*, a-t-il notamment déclaré mercredi soir au cours d'une émission de télévision, *mais en temps de guerre nous nous sommes entendus sur des objectifs fondamentaux. Je pense que nous pourrions aujourd'hui nous entendre sur un certain nombre de choses sur lesquelles nous n'aurions pas été d'accord en temps normal.* »

Affirmant que la Confédération est le régime le plus propice au maintien de la langue, de la culture et des traditions du Québec en Amérique du Nord, le premier ministre a reconnu cependant que la constitution pourrait être « *un peu mieux adaptée* » aux réalités actuelles. Mais, s'il admet que les droits des Canadiens français doivent être respectés d'un bout à l'autre du Canada, le premier ministre n'est pas prêt à reconnaître que le Québec doive jouir d'un statut particulier au sein de la Confédération canadienne.

Interrogé enfin sur le développement des relations franco-québécoises, M. Pearson a regretté que le ministre français de l'éducation nationale, M. Alain Peyrefitte, n'ait pas jugé bon d'avertir Ottawa de sa récente visite au Québec. « *Je pense*, a-t-il fait remarquer, *qu'il est nécessaire, entre Etats souverains, de respecter certaines règles de la diplomatie.* » M. Pearson, en revanche, s'est déclaré satisfait par le développement des relations culturelles franco-québécoises. « *Je pense qu'il est tout à fait dans l'ordre des choses que le gouvernement et le peuple du Québec établissent des relations spéciales de cette sorte avec la France* », a-t-il dit.

Entre-temps, à Québec, le premier ministre par intérim, M. Paul Dozois, a affirmé que le Québec doit tout faire pour demeurer dans la confédération canadienne et que « *s'il en sort un jour, il faudra en rejeter le blâme non sur le Québec mais sur ses partenaires* ». « *Il ne sera pas question d'indépendance*, a-t-il dit, *si la Constitution est modifiée de telle sorte que le Québec soit satisfait, et qu'il puisse obtenir les pouvoirs qu'il recherche.* » « *Ces pouvoirs*, a ajouté M. Dozois, *seront précisés très bientôt par le premier ministre, M. Daniel Johnson, actuellement en vacances quelque part sur la côte du Pacifique.* »

M. Johnson sera de retour à Québec le 18 octobre.

Commentant la divulgation par un quotidien de Québec d'un document préparé à la demande de son parti, et qui envisageait l'indépendance politique du Québec en cinq ans, selon des modalités très précises (voir *le Monde* du 28 septembre), M. Dozois a nié qu'il s'agisse d'un « *document secret* ». « *Je crois*, a-t-il précisé, *que le document en question n'était même pas dans le rapport sur lequel nous nous sommes basés pour préparer le programme politique du parti ; mais il est possible qu'il soit demeuré par la suite dans nos archives.* »

Le ministre, connu pour sa modération en matière constitutionnelle, a conclu en soutenant que, pour le moment, le gouvernement préfère obtenir une révision de la Constitution fondée sur le principe de l'égalité et non une indépendance pure et simple.

dernier, et, en démentant aujourd'hui seulement les propos qui lui avaient alors été prêtés, le ministre turc de la défense nationale n'a guère convaincu ses compatriotes. Il est certain que, si mines il y a ou doit y avoir, personne n'ira demander où elles sont, mais il est certain aussi que le comité des Sept devra reprendre au cours de sa présente session l'examen des incidences politiques nationales et internationales de la pose d'A.D.M. ainsi que celui des conditions unilatérales ou concertées de leur emploi. Le sujet n'est pas nouveau.

Pour ce qui est des A.B.M., il faut distinguer entre le rideau d'engins que les Etats-Unis projettent de réaliser pour leur propre défense et celui qui pour-

tion fournit des armes po suspendre certaines grèves et q s'en est déjà servi dans d'autr cas, n'a pas cherché à en fai usage.

● « *Afin d'éviter l'escalade nu cléaire, la décision des Etats Unis de se doter d'un écran d missiles antibalistiques aurait d au moins être précédée d'entre tiens entre Washington et Mos cou* », a déclaré mercredi à so arrivée à Ankara M. Léon Cu dieux, ministre canadien de l défense. Il a ajouté que le gou vernement canadien n'avait pa encore arrêté définitivement so attitude et qu'il comprenait le raisons qui avaient décidé le Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

A VIENNE

La conférence de l'Agence atomique internationale se préoccupe du contrôle du traité de non-prolifération nucléaire

De notre correspondant particulier ALFRED JENAUTH

Vienne, 28 septembre. — A la première séance de travail de la onzième session de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), les représentants de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis ont affirmé qu'ils considèrent que l'Agence atomique de Vienne est bien qualifiée pour contrôler un éventuel traité de non-prolifération des armes atomiques.

Le président de la commission atomique américaine et chef de la délégation des Etats-Unis, le Dr Glenn Seaborg, a déclaré devant les délégués, mercredi, qu'un rôle important est envisagé pour l'Agence atomique de Vienne comme gardien contre l'emploi abusif de l'énergie atomique à des fins militaires. Sans toutefois se référer expressément aux négociations menées à Genève, M. Seaborg souligna que la politique américaine se fonde sur l'application de plus en plus étendue

Déjà mercredi, M. Eklund, directeur général de l'A.I.E.A., avait constaté lors de l'ouverture solennelle de la conférence qu'étant données l'expérience acquise et les méthodes élaborées l'Agence internationale serait en mesure d'accepter une telle fonction, qui ne serait d'ailleurs qu'une extension de ses activités actuelles. Une augmentation du nombre des experts exerçant ce contrôle devrait cependant être prévue.

Jusqu'à présent trente - sept inspecteurs de l'A.I.E.A. seulement contrôlent cent vingt réacteurs et autres installations dans vingt-neuf pays.

Une résolution soviétique

La délégation soviétique a fait circuler dans les couloirs un projet de résolution dans lequel la conférence affirmerait qu'elle juge l'A.I.E.A. apte à contrôler un traité de non-prolifération. Mais

Le président du parti libéral prend position contre l'indépendance du Québec

Montréal, 3 octobre *(A.F.P.)*. — La séparation du Québec du reste du Canada coûterait environ 2 milliards 300 millions de dollars à la province au cours des cinq premières années, a affirmé M. Eric Kierans, président du parti libéral du Québec, dans un exposé fait dimanche soir au Club de la réforme, à Sherbrooke. M. Kierans évalue à 25 % les impôts fédéraux payés par la population québécoise et à 35 % les sommes versées par Ottawa à la province.

LE MONDE — 7 septembre 1967 — Page 3

A TORONTO

LE CONGRÈS DU PARTI CONSERVATEUR va choisir le successeur de M. Diefenbaker et prendre position sur les revendications du Québec

De notre corresp. particulier JEAN-PIERRE TAINTURIER

Montréal, 6 septembre. — Le « vieux lion des prairies », celui qui depuis 1956 dirige d'une main ferme et intransigeante les destinées du parti conservateur canadien, M. Diefenbaker, arrive cette semaine, à l'âge de soixante-douze ans, au terme de sa carrière politique, non pourtant sans quelques rugissements qui font encore trembler les dix candidats à sa succession. Et puis, il menace de s'accrocher au pouvoir si, lors du congrès réuni à Toronto, du 7 au 9 septembre, son parti adopte une attitude « conciliante » sur le plan constitutionnel envers les revendications autonomistes du Québec.

Les jeux ne sont donc pas encore faits.

Il y a en effet trois semaines, réunis à Montmorency, non loin de Québec, les « penseurs » du parti conservateur avaient conclu à la nécessité d'accorder au Québec un statut particulier et de reconnaître le principe de l'égalité des « deux nations fondatrices » du pays. Déjà, il y a deux mois, le nouveau parti démocratique, de tendance travailliste, avait admis qu'il fallait accorder à la province francophone un régime particulier à l'intérieur de la Fédération canadienne. M. Diefenbaker s'est toujours opposé cependant à cette thèse des « deux nations », affirmant qu'elle allait à l'encontre de l'unité du Canada et qu'elle ferait des autres communautés ethniques du pays (en particulier les Allemands, les Ukrainiens, les Italiens, les Hollandais) des citoyens de « deuxième zone ».

Cette attitude a, bien sûr, aliéné le Québec au parti conservateur, sauf lors des élections de 1958, et c'est pour remédier à cette situation que depuis trois ans l'exécutif du parti tente d'obliger M. Diefenbaker à donner sa démission.

Mais le vieux chef, dans un dernier sursaut, a déclaré la semaine dernière qu'il pourrait fort bien poser sa candidature si les délégués faisaient leur la thèse des « deux nations ».

Les candidats à la succession

Si sur le plan constitutionnel, le leader conservateur a des positions hostiles aux Canadiens français, si à la Chambre il s'est acharné sur les ministres de langue française au point d'en amener plusieurs à démissionner, en revanche, sur le plan économique et social, il a su faire preuve d'imagination et de largeur de vues, ce qui lui assure une certaine audience dans bien des milieux. D'autre part, dans ses rapports avec les Etats-Unis, il n'a pas hésité à tenir tête à Washington. Il fut d'ailleurs renversé à la Chambre à la suite d'une intervention du général Norstad, alors qu'il hésitait à permettre le stockage d'ogives nucléaires sur le sol canadien.

L' « ingérence » des Américains dans les affaires intérieures canadiennes, contre laquelle protesta M. Diefenbaker, accéléra la chute du cabinet conservateur, en avril 1963. Les candidats les plus sérieux à la sucession du vieil homme, aujourd'hui en mauvaise santé, sont au nombre de quatre : le premier ministre démissionnaire du Manitoba, M. Duff Roblin ; le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield ; l'ancien ministre de la justice, Davie Fulton ; M. George Hees, ancien ministre du commerce. Si tous les quatre peuvent s'exprimer en français, deux seulement, MM. Roblin et Stanfield, ont manifesté une réelle ouverture aux aspirations du Québec, et ont admis que cette province constituait une entité tout à fait distincte de la Fédération canadienne. Cette attitude jouera un rôle déterminant auprès des six cents délégués québécois ; elle risque aussi d'être mal acceptée par une partie des mille huit cents représentants des autres provinces. Par-delà cette lutte pour la direction du parti conservateur se joue une partie infiniment plus importante. Le congrès de Toronto donnera en effet une indication précieuse des sentiments du Canada anglais face aux revendications de plus en plus pressantes du Québec.

A Montréal

BAGARRES ENTRE INDÉPENDANTISTES ET CONTRE-MANIFESTANTS ANGLOPHONES

(De notre correspondant particulier.)

Montréal, 6 septembre. — Une bagarre a mis aux prises mardi soir, à Pierrefonds, dans la banlieue de Montréal, un groupe d'indépendantistes du Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) et des contre-manifestants anglophones. La police locale et des policiers provinciaux appelés en renfort ont utilisé grenades lacrymogènes et matraques pour séparer les combattants. Quatre personnes ont été arrêtées et une demi-douzaine blessées.

C'est le premier incident de ce genre qui survient au Québec, où l'on constate depuis quelque temps une tension croissante entre les deux communautés.

L'incident s'est produit au cours d'une manifestation organisée par le R.I.N. pour protester contre la conversion d'une école partiellement française en école anglaise et le refus des résidants d'un quartier de Pierrefonds de permettre la construction d'une nouvelle école française. Majoritaires dans ce quartier résidentiel, les anglophones n'ont pas voulu modifier un règlement, obligeant ainsi les élèves de langue française à fréquenter une école française située dans un autre quartier.

La visite officielle du général de Ga

Les conversations pol commenceront jeudi à V

C'est à 14 h. 12, mercredi, que la Caravelle du G.L.A.M. a décollé d'Orly pour Varsovie, avec à son bord le général et Mme de Gaulle, M. et Mme Couve de Murville et leur suite. L'atterrissage était prévu à 16 h. 30 à l'aéroport de la capitale polonaise, où le président du Conseil d'Etat et Mme Ochab, M. Cyrankiewicz, président du conseil, le ministre des affaires étrangères et Mme Rapacki, attendaient leurs hôtes.

Les seules manifestations prévues ce mercredi sont le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et une réception offerte par M. et Mme Ochab. La matinée de jeudi sera réservée aux entretiens. Un déjeuner sera donné par M. et Mme Ochab, et le chef de l'Etat assistera le soir à un gala à l'Opéra. Il partira vendredi matin pour Cracovie, d'où il gagnera le lendemain en voiture Auschwitz, Kattowice et Zbrze ; dans cette dernière localité, située dans les territoires repris à l'Allemagne, le président de la République assistera à un spectacle folklorique. Il prendra ensuite l'avion pour Gdansk, ex-Dant dimanche, assist monument de We nia en bateau av pour Varsovie. U même par M. et

Lundi matin Varsovie, posera ambassade de F où il aura un e l'après-midi, apr védère, il offrir clôture des ent muniqué final s et le retour à jour. Au cours d cera de nombreu ment mercredi M. Ochab, vend covie, et lundi

De notre corresp. partic.
BERNARD MARGUERITTE

Varsovie, 6 septembre. — « *Toute la France est polonaise* », s'écriait en février 1831 à la Chambre des députés, après l'écrasement de la première insurrection de Varsovie, le général La Fayette. On pourrait dire, en ce jour où le général de Gaulle pose le pied sur le sol de ce pays, que toute la Pologne en ce moment est française.

Sans doute, jusqu'aux dernières heures précédant l'arrivée du chef de l'Etat, l'enthousiasme ne paraissait guère perceptible : au lieu du triomphe indescriptible que l'on prévoyait au mois de juin, ce ne sera sans doute qu'un grand succès, plus accentué peut-être en Silésie. Mais on demeure persuadé qu'au dernier moment les Varsoviens iront en foule applaudir le premier chef d'Etat occidental en visite officielle dans une démocratie populaire, le premier chef d'Etat français en visite en Pologne, l'homme du 18 juin, le grand résistant qu'ils ont vénéré durant tant d'années.

Le cardinal Wyszynski

La question d'une rencontre éventuelle entre le cardinal Wyszynski et le général de Gaulle continue cependant de troubler les esprits et de jeter une ombre sur la visite.

Selon les dernières informations, le primat, après avoir écarté la possibilité de se rendre à Wilanow, aurait suggéré une rencontre le dernier jour, à la cathédrale Saint-Jean de Varsovie. Cette suggestion aurait été rejetée du côté français, afin de

« VIVE LA FRANCE ! MESSIEURS » titrent les journaux polonais

Varsovie, 6 septembre *(A.F.P.)*. — « Vive la France ! messieurs », « Bonjour, monsieur le président ! », « Nous vous accueillons cordialement », « La Pologne accueille le président français » : *c'est par ces titres — en polonais, ou en français — que la presse varsovienne de ce matin salue le général de Gaulle. Dans chaque journal, l'éditorial consacré à la visite du président de la République, voisine ou encadre le portrait officiel du chef de l'Etat.*

« Cette première visite en Pologne d'un chef d'Etat français, *écrit* Trybuna Ludu, *organe du parti communiste polonais*, constitue une confirmation de la nouvelle substance de l'amitié traditionnelle qui unit les deux peuples et les deux pays, au-delà des différences de système, une confirmation du rapprochement qui, depuis longtemps déjà, s'opère entre la France et la Pologne. » *Soulignant les points sur lesquels les politiques des deux pays se rejoignent*, Trybuna Ludu *insiste sur la reconnaissance, par le général de Gaulle, de l'intangibilité des frontières en Europe, sur la position française devant la guerre du Vietnam et devant le conflit du Moyen-Orient.* « Une analyse réaliste a amené le général de Gaulle, *observe* Trybuna Ludu, à être persuadé que l'indépendance et la grandeur de la France ainsi que la paix dans le

France et la Pologne, des différences de position. Ce qui est essentiel toutefois, c'est que le président de Gaulle voit l'unique possibilité réelle de résoudre le problème allemand, dans un long processus de détente et sur la base d'un accord préliminaire entre tous les voisins de l'Allemagne, tant à l'Est qu'à l'Ouest. Il est essentiel aussi que la politique de la France, reposant sur le principe de l'intangibilité des frontières d'après guerre en Europe, rejette catégoriquement toute forme d'accès de la R.F.A. aux armes nucléaires. La politique de la France a joué et joue toujours en Europe occidentale le rôle d'un catalyseur des tendances positives de coexistence, de paix, ouvrant, pour la partie occidentale de notre continent, la voie vers un nouveau type de relations avec l'Europe socialiste. »

Romantisme et réalisme

Tandis que le journal de l'armée *Zolnierz Wolnosci* évoque la fraternité d'armes franco-polonaise, *Slowo Powszechne*, organe du mouvement catholique progouvernemental Pax, sous la signature de Janusz Stefanowicz, exalte la signification de l'œuvre accomplie par le général de Gaulle : *« Le président français est une synthèse admirable de romantisme et de réalisme. Le romantisme lui donne l'imagination,*

avenir constitutionnel du Canada

Je n'ai pas reçu mandat de construire une muraille de Chine autour du Québec»

déclare M. Daniel Johnson

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 5 octobre. — Rompant un silence de plusieurs semaines sur l'avenir constitutionnel du Québec, le premier ministre, M. Daniel Johnson, a, dans une déclaration très modérée, affirmé que son parti n'avait pas « reçu le mandat de construire une muraille de Chine autour du Québec ». Ce mandat, a-t-il précisé dans une note écrite à Hawaï (où il prend quelques semaines de repos) et remise au quotidien *la Presse de Montréal*, est de « tout mettre en œuvre pour obtenir une nouvelle Constitution canadienne faite par les Canadiens et pour les Canadiens, en vertu de laquelle tout citoyen, qu'il soit de langue française ou de langue anglaise et quelles que soient ses origines ethniques, se sentira chez lui partout au Canada ».

« Dans cette recherche de l'égalité que nous voulons pour la nation canadienne française, a cependant ajouté le premier ministre, dont on attend le retour dans une dizaine de jours, « le Québec, comme foyer principal de cette nation, a un rôle prépondérant à jouer, cela va de soi, mais toutes et chacune des provinces, ainsi que le gouvernement fédéral, ont aussi leur part de responsabilités. »

M. Johnson a terminé sa déclaration en insistant sur l'importance que revêt à ses yeux la prochaine conférence constitutionnelle Québec-Ontario, qui aura lieu en novembre à Toronto, et en regrettant que « ceux qui recherchent par des moyens démocratiques et pacifiques l'épanouissement de la nation canadienne française » soient taxés de séparatisme.

A Ottawa, le premier ministre fédéral, M. Lester Pearson, s'est dit « heureux d'apprendre que M. Johnson ne souhaite pas isoler la province du Québec ». M. Pearson a profité de cette occasion pour rappeler que le gouvernement fédéral avait lui-même pris l'initiative de proposer des amendements constitutionnels précis, afin d'assurer l'égalité de tous les Canadiens, en convoquant pour le printemps prochain une conférence sur les droits de l'homme.

DÉMISSION DE M. JACQUES PARIZEAU conseiller économique du gouvernement québécois

M. Jacques Parizeau, conseiller économique du gouvernement québécois, a présenté sa démission au premier ministre, M. Daniel Johnson qui l'a acceptée. M. Parizeau, qui avait également servi le gouvernement libéral de M. Jean Lesage, retourne à l'enseignement. Professeur à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, qu'avait fondée son père, M. Parizeau était en congé sans solde depuis 1965.

Conseiller très écouté de M. Lesage, il avait décidé de rester au service du gouvernement québécois après la défaite du parti libéral aux élections de juin 1966. Sa décision, semblable à celle d'autres collaborateurs de M. Lesage, avait alors été interprétée comme traduisant la volonté des nouveaux gouvernants de créer un corps de hauts fonctionnaires qui, dans la province francophone, faisait gravement défaut. M. Parizeau, qui reste à la disposition du gouvernement pour d'éventuelles consultations, s'était particulièrement occupé des problèmes salariaux, très aigus depuis plusieurs années.

ment à [illegible] royale de Sandhurst, en Grande-Bretagne. — *(A.F.P., Reuter.)*

[Le Brunei, situé sur la côte nord de Bornéo, est un protectorat britannique, peuplé de 120 000 habitants, dont un peu plus de la moitié sont des Malais, et un quart environ sont Chinois. Au terme de l'accord de 1959, la Grande-Bretagne en dirige la politique extérieure et fournit ses avis par l'intermédiaire d'un haut commissaire. La principale richesse de Brunei est le pétrole. Le sultan a refusé en 1963 de se joindre à la Fédération de la Malaisie, et le petit territoire bénéficie seul des royalties considérables que lui procurent les exploitations pétrolières.]

● *A Srinagar, la capitale du Cachemire, la police a ouvert le feu,* mardi, contre des étudiants et d'autres personnes qui tentaient d'organiser une procession religieuse illégale. Deux personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée. Trente policiers ont été blessés par les pierres lancées par les manifestants. — *(Reuter.)*

LA MALAISIE

M. Allen Fairhall, ministre australien de la défense, a déclaré jeudi devant le Parlement, à Canberra, que l'Australie accorderait à la Malaisie, en matière de défense une aide de 16 millions de dollars pour la période 1968-1970. Singapour recevra pour la même période une aide similaire d'un montant de 4 millions de dollars.

Cette aide doit servir à l'achat d'armes, de munitions et d'équipements, ainsi qu'au financement de l'entraînement en Australie de soldats appartenant aux deux pays bénéficiaires.

D'autre part, grâce à la coopération d'investisseurs suisses et allemands, la Malaisie va bientôt commencer à produire ses propres munitions. C'est ce qu'a annoncé mecredi le premier ministre du gouvernement de Kuala-Lumpur, M. Abdul Rahman.

Le gouvernement participerait pour 40 % au capital de l'entreprise en compagnie de la société suisse Oerlikon-Buhrle et de la firme Dynamic Nobag d'Allemagne de l'Ouest. — *(A.P., Reuter.)*

10, rue la Boétie

offrez
un vison
MAURICE KOTLER

ouvert le samedi

IL Y A DEUX ANS

L'Union nationale avait demandé une étude sur l'« indépendance dans l'interdépendance » du Québec

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 27 septembre. — « *Comment réaliser une Confédération de deux Etats autonomes* », tel est le titre d'un document préparé en 1965 à la demande de l'Union nationale, au pouvoir depuis lors, et qu'un quotidien de Québec, *l'Action*, vient de publier. Ce document, qui prévoit les grandes lignes et les principales étapes de l'indépendance politique du Québec en cinq ans, fut finalement rejeté en mars 1966 par le Conseil national du parti, lors de l'élaboration de son programme électoral.

Préparée par une quarantaine de professeurs d'université, de sociologues, d'économistes et de membres du parti, cette étude prône la souveraineté du Québec assortie d'une association économique avec le reste du Canada et rejoint, dans ses grandes lignes, le manifeste publié la semaine dernière par l'ancien ministre libéral René Lévesque, partisan, lui aussi, d'une « *indépendance dans l'interdépendance* ».

Selon ce document secret, officiellement écarté par l'Union nationale, mais qui a visiblement inspiré plusieurs chapitres de son programme, l'indépendance du Québec pourrait être atteinte en cinq ans, en 1972 précise-t-il. Dans une première étape de trois ans les relations administratives entre Québec et Ottawa seraient graduellement suspendues, chaque ministère jouissant d'une autonomie totale au terme de cette « *période de transfert* ». La Banque centrale du Canada deviendrait une banque « *inter-Etats* » à laquelle seraient affiliées deux banques émettrices, celle du Canada et celle du Québec. Le document prévoit en outre la création d'un ministère de la défense (collaborant avec celui du Canada), des affaires étrangères et des anciens combattants ; il conseille également toute une série de modifications pratiques et préconise, sur le plan économique, une union avec le reste du Canada.

Le fait que cette étude ait été demandée par un parti aujourd'hui au pouvoir, et dont les tendances fortement autonomistes sont bien connues, lui vaut au Canada une très large publicité. Les milieux gouvernementaux gardent pour l'instant le silence et font preuve d'une très grande réserve en l'absence, pour trois semaines encore, du premier ministre Daniel Johnson, « *en repos* », dit-on laconiquement dans son entourage. Des rumeurs veulent pourtant qu'il prépare actuellement une importante déclaration sur les problèmes politiques du Canada et l'avenir du Québec, déclaration qu'il ferait en novembre à Toronto, à l'occasion d'une conférence constitutionnelle québéco-ontarienne.

M. FRANÇOIS MISSOFFE A MONTRÉAL

Montréal, 27 septembre *(A.F.P.)*. — M. François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, est arrivé mardi à Montréal venant de Paris. Le ministre français, qui passera six jours au Québec, a été accueilli à son arrivée à l'aéroport par M. Jean-Marie Morin, adjoint parlementaire de M. Daniel Johnson, premier ministre de la province, et M. Louis de Laigue, consul général de France à Montréal.

M. Missoffe a visité dans l'après-midi les pavillons du Québec et de France et la Maison olympique à Expo 67. Il est reçu ce mercredi à l'université de Montréal et à l'hôtel de ville.

Il quitte Montréal en fin d'après-midi pour Québec.

Son voyage, qui s'inscrit dans le programme d'assistance et de coopération avec le Québec défini par le général de Gaulle, a pour but d'examiner avec les dirigeants de la province les problèmes se rapportant à la jeunesse et aux loisirs, domaines dans lesquels l'expérience française peut être utile au Québec, qui ne possède pas de département ministériel spécialisé en la matière.

de kibboutzim dans les territoires occupés

Washington, 27 septembre *(Reuter)*. — Un porte-parole du département d'Etat a déclaré mardi que les informations selon lesquelles les Israéliens auraient l'intention d'établir des kibboutzim dans les territoires occupés à la suite du conflit du mois de juin seraient, si elles étaient confirmées, en contradiction avec la position exprimée par le gouvernement de Jérusalem.

Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis appuyaient l'intégrité territoriale de tous les pays du Moyen-Orient, conformément à la position définie par le président Johnson le 19 juin dernier.

Il a précisé que le gouvernement américain tentait actuellement d'obtenir une mise au point des Israéliens à ce sujet, et il a ajouté qu'il n'avait pas été officiellement informé des décisions d'Israël à cet égard.

Les premiers colons arrivent dans la région d'Etzion

Tel-Aviv, 27 septembre *(A.F.P.)*. — Vingt-cinq colons sont arrivés dans la région d'Etzion — ancien village juif détruit par les Jordaniens en 1948 — pour installer un nouveau village sur les collines des environs d'Hebron, en territoire cisjordanien.

Il semble qu'il s'agisse là de la seule expérience qui sera réalisée dans l'immédiat. Le gouvernement israélien n'avait prévu ces recolonisations en territoires occupés que pour la fin du mois d'octobre. A ce propos, le chef des colons, le rabbin Moshe Levinger, a déclaré : « *Notre groupe aurait occupé ce territoire même illégalement si le gouvernement n'avait donné son accord pour le faire la semaine dernière.* »

Venant du Caire

LE GÉNÉRAL ODD BULL POURSUIT SES ENTRETIENS A JÉRUSALEM

Jérusalem, 27 septembre *(A.F.P.)*. — Les généraux Odd Bull, chef des observateurs de l'O.N.U., et Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, se sont entretenus pendant une heure et demie, mardi, à Jérusalem, de la situation dans le canal de Suez et des « *moyens d'empêcher que se renouvellent des incidents dans cette zone de tension* ».

Cet entretien fait suite à la visite que vient d'effectuer en Egypte le général Odd Bull.

Selon un communiqué publié à l'issue de l'entrevue, le général Dayan a particulièrement souligné la gravité de l'incident survenu le 20 septembre dernier « *lorsque les Egyptiens*, a-t-il dit, *ont tenté de violer l'accord sur la non-navigation sur le canal de Suez* ». Le ministre israélien a fait remarquer que, aux termes de cet accord, la navigation sur le canal ne peut être autorisée qu'avec l'assentiment des deux parties à la fois. Il a de nouveau réaffirmé qu'Israël s'oppose à toute reprise unilatérale de la navigation.

Enfin, le général Dayan a déclaré que les troupes israéliennes stationnées le long du canal avaient reçu l'ordre de ne pas ouvrir le feu à moins que les Egyptiens ne fassent usage de leurs armes.

M. CHOUKEIRY : le peuple palestinien ne respectera pas le cessez-le-feu ordonné par le Conseil de sécurité.

Alger, 27 septembre *(A.F.P.)*. — « *Nous disons bon appétit aux ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances invités à la table de M. Thant. Mais nous espérons que le premier plat ne sera pas la Palestine* », a déclaré mardi, au représentant au Caire d'Algérie Presse Service, M. Ahmed Choukeiry, président de l'Organisation de libération de la Palestine.

Evoquant toujours le dîner des Quatre de mardi soir, M. Choukeiry a dit que, « *malgré leurs divergences sur les problèmes internationaux, ils sont néanmoins d'accord sur l'existence d'Israël. Ils ont été à l'origine de sa création* ».

Réaffirmant que « *le peuple palestinien ne respectera pas le cessez-le-feu ordonné par le Conseil de sécurité* », le président de l'O.L.P. a conclu : « *Le ministre américain des affaires étrangères a eu l'occasion d'annoncer que les Etats-Unis livrent une bataille à l'Organisation et au Front de libération, mais cela ne peut que renforcer notre attachement à notre Organisation et à notre Front.*

» *Notre armée a combattu avec courage et foi, dans le secteur de Gaza, sur la rive occidentale et sur le front syrien et elle est prête à livrer la prochaine bataille.* »

• M. PEYREFITTE parle du Québec et de la rentrée scolaire

LE communiqué publié hier à l'issue du Conseil des ministres consacre la volonté du gouvernement de réaliser la coopération franco-québécoise

D'une part, il confirme tous les projets de coopération universitaire, culturelle, scientifique et technique mis au point par les deux délégations lors du voyage de M. Alain Peyrefitte. D'autre part, il crée les structures de cette coopération qui, nous l'avons dit (1), n'étaient pas évoquées dans le texte officiel publié vendredi à Québec.

Le Conseil des ministres a adopté le principe de la coopération organique intergouvernementale proposée par le gouvernement québécois. Elle suppose des rencontres fréquentes et régulières entre les différents ministres des deux pays, dont ceux de l'Economie, ce qui montre que la coopération en ce domaine suivra de près, comme nous le laissions entendre, celle qui va s'instituer pour l'éducation. L'accord semble également complet sur le plan financier.

Enfin, le fait qu'on envisage des réunions régulières « au plus haut niveau » montre que les deux gouvernements souhaitent entreprendre une coopération paritaire de grande envergure. Et qu'ils veulent aller vite : la rapidité avec laquelle les décisions ont été prises à Paris le prouve. Il n'y a pas de doute que ces décisions seront très favorablement accueillies à Québec.

◆

Reprenant son rôle de ministre de l'Education nationale, M. Peyrefitte a commenté la rentrée scolaire pour dire que les accords conclus avec les organisations professionnelles permettront la mise en place des « sections d'éducation professionnelle ». Espérons que la création de ces sections se fera en temps voulu, qu'elles seront en nombre suffisant et répondront réellement à leur objectif.

Claude Gambiez.

(1) Voir *Le Figaro* du 18 septembre.

M. Georges Gorse a donné à l'issue du Conseil connaissance d'un communiqué concernant les résultats du voyage que M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education nationale, vient de faire à Québec :

« *Le Conseil a pris acte des décisions arrêtées d'un commun accord à Québec à l'issue de la mission du ministre français de l'Education nationale et qui visent à décupler en trois ans le volume des échanges entre les deux pays dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la technique.*

» *Le Conseil s'est félicité de l'excellente atmosphère dans laquelle se sont déroulées les conversations. Le gouvernement français donne son plein accord à la suggestion du gouvernement québecois tendant à créer sur une base paritaire une organisation intergouvernementale pour l'action commune, ainsi qu'à instituer des rencontres organiques des ministres concernés par l'action commune franco-québecoise et particulièrement des ministres de l'Economie et de l'Education.*

» *D'autre part, il a été entendu qu'une réunion au plus haut niveau, avec la collaboration de tous les ministres intéressés, aurait lieu d'une façon régulière aussi bien à Québec qu'à Paris.* »

Commentant ce texte, M. Georges Gorse a indiqué que les résultats obtenus étaient, pour l'essentiel, conformes au plan prévu, mais que certains aménagements avaient été rendus nécessaires par suite de la disparité des systèmes d'éducation. La prise d'un dépôt légal mutuel pour les ouvrages a été décidée. L'organisation intergouvernementale sera alimentée par des fonds versés de part et d'autre.

En réponse à une question, le ministre de l'Information a précisé que les rencontres prévues auraient lieu, en principe, une fois par semestre et que la formule employée de « *réunion au plus haut niveau n'excluait aucune hypothèse, mais ne créait aucune obligation* ». On peut déduire de cette réponse que, le cas échéant, le président de la République lui-même pourrait assister à une telle réunion.

Effort pour l'enseignement technique

Commentant la rentrée scolaire, M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education nationale, a indiqué que celle-ci s'est passée dans des conditions satisfaisantes. L'augmentation globale des effectifs scolaires se chiffre à 330.000 élèves. Cette augmentation a été accélérée par la prolongation de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans.

Il a souligné que l'effort de construction et d'équipement des collèges d'enseignement secondaire s'amplifiait dans la même proportion. 256.000 places nouvelles ont été ouvertes à l'enseignement secondaire. La prolongation de la scolarité concerne cette année plus de 130.000 enfants. Les accords conclus avec les grandes organisations professionnelles vont permettre d'assurer la mise en place de sections d'éducation professionnelle qui seront, à côté de la scolarisation, une formule nouvelle dont on peut attendre des enseignements précieux.

Le ministre de l'Education nationale a ajouté que, au niveau du second degré, un effort particulier a été fait pour l'enseignement technique en vue de la préparation au baccalauréat technique et aux brevets professionnels.

DE LA LÉNA

« Si *que les toungouses (éleveurs de rennes) allument leurs feux* » disent les Iakoutes nullement impressionnés par les aurores boréales. De Iakoutsk, j'ai fait un bond de deux mille kilomètres vers le nord pour voir le pays des rennes.

L'Ilyouchine-14 — 28 places, sans hôtesse de l'air, mais avec un grand bocal de jus de fruit à la disposition des passagers — a laissé sous son aile gauche la monstrueuse Léna avec ses 4.300 kilomètres de long, les 300 bras et les 30.000 îles de son gigantesque delta et ses 15.500 mètres cubes-seconde de débit.

Première étape : Batagai, inconnue sur nos cartes. C'est une petite ville neuve, un bourg de pionniers, le chef-lieu du «raion» (département) de Verkhoiansk. Une faune humaine extraordinaire occupe la salle d'attente de l'aérogare : slaves, non-slaves, autochtones.

Des Iakoutes lisent la *Pravda*, assis sur des valises de carton renforcées avec de la ficelle. L'un d'entre eux arbore un grand feutre gris recouvert d'un filet en tulle. Est-ce pour préserver son couvre-chef ou pour résister dans la toundra aux assauts des moustiques ?

Des Russes, jeunes pour la plupart, grands gaillards à la barbe rousse, en casquette, bottes de cuir et veste de marin, ronflent au milieu de leurs ballots. D'autres bâillent ou gra-

la dernière guerre) à quatre places.

Comme d'habitude, le pilote est un Russe. Il a une trentaine d'années. Le moteur toussote. On fait un instant du tout-terrain vers la piste. Soudain, on s'enfonce dans un trou de sable.

En bas, derrière nous, Batagai, tracée au cordeau, s'estompe. C'est alors un spectacle éblouissant ! Nous sommes à la limite de la taïga et de la toundra, plus exactement de la «liéssotoundra», la toundra boisée. C'est dire

vent et le tireur à côté du pilote foudroie, une par une, ces longues masses de poils aux mâchoires d'acier. Ils en tuent ainsi 50 à 60 par an.

Voici Verkhoiansk, un des villages les plus ingrats, les

tache des maisons basses et d bois. Il se présente. C'est le se crétaire local. L'instituteur.

L'unique hôtel porte le nom d « Iana ». Il n'a que trois pièces une servant d'entrée, avec télé phone, radio, une carafe d'eau pour boire et cuvette pour se la ver ; une seconde pièce avec un



L' « aérogare » de Verkhoiansk en été. On s'y pose comme on peut.

Ottawa paraît s'être « résigné » au développement de la coopération entre la France et le Québec

De notre correspondant particulier JEAN TAINTURIER

Montréal, 22 septembre. — Le développement spectaculaire, ces derniers jours, de la coopération franco-québécoise dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la technique, et la décision annoncée mercredi, à l'issue du conseil des ministres français, d'instituer des rencontres périodiques « *au plus haut niveau* » entre le Québec et la France n'ont jusqu'ici fait l'objet d'aucun commentaire officiel à Ottawa.

Seul le ministre des transports, M. Paul Hellyer, a tenu à rappeler jeudi que le lancement éventuel d'un satellite de télécommunications auquel participerait le Québec requerra l'autorisation du gouvernement fédéral, autorisation, s'est-il empressé d'ajouter, qu'Ottawa donnera bien volontiers.

Mais, dans les milieux politiques de la capitale fédérale, on s'étonne cependant de l'insistance que met la France à vouloir traiter le Québec comme un Etat souverain, « *ce qui n'est pas encore le cas* », faisait remarquer jeudi, mi-figue, mi-raisin, un haut fonctionnaire. Le principe d'une consultation régulière, à l'échelon ministériel, tantôt à Paris, tantôt à Québec, rappelle en effet, ajoutait-il, celui qui préside au traité franco-allemand. Et si on se réjouit à Ottawa de l'ampleur que va prendre ces prochaines années la coopération France-Québec, on s'étonne aussi que M. Alain Peyrefitte n'ait pu trouver quelques heures pour se rendre à Ottawa, lors de son récent voyage au Québec.

En fait, tout indique que le gouvernement fédéral est aujourd'hui « résigné » et qu'il n'interviendra pas aussi longtemps que ce rapprochement franco-québécois n'empiétera pas sur les droits du gouvernement central. Le premier ministre, M. Lester Pearson, semble en effet décidé à agir avec une très grande prudence, conscient aujourd'hui que la vivacité de sa réaction, au lendemain du célèbre « *Vive le Québec libre !* », a tendu davantage encore les relations entre Ottawa et Québec, comme entre Canadiens français et Canadiens anglais.

L'accélération du mouvement autonomiste est telle depuis quelques semaines que M. Pearson et le nouveau chef conservateur, M. Stanfield, ont conclu jeudi une sorte de trêve, et admis que le problème majeur du Canada était maintenant celui de l'unité nationale.

Les premiers jours de la session parlementaire qui reprend lundi montreront dans quel état d'esprit le Parlement fédéral abordera cette question de la place du Québec au Canada à un moment où un choc en retour anticanadien français est perceptible en milieu anglophone.

Au Québec, la prise de position de M. René Lévesque en faveur d'une « *indépendance dans l'interdépendance* » continue à susciter de nombreux commentaires en raison de la personnalité de l'ancien ministre libéral et de son audience parmi la population québécoise. Le chef du parti libéral, M. Lesage, tout en se déclarant « *antiséparatiste* », a admis que l'option de M. Lévesque devait être discutée démocratiquement au prochain congrès du parti, du 13 au 15 octobre. Dans les rangs de l'Union nationale, le parti au pouvoir, plusieurs députés et ministres ont également tenu des propos favorables à l'indépendants et on attend avec curiosité la réponse que donnera le premier ministre, M. Daniel Johnson, à la suggestion libérale d'une politique bipartite sur la réforme constitutionnelle. M. Johnson a décidé de prendre quelques semaines de repos à la suite d'une phlébite. Le mystère reste total cependant sur son état de santé.

LES QUESTI

TENSION SOCIALE EN BOLIVIE

La Paz, 22 septembre *(A.F.P.)*. — Une vive tension sociale se développe en Bolivie, où la Fédération syndicale des travailleurs du pétrole a décrété jeudi la grève générale. La fédération avait demandé le 18 septembre a ministre des mines des dérog tions au décret créant la nouve entreprise nationale du gaz et l'industrie pétrochimique, cell étant considérée par les ouv comme nuisant à leurs int Le ministre ayant tardé à ré dre, les représentants des liers ont décidé cet arrêt d vail, qui concerne enviro mille ouvriers et employé

A Oruro, d'autre part, diant est mort jeudi d des blessures qui lui av infligées la veille par au cours d'une ma antigouvernementale.

L'évolution de la s une grève des ense poursuit depuis trois amené le général F stigmatiser, au cours rence de presse, d tions qui « *prenne subversif* ». « *Il y en Bolivie une con la souveraineté n pond à des con venues de l'ét* ajouté.

TROIS PÉRUVIENS

Lim — T ro-d tres dar tr n

synodale offre d'autre part un intérêt œcuménique évident. Si l'Eglise romaine veut vraiment, comme elle l'affirme, faire le maximum pour faciliter l'unité chrétienne, elle se doit d'abandonner progressivement tout ce qui peut l'être sans devenir infidèle à la mission dont elle se réclame. Or la manière dont s'est exercée depuis de long siècles la primauté pontificale, qui est constitutive du catholicisme, est un des obstacles majeurs à l'œcuménisme.

Constantinople et Cantorbery n'accepteront jamais que l'évêque de Rome exerce une juridiction habituelle sur les Eglises locales. Cela, nul ne saurait le leur reprocher à la lumière de l'Evangile. Tandis qu'il n'est pas inimaginable de supposer qu'un jour viendra où les Eglises orthodoxes ou anglicanes admettront la légitimité d'un contrôle libéral et d'un arbitrage suprême en cas de conflit. Pour sa part, le prieur de Taizé perçoit l'utilité d'une sorte de « pasteur des pasteurs » qui soit le garant de l'unité visible de la chrétienté. (Voir *Dynamique du provisoire*, Presses de Taizé.)

En instituant le synode dont le nom même est familier aux orthodoxes, l'Eglise romaine se rapproche quelque peu de la constitution synodale de l'orthodoxie. Si le pape prenait l'habitude de ne rien décider d'important dans l'Eglise sans en saisir le synode et tenir compte de ses avis — encore qu'il ne soit pas théoriquement obligé de le faire, — l'Eglise romaine rebuterait moins les chrétiens non catholiques, ... ils protestants.

Au-delà de la réunion de cette première assemblée synodale catholique, dont nous examinerons les modalités dans un prochain article, voilà son enjeu œcuménique. Car de deux choses l'une : ou bien l'unité institutionnelle se fera tôt ou tard autour du successeur du premier des apôtres — avec toutes les réserves convenables, — ou bien elle ne se fera pas, car on n'invente pas un principe d'unité après vingt siècles de christianisme.

HENRI FESQUET.

Prochain article :

UNE ASSEMBLÉE DE « SAGES »

LES CARDINAUX NE SONT PLUS DES « ÉMINENCES »

Un nouvel usage vient de s'instaurer dans l' « Osservatore Romano », organe du Vatican, celui d'appeler les cardinaux « Signor » (Monsieur en italien) au lieu de Très Révérende Eminence.

On peut supposer que cet exemple sera suivi par le prochain annuaire pontifical. Celui de 1967 porte encore la mention parfaitement anachronique : « Eminentissimi e Reverentissimi Cardinali ».

En France, l'annuaire diocésain de la région parisienne porte toujours : « Leurs Excellences » pour désigner les évêques.

R POUR ROME

rimé le désir que les oient abordés

avec Dieu ? « Voilà, a dit Veuillot, *le problème n° 1 de emps. Est-ce que les Egli- étiennes vont être capables oser profondément le pro- Dieu dans le monde ? »* vêque de Paris n'a pas hypothèse qu'en marge proprement dit se tien- réunions internationales ettent aux évêques elle ou telle question. r Veuillot, qui entend, er la carte de la exprimé le vœu que sur le synode soit que possible pour qui ne légitiment tion de nature à é d'expression des

e part de ses astorales dans le cardinal a ude devant la lis et devant du logement, la capitale rejeter à ètres les urs ma-

HING- EX- Le de une de m a

LA PARTICIPATION POLONAISE AU SYNODE

Varsovie, 22 septembre *(A.F.P.*. — La plus grande incertitude continue à entourer la composition de la délégation de l'épiscospat polonais au synode.

L'épiscopat a, en effet, demandé la délivrance de cinq passeports au nom du cardinal Stefan Wyszynski (Varsovie), primat de Pologne; du cardinal Karol Wojtyla (Cracovie) et de trois évêques: Mgr Franciszek Jop (Opole), Mgr Piotr Kalwa (Lublin) et Mgr Lech Kaczmarek (Gdansk).

A ce jour, seuls le cardinal Wojtyla, Mgr Jop et Mgr Kalwa ont reçu leur passeport de l'administration polonaise. Aucune décision, positive ou négative, n'a été encore notifiée au cardinal primat et à Mgr Kaczmarek, déclare-t-on à la curie de Varsovie et à celle de Gdansk. Selon le code polonais de procédure administrative les autorités doivent informer le demandeur de la suite donnée à sa requête dans un délai de deux mois, soit avant le 24 septembre.

● LA NOTE EPISCOPALE SUR LES FEMMES SEPAREES ET LES DIVORCES *(voir* le Monde *des 17-18 septembre), qui avait déjà été publiée dans diverses Semaines religieuses de province, cite des extraits d'ouvrages de L. de Naurois, de A. Divajeu, de Céline Rollin et des articles de* Fêtes et Saisons *et de* Panorama chrétien.

● UN GROUPE DE SPECIALISTES DES QUESTIONS RELIGIEUSES EN EUROPE DE L'EST, *principalement composé d'universitaires, s'est réuni la semaine dernière sur l'initiative du Centre de recherches et d'étude des institutions religieuses, à Versoix, près de Genève, pour faire le point sur le renouveau religieux qui se manifeste dans les pays socialistes.*

LA COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

Une « organisation intergouvernementale pour l'action commune » va être créée

M. Georges Gorse, ministre de l'information, a donné lecture, à l'issue du conseil des ministres de mercredi après-midi, du communiqué suivant sur le récent voyage au Québec de M. Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale :

« Le conseil des ministres a pris acte des décisions arrêtées d'un commun accord au Québec, à l'issue de la mission du ministre français de l'éducation nationale, et qui visent à décupler en trois ans le volume des échanges entre les deux pays dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la technique.

» Le conseil s'est félicité de l'excellente atmosphère dans laquelle se sont déroulées ces conversations. Le gouvernement français donne son plein accord aux suggestions du gouvernement québécois tendant à créer, sur une base paritaire, une organisation intergouvernementale pour l'action commune ainsi qu'à instituer des rencontres organiques des ministres concernés par l'action commune franco-québécoise, et particulièrement des ministres responsables de l'économie et de l'éducation.

» D'autre part, il a été entendu qu'une réunion au plus haut niveau, avec la collaboration de tous les ministres intéressés, aurait lieu d'une façon régulière, alernativement à Paris et à Québec. »

*
**

La décision prise au conseil des ministres de « créer sur une base paritaire une organisation intergouvernementale pour l'action commune » *doit permettre d'accélérer la mise en place des nombreuses mesures techniques prévues lors des conversations qui viennent de se tenir à Montréal entre MM. Peyrefitte et Johnson, premier ministre québécois. (Voir* le Monde *du 17 septembre.) Le principe de* « rencontres organiques » *au niveau ministériel avait été vivement défendu par les Québécois, qui y voyaient le moyen le plus efficace de renforcer la coopération et de dépasser le stade des simples intentions. La rapidité avec laquelle il a été admis par le gouvernement français montre la volonté de ce dernier d'accélérer la politique de rapprochement avec le Québec.*

Un organisme commun et permanent jouant le rôle de secrétariat général de la coopération sera constitué, comprenant des représentants des deux pays.

Les réunions interministérielles entre responsables des deux pays n'entraîneront pas la suppression de la « commission permanente de coopération franco-québécoise » *instituée par l'entente de 1965 et qui se réunit périodiquement tantôt à Paris tantôt à Québec. D'autre part, il est probable qu'un organisme de coordination entre les différentes administrations françaises intéressées par la coopération (éducation nationale, affaires étrangères, recherches scientifiques, économie, agriculture...) va être créé.*

L'expression « au plus haut niveau », *retenue dans le texte du communiqué, indique que le général de Gaulle pourra participer aux réunions prévues entre les ministres des deux pays.*

Le premier programme concret réalisé dans le cadre des dispositions prévues lors des conversations de la semaine dernière concerne l'hydrologie : des échanges de techniciens vont avoir lieu entre l'Electricité de France et le ministère québécois des ressources naturelles.

● *Quatre-vingt-dix présidents de chambres de commerce de France* et plusieurs membres du Conseil économique, ayant à leur tête le président de la chambre de commerce de Paris, M. Henri Courbot, sont arrivés mercredi en début d'après-midi à Montréal.

● PRIX FRANÇAIS POUR DEUX ETUDIANTS CANADIENS. — *Deux étudiants canadiens, Mme Rose A. Fedorius, de Saskatoon, et M. Levy Beaulieu, de Montréal, lauréats du prix Hachette-Larousse, viennent d'arriver à Paris, où ils recevront une bourse de 8 000 F leur permettant de poursuivre leurs études en France pendant six mois. Les candidats avaient à traiter le sujet suivant : « Indiquez une personnalité française qui, au cours des siècles, a contribué à la paix des hommes. »*

La candidate anglophone avait choisi Victor Hugo, le candidat francophone Voltaire. M. Levy Beaulieu, qui est journaliste, compte s'inscrire à la faculté des lettres de Paris, tandis que Mme Fedorius doit s'inscrire à celle de Lyon.



CORRESPONDANCE

Le monde arabe et ses minorités nationales

Le Comité de solidarité à la révolution kurde nous écrit :

Notre comité tient à répondre à la lettre de M. Benayoum, vice-président du Centre d'action et d'études sionistes, publiée dans votre numéro du 5 septembre 1967, à propos « du monde arabe et de ses minorités nationales » ; si nous sommes d'accord avec la véracité de certains des faits rapportés par M. Benayoum, nous contestons cependant vivement l'interprétation qu'il en donne et les conclusions politiques qu'il en tire.

L'un des problèmes majeurs et particulièrement difficiles qu'affronte le mouvement libérateur et unioniste du peuple arabe se trouve être celui de ses rapports avec les nationalités non arabes vivant au sein de plusieurs Etats arabes. Le chauvinisme (c'est-à-dire le non-respect des droits des autres nations ou même la contestation de leur existence) étant une déviation pouvant se manifester au sein de tout mouvement nationaliste, il n'y a rien d'étonnant à constater que certains régimes arabes, représentant les tendances les plus réactionnaires du nationalisme arabe, n'envisagent d'autres rapports avec les nationalités non arabes vivant sur leurs territoires que ceux de la répression militaire, du génocide culturel et même physique. Telle est aujourd'hui la triste réalité de la guerre d'extermination engagée par le gouvernement de Khartoum contre les peuples Chillouk et Massaï en Azanie (Soudan du Sud), délibérément ignorée par la « conscience universelle » parce que ne remettant en question aucun intérêt stratégique majeur ou ne soulevant aucun débat idéologique, et des campagnes militaires successives déclenchées depuis septembre 1961 par le régime de Bagdad pour tenter d'écraser par le fer et le feu la résistance nationale héroïque du peuple kurde du Kurdistan irakien.

Il serait cependant exagéré et profondément injuste de présenter cette attitude comme propre à l'ensemble du mouvement national arabe, comme tente de le faire M. Benayoum, afin de jeter le discrédit sur l'essence même du nationalisme arabe et la légitimité de ses aspirations à l'unité politique des peuples arabophones, en établissant une contradiction entre l'unité arabe et les objectifs du nationalisme kurde en Irak. Nous n'en voulons pour preuve que les voix arabes qui s'élèvent de plus en plus nombreuses en Irak pour exiger la reconnaissance officielle de l'existence nationale du peuple kurde en Irak et de son droit à l'autonomie et à l'autodétermination.

... Nous comprenons mal (ou plutôt trop bien) l'acharnement des sionistes à présenter la communauté druze comme une « minorité nationale » et à confondre ainsi délibérément deux problèmes fort différents : celui des minorités religieuses et celui des minorités nationales. Le comportement particulier des Druzes en Israël à l'égard des autorités sionistes, par rapport aux autres Arabes palestiniens, de même que la création d'un « Etat du Djebel druze » par les autorités françaises, au moment du mandat sur la Syrie, ne sont pas des arguments suffisants pour prendre ses désirs pour des réalités : le « druzistan » n'a jamais existé que dans l'imagination fertile d'Israéliens désireux de se poser en protecteurs des minorités opprimées par « l'impérialisme arabe », pour mieux faire oublier l'oppression nationale qu'ils exercent à l'égard des Arabes de Palestine. En effet les Druzes sont une communauté religieuse, issue au onzième siècle de l'islam chiite, dont la langue maternelle n'a jamais cessé d'être et est toujours l'arabe (sinon nous serons heureux de faire connaissance avec cette « trouvaille israélienne » : « la langue druze »).

Le Monde

C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-IX^e^

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	1 an
—	—	—
France		
29 F	54 F	100 F
Algérie, Tunisie (messageries avion) (sauf secteurs postaux)		
34,50 F	66 F	122,50 F
Maroc (messageries avion)		
42 F	81 F	153 F
Belgique, Luxembourg		
39 F	74,50 F	139,50 F
Grande-Bretagne (messageries avion)		
47 F	91 F	172 F
Etranger, autres pays		
47 F	90 F	170 F

Tarif par voie aérienne sur demande

Les abonnements partent du 1^er^ et du 16 de chaque mois.

régime, dont l'ancien commandant en chef de l'armée n'a jamais voulu se dissocier et avec lesquels il s'était identifié après la récente défaite du Sinaï.

Dans ce sens, il ne peut que hâter le processus du retour des militaires dans leurs casernes que le président Nasser avait laissé entrevoir dans son discours du 23 juillet dernier. Les récentes arrestations d'officiers supérieurs, rendus impopulaires par la défaite, et leur remplacement par de nouveaux cadres choisis pour leurs capacités techniques et non pour leurs idées politiques constituent les premiers pas dans cette direction.

Tout laisse croire cependant que l'entreprise demeure difficile et fragile. L'armée a été jusqu'à présent la principale puissance politique du pays, et les nombreuses tentatives du Raïs pour créer une force populaire organisée qui prendrait sa relève ont été infructueuses. L'Union socialiste arabe, dont la réorganisation est envisagée une fois de plus sur une base démocratique, sera-t-elle capable de devenir le principal pouvoir dans un pays plus que jamais déchiré à la suite de la crise qui vient de le secouer de bas en haut ?

De l'issue de cette nouvelle expérience dépendra l'évolution de la situation en Egypte. Pour le moment, le président Nasser, dont le prestige malgré tout demeure, reste l'unique élément de stabilité. Il a su faire face à une grave situation dans un pays traumatisé par la défaite et disposé à mettre en question toutes les idées acquises. L'état catastrophique de l'économie, qui souffre de la fermeture du canal de Suez, ne lui laisse guère de marge de manœuvre. A Khartoum, il avait choisi, on peut l'espérer, une fois pour toutes la voie du réalisme et de la modération. Il reste à savoir si les remous provoqués par l'affaire Amer lui laisseront le temps de mener à bien son entreprise.

● *Le président Nasser*, au cours d'une réunion à huis clos de la récente conférence « au sommet » arabe de Khartoum, s'est rétracté en ce qui concerne les accusations qu'il avait proférées à l'égard des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et selon lesquelles ces deux pays auraient accordé leur appui militaire à Israël lors de la guerre israélo-arabe au mois de juin dernier, affirme samedi le *New York Times*.

journal ajoute que [illegible] plus tard le maréchal manifestait de graves signes de malaise et déclarait au général Abdel Moneim Riad : « *J'ai pris un poison pour en finir avec tout cela.* »

Il fut transporté alors dans un hôpital militaire de la banlieue du Caire, à Méadi, où les premiers soins lui furent prodigués par le médecin chef et sept autres praticiens. Il subit un lavage d'estomac et l'analyse démontra qu'il avait absorbé un produit toxique dont la nature n'a pas été jusqu'à présent précisée. Son état s'améliorant, il fut transporté dans une villa gouvernementale située près des pyramides et placé sous le contrôle de deux médecins.

Dans la journée de jeudi, ajoute le communiqué, l'évolution favorable

AU JOUR LE JOUR

Échanges de personnes

Il arrive qu'on reproche à certains professeurs d'université les nombreux voyages qu'ils entreprennent pour la science, pour le rayonnement du pays et pour leur édification personnelle. On leur demande avec une pointe d'ironie quand ils ont le temps de faire leurs cours. D'ailleurs, des règlements draconiens soumettent ces absences à autorisation et en limitent la durée.

Il semble que le métier de chef d'Etat ait, règlements en moins, les mêmes servitudes ambulatoires. Dans un régime présidentiel on peut dès lors se demander quand un président qui voyage à ce point a le temps de nous gouverner. Ce n'est pas tous les jours qu'on réédite le tour de force du décret de Moscou créant la Comédie-Française.

La chose est d'autant plus alarmante que notre président, hors des frontières, semble vouloir aussi gouverner les pays qu'il visite. Mais peut-être y a-t-il là l'embryon d'une solution. Les universitaires, qui ont l'expérience de la chose, connaissent bien le « visiting professor » ou « professeur associé », qui participe à l'enseignement dans le pays dont il est l'hôte, tandis que le collègue étranger le remplace dans sa chaire.

Pourquoi ne point déléguer le général de Gaulle en voyage comme président associé, tâter en son absence de MM. Johnson ou Gomulka et juger sur pièces des vertus de tel ou tel régime ?

ROBERT ESCARPIT.

Le Canada.

Dans l'ensemble, la presse canadienne a réagi avec prudence et modération. La presse de langue française interprète les déclarations à sa manière et les commente favorablement. Pour *LE DEVOIR* de Montréal, « *ces propos vont probablement susciter à nouveau d'ardentes discussions* ». Il estime que l'attitude du chef de l'Etat français est « *fort nuancée et suppose le maintien d'une fédération canadienne dont le Québec demeurerait partie* ». La comprendre autrement serait « *fausser sa déclaration* ».

La satisfaction de *LA PRESSE* de Montréal est évidente : « *Le monde entier saura que le Canada ne correspond pas tout à fait à ce modèle d'unité, d'égalité, de fraternité qu'une publicité diligente a longtemps dépeint (...).* »

Le journal fait remarquer que le général de Gaulle « *ne propose*



CANADA : l'indépendance n'est pas la seule voie vers la souveraineté.

A la question : « *Le général de Gaulle est-il plus indépendantiste que M. Daniel Johnson, qui n'a pas prononcé le mot de souveraineté ?* » M. Gorse a répondu : « *Je pense que si le général de Gaulle a employé le mot souverain et pas le mot indépendance, ce n'est pas par hasard : il y a plusieurs façons d'exprimer la souveraineté. Si certains croient que l'indépendance est la voie la plus courte, il y en a d'autres. Personne n'a mis en cause l'existence du Canada. Dire que l'acte de 1967 ne correspond plus à la réalité est une évidence qui a été répétée par M. Johnson.* »

Lyon, instituée par ... 31 décembre 1966, est subordonnée à une modification des limites territoriales du Rhône. Le ministre ajoute qu'il est contraire à la vérité d'avancer que les consultations n'ont pas été régulières et

Onze orateurs dans l

Dans la discussion générale M. BARBEROT (P. et D.M.) fait remarquer, en tant que président de l'association des maires de l'Ain, que les maires et le conseil général de ce département s'opposent à toute modification des limites départementales. Sur seize communes deux seulement sont susceptibles d'accepter leur rattachement au département du Rhône, dont le développement économique n'est pas entravé par la situation actuelle. En revanche, si les nouvelles limites étaient adoptées, l'Ain subirait un grave préjudice au point de vue écono-

En Rhodésie

SEPT AFRICAINS SONT CONDAMNÉS A MORT POUR « TERRORISME »

Salisbury, 1er décembre *(Reuter, U.P.I., A.F.P.)*. — Sept ressortissants d'Afrique du Sud et de Rhodésie ont été condamnés à mort jeudi par la Haute Cour de Salisbury pour s'être rendus coupables d'« *activités terroristes* ». Les sept hommes, qui seraient membres du Congrès national africain d'Afrique du Sud et de l'Union populaire africaine zimbabwe de Rhodésie — tous deux interdits — avaient été arrêtés en août dernier au cours d'engagements entre les guérilleros nationalistes africains et les forces de sécurité rhodésiennes. Au cours de la bataille deux officiers européens, dont un membre de la police sud-africaine, avaient été tués.

l'économie européenne.

l'orateur, chacun sait que le choc de la politique agricole, c'est-à-dire l'achat de produits agricoles plus chers que sur les marchés mondiaux, plus le poids des prélèvements communautaires, serait un fardeau trop lourd à porter d'un seul coup pour l'économie britannique. Il faut dans ce domaine une très grande progressivité. Celle-ci pourrait être trouvée par la voie d'accords contingentaires amenant peu à peu l'Angleterre à procéder à des achats de denrées agricoles dans la C.E.E. à des prix plus élevés que chez ses fournisseurs habituels. »

Une communauté technologique

Un autre moyen pour faciliter l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est l'élaboration entre les Six et cette dernière d'une communauté technologique et sa mise en œuvre immédiate. Le gouvernement français

APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Évoquant le « danger » du séparatisme québécois

M. DANIEL JOHNSON ÉMET DES RÉSERVES sur les récentes déclarations du général de Gaulle

Montréal, 2 décembre. — Visiblement soucieux d'exploiter à fond la voie qu'il a ouverte à Toronto, à la conférence interprovinciale, sur « l'avenir de la Confédération », le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, paraît accueillir avec la plus grande réserve les dernières déclarations du général de Gaulle.

De notre corresp. partic.
JEAN TAINTURIER

Après quatre jours de débats, M. Johnson semble en effet avoir convaincu ses collègues des autres provinces de la nécessité d'entreprendre l'étude d'une réforme de la Constitution, et c'est dans une perspective fédéraliste qu'il entend déployer ses efforts, quitte à adopter une position plus radicale s'il constatait un jour la vanité de son action. Le premier ministre tient donc à éviter de brusquer la communauté anglaise afin d'« *obtenir l'égalité sinon d'un seul coup, du moins par étapes* », ainsi qu'il le déclarait lui-même, vendredi à Montréal, après avoir affirmé : « *Si nous avions été séparatistes, nous l'aurions dit dans la dernière campagne électorale. Le mandat que nous avons reçu*, a-t-il ajouté, *est de rechercher un statut d'égalité pour la nation canadienne-française à travers tout le Canada, et nous avons accompli des progrès considérables ces derniers jours à Toronto, même si ces progrès ne sont pas aussi grands que je l'aurais voulu.* »

» *Il faut une Constitution nouvelle*, a affirmé M. Johnson. *Il ne s'agit pas de brûler l'ancienne. Il faut amender certains articles, supprimer ceux qui sont désuets, puis consolider le tout avec les textes qui restent valables...* »

M. Johnson a expliqué l'existence des séparatistes par le mécontentement provoqué par l'actuelle Constitution. « *J'estime*, a-t-il dit, *que le séparatisme est un grand risque. Il n'est pas certain que l'actuel Marché commun existant entre les provinces soit aussi favorable au Québec après une éventuelle séparation. L'union économique préconisée par certains est peut-être possible, mais je ne veux pas lâcher la proie pour l'ombre.* »

Interrogé sur les déclarations du général de Gaulle, M. Johnson a répondu : « *Le général de Gaulle n'a pas l'habitude de consulter avant de faire connaître ses opinions. Des personnages comme Roosevelt et Churchill l'ont appris. Cette déclaration, si on l'interprète dans un sens séparatiste, contredit le document déposé au congrès de l'U.N.R. à Lille. Quel que soit le régime constitutionnel sous lequel les Canadiens français seront appelés à vivre, nous aurons toujours besoin de rapports étroits avec la France et avec la communauté des peuples de langue française.* »

De nouveau interrogé par la presse à Québec quelques heures plus tard, il a ajouté : « *Je ne pense pas que la coopération de la France soit attachée à une doctrine ou à une tendance politique, ou encore à un parti politique en voie de formation ou existant. Je ne pense pas qu'on puisse interpréter ainsi la déclaration du président de la République française* », a-t-il conclu, en rappelant qu'il y aurait l'an prochain une réunion franco-québécoise au plus haut niveau.

PAUL VALÉRY ET LE QUÉBEC

C'est d'une préface de Paul Valéry donnée en mai 1945 à un recueil de notes de Marie-Madeleine Charpentier, *Nos cousins du Québec* (éditions Colbert), qu'est extraite la citation faite par le général de Gaulle lors de sa conférence de presse. Mais sans doute le chef de l'Etat l'a-t-il tout simplement puisée dans *la Revue administrative*, qui l'a publiée dans son numéro de juillet-août 1967 (p. 489).

LE MONDE A TR

Assez peu commentée, dans l'ensemble, par les journaux des pays communistes, la conférence de presse du général de Gaulle a suscité, en revanche, tant au Moyen-Orient que dans les pays occidentaux, d'innombrables éditoriaux dont le sang-froid et la modération sont rarement les traits dominants. On se demande s'il existe à la surface de la terre un homme d'Etat dont les propos soient capables de susciter autant de passions, et de si contradictoires.

I. — L'homme : « sage du siècle » ou égocentrique délirant?

C'est surtout dans les pays arabes que les propos du chef de l'Etat ont suscité l'enthousiasme. Un journal libanais en donne le ton. Pour *BEYROUTH-MASSA*... « *le général de Gaulle est une richesse pour les libertés en France, pour le peuple du Vietnam et pour les peuples arabes* ».

Les réactions des quotidiens des pays atlantiques sont, au minimum, réservées. Pour l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, « *le monde étrange* » de Charles de Gaulle est celui « *où la lumière de la France doit être la loi pour chaque continent avec l'or régnant par-dessus tous* ». Il estime que si l'on accepte ses déclarations avec calme, c'est pour rendre hommage à « *l'unique survivant* » des jours de la seconde guerre mondiale.

Le *CHICAGO DAILY NEWS* rappelle que « *dans le passé, on avait tendance à considérer le général comme un vieillard irascible et original, qui ne ferait pas trop de mal, si on ne le contrariait pas trop* ». Mais « *les pots cassés internationaux s'accumulent à un rythme alarmant et d'autres menacent. La déraison, à tout échelon, est inquiétante. Chez un dirigeant sans contrôle parlementaire et en possession de la bombe, c'est davantage. C'est terrifiant* ».

Le *TIMES* (indépendant) de Londres considère que « *le « score » du général est bien plus élevé* Dans les pays du Marché commun la réaction est plus violente encore. Le libéral *IL TEMPO* affirme même sous le titre « *Delirium Tremens* » que « *de Gaulle a perdu le sens de la réalité. Il songe, tel le Charlemagne de la légende, ressusciter un jour pour dire à tous, avec mépris, qu'il avait eu raison. C'est là le songe le plus dangereux qu'un homme d'Etat puisse faire* ».

Pour *LA LIBRE BELGIQUE* (catholique) il parle « *avec l'insolence d'un homme pour qui personne d'autre n'existe en dehors de lui-même* ».

IL POPOLO, organe du parti chrétien démocrate italien, proclame que son « *anglophobie* » et ses « *jugements démagogiques* » constituent « *une manifestation d'impuissance, lorsque, au-delà de la magie des mots, on considère la réalité authentique, politique et économique de la France à l'échelle mondiale* ».

DIE WELT (Hambourg, indépendant) se demande « *combien de temps encore les Européens tournés vers l'avenir, et en particulier les jeunes générations, devront-ils assister au spectacle offert par un grand homme vieillissant, prisonnier de ses idées rétrogrades ?* »

Le madrilène *ABC* (monarchiste) critique durement la personnalité « *intelligente, mais inquiétante* » du chef de l'Etat considéré comme une « *tumeur*

Après les c

surtout des Canadien anglais (...). De Gaulle n'a pas inventé le nationalisme québécois et canadien français. Mais il en prend acte solennellement. Au reste, il n'est pas élu par nous. Ce qui compte aujourd'hui, c'est le resserrement des liens franco-québécois (...). La francophonie, c'est notre respiration même. »

Même *THE GAZETTE*, de Montréal, déplore « *la ferme réprimande d'Ottawa* » et considère que seule la rupture des relations diplomatiques aurait pu rendre plus sévère la riposte de M. Pearson.

Les autres journaux de langue anglaise sont plus critiques. Le plus violent est le *TORONTO STAR* qui proclame sans ambages : « *Il aurait dû savoir, après la réception qu'il reçut au Canada en juillet dernier, que les Canadiens n'apprécient pas qu'un étranger nous dise comment nous devons administrer notre pays.* »

● La Grande-Bretagne et le Marché commun.

LA DERNIERE HEURE (libéral, Bruxelles) traduit le sentiment général en écrivant que « *au terme du monologue du général de Gaulle il n'est personne qui se défende ici d'un profond sentiment d'insécurité et de confusion. Si la France maintient, contre vents et marées, la position intransigeante que vient de redéfinir le chef de l'Etat, la construction de l'Europe se trouvera fondamentalement compromise et le continent pourra, par sa faiblesse, devenir l'enjeu et le jouet d'une gigantesque et redoutable lutte d'influences dont l'Occident tout entier ferait les frais* »...

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

«La position de la langue française en Haïti est gravement menacée»

déclare M. Robert Cornevin

M. Robert Cornevin, historien, directeur du Centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer, a fait à Paris une communication à l'Académie des sciences d'outre-mer sur la langue française à Haïti.

L'orateur a insisté sur la précarité de l'implantation française en Haïti, implantation menacée par l'influence croissante des Etats-Unis, par la vitalité de la culture hispanique et par l'extension du créole, « *véritable langue véhiculaire de la République haïtienne* ».

« *Dans vingt ans, on ne parlera plus français en Haïti* », a déclaré M. Cornevin en signalant « *un net recul de la pratique du français en faveur du créole que tout le monde parle désormais en Haïti* ».

Traitant de la télévision et de la radio, puis des livres édités en presse et des livres français en Haïti, M. Cornevin devait demander sur ce dernier point : « *N'est-il pas possible d'accroître la diffusion des périodiques français en accordant à la République haïtienne le même traitement qu'à l'Etat du Québec ?* »

L'orateur devait conclure son exposé en ces termes :

« *Certes, les problèmes d'un pays francophone intéressent tous les pays francophones du monde : aussi bien les nations de l'Afrique ancestrale que le tout proche Canada français. Mais c'est vers la France que se tournent avec une sorte de passion les Haïtiens...* »

Ph. D.

rbaines de Bordeaux mmenceront à exercer e 1er janvier prochain

marché d'intérêt national de Brienne. Voir *le Monde* du 3-4 décembre.)

Pour la communauté urbaine de Lille, la date d'exercice des compétences en matière de transports publics de voyageurs est fixée au 1er octobre 1968.

A Lyon

A la suite du vote émis vendredi soir au Palais-Bourbon sur le rattachement au Rhône de certaines communes de l'Ain et de l'Isère pour la constitution de la communauté urbaine de Lyon, nous avons, dans nos éditions datées 3-4 décembre, reproduit le texte de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale.

Dans la partie de ce texte relative au sort de plusieurs conseil-

M. PLANCHET EST ÉLU MAIRE DU GRAND-SAINT-MALO

M. Marcel Planchet (sans étiquette), maire sortant et conseiller général de Saint-Servan, a été élu dimanche maire du Grand-Saint-Malo par trente-deux voix et une abstention (la sienne).

On sait (1) qu'à la suite de la fusion de Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé (Ille-et-Vilaine), des élections avaient eu lieu le 26 novembre pour la nomination d'un conseil municipal commun et que la liste d'action de M. Planchet, qui comptait parmi ses candidats des membres de la Fédération de la gauche et du P.S.U., avait enlevé les trente-trois sièges à pourvoir, distançant largement la liste d'entente de M. Yvon Bourges (U.D.-Ve Rép.), secrétaire d'Etat, conseiller général et maire démissionnaire de Dinard, sur laquelle figuraient un syndicaliste F.O. et un « mendésiste », ainsi qu'une liste d'union de la gauche conduite par M. André Lemaître (communiste).

(1) Voir *le Monde* du 24 et du 28 novembre.

LA FINLANDE INDÉPENDANTE A CINQUANTE ANS

par **Géraud JOUVE**

L'ÉCLAT des cérémonies qui ont marqué le cinquantième anniversaire de la Révolution russe, au mois d'octobre, risque de faire oublier un événement presque concomitant, en tout cas lié au précédent, je veux dire la déclaration d'indépendance de la Finlande du 6 décembre 1917.

Ayant vécu pendant sept siècles en symbiose avec la Suède, la Finlande devint, à la suite du traité de Tilsit (1809), le grand-duché de l'empire tsariste. Du coup se trouvait résolue la difficulté qui a pesé ensuite sur les relations russo-finnoises depuis que Pierre le Grand avait établi sa capitale à Saint-Pétersbourg, à portée des canons de la forteresse finno-suédoise de Wiipuri (Wyborg).

Le président Paasikivi, mort en 1956, initiateur de la politique de bon voisinage entre l'Union soviétique et la Finlande, avait coutume de rappeler que la Finlande ne s'était pas trop mal trouvée de son incorporation à l'empire tsariste, car les tsars, souverains constitutionnels dans le grand-duché — à l'exception peut-être du seul Nicolas II — avaient toujours respecté sa constitution autonome.

Néanmoins, quand l'occasion se présenta en 1917, à la faveur de la Révolution russe, la Finlande déclara son indépendance, reconnue par l'U.R.S.S. au traité de Tartu (Dorpat) en 1920. Le président Paasikivi a déploré, depuis, que les négociateurs finlandais aient abusé de la faiblesse temporaire de l'Union soviétique en conservant la forteresse de Wyborg qui tenait Leningrad sous le feu de ses canons.

Le réarmement de l'Allemagne et la politique d'expansion de Hitler ravivent les alarmes de l'Union soviétique. A la fin de 1939, malgré le pacte avec Hitler, Staline somme la Finlande de fournir des garanties.

Les Finlandais acceptent de céder des îles dans le golfe de Finlande et des rectifications mineures qui ne satisfont pas les Russes. Le 30 novembre 1939, l'Union soviétique attaque, et la Finlande, restée seule, devra conclure l'armistice au printemps de 1940.

En septembre 1944, la Finlande obtient un armistice. L'Union soviétique, en renonçant à la reddition inconditionnelle, marque bien qu'elle considère que la Finlande, si elle a combattu aux côtés de l'Allemagne, n'a pas été son alliée. Car, de même qu'en 1939-1940, la Finlande n'avait pas fait appel aux démocraties contre l'U.R.S.S., de même, de 1941 à 1944, elle s'abstint de participer aux actions, telle l'attaque contre Mourmansk, qui n'intéressait que l'Allemagne.

En vertu de l'armistice et du traité de paix qui suit, en 1947, la Finlande perd la plus grande partie de la Carélie dont Wyborg et l'accès à l'océan Glacial Arctique. Les Russes obtiennent une enclave, avec un bail de cinquante ans, à Porkkala, tenant ainsi, à leur tour, sous leurs canons la capitale finlandaise.

Après l'indépendance la neutralité

Leningrad n'est plus menacée. Wyborg est devenue russe. La Finlande panse ses blessures, paie de lourdes réparations de guerre et fait ses comptes.

Un pacte est conclu en 1948 entre la Finlande et l'U.R.S.S. pour dix ans, et il fut renouvelé pour vingt ans, avant son expiration, à la demande de Staline, en 1955, moyennant quoi l'Union soviétique rétrocéda la base de Porkkala.

La lune de miel dans les relations finno-soviétiques ne devait pas résister à la tension croissante entre l'Est et l'Ouest qui se manifeste à partir de 1956.

L'Union soviétique prétend que l'adhésion de l'Allemagne fédérale à l'O.T.A.N., puis les accords avec le Danemark et la Norvège menacent sa sécurité. Elle invoque le pacte qui fait obligation à la Finlande de prendre les armes au cas d'une menace contre son voisin oriental à travers le territoire finlandais.

Tout en proclamant qu'il n'intervient pas dans les affaires intérieures de la Finlande, Khrouchtchev jette l'interdit contre les chefs socialistes finlandais Fagerholm, Tanner, Leskinen... En 1958, la Finlande est sommée d'équilibrer ses échanges avec l'U. R. S. S.

Bien que, pour réduire la pression, le cabinet à direction socialiste ait démissionné, faisant place à un cabinet agrarien homogène et minoritaire, Khrouchtchev ne se tient pas pour satisfait. En 1961, l'Union soviétique invoque l'article 2 du pacte d'amitié pour imposer à la Finlande des consultations militaires. Après plusieurs rencontres entre Khrouchtchev et le président Kekkonen, successeur de Paasikivi, la Finlande réussit à écarter le danger.

Mais l'alerte a été chaude! Elle a montré que les vieux soupçons soviétiques étaient toujours vivaces et que la Finlande, étant donné sa longue frontière et la disparité des forces avec son voisin, restait condamnée à vivre dangereusement. Si la crise a été surmontée, cela tient à deux facteurs principaux : d'une part, la tension entre l'Est et l'Ouest a diminué, mais surtout l'Union soviétique a reconnu qu'en faisant violence à la Finlande, elle risquait de faire basculer la Suède neutre dans le camp atlantique et d'amener le Danemark et la Norvège à accepter l'établissement sur leur sol de bases pour missiles nucléaires, ce que les deux Etats nordiques ont refusé jusqu'à présent.

Depuis cette alerte, la neutralité finlandaise a fait de réels progrès.

Membre de l'O.N.U., la Finlande fournit des contingents à l'organisation internationale. Elle fait partie du Conseil nordique et se trouve associée à l'Organisation européenne de libre échange. Des socialistes peuvent de nouveau être membres du gouvernement et l'un d'eux, M. Paasio, est actuellement président du Conseil sans que Moscou en prenne ombrage.

Dans la situation exposée qui est la leur, les dirigeants finlandais, pourtant, ne se font pas d'illusions. Ils savent que leur neutralité et leur indépendance dépendent de la détermination qu'ils ont montrée depuis cinquante ans.

Il n'est que de relire les paroles que le président actuel, M. Kekkonen, adressait au Premier soviétique, lors de sa visite à Helsinki, en septembre 1960 : « Je suis convaincu, lui dit-il, que même si le reste de l'Europe devenait communiste, la Finlande continuerait à suivre la ligne de conduite dictée par sa traditionnelle démocratie nordique, si la majorité du peuple finlandais le désire, comme je le suppose. Nous ne sommes pas neutres pour ce qui touche aux valeurs sur lesquelles repose notre mode de vie. Bien que nous ayons appris à nous méfier de la tentation de gestes inspirés par l'émotion, notre détermination de défendre ces valeurs ne le cède à celle d'aucune autre nation. »

Géraud Jouve.

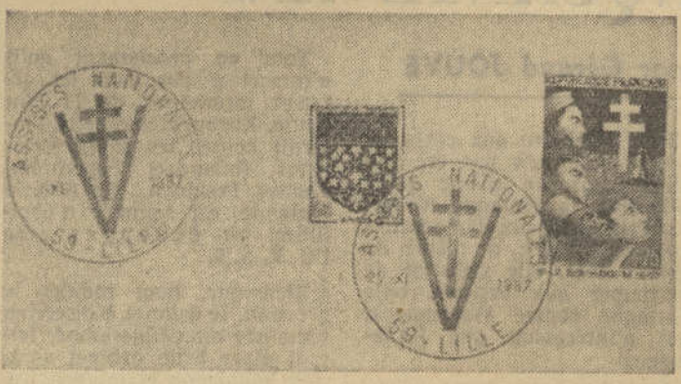
Réception à l'ambassade de Finlande

Le cinquantième anniversaire de la Finlande a été célébré hier avec éclat dans les salons de la résidence de l'ambassadeur. Celui-ci et Mme Richard R. Seppälä ont offert à cette occasion une réception à laquelle assistaient de nombreuses personnalités politiques, le corps diplomatique, les représentants les plus éminents du monde des lettres et des arts.

Gagnez 500 F
coup...
...on!



j'avais pu apprécier l'homme courtois qu'il était, ami de la nature et des fleurs, autant que de nos chères vignettes postales. En philatélie comme en marcophilie, il savait faire preuve d'un discernement très sûr, se plaisant à relever en toute occasion le détail pittoresque, la pièce attractive. Aujourd'hui, c'est avec émotion que je rédige cette chronique, en souhaitant qu'elle puisse être digne de celle que Marcel Tartarin aurait pu écrire.







● **A Londres, on vient de disperser aux enchères publiques les timbres de France de la célèbre collection Gili-Burrus.** Parmi les adjudications les plus marquantes de cette journée, nous avons relevé : 6.400 livres pour un tête-bêche dans un bloc de trente du 20 c. non dentelé No 14 ; 5.250 livres pour un tête-bêche du 1 F. neuf, sans gomme, de 1849 ; et 4.000 livres pour un bloc de quatre du 15 c. vert neuf (léger pli de gomme.)

● **Controverse chez les philatélistes : Saint Louis s'écrirait-il avec un trait d'union ?** Sur le nouveau timbre français qui lui est consacré, le nom du roi porte en effet cette ponctuation. D'aucuns pensent (avec P. Larousse) qu'on ne doit pas l'utiliser pour désigner un saint patron et que seules les villes de Saint-Louis s'écrivent avec ce signe.

● **Le 8 décembre, la S.N.C.F. inaugurera l'électrification de la ligne Paris-Le Havre.** A cette occasion, une exposition philatélique sur le thème ferroviaire aura lieu au Havre. Un bureau temporaire sera doté d'un cachet spécial.

● **On sait que la F.I.P.** (Fédération internationale de philatélie) **proscrit des expositions les « émissions abusives » :** timbres à surtaxe excessive, ventes sous conditions spéciales, etc. A partir du 1er janvier, les émissions non dentelées émises en même temps que celles normalement dentelées seront frappées d'interdit.

● **Le timbre-poste, reflet de la vie politique.** Le Dahomey vient de commémorer philatéliquement la visite officielle de son président en France, en émettant un timbre à l'effigie du général de Gaulle. — A l'occasion des assises nationales de l'U.D. - 5e République de l'U.N.R. et de l'U.D.T. qui viennent d'avoir lieu à Lille, un cachet à date grand format illustré a été utilisé au bureau temporaire.

● **Après Chagall, Salvador Dali dessinera-t-il un timbre-poste ?** A ce jour, seules des vignettes vendues au profit de l'UNICEF ont été réalisées par le célèbre artiste. S. Dali exposera sa conception très personnelle du timbre-poste, le 8 décembre, à la télévision (« Télé-Philatélie », 1re chaîne.)

● **Deux manifestations sont annoncées à Bruxelles.** Du 8 au 10 décembre, à la Maison de la Presse, exposition du timbre bulgare. Et aux mêmes dates, à l'hôtel de ville, une exposition sur le sujet très en vogue : « Peinture et Philatélie ».

● **On annonce la mise en vente anticipée, le 16 de ce mois,** au château-musée de Dieppe, des deux timbres de Noël avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge française. A cette occasion, aura lieu une exposition sur le thème « La Croix-Rouge et la Poste ».

● **Des raretés pour tous !** A défaut de pouvoir vous offrir, hélas ! les plus beaux joyaux de la philatélie, vous pouvez maintenant acquérir leurs reproductions frappées en or pur par la Monnaie de Paris. Une nouveauté qui sera un original cadeau de fin d'année, sans doute.

● **Nouveauté. Le timbre-poste « en trois dimensions » a fait son apparition !** Gageons que le Bhutan, qui nous le propose aujourd'hui grâce au procédé « en relief », sera vite imité par de nombreux pays.

● **Le cardinal Spellman était un éminent philatéliste.** Les Parisiens avaient pu admirer sa prestigieuse collection à sujets religieux, lors de l'exposition « Philatec » en 1964. Rappelons que l'illustre prélat fonda un musée philatélique à Philadelphie auquel il fit le don de ses collections.

Jacqueline Caurat.

IMMERSION TOTALE

Cours Intensifs de Langues donnés exclusivement en
LEÇONS PARTICULIERES dans nos Ecoles spécialisées

ANGLAIS A LONDRES • ALLEMAND A STUTTGART
FRANÇAIS A PARIS • ITALIEN A MILAN
ESPAGNOL A BARCELONE

Cours de 4 semaines minimum

PROGRAMME JOURNALIER { 9 heures de cours
2 heures d'entraînement individuel
en Laboratoire de Travaux Pratiques

Les débutants sont convoqués à un stage de préparation

L'Ecole BERLITZ aide à la mise au point des détails matériels du séjour

BERLITZ

OPERA	31, bd des Italiens	PARIS 2e	742-66-60
PANTHEON	31, rue du Sommerard	PARIS 5e	633-98-77
Pt de NEUILLY	5, av. du Gal de Gaulle	PUTEAUX-92	772-18 16

s et ventes par adjudication

Vente en l'Etude et par le Ministère de Me LEPETIT, notaire à PROVINS (S.-et-M.), 4, rue Fourtier-Masson, le 15 DECEMBRE 1967, à 15 heures, **UNE MAISON** avec DEPENDANCES et GRAND TERRAIN sise à **CHENOISE** (Seine-et-Marne), Belle-Rue.
LIBRE de LOCATION, M. à P. : 50.000 F. S'adres. : Me LEPETIT, notaire à Provins (tél. : 37) ; Me ROSSIGNOL, avoué à Melun (tél. : 437-01-18).

Vente aux enchères publiques après R. jud. Société CHRONOS FILMS, AU PARC VENTES AUX ENCHERES A PARIS, 9, RUE RIQUET, le 12 décembre 1967, à 14 heures,
C. I. JAGUAR 38 L S
22 CV - Mise en circulation : 1-7-1966, immatriculée : 4535 TB 75.
Me ROSTAND, commissaire priseur à Paris, 30 bis, rue Bergère (PRO. 50-11).

Etudes de Me Robert CARVI, avoué, et de Me Louis PIN, administrateur judiciaire.
VENTE au Palais de Justice à NICE, après surenchère le jeudi 21 décembre 1967, à 9 heures, EN UN SEUL LOT :
1° **UN IMMEUBLE**

Etude de Me TRUXILLO, avoué à Corbeil-Essonnes, 3, rue Marcel-Cachin.
Vente Pal. Just. de CORBEIL-ESSONNES, le MARDI 19 DECEMBRE 1967, à 14 heures,
UNE GRANDE MAISON
d'HABITAT. av. dépendances et GARAGE
d'une contenance de 2.450 m2 env.
à MANDRES-les-ROSES
(Val-de-Marne), 12 ter, rue Paul-Doumer.
Libre de location et d'occupation.
Mise à Prix : 50.000 F (consig. pour ench.).
Pour renseignements, s'adresser :
Me TRUXILLO, avoué (tél. : 496-30-26), et au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CORBEIL-ESSONNES.

Vente sur surenchère au Pa
à PARIS, le jeudi 21 déce
dans un ensembl
PA

Etude de Me BELLARD, not., 19, rue de la Bretonnerie à 95-PONTOISE (tél. : 18-82).
A VENDRE A L'AMIABLE
CENTRE DE PONTOISE
UN IMMEUBL
à us. PROFESSIONNEL
élevé partie sur cave et com
(entr., 3 p., cuis.) ; 1er ét
2e ét. (1 tr. sde p., 2 ch
TERR. 948 M2
Pour ts rens. et
Vente Pal
AD

Partija e jonë është Shqipëria

FLAMURI

"THE FLAG" ORGAN OF THE ALBANIAN AGRARIAN-DEMOCRATIC PARTY "BALLI KOMBËTAR"

N. 155-156 - V.XVI (XIX) - 15-10-1967

NA PADISIN FAJTORËT

Po afrohet nji e katërtë shekulli qi grushti i kuq sundon Shqipninë edhe partija qi luftoi Kombin nuk din nëse ka shtet për Shqiptarë!

E ndiejnë se janë të huej në vendin e tyne edhe prandaj nuk dinë veçse të bâhen xhelatë!

E shofin se u ka dalë boja dhe nuk gjejnë tjetër zotësi veçse të dallohen si gënjeshtarë!

Tash njizet e pesë vjet për komunistët e pashëruem dhe të pashërueshëm ka vetëm nji armik: *Balli Kombëtar*. E shofin në andër, e andërojnë me sy hapët praninë dhe fuqinë morale të Ballit kudo. Edhe shfryejnë si të çmendun tue çelë arkët pa fund të mashtrimevet.

Kur në Shqipni ne i paditshim me zâ të naltë për gropën e zbulueme të Shipskës me njiqind të vramë a të rjepun për së gjalli, na përgjigjeshin: « Ju jeni fashistë »!

Kur i përplasshim në fytyrë Mehmet Shehut gropën e Lushnjes me 56 fshatarë të vorrosun të gjallë, gropën e Baballarëvet të Teqes së Melçanit të premë gjymtyrësh edhe sa e sa mizori rrënqethëse, nuk gjejshin tjetër mbrojtje veçse të padisin shtypin t'onë si të verdhë!!

Tash, me « revolucionin kulturuer » âsht bamë i verdhë vetë shtypi i kuq i Tiranës!

Me anën e nji fletushke të quejtun « Shqipëria e Re », sulmojnë antarët t'onë të nderuem, me tri paditje të vjetrueme:

si reaksionarë,
si vrasës orthodhoksësh nëpër kisha,
Si sengserë të Shqipnisë së Jugës!..

Reaksioni i Ballit Kombëtar kundër të kuqvet të verbuem nisi qysh në Shqipni, por jo për arësye reformash ekonomike. Nisi për *çashtje kombëtare*: kur shërbëtorët e Dushanit mohuen Kosovën, kur milicët e yllit të kuq thirrën për ndihmë brigadën e II-ë të EAM-it grek, kur banë fli pavarësinë dhe lirinë kombëtare në votrën e Titos.

Vrasjet e Orthodhoksëvet i kanë çpikë për t'u ranë në sy Shqiptarëvet të Amerikës, tue përziem bombardimet e Gjermanëvet me luftën civile pa topa!

Këtyne paditjeve u shtojnë çashtjen e Shqipnisë së Jugës pa u-menduem se personat e diftuem me gisht e kanë për traditë mbrojtjen e atij truelli të paprekshëm.

Trathtarët e Kombit padisin shokët t'onë për të harruem se ata vetë e shtruen dhe e trathtuen Kosovën, për të shporrë nga mendja se e banë mbarë Shqipninë koloni të Jugosllavisë a të Rusisë, për të mbuluem mizoritë kundër xhamijavet, kishavet dhe teqevet!

Ata qi ndënshkruen aktet e turpit janë sot në fuqi në Tiranë edhe vrasin mendjen vetëm për të gjetë sisteme ma shtypës, për të trilluem gënjeshtra ma bindëse!

Mirpo e vërteta e kërcënueme e gjenë ma në fund rrugën:

Lajmet e fundit drejtë nga Shqipnija thonë: « Rinija po çon krye me gjithë mend kundër aparatit të vjetër. Duen ma liri, kërkojnë të vërtetat e mshehuna, duen të endin nji histori, qi nuk âsht vetëm propagandë bajate...».

* * *

Në anën tjetër, kanë tepruem disa milicë qi janë kapardisë në botën e lirë edhe derdhin histori të zezë!

Duen të mbrohen edhe padisin!

Mendësija ngel e pandryshueme!

Dje, në Shqipni, paditshin si komunistë të gjithë ata qi nuk lëshojshin vezë por blumba kundër robnisë, edhe kështu i banë nji propagandë falas luftës së kuqe!

Sot, në mërgim, na thonë neve se po bâjmë lojën e komunistëvet, mbasi nuk bashkohemi me « patriotët » e zes, qi në Tiranë, më 1943, urdhënojshin të vihesh fytyra e Duçes nëpër zyra dhe dyqane të bastisuna, me gjithë se fashizmi ishte vramë mu mbrenda në Rromë prej vetë Italijanëvet! (Enveri i Stalinit ka pasë paraardhës!..).

Edhe sot rrahin naivisht krahnorin për besniki ndaj Duçes, « mbasi nuk kishin tjetër ç't'i ofrojshin pushtuesit », dhe na padisin ne si të lidhun gjatë luftës me përfaqësuesit e Britanisë së Madhe dhe të Amerikës!!..

« *Axhent për axhent* » — thonë — të gjithë jemi në nji anë!

E dinë fare mirë por nuk duen t'a pranojnë të vërtetën se misionet ushtarake aleate në kohën e luftës ishin miq edhe jo pushtues.

Në Itali, mbas luftës, milicët e ikun kishin të tjera punë:

Do të endeshin zyrë më zyrë për të kërkuem pagesat e plagëvet të marruna në Shqipni, do të përpilojshin letra dhe « promemoria » për personalitete dhe qeveri në Rromë sa për të na paditë ne edhe për t'u-paraqitë ata si miq tradicionalë të politikës italijane!! do të na spiunojshin dhe shpifshin pa turp për çdo hap dhe për çdo punë...

Prova: kudo arrestimet i pësuen vetëm antarët e Ballit Kombëtar!

Kujtojnë se tue çaluem në dy gjuhë — me Shqiptarët tue folë për bashkim edhe me të huejt tue u-mburrë për nënshtrim — po përgatisin plane madhështore kundër Tiranës së kuqe ata qi nuk qenë të zotët t'i hekin nji leskrë komunizmit!

Nuk kujtohen se çdo veprim, çdo bashkim fuqishë, çdo qindresë ka nevojë së pari për *fuqi morale*, qi nuk fitohet me bejte e letra e romanca, të cilat nuk e largojnë « shijen e bukës së trathtueme ».

* * *

Ka disa kohë, nji mik i çashtjes Shqiptare, qi e ka për trashigim punën me zemër për Vendin t'onë, po bisedonte me ne për këto paditje, edhe tha me tallje: « Komunistët » ju padisin si fashistë, fashistët si komunistë! ».

« Atëhere, ç'jemi? » e pyetëm.

U-përgjegj: « *Ju jeni vetëm Shqiptarë të mirë* ».

KENDO VRETI



GIORGIO CASTRIOTTO
SCANDERBECH

GIORGIO CASTRIOTA.

GIORGIO Caſtriota, chiamato altrimenti Scanderbech, figliuol di Giouanni, Signore d'Albania, da lui per oſtaggio fù dato ad Amurate Secondo, Signor de' Turchi: appò il quale eſſendo inſtrutto aſſai nella militia di quella natione, per la ſua molta ſagacità, accompagnata da eſtreme forze di corpo, & da gran cuore, riuſci aſſai famoſo nelle guerre fatte da' Turchi, & principalmente in quella contra il Rè di Cilicia, moſſali da Amurate. ma, morto Giouanni, ſuo padre, & hauendogli i Turchi occupato lo Stato paterno, con ſingolar aſtutia hebbe la Rocca di Croia: dalla quale cacciati i Turchi, fù da' popoli d' Albania eletto per lor Signore. All'hora egli, raunata molta gente, preſe aſſai fortezze del paeſe; &, venuto a battaglia con Ali Baſcià, lo ruppe, con morte di dodici mila degli inimici. Vinſe ancor Freſio, famoſo Capitano de Turchi, & ſimilmente Muſtafa Baſcià, fracaſſando il ſuo eſercito, & ſpogliandolo de gli alloggiamenti. il perche riduſſe Amurate, a dimãdargli la triegua. Fece poi guerra a' Vinitiani, per ragion de' confini: co i quali venuto a fatto d'arme, ne rimaſe vittorioſo. ma, toſto loro diuenuto amico, attaccò di nuouo battaglia con Muſtafa, per eſſere con Amurate finita la triegua, & lo ruppe, & fè prigione. ma, mentre Amurate tenne aſſediato Sfedigrado, fece il Caſtriota honoratiſſime proue. come, quando fu diſfidato a combattere da Feris Baſcià, & al primo incontro di lancia l'vcciſe: poi nello ſtretto aſſedio di Croia, poſtogli da Amurate con copioſiſſimo eſercito, ſi difeſe coſi francamente, che di dolore Amurate ſe ne morì: & Mahometto il figliuolo fu neceſſitato indi partirſi, con aſſai perdita de' ſuoi. &, hauendo vinto in più battaglie Moisè, Capitano di molto nome, & tre Baſcià, con morte di trenta mila Turchi, & ſpogliatili ancora de gli alloggiamenti, coſtrinſe Mahometto a chiedergli la triegua. Paſſato poſcia nel Regno di Napoli in fauor del Rè Ferrando Primo di Aragona, difeſe con gran virtù la Puglia da gli Angioini. ma, terminata la triegua, che con Mahometto haueua, ruppe in tre volte tre Capitani de' Turchi, & vn Baſcià, con vccifione di più di quaranta mila de gli inimici, togliendo anche al Baſcià gli alloggiamenti. Venuto vltimamente Mahometto cõ dugento mila Turchi all'aſſedio di Croia, lo trauagliò il Caſtriota coſi coſi fieramente, che il fè abbandonare l'impreſa: & , eſſendo poco poi aſſalito da Ionima, con tutto l' eſercito Turcheſco, il miſe in fuga, e'l preſe. Hauendo finalmente egli ottenute tante vittorie, & vecchio già d'anni 63. nel 1466. vſcì del Mondo, & fù ſepellito nella Città d'Aleſſio.

Era queſto valoroſiſſimo Capitano di perſona grande, & di forza quaſi incredibile: la carnagion hauea rubiconda: occhi, barba, & capelli caſtagnicci. Combattè egli a corpo a corpo tre volte diſfidato da famoſi guerrieri del Campo auuerſo, & gli atterrò tutti; & in vn abbattimento, ſtando per amazzare il ſuo contrario, aſſalito all' improuiſo da vn' altro, ad amendue tolſe la vita. Occiſe in diuerſe battaglie di man ſua più di due mila nemici.

Ringraziamo Civica Raccolta delle Stampe « Achille Bertarelli » di Milano per la riproduzione gentilmente autorizzata

IL COSIDETTO CONGRESSO PANEPIROTICO DI GIANNINA

Attentato all' Albania

La successione dell'Impero Bizantino aveva attratto maggiormente le concupiscenze greche poiché questo fù dominato dalla lingua e dalla cultura ellenica.

Il mito sorse nei moti del 1821 col proposito di rifare l'Impero con capitale Costantinopoli. Il simbolo fù l'aquila bicephale imperiale adottata dalla Grecia come emblema nazionale. Così, a forza di spropositi, nacque la « Grande Idea », la quale contagiò successivamente tutti i popoli balcanici e danubiani. Seguì l'idea della Grande Sersia (Stara Serbia), della Grande Bulgaria, ecc.

Se mancò una dottrina della « *Megali Idea* », non scarseggiò il sentimento, la spinta fortemente nazionalista che considerava ogni conquista, ogni tappa come il punto di partenza per altre conquiste fino al sogno del nuovo impero.

Il movimento ellenistico ricorre astutamente con slancio verso la conquista del Patriarcato Ecumenico di Constantinopoli, e, nella metà del XVIII secolo, Fanar cade interamente nelle mani dei Greci, i quali riuscirono per un pò di tempo a fare abolire il patriarcato Bulgaro, quello Serbo e quello Rumeno.

Con l'emblema della chiesa *greco-ortodossa* e della « grande » nazione, iniziò la grande riscossa.

Le vicende della liberazione che portarono i Greci alla proclamazione dell'indipendenza (1830) trovano protagonisti molti valorosi Albanesi, che per testimonianza dello stesso poeta inglese Byron non partecipavano alla raccolta dei mezzi offerte dall'Europa, ma combattevano accanitamente come veri eroi.

Consolidata la prima fase di nucleo nazionale ne seguì la seconda di « espansione ».

Nell'Epiro la Grecia mise piede nel 1881 ottenendo il territorio di Arta mentre nel 1912 fu annessa una larga striscia di territorio Albanese con 3012 kmq. e 300.000 Schipetari. Il cosidetto Epiro del Nord (parte dell'attuale Albania meridionale) rappresentava e rappresenta ancora l'ulteriore tappa delle aspirazioni mai sodisfatte del micro-imperialismo ellenico.

* * *

Il Congresso « Papenirotico » si è svolto sotto le insegne di una grave e duplice menzogna: sul *genocidio* dei grecofoni abitanti in Albania e sulla *fede* greco-ortodossa messa in pericolo dai Schipetari-comunisti.

Il problema base della quantità dei Greci rimasti in Albania non è stato neppure sfiorato durante i 5-6 discorsi giornalieri né durante l'anatema dei vescovi che tengono le redini di questo disonesto gioco politico in Grecia.

Prima della seconda guerra mondiale esistevano entro i confini albanesi circa 30.000 grecofoni situati nei villaggi lontani dalla frontiera. Con l'avvento del comunismo circa 7.000 emigrarono in Grecia e servirono alla propaganda per tenere viva una rivendicazione assurda di quasi la metà del territorio nazionale albanese!

Gli altri rimasti furono in buona parte gli artefici del comunismo, occupano posti di grande responsabilità e, insieme ai dirgenti rossi di Tirana, si scagliarono, non soltanto contro le chiese ortodosse ma anche contro le moschee musulmane e contro le chiese e i conventi cattolici! Hanno perfino un loro giornale in lingua greca, mentre le centinaia di migliaia di albanesi in territorio diventato per forza ellenico, mancano di scuole, di pubblicazioni ed è loro proibito usare in pubblico la lingua albanese!

Essendo così scarso il numero dei Greci da difendere si è rimediato ricorrendo all'estensione della « protezione » cllenica non richiesta a tutti gli ortodossi dell'Albania!

Lo scopo manifestato anche in questo congresso è di tenere viva l'idea dell'*annessione* mediante una politica di *religione*. Che gli ortodossi in Albania abbiano la loro Chiesa autocefala, proprio in posizione antigreca, questo non dice molto ai congressisti di Janina, i quali continuano a dedicarsi all'idea fissa di liberazione...

* * *

Il congresso di Janina (6-11 agosto, 1967) ha voluto mobilitare i cosidetti epiroti degli Stati Uniti a scopo di influenzare la politica dell'America che non segue né i stallati ragionamenti né le soprafazioni dei Greci, essendo un Presidente Americano, *Wilson*, che durante la Conferenza di Pace a Parigi nel 1920 frustrò i tentativi di mutilazione dell'Albania già mutilata nel 1913.

La partecipazione del Ministro degli Interni greco, i messaggi del Primo Ministro e del Ministro degli Esteri, la presenza della Guardia Reale e dell'VIII divisione di Epiro, hanno dato al congresso un tono ufficiale.

Il vescovo di Janina ha pronunciato le gravi parole: « la libertà del Epiro del Nord non si dà ma si prende ». Tutto è stato consacrato con un tedeum!

Un appello lanciato ai confratelli d'oltre frontiera parla del rincrescimento per le loro sofferenze e cerca a incoraggiarle con la speranza che dovranno essere liberati se non dimenticheranno la Grecia e Gesù Cristo.

Una risoluzione vuole fare sapere all'opinione pubblica mondiale e a quelli che reggono le sorti dell'umanità le sofferenze dei Greci in Albania (!) e chiede l'intervento subitaneo contro un genocidio (inesistente!) e contro lo sradicamento dei sentimenti religosi. Chiede di mettere in atto l'annessione dell'Albania meridionale alla Grecia, considerando il Paese degli Schipetari un pericolo per la pace sul Mediterraneo. Fà appello ,infine al Re e al Governo greco incitandoli di prendere una decisione che ponga fine a questa « inaccettabile tragedia ».

* * *

Tante inutili parole per arrivare al sodo: impossessarsi di un territorio che non appartiene alla Grecia, un territorio che fù messo a ferro e fuoco nel 1914 dalle bande greche consegnando così agli Albanesi il doloroso documento che non poteva essere la terra dei Greci a subire le fiamme e il massacro di quattro cento e più villaggi vittime della barbaria ellenica.

Quanto ai Vescovi riuniti a Janina, è sfuggito loro il fatto che la fede Cristiana, come tutte le religioni, è combattuta ufficialmente in tutti i paesi dominati dai comunisti, cominciando dalla Russia, ma non risulta che qualche congresso abbia alzato la voce a Atene contro le persecuzioni religiose nell'Unione Sovietica o altrove, mentre per subdola tattica si è preferito, nel 50° anniversario dell'avvento del comunismo, mobilitare l'opinione contro la piccola Albania che subisce la dittatura rossa come l'avrebbe subita la Grecia sotto Marco, se le divisioni anglo-americane non le facevano scudo nel lontano dopoguerra.

FLAMURI
"THE FLAG ORGAN OF THE ALBANIAN AGRARIAN DEMOCRATIC PARTY "BALLI KOMBËTAR"
ORGAN I BALLIT KOMBETAR
DREJTIMI: ADDRESS: CASELLA POSTALE 525 CENTRO ROMA ITALY

SHENIMET E BALLIT

Skanderbegasit edhe komunistët

Për kremtimin e pesëqindvjetorit të vdekjes së Skënderbeut, komunistët e Shqipnisë kanë caktuem nëpër shkolla dhe fabrika çeta të dallueme në mësim dhe në punë. Antarët e këtyne çetave i quejnë « Skënderbegas ».

Kohët e kalueme garat bâheshin në emën të Titos, të Stalinit dhe Leninit.

Nëpër kampet e përqëndrimit, të burgosunvet, qi këputeshin nëpër punë të randa, u kishin vumë emnin « Caristë ». Kërrbaçet edhe plumbat kështu mbytshin kush e di se sa herë në baltat dhe hendeqet e Maliqit Carin e Rusisë!

Sot Bashkimi Sovietik, qi shërbeu si mostër partije dhe shteti shfrytzues e shtypës, âsht larguem nga zemrat e krenëvet të kuq! Kështu, me pahirë dhe pa bluem as shmirtin as madhështinë kombëtare dhe perëndimore të Gjergj Kastrijotit, i kërkojnë hua historisë kombëtare emnin ma të ndritun, për të ngrofë të rinjt e mërzitun me Tito, Stalina, Maotsetunga e sa e sa emna të babilonisë bolshevike!

Nuk e marrin me mend se ndjenja e Kombit dhe e lirisë fillon bash me Kastrijotin e pavdekun si në Kosovë ashtu edhe në pjesën tjetër të Atdheut. Kjo ndjenjë ka rranjë shekullore qi shpërthejnë dhe do të shpërthejnë nji ditë me vrull në tokën e vaditun me gjakun e Skanderbegasvet të poshtnuem nga nji parti e huej...

Qindresa në Shqipni edhe në Itali

Ata qi e nxuen a e mësuen fashizmin tue lexue narullat musoliniane të shkrueme atëhere nëpër muret, i ka zanë halli i politikës me fqinjt! Shpërndajnë falënderime, cfaqin mendime si ky: Balli Kombëtar, tue përmendë qindresën e përsëritun fyen Italijanët, mbasi në Shqipni, atëhere, nuk ishin vetëm këmishëzest, por edhe ushtarët!..

Dihet se nji qindresë kundër fashizmit u-ba edhe në Italinë e Veriut, sidomos kunder Republikës së Zezë dhe kundër nazistëvet. Nuk ka rasë, nuk kalon përvjetuer qi të mos përmenden këta veprime të liridashësvet edhe kurrkush nuk shkruen se demokratët e Italisë po fyejnë bijt e popullit të vet, as ushtërinë gjermane! Jo vetëm kaqë, por mbrenda në Itali gjinden ende nëpër burgje komandantë nazistë të paliruem edhe njizet e dy vjet mbas mbarimit të luftës!... Vleftat morale të rezistencës përsëriten nëpër fjalime dhe shkolla me mburrjen e njij « risorgjimenti ». Në Shqipni lufta nuk u-ba vetëm për demokraci, por në themel qe luftë çlirimi Kombëtar nga nji pushtim, qi vazhdon të quhet « union » nga çalamanët dhe çarlatanët e patriotizmit.

Këte nuk e kuptojnë dhe as nuk mund t'a kuptojnë ata qi kanë dalë nga vatha e kohës dhe e Kombit edhe përpiqen t'i krijojnë — pa farë auktoriteti dhe përfundimi — anmiqësi qesharake Shqiptarëvet të mirë.

Nji ligj shnjerzuer

Dekret mbi ndalimin e hyrjes dhe të daljes në Republikën Popullore të Shqipërisë të sendeve dhe të vlerave monetare që dërgojnë të aratisurit ose që u dërgohen atyre.

Në mbeshtetje të nenit 58, pika 6 të Kushtetutës;

Me propozimin e Qeverisë;

Presidiumi i Kuvendit Popullor i Republikës Popullore të Shqipërisë

Vendosi:

Neni 1

Ndalohet të hyjë ose të dalë nga Republika Popullore e Shqipërisë çdo send (pasuri) ose vlerë monetare që dërgohet nga personat e aratisur jashtë shtetit ose qe u dërgohen atyre.

Neni 2

Sendet ose vlerat monetare që pranohen ose dërgohen në kundërshtim me këtë dekret, sipas rastit, kthehen ose konfiskohen nga shteti.

Neni 3

Ky dekret hyn në fuqi menjëherë.

Tiranë, më 20 qershor 1967.

Nr. i dekretit: 4278.

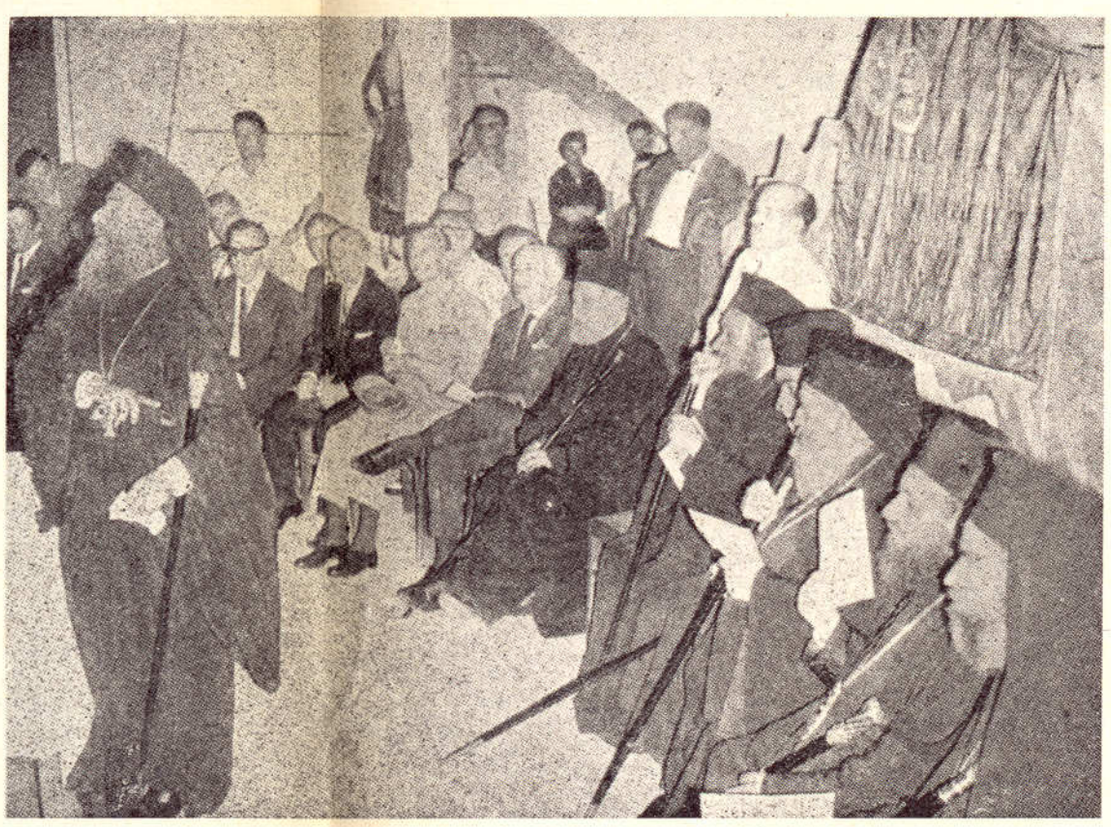
Për Presidiumin e Kuvendit Popullor të Republikës Popullore të Shqipërisë.

Sekretari:
Bilbil Klosi

Kryetari:
Haxhi Lleshi

* * *

Ky dekret i botuem në Gazetën Zyrtare të Tiranës, numri 7, më 10 të Korrikut, 1967, tingëllon si dënim me vdekje për gratë, fëmijët, pleqt dhe prindët e të arratisunvet politik. Kjo masë do të shtrihet edhe në të gjithë ata të mërguem qi nuk heqin vallen e komunizmit, mbasi qeverija e kuqe e ka në dorë t'a shtojë listën e kundërshtarëvet. Janë kthyem shumë letra dhe pako si edhe te holla me nji shënim qesharak: « marrësi nuk gjindet në shtëpi ». Herë të tjera të hollat dhe pakot kanë humbë fare. Shifet qartë se bota Shqiptare gjindet para njij regjimi brigantësh, qi ka vendosë të ndrydhi dhe të shtypi « ligjisht » me anë të urisë dhe masash çnjerzore shumë të mjerë të papunë dhe të pandihmë ne Atdhe.



I vescovi a Giannina auspicano un intervento contro l'Albania del Sud
The Greek Bishops at Janina are intent on the annexation of Southern Albania

Atentat kundër Shqipnisë

Dikur Grekët besojshin se ishin trashëgimtarët e Perandorisë Bizantine, mbasi kjo qe pushtuem prej gjuhës dhe kulturës greke.

Gjatë përpjekjevet për pavarësi, binomi i lëvizjevet helene qe: *orthodhoksija* dhe *nacionalizmi* grek. Në rrethin e orthodhoksisë greke patën nisë, qysh në mezin e shekullit te tetëmbëdhetët, të fusin dhe të zotnojnë Patrikanën e Stambollit, tue e shtrimë hierarkinë fanariote deri në Sërbi, Bullgari dhe Rrumani. Mësimi edhe veprimet e kishës bâheshin në gjuhën greke. Me anën e fesë dhe të klerit i bânë nji shërbim të madh idesë perandorake, qi u kishte mbetë në qafë nga Bizanci!

Mirpo Bullgarët krijuen më 1870 Ekzarkatin e tyne kombëtar kundër Patrikanës greke të Fanarit edhe e banë bullgarisht gjuhën e mësimit dhe të kishës, tue ndikuem kështu edhe kombet e tjerë të Ballkanit të ndjekin këte shembull.

Orthodhoksët Shqiptarë lëvizën ma vonë, edhe kështu Grekët patën kohë të përkunden në idenë e çmendun të shtrimjes dhe të zavendësimit bizantin në anët t'ona.

Ngjau qi gjatë qindvjetorit të fundit të pushtimit Otoman, mirëbamës orthodhoksë Shqiptarë, të vdekun nëpër vise të ndryshëm të mërgimit, lânë shumë pasuni për shkollat dhe kulturën *në Shqipni*. Këta fonde ranë në duert e Patrikanës greke të Stambollit dhe u-përdorën për qëllime të kundërtë: për të bashkuem Toskëninë (të ashtuquejtunin « Epir ») me « Nanën Greqi »! Më këta fonde âsht mbajtë në kambë edhe jeton edhe nji farë komiteti plot zhurmë, i quejtun « Epirot », ndën kryesinë e njij renegati qi quhet peshkop Kotoku.

Kombi Grek i vuni vehtes disa rrathë zgjanimi mbas shpalljes së pavarësisë. Kah Shqipnija thonjt e Grekëvet u-ngulën më 1913 mbi Çamërinë, me 3012 kilometra katrore vend dhe me afër 300,000 banorë Shqiptarë. Më 1914 deshën të shtyhen edhe ma tëpër. Sot, i ashtuquejtuni prej tyne « Epir i Veriut », me 6444 kilometra katrore, ngel synimi i fundit i « Megali Idhesë » greke mbi tokat t'ona!

Për këte punë « Epirotët » e Athinës mobilizuen këte herë edhe ata qi e quejnë vehten « Epirotët » e Amerikës edhe i mblodhën në Janinë më 6-11 të Gushtit qi shkoi, tue dashë me i dhanë këtij kongresi nji pamje të përbotshëme antishqiptare.

E vërteta âsht se Grekët kanë dy halle:

Përjashta, janë kujtuem se demokracitë e Perëndimit — sidomos Shtetet e Bashkuem të Amerikës — nuk u venë veshin kërkesavet të çmenduna qi kërkojnë të cungojnë gjithnji nji komb të shpëtuem nga Wilson-i i Amerikës;

përmbrenda, regjimi i ri don të vêjë në lëvizje idetë e kërkesavet dhe të zgjanimevet edhe ma me bujë se sa qeveritë e përparëshme për t'i shtuem merita propagande « megali idhesë ».

Kongresi u-mbajt në Janinë. Shkuen për vizitë edhe ke Hani i Emin Agait, ku ka pasë qendrën shtatmadhorija greke, më 1912-1913, kur sulmoi Janinën dhe Çamërinë.

Tetë peshkopë, ndër të cilët edhe kryepeshkopi orthodhoks i Grekëvet të Amerikës, i kanë dhanë mbledhjes nji pamje fetare: tue bërtitë në kupë të qiellit se Orthodhoksija nuk âsht në rezik në Bashkimin Sovijetik, nuk âsht në rezik në të gjitha viset e pushtuem nga komunistët, por qenka *në rezik të madh në Shqipninë e vogël!!*

Peshkopi i Janinës u-shtye edhe ma tepër tue thânë: « Lirija e Vorioepirit nuk epet falë, nuk dhurohet, por merret »!...

Ndër pesë a gjashtë fjalime në ditët qi u-mbajtën, nuk u-fol tjetër veçse për « Çlirimin e Epirit të Veriut nga zgjedha e tmershëme *shqiptare-komuniste* ».

Për t'u dhanë fuqi këtyne fjalëve në erë, muer pjesë edhe Ministri i Mbrendshëm, i cili lexoi në kongres edhe përshëndetjen e Kryeministrit. Përshëndetje dërgoi dhe Ministri i Jashtëm. Në kongres muerën pjesë edhe divizioni i tetët ushtarak i Epirit si edhe garda mbretnore!!

Nji Tedeum në kishën e Janinës, parakalime me veshje vendase të primë nga banda e Bashkisë dhe e ushtërisë, edhe nji darkë e shtrueme nga qeverija qenë ekzaltimet e fundit të njij kongresi qi nuk mund të lâjë gjurma të qindrueshme, sepse e ka themelin në gënjeshtër.

* * *

Problemi âsht cilët janë edhe sa janë « vorioepirotët » në Shqipni. Porse këte pyetje kongresistët e Janinës nuk e bânë, edhe lëshuen, si qinda vjetësh ma parë, kushtrimin e Orthodhoksisë!

Grekofonët në Vendin t'onë nuk bâhen as 20,000 vetë. Përpara luftës ishin vetëm 30,000, edhe banojshin në disa rrethe qi nuk kishin as nji kufi të përbashkët me Greqinë.

Ndën regjimin komunist këta kanë zanë pozita me randësi, si në qeveri ashtu edhe në parti, kanë deri gazetë në gjuhën greke; për ndjekjen dhe shkretimin e kishavet dhe të xhamijavet kanë po ate përgjegjësi qi ka Enver Hoxha me Mehmet Shehun.

Lufta e komunistëvet kundër fesë dhe fetarëvet nuk ka nisë në Shqipni, por në Rusi; por, kundër Bashkimit Sovijetik nuk duket se kanë gjetë kohë Peshkopët Orthodhoksë grekë të mblidhen ndonji herë, në mos në Janinë, në Athinë.

Përkundrazi, lufta kundër priftënvet orthodhoksë Shqiptarë âsht nisë bash nga Athina me vrasjen e At Kristo Negovanit dhe të At Stath Melanit, të cilët ranë fli të Kombit qi nuk kishte as nuk mund të kishte fenë si shenjë njisije...

Në të gjithë Toskëninë, me gjithë se shumica janë të fesë muhamedane, as nji herë nuk u-bâ feja si çashtje dasije kombëtare. As në kohët e errëta të pavarësisë vëzhguesit e huej nuk patën pamë ndonji copë Greqi në tokën Shqiptare, por hetuen Shqiptarë deri në rrethet e Athinës, deri në kryengritësit qi dëbuen ushtërinë otomane nga Atika, Moreja dhe ishujt. Nuk qe ma kuptim fakti se në mbledhjen e parlamentit të parë grek u-bisedue çashtja se cila gjuhë do të ishte gjuha zyrtare e Shtetit të ri grek, Shqipja apo greqishtja, mbasi pjesa ma e madhe e heronjvet dhe nji pjesë e mirë e banorëvet as nuk e dijshin greqishten!!.. Dy janë shpjegimet për këte fakt: ose nji pjesë e madhe e banorëvet të Greqisë ishin tërhjekë nga gjuha dhe kultura Shqiptare ose kjo pjesë e madhe qi detyronte të merresh para syshë Shqipja si gjuhë zyrtare ishte Shqiptare edhe kishte pasë nji peshë shumë të madhe në lëvizjet e pavarësisë, aqë sa gjymsa e kombit grek!

Ato kohë kanë kaluem, por mendësija e vjetër ka ngelë ke Grekët. Nuk kujtohen dhe as nuk duen të kujtohen se sot ka nji Komb, i cili për t'u-çpallë i lirë nuk ka pasë nevojë për Grekët, por madje âsht kërrcënuem, penguem dhe coptuem prej tyne: të katërqind e sa katundet qi dogjën Grekët më 1914 dhe qi gjithnji nuk kanë turp dhe i kërkojnë si të tynet, janë nji ndër provat e barbarizmit të tyne!

Në qoftë se për nji grusht Grekë të tepruem në tokën Shqiptare tundet mbarë Greqija mbrenda dhe jashtë kundër « *zgjedhës së urrejtshëme Shqiptare* », ç'do të bânë besnikët e Skënderbeut kundër zgjedhës së « kandshëme » greke, qi mban ndën thundrën e sajë disa qinda mijë Shqiptarë pa të drejtë gjuhe, shkolle, kulture dhe vetvendosjeje?!..

Balli Kombëtar, në kohët e vërshimit komunist në Ballkan, më 1944, deshi t'i hapi rrugën njij lidhjeje me Greqinë dhe me Turqinë. Ishte e vetmja mynyrë për t'i bamë ballë ndërkombëtares së kuqe pa u-përpimë. Historija e kohëvet të fundit na pat mësuem se, sa herë qi u-rezikue ose u-pushtue Shqipnija, edhe Greqija pësoi po ate fat.

Duket se Grekët nuk qenë as nuk janë të zotët të shofin përtejë. Duhet të kuptojnë se tashma në botë nuk jetohet tue gënjyem vehten, ose tue trembë të tjerët. Nuk qindrohet tue u-vetmuem dhe pshtjelluem me idetë e kohëvet të perëndueme.

Shqipnija e coptueme nuk ka qejf të bâhet përsëri fli e marrëzisë greke, as të jetojë në anmiqësi të kotë me fqinjët. Por, në qoftë se do të lypset ende gjak për t'u-mbushë mendjen «epirotëvet» të pashëruem, Shqiptarët nuk do të kursehen. Nuk do të zmbraben në tokat e tyne ata qi u-dogjën dhe u-poqën nga Zografët e thyem.

Tue e dijtë mirë qindrimin dhe qindresën e Shqiptarëvet, coptonjësit i drejtohen opinionit publik botnuer tue vumë përpara fetarët e mveshun me lëkurë qingji për t'i mbushë mendjen botës se kryqëzata duhet filluem në Shqipninë e vogël...

Nuk e kuptojnë se Krishtënimi botnuer nuk ka ranë aqë poshtë sa Orthodhoksija greke, këte herë, në Janinë.

Nji gënjeshtër kombëtare qi mbulohet me klithma fetare nuk ka fuqi t'a ndryshojë historinë, as të cënojë të *drejtën*.

ZEF PALI

Kuvendi I AA.N..O's në Washington

Albanian American National Organization, apo siç është e njohur A.A.N.O., i ka degët e veta në shumë qytete të Amerikës, nuk është organizatë politike, por në kuvendet e saja është e theksuar ndjenja e origjinës së baballarëvet dhe gjyshërvet të tyre Shqipëtarë.

Më 4, 5, 6 të Gushtit 1967 u-zhvillua në Shoreham Hotel kryeqytetit amerikan, kongresi i njezetenjëjt i Organizatës « Albanian-American National Organization ».

« Ky kongress, ku muarën pjesë më tepër se 300 delegatë dhe miq, pat suksesin e merituar për vendimet që mori. Organizata A.A.N.O., duke ndjekur traditat e Shqiptarëvet të Amerikës, lëshoi një rezolutë, në të cilën ajo deklaron se « *do të mbrojë tërësinë tokësore te Kombit Shqipëtar kundër influencës dhe përpjekjevet të kombeve që kërkojnë t'a ndryshojnë* ». Gjithashtu, ata i vunë vehtes misionin që të veprojnë si një fuqi nxitëse për bashkimin e komunitetit Shqiptar në Amerikë « pa influencën e politikës ose të fese ».

Folësit e nderit qenë Zoti Robert Houston, i zyrës së Departmentit të Shtetit, që merret me punët e Shqiperisë dhe Zoti Joseph Jacobs, ish-ambasador në Poloni dhe ishkryetar i Legatës Amerikane në Tiranë në vitin 1945. Zoti Houston paraqiti një pasqyrë të studiuar dhe të pasur të marrëdhënievet shqiptare-amerikane nga viti 1945 gjer në kohët e sotme.

Fjalimi i tij u-brohorit nxehtë. Pastaj, mori fjalën ambasadori Joseph Jacobs, i cili foli për kujtimet e tija në Shqipëri dhe shprehu mendimin se ndofta Amerika do të kish bërë mirë sikur të mos kishte tërhequr krejt përfaqësin'e sajë nga Tirana, mbasi është më mirë — tha ambasadori Jacobs — të shohish nga brenda një vend se sa nga jashtë.

Po atë mbrëmje, Zoti Paul Costa, nënkryetari i organizatës, i paraqiti gjendjes tre studentë Shqiptarë, të cilët kishin fituar konkursin vjetor të bursavet të dhëna nga organizata. Studentët u-brohoritën një nga një. Pastaj u-këndua rezoluta, për të cilën folëm më lartë, edhe u-pranua me duartrokitje të vazhduara.

Fjalimi i ditës u-mbajt nga kryetari i organizatës, Zoti James Lukës, i cili vuri në dukje se suksesi i emigrantëvet Shqiptarë në jetën amerikane i detyrohet karakterit të tyre të fortë dhe krenarisë Shqiptare që i shtytën këta të krijojnë të ardhmen e tyre vetë, me punë të rëndë dhe duke përballuar, pa ankim, vështirësitë e jetës së re, në këte vend të ri por shpresëplotë. Ay vuri në dukje, gjithashtu, se me arrijtjen e moshës së pjekurisë (njezetenjë vjeç) të organizates AANO, është e natyrëshme që përgjegjësitë dhe detyrat e saja të shtohen siç i ka hije një organizate serioze kombëtare Shqiptare-amerikane këtu në Amerikë. Zoti Lukës theksoi gjithashtu rëndësinë e madhe që ka ruajtja e kulturës dhe e gjuhës Shqipe jo vetëm për Shqiptarët por edhe për kombin amerikan. Fjalimi i Zotit Lukës ukonsiderua frymëzonjës dhe ubrohorit nga të gjithë.

Delegatët u-treguan të kënaqur me vendimet në këte kongres, sepse me rezolutën e këtij viti, duke shprehur besnikërinë ndaj kombit amerikan, ata i hodhën sytë drejtë kufijvet të Shqipërisë, të cilët janë bërë përsëri një synim i rezikshëm i kërkesavet të padrejta të qeverisë greke, që ka organizuar në Gusht të këtij viti një kongres në Janinë për të kërkuar coptimin e kombit Shqiptar. Siç dihet, tërësija tokësore e Shqipërisë i detyrohet në pjesë të madhe ndërhyrjes energjike të presidentit Woodrow Wilson në Konferencën e Paqës në Paris, më 1919-1920.

Të Djelën kongresi bëri zgjedhjet e reja vjetore. Zoti James Lukës nga Worchester, Mass. u-zgjodh përsëri kryetar, Zonja Joan Foundos u-zgjodh Sekretare e organizatës, Zoti Paul Costa prej Natick, Mass., u-zgjodh nënkryetar dhe Zoti George Kelepire arkëtar. Kongresi vendosi që vitin që vjen kuvendi të mbahet në Albany, N. Y.

Kështu mbaroi kongresi i njëzetenjëjt i A.A.N.O.'s. Delegatet, antarët dhe miqt kaluan tri ditë të bukura së bashku me miq te vjetër dhe të rinj. Orkestra e Peter Karas, të Premten dhe të Shtunën, i kenaqi të gjithë me valle Shqiptare dhe me muzikë amerikane. Kuvendi u-drejtua me mjeshtëri nga Zoti Paul Costa.

Si përfundim mund të thohet se A.A.N.O. me kongresin e njëzetenjëjt hyri në historinë e kolonisë Shqiptare si vazhdonjëse e aspiratavet të Shqiptarëvet të Amerikës, të të cilëvet ata janë bij e bija të denjë...

nga ALBERT FUNDO

Pjekje dhe përpjekje me randësi

Më 12 të Gushtit qi shkoi, Senatori Demokrat Hart, i Shtetevet të Bashkuem të Amerikës, priti, për nji vizitë dhe bisedim për Shqipninë, nji dërgatë Shqiptare të përbame nga Z. Luan Gashi, Sekretar i Përgjithshëm i Lidhjes Kosovare, Z. Astrit Sako, Sekretar i Komitetit Krahinuer të Ballit Kombëtar për Shtetin e Michigan-it, dhe Z. Eqrem Bardha, arkëtar i atij Komiteti.

Z. Hart, qi âsht nji nga Senatorët ma me randësi të Shtetevet të Bashkuem, e priti shumë mirë dërgatën Shqiptare edhe bisedimi zgjati ma se nji orë. Z. Luan Gashi i shtroi përpara Senatorit të shquem gjendjen e Kosovës, gjendjen e Shqipnisë si edhe marrëdhaniet e Shqipnisë me Greqinë, tue theksuem se si qindron çeshtja e ashtuquejtun Vorioepirote dhe tue i hudhë poshtë kërkesat greke.

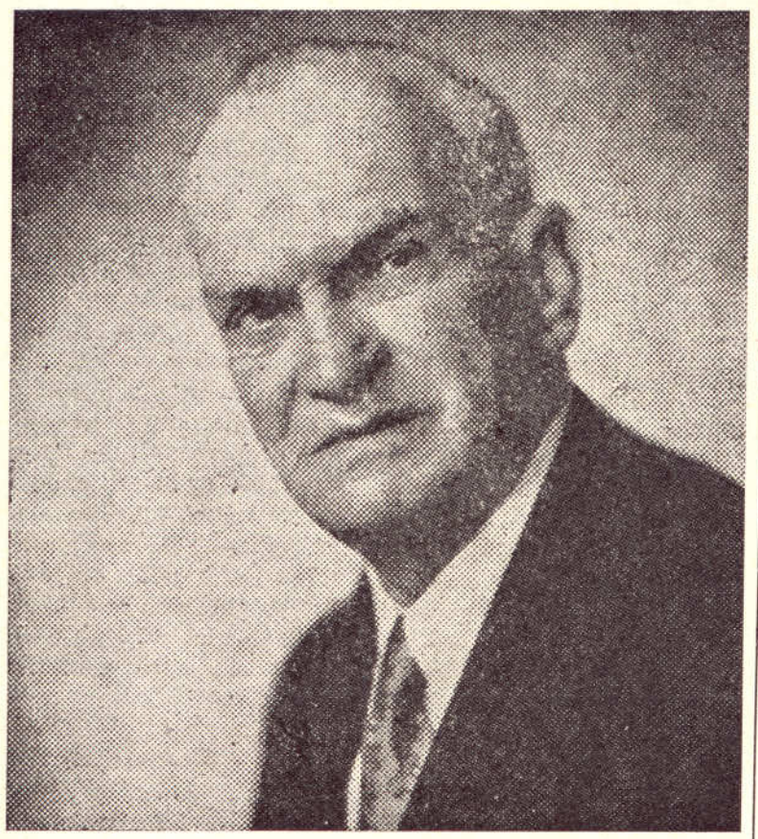
Senatori u-interesue shumë për të gjitha pikat, muer shënime edhe bani pyetje gjithfarësh. Antarët e dërgatës i u-përgjigjën për çdo gjâ edhe i a parashtruen çeshtjen si duhet, kështu qi miku i shquem mbeti shumë i kënaqun nga shpjegimet qi i u-dhanë.

Senatori Hart e përcolli dërgatën tue i u-falë nderit për sqarimet edhe tue i siguruem se do të kujdeset gjithnji për çeshtjen Shqiptare simbas pikëpamjevet të shtrueme nga dërgata.

* * *

Më 15 të Korrikut qi shkoi u-kremtue në Chicago Dita e Kombevet të Robnuem, sikurse bâhet çdo vjet në Shtetet e Bashkuem të Amerikës. Edhe këte vjet kremtimi qe i shkëlqyeshëm edhe u-ba ndën kujdesin dhe drejtimin e Kryetarit të Bashkisë së Chicago-s, Richard Daley, i ndihmuem nga nji komision i posaçem përfaqësuesish të Kombevet të Robnuem. Dërgata Shqiptare në ate Komision përbâhesh nga Z. Hafëz Jusuf Azemi, antar i Komitetit Qendruer të Lidhjes Kosovare, Z. Jaup Xhezo, Sekretar i Komitetit Krahinuer të Ballit Kombëtar për Shtetin e Illinois-it edhe Z. Nimet Malo, antar i atij Komiteti.

Kremtimi u-mbyll me nji paradë madhështore të kombësivet të robnueme nga regjimet komuniste, të veshun me petkat e tyne kombëtare. Paradën e printe grupi i Shqiptarëvet me Flamuri e Shqipnisë.



REXHEP MITROVICA

Plaku i ynë i ambël, *Rexhep Mitrovica*, na lâ. E pata njohun ma mirë në Stamboll në pjekje të shpeshta dhe bisedime të gjatë. E pata vumë në gojë, sepse dojshe të dij kaqë përpjekje fisnike, sa e sa vështirësi kohësh qi po harrohen e mbyllen ndër vorre të pagojë. Kallzonte hollësi për vjetin e ngritjes së Flamurit. Gjindej në Kosovë bashkë me Midhat Frashërin, tue folë me krenë, tue mbledhë ndënshkrime për shpalljen e pavarësisë. Kosova i emnoi përfaqësues për veprën e madhe. Erdhën kah malet e Veriut, tue biseduem ndër kuvende fetare e krahinore. Zbritja e Ismail Qemalit në Durrës i bâni të bashkohen në Vlonë, tue pasë me vehte dëshirën e vullnetin e çfaqun të Shqipnisë Ethnike.

Fliste për kohët e vona, kur u-shtërngue të marri kryeministrinë me shpresë se do të pajtonte Ballin Kombëtar me komunistët, se do të mbante në kambë nji qeveri, nji shtet në prakun e rezikshëm të mbarimit të Luftës Botnore. Nuk i erdhi keq kur nuk i a pëlqeva fjalimin e bujshëm të pajtimit. E pranonte se me komunistët nuk mund të piqemi në lamën kombëtare.

I u-ba shumë qejfi kur Lidhja Kosovare, e kryesueme nga i biri, e hapi në Evropë çashjten e robnisë së Kosovës. Më rrjeshtonte — si shoqnim ideshë — përpjekjet e Tij në Shqipni, në mërgimin e parë edhe shpresat e tji sot. Më shtonte: « Sa të ketë nji Ball Kombëtar do të ketë përpjekje për mbledhjen e gjymtyrëvet të Kombit të raskapitun ». Dhe theksonte: « Balli qi nuk ven në sy çashtjen e Shqipnisë ethnike, nuk âsht ma Kombëtar ».

Për çdo mundim, për çdo botim, na shkruente dy fjalë të mira, tue na dhanë zemër. Kështu bani kur u-botue libri « Kosova Djepi I Shqiptarizmit », kur u-hap nëpër kongrese ethnike Evropijane gjama e pesëdhetëvjetorit të robnisë së Kosovës. Kështu kur u-botue vëllimi ALBANIA, me të cilin u-përkujtue pesëdhetëvjetori i pavarësisë. Na lâ si kujtim, veç letravet, artikuj të botuem në fletoret « Flamuri » dhe « Besa », edhe kaqë kështillë dhe shpresë qi nuk u-shuen me 'Te.

Vargu i flamurtarëvet të 1912-s thuejse u-shduk por kohët nuk kanë ndryshuem aqë sa kuitohet. Atëhere, në Shqipninë e zgjueme me enthusiazmin e pionerëvet, hapeshin hîthat kundër përpjekjes kombëtare: Haxhi Qamili dhe Esati, sa pët të përmendë dy emna.

Sot, « shokët » qi nderojnë dhe ndjekin Haxhi Qamilin janë ngujuem në Tiranë, ndërsa atdhetarët dergjen nëpër burgje ose në mërgimin e gjatë edhe mbyllin sytë me mallë e me hall ashtu si i mbylli pa zâ *Rexhep Mitrovica*.

Z.

SKËNDERBEU EDHE DONIKA

Në librin "Ritratti di Cento Capitani Illustri„

Për Pesëqindvjetorin e vdekjes së Skënderbeut, më 17 të Jenarit, 1468, Balli Kombëtar i është vënë punës duke bërë kërkime nëpër arkiva e biblioteka të Evropës, sidomos nëpër arkivat e bibliotekat e Italisë.

Nëpër këto arkiva e biblioteka gjëndet një sasi e madhe dokumentash; një pjesë e këtyre gjer më sot nuk ka qenë zbuluar, jo vetëm nga Shqipetarët por as nga historianët e huaj që kanë shkruar për Skënderbejnë dhe për Shqipërinë.

Në botimet e Ballit Kombëtar dhe n'ato të Komitetit Kombëtar Demokrat « Shqipëria e Lirë », do të botojmë herë-pas-here dokumentat e gjetura.

Në këtë numër të FLAMURIT po botojnë një fytyrë të Skënderbeut, si edhe një jetëshkrim të shkurtër të Heroit t'onë Kombëtar, nxjerrë nga libri:

RITRATTI
DI
CENTO CAPITANI
ILLUSTRI
Con li lor fatti in guerra
brevemente scritti
intagliati da Alpirando Capriolo
et dati in luce
da Filippo Thomassino
et Giouan Turpino.
Con privilegio
DI PAPA CLEMENTE VIII
per anni dieci-j600
in Roma
Con Licenza de' Superiori.

që gjëndet në institutin RACCOLTA STAMPE BERTARELLI, Piazza Castello, Milano.

GJERGJ KASTRIOTI

Gjergj Kastrioti, i quajtur ndryshe Skënderbej, i biri i Gjonit, Zot i Shqipërisë, prej tij i qe dhënë peng Muratit, Zot i Turqisë.

Pasi u mësua shumë në milicinë e kombit turk, duke qënë shumë i shkathët dhe shumë i fortë nga trupi, dhe me një zëmër të madhe, u bë i famshëm në luftrat që bënin turqit dhe veçanërisht në luftrat kundër mbretit të Çiliçisë.

Por me vdekjen e Gjonit, atit të Tij, dhe pasi turqit e kishin pushtuar Shtetin e t'et, me një zgjuaresi të jashtëzakonëshme pushtoi kështjellën e Krujës, dhe pasi i vërviti jashtë turqit, u zgjodh nga popujt e Shqipërisë Prijës i tyre.

Atëhere, Ai, duke mbledhur rreth vetes shumë njerëzi muar shumë kështjella të Vendit, dhe në një betejë me Ali Pashanë e theu duke i vrarë 12.000 vetë. Në një betejë tjetër mundi edhe Feriz Pashanë, kapedan i famshëm i turqvet; dhe po kështu edhe Mustafa Pashanë, të cilit i a çkatërroi ushtrinë dhe i a muar të gjithë materialin ushtarak. Këto humbje të mbëdha e shtërnguan Sulltan Muratin të kërkojë armëpushim.

Më pastaj u hapi luftë Venetikasvet, për çeshtje kufijsh, dhe pasi luftoi me'ta dolli fitues. Pasi u bë mik me Venetikasit i u vërsul prapë Mustafait, dukeqënë-se armëpushimi me Muratin kish mbaruar, dhe e theu edhe e bëri rob. Por ndërsa Murati mbante të rrethuar Sfedigradin, Skënderbeu ia zbardhi faqen vetes kur e ftoi në dyluftim Feriz Pashai, të cilin në përpjekjen e parë e vrau. Më vonë, në rrethimin e ngushtë të Krujës që i bëri Murati me një ordhi shumë të madhe, Skënderbeu u mprojt aqë me burrëri sa nga hidhrimi Murati vdiq.

Edhe Muhameti, i biri i Muratit, në një rrethim të Krujës më vonë, po atë fat pat dhe u shtërngua t'u a mbathë këmbëvet me humbje të mbëdha.

Duke e pasur mundur në shu më beteja Moisenë, kapedan me emër të madh, dhe tre pashallarë që lanë në vend 30.000 të vdekur dhe shumë plaçkë lufte, Skënderbeu e shtërngoi Muhametin të kërkojë armëpushim.

U hodh më pastaj në Mbretërinë e Napolit, për t'i ardhur në ndihmë Ferdinandit të I të Aragonasvet, Mbret i Napolit, ku mprojti me zotësi dhe me dinjitet të madh Puglien nga Anxhoinët.

Me mbarimin e armëpushimit që kish me Muhametin, çkatërroi tri herë tre kapedanë turq dhe një pasha duke vrarë më tepër se 40.000 armiq dhe duke zënë shumë plaçkë lufte.

Kur u kthye së fundi Muhameti me 200.000 vetë në rrethimin e Krujës, Kastrioti e badërdisi nga të gjitha anët kaqë shumë sa Sulltani hoqi dorë nga rrethimi. Pak më vonë, i sulmuar nga Ionima me tërë ushtrinë turke, e theu dhe e shpartalloi; nje pjesë e ushtrisë së sulmuesit e tmeruar muar arratinë nga sytë këmbët, kurse pjesa tjetër ra rob. Më në fund, dhe pas kaqë fitoresh, duke qënë në moshë t shkuar, 63 vjeç, në vitin 1466, kaloi në Botën tjetër, dhe u varros në qytetin e Leshit.

Ky qe Kapedani me shumë vlerë të madhe, dhe nga trupi shumë i hedhur, dhe me një fuqi pothuaj të pabesueshme, i kuqërremë nga fytra, me sy, flokë dhe mjekër ngjyrë gështenje. Ai luftoi trup me trup tri herë, i sulmuar nga luftëtarë të famshëm të fushës kundërshtare, dhe i shtrijti përdhe të gjithë; dhe në një përleshje, ndërsa po rovolitej me kundërshtarin e Tij, i sulmuar në të papandehur nga një tjetër, të dyvet u a preu kokën. Ka vrarë në shumë betejë me dorë të Tij më tepër se dy mijë armiq.



Halil Mëniku

Ishte shëndoshë si topi, kur e gjuejti sëmundja e pabesueshme. Nuk e mendonte se do të ndahej nga shokët, të cilët bânë çmos për t'a shëruem, për t'a shpëtuem. Me za të marrun vazhdonte bisedat politike me nji pasuni argumentesh dhe gjykimesh qi mbështeteshin në lexime të shumta në gjuhë të ndryshme, në nji përvojë të gjatë pishtari, në nji zgjuetësi dhe matuni të moshës mezatare.

Nëpër spitale, me krahnuer të vramë, shkruente shka nuk mund të thonte me gojë edhe sytë i rrotullonte, si me pyetje ngashërimi, nga sytë t'onë me shpresë të pakë.

E kaloi jetën me studimet e shkollës së mesme në Austri edhe të shkollës së naltë në Francë. Ishte takuem atëhere me kundërshtarët e regjimit, edhe, si i ri, donte të bânte dishka. Mendonte se jetën Shqiptare do t'a naltësojë vetëm kultura. Botoi më 1934 të përkohshëmen JETA DHE KULTURA, në Tiranë, ku mblodhi shkrimtarët ma të mirë të kohës. Me ramjen e qeverisë së Mehdi Frashërit, qi hapi kot shpresa lirije, u-ndalue dhe e përkohshëmja e Tij.

Më 1939 bashkoi përsëri nji grup intelektualësh dhe miqsh edhe u-lidh me Midhat Frashërin në kryengritjen shpirtnore, e cila kishte krijuem aty këtu votra qindrese. Muer pjesë si përfaqësues i Ballit Kombëtar në Kuvendin e Mukajt, kur shpresat e çlirimit u-bânë të dukshëme me ramjen e fashizmit.

Lufta civile qi shpalli partija komuniste i a tronditi besimin qi kishte në ardhmëninë demokrate të Shqipnisë. Fati i keq i ndeshjevet e solli me shokë në mërgim, sa për të mbajtë nalt Flamurin e Lirisë Kombëtare.

Si antar i Komitetit Qendruer të Ballit Kombëtar, si pjesëtar i Shtypit të Komitetit « Shqipnija e Lirë », si përfaqësues në Itali i Lidhjes Fshatare Ndërkombëtare, dha kontributin e vlefshëm të mendimevet dhe të shtjellimevet pa i u-ndamë punës për të fituem me mund bukën e nevojëshëme.

Vullneti qi pat për të qindruem në dallgat e politikës fatkeqe e shoqnoi edhe gjatë sëmundjes së vështirë. Na ra në sy kambëngulja e Tij për të jetuem, për të bamë dishka, për të dhanë dishka në përpjekjen e madhe të çlirimit të Kombit.

U-përcuell në vorrezët e Thiais, afër Parisit, nga shokë dhe miq, si i grabitun mizorisht nga rrethi i shokëvet.

E qanë me zemër, i mbushën sytë me lot, kur Prof. Abas Ermenji, Kryetari i Komitetit Kombëtar Demokrat « Shqipnija e Lirë », e përshëndeti për herën e fundit me këto fjalë:

« ... Me Halil Mënikun humbasim një shok lufte t'orës së parë, një bashkëpunëtor nga më të vlefshmit, një burrë të qëndruarshëm i cili, gjatë këtyre njëzetepesë vjetve të dramit t'onë kombëtar, nuk iu shmang kurrë detyravet kundrejt Atdheut, nuk mungoi n'asnjë çast të rreshtohej n'atë aradhë që mpron interesat e Shqipërisë. I duruarshëm, i arësyeshëm, i matur në fjalë e në vepërime po edhe i patundur në vijën e qëllimit kombëtar, e patëm shok vuajtjesh e përpjekjesh gjatë këtij mërgimi të vështirë, e patëm si një mik nga më të shtrenjtët, dhe Shqipëria, si një bir nga më të mirët.

« Të njëjtin durim, të njëjtën burrëri që tregoi në luftën kundër armiqve të atdheut, tregoi Halil Mëniku edhe kundrejt sëmundjes së tmerrëshme që i këputi fillin e jetës. Megjithë dhëmbjet, megjithë vuajtjet e papërshkruarshme, nuk dolli kurrë një fjalë ankimi nga gojë e tij, nuk u-pa kurrë një shenjë tronditjeje në fytyrën e tij. I duroi të gjitha siç kishte duruar plagë ndoshta më të thella akoma: plagët shpirtërore të një të mërguari.

« Halil Mëniku! Edhe në çastet e fundit të frymës s'ate do t'a kesh përfytyruar si nëpër nj'ylyver dritash tokën e bukur të Shqipërisë, do t'a kesh ndjerë mallin e pashuar që bren zemrat t'ona për tokën e ëmbël të Mëmëdheut. Do të të ketë përshkuar mendimi se përse, për ç'farë faji bijtë më të mirë të Shqipërisë nuk kanë as ngushullimin e fundit që të varrosen në tokën e Saj. Por pusho i qetë! Shokët e tu do t'a vazhdojnë luftën gjer sa n'Atdheun e mjeruar të krijohen kushtet që Shqiptarët të lindin, të jetojnë dhe të varrosen në truallin e stërgjyshëvet ».

P.

FAJET E TE MEDHEJVET

nga Stanislaw Mikolajczyk

Vijon libri « Fajet e të Mëdhejvet », nga numri 152-154.

Profesor Grabski, që ish me mua në këtë mbëledhje, u hoth menjëherë përpjetë. I u afërua Stalin-it duke i marrë pothuaj me zor vëndin Pavlov-it që vepronte si përkthyes në krye të tryezës: atdhetari plak e trim polak i ra tryezës me grusht dhe foli 45 minuta me radhë në rusishte për padrejtesitë gjaksore që kryheshin njëra pas tjetrës në Poloni.

Stalini duke ndënjur kurvull e dëgjonte me kujdes, dhe kur Grabski e harxhoi gjithë frymën dhe mbaroi së foluri, mareshalli u ngre më këmbë dhe duke i rrahur shpatullat me dorë plakut zotëni të zëmëruar, me të qeshur, tha: « Jini një aktivist i mbaruar ».

Në një nga mbledhjet më me rëndësi në të cilën merrnin pjesë edhe Churchill-i me Eden-in, si edhe Harriman-i që zëvëndësonte Presidentin Roosevelt, dolli haptas në shesh qëllimi djallëzor i Stalin-it dhe trathëtia e aleatëvet perëndimorë kundër Polonisë. Mikolajczyk-u i mbrojti interesat e Vëndit të tij me guxim shëmbëllor dhe me tërë sedrën e një atdhetari të vërtetë. Mbledhja u bë në Kremlin, me 13 të Tetorit, 1944. *Këtu poshtë po nxjerrim pjesën më me rëndësi të bisedimevet.*

U poqmë më 13 të Tetorit me Stalin-in, Churchill-in dhe Eden-in. Harriman-i përfaqësonte Amerikën; Molotovi, si kryetar i mbledhjes, na caktoi vëndet, dhe, në të papandehur kërkoi që të flisja unë i pari.

Shpjegova projektin e pasluftes, që Stalin-i nuk e përfillte fare, duke venë në dukje se ai projekt ishte i paanshëm kundrejt të gjitha partivet dhe veçanërisht ishte në harmoni me të gjitha deklarimet e mëparëshme të të TRE TË MËDHEJVET. Pastaj e mbylla bisedimin me këto fjalë: « Qëllimi ynë është të bëjmë një marrëveshje midis Polonisë dhe Rusisë, jo midis Rusisë dhe një grushti polakësh të zgjedhur arbitrarisht dhe vetëm nga një fuqi e huaj ».

Në të papandehur filloi Churchill-i t'a komentojë i pari fjalimin t'im: « Në projektin t'uaj bëhet fjalë që Rusia të largohet nga Polonia me mbarimin e luftës », tha me një mënyre kritike. « Ç'ka për t'u ngjarë atëhere vijavet të komunikacionit t'ushtërisë ruse? ».

« Na do të jemi të lumtur t'i ndihmojmë », i u përgjegja. « Jemi aleatë, jo armiq ».

Stalin-i ndërhyri: « Ju thoni se ky projekt ka përkrahjen e lëvizjes së fshehët polake. Dyshoj të ketë qënë e mundur që partizanët të merren me të tilla gjëra, në këto kohët e fundit ».

« Po komiteti i Lublin-it? » pyet Churchill-i. « A është pyetur? ».

« E vërteta është » iu përgjegja, «se nuk është e mundur të bëhet një bashkim midis qeverisë legale polake dhe komitetit të Lublin-it. Duke qënë kështu unë jam shtyjtur më tutje. Kam pyetur popullin polak... opinionin publik polak... për zbërthimin e problemit. Për të gjetur një zgjidhje propozojmë që qeveria polake e pasluftës të përbëhet nga të gjitha partitë, duke përfshirë edhe partinë komuniste ».

« Qeveria e Lublinit duhet të ketë një pjesë më të madhe në qeverinë polake të pasluftës », tha Churchill-i, sikur thosh nonjë vjershë të mësuar përmënç! ».

« Plani juaj ka dy të meta të mëdha », tha Stalin-i. « Së pari, nuk i njeh polakët e Lublin-it megjithëse kanë bëre një punë shumë të mirë në tokën e çliruar nga armata e kuqe; së dyti, cilado qeveri polake që do të dëshërojë të hyjë në marrëdhenie me qeverinë e Bashkimit Sovijetik, ajo duhet përpara çdo gjëje të njohë vijën Curzon ».

Churchill-i u çfaq, në të papritur, shumë i kënaqur.

« Po shoh, më në fund, një shpresë të re marrëveshjeje », tha me enthusiazëm. « Përsa i përket kufirit të ri gjatë vijës Curzon, ju lajmëroj n'emër të qeverisë britanike se duke marrë parasysh humbjet e mëdha që ka pësuar Rusia në këtë luftë dhe ndihmën që ka dhënë armata e kuqe për çlirimin e Polonisë, kufiri juaj nga lindja duhet të jetë vija Curzon ». « Mos u çqetësoni », shtoi, duke u kthyer nga unë. « Tokat që do të humbisni nga lindja do t'ju a shpërblejmë në Gjermani, në Prusinë lindore dhe në Silezi. Do t'ju jepet një dalje në det, një port i mirë në Danzig dhe mineralet tepër të çmueshme në Silezi ».

Vështrova Stalinin: « Më akuzoni se nuk e njoh komitetin e Lublin-it », i thashë. « Ju nuk njihni qeverinë polake, që ka krijuar armata të forta, një marinë, nje aviacion dhe që lufton nashti në të gjithë ballrat! ».

Duke më shikuar e humbi durimin. « Nuk dua diskutime », tha.

« As unë » iu pergjigja. « Por ju flitni për punën e merituar të komitetit të Lublin-it, megjithëse ky komitet ka lejuar që agjentet t'uaj të arrestonin njerëz t'ushtërisë së fshehët që e kishin ndihmuar armatën e kuqe të çlironte një pjesë të Polonisë... Njerëz që, një herë, vetë komandantët t'uaj i kishin dekoruar ».

Duke qeshur, tha: « Ngjajnë punëra të papëlqyera kudo ».

« Sidoqoftë, vazhdova, nuk mund t'a pranoj vijën Curzon. Nuk kam autorizim të lëshoj 48% të Vëndit t'onë, nuk kam autorizim të braktis milionë bashkatdhetarësh në fatin e tyre. Po të pranoja, secili do të kish të drejtë të thosh: "për këtë punë luftuan ushtarët polake: të shiten nga një politikan"! ».

« Ju jini një imperialist », m'u përgjegj Stalin-i.

Ndërsa vazhdoja të shtroja arësyetimet e mia. Molotov-i në të papandehur më preu fjalën me ashpërsi.

« E gjithë këjo punë është vendosur në Teheran!» bërtiti. Veshtroi përpara Churchill-in, pastaj Harriman-in që s'bënin zë. I kërkova hollësi për pjekjen e Teheranit. Atëhere, Molotov-i shtoi, me vështrim akoma drejt Churchill-it dhe ambasadorit amerikan:

« Nëqoftëse ju ka lënë kujtesa, lirmëni t'ju a sjell unë ndërmend të vërtetën. Kemi qënë të gjithë të njëj mendimi në Teheran që vija Curzon duhet të ndajë Poloninë. Mos harroni se Presidenti Roosevelt e pranoi këtë zgjidhje dhe e mbrojti me mish e me shpirt. Pastaj u muarmë vesh se ish më mirë të mos bëhej asnjë deklaratë publike për këtë marrëveshje ».

Mbeta i habitur dhe, duke sjellë ndërmënd sigurimet e nxehta që më kish dhënë personalisht Presidenti Roosevelt në Shtëpinë e Bardhë, shikova Churchill-in dhe Harriman-in duke u bërë lutje të nxehët t'a përgënjeshtronin atë tregëti të dobët. Harriman-i shikonte qylymin. Churchill-i më kish ngulur sytë.

« E pohoj », tha pastaj me qetësi.

« Nuk e prisja kurrë të silleshë këtu për të marrë pjesë në një copëtim tjetër të Vëndit t'im », iu përgjigja duke bërtitur.

« Nuk kini për t'a lajmëruar publikisht vendimin t'uaj », m'a ktheu Churchill-i. « Nuk dua t'ju vë në një pozitë të veshtirë përpara popullit polak ».

« Por, unë, këtë, nuk mund t'a bëja edhe sikur t'ish një çështje private », ia prita. Atëhere Churchill-i vazhdoi:

« Por, të paktën mund të pranoni duke thënë që vija Curzon është kufiri i përkohshëm; mos harroni, pastaj, se kurdoherë mund t'a sillni çështjen, për një rregullim te ri, në konferencën e paqës ».

Nuk e vazhdoi dot fjalën se Stalini u ngre më këmbë i neveritur.

« Dua që t'a merrni vesh mirë », tha me ashpërsi, « Mendimi i Zotit Churchill për një ndryshim t'ardhshëm të kufirit nuk pranohet nga qeveria sovjetike. Nuk duamë t'i ndryshojmë kufitë t'ona herë pas here. S'ka tjetër udhë! ».

Churchill-i i hodhi sytë në tavan, duke i hapur krahët në shënjë dëshpërimi, dhe psherëtiti. Duallmë jashtë njëri pas tjetrit pa hapur sojë.

Bisedimi vazhdoi në një mbledhje tjetër, me një dyluftim jashtëzakonisht t'ashpër midis Churchill-it dhe Mikolajczuk-ut që s'i lanë gjë pa thënë njëritjetrit. Megjithëkëtë, fati i Polonisë qe caktuar në Teheran. Të Mëdhejtë e Perëndimit e trathëtuan si Poloninë ashtu edhe Kryeministrin e saj, burrin e çquar, Stanislaw Mikolajczyk-un.

Stalin-i e fitoi davanë duke aneksuar gjysmën e Polonisë heroike... Poshtërsia dhe paturpësia, s'kanë ku të shkojnë më tutje!!

NEKROLOGJI

Antari i Ballit Kombëtar, Z. Ramadan Kazazi, ka marrë lajmin e zi të vdekjes së Nanës së tij, në Shqipni.

Në Qershorin qi kaloi, ndërroi jetë në mynyrë tragjike Xhezo Idrizaj, i biri i Fraho Idrizajt, antarit të Ballit Kombëtar, në Detroit të Shtetevet të Bashkuem. I shkreti Xhezo ishte 18 vjeç, në lulen e djalërisë, edhe po mbaronte shkollën e mesme.

Un bref aperçu de la littérature albanaise

Par ABAS ERMENJI

II

Aucun autre écrivain ou poète du XIXe siècle n'a joué un rôle comparable à celui de Naim Frasheri, considéré comme l'un des principaux apôtres du réveil national albanais. Né en 1846 dans le village dont il porte le nom, frère d'Abdyl Frasheri, qui fut l'animateur de la Ligue de Prizrend, et de Sami Frasheri, grand écrivain en langue turque, Naim ressentit pour l'Albanie un amour quasi mystique et il sut le communiquer à tout un peuple, dans des vers simples et faciles, goûtés par les enfants comme par les paysans. Cet amour sincère et ce rôle d'apôtre font de lui la figure la plus aimée et l'une des plus importantes de notre renaissance nationale. Quant à la valeur poétique de son oeuvre, dans son ensemble, la critique aurait beaucoup à dire.

Nourri de littérature grecque et surtout persane, Naim Frasheri avait tiré de cette dernière sa philosophie un peu simpliste du *bien* et du *mal* et sa mystique religieuse qui l'aidait à concilier dans le Dieu unique ses vues panthéistes de l'univers. Embrassant dans le même amour tous les êtres de la nature, il chanta sa terre natale et ce qu'elle contient, le passé et le présent, avec un sentiment religieux comme s'il s'agissait d'une partie de l'Unité divine, du Dieu unique. Ce sentiment inspire chacun de ses vers, souvent défectueux, et donne à son oeuvre — un peu monotone — cette sincérité constante qui a conquis tant de coeurs.

Une partie de l'oeuvre de Naim Frasheri était d'un caractère didactique, destinée à l'instruction des enfants. Il écrivit, toujours en vers, une histoire de Scanderbeg, quelques poèmes chantant le passé de l'Albanie et une épopée religieuse, appelée *Kerbéla*, sur le premier Schisme islamique. Sa philosophie, ou plutôt ses sentiments panthéistes sont exprimés surtout dans son recueil lyrique *Les fleurs du printemps*, qui ne manque pas de charme. Un poème bucolique où il chante *les troupeaux et l'agriculture* de notre pays est considéré comme son chef-d'oeuvre. Il mourut en 1900. Sa mémoire est toujours vénérée en Albanie.

Deux autres poètes albanais qui vécurent en Egypte appartiennent, par leurs créations, à cette période: Philippe Shiroka et Andon Zako (ce dernier connu sous le pseudonyme *Çajupi*). Le premier a chanté la nostalgie de son pays natal et publié quelques livres pieux.

Andon Zako est l'auteur d'une oeuvre plus variée. Il publia en 1902, sous le titre *Baba Tomorri*, un recueil de poésies qui chantent la patrie, l'amour et certains aspects de la vie pastorale albanaise, où il excelle par la fraîcheur de l'expression et le lyrisme idyllique du sentiment. Il publia plus tard une traduction en vers des fables de La Fontaine ainsi qu'un recueil de poésies traduites du sanscrit, intitulé *Les fleurs de l'Inde*.

Au XXe siècle, l'horizon de la littérature albanaise s'élargit considérablement. L'Albanie luttant toujours pour son indépendance jusqu'à la fin de la première Guerre mondiale, les thèmes et leur développement restent empreints de patriotisme. Mais les genres littéraires deviennent plus variés: on voit naître le drame, la nouvelle, le roman, les traductions se multiplient, la poésie atteint d'autres sommets et la prose se développe de son mieux. Il y a un effort constant pour rapprocher les formes de l'orthographe et les différences dialectales. On rédige des manuels scolaires en essayant de préciser les termes, d'épurer la langue des vocables étrangers et des néologismes inutiles, de créer les conditions pour un albanais littéraire unifié. Une bonne partie de ce travail est dûe à des enseignants qualifiés, dont le mérite est d'autant plus grand qu'ils s'y sont appliqués avec modestie et sans aucune prétention. Jusqu'à la conquête de l'indépendance on avait utilisé des alphabets divers, latin, grec, et même arabe, ou un mélange des deux premiers. Mais après le Congrès de Monastir (1908), on inclina vers l'alphabet latin qui fut adopté comme définitif. L'interdiction des écoles albanaises dans le pays continuant jusqu'à la fin de 1912, date de la proclamation de l'indépendance, les livres et publications n'y pouvaient circuler que clandestinement.

Il y avait pourtant à Shkodra (Scutari), dans l'Albanie du Nord, un foyer de culture et de lettres tenu par le clergé catholique, qui, grâce à une certaine protection de l'Autriche, pouvait avoir des séminaires, enseigner, écrire et publier en albanais. La contribution apportée par ce clergé à la culture nationale est grande, d'autant plus qu'il continuait à maintenir les liens culturels traditionnels avec l'Occident. Il y a eu parmi ses membres des écrivains et poètes de premier plan. Nous n'aurons à mentionner ici que les plus remarquables: Fishta et Prendushi de l'Ordre des Franciscains. Miedja et Xanoni du Collège des Jésuites.

La poésie de Ndré Mjedja (1866-1937) dont le recueil le plus important porte le titre *Iuvenilia*, est pleine de douceur et d'harmonie. A la perfection artistique des vers, au mètre varié, s'ajoute la finesse du sentiment, un peu mélancolique, soit qu'il évoque l'antiquité albanaise, soit qu'il chante l'amour de la nature ou *le rêve de la vie* dans une famille paysanne. Il a laissé en outre deux petits poèmes, composés chacun de douze sonnets, *Lissus et Scodra*, noms latins de ces deux villes albanaises dont il évoque le souvenir de la grandeur illyrienne avec la même grâce musicale et pureté de style qui caractérisent toute son oeuvre.

Mais d'une autre envergure est Gjergj Fishta (1871-1940), de l'Ordre des Franciscains, qui donna à la poésie albanaise une ampleur jamais connue avant lui. Comme la plupart de nos écrivains franciscains, Fishta ne recherche pas le style savant ni la perfection du vers. Il saisit directement de la bouche du peuple la phraséologie vivante et lui donne, en l'organisant, la plus haute forme littéraire. Il a produit beaucoup, et dans tout ce qu'il a touché on sent la main du maître. Il est connu surtout pour son poème épique *Le luth de la montagne*, qui reste un des plus beaux monuments de notre littérature. Imitant d'instinct l'expression populaire, Fishta a su introduire dans cette oeuvre tout ce que la langue albanaise a de plus puissant. Il a gravé comme dans le marbre la personnalité physique et morale du montagnard albanais défendant son pays, sa bravoure, ses vertus chevalersques, ses moeurs, son éthique traditionnelle.

Gjergj Fishta est en même temps un grand poète satirique. Il a donné un beau recueil de satires intitulé *Les guêpes du Parnasse*. Il a essayé le drame et la comédie, toujours avec succès. Il a même traduit en albanais quelques comédies de Molière et d'autres ouvrages de littérature étrangère. Il est une des plus grandes figures de la renaissance albanaise.

Ndon Xanoni (1863-1915) et Vincent Prendushi (1885-1952) ont donné une contribution appréciable à notre littérature par leurs nombreuses publications — surtout des traductions — en prose, mais aussi par des recueils de poésies. Dans le style cultivé de Xanoni, où le soin de la pureté est évident, apparaît la souplesse de la phraséologie albanaise et la richesse de la langue avec ses vastes possibilités de développement.

Vincent Prendushi, parmi d'autres oeuvres et traductions, a laissé un recueil captivant de poésies intitulé *Feuilles et fleurs*.

Parlant des écrivains sortis du clergé catholique, on ne peut passer sous silence le père Etienne Gjeçov, de l'Ordre des Franciscains. Né en 1874 dans le Kossovo (cette partie de l'Albanie ethnique annexée à la Yougoslavie), il mourut assassiné par des sicaires yougoslaves en 1929, sublime exemple de nos écrivains martyrs. Il s'intéressa particulièrement au folklore albanais et à l'archéologie. Il est connu surtout pour le recueil et la publication du droit coutumier albanais, appelé *Code de Lek Dukagjin*, ce curieux code qui, depuis des temps immémoriaux, reconnaît à tous les Albanais l'égalité devant la loi.

Deux autres écrivains de talent ont marqué la littérature albanaise de ce demi-siècle: Faik Konitza (1876-1942) et Fan Noli (1882-1965). Ils ont participé, dès leur jeunesse, à la croisade pour l'indépendance nationale. Par conséquent, ils ont passé la plus grande partie de leur vie à l'étranger.

Konitza était très jeune lorsqu'il fondait à Bruxelles, en 1897, la revue *Albania* (transférée à Londres en 1902), qui devint vite un organe de liaison pour les écrivains albanais de ce temps-là et une sorte de petite encyclopédie concernant la langue, l'histoire et les lettres albanaises. Plus tard, il dirigea à Boston le journal *Dielli* (Le soleil), organe de l'association albanaise *Vatra* (Le foyer).

Philologue, critique, connaisseur de plusieurs langues et littératures classiques et modernes, Konitza écrivait avec élégance non seulement l'albanais, mais aussi le français et l'anglais. Sa vaste culture d'humaniste lui permettait de traiter avec compétence toutes sortes de sujets concernant les langues, les lettres et les arts. Il n'a laissé que des écrits fragmentaires, des articles, des pamphlets, pleins de verve, qu'il publia pour la plupart dans les organes *Albania* et *Dielli*. Mais ce sont là parmi les plus belles pages de la prose albanaise. Il a traduit en outre quelques fables des *Mille et Une Nuits*. Par ses critiques, ses observations, ses écrits il a considérablement influencé le mouvement littéraire et linguistique albanais de son temps.

Fan Noli, au contraire, fut un travailleur assidu aux activités multiples et il a donné une plus grande contribution à notre littérature, surtout par ses traductions. Comme oeuvres originales il a écrit une histoire de Scanderbeg, bien documentée, le drame *Israélites et Philistins*, et des poésies remarquables par la puissance de leur rythme et leur effet dramatique. Il a traduit en albanais des chefs-d'oeuvre de Shakespeare, d'Ibsen, d'Edgar Poe, de Blasco Ibanez, *Le retour de Scanderbeg à Kroïa*, de Longfellow, le *Don Quichotte* de Cervantes, les *Roubayyats* du poète persan Omar-Kheyyam.

Comme homme d'Eglise, il a traduit du grec une partie de la liturgie orthodoxe et lutté pour l'Eglise autocéphale albanaise, qui reconnaît en lui son véritable fondateur.

Comme orateur et homme politique, il défendit les droits de l'Albanie à la Société des Nations, et devint chef d'un gouvernement révolutionnaire, en 1924. Il fut aussi compositeur de musique, et publia en anglais, en 1947, un livre intéressant sur *Beethoven et la Révolution française*.

Fan Noli a voulu ouvrir la voie, en Albanie, aux nouveaux courants des idées sociales. Son influence fut grande sur la jeunesse intellectuelle d'après la première Guerre. Mais son gouvernement révolutionnaire ayant été renversé par la réaction de la droite, Fan Noli prit de nouveau le chemin de l'exil, où il embrassa le marxisme. Quelques-uns de ses disciples devinrent les propagateurs des idées communistes en Albanie.

Dans la période d'entre-deux-guerres, l'Albanie étant devenue indépendante, le sentiment patriotique n'avait plus de raison d'être la source principale d'inspiration en littérature. D'autres horizons pouvaient s'ouvrir aux regards de la nouvelle génération. Le vie sociale et familiale albanaise présentait des contrastes qui auraient pu fournir autant de sujets intéressants pour le drame ou le roman: le modernisme européen en lutte avec la tradition, les tendances nouvelles contre l'ancienne hiérarchie, le jeune intellectuel progressiste à côté de ses vieux parents conservateurs. Pourtant, à part quelques essais sous forme de nouvelles ou de poésies humoristiques, ces thèmes familiers n'eurent pas d'amateurs de marque. On leur préférait les sujets historiques et les traductions. Les jeunes surtout se montrèrent enclins à la rêverie romantique, au symbolisme, à des amours mélancoliques, aux yeux tristes, aux soupirs douloureux. Le plus représentatif de cette sorte de lyrisme fut Lasgush Poradeci avec ses recueils poétiques *La danse des étoiles* et *L'étoile du coeur*.

La deuxième Guerre mondiale déchaîna plutôt un enthousiasme d'action qui toucha à l'héroïsme, mais qui, conjugué aux circonstances intérieures et extérieures, finit par amener le communisme au pouvoir. Alors on imposa à la vie littéraire et artistique, comme à tout le reste, une doctrine absolue, le marxisme-léninisme ,et une divinité nouvelle: le parti communiste.

Des écrivains à tendance socialisante ou communisante il y en avait eu chez nous avant l'avènement du communisme. Mais c'étaient de jeunes idéalistes, révoltés contre la misère, la famine, les injustices sociales. C'est ainsi que Migjeni (pseudonyme de Milosh Gjergj Nikolla, 1911-1938), qui ne manquait pas de sensibilité poétique, dans son recueil de *Vers libres* et ses écrits en prose sympathise sincèrement avec les pauvres contre les riches. Il est mort jeune. Les communistes en ont fait leur précurseur spirituel. Non seulement ses écrits occupent la meilleure place dans les anthologies, mais ils ont même été traduits en chinois.

Pourtant c'est une chose de compatir à la misère, d'aimer les pauvres, les opprimés, et autre chose de glorifier le communisme tel qu'on le voit dans la pratique. Cette tâche ingrate, dégradante, incombe à tous ceux qui, sous ce régime, ont à vivre du métier de la plume.

Pratiquement, le communisme c'est la bestialité humaine érigée en système, en doctrine, en divinité Moloch. Toutes les valeurs traditionnelles doivent être asservies à l'intérêt du parti et toute la liberté de penser, au marxisme-léninisme tel qu'il est interprété par les détenteurs du pouvoir. En dehors de cette « ligne », tout est réactionnaire, dissolvant, condamnable. Dans un pareil climat, il ne faut pas s'attendre à de vraies créations littéraires ni artistiques, car les premières conditions de l'épanouissement des lettres et des arts ce sont la *liberté* et la *sincérité*.

Les écrivains actuels doivent manier et remanier les épisodes — monstrueusement déformés — de la lutte partisane, les thèmes du parti qui se contredisent au gré des positions et des alliances, et mentir autant que les bureaux de propagande dont ils dépendent. C'est pourquoi leurs écrits sont plats, insipides, surchargés de slogans d'une banalité excédante.

S'il y avait au début quelques publicistes témoignant d'un certain goût littéraire, comme Sejfulla Maleshova — vite tombé en disgrâce — il ne reste actuellement que les écrivains pour ainsi dire officiels du parti. Leur chef de file est Dhimiter Shuteriqi, guide de l'Association des écrivains albanais. Ses romans comme ses poésies, malgré un certain soin de la forme, ne s'élèvent pas au-dessus de l'horizon où s'enferme le régime. On pourrait lire avec moins d'ennui les romans de Sterjo Spase qui, tout en suivant la ligne du parti, essaye d'introduire quelque couleur locale.

Dans la région de Kossovo (en Yougoslavie), où vit une importante minorité albanaise, se sont distingués dernièrement quelques jeunes écrivains et poètes aux sentiments sincères; mais la plupart d'entre eux ont été persécutés par le régime, tel Adem Demaçi qui se trouve toujours en prison.

Parmi les réfugiés albanais à l'étranger l'activité littéraire n'a pas cessé. Il y a eu des publications que l'on pourrait mentionner, mais nous en reparlerons peut-être dans un autre article.

La langue albanaise, puissante et souple à la fois, riche d'une variété de formes et de nuances, renferme de grandes possibilités de développement. Sa littérature connaîtra certainement d'autres floraisons à l'avenir. Elle montre déjà les germes du génie national, la noblesse d'une race ancienne qui aspire à d'autres niveaux de progrès, de culture et d'épanouissement.

Lettre d'Albanie

BULLETIN D'INFORMATIONS PUBLIÉ PAR "BALLI KOMBETAR„ N. 66

En Albanie, le Congrès soi-disant Panépirote à Janina, du 6 au 11 août, a fait une très mauvaise impression. La prétention de vouloir mobiliser l'opinion publique mondiale à faveur de 20.000 grecs existants en territoire albanais, y vivant dans des îlots perdus, et de vouloir éperonner le gouvernement d'Athè- à agir pour « libérer leurs frères » et pour « défendre la religion », est considérée comme une sonnette d'alarme et comme un attentat à l'intégrité nationale.

La Grèce, qui, tout comme la Yougoslavie, s'empara en 1913 de la moitié du territoire habité par d'authentiques albanais, veut avancer ces mires jusqu'au territoire entier de l'Albanie du Sud, en pavoisant l'étendard de la religion, comme au temps de l'occupation ottomane.

Le gouvernement communiste de Tirana a profité immédiatement de ces ridicules revendications et s'est fait passer pour « défenseur des intérêts albanais », cherchant de renforcer ainsi le régime, moyennant le sentiment national aiguisé par le tambourinage de Janina.

Les quelques Grecs qui vivent en Albanie, observet-on, y ont leurs écoles et même leurs journaux, tandis qu'aux centaines de milliers d'Albanais occupés par les grecs, on ne permet même pas de s'exprimer dans leur propre langue en public.

Mais le but le plus évident que visaient ces hurleurs de Janina, était d'obtenir un écho favorable en Amérique, sachant bien qu'en 1920 se fut le président Wilson qui empêcha une nouvelle mutilation de la petite Albanie.

* * *

Plusieurs unités de l'armée albanaise ont rejoint la frontière grecque dans la zone de Korça et Gjirokastra, pour s'y tenir prêt à n'importe quelle éventualité: les missiles sont dirigés vers le sud et les blindés de même. Les avions sont tenus en état d'alarme. Sans donner pour cela une importance excessive à un coup de tête grec, le gouvernement communiste est cependant en train de mobiliser l'opinion publique en sa faveur.

* * *

Decret sur l'interdiction de faire entrer ou sortir de la Republique Populaire d'Albanie des objets et valeurs monetaires envoyées par les emigrés politiques ou à eux.

Conformément à l'article 58, paragraphe 6, de la Constitution;

Sur la proposition du Gouvernement;

Le Presidium de l'Assemblée Populaire de la République Populaire d'Albanie

A décidé:

Article 1

Il est interdit de faire entrer ou sortir de la République Populaire d'Albanie tout objet (possession) ou valeur monétaire envoyée à des émigrés politiques au dehors de l'Etat ou envoyées par eux.

Article 2

Les objets ou valeurs monétaires qui sont acceptées ou envoyées, en dépit de ce décret, seront renvoyées ou confisquées, selon le cas.

Article 3

Ce décret entre en vigueur tout de suite.

Tiranë, 20 juin, 1967

Nr. du décret 4278.

Pour le Présidium de l'Assemblée Populaire de la République Populaire d'Albanie.

Le Secrétaire
Bilbil Klosi

Le Président
Haxhi Lleshi

* * *

Le décret ci-dessus publié dans la Gazette Officielle de Tirana, N. 7, le 10 juillet 1967, est comme une condamnation à mort des femmes, des enfants et des vieux parents des émigrés politiques. Cette mesure sera appliquée à tous ces émigrés qui ne font pas obédience au communisme, puisque le régime peut augmenter la liste à volonté. Des lettres, des paquets et de l'argent sont renvoyé avec la note ridicule: « le déstinataire ne se trouve pas chez soi ». En d'autres cas les paquets ou l'argent sont perdus! Il va sans dire que le monde albanais se trouve aux prises avec un régime de brigands qui a décidé d'opprimer et de supprimer « légalement », au moyen de la faim et des mesures inhumaines, tant de malheureux qui sont sans travail et sans aucune aide.

Ndryshime në Kosovë?

Kam folë me dy Kosovarë këtë verë. Njeni pohonte se, mbas ramjes së Rankoviçit dhe sidomos mbas ardhjes së Titos, nëpër qytetet e Kosovës së vuejtun, qindrimi i egër âsht zbutë, shumë punë kanë ndryshuem edhe sot bisedohet dhe merret frymë ma pa frikë. Tjetri nuk i mohonte fjalët e të parit, por shtonte: « Nuk duhet pasë besim. Sa herë janë bamë premtime, sa herë kanë ndryshuem qindrime, por vuejtjet e Kosovës nuk kanë pushuem. Na jemi Shqiptarë edhe gjindemi ndën 'ta. As na s'mund të dalim nga vehtja, as ata nuk hekin dorë nga metodat e asgjasimit. Si u-ba qi për ma se njizet vjet vriten dhe shëmtohen banorët Shqiptarë dhe kryetarët të mos dinë gjâ?! Mjafton ky mendim mos me na lânë të ngutemi dhe të përkundemi me shpresë ma të mira ».

Lajmet e shumta u apin të drejtë të dyve. Sot ka ma liri bisedimesh dhe të qamun hallesh. Madje mund të shkruhet dhe të flitet për të drejtat e mohueme deri dje, mund të sulmohen edhe komunistët serbë dhe malazez si të ngelun ke mendimet e sjelljet e vjetra. Vetëm se nuk flitet për faktin se grumbulli Shqiptar, qi mvesh mbarë kufinin e Shqipnisë së 1913-s, pësun për ma se pesëdhetë vjet imperializmin e Beligradit me ngjyra të ndryshme!

Sot, në Kosovë ndeshen disa rrymë:

1. *Shovinistët sërbomëdhenj*, qi duen të ruhen marrëdhaniet e tashme të pabarabarta, nuk duen të njohin barasi kombëtare me Kosovarët; nuk u pëlqen të kenë shkolla të miafta për Shqiptarë, as punëtorë të cilësuem nëpër fabrika; duen të zotnojnë sikurse kanë bamë gjithëmonë, ndryshe e shofin vehten në rezik, mbasi janë pakicë. Këta kërcënojnë se po të vazhdojnë Shqiptarët me çuem krye ata do t'a lânë Kosovën. Madje thuhet se disa familje kanë filluem me u-bartë.

2. *Komunistët*. Nji pjesë e komunistëvet Kosovarë, tue u-përbiekë për të drejtat e mohueme të grumbullit Shqiptar, mendojnë e thonë se randësinë kryesore e ka *ideologjija*, qi duhet t'i bashkojë kombësitë e ndryshme në boshtin e punës dhe të punëtorisë, ashtu si predikoi Tito-ja gjatë vizitës qi bâni në Kosovë.

Mirpo edhe komunistët janë të ndamë në disa shkallë: nji pjesë e Kosovarëvet kërkojnë ndryshime të shpejtë dhe padisin shkakterët e krimevet, të shtypjevet dhe padrejtësivet, ndërsa komunistët sërb ose malazez në Kosovë pakë mbahen me idetë e reja, shumë ndër mbledhje flasin pajtueshëm me frymën e ndrequjes se padrejtësivet, kurse përjashta vazhdojnë havazin e vjetër, dhe në fund, nji pjesë tregohet çiltas e pakënaqun me i u-shtruem kërkesavet të Kosovarëvet.

3. *Nacionalistët Kosovarë*, qi përbâjnë shumicën dërrmuese, dhe sidomos rinija e ushqyeme me idetë e Ballit Kombëtar, paditen si reaksionarë, sepse kërkojnë të drejtat e njij Kombi të dalluem, janë kundër Lidhjes së Komunistëvet të Jugosllavisë, të cilën e ngarkojnë me faje për të gjitha të këqijat qi e kanë gjetë Kosovën në këta 25 vjet, edhe kërkojnë masa rranjësore për të përgatitë ditën qi do të zgidhi tanësisht problemin ethnik.

Problemi i Kosovës edhe tash ndën komunizmin âsht thjesht *ethnik*. Nji vend me ma se 90% populsi Shqiptare ka papunësinë ma të randë në mbarë Jugosllavinë, ndërsa pakica sërbe dhe malazeze zen ma se 50% të vendevet nëpër fabrika, në shkolla, në administratë dhe deri në parti. Madje, në shkollat e nalta numri i Sërbëvet âsht dy herë ma i madh se aji i Shqiptarëvet. Fëmijët sërb dhe malazez kanë shkolla në çdo vend, kurse vjetin shkolluer qi kaloi 60,000 Kosovarë të vegjël nuk kanë pasë vend për t'u-futë nëpër shkolla! Padrejtësija e arësimit vazhdon si ndër nxanës ashtu edhe në trupin mësimuer.

Në fund, të ardhunat kombëtare për nji banues në krahinën e Kosovës-Metohisë janë 64% ma të paka se mezatarja e vendit!

Gabimet ose ma mirë shëmtimet historike e kanë burimin ke padrejtësija e madhe qi i u-ba Kombit Shqiptar gjatë periudhavet dhe traktatevet, kur u-shkel vullneti i të ndamëvet nga Atdheu pa mbrojtje.

Shëmtimin po e vazhdon komunizmi jugosllav tue kujtuem se ideologjija e njij partije qi ndërron ngjyra âsht e mjaftueshme me i bashkuem mendiet dhe zemrat e atyneve qi janë shtypë egër me ato të atyne qi kanë zotnuem, ndrydhë dhe çfarosë nji racë të fortë, e cila veç shtohet për mrekulli, për të mos lânë bosh vendet e zbrazuna.

Këte gabim e bani edhe Bashkimi Sovijetik pata se t'i delte dore Jugosllavija, Shqipnija, Rumanija e tjera njisi kombëtare qi po çfaqin mërzinë me qindruem ndën « diktatin » e Moskës.

Nuk mund të ndërtohet nji drejtësi shoqnore mbi padrejtësi kombëtare.

Nga nji herë urtija a dobija këshillojnë rrugë të reja.

Por rruga e Kosovës âsht kah Shqipnija e plotë.

Magister

Pergjegies G. GUAZZINI
Reg. Trib. Roma 1531 - 24 - IV - 1950

Tipografica Editrice Romana
Roma - Piazza di Pietra, 34 - Tel. 671496

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — N° 7117 **28 PAGES** ★ ★ ★ JEUDI 30 NOVEMBRE 1967

LIRE PAGE

2. — Après les déclarations du général de Gaulle, **J. Tainturier, R. Delcour.**
4. — La démission de M. McNamara, **A. Clément.**
5. — Un tournant de l'ère nucléaire, **A. Fabre-Luce.**
8. — Les tribunaux, **K. Christitch, J.-M Théolleyre.**
12-13. — La femme, l'enfant et la maison, **G. Gabey, N. Mont-Servan, J. Aujame.**
15 à 18. — L'autoroute Paris-Lille.
21. — Les spectacles, **O. Merlin, J. Lonchampt.**
26. — L'aide à la Grande-Bretagne, **P. Fabra.**
28. — Au conseil des ministres.

Le Monde

Rédaction, Administration : 5, r. des Italiens, Paris-IX^e. — Directeur : Hubert BEUVE-MÉRY

0,50 F

Algérie, 0,50 DA ; Maroc, 0,50 dir. ; Tunisie, 50 m. ; Allemagne, 0,50 DM ; Autriche, 5 sch. ; Belgique, 5 fr. ; Danemark, 1,50 kr. ; Espagne, 6 pes. ; Grande-Bretagne, 1 sh. ; Italie, 100 l. ; Luxembourg, 5 fr. ; Norvège, 1,50 kr. ; Pays-Bas, 0,50 fl. ; Portugal, 7,5 esc. ; Suède, 1,25 kr. ; Suisse, 0,50 fr. ; U.S.A., 50 cts.

Tarif des abonnements page 3

C.C.P. PARIS N° 4207-23
TELEXPARIS N° 22613
Ad. télégr. : JOURMONDE-PARIS
Tél. : PRO (770) 91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une émotion prévisible

Lorsqu'un homme comme le général de Gaulle se permet, comme il l'a fait lundi, d'admonester les peuples et les empires, il ne doit pas s'attendre à trouver, dans les commentaires que ses propos suscitent, beaucoup de sérénité. Pour peu qu'il adopte aujourd'hui, comme c'est le cas à propos du Moyen-Orient et du Canada, une attitude à l'exact opposé de celle qu'il défendait il y a quelques années encore, il s'expose à se le faire rappeler sans beaucoup de ménagement.

Rien dans les très vives réactions que l'on a pu enregistrer chez ceux qui, hier encore, étaient considérés comme nos alliés ou nos amis ne saurait donc surprendre. M. Pearson, à Ottawa, pouvait difficilement, compte tenu d'une situation politique difficile, ne pas juger « intolérable » le conseil donné par le chef de l'Etat aux « Français du Canada » de revendiquer leur souveraineté.

En Israël il était fatal que fussent durement ressenties des déclarations qui mettent en cause non seulement la politique actuelle de l'Etat hébreu, pourtant conforme aux conseils que le chef de l'Etat lui avait donnés jadis, mais l'opportunité de sa création, alors que la France l'avait parrainée, voire les traits de caractère des Juifs, déclarés soudaint « dominoteurs », quand tant d'entre eux ont servi sous la croix de Lorraine.

Quant aux « Anglo-Saxons », il leur aurait fallu être aveugles pour ne pas voir, depuis longtemps, la guerre que leur faisait le général de Gaulle. Leur presse continue bien de protester, mais à l'échelon gouvernemental la faculté d'indignation paraît s'être émoussée.

Si pourtant Washington peut se permettre d'attendre avec patience la retraite du président de la République, le veto réaffirmé de celui-ci constitue pour le gouvernement britannique un obstacle fondamental, dont il lui faut bien admettre que malgré tous ses efforts il n'arrivera pas à le contourner. Le général, dans cette affaire, joue à coup sûr. Il a réussi à persuader beaucoup de monde, à commencer par le chancelier Kiesinger, qu'il se résignerait sans peine à la destruction de la Communauté européenne plutôt que d'y voir, pour le moment, entrer l'Angleterre. Nos partenaires ne vont pas l'aider à faire chavirer cet esquif dont ils tiennent pour un miracle que, lui présent, il soit toujours à flot, pour le seul plaisir d'y faire monter un candidat transi, dont on ne saurait oublier que pendant dix ans il n'a cessé d'essayer de le torpiller. Cela dit, ils n'aiment pas le procédé, et ne le laissent pas ignorer.

Seuls, donc, en fin de compte, applaudissent le chef de l'Etat les Canadiens français et les Arabes, humiliés les uns par leur condition diminuée, les autres par une défaite dont ils n'ont encore bien saisi ni les conséquences ni même les causes. Ils auraient tort cependant de s'imaginer que notre pays, à lui seul, est en mesure de garantir aux premiers une indépendance véritable et de faciliter aux seconds la revanche dont ils rêvent. Pour le chef de l'Etat les uns et les autres sont avant tout des cartes dans la lutte qu'il a entreprise, maintenant qu'ont été découragées les ambitions soviétiques, contre l'Amérique, hier protectrice de la liberté des autres, aujourd'hui transformée par le seul poids de sa puissance en candidate à l'hégémonie.

La perspective d'une telle hégémonie ne sourit à personne. Plus de gens que le général de Gaulle ne le croit seraient prêts à appuyer son action s'ils avaient la certitude qu'elle vise non à établir une autre hégémonie, mais à instaurer, en accord avec tous, un ordre mondial respectueux des droits de chacun. On voudrait croire que, comme le disent ses défenseurs, tel soit le but de la politique gaulliste, et qu'elle conduise effectivement dans cette direction. Mais on comprend que l'exaltation de plus en plus maurrassienne de la nation comme unité déterminante de la politique mondiale, seul juge non seulement de ses intérêts mais de ceux des autres, pousse un nombre croissant de nos amis étrangers à en douter.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)

LA CRISE GRÉCO-TURQUE

M. CYRUS VANCE ENTREPREND A NICOSIE UNE « MISSION DE LA DERNIÈRE CHANCE »

Le retour à Athènes de M. Cyrus Vance, envoyé personnel du président Johnson, porteur des contrepropositions turques à l'offre de la Grèce, a marqué un brusque changement d'atmosphère dans les négociations par « personnes interposées » entre les deux capitales. Au terme d'une longue journée d'entretiens entre les dirigeants grecs et les trois « médiateurs », l'inquiétude demeurait entière, mardi soir, dans la capitale grecque. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré qu'au cas où on ne parviendrait pas à un accord « des développements dramatiques, y compris un conflit armé, ne pourraient être exclus ».

A Paris, M. Georges Gorse a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, mercredi, que le gouvernement français « garde les contacts avec les parties intéressées et a renouvelé ses conseils de prudence et de modération, de manière à éviter que le statut actuel de Chypre ne soit remis brutalement en question ».

Les membres du cabinet grec, réunis mardi soir sous la présidence de M. Kollias, n'ont pas accepté les demandes présentées par la Turquie. Un fait semble acquis : Athènes n'a pas formulé de nouvelles propositions. M. Vance ne retourne pas à Ankara. Il recherche maintenant, semble-t-il, une solution à Nicosie, où il a rencontré mercredi matin le ministre des affaires étrangères M. Kyprianou, puis Mgr Makarios qu'il devait revoir dans l'après-midi. En quittant la réunion du cabinet, M. Pipinellis, ministre grec des affaires étrangères, se montrait particulièrement pessimiste. « *Le gouvernement a fixé sa position, mais il faut que les autres acceptent aussi. La situation continue à être délicate et dangereuse. Un mot de trop peut provoquer un danger énorme. Des efforts extrêmement utiles sont déployés tant par M. Vance que par M. Brosio. Nous avons tous le devoir de les aider dans cette tentative. La guerre demeure une éventualité.* »

Le ministre grec a ajouté que M. Vance se rendait à Nicosie parce qu'il existe « *des points qui concernent le gouvernement de Chypre* ». Selon certains observateurs, le voyage inattendu de M. Vance, qualifié de « *mission de la dernière chance* », serait en rapport avec l'exigence formulée par le gouvernement turc de remettre en vigueur les traités de Zurich et de Londres. Cette question, en effet, concerne au premier chef le gouvernement de la République de Chypre, qui, en 1964, a dénoncé ces accords sur lesquels sont fondées ses institutions politiques et administratives, ainsi que ses alliances. Or le gouvernement d'Athènes a toujours déclaré qu'il appartenait au gouvernement de Mgr Makarios de prendre lui-même les décisions qui intéressent l'île, Athènes lui apportant son appui. Si Mgr Makarios faisait lui-même savoir qu'il accepte de revenir aux traités, avec toutes les conséquences politiques que ce geste impliquerait, le gouvernement grec ne pourrait qu'y souscrire. Il serait alors difficile de dire que la Grèce a été humiliée, puisque c'est Chypre elle-même qui aurait pris sa décision.

A Nicosie, le gouvernement a déjà rejeté implicitement l'idée d'un éventuel retour aux accords de Londres et de Zurich, en faisant savoir mardi qu'il était disposé à accepter l'évacuation des forces armées grecques stationnées dans l'île, à la seule condition que les contingents grecs et turcs qui s'y trouvent depuis 1960, en vertu des accords sur Chypre, soient également évacués. En effet, pour Mgr Makarios, si on remettait en vigueur ces accords cela reviendrait à octroyer à la minorité turque des droits exorbitants, et qui constituent à ses yeux une entrave à la libre détermination de la majorité grecque de l'île.

La « froide détermination » d'Ankara

A Ankara, la Turquie accueille avec le plus grand calme les nouvelles alarmantes en provenance d'Athènes sur l'évolution de la crise. Depuis deux semaines, rapporte l'A.F.P., elle a pris la décision de rétablir, de façon définitive, ses droits à Chypre. Elle s'est prêtée aux « bons offices » de trois personnalités étrangères pour que satisfaction lui soit donnée par des moyens pacifiques. Si ces moyens échouent, dit-on à Ankara, elle se fera justice elle-même. M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'O.T.A.N., est revenu mercredi à Ankara, où il s'entretient avec le ministre des affaires étrangères turc, M. Caglayangil.

La démonstration navale de mercredi au large de la côte septentionale de Chypre semble précisément avoir eu comme objectif de souligner cette « froide détermination » turque. A Ankara, on déclarait mercredi matin que les unités navales turques qui croisaient mardi au large des eaux territoriales de Chypre n'avaient pas regagné leurs bases de Mersin. La flotte turque, précise-t-on de source autorisée, est en état d'alerte, et ses unités patrouillent sans cesse dans le bras de mer séparant la côte sud de la Turquie et l'île de Chypre.

Si les négociations devaient être rompues en dépit des efforts déployés par les trois « médiateurs », on pense que les Turcs s'efforceraient d'effectuer un débarquement aussi « propre » que possible sur la côte nord de l'île afin de placer les gouvernements de Nicosie et d'Athènes devant le fait accompli de la présence de forces militaires destinées à contrebalancer les forces grecques.

(Lire page 3 l'article d'Alecos Constantinidès.)

POUR LA 18e FOIS

L'ADMISSION DE PÉKIN A L'O.N.U. EST REJETÉE

De notre corresp. partic.
PHILIPPE BEN

Nations unies (New-York), 29 novembre. — **Pendant longtemps, le débat annuel de l'Assemblée générale sur la question de la représentation chinoise a constitué un grand événement. Peu de tâches ont autant absorbé la diplomatie américaine que celle de réunir chaque fois une majorité contre l'admission de la Chine populaire et l'expulsion des représentants nationalistes.**

Cette année, cependant, le débat s'est déroulé dans un climat d'indifférence totale. Tout le monde a compris parfaitement qu'au moment où la révolution culturelle bat son plein en Chine et où l'escalade se poursuit au Vietnam, il n'est ni opportun ni réaliste d'engager un débat sur le point de savoir si Pékin doit ou non être représenté aux Nations unies.

Le vote sur les différents projets de résolution qui a eu lieu mardi n'a donc provoqué aucune réaction. Seuls les spécialistes se sont intéressés aux modifications d'attitude de certains pays.

(Lire la suite page 4. 5e col.)

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La conjonction des partisans et des adversaires de dispositions plus généreuses a entraîné le renvoi du projet d'amnistie

Au terme d'un débat, parfois animé, dont on trouvera pages 6 et 7 le compte rendu, l'Assemblée nationale a écarté le projet d'amnistie que lui soumettait le gouvernement en le renvoyant à sa commission des lois.

Cette décision a été acquise par 269 voix contre 195 et 15 abstentions, malgré les objections du garde des sceaux, M. Louis Joxe, qui avait accepté une légère modification du texte soumis aux députés. Mercredi, à l'issue du conseil de ministres, M. Georges Gorse a indiqué que l'affaire n'avait pas été évoquée, et a ajouté toutefois : « Je doute que le gouvernement révise son point de vue en la matière, et qu'il soit disposé à modifier son texte. »

C'est la conjonction des adversaires et des partisans d'une amnistie plus large, voire totale, qui a entraîné le renvoi du projet. Aux communistes, qui estiment qu'on est déjà allé assez loin dans la voie de l'apaisement, mais auraient à la rigueur admis les dispositions relatives à l'amnistie de plein droit, se sont joints en totalité le groupe de la Fédération, qui avait pris l'initiative de la motion de renvoi, et celui du Centre, l'un et l'autre favorables à l'amnistie complète qu'ils ont d'ailleurs demandée dans des propositions de loi.

Une convergence analogue s'est manifestée à propos des dispositions laissant au président de la République la faculté de prendre des mesures individuelles d'amnistie par décrets : les communistes ont exprimé la crainte que l'usage fait de cette faculté ne soit trop large tandis qu'on redoutait au contraire à gauche et au centre que le chef de l'Etat n'use trop parcimonieusement de ce droit.

Avec l'appoint des députés non-inscrits, le vote émis en faveur du renvoi par huit gaullistes du groupe U.D.-V^e République et seize républicains indépendants, dont M. Giscard d'Estaing, a fait pencher la balance, tandis que quinze autres membres de la majorité — onze U.D.-V^e Républicaine et quatre républicains indépendants — s'abstenaient volontairement et que huit ne prenaient pas part au vote.

Ainsi la page de l'amnistie est de nouveau blanche. Les quelques condamnés dont l'adoption du projet aurait entraîné la libération, ceux qui auraient vu effacer toute trace de leur condamnation ou cesser les poursuites dirigées contre eux attendront. En affirmant que ces condamnés et ces inculpés se souciaient davantage du sort de l'ensemble de leurs camarades encore détenus, prévenus ou recherchés, que du leur propre, en faisant valoir que le vote de cette amnistie partielle retarderait, voire empêcherait, l'amnistie totale, les organisations qui se sont assigné pour tâche la défense des prisonniers politiques, et en particulier le S.P.E.S., ont obtenu, comme elles le demandaient aux députés, que le projet gouvernemental soit écarté. Que va-t-il se passer maintenant ?

La commission des lois, que préside M. Capitant, se trouve de nouveau saisie. En principe, elle devrait procéder à un nouvel examen du projet. Mais elle attendra sans doute pour le faire que le gouvernement ait inscrit une nouvelle discussion du texte, après l'avoir ou non modifié, à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée. L'affaire est donc laissée à la discrétion de M. Louis Joxe et du conseil des ministres, qui devra décider s'il y a lieu soit de déposer un nouveau projet, soit d'accepter des amendements à celui qui vient d'être écarté, soit de le soumettre de nouveau aux députés — ou encore de ne rien faire.

Pour l'instant, le gouvernement ne voit pas comment il serait possible de concilier l'autorité de l'Etat, telle qu'elle est vue de l'Elysée, le désir d'un apaisement, le vœu d'une amnistie totale exprimé par l'opposition de gauche, le centre et une partie de la majorité, et l'hostilité à des dispositions trop étendues exprimée par les communistes. M. Louis Joxe s'est efforcé, sans toujours y parvenir, de retirer au débat un peu de sa charge passionnelle en se cantonnant dans des explications techniques et juridiques. Si certains orateurs ont maintenu la discussion sur son véritable terrain, celui du pardon, d'autres ont été animés par des considérations qui n'étaient pas exemptes de démagogie.

Dans ces conditions, le gouvernement n'envisage pas, pour le moment, d'initiative nouvelle et laissera très vraisemblablement l'affaire en l'état et en instance pendant un certain temps.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

L'AVÈNEMENT DE LA « RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU SUD-YÉMEN »

L'accord a été conclu entre la Grande-Bretagne et le F.N.L. d'Aden

La Fédération de l'Arabie du Sud accédera officiellement à l'indépendance mercredi à minuit. Le nouvel Etat, qui pourrait devenir le quatorzième membre de la Ligue arabe, prendra le nom de République populaire du Sud-Yémen.

Mercredi matin, un accord portant sur les relations futures entre la nouvelle république et la Grande-Bretagne a été signé à Genève. Auparavant, le chef de la délégation du Front national de libération (F.N.L.) avait violemment pris à partie l'impérialisme britannique, dont « l'exploitation, a-t-il dit, nous a laissés dans un état de sous-développement ».

Le régime colonial à Aden a pratiquement pris fin mardi, après cent vingt-neuf ans d'occupation, avec le départ pour Londres de Sir Humphrey Trevelyan, haut commissaire de Grande-Bretagne. Aux accents — choisis avec un humour typiquement britannique — de l'air célèbre de « Les choses ne sont plus ce qu'elles étaient », joué par la fanfare des fusiliers marins, le pavillon britannique a été amené avec toute la solennité voulue.

Avant de monter dans l'avion, Sir Humphrey a déclaré que la Grande-Bretagne avait tenu sa promesse d'accorder l'indépendance à l'Arabie du Sud avant le 8 janvier 1968. Il a formulé à l'intention du peuple de l'Arabie du Sud des vœux de prospérité et d'avenir pacifique, et a souhaité que le nouveau gouvernement entretienne de bonnes relations avec la Grande-Bretagne.

M. LÉON MBA
chef de l'État gabonais
EST MORT

Lire page 5 l'article de Philippe Decraene :
DE LA LUTTE NATIONALISTE AU POUVOIR PERSONNEL

UN IMPORTANT MOUVEMENT PRÉFECTORAL EST ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

(Voir page 7.)

AU JOUR LE JOUR

SCHUSS

Le problème qu'avait jadis tenté de résoudre M. McNamara par la théorie de l'escalade était celui du microcontrôle d'une mégapuissance. Il semble d'ailleurs qu'il y soit parvenu, car personne ne paraît s'étonner du paradoxe d'un pays qui pourrait en quelques secondes anéantir chez les autres et chez lui des dizaines de millions de vies humaines, et reste capable de vivre la tragédie d'une centaine de combattants morts à Dak-To comme on mourait en 1917.

La solution était donc exacte. C'est sans doute le problème qui était mal posé. En tout cas, le contrôle n'empêche pas le massacre et la puissance n'empêche pas l'échec. Dès lors, il s'agit de savoir lequel des deux gagnera. C'est la lutte entre le moteur et le tableau de bord.

En laissant partir M. McNamara, les Etats-Unis ont choisi de supprimer le tableau de bord. Il sera donc difficile désormais de parler d'escalade ou de dégringolade. On fonce, un point c'est tout.

C'est sans doute ce que dans le langage du temps on appelle avoir l'esprit schuss.

ROBERT ESCARPIT.

Lire pages 10 et 11 :
LE TEXTE DE LA LEÇON INAUGURALE DE M. JACQUES MONOD AU COLLÈGE DE FRANCE

Alors que des détenus politiques font la grève de la faim

UNE CHARGE DE PLASTIC ET UN PISTOLET SONT DÉCOUVERTS AU PÉNITENCIER DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

(De notre correspondant particulier.)

La Rochelle, 29 novembre. — Au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré, six détenus politiques sur quarante-cinq ont décidé, après le rejet du projet de loi d'amnistie, de poursuivre une grève de la faim qu'ils avaient commencée il y a une dizaine de jours.

Il semble que les prisonniers politiques soient particulièrement mécontents de cette décision prise au sujet de l'amnistie et de la perquisition opérée dans leurs cellules dans la nuit de samedi à dimanche par la police judiciaire de Bordeaux.

Cette perquisition avait été ordonnée par le procureur de la République de La Rochelle, lui-même alerté par le directeur du Centre pénitentiaire, à la suite de la découverte dans les bagages de Jean Bichon (inculpé dans le complot de l'Ecole militaire) d'un schéma de montage d'armes. Elle s'est effectuée en présence du directeur du Centre alors que l'ensemble des détenus avaient été conduits dans un autre bâtiment.

Au cours de cette perquisition, un pistolet et une charge de plastic, placée dans un tube de crème à raser, ont été trouvés dans la cellule de Bichon. Un trou pour communiquer avec la cellule voisine, mais qui ne permettait pas le passage d'un homme, a été découvert derrière le placard fixé au mur. Ce trou paraît d'ailleurs avoir été creusé depuis un certain temps et il n'est pas établi que ce soit par Bichon. Ce dernier a été transféré à Fresnes par avion spécial lundi en début d'après-midi. On déclare que c'est son état de santé qui a motivé ce transfert et non les faits récents qui lui sont reprochés et pour lesquels aucune inculpation n'a encore été prononcée. L'enquête judiciaire se poursuit.

michel bataille
L'ARBRE DE NOËL
Quatre voix pendant quatre tours
au prix Goncourt 1967
Julliard
Regard-Publicité

LES RÉACTIONS DANS LE MONDE APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE

OTTAWA : une intervention « intolérable »

Montréal, 29 novembre. — La vague d'indignation, la colère et l'exaspération qui ont saisi le Canada anglais ont conduit le premier ministre, M. Lester B. Pearson, à condamner avec force mardi après-midi les propos du général de Gaulle sur le Canada et à qualifier d'« intolérable » l'intervention du chef de l'Etat.

Dans certains milieux politiques canadiens, on avait pensé que le premier ministre n'aurait pas suivi le général de Gaulle sur

De notre corresp. particulier
JEAN TAINTURIER

son terrain mais qu'il aurait profité de l'occasion pour adresser une profession de foi aux Canadiens français et souligner la nécessité de trouver, entre Canadiens, les cadres nouveaux dans lesquels la Communauté française pourrait s'épanouir librement. Il semble que ce soit pour des raisons de politique intérieure et poussé par plusieurs de ses ministres anglais et français que M. Pearson a préféré adopter un ton dur et polémique, ce qui ne l'a pas empêché pourtant de reconnaître la nécessité de modifier la Constitution.

M. Pearson a terminé ses remarques en rappelant qu'en 1960, lors de son précédent voyage, le général de Gaulle avait affirmé que le Canada était un « *Etat stable et solide* », un Etat « *qui a su unir deux communautés très différentes par l'origine, la langue, la religion* », et « *qui développe son caractère national, bien qu'il soit, sur 5 000 kilomètres, voisin d'une très puissante fédération* ».

Pour sa part, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, toujours à Toronto où se poursuit jusqu'à jeudi la conférence interprovinciale sur « *l'avenir de la confédération* », s'est abstenu de tout commentaire. Son ministre de l'éducation, M. Marcel Massé, a cependant déclaré que tout ce que le général de Gaulle avait dit se trouvait dans le mémoire que le Québec a soumis à cette conférence.

Dans un commentaire de la réponse de M. Pearson, *le Devoir* écrit mercredi matin : « *La réponse est excessive et maladroite. Le premier ministre a peut-être jugé nécessaire de prendre ce ton à cause des réactions violentes qui se sont produites au Canada anglais... Mais il l'a fait en donnant aux paroles du président français l'interprétation la plus défavorable possible et sans tenir compte suffisamment des effets que cette attitude aura au Québec.* »

Entre temps, la conférence de Toronto, qui avait débuté lundi dans un climat d'harmonie, a vu s'affronter brutalement, mardi, les thèses du Québec en faveur d'une nouvelle Constitution qui reconnaisse l'existence d'un Etat binational (et non plus seulement biculturel) et les thèses des provinces de l'Ouest (Colombie britannique, Alberta, Saskatchewan) et de Terre-Neuve notamment. Ces provinces s'opposent fermement à toute modification radicale de la Constitution actuelle, contestent la reconnaissance du droit du français d'un bout à l'autre du Canada et affirment que le seul vrai problème, au Canada, est celui de l'inégalité économique. La délégation québécoise a donc durci ses positions, et, dans un avertissement solennel, le premier ministre, M. Daniel Johnson, a déclaré mardi qu'à moins de débarrasser le Canadien français de « *son complexe de ghetto* », il sera impossible de freiner le « *cours des événements* », c'est-à-dire la marche vers l'indépendance.

LA CONFÉRENCE DE TORONTO ET LES REVENDICATIONS DU QUÉBEC

Toronto, 29 novembre *(A.F.P.)*. — A la conférence sur l'avenir constitutionnel du Canada, actuellement réunie à Toronto, les débats de mardi après-midi ont été marqués par un appel passionné de M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, en faveur des vues de M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, sur l'égalité juridique des langues française et anglaise dans l'ensemble du Canada.

« *Nous savons tous*, a-t-il dit, *les pressions séparatistes exercées sur M. Johnson par plusieurs groupes, dont les « états généraux du Canada français ». Nous connaissons aussi la déclaration d'un chef d'Etat étranger qui incite les Québécois au séparatisme. Il importe donc que, de la Colombie britannique à Terre-Neuve, l'appel de M. Johnson soit entendu et suivi d'effet. Nous croyons à la sincérité des vues fédéralistes de M. Johnson, mais peut-être est-il le dernier à pouvoir empêcher l'irréparable de survenir.* »

De son côté, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a exposé sa politique scolaire à l'égard des Canadiens français de sa province. « *L'infâme règlement de 1912, qui interdisait le français comme langue d'enseignement, est bel et bien mort*, a-t-il dit. *Nous considérons comme une justice à l'égard de nos jeunes franco-ontariens et comme une obligation à l'égard du Canada tout entier d'assurer à nos jeunes compatriotes de langue française la possibilité de faire leurs études dans la langue de leur choix.* »

« *Si le Québec a développé une mentalité de ghetto, ainsi qu'on l'en accuse, c'est qu'aucun Canadien français ne peut quitter sa province sans être en danger de perdre, lui ou ses enfants, son identité culturelle* », a déclaré pour sa part M. Daniel Jonhson, premier ministre du Québec.

BRUXELLES : aucune visite du chef de l'État français n'est envisagée pour l'instant.

(De notre corresp. particulier.)

Bruxelles, 29 novembre. — Les propos du général de Gaulle sur le Québec inquiètent les Belges partisans de l'union nationale et soulèvent même, semble-t-il, des appréhensions dans les milieux officiels. Au cours de la conférence de presse hebdomadaire du ministère des affaires étrangères, des journalistes ont rappelé la visite d'Etat du roi Baudouin et de la reine Fabiola à Paris en 1960 et demandé des précisions sur les « *usages diplomatiques en matière de réciprocité* » dans les invitations officielles aux chefs d'Etat.

Le porte-parole a convenu que l'usage était d'inviter, à titre de réciprocité, tout chef d'Etat étranger ayant reçu officiellement le roi. Cependant, a-t-il ajouté, il n'y a pas de limites dans le temps à de telles invitations. Il a ajouté qu'il n'y avait pas de projet concernant le président de la République française dans un avenir rapproché.

P. V.

La déclaration de M. Pearson

Ottawa, 29 novembre *(A.F.P.)*. — Voici les principaux passages de la déclaration publiée mardi par le premier ministre canadien:

« *Dans ma déclaration du 25 juillet 1967, j'avais dit que le Canada a toujours eu des relations spéciales avec la France, qui est la mère patrie de tant de ses citoyens.*

» *Je disais que nous attachions la plus grande importance à notre amitié avec le peuple français. Renforcer cette amitié a été et reste un but ferme du gouvernement du Canada. Je tiens à confirmer ces propos aujourd'hui.*

» *Je n'ai pas l'intention de traiter en détail de la déclaration du général de Gaulle d'hier, une déclaration minutieusement préparée et faite à la presse. Sans aucun doute cette déclaration provoquera des dissensions au Canada. Je suis certain que la population de ce pays sera réservée dans sa réponse, comme je le suis aujourd'hui, pour ne pas servir les desseins de ceux qui voudraient désunir et diviser notre pays.* »

Après avoir affirmé que la déclaration du général de Gaulle a dénaturé des faits de l'histoire du Canada et constitue une prédiction erronée de l'avenir, le premier ministre a poursuivi :

« Cette déclaration n'était pas un simple commentaire sur la politique intérieure ou extérieure du Canada, que l'on aurait pu ignorer. C'était une intervention dans ces politiques de la part d'un chef d'Etat étranger. En tant que telle, elle est inacceptable. Dans ce cas, il est intolérable que le chef d'un Etat ou d'un gouvernement étranger recommande une action politique ou constitutionnelle qui pourrait détruire la confédération canadienne et l'unité de l'Etat. »

« *L'avenir du Canada sera décidé au Canada par des Canadiens* », a affirmé M. Pearson, vivement applaudi sur tous les bancs.

« *J'ai confiance dans les capacités et le bon sens de tous les Canadiens, de langue française ou de langue anglaise, de prendre la décision juste. Ils le feront à leur manière et par leur propre processus démocratique. Je crois que cette décision exigera d'autres changements constitutionnels pour mettre notre fédéralisme à jour et assurer, entre autres choses, que les Canadiens parlant français, qui forment l'un de nos deux groupes fondateurs culturels et linguistiques, ou sociétés si vous préférez, verront leurs droits acceptés et respectés au Canada.*

» Je suis également d'accord que n'importe quel gouvernement fédéral doit encourager et promouvoir des relations spéciales et culturelles étroites entre les Canadiens français et la France et d'autres pays de langue française. Nous le faisons. Il ne doit pas y avoir de discussion à ce sujet, sauf avec ceux qui veulent utiliser ces relations pour détruire la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de politique extérieure, et cela nous ne l'acceptons pas.

» *Le Canada est un pays libre et son peuple se gouverne lui-même. Les Canadiens au Québec ou ailleurs au Canada ont le droit d'exercer pleinement leurs droits politiques aux élections fédérales et provinciales. L'autodétermination n'est pas une nouvelle découverte pour nous. Nous n'avons pas besoin qu'on nous l'offre. Affirmer le contraire est une insulte à ceux qui s'acquittent de leurs privilèges démocratiques comme électeurs canadiens et à ceux qui servent leur pays dans cette enceinte ou dans les législatures provinciales.*

» *A ceux qui voudraient nous rendre libres, nous répliquons : nous sommes libres. A ceux qui voudraient nous désunir, nous répliquons : nous restons unis, dans un système fédéral, qui est en voie d'être adapté aux exigences de notre temps, de nos origines et de l'histoire.* »

STRASBOURG : le Parlement européen s'irrite contre le « chantage » de Paris à l'éclatement des Six

(De notre corresp. particulier.)

Strasbourg, 29 novembre. — Les remous provoqués par la conférence de presse du général de Gaulle ont fourni le thème dominant du colloque d'habitude assez académique qui réunit chaque année le Parlement européen, la commission et le conseil des ministres des Communautés, présidé cette fois par M. Karl Schiller, ministre des affaires économiques de la République fédérale.

Un abus du droit de veto

Pour *M. Illerhaus*, porte-parole du groupe (C.D.U., Allemagne), les déclarations du chef de l'Etat français sont « bien décevantes », et, a-t-il ajouté : « *Celui qui pour l'instant élève un veto à l'entrée de la Grande-Bretagne abuse de ce droit. Les candidats à l'adhésion doivent respecter les règles en vigueur et les traiter en tant que telles. Mais il ne faut pas, comme on l'a fait hier à Paris, agiter le spectre de la dissolution de la Communauté.* »

Pour *M. Metzger*, porte-parole du groupe socialiste de la République fédérale allemande, l'adhésion de la Grande-Bretagne n'affaiblirait pas la Communauté mais la renforcerait. Rejeter l'entrée de ce pays dans le Marché commun, refuser de commencer les négociations, signifierait refuser à la Grande-Bretagne une aide nécessaire, a-t-il ajouté. Comme l'orateur précédent, il s'est élevé contre le chantage de l'éclatement de la Communauté en déclarant que le conseil des ministre devrait se prononcer à la majorité pour l'ouverture de négociations si la France y réitérait son veto quant à l'adhésion britannique.

Au nom des libéraux et apparentés, *M. Rossi* s'est prononcé pour l'ouverture aussi rapide que possible de négociations.

M. Terrenoire suggère une période d'essai

« *La France n'a de leçon à recevoir de personne* », a dit le porte-parole gaulliste, M. Terrenoire, qui a déclaré en conclusion : « *Le dilemme est le suivant : ou bien nous traversons une crise qui conduirait à l'éclatement de la Communauté, à sa transformation en raison des libres échanges, ou bien le sentiment communautaire est le plus fort et nous choisirons une solution moyenne et provisoire, non pas l'association, puisque l'Angleterre n'en veut pas, mais une formule qui s'inspirerait d'une idée de transition au cours de laquelle la Grande-Bretagne, candidate, serait soumise à une période d'essai où les droits seraient strictement limités aux obligations.* »

M. Rey, président de la commission unique des communautés, devait lancer un appel à la solidarité et au sens de l'union politique. « *La commission des communautés*, a-t-il souligné, *ne pense pas et n'a jamais pensé que la situation économique de la Grande-Bretagne aurait pu empêcher son adhésion à la Communauté. Mais elle avait estimé parfaitement normal, et cela depuis longtemps, de pouvoir faire une analyse du « futur conjoint » et de sa situation avant le début des négociations, comme c'était aussi le droit de la Grande-Bretagne de faire une analyse de la Communauté avant de s'engager.* »

Pour un bloc des Cinq

La nécessité de l'élargissement des Communautés a encore été soulignée par M. *Pedini* (démocrate chrétien italien), qui a estimé que les cinq pays membres du Marché commun « *devraient faire bloc devant le veto français* » pour obtenir l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne. Cette idée a été partagée par *M. Burger* (Allemagne, social-démocrate).

A l'issue du débat qui était consacré d'autre part à l'évolution économique de la Communauté après la fusion des commissions, M. Schiller, parlant cette fois en tant que ministre de l'Allemagne fédérale, a rappelé que son gouvernement était favorable à l'adhésion des quatre Etats qui en ont fait la demande et qu'il estimait que toutes les questions économiques et financières liées à cette adhésion éventuelle étaient susceptibles de solution.

ERRATUM. — Dans la dépêche datée de Strasbourg intitulée « La conférence de presse vide l'hémicycle à l'ouverture du Parlement européen » (*le Monde*, 29 novembre, p. 5), bien lire au sujet des cinq nouveaux membres français : « Il s'agit de MM. François Mitterrand, actuellement aux Etats-Unis ; Kléber Loustau, Francis Vals, Georges Spénale et Charles Naveau. Ils font partie du groupe socialiste dont M. Vals est le président. »

LONDRES : vers un nouvel examen du dossier européen

De notre correspondant particulier ALAIN JACOB

Londres, 29 novembre. — « *Fierté nationale* », « *humiliation* », « *froide brutalité* », « *coup de pied dans les gencives* ». Ces quelques expressions entendues mardi à la Chambre des communes donnent une idée des sentiments qu'éprouvent les députés britanniques, ceux de la majorité comme ceux de l'opposition, après la conférence de presse du général de Gaulle.

Le premier ministre, pourtant, a conservé tout au long de cet échange un calme olympien, maintenant fermement l'attitude définie lundi soir par le Foreign Office et selon laquelle les Six doivent répondre collectivement à la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. C'est apparemment à cette position d'attente que le cabinet entend se tenir, au moins jusqu'à la réunion, le 18 décembre, du conseil des ministres de la Communauté. Entre temps, M. Wilson ne semble aucunement disposé à discuter, publiquement au moins, de solutions de rechange ou de compromis. Il a même été particulièrement négatif mardi à propos des vagues suggestions sur l'association, qui, a-t-il dit notamment, « *n'ont pas de sens dans le contexte de notre candidature.* » Un peu plus tard, le premier ministre a encore dit qu' « *il était difficile de savoir ce que le général de Gaulle avait en tête en parlant de statut d'association, que celui-ci excluait certainement l'idée d'une transition automatique* » vers le statut de membre à part entière, et qu'il supposerait sans doute une négociation plus longue encore que pour une candidature.

Il est cependant hors de doute qu'un nouvel examen approfondi du dossier européen va avoir lieu à Whitehall dans les semaines à venir. D'abord parce que des conversations sont prévues à Londres avec différentes personnalités de la Communauté : le ministre luxembourgeois des affaires étrangères dès cette semaine ; son collègue néerlandais, M. Luns, et M. Jean Rey, président de la commission de Bruxelles, au début de la semaine prochaine. Le 10 enfin, une réunion des leaders socialistes européens à laquelle participera notamment M. Willy Brandt, doit avoir lieu aux Chequers.

Ne serait-ce qu'en raison des vents contraires au Marché commun qui commencent à souffler dans l'opinion publique, ainsi qu'en témoignent les prises de position de divers groupes de parlementaires, M. Wilson ne peut, d'autre part, se cantonner dans une simple attitude de « *wait and see* ». On assure au contraire dans les milieux informés qu'il tient toujours à être fixé d'ici à la fin de l'année sur les chances de son entreprise européenne.

Le thème de plus en plus fréquemment employé dans la presse est celui selon lequel l'Angleterre, si elle ne peut espérer entrer dans un proche avenir dans le Marché commun, ne peut d'ici là que se préparer, dans toute la mesure de ses propres moyens, au jour où les obstacles à son adhésion auront disparu.

SELON LE « GUARDIAN » M. CALLAGHAN POURRAIT DONNER SA DÉMISSION

Londres, 29 novembre *(A.F.P.)*. — Le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, pourrait démissionner à la fin de cette semaine, indique mercredi matin le *Guardian*, faisant état de rumeurs circulant à Londres et à Cardiff, la circonscription parlementaire de M. Callaghan.

Le chancelier assistera jeudi et vendredi à la réunion ministérielle de l'O.E.C.E. à Paris, qui doit en principe ratifier le prêt de 1 400 millions de dollars sollicité par la Grande-Bretagne.

[Dès l'annonce de la dévaluation le bruit avait couru que M. Callaghan, qui en fut le principal artisan, avait l'intention de quitter son poste à l'occasion d'un prochain remaniement ministériel qui aurait lieu avant la fin de l'année. Pourtant M. Callaghan en personne a démenti ces rumeurs aux Communes en faisant état de son désir de demeurer « grand argentier » pour mettre en vigueur les mesures qui viennent d'être décidées.

Pour le moment on s'interroge encore sur l'ampleur du remaniement ministériel envisagé. S'agira-t-il de mutations à l'intérieur du cabinet, M. Callaghan passant au Foreign Office à la place de M. Brown et M. Jenkins remplaçant M. Callaghan au poste de chancelier de l'Echiquier ? Ou bien ce dernier, désirant prendre ses distances en vue de succéder éventuellement à M. Wilson, quittera-t-il le cabinet ?]

BERNE : mécontentement en Suisse romande et satisfaction des autonomistes jurassiens

(De notre correspondant particulier.)

Berne, 29 novembre. — Les propos du général de Gaulle sur le Québec ont suscité en Suisse une certaine irritation qui se reflète notamment dans une partie des commentaires de la presse de langue française. En Suisse romande, on s'estime en effet indirectement concerné par ce que d'aucuns ressentent comme « *une sorte d'impérialisme linguistique* ». Ainsi, dans son éditorial de mardi soir, *la Feuille d'avis* de Lausanne invite-t-elle « *tous ceux que cela touche de près ou de loin à prendre position* ». De langue et de culture françaises, la Suisse romande ne saurait rester indifférente, note le journal vaudois, qui conclut : « *Face à la tentative d'utiliser la langue pour fonder une solidarité politique destinée à soutenir on ne sait quel grand dessein foncièrement égoïste, notre attitude nous est en quelque sorte dictée, car la suspicion légitime que soulève dans le monde ce procédé ne peut que nuire partout aux peuples, grands ou petits, qui parlent français, qui sont partout en minorité et qui doivent s'entraider pour survivre, non pour servir une ambition étrangère ou un rêve auguste. Les Canadiens français réagiront comme ils le jugeront bon. Pour nous la réponse s'impose. Elle n'a pas changé ni ne peut changer : c'est non.* »

Tel n'est pas toutefois l'avis des autonomistes jurassiens, qui se félicitent au contraire de l'appui apporté par le général de Gaulle à une autre minorité de langue française.

J.-C. B.

● *Une coquille* nous a fait parler en note page 3 (conférence de presse du général de Gaulle) dans *le Monde* d'hier des négociations de la Grande-Bretagne avec les Six de 1961-1965. C'est évidemment *1961-1963* qu'il fallait lire.

LUXEMBOURG : contre une discussion à cinq sans la France.

Luxembourg, 29 novembre *(A.F.P.)*. — « *Le Luxembourg est contre une discussion à « cinq » sans la France* », a déclaré M. Pierre Grégoire, ministre des affaires étrangères du gouvernement luxembourgeois, interrogé sur les possibilités d'une nouvelle crise au sein du Marché commun à la suite de la conférence de presse du général de Gaulle. M. Grégoire estime qu'il n'y aura pas de crise : « *Il faudra rechercher d'autres solutions* », dit-il. Quand à la position du Grande-Duché, elle reste favorable à l'entrée de la Grande-Bretagne, à condition que les traités ne soient pas modifiés.

OSLO : possibilité d'une association avec la C.E.E.

Oslo, 29 novembre *(A.P.)*. — « Si l'adhésion pleine et entière à la C.E.E. se révèle impossible pour la Grande-Bretagne et pour la Norvège dans un proche avenir, le gouvernement norvégien étudiera quels seraient les effets d'un accord d'association entre l'A.E.L.E. et la C.E.E. », a déclaré mardi le premier ministre, M. Per Borten.

LA HAYE : le ton de la presse reste acerbe

(De notre corresp. particulier.)

La Haye, 29 novembre. — Les commentaires de la presse hollandaise sur les propos tenus par le général de Gaulle gardent un ton acerbe et désapprobateur. Ainsi, pour « *Het Parool* » (socialiste indépendant), le veto prononcé par le général de Gaulle contre la candidature britannique au cours d'une conférence de presse, alors que la Communauté reste chargée de poursuivre son enquête, démontre de façon caractéristique son manque de considération pour toute opinion de ses cinq partenaires qui diffère des siennes. Ce journal parle à ce sujet de « *spectacle singulièrement humiliant* » et ajoute : « *Il est certain, en tout cas, que ce sont des membres de la Communauté qui lui ont donné l'occasion de mener une politique égoïstement française et de faire de cette Communauté un instrument pour la puissance et la grandeur françaises.* »

De leur côté les sénateurs ont été unanimes à condamner l'opposition française à l'entrée de la Grande - Bretagne dans le Marché commun. Le chef de la fraction socialiste à la première chambre, M. Vos, a préconisé mardi l'adoption de mesures de représailles telles que le blocage d'un nouvel accord agricole.

D'autre part, les ministres des trois pays du Benelux doivent se rencontrer ce mercredi à La Haye pour fixer une attitude commune sur le problème.

Paris
Bangkok
préférez PIA
Consultez votre Agence de Voyage habituelle ou :
PAKISTAN INTERNATIONAL AIRLINES
152, Champs-Élysées - Paris 8e
Tél. BAL. 77-92 (4 lignes) - ELY. 31-82 (2 lignes)

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Directeur de la publication : H. Beuve-Méry
Imp. du « Monde », 5, r. des Italiens, Paris

BVP
Afin d'éliminer de nos rubriques de publicité les annonces douteuses qui auraient pu s'y glisser malgré le soin que nous apportons à ce sujet, nous prions nos lecteurs qui auraient des réclamations à formuler d'écrire au Bureau de Vérification de la Publicité (B.V.P.), 27 *bis*, avenue de Villiers, Paris-17e, auquel nous adhérons comme membre actif.

D

Le Monde

Porte-parole des Indiens d'Amérique latine

Miguel-Angel Asturias reçoit le prix Nobel de littérature

(De notre envoyée spéciale.)

Stockholm, 19 octobre. — **Le prix Nobel de littérature a été attribué par l'Académie royale de Suède à Miguel Angel Asturias, ambassadeur du Guatémala à Paris. Selon les mots de M. Ander Osterling, président de l'Académie royale de Suède, « l'Amérique latine peut aujourd'hui présenter un groupe actif d'écrivains importants, un chœur à grand orchestre où il peut être difficile de distinguer l'apport personnel. L'activité littéraire d'Asturias est pourtant assez manifeste, hardie, et féconde pour aller l'intérêt loin de son milieu géographiquement limité dans un coin du monde éloigné de nous ». La motivation du prix de l'Académie suédoise est la suivante : « Pour son œuvre littéraire colorée, enracinée dans le caractère national et dans les traditions indiennes. »**

Concernant l'œuvre de Miguel Asturias, le président de l'Académie royale de Suède a notamment signalé que « par une trilogie de romans commencée en 1950, Asturias a introduit un thème nouveau et brûlant dans son œuvre épique, notamment la lutte contre la domination du trust nord-américain sous la forme de la « United Food » et les conséquences économico-politiques qui s'ensuivent dans l'histoire contemporaine de la « République des bananes ». « Ici, a ajouté M. Osterling, nous rencontrons également des visions bouillonnantes et profondément inspirées qui ont surgi de l'engagement intense d'Asturias dans la situation de son pays. »

N. B.

Un homme à l'image de la forêt

Il est des hommes qui portent sur eux toutes les couleurs d'un pays ; en eux, toutes les misères et toutes les splendeurs d'un peuple. L'écrivain véritablement représentatif de la collectivité à laquelle il appartient n'est pas tant celui qui en énonce les aspirations et en formule les idéaux que celui dans la chair même duquel vit la nature profonde, qui est fait de sa terre et de sa race, et dont les livres surgissent alors comme d'autres formes d'émanation végétale de la forêt originale.

Le Guatemala d'Asturias n'est ni folklorique ni archéologique ; il n'a que faire des observations des ethnologues et des enquêtes sociologiques que l'on peut mener parmi ses habitants ; c'est une portion d'univers qui s'est si bien identifiée à un homme que cet homme a été porté au niveau des montagnes, des volcans, des arbres. Il existe ainsi des vocations d'écrivains qui, malgré les vicissitudes et les obligations d'une activité littéraire ou diplomatique qui les ont longtemps tenus éloignés de leur patrie, ne se sont jamais réellement transplantés dans un autre sol que celui dont ils sont issus.

Ce phénomène se peut fréquemment observer en Amérique latine, où chaque Etat s'est fait au cours des siècles une personnalité distincte. C'est la particularité de ces républiques sud-américaines que de ne se ressembler aucunement entre elles. Comme si le mélange ou la simple superposition des autochtones et des Espagnols produisait des combinaisons infiniment variées. Le passé y est pour beaucoup, certes, comme le montrent ces très antiques symboles « païens », toltèques, aztèques ou incas que les sculpteurs des églises baroques chrétiennes ont, volontairement ou non, associés aux thèmes de l'iconographie religieuse des conquérants.

La nature essentielle du Guatemala c'est la forêt vierge recouvrant les montagnes et dans laquelle s'ouvre la clairière des plantations ; la forêt qui reprend possession de ce que les hommes lui imposent ou lui abandonnent, avec cette lente insistance, cette irrésistible et patiente violence que l'on retrouve dans l'âme de son peuple et dans son comportement. Asturias est à l'image même de cette forêt ; ni l'Europe, où il a vécu longtemps, ni la culture qui l'a modelé ne l'ont vraiment transformé. Il y a en lui, et jusque dans son aspect physique, dans sa manière de se mouvoir et dans sa voix, une sorte d'intensité végétale originèlle. On croirait parfois qu'il amène toute une forêt avec lui, et qu'elle donne à notre conversation ce clair-obscur des hauts arbres et des fourrés.

S'identifiant à son peuple et à sa terre, quoique modelé par les civilisations européennes, il n'est jamais devenu un déraciné, un cosmopolite, sans attaches avec l'humus profond. Il ne s'est pas davantage fait le porte-parole des revendications sociales de ce prolétariat au service des exploitations étrangères, qui fermentent si violemment dans ses livres : ce n'est pas la politique qui l'y a conduit, ni même la compassion inspirée par les misérables conditions de vie de ces cueilleurs de fruits, habitués à de séculaires docilités mais périodiquement soulevés de ces révoltes irrésistibles et instinctives comme le réveil des volcans.

Asturias n'appartient pas à la famille des sociologues ou des tribuns ; le livre n'est pas entre ses mains une arme dans la guerre des opprimés contre les oppresseurs. Son esprit d'insurrection, si spontané, si généreux, n'est pas nourri d'une spéculation intellectuelle. Il jaillit du fond de son être physique. Sa réaction n'est pas conditionnée par un système philosophique ou politique ; je dirais même qu'elle n'est pas véritablement humaine, du moins pas uniquement humaine. Il y a en lui la pitié, bien sûr, et l'indignation, et la colère, car il a vu trop de souffrances, trop d'injustices, pour ne pas vouloir modifier une situation qui dégrade et détruit son peuple. Il continue d'appartenir à ce petit peuple des cueilleurs de fruits, par cette force de communion qu'il y a en lui, par cette généreuse intuition de l'intelligence et du cœur qui le fait si facilement et si totalement communiquer avec l'autre. Mais, plus encore, cette séparation matérielle d'avec l'autre n'existe pas plus en lui que le déracinement, physique et intellectuel. Il est, en même temps que lui même, tout un peuple et toute une terre. Il parle la langue de ces paysans guatémaltèques qu'il fait vivre, mais aussi la langue du vent, la langue du volcan, la langue du jaguar. Il est tout cela à la fois, comme si les forces telluriques, végétales et animales de ces féroces forêts d'Amérique centrale le traversaient et s'épanouissaient en lui.

Asturias est un grand écrivain : un écrivain de race, un écrivain-né. Ses livres ont l'irrésistible poussée de ces champs de maïs, cultivés depuis tant de millénaires par les ancêtres des Mayas qui peuplèrent et cultivèrent ce sol, disputé à la forêt qui dévore, disjoint et anéantit ce que les hommes lui imposent, arbitrairement. Derrière lui on aperçoit toute une longue lignée d'individus courbés sous le poids du travail, mais préservant la suprême dignité des êtres qui conservent une intense communion avec la nature. Ses personnages sont des forces de la nature, eux aussi, et à peine différents de la nature elle-même. Aussi reviennent-ils si volontiers, dans les heures tragiques de leur vie, vers ce qu'ils sentent être la source même de leur force, de leur existence.

La chaleureuse humanité des livres d'Asturias réside en ce qu'il n'y est pas seulement question des hommes, de leurs problèmes matériels et de leurs inquiétudes, mais de ce qui en eux demeure quelque peu non humain et surhumain. Le mythique et le réel se confondent, jusque dans la physionomie même de l'écrivain. Grand Pan des forêts du Guatemala.

MARCEL BRION
de l'Académie française.

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre a été tiré à 392 652 exemplaires.

UNE VIE ET UNE ŒUVRE

Miguel-Angel Asturias naît le 19 octobre 1899 à Guatemala-City, où ses parents sont commerçants. En 1923 *une thèse sur* le Problème social de l'Indien *couronne ses études de droit. Ce métis de sang espagnol par son père — dont les ancêtres ont émigré des Asturies vers 1770 — et indien par sa mère s'embarque aussitôt pour l'Europe. Quelques mois à Londres et c'est la France, où il résidera durant dix années, les cinq premières occupées par l'ethnologie : il suit en Sorbonne les cours de Georges Raynaud sur les religions et les cultures de l'Amérique centrale. Les contes entendus dans son enfance reviennent alors en sa mémoire. Il les écrit.* Les Légendes du Guatemala (1), *bientôt traduites par Francis de Miomandre, font découvrir la capiteuse ivresse d'un « cauchemar tropical » à Paul Valéry, qui conseille à l'auteur de retourner dans son pays, aux sources. Celui-ci emporte dans ses bagages le manuscrit de* Monsieur le Président (2), *où il condamne la dictature d'Estrada Cabrera, mort depuis près de cinquante ans. Malgré ce recul, le livre ne sera autorisé à paraître que beaucoup plus tard.*

Asturias commence à écrire des poèmes, fait du journalisme littéraire, fonde et dirige le Diario del Aire, *et en 1942 devient député à l'Assemblée constituante.*

Sous le gouvernement libéral de Juan-José Arevalo, il est attaché culturel à l'ambassade du Mexique, en 1946, puis ministre conseiller d'ambassade en République Argentine, la patrie de sa femme. Sous le gouvernement national bourgeois d'Arbenz Guzman, qu'il soutient dans sa lutte pour l'indépendance économique, il réside à Paris, au titre de ministre conseiller à la légation du Guatemala, en 1952-1953, puis il est nommé ambassadeur du Guatemala en République du Salvador, mais doit s'exiler en Argentine, en 1954.

C'est l'époque où paraissent coup sur coup Monsieur le Président *et un roman :* Hommes de maïs *(3), qui met aux prises les brûleurs de forêts — tenants du « progrès » — et les Indiens fidèles aux traditions. L'œuvre jaillit multiple, diverse, dans une splendeur qui mêle le rêve à l'épopée, le fantastique à la misère quotidienne.* L'Ouragan (4), le Pape vert (5), les Yeux des enterrés (6), *forment une trilogie qui dénonce les deux maux dont souffre le Guatemala : monoculture outrancièrement développée (la banane), emprise des capitaux venus des U.S.A. Après l'époque des planteurs souverains, c'est l'envahissement de l'économie par une compagnie fruitière, puis la révolte du petit peuple, d'autant plus écrasé que son analphabétisme le rend sans défense.* Week-end au Guatemala (7), *recueil de contes, traite le même thème sous une forme encore plus violente : l'hypocrisie des puissances d'argent y est fustigée tandis qu'en un contrepoint d'une tendresse infinie pleure toute la détresse d'une race. En 1958, Asturias a publié des poèmes :* Messages indiens (8) *suivis, deux ans plus tard, de* Bolivie, cet astre ignoré (9).

Une certaine mulâtresse (10), *paru en 1965, renoue avec le courant de l'inspiration ancestrale. Ce roman inquiétant, voluptueux, souvent d'un comique très dru, nous fait toucher du doigt la mentalité entièrement différente de la nôtre et fixe, dans une langue d'une virtuosité volcanique, les légendes d'origines diverses qui s'affrontent sur cette terre sans cesse en proie à de gigantesques cataclysmes naturels.*

Il faut rapprocher, comme étant d'une veine voisine, Claireveillée de printemps (11), *recueil de poésies épiques, où les dieux s'entredéchirent et s'opposent aux créateurs de beauté que sont les peintres, les écrivains, les musiciens et les sculpteurs, dans un déchaînement d'Apocalypse ; et* la Flaque du mendiant (12), *un roman-poème, sans cesse en mouvement du réel à la troublante bigarrure des songes ; deux livres bourrés de symboles, qui nous dépaysent dans l'espace, dans le temps et dans nos habitudes de constructions mentales.*

Enfin cette année, un nouveau recueil de contes, le Miroir de Lideval (13) *a été traduit en français, ainsi qu'un récit,* Torotumbo (14). *Ces contes nous ramènent aux premières sources de l'inspiration d'Asturias, à ces* Légendes du Guatemala, *où songes et mythologie se mêlent* (15).

Depuis 1962, Miguel-Angel Asturias vivait en Europe. Infatigable conférencier, cet exilé volontaire s'efforçait de porter témoignage et d'éveiller l'attention du vieux monde à des problèmes aussi aigus — mais beaucoup moins connus et admis — que ceux de l'Afrique et de l'Asie. En août 1966, il est revenu à Paris comme ambassadeur de son pays. Quelques mois auparavant, le prix Lénine de la paix lui avait été décerné, marquant l'importance d'une œuvre que sa somptuosité envoûtante et ses résonances sociales désignent comme l'une des plus incontestables de la littérature d'expression hispanique.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Paris, Corti, 1932, repris chez Gallimard, 1953. Buenos-Aires, 1957.
(2) Buenos-Aires, 1948. Paris, Bellenand, 1952.
(3) Buenos-Aires, 1949. Paris, A. Martel.
(4) Buenos-Aires, 1950. Paris, Gallimard « Croix du Sud », 1955.
(5) Buenos-Aires, 1954, Paris, Albin Michel, 1955.
(6) Buenos-Aires, 1960, Paris, Albin Michel, 1962.
(7) Ghyanorte, 1956, Paris, Albin Michel, 1959.
(8) Paris, Seghers, 1958.
(9) Neuchâtel, La Baconnière, 1960.
(10) Buenos - Aires, 1963. Paris, Albin Michel, 1965.
(11) Paris, Gallimard « Poésie du monde entier », 1965.
(12) Goyanorte, 1961. Paris, Albin Michel, 1966.
(13) Paris, Albin Michel, 1967.
(14) Paris, Seghers, 1966.
(15) Voir le *Supplément des livres* du 14 juin 1967.

Gagnez 500 F d'un coup... de Canon !

Abandonnez-vous au plaisir de tirer à vue, sans souci technique.

Canon, chef de file mondial en photo (9.100 ouvriers et ingénieurs à Tokyo), a réinventé la photo en la simplifiant :

● Objectif-qui-Pique © même au télé (1000 mm) et sans distorsion même à 98° ● Tir la nuit sans flash ● Tir à contre-jour ● Contrôle visuel sans black out ni parallaxe ● Chargement instantané indéréglable, etc...

500 F vous sont offerts par photo insérée dans publicité Canon. Ecrire Canon B.P. 132(M). Neuilly/S.

Nom .....

Adresse .....

.....



Photo Canon, ...une passion !

STOP ! Des costumes La précision d et le raffinem de la Pure La qualité Woolm à la Grande Maison de B premier étag escalator du Drugstore

LA GRANDE MAISON DE BLANC PARIS

PLACE DE L'OPERA
1er étage, escalator Drugstore Opéra

Costume droit Body 100 % Pure Laine Vie trois boutons ligne près du corps

295 F

article contrôlé WOOLMARK
PURE LAINE VIERGE
PLI PERMANENT LAINE

...CIERS

BOURSE DE NEW YORK

Marché irrégulier

De nouveaux dégagements ont pesé sur les cours mercredi au début de la séance. Par la suite une reprise a effacé les pertes sur un certain nombre de titres, mais la cote apparaît finalement irrégulière. Sur 1 473 valeurs cotées 626 sont en baisse, 614 en hausse, 233 inchangées.

Les électroniques se sont distinguées par leurs bonnes dispositions (notamment I.B.M., Honeywell, Burroughs, Control Data), ainsi que plusieurs compagnies de navigation aérienne (Braniff, K.L.M.).

Titres traités : 10 500 000 contre 10 290 000 mardi.

Indices Dow Jones : industrielles, 903,49 (— 0,87) ; chemins de fer, 247,91 (+ 0,23) ; services publics, 124,94 (— 0,38).

Indices Standard and Poor : cinq cents valeurs, 95,25 (+ 0,25); industrielles, 103,74 (+ 0,34); chemins de fer, 45,83 (— 0,23); services publics, 64,51 (— 0,19).

VALEURS	COURS 17 Oct.	COURS 18 Oct.
Alcoa	82 ...	79 1/4
Am. Natural Gas	37 1/2	37 3/8
A.T.T.	51 3/8	51 1/2
Atchison Topeka	28 5/8	28 ...
Du Pont de Nemours	166 3/4	167 ...
Eastman Kodak	133 1/2	134 3/4
Ford	52 7/8	53 1/8
General Electric	108 1/2	108 7/8
General Foods	71 5/8	71 5/8
General Motors	84 5/8	85 ...
General Tel.-El	45 3/4	45 3/4
Goodyear	46 1/4	45 5/8
I.B.M.	576 ...	585 ...
I.T.T.	114 3/8	114 5/8
Kennecott	46 3/8	46 1/8
Mobil Oil	43 7/8	44 ...
Pacific Gas	32 1/4	31 7/8
Pensylv. R.R.	57 1/2	57 1/2
Radio Corp. Am.	60 5/8	61 ...
Standard Oil N.J.	66 1/4	... ...
Texaco	80 1/8	79 3/8
...ion Carbide	48 1/8	47 7/8
...ited Airlines	59 ...	... ...
... Steel	44 1/2	44 5/8
...ctinghouse	74 1/4	75 1/8
...lworth	29 7/8	29 1/2

...ROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Acier-Investiss., c. 1	4 p.15	... ..
...ments Lafarge, c 24	1 p 3	39 10
Radiologie, c. 21	2 p 3	8 ..

— COMPTANT

...rs ...éd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
	869	Electro-Métall.	210 10	220 10
	410	Fin.Fr.-Marocaine	21 30	21 80
50	176 50	Franco-Marocaine		34
	325	Gaz et Eaux	199 ..	199
50	99 50	Gener. du Maroc.		55 10
50	94 50	Lebon et Cie	228	221
10	93	Cie Marocaine		2 65
..	96 ..	O.V.A.I.M.	28 70	29
..	99 ..	Paix	480	480
		Prévoyance		326
		Réviilon	202	202
	215	Santa-Fé	27 90	27 50
	111 ..	Soffo	78 50	80 60
50	190	Sofidel	186	187
60	86 60	Sogenin	428	429
80	105 20			
	159 20			
	144 50	S.A.F.A.		9 20
50	163	Salin. Camargue.	105 60	105
	112	Clause	239	237 50
		Indoch. Plant.	30 50	29 60
		Agr. Ind. Madag.	61	62
	210	Mimot	181 50	183
	568	Padang	54 50	54 20
	140			
..	71 50			
	322	Allobroge	105	105
	2240	Astra-Calvé	85	81 60
	85 ..	Banania	255 20	260
	95	Fromage Bel	143	143

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Berthier-Saveco	160	160
Café Biard	152 10	153 30
(M.) Chambourcy	350	360
Chocolat Tobler	119	119
Compt. Modern.	143	140
Damoy	125	125 90
D.M.S.	591	591
Docks France	274 ..	274
Economats Centr	390	385
Epargne	155	156
Fr. Ch. Gervais	283 50	287
Fr. Paul-Renard		89
Générale Aliment	169	170
Gévéor	140	139 50
Goulet-Turpin	210	215
Mercier (champ.)	358	350
Gr. Moul. Corbeil	104	104
Gr. Moul. Paris	94	94
Mumm et Cie	260	250 10
Nicolas	281 40	281 30
Ufima	74	74
Potin	161	160
Roquefort	160 10	160 ..
Sofal-Cercle Bleu	78	76 50
Taittinger	223	224
Unipol	180	180
Vve Clicquot-P	379	379
Viniprix	198	196
(L.) Wib.-Dreux	81 ..	80
Bénédictine	515	516
Brass. Comète	203 50	203 50
Brass. Indochine	424	405
Cusenier	480	480
Dist. Indochine	...	340
Distil. Réunies	107	104
Gest. P. Sogepal	201 10	205
Ricqlès	76	76
Saint-Raphaël	131 50	131 50
Suze	..	90
Pointe-à-Pitre	42 30	42 30
Lebaudy-Somm.	173	171
Siamna	71	72 40
Sucrerie (Cie Fr.)	37 20	37
Sucrerie Brésil	111	111
Sucr. Bouchon	147	147
Cie Sucrière	129	129
Un. Sucr. Aisne	... ..	208
Berliet	119	114
Chausson (Us.)	89	88 50
Panhard	42 10	38 30
Saviem	87 60	88 10
S.E.V. Marchal	88	85 50
Simca-Auto	104 ..	104 ..
Bois Dér. Océan.	100	100 ..
Borie	314	307
Camp.-Bernard	219	220
C.E.C.	103	102
Cerabati	196	190 10
Chim.de la Route	166 10	172 50
Cim. Origny	121	121
Ciments Vicat	215	215 50
Drag. Trav. Publ.	52 50	50 80
Dumez	225	220
Eau assainissem.	505	509
Entrep. Electr.	212	211
Everitube	95 ..	94 50
Gr. Trav. de l'Est	67 ..	67
Herlicq	..	153
Lambert Frères	80	79 50
Leroy (Ets)	224	221
Loisne (M. cons.)	241	238
Nation. Constr.	59 20	57
Porcher	200	192
Rougier	280 10	280 ..
Constr. Routes	133	133
Routière Colas	264 50	264
Schwartz-Hautm.	96 50	97
Traction Exploit.	43 90	42 20
Gr. Trav. Hydr.	38 50	37 80
Dunlop	32	32 10
M.A.P.A.	202	201
Procédés Fit	120	115
Safic Alcan	120	120
Bit. Asph. Centre	131	131
Charb. Tonkin	111 10	111 10
Comiphos	59 90	59 10
Ph. Océanie	.. ..	45 50
Gaumont	120	124
Musée Grévin	2190	2190
Pathé-Cinéma	102 50	106
Pathé-Marconi	76 90	77
Tour Eiffel	1069	1069 ..
Applic. Mécan.	179 50	182
Arbel	155	155
Arthur Martin	106	107
Artis-Westingh.	294	293
Aster	100	100
Ateliers G.S.P.	95 80	95
Auer	260	263 50
Bernard-Moteurs	118 50	118
Bignier Schm. L.	242	241
Bréguet-Aviation	172 80	172 80
Brissonneau-Lotz	73	73
C.O.M.A.P.	200	200
C.M.P.	499	499
Delattre-Levivier	.. ..	26
Duc-Lamoth	593	593
F.F.S.A.	147	147
Frangeco	74 10	75
Frankel	338	338 ..
Hotchkiss-Brandt	80	76 50
Jaeger	92	92
Japy	9 20	9 60
Lip	90 10	90
Luchaire	97	98 50
Maison Bréguet	..	29 50
Manurhin	76	75 10
Métal Déployé	235 ..	225 60
Neyrpic	23	22 80
Nodet-Gougis	71 60	70 10
Peugeot (act. out.	180	183
Poclain	223	216 50
Pt-à-Mouss. (F.)	240	232
Ressorts Nord	30 ..	30
Roux-Combaluz	135	136
Sagem	650	645
S.A.J.	200	201
Satam	48	48
Sicli	84	84
Soudure Autog.	165	170 10
Stein et Roubaix	140	138
Stokvis	162	156
Tunzini	412 ..	412
Virax	48 ..	47
At. Ch. Bretagne	19 35	20
At. Ch. Loire	70	70
At. Ch. Dunkerque	.. ..	14 60
Forges Ch. Médit.	6 ..	6
Ent. Gares Frig.	215 10	215
Mag. gén. Paris	134	133 10
Port du Rosario	180	181
Cercle de Monaco	64 20	64
Club Méditerran.	390	400
Eaux Vichy	178	178
Eaux Evian	459	455
Grand Hôtel	...	699
Vichy (Fermière)	698	680
Vittel	281	290
Aussedat Pt de C.	86 40	85
Chaix-Desfo.-Néo.	107	106
Didot-Bottin	195 50	187 10
Impr. G. Lang	93	95
Navarre	37	37
(B.) Pap. Gascog.	135	129 50
(B.) — parts	...	1175
La Risle	147 ..	150
(M.) Berton Sic.	51 50	51 50
Bon Marché	98	96 20
Lancel	97	98
Louvre	150	148
Lyon. Madagascar	27 80	27 80
Magasins Mod.	423	420
Mars. Madagascar	61 30	61 10
Materna	468	464
Maurel et Prom.	79 80	79 85
Optorg	109	108 10
Prisunic	148	143
U.I.S.	114	114
A.M.E.	.. ..	54 90
Engins Matra	485	500
Fulmen	636	630
C.I.P.E.L.	58 50	60
Lampes (part)	475	475
Lemercier	184	184
Mat. El. S.W.	..	47 05
Merlin et Gérin.	167 ..	169
Mors	.. ..	34 50
Schneider Radio	115 ..	111
Téléméc. Elec.	512	517
Téléph. Ericsson	540	550
Westinghouse	200	200 ..
Ac. Blanc Misser.	74 ..	71
Bonneville	..	40 50
Cefilac	153 50	147 50
Davum	126 50	126 20
Denain-Anzin	61 40	63 60
Fonder. Précision	95 50	95 50
Forges Strasb.	40 10	40 10
Gueugnon (F. de)	255	260
Imphy	41 80	41 50
Knutange	..	45 10
Longométal	98	100 90
Longwy	120	117 10
Lorraine-Escaut	65 15	63
Mét. et All. Bl.	97 30	100
Nord Lorraine	..	78
Tissmétal	31	32
Tréfimétaux	133 80	135
Vincey-Bourget	91 30	89
Africaine Mines	..	56
Huaron	106 40	106
Kinta	259 90	255
Métall. Minière	51 10	50 60
Minerais et Mét.	188 ..	190
Mines et Pr. Ch.	4 60	4 60
Antargaz	173	173
Explor. Pétrol.	27 10	27
Hydroc. St-Denis	162	161
Labo Industrie	58	58
La Mure	102	103
Languedoc-Foren.	..	46
Marep	19 20	19 10
Mobil Oil Fr.	130	130
S.N.I.P.	100	100
Omn. F. Pétr.	143 90	140
Serco	..	84
Socantar	118	118
Sopalun	133	134
Astral	252 10	255
Cochery	270	271
Février-Decoisy	129 90	125
Finalens	57	57
Fly-Tox	113	112
Gévelot	...	276
Grande-Paroisse	140	138
Huiles, G. et dér.	112	112
Keller et Leleux	114 20	115
Lab. Labaz	165	168
Lab. Lelong	19 60	19 50
Lab. R. Carrière	185	185
Melle-Bezons	55 90	58
Novacel	330	339
Parfums Caron	355	354
P.P.Z.	69 50	67 50
Produits azotés	342	343
S.P.C.S.	33 50	34
Quartz et Silice	148	148 20
Reichhold B.	37 10	37 50
Ripolin-Georget	105 20	105
Rousselot	179 80	172
Soudières Réun.	184 90	182
Soufre Réunies	196	195 10
Thann et Mulh.	52 ..	50
Agache	78 90	78 90
Comptoir Linier	15 10	15 20
Cotariel	53	54
Fourmies	79	79 90
Lainière Roubaix	116	115
— (part)	..	..
Rosy	107	108
Sommer	547	547
Tapis et Couvert.	77 ..	77
Textil	145	152
Timwear	149	145 20
Tissarex	75 90	74
Valisère	56 30	59
Algér. de Navig.	275	276
(M.) Chambon	76 ..	76
(M.) Fraissinet	49	49 25
Havr. et Pénins	108 20	108 20
Messag. Marit.	..	47
Nat. Navigation	76 ..	76
Navigation Mixte	58	58
Particip. Placem.	84	82
Saga	70	70
Transat. (Cie Gle)	43	44
U.T.A.	146 ..	145
Affrètem. Comb.	109	108 50
C.I.T.R.A.M.	250	250
C.G.T.A.P.	130	133
Pyr. Ent. Indust.	237 ..	237
Stemi	266 20	266 20
Union transp. par	73	71 50
Air Liquide (p.)	3020	2980
Améliorair	292	292
Blanzy Ouest	87	87 50
La Brosse	54 20	54 10
Cigarettes Indo.	..	108 50
Degremont	530	520
Dong-Trieu	53 50	52 50
Duquesne-Purina	540	540
Europe N° 1	500	515
Ferrailles C.F.F.	242	245
Floquet	61 ..	60 50
Havas	640	626
Heurtey	313	312 20
G. Magnant	33 25	34 20
Bastos (Algérie)	10 10	10 10
Bracodi	98 10	102
Brass. du Maroc	107	107 50
Brass. Ouest-Afr.	122 50	125 ..
Chérif. d'Engrais	50 10	49
Com. Sang.-Oub.	33 60	34 60
Min. et Métall.	22 80	22 80
Penarroya (M.)	16 50	16
Pétroles A.E.	48	47 80
Gafsa	11 50	11 10
Zellidja	20 05	20 05
Ob. B.I.R. 3 % 47	...	4230
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	477 ..
Emprunt Dawes	... ..	1167 ..
— obl. de cons.	... ..	246 ..
Emprunt Young	... ..	190
— consol. A	.. ..	34
AM. RO. BANK		67 60
B. N. Mexique	47 70	47 50
B. Régl. Intern.		6190
Gén Belgique	1310	1302
Fin Caoutchouc		17 50
Latonia	...	104
Rolinco	293 70	293 30
Robeco	309	309
Amsterd. Rubber		60
Est-As. Plant.		825
Nestlé	2785	2705
Goodyear		239
Pirelli	32 10	32 80
S.K.F.	218	214
Port de Beyrouth		161 50
Bowater	36 30	35 30
Consolidat. Paper	141	140 20
Femmes d'Auj.	164	164 50
A.E.G.	...	520
Electric Musical	24	23 20
Elliott Automat.		10 50
Schlumberger	339	342
Tél. Nord (Hold.)	60	57
Arbed	268	260
Cockerill-Ougrée	83	83
Finsider	..	5 20
Mannesmann	161	162
Providence		156
Rhein Stahl	135	135 60
Steel Cy of Can.	... ..	99 20
Thyss c. 1000		201 50
Blyvoor	20	20
Buffelsfontein	58	58
De Beers p. cp.20		185 20
East Geduld sico.	...	1 80
General Mining	..	88 10
Hartebeest	30	29
Johannesburg		137 10
Middle Witwa	14 60	14 60
President Steyn	14	13 65
Rand Mines	64	64 10
St-Helena	38 95	38
Stilfontein		6 60
Transvaal	...	135
Union Corp.	66 ..	67
Welkom		12
West Rand		16 90
Cominco	132 40	131
Noranda	247	245
Rand Selection		59 05
Tharsis		50
Vieille Montagne	602	600
Zambian Ang.-Am	46 30	46 20
Am. Petrofina		82
Brit. Americ. Oil	165 50	165 70
Can. Petrofina		66 50
Montecatini	13 40	13 90
Pfizer and Co	...	392
Procter Gamble	429 70	430 10
Schappe (Filat.)	170 20	171 30
Est Asiatique	795	795
Wagons-Lits	62 70	62 20
British Am. Tob.	56 50	56 05
Suéd. Allumettes		135 80

HORS COTE

Dofan	..	80 60
Europ. Travaux		250
Intertechnique	476	476
Isolfeu	10	10 ..
Lincoln	...	162
Milliat Frères	98	98
Pronuptia		450
Restaur. J. Borel	85	85
S.P.R.	...	285
Tranchant Electr.	...	323
U.C.P.I.	36	36
Vachette	46 80	44 40

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 19/10

Compagnie bancaire : val. de 1 act. 1/3, soit. 685 33

U.C.B. : val. de 1 act., soit. 575

S.I.C.A.V.

19 Oct.	Emission frais inclus	Rachat net
Slivam	122 57	116 43
Epargne valeur (Unival)	147 16	140 15
Epargne-Oblig.	137 05	130 52
Optima	136 48	129 98
France-Placement	127 90	121 81
Slivafrance	113 44	108 04
Slivarente	141 09	134 37
S.I. Est	249 90	237 91
19 Oct.		
Sogevar	281 72	268 31
Soginter	299 84	285 56
Sogépargne	270 01	257 15
Epargne mobilièr.	129 97	123 78
France-Invest.	116 58	111 03
Livret-portef.	141 72	134 97
Elysées-Valeurs	147 61	140 58

...RCHÉ A TERME

...t de « marchés à options » ★ Valeurs donnant droit à des opérations fermes seulement

COMPEN-SATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Dernier cours
270	Nat. Invest.	263	262	262	257 ..
115	●Nickel	117 80	119 40	120	118
145	Nobel Bozel	138 30	138	138	136
48	★ Nord	48 50	48 40	48 90	48 50
330	●Nouv Gal.	309	309	309 90	309
290	Olida	308	314	317 ..	317
48	Ouest Afr.	51 20	50 90	50 70	50 90
88	★Pap. Franç.	81 10	82	82	81 ..
295	Paris-France	285	282 10	282	281 ..
340	★Paris-Rh.	345	340	340	340
38	★Par. Ind.El.	36	36	36	35 50
152	Part. Etudes	163	166	166	165 ..
270	Partern. S.A.	247 50	249 50	248 10	248
49	★Péchelbr.	51 80	49 30	49 30	49 30
215	●Pechiney	206 90	210	210	207 70
215	—(obl.conv.)	205	206	206	204 50
73	Penarroya	70 80	71 50	71 90	70 80
139	Penhoët	164	167 90	165	169
316	Pernod	312	319	318	318 50
155	●Perrier	149 80	150	150	150
65	P...oles B.P	59	58 90	58 90	58
139	●Peugeot	135	136	136	135
89	Pierrefitte	80	80 20	80 20	80 20
131	Poliet et Ch.	130 50	131 10	132	130
69	Pompey	69 30	69 50	69 30	68 15
270	Pt-à-Mousson	273 90	274 80	274	272
154	P.M. Labinal	135 30	135 10	136 10	135
166	Prénatal	161 20	158 10	158 10	156 80
375	★Préservatr.	345	346	346	341 10
395	Presses Cité	381 50	386	389	384
345	● Pricel	379 50	380	380	380 ..
200	Primagaz	190	191	191	187 30
167	●Printemps	159	158	158	156 30
167	Progil	169 50	171 50	172	171 50
240	Radiotech.	226	227	227	227 50
265	Raffin. (Fse)	243	241	241	239 10
122	Raff. St-L.	119 20	119 10	119 10	119
150	Raffin. Say.	149 70	149	149	148
1000	●Redoute	1017	1030	1035	1035
32	Reptrance	35 50	36 10	36 30	36 20
183	●Rhône-Pou	177 50	175 50	175 10	176
265	Ricard	295 ..	290	290	290
68	★Roc.-Cenpa	65 55	65	65	63 80
235	Rouss.-Uclaf	235	235	234 20	235
410	Sabl. Seine	400 20	400 10	400 10	398
66	Saint-Frères	65 40	64 50	65	65
140	●Saint-Gob.	137 50	136	135 50	134 10
180	Sal. Midi	183 10	184	185	184
73	★Saulnes	79	79 50	80	80
160	●Schneider	165 30	165	167	165
180	Seichimé	175 60	174	174	175 60
170	★obl. conv.	169 70	164 50	164 50	163
173	★Sellier-Leb.	164	168 80	169 80	168 50
64	★Sen.-Maub.	62	61	61	61
102	Shell Franç.	98 80	99	99	97 10
92	★S.I.A.S.	88	86 40	86 40	88
178	★Sidelor	180	180	180	180
380	S.I.F.A.	350	342 50	350 50	335 70
295	Sign. E. El.	300 ..	298 ..	298 ..	300 ..
217	Sogerap	116 50	115 90	115 90	116 ..
175	Sovac	262 40	262 10	262 10	265
395	Suez Un. Par.	391	391 ..	392	395 ..
240	Talcs Luz	245 50	245	245	240 10
290	T.R.T.	300 ..	299 90	299	294 ..
42	Terr. Roug.	41	41 30	41 50	40 50
105	●Thomson-B	94 40	94 40	94 60	93 50
157	★Transp. Dér.	143 10	144 50	144 50	144 ..
189	●Ugine Kuhl	186	185	186 40	184 ..
555	Un. Crédit Bâ	563	575	568	575 ..
355	U.M.La Hénin	366	365	365 50	358 ..
176	Uniprix	176 10	175 50	176	174
75	Usinor	76 ..	75 50	76	75 50
146	Vallourec	136 10	136 ..	136 10	135
68	Wendel	73 70	73 75	73 70	72 40
22	Ouenza	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
137	Alcan Alum.	131 10	129	129	129
75	A.K.U.	83 80	84 90	84 90	84
250	Amer. Tel.	254 20	254 20	255	255
230	Angl. Am. C.	256 ..	253 50	253 50	251 50
200	Astur. Mines	211 50	214	213 90	210
200	Azote Norv.	190 50	189	189	190 10
270	Bad. Anilin	271	273	271	275
163	B. Ottoman.	169 40	168	168 50	169 90
200	Bayer	202 50	205	204 80	202
285	Can. Pacific	291 60	288 ..	288	289
22	Charter	24 55	24 70	25 10	24 60
13 50	★Courtaulds	14 20	14 30	14 30	14 10
245	C.F. Fr.-Can.	238	238	238	236 10
195	De Beers (S.)	196 20	197 20	198 10	196 80
195	★ — (port.)	195 20	197 20	197 20	196 20
205	★Dome Min.	216 70	215 50	215	217 50
810	Du Pt Nem.	822	821	821	833
670	East. Kodak	660	660	660	655
9 50	East Rand	9 70	9 50	9 60	9 60
275	Ericsson	240 80	241 30	240 50	248
255	★Ford Motor	256 50	259	259 ..	254
63	Free State	63 50	62 20	62 20	61 05
560	●Gen.Electr.	526	535	535	540
420	Gen. Motors	415	419 30	419 30	422 50
166	Gevaert	159	158	158	155 50
92	★Goldfields	106 30	105 90	104	104
12 50	★Harm. Gold	13 30	13 25	13 25	13 20
290	★Hoechst F.	293 70	295 10	295 10	295 10
29	Imp. Chem.	31 45	30 95	31	30 70
285	★Imp. Oil.	294 50	293 50	293 50	293 50
2500	I.B.M.	2862	2855	2850	2869
500	● Internicke	535	534	537	534
530	Int. Tel.	555	566	566	567
95	★Katanga C.	110	110 50	110 50	108 50
210	Mob. Oil Cor.	217	214 50	214 50	211 20
25	Nchanga	25 55	25 55	25 60	25 80
28	Olivetti	30 20	30 50	30 90	30 80
54	★Or. Fr. St.	55 65	54 50	54 50	55
205	Petrofina	196	202 50	205	207
153	●Philips	152 50	151 40	151 70	150 60
58	Pres. Brand	57 60	57 40	57 40	57
280	Quilmès	294 80	289 80	291	285
12	★Randfont.	12	12 15	12 15	12
26	Rhokana	26 40	26 45	26 50	26 70
49	Roan Sel. T.	50 50	51 80	52 60	51 30
194	●RoyalDutch	192	191 20	192 20	190 10
43	R. Tinto Zinc	50	50 15	50 30	50 10
31	Shell Tr. (S.)	31 80	31 75	32	31 50
31	★ — (port.)	31 85	31 65	31 65	31 45
290	Siemens A.G.	291 40	292 50	292 50	296
35	★Snia Visc.	34 90	33 50	33 50	34
340	Standard Oil	329 50	328	324	330
13	Tanganyika	17 ..	16 90	16 75	16 60
148	Unilever	147 90	147 70	147 80	148
94	●U.M.Kat.10	104 30	104	104 50	104
81	West Drief	83 50	83 50	83 50	85
86	●West Hold.	85 50	84 30	84	84 50

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

Marché officiel	COURS préc.	COURS 18/10	COURS DES BILLETS entre banques (échange de gré à gré)
Etats-Unis ($ 1)	4 9045	4 904	4 895
Canada ($ can. 1)	4 5755	4 574	4 56
Allemagne (100 DM)	122 495	122 510	122 35
Autriche (100 sch.)	18 982	18 980	18 94
Belgique (100 fr.)	9 8820	9 886	9 86
Danemark (100 Krd)	70 785	70 805	70 45
Grande-Bretagne (£ 1)	13 6490	13 655	13 635
Italie (1 000 lires)	7 8795	7 880	7 855
Norvège (100 krn)	68 595	68 655	68 30
Pays-Bas (100 fl.)	136 420	136 475	136 20
Portugal (100 esc.)	.. ..	.. ..	16 95
Suède (100 krs)	94 885	94 835	94 75
Suisse (100 fr.)	112 930	112 890	112 80
Espagne (100 pes.)	.. ..	.. ..	8 12

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Monnaies et devises	COURS préc.	COURS 18/10
Or fin (kilo)	5560	5560
— (barre)	.. ..	.. ..
Pièce française (20 fr.)	49 80	49 70
Pièce française (10 fr.)	37 85	37 90
Pièce suisse (20 fr.)	51 70	51 60
Union latine (20 fr.)	49 20	49 10
Souverain	49 60	49 60
Demi-souverain	36 35	36 05
Pièce de 20 dollars	235 20	234 80
— 10 dollars	133	132 80
— 5 dollars	100 20	100 40
— 50 pesos	250 50	250
— 20 marks	74	74
— 10 florins	49 90	49 90

A L'ISSUE D'UN COLLOQUE TENU A L'U.N.E.S.C.O.

un texte contre le racisme et ses causes est adopté

Réunis du 18 au 26 septembre au siège de l'Unesco, et sous l'égide de cette organisation, dix-huit experts internationaux — sociologues, juristes, biologistes, ethnologues, historiens — ont élaboré et adopté un projet de déclaration contre le racisme.

L'accord intervenu à la fin de la journée du 26 septembre, n'est pas allé sans débats passionnés, et si les participants ont en fin de compte adopté un texte sur lequel chacun des cosignataires entend garder un droit de regard avant sa publication officielle, un des organisateurs assura que la conclusion des travaux était « l'une des grandes dates de l'histoire de l'Unesco ».

Dès sa création, l'U.N.E.S.C.O. s'est préoccupée de définir et de condamner le racisme, et cette « campagne » s'était manifestée sous trois formes. L'acte constitutif de l'Organisation, en 1946, dénonçait déjà comme source du conflit d'où émergeait alors le monde le « *dogme de l'inégalité des races* ». En 1951 était diffusée une « *déclaration sur les différences raciales* », rédigée surtout par des biologistes et des anthropologues, qui contestait le principe même de race. Et c'est toujours à l'initiative de l'U.N.E.S.C.O. que se tenait en Union soviétique, en 1964, une conférence qui devait aboutir à la rédaction des « *propositions de Moscou* », plus nuancées en ce qui concerne le concept de race, mais également inspirées d'une idéologie antiraciste.

Une récente enquête organisée par l'U.N.E.S.C.O. et un article du plus haut intérêt publié par Mme Jeanne Hersch dans *Diogène* (juillet-septembre 1967), revue diffusée par l'Organisation, avaient enfin contribué à préparer les travaux qui viennent de s'achever dans un esprit d'interrogation et de critique, sinon de perplexité, qui résulte peut-être, selon le mot de Jeanne Hersch, « *de la complaisance intellectuelle de naguère aux exigences de la moralité internationale* ».

Une analyse sociologique

La conférence, qui avait pour objet « Les races et les préjugés raciaux », aurait pu être essentiellement consacrée à une nouvelle mise en garde contre la notion trop strictement entendue de « *race* ». Mais, dans ses interventions, le professeur Herniaux, de l'université de Bruxelles, a rappelé que le racisme ne consistait pas en la reconnaissance des différences, au demeurant peu contestables, entre groupes ethniques, mais en l'établissement de « *hiérarchies* » artificielles et arbitraires entre ces groupes. Le professeur Waddington, pour sa part, a mis l'accent sur l'égalité des « *potentialités* » entre les diverses populations du globe, assurant que ,par rapport à ce dont disposeront les êtres humains dans l'avenir, les inégalités actuellement observées sont négligeables.

Mais la conférence ne s'est pas limitée à l'aspect biologique du problème, le moins sujet à contestation. Elle a débouché sur l'analyse sociologique, étudiant les discriminations raciales vécues aussi bien au niveau des cadres intellectuels et des enseignants qu'à celui des masses.

Ici se posaient bien des problèmes, ce qui faillit faire échouer l'élaboration d'un texte commun. Peut-on se contenter d'employer indifféremment le mot « *racisme* » pour l'idéologie qu'il qualifie et pour les attitudes qu'il dénonce ? Les participants britanniques, notamment le professeur Rex, ont préconisé l'utilisation de « *racialisme* » pour tout ce qui touche au comportement, laissant à « *racisme* » son rôle idéologique. Mais ce néologisme, en français du moins, semble avoir effarouché des sociologues qui en ont pourtant vu d'autres...

Mais il va de soi que des problèmes plus intenses se sont posés à propos de la définition même des causes, de l'ampleur et de la thérapeutique du racisme. En fait, la conférence a fait ici apparaître deux écoles : ceux qui y voient une perversion pseudo-scientifique relevant de la psychologie sociale et ceux qui insèrent le phénomène dans un ensemble de comportements à base socio-économique.

Pour les uns, le raciste est un possédé ; pour les autres, un personnage surtout avide de perpétuer un ordre fondé sur l'injustice et qu'il s'agit avant tout de consolider. Et parce que la race est une donnée supposée immuable, toute structure qui se fonde sur elle est par nature intouchable. Ce sont là des thèmes qui ont notamment inspiré les interventions de M. Georges Balandier.

Cette vision essentiellement « *politique* » ou sociologique du racisme opposée à la conception en quelque sorte clinique d'autres experts a trouvé des défenseurs notamment chez M. Djordjevic, professeur à la faculté de droit de Belgrade, et aurait fini par prévaloir dans le texte de la déclaration. Le racisme est lié à certaines structures sociales et se développe dans des conditions économiques propres à son utilisation : telle serait l'une des conclusions de ce texte.

Préjugé culturel

Une intervention de Mme Romila Thapar, professeur d'histoire à l'université de Delhi, a utilement mis en lumière le transfert inconscient qui s'opère par le truchement des manuels d'enseignement du racisme banal à un préjugé culturel, qui établit une hiérarchie parfaitement arbitraire entre les civilisations. Si l'on n'enseigne plus, sauf en Afrique du Sud, que la race noire est « *inférieure* », on rappelle rarement dans les écoles d'Occident que la civilisation du Bénin ou celle de Boroboudour soutint la comparaison avec toute autre.

Une telle réunion groupant les experts de seize nations sur un thème propre à aviver les passions ne pouvait aller sans incidents. Elle en connut au moins un, quand le professeur Louis Guttman, de l'Institut d'opinion publique de Jérusalem, donna comme exemple des collectivités ayant aboli les pratiques racistes celui de l'armée israélienne. Le professeur soviétique Debetz, qui avait présidé trois ans plus tôt la conférence de Moscou, intervint pour déclarer que l'exemple lui paraissait contestable, tandis que son collègue soudanais, le docteur Abdel Rahim, de Khartoum, assurait qu'Israël ne le cède en racisme qu'à l'Afrique du Sud et prétend faire de la Palestine arabe un Bantoustan...

Ces six journées de travaux, marquées par des interventions d'un intérêt constant, se sont achevées par la rédaction — due notamment au professeur John Rex — d'un texte que l'on ne peut juger avant d'en connaître la version définitive, mais qui a, semble-t-il, le mérite de mettre vigoureusement l'accent sur le racisme vécu, ses causes réelles et ses conséquences politiques, plutôt que de s'en tenir à des considérations générales sur l'égalité entre les hommes.

JEAN LACOUTURE.

Les races humaines et la biologie moderne

Par le professeur JOSEPH RUFFIÉ (1)

Le concept de race paraît simple ; il recouvre en fait une réalité biologique dont la complexité apparaît sans peine. Peu de mots ont agité aussi brutalement l'histoire de l'humanité. Les premiers Espagnols qui débarquèrent aux Amériques, les Nouvelles Indes, décrétèrent que les indigènes n'avaient pas d'âme et n'étaient pas des hommes. Ils ne pouvaient donc pas posséder de terre et rien n'interdisait de les réduire à l'état de sous-esclaves assimilables aux animaux domestiques. Il fallut l'intervention du souverain pontife pour faire admettre que les Indiens étaient des hommes. On les baptisa mais on ne leur a jamais rendu leur terre.

C'est au nom de l'inégalité des races que, pendant des siècles, l'Afrique noire fut vidée d'une partie de sa population active au profit du Nouveau Monde. La traite des Noirs favorisa l'expansion de l'Amérique, mais elle fut l'une des causes du sous-développement de l'Afrique sud-saharienne. Si les esclaves noirs ou leurs descendants se sont bien adaptés au nouveau continent, ils n'ont jamais été socialement intégrés. Il suffit de parcourir Harlem pour s'en convaincre. C'est le racisme qui a engendré l'horreur et l'épouvante de l'univers concentrationnaire. Auschwitz et Buchenwald resteront pour l'histoire les pages d'humiliation de notre siècle.

Les hommes ne sont pas tous semblables ; ils peuvent présenter des types variés. Sans quitter la France, le voyageur est frappé par la fréquence des blonds aux yeux bleus dans certaines parties du nord qui contrastent avec les bruns aux yeux noirs des régions méditerranéennes. Ces différences s'accentuent si l'on considère des zones géographiques plus vastes. Les caractères les plus faciles à observer portent sur la couleur de la peau, des cheveux et des yeux. Bien avant notre ère, les Egyptiens avaient figuré, sur les tombes des rois, des hommes blancs, noirs ou jaunes. Une distinction analogue se retrouve dans les vieux textes sanscrits. Pendant une longue période l'humanité vécut sur cette notion de « race de couleur ». Vers le milieu du XVIII[e] siècle, Linné impose la notion de classification zoologique dans laquelle l'homme vient prendre sa place. Les espèces se subdivisent en sous-espèces et en races. L'étude de l'homme en tant qu'espèce zoologique donne naissance à une science nouvelle : l'anthropologie.

L'anthropologie recherche des critères morphologiques portant essentiellement sur le squelette : taille du corps, forme du crâne, massif facial, etc. On détermine ainsi, surtout grâce à Broca, les grandes races morphologiques classiques.

Pendant tout le XIX[e] siècle, les anthropologistes perfectionnent leurs méthodes, multiplient leurs indices. Et l'on en arrive à scinder peu à peu ces races traditionnelles en un nombre sans cesse plus élevé de sous-races « nouvelles », sur l'individualité desquelles personne n'était d'accord.

Ces difficultés étaient en partie dues au fait que l'espèce, tout comme la race, doit être uniquement définie par des caractères inscrits dans le patrimoine génétique, et qui échappent de ce fait à l'influence du milieu. Or, si les caractères morphologiques sont en partie contrôlés par l'hérédité (nul ne songerait à nier la ressemblance des jumeaux vrais), ils sont très largement influencés par les conditions d'environnement.

Une alimentation riche favorise l'accroissement de la taille et l'allongement du crâne. Une alimentation pauvre produit l'effet contraire, tout comme le travail physique précoce. La couleur de la peau dépend en grande partie de la durée d'ensoleillement, etc.

Aussi, l'anthropologie devait-elle être complètement remaniée par la découverte de caractères concernant la structure biochimique des cellules ou des liquides interstitiels et dont la réalisation est directement contrôlée par l'« information génétique ». Les plus classiques correspondent aux groupes sanguins portés par les globules rouges qui se différencient aujourd'hui en un nombre élevé de systèmes (A.B.O., M.N., rhésus, etc.) ; mais on connaît aussi des facteurs présents sur les globules blancs et sans doute dans les tissus. Leur recherche est très utile pour pratiquer les greffes d'organes avec quelques chances de succès. Il existe enfin des groupes sériques, suggérés par de grosses molécules protéiques dont la forme est génétiquement déterminée, qui ne sont pas portées par les cellules mais dispersées dans le plasma.

A côté de ces facteurs, il est des substances spécifiques à activité enzymatiques et qui sont elles aussi sous contrôle génétique rigoureux. Enfin on connaît d'autres molécules (telles les hémoglobines, les haptoglobines, les transferrines) qui, sans être des enzymes au sens strict, jouent un rôle métabolique très actif et offrent plusieurs types génétiquement définis.

De l'anthropologie à la biologie

La détermination de ces caractères sanguins a donné lieu à une nouvelle science : l'hémotypologie, qui permet de définir une certaine individualité biochimique de chaque sujet.

Une population est formée d'un ensemble de sujets. A part de très rares cas, la plupart des types de facteurs sanguins sont rencontrés dans toutes les populations, mais avec des fréquences caractéristiques pour chacune d'elles. Ainsi le concept de type morphologique théorique qui devrait correspondre à chaque race (et que chaque sujet d'une même race réalise plus ou moins) doit être remplacé par un concept statistique : une race donnée se définit par des fréquences caractéristiques des facteurs sanguins.

Or, à de très rares exception près, les populations actuellement vivantes ne présentent pas d'homogénéité hémotypologique (et encore, lorsque cette homogénéité existe, ne porte-t-elle que sur quelques systèmes génétiques, jamais sur tous). Ce polymorphisme, sur l'origine duquel on s'est souvent interrogé, tient sans doute à plusieurs causes. D'abord, certains systèmes se trouvaient différenciés chez les préhominiens. Le polymorphisme existait avant même que s'amorce le processus de l'hominisation (système A.B.O. et M.N.). D'autres systèmes semblent propres à l'homme, et il est possible que, dans les premiers temps de l'humanité, différents types sérologiques aient été rigoureusement localisés à tel ou tel groupe racial. Mais l'homme est un animal migrateur, et très vite, sans doute dès la fin du paléolithique, de nombreux métissages eurent lieu, qui n'ont fait que s'accentuer au cours de l'histoire pour atteindre aujourd'hui une ampleur jamais égalée. L'utilisation de l'hémotypologie dans l'étude des races a permis d'appliquer à l'anthropologie les modèles mathématiques de la génétique des populations. Ces méthodes se sont révélées riches d'enseignements. Si l'on analyse de grands ensembles humains formés d'échantillons multiples et que l'on compare les résultats des fréquences géniques, on peut observer toutes les transitions entre les grandes races théoriques définies par l'anthropologie classique.

Il existe de nombreuses techniques de comparaisons, dont la théorie des distances algébriques qui permet d'estimer le rapprochement de chaque population dans un espace qui devient pluridimensionnel (et donc non représentable) si l'on utilise plus de trois caractères. Dans tous ces cas, aucune limite bien nette n'apparaît généralement entre des groupes de populations ; si l'on veut isoler des ensembles raciaux, on est appelé à définir des limites arbitraires. La génétique des populations amène donc à reconsidérer dans le sens d'une plus grande souplesse la notion de race.

L'hérédité et le milieu

Enfin, bien que la race repose sur un patrimoine génétique transmis de génération en génération, elle n'en échappe pas pour autant à l'action du milieu. Bien des caractères raciaux ont un aspect adaptatif. Ce n'est pas l'effet du hasard si toutes les races à peau foncée se trouvent rassemblées dans les régions intertropicales du globe, alors que certaines d'entre elles n'ont aucune communauté d'origine ; dans ces zones, les peaux sombres protègent mieux l'organisme contre l'action des radiations ultraviolettes du soleil. Le phénomène inverse joue dans les pays de faible ensoleillement, où sont concentrées les races les plus claires. De même, le rapport entre la surface du corps et son volume croît en allant du pôle à l'équateur. Cette disposition semble directement liée aux processus de thermo-régulation.

On a longtemps pensé que les caractères sanguins étaient indifférents. En fait, beaucoup offrent une valeur adaptative. On connaît l'exemple classique de l'hémoglobine S qui protège du paludisme. Les habitants de la forêt tropicale, où l'environnement pathologique est particulièrement riche, présentent une grande aptitude à synthétiser les immunoglobulines, qui jouent un rôle important dans la défense de l'organisme contre les agents infectieux. Cette propriété s'atténue chez les Amérindiens des Hautes-Andes, où la pathologie infectieuse est à peu près nulle. En revanche, ces sujets ont un équipement enzymatique particulièrement actif (surtout en ce qui concerne les processus de régénération de l'hémoglobine), caractère sans doute en rapport avec la raréfaction de l'oxygène.

La race, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, n'est donc qu'un état d'équilibre entre un patrimoine génétique hérité de multiples générations et les conditions d'environnement qui ont effectué un « tri » sur les facteurs ayant une valeur adaptative en favorisant leur diffusion au détriment des autres. Ainsi toute modification de milieu peut, à la longue, modifier le stock génique d'une population, donc son type racial.

Il est aujourd'hui très difficile d'isoler de vrais groupes raciaux, en dehors des grands ensembles entre lesquels d'ailleurs existent toutes les transitions.

Biologiquement, toutes les populations humaines ont la même valeur. Il n'existe ni race inférieure ni race supérieure. Il y a seulement des différences de culture et de développement. Le racisme, qui prétendait isoler des races dites supérieures, est contraire aux données les mieux établies de la science: toute population génétiquement isolée vivant en endogamie stricte est, tôt ou tard, condamnée à la dégénérescence et à la disparition. C'est ce qui se passe aujourd'hui pour les petits groupes d'Indiens de la forêt guyanaise. Le brassage biologique qui apporte des gènes étrangers est souhaitable et nécessaire pour maintenir ce polymorphisme génétique qui donne aux humains, comme aux autres vivants, leur meilleure chance de survie.

(1) Directeur du centre d'hémotypologie du C.N.R.S., expert consultant de l'Unesco.

LA « RACE JUIVE » : un non-sens biologique

Prenons le cas le plus frappant. On parle souvent, depuis quelques mois notamment, à l'occasion des événements du Moyen-Orient, de « race juive ». Il n'y a pas de race juive. Les juifs forment une communauté culturelle et religieuse, donc une ethnie, mais ils appartiennent à de multiples races.

Initialement, les premiers juifs de Palestine se rattachaient à deux rameaux raciaux : ceux qui vivaient à l'intérieur des terres sur les plateaux, brachycéphales, étaient de race dite anatolienne; ceux de la côte, dolichocéphales, appartenaient à la race sud-orientale (appelée par certains race sémitique), à laquelle se rattachent aussi les Bédouins et la majorité des Arabes.

Le premier groupe a émigré vers le nord et l'Europe centrale. Ce sont les Askhenazim. Ils ont converti sur leur passage certains groupes locaux (dont aux VII[e] et VIII[e] siècles tout l'empire Khazar, situé au sud de l'Ukraine). C'est la raison pour laquelle beaucoup de juifs Askhenazim (auxquels appartiennent la plupart des communautés juives d'Alsace) sont des blonds aux yeux bleus, de race est-européenne. D'autres appartiennent à la race alpine, qui déborde largement dans la partie méridionale de l'Europe centrale. Ils ont, dans la plupart des cas, conservé leurs noms originaux.

Le deuxième groupe, de vraie race sémitique, a émigré vers le sud, puis vers l'ouest jusqu'au Maghreb, l'Espagne et le sud de la France. Ce sont les Séphardim, qui, assez souvent, ont adopté des noms de lieux. L'étude des facteurs sanguins démontre d'ailleurs qu'il n'y a pas un type hémotypologique juif, mais que les israélites présentent des fréquences géniques tout à fait comparables à celles des populations au milieu desquelles ils vivent.

La diaspora, ou ensemble de juifs répartis dans le monde, représente une communauté culturelle. Parler de « race juive » constitue un non-sens biologique.



Cher

Notre but n'est pas de construire des automobiles particulièrement bon marché, mais des automobiles de qualité supérieure.

Si vous en trouviez une meilleure, elle vous coûterait encore plus cher.

BMW

BMW - FRANCE 23, Boulevard de Courcelles - Paris 8e - LAB. 55-15

LE CARNET DU *MONDE*

Audiences

— Le général de Gaulle s'est entretenu jeudi après-midi à l'Elysée avec M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, des conditions dans lesquelles doit s'effectuer, lundi 2 octobre, la rentrée parlementaire.

Il avait auparavant reçu MM. Michel Habib-Deloncle, député de Paris, U.D.-Ve République, directeur politique du quotidien « la Nation », et Louis de Guiringaud, ambassadeur de France à Tokyo.

Réceptions

— L'ambassadeur du Danemark et Mme Schram Nielsen ont donné un cocktail jeudi dans les salons de leur résidence.

Naissances

— M. et Mme Paul Senouf et John sont heureux d'annoncer la naissance de

David.

Paris, le 23 septembre.
44, rue du Bac (7e).

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marie-Christine Bonnet,

fille de M. Christian Bonnet et de Mme, née Christiane Mertian, avec **M. Vincent Huon de Penanster,** fils de M. Charles Huon de Penanster et de Mme, née Jacqueline de Pluvié.

Carnac. Paris.

— Mme **Grassard,** née Yvonne Thierry de Ville d'Avray,

Le colonel **de Pertat** et Mme, née Henriette Pradère,

ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Evelyn et Louis.

207, rue de l'Université, Paris-7e.
191, rue de l'Université, Paris-7e.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Muriel Flandin,

fille de M. Rémy-Etienne Flandin, décédé, et de Mme Jean Blériot, née Dembiermont,

avec **M. Philippe Chamant,**

fils de M. Jean Chamant et de Mme, née Claret.

28, boulevard d'Argenson,
92-Neuilly.
24, rue Boissière, Paris-16e.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de **Mlle Hélène Schneider,** fille de M. Karl Schneider et de Mme, née Molly,

avec **M. Bernard de Rasque de Laval,** fils du baron Jean de Rasque de Laval et de la baronne, née Destelle.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Marietta Campos

avec **M. Léon-G. Damas.**

Le mariage a été célébré le vendredi 29 septembre, à la mairie du 16e, à 11 heures.

Les témoins étaient S. Exc. M. Paulo Berredo Carneiro, ambassadeur, membre du conseil exécutif de l'Unesco, et M. Celio Pires Perreira Lira, avocat, pour la mariée; M. Georges Gavarry, ancien administrateur de la F.O.M., ancien ministre des finances du Dahomey, et M. Yves Saldes, docteur en médecine.

— Le docteur **Maurice Plantier**
et **Mlle Jeannine Cheneau**

ont l'honneur de faire part de leur mariage.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la plus stricte intimité, le 27 septembre 1967, par Son Excellence Monseigneur Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, en la chapelle de l'évêché de Lourdes.

64-Artix.

Nécrologie

— M. et Mme Hubert Bernheim,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline Durieux,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Georges BERNHEIM,

leur regrettée tante, grand-tante et arrière grand-tante, enlevée à leur affection le 26 septembre 1967, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Strasbourg, 10, quai Mullenheim.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Mulhouse.

— La Fédération internationale des journalistes et écrivains du tourisme (F.I.J.E.T.),

L'Association française des journalistes et écrivains du tourisme (A.F.J.E.T.),

ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Jacques BILLIET,

survenu le 25 septembre, dans sa cinquante-troisième année, à Budapest, lors du congrès annuel de la F.I.J.E.T.

La levée du corps aura lieu le mardi 3 octobre. On se réunira à 15 h. 30, rue des Blancs-Vilains, 50, à Montreuil-sous-Bois (métro Mairie de Montreuil, prendre ensuite l'autobus 122 et descendre terminus Babeuf-Blancs-Vilains).

L'inhumation se fera le même jour, à 15 h. 45, au cimetière de Montreuil.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Yvonne BLOCH,

veuve de l'indianiste Jules Bloch, professeur au Collège de France,

survenu à Sèvres le 26 septembre 1967.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité aux Bruyères-de-Sèvres.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui son serviteur

Roger DESJARDINS,
architecte D.P.L.G.,
croix de guerre 1914-1918,

le 28 septembre 1967, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le samedi 30 septembre, à 14 h. 30, en l'église Saint-Etienne, à Caen (14).

De la part de Mme Roger Desjardins, Mlle Nicole Desjardins, M. et Mme Francis Desjardins et leurs enfants, M. et Mme Christian Desjardins et leurs enfants, M. et Mme Jean-Marie Desjardins, M. Daniel Desjardins, et de la famille.

14-Caen, 28, place Saint-Sauveur.

— Mme Isy Feinsilber, M. et Mme G. Lupu et leurs enfants, Mme Casler, M. et Mme Clément Feinsilber, M. et Mme Fred Feinsilber,

ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M. Isy FEINSILBER,

survenu subitement.

L'inhumation aura lieu ce jour, le 29 septembre, à 15 h. 30, au cimetière de Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

— La direction et le personnel de la Société Caourep nous prient d'annoncer le décès de leur directeur,

M. Isy FEINSILBER.

Les obsèques auront lieu ce jour, le 29 septembre, à 15 h. 30, au cimetière de Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Grégoire ISSERLIS,

survenu après une longue maladie, le 22 septembre 1967.

Les obsèques ont eu lieu le 25 septembre 1967 au cimetière de Saint-Cloud, dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de :
M. Grégoire Isserlis, son époux ;
M. et Mme Louis Pavageau, ses enfants ;
M. et Mme Bernard Rousseau,
M. Louis-Paul Pavageau,
M. Emmanuel Pavageau, ses petits-enfants, ses parents.

Cet avis tient lieu de faire-part.
108, rue Tahère, Saint-Cloud (92).
60, rue Madame, 75-Paris-6e.
Résidence du Petit-Bois,
Chemin Lafitte, 33-Talence.

— Mme R.-A. Olchanski, ses enfants, petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger-Angel OLCHANSKI,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
vice-président délégué
du Comité national de défense
contre la tuberculose,
vice-président honoraire
du Consistoire central israélite
de France et d'Algérie,

survenu subitement le 25 septembre, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

37, avenue Charles-Floquet,
Paris-7e.

— M. Jean Jaudel, les directeurs de l'Atlantique française, 51, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, et le personnel ont la douleur de faire part du décès de

M. R.-A. OLCHANSKI,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 25 septembre.

— M. et Mme André Piatier,
M. et Mme Henri Piatier et leurs enfants,
Les familles Prévost, Grenier, Vallod,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice PIATIER,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, à Flers (Orne), le 27 septembre 1967.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité le 30 septembre, à Magnicourt (Aube).

11 bis, rue Vauquelin, Paris-5e.
21, boulevard Saint-Germain, Paris-5e.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme veuve Marcel ROBY,

de Saint-Germain-en-Laye, après une courte maladie, le 20 septembre, à Havernas (Somme).

— M. et Mme Roger Juhel, ses enfants ;
M. et Mme Jean-Marcel Juhel,
Mlles Annie et Pascale Juhel,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès à Nantes de

Mme veuve Emile TABESSE,
née Jeanne Vautier.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 27 septembre 1967, en l'église Saint-Pasquier, sa paroisse, et l'inhumation à Saint-Jean-de-Monts.

— Mme Valois et ses enfants ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 septembre 1967, de

M. Georges-Eugène VALOIS,
ancien directeur
du journal «Libération».

Les obsèques ont eu lieu à Moëlan-sur-Mer (Finistère) le 26 septembre 1967, dans la plus stricte intimité.

[Né en 1895 à Pont-de-Montvert (Lozère), Georges Valois avait collaboré au « Quotidien » et à « la Lumière » avant de devenir directeur-gérant de « Franc-Tireur », puis directeur général de « Libération ». Il était titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et de la médaille militaire.]

Communications diverses

— La direction des Musées de France communique : L'exposition « Chefs-d'œuvre des collections suisses », à l'Orangerie des Tuileries, qui devait fermer ses portes dans la première semaine d'octobre, est prolongée jusqu'au lundi 16 octobre.

Schweppes « Indian Tonic »
le drink des gens raffinés

JEAN PEYROLE
POSTICHEUR
spécialiste pour hommes
vous redonne votre âge à vous qui êtes déjà chauve ou presque, à vous qui vous « dégarnissez », à vous avec vos cheveux éclaircis, à vous aussi dont la chevelure manque d'un certain volume,
avec un postiche d'appoint
en vrais cheveux aux nuances exactement adaptées à votre visage, n'attendez plus, le temps joue contre vous.
Prenez rendez-vous à NOR. 52-23
CABINES D'ESSAYAGE PRIVEES
Entretien, démonstration
11, BOULEVARD DE MAGENTA


COSTUME
en tissu anglais
• sur mesures 780 à 1100 f
• prémesure 650 f
• prêt à porter de classe
GENTLEY
20, Av. FRANKLIN-ROOSEVELT
PARIS 8e ELY. 46-58

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

UN EXPLOIT ET UNE ERREUR

Le cyclisme professionnel a le triste privilège de montrer à la fois les images les plus nobles et les plus suspectes du sport. Le geste sportif n'a de valeur que par sa pureté et sa beauté. Dimanche dernier, dans le Grand Prix des nations, l'Italien Felice Gimondi et le Français Bernard Guyot ont brillamment illustré, à plus de 46 kilomètres de moyenne horaire, cette notion essentielle du sport qui a émerveillé une bonne centaine de milliers de spectateurs dans la région parisienne. Jacques Anquetil, dans l'exercice le plus dur du cyclisme de compétition, a enthousiasmé des millions de téléspectateurs par sa classe, par son style et par son courage, qui lui ont valu d'accomplir la plus grande performance cycliste absolue.

A l'arrivée du Grand Prix des nations, un médecin a prié Gimondi et Guyot de se soumettre au contrôle antidopage. Bien que légitimement fatigué après sa randonnée victorieuse, Gimondi s'est présenté immédiatement à l'infirmerie de la piste municipale de Vincennes. Il était plus pressé que le médecin d'en terminer : un avion l'attendait à Orly. Bernard Guyot très courtois, avait abandonné son tour. Dans le plus grand calme — on pourrait écrire dans la plus grande bonhomie — le contrôle se déroulait sans incident. Dès mardi soir on apprenait les résultats : Gimondi et Guyot (de même que trois autres coureurs) n'avaient pas utilisé de produits dopants. Le Grand Prix des nations se terminait dans la dignité.

Après une telle démonstration la confusion milanaise est encore plus difficile à accepter. Après avoir accompli un exploit sur piste, Jacques Anquetil a commis une erreur dans les vestiaires du Vigorelli. Une erreur capitale en sport : celle de ne pas respecter la règle du jeu.

Que cette règle soit discutable dans son principe, détestable dans son application, n'enlève rien à la gravité de la faute. On joue ou on ne joue pas. Le rapport des commissaires de l'Union vélocipédique italienne établira la part des responsabilité de chacun. Il serait étonnant, d'après les premières confidences de M. Concas, secrétaire adjoint de cette Fédération, que le docteur Marena, officiellement désigné pour le contrôle, soit mis en cause. Il est en revanche certain que Géminiani et Anquetil ne seront pas ménagés. On leur reprochera leur désinvolture et leur maladresse. A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler l'existence d'un contentieux opposant Géminiani à la Fédération italienne de cyclisme depuis le dernier Tour d'Italie. Géminiani, par sa conduite (insultes et menaces à l'égard des représentants de l'autorité cycliste italienne) est tombé sous le coup d'une suspension et d'une forte amende.

La « disparition » de Jacques Anquetil depuis mercredi soir n'a pas servi non plus les louables efforts tentés par la Fédération française de cyclisme qui voulait sauver son coureur. La Fédération française a cherché à joindre Anquetil toute la journée de jeudi pour lui proposer une sorte de contrôle de secours, médicalement valable puisque opéré dans les vingt-quatre heures qui suivaient la course. Mais Anquetil n'a pas répondu.

Le malaise s'installe désormais. Le cyclisme professionnel, qui déplore deux morts par dopage pour la seule année 1967, est devenu un monde étrange où les champions ne s'expriment plus qu'en présence de leur médecin ou de leur avocat. Car Jacques Anquetil menace maintenant d'aller devant les tribunaux. Son record ne sera plus alors un exploit. Il sera une affaire.

JEAN BOBET.

AVIRON

Le colonel Crespin et M. Pierre Sauvestre se sont mis d'accord pour pratiquer une politique réaliste

« Je regrette d'avoir toujours eu des difficultés pour parler sérieusement avec le colonel Crespin ; il n'est guère possible d'avoir une conversation suivie et approfondie avec lui. » M. Pierre Sauvestre, auteur de ces propos, a pourtant été reçu longuement mercredi au ministère par le directeur des sports et de l'éducation physique. Le colonel Crespin a ainsi prouvé à M. Pierre Sauvestre lui-même qu'il n'était nullement inaccessible ; il a surtout manifesté clairement sa volonté de dénouer la crise qui, depuis les récents championnats d'Europe de Vichy, couvait au sein de la Fédération des sociétés d'aviron.

Rappelons les faits. A Vichy, aucune médaille ne fut obtenue par les rameurs français ; le comportement d'ensemble de nos représentants fut modeste. Le soir même de la clôture des championnats d'Europe, au bord du plan d'eau de Vichy, le colonel Crespin fit part de sa volonté de tirer les enseignements des diverses contre-performances dont il avait été le témoin. Par lettre adressée à M. Querre, président de la Fédération des sociétés d'aviron, il précisa son souhait de voir procéder à un regroupement des forces de l'aviron français, durement touché par suite du renoncement, après les Jeux de Tokyo, de quatorze des meilleurs spécialistes. Le colonel Crespin marquait sa préférence pour une politique non ambitieuse, mais réaliste ; à la formation d'un « huit » à tout prix pour les Jeux olympiques de Mexico, il préférait la constitution de bateaux courts, dont la préparation est plus aisée. Quarante-huit heures plus tard, M. Pierre Sauvestre, directeur technique de l'aviron et vice-président de la Fédération, se déclarait démissionnaire, considérant que les objectifs du colonel Crespin allaient à l'encontre de sa politique. Bien plus, l'abandon d'une préparation spéciale du « huit » pour Mexico a été interprétée comme une capitulation. En effet, M. Pierre Sauvestre, qui aime le « panache », ne peut concevoir l'aviron sans ce « bateau amiral » que constitue le « huit » : depuis sept ans qu'il est à la tête de la direction technique, il recherche passionnément une grande victoire française avec ce bateau.

En fait, attaques personnelles ou capitulation n'ont jamais été envisagées. Le colonel Crespin et M. Pierre Sauvestre en ont largement débattu. Compte tenu de la période creuse que connaît actuellement l'aviron français, une politique réaliste doit être pratiquée : le colonel Crespin, MM. Querre et Pierre Sauvestre sont aujourd'hui d'accord.

Ce dernier n'est plus démissionnaire. Est-ce à dire que tout est oublié ? M. Sauvestre conservera-t-il toutefois la vice-présidence de la Fédération et la direction technique de l'aviron français ? C'est à la Fédération qu'il appartient maintenant de se prononcer. Un seul fait est acquis : le « huit » ne sera pas spécialement préparé pour Mexico.

CLAUDE DÉSIRÉ.

HAND-BALL

Le nombre des licenciés a doublé en trois ans

M. Nelson Paillou, président de la Fédération française, et M. Ricard, directeur national, ont annoncé jeudi que les effectifs du hand-ball avaient doublé en trois ans. C'est plus de quarante mille licenciés (répartis en 6 600 équipes) que compte aujourd'hui cette fédération. Pour la Coupe du monde 1970, que la France a été chargée d'organiser, quatre poules seront disputées à Paris, à Lyon, à Nantes et à Strasbourg. « *Mais nous ne disposons pas à Paris,* a précisé M. Paillou, *d'une salle suffisante. Le stade Coubertin, où se déroulera le prochain France-U.R.S.S. (le 17 février 1968), étant en effet trop exigu pour une manifestation de cette importance.*

» *La construction d'une salle à Ivry qui pourrait accueillir quinze mille spectateurs est envisagée.* »

La Coupe du monde 1970 sera qualificative pour les Jeux de 1972. On sait, en effet, que le hand-ball a été admis aux Jeux de Munich.

Les dirigeants du hand-ball trouvent chez les universitaires de très nombreux adeptes. Ce sport éducatif et spectaculaire comptait à l'A.S.S.U. en 1966-1967 6 776 équipes (4 355 de garçons et 2 421 de filles), ce qui le place au premier rang des sports d'équipe devant le basket-ball, 4 986 (2 414 + 2 572), le football, 4 589, le volley-ball, 3 505 (1 724 + 1 781), et le rugby, 1 397. Le recrutement est donc assuré pour l'avenir.

G. F.

Omnisports

CONTROLE ANTIDOPAGE LORS DES PROCHAINES COMPÉTITIONS OLYMPIQUES

La commission médicale du Comité international olympique (C.I.O.), réunie à Lausanne sous la présidence du prince Alexandre de Mérode, a décidé d'exercer un rigoureux contrôle antidopage lors des prochaines compétitions olympiques (Semaine préolympique de Mexico, Jeux de Grenoble, Jeux de Mexico). Elle a donné la liste des produits interdits et établi point par point toutes les étapes à suivre depuis les prélèvements jusqu'aux travaux de laboratoire. Elle a en outre fixé les modalités qui présideront aux examens (tirage au sort). La commission a également décidé de procéder à un contrôle du sexe des athlètes féminins.

D'autre part, M. Avery Brundage, président du C.I.O., qui fêtait jeudi à Chicago son quatre-vingtième anniversaire, a déclaré qu'il n'envisageait pas pour le moment de prendre sa retraite. Sur l'organisation des Jeux de Mexico, il a dit que « les officiels mexicains (lui) ont affirmé que leurs équipes réussiraient à terminer à temps tout ce qui a été entrepris ». Enfin, M. Luecke, ministre de l'intérieur de l'Allemagne fédérale, a adressé à M. Brundage un télégramme de félicitations et remercie le président du C.I.O. « pour son comportement amical envers l'Allemagne ainsi que pour la grande compréhension dont il a fait preuve à l'égard des problèmes se posant à ce pays divisé ».

RUGBY

AMBITIONS ET TOLÉRANCES DU CHALLENGE YVES-DU-MANOIR

Par ROBERT DUTHEN

C'est le dimanche 8 octobre que débuteront les matches du championnat de France. Mais la saison de rugby est déjà entamée. Les clubs engagés dans le challenge Yves-Du-Manoir et la coupe de l'Espérance en seront, dimanche prochain, à la troisième journée de compétition.

Organisé par le Racing Club de France, pour perpétuer la mémoire d'un de ses joueurs, Yves Du Manoir, qui fut un sportif exemplaire, le challenge qui porte son nom est disputé par des clubs invités qui participent au championnat de France de première division, ou qui ont été champions de France, vainqueurs de la Coupe de France ou lauréats du challenge.

Cette année, quatre nouveaux clubs ont été invités : Montauban, Graulhet, Vichy et La Voulte, ce qui a porté à trente-deux le nombre des participants. Ils sont répartis en quatre poules de huit, dont les deux premiers seront qualifiés pour les quarts de finale. Le challenge est donc une épreuve à part, réservée à une élite. Ces clubs doivent être les meilleurs, non pas tellement par leurs résultats, mais surtout par leur style, par leur esprit.

M. Roger Danet, président du Racing Club de France, a bien insisté récemment sur la vocation de ce challenge, qui doit défendre et illustrer le caractère loyal et chevaleresque du rugby. « Plus que jamais, déclarait-il, en substance, nous ferons en sorte que le challenge respecte et honore les meilleures conceptions auquelles les vrais sportifs sont attachés. En aucun cas nous ne saurions tolérer qu'un club admis à disputer le challenge trahisse son esprit. »

Un championnat parallèle

Malheureusement les clubs du challenge ne partagent pas toujours ces nobles ambitions : ils ont trop tendance à concevoir leur compétition comme un championnat parallèle ou une épreuve de consolation. Dimanche dernier, par exemple, les équipes de Mazamet et de Toulon, qui jouaient en Du-Manoir, se sont affrontées dans un style absolument contraire à l'esprit du challenge : une échauffourée générale éclata au début du match et, par la suite, le capitaine de Toulon ne cessa de protester contre les décisions de l'arbitre. Celui-ci, cependant, s'estima satisfait de pouvoir mener la partie à son terme sans incident et, dans son rapport adressé au siège du Racing, il ne réclama aucune sanction. M. R. Lerou n'a donc pas réuni la commission du challenge dont il est le président, mais il a adressé aux deux clubs une lettre de reproches, les avertissant que si des événements semblables se reproduisaient, les coupables auraient tous deux match perdu avec un point.

Compétition exemplaire

Mais, si les organisateurs du challenge tiennent à donner à leur compétition un caractère exemplaire, ils auraient pu réagir différemment. Si la commission du challenge avait été réunie et qu'elle eût donné match perdu aux deux équipes, chacun aurait vraiment compris que ce challenge exigeait une tenue impeccable. Mais ce qui fait obstacle à ce genre de solution, c'est que la commission de contrôle est constituée par des dirigeants de clubs qui craignent que la sévérité de telles décisions ne retombe un jour sur leur propre équipe.

Pour que le challenge Du-Manoir soit une compétition exemplaire, il faut que tous ses participants se conduisent eux-mêmes de façon exemplaire, et qu'à la moindre défaillance ils soient sévèrement punis, voire exclus. Si chaque année les organisateurs remerciaient certains clubs défaillants pour en inviter d'autres, plus méritants, ils auraient tôt fait de réunir la véritable élite du rugby français, et le prestige du challenge Du-Manoir ne manquerait pas de croître et d'embellir. Ce serait vraimment une épreuve à part, bien différente du championnat, dont elle aurait chassé toutes les misères pour mieux en cultiver les grandeurs.

Basket-ball

MAUVAIS DÉBUTS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE aux Championnats d'Europe

Les championnats du monde ont débuté jeudi en Finlande. A Tampere, l'équipe de France a subi une nette défaite devant la Grèce (69 à 78). Ce premier échec de nos représentants, sans compromettre leurs chances de qualification, les place dans une situation difficile. Car dans cette même poule figurent l'U.R.S.S., favori indiscutable, l'Italie, vainqueur de l'Allemagne de l'Est (64-55), et la Bulgarie, qui a dominé la Hongrie (66-58).

Les Français seront privés contre l'Italie de Michel Leray, victime d'un claquage. Le directeur technique J. Jaunay reconnaissait que ses équipiers avaient été maladroits et trop contractés. « *Il aurait fallu que nos hommes se surpassent pour l'emporter* », a-t-il déclaré. Le meilleur Français a été Gilles, de Villeurbanne.

Hippisme

« VOLVIC » VAINQUEUR DU PRIX D'AMBOISE

La réunion mixte de jeudi à Enghien comprenait quelques bonnes épreuves d'obstacles, dont le prix d'Amboise. Ce sont les concurrents les plus chargés, Volvic, *un cinq ans, et* Clic, *un six ans, tous deux portant 70 kilos, qui ont pris dans cet ordre les deux premières places.* Franc Bourgeois, *qui faisait sa rentrée, était troisième assez loin. A neter que* Green Garden *paraissait dangereux lorsqu'il est tombé à l'avant-dernière haie. Le prix du Cher permettait aux trois ans de faire leurs débuts sur le steeple. Après avoir attendu,* Coupe Coupe *est venu battre* Madame Sans Gêne. *Mais après réclamation cette dernière était rétrogradée à la troisième place au profit de* Corcine, *classée seconde. Comme prévu,* Haut Landais *a remporté le prix de la Beauce devant* Zermatt, *qui avait mené une grande partie de la course.* Prime Vent, *troisième, devançait* Cybale *et* Turin, *ce dernier a l'excuse d'être rentré boiteux. A noter dans les courses au trot le double succès des couleurs de M. N. Bekaert, dont les représentantes,* Ralida A D *et* Relique G, *ont pris les deux premières places du prix de la Mayenne.*

Vendredi, nocturne à Vincennes, où les deux ans ont la vedette avec le prix Uranus, course attelée dotée de 30 000 F, de 1 850 mètres. Viglain, Volnay II *et* Vabnair *devraient en être les principaux acteurs.* Un Régent, Ujistida, Tuna H, Pascal L. II, Sologne II *et* Thalie *sont nos préférés dans les autres courses.*

Samedi, c'est au Tremblay que les turfistes ont rendez-vous. Le prix Hubert de Pourtalès, 93 000 F, 2 800 mètres, pour trois ans et plus vieux, est le principal. Harambée *(quatre ans, 62 kilos),* Pompon Rouge *(cinq ans, 62) et* Chébec *(trois ans, 54) méritent d'être cités.*

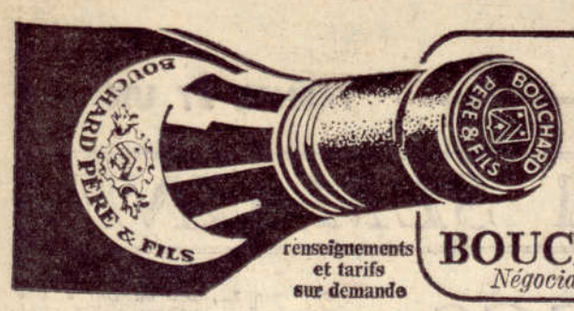
Quarante et un chevaux de trois ans et au-dessus, dont douze étrangers, sont restés engagés après le second forfait de jeudi après-midi dans le prix de l'Arc de Triomphe de dimanche 8 octobre à Longchamp.

R. R.

LES SPORTS A LA TÉLÉVISION

- SAMEDI 30 SEPTEMBRE (deuxième chaîne) : 20 h. 30-21 heures, catch.
- DIMANCHE 1er OCTOBRE (première chaîne) : Télé-dimanche.
  Basket-ball, de Tampere (Finlande) ; 15 h. 30-16 h. 50, France-U.R.S.S., championnat d'Europe.
- MARDI 3 OCTOBRE. : basket-ball, de Tampere, 14 heures-15 h. 30, France-Bulgarie.

TENNIS. — *Le championnat de France des professeurs a débuté jeudi à Roland-Garros. Principaux résultats : G. Deniau bat M. Paul (6-0, 6-1) ; Mateo bat Schoepffer (6-3, 6-1) ; Vaubrun bat Crutchet (5-7, 6-4, 6-4) ; Verdier bat Geraud (6-4, 4-6, 7-5) ; Belkhodja bat Valentin (6-1, 6-2).*



renseignements et tarifs sur demande

sur votre table comme dans les meilleurs hôtels et restaurants.

un Bourgogne exclusif
BEAUNE DU CHATEAU
appellation Beaune 1er cru contrôlée

BOUCHARD PERE & FILS
Négociants au château Beaune (Côte d'Or)

TRENTE-DEUX

LE FIGARO

20 OCTOBRE 1967

NOS RUBRIQUES

20 octobre 1967

2 14 FAITS DIVERS

3 4 ETRANGER

5 LA COUPE DE L' « AMERICA » ET SES DEFIS *par Alain Glikksman*

6 7 INFORMATIONS POLITIQUES ET AGRICOLES

8 LETTRES
• NOTRE FEUILLETON

9 INFORMATIONS SOCIALES
• LOGEMENT

11 UNIVERSITE - ECOLE
• AFRIQUE

12 SCIENCES
• ESPACE

15 LES ARTS AU JOUR LE JOUR
• LA JOURNEE

16 17 INFORMATIONS MEDICALES
• FINANCE
• BOURSE DE PARIS

18 TOURISME
• LOISIRS

19 NOUVELLES RELIGIEUSES

25 TEMPS
• PHILATELIE

26 SPORTS

27 COURSES

28 AU ROND-POINT DES ONDES

29 VINGT-QUATRE HEURES SUR VINGT-QUATRE

30 31 SPECTACLES
• JEUX DE LA SEMAINE

ET

EN PAGES 21, 22, 23, 24 et 25, NOS PETITES ANNONCES

Miguel Angel ASTURIAS, PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Le lauréat est ambassadeur du Guatemala à Paris

C'EST avec la plus grande simplicité que l'ambassadeur du Guatemala a appris hier qu'il était Prix Nobel de littérature 1967. Depuis la veille, Miguel Angel Asturias était assailli par les photographes et se prêtait le plus gentiment du monde aux interviews.

Dès que la nouvelle lui fut annoncée par un coup de téléphone de Stockholm, il fit une déclaration officielle mais garda, toute la journée pour recevoir ses amis, la même gentillesse. Il fêtait d'ailleurs un double événement. L'un, certain, son 68e anniversaire. L'autre, seulement probable, le Prix Nobel.

« *Ce Prix témoigne de l'importance reconnue du roman hispano-américain* », a-t-il déclaré, en apprenant la nouvelle.

C'est la première fois que ce Prix va à un romancier espagnol. Les autres — Gabriela Mistral, Benavente, Echegaray, Juan Ramon Jimenez — étaient des poètes, a-t-il dit. Il a ajouté : « *Ce Prix constitue pour moi un grand encouragement. Pas seulement pour moi, mais pour toute l'Amérique latine.* »

Mme Asturias ouvrait elle-même la porte, faisait asseoir, et pendant que son mari se livrait en souriant aux flashes, elle me résuma la carrière de Miguel Angel Asturias, dont les livres sont bien connus des milieux littéraires français.

Miguel Angel Asturias a lutté pour imposer la littérature et la culture d'Amérique latine. Partout en Europe il a fait des conférences pour expliquer ce qu'était cette littérature. Il n'a jamais appartenu à aucun parti politique, et pourtant, il a passé presque toute sa vie en exil. *Monsieur le Président*, son livre le plus célèbre, décrivait la dictature d'Estrada Cabrera. Ce qui lui a valu d'être récemment arrêté en Argentine (en 1962), et retenu quatre jours dans un commissariat, atteint d'une forte fièvre, luttant entre la vie et la mort.

A 22 ans, Miguel Angel Asturias, brillant étudiant — médaille d'or pour sa thèse sur le problème social de l'Indien — fonda la première université populaire d'Amérique latine avec un groupe de jeunes agrégés. On y enseignait la littérature, l'histoire et des rudiments de médecine. Les cours étaient gratuits, et dès l'ouverture deux mille élèves se présentèrent.

Cette université populaire existe encore. Elle a traversé les diverses dictatures qui se sont succédés au Guatemala.

« Depuis un an, Miguel Angel Asturias a été nommé ambassadeur à Paris. Le gouvernement est plus libéral.

— Oui. Au fond, le gouvernement Peralta est le premier gouvernement démocratique depuis bien longtemps. Et le troisième de toute l'histoire du Guatemala. »

SA CARRIÈRE OFFICIELLE

1946. — Attaché culturel de l'ambassade du Guatemala au Mexique.
1947. — Ministre conseiller à l'ambassade du Guatemala en Argentine.
1952. — Ministre du Guatemala à Paris.
1953. — Ambassadeur dans la République d'El Salvador.
1966. — Ambassadeur du Guatemala à Paris.

Cet ouvrage se boit plus qu'il ne se lit

En 1932, nous retrouvons à Paris le jeune docteur en droit déjà exilé. Il est passé par Londres, mais arrivé en France le 14 juillet, il a planté sa tente à deux pas de la Sorbonne. Sa petite chambre donne sur la statue d'Auguste Comte. C'est là qu'il recrée les légendes de son pays, avec leurs fantastiques couleurs. Son premier livre, *Légendes du Guatemala*, est porté par son traducteur Francis de Miomandre à Paul Valéry qui accepte de le préfacer et écrit : « *Ma lecture fut un philtre, car cet ouvrage se boit plus qu'il ne se lit.* »

Mais le poète, qui reçoit le jeune débutant (habitué de *La Coupole* et ami des surréalistes), le supplie de retourner dans son pays :

« *Je veux une promesse que vous quitterez la France. Si vous restez en Europe, vous deviendrez un imitateur...*

— Laissez-moi encore six mois, implora l'étudiant.

— *Trois* », répondit Valéry, intransigeant.

Il vérifie qu'au jour dit Asturias s'embarque réellement. Celui-ci, qui avait déjà commencé *Monsieur le Président*, eut la prudence d'en laisser le manuscrit à son grand ami Georges Pillement. Il fallut attendre la chute de Cabrera pour publier le livre. Il ne parut qu'en 1952.

En attendant, Asturias, toujours actif, créait le premier journal parlé guatémaltèque. C'était en pleine guerre d'Espagne, et seules les nouvelles autorisées par la maison présidentielle pouvaient être diffusées.

« *Le Guatemala*, reprend Mme Asturias qui est argentine, *est un pays de rêve. C'est là qu'on trouve le plus de fruits, de légumes et de fleurs de toute la terre. Il y fait toujours entre vingt et vingt-trois degrés. On appelle l'hiver les six mois où il pleut. Eté les six mois où il ne pleut pas. Au fond, c'est toujours le printemps.* »

Dix-huit ans d'exil

Exilé de nouveau, Asturias, cette fois, choisit les pays voisins : Mexique et Argentine, où il rencontre son épouse en 1948, jeune admiratrice, qui fait une thèse sur son livre. Puis il est nommé en 1952 ministre conseiller de l'ambassade de France à Paris.

Il ira ensuite représenter le Guatemala au Salvador jusqu'à la chute du gouvernement en 1954. Revenu en Argentine, il ira ensuite à Panama, au Chili, au Venezuela, mais trouve toujours le moyen de revenir à Paris. En 1962, il est arrêté en Argentine avec 1.800 autres intellectuels. Mais le bruit de son arrestation fait scandale jusqu'ici, où Georges Pillement s'active pour le faire libérer en protestant dans les journaux — les protestations d'ailleurs affluent de toutes parts — Asturias quittera l'Argentine pour ne plus y revenir.

— *J'ai laissé là-bas toute ma famille*, dit sa femme *Nous serions heureux d'avoir, avec le Nobel, une espèce de laissez-passer pour ces pays où un ordre verbal suffit à nous faire arrêter et jeter en prison.*

« *Mon mari a toujours lutté contre la dictature et pour la culture, pour qu'on en finisse avec l'analphabétisme en Amérique latine et que le conflit soit réglé dans une sorte de paix.* »

Un instant, Mme Asturias pose à côté de son mari pour la postérité, mais s'inquiète de sa mise en plis ; elle dit avec grâce et une modestie excessive : « *Je vais vous abîmer la photo.* »

Miguel Angel Asturias me fait entrer dans son bureau, une vaste pièce au tapis rouge, aux meubles vert d'eau.

— *Nos problèmes sont d'ordre social, politique et culturel*, dit-il.

Et il ajoute :

— *Je suis pour une franche justice.*

— Vous l'avez dit dans vos romans, surtout peut-être dans *Les Yeux des enterrés.*

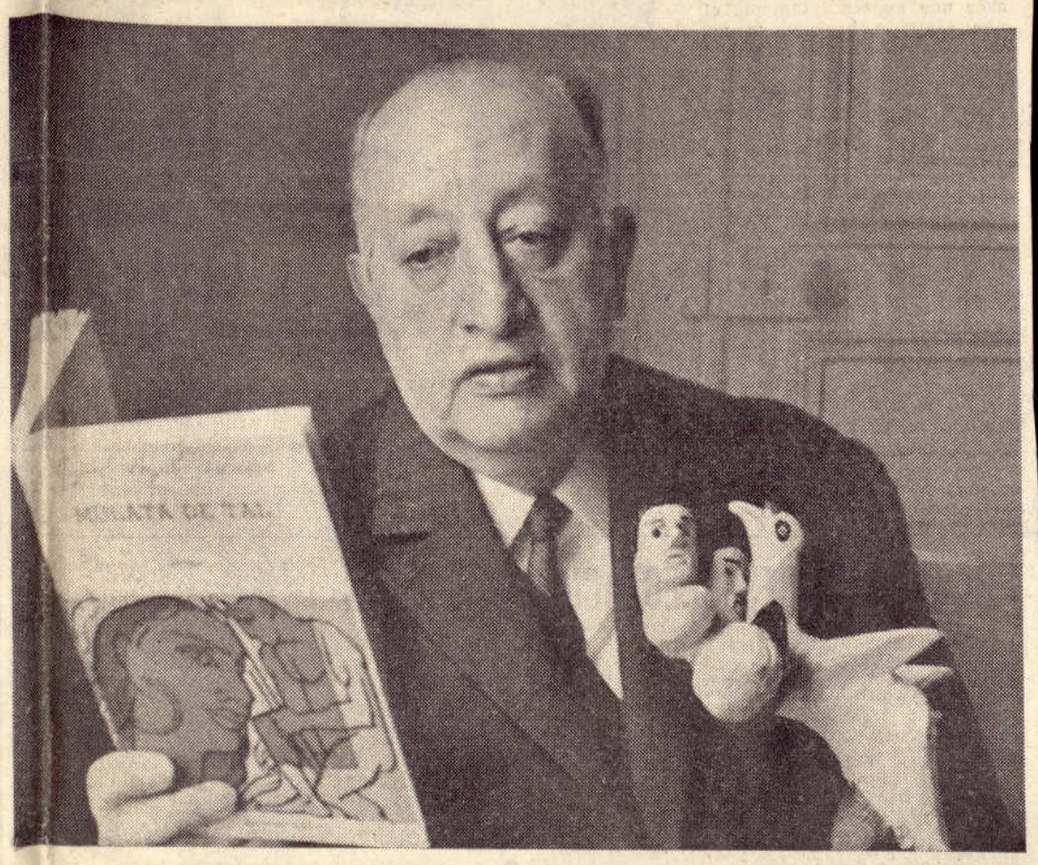
— *Oui, il y a dans ce livre la légende des indigènes qui veulent que les morts soient enterrés avec les yeux ouverts et ne les ferment que lorsque la justice arrive.*

— Qu'est-ce que la justice pour eux ?

— *La terre. Chez nous, la très ancienne culture maya n'est pas une chose pittoresque. C'est une culture à peu près vivante qui imprègne notre peinture, notre sculpture, notre architecture, et, naturellement, la littérature... Pendant presque tout le XIXe siècle, cette culture a été reléguée, oubliée. Nos romantiques, nos modernistes tâchaient d'imiter l'Europe. Mais, à partir de 1920 (à la fin de la première guerre mondiale), nous avons pris conscience de l'existence non seulement d'une race, mais aussi d'une culture, d'une façon de penser primitive, magique. Et c'est à partir de là qu'a commencé notre problème linguistique...*

SON ŒUVRE

Légendes du Guatemala, traduction de Francis de Miomandre (Gallimard).
Monsieur le Président, traduction de Georges Pillement (Bellenand).
L'Ouragan (Gallimard).
Le Pape vert (Albin Michel), janvier 1956.
Week-end au Guatemala (Albin Michel), janvier 1959 (nouvelles).
Les Yeux des enterrés (Albin Michel), octobre 1962.
Une certaine mulâtresse (Albin Michel), avril 1965.
La flaque du mendiant (Albin Michel), avril 1966.
Le miroir de Lida Sal (Albin Michel), avril 1967.
Clairveillée de printemps (poèmes) édition bilingue (Gallimard).



Hier matin, à l'ambassade du Guatemala, Miguel-Angel Asturias, des fétiches de son pays dans une main, dans l'autre son roman « Une certaine mulâtresse », attendait sereinement la décision de l'Académie suédoise. **(Photographie de Jean-Paul CHEVALLIER.)**

Se rappelant encore les conseils de Valéry, l'écrivain en reconnaît la sagesse :

— *Je suis donc rentré chez moi, mais mes études à la Sorbonne m'avaient donné une discipline, une formation. On est marqué profondément par le pays où l'on a passé sa jeunesse.*

— Dans vos livres, le Guatemala est un peu décrit, malgré sa flore et sa faune étonnantes, comme une ville de province endormie où les dames désœuvrées distribuent aux pauvres une fois par an une tasse de chocolat.

— *Oui, c'est cela. Mais la province française, c'est ça aussi. Sur place, on voit les problèmes, mais on ne sait pas les résoudre. Après des années en France, je voyais les choses d'une autre façon. Ma sensibilité était préparée à recevoir les vibrations.*

Nous parlons d'écrivains français. L'ambassadeur, qui est un passionné de Flaubert, avoue :

— *J'aime* Salammbô. *C'est un livre admirable, tellement baroque !*

Comme Flaubert, Miguel Angel Asturias passe des journées entières à chercher des mots (son prochain roman sera achevé l'année qui vient).

— *On a beau connaître ce métier à fond, devant la page blanche, on est toujours un pauvre diable. Il y a de quoi rester humble.*

Quand il ne trouve pas le mot qu'il lui faut, Asturias se promène dans la rue et découvre parfois en levant la tête ce qu'il cherchait sur une affiche, ou une enseigne...

— Que faut-il pour faire un grand écrivain ?

— *Je dirai qu'il faut l'inspiration, le travail et le hasard.*

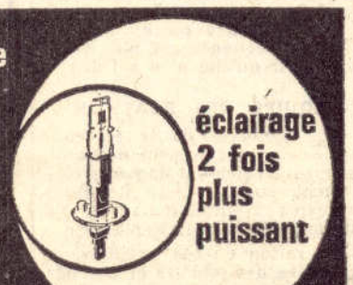
Claudine Jardin.

Communiqué

UN CHAUFFE-EAU DE POCHE

IL « fait » de l'eau chaude instantanément. Il suffit de le fixer à un robinet et de brancher la prise (Bristol Baby, 146,50 F). Société Lelys, 8, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris (11e). Téléphone : OBE. 39-15.

équipez votre voiture avec la lampe
NORMA -iode
(aux halogènes)



éclairage 2 fois plus puissant

LE LEU DES HAYS
UN SEUL LABEL DE QUALITE



EN CINQ MINUTES
RAMONEZ VOTRE CHEMINÉE
SANS SALIR VOTRE MAISON AVEC UN PAQUET DE
DIABLOTIN
Il vous suffit de le poser sur le charbon rouge. Il flambe et emporte avec lui toutes les suies, crasses et résidus de bas en haut de votre cheminée. Ramoner soi...

jean prévotat
viendra lui-même chez vous
il vous conseillera, vous donnera les prix et un devis précis pour la pose de votre
MOQUETTE
et tous revêtements — Crédit 24 mois
85, rue du Chemin-Vert, Paris (11e)
ROQ. 70-54 et VOL. 26-26

LE FIGARO

nous n'avons de ligne Paris-Boubou

ène et sur l'écran. sur la sc

ERSON

nous le prouve en détaillant avec une exquise fraîcheur un air célèbre de « Blanche Neige » ou encore en interprétant avec une audace rythmique et une fantaisie harmonique extraordinaire le thème principal des *Parapluies de Cherbourg*. Ce furent là des instants de poésie comme seul un Garner a su nous en faire vivre.

Toutefois, la « technicité » de Peterson est si constamment mise en valeur qu'elle a tendance à éclipser toutes les autres qualités du grand pianiste noir. Comme il faut parfois lire entre les lignes, il est indispensable ici d'écouter entre les notes (parfois fort broussailleuses) pour saisir les intentions réelles de l'artiste.

A la fin de la première partie, le saxo Coleman Hawkins fit une apparition aussi brève qu'insipide.

Patrick-G. Tabet.

(1) Salle Pleyel.

CAROL REED : film musical d'après DICKENS



CAROL REED dirige actuellement en Angleterre les prises de vues de **Oliver,** d'après la comédie musicale du même nom (due à Lionel Bart), elle-même inspirée par **Olivier Twist** de Dickens. Les futurs spectateurs y retrouveront tous les personnages du livre. Le neveu de Carol Reed, Oliver, tient le rôle de Bill Sikes. Sur notre document : Fred Emney et Harry Secombe. **(De notre bureau de Londres.)**

PROGRAMME DES SPECTACLES PARISIENS

MARIGNY, 21 h. 10 : La Locomotive.
MATHURINS, 21 h. : La Mégère apprivoisée.
MICHEL, 21 h. : L'Œuf à la coque.
MICHODIERE, 21 h. : Comme au théâtre.
MONTPARNASSE, 21 h. : L'Architecte et l'Empereur.
ŒUVRE, 21 h. : Pygmalion.
PACRA-TH. DU MARAIS, 21 h. : Monsieur Jonathan.
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Jean de la Lune.
PLAISANCE, 21 h. : C'est pas un oiseau ordinaire.
POCHE-MONTPARNASSE, 20 h. 30 : L'Etat
PORTE-SAINT-MARTIN, 21 h. : Qui est cette femme ?
POTINIERE, 21 h. 15 : La Bonne adresse.
RECAMIER, 20 h. 45 : La Butte de Satory.
RENAISSANCE, 21 h. : Saint Dupont.
SAINT-GEORGES, 21 h. : Interdit au public
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : « Bris collage K ».
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : Marcel Marceau.
THEATRE DE L'EST PARISIEN, 20 h. 30 : Une saison au Congo.
THEATRE MODERNE, 21 h. : La Mouette.
VARIETES, 21 h. 15 : Extra muros
THEATRE DE PARIS, 20 h. 30 : Pauvre Bitos.
VAUDEVILLE, 21 h. : La Perruche et le Poulet
VIEUX-COLOMBIER, 21 h. : Des petits bonshommes dans du papier journal.

OPERETTES

MOGADOR, 20 h. 30 : Les Amants de Venise.
NOUVEAUTES, 21 h. : Pic et Pioche.

CHANSONNIERS

DIX-HEURES : « Record de leurre » (Rocca, Grello, Amadou).
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 21 h. : Roger Nicolas, A.-M. Carrière, P. Gilbert.
DEUX-ANES, 21 h. : « La Grande Vasouille » (P.-J. Vaillard, Chr. Vebel).

MUSIC-HALLS

BOBINO, 21 h. : Léo Ferré.
CASINO DE PARIS, 20 h. 30 : Tentations.
FOLIES-BERGERE, 20 h. 30 : Folies en fêtes.
MAYOL, 15 h., 21 h. : Revue.
OLYMPIA, 21 h. : Dalida, Michel Polnareff.
PALAIS DES SPORTS, 21 h. : Music-hall d'Israël.
PALAIS DE CHAILLOT, 20 h. 30 : Les Pionniers de Moscou.

AUTOUR DE PARIS

20 h. 30 : **Villejuif** : Dix jours qui ébranlèrent le monde.

LES CONCERTS

21 h. : **Henryk Szeryng,** violon. : Brahms, Beethoven, Bach, Ponce, Novacek (Salle Pleyel).
21 h. : **Sir Francis Cassel,** pian. : Bach, Chopin, Beethoven, Debussy, Liszt (Salle Gaveau).
21 h. : **Wilhelm Ovelhey,** ch. : Buononcini, Scarlatti, Durante, Brahms, Schubert, R. Strauss (Salle Chopin-Pleyel).

CINEMAS

ABC, Oscar.
ACACIAS, The Penthouse (angl.), v.o.
AMBASSADE, Le Pistolero de la rivière rouge (am.), v.o.
ARGOS, Maroc dossier N° 7.
ARLEQUIN, La Chinoise.
AVENUE, Le Groupe (am.), v.o.
BALZAC, L'Etranger.
BERLITZ, Le Pistolero de la rivière rouge.
BIARRITZ, Le Grand Meaulnes.
BONAPARTE, Des Garçons et des Filles.
BOUL' MICH', Mon amour, mon amour.
BRETAGNE, Vivre pour vivre.
CALYPSO, La Chinoise.
CAPRI, La Religieuse.
CELTIC, La Chinoise.
CINEAC-TERNES, La Route de l'Ouest (am.), v.o.
CINEMONDE-OPERA, Grand Prix.
CLUNY-ECOLES, Les Arnaud.
CLUNY-PALACE, On ne vit que deux fois (angl.).
COLISEE, Voyage à deux (am.), v.o.
DANTON, Sept fois femme.
DRAGON, J'ai même rencontré des Tziganes heureux.
ELYSEES, Les Arnaud.
EMPIRE-CINEMA, Millie (am.).
ERMITAGE, La Caravane de feu (am.).
FRANÇAIS, La Mégère apprivoisée.
GAUMONT-PALACE, Les Daleks (angl.).
GEORGE-V, Vivre pour vivre.
GIT-LE-CŒUR, Le Désordre à vingt ans.
HELDER, Elvira Madigan.
HOLLYWOOD, Le Premier maître (sov.), v.o.
IMAGES, Le Pistolero de la rivière rouge.
IMPERIAL, Le Grand Meaulnes.
JEAN-RENOIR, The Penthouse (angl.), v.o.
KINOPANORAMA, Guerre et Paix (sov.).
LA ROYALE, Belle de jour.
LORD-BYRON, Des Garçons et des Filles
LUMIERE-GAUMONT, Fantasia.
LYNX, Aventure sauvage.
MAC-MAHON, Shock corridor (am.), v.o.
MADELEINE, Oscar (am.).
LE MARAIS, Trois jours et un enfant (isr.).
MARBEUF, Elvira Madigan (suéd.), v.o.
MARIGNAN, On ne vit que deux fois.
MARIVAUX, Vivre pour vivre.
MAROTTE, J'ai même rencontré des Tziganes heureux.
MAX-LINDER, L'Etranger.
MAYFAIR, Un Homme pour l'éternité.
MERCURY, Oscar.
MIRAMAR, L'Etranger.
MISTRAL, Les Arnaud.
MONTE-CARLO, Sept fois femme.
MOULIN-ROUGE, Les Arnaud.
NAPOLEON, Qu'as-tu fait à la guerre, papa ? (am.), v.o.
NOCTAMBULES, Education sentimentale.
PAGODE, Semaine films inédits.
PANTHEON, J'ai même rencontré des Tziganes heureux.
PARAMOUNT, Les Arnaud.
PARIS, La Mégère apprivoisée (am.), v.o.
PASSY, Trans-Europ-Express.
PLAZA, La Chinoise.
PUBLICIS CHAMPS-ELYSEES, La Révolution d'octobre.
PUBLICIS SAINT-GERMAIN, La Révolution d'octobre.
QUARTIER LATIN, Le Premier maître.
RACINE, Morgan (angl.), v.o.
RANELAGH, Semaine du cinéma mexicain.
REFLETS, A cœur joie.
REGENT, Mouchette.
REX, La Caravane de feu.
RICHELIEU, On ne vit que deux fois.
RIO-OPERA, Du mou dans la gâchette.
ROTONDE, La Caravane de feu.
ST-LAMBERT, 20 : Monsieur Ripois.
ST-SEVERIN, Elvira Madigan (suéd.), v.o.
STUDIO ALPHA, Accident (angl.), v.o.
STUDIO BERTRAND, La Dame de Shangaï ; La Vallée de la Peur.
STUDIO ETOILE, Le Cri (it.), v.o.
STUDIO DE LA HARPE, Les Enfants du Paradis.
STUDIO LOGOS, Le Dieu noir et le diable blond (brés.), v.o.
STUDIO MARIGNY, Blow up (angl.), v.o.
STUDIO MEDICIS, Elvira Madigan (suéd.).
STUDIO PARNASSE, La Règle du jeu ; Un Chien andalou.
STUDIO RASPAIL, Le Premier maître.
STUDIO SAINT-GERMAIN, Des Garçons et des Filles.
STUDIO SAINT-LAZARE, The Penthouse.
STUDIO UNIVERSEL, Mary Poppins.
STUDIO 28, 20 : A l'est d'Eden.
TRIOMPHE, J'ai même rencontré des Tziganes heureux.
URSULINES, Le Grand Meaulnes.
VAL-DE-GRACE, L'Homme d'Aran (angl.), v.o.
VEDETTES, Qu'as-tu fait à la guerre, papa ?
VENDOME, Révolution d'Octobre.
WEPLER, On ne vit que deux fois (angl.).

PLEYEL
e, à 21 heures
National
on bulgare de Sofia
il STEPHANOV
te :
GITLIS
sques Philips
disques PHILIPS

tury-Fox présente le film de JOSEPH E. LEVINE
avec SHIRLEY MacLAINE
ET
ALAN ARKIN
ROSSANO BRAZZI
MICHAEL CAINE
VITTORIO GASSMAN
PETER SELLERS
DANS
Une Production d' ARTHUR COHN
Un Film de VITTORIO De SICA
Fois Femme
LUS DRÔLE !
ON VF
ARTISTIC-DOUAI VF

PAGODE
SEMAINE INTERNATIONALE DE FILMS INEDITS
AUJOURD'HUI :
WARRENDALE
d'Allan KING
BOOMERANG
de Boris KOLAR

QUARTIER LATIN
STUDIO RASPAIL
HOLLYWOOD
V.O.
LE PREMIER MAITRE
de M. KONTCHALOVSKY
PRIX SPECIAL DU JURY
RENCONTRES INTERNATIONALES JEUNE CINEMA HYERES 1967
GRAND PRIX D'INTERPRETATION FEMININE VENISE 1966
S.N.A.

Le Ranelagh 5, rue DES VIGNES AUT. 64-44
SEMAINE DU
CINÉMA MEXICAIN
à 20 h. : TIEMPO de MORIR
d'Alfredo RIPSTEIN Jr.
à 22 h. : VIENTO NEGRO
de Servando GONZALEZ

NAPOLEON VO
VEDETTES VF
GAUMONT THEATRE VF
RITZ VF
LA COMPAGNIE MIRISCH présente
une Production BLAKE EDWARDS
Qu'as-tu fait à la guerre, "Papa" ?
(What did you do in the War, Daddy ?)
UNITED ARTISTS

LES JEUX DE LA SEMAINE

LES ÉCHECS

par **Camil SENECA**

(20 octobre 1967)
PROBLÈME N° 843
A. P. GRIN
(Schakmaty 1965)
1er Prix



a b c d e f g h

Blancs (9) : Ré1 ; Dh3 ; Fb5 ; Cb7 et g3 ; Pç2. d5, é3 et g5.
Noirs (10) : Rf3 ; Dh7 ; Tb6 et c7 ; Fa7 et b1 ; Cç8 et h6 ; Pé5 et h5.

Les Blancs jouent et font mat en quatre coups

PARTIE N° 843
(Mémorial Capablanca, La Havane, 1967)

Blancs : BENT LARSEN
Noirs : J. BEDNARSKI
Sicilienne. Attaque Rossolimo.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	23. a×b6	Dd7 t)
2. Cf3	d6	24. D×f4 u)	f5 v)
3. Fb5+ a)	Fd7 b)	25. Fç3!! w)	
4. a4 c)	Cf6 d)		f×é4 x)
5. d3	é6 e)	26. Dé5!! y)	Ff8 z)
6. o—o	Fé7	27. Dh8+	Rf7
7. é5! f)	d×é5	28. Tf1+!! aa)	
8. C×é5	a6 g)		Df5 ab)
9. F×d7+		29. T×f5+	g×f5
	Cb×d7	30. Df6+! ac)	Rg8
10. C×d7	D×d7	31. Dg5+	Rf7
11. Cd2 h)	o—o	32. D×f5+	
12. Cç4	Cd5		Rg8 ad)
13. a5! i)	Tfé8 j)	33. Dg5+	Rf7
14. Té1	Ff8	34. Df6+	Rg8
15. Fd2	Tad8	35. Dh8+	Rf7
16. Té4 k)	Dç7 l)	36. D×h7+	Ré6
17. Df3	é5 m)	37. D×é4+	Rd6
18. Dé2! n)	f6	38. D×b7	Td7
19. f4! o)	Fé7! p)	39. D×a6	Ré6
20. Té1	g6	40. b7+d!	Fd6
21. Df3! q)	é×f4 r)	41. Dç4+!	
22. Cb6!! s)	C×b6	les N. ab. ae)	

REMARQUES

a) L' « attaque Rossolimo », caractérisée par la sortie précoce du FR blanc à b5, poursuit sans cesse — en dépit des améliorations progressivement apportées au camp de la défense — une brillante carrière marquée, depuis 20 ans (déjà !) par bien des succès dont un nombre considérable est redevable au talent de notre ami, le grand maître Nicolas Rossolimo.

b) 3..., Cd7 (Rossolimo-Tartacover, match, Paris 1948 ; Canal-Najdorf, Venise 1948) ou 3..., Cç6 (Szabo-Kotov, candidats, Budapest 1950 ; Diez del Corral-Kavalek, La Haye 1966) sont également jouables, mais la réponse du texte est la plus courante.

c) La suite usuelle est 4. F×d7+, D×d7 5. o—o (Rossolimo-Kottnauer, Beverwijk 1948 ; Rossolimo-Petersen, 17e Olympiade, La Havane 1966) ou 5. Dé2 (Persitz-Doubinine, 7e championnat de l'U.R.S.S. par correspondance, 1965, cette position pouvant parfaitement se produire dans l'ordre : 4. Dé2, F×b5 5. D×b5+, Dd7 6. Dé2, comme dans la partie Bilek-Szabo, Beverwijk 1966) ou encore 5. ç4 (Ivanco-Dr Alster, demi-finales du championnat de Tchécoslovaquie, 1959). Mais les lignes de jeu usuelles tentent moins le géant danois que les coups insolites comme celui du texte, qui a été récemment analysé en U.R.S.S. par un groupe de spécialistes et surtout par Gourghénidzé. Son but stratégique : maintenir en b5 un bastion avancé.

d) L'échange 4..., F×b5 5. a×b5 générait visiblement le développement des pièces noires de l'aile-dame, d'où cette réponse agressive (menaçant le Pé4).

e) Les toutes dernières analyses semblent préférer la méthode 5..., Cc6 6. 0—0, g6 7. Cbd2, Fg7 8. Cç4, 0—0 (à l'instar de l'intéressante partie Bent Larsen-Olafsson, Dundee, 1967).

f) Ouvrant le front central de la case avnt l'exécution du petit roque noir.

g) Affaiblissement inutile de la case b6. Le roque était plus indiqué.

h) Prépare l'installation future de ce C en b6, via ç4. Une autre possibilité était 11-a5.

i) L'objectif principal des opérations à l'ouest est atteint : la case b6 devient une tête de pont pour le passage de la cavalerie blanche.

j) Gênés dans leurs mouvements, les noirs doivent pratiquer un nouveau regroupement susceptible d'activer quelque peu leurs pièces.

k) La phase agressive commence par la sortie de cette tour qui pourra désormais attaquer de face le petit roque ennemi.

l) La présence gênante de la Té4 inspire aux Noirs un plan de contre-action au centre qui se révélera bientôt insuffisant. Mais il faut reconnaître qu'il est difficile de trouver des manœuvres efficaces.

m) Avec l'intention d'opposer à l'attaque frontale de la T blanche, la TR noire, via é6—f6 ou g6.

n) Mais les blancs interdisent la réalisation de ce plan en forçant la réponse f7—f6 nécessaire pour protéger le Pé5 menacé.

o) Renouvelant la menace 20. f×é5, qui ne saurait être parée au moyen de 19..., é×f4? à cause, tout simplement, de 20. T×é8.

p) Ingénieuse protection du Pé5. Si, en effet : 20. f×é5, f5! gagnant la qualité (21. Té3, C×é3). En même temps, le coup du texte déclouе le Pé5.

q) Menace de nouveau 22. f×é5 (car, sur 22..., f5 23. T4é2 gagne un bon pion).

r) Et non pas 21..., C×f4 22. F×f4, é×f4 à cause de 23. Dé2! instituant un fâcheux clouage du Fé7.

s) A présent que la colonne-roi est ouverte, le moment est venu d'exploiter la possession de la case b6 en forçant l'échange du Cd5 (à cause de la menace 23. C×d5, T×d5 24. T×é7, T×é7 25. D×d5+).

t) Et non, bien sûr : 23..., D×b6? (24. T×é7!).

u) Menace, entre autres : 25. Dç 7! suivi d'un gain matériel.

v) La seule réaction possible : en attaquant la Té4, les Noirs envisagent, sur le retrait plausible 25. T4é3, Ff6 avec l'espoir de se libérer de l'étreinte.

w) Mais Larsen l'entend tout autrement. Par ce sacrifice aussi beau qu'inattendu, il force la décision en quelques coups en exploitant l'affaiblissement des diagonales menant au R ennemi.

x) Pratiquement forcé. Sur 25..., Fd6 26. T×é8+, T×é8 27. T×é8+, D×é8 28. D×d6. Sur 25..., Ff8 26. T×é8, T×é8 27. Dç4+!! gagne une pièce (27..., Df7 28. T×é8). Sur tout autre coup, enfin : 26. Dé5! comme dans la partie.

y) Menace de mat à g7.

z) Ou 26..., Fd6 27. Dh8+, Rf7 28. D×h7+, Ré6 29. T×é4+, Rd5 30. D×d7 gagne.

aa) Sur 28. D×h7+, Ré6 29. T×é4+, Rd6! et les Noirs gagnent.

ab) Forcé, car sur 28..., Ré6 ou Ré7 29. Dé5 ou Df6 mat.

ac) La manœuvre finale comportant des échecs qui mènent à la perte de cinq pions noirs.

ad) Ou 32..., Ré7 33. Ff6+ gagnant la qualité.

ae) Sur 41..., Ré7 42. Dé4+!, gagne encore du matériel ou fait mat en quelques coups.

Solution du problème n° 840

1. **F64!** (menace 2. Cd3 mat), Df1 (si 1..., Fxé4 2. T×é4 mat) 2. **Fg6!!** (menace 3. Té4 mat. Ne marche pas 2. Fh7 ? à cause de 2..., Da6+!! 3. R×a6, pat). Db1 (sur 2..., Df3 ou Dh1 3. Cd3 mat) 3. **Fd3!** (menace 4. Té4 mat), Dh1 (si 3..., D×d3 4. C×d3 mat) 4. **Fç2!** (menace 5. Cd3 mat), Dh7 (sur 4..., D×d5 5. T×d5+, Ré6 6. Ff5 mat ; sur 4..., Df1 5. Té4 mat) 5. **F64!** (menace 6. Cd3 mat), **D×é4 6. T×é4 mat.** Intéressant duel F/D.

NOUVELLES

— **Le tournoi de Saigotarjan (Hongrie)** à la mémoire du Dr Asztalos s'est terminé également par la victoire de trois ex aequo : Barczay et Bilek (Hongrie) et Shamkovitch (U.R.S.S.).

— **Polanitza Zdroj (Pologne).** Le mémorial Rubinstein a été remporté par Furman (U.R.S.S.) 11, devant Hort (Tchécoslovaquie) et Uhlmann (Allemagne orientale) 10,5.

— **A Ostende,** le championnat de Belgique s'est terminé par la victoire de F. Van Seters 8,5 devant J. Rooze 8 ; Dr Limbos et Dunkelbieum 6,5, etc.

— **Jérusalem (Israël).** Le 9e championnat du monde juniors a été remporté par Julio Kaplan (Porto Rico) 6,5 suisi de Keene (Grande-Bretagne) 5,5 ; Timman (Pays-Bas) 5, etc.

— **Coupe Pierre Vincent.** Le premier tour qualificatif sera joué le 29 octobre.

— **Tournoi interzones à Sousse (Tunisie).** Le début de cette importante épreuve a été marqué par l'absence des deux Argentins Panno et Bolbochan et du Canadien Yanofsky.

— **Une triste nouvelle.** Nous apprenons à l'instant la mort de Vitaly Halberstadt, compositeur d'études et de problèmes de renommée mondiale. Sa disparition laisse un vide difficile à combler dans les rangs de l'Echiquier français. A sa famille, nous présentons nos condoléances émues.

LE BRIDGE, par José LE DENTU

LE FESTIVAL DE PALMA

(Problème n° 376)

Au cours du grand tournoi par paires qui vient de se dérouler pendant quatre jours au Bahia Palace de Palma de Majorque, une donne assez extraordinaire a été distribuée et les experts qui l'ont jouée ont connu avec elle des fortunes diverses.

Avec la main de Sud, Roger Trézel a eu l'occasion de faire une enchère assez étonnante et qui a contribué à notre victoire au classement général. Nos adversaires étaient deux jeunes champions suédois.

Que dites-vous avec :

♠ D 5 2 ♥ 9 ♦ A R V 9 7 6 5 4 ♣ V

(Vous êtes donneur et votre camp est vulnérable.)

Plusieurs annonces sont possibles : 1 ♦, 2 ♦, 3 ♦, 4 ♦, 5 ♦ ou même... passe, parce qu'avec une telle distribution un des trois autres joueurs parlera.

Trézel a simplement ouvert de 1 ♦, estimant sa main trop faible pour 2 ♦ et trop belle pour 3 ♦. Enfin, l'ouverture assez classique de 4 ♦ empêcherait de jouer 3 S.A.

Après l'ouverture de 1 ♦, voici le déroulement des enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
Trézel	Svinhufund	J.L.D.	Nevell
1 ♦	1 ♠	2 ♥	passe
3 ♦	passe	3 S.A	passe
?			

Sur 3 SA Trézel a réfléchi une longue... demi-minute et **a finalement passé !** Est a entamé le ♠ 7 et, en étalant son jeu, Trézel, très perplexe, m'a dit : « Désolé, nous allons peut-être prendre un zéro, mais, en tournoi par paires, 3 SA est rarement mauvais. »

De mon côté j'avais eu un délicat problème d'enchères :

♠ R 10 8 4 ♥ A R D 10 ♦ ...
♣ A D 9 4 3

18 points d'honneur au total, dont un roi certainement bien placé. A partir de 16 à 17 points j'ai l'habitude de faire un changement de couleur à saut qui est impératif pour la manche. Mais, avec chicane dans la couleur du partenaire, un tel forcing est dangereux sans une couleur d'atout affranchie.

Je commence donc, conformément au Canapé (système que je joue avec Trézel) par dire 2 ♥, puis, sur 3 ♦ je déclarai 3 SA, car le chelem me semblait trop aléatoire avec la chicane à ♦. D'autre part, un contrat à ♣ ou ♦ risquait d'être mauvais en tournoi par paires.

Voici la donne :



Les jeunes champions suédois aiment les psychics, alors que Trézel et moi n'en faisons pratiquement jamais. Ici l'annonce de 1 ♠ et l'entame du ♠ 7 (au lieu du 6) me trompa complètement sur la distribution du jeu, mais je finis heureusement par retomber sur mes pieds :

Est entame le ♠ 7 pour le 2 du mort, le 3 et le 8. Ensuite, ♣ 3 de ma main vers le valet. Longue réflexion d'Est qui met le roi et contre-attaque le ♦ 8 pour le roi du mort et la défausse du ♥ 10 de ma main. Je renonce à tirer le ♦ A (bien que n'ayant plus de reprise) et rejoue le ♠ 5 du mort pour le 9 d'Ouest, le ♠ 10 de ma main et, catastrophe, le... valet d'Est ! Celui-ci rejoue ♠ pour l'as d'Ouest qui contre-attaque ♥. Je prends de l'as, tire le ♠ R (le treizième ♠), puis le ♣ A sur lequel Ouest jette un ♦ !

Comment jouer la suite du coup pour gagner sans difficulté ce curieux contrat de TROIS SANS ATOUTS ?

Questions complémentaires :

Remplacez les points d'interrogation dans les séquences suivantes :

1. Sud	Ouest	Nord	Est
Frendo	Averelli	Togores	Belladonna
4 ?	passe	passe	passe

2. Sud	Ouest	Nord	Est
Grouchesky		Tintner	
1 ?	passe	2 ?	passe
2 ?	passe	2 ?	passe
3 ?	passe	3 ?	passe
5 ?	contre	passe	passe...

3. Sud	Ouest	Nord	Est
Sangren	Roudinesco	Grantner	Mme Laniel
1 ?	passe	1 ?	1 ?!
2 ?	passe	2 ?	passe
4 ?	passe	6 ?	passe
passe	contre	passe	passe...

(Cette séquence est plus facile à rétablir qu'elle n'en a l'air.)

L'EQUIPE DES ETATS-UNIS

Les épreuves de la Sélection américaine qui se sont déroulées le mois dernier ont donné le classement suivant : 1. Robinson-Jordan ; 2. Roth-Root ; 3. Fedelsman-Rubin ; 4. Kaplan-Kay...

En raison de ces résultats, du palmarès des joueurs et des performances récentes, le capitaine Rosenbloom a décidé de prendre Kaplan-Kay pour former l'équipe avec les deux premières paires et de garder Fedelsman-Rubin comme remplaçants.

C'est la première fois, en Amérique, que le capitaine reçoit le droit de choisir la troisième paire de son équipe et ce nouveau règlement est évidemment très logique.

Courrier des lecteurs

Les récents championnats internationaux ne m'ont pas permis de répondre à tout le courrier et de mettre à jour les classements des différents concours. [illegible] rattrapé le

LES MOTS CROISÉS, par ELEUSIS

PROBLEME N° 260

Enta. — 10. Té. Ter. — 11. Echecs. SS.

Verticalement. — 1. Parl. Pégase. — 2. Rua. Van. — 3. Mustang. — 4. Noé. CO (oxyde de carbone). Tête. — 5. Centaure. EC. — 6. Ise. [illegible]

Une "idée Club" : venez sans équipement à vos premières vacances de neige.

Notre idée ? vous éviter des frais d'équipement peut-être inutiles pour favoriser votre premier contact avec la neige.

Alors, pendant 3 semaines : du 13 au 21 janvier, du 20 au 28 janvier et du 16 au 24 mars, nous vous fournissons sur place les skis, les bâtons, les chaussures et cinq heures de cours par jour, gratuitement, sans aucun supplément d'aucune sorte.

Et bien sûr, vous trouverez aussi les avantages uniques du Club Méditerranée dans les 10 stations où sont répartis nos 14 hôtels-club : remontées mécaniques sans limitation, école de ski enseignant la même méthode (la française bien sûr) dans toutes les stations, moniteurs diplômés, après-ski calme ou animé, restaurants d'altitude, hôtels-club chaleureux et confortables, jardinières de neige pour vos enfants... Tout cela compris dans un forfait dont le Club seul a le secret.

Envoyez ce bon au Club Méditerranée et vous recevrez gratuitement en retour une documentation complète sur 14 hôtels-club d'hiver répartis dans 10 stations : Zinal, St Moritz, Engelberg, Leysin, Misurina, Serre-Chevalier, Tignes, Val d'Isère, Super-Bagnères, Sauze d'Oulx.

Je désire recevoir, sans aucun engagement de ma part, le Trident Hiver 1967-1968.

nom .....

adresse .....

.....

F 1

Club Méditerranée, Pl. de la Bourse PARIS 2e - Telephone : RIC. 43.39
Délégués en province : Agences Havas.

Club Méditerranée

LE YÉMEN : VOYAGE A TRAVERS LE MOYEN AGE

V. — Techniciens, mercenaires ou agents secrets ?

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Après avoir fait le récit de ses aventures dans les montagnes yéménites tenues par les royalistes, où la misère et la crainte des bombardements égyptiens tout autant qu'une hostilité à peine déguisée à l'égard de l'ancien régime des imams poussent les tribus à observer une attitude équivoque (voir « le Monde » des 11, 12, 13 et 14-15 mai), Eric Rouleau aborde ci-dessous la question des aspects internationaux du conflit.

Najrane, ... mai. — S'il y a un sujet tabou en Arabie Saoudite, c'est bien celui des mercenaires étrangers. Secret d'Etat ? Non, puisqu'on vous répète qu'ils sont inexistants. Vous avez aperçu dans les salons de l'hôtel Kandara, à Ryad, Roger Faulques, celui qui passe pour être le « grand patron » des mercenaires français au Yémen ? Vous avez sans doute été victime d'une illusion d'optique (1).

Il ne s'agit pourtant pas d'un rêve quand, au restaurant de l'hôtel nous voyons un « Arabe » s'exprimer en français avec un accent parisien. Drapé dans l'ample abbaya bédouine, coiffé du traditionnel koufia et ogal, la barbiche taillée à la saoudienne, notre voisin commande un « Steak frites ». J'essaye de lier connaissance. Mais en vain : notre compatriote a brusquement perdu l'usage de la parole. Un ami saoudien ressent le besoin de l'excuser, et me glisse dans le creux de l'oreille : « *C'est un agent secret, il est tenu à la discrétion.* »

Et ces deux « Arabes », assis plus loin, qui conversent l'un en anglais « cockney », l'autre en américain du Texas, sont-ils également des membres des services de renseignements? Non, répond notre compagnon, ce sont des « techniciens d'aéronautique » qui travaillent sur la base « secrète » de Khamis-Mishayt, dans le sud de l'Arabie Saoudite. Pour rencontrer les « vrais mercenaires », conseille-t-il, il faut se rendre à la ville-frontière de Najrane et, au delà, dans le secteur royaliste du Yémen.

L'inquiétant Dr Stolz

C'est à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur du royaume de l'imam Badr, à Idaa, que nous devions rencontrer l'inquiétant Dr Herbert Stolz, responsable de la radio royaliste. Cet Allemand de cinquante-cinq ans au passé trouble avait servi l'imam Ahmed pendant dix ans quand éclata la révolution en 1962. Quinze jours plus tard, nous dit-il, les Egyptiens venus au secours de la nouvelle République, l'expulsèrent de Saana. D'Aden, il a rejoint les maquis royalistes.

Grand, maigre et sec, les yeux bleus et froids, les cheveux longs et ondulés, Stolz paraît mener une vie austère... en compagnie d'un jeune éphèbe yéménite. La minuscule grotte dans laquelle il nous reçoit est modestement meublée d'un lit de fer et d'une table de travail, sur laquelle sont posés un poste émetteur et une pile de livres. Devant un geste esquissé par la photographe française qui nous accompagne, il lève instinctivement le bras pour masquer un visage rouge de colère. « *Pas de photos !* », lance-t-il. Rassuré, il ajoute : « *Je ne veux pas que mon portrait soit reproduit dans la presse internationale : je ne suis qu'un technicien.* »

Fier de son œuvre, il nous fait visiter « ses » installations ultra-modernes, enfouies sous une montagne de granit. Le local souterrain respire l'ordre et l'efficacité. « *Nous diffusons quotidiennement six bulletins d'informations et de nombreux commentaires destinés à combattre la propagande communiste de Nasser* », nous dit-il.

« Comment la combattez-vous ? » L'Allemand sourit et répond : « *Nous accusons le dictateur égyptien d'être à la solde des sionistes. Ne laisse-t-il pas transiter les bateaux israéliens par les détroits d'Akaba ? N'occupe-t-il pas le Yémen au lieu d'envoyer ses troupes libérer la Palestine?* »

« *N'allez pas croire*, poursuit le Dr Stolz dans un grand éclat de rire, *ce que dit sur mon compte la radio du Caire, qui me traite à longueur de journée d'ancien nazi ! J'ai de bons amis juifs, et je nourris une vive admiration pour les réalisations économiques de l'Etat d'Israël. Mais je suis un réaliste : la juiverie internationale, qui domine notamment les gouvernements de Russie, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, entretient la lutte que se livrent ces puissances en Arabie et envenime ainsi le conflit yéménite. Le but des juifs est évident : en suscitant les querelles interarabes, ils prolongent la vie de l'Etat d'Israël.* »

Patrons et sous-traitants

L'« idéologie » ne paraît pas être le facteur dominant chez les mercenaires français, dont une centaine sont cantonnés dans un camp à quelques kilomètres de Najrane. Trois d'entre eux, rencontrés au hasard dans le souk de l'agglomération saoudite, nous ont dit franchement qu'ils s'étaient laissé recruter à Paris pour des motifs essentiellement matériels. Le contrat offert était alléchant : un traitement mensuel minimum de 5 000 francs (les gradés touchent jusqu'à 10 000 francs), trente jours de congé payé tous les cinq mois avec un billet d'avion aller-retour en Europe. Tous les trois mettent de l'argent de côté pour acheter la maison de leurs rêves. Anciens d'Indochine, d'Algérie ou du Katanga, ils n'étaient pas cependant mécontents de croiser le fer avec « *les nassériens, amis des Viets et des fellagas* ».

Depuis juillet 1963, les Français ont entraîné quelque trois mille Yéménites au maniement de mitrailleuses lourdes, de mortiers et de canons sans recul. Ils étaient chargés de la logistique au Yémen oriental, les mercenaires anglais étant responsables de la zone occidentale. Mais ils ont été, depuis, évincés du royaume des Hamid Eddine, qui est devenu la chasse gardée des Britanniques. « *Nous constituons aujourd'hui une force de frappe autonome, à laquelle on fera appel quand les hostilités reprendront au Yémen* », nous ont-ils dit. Dotés depuis peu de mortiers français de 120 mm., dont le rayon d'action est de 14 km, ils seraient alors en mesure de pilonner Sanaa à partir des hauteurs tenues par les royalistes.

Les Anglais, eux, ne se destinent pas à la guerre. Ils se contentent de faire fonctionner le réseau de télécommunications qu'ils ont installé à l'intention des maquis de l'imam Badr. Une cinquantaine de postes émetteurs (dont celui du Dr Stolz) relaient instructions et messages confidentiels échangés entre les divers commandants militaires, les cheiks et les autorités saoudites. Seuls les Anglais ont le droit de se charger des opérations de transmission. « *Ce sont les grands patrons du Yémen et nous faisons figure de sous-traitants* », disent, non sans dépit, les mercenaires français.

Des chefs mystérieux

Si ces derniers sont à la solde du gouvernement saoudite, leurs camarades britanniques relèveraient d'un mystérieux centre à Londres que l'on désigne couramment par le nom elliptique de The Organisation. Celle-ci serait dirigée, selon la rumeur publique, par deux anciens officiers de renseignements, le colonel Sterling et le major Brooke.

Contrairement aux mercenaires français, les « techniciens » anglo-saxons qu'il nous a été donné de rencontrer sont tous vêtus à la yéménite, se prénomment Mohamed, Ahmed ou Mouleh, parlent couramment le dialecte local et ne cessent de sillonner le pays en tous sens. L'un d'eux, que nous avons vu arriver à Sirwah à dos de chameau, était muni d'une mitraillette (probablement pour se protéger des tribus inamicales), d'une paire de jumelles et d'un appareil photographique pour professionnels. Remarquant notre étonnement, le cheik de l'agglomération nous dit : « *C'est l'un des nombreux historiens anglais qui nous interrogent sur les événements contemporains du Yémen.* » L'intéressé, pour sa part, se présenta sans complexe : « *Mercenaire en permission.* » Il rentrait, en effet, à Londres pour prendre ses vacances semestrielles.

A Garwa, au quartier général de l'émir Abdallah, nous avions demandé une entrevue avec les deux opérateurs-radio dont on nous avait signalé la grotte, située sur une hauteur toute proche. Munis de la permission de l'émir Abdallah, nous avions à peine entrepris d'escalader la colline que quatre coups de feu claquaient. Les deux Anglais, qui entendaient ainsi nous avertir qu'ils nous interdisaient de poursuivre notre chemin, nous envoyaient peu après un message où l'on pouvait lire : « *Nous avons reçu de notre chef l'ordre de ne pas vous voir.., Veuillez excuser notre grossièreté, mais il y va de nos têtes !* » Nos protestations auprès de l'émir Abdallah demeurèrent sans effet. Le commandant du « front Sud », très gêné, se déclara incapable d'annuler les ordres que les deux « mercenaires » avaient reçus du « mystérieux chef d'orchestre », dont il ignorait l'identité.

Les royalistes yéménites, à vrai dire, ont contracté une lourde dette de reconnaissance à l'égard de leurs amis étrangers ou, si l'on préfère, des adversaires du nassérisme. Dès les premiers jours qui ont suivi la révolution républicaine de 1962, des officiers anglais, des stocks d'armes et de l'or, provenant du protectorat britannique de Beihan, étaient parachutés sur divers points du territoire. Avec l'aide conjuguée de l'Arabie Saoudite et de la Jordanie, la résistance des tribus à l'« invasion égyptienne » était aussitôt organisée. Devant le péril, les partisans de la dynastie Hamid Eddine, aux abois, avaient frappé à toutes les portes.

Mission en Israël aide à l'Iran

En mars 1963, au moment où les Egyptiens, à l'issue d'une contre-offensive foudroyante, occupaient tout l'est du Yémen, un émissaire se rendait à Tel-Aviv pour solliciter l'aide de l'Etat d'Israël. Entouré du plus grand secret, la mission fut, paraît-il un échec. Certains membres du parti Herouth (l'ex-mouvement para-militaire de l'Irgoun Zwei Leoumi) n'étaient pas en mesure de fournir l'assistance voulue, pas plus que M. Ben Gourion, à l'époque chef du gouvernement, qui a fait valoir l'impossibilité de véhiculer des cargaisons d'armes à travers le territoire de l'Arabie Saoudite. C'est l'Iran, semble-t-il, qui s'est substitué à Israël en envoyant au Yémen, un an plus tard, des armes et une vingtaine d'officiers d'état-major.

Le centre de gravité de la résistance au nassérisme s'est, depuis, transplanté du Yémen en Arabie Saoudite. Le royaume wahabite s'estime, en effet, directement menacé par les forces égyptiennes, qui, de temps à autre, bombarde Najrane, ville-frontière par laquelle transite l'aide aux maquisards yéménites. Une guerre entre Ryad et Le Caire ne pouvant être totalement exclue, le roi Fayçal a lancé un vaste programme militaire destiné à protéger les villes saoudites contre d'éventuels raids aériens.

Pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, il s'agit surtout d'une gigantesque affaire commerciale qui rapportera à l'industrie de guerre des deux puissances des sommes évaluées à plus d'un milliard de dollars (5 milliards de francs). En effet, la base de Khamis-Mishayt, située à 150 kilomètres de la frontière yéménite, est construite par la firme britannique Airworks Services, la British Aircraft Corporation livrera des chasseurs Lightning et des Hawker Hunter, la société américaine Raytheon est en train d'installer des réseaux de radars et des fusées sol-air Hawks autour des huit principales villes d'Arabie Saoudite. Un millier de techniciens et de pilotes anglais, auxquels viendront s'ajouter des Américains, se trouvent déjà à la base de Khamis-Mishayt, prêts à entrer en action. Les contrats leur permettent en effet de se métamorphoser, du jour au lendemain, de « techniciens » travaillant pour une firme étrangère, en « mercenaires » au service de l'Arabie Saoudite. Ils appartenaient pour la plupart à la Royal Air Force.

La base de Khamis devrait être « opérationnelle » à la fin de l'année. La situation pourrait devenir alors explosive : tout conflit entre l'Arabie Saoudite et la R.A.U. ne manquerait pas de mettre aux prises les Egyptiens, d'une part, des Anglais et des Américains, de l'autre.

Mais ce danger ne paraît pas imminent. Si la Grande-Bretagne, en butte à l'agitation nassérienne à Aden, n'est pas mécontente qu'un « deuxième front » mette en difficulté les forces égyptiennes, les Etats-Unis, en revanche, exercent de fortes pressions en faveur de l'apaisement. Au roi Fayçal, la Maison Blanche a demandé de ne pas encourager les princes yéménites à reprendre les hostilités ; le président Nasser lui, a été averti que toute incursion aérienne au-delà de Najrane appellerait une riposte des forces aériennes américaines. En attendant, Washington miserait sur le renforcement de l'influence des « républicains dissidents » (protégés de l'Arabie Saoudite) pour obtenir tout à la fois le maintien du système républicain à Sanaa et l'évacuation des troupes égyptiennes du Yémen, ce qui, espère-t-on, conduirait à supprimer la forte implantation soviéto-chinoise aux portes d'Aden.

Les Yéménites, eux, qu'ils veuillent ou non « libérer l'Arabie du Sud de l'impérialisme britannique », subissent les contrecoups d'un conflit, aux dimensions internationales, qui échappe totalement à leur contrôle. Ils continueront à souffrir du sous-développement, de la famine, et de maladies dévastatrices. L'agonie du Moyen-Age au Yémen sera longue et douloureuse.

FIN

(1) Vétéran d'Indochine et d'Algérie, où il fut notamment impliqué dans l'affaire Audin, le commandant Faulques avait dirigé les « affreux » de M. Tschombé au Katanga. Inculpé en 1962 de recrutement de soldats pour le compte d'une puissance étrangère, il bénéficia d'un non-lieu et fut libéré après trois mois de détention.

● *Des avions égyptiens*, selon la radio de Djeddah, ont bombardé dimanche le port saoudite de Djizane, sur la mer Rouge, faisant un mort et onze blessés. — *(A.F.P.)*

ECOLE SUPERIEURE D'OPTOMETRIE
MIXTE — PREPARATION B.T.S. OPTIQUE-LUNETTERIE
CONCOURS 22 JUIN 1967 { a) Niveau Math-Elém. b) Niveau Sciences-Ex.
70, bd de Courcelles — WAG. 75-39

Tout en le maintenant au secret

Les autorités boliviennes affirment que Régis Debray sera jugé conformément à la Constitution

« Régis Debray sera jugé selon la Constitution de l'Etat, qui ne prévoit pas la peine de mort », a déclaré samedi le général Alfredo Ovando, commandant en chef des forces armées boliviennes, donnant ainsi une première garantie demandée pour le jeune universitaire français par de nombreuses personnalités françaises. « L'endroit où se trouve Régis Debray est un secret militaire », a ajouté le général. Quelques heures plus tard, M. Siles Salinas, vice-président de la Bolivie, devait confirmer à La Paz, durant une conférence de presse, les déclarations du général Ovando, et rappeler que la peine de mort avait été abolie en Bolivie.

Ces deux déclarations éclairent d'un jour nouveau une affaire qui reste mystérieuse sur bien des points, ainsi que le rappelle ci-dessous notre envoyé spécial. Il faut souhaiter, en effet, que les autorités boliviennes précisent le plus rapidement possible les accusations exactes qu'elles portent contre M. Régis Debray, lui permettant d'avoir recours à la défense d'un ou plusieurs avocats, et qu'elles le présentent à la presse.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

Santa-Cruz, 15 mai. — « *Ce n'est pas parce qu'il s'appelle Debray qu'il sera épargné...* » Devant les paysans de Monteagudo, près de Camiri, massés sur la place du village, le général Barrientos vient une nouvelle fois de manifester avec énergie son refus public d'envisager une mesure de clémence particulière en faveur de M. Régis Debray, appréhendé le 20 avril à Muyupampa, à quelques kilomètres seulement de Monteagudo. Depuis cette date, il n'est guère de jour où les dirigeants boliviens n'aient exprimé la même détermination, soit à l'occasion de discours publics, soit en privé auprès de leurs interlocuteurs étrangers.

La presse, dans son ensemble, a adopté la même attitude, encore que que certains journaux, notamment à La Paz, n'hésitent pas à rendre compte d'une manière substantielle des demandes de garanties judiciaires présentées par certains groupements politiques boliviens (comme la phalange socialiste, dont la force paraît actuellement en hausse), ainsi que des différentes pétitions venues de l'étranger en faveur d'un traitement équitable et rationnel de cette affaire.

Le M.P.C. (Mouvement populaire chrétien), un groupe politique dont il est bien difficile d'apprécier l'importance réelle, mais qui soutient résolument le gouvernement du général Barrientos, réclame pour sa part « *un châtiment exemplaire* », et les familles des soldats victimes des premières embuscades du rio Nanchahuazu ne cessent de réclamer « *vengeance* » dans la presse et dans les couloirs du palais présidentiel de la place Murillo, où l'on vous montre encore volontiers le candélabre fameux où fut pendu le président Villaroel, à l'issue de l'une des plus sanglantes émeutes ayant déferlé dans ce ravin lunaire où a grandi la capitale bolivienne.

Des contradictions

En revanche, dans les universités, notamment celles de La Paz, de Doruru, de Potosi, de Cochabamba et de Santa-Cruz, un mouvement de « *sympathie* » est latent chez les étudiants de gauche, mais il lui est évidemment bien difficile de se manifester. Voilà pour le climat au moment où un éditorialiste de *Presencia*, quotidien catholique de La Paz, réclame « *la fin du silence, la clarté et un jugement aussi rapide que possible, qui pourrait se terminer — ainsi que le suggèrent certains — par un échange comme ceux que Fidel Castro affectionne, c'est-à-dire par une libération monnayée* ».

Sur le fond, il n'est pas très simple de démêler le vrai du faux. Les sources d'information sont assez souvent sujettes à caution et les autorités civiles ou militaires se retranchent derrière un mutisme rigoureux dès qu'il s'agit d'obtenir une promesse ou une précision. Nous en avons fait l'expérience avec les chefs militaires de la province orientale, au demeurant très courtois, et Mme Alexandre-Debray n'a pas encore obtenu, du moins à ce jour, une audience avec le président de la République. Ce dernier, parti de La Paz pour un voyage officiel au Paraguay, ne sera en tout cas pas de retour en Bolivie avant mardi.

Bien des Boliviens doutent d'ailleurs que le gouvernement ait l'intention de brusquer les choses et de faire comparaître les trois ressortissants étrangers arrêtés à Muyupampa par des policiers de la D.I.C. (Direction d'investigation criminelle) devant un tribunal militaire ou civil dans des délais rapides. Il n'est peut-être pas si simple d'établir un véritable « *dossier* », et les implications juridiques de l'affaire commencent seulement à apparaître dans leur complexité.

Un point capital pourtant paraît acquis : le Français Debray, l'Argentin Fructuoso et l'Anglais Roth étaient en civil et sans armes lorsqu'ils furent interpelés dans un village assez éloigné du Nanchahuazu et qui n'a jamais été, jusqu'à présent du moins, cité dans une action de guérilla. Il est étrange par conséquent que les autorités boliviennes, et le président de la République en premier, aient pu affirmer, entre le 20 et le 23 avril, que « *Régis Debray avait été tué dans une opération antiguérilla* ». Les chefs locaux de la D.I.C. auraient dû pouvoir vérifier assez rapidement l'identité de leurs trois prisonniers étrangers et adresser un rapport circonstancié à leurs supérieurs. Ce même 20 avril pourtant, ils autorisèrent un prêtre, le R.P. Schwartz, curé de Muyupampa, et un reporter du journal progouvernemental *Presencia* à s'entretenir avec MM. Debray, Fructuoso et Roth. Les photos prises à l'occasion de cette rencontre n'ont été publiées dans *Presencia* que le mercredi 3 mai, sans qu'aucune raison valable ait été donnée pour expliquer ce long délai. Elles montrent un Régis Debray souriant, détendu et portant moustache, mais parfaitement rasé. Or l'un des détails signalés par la presse bolivienne — sinon l'une des « *pièces* » du dossier — est que « *le prisonnier avait demandé au Père Schwartz de quoi se raser* ».

Un transfert à La Paz ?

Les Boliviens sont persuadés que tous les guérilleros sont *a priori* « *barbus* ». Cela est si vrai qu'un ressortissant français membre d'une mission d'assistance technique a été interpelé par la police et « *bousculé* » à La Paz la semaine dernière pour le simple fait de porter la barbe. A Camiri, un technicien français travaillant pour le compte des Nations unies a préféré couper la sienne, qui était fort belle. Ces anecdotes ne permettent pas la généralisation. Dans son ensemble, la population bolivienne est extrêmement pacifique et bien disposée envers tous les étrangers, quels qu'ils soient, même lorsque l'annonce de votre qualité de « *journaliste français* » fait sourire votre interlocuteur : « *Ah ! vous êtes guérillero !* »

Un autre « *détail* » fréquemment cité dans la presse est que M. Régis Debray aurait été trouvé porteur de « *cartes des régions stratégiques de Bolivie prises d'avion* ». Mais aucun communiqué officiel n'a confirmé cette rumeur devenue affirmation. Enfin, les photos de MM. Debray, Fructuoso et Roth semblent indiquer qu'aucun des trois n'était réellement équipé pour suivre un groupe de guérilleros dans une jungle comme celle du Nanchahuazu. En fait, depuis le 20 avril, personne n'a pu rencontrer les trois prisonniers, malgré de nombreuses demandes. On sait seulement, ou plus exactement on croit savoir, que M. Debray et ses deux compagnons ont été transférés de Muyupampa à Camiri en hélicoptère dès le 20 avril. Quelques jours plus tard ils auraient été incarcérés à La Esperanza, au nord de Santa-Cruz, sous la garde d'un bataillon de rangers. On annonçait cependant à peu près en même temps à La Paz que « *le jugement par un tribunal militaire aurait lieu à Camiri* ». Finalement, selon plusieurs témoignages, les trois hommes auraient été au début mai conduits à La Paz, où ils se trouveraient actuellement.

Le refus des autorités boliviennes d'autoriser les visites est valable pour l'Argentin Fructuoso et l'Anglais Roth, dont personne, il faut bien le dire, ne semble plus guère se soucier, ni en Bolivie ni même à l'étranger. Tous deux sont pourtant soumis au même rigoureux « *incommunicado* », alors qu'ils ont affirmé, et semble-t-il prouvé, exercer une activité journalistique. Le rôle peu enviable de principal accusé est réservé à M. Régis Debray, et l'arrivée à La Paz de sa mère a, semble-t-il, contribué indirectement à renforcer l'éclat des projecteurs.

Pour les dirigeants boliviens, en tout cas, la culpabilité du jeune Français ne semble faire aucun doute. Ils l'accusent d'« *être entré illégalement en Bolivie pour fomenter un soulèvement armé* » et l'on parle même fréquemment dans les milieux dirigeants de M. Régis Debray comme d'un « *commissaire politique* ». A la fin de la semaine dernière des affiches sont apparues pour la première fois sur les murs de La Paz réclamant la « *peine de mort* ». Quelques voix s'élèvent, encore discrètes, notamment chez des juristes boliviens, pour souligner ce qu'ils estiment être des « *contradictions* » du gouvernement.

Au Guatemala

ASSASSINAT D'UN OFFICIER D'EXTRÊME DROITE

Guatemala, 15 mai *(A.F.P.)*. — Le colonel Enrique Trinidad Oliva, ancien membre de la junte militaire qui avait pris le pouvoir en juillet 1954 à la chute du régime de M. Jacobo Arbenz, et l'un des dirigeants supposés de l'organisation d'extrême droite « la Main blanche », a été tué samedi dans la capitale.

Selon les témoins, le colonel a été abattu au moment où il descendait de voiture par deux hommes qui, surgissant à motocyclette, ont tiré une dizaine de coups de feu dans sa direction et ont pris la fuite.

A Caracas

LA DÉLÉGATION CUBAINE QUITTE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DE L'O.N.U.

Caracas, 15 mai *(A.F.P.)*. — La délégation cubaine à la Cepal (commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) qui termine ses travaux à Caracas, a quitté, samedi matin, la capitale vénézuélienne.

Les huit membres de la délégation et son président, M. Carlos Rafael Rodriguez, ont pris l'avion sous une importante escorte de police à destination de Cuba, via Mexico. La délégation cubaine devait initialement regagner son pays lundi.

L'annonce, vendredi soir, par le gouvernement vénézuélien de la mort de deux militaires cubains et de la capture de deux autres, alors qu'ils tentaient de pénétrer en territoire vénézuélien, pourrait être, estime-t-on, à l'origine de la décision soudaine des délégués cubains.

vous
ma



1
POUR VOU

Chaque année, 1 Françai
est victime d'un accident
Si demain vous êtes celu
vous sûr de pouvoir faire
tel "coup dur" : des mois d'i
des frais considérables, un
peut-être ?
Et si c'était plus grave en
deviendrait votre famille ?
L'Assurance Individuelle -
vous garantit 24 heures sur
tous les accidents pour les
que vous aurez vous-mêm
avec votre Assureur.

L'ASSURANC
INDIVIDUELLE ACC

la règl

Le Yémen : voyage à travers le Moyen Age

IV. — A bas le roi, vive la monarchie !

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Dans ses précédents articles (voir « le Monde » des 11, 12 et 13 mai), **Eric Rouleau a fait le récit de ses mésaventures parmi les tribus, dont le loyalisme à l'égard du gouvernement royaliste est pour le moins équivoque. Leur attitude est commandée par la grande misère qui règne au Yémen, contrastant avec la vie facile et parfois somptueuse que mènent les cheikhs.**

Sirwah, ... mai. — Parmi les maquisards assis autour de nous dans la grotte exiguë, où nous devions passer la nuit, j'avais remarqué Mohamed. De tous ses camarades, il était le seul à ne pas se droguer au qat. Il m'avait aussi intrigué par la montre-bracelet qu'il portait au poignet. Celle-ci indiquait l'heure « européenne » (G.M.T. + 3) et non l'heure « arabe » ou solaire, à laquelle se réfèrent généralement ses compatriotes. C'est un peu comme si un Parisien avait mis sa montre à l'heure de New-York (1). L'adolescent m'expliqua posément : « *Cela m'est nécessaire pour garder le contact avec le monde extérieur ; j'écoute, en effet, beaucoup les radios étrangères.* » Grand, bien bâti, les yeux pétillants d'intelligence, Mohamed veut savoir comment on vit en France. Les gens mangent-ils à leur faim ? Comment sont-ils vêtus ? Y a-t-il des routes asphaltées ? Est-ce vrai que les automobiles constituent un moyen courant de transport ? Il avait beaucoup entendu parler de de Gaulle. Il voulait savoir si ce « grand chef » est un imam, monarque régnant par la volonté divine, ou bien un président de la République « élu tout comme Nasser ». Mes réponses le ravissent : « *Ah ! ce qu'elles doivent être heureuses vos tribus !* »

Un « royaliste » nassérien

Mohamed se dit royaliste. Il m'entraîne voir l'aérodrome désaffecté de Sirwah, que les troupes égyptiennes avaient construit avant d'en être chassées, insiste-t-il fièrement, par les guérilleros de l'imam Badr. Seuls devant l'immense terrain, où restent les ossements de soldats tombés au combat, il devient subitement triste : « *Nous n'avons plus d'aérodrome et nous n'aurons peut-être jamais l'hôpital et l'école que les Egyptiens avaient commencé de construire. J'ai dix-huit ans et je ne sais ni lire ni écrire. Les Egyptiens avaient offert de m'envoyer, à leurs frais, au Caire pour entreprendre des études. J'ai refusé car je voulais être loyal à ma tribu. Aujourd'hui je le regrette amèrement.* » Mohamed écoute régulièrement la radio de Sanaa. Il a ainsi appris qu'en secteur républicain plus de soixante-dix mille garçons et filles vont à l'école et qu'un millier de jeunes gens de son âge poursuivent leurs études dans les universités étrangères.

Les accents d'une mélopée interrompent notre conversation. Deux vieillards aux longues barbes blanches, portant chacun un baluchon sur l'épaule, avancent sur la piste toute proche. Il s'agit de deux pèlerins qui se rendent à La Mecque, distante de plusieurs centaines de kilomètres de Sirwah. L'un deux chante des versets du Coran, comme il est d'usage pour prévenir une éventuelle agression de brigands.

Mohamed contemple ce spectacle quasi biblique et me dit sur le ton de la confidence : « *Comme beaucoup de mes camarades de mon âge, je me rends, de temps à autre à Sanaa. Les Egyptiens n'ont pas bouclé les issues de la ville et chacun peut y pénétrer, sauf les personnalités connues du régime royaliste. Vous savez, il y a maintenant à Sanaa de grands immeubles, des hôtels et surtout des cinémas.* » Honteux il ajoute : « *Vous pouvez même, si vous le désirez, consommer des boissons alcooliques !* »

Mohamed livre enfin le fond de sa pensée. Il admire l'œuvre de Nasser en R.A.U., il est favorable aux réalisations de la République yéménite, mais il souhaite le départ des troupes égyptiennes aussitôt que l'avenir du régime de Sanaa sera assuré. Telle est également l'opinion plus ou moins nette de nombreux jeunes gens avec qui nous avons pu nous entretenir tout au long de notre voyage..

Pour la révolution, mais contre Nasser

A Aytaba, bourgade située entre Sirwah et Sanaa, notre hôte, le qadi Abdel Wahab El Jabri, notabilité de la région, homme de grande culture islamique, a réuni autour de lui une pléiade de jeunes « intellectuels » qui ont fui, pour diverses raisons, les villes républicaines. Comme notre interlocuteur de Sirwah, ils se déclarent tous, de prime abord, des « *royalistes convaincus* ». Mais ici, comme là-bas, les langues se délient progressivement.

Seul le cadi, ancien juge chéri (tribunal religieux) s'abstiendra jusqu'au bout d'émettre une opinion politique. Il nous avait dit que tous ses biens à Sanaa avaient été confisqués par le pouvoir révolutionnaire. Mais le vieil homme — il fut le scribe de l'imam Ahmed au lendemain de la première guerre mondiale — est visiblement écartelé dans ses sentiments. Si l'un de ses deux fils est un proche collaborateur de l'émir Abdallah Ben Hassen, commandant du front « sud » des maquis royalistes, l'autre est non seulement un farouche républicain, mais il a même choisi de vivre en Chine populaire...

Les citadins auxquels il a donné refuge chez lui sont anti-égyptiens et, par conséquent, hostiles aux Chinois tout autant qu'aux Soviétiques, « alliés de Nasser ». C'est ainsi du moins qu'ils justifient leur ralliement à la cause de l'imam Badr. « *Une fois les Egyptiens chassés du pays,* nous ont-ils dit, *nous chercherons à conserver le système républicain. Nous aurons l'appui du peuple, car il n'a pas oublié la tyrannie et la cruauté des précédents monarques. Il faudra séparer l'Etat et la religion. Il serait alors possible de désigner un imam religieux, chef exclusivement spirituel, un président de la république élu au suffrage universel que l'on pourrait d'ailleurs choisir parmi les membres éclairés de la famille royale des Hamid Eddine qui auraient renoncé à reconquérir le trône.* »

A en croire certains de nos interlocuteurs, la plupart des tribus qui ne collaborent pas avec le régime de Sanaa partageraient ce point de vue. Et c'est parmi elles que les divers groupements de « républicains dissidents », dits de la « troisième force », recrutent leurs partisans. Il est certain, en tout cas, que les chefs des deux grandes confédérations tribales du Yémen, les Bakil et les Hached, affichaient bien avant la révolution de 1962 des aspirations républicaines. Ils avaient même participé à des soulèvements, notamment en 1948, 1955, 1958 et 1959, qui coûtèrent la vie à certains d'entre eux. Aujourd'hui, le leader suprême des Bakil, le cheik Abou Ras, est ministre dans l'équipe du maréchal Sallah à Sanaa. Le chef incontesté des Hached, le cheik El Ahmar, jusqu'à très récemment membre du gouvernement républicain, a rejoint les rangs de la « troisième force » sans pour autant prendre les armes contre les Egyptiens.

A Beit Nini, le principal cheik de la tribu des Beni Seham (de la confédération Bakil), nous a dit candidement que tous ses cousins qui régnaient sur la tribu avaient rallié la République. Devant cette désertion massive, le gouvernement royaliste lui confia la tâche de reprendre en main les Beni Seham et lui attribua toutes les terres appartenant à ses cousins en fuite...

Les membres de la famille royale savent sans doute à quoi s'en tenir sur les véritables sentiments de la majeure partie du peuple yéménite. Tous les princes que nous avons interrogés, commandants militaires des maquis ou hommes politiques, condamnent « *le régime tyrannique* » de l'imam Ahmed, critiquent en termes à peine voilés le fils de ce dernier et l'actuel souverain, l'imam Badr, et affirment que le système de gouvernement qu'ils installeront à Sanaa, après la victoire, sera un « *imamat rénové, démocratique et progressiste* ». A les en croire, ils avaient tous comploté pour renverser « *l'ancien régime corrompu* ». L'émir Mohamed Ben Mohsen et l'émir Hassan Ben Hussein, neveux de l'imam Ahmed et personnalités de premier plan du gouvernement royaliste, nous ont dit l'un et l'autre : « *La révolution de 1962 était la nôtre, mais les Egyptiens et leurs agents nous l'ont volée !* »

Que l'on n'aille pas s'imaginer que ces princes se battent uniquement pour rétablir la monarchie. L'émir Mohamed Ben Hussein, l'héritier apparent au trône, dit : « *Nous défendrons les traditions et l'entité yéménites dont l'imamat n'est que le porte-drapeau.* » L'émir Mohsen ajoute : « *Au-delà des occupants égyptiens, nous luttons contre le communisme international, comme les Américains au Vietnam et les Anglais à Aden !* » Et de déplorer, ensuite, que la France ait « *abandonné son rôle de grande puissance en se séparant de l'O.T.A.N.* »...

Pour les membres de la famille Hamid Eddine, il n'est pas douteux que « *le temps travaille pour Nasser* ». Ayant consolidé ses positions militaires, celui-ci n'évacuerait le Yémen « *qu'après avoir endoctriné toute une génération de socialistes* ». En attendant d'atteindre cet objectif, il « *mettrait Aden et l'ensemble de l'Arabie du Sud sous sa férule et multiplierait les complots pour renverser la monarchie saoudite* ».

Tous nos interlocuteurs sont formels : le seul moyen de déjouer les plans de Nasser est de « *mettre fin à la farce du cessez-le-feu* », conclu à Djeddah entre le Raïs égyptien et le souverain saoudite en août 1965, et de « *reprendre immédiatement les hostilités pour chasser les forces d'occupation* ». Et quand l'émir Abdallah menace de « faire la grève », en compagnie d'autres princes, pour arracher à l'Arabie Saoudite des subsides plus importants, il s'agit tout autant pour lui d' « acheter » le loyalisme des tribus que de disposer des moyens matériels suffisants pour relancer la guerre (2).

Gagner du temps

Mais le gouvernement saoudite ne partage que modérément les préoccupations et les inquiétudes des princes yéménites. Il estime notamment que Nasser, loin de renforcer son prestige dans les masses yéménites ou d'étendre son influence à Aden « *s'enlisera de plus en plus dans les sables d'Arabie comme s'embourba Napoléon dans les steppes russes* ».

C'est dans cet esprit que le roi Fayçal m'a exposé son point de vue lors d'un entretien à Ryad. Ironique à souhait, il m'a dit : « *Nasser a bien le droit de rêver à des conquêtes... Je lui souhaite bien du plaisir* », avant d'ajouter : « *Nous ne voulons pas répandre le sang de nos frères égyptiens, et c'est dans leur propre intérêt que nous les invitons à quitter le Yémen.* »

Tout autant que Nasser, le souverain saoudite cherche en réalité à gagner du temps. Son régime est sans doute solide, mais il ne peut prendre le risque de provoquer un conflit armé alors que son pays est à la merci des bombardiers égyptiens. En attendant la mise en place d'installations militaires défensives, il s'applique à miner, par tous les moyens, les positions égyptiennes au Yémen. C'est ainsi qu'il a ouvert les portes de son royaume et de ses coffres-forts aux divers groupements de « républicains dissidents » avant de les intégrer dans un « front patriotique » auquel les royalistes participent, pour la plupart, à contre-cœur (3).

L'initiative du roi Fayçal est habile. D'une part, il tente de rallier ainsi les populations yéménites méfiantes ou hostiles à la dynastie Hamid Eddine, dont l'influence politique ne lui paraît plus offrir une garantie de succès ; et, d'autre part, il attribue à la résistance un caractère « national » plus attrayant qu'une lutte idéologique qui mettrait aux prises royalistes et républicains, réactionnaires et progressistes.

L'essentiel pour l'Arabie Saoudite, faute de pouvoir rétablir la monarchie, est d'obtenir l'évacuation des troupes égyptiennes du Yémen avant d'y installer un gouvernement sinon à sa dévotion, du moins amical à son égard. La République arabe unie, pour sa part, se rend probablement compte qu'elle n'est pas en mesure de renverser le régime du roi Fayçal. Elle affirme qu'elle est disposée à évacuer le Yémen si la pérennité du système républicain à Sanaa n'est pas menacée par les ingérences saoudites. Malgré les apparences, les thèses officielles des deux capitales arabes ne sont pas inconciliables, au point de désespérer de tout compromis.

Mais la « guerre froide » entre Ryad et Le Caire, tout comme la lutte entre royalistes et républicains au Yémen, n'est qu'un aspect secondaire du conflit. Ce sont les grandes puissances qui livrent, le plus souvent par Etats interposés, la grande bataille d'Arabie dont l'enjeu est le contrôle d'une région fabuleusement riche en pétrole.

(1) Le cadran « arabe » est réglé selon les mouvements du soleil : il est « minuit » au « crépuscule » et « 12 heures » à l'aube. C'est au coucher du soleil que débute un nouveau « jour » de la semaine. Ce système est également en vigueur en Arabie Saoudite.

(2) Voir l'interview qu'il nous a accordée dans *le Monde* du 22 mars.

(3) Seuls les « républicains indépendants yéménites » dont le représentant en Europe est le Dr Said El Attar, ont refusé de s'abriter sous la bannière du gouvernement de Ryad. Leur thèse est que la lutte peut être menée sur deux fronts, à la fois contre l'Egypte et l'Arabie Saoudite.

Prochain article :

TECHNICIENS, MERCENAIRES OU AGENTS SECRETS

LA SUISSE vous invite

SUVRETTA HOUSE
St. Moritz
Maison de grande classe. Situation tranquille à l'écart du trafic routier. Saison d'été : juin - septembre. Golf - Tennis - Equitation - Natation - Pêche. Tél. 082 3.32.21. Télex 74491.



CRESTA PALACE HOTEL
CELERINA-ENGADINE
PISCINE PRIVEE, CHAUFFEE DANS PARC.
Tél. 33564 - Télex 53871

St. Moritz
Crystal Hotel
Direction : Toni Cavelti
Tél. : 082-3-46-81 - Télex 74.449.

PONTRESINA
La station d'été préférée dans la Haute-Engadine. Saison 1-6 - 30-9

GRD HOTEL+KURHAUS BAD TARASP
Engadine
Etablissement réputé de classe internationale. Cures contre troubles de la circulation et crises cardiaques. Médecin Diètes soignées Hydrothérapie
Dir. : J. Suter

KLOSTERS 1 250 m. (Grisons) Gd Hôtel Vereina
Maison de 1er ordre. Hospitalité traditionnelle suisse. Jardins et parcs. Tennis. Equitation. Pêche. Téléph. 4.11.61. Télex. 74359.

DAVOS HOTEL WEISSFLUH
Rén., conf. mod., sit. tr. et ensol. Prix forf. par jour : Fr. 24 - 30.

INTERLAKEN (Oberland bernois)
GD HOT. VICTORIA-JUNGFRAU
1ère maison - Hôtel tt prem. rang Gif - Orch. - Bar - « Grill-Stube »
U. Liggenstorfer, dir.

HOTEL CARLTON INTERLAKEN
L'Hôtel rén. soigné au Höhenweg. Bar-Restaurant-Dancing. Garag. - 80 lits. Réduct. en mai. J.T. Affentranger. Tél. 2.33. 31.

EUROTEL GARNI Kristallhaus Interlaken
Nouv. hôtel tt conf. Chamb. avec bain, radio, tél. Appart. Tél. 26233.

GUNTEN Hôtel Hirschen
Lac de Thoune. 120 lits, plage priv. Px forf. dès Fr. 42. E. Burdel.

LENK Hôtel Wildstrubel Oberland Bernois
Sources sulf. Hôtel 1er ordre. Prix forf. dès Fr 30. Tennis, promen.

LUCERNE HOTEL CONTINENTAL
Près de la gare et du lac. 70 lits. Chambre et petit déjeuner 19 F s. Av. bn. 24 F. s. Pens. 28,50/35 F. s. tt compris. Demandez prospectus.

BRUNNEN Lac des Quatre-Cantons
Grand Hôtel Au Lac
1ère catég. Site merveilleux. Parc. 7 jours depuis F. S. 203. Avec bains depuis F S. 245.

LUGANO
HOTEL FEDERAL
Situation tranquille, vue magnif. Cuisine soignée. Prix forfaitaires depuis 28 francs. Fam. Maspoli.

LUGANO Paradisio
NOUV. HOTEL DU LAC-SEEHOF
Au bord du lac. Nouv. const. Ttes les ch. côté lac, avec balcon-logg., bain, douche, téléphone, radio.

LUGANO - CASTAGNOLA
Hôtel Boldt. Maison soignée. Sit. ensol. et tranq. Chambres avec salle de bain priv., tél. et radio. Piscine chauff. priv. Prix modérés.

MELIDE 6 km de Lugano
Sit. magnif. au bord du Lac de Lugano. Paradis de vacances du printemps à l'automne. Bons hôtels, pensions et garnis de toute cat. Inf. : Pro Melide, 6815 Melide.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE AU « MONDE »

Le Monde
C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-IXe

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	1 an
France		
29 F	54 F	100 F
Algérie, Tunisie (messageries avion) (sauf secteurs postaux)		
34,50 F	66 F	122,50 F
Maroc (messageries avion)		
42 F	81 F	153 F
Belgique, Luxembourg		
39 F	74,50 F	139,50 F
Grande-Bretagne (messageries avion)		
47 F	91 F	172 F
Etranger, autres pays		
47 F	90 F	170 F

Tarif par voie aérienne sur demande

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Directeur de la publication : H. Beuve-Méry

Imp. du « Monde », 5, r. des Italiens, Paris

BVP

Afin d'éliminer de nos rubriques de publicité les annonces douteuses qui auraient pu s'y glisser malgré le soin que nous apportons à ce sujet, nous prions nos lecteurs qui auraient des réclamations à formuler d'écrire au Bureau de Vérification de la Publicité (B.V.P.), 27 *bis*, avenue de Villiers, Paris-17e, auquel nous adhérons comme membre actif.

Arosa
1.800 m. Grisons Suisse
LA STATION D'HIVER BIEN CONNUE EST AUSSI UN PARADIS ESTIVAL
Prospectus : Office du Tourisme, Arosa

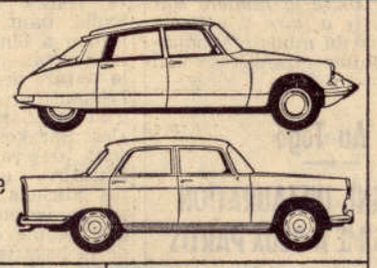
GRAND CONCOURS DU TRÉSOR DES BIÈRES VALSTAR !

120 000,00 F DE PRIX
2 500 GAGNANTS
BUVEZ VALSTAR ET GAGNEZ !



1er PRIX
Un Tonnelet de Louis d'Or d'une valeur de 50 000,00 F

2e PRIX
Une CITROEN DS 21 ou une PEUGEOT 404 Super-Luxe à Injection



3e PRIX
Une Machine à laver la vaisselle HOBART KDS 25 P



4e PRIX
Une Machine à laver le linge HOOVER 68 Automatic



5e au 204e PRIX
Un Radio-Transistor PHILIPS Ministor 1 N° L 060



205e au 504e PRIX
Un Certificat de 100 Francs d'épicerie à prendre chez votre fournisseur de Bière Valstar



505e au 2 500e PRIX
Un Livre de Cuisine



C'est très simple !
Seulement deux questions qui vous permettront de démontrer votre sagacité et votre sens de l'observation. Vous y répondrez en vous amusant et en dégustant en famille l'une des bonnes Bières VALSTAR, capsulées et pasteurisées : VALSTAR, SUPER-VALSTAR, BIO-VALSTAR, ainsi que la Limonade VALSTAR. Aujourd'hui même, demandez votre Bulletin-Réponse et le Règlement du Grand Concours VALSTAR, en utilisant le bon ci-dessous.

BON A DÉCOUPER
et à adresser au : B. O. C. P. - 21, Cedex N° 25, PARIS-BRUNE, en joignant une enveloppe timbrée portant vos nom et adresse.
Nom : .....
Rue : .....
.....
Ville : .....
N° du département : .....
Contrôle : 676 F

LES QUESTIONS AFRICAINES

AU NIGÉRIA

L'épreuve de force s'aggrave entre le gouvernement fédéral et les dirigeants de la région Est

Alhaji Abdul Maliki, ambassadeur du Nigéria en France, a donné récemment une conférence de presse au cours de laquelle, évoquant la crise qui sévit dans son pays, il a affirmé que « le lieutenant-colonel Gowon et ses collègues n'ont ménagé aucun effort pour trouver une solution pacifique ».

Le diplomate nigérien a précisé que le lieutenant-colonel Gowon était opposé à l'institution d'un système confédéral, qui risquerait d'entraîner « un gaspillage du capital et des ressources naturelles », et a sévèrement dénoncé « les mesures de provocation prises unilatéralement par le gouvernement du Nigéria oriental ».

Auparavant, Alhaji Abdul Maliki avait indiqué que son gouvernement préconisait la création de nouvelles régions et qu'il rejetait l'idée du lieutenant-colonel Ojukwu, gouverneur militaire de la région orientale, de substituer à l'actuelle fédération un simple système d'association. Il a qualifié ce projet de « tentative subtile pour maintenir le statu quo *dans sa propre région ».*

Les propos tenus par Alhaji Abdul Maliki confirment l'opposition des points de vue entre les dirigeants de Lagos et ceux d'Enugu (capitale de la région centrale).

Après une éphémère période de détente, au lendemain du putsch qui aboutit à l'éviction des civils, le 15 janvier 1966, la situation n'a cessé de se détériorer depuis la mutinerie du 29 juillet dernier, l'assassinat du général Aguiyi-Ironsi et la prise du pouvoir par le lieutenant-colonel Gowon. Une épreuve de force, dont on voit encore mal quelle pourrait être l'issue, s'est engagée, apparemment entre le lieutenant-colonel Ojukwu et le pouvoir central, en fait entre les forces progressistes des trois régions méridionales (Ouest, Moyen-Ouest et Est) et les chefs traditionnels de la région Nord — la plus vaste et la plus peuplée — très attachés au maintien de formes autocratiques de gouvernement.

Ces difficultés internes prouvent que le système fédéral constitue un cadre aujourd'hui dépassé. Après les violences qui ont affecté tant les grandes villes du Nord que celles de l'Est et de l'Ouest, après les assassinats de personnalités politiques civiles comme Alhaji Abubakar Tafewa Balewa, ancien premier ministre fédéral, ou de dizaines d'officiers et sous-officiers d'origine ibo massacrés par leurs adversaires du Nord, après les représailles exercées en retour par les Ibos eux-mêmes sur les minorités originaires de la région Nord installées sur leur territoire, il n'est plus possible que les cinquante-cinq millions de personnes qui vivent au Nigéria admettent le maintien de structures institutionnelles aussi rigides que celles de la fédération.

Une hostilité commune au système confédéral

Malheureusement, ni les « gens du Nord » ni les « gens du Sud » — car c'est à ce niveau que se situe l'antagonisme fondamental — ne sont partisans de l'institution d'une confédération. Tandis que le lieutenant-colonel Gowon, ou plus exactement les éléments de la population qu'il représente, estime ce système trop souple, son collègue Ojukwu le juge, pour sa part, trop centralisé. Ces attitudes s'expliquent lorsqu'on connaît les desseins profonds des responsables politiques du Nord et de ceux du Sud. Les premiers, conscients de la puissance démographique que représente leur électorat, veulent mettre en place un système unitaire — seul moyen pour eux de contrôler l'ensemble du pays, à la tête duquel ils veulent placer un des leurs. Quant aux seconds, ils refusent d'aller au-delà d'une simple association entre les diverses régions, précisément pour couper court à toutes les tentatives d'hégémonie de la région Nord.

Les espoirs nés au moment de la conférence organisée en janvier dernier à Aburi, en territoire ghanéen, se sont vite dissipés. Le lieutenant-colonel Ojukwu, qui avait alors accepté, pour la dernière fois, de siéger avec ses pairs, avait en grande partie réussi à y faire prévaloir ses vues. L'accord final prévoyait notamment la renonciation de l'usage de la force pour la solution de la crise nigérienne, le retour dans leur région d'origine des militaires encore stationnés hors de cette région, une indemnisation des réfugiés par les autorités fédérales, l'exercice collégial provisoire des responsabilités politiques.

Le maintien au-delà du 31 mars, date limite prévue pour l'entrée en vigueur de l'accord d'Aburi, des troupes du Nord au Nigéria occidental, placé sous un véritable régime d'occupation militaire, a tout remis en cause et engagé les autorités de la région Est sur la voie de la sécession.

Enugu hésite devant la sécession

Cependant, si loin qu'il se soit engagé sur cette voie, le lieutenant-colonel Ojukwu ne paraît pas décidé à franchir le dernier pas qui lui permettrait d'ériger le Nigéria oriental en Etat indépendant. L'accueil chaleureux réservé au début de la semaine, à Enugu, à la « mission de paix » conduite par le chef Obafemi Awolowo, considéré comme un des leaders politiques progressistes les plus influents de la Fédération, et dont l'audience reste considérable dans la région Ouest, prouve qu'en dépit des mesures autarciques décrétées à Enugu, le gouverneur militaire de la région Est ne veut pas prendre la responsabilité d'une véritable sécession.

En revanche, les dirigeants du Nord sont de plus en plus conscients que toutes leurs tentatives pour rétablir leur contrôle sur la vie politique du pays se heurteront à la résistance du lieutenant-colonel Ojukwu. Dans ces perspectives, il n'est pas exclu qu'à défaut de pouvoir soumettre la région Est à leur loi, ils en viennent à préférer la pousser vers une solution extrême. Si cette solution prévalait, le Nigéria serait amputé de la plus riche de ses régions.

La situation demeure en tout cas très tendue sur tout le territoire nigérien. A l'Ouest, seule la présence de l'armée fédérale empêche apparemment le gouverneur militaire local — qui n'a pas assisté à la dernière réunion du conseil militaire suprême — de proclamer sa solidarité avec son collègue Ojukwu. Au Moyen-Ouest et à l'Est, les populations ont hâte d'en finir avec un système dont elles estiment, du fait de l'importance des ressources pétrolières de ces régions, faire les frais pour le seul profit du gouvernement fédéral.

Au Nord enfin, la désorganisation générale de l'économie et l'éclatement de certains services fédéraux risquent de priver rapidement les émirs musulmans des fonds publics, sans lesquels ils ne pourraient exercer le pouvoir. Si donc la guerre civile menace de renaître à l'Ouest, au Moyen-Ouest et à l'Est, c'est une véritable révolution qui couve dans le Nord, où un paysannat misérable, avide de progrès et de réformes, et des minorités animistes ou chrétiennes, résolument opposées à la politique d'islamisation, sont soumises à l'autorité pratiquement incontrôlée de grands chefs religieux qui tiennent, du droit de conquête, puis de la complaisance de l'ancienne puissance coloniale leur pouvoir politique.

PHILIPPE DECRAENE.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL EST DISSOUS... POUR RAISONS D'ÉCONOMIE

Lagos, 13 mai (Reuter). — Le Conseil militaire suprême du Nigéria a ordonné la dissolution officielle des Chambres du Parlement fédéral, annonce le ministère de l'information.

Afin de prévenir toute interprétation erronée de la part du public, le ministère de l'information précise que le Parlement n'avait été que suspendu, et non pas dissous, lorsque, en janvier 1966, l'armée prit la direction des affaires du pays en main.

Il a ajouté que le but de cette mesure est d'assurer qu'au rétablissement d'un régime civil les anciens parlementaires ne puissent réclamer des « jetons de présence » pour la période durant laquelle ils n'ont pas siégé.

AU CONGO-KINSHASA

Plusieurs modifications sont apportées à la convention belgo-congolaise

Kinshasa, 13 mai *(Reuter)*. — Les négociations engagées il y a deux jours par la Générale congolaise des minerais (Gécomin) et la Société générale des minerais de Belgique ont pris fin vendredi. Elles avaient pour but de préciser certains points de la convention de coopération technique signée par les deux sociétés en février. Plusieurs modifications ont été apportées à la convention.

Un communiqué de la Gécomin précise que la S.G.M. devra désormais acquitter le paiement provisionnel sur les achats de cuivre et autres minerais qu'elle doit commercialiser dans les vingt-quatre heures qui suivent l'embarquement au port et non plus dans un délai de huit jours.

Il a d'autre part été convenu « *de hâter et d'intensifier la formation des cadres congolais qui devront assurer, dans un avenir très proche, le recrutement du personnel et le service des approvisionnements* ».

Les responsables de la Gécomin et de la S.G.M. arrêteront tous les trois mois, alternativement à Kinshasa et à Bruxelles, « *un programme de commercialisation, compte tenu des impératifs de la production, de la situation générale du marché et de la nécessité de rapatrier au plus tôt les devises revenant au Congo* ».

La prochaine réunion groupant les responsables des deux sociétés se tiendra en août à Lubumbashi.

LE GÉNÉRAL MOBUTU RAPPELLE SON AMBASSADEUR A BONN

Kinshasa, 13 mai *(Reuter)*. — Le gouvernement du Congo-Kinshasa a décidé de rappeler son ambassadeur à Bonn, M. Jacques Massangu, pour protester contre le fait que M. Moïse Tshombe, ancien premier ministre, sous le coup d'une condamnation à mort, a été autorisé à signer le registre de l'ambassade allemande à Madrid à la suite du décès de Conrad Adenauer.

« *Le rappel se prolongera jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire* », affirme la déclaration du ministère congolais des affaires étrangères.

Au Togo

PROCHAINE INSTAURATION D'UN RÉGIME A DEUX PARTIS

Lomé, 13 mai *(A.F.P.)*. — Un décret portant « *dissolution des associations suivantes : Juvento, Mouvement populaire togolais, Unité togolaise et Mouvement démocratique des populations togolaises* », a été adopté jeudi par le conseil des ministres togolais.

M. Barthélemy Lamboni, ministre de l'information, a déclaré que cette décision entrait « *dans le cadre du respect de la politique de réconciliation nationale, en vue de permettre la fraternisation de tous les Togolais* ». « *Cette décision*, a ajouté le ministre, *a pour but de supprimer toutes les causes de divisions et de haines dont les principales sont notamment ces anciennes associations.* »

Le Comité constitutionnel togolais, qui est en voie de création, doit limiter à deux, dans ses textes institutionnels, le nombre des partis politiques au Togo.

LA REVUE DE L'ARMÉE ALGÉRIENNE NATIONALE POPULAIRE FAIT ÉTAT DU MÉCONTENTEMENT DES TRAVAILLEURS

Alger, 13 mai *(A.P.)*. — Dans son numéro du mois de mai, la revue *El Djeich*, organe de l'armée nationale populaire, souligne le mécontentement des travailleurs algériens, qui s'est manifesté en particulier au dernier défilé du 1er mai, où de nombreuses banderoles exprimaient de véritables revendications adressées au gouvernement.

El Djeich écrit à ce sujet : « *L'étouffement de l'autogestion a contribué à rendre très pénible la condition sociale des travailleurs qui y sont employés et qui, après avoir consenti certains sacrifices, voient leur sort empirer. Il est normal par conséquent qu'ils réagissent par l'exaspération...*

» *D'autre part, face à une minorité insatiable qui ne cesse de s'enrichir, les travailleurs perçoivent l'aggravation des problèmes sociaux... L'austérité est un impératif qui presse, mais il est subordonné à un assainissement préalable sans lequel il serait vain de l'entreprendre. Cet assainissement devrait être dirigé contre les responsables des délits économiques et les parasistes spécialisés dans les spéculations de toutes sortes et à tous les niveaux.* »

Remaniement ministériel à Rabat

Trois départements changent de titulaires

De notre correspondant particulier

Rabat, 13 mai. — Hassan II vient de procéder à de nouveaux changements d'attribution au sein du cabinet marocain. Ce mouvement a été provoqué par la nomination du ministre des travaux publics en qualité de directeur général de la compagnie aérienne nationale Royal Air Maroc. Ce dernier a été remplacé à la tête de son département par le Dr Mohammed Benhima, jusqu'alors ministre de l'éducation nationale, qui reprend ainsi des fonctions qu'il avait précédemment exercées.

Le responsable de l'enseignement est désormais M. Abdelhadi Boutaleb, qui transmet le portefeuille de la justice qu'il détenait auparavant à M. Ali Benjelloun. Ancien ambassadeur à Washington, directeur général de l'Office chérifien des phosphates (O.C.P.) depuis deux ans, ancien avocat, celui-ci accède pour la première fois au gouvernement comme responsable d'un ministère à l'organisation duquel, dans le sillage des responsables de l'époque, il a participé dans les premières années qui suivirent l'indépendance.

M. Karim Lamrani revient à la direction de l'O.C.P. après avoir exercé des activités dans le secteur bancaire et le secrétariat d'Etat auprès du premier ministre ; M. Mehdi Ben Bouchta, déjà responsable de la jeunesse et des sports, se voit confier l'intérim du ministère de l'information que détenait M. Boutaleb depuis que M. Majid Benjelloun assume à Paris la défense du lieutenant-colonel Dlimi.

Le seul fait notable est le remplacement du Dr Benhima par M. Boutaleb, du médecin sorti de la faculté de Nancy par un brillant diplômé de l'université Karaouyine, de celui qui, l'année dernière, définit avec intrépidité une « doctrine » de l'enseignement que ses adversaires jugèrent de nature à faire régresser l'arabisation par celui-là même qui mit un point d'honneur à arabiser intégralement la justice. A un tempérament abrupt succède un tempérament plus souple.

Ces différences, jointes à celles des cultures qui ont formé ces hommes, également opiniâtres, entraîneront-elles des innovations importantes dans la politique de l'enseignement ? Il est malaisé, pour le moment, de le dire, car dans ce domaine comme dans les autres le maître du choix et de l'orientation demeure le roi, utile permanence à travers ces mouvements périodiques de personnes.

L. G.

REPRISE SENSIBLE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LE MAROC

(De notre corresp. particulier.)

Rabat, 13 mai. — Une reprise sensible des exportations françaises vers le Maroc a été enregistrée en 1966, qui a permis de ramener à 193 millions de francs le solde négatif de la balance commerciale franco - marocaine, lequel n'avait cessé d'augmenter ces quatre dernières années, alors qu'en 1961 les échanges entre les deux pays laissaient à la France un solde créditeur de 83 millions.

Ce redressement traduit à la fois une stabilisation des importations marocaines en France, et une augmentation, estimée à 12 %, des exportations françaises.

Les premières, qui bénéficient, pour la plupart des produits, de la franchise douanière, ont régressé en tonnage (c'est le cas des légumes, des tomates, des pommes de terre, des fruits, des vins, des phosphates et de divers produits miniers), leur valeur n'ayant pas toujours été affectée dans la même proportion, tandis que les conserves de viande et de poisson demeuraient à leur niveau de 1965.

Si le Maroc a réduit en 1966 ses achats de produits chimiques, il a accru, en revanche, ses importations de blé (2 400 000 quintaux) en raison de la récolte déficitaire, de produits industriels et d'appareils mécaniques ou électriques divers. Il en est résulté une réduction du déficit commercial entre la France et le Maroc de plus de la moitié par rapport à 1965.

L. G.

• LA PREMIERE STATION AFRICAINE DE TELECOMMUNICATIONS *va être construite au Maroc, au terme d'un accord signé vendredi entre le ministère marocain des postes et la firme américaine Aerojet General Corp. La station serait mise en service dans vingt mois.*

• M. PIERRE DE LEUSSE, *nouvel ambassadeur de France à Alger, en remplacement de M. Georges Gorse, nommé ministre français de l'information, est attendu à Alger le 19 mai prochain, où il prendra son poste, apprend-on de source officielle algérienne.*

• A RABAT *est arrivée ce samedi une délégation commerciale soviétique dirigée par M. Semyon Skatchkov, président de la commission d'Etat pour les relations économiques avec l'étranger. La visite de cette délégation s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération économique conclu entre les deux pays en octobre dernier, au cours de la visite à Moscou du roi Hassan II.* — (Reuter.)

LA COTE DES SOMALIS DEVIENDRAIT PROCHAINEMENT LE « TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS »

Djibouti, 13 mai (A.F.P.). — **L'assemblée territoriale de la Côte française des Somalis a adopté jeudi, par vingt et une voix sur trente-deux, la motion présentée par M. Ali Aref, vice-président du conseil de gouvernement, proposant d'appeler « territoire français des Afars » la Côte française des Somalis. M. Ali Aref a déclaré, au cours de son intervention, que si les Issas faisaient preuve d'une volonté de participation aux travaux de l'assemblée, cette appellation serait complétée ultérieurement par « ... et des Issas ».**

Au cours de cette séance plénière, l'assemblée a également examiné « pour avis » un avant-projet de loi relatif à l'organisation du territoire.

En Mauritanie

SIX MORTS DANS UNE BAGARRE RACIALE

Nouakchott, 13 mai *(A.F.P.)*. — Six morts, une vingtaine de blessés, tel est le bilan d'une bagarre qui s'est produite dans la région de Selibaby, dans le sud-est de la Mauritanie, à propos d'une dette de... 100 francs C.F.A. (2 francs français). M. Ould Sydia, haut commissaire mauritanien à l'information, qui a relaté vendredi devant la presse la nature des faits, a indiqué que l'échauffourée s'était produite entre Sarakoles et Haratins (les Sarakoles et les Haratins sont de race noire, mais les Haratins, qui sont en fait les anciens esclaves affranchis, ne se considèrent généralement pas comme des Noirs). L'origine de la bagarre, a indiqué M. Ould Sydia, est une dette entre une femme sarakole et une femme haratin. Après une bataille entre les deux femmes, une conciliation avait eu lieu entre les chefs du camp sarakole et du camp haratin. Cependant, des coups devaient être à nouveau échangés autour d'un puits commun. Les Sarakoles se réfugièrent alors dans leurs cases, où, poursuivis par les Haratins, ils se défendirent à coups de fusil de chasse.

[En février et en avril 1966, des incidents de caractère racial avaient déjà eu lieu à Nouakchott, notamment au lycée, où des Noirs et des Maures en étaient venus aux mains.]

• M. NICOLAS KATZENBACH, *sous-secrétaire d'Etat américain, attendu samedi en Côte-d'Ivoire et lundi au Congo-Kinshasa, a rencontré vendredi à Labé, localité située à 400 kilomètres de Conakry, M. Sekou Touré, président de la République de Guinée.* — (A.P., Reuter.)

CERTAINS HOMMES ATTENDAIENT CETTE LAME DEPUIS 2000 ANS...



Son nom ? Aristocrat de Gillette.
Aristocrat est polie comme un miroir.
La pureté de son acier,
la finesse de son tranchant,
sa douceur incomparable en font la lame
de ceux qui en tout
recherchent l'exceptionnel.
Son prix ? 4 F les 4 lames.

ARISTOCRAT
de Gillette

D&G GU 81

"Partija e jonë është Shqipëria" Mid'hat Frashëri

FLAMURI

"THE FLAG" ORGAN OF THE ALBANIAN AGRARIAN-DEMOCRATIC PARTY "BALLI KOMBËTAR"

N. 152-154 - V-XVI (XIX) - 20-5-1967

PO KTHEHEMI TE KASTRIJOTI

Po kthehemi te koha e trimnisë, te koha e qindresës, ku na lë Skënderbeu afër pesëqind vjet ma parë.

Po zmbrapemi te periudha e rrethimevet të çame me furi shpate, te epoka e krenarisë arbnore.

Po sjellim ndër mend historinë e vështirë, kur dridhej Evropa, kurse përballë Jeniçerëvet të tërbuem qindronte vetëm Shqiptari i bamë Skënderbe!

Tha mirë Voltaire-i se historija botnore mund të kishte marrë nji rrugë tjetër sikur, në vend të Perandorëvet të shburrnuem të Bizancit, të gjindeshin Skënderbeu edhe Shqiptarët.

Kthehemi tek Aji me adhurim fetar na besnikët e *frymës* së Tij, ndjekësit e *Flamurit* të Tij, na adhuruesit e *historisë* burrnore.

Fryma qi lëshoi ate ditë qi vuni kambë nga mërgimi sulltanuer nuk qe *qindresë* pa bazë kundër perandorisë vërshuese. Ate ditë, më 28 te Vjeshtës së Tretë, 1443, *bërthama e Kombit* u mbuell në Krujë, kur «kombet» ende nuk kishin lindë në Evropë!!!

Kombit të ngushtuem nga mendësija e princëvet i fali Shqitin, Flamurin dallues me nji Shqipe, qi hapte krahët, si të donte me përmbledhë fiset, me njisue zemrat, me forcue vullnetin...

Nji Shqipe mbi shesh gjaku, lajmuese ndeshjesh dhe përpjekjesh së dhimbëshme dhe të gjata...

* * *

U-kthyen kah Skënderbeu edhe këmishëzezët dikur, për të na shpjegue se si Heroi i Krujës u-bâ gjoja vasal i Aragonasvet për të qindruem përballë Turqvet... Shkojshin edhe ma larg tue gërmue me pendë vjerrshëtarësh themelin e historisë për të mbërrimë ke « shtrati ilir i romanizuem »!.. Edhe kur këta kthime qëllim-ligj shtangeshin pa mallëngjye, gjindeshin hulmetues me syze të zeza qi na paraqitshin botës si të huej në tokën t'onë, si gabel, si magjypë të ardhun jo me shpatë por me trastë!!.

Seicili pushtim i huej e ka zakon të shfletojë historinë për të ngulë çengelat në copa leverdije. Por vepra e Heroit të Krujës nuk mund të ndahet në copa. Ata qi gjejnë edhe qisin në dritë marrëveshjet e atëherëshme, harrojnë se stili i kohës nuk ishte nji me frymën Kastrijote.

Për tetë vjet (1443-1451) Gjergj Kastrijoti qindroi vetëm, pa ndihma të jashtëme, përballë ushtërivet të prime nga vetë Sulltanët edhe, kur dërgoi Ipeshkvin e Krujës në oborrin e Napolit, i u-drejtue Perëndimit për qindresë edhe jo për nënshtrim. Ndihmat e paka me ushtarë dhe me mjete i pagoi shtrenjt tue ardhë vetë me ushtëri Shqiptare në Itali për të vumë në fron djalin e mikut të vdekun! Nji vigan të tillë nuk mund t'a zbresij në rendin e vasalëvet historija e Mbretnisë së Napolit!

Antarët e Ballit Kombëtar zbritën nji nga nji edhe mbasandaj të gjithë së bashku në fushen e Skënderbeut. Mbrojtën me fuqi dhe guxim shpirtin e Krujës, mbrojtën me armë kalanë-Shqipni.

Gjatë mbledhjes së Mukait Balli kërkoi të emnohej kryeqytet shpirtnuer Kruja historike. Kundërshtuen vetëm komunistët!...

* * *

Këte vjet po e quejnë edhe « jubile » besnikët e grushtit. Bâjnë sikur po kthehen te Skënderbeu!

Thurin lavde për « Besën », për « Nderin », për « Burrninë ». Shtojnë se « me Flamurin e Skënderbeut shkuen në luftë kundër zaptonjësvet dhe trathtarëvet » milicët e Dushanit...

Gjithë këte vjet po përgatiten me botime, me trupore, me mbledhje, për të kujtuem pesëqindvjetorin e vdekjes së Skënderbeut, më 17 të Kallndorit, 1968.

Ndryshimi ndërmjet të Shqiptarëvet dhe komunistëvet âsht i dukshëm:

Komunistët përdorin fytyrat historike të Kombit ashtu si përdorin dhe shpërdorin fjalët *çlirim, liri, patriotizmë*...

Për 'ta Skënderbeu âsht nji kapital qi jep interes për regjimin qi nuk përmbahet ma me krraba marksiste!...

Skënderbeu duhet t'u shkojë në ndihmë atyneve qi i ndërruen Flamurin, atyneve qi i prishën Kombin, atyneve qi përdhunuen Besën, Nderin, Burrninë!...

Për nji të katërtë shekulli fitimet e Skënderbeut i hapën nji dritare lirije Shqipnisë edhe Evropës. Për afër nji të katërtë shekulli diktatura komuniste i mbylli dyer dhe dritare lirisë së andërrueme...

* * *

Nuk mund të mburremi mbrenda vehtes s'onë kombëtare për punën e papëlqyeshme qi Skënderbenë e vunë në piedestal ata qi s'e deshën. Ky âsht fati i njij populli të përplasun nëpër myxyrat e historisë.

Skënderbeu i pavdekun në histori, i gjallë në gojdhana, i gjallë deri në mërgimin e gjatë të bijvet të ushtarëvet të Tij besnikë, nuk duel nga zemrat e mbylluna, nuk u-bâ, si duhej, energji, shpresë, flamur as në kohët e vetsundimit të brishtë! Trondití, mahniti ma shumë të largëtit se sa të afërmit.

Atdheu nuk pat mermer për t' u a paraqitë breznivet! Soditësit e heshtun mezi gjetën vullnet dhe kureshtje sa për të hetue jetën e Burrit, sa për të mbledhë fletët e vasalit!...

Gjergj Kastrijoti ngeli i gurëzuem nëpër gërmadhat e trimnivet të Tij, ngeli disi i harruem në faqet e Barletit dhe të Tivarasit, ngeli i ndryem nëpër arkiva të pazbulueme!!...

Ne deshëm t'a ndiejmë vehten si Skënderbej të vegjël, por të vegjël ngelëm para madhështisë dhe vështirësisë së Tij.

Vështirësitë e viganit sjellim sot ndër mend ma shumë se sa fitimet e çuditëshme.

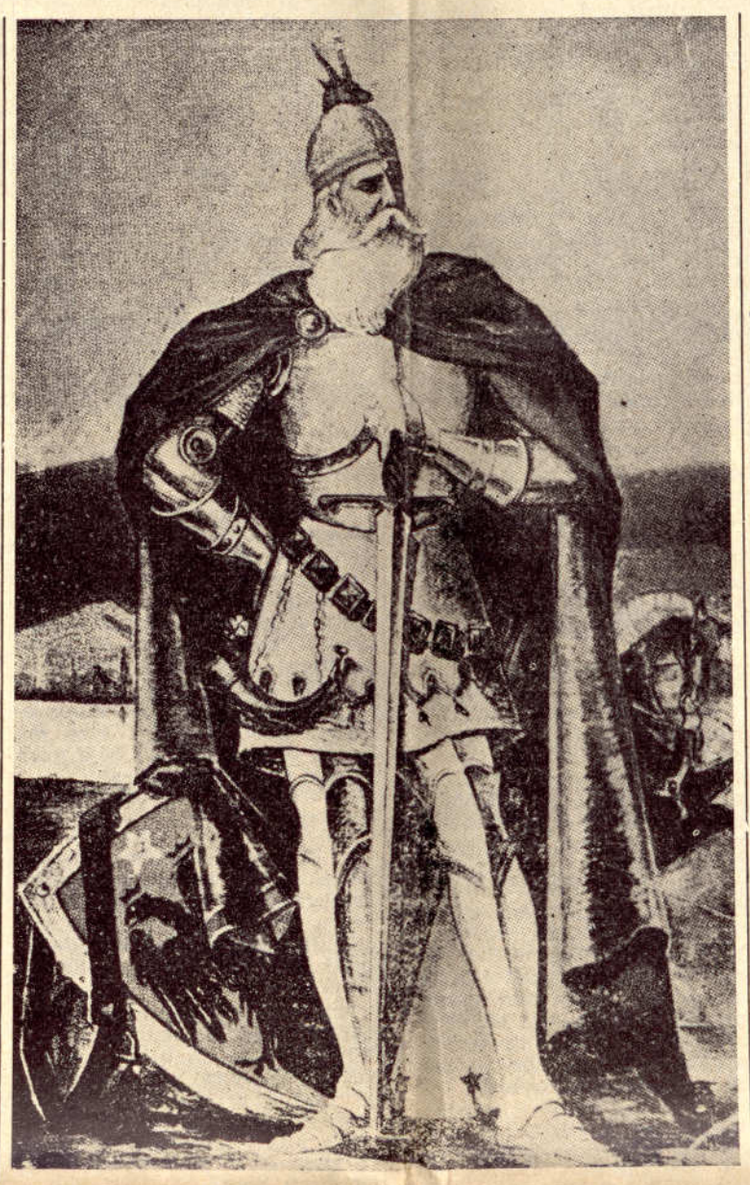
Ato duhet të kujtojmë shpeshë bashkë me shpirtin dhe fuqinë e qindresës.

* * *

Përkujtimi i pesëqindvjetorit të vdekjes së Skënderbeut duhet bamë në çdo skanj të botës ku ka Shqiptarë. Duhet të bashkohemi shpirtnisht me vepra, me fjalë, tek koha e Tij, tek luftat e Tij, tek vullneti i Tij, tek synimi me na falë Kombin e bamë Atdhe, me na falë Atdhenë e bamë Komb, me na dhuruem historinë pasqyrë virtutesh, me na lânë trashigim guximin qi nuk njef pengim.

Le t'a qajmë Heroin edhe mbas pesë shekujsh të gjatë...

Balli Kombëtar



SKENDERBEU

L'INGUARIBILE «MEGALI IDEA»

Il quotidiano greco « *Apoyevmatini* », che si pubblica a Istanbul, ha pubblicato il 26 febbraio 1967 un'informazione da Atene, diffusa dalla radio e dalla stampa, secondo la quale 170 intellettuali e personalità greche si sono rivolte alle Nazioni Unite e al Tribunale di Aia, pretendendo l'*Epiro del Nord, che* altro non è che l'*Albania del Sud*. In questo memorandum si ripetono tutte le assurdità del micro-imperialismo ellenico, compreso il colloquio fra Krusciov e Venizelos a suo tempo denunciato perfino dai comunisti d'Albania. Sono anni e anni che gli inguaribili annessionisti della Grecia approfittano di ogni occasione, di ogni personalità che visita il loro paese per consegnare dei simili promemoria che lasciano il tempo che trovano.

Il chiasso inutile si ripete ogni tanto per circa 20.000 grecofoni che vivono ancora in Albania, in qualche isolotto interno, senza nessun legame geografico con il territorio ellenico. Queste poche migliaia hanno sempre goduto e godono tuttora, perfino sotto il regime comunista, di scuole, giornali e diritti, mentre tutta la Ciamuria, soggiogata dai Greci nel 1913 e composta di centinaie di migliaia di albanesi, subisce le malvessazioni dei Greci, i quali non permettono a loro nemmeno una scuola, nemmeno il libero uso in pubblico della loro millenaria lingua!...

Le organizzazioni internazionali e le persone di buon senso hanno capito la « *Megali Idea* » greca. Un deputato statunitense, interessandosi vivamente di questa questione presentò al Dipartimento di Stato tre domande ed ebbe le dovute risposte:

D. Sotto quale dominio è il preteso « *Epiro del Nord* »?

R. *Sotto l'Albania.*

D. E' mai stata questa regione sotto il dominio della Grecia?

R. *Mai.*

D. Da quali popolazioni è abitata?

R. *Da Albanesi.*

Redazione
« The Flag »

Geretsried (Oberb.)
5-4-1967.

Sehr geehrte Herren!

In Ihrer Zeitung ist eine Photokopie erschienen, wonach die Albanische kommunistische Ambassade in Paris mich beauftragt, mich als Einkäufer für Albanien und besonders für elektrotechnische Geräte für Vietnam zu betätigen.

Da nicht ein einziges Wort an der Sache wahr ist, weil ich nie ein Wort mit einem kommunistischen offiziellen Albanier ausgetauscht habe, nie in Paris oder woanders bei einer offiziellen albanischen Stelle war und nie als Einkäufer für jemanden tätig war, so ist diese Fälschung eine üble Intrige, die Sie voll irregeführt hat. Natürlich sollte ich Sie sofort wegen dieser üblen Verleumdung anklagen, wodurch ich moralischen und materiellen Schaden erleide.

Da wir Kroaten Freunde des albanischen Volkes sind und freiheitslieben und demokratisch eingestellt sind will ich davon Abstand nehmen, falls Sie in Ihrer nächsten Nummer eine Mitteilung bringen, indem Sie sagen, dass dies eine Fälschung war, woran nicht ein Wort wahr ist, oder wenn Sie mir die Quelle nennen, von der Sie die Dinge erfahren haben und gleichzeitig, wer dies getan hat, sodass ich ihn sofort anklagen kann.

Ich bitte um Rückäusserung innerhalb von 10 Tagen an meine Adresse in Berlin, c.o. Herrn Dr. Branimir Jelic, 1 Berlin 31, Postfach 160, wo ich bei meinem Bruder wohnen werde, oder an meine Anschrift in Geretsried.

Hochachtungsvoll
O. Carlos Jelic

Un bref aperçu de la littérature albanaise

Par ABAS ERMENJI

I

Bien que l'albanais, langue classique indo-européenne, soit aussi ancien que le grec et le latin, sa littérature a commencé relativement tard. De l'ancien groupe linguistique illyro-thrace (et peut-être aussi macédonien) d'où provient l'albanais il y a fort peu de documents: quelques rares inscriptions sépulcrales à moitié déchiffrées. Il y a eu surtout beaucoup de théories et d'hypothèses. Un des linguistes contemporains, M. Z. Mayani, dans son livre « *Les Etrusques commencent à parler* », a même avancé avoir trouvé dans l'albanais la clef de la langue des anciens Etrusques.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le premier document écrit de l'albanais moderne — une formule de baptême — date du XVe siècle, et précisément de l'année 1462. Mais il est fort probable que l'albanais ait été écrit depuis le XIIIe siècle quand l'Albanie, sous l'influence et la protection des rois angevins de Naples, avait constitué un royaume à part. De fait, des voyageurs étrangers ont laissé des témoignages sur l'albanais à cette époque, et dans un rapport que l'archevêque d'Antivari adressait à Philippe de Valois, roi de France, en 1332, il précisait que les Albanais avaient leur propre langue différente du latin. Quelques lignes de l'Evangile de saint Matthieu, traduites en albanais en caractères grecs et transcrit actuellement à la bibliothèque ambrosienne de Milan, sont probablement de cette époque.

Le premier livre complet existant en albanais est le *Missel* de Gjon Buzuku, publié en 1555. Il constitue un monument inestimable pour la langue albanaise, car il la montre telle qu'elle était à la fin du Moyen-Age et au début des temps modernes. D'autres livres de caractère religieux, écrits ou traduits par des prêtres albanais, suivirent le *Missel* de Gjon Buzuku, aux XVIe et XVIIe siècles, comme celui de Luc Matranga (en 1592), celui de Pjeter Budi (en 1621) et celui de Pjeter Bogdani (en 1685). Ces auteurs semblent préoccupés non seulement de leur mission religieuse, mais aussi du souci de cultiver leur langue maternelle ou de la sauver du « dépérissement » — comme ils le disent eux-mêmes. En 1635, a été publié le premier dictionnaire latin-albanais par Frano Bardhi.

Pour ce qui concerne la poésie écrite, ses premières floraisons datent du XVIIIe siècle avec le poème du Jules Variboba, un prêtre des colonies albanaises de Sicile, *La vie de la Sainte Vierge*, estimé comme une oeuvre classique par le linguiste allemand, Gustave Meyer. Dans le même temps, apparaît à Berat, centre de l'Albanie méridionale, un genre de poésie érotique à la façon orientale dont les représentants les plus connus sont Nezim Frakulla, Sulejman Naibi et Zyko Kamberi. Ce dernier est l'auteur d'un poème licencieux, *Le chant du lit nuptial*, et d'une virulente satire contre l'*argent*.

En réalité, la poésie albanaise, dans sa forme populaire ou folklorique, a toujours existé. Elle a servi de modèle et de source d'inspiration à nos poètes du XIXe et du début du XXe siècles.

Mais avant d'en venir au grand épanouissement de la littérature albanaise, il faut nous arrêter un moment sur les dialectes et le folklore. On a souvent exagéré, dans un but de propagande malveillante, la différence entre les deux principaux dialectes de l'albanais, celui du Sud (le tosque) et celui du Nord (le guègue). En vérité, leurs variations sont insignifiantes par rapport à celles qui existent entre certaines provinces de la France ou de l'Italie, par exemple. Un paysan albanais, de n'importe quelle région, se trouve chez lui partout où l'on parle sa langue, que ce soit dans l'Albanie du Nord, du Sud, ou dans les colonies albanaises à l'étranger. Le professeur français, Jacques Bourcart, dans son livre *L'Albanie et les Albanais*, raconte qu'ayant appris lui-même le dialecte albanais du Sud, il a parcouru toute l'Albanie du Nord sans interprète en communiquant parfaitement avec les montagnards de cette région.

Le merveilleux folklore albanais — un des plus beaux de l'Europe — présente naturellement des nuances de sentiment et de mentalité suivant les époques, les influences culturelles, ou les structures sociales des différentes régions. Mais, dans l'ensemble, il témoigne du pouvoir de création et de la profondeur de pensée d'un peuple qui a vécu pendant deux mille ans entre les cultures grecque et latine tout en conservant sa personnnalité propre et sa propre vision du monde. Chez les Albanais du Nord, qui ont mené à travers les siècles une existence plutôt isolée et fermée dans leurs montagnes, la première place dans le folklore est tenue par la poésie épique avec tout ce qu'elle comporte de mythologie, de légende et de figures grandioses. Parfois ces poèmes constituent de véritables cycles et sont chantés, à la façon des rapsodies homériques, accompagnés d'un instrument à cordes appelé *lahuta* (le luth). Les vertus viriles de la race, reposant sur la bravoure, l'hospitalité, le sentiment de l'honneur, le respect de la parole donnée, l'inviolabilité de l'hôte et même de l'ennemi qui se rend, s'y trouvent toutes ensemble et constituent pour ainsi dire l'âme de ces poèmes. En outre, dans le Nord a été conservé intégralement le droit coutumier des Albanais, appelé *Kanuni i Lek Dukagjinit* (le Code d'Alexandre Dukagjin), un prince albanais du XVe siècle.

Le folklore de l'Albanie du Sud présente des formes plus variées. La poésie épique n'y perd nullement ses droits, mais au lieu d'un instrument, elle est accompagnée de certaines danses pyrrhiques. En plus, il y a une abondance de poésies lyriques ou pastorales, gracieuses et souriantes, chantant les diverses circonstances de la vie dans un esprit plus évolué. Quand ces chansons ont été faites pour la danse, elles ont un rythme qui s'accorde parfaitement avec les mouvements du corps.

Mais il y a eu d'autres centres albanais, à l'étranger, où le folklore, librement développé pendant des siècles, a conservé les mêmes caractéristiques. Le plus important a été celui de l'Italie du Sud, où avait émigré un grand nombre d'Albanais, dans la seconde moitié du XVe siècle, devant l'invasion turque. Quelques communautés de ces Albanais d'Italie, comme on les appelle, ont conservé jusqu'à nos jours les trésors de leurs traditions, de leur langue et de leur folklore. Combien de fois et avec quels émouvants accents de nostalgie n'ont-ils pas chanté les souvenirs de leur pays d'origine, qui était dévenu pour eux une sorte de paradis perdu!

Au-dessus de la variété des nuances que présentent ces différentes zones du folklore albanais, il existe des liens profonds qui les unissent: ce sont a peu près les mêmes motifs, les mêmes faits historiques, les mêmes coutumes et traditions, les mêmes fables ou légendes, les mêmes proverbes et maximes, les mêmes circonstances de la vie qui constituent le *fond* de ces diverses manifestations folkloriques. Elles reflètent la sagesse, le sens des valeurs morales, les créations spontanées d'une nation trois fois millénaire. Aussi notre littérature écrite, à part quelques livres de lithurgie dont nous avons parlé plus haut, prend son départ du folklore, et plus elle a su l'imiter mieux elle a réussi.

La littérature albanaise s'épanouit au XIXe siècle comme une sorte de renaissance nationale. La révolution sociale et politique de l'Europe occidentale avec le romantisme qui s'ensuivit amena dans l'Europe de l'Est et du Sud-Est un brusque réveil des nationalismes, qui devinrent le sentiment prédominant dans

Suit page 5

FLAMURI
"Partija e jone eshte Shqipëria" Midhat Frashëri
"THE FLAG ORGAN OF THE ALBANIAN AGRARIAN DEMOCRATIC PARTY "BALLI KOMBËTAR"

ORGAN I BALLIT KOMBETAR

DREJTIMI: ADDRESS: CASELLA POSTALE 525 CENTRO — ROMA ITALY

AGENCIES AND CORRESPONDENTS — KORESPONDENTET T'ANE

Australia: 1 Argyle Street, St. Kilda, Victoria - 44 Carnation Avenue, Liverpool, N.S.W. - Post Office, Harvey, West Australia. - *Brazil*: Rua Lino Texeira 214 B, Rio de Janeiro. - *Canada*: 29 Woodhaven Ave., E., Toronto, Ont. - *France*: 18 bis Rue Brunel, Paris 17. - *Great Britain*: Selective Publicity, 6A Bedford Square, London, W.C.1. - *New Zealand*: Free Albania Restaurant, 57 Queen's Road, Panmure, Auckland. - *Turkey*: Gunes Ap. Abdullah Sokak 19/3, Beyoglu, Istanbul. - *United States of America*: 28 W. Adams, Detroit, Mich., - 746 S. Dearborn, Chicago, Ill., - 204 E. 25th Street, New York, N.Y.

SHENIMET E BALLIT

TITO NE KOSOVE

Mizoritë e kryeme prej qeverisë komuniste jugosllave në Kosovë në këta 22 vjet, përmenden, ma në fund, edhe prej vetë ndjekësvet të Tito-s nëpër mbledhje dhe konferenca. Por komunizmi jugosllav, ma shovinist se imperializmi i Karagjorgjeviçëvet, ndjek metodat moskovite: gjenë nji kurban, nji fajtuer, sa për t'i a lëshue në gojë urrejtjes së popullit të vuejtun!

Tito-ja i shqetësuem për kryengritijen shpirtnore të Shqiptarëvet të Kosovës, u-tund nga Brioni edhe shkoi në Prishtinë më 26 të Marsit. Para 100,000 vetëve Mareshali foli kundër ndamjes së Kosovës nga Jugosllavija, predikoi, ndonëse i përgënjeshtruem nga faktet, se « nuk ka pakica e shumica, por të gjithë kane të drejta të barabarta », bërtiti se fitimet e komunizmit per « njisi » nuk i lëshon nga dora! Sërbët e pakët të përhapun nëpër popull vikatshin: « Jedinstvo! (njisi). Në Prishtinë foli edhe kundër Amerikës qi po ban në Vietnam — tha — « luftë kundër njeriut ».

Lufta qi bâjnë komunistët e Jugosllavisë kundër « njeriut Shqiptar në Kosovë », nuk i a mbyll gojën Tito-s! Kosova i duket si gjâ ma e largët se Vietnami! Tito-ja vizitoi edhe Pejën, ku foli kundër « shovinizmit ». Por kush janë shovinistë? Ata qi mbanë me forcë dhe me terror tokë e popullsi të hueja apo ata qi duen të bashkohen me Atdhenë e vërtetë?

Me gjithë mijat e vrasjevet, qinda mijat e shpërnguljevet, Kosova ka ngelë Shqiptare. As kërcnimet e veprimet e Rankoviçit për çfarosje, as premtimet e Tito-s për të drejta të barabarta nuk e bâjnë Shqiptarin të dali nga lëkura e vet. « Separatizmi » Kosovar synon kah Kombi, kah Shqipnija. Nuk âsht Kosova veç nji ishull gjuhësuer; âsht gjymsa e Atdheut.

Vetë mizoritë e kryeme në këta pesëdhetë e sa vjet dëshmojnë se Kosova e jonë âsht e huej në Jugosllavi.

RADIO E LONDRES

Më 20 të Kallndorit qi shkoi u-mbyll, me nji lajmërim të shpejtë, të folunit Shqip në radion e Londrës, mbasi kishte vepruem për 26 vjet me radhë për kauzën e lirisë edhe kështu pat qenë nji rreze shprese për popullin Shqiptar në robni.

Sado qi Drejtorija e Radios së Londrës i propozoi Ministrisë së Jashtëme Britanike qi kursimet të bâheshin në zyra të tjera të BBC-së, prap se prap Ministrija nguli kambë qi Shqipja të mbyllet! Ky veprim shum i ngutshëm, edhe pa vend i habiti dhe i hidhëroi të gjithë Shqiptarët. Jo vetëm Shqiptarët në dhe të huej si edhe ata në Kosovë, në Turqi, në Greqi dhe gjetiu, por, sidomos, ata në Shqipninë e robnueme, të mbytun nga propaganda komuniste, përpiqen me rezik jete t'a ndëgjojnë radion e Londrës Shqip, qi për kaqë vjet ka qenë nji burim lajmesh të vërteta për 'ta. Tue u a mbyllë u âsht bamë Shqiptarëvet nji padrejtësi shumë e madhe.

Mbyllja e emisionit Shqip âsht bâme çeshtje në shtypin britanik, edhe âsht biseduem në Dhomën e Lordëvet dhe në ate të Komunevet, ku e kanë kritikuem ashpër këte vendim të Ministrisë së Jashtëme, tue thânë se kështu asht veprue kundër interesit edhe prestigjit të Britanisë së Madhe.

Shpresojmë se Ministrija e Jashtëme Britanike ka për t'a pamë se ku qindron e drejta edhe ka përt'a ndryshuem vendimin e parë, tue urdhënuem qi të hapet prap emisioni Shqip i Radios së Londrës.

Duem të theksojmë edhe nji herë se mbyllja e të folunit Shqip të BBC-së âsht për damin e interesavet Britanike si edhe të kauzës Shqiptare. Kjo mbyllje ka gëzuem shumë vetëm ata qi nuk i a duen të mirën Shqipnisë: regjimin komunist të Vendit, Jugosllavinë edhe Greqinë.

DEMOKRACI E DIKTATURE

Disa njerëz normalë por pa kujtesë ankohen sepse punët politike të soçme shikohen me syzët e Partizanisë. Po këta, dikur këto çeshtje i shikojshin me syzët e njij partije: herë naziste, herë fashiste, edhe ishin antarë fanatikë të diktaturës së huej!...

Sot, për arësye se era i qiti në anën kundër komunizmit, kujtojnë se kanë të drejtë të harrojnë të kaluemen, kanë arë sye të ankohen për ekstremizmin e të tjerëvet.

Kur ky realitet i idhët pat ndamë jo vetëm krejt botën në dy fronte të kundërt, por edhe bijt vetë të njij kombi, si Kombi i ynë, këta bâheshin ministër, përfaqësojshin Vendin pa u-kujtuem se populli e kishte dënuem robninë.

Sot duen të përfaqësojnë gjithnji Shqiptarët, tue u-emnuem vetë kryetarë, demokratë, gjyqtarë të Partizanisë. Propaganda fashiste, naziste dhe komuniste i paraqiste dhe i paraqet « dukjet e ndryshme të jetës jo në bazë të ligjëvet njerëzoremorale, por me nji kriter të imponuem, simbas të cilit damtohet apo nuk damtohet partija ose ideologjija e preferueme »! « Me ne ose kundër nesh », dihet se ka qenë gjithnji parulla e pabiseduehsme e diktaturavet, prandaj u-predikue dobija e partisë së vetme.

Demokracija njef mendimet e ndryshme, organizimet dhe rrugët e ndryshme për lirinë, të mirën, përparimin e Kombit dhe të shoqnisë, edhe dnon vetëm ata njerëz, grupe a doktrina qi pengojnë lirinë e të tjerëvet.

Prandaj moralisht nuk ka liri as gjaksori i njerëzvet as gjaksori i kombevet, nuk duhet të ketë liri as komunizmi, as fashizmi, as nazizmi me këlysh qi pengojnë lirinë e të tjerëvet, qi hartojnë ide, suaza, të zbukurueme me nënshtrime, burgje, punë të detyrueshme.

Balli Kombëtar âsht në anën e demokracisë, sepse me ide, përpjekje dhe lufta kundërshtoi edhe kundërshton robnuesit dhe diktatorët, nuk pranoi dhe nuk pranon shërbëtorët e tyne. Çuditemi për guximin e kritikëvet, qi kanë harruem të kaluemen edhe fejohen me ide qi nuk kane praktikuem ndonji herë. Nuk âsht demokraci të futunit në çdo kallëp.

MËSIMET E ENVER HOXHES

Enver Hoxha ka nisur të vizitojë qytete, fshatra, kooperativa, ka filluar të shkruaj letra për të afruar nxënës dhe punëtorë, e ka kapur zekthi i mësonjësit!

Në Kongresin e fundit të partisë së kuqe aji u-përpoq të japi një drejtim marksist-leninist-stalinist me pakë « maoizëm », për të zgjuar rrymën revolucionare mbi gërmadhat e përvojës sovijetike! Shokë filokinezë në Itali e quajtën një fat që ka tepruar në fushën e kuqe Enver Hoxha sa për të ndezur fenerin e shuar.

Trakte të fshehtë të fabrikuar në Tiranë dhe të shpërndarë në Rusi thonë me mburrje se Sovijetikët janë gati të marshojnë mbas Mao Tse Tung-ut dhe Enverit!

Edhe Enver Hoxhës i është mbushur mendja se vetëm aji e ka tapinë e idevet të falimentuara në Bashkimin Sovijetik; dhe këto ide i përtyp dhe i pështynë në çdo rasë.

Në Shkurt ka mbledhur disa organizata-bazë në miniera, në uzina, në ndonjë kooperativë bujqësore, në ndonjë repart ushtarak edhe nga universiteti i Tiranës. Duke u folur këtyreve, ka dashur t'i flasi të gjithë partisë me gjuhën e një doktrinari praktik dhe të qartë.

Demokracija komuniste.

« Dy rrugë ka: — tha Enver Hoxha — ose me partinë dhe popullin, ose kundër tyre... në vendet ku sundon kapitali ekziston demokraci për kapitalistët, ekziston shtypje për masat, për popullin... zgjedhje bëhen edhe në demokracitë borgjeze por deputetët atje jo vetëm që nuk janë njerëz të popullit, me gjithë se formalisht zgjidhen prej tij, por janë në shërbim të borgjezisë për të mbushur kasat e kapitalistëvet me gjakun dhe djersën e popullit... Deputetët tek ne janë të zgjedhur dhe të revokueshëm prej popullit, vullneti i masavet të gjera është sovran »!!!

Partija nuk lejoi:

« ... Partija nuk lejoi të ndante pushtetin me elementet e borgjezisë, qoftë kur ajo ishte [illegible] ajo nuk lejoi as jashtë Frontit (komunist) as brënda në Front, jo vetëm pse kështu ishte eksperienca e Bashkimit Sovijetik, por për arësye se partija e jonë i njohu gjatë luftës dhe i provoi pas luftës se cilët ishin *Ballistë, demokratët, demokratët independentë...* ».

Na quajnë Stalinistë.

Vazhdoi Enver Hoxha: « ...na quajnë stalinistë duke menduar se me këte na shajnë... por ata përkundrazi, na lavdërojnë me këte epitet: ne e kemi për nder të jemi stalinistë, pasi duke [illegible] dhe duke qëndruar të tillë armiku s'na mposhti... ».

Na akuzojnë terroristë.

« ... na akuzojnë për sektarë e terroristë, por ne sylesh nuk ishim, armiqt që na kthyen pushkën partija i zhduku pa nishan... Partija e jonë i dërmoi armiqt e sajë të brendëshëm duke filluar nga Anastas Lulua dhe gjer te Liri Belishova... kur u-mbush kupa ajo i flaku jashtë rradhëvet të sajë edhe ata që kishin komplotuar ja dha gjyqit, i cili disave u preu edhe kokën... armiqt qanë, populli u-gëzua që u qëruan këta trathtarë... Një parti marksiste-lenineiste, që respektohet si e tillë, nuk mund të lejojë ekzistencën e dy vijave në parti... ».

Kush dominon?

« ... Në partinë t'onë hegjemonon klasa punëtore me ideologjinë e sajë marksiste-leniniste pavarësisht se përqindjet me origjinë ose me gjendje punëtore tek ajo, për tani, mund të jenë më të vogla nga ato me origjinë fshatare... ».

Burokratizmi.

« ... Kemi kuadre që kanë më shumë se 10-15 vjet që janë mykur në vend... Burokratët fshehin injorancën e tyre me frazat dhe fjalët bombastike; ata e përdorin si kapital vehtijak qenien për një kohë të gjatë në poste drejtuese të palëvizëshme. Ata arrijnë mendimin se janë bërë të paprekshëm, të pazëvendsueshëm... Zëvëndësimi i tyre me njerëz të bazës do t'i bëjë mirë partisë dhe pushtetit... ».

Kritika.

« ...Në organizatat bazë të partisë s'onë nuk ka një jetë shumë intensive, nuk ka rrahje mendimesh... Burokratët e rezikshëm, që luftojnë për të ngritur burokratizimin në sistem, duhet t'i kërkojmë dhe t'i luftojmë... Njerzë të tillë shtypin kritikuesit dhe hakmerren kundër tyre... Vihet pyetja: sa u vlen lëkura këtyre njerëzve përpara masës së madhe revolucionare të punonjësvet? Asnjë grosh. Përse masa nuk i përlanë këta njerzë të këqij e të paskrupull? Kush i mbron këta?

Revolucionarë.

« ... Edukimi, pra, i kuadrit dhe i njerëzvet me frymën revolucionare është një detyrë e madhe e përherëshme », përfundoi Enver Hoxha.

* * *

Një edicion i ri i revolucionit kinez ka filluar në Shqipëri. Thirrja e Sekretarit të Partisë për të kritikuar burokratët dhe për të luftuar paragjykimet borgeze po hapet.

Kanë dalë gazeta të mëdha që mbulojnë muret, të mbushura me kritika kundër atyreve që « ditën punojnë si komunistë të bindur edhe natën ndezin qiri para ikonavet », kundër dyqanevet që pranojnë bakshishe, kundër atyre që shesin biletat e cinemavet në tregun e zi, kundër gravet që veshin fustane të shkurtëra. Gjer në magazinat e kryeqytetit kanë varë gazeta muri, që puhen « fletë-rrufe », ku blerësit mund të shkruajnë ankimet e tyre. Studentët e Universitetit të Tiranës padisin « dobësitë e disa profosorëve », kritikojnë programet e mësimit, të cilat i quajnë revizioniste.

Gazeta « Zëri i Rinisë » u ep mësim profesorëvet si të sillen dhe si të ndihmojnë partinë dhe të mos qëndrojnë si « moçal balte »!

Kritikohen eprorët, kushdo mund të shkruaj pa frikë edhe me shkronja të mëdha ate që mendon për punën dhe sjelljen e njerëzve me rëndësi! Një lajm muri tregon se një kishë është bërë institut kulture me nisiativën e një kolektivi të partisë. Paqetat e cigarevet që paraqitnin devet para një xhamije janë tërhequr nga qarkullimi edhe janë ndërruar, pasi xhamija nuk duhet të shifet as në kutija cigaresh!

Me fjalë pakë, ka plasur një farë revolucioni kinez që i a kanë përshtatur Shqipërisë.

Nga fjalët e Enver Hoxhës shihet qartë se idetë e demokracisë perëndimore kanë hyrë gjer në partinë komuniste. Shpjegimet dhe kontradiksionet e Sekretarit të « përhershëm » nuk i mbushin më mendjen asnjeriu.

Nuk ka demokraci aty ku nuk ka liri, dhe në Shqipëri liri nuk ka as për kundërshtarët as për proletarët.

I njohëm, thotë Enver Hoxha, ballistët e demokratët dhe prandaj i luftuam, i vramë, por harron se duke vrarë këta vrau demokracinë që në fillim dhe e futi Vendin ndën diktaturën më të egër të Ballkanit.

Ankohet Sekretari i partisë së kuqe sepse komunistët kanë frikë të kritikojnë, të bisedojnë dhe mbyllin gojën në mbledhje, kur nuk i braktisin fare. Harron se kritika nuk lind atje ku shtypet lirija. Atëhere Enver Hoxha hap — si të gjithë diktatorët — kapakun e kazanit dhe *o burra, i bini më qafë kuj të keni qejf, por shpëtoni vetëm partinë dhe Komitetin e sajë.* Kësajë i thonë « pasi nuk keni ç't'i beni gomarit, bini samarit... ».

Si përfundim: diktatura e një grupi për të qëndruar në fuqi ka nevojë për një farë revolucioni të përhershëm, ka nevojë që të lartësojë dhe të përmbysi kulishët e vet, duke mbajtur një gjendje të keqe, ku seicili pjesëtar i tryezës së kuqe të ketë frikë për nesër. Ky është stalinizmi, për të cilin mburret Enver Hoxha. Ky shpërthim me gazeta muresh, me demonstrata të rijsh. me prishje faltoresh, me luftë kundër borgjezisë dhe revizionizmit është forma më e re e Mao Tse Tung-ut që ka lidhur edhe Enver Hoxhën pas qerres se Kinës së kuqe.

Po të dojë le të kuptojë Legaliteti

Nuk e bâni mirë gazeta e Legalitetit « Atdheu » qi na kujtoi neve pse nuk e njohim Lëvizjen e Zogut të 1924-s!

Shtërngohemi, pra, të përgjigjemi:

Më 1924, « Legaliteti » i atëhershëm u-fut në Shqipni nga Jugosllavija, me fuqi të hueja edhe tue i dhurue dinastisë së Beligradit Vermoshin dhe Shën Naumin, toka Shqiptare. Për këte « legalizim » mund të kënaqeshin Jugosllavët, por jo Shqiptarët!

Kështu, « Legaliteti » i asajë kohe e rrëzoi qeverinë e Fan Nolit, e cila kishte nisë rrugën e demokracisë dhe të reformavet, edhe i a zuni vendin me nji diktaturë personale dhe me forma të luejtëshme konstitucionale: herë republikë, herë monarki! Metamorfoza të çuditëshme të Legalitetit zogist!...

Mund të kënaqen për këte periudhë ata qi s'dinë ose nuk duen të dinë, por jo ata qi quhen demokratë, mbasi aji « Legalitet » nuk ka qenë as lëvizje as parti, por nji grup i dëbuem nga Atdheu qi u printe « kapicavet »!

Ndoshta për t'a shdukë këte përshtypje të keqe, Legaliteti i sotshëm rreh gjoksin për « demokraci » edhe padit Ballin Kombëtar gati si antidemokrat!.. Na vjen mirë qi nji lëvizje, e cila deri dje nuk i ka njohun as dyert e demokracisë, t'i shtrohet njij rregulli votimi, pëlqimi dhe organizimi. Por, kur kjo lëvizje padit Ballin Kombëtar, të vetmen parti në mërgim qi ka shvillue disa kongrese të hapët — ku muerën pjesë, si në Napoli, më 1954, deri përfaqësues të huej, ndër të cilët edhe dy diplomatë të Shtetevet të Bashkuem të Amerikës — padija bâhet qesharake edhe përzihet në nji llum me « ekstremizmet » e atyneve qi u-përjashtuen nga Balli edhe fjalët e të cilëvet ndashti u-marrkan si provë!

Sa për bashkëpunimin me diktaturat qi e pushtuen Shqipninë, kush e përgatiti 7 Prillin shkallë shkallë tue u-lidhë me Mussolini-n dhe tue u-pengue kambë e krye? A nuk qe pushtimi fashist nji rrjedhim i politikës zogiste, së cilës i vunë kapak ata qi lânë Mbretin dhe kapën Perandorin?!.

Largohet nga kjo sjellje antikombëtare vetëm Abas Kupi, i cili i dha dorë — ndonse vonë — daljes së Legalitetit si qindresë. Përpara, Legalitetit nuk i ndihej as emni! Për këte arësy shkruejmë e themi se kemi njohun si *Lëvizje Legaliteti* vetëm lëvizjen e kryesueme prej Abas Kupit edhe kemi bashkëpunue vetëm me grupin e tij, edhe jo me sa skuadra të vetëquejtuna « mbretnore », qi u-zhytën në poshtërsi e spijunime gjatë këtij mërgimi fatkeq!

Këte bashkëpunim e ka nisë Balli qysh në Shqipni, tue krijue nga fundi i luftës civile nji shtab të përbashkët. Mirpo përfundimi i këtij bashkëpunimi qe se fuqitë e Ballit ngelën vetëm tue luftue në kalanë e Prezës kundër brigadavet të kuqe, ndërsa fuqitë zogiste as nuk u-panë në fushën e luftës së rezikshëme!

Këtu në mërgim i kemi provuem premtimet, nënshkrimet, « bashkimet ». Nuk kemi ma as qejf as vullnet me u-lidhë me shtylla râne!

Prandaj le të mos i humbi kot « Atdheu » fjalët e njij « bashkimi » qi nuk i a kemi kërkuem!..

Na do të ndjekim rrujën t'onë po me ate vendosmëni edhe po me ate ndershmëni, qi na kishin zili dikur deri krenët e Legalitetit, *para se të bâheshin demokratë!*

Encíklika Përparimi i Popujvet

Ditën e Pashkëvet, Shejtnija e Tij Papa Pali VI i dha botës Encíklikën e re « Përparimi i Popujvet ».

Përshtypja në të gjitha anët qe e madhe, mbasi këte herë Vatikani merr nji qindrim të caktuem për « *drejtësinë shoqnore* », qi ndikon « përparimin e popujvet » edhe bâhet kusht i « paqës ».

Encíklika shqyrton gjendjet e padrejta qi shkaktohen nga egoizmi i njerëzvet.

Tue folë për pjesën e botës qi merret me bujqësi, Papa ven problemin e « *reformës agrare* ». Qëllimi âsht me përmiresue prodhimin, me u sigurue të gjithë katundarëvet dhe malsorëvet tokë dhe të ardhuna të mjaftueshme për të mbajtë me dinjitet familjen edhe për të pasë banesa si duhet.

Encíklika, veç, âsht kundër zgidhjes së këtij problemi me mynyra revolucionare; nuk don qi padrejtësivet të vjetra t'u shtohen padrejtësi të reja. Duhet përmiresue jeta e shumicës, e të gjithëve, *pa shtypë kerkend.* Prandaj « çpronësimi » âsht i nevojshëm edhe duhet të zbatohet tue pasë para syshë të gjitha rrethanat, të gjitha të drejtat, jo vetëm të njij njeriu, por të mbarë bashkësisë.

Sa për strukturat e reja qi vinë tue u-formue: kooperativa, sindikata, organizata pune e kulture, seecila duhet t'a kuptojë vetë detyrën qi duhet të kryejë gjatë këtij zgjimi kah « përparimi i popujvet ».

Këta synime kërkojnë mbrojtje a interese të caktueme, por duhet të ndihmojnë edhe për të shkue përmbi egoizmin e masavet dhe për t'u-drejtue kah vlerat e shpirtit.

Nji tjetër pikëpamje e rrahun në Encíklikën e re âsht se popujt e pazhvilluem ose qi janë tue u-zhvillue, duhet t'i shtien në punë, t'i vleftësojnë burimet e tyne sa të munden, kurse kombet e pasun dhe të zhvilluem ma shumë, duhet t'i shfrytëzojnë pasunitë natyrore dhe zotësitë teknike e intelektuale, tue pasë për qëllim jo vetëm përparimin e njij kombi, porse përparimin e mbarë njerëzisë.

Pasunija ma e madhe duhet të shoqnohet me drejtësinë shoqnore: seicili duhet të ketë të drejtë me pasë mundësinë të jetojë si duhet, për vehte dhe për familje, por jo edhe ma tepër, kur të tjerët rreth tij vuejnë për bukë.

Mirëqenia duhet të shpërndahet ma mirë, duhet të jetë nër të gjithë, duhet të ndihmojë emancipimin kulturuer, qi âsht burim i mirë për lirinë e seicilit.

Mendimi i Papës nuk âsht ma « lëmosha », qi vret ata qi e marrin, por dëshira për me u hymë programevet të studijuem mirë, ku seicili komb dhe kontinent të jetë në gjendje me dhanë dhe me marrë. Përkrahja duhet të bâhet dhe të ndahet simbas nevojës. Me e lirue njerinë prej hekuravet të robnisë dhe prej hallevet e mungesavet, me ndërtue nji botë ma të lirë dhe njerëzore, ky âsht synimi i përpjekjevet të reja qi duhet të bashkojnë qëllimet. Shumë vështirësi — dihet — do të kalohen, sepse të gjitha kanë për rranjë egoizmin e individevet dhe të kombevet. Porse egoizmi dhe kooperacija janë shenja ndënzhvillimi shoqnuer.

Për t'a bamë të vërtetë « drejtësinë shoqnore » në fushën botnore, hynë në punë bisedimi i qytetnimevet. Kështu, seicili pasunohet pa vorfnue njeri. Ky duhet të frymëzojë marrëdhaniet me njeni tjetrin edhe duhet të sigurojë paqën e botës, të cilën Papa e mban si qëllim kryesuer.

Pali VI këte herë kritikon, pa therë, kapitalizmin liberal qi i len liri të plotë njeriut me fitue dhe me gëzue, pa masë, pa detyrë, po ashtu dënon edhe materializmin (komunizmin) qi synon vetëm landën dhe len mbas dore shpirtin, tue përdorë diktatura dhe shtypje, të cilat e cojnë njerinë në shkallën e ulët të robnisë. Tue i dënue revolucionet, Encíklika pranon ato kryengritje qi bâhen për të rrëzue tiranitë e gjata, të cilat cënojnë randë të drejtat themelore të njeriut dhe të mirën e përbashkët të njij vendi.

Vatikani e thotë fjalën edhe kundër kolonializmit dhe pushtimevet, pa i përçmue veprat e kolonizuesvet. Nuk pajtohet me liri dhe drejtesi kamba e huej, edhe kur vjen me zbukurime suazash dhe qytetnimesh!

Encíklika u drejtohet sidomos të rijvet, shtetarëvet, mendimtarëvet dhe gazetarëvet. Papa i lëshon sytë e shpresës kah ardhmënija për nji zhvillim solidar të mbarë njerëzisë. Bâhet « avokati i të mjeruemëvet ».

Z.

Nga Radioja e Ballit Kombëtar në New York

Flet Balli Kombëtar

Njezetepesevjetori i « Zerit te Amerikes »

Na lajmërojnë nga Washingtoni se muajin e kaluar radjoja « Zëri i Amerikës » kremtoi njëzetepesëvjetorin e krijimit të sajë. « Zëri i Amerikës » ka filluar të folurit më 24 të Shkurtit 1942 duke patur si program të thotë të vërtetën. « Zëri i Amerikës » sot u flet miljona e miljona njerëzve në të katër anët e botës, në lidhje me jetën, kulturën amerikane. « Zëri i Amerikës » i flet edhe popullit Shqiptar për çdo ditë. Shtojmë se gjysma e programevet të « Zërit të Amerikës » u drejtohet popujvet përtejë perdes së hekurtë. Puna e mirë dhe me vlerë e « Zërit të Amerikës » dëshmohet nga letrat e shumta që i shkojnë Drejtorisë së kësaj radjoje.

E Motra e Midhat Frasherit ndrroi jete ne Stamboll

Na lajmërojnë nga Stambolli, se më 4 të këtij muaji ndrroi jetë n'ate qytet, Emine Frashëri, e bija e Shqiptarit të madh, Abdyl Frashërit, Atit të Lidhjes së shenjtë të Prizrenit, dhe e motra e Midhat Frashërit, themelonjësit të Ballit Kombëtar dhe të Komitetit Kombëtar « Shqipërija e Lirë ».

Në vorrim morën pjesë Shqiptarë të kolonisë së Stambollit dhe të huaj.

« Zëri i Shqiptarëvet të Lirë », duke e dijtur se çfaq edhe mendimin e Shqiptarëvet, tregon dhimbjen për këte humbje të ndjerë dhe i bën ngushëllime pjestarëvet të familjes së Sajë.

Populli Shqiptar humbet nje mik dhe mbrojtes te shquar

Mësuam me keqardhje të madhe se Dr. Charles T. Erickson u-nda prej nesh. Ay ka qenë mik i shquar i popullit Shqiptar, dhe një pjesë të hadhe të jetës së tij i a pat kushtuar çeshtjes Shqiptare, duke mbajtur fjalime, duke shkruar artikuj dhe duke bërë udhëtime.

Dr. Erickson e mbrojti çeshtjen Shqiptare me ç'i ardhi për dore dhe me guxim të rrallë. Vdekja e tij është një humbje për kombin Shqiptar. Shqiptarët përulen me nderim para kujtimit të këtij burri të shquar.

7 Prillin nuk mund t'a harrojme

Po të mos gjendej populli Shqiptar nën shtypjen e përgjakëshme komuniste, ndoshta 7 Prillin do t'a kishim zanë në gojë vetëm si nji fakt të së kaluemes, si nji ngjarje të idhtë, si nji pësim dhe mësim.

Mirëpo 7 Prillin nuk mund t'a harrojmë lehtë.

Kur vjen kjo ditë e zezë, na duem t'u kujtojmë të gjithë Shqiptarëvet shum gjana.

E para, kujtojmë se 7 Prilli i çeli derën robënisë së zezë.

E dyta, ua kujtojmë atyneve që nuk duen t'a kuptojnë se për të shkundë shtypjen fashiste, derdhën gjakun bijt ma të mirë të popullit Shqiptar. Dëshmorët që ranë në luftën për Liri na e kanë lânë amanet që përpjekjet për Liri duhet të vazhdojnë.

E treta, ua kujtojmë sy-leshëvet të pazarit se sëmundja fashiste na solli zgjeben komuniste. Me 7 Prillin humbëm shtetin dhe kërkuem Lirinë, sot komunistët tallen me popullin dhe marrin nëpër kambë Lirinë.

Prandej, çuditemi kur shofim se paska ende disa nga ata, të cilët tue hjedhë mbrapa krahëvet vuejtjet e popullit Shqiptar, luftën e tij kundër pushtimit fashist dhe veglavet të tija trathëtare, si pa gja të keqe kërkojnë të na sjellin këtu n'Amerikë fashistin numër nji të popullit Shqiptar.

Në fletoren « Dielli », organin e « Vatrës », të ditës 29 të Marsit të këtij viti, Shefki Miraku shkruen nji artikull kaqë të butë dhe t'ambël për ministrin fashist sa që përmallohet dhe arrin t'u bajë thirrje Shqiptarëvet për të hapun nji fushatë për sjelljen e Profesorit fashist këtu, *« për të na mbajtë* — thotë Miraku — *disa konferenca ».* Dhe ai e quen këte fushatë « *kulturale, kombëtare, shoqërore, të mjaftë për të na kënaqë ndjenjat, ...për të na ngrohë* zemrat »...

Ia kujtojmë Zoti Mirakut se nga njerëz të kalibrit të ministrit fashist na nuk presim aspak që të na ngrohen ndjenjat ndaj Shqipnisë dhe ndaj Shqiptarëvet.

Profesori fashist nuk e ka cilësinë morale të na predikojë atdhe-dashuni, ose të na flasi për ambëlsinë e gjuhës Shqipe.

Duket sikur Mirakut pësimi i 7 Prillit nuk i âsht bamë mesim ende.

Kalvarin e popullit Shqiptar nuk don t'a njohi dhe t'a shohi.

Nuk don t'a dijë aji se në qoftë se populli Shqiptar vuen sot të zezat e ullinit nën shtypjen komuniste, shkaktarë kryesorë janë njerëzit e 7 Prillit, ata qe u banë vegla të verbëta te fashizmit dhe pranuen të trathëtojne kombin Shqiptar.

Njerëz të këtillë, qofshin profesorë, doktorrë apo të thjeshtë, nuk kanë vend në shoqninë Shqiptare. Njerëz të këtillë nuk nderojnë Kombin Shqiptar, por e turpnojnë me të kaluemen e zezë të tynen.

Lidhja Kosovare

Lidhja Kosovare është duke vashduar pa rreshtur veprimtarinë e sajë të gjallë për të zgjuar interesin dhe ndihmën e krerëvet të Botës së Lirë për çeshtjen e lirisë dhe të drejtësisë që i janë mohuar krejt Kosovës, gjysmës së truallit dhe të popullsisë së Kombit Shqiptar.

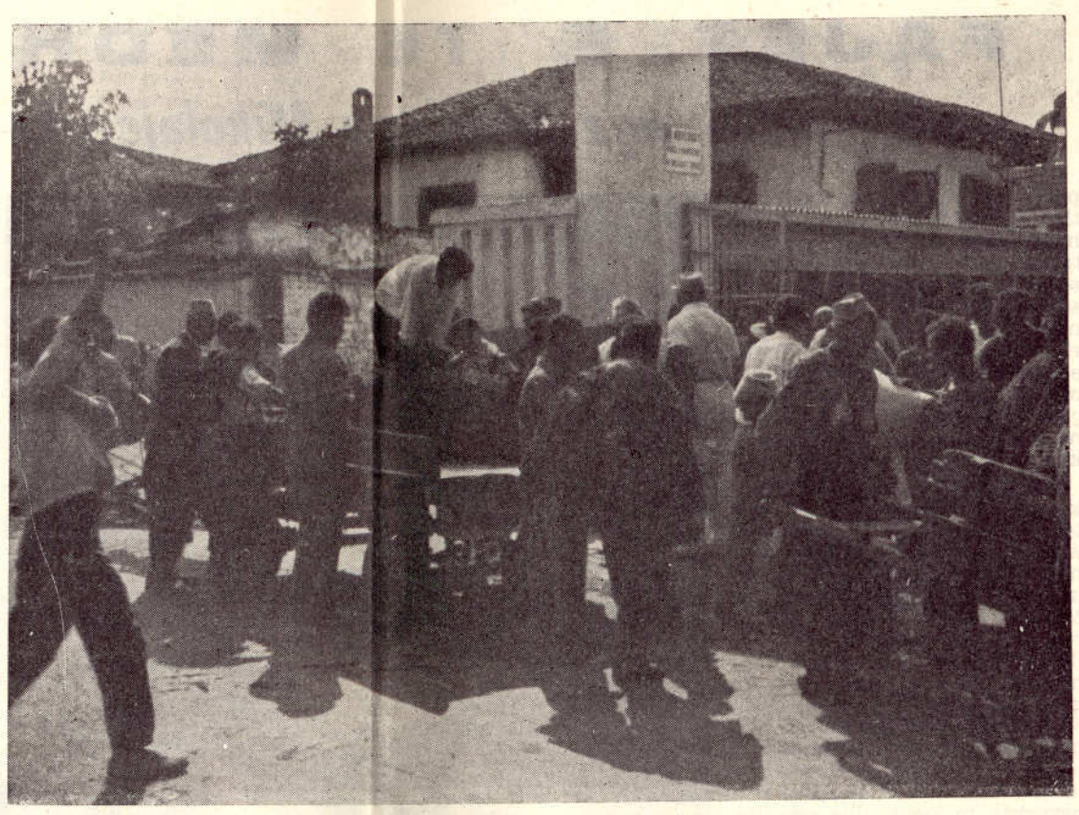
Më 27 dhe 28 të muajit të Shkurtit të këtij viti, një dërgatë e posaçme e Lidhjes Kosovare vizitojti Washingtonin, kryeqytetin e Shtetevet të Bashkuar të Amerikës, ku pati shumë takime me rëndësi me deputetë të shquar, anëtarë të Dhomë së Perfaqësonjësvet të Kongresit të Shtetevet të Bashkuar.

Dërgata kryesohej nga Sekretari i Përgjithëshëm i Lidhjes Kosovare, Zoti Luan Gashi, i cili shoqërohej në këte mision me rëndësi nga i përndershëmi Hafëz Jusuf Azemi, anëtar i Komitetit Qendror.

Dërgata u-prit me një mënyrë shumë të përzemërtë nga të gjithë deputetët që vizitojti, dhe mundi të zgjojë një interes shumë të madh dhe të sinqertë për gjendjen e vështirë, në të cilën ndodhen Shqiptarët ndën sundimin Jugosllav qysh prej pesëdhjetë e sa vjetësh e tëhu ndënë thundrën sërbe, që tani është bërë shumëfish më e u-rrejtshëme nga shkaku i regjimit komunist.

Dërgata u dorëzoi deputetëvet nga një memorandum të përgatitur posaçërisht për këte rasë, të shoqëruar me dokumente dhe karta e statistika, që provojnë me mënyrë të qartë të drejtat e shkelura dhe të mohuara të Shqiptarëvet te Kosovës ndën diktaturën e paduruarshëme komuniste terroriste të Jugosllavisë.

Gjatë dy ditëvet që dërgata Kosovare qëndroi në kryeqytetin e Amerikës, u-prit nga deputetët Edward Derwinski, James Howard, Charlotte Reid, Paul Findley, E. J. Barry, Frances Bolton, John Adair dhe J. Kluczynski. Dërgata u-takua edhe me gazetarë të njohur të kryeqytetit, të cilët i pyetën gjerë e gjatë dhe treguan një interesim të posaçëm për kauzën e drejtë të Kosovarëvet.



Në Tiranë grumbullimet bahen me karro, si 50 vjet ma parë...

POETE TE DUKUN — POETE TE SHDUKUN

Nga poetët e Rilindjes të veshun me petka meshtari, këshilli letrar komunist zgjodhi vetëm At Ndre Mjedën.

Mbasi dogj « Lahutën e Malsisë » të Fishtës dhe shduku emnin e tij, mbasi vrau vjerrshëtorin e ambël At Ndre Zadejën, mbasi shkatrroi çerdhen letrare të Françeskâjvet dhe mbylli shkollat dhe shtypëshkronjat qi i kishin dhanë fuqi e dritë gjuhës dhe letërsisë, partija e drapnit u-denjue të pranojë Mjedën në rrethin e kuq!

Këte poet klasik e sollën në zyrën letrare të partisë dy nxanës të tij: Kolë Prela dhe Mark Ndoja. U a mbushën mendjen gjerarkëvet se ky « rrebel » i klerit, qi mbylli sytë në Kuvendin e Jezuitëvet (!), ishte poeti populluer, qi duhej paraqitë për shembull!

Mjeda ngeli i hatërmuem në rrethin e padëshiruem edhe kur dy përkrahësit e tij qi i dhanë dorë partisë, u-pushkatuen a u-përjashtuen.

Në fundin e vjetit qi shkoi, më 20 të Nandorit, shtypi i kuq ka përkujtuem njiqindvjetorin e lindjes së At Ndre Mjedës.

E paraqitën si patriot e demokrat, si antifeodal e antiklerikal, me nji grumbull fjalësh së kota, qi nuk shikojnë thellësinë e zemrës, bukurinë e hartit, hijeshinë e gjuhës. Sikurse në politikë dhe në sociologji, poetët dhe shkrimtarët shikohen vetëm me prizmin e regjimit. Komunizmi zgjedh në listën e të vdekunvet të lavdishëm ndonji për farë sa për të lidhë me nji pe të kaluemen e urrejtun edhe atëhere kur kjo e kalueme letrare âsht madhështore si Lahuta e Fishtës, si fluturimet e Zadejes, si bylbylat e Mjedës.

Thotë Mjeda, tue i kënduem gjuhës së ambël:

Përmbi zâ yi lshon bylbyli
Gjuha Shqipe më shungllon,
Përmbi erë qi lshon zymyli
Pa da zemrën m'a ngushllon.

Krahason Fishta gjuhën e dashun me nji fuqi madhështore:

Porsi kanga e zogut t'verës
Qi vallzon n'blerim të Prillit,
Porsi i ambli fladi i erës
Qi lmon gjit e drandofillit
Porsi vala e bregut t'detit,
Porsi gjama e rrfesë zhgjetare
Porsi ushtima e nji termetit
Ashtu âsht gjuha e jonë Shqip- [*tare.*

Cili âsht ndryshimi ndërmjet dy Pendëtarvet, qi kanë nji hov, nji vrull kah gjuha e lirueme, kah gjuha e limueme, qi dallon Kombin fjalatar?

Ndryshimi duket qartë vetëm ndërmjet këtyne poetëve të naltë edhe bejtaxhivet të ulët të komunizmit. Këta këndojnë për lekë, Ata këndojnë Lekët,

ndërmjet shkruesvet të pamposhtun qi dlirin, herrin fjalët tue pasunuem visarin kombëtar, edhe internacionalistëvet të falimentuem qi kanë bamë nji përzjerje, nji çorbë gjuhe me fjalë të hueja! As në kohën e pushtimit turk dhe fashist nuk janë pamë në shtypin e Shqipnisë së

Gjuhën e pastër jo vetëm qi e studijoi me rranjë Mjeda por e shtini në punë nëpër shkrime për shkolla, për të rritë nji ditë bijt për Nanën. Në vjerrshën « I Tretuni », tue folë për vehte, i thotë s'amës:

Kur n'ket shekull n'drit' e qite
Kur e rrite
Me njat mund qi nep hitija
Nji Nanë tjetër - thoshe - ke
Bir, n'ket dhe
Nana e jote â Shqyptarija.

Këte dashuni, këte poezi komunistët nuk mund t'a kuptojnë.

Ndre Mjeda âsht për t'u-kujtue, âsht për t'u-ndjekë në bukurinë e shkrimit, në bukurinë e shpirtit.

Nji trini për t'u-mbajtë mend dha Shkodra me Fishtën, Mjedën, Zadejën, në nji kohë kur nuk ishin shumë ata qi besojshin në ringjalljen e Shqipnisë.

Shkroi Mjeda:

... Por nuk u shuejt edhe jo [*Shqyptarija*
Lodhun prej hekrash qi mizori [*i njiti*
Lodhun prej terri ku robnimi e [*qiti*
Shpreson m'u zgjue flutrim më- [*nija.*

Dhe Ndre Zadeja i ngrati, qi i shndritshin sytë sa herë binte n'ekstazin e Fisit të pamposhtun, kështu e shifte:

Të ringjallunit e Shqipnis

Krahnjomë, tepri mos fol. E di [*se friga*
Ato buzët t'tua i bân m'u dridhë [*prej mnerit*
E me trillue ça s'âsht, me folë [*ça s mundet*
me kenë. E pra edhe ti ke vû [*n'oroe*
Si edhe hana ndrron fëtyrë, edhe [*Motmoti*
Herë struket neper cërrule, herë [*shpervilet*
Lule tuj derdhë me mija neper [*fusha*
Deri sa lodhëshem djersen e [*morrizit*
E fshin prej ballit e vile topçe
Freskin rishtas e ndin. Ti e din [*mirëfilli*
Sa fort terbohet era mbi çetina
Qi rrashin parmjetë krashtat i [*rrisin*
Sa e rrebtë do të shkrepin per- [*mbi pyrgje t' nalta*
Rrëfeja mizore; por do t'njallet [*rishtas*
Rishtas do t' njallet po komi i [*Shqiptarit.*

Kjo shpresë e përcolli deri në vorr ditën qi e pushkatuen komunistët.

Magister

"LINES TO ILLYRIA„

Falnderojmë me gjithë zëmër, mikun e madh të Shqipërisë, Zotin Harry T. Fultz, ishdrejtor i Shkollës Teknike Shqipëtare, i cili i ka dhuruar Librarisë Lumo Skëndo, themeluar nga Balli Kombëtar në mërgim, 35 copë të librit të tij « LINES TO ILLYRIA ».

Libri « LINES TO ILLYRIA », përmbëledh 20 vjersha, me vargjet e të cilavet, Zoti Fultz dhe e bija e tij Joan këndojnë me mall të madh bukuritë e Vëndit t'onë dhe vajtojnë me pikëllim vuajtjet e sotme të popullit Shqipëtar.

« LINES TO ILLYRIA », që meriton të këndohet nga të gjithë antarët e Ballit Kombëtar që dinë mirë gjuhën anglisht, do t'u dërgohet të gjithë atyre që do të na e kërkojnë.

Konferenca e prof. Stadtmueller

Muejin e kaluem, në nji nga sallat e Universitetit të Rromës, u-mbajt nji konferencë për « Sipërfaqen gjuhësore Shqiptare » nga profesori i Universitetit të Muenchen-it, në Gjermani, Dr. Georg Stadtmueller.

Para njij shumice ndëgjuesish, profesori gjerman, i njohun mirë për studimet dhe botimet për Ballkanin dhe sidomos për Shqipninë dhe Shqiptarët, shtroi hapjen e Ilirëvet dhe të Thrakëvet në gadishullin e Ballkanit.

Me pushtimin e Rromakëvet — tha aji — gjuha Shqipe humbi rreth 30%, tue u-mbushë me fjalë origjine latine. Pushtimet sllave në të 6-in dhe në të 7-in shekull e penguen me nji farë mynyre këte ndikim rromak, me gjithë se i shtërnguen Shqiptarët të tërhiqen dhe të grumbullohen në sipërfaqe ma të ngushta, sidomos gjatë lumit të Matit, ku edhe gjuha mbeti edhe ma e papërzieme.

Mbasandaj profesori u a hyni disa pjesëve të historisë nga vjeti 1200 deri me 1800, kur Shqiptarët, të primë nga kapidana të tyne edhe si luftarë, u-derdhën nga jugu deri në Pelopones dhe nga veriu deri në Novipazar. Simbas Stadtmueller-it, këta veprime ushtarake shkaktuen dyndjen e Shqiptarëvet nga ana e Greqisë aqë sa në kohën e pavarësisë greke, vetë popullsija e Athinës ishte nji e katërtë Shqiptare! Në veri — shtoi — hapja e Shqiptarëvet shtyni Sërbët, qi kishin pushtue tokat ilire, ma kah veriu, kurse dështime kryngritjesh të bame në veri shkaktuen emigrime si ate të Borgo Erizzo-s (afër Zara-s, në Dalmaci), edhe ishuj të tjerë Shqiptarë.

Harta gjuhësore Shqiptare — profesori e shënoi me theksim mbi nji hartë të Ballkanit — ndjek gjithë vijën e hartës ethnike Shqiptare, ku përfshihen ma se tre milion Shqiptarë, pa numurue ishuj të mjaftë gjuhe Shqipe në Itali, në Turqi, në Greqi, në Egjypt, në Shtetet e Bashkuem dhe vende të tjerë.

I a dimë shumë për nderë profesorit të shquem për punën e madhe qi ka bamë dhe po ban për gjuhën dhe historinë t'onë. Porse nuk jemi të njj mendimi me zotninë e tij në këto dy pika kryesore:

E para, tue u-mbështetun në hulumtimet dhe studimet e gjuhëtarëvet, themi se nuk âsht e vërtetë se gjuha Shqipe ka 30% fjalë origjine latine; në këso rasësh mirret para syshë shtresa vetë e gjuhës, themeli, edhe jo termat shkencore, të cilat vinë dhe shtohen kohë mbas kohë, edhe janë me doemos origjine latine ose greke. Pra, gjuha Shqipe vetë, ka nji përqindje fare të vogël dhe pa randësi rranjësh latine.

E dyta, prapë tue pasë para syshë studime dijetarësh me randësi të historisë, *Shqiptarët janë auktoktonë në Kosovë* edhe nuk janë përhapë atje në të dy shekujt e fundit. Kanë qenë atje si Dardanë dhe si Ilirë dhe mbetën po atje si Shqiptarë deri ne ditën e sotme.

Mungesë guximi

Dy rrugë mund të ndjekin shkrimtarët në Shqipni: ose me heshtë, tue mbytë ndiesitë mbrenda vehtes, ose me gëlltitë ushqimet e pa-krypë, tue shprehë mendimet e pa-shije të « klasës së re » komuniste në fuqi.

Dy rrugë kanë caktue komunistët edhe për shkrimtarët: ose me 'ta, ose kundër tyne.

Disa kohë ma parë, nji djaloç i ri i pendës provoi të shprehte diçka jo të rendomtë, kërkoi të delte nga rrethi i shënuem. Por, pa nji pa dy, u-gozhdue në vend nga aparati i rregjimit dhe udetyrue të kthehej në vathë, tue bamë t'ashtu-quejtunën « autokritikë ».

Shkrimtari âsht Dhimitër Xhuvani, vepra e tij âsht « Tuneli ». Në këte vepër-roman, përshkruhet jeta e përditëshme e puntorëvet në Bistricë, ku komunistët duen të ndërtohet nji central elektriku. Ky roman u ka vramë synin e veshët njerëzvet të « klasës së re » ma tepër për fjalët e përdoruna, se sa për ndiesitë e mendimet.

Romani nuk e ka as forcën, as zotësinë e shpërthimit të heshtjes ose të shprehjes së pa-kënaqësisë së shkrimtarëvet Shqiptarë. Sido që të jetë, fletorja komuniste « Zëri i Popullit », më 18 të Qershorit 1966, botoi nji kritikë kundër Dhimitër Xhuvanit dhe romanit të tij « Tuneli ». Kjo kritikë apo anatemë âsht aqë e ashpër dhe e vrazhtë sa që dëften sheshazi se shkrimtari në Shqipni âsht nën mbikëqyrjen e rreptë dhe të vazhdueshme të aparatit të « klasës së re ».

Komunisti Çek Novotny, disa vjet ma parë, e ka pasë guximin t'a pranojë faqe popullit se « deklaratat e shkrimtarëvet (në shtetet komuniste) jane çmue shum dhe përdorue në Perëndim... ». Ai vazhdonte tue thânë se nuk do të lejonte kurrë që fletoret komuniste të bâheshin vend, ku të shprehen mendimet e shtrembta të shkrimtarëvet dhe të influencohej populli në mënyrë jo të drejtë (kupto: jokomuniste).

Të njajtën gjâ thotë edhe « Zëri i Popullit » se asaj (vepre, d. m. th. « Tunelit » të Dh. Xhuvanit) « nuk duhej t'i qe vënë në dispozicion letra e jonë dhe puna e tipografëve tanë ». « Tuneli » i Dhimitër Xhuvanit pa-ditët si « një vepër fund e majë negative, me shtrëmbërime të rënda politike e ideologjike, ku duken qartë konceptet e huaja estetike borgjezo-revizioniste, fryma e huaj dekadente, errësimi dhe përçmimi i realitetit tonë socialist, i njerëzve të punës ».

Se cilat janë «shtrëmbërimet», « fryma e huaj », « konceptet e huaja », « përçmimi » në romanin « Tuneli » i kallxon me gisht vetë « Zëri i Popullit » në të njejtin shkrim: Xhuvani « trillon një jetë të zymtë, pa qëllim, pa perspektivë, çpik njerëz që kanë shkuar atje (në Bistricë, ku ndërtohet « Tuneli ») për një rrogë apo pension... të pa sjellshëm, pijanecë, që merren me thashetheme, njerëz që reagojnë vetëm kur është fjala për rrogën më të vogël që marrin nga ulja e normës ».

Kurse, simbas konceptit komunist, « njeriu i punës » duhet të përshkruhet « me shpirtin e abnegacjonit për çeshtjen e atdheut, popullit, socializmit » (kupto: komunizmit).

Mbas dy javësh nga kritika e « Zërit të Popullit », Dhimitër Xhuvani i shkroi nji letër mendimi fletores komuniste « Drita », me të cilën ai ban auto-kritikën. Tue rrahë gjoksin për fajin e bamë, Xhuvani e quen vehten « intelektual i smurë », që nuk ka fare « stërvitje ideologjike-politike », që në « mentalitetin (e tij) nuk ka veçse elemente të këqija », që ka lejue vehten « të tërhiqet nga hunda nga influenca të cilat janë të huaja për konceptin t'onë » (lexo: komunist) edhe të bâhet « rob i përshtypjevet të vepravet të këqija të huaja ».

Botimi i romanit « Tuneli » ka shkaktue që të kritikohen edhe ndërmarrja e botimevet « Naim Frashëri », redaktori i sajë Razi Brahimi si edhe redaksia e revistës letrare komuniste « Nëndori », që botoi pjesë nga romani.

* * *

Në Shqipni, « klasa e re » në fuqi ka dy rrugë: ose t'a mbajë brezin e ri të shtrydhun në grusht dhe t'a shtypi me burg, me pa-punësi apo ndryshim mjeshtrije dhe me servilizëm e oportunitet, ose t'a lirojë grushtin pakëz. Komunistët kane zgjedhë rrugën e parë, mbasi e dyta âsht ajo e zhvillimit të pa-parapamë dhe të pa-deshëruem, nga komunistët, âsht rruga që do të bânte të rijt të flitshin lirisht dhe të shprehëshin ndjenjat e mbrendëshme pa pasë frikë.

Nihat Bakalli

FAJET E TE MEDHEJVET

nga Stanislaw Mikolajczyk

Ndërroi jetë në Washington të Amerikës, më 13 të Shëndreut, 1966, edhe u-varros atje STANISLAW MIKOLAJCZYK, ishkryeministër i Polonisë.

I ndjeri ka qenë Kryetar i Partisë Katundare Polake si edhe Kryetar i Komitetit Kombëtar Demokrat Polak në mërgim. Qe burrë i fortë dhe i papërkulun edhe nji nga figurat ma me randësi të levizjevet demokratike të Evropës së Lindjes. Gjatë Luftës së Dytë Botnore kryesoi qeverinë Polake në mërgim. Kur u-kthye në Poloni, mbas çlirimit, Stanislaw Mikolajczyk pat nji pjesë me randësi në drejtimin politik të Polonisë Mikolajczyk-u qe Ministër i Bujqësisë edhe Nënkryeministër, më 1947, atëhere kur, i ndjekun nya komunistët, u-shtërngue të ikij edhe nji herë nga vendi i Tij dhe të dali në mërgim. Prej 1948 deri më 1964 Mikolajczyk-u qe Kryetar i Lidhjes Katundare Ndërkombëtare, të cilën e udhëhoqi me zotësi të rrallë dhe e bani nji fuqi të madhe politike për të mirën e vendevet të robnuem nga komunizmi.

STANISLAW MIQOLAJCZYK qe mik i sinqertë i Vendit t'onë edhe i çeshtjes Shqiptare. Me 'Te shduket nji nga personalitetet ma të mëdhenj politik të Evropës së Lindjes.

Në vorrimin e Tij, Komiteti Kombëtar Demokrat « Shqipnija e Lirë » si edhe Balli Kombëtar dhe Lidhja Kosovare muerën pjesë me nga nji dërgatë dhe nga nji kunorë.

Veç artikujvet të shumtë qi botoi në shtypin e Perëndimit, për t'a zgjue Botën e lirë kundër rezikut komunist qi po i kercnohet, Mikolajczyk-u botoi më 1948 nji libër me randësi « FAJET E TË MËDHEJVET ».

Libri i Mikolajczyk-ut, FAJET E TË MËDHEJVET, duke përfshirë edhe PARËTHËNIEN, ka 468 faqe, ndahet në 19 kapituj dhe mbyllet me një shtesë që përmban një tog dokumentesh: marrëveshje polake-sovjetike, letra e telegrafe që ka këmbyen me Roosevelt-in, me Churchill-in dhe me të tjerë; komunikata lufte, nota të qeverisë polake qeverivet të të Mëdhejvet, dhe të tjera.

PARETHENIE

« Sa kohë u duhet që të na bëjnë kokë e këmbë komunistë? » Këjo është pyetja që u ha shpirtin të gjithëvet, në Poloni.

Por unë kujtoj se këjo pyetje është hartuar keq.

Jam i sigurt se asnjë njeri nuk mund të bëhet komunist, po qe se vepra e kthimit bëhet në një Vënd të pushtuar nga komunizmi. Diktatura komuniste bën rob shumicën, por ata që kanë lindur të lirë mund të përkulen por kurrë nuk i bën dot për vete. Komunizmi është një e keqe që sëmur vetëm mëndjelehtët dhe idealistët, të cilët edhe nuk e kanë provuar regjimin e tij.

Pyetja duhet të jetë këjo: « Sa kohë mund të vazhdojë të jetojë akoma një komb nën regjimin komunist pas dëmtimit të tij shpirtror? »

Nuk ka pasur kurrë më parë në histori një orvajtje kaqë mirë t'organizuar për të asgjësuar njerëz e kombe, si ajo që u zbatua në Vëndet e pushtuar nga komunistët. Njerzit janë të detyruar të mohojnë për të jetuar; të urrejnë, në vënd që të duan; t'i vënë në dritë të keqe krerët e vërtetë të Kombit bashkë me idetë e tyre. Pjesa tjetër e botës mashtrohet nga shtrëmbërimi që komunistët u bëjnë institutevet të demokracisë së vërtetë dhe nga gënjeshtrat e tyre kur flasin për një dashuri të vërtetë ndaj Atdheut dhe kur është nevoja, edhe për një dashuri të vërtetë ndaj krishtërimit.

Leçitësi Amerikan që çfleton këto faqe ndërsa jeton i qetë në një Vënd të fortë dhe të lirë mund të habitet nga shumë dukje të gjendjes së neveritur në Poloni; mund të pyesë pse Kombi nuk u rebelua kundër pakicës komuniste që e ka bërë rob.

Por pakica komuniste e ka futur Vëndin nën kontrollin e saj absolut, për të thjeshtën arësye sepse ajo vetëm kish armë moderne.

Na në Poloni u përgjunjëm nga këjo arësye dhe nga shumë të tjera. U përgjunjëm shumë kohë më parë se të merrte fund lufta, sepse u lamë në baltë nga aleatët t'anë, Shtetet e Bashkuar dhe Bretanja e Madhe. U përgjuniëm se mbetëm të mënjanuar nga bota perëndimore.

U përgjunjëm sepse, ndërsa një pjesë e madhe e djalërisë s'onë më të mirë vdiste në luftë krah më krah me aleatët, shumë polakë të tjerë vetëdijës të idealit t'onë për pavarësi vritëshin barbarisht dhe gjithaqë të tjerë që përbënin boshtin e kurrizit t'ekonomisë s'onë burgosëshin dhe mbarëshin si kafshë në Gjermani ose në Rusi. U përgjunjëm sepse Rusia na la pa industri bulqësore duke na e grabitur si « plaçkë lufte ».

A do të përhapet pushteti komunist për një kohë të shkurtër dhe mandej do të zhduket në të papandehur, ashtu siç i ngjau pushtetit ushtarak të Adolf Hitler-it? Edhe ky problem m'a hante shpirtin në orët e trishtueshme të luftës s'ime përpara se të largohesh nga Polonia. Besoj se përgjigjia duhet të jetë një « jo » e prerë. Hitler-i qeverisi dhe administroi me ndihmën e gjermanëvet; Stalin-i qeveris me funksionarë rus në vëndet-çelës dhe administron duke vënë në shërbim polakë trathëtarë, të korruptuar ose të dobët.

Sot në Rusi, burra e gra të çdo kombësie stërviten dhe përgatiten për ditën kur të kthehen në Atdhenë e tyre të lindjes, që e njohin mirë, për të qeverisur nën urdhërat e drejtpërdrejta të Moskës. Stalini u mëson francezëvet si të qeverisin Francën, italjanëvet si të qeverisin Italinë, anglezëvet si të qeverisin Anglinë, latinëvet si të qeverisin Shtetet Latine, japonezëvet si të qeverisin Japoninë, kinezëvet si të qeverisin Kinën, indjanëvet si të qeverisin Indinë, të zesve si të qeverisin të Zestë, dhe amerikanëvet si të qeverisin Amerikën... Sepse Stalin-i, gjeni i keq, ka një zotësi të habitëshme. Është më i zoti nga çdo tjetër tiran që përmënd historia. Dhe don që të pushtojë botën!

* * *

Në kapitullin e parë, Fitoreja pa Paqë, *i dëshpëruar që mbarimi i luftës e gjënte Poloninë nën një tiran tjetër më barbar nga i pari, përveç të tjerave shkruan:*

* * *

Si nga pikëpamja letërare ashtu edhe nga pikëpamja simbolike dritat filluan të shkëlqejnë anë e mbanë botës aleate natën e 8 të Majit, të vitit 1945. Nëpër udhë kudo kishte një gëzim të madh. Nëpër kisha bëhëshin lutje falënderimi.

Por nëpër rrugët e Londrës që buçitnin nga gëzimi nuk kish paqe, të paktën për një njeri, ditën e fitores evropjane. Paqeja kish harruar një nga aleatët Dritat edhe nuk ishin ndezur në Poloni. Popullësia polake nuk do të kërcente, nuk do të gëzonte as nuk do të shpëtonte nga tmeri i terrorit. Duke kaluar udhëvet, mendoja se vetëm natyra e terrorit kish ndryshuar. Realiteti i hidhur — sadizmi gjerman që kryente haptazi çfarosjen e polakëvet — u zëvendësua me një ndjenjë të dëshpërueshme pasigurie. Edhe pse akoma nuk ishin të gjithë në gjendje t'a kupëtonin menjëherë, Polonia po nësonte tiraninë e një pushtonjësi të ri dhe të shëmtuar, atë të Rusisë Sovjetike. I përshëndetur në Bretanjën e Madhe, në Shtetet e Bashkuar dhe në Vënde të



tjerë si një komb « që don paqën » dhe si « një aleat demokrat », ustai i ri i Polonisë ishte padyshim një shtet totalitar që ecënte me vendim të patundur drejt pushtimit të botës.

Ndërsa Londra, ndërsa e tërë bota kërcente nëpër udhë, qytetarët polakë arrestohëshin me shumicë, për të thjeshtën arësye sepse besonin që edhe ata duhej t'i gëzonin të mirat e paqës, sepse edhe ata kishin të drejtë të ngrinin krye kundër sundimit të huaj. Turma të mëdha polakësh nga Prusia lindore dhe nga Silezia e poshtërme arrestohëshin si « qytetarë gjermanë » dhe dërgohëshin në punë të detyrueshme në Siberi.

Polonia u çvesh krejt: Rusia ia muar fabrikat, vijat hekurudhore, bagëtinë dhe gjithë pasurinë e saj si plaçkë lufte. Fshatrat e saj u përvëluan. Liria e saj sapo filloi te lindë u shtyp, dhe vëndin e lirisë e zuri robëria.

Këto qenë pemët e fitores për Poloninë; këjo qe dita e fitores për aleatin e parë që sapo u invadua, pa krijuar një qeveri « quislinge », u hodh në luftë dhe u përshëndet nga Presidenti Roosevelt si « Vëndi që pat dijtur të frymëzojë të tjerët »; ky qe shpërblimi që iu dha Polonisë për vdekjen e afër 6 milion njerëzve, një e pesëta e tërë popullësisë. Ky qe në ditën e parë të fitores, çmimi që solemnisht iu premtua tre muaj përpara, në Yalta, « Polonisë së fortë, së lirë, së pavarur dhe demokratike ».

Kapitujt e tjerë dokumentojnë në këtë libër të tmerëshëm përgjegjësitë e Tre të Mëdhejvet për çfarosjen e Kombit polak. Braktisien qinike te Roosevelt-it dhe të Churchill-it, planin e turpshëm për çkatërrimin e Varsavës, foshnjërinë e Roosevelt-it në marrëdhëniet me Stalin-in, premtimet solemne te Roosevelt-it dhe të Churchill-it që përfunduan me një HIÇ të turpshëm, mënyrat e bolshevikëvet për të shkelur dhe nënshtruar Vëndin; bisedimet dramatike me Stalin-in dhe me Churchill-in. Gjithë ngjarjet përshkruhen me theksin e së vërtetës të mbështetura në fakte të pakundërshtueshme. Libri është një akt-padie i dëshpërueshëm i Kombit që u shty në buzën e greminës dhe u braktis nga vetë aleatët mu në kohën kur u përmbys nga furtuna. Eshtë një thirrje e tmerëshme alarmi për Evronën e sotme...

* * *

Vlen të vihet në dukje shkurt ngjarja e KATYN-it që n'atë kohë ngjethi mishërat e tërë njerëzimit dhe që u denuncua burrërisht nga qeveria e Mikolajczyk-ut:

KATYN

Komunikata ngjethëse që transmetoi radioja gjermane, me 13 të Prillit, 1943, për grupat e përbashkta të « afër 10.000 » oficerëve polakë, që qenë zbuluar një ditë më parë, u pasua nga një konferencë shtypi e Ministrit të Jashtëm, në Berlin. Raporti i gjermanëvet zgjonte tmer, dhe sadoqë na, në Londër, nuk i besonim lehtë thëniet gjermane, përshkrimi i tmerit të Katyn-it i lidhte bashkë shumë prej fijevet te pacaktuara mirë të hetimevet t'ona.

Kaluan tri dit përpara se të përgjigjen rusët dhe n'atë kohë e sipër na mundëm të dërgojmë partizanë në vend për të dëshmuar të paktën nëse gropat ishin gjetur me të vertetë. Njerëzit t'anë na lajmëruan se ishin nxjerrë nga gropat afër 4.000 kufoma.

Me 15 Prill, 1943, radioja e Moskës i quajti akuzat gjermane « çpikje të poshtëra ».

Me qëllim që të merrte një raport të paanshëm mbi ngjarjen e tmerëshme, gjeneral Sikorski vendosi të ia sjellë çështjen Kryqit të Kuq Ndërkombëtar.

Kryqi i Kuq Ndërkombëtar lajmëroi më 27 të Prillit se nuk mund të bënte hetime për akuzat gjermane « pa një autorizim të përshtatshëm të qeverisë sovjetike ». Më 30 të Prillit shifej qartë se Stalini nuk do të jepte kurrë pëlqimin që këjo çështje t'u besohej hetuesvet neutralë.

Mëgjithëkëtë, gjermanët iu vunë vetë punës me organizatat e tyre. Krijuan një komision ndërkombëtar, i cili bëri një raport ku vërtetohej se oficerët ishin vrarë brënda muajvet Mars dhe Prill të vitit 1940, kohë në të cilën Vëndi ndodhej në duar ruse. Përveç këtij komisioni, vate dhe i inspektoi gropat edhe një delegacion i Kryqit të Kuq polak të Krakovisë. U dërguan në vend t'i shofin këto gropa edhe grupe robërsh lufte polakë, amerikanë dhe britanikë.

* * *

Historia e plotë e kasapanës së KATYN-it, përmbëlidhet në 10 faqe të librit, FAJET E TË MËDHEJVET, ku bëhen kallëzime sensacionale të dokumentuara dhe del në shesh, sipas thënievet të një oficeri rus pranë ambasadës sovjetike, në Londër, se oficerët polakë u masakruan në mbështetje të një urdhëri të nënshkruar nga Stalin-i, me një fjalë të vetëme, « TË LIKUIDOHEN »!!!

Duke e lënë mënjanë prishjen e marrëdhenievet polake-sovjetike dhe qëndrimin armiqësor rus kundër Polonisë dhe qeverisë së saj legale në mërgim, gjëndje të cilën e shkakëtoi shpallja që bëri Ministri i Mbrojtjes Kombëtare të Polonisë për fatin e oficerëvet polakë dhe për ngjarjen e shëmtuar të Katyn-it, po nxjerrim nga libri bisedimin dramatik të Mikolajczyk-ut me Stalin-in që u bë në Kremlin, në oren 21.30, më 3 të Gushtit, 1944.

* * *

« Gëzohem që ndodhem këtu në Moskë, në përvjetorin e marrëveshjes Stalin-Sikorski, të vitit 1941 », fillova t'i kujtoj një pakt miqësie e ndihme që ai e kishte shkelur sa herë që i kish levërdisur.

« Jam edhe i gëzuar që jam këtu në çastin që armatat sovjetike po mundin gjermanët në tokën polake », vazhdova. «Dëshëroj të flas me ju për marrëdheniet polake-sovjetike, për bashkëpunimin e ushtarëvet t'onë për t'i dhënë fund luftës kundër Gjermanisë dhe për administrimin e ardhshëm të Polonisë.

« Por sidomos ju lutem, nashti që beteja ka filluar brënda në Varsavë, t'u jepni menjëherë ndihmë njerëzvet t'anë që po luftojnë kundër gjermanëvet ».

Stalini u kthye nga unë, duke thënë:

« Por ju s'po e merrni parasysh marrëveshjen që ka bërë Rusia Sovjetike me komitetin e Lublin-it ». Qe hera e fundit që dëgjova fjalën « komitet » nga Stalin-i për sa i përket atij grupi. Nga ajo kohë e tëhu e quante « qeveria polake ».

« Më duket se flitni për një çështje që ka ngjarë pas nisjes s'ime nga Londra për në Moskë», iu përgjigja.

« Mosmarrëveshja me ushtërinë e fshehët polake rrjeth nga fakti që ajo nuk don të luftojë kundër gjermanëvet ».

«Jini t'informuar shumë keq!», i thashë, pothuaj se duke ulërijtur. « Ushtëria jonë, në tokën polake, ka filluar të luftojë kundër gjermanëvet që në vitin 1939 dhe që nga ajo kohë kurrë s'ka pushuar së i luftuari ». I kujtova përpjekjet e bëra nga Sikorski, në vitin 1942-1943, për t'a bindur që t'a ndihmonte atë luftë. I kujtova edhe përgjigjen që na kish dhënë atëhere: « Më vjen keq të shoh gjak polak që derdhet, por nga ana tjetër mendoj se edhe nuk ka ardhur koha për t'i dhënë ndihmë qëndresës s'uaj ».

« Po, po, por çfare ushtërie! » u përgjegj Stalini, në mënyrë përbuzëse. « Pa karro t'armatosura dhe pa artileri ».

« Por këjo është një nga arësyet që unë ndodhem këtu », iu përgjegja. « Eshtë e mundur t'i fornizoni njerëzit t'anë me karro t'armatosura dhe me artileri? Fuqitë t'uaj janë mu në rrethet e Versavës dhe, në shumë krahina të tjera të Polonisë janë afër njësivet t'ushtërisë luftuese në tokën kombëtare ».

« Nuk mund t'u zëmë besë polakëvet », u përgjegj me qetësi Stalin-i. « Ata kanë frikë se unë dua të pushtoj Poloninë: më hapin shumë punë». Pastaj shtoi: « Polakët kanë ndryshuar dhe nuk janë më ata që ke lënë në vitin 1939 ». « Në këta 5 vjetët e fundit, kanë lindur fuqi të reja dhe autoritete të rij kanë dalë në krye. Çdo gjë ka ndryshuar ». Përpara se t'i përgjigjesh e solli bisedimin rreth çeshtjes së murzitëshme të kufijvet.

« Duhet t'a dini », tha, « se nuk mund të bëjmë asgjë për Poloninë po nuk njohtë vijën Curzon. Në vënd të Polonisë lindore, do të merrni, në perëndim, zonën që shtrihet gjer në vijën e Oderit, që përfshin Wroclaw-ën, Stettini-n, dhe Prusinë lindore. Koenigsberg-u (më ranë menjëherë ndërmënd sigurimet e Roosevelt-it) do t'i mbetet Bashkimit Sovjetik, po ashtu edhe rrethet e tij ».

Protestova se këjo ish një shkelje e hapët e Kartës së Atlantikut, parimet e së cilës Bashkimi Sovjetik i kish pranuar, si edhe një shkelje e paktevet polake-sovjetike. Pasi më dëgjoi, Stalini rrudhi shpatullat dhe tha:

« Ndofta mund të bëjmë nonjë ndryshim në vijën Curzon, në dobinë e Polonisë. Por, duhet më parë të arrini një marrëveshje me polakët e Lublin-it: këtu e tutje dua të kem të bëj me një qeveri të vetëme polake, jo me dy ».

(*shkon në numrin e ardhshëm*)

SHEFKEQ MUSA - RAJA'

EPOPEJA E PARTISË KOMUNISTE (1)

(fragment i Parodisë)

Thonë s'fle deti,
Thonë s'fle lumi,
Po Enver Hoxhën
S'e zë hiç gjumi!.

— Me kta ballistët
Një djall na polli,
Ç'i than' dje popullit
Ashtu ju dolli.

E humpmë kartën,
Për ne gjë s'mbeti.
Raja t'Dushanit,
Na thot' mileti.

Dhe mir' na gjeti
Se aqë mënt patëm,
Punët si duhet
Dje nuk i matëm.

Kot nximë jaqen,
U turpëruam,
Nga miqt e Titos
Gjë s'përfituam.

Filluam luftën
Si shok't e djallit:
« Ballist't bjer t'huajvet,
Ne bjeri Ballit »!

Desh bër' Shqip'rija
Det e termet,
Ashtu e bëmë
Bashkë me Sovjet.

Po, ne kërkuam
Shqip'rija t'shduket
N'suazë t'Stalinit
Shqiptari t'struket.

Ndashti ram' brenda,
S'ka ç'na shpëton,
Mir' i thon' fjalës:
Kush bën pëson.

Ka hak ky Balli
Që s'bjerr kurajën,
Se Perëndija
Do bëj të sajën.

Por ja nga dreqi
Një sofër tjetër:
Na del përpara
Kjo Kina e vjetër.

Erdhën Kinezët,
Ca shok' batallë,
Ata pa bukë,
Ne dhe më n'hall!..

Prunë idetë
E Mao Ce Dunit,
Ata t'litarit
Tek ne të hunit!

Duke studjuar
Të gjitha shtigjet,
Mish më nuk ngeli,
Helli po digjet.

Por, po e humpmë
Edhe kte herë,
Lumi na mori
Pa erz, pa nderë.

Ç'po afron vjeshta,
S'fryn' më zefir,
Paksohen lekët,
S'ka qelepir! —

Kujton Enveri
Koh't partizane,
Ordhit' fashiste,
Ushtrit' gjermane.

Dushanoviça
E Miladina,
Jovanoviça
Q'i çoi dje Shkina.

— Ja kthefsha Titos,
M'lidhi si kau,
M'i zhyti duart
Në gjak vëllau.

Mao-Mao Kinezin,
Serbin dhe Rusin
Si vlla i rroka
Sa m'hapën pusin.

Tani u msova
Me gjak Shqiptari,
Nuk pi më vodka,
Jam Sekretari!.. —

Dhe shikon vehten
Rehat n'qytet!
Jeta në male
S'ka më lezet.

— Le t'kthejn' në fshatra
Taborrë-taborrë
Ata qi zbritën
Triumfatorë!..

T'ja hyjnë punës,
Se pushka meni,
I komunizmit
Filloi dyzeni! —

N'albergo Dajti
Lëvon dollija,
Enveri çirret:
— « Na rroft' Partija! »

Se kundërshtarët
Në gaz e kanë
Të na ndyjn' emrin
An' edhe mb'anë.

Kurse ne hallin
E kemi ndryshe,
Si të fryjë era
Kthe dallandyshe:

Herë me Titon,
Her' me Stalinin,
Puth, pshtyjë Krushovin
E rrok Pekinin!...

Për ke luftuam?
S'e dijm' as ne!
Për Mosk? Belgradin?
Kinën e re?!...

Vetëm Shqip'rija
S'hyn n'ket mesele,
Shqiptar't janë bërë
T'gjith' fele fele.

Jem' demokratë
Pa ortak n'short,
Mjafton Partija
Të jet' dakord.

Por, po nuk rame
Dhe ne n'ujdi,
Janë pushkatimet
Që venë qet'si.

Pra, gjithë bashkë
Zërin t'a çojmë;
Bashkim ndër hek'ra
Të predikojmë. —

« Si nisi krisi »
Balli e pat thanë
Se komunizmi
Do e humb davanë.

Me komitete,
Plane vjeçare,
« Hua vllazrore »
Që s'bënë pare.

— Le t'thon' ç'të duan,
Kush u vë re?
Shqiprin' e lirë (!)
E bëmë ne.

Me bark të zbrazur,
Lidh' me zinxhirë,
Jeton arnauti
Si s'ka më mirë!...

Hesap nuk apim
Për ç'është bërë,
Për vrasje, burgje,
Uri e tmerë! —

Thot' populli i gjorë:
« Balli pat hak,
Svetlana e Stalos
Ç'i vû kapak!!... ».

N'Tiran' Enveri
Po pret mbarimin
Nuk ndjek Svetlanën,
Por rrok Stalinin!...

---

(1) Shënim.

Partija komuniste ka botuem përsëri në gazetën « Shqipërija e Re » qi shpërndanë në mërgim, nji pjesë nga *xhevahirët* e Shefqet Musarait me titullin « Epopeja e Ballit Kombëtar ». Mbasi nuk i a mbërrini t'i bâjë me gaz komunistët pa sy, shtypi i kuq kërkon syleshët e mërgimit. « Kur i del boja në shtëpi, kapardiset në komshi ».

Po shtypim këte *parodî* qi Shefqeti i partisë së falimentueme ska dijtë t'a shkruej.

SI DUHET TE KREMTOHET DITA E FLAMURIT

Më 28 të Nëndorit të vitit të kaluar festuam pesëdhjetekatërvjetorin e shpalljes s'independencës s'Atdheut t'onë. Sigurisht s'ka Shqiptar këtu n'emigrasion që të mos e ndiejë gëzimin e kësaj dite e të mos e përkujtojë, qoft edhe në një mënyrë të thjeshtë. Edhe bashkatdhetarët që jetojnë n'Atdhe, të cilëvet u është mohuar nga regjimi i sotmë lirija e festimit të kësaj dite, përkujtojnë Ditën e Flamurit vetëm duke drejtuar në heshtje mendjen e zemrën tek Ata që qenë e mbetën shekuj me radhë lavdija e Kombit, sepse me punën e përpjekjet e tyre qe e mundur që Atdheu i ynë të bëhet një shtet i lirë e i pavarur.

Por kemi vënë re se nëpër disa kolloni, ku ka mjaft Shqiptarë, janë bërë dy ose tri festa në ditë të ndryshme dhe me programe e drejtime të ndryshme. Qe të përkujtohet në ditë të ndryshme Dita e Flamurit simbas qëllimit e rëndësis që ka nuk është ndonjë gabim, sepse shpesh herë rrethanat e kohës e të vendit nuk lejojnë që të mblidhen të gjithë Shqiptaret në një vend e në një ditë të vetme. Por që të përkujtohet dita më e madhe e Kombit pa shpjeguar e pa paraqitur mirë qëllimin që ka, është një gabim i rëndë. Pas mendimit t'im këto ndryshime vijnë nga puna se shumë nuk e kanë të qartë se ku duhet të synojë Kremtimi i Ditës së Flamurit sot që ndodhemi jashtë Shqipëris. Disa e kuptojnë Festën e Flamurit si një manifestim shoqëror e tradisional, ku Shqiptarët të mblidhen së bashku si në një piknik, të hanë, të pinë e të përshëndoshen njeri me tjetrin dhe më në fund të çfaqin gëzimin e kësaj dite e mallin për Atdheun e largët me ndonjë fjalim që fillon e mbaron me 28 Nëndorin 1912, pa hedhur një vështrim mbi ngjarjet që janë zhvilluar përtejë e sidomos mbas kësaj dite. Kurse të tjerë e kuptojnë Festën e Flamurit si një demostratë, historike, politike e kombëtare.

Le të shpjegohemi mbi këtë pikë. Kombet, qofshin të mëdhej ose të vegjël, njihen e vihen në radhë me kombet e tjerë nëpërmjet të historis, të kulturës, të traditavet e të marrëdhënievet njeri me tjetrin. Bashkësija e popullit amerikan përbëhet nga grupe me kombësi të ndryshme, një nga të cilët, e ndofta më i vogli, është edhe grupi Shqiptar. Demokracija e këtij vendi i ka lënë të lirë këta grupe që seicili pas mënyrës së vet të demonstrojë në ditët e shënuara vlerat, zakonet, kulturën e historin e atdheut të tyre origjine e në shumë rasë të denoncojë ndryshimet e regjimet që erdhën në fuqi me forcë pas luftës së dytë botërore. Megjithë se jemi një popull që trashëgojmë cilësira e karakteristika të rralla në krahasim me popujt e tjerë e megjithë që kemi një histori të shkëlqyer, një histori të shkruar me gjak e me lot, sepse, çdo gur i Atdheut t'onë tregon një qivur Dëshmori, çdo fushë e lëndinë një vorrezë e çdo pëllëmbë toke është larë me gjak herojsh për t'a mbrojtur nga sulmet e armiqvet grabitqarë, grupi Shqiptar ka bërë pak për ta bërë të njohur vendin e historin t'onë në grupet e kombësivet të ndryshme; këjo mungesë ka rrjedhur ose nga që ne jemi grupi më i vogël në bashkësin e popullit amerikan, ose nuk kemi dijtur ose nuk kemi punuar të gjithë me një program të studjuar mirë.

Se sa mirë i mbrrihet qëllimit ku duhet të synojë Kremtimi i Ditës së Flamurit e tregojnë këto shëmbëlla që po ve më poshtë: Tre vjet të shkuara kam qenë në festën që organizoi Komiteti krahinor i Ballit Kombëtar në Detroit; përveç përfaqësuesvet të grupevet të kombësivet të ndryshme, merrnin pjesë edhe korespondentë të shtypit të vendit, të dërguarit e posaçëm të Guvernorit të Michiganit, të Senatorit Philip Hart si edhe i ngarkuari me punët e grupevet ethnike në këte qytet si përfaqësues i Kryetarit të Bashkisë së Detroitit. Në fjalimet, që u mbajtën shqip edhe anglisht, nga përfaqësuesit e Ballit u-përshkruan në mënyrë të qartë historia e Kombit t'onë, padrejtësit e fuqivet të mëdha duke lënë jashtë kufijvet t'Atdheut gjysmën e tokës e të popullsis Shqiptare si edhe të gjitha ndryshimet që u bënë në Shqipëri qysh nga 28 Nëndori 1912 gjer në ditët e sotme. Përfaqësuesi i senatorit Philip Hart, mbassi ndëgjoi me vrejtje fjalimet, that, ndërmjet të tjerash edhe këto: « Kënaqësija ime sonte që marr pjesë në përkujtimin e ditës së pavarësis së Kombit Shqiptar është e dyfishtë; e para, se marr pjesë me gjithë zemër në gëzimin t'uaj, dhe e dyta, se m'u dha rasti të mësoj shumë ngjarje e fakte historike, të cilat unë, si profesor historije nuk i dija më parë ». Ate natë ky i dorëzoi Komitetit Krahinor një flamur amerikan që kish valuar mbi ndërtesën e Senatit në Washington. Këjo dhuratë qe një xhest simpathie për mbarë Kombin Shqiptar, por veçanërisht edhe për Ballin Kombëtar që nuk le asnjë rasë pa u dhënë të hunjvet një pasqyrë të qartë të ngjarjevet që mbushin historin e Kombit t'onë.

Një shëmbëllë tjetër. Me nisiativen e Komitetit Krahinor të Ballit Kombëtar qe një ngjarje tjetër me rëndësi këtu në Detroit Ditën e Flamurit të vitit të kaluar: Kryetari i Bashkisë së Detroitit lëshoi një proklamatë simpathie për popullin Shqiptar dhe urdhëroi që dita 28 Nëndor 1966 të quhet dita e Shqipëtarëvet në këte qytet, dhe Flamuri ynë të ngrihet e të valojë gjatë ditës mbi Bashkin e qytetit krahas me flamurin e Shtetevet të Bashkuar. Sigurisht Shqiptarët që kaluan, aty pari atë ditë ndien një ndjenjë krenarie e gëzimi, kur panë dyngjyrëshin tonë të valojë mbi Bashkin e këtij qyteti të math; gjithashtu edhe qytetarët e thjeshtë amerikanë u ndalën përpara Flamurit me zhgabën dykrenore dhe folën fjalë simpathie, kur mësuan se Kombi që përfaqësohet nga aji Flamur dergjet nën robërin e regjimit komunist.

Këto shëmbëlla që shënova me lart tregojnë se me një vullnet të mirë e program të studjuar e të pregatitur i arrihet qëllimit, për të cilin Kremtohet Dita e Flamurit, dhe, kur i arrihet qëllimit, suksesi nuk shkon në dobi të ndonjë partije, grupi ose personi, por në dobi të mbarë Kombit.

H. Z.

PROCLAMATION

City of Detroit . Executive Office

JEROME P. CAVANAGH
Mayor

ALBANIAN INDEPENDENCE DAY

November 28, 1966

WHEREAS The Albanian people achieved independence as members of a free nation 54 years ago, following 450 years of foreign domination, and

WHEREAS Continued pursuit of and respect for freedom characterizes much of the international and national spirit of the Albanian people, and

WHEREAS Albanian representation in Detroit has contributed much to our educational, social and cultural improvement, and

WHEREAS Albanian Independence Day, November 28, marks one of the most important and significant days in the history of the Albanian people

NOW, THEREFORE, I, Jerome P. Cavanagh, Mayor of the City of Detroit, do hereby proclaim November 28, 1966 as

ALBANIAN INDEPENDENCE DAY

in recognition of the honor and pride exhibited by the Albanian community of our city.

Given under my hand and seal
this 23rd day of November, 1966

Jerome P. Cavanagh
Mayor

LAJME TE NDRYSHME

Prof. Abas Ermenji *në Mbledhjen e Këshillit të Lëvizjes Evropiane*

Më 23 të Prillit u-mblodh në Bonn të Gjermanisë Këshilli Ndërkombëtar i Lëvizjes Evropiane. Në këte mbledhje u-ftue edhe muer pjesë si Kryetar i Komitetit Kombëtar Demokrat « Shqipnija e Lirë », Prof. Abas Ermenji, i cili âsht edhe antar i atij Këshilli. Kjo mbledhje ka pasë randësi të veçantë, sepse në 'te janë bisedue ndryshimet qi do t'u bâhen statutevet të Lëvizjes Evropiane. Në numrin tjetër të fletores s'onë do të shkruejmë ma me hollësi.

Shkolla Shqipe në Woodhaven te New York-ut

Sikurse e patëm zanë me gojë në numrin e fundit të FLAMURIT, Qendra Shqiptare (Albanian Center) e New York-ut hapi nji shkollë të Gjuhës Shqipe në Woodhaven, në mujejin e Kallndorit të këtij vjeti, me shtatëdhetë e sa fëmijë Shqiptarë.

Nismësit e kësajë vepre kombëtare shumë të pëlqyeshme janë Dr. Agim Leka, Kryetar i Komisionit Edukativ të Qendrës Shqiptare, edhe Zonja Elizabeth Leka, mësuese gjuhësh së hueja në shkollë të mesme. Trupi mësimuer i shkollës ka 15 veta, nga të cilët këta të tre janë mësues të rregullt: Dr. Ramazan Turdiu, Zonja Elizabeth Leka, Zoti Anesti Andrea.

NEKROLOGJI

Antari i Ballit Kombëtar, Zoti Talat Karagjozi, me banim në Washington D.C. të Shtetevet të Bashkuar t'Amerikës, ka marrë lajmin e hidhur të vdekjes së Nënës së tij, në Shqipëri.

* * *

Zoti Shaqir Stërmasi, antar i Ballit Kombëtar, në New York, SH.B.A., ka marrë lajmin e zi të vdekjes të së Motrës së tij, në Shqipëri.

* * *

Zoti Astrit Sako, Sekretar i Komitetit Krahinor të Ballit Kombëtar, në Detroit, Mich., të Bashkuar t'Amerikës, ka marrë lajmin e trishtuar të vdekjes së Ungjit të tij. I ndjeri Qemal Shtino, ish major i ushtrisë, qe larguar nga Shqipëria që në vitin 1944, kur Atdheu ra nën zgjedhën komuniste dhe qysh nga ajo kohë banonte në Milano, Itali.

* * *

Dr. Ali Koprencka, antar i Komitetit Kombëtar Demokrat « Shqipërija e Lirë », me banim në New York, U.S.A., ka marrë lajmin e keq të vdekjes së Motrës së tij, në Shqipëri.

* * *

Zoti Laver Aliko, antar i Ballit Kombëtar, me banim në Hackensack, N.J., të Shtetevet të Bashkuar t'Amerikës, ka marrë lajmin e pikëlluar të vdekjes së Nënës së tij, në Shqipëri.

* * *

Më 29 të Prillit, të këtij viti, ndërroi jetë në mënyrë tragjike, në Toronto të Kanadasë, Antari i Ballit Kombëtar, i ndjeri Hysni Dervishi, i nipi i Zotit Koçi, Dervishit me banim në Gjermani.

* * *

Antari i Ballit Kombëtar, Zoti Abdyl Henci, në New York të Shtetevet të Bashkuar, ka marrë lajmin e keq të vdekjes së Vjehrrës së tij, në Kosovë.

Un bref aperçu de la littérature albanaise

(*Suit de la page* 1)

la vie, la littérature et les arts de ces peuples. Les écrivains albanais ont suivi le courant. Ecrire, pour eux, ce n'était pas seulement un moyen de s'exprimer, mais aussi le devoir de ranimer la nation, de la rendre consciente de ses droits en ressuscitant son passé, en développant sa culture et sa langue.

Les premiers à subir l'influence des courants occidentaux — parce qu'ils étaient les plus proches — et à s'élancer dans le mouvement du réveil national, ont été les Albanais d'Italie. La nostalgie de leur pays d'origine, le désir de le voir indépendant et libre, l'amour pour la langue, l'histoire et la tradition albanaises se réveillent chez eux avec toute la force du sentiment romantique de l'époque. Aussi ont-ils donné des poètes et publicistes célèbres, comme De Rada, Camarda, Dara, Santori, Serembe, Schirò et d'autres, qui ont joué un rôle très important dans le mouvement albanais de renaissance nationale. Ces écrivains, fort attachés à la tradition et à leur pays d'origine, se sont tenus près du folklore, imitant en tout l'expression populaire.

Ainsi De Rada (1814-1893), dans son *Milosao*, un poème plein de fraîcheur idyllique, s'est laissé inspirer par les chansons populaires des Albanais d'Italie. Son inlassable activité littéraire et patriotique, qui remplit toute sa vie, traduit fidèlement les aspirations de ces communautés albanaises dont le coeur battait toujours pour leur pays d'origine.

Un autre écrivain du même milieu, Gabriel Dara (1826-1885), en recueillant les chansons traditionnelles des colonies albanaises, composa un très beau poème, *Le dernier chant de Bala*, où les souvenirs de la glorieuse époque de Scanderbeg se mêlent aux regrets de la liberté perdue et à l'émouvante nostalgie des émigrés pour leur pays d'origine. Comme le fit Macpherson sous le nom d'Ossian, notre Dara attribua ces chansons à *Bala*, un vieux soldat de la grande épopée, émigré en Italie après l'écroulement de la résistance héroïque, et qui remuait dans la solitude les souvenirs de sa jeunesse en brûlant de l'amour de son pays natal.

Le poète Zef Schirò, un peu plus tard, saura puiser également dans les trésors du folklore les doux accents de sa poésie.

Le mouvement littéraire albanais s'élargit après 1878, par suite d'un événement historique qui ébranla la nation entière. Le Congrès de Berlin ayant décidé d'attribuer des territoires albanais aux Etats voisins, le peuple d'Albanie se trouva prêt à se défendre par les armes. Une grande diète nationale, appelée *la Ligue de Prizrend*, se réunit dans cette ville — aujourd'hui en Yougoslavie — pour protester contre les décisions de Berlin et organiser la résistance armée. Elle demandait en même temps à la Sublime Porte l'autonomie de l'Albanie dans ses quatre vilayets: Skopljé, Monastir, Scutari et Janina. Cet événement eut un grand pouvoir d'exaltation sur les écrivains et les poètes. L'enseignement de l'albanais ayant été formellement interdit dans le pays par l'Empire ottoman, la renaissance littéraire continua à se développer à l'étranger, parmi les émigrés albanais à Bucarest, à Sofia, en Egypte, en Europe occidentale et, plus tard, aux Etats-Unis d'Amérique.

On imagine les difficultés rencontrées par ces écrivains, poursuivis non seulement par les autorités turques, mais aussi par les sicaires de certains Etats voisins qui voulaient interdire à tout prix l'épanouissement de la culture et du sentiment national albanais. Ainsi notre littérature a eu ses martyrs, qui ont payé de leur vie leur amour pour la plume. Les colonies albanaises de Grèce furent constamment empêchées de participer au mouvement, et les plus ardents qui voulurent passer outre moururent en prison ou assassinés.

Mais l'entraînement était tel, que des écrivains comme Sami Frasheri, Vaso Pasha et Jani Vreto formèrent à Istanboul même, au centre de l'Empire ottoman, en 1879, la société *Drita* (la Lumière) qui, comme son nom l'indique, avait pour mission d'éclairer la nation albanaise. La même année, paraissait en Egypte un recueil de vieilles chansons folkloriques, édité par Efthim Mitko, sous le titre *L'Abeille albanaise*. D'autres recueils de Mitko suivirent cette première édition. Puis, en 1908, paraissait à Sofia une autre partie du folklore albanais, publiée par Spiro Dine, sous le titre *Les Ondes de la Mer*.

Bucarest et Sofia, où les Albanais pouvaient agir librement, devinrent deux centres de publications et d'activité littéraire ou politique. En Roumanie il y avait non seulement une colonie importante, mais aussi quelques familles princières d'origine albanaise, comme celle des Ghika, dont certains membres s'intéressaient à la cause de l'Albanie. Ainsi la princesse Hélène Ghika (1829-1888) qui, sous le pseudonyme de *Dora d'Istria*, écrivait dans les plus grands journaux d'Europe, avait beaucoup aidé l'activité albanaise en Roumanie et à l'étranger. Elle avait publié elle-même deux ouvrages importants: *Les Albanais en Roumanie* et *La nationalité albanaise d'après les chants populaires*.

De Bucarest et de Sofia, les publications pénétraient clandestinement en Albanie.

Cet amour de la renaissance nationale avait mis en oeuvre tous les talents, chacun suivant ses dispositions naturelles. Un travailleur infatigable, Constantin Kristoforidhi (1827-1895), donnait le meilleur dictionnaire d'albanais auquel il avait consacré quarante années de sa vie. En outre, il traduisait dans un albanais pur et vigoureux le Nouveau Testament, les Psaumes et quelques morceaux de l'Ancien Testament.

Parallèlement à un travail qui avait pour but de donner une poussée à la culture nationale, il y a des créations littéraires proprement dites, surtout en poésie. L'inspiration et les motifs de ces créations prennent leur source dans le sentiment patriotique. Même quand les poètes chantent l'amour ou les souvenirs de leur jeunesse, tout cela revêt une forme plutôt idyllique où se mêlent la nature de l'Albanie et l'innonence de ses jeunes filles. Quand ils traitent des sujets d'histoire ou créent des personnages épiques, ceux-ci — à part la vaillance — sont revêtus de ces vertus chevaleresques albanaises qui abondent dans notre folklore. C'est là le trait caractéristique, le lien commun de toute la littérature albanaise du XIXe et du début du XXe siècle.

Letër nga Gjermanija

Më 8 të Prillit, nji skuadër football-i e Shqipnisë luejti me skuadrën gjermane të Dortmund-it, në Cjermani.

Disa antarë të Ballit Kombëtar shkuen dhe u-përzien me lojtarët Shqiptarë, edhe u a filluen kritikat kundër veprimevet të partisë komuniste në Shqipni. Lojtarët përcielleshin nga axhentë të kuq edhe nga diplomatë të akredituem në Austri.

Përgjegjësit e partisë së kuqe, tue hekë dorë nga fjalët e mëdha, përdorën këte herë nji taktikë ma të butë dhe dinake. Ata pranuen se populli Shqiptar vuen për bukën e gojës, pranuen qi ka diktaturë në Shqipni, por shtuen — si justifikim — se gjoja po të mos ishte diktatura komuniste nuk shtrohej populli Shqiptar në punë! Diplomati ngulte kambë kur ra fjala për Kosovën, se edhe komunistët punojnë qi t'a bashkojnë këte tokë me Shqipninë!! Shtonte: « kini mendjen se në Lidhjen e Prizrendit është Dushan Mugosha brenda... ». Pranonte se ka Shqiptarë të mirë dhe në mërgim por nuk e thoshte se kush ishin ata. Edhe deshi të na mallëngjejë tue theksue: « kemi shumë armiq që na luftojnë jo si komunistë por si Shqiptarë »!

Se ç'i thâmë ne âsht kot t'i rrjeshtojmë këtu. Por ç't'u thuesh qorravet të njij partije qi harrojnë se për hatër të Dushanit shkaktuen luftën civile me Ballin Kombëtar, edhe për hatër të Titos Enver Hoxha deklaroi më 1945 në Shkodër se « *nuk kemi asnji çeshtje tokësore me fqinjën e veriut* »? Mehmet Shehu, edhe mbas prishjes me Jugosllavinë, deklaroi në kufi: « na nuk e kërkojmë Kosovën se nuk jemi shovinista »!!

Ndashti erdhi koha qi po këta axhentë na thonë neve të Ballit Kombëtar: « ruhuni nga Dushani »!

Nga nji diktaturë qi mbështetet mbi uri dhe kërbaç nuk priten fjalë me mend dhe me vend!

K. V.

TITO A KOSOVA

Il giorno di Pasqua Tito ha scelto *Prishtina*, capoluogo della vasta provincia albanese denominata Kosova-Metohija, per tenere un importante discorso. Qui abita il 90% degli *schipetari*, divisi dalla madrepatria e soggiogati dal 1913. Fatto più unico che raro in Europa: quasi la metà dell'Albania etnica si trova ancora sotto il dominio straniero contro la sua volontà!

I terribili fatti di sterminio attribuiti recentemente a Rankovic che altro non erano se non la continuazione della spietata repressione cominciata a sua volta dalle dinastie scomparse, consigliarono Tito a mostrarsi davanti a centomila infelici per esaltare incautamente le realizzazioni e gli obiettivi del suo regime!.

In quella occasione Tito esclamò: « *Noi (comunisti) siamo responsabili di tutto ciò che succede in Jugoslavia e quindi anche della tutela dell'unità e della fratellanza dei nostri popoli. Non permetteremo a nessuno di distruggere questo grande risultato della nostra rivoluzione!!* ».

Mentre il dittatore parlava, dei serbi confusi nella marea albanese gridavano a squarciagola: « *Jedintsvo* » « *unità* »!

Dunque l'unità della Jugoslavia composta - secondo le affermazioni di Tito - « *da cinque nazionalità e numerose altre che vivono entro i suoi confini* » lungi dall'essere « *esempio della fraterna unione* » è la prova lampante d'un fallimento scandaloso nel cuore dell'Europa!

Tito e qualsiasi suo governo non vogliono arrivare alla diagnosi che il male di questo Stato mosaico sta proprio nella forzata costituzione d'una *nazione* che non è nazione e di un gruppo che cerca continuamente di dominare e sopraffare gli altri gruppi etnici predicando nelle piazze le delizie della convivenza e portando nelle famiglie e nelle regioni la persecuzione e la morte...

Tito a Prishtina non ha indagato sulla precaria situazione degli albanesi che, a migliaia, sotto il suo dominio, riempivano le prigioni e che tutti o quasi venivano incensurati dalla polizia mentre ogni stagione i tribunali speciali emettevano delle severe condanne contro i Kossovari accusati di professare le idee di « *Balli Kombetar* »! No. Il maresciallo si trasportava come per incanto sul *Vietnam* per denunciare gli americani di una guerra « contro l'uomo ». « *L'uomo albanese* » che si dà la morte per non assistere al disonore della famiglia; le ragazze di Prizren che si suicidano per non cedere alla polizia; i contadini che si fanno bruciare vivi con falsi pretesti; più di cinquantamila kossovari massacrati in questi ultimi anni: queste sono per il maresciallo cose di altri pianeti, ben più lontani dello stesso Vietnam!...

Mentre i suoi stessi ministri, accusati tardivamente di *genocidio* dallo stesso partito comunista, si trovano in libertà e si fanno applaudire nei caffé di Belgrado, Tito personalmente si muove da Brioni a Kossova per fermare con la sua autorità la frana del « *separatismo albanese* ».

Ma non basta. Egli, con la massima disinvoltura, lancia ai quattro venti gli slogans sgualciti dal sangue innocente: « Nel socialismo non esistono nè minoranze nè maggioranze: *Tutti debbono avere gli stessi diritti* »!!! Ma gli albanesi finora hanno avuto soltanto diritto a morire degnamente per dimostrare al mondo che non vogliono e non appartengono a questo Stato irresponsabile che continua con altro linguaggio e con i peggiori metodi la politica della defunta monarchia. Un membro del comitato comunista ebbe a dichiarare candidamente durante la farsesca requisitoria di Rankovic: « Dovevamo essere spietati contro gli albanesi! Si tratta di un'eredità!... ».

Proseguendo il giro di propaganda nei vari centri di Kossova Tito si è fermato a *Peja* ed ha esclamato: « *Non possiamo più tollerare nelle nostre file gli sciovinisti ed altri nemici* »

Ma dove mai si vanno a cercare gli sciovinisti? Nell'area albanese che chiede la libertà, un trattamento umano e un'altra « unione », oppure a Belgrado che continua a chiamare socialismo la forzata e assurda sottomissione di grosse parti di un'altra Nazione?...

Tito si è scagliato indirettamente proprio in questa occasione contro gli intellettuali croati i quali con una recente dichiarazione si schieravano sulla uguaglianza delle lingue contrastati dai serbi!

Intanto, sul podere dell'imperialismo dei Karaggiorgiovic, Tito professa il suo marxismo mal ridotto: chiede aiuti per sopravvivere all'odiata America, mentre l'accusa d'imperialismo gratuito; si dimostra riluttante ad entrare nell'orbita sovietica mentre offre i porti della Dalmazia alla flotta russa; chiede ed ottiene dei territori dall'Italia e dall'Austria, ma non cede *Kosova* nemmeno ai suoi *protetti comunisti* albanesi che in un primo tempo, estasiati dall'ideologia comune, avevano permesso di fare dell'Albania politica un vero e proprio *protettorato!*. Basta ricordare che ai tempi dell'idillio Tito-Hoxha (1944-48) - scrive lo stesso Gilas - non un membro del Comitato centrale del partito comunista Jugoslavo era propenso a cedere *Kossova* all'Albania, mentre unanimi erano nel considerare e preparare l'eventualità di unire l'*Albania* a Kossova!

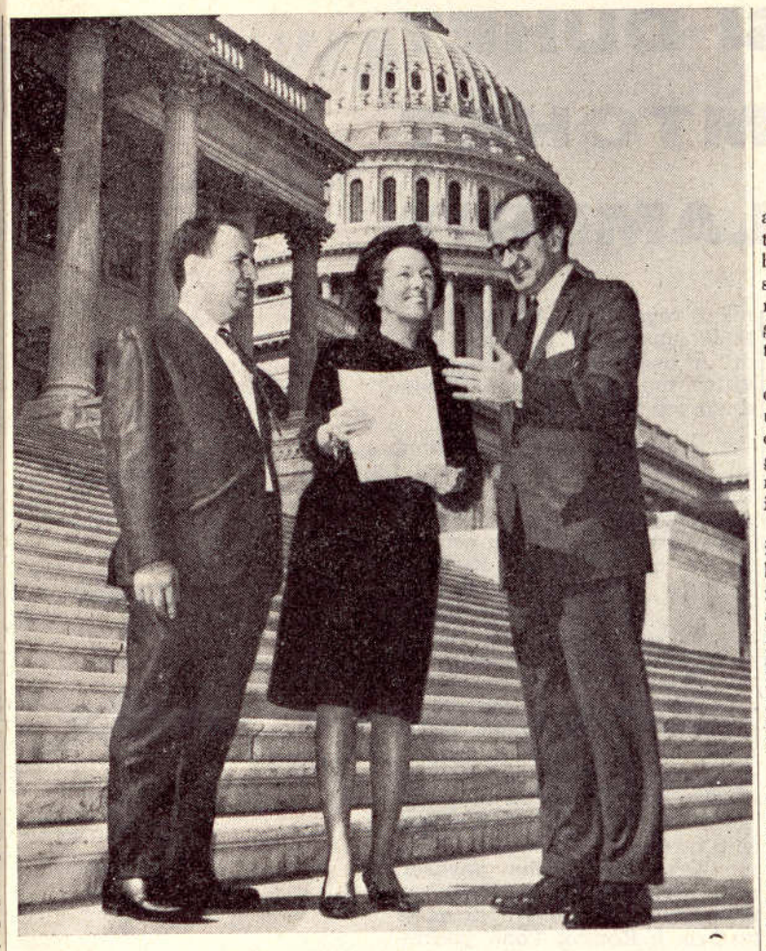
Quando nel 1949 fu proclamato a Parigi il Comitato Nazionale di Liberazione « Albania Libera » subito dopo Tito ne presentò a Prizren un altro sotto la guida di un ubriacone d'origine bulgara, con manifesta intenzione di fare dell'Albania la VII[a] repubblica Jugoslava. Tanto magnanimità fa impallidire proprio i più irriducibili sciovinisti!...

Al Congresso della « *Lega delle Comunità etniche europee* », tenutasi qualche anno fa ad Aosta, fu discusso ed approvato, in occasione del 50° anniversario dell'annessione di Kossova alla Jugoslavia, un ordine del giorno con il quale fu stabilito di inviare una delegazione qualificata in quelle terre martoriate. La « *Lega dei Kossovari* » in esilio fornì allora tutti i mezzi necessari, ma il governo di Belgrado pronunciò un netto rifiuto. Più tardi, però, si adoperò mediante i suoi diplomatici a Copenhagen per raddolcire il Segretario Generale Povl Skadegard offrendogli l'ospitalità, fornendogli tutte le informazioni che convenivano al regime ed infine facendogli nello spazio di tre o quattro giorni un tipo di lavaggio al cervello per indurlo a convincersi che a Kossova tutto andava a gonfie vele!

Ma quasi a distanza di un anno, lo stesso governo belgradese, sconfessando Rankovic, confessò al mondo la terribile situazione dei Kossovari sorpassando di gran lunga nei raccapriccianti dettagli tutte le informazioni che da tempo davano le nostre pubblicazioni e le nostre informazioni!.

E chiaro: il « *separatismo* » serpeggia fra gli albanesi di Kossova, perché la Jugoslavia non è la loro Patria, perché tutto è stato tentato per distruggere questa realtà etnica che ha l'incancellabile nome: Albania.

Zef Pali



The Secretary General of the Union of the Kossovars, Mr. Luan Gashi, and Central Committee Member Rev. Jusuf Azemi, last month had talks in Washington with Congressmen Edward Derwinski, James Howard, Charlotte Reid (above), Paul Findley, E. J. Barry, Frances Bolton, John Adair and J. Kluczynski, as well as with several well known journalists. They all showed a special interest in the just cause of the Kossovars (the Albanians in Yugoslavia)

CULTURAL REVOLUTION REACHES ALBANIA

The great chinese upheaval has at last reached the Albanian shores, but in reduced and modified ripples. While the cultural revolution in China was reaching its peak of red guard excesses, in Albania there were signs that something was brewing there too. On 5th March, 1966 the Central Committee of the Albanian Communist Party fired its first salvo in the form of an open letter addressed to all Albanian communists, irrespective of position. On the surface this document was a severe denunciation of « bureaucratism » — an outspoken criticism of those elements in the party and government apparatus who had committed the sin of seeking to apply the communist laws to the letter and in so doing of having dangerously lowered the efficiency of the whole set up.

But in reality the problem went much deeper, the poisonous arrow was aimed elsewhere. The communist regime had been going on without a break for over twenty years and now the time had come to show that it had already taken root in the way of thinking of at least the post-war generation, of those boys and girls who had been born after 1945 and who had been brought up under the regime's guidance and who, supposedly, knew nothing else.

And yet there were signs that this generation was not responding to the communist treatment. New and dangerous pressures were being generated from within, which, if not properly channelled, would explode with unpredictable consequences. Having sensed this danger, the party central committee lost no time in taking steps to forestall any anti-regime development and to nip in the bud any potential rivalry. After the open letter a country-wide campaign was launched allegedly to rid the party and state apparatus of bureaucratism, but in reality to tighten up party control on every sector of the country's life. At the same time the central committee decided to send some of its members to the basic organisations for the same purpose.

Then came the fifth party congress on 1st November, 1966 with long speeches from Hoxha and Shehu reaffirming the struggle against bureaucratism. By this time the cultural revolution in China had reached its peak. The Albanian leaders, however, had preferred to remain silent about it. They were afraid that, if such an upheaval were to occur in Albania, the consequences might be farreaching and the regime might not be alle to control it and channel it. This hesitation was noticed by the Chinese leaders, who were probably asking them to declare openly where they stood. To clear the matter up the Albanian Communist Party issued on 29th December, 1966 a declaration approving the Chinese cultural revolution, but without saying a word about the excesses of the red guard movement. In addition an Albanian delegation headed by Balluku, Defence Minister, went to Peking at the beginning of this year. Soon after Kapo, Politburo member, joined it. During this stay both leaders declared publicly their full approval of the cultural revolution. However, the Albanian press was rather reticent about reporting this visit in great detail.

Then on 6th February of this year Hoxha delivered a speech to an assortment of communist officials in Tirana, in which he gave more details concerning the significance, content and methods of the cultural revolution as the communists of Albania saw it. According to Hoxha the party and government apparatus must be « revolutionised », that is, shaken up and made more efficient; criticism from the rank and file must be more frequent and must be heeded by the higher ups; no one must be spared no matter how high he may be in the party hierarchy. In addition, and this was emphasized over and over again, to be a true revolutionary an Albanian communist must wage a relentless struggle against old customs and traditions, which, according to Hoxha, were still strong among the peasantry.

According to the Tirana press the response to this speech was immediate and wide-spread. Long letters began appearing in this press from groups of mainly elderly people, fully agreeing with comrade Enver and promising to heed his strictures. In addition, long articles, expounding his « thoughts », and despatches from various parts of the country, describing how his « ideas » were being implemented, have been filling the pages of the press.

Meanwhile the regime has resorted once again to the old method of « voluntary » work, in order to keep youth fully occupied and help it get rid of its surplus energy in a way which does not threaten the regime. The press has been reporting also on brigades of young people working in collectives and centres of work.

Concerning the « revolutionizing » of the party and state apparatus, Hoxha promised widespread reduction in the number of civil servants. How far up this purge will reach remains to be seen. However, it is unlikely to touch the very top ranks. Its victims are bound to be mainly among the lower echelons of the party. And concerning these, Hoxha emphasized that « new blood » was necessary for their replacement. But he was not very sure about the reliability of this « new blood » either. He must have been fully aware of the wide gap that exists between the post-war generation and the present communist leadership. And it is this gap in outlook, attitude and approach that gives rise to the problem of youth in Albania, that generates dangerous pressures from within, which are worrying this leadership. It is very plain what Hoxha intends to do, in order to neutralize any centrifugal forces that may start to play, when he declared that the party's policy was based on « democratic centralism » and that it did not allow in its ranks factions of any nature.

In the main Hoxha's speech sheds light once again on the inner contradictions that have plagued the regime ever since it usurped power. And the so-called cultural revolution is another attempt on the part of the Tirana leadership to solve these contradictions. Bureaucratism on the part of the civil servants, apathy on the part of the communist party rank and file, restlessness on the part of the post-war generation — all these are the direct consequences of a regime based on « democratic centralism », of a regime that reigns by terror, of a regime that imposes uniformity of action on all the population and which allows no deviations whatsoever. After a period of over twenty years the regime has again come face to face with these inner contradictions. The solutions proposed by the communist leaders contain nothing new and are doomed to fail and the regime will continue to be plagued by these offsprings of a system that has failed.

Alfred Andoni

Il dente avvelenato

Una ridda di notizie di eclatante attualità hanno diffuso in questi ultimi tempi i giornali del mondo libero, secondo cui nell'Albania comusta sono sorte le guardie rosse, a somiglianza del famigerato modulario già inaugurato nella Cina di Mao Tsetung.

Perciò, l'asserita esistenza di guardie rosse in Albania non sarebbe che un'altra variazione sul tema, fatto di odio, violenza brutale, disordine, regresso, barbarie: calamità che il comunismo ha instaurato appena si è impadronito del potere.

Per più di un mese ha soggiornato in Cina una delegazione militare albanese, guidata dal ministro della difesa Beqir Balluku e comprendente anche due influenti membri dell'Ufficio Politico del C.C. del partito del Lavoro d'Albania, Behar Shtylla e Hysni Kapo, andati colà con l'evidente scopo di vedere da vicino gli ultimi avvenimenti che hanno sconvolto la Cina comunista.

Ordunque, finché i suddetti compagni si trovavano in *tournée* in Cina, Radio Tirana e la stampa albanese quotidianamente hanno accompagnato il loro itinerario nelle diverse province cinesi con vibranti, entusiastici e ridondanti commenti sulla rivoluzione proletaria culturale cinese. Però, appena la summenzionata delegazione ha fatto ritorno in patria, un silenzio completo è sceso sulla sopraccitata rivoluzione. Ci si aspettava dai compagni albanesi, reduci dal continente giallo, conferenze stampa ben orchestrate, comizi reboanti e *meetings* popolari, come si usa solitamente in Albania per portare alle stelle tutto ciò che avviene in Cina. Invece, inspiegabilmente, gli organi di propaganda albanesi hanno taciuto!

Evidentemente i compagni albanesi hanno toccato con le mani il fallimento della rivoluzione culturale in Cina e visto coi propri occhi che il colosso cinese, su cui avevano posto oramai tutte le loro speranze, ha veramente i piedi di argilla!

Il susseguente temuto isolamento col relativo pericolo per la saldezza del suo regime poliziesco, ha indotto Enver Hoxha a trovare un espediente surrogatorio per terrorizzare ulteriormente il fiero popolo albanese, facendo uso della più scempia e graffiante volgarità e dimostrandosi ancora una volta non solo il peggior giudice ma anche il più spietato carnefice del popolo.

Si spiega così il dente avvelenato del dittatore sanguinario e la goffa e dozzinale finzione dialettica: *Qui asinum non potest, stratum caedit...*

Che il comunismo internazionale, cinese o moscovita che dir si voglia, sotto il peso della sua inevitabile decomposizione, manifesti saltuariamente delle recrudescenze endemiche sul suo organismo bacato è oramai un fatto incontestabile, perché ove domina lo odio non può attecchire che la morte!

Ma che il popolo albanese, impigliato nelle reti di questo insidioso e nefasto nemico, ne debba subire innocentemente ancora le conseguenze, ci riempie di immensa tristezza!

E tutto questo mentre il mondo libero, cui per diritto, cultura e tradizione apparteniamo, si muove baldanzoso verso ulteriori conquiste e giustificate ascensioni!

Namik Qemali

Lettre d'Albanie

BULLETIN D'INFORMATIONS PUBLIÉ PAR "BALLI KOMBETAR„ N. 65

Le 6 février le Secrétaire du Parti, Enver Hoxha, dans un discours d'enseignant de marxisme, a critiqué âprement les membres de son parti, pour leur manque d'esprit critique, parce qu'ils s'adaptent plus à la vieille mentalité qu'au dynamisme ***léniniste, parce qu'ils professent le matérialisme*** *le jour* ***et honorent*** *les saints et les choses sacrées la nuit, parce qu'ils acceptent tout ce qui vient du haut, sans la moindre discussion. C'est pourquoi — toujours du haut — il a donné l'ordre de commencer à se montrer de «vrais communistes», en accusant leurs supérieurs, en faisant tomber les « intouchables » (sauf lui, bien entendu), en combattant les routines bureaucratiques étrangères au communisme, mais que ce même communisme avait créées!*

* * *

Par démocratie — a-t-il souligné — nous entendons la liberté pour les communistes de détruire les classes ennemies et de remorquer la classe paysane. Il a exclu qu'on devrait accepter, dans la structure démocratique, le « Balli Kombëtar », parti démocratique-agraire, tout comme les dëmocrates indépendants qui cependant aidèrent les communistes à la conquête du pouvoir, en luttant contre les forces du Balli Kombëtar. Il a nié de devoir aider quelque courant que ce soit, révisionniste ou non, à l'intérieur du mouvement même, qui est, pour le moment, subjugué par l'attraît des gardes rouges chinoises.

* * *

Un premier pas, pour adhérir à la mentalité chinoise, a déjà été fait: la gymnastique obligatoire, le matin, pour tous les employés et travailleurs; le transport des « volontaires » qui doivent partir pour la montagne et y travailler pour d'entières saisons et même des années, le rejet des honoraires dans la Presse et dans d'autres secteurs; faire cadeau au Gouvernement des épargnes déposées, pour la construction et l'édification du Communisme!

* * *

Des Tribunaux spéciaux en plein air ont été constitués en Albanie, après la suppression du Ministère de la Justice, pour y juger et condamner publiquement les péchés contre la « morale communiste ». Peuvent y participer tous les citoyens, pour aider la justice sans défenseur et avec verdict préordonné.

* * *

Les manifestes appelés « Fletë Rrufé » (feuillets-éclairs) dans les divers instituts, les fabriques, les coopératives, ont initié une critique sans pitié contre les directeurs d'écoles, qui sont obligés de répondre à leurs élèves de leur manque de compréhension et de foi marxiste; les dirigeants des fabriques, sont accusés d'être des bureaucrates incorrigibles et les responsables des coopératives d'être attachés aux habitudes bourgeoises!

Jusqu'à maintenant personne ne parlait; et voilà que tous critiquent tout; ils se jettent surtout contre les églises et les mosquées qui ne vont pas d'accord avec le matérialisme.

* * *

Une chanteuse à Durrës a dénoncé publiquement et abandonné son mari parce-qu'il ne condivisait pas avec elle l'idée que l'épouse doit suivre ses impulses artistiques, même si, pour cela, elle négligera son foyer et ses devoirs familiaux, continuellement.

* * *

Du village Marikaj, près de Tirana, les vieillards ont déclaré: « Nous n'avons pas empêché les jeunes d'abattre la mosquée et d'y construire sur les ruines un Ciné-club. Nous ne permettrons plus que nos jeunes gens musulmans s'en tiennent à leurs devoirs réligieux »!

* * *

A Mirdita, région catholique, ils ont toujours incité les anciens à informer, au moyen de réunions et de lettres adressées au parti:

« Après le discours du Secrétaire Enver Hoxha... nous avons renvoyé le prêtre hors du village. Quelqu'un a peut-être pleuré... tant mieux.

On pleure tojours sur les « morts ». Pour nous, vive le parti comuniste »!

Pergjegjes G. GUAZZINI
Reg. Trib. Roma 1531 - 24 - IV - 1950

Tipografica Editrice Romana
Roma - Piazza di Pietra, 34 - Tel. 671496

Secrets d'Etat

Quels autonomistes ?

QUE représentent « exactement » les mouvements autonomistes ? Le général de Gaulle a demandé un rapport sur ce sujet à un membre de son cabinet. Le président de la République désire savoir, en particulier, l'importance réelle des organisations bretonnes et basques.

« Quand même »

« LE général de Gaulle, exceptionnellement, nous a donné un aperçu des propos qu'il avait l'intention de tenir à l'O.R.T.F. mais cela ne nous a pas empêché de devoir quand même l'écouter et d'avoir des surprises surtout pour la partie diplomatique. » Cette confidence d'un ministre d'Etat après l'allocution du chef de l'Etat pouvait être formulée par l'ensemble de ses collègues.

Pas de contre-plan

ETONNEMENT des responsables de la Fédération de la gauche chargés de discuter avec les syndicats de la « riposte » aux ordonnances sur la Sécurité sociale. Les dirigeants des syndicats, notamment ceux de la C.G.T., estiment qu'il ne faut pas présenter un contre-plan aux décisions gouvernementales mais, au contraire, se battre pour « étendre et développer » ce qui existe.

Information

« LES Français doivent être informés sur le Canada. Ils n'en connaissent pas les réalités... » Cette phrase du chef de l'Etat répercutée dans tous les services officiels et dans les différents bureaux des responsables de l'Office de radiodiffusion et de télévision française a suscité agitation et remous. Les grilles de programmes ont été revues et ces prochaines semaines plusieurs émissions montreront les « Français canadiens » dans leur vie quotidienne.

Choc à l'Elysée

LES derniers sondages révélant une réserve, très nette, sur des aspects de la politique du général de Gaulle, les membres du cabinet s'attendaient à une baisse, non à un « effondrement ». Toutefois, les pourcentages réjouissent les gaullistes de « gauche » qui affirment que si le premier ministre avait suivi leurs conseils, il aurait informé « plus complètement et plus objectivement » le chef de l'Etat. Les explications entre membres du cabinet ont été parfois brutales.

Les impatients

UN courant d'impatience et de mécontentement contre la politique gouvernementale, habilement dirigé et canalisé par Michel Poniatovski, secrétaire général des républicains indépendants qui a su se faire le porte-parole d'une large fraction des députés giscardiens, a amené le président de leur parti à décider sans enthousiasme excessif la convocation, pour jeudi prochain, des instances dirigeantes de la formation.

Toutefois, on précise dans l'entourage immédiat de l'ancien ministre des finances que « rien de définitif ne sera décidé ».

Irritation

LE gouvernement soviétique en a assez et son ambassadeur à Cuba vient d'être chargé de demander des explications à Fidel Castro. Le président cubain et ses amis ne cessent de critiquer, plus ou moins ouvertement, la politique latino-américaine de l'U.R.S.S., alors que celle-ci fournit **journellement** une aide d'un demi-milliard de francs...

Motus.

Pourquoi ce discours ?

COMME un certain nombre de Français, nous avons écouté, jeudi soir, le général de Gaulle à la télévision. Et quand il a eu fini de parler nous nous sommes posé — comme eux sans doute — cette question : pourquoi ?

Pourquoi avoir choisi un 10 août pour venir demander aux Français en vacances de « prendre une vue d'ensemble sur ce qu'il peut advenir de notre pays » ?

Et pourquoi être venu troubler leurs vacances sans leur apporter le moindre apaisement ?

Le chef de l'Etat a prouvé là qu'il est bien éloigné de ce peuple dont la confiance est pourtant, selon lui, la source de son pouvoir.

Les propos du général de Gaulle sont passés très au-dessus des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens.

Le président de la République avait — il l'a bien senti — à se justifier. Il pouvait, pour ce faire, choisir entre deux méthodes : s'abaisser au niveau de l'homme de la rue ou demander à l'homme de la rue de s'élever jusqu'à lui.

C'est cette dernière méthode qu'il a — évidemment — choisie. Outre qu'elle est absolument conforme à la conception gaulliste de l'Etat, cette méthode présentait pour l'orateur l'avantage de le dispenser d'entrer dans les détails et d'avoir à répondre avec précision à toutes les questions que l'opinion, en ce moment, se pose.

On risque beaucoup moins, d'autre part, d'être démenti par les faits quand on s'en tient à des généralités que lorsqu'on entre dans la réalité des problèmes.

La dialectique présidentielle est incontestablement habile. Elle consiste à définir les objectifs et les grandes lignes d'une politique générale avec assez d'assurance, d'autorité, de conviction pour que ces objectifs — autrement dit ces promesses — apparaissent comme autant de réalisations mirifiques.

Ainsi, l'auditeur plus ou moins attentif se trouve-t-il submergé par un flot torrentueux d'étonnants résultats.

Ainsi apprenons-nous que nous avons chassé l'inflation, qui pourtant menace de faire sa réapparition; que nous avons une dynamique politique de la jeunesse, alors que des milliers et des milliers de jeunes sont abandonnés à l'angoisse de leur avenir; que nous combions de subventions et d'aides de toutes sortes notre agriculture, ce qui n'empêche pas nos agriculteurs de courir vainement après cette parité qu'on leur promet toujours sans jamais leur permettre de l'atteindre.

Ainsi, apprenons-nous que l'on évite la faillite de la Sécurité sociale en équilibrant ses recettes et ses dépenses (par la géniale méthode qui consiste à augmenter les cotisations et à diminuer les prestations), que l'on fait en sorte que le niveau de vie des travailleurs s'élève (en commençant par le rabaisser).

Ainsi, sommes-nous invités à nous enorgueillir de nos efforts en matière de recherches, d'électronique, d'ordinateurs, alors que nous avons, dans le domaine de la technologie, un retard considérable.

Tous ces progrès sont prévus par le Plan, ce merveilleux Plan, dont de Gaulle ne laisse passer aucune occasion de célébrer les vertus. Malheureusement, l'exécution du Ve Plan est chaque jour plus compromise, ce n'est un secret pour personne qu'il ne pourra pas être réalisé.

On en vient à se demander si le général de Gaulle est bien renseigné sur l'état exact de la nation. Ce n'est pourtant pas à l'école du renoncement national que l'on apprend dans quelle situation inquiétante se trouve actuellement l'économie française, c'est dans les statistiques, dans les rapports, dans les faits.

Mais qu'importe que l'auto-satisfaction ne corresponde pas à la réalité, l'important c'est que tous les progrès que nous sommes censés accomplir soient destinés à permettre à notre pays de « suivre son propre chemin en marchant de son propre pas ».

Voilà pour le progrès. Il en va de même de l'indépendance, avec la nuance d'orgueil et d'agressivité qu'y met le général de Gaulle. Elle est purement verbale. Que signifie, au demeurant, dans le monde moderne, cette notion d'indépendance ?

Dans le domaine économique, si l'on est partisan, comme prétend l'être le chef de l'Etat, de la Communauté européenne, on ne peut pas ne pas sentir la vanité de cette notion périmée. Il n'y a pas de place pour l'indépendance nationaliste dans une Europe unie qui lui substitue des règles communautaires qui s'imposent à tous.

Indépendance en matière de diplomatie et de défense ? **Mais alors pourquoi le général de Gaulle parle-t-il d'Europe politique ? A moins qu'il n'imagine d'autre union que celle qu'il dirigerait à sa guise...**

Le grand argument du président de la République en faveur de cette indépendance, qui nous maintient, en principe en dehors des deux blocs, c'est qu'elle nous mettrait à l'abri d'un conflit entre les deux géants par « Europe interposée ». **Voilà, nous semble-t-il, une assurance verbale qui pourrait se révéler tragiquement illusoire. On a beaucoup de mal à imaginer une guerre nucléaire entre la Russie et les Etats-Unis, dans laquelle nous ne nous trouverions pas, de gré ou de force, impliqués. Le pacifisme ne dispense pas du réalisme.**

En fondant sa politique d'indépendance et de paix sur la certitude d'être épargné en cas de conflit mondial, le général de Gaulle ne tombe-t-il pas dans ce pacifisme verbal qu'il dénonce ?

Jamais le chef de l'Etat n'avait avec tant d'insistance tout ramené à l'objectif suprême de la paix. « Aujourd'hui, pour la France, a-t-il dit, la paix doit être non seulement souhaitée, mais rigoureusement voulue ».

Qui ne hait la guerre ? Qui n'est pas pour la paix ? Mais la vouloir **rigoureusement**, n'est-ce pas adopter l'esprit de Munich ?

Vouloir rigoureusement la paix, c'était, au mois de juin, condamner l'Etat d'Israël à la disparition. Vouloir rigoureusement la paix, c'est tenir pour l'agresseur celui qui prend les armes pour défendre la liberté d'un peuple ou son droit à l'existence. Vouloir rigoureusement la paix, en 1939, c'eût été abandonner notre allié polonais et ne pas déclarer la guerre à Hitler.

Il y a dans ce « rigoureusement » une inquiétante ambiguïté.

Mais, au moins, cette politique de paix est-elle efficace ? La France est-elle parvenue à faire entendre sa voix ? Le général de Gaulle a-t-il été assez écouté pour imposer des solutions pacifiques ? Est-il en mesure de jouer un rôle déterminant dans le règlement des conflits actuels ?

Le président de la République exalte, comme la mission essentielle de la France, sa volonté de paix, sa position rigoureusement pacifique. Il manquait malheureusement à sa démonstration de jeudi soir le moindre résultat positif, le moindre commencement de réussite.

Si, après le discours de Phnompenh, le président Johnson avait décidé le retrait des troupes américaines du Viet-nam;

Si le gouvernement d'Israël avait renoncé, sur les conseils pressants de Paris, à déclencher les hostilités au Moyen-Orient;

Si, la guerre ayant tout de même éclaté, la Russie et les Etats-Unis avaient accepté la proposition française de conférence à quatre;

Si, s'agissant de condamner Israël à l'O.N.U., nous avions réussi à entraîner dans cette voie tous les pays de l'Afrique francophone;

Alors, oui, le général de Gaulle aurait pu dire : « On peut critiquer ma politique, mais on ne peut pas nier les résultats obtenus. »

Or, ce n'est pas ce qu'il a fait, mais ce qu'il voudrait pouvoir faire, que le chef de l'Etat a exposé. Son discours ne saurait faire oublier l'impuissance dont a témoigné, depuis quelques mois, la diplomatie française, impuissance qui a, tout récemment encore, transformé un voyage triomphal en une retraite précipitée.

Est-ce du dénigrement systématique ? Tout ce que nous venons d'évoquer, ce sont des réalités, ce sont des faits. En rappelant ces vérités, nous serions, paraît-il, des « apôtres du déclin ». En fait de déclin, nous déplorons celui que subit notre pays sous le couvert de l'indépendance, du prestige et de la grandeur.

Il y avait dans la dernière partie de l'allocution présidentielle une hargne, une rancœur, une injustice indignes du chef d'un Etat démocratique. Un peu de mauvaise foi aussi.

Si l'on en croit le général de Gaulle, ce qui a stupéfié et indigné les « apôtres du déclin », c'est « l'unanime et indescriptible volonté d'affranchissement que les Français du Canada ont manifestée autour du président de la République française ».

Personne n'a regretté l'accueil fait par le Québec au représentant de la France. C'est au contraire dans la mesure où l'on s'en est réjoui que l'on a déploré que le général ait gâché, par ses outrances, une si belle manifestation. **Ce n'est pas le succès de De Gaulle qui a choqué tant de Français, ce sont ses erreurs diplomatiques.**

Enfin, avouons-le franchement : nous regrettons que, dans un passé récent, le général de Gaulle n'ait pas montré à l'égard de nos frères d'Algérie autant de sollicitude et d'affection qu'il en témoigne aujourd'hui à nos cousins du Canada.

J.-F. Dupeyron.

L'Amérique latine et le « fidélisme » après la confrontation de La H

« CE qu'il nous faut, c'est la haine intransigeante de l'ennemi, qui pousse l'être humain au-delà des limites naturelles et le change en une machine à tuer efficace, violente, sélective et froide. Nos soldats doivent être ainsi... Quel bel avenir serait le nôtre si deux ou trois Viet-nam, ou plus encore, fleurissaient à travers le monde avec ses tragédies, leur héroïsme quotidien et leurs coups répétés contre l'impérialisme. »

Monstrueux pour les uns, prophétiques pour les autres, ces propos transmis par « Che » Guevara sous forme de message ont dominé les travaux de l'O.L.A.S. dont la présidence d'honneur lui fut d'ailleurs attribuée par acclamations. Fidel Castro peut être content de son ex-second qui a bien rempli son rôle. Il a fait triompher la li[gne] dure des fidélistes. Le [délégué] qui accueillit à Cuba [les] latino-américains [arrivés] surmontant [leur] mitraill[ette] tails [...]

Sachant l'ambiance qui les attendait, d'autres avaient préféré s'abstenir purement et simplement. Ces absents étaient parmi les plus grands, puisqu'il s'agissait des partis du Venezuela, de l'Argentine et du Brésil. Leur point de vue est que le pouvoir doit être pris par des moyens légaux : éducation des masses, grèves, victoires électorales.

L'Union soviétique, [qui] [a] l'appui de conférence, la « Pravda » à dessein un article du chef communiste chilien, Luis Corvolan, protestant contre les immixtions de Castro. Après avoir rappelé que Lénine s'est à plusieurs reprises [...] contre les « dangers [...] risme », Corvol[an] appartient [...] miner[...]

Le président du *conseil* soviétique aurait fait valoir à *Fidel* Castro combien l'aventure arabe avait été désastreuse. Il aurait ajouté : « Ne faites pas comme eux. » Peine perdue. Les deux hommes ne pouvaient se comprendre.

Le Soviétique parlait en chef d'une nation riche, la deuxième du monde, puissante, presque à é[gale] avec les Etats-Unis, conse[iller] réponses de Fidel [...] celles du repré[sentant] pauvre plon[gé] [...]

tions — devant le soutien écono[mique] que l'U.R.S.S. apporte au[x] du chrétien - démocrate [...] Frei et aux régimes [...] tes de Brasilia [...] telle attitud[e] « compl[ice]

Forcing

CAMPAGNES d'affiches [...] catégories sociales, communistes aux cantonale[s] en force. Les autres form[ations] trent moins pressées et ce[lle] ration de la gauche et l'[union] que pour la Ve Républiq[ue] ne peuvent communiquer [...] ceux qui défendront l[a] n'est que deux semaine[s] tour de scrutin qui l'on [...] de tous les candidats.

Mort des dix pour

LE gouvernement [...] loi électorale [...] notamment la règ[le] tour, tout candida[t] pour cent du [...] études électoral[es] listes de la For[ce] ces politiques [...] règle s'est tr[ouvé] capitale, ret[rouvé] Ve Républiq[ue] se prononce [...] soit boudé [...] voix sur [...] battant ai[r] au cours d[u] porter.

Vingt

PETI[T] ving[t] mé[...] de [...] so[...] il [...] s[...]

« LA GUERRE DES MONDES » AU PIED DE LA CORDILLÈRE...

lueur des canons y a supprimé la Nuit !

à l'ouest de Con-thien, la terre
pulvérisée par les bombes et
riblée de cratères, parsemée de
les n'offre aucune prise à la
d des montagnes s'étend une
travers laquelle on distingue
roupes de soldats et des
urnent comme des vautours.
ui tirent des fusées à jet
es roquettes giclant des
tiligne, fulgurante : une
ne flamme incroyable-
une violente explosion.
ord, j'aperçois à l'est,
du soleil qui se lève,
rd appartenant à la
carré, posés comme
eize croiseurs lourds
lonnent Cap Lay. Ils
s avec une régula-

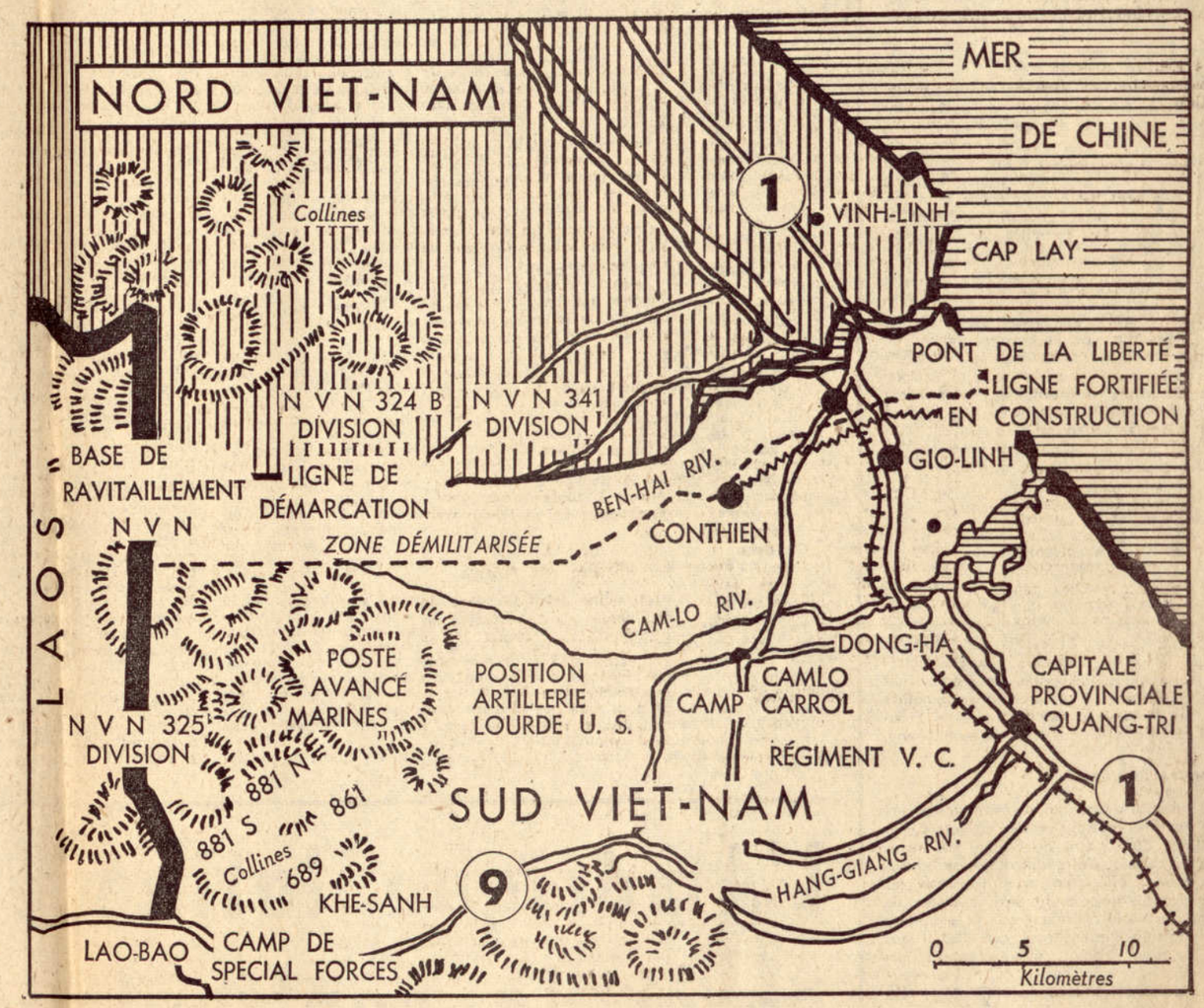
nt. Brusquement,
comme le soleil
vagues; un gey-
s et de fumée
es. Cent vingt
bleaux de tir
coup de ton-
la lueur de
iel se reflè-
de plomb.
bord d'un
s « accor-
la D.M.Z.

Chi-minh et les Américains est l'une des plus sauvages et des plus rugueuses d'Asie. Les indigènes ont donné aux plages qui la bordent le surnom de « côtes de Fer », car le littoral est battu de juin à novembre par la houle du Nord et les cyclones de la mer de Chine. A l'Est, entre la mer et la route n. 1, sur une quinzaine de kilomètres en profondeur, s'étend une plaine monotone dont le sol rouge, d'origine volcanique, très fertile est favorable à la culture de l'aréquier, du poivre, du café et du thé. La plaine rouge est frangée de dunes d'un sable très blanc et de rizières abandonnées au sol trop sec et tout crevassé.

A l'ouest de la route n. 1, sur environ 8 kilomètres, la terre plate, couleur de brique pilée, se transforme en molles ondulations verdoyantes. Mais l'herbe de ces basses collines est dure, pointue, tranchante comme des lames de sabres. Au-delà des collines, la chaîne des Khas s'élève brusquement de 500 à 2 000 mètres. D'un bout à l'autre de l'horizon, terrible, mystérieuse et puissante, la Cordillère annamitique dresse sa barrière indestructible. Sur plus de 50 kilomètres en profondeur sur tout l'orbe visuel, pas la moindre surface plane. Il n'y a qu'un enchevêtrement de falaises noires, de blocs de basalte éboulés, de cônes calcaires et entre eux de profondes et étroites coupures où roulent des eaux sauvages. Sur tout ce terrain tourmenté, la houle sombre de la forêt préhistorique roule ses vagues feuillues et désordonnées. Quelques roches rouges, sur des sommets aigus, émergent comme des îles de cet océan passionné et pourtant immobile et silencieux. Pas le moindre souffle ne fait bruire les arbres.

Montagne d'avant le déluge, inexplorée. Forêt vierge terrifiante, où le jour diminué n'est plus qu'une traînée verte sous les parasols étagés d'arbres gigantesques étayés de leurs racines comme par des murailles de soutènement. Jungle torride, enfermée dans des réseaux de lianes innombrables comme les fibres de la pluie. Végétations rigides, métalliques, aux lances hérissées.

Au pied de cette effrayante nature tropicale, les marines de la 3e division, adossées à la mer, ont choisi de tenir la plaine et les collines basses.



Carte dessinée par l'auteur

.. aux Cous de cuir

tre défensif américain a été
des Cous de cuir ». C'est
de côte couvert par
hacun par un régi-
'est installé à
uaire de la
ldozers

prenante. On peut suivre leur trajectoire de départ comme on suivrait celle d'une fusée cosmique.

Entre deux bordées, le capitaine Jefferson Caroum me confie : « Nos canons portent à 32 kilomètres. Ici, nous ne sommes qu'à une quinzaine de kilomètres du Nord Viet-nam et nous pouvons en même temps pilonner le terrain jusqu'à la frontière du Laos. Camp Caroll brûle six mille
r jour. »
osition d'artillerie lourde des mari-
à Gio-linh, à quatre kilomè-
. A Gio-linh, on tire
de canons par jour.
l'ouest de Con-thien,
tail-

de 250 mètres de haut. Devant cet objectif, il y avait, disposées en quinconce quatre cents positions viets se flanquant mutuellement de leurs feux. Le camouflage de ces positions avait été poussé jusqu'à un mimétisme quasi parfait. Difficulté essentielle : les blockhaus ne se démasquaient que successivement. Pratiquement, ils étaient invisibles tant qu'ils n'avaient pas tiré.

Jamais, à aucune époque et en aucun pays du monde — sauf peut-être à Iwojima, pendant la guerre du Pacifique — un pareil système de fortifications n'a été réalisé. Des dizaines de blockhaus et de Viets ont été scellés. Leurs ouvertures obstruées au béton ont été ensuite recouvertes de plusieurs mètres cubes de terre par les bulldozers. Cependant, dans ces tombes, les Viets survivaient.

A la nuit, ils émergeaient du sable comme des crabes fouisseurs. Entre 1 heure et 2 heu-
matin, ils contre-attaquaient à la dynami-
nade et au co teau. Le bondisse-
positions américaines de ces
eux causa une immense
ts.
ien, il était
cours.

qu'un immense bourdonnement d'hélicoptères. L'odeur de mort est insupportable. Dans une clairière, je compte trente-deux corps de marines enroulés dans des ponchos. Entouré de trois officiers, un chapelain de haute taille, aux cheveux blancs visibles sous la casquette kaki, récite une prière. Des moustiques porteurs de fièvre tourbillonnent partout en nuages de fine poussière.

Au pied d'un arbre haché par la mitraille, seuls survivants d'une compagnie, cinq prisonniers viets, vêtus d'uniforme gris, sont accroupis. Ils sont livides, amorphes, gravement « choqués », privés de tous réflexes. Tous les cinq ont les tympans éclatés. En face d'eux, des brancardiers viennent d'asseoir sur une couverture brune, un marine dont le visage n'est qu'une plaie ruisselante de sang. Un infirmier se penche sur le blessé et le panse. J'entends le marine qui lui demande :

« Quelle heure est-il, Burd ? Je trouve qu'il fait noir. »

L'infirmier lui répond avec une étrange douceur dans la voix :

« Il est tard déjà. La nuit est tombée. Repose-toi, bonhomme. »

Il est 5 heures de l'après-midi. Le ciel est encore clair. Le marine s'appelle Kyle et il a 19 ans. Il est né à Pasadena : la ville des roses-
balle qui l'a frappé au visage lui a arraché

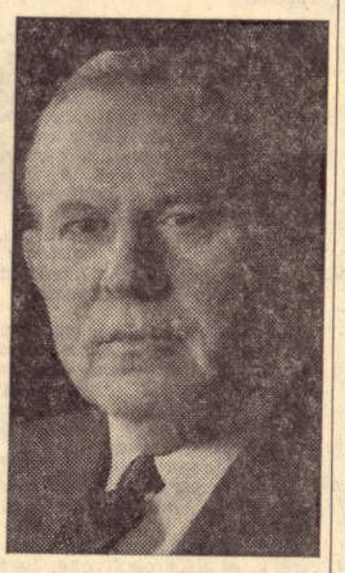
LE CANADA 1867-1967

A LA CROISÉE DES CHEMINS

Par M. LESTER B. PEARSON
premier ministre canadien

LES Canadiens célèbrent cette année le centième anniversaire de leur Confédération. C'est en effet le 1er juillet 1867 que naissait, de l'union de quelques colonies, la Confédération canadienne.

Dans la vie d'un peuple, cent années représentent très peu de chose. Ce n'est que le début, les tout premiers pas d'une nation. Mais pendant cette courte période, que d'efforts accomplis, que de progrès réalisés. Face à des obstacles géographiques qui paraissaient insurmontables, avec une population clairsemée, le Canada est d'abord parti à la conquête de son territoire, pour se donner par la suite une économie moderne et prospère. Petit à petit, des immigrants venus de tous les coins de l'Europe et du monde se sont établis au Canada, apportant leurs talents et leurs cultures à l'édification de ce grand ensemble qu'est le Canada d'aujourd'hui.



Quelle preuve plus prestigieuse le Canada pourrait-il offrir de sa réussite et de sa vitalité que l'Exposition universelle de Montréal dédiée à la Terre des Hommes ?

Si les Canadiens ont toute raison d'être fiers de leur réussite matérielle au cours de cette première phase de leur histoire, ils ont aussi toute raison de faire confiance à l'avenir.

Cela ne signifie pas pour autant que le Canada ait résolu tous les problèmes, écarté tous les obstacles. Au contraire, on peut dire qu'il fait face à l'heure actuelle au plus grand défi de son existence. Formé de deux souches, une francophone et l'autre anglophone, le Canada cherche à créer dans la diversité une nouvelle unité. D'origine européenne mais implanté en Amérique aux côtés de la plus grande puissance du monde, le Canada recherche une personnalité qui lui soit propre. C'est donc une double vocation, l'une complétant l'autre, que les Canadiens s'attribuent. Si jusqu'ici nous avons édifié une économie nationale puissante pour satisfaire nos besoins matériels, nous devons maintenant diriger nos efforts vers les besoins de l'esprit, vers la réalisation d'une identité et d'une conscience nationale dans l'indépendance et l'unité. Nous y parviendrons, j'en suis sûr, non certes sans difficultés, mais en mettant à l'œuvre toute notre intelligence, notre ténacité et notre expérience acquise au cours de ce dernier siècle.

Pour ce faire, les Canadiens ont besoin de l'apport distinctif et précieux de leurs pays d'origine. C'est pourquoi la recherche d'une plus large ouverture vers l'Euope et la France en particulier s'ajoute depuis quelque temps à nos relations traditionnelles avec la Grande-Bretagne et le Commonwealth, comme à la présence massive des Etats-Unis. La langue et la civilisation françaises au Canada constituent un héritage et une richesse que tout Canadien a souci de préserver, de développer et d'enrichir. C'est dans cet esprit et avec cet idéal que les Canadiens, et tout particulièrement les Canadiens français, désirent améliorer leurs relations avec la France et les pays francophones du monde. La France partage ce souhait et nous en trouvons confirmation dans la visite au Canada du général de Gaulle aujourd'hui même et la participation de la France à l'Exposition universelle.

L'épanouissement de la culture française au Canada ne représente-t-il pas une condition essentielle de l'originalité canadienne ? Le dualisme culturel alimenté et renforcé aux sources européennes et françaises est pour les Canadiens un élément d'équilibre dans la personnalité et l'orientation du Canada. La présence française au Canada occupe une place importante et privilégiée dans cette mosaïque nationale que le Canada cherche à construire dans la diversité et la multiplicité des cultures. Mais cette présence, pour rester vivante et pour demeurer efficace, doit se manifester dans tous les domaines : ajoutant à leur contribution culturelle, la France et l'Europe doivent s'exprimer aussi sur le sol canadien par la science, par la technique et par les investissements.

Avec l'appui et la compréhension des Européens, je crois qu'au Canada nous pourrons élaborer une société originale dans laquelle s'harmoniseront les cultures française et anglaise, les civilisations européenne et américaine, l'humanisme et la technologie.

Lester B. Pearson

DES IDÉAUX SEMBLABLES

Par M. MAURICE COUVE DE MURVILLE,
ministre français des affaires étrangères

LE voyage du général de Gaulle au Canada se situe dans une perspective historique d'une vaste portée. Il y a quatre siècles et demi, Jacques Cartier abordait en Amérique du Nord, remontait l'estuaire du Saint-Laurent et reconnaissait les rivages de ce qui allait devenir le Canada. Les quelques milliers de Français établis sur les rives du grand fleuve à la suite de cette découverte sont devenus aujourd'hui plus de cinq millions, établis principalement au Québec, et aussi dans d'autres parties du Canada.

C'est là un fait capital, pour la France, bien entendu, mais aussi pour le Canada, car il a largement contribué à lui permettre d'affirmer sa personnalité dans le continent nord-américain.

Après avoir tenacement survécu, les Français du Canada connaissent aujourd'hui un puissant réveil ; la France est heureuse de le saluer et elle est prête, pour le soutenir, à coopérer de plus en plus largement avec eux sur le plan culturel, technique, scientifique et économique, dans toute la mesure de ses moyens.

Les ententes culturelles signées tant avec Québec qu'avec Ottawa ont permis d'accomplir des progrès remarquables dans ce domaine essentiel. Les investissements et travaux français se sont, au cours des dernières années, développés de façon considérable au Canada, notamment en matière d'électricité (coopération avec l'Hydro-Québec, barrage de la Manicouagan), de transports (métro de Montréal) et de production d'automobiles.

Le problème des télécommunications, celui des échanges de jeunes, les divers aspects de ce qu'on appelle la francophonie, fournissent des thèmes féconds de discussion et de coopération.

Il reste enfin à donner une impulsion nouvelle à des échanges commerciaux encore très insuffisants, même s'ils ont récemment progressé de façon régulière. La magnifique exposition Terre des hommes ne saurait manquer de jouer à cet égard un rôle particulier. La France a été heureuse d'y contribuer, marquant ainsi l'intérêt qu'elle porte à cette manifestation spectaculaire et si pleinement réussie.

Sur un plan plus général, et compte tenu des relations particulières qu'elle a nouées avec le Québec pour des raisons qui sont évidentes, la France est heureuse de constater l'excellence des rapports qui existent entre elle et le Canada. Tout invite les deux pays à coopérer dans le domaine politique. Non seulement rien ne les oppose, mais encore ils sont unis par beaucoup de conceptions et d'idéaux semblables, et d'abord par leur souci du respect de l'indépendance de chacun, par leur désir de paix, et par une attitude semblable quant à leurs devoirs vis-à-vis de la communauté internationale.

Maurice Couve de Murville

LES PREMIERS PAS OU LA MARCHE VERS L'OUEST

LE Canada existe-t-il ? Un siècle après la naissance de la Confédération, dans une atmosphère qu'aucun historien n'a jamais osé qualifier d'enthousiaste, la question reste encore posée. Cela n'empêche pourtant pas le Canada de vivre, de progresser, de se développer. Cela ne l'a pas empêché de s'étoffer, même si la trame est encore distendue, de passer d'une superficie de 350 000 kilomètres carrés à près de dix millions de kilomètres carrés, et de voir, pendant le même temps, sa population atteindre le seuil des vingt millions d'habitants, alors que les Canadiens n'étaient que trois millions et demi en 1867.

Cette progression, cette installation, cette « réalisation » du Canada ne suffisent pas, bien sûr, à répondre à la question posée. Ne s'agit-il pas là, d'ailleurs, pour certains historiens, d'une fuite en avant plutôt que d'une accession à la maturité ? Mais quelle que soit la nature profonde du phénomène, nul ne peut l'ignorer pour analyser le problème canadien.

Par JACQUES AMALRIC

LES ETATS-UNIS ont été marqués — ils le sont encore — par la conquête de l'Ouest et son corollaire, l'esprit de la frontière. Le Canada a vécu une aventure analogue, même s'il n'en a pas connu le même esprit, avant de se lancer depuis moins longtemps à la conquête du Nord : attachés à la Grande-Bretagne et à ses valeurs, les pionniers canadiens ont rarement fait montre de l'enthousiasme un peu déréglé qui a caractérisé leurs voisins du Sud. Ils ont mené leur marche à l'Ouest avec méthode, systématiquement. En 1867, il s'agissait d'ailleurs pour eux non de conquérir l'Ouest mais de le conserver, de l'arracher à la grande tentation américaine, de « digérer » cette Prairie et ces Rocheuses qui constituent encore aujourd'hui un des plus grands défis qui leur aient été lancés. L'année de la naissance de la Confédération ne coïncide-t-elle pas, symboliquement, avec celle de l'installation des Etats-Unis en Alaska ?

Quelques chiffres suffisent à résumer ce Canada de l'an I qui prenait la relève de deux siècles de colonisation. Dès son avènement, les pères fondateurs sont formels, le Canada est destiné — condamné, diront certains — à **« pousser en graine »**. Mais n'est-ce pas sa raison d'être ? Sauver ce qui peut l'être de l'expansionnisme des jeunes Etats-Unis ? C'est dire que l'agrandissement du territoire ne se fait pas attendre malgré les défections de l'île du Prince-Edouard et surtout de Terre-Neuve, qui allait attendre 1949 pour sortir de son splendide isolement.

« De la crête des vagues au sommet des montagnes »

Première tâche : s'emparer de « marches » de l'Ouest, c'est-à-dire la Prairie, sur laquelle règne la Compagnie de la baie d'Hudson en vertu de la charte royale de 1670. Dès 1869 c'est chose faite : moyennant le paiement de 300 000 livres, les immenses territoires qui s'étendent des Lacs aux Rocheuses passent sous contrôle fédéral. La fameuse Compagnie de la baie d'Hudson n'en perd pas pour autant ses intérêts puisqu'elle conserve des privilèges exorbitants dont on trouve encore aujourd'hui les vestiges florissants sous la forme de grands magasins dans divers centres du Grand Nord.

Un an après l'intégration de ces territoires dans la Confédération, le Manitoba est érigé en province. L'opération est plus douloureuse qu'on ne pourrait le croire. Les populations du cru, les métis d'Indiens et de Blancs, surtout des Canadiens français, la voient d'un très mauvais œil. Un premier soulèvement, dirigé par Louis Riel, montre l'acuité du problème qui se posera dans les mêmes termes quinze années plus tard, lorsque le chemin de fer ouvrira la Saskatchewan au monde moderne, qui est ici anglophone. Louis Riel finira pendu, mais rien alors ne paraissait pouvoir freiner la réalisation de la grande prophétie canadienne que l'Irlandais Thomas d'Arcy McGee décrivait en ces termes lyriques à l'achèvement de la Confédération : **« J'aperçois dans un avenir pas trop lointain une grande nation dont les limites seront la ligne bleue de l'Océan. Je la vois répartie entre des communautés diverses, chacune maîtresse de son destin, mais unies entre elles par des institutions libres, un commerce libre. Je vois à l'ouest les sommets des montagnes, à l'est la crête des vagues ; je vois les méandres de l'Assiniboine, les Grands Lacs, le Saint-Laurent, l'Ottawa, le Saguenay, le Saint-Jean, et sur leurs rives, dans les vallées qu'ils fertilisent, dans toutes les villes qu'ils traversent, je vois une génération d'hommes laborieux, heureux de leur sort, respectueux de la morale, libres en droit en en fait, à tout jamais capables de préserver dans la guerre comme dans la paix une constitution digne d'un tel pays. »**

Le Transcanadien par lequel le scandale arrive

L'avenir idyllique entrevu par Thomas d'Arcy McGee restait encore à réaliser en 1870 : prendre solidement pied sur la côte Pacifique. Certes des colons britanniques y étaient déjà installés, mais bon nombre étaient plus tentés par des relations avec le Sud que par des liens, très difficiles à maintenir, avec l'Est. Ce n'était pas le cas de William Alexander Smith, qui, sous le nom généreux d'Amor de Cosmos, va plaider pour l'intégration à la Confédération et remporter la partie, ouvrant ainsi au Canada moderne les portes de l'Orient : le 20 juillet 1871, la Colombie britannique devient la sixième province du Canada, après l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. Elle sera suivie en 1873 par l'île du Prince-Edouard, enfin repentante. Ce n'est qu'en 1905 que les prairies de l'Alberta et de la Saskatchewan seront à leur tour érigées en provinces.

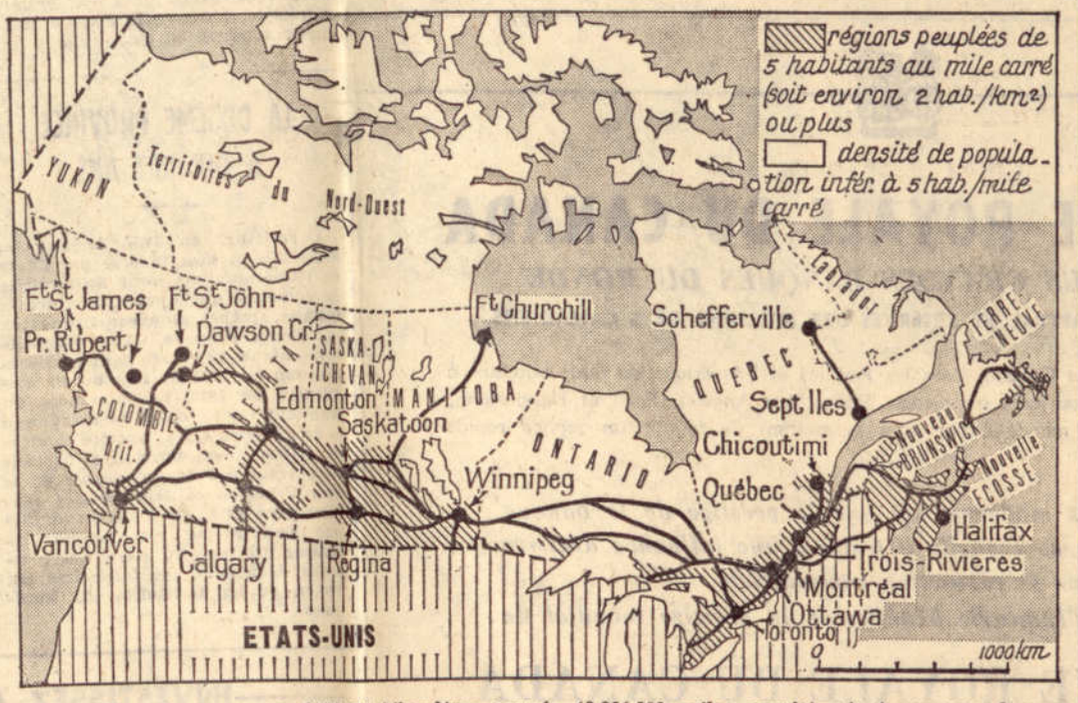
Partisan de la Confédération, Amor de Cosmos n'en était pas un inconditionnel. Pour prix de son ralliement, la Colombie britannique obtient en effet la promesse d'un beau présent : le gouvernement fédéral de MacDonald s'engage en retour à entreprendre, au plus tard en 1873, la construction d'un chemin de fer transcanadien et à achever l'entreprise dans un délai maximum de dix ans. Pratiquement, le Canada était créé. Il restait à réaliser le défi à la nature et à créer les Canadiens...

Pièce maîtresse du « rêve » canadien, le chemin de fer transcontinental se révéla d'entrée un rude morceau. Un premier problème retarda de plusieurs années l'entreprise : où trouver les capitaux pour dérouler la voie ferrée sur les quelque 3 200 kilomètres à parcourir pour lui faire franchir les ravins et les crêtes des Rocheuses ? Il était décemment difficile de faire appel au marché américain, qui n'aurait pas demandé mieux que de s'assurer le contrôle d'une installation concurrente. Un premier accord fut donc conclu entre le gouvernement fédéral et un groupe de financiers de Montréal. Du moins le croyait-on, car en 1873 éclata le scandale : l'homme sur qui reposait la combinaison, Sir Hugh Allan, n'était autre qu'un homme de paille des Américains. Il ne s'était pas privé, en outre, pour faciliter l'obtention du contrat, d'arroser généreusement les conservateurs, qui étaient alors au pouvoir. Le premier gouvernement du Canada, toujours présidé par MacDonald, périt dans ce premier scandale, qui n'allait pas être le dernier...

En dépit de ses avatars, c'est pourtant MacDonald qui allait réaliser le Transcanadien ; revenu au pouvoir en 1878, après un terne intermède des libéraux qui avaient bien failli compromettre l'entreprise en proposant à la Colombie britannique un transcontinental **« au rabais »** (on n'aurait fait que rejoindre les voies d'eau naturelles par des tronçons de voie ferrée), il fait définitivement adopter son nouveau projet par le Parlement en 1881 : le **Canadian Pacific Railway** est né. Désormais tout va aller très vite, même si la faillite est frôlée à plusieurs reprises : quatre ans plus tard, le 7 novembre 1885, quelque part dans la Saskatchewan, la jonction s'effectue, la dernière traversée est fixée. Près de dix mille hommes avaient travaillé à l'entreprise, dont les deux tiers étaient Chinois.

Ce dernier détail révèle combien Il était plus difficile de créer des Canadiens que le Canada. En dépit d'une publicité intense dans les journaux britanniques et de la promesse d'avantages non négligeables, l'Ouest ne se peuple pas : de 7 500 en 1882, le nombre des nouveaux arrivants tombe à 3 000 en 1883, à 2 000 deux années plus tard. L'avenir s'annonçait toujours sombre pour le pays au début du siècle : malgré l'intégration de nouveaux territoires, malgré l'immigration, malgré le Transcanadien, la population du Canada ne s'était accrue que d'un million et demi d'habitants depuis 1867. Même la ruée vers l'or du Klondyke — combien éphémère il est vrai — n'avait attiré que quelques milliers d'immigrants. Pendant la même époque, la population des Etats-Unis était passée de 40 à 75 millions d'habitants...

(Lire la suite page 12.)



Le Canada, avec ses 9 959 000 kilomètres carrés (3 851 809 miles carrés), vient au second rang de tous les pays par sa superficie après l'U.R.S.S. (22 403 000 kilomètres carrés) mais avant la Chine populaire (9 600 000 kilomètres carrés) et les Etats-Unis (9 347 000 kilomètres carrés). En revanche, sa population de 19 604 000 habitants paraît dérisoire par rapport à celle des Etats-Unis (194 millions), de la Russie soviétique (228 millions) et surtout de la Chine (786 millions). Seule l'Australie, avec ses 11 500 000 habitants pour 7 700 000 kilomètres carrés, peut lui être comparée. La carte ci-dessus fait ressortir les régions les plus peuplées, notamment le sud de l'Ontario et du Québec, ainsi que la bande de territoire qui longe la frontière américaine et comprend les villes de Winnipeg et de Vancouver, dont l'évolution a été facilitée par la création du chemin de fer transcontinental.

Le rôle modérateur d'une puissance moyenne

Par CLAUDE JULIEN

SI trop de Canadiens, anglophones ou francophones, épuisent leurs énergies dans leurs débats internes ou dans des querelles dont les échos ne parviennent que très assourdis à l'extérieur, le Canada n'en occupe pas moins, sur la scène internationale, une place et une importance que bien d'autres pays pourraient lui envier. Car les forces canadiennes sont intervenues dans les deux guerres mondiales et, depuis la fondation de l'O.N.U., la diplomatie canadienne a joué un rôle sans doute irremplaçable dans la plupart des grandes crises qui ont marqué l'affrontement entre l'Est et l'Ouest. Et pourtant, avec moins de vingt millions d'habitants, le Canada ne saurait en principe prétendre peser d'un grand poids auprès de géants comme les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine, ou même de pays moins peuplés et moins puissants comme l'Angleterre ou l'Allemagne.

Mais les Grands n'occupent pas nécessairement la vedette. Leurs affrontements ont jeté au premier rang de l'actualité de petits pays comme la Corée, le Vietnam et Cuba. Car la puissance, évaluée en termes de démographie ou de potentiel économico-militaire, ne fait pas tout. Il y faut de surcroît une volonté d'être soi-même et d'occuper une place bien précise dans le monde. Israël l'a montré, mais aussi le Vietnam du Nord. Et le jeu international ne se mesure pas seulement à l'aune des armements. Les différends qui ne se règlent pas sur les champs de bataille trouvent bien souvent leur solution dans l'intervention de petits pays comme le Canada, réputés pour leur modération, respectés pour la sagesse qu'ils manifestent devant les plus graves crises.

C'EST un rôle que le Canada a joué avec beaucoup de talent. L'histoire aurait pu en faire une simple composante du Commonwealth, en tout fidèle aux impulsions venues de Londres. La géographie, lui imposant le voisinage d'un pays puissant dont le dynamisme a conquis une position de contrôle dans l'économie canadienne, aurait pu réduire le rôle d'Ottawa à celui de simple reflet de Washington. Il fallait du génie créateur et du courage, au service d'une sobre vision du monde, pour se dégager de ce double déterminisme historique et géographique. Car le Canada garde un attachement à la Couronne, et il s'est lié aux Etats-Unis par des accords militaires destinés à assurer la défense du continent nord-américain. Mais, en même temps, le Canada a su conserver et conquérir une grande liberté de manœuvre sur la scène internationale, au besoin en ruant dans les brancards, mais sans jamais compromettre gravement ses relations avec Londres et Washington.

Cette attitude de courtoise indépendance a valu à la diplomatie canadienne d'intervenir avec bonheur dans nombre de contestations. Et son intervention a été acceptée sans crainte ni suspicion pour plusieurs raisons fondamentales. D'abord le Canada a compris que son atout était de ne pas être une grande puissance dont la force économique ou militaire aurait pu susciter des ambitions dominatrices : les petits pays savaient qu'ils ne risquaient rien à accepter sa médiation. En second lieu, le Canada, membre de l'alliance occidentale, a toujours manifesté une grande modération même au plus fort de la guerre froide : il n'a jamais cédé, à l'extérieur, à la frénésie anticommuniste et, à l'intérieur, il a su se garder de la contagion maccarthyste, ce qui l'a rendu acceptable aux yeux des pays socialistes. Enfin, libéré de sa sujétion à l'une des grandes puissances colonisatrices et n'ayant jamais colonisé quiconque, le Canada a bénéficié du préjugé favorable de la part des nouvelles nations ayant accédé à l'indépendance après la seconde guerre mondiale.

(Lire la suite page 16, 1re col.)

LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA

UN SIÈCLE DE TATONNEMENTS?

UN slogan, plus ingénieux que toujours vrai, a joint au mot de « confédération », à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, l'affirmation qu'elle représentait « cent ans d'injustice ». Elle témoigne plutôt d'un siècle d'incompréhension, de tâtonnements et de piètre imagination.

Par JEAN-CHARLES BONENFANT (1)

1867

Précédé par cent ans de projets académiques, le fédéralisme canadien est né d'une façon pragmatique, entre juin 1864 et juillet 1867, comme solution aux difficultés constitutionnelles et économiques qui confrontaient les quelque 3 500 000 habitants des colonies britanniques en Amérique du Nord. Il fut rendu possible et accepté par la métropole grâce au réalisme et à la ténacité de quelques hommes : George-Etienne Cartier, le chef des conservateurs canadiens-français et catholiques du Bas-Canada, le Québec d'aujourd'hui ; George Brown, le chef des libéraux anglo-saxons et protestants du Haut-Canada, l'Ontario d'aujourd'hui ; John A. Macdonald, l'opportuniste qui profita des événements au point qu'il sembla en être le principal inspirateur ; Charles Tupper et Léonard Tilley, qui amenèrent dans le système fédératif l'un la Nouvelle-Ecosse, l'autre le Nouveau-Brunswick. Au point de vue juridique, ce fut l'union de quelques colonies, ratifiée par une loi du Parlement britannique, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui a pris le caractère d'une Constitution formelle, mais ce fut aussi un compromis politique qu'on a souvent qualifié de pacte entre les deux groupes ethniques qui, à cette époque, semblent avoir eu besoin de s'accepter l'un et l'autre.

Après la conquête de la Nouvelle-France, ratifiée par le traité de Paris, en 1763, l'Angleterre, autant par intérêt, en face de la révolution américaine, que par la générosité des tenants du droit naturel, avait accepté, en 1774, par une loi de son Parlement, l'Acte de Québec, que survive en Amérique du Nord un groupe français et catholique ; et si, en 1867, les colonies ne se confondirent pas en un régime plus unitaire, ce fut, pour une bonne part, afin de satisfaire un Québec en majorité français, voulant être maître des institutions qu'il croyait alors lui être essentielles.

Le Québec satisfait, l'Etat qui naquit en 1867 était, malgré le nom de confédération qu'on a pris l'habitude de lui donner, une fédération beaucoup plus centralisée que les Etats-Unis, mais cette fédération s'est transformée au hasard des conventions constitutionnelles et de l'interprétation judiciaire en redoutant toutefois en général les modifications institutionnelles profondes.

Développement des provinces

Dans la pensée du premier chef du gouvernement canadien, John A. Macdonald, les provinces devaient être entièrement sous la dépendance du gouvernement fédéral, qui pouvait d'ailleurs annuler leurs lois mais, pendant le premier quart de siècle du fédéralisme, elles virent s'édifier leur souveraineté grâce aux luttes menées par le premier ministre libéral d'Ontario, Oliver Mowatt, inspiré autant par son inimitié politique à l'égard du premier ministre conservateur du Canada que par le désir d'être maître chez soi. Si étonnant que cela puisse paraître, le Québec resta d'abord silencieux par suite de l'influence qu'y exerçait le parti conservateur, régnant à Ottawa, et ce n'est qu'en 1887 qu'il entra avec un chef prestigieux, Honoré Mercier, dans la voie de l'autonomie provinciale dont aucun premier ministre québécois n'a pu, depuis, vraiment s'éloigner.

L'autonomie des provinces n'eut d'ailleurs, au début, que fort peu de domaines où s'exercer, et ce ne fut qu'après la première guerre que le pouvoir fédéral, affaibli par le conflit et son instabilité, dut abandonner aux provinces les plus importantes formes d'activité, comme le développement des ressources naturelles, la sécurité sociale, l'aménagement des routes, quelques nationalisations, formes d'activité auxquelles les appelait d'ailleurs la lettre, largement interprétée par les tribunaux, beaucoup plus que l'esprit d'un texte rédigé au milieu du dix-neuvième siècle. Devenues puissantes, comme ne l'avaient jamais rêvé les pères de la Confédération, les provinces furent d'autant plus ébranlées par la crise économique de 1930 et les années de chômage, si bien que le pouvoir fédéral se crut obligé, à la suite des recommandations d'une commission qui étudia l'adaptation du fédéralisme canadien aux besoins modernes, recommandations qu'épousèrent les exigences de la seconde guerre et du développement de la sécurité sociale, de centraliser sous sa direction une bonne partie du contrôle de toutes les finances publiques. Seul, le Québec résista, au début, d'une façon plutôt passive, jusqu'au moment où, ces dernières années, il prit la tête d'une offensive qui fit osciller le pendule de nouveau en faveur des provinces.

Du point de vue théorique, le fédéralisme canadien repose sur l'existence de dix provinces devenues souveraines dans leur sphère d'activité, mais cette égalité juridique n'empêche pas qu'il y ait des grandes et des petites provinces, des riches et des pauvres, et, en définitive, neuf provinces en majorité anglaise et une en majorité française qui forment un Canada anglais et un Canada français. Le Québec a réussi, tout d'abord dans les faits, en vertu d'options qui étaient offertes à toutes les provinces mais dont il était presque toujours seul à profiter, à se développer un statut spécial.

Il a voulu exercer le plus grand nombre possible de formes d'activité qui, ailleurs au Canada, relèvent du pouvoir central. C'est ainsi qu'il y a près d'un quart de siècle il créa son propre impôt sur le revenu des personnes physiques et réussit à obtenir progressivement l'abattement de l'impôt analogue payé au gouvernement fédéral. Par ailleurs, il a créé son propre système de rentes et réclame la haute main sur toute la sécurité sociale.

Le Québec a fait maintenant du « statut particulier » un idéal qui a ses théoriciens, qui, entre l'indépendance et le maintien du statu quo, semble rallier beaucoup de partisans dans les deux grands partis provinciaux et qui vient d'obtenir l'appui officiel du N.P.D., le parti socialiste fédéral. Pour les partisans du « statut particulier », le Québec n'est pas « une province comme les autres », et ils croient que, tout en demeurant à l'intérieur de la fédération canadienne, une province française devrait posséder des pouvoirs qui ne semblent pas intéresser les autres provinces, comme celui de conclure des ententes internationales et, surtout, celui d'exercer des formes d'activité économique, sociale et culturelle, que le pouvoir fédéral, disent-ils, est porté à exercer plutôt dans l'intérêt du Canada anglo-saxon.

Pauvreté des institutions

On comprend que les hommes politiques canadiens-français fédéraux ne prisent guère un tel statut qui est de nature à réduire leur importance dans le gouvernement canadien, mais, par ailleurs, même tout en refusant de l'accepter en théorie, ils se voient obligés de le reconnaître dans les faits. Le fédéralisme qui, par sa nature, est un système « ondoyant et divers » peut s'accommoder d'un « statut particulier » pour le Québec, mais il est sûr qu'un certain degré ne peut être dépassé sans mettre en danger l'Etat fédératif lui-même. Il y a là un vaste domaine ouvert à l'imagination et à l'ingéniosité des théoriciens et des praticiens.

Malheureusement, l'évolution du fédéralisme canadien s'est faite jusqu'ici au hasard du pragmatisme anglo-saxon se traduisant par les conventions constitutionnelles et l'interprétation judiciaire, et ce n'est que ces dernières années que des études vraiment scientifiques ont été entreprises sur des problèmes existant depuis longtemps. Par ailleurs, un conservatisme très poussé, aussi bien chez les Canadiens de langue anglaise que chez ceux de langue française, a empêché la réalisation méthodique de la plupart des réformes qui s'imposent. Très peu d'amendements formels ont été apportés à la Constitution et on n'a même pas pu s'entendre sur un système qui permettrait de la modifier en tenant compte du consentement des provinces. Le Sénat canadien, qui, normalement, devrait jouer le rôle important d'une chambre haute dans un pays de type fédératif, ne s'est jamais préoccupé des provinces et des minorités, et il est un corps qui ne semble posséder que la confiance de ses propres membres. Le Canada est encore à la recherche d'un véritable tribunal constitutionel accepté par les provinces et surtout par le Québec. Enfin, ce n'est que ces dernières années qu'on a organisé modestement les relations fédérales-provinciales et interprovinciales.

L'absence de textes constitutionels modernes peut n'avoir aucune conséquence dans un pays unitaire comme la Grande-Bretagne, mais un Etat fédératif fonctionne difficilement dans l'imprécision. Certes, une nouvelle Constitution ne réglerait pas magiquement les problèmes du fédéralisme canadien, mais on comprend que beaucoup de Canadiens de langue française croient qu'elle doive être un jour rédigée.

Pour comprendre les événements qui se sont déroulés dans le fédéralisme canadien depuis un quart de siècle surtout et pour esquisser une prospective, il est utile de se rappeler que, selon Georges Scelle, repris par Georges Burdeau, le fédéralisme repose sur le jeu de deux principes : le principe de participation et celui d'autonomie. En vertu du premier, les parties composantes abandonnent plus ou moins leur souveraineté à des organes centraux auxquels ils participent et, en vertu du second, ils exercent eux-mêmes leur activité. Pour autant que le premier principe joue à la satisfaction des intéressés, le second s'amenuise, mais lorsque la participation est décevante, l'autonomie se développe et son exaspération peut même se traduire un jour par la recherche de l'indépendance complète.

Les Canadiens français du Québec ont le sentiment que le principe de participation n'a guère joué en leur faveur. Certes, ils ont eu dans les grands partis fédéraux et dans le Cabinet une importance politique considérable, mais dans l'administration, où repose aujourd'hui le vrai pouvoir, l'égalité pratique des deux langues et surtout des deux cultures qu'elles représentent n'a jamais existé. Le français, même lorsqu'on lui donne sa place officielle, est presque toujours une langue de traduction. Le fond et le processus de la pensée et de l'acte politique sont naturellement d'inspiration anglo-saxonne et pour réussir, surtout dans les autres sphères de l'administration fédérale, les Canadiens français ont dû faire preuve de qualités intellectuelles exceptionnelles et d'un labeur inhumain nécessaire à l'acquisition d'une nouvelle culture. Depuis quelques années, un effort considérable est tenté par le gouvernement fédéral pour que se réalise vraiment la dualité ethnique, mais un tel idéal est si difficile à atteindre que les Canadiens français du Québec seront toujours tentés de se replier sur eux-mêmes pour profiter du principe d'autonomie.

On ne trouvera sans doute jamais de solution magique et définitive, mais il semble bien que l'avenir du fédéralisme canadien repose à la fois sur le développement de l'un et l'autre des deux principes dont nous avons parlé plus haut. Les Canadiens français du Québec désireront, pour ce qu'ils appellent déjà leur « Etat », une très large expression du pouvoir et ils créeront pour cela les institutions nécessaires, mais ils continueront de souhaiter que leurs représentants jouent un rôle considérable à Ottawa. Evidemment, la synthèse de ces deux tendances opposées n'est pas facile. Elle exige de l'imagination chez les techniciens et de la souplesse chez les hommes politiques qui doivent la concrétiser, mais le fédéralisme n'est pas un système qu'on choisit pour sa facilité. Au Canada, comme ailleurs, il est imposé par la nécessité de réaliser l'unité dans la diversité. Personnellement, et il se peut que mon attitude soit celle d'un bon nombre de Canadiens français, selon les jours et les circonstances, je sens que j'appartiens à deux nations différentes. Parfois, je suis heureux d'être simplement Canadien, mais parfois aussi je sens le besoin de me réfugier dans une nation qui s'identifie avec le Québec. Un fédéralisme intelligent et souple peut permettre cette synthèse.

1) Directeur de la Bibliothèque de la législature et professeur d'histoire du droit et des institutions politiques à l'université Laval, Québec.

LA DIXIÈME PROVINCE A DIX-HUIT ANS

A l'origine, en 1867, le Canada, constitué en Etat fédéral par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne comptait que quatre provinces : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse. La Colombie britannique est entrée dans la confédération en 1871 et l'île du Prince-Edouard en 1873. Les provinces du Manitoba (1870), de la Saskatchewan et de l'Alberta (1905) ont été formées de parties des territoires détenus auparavant par la Compagnie de la Baie d'Hudson et déjà admises dans l'Union en 1870. Ce n'est qu'en 1949 que Terre-Neuve est devenue la dixième province du pays, qui comprend également les territoires du Yukon et les territoires du Nord-Ouest.

LE CANADA INVITE...

Depuis 1867, année de la naissance de la confédération, le Canada a ouvert ses portes à pas moins de neuf millions d'immigrants. Depuis les vingt dernières années seulement, plus de deux millions et demi se sont établis dans ce pays pour y commencer une vie nouvelle. Tous ces immigrants, à quelques exceptions près, ont connu le succès dans leur seconde patrie et collaborent activement à son expansion économique, culturelle et sociale.

L'évolution du Canada, depuis 1946 notamment, ne laisse pas d'être extraordinaire et c'est elle qui a permis de classer ce jeune et dynamique pays parmi les cinq premières puissances commerciales du monde.

Toutefois, la population du Canada, qui a atteint les vingt millions d'habitants en août dernier, demeure insuffisante pour garantir la poursuite de l'expansion sensationnelle de ce pays. Pour permettre l'exploitation de ses richesses incommensurables, le Canada a besoin de plus en plus d'une main-d'œuvre active et spécialisée. Il veut être en mesure de compter sur des équipes de techniciens, de professionnels, de spécialistes, de cadres, qui, en retour de leurs talents et de leur activité, sont assurés de connaître un enviable standard de vie, du fait des traitements impressionnants accordés dans ce pays aux praticiens des différentes professions.

Le Canada invite donc chaleureusement à aller s'établir chez lui tous ceux qui rêvent pour l'avenir de succès matériel, de confort et de bonheur. D'innombrables débouchés existent dans les dix provinces pour ceux qui exercent un bon métier ou une profession, ou qui, encore, possèdent quelques économies et ambitionnent d'être, un jour, leur patron.

A l'instar des immigrants partis il y a deux, cinq ou vingt ans, ils n'auront qu'à se féliciter de leur geste d'émigration. Un Canada jeune, en pleine évolution, en marche constante vers le progrès, leur dit ici « Venez », et leur souhaite la bienvenue.

Ministère de la Main-d'Œuvre et de l'Immigration du Gouvernement du Canada.

Les bureaux de ce Ministère en France sont situés, 4, rue Ventadour, Paris (1er), et à Bordeaux et à Marseille, ils sont rattachés à ceux des Consulats Généraux du Canada établis dans ces deux villes.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

UNE DES PLUS GRANDES BANQUES DU MONDE

FONDEE EN 1869 - CAPITAL ET RESERVES 335 MILLIONS DE $ CANADIENS

Plus de 1.200 succursales au Canada, dans les Antilles et l'Amérique du Sud; bureaux à New-York et Londres; représentants à Chicago, Dallas, Los Angeles, Paris et Hong-Kong; des correspondants dans le monde entier nous permettent de fournir un service rapide et efficace

L'homme d'affaires moderne sait que le prestige de la banque par l'intermédiaire de laquelle il traite a une influence décisive sur sa réputation commerciale

Le Commerce et l'Industrie bénéficient du prestige mondial de

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

FILIALE :

The Royal Bank of Canada (France)

3, rue Scribe — PARIS (9e)

INVESTISSEZ AU CANADA...

WINKLER ZENKOVICH Réal Estate Ltd. TORONTO

— IMMEUBLES DE RAPPORT - Unique versement env. 20 % de la valeur totale.

— RENTABILITE EXCEPTIONNELLE - Loyers permettant remboursement hypothèques + revenu sur capital investi.

— Loués, gérés par nos soins.

Informations : Jean WEITZNER, B.P. 50, 4 villa Marcès, 94-SAINT-MANDE - Tél. 328-76-59

Lisez



PAR ROBERT HOLLIER

Vous découvrirez Montréal à l'heure du centenaire, le pays de Croc-Blanc et les pistes indiennes, le Grand Nord, la Gaspésie, les Esquimaux, les courses de ski-doo les chasses et les pêches.

Coll. *illustrée* Microcosme "Petite Planète" dirigée par S. Lacouture 37 pays / 6 F

SEUIL

CONFÉDÉRATION CANADIENNE

QUATRE VOIES POSSIBLES

Par EUGENE FORSEY (1)

QUATRE voies, peut-on affirmer, s'offrent à la Confédération canadienne.

En premier lieu, la désintégration en deux états séparés : Canada français et Canada anglais, ou encore Québec et Canada amputé de cette province. C'est un développement peu probable. Il faudrait pour constituer un Canada français indépendant que le Québec annexe d'importantes parties limitrophes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et ait des enclaves dans plusieurs autres provinces, à moins qu'il ne soit procédé à des échanges massifs de population auxquels les intéressés ne seraient pas facilement disposés à se prêter. En outre, le Canada français ou Québec indépendant serait confronté à des difficultés économiques énormes. Le Canada dépend largement du capital étranger ; sa balance des paiements lui cause un grave problème ; le plein emploi est difficile à asssurer. Le Canada français, après la séparation, serait dans une position encore plus difficile à ces différents égards. Au mieux, l'élévation de son niveau de vie serait beaucoup plus lente; elle pourrait même être stoppée. Le reste du Canada ressentirait également les contrecoups de la séparation, mais moins violemment.

Deuxièmement, le Canada pourrait se transformer en deux Etats associés, le Canada francophone et le Canada anglophone, à l'instar de l'ancienne Autriche-Hongrie, des pouvoirs très limités étant confiés à une autorité commune au sein de laquelle les deux Etats associés auraient une représentation égale. Au cas où ces pouvoirs seraient suffisamment étendus, et à supposer que chaque Etat use avec circonspection de son droit de veto, cette formule pourrait limiter de beaucoup les conséquences économiques de la séparation. Mais ni l'une ni l'autre de ces conditions n'a beaucoup de chances d'être remplie, et les deux Etats préféreraient sans doute l'indépendance complète à la paralysie totale dans tous les domaines d'intérêt commun.

Un statut particulier pour le Québec

Troisièmement, le Québec pourrait obtenir la reconnaissance d'un « *statut particulier* » au sein d'une nouvelle fédération, radicalement modifiée. C'est ce que veulent et le gouvernement et l'opposition du Québec. Cela impliquerait que le Parlement et le gouvernement du Canada consentent à un transfert massif de pouvoirs en faveur de la législature et du gouvernement du Québec. Il est difficile de préciser quelle serait l'étendue de ce transfert, mais il n'est que de voir les différents projets pour avoir le sentiment très net qu'il serait très important.

Pour certaines fins limitées, cependant, le Québec continuerait de faire partie du Canada, conservant vraisemblablement son entière représentation au Sénat, à la Chambre des Communes et au gouvernement du Canada. Il pourrait encore exercer une influence immense, souvent décisive, sur le Parlement et le gouvernement, non seulement pour ce qui a trait aux affaires du pays dans son ensemble (ce qui est juste et normal) mais également lorsque les décisions à prendre concerneraient les seules neuf autres provinces. A bien des égards et en des domaines très importants, le Québec serait en mesure de dire au reste du Canada : « *Cessez de vous mêler de nos affaires, cependant que nous continuerons à nous mêler des vôtres* ».

Cette formule permettrait au Québec de tirer le maximum d'avantages de la séparation et d'en subir le minimum d'inconvénients. Il en irait à l'inverse pour le reste du pays. Celui-ci serait ouvert à une ingérence constante et intolérable d'une puissance étrangère dans ses affaires intérieures : variante nouvelle et étrange de colonialisme. Il est plus que probable, dans ces circonstances, que les neuf autres provinces s'opposent à une accentuation du statut particulier dont bénéficie déjà le Québec dans le cadre de la présente Constitution. A supposer que dans un moment d'aberration elles acceptent une telle situation, elles ne tarderaient pas à se révolter et à exiger l'indépendance complète.

L'évolution de la Constitution actuelle

La quatrième voie possible pour la Confédération réside dans l'évolution ordonnée de la Constitution actuelle. Cela sauvegarderait le statut particulier dont jouit jusqu'à un certain degré le Québec, à moins que celui-ci ne souhaite lui-même le modifier. Cela n'empêcherait pas le transfert de pouvoirs particuliers de l'administration centrale au Québec, dans les cas où la preuve pourrait être faite que l'actuel partage des pouvoirs donne lieu à de réels et graves problèmes, et à condition qu'un tel transfert ne mette pas en danger l'existence politique et économique du Canada. Mais les changements particuliers de cette nature seraient vraisemblablement très peu nombreux (on voit mal comment le Parlement et le gouvernement d'Ottawa pourraient fonctionner efficacement si on diminuait sensiblement leur juridiction actuelle sur tout le pays) et c'est ailleurs qu'il faudrait concentrer les efforts.

La « révolution tranquille »

Les Canadiens français ont droit à un meilleur sort que l'entassement dans un Québec qui ne serait qu'une réserve ou un ghetto, ou encore une froide république de bananes. Ils ont droit à leur part équitable dans la gestion des affaires publiques et privées de tout ce pays transcontinental à la fondation duquel ils ont participé et auquel ils appartiennent. Il y a quelques années encore, ils ne manifestaient que peu d'intérêt pour les questions économiques, et leur enseignement, admirablement apte à former les élites traditionnelles, était radicalement déficient dans les domaines scientifique, technique et commercial. La « *révolution tranquille* » a changé tout cela. Les Canadiens français désirent maintenant un niveau de vie conforme à celui de l'Amérique du Nord du vingtième siècle ; ils veulent prendre une part décisive dans son instauration ; et ils veulent faire tout cela sans trahir leur héritage français. Ils ont le sentiment d'avoir, contrairement à ce qui était le cas auparavant, toutes les compétences techniques pour assumer ces tâches. Plus particulièrement, ils visent les grands ministères économiques au sein du gouvernement central que jamais, jusqu'à tout récemment, ils n'avaient même songé à solliciter. Ils veulent avoir accès normalement aux échelons supérieurs de ces ministères. Ils veulent que le bilinguisme devienne la règle dans la fonction publique fédérale aussi rapidement et aussi profondément que possible. Ils veulent que les enfants de langue française des neuf provinces à prédominance anglophone reçoivent un enseignement en français là où ces enfants sont en nombre suffisant et où les parents le désirent. Ils veulent le bilinguisme officiel dans toute province, ou partie de province, où il y a suffisamment de francophones pour que cela soit possible.

Des exigences en voie d'être satisfaites

Tout cela peut se faire sans que la constitution écrite soit modifiée. Toutes ces exigences sont en voie d'être satisfaites : certaines grâce à un groupe de ministres canadiens français très compétents, énergiques et avisés au sein du gouvernement central, qui ont l'appui cordial de leurs collègues anglophones ; certaines grâce au premier ministre francophone du Nouveau-Brunswick, non moins compétent, énergique et avisé, et qui lui aussi jouit de l'appui de ses collègues de langue anglaise ; certaines grâce à l'initiative de gouvernements perspicaces et courageux, à prédominance anglophone, dans les autres provinces. Le Canada, après un siècle de confédération, semble pour la première fois en mesure d'apprécier et de développer son double héritage français et anglais.

(1) Directeur des services de recherche du Conseil canadien du travail et auteur de plusieurs ouvrages sur le Canada.

SUPERFICIE ET POPULATION DES PROVINCES ET TERRITOIRES

	km carrés		Habitants
Québec	1 531,580	Ontario	6 668 000
Ontario	1 068,580	Québec	5 624 000
Colombie britannique	948,600	Colombie britannique	1 771 000
Alberta	660,188	Alberta	1 446 000
Saskatchewan	648,290	Manitoba	960 000
Manitoba	646,475	Saskatchewan	946 000
Terre-Neuve	404,415	Nouvelle-Ecosse	761 000
Nouveau - Brunswick	73,435	Nouveau - Brunswick	621 000
Nouvelle-Ecosse	55,490	Terre-Neuve	494 000
Ile du Prince-Edouard	5,655	Ile du Prince-Edouard	108 000
Territoires du Nord-Ouest	3 479,698	Territoires du Nord-Ouest	25 000
Yukon	536,326	Yukon	16 000

* Les estimations de population remontent au 1er janvier 1965.

L'économie doit accroître sa production

APRÈS égards l'évolution de l'économie canadienne a été remarquable dans la période d'après guerre. En termes généraux, le volume de la production totale a presque doublé de 1946 à 1963. Durant la même période, la production réelle par personne, c'est-à-dire compte tenu du changement des prix, a augmenté d'environ 30 %. La production par personne employée (mesure de la productivité) s'est accrue de près de 50 %, et enfin la production par heure-homme a augmenté de presque 70 %. En termes de produit brut la réalisation d'un taux moyen annuel de croissance de 5,5 % correspond à une augmentation d'environ 50 % de la production réelle totale de 1963 à 1970 et à une augmentation de plus de 20 % du revenu réel par personne.

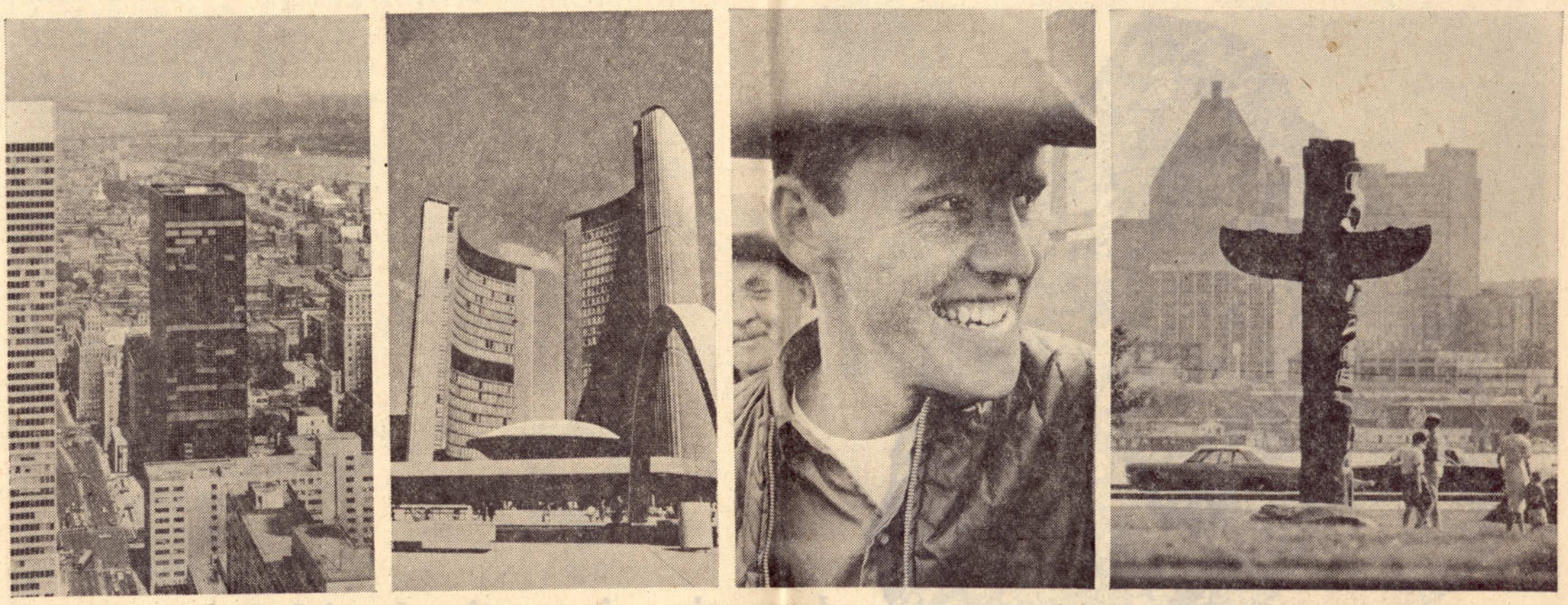
Si l'on examine l'ensemble de la période d'après guerre, il apparait que l'économie canadienne a traversé deux phases nettement distinctes et qu'elle est entrée dans une troisième.

La première, qui s'étend de la fin des hostilités jusqu'au début des années 50, a été marquée par un niveau élevé d'emploi et par une augmentation soutenue de la productivité et de la croissance globale. En même temps, cette phase a été marquée par des pressions répétées et toutes particulières des prix et des coûts et par des difficultés dans la balance des paiements.

Au cours des années 50, la situation a changé. L'activité économique s'est ralentie. Cette phase a été caractérisée par un chômage plus prononcé, une augmentation moins forte de la productivité et du produit national et par un affaiblissement de la balance des paiements. Plus récemment, depuis 1961, l'économie semble avoir franchi une troisième phase dans laquelle le chômage a été sensiblement réduit, la productivité s'est améliorée, les pressions sur la balance des paiements ont diminué et les prix et les coûts se sont maintenus à un degré raisonnable de stabilité.

Seul Canada 871 - le célèbre vol d'Air Canada - relie chaque jour sans escale Paris-Montréal, puis Toronto, Edmonton et Vancouver

Canada 871



Canada 871, le célèbre vol d'Air Canada quitte Orly chaque jour à la même heure. Il vous transporte, sans changer d'avion, jusqu'à Vancouver, via Montréal, Toronto et Edmonton.

A bord, vous bénéficiez du service impeccable que vous êtes en droit d'attendre d'un des plus célèbres vols de la compagnie Air Canada.

Dans une ambiance confortable, le personnel de cabine, dont tous les membres parlent le français, est aux petits soins pour vous tandis que votre DC-8 Jet géant glisse à plus de 900 km/h.

Arrivés à destination, Air Canada met à votre disposition des correspondances rapides pour plus de 35 villes canadiennes et 7 centres-clés aux États-Unis.

Pour avoir de plus amples renseignements sur les services Air Canada consultez votre agent de voyage ou Air Canada à l'adresse ci-dessous.

AIR CANADA

24, Bd des Capucines, Paris 9e - tél. 742-36-50

M 247

Les premiers pas ou la marche vers l'Ouest

(Suite de la page 9.)

Mais le siècle nouveau apporta un nouvel espoir : dès 1901, la tendance se renversait grâce à la dynamique action du ministre de l'intérieur du moment, Clifford Sifton, qui se consacra avec méthode et efficacité au recrutement de nouveaux Canadiens. Un moment même, il réussit à arrêter le départ des Canadiens de fraîche souche vers les Etats-Unis. Mieux, il arracha aux Etats-Unis environ un million d'immigrants. C'est sans doute la seule fois dans l'histoire canadienne qu'un tel résultat fut atteint. Depuis cette époque d'euphorie, le Canada n'est plus sorti de son rôle qui est, pour de nombreux immigrants, de servir de « salle d'attente » à la prospérité américaine.

Les immigrants venus d'Europe centrale

Clifford Sifton ne se contenta pas de **« débaucher »** de nouveaux Américains. Le slogan qu'il multiplia à coups de pavés publicitaires dans la plupart des journaux des Etats-Unis — **the last best West** — pouvait faire merveille, mais non pas accomplir de miracle. Même chose en Grande-Bretagne, où les grands départs vers le Nouveau Monde n'avaient plus le succès qu'il avaient connu au milieu du dix-neuvième siècle. Mais Clifford Sifton, à sa façon, n'était pas chauvin : il était prêt à accueillir n'importe quels immigrants, pourvu qu'ils soient Blancs et, si possible, pas francophones. C'est alors qu'il pensa aux populations déshéritées d'Europe centrale, dont il écrira, d'un point de vue un peu maquignon : **« Je pense que de robustes paysans vêtus de peaux de mouton, dont les ancêtres ont cultivé la terre pendant dix générations, qui ont une femme solidement bâtie et une demi-douzaine d'enfants, sont de la bonne graine... »**

C'est ainsi que les premiers Néo-Canadiens — ni de souche française ni de souche britannique — firent leur entrée au Canada. Tout naturellement on les dirigea en majorité vers l'Ouest. La recette fit merveille puisqu'en dix ans la population passa de cinq millions à plus de sept millions d'habitants. Le Canada moderne était réalisé : très vite, en effet, les progrès techniques permirent le développement extensif de l'agriculture. Parallèlement, l'industrialisation s'amorçait, tandis qu'on découvrait les vertus de la puissance hydraulique. Bientôt le pétrole allait à son tour surgir des blés durs de la Prairie. Le défi était relevé. Mais pour combien de temps ?

JACQUES AMALRIC.

Quatre livres sur les Québécois et le Canada

INDEPENDANCE... Association... Fédéralisme d'un type nouveau... Les Québécois s'interrogent avec acharnement, angoisse, parfois aussi avec quelque complaisance. M. Gérard Bergeron ne manque pas à la règle dans son étude consacrée au *Canada français après deux siècles de patience* (1). Canadien français, juriste tenté par la sociologie, l'auteur s'efforce cependant de prendre ses distances avec son sujet — mais n'est-il pas « objet » en même temps ? — de redonner au dilemme québécois un minimum d'objectivité, de prendre quelque hauteur. Mais à lui comme à ceux sur qui il se penche, les contradictions de la situation québécoise s'imposent; il veut les chasser; elles reviennent à grands pas pour se traduire sous des formules et des analyses apparemment opposées.

M. Gérard Bergeron affirme qu'il n'a pas voulu écrire un livre engagé mais présenter un « dossier ». Le sien est particulièrement complet, tout en nuances, animé d'une volonté d'abstraction qui risque toutefois de dérouter plus d'un lecteur. Disons-le nettement: l'ouvrage de M. Bergeron n'est pas facile à lire, sa démarche n'est pas facile à suivre. Le langage psycho-sociologique que paraît affectionner l'auteur n'arrange rien. Mais n'est-ce pas faire preuve de malhonnêteté que de reprocher à M. Bergeron de n'avoir voulu rien cacher de ses doutes, de ses certitudes, de ses espoirs ? C'est un Canadien français — un Québécois, préférerait dire M. Bergeron — qui nous parle, et nous nous devons de l'entendre.

Comment M. Bergeron conclut-il son étude ? En principe, il laisse la porte ouverte à toutes les solutions, sauf au *statu quo*. En fait, il semble nourrir plus d'une sympathie pour l'indépendance, même s'il prend bien soin de se désolidariser de ceux qui, au Québec, estiment « *plus facile de paraphraser Berque, Fanon ou Memmi* » plutôt que d' « *étudier avec patience les aspects concrets de la Terre-Québec dans une construction fédérale qui vacille mais existe* ». Mais il ne peut se prononcer. A partir de là les interrogations se multiplient sans se répondre. « *L'indépendance est faisable, mais est-elle souhaitable ?* » *L'invention du Québec n'est-elle pas la pièce centrale de la réinvention du Canada qui, de toute façon, presse ?* », etc. Il est pourtant une phrase de M. Bergeron qui pourrait servir de conclusion à son livre : « *Le Canada donne l'impression d'un trop grand bateau qui fait eau par dix fissures, ce que savent certains membres de l'équipage qui ne font pas preuve d'une hâte fébrile pour les colmater, comme s'ils craignaient d'effrayer les passagers. La bateau continue donc à voguer tout en ayant commencé de couler lentement de façon imperceptible.* »

Sous le titre *les Québécois* (2), c'est un autre dossier que nous proposent les éditions Maspero, un dossier consacré d'ailleurs à ces jeunes gens en colère à qui M. Bergeron reproche de « *paraphraser Berque, Fanon ou Memmi* » plutôt que de se consacrer à l'analyse des réalités. Il s'agit d'un recueil de textes et d'articles dont la plupart ont été publiés par la revue *Parti pris* qui, depuis 1963, s'efforce de diffuser et d'élaborer les thèses « *indépendantistes* ». Ce n'est pas un hasard si le professeur Jacques Berque a consacré une brillante préface à cette série d'exposés. Pour lui, comme pour les jeunes théoriciens québécois qu'il entreprend de présenter au public français, le peuple du Québec est bien un peuple colonisé même s'il en constitue « *une étrange sorte* ». « *Maria Chapdelaine était l'oncle Tom du Canada français. Voici qu'à sa patriarcale résignation, dont personne ne s'inquiétait, l'amertume succédait. Voici qu'on se rebellait, chose peu édifiante, tout comme si on était Algérien ou Guatémaltèque* », écrit Jacques Berque à propos de la naissance du mouvement indépendantiste. Sans aucun doute a-t-il raison au niveau des intentions de ces nouveaux « rebelles ». Mais au niveau de la réalité ? Peut-on dire que « *c'est parce qu'il refuse de payer du sacrifice de sa personne son accès à la prospérité américaine que le Québécois survit* » ? Ne serait-ce pas plutôt parce qu'il n'a pas eu encore largement accès à cette prospérité envahissante ?

Dans son *Canada, terre promise* (3), l'abbé Jean Toulat ne s'est pas proposé d'écrire une somme sur le Québec, mais de mettre en ordre des notes de voyage, de nombreuses interviews, de replacer ce reportage dans un contexte à la fois historique et vivant. Sans apporter bien sûr de révélations ou d'analyses nouvelles, c'est une image résolument optimiste du Québec et des Canadiens qu'il nous propose. Certains pourraient bien d'ailleurs lui reprocher d'être trop belle. C'est également une agréable esquisse que nous propose Robert Hollier, avec son *Canada* (4). Ici, il n'est plus question du seul Québec, mais de l'ensemble de la Confédération, dont les différentes régions naturelles sont présentées avec humour et d'une façon alerte, dans le style de la collection. Un reproche toutefois : le problème canadien n'est-il pas suffisamment aigu pour ne consacrer que quelques pages à un rappel historique pourtant indispensable et pour faire l'économie d'une chronologie ?

J. A.

(1) *Le Canada français après deux siècles de patience*, par Gérard Bergeron, le Seuil, éditeur, 18 francs.

(2) *Les Québécois*, textes de Michel Van Schendel, Pierre Maheu, Andrée Benoist, Paul Chamberland, Michel Draper et Madeleine Richer, Jean-Marc Piotte, Yvon Dionne, Jean-Victor Morin, Jacques Allard et Jacques Poisson. Préface de Jacques Berque. Maspero, éditeur, 18,80 francs.

(3) *Canada, terre promise*, par Jean Toulat. Fayard, éditeur, 18,50 francs.

(4) *Canada*, par Robert Hollier. Collection « Petite Planète », le Seuil, éditeur.

Un guide indispensable

AU lendemain de l'inauguration de l'Exposition internationale de Montréal, l'absence d'un guide complet sur le Canada se faisait cruellement sentir. Il est heureux que les Guides bleus aient comblé cette lacune. Les éditeurs ont profité de l'occasion pour « couvrir » l'Alaska et c'est bien ainsi. Le rajout des Bermudes paraît plus arbitraire et la maniabilité de l'ouvrage laisse quelque peu à désirer (1).

Etait-il possible de traiter le Canada de la même façon qu'un pays européen ? C'est en tout cas le parti qu'ont pris les directeurs de la collection. Ce faisant, ils se sont exposés à quelques difficultés. La dimension du territoire dont il fallait rendre compte, la concentration de la grande majorité de la population sur une étroite bande de terrain le long de la frontière américano-canadienne, imposaient en effet un déséquilibre entre les zones de « population » et celles que certains Canadiens n'hésitent pas à appeler de « colonisation ». Les premières sont abordées à la manière habituelle des précédents Guides bleus : itinéraires très nombreux, précis, dont les mieux choisis ne sont malheureusement pas assez mis en relief, contexte historico-social complet, peut-être un peu trop traditionnel, renseignements pratiques judicieux et abondants. Le revers de la médaille : le Grand Nord a été traité en moins de quarante pages; un lecteur non averti ne pourra pas soupçonner l'importance de la région pour le développement futur du pays.

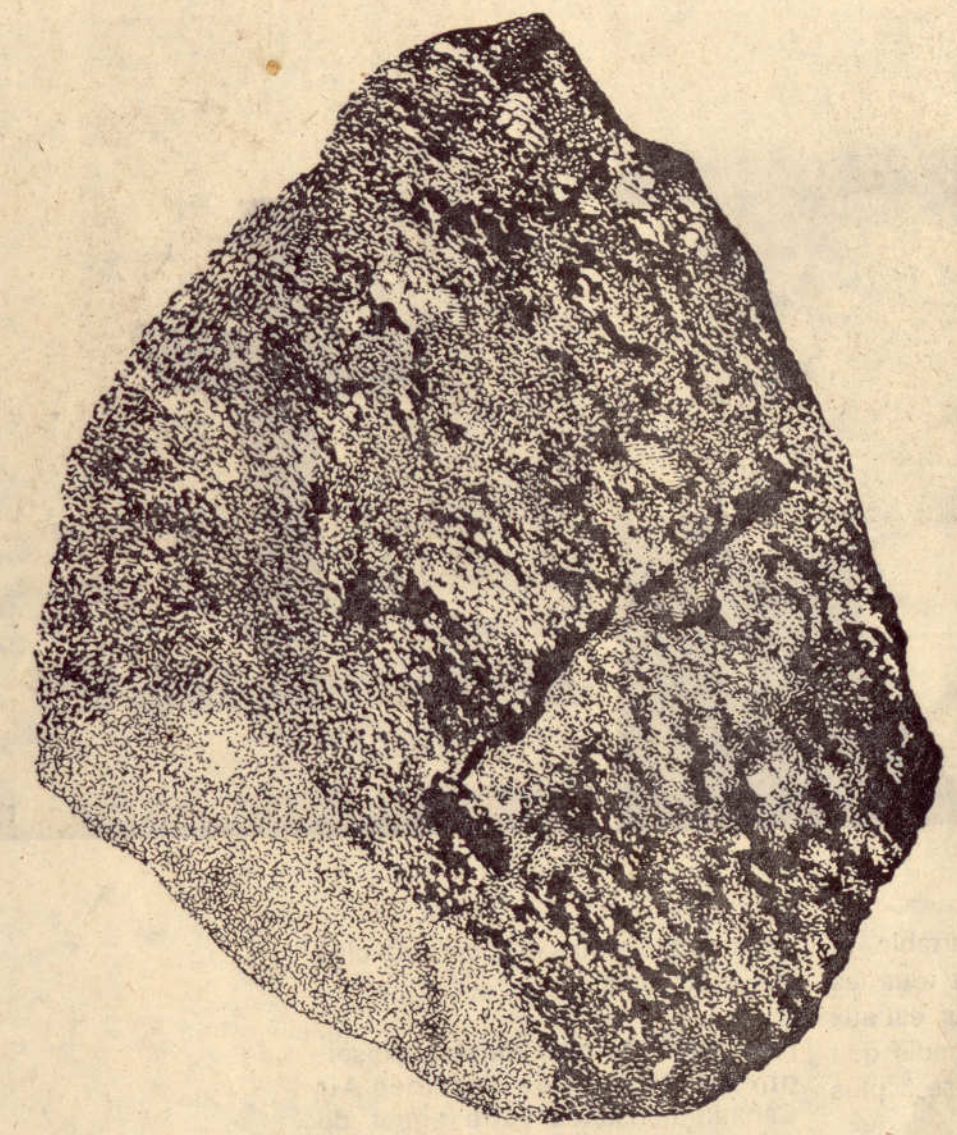
(1) Canada, Alaska, Bermudes. Hachette, 1 105 p., 50 F.

Nombre et effectifs des familles, recensement de 1961 et estimations de 1963

Région		Total des familles	effectif moy.	Familles d'après le nombre d'enfants					
				0	1	2	3	4	5 et plus
Canada (1)	1961	4,140,384	3.9	1,215,467	837,263	853,633	555,802	310,981	367,238
	1963	4,314,000	4.0	1,177,000	796,000	923,000	643,000	362,000	413,000
Provinces de	1961	397,783	4.2	105,712	75,956	71,185	52,543	34,701	57,686
l'Atlantique .	1963	410,000	4.3	99,000	72,000	78,000	59,000	38,000	64,000
Québec	1961	1,103,822	4.2	288,123	217,133	208,688	146,541	93,232	150,105
	1963	1,157,000	4.3	278,000	200,000	222,000	164,000	113,000	180,000
Ontario	1961	1,511,478	3.6	475,531	322,149	329,682	198,722	98,997	86,397
	1963	1,580,000	3.7	457,000	310,000	368,000	242,000	110,000	93,000
Provinces des	1961	733,278	3.8	215,646	143,745	157,178	104,781	57,903	54,025
Prairies	1963	750,000	3.9	212,000	137,000	162,000	117,000	71,000	51,000
Colombie	1961	394,023	3.6	130,455	78,280	86,900	53,215	26,148	19,025
Britannique .	1963	417,000	3.6	131,000	77,000	93,000	61,000	30,000	25,000

(1) Sans le Yukon, ni les Territoires du Nord-Ouest.

CANADA
AIRCRAFT
STRESSMAN
Stressman minimum five years aircraft experience
Salary $ 10,000.00 range
Fringe Benefits
Reply kept in confidence, quoting experience and salary requirements to : Personnel Office,
ATLANTIC AVIATION
(Canada) Limited
Timmins Division, Montreal International Airport, Dorval, Quebec.



de ce minerai on retire du nickel...
(et 14 autres éléments)

Grâce aux techniques les plus avancées en matière d'exploitation de mines et d'affinage, International Nickel extrait non seulement du nickel des minerais sulfurés de ses mines canadiennes, mais en tire également 14 autres éléments ; cuivre, cobalt, fer, soufre, sélénium, tellure, or, argent, platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium. Bien que certains soient produits en proportions infimes, tous ces éléments jouent un rôle vital dans l'industrie moderne. Ce même désir d'accroître au maximum le rendement économique apparaît dans toutes les activités d'International Nickel qui, avec ses services de recherches implantés dans le monde entier, met à la disposition de l'industrie française, des informations sur les propriétés, le choix, la fabrication et l'emploi le plus avantageux des alliages au nickel. En France, écrivez à International Nickel France S.A., (Centre d'Information du Nickel), 49 bis, avenue Hoche, Paris 8e.

INTERNATIONAL NICKEL

L'EXPO 67, FERMENT D'UNE NOUVELLE PRISE DE CONSCIENCE

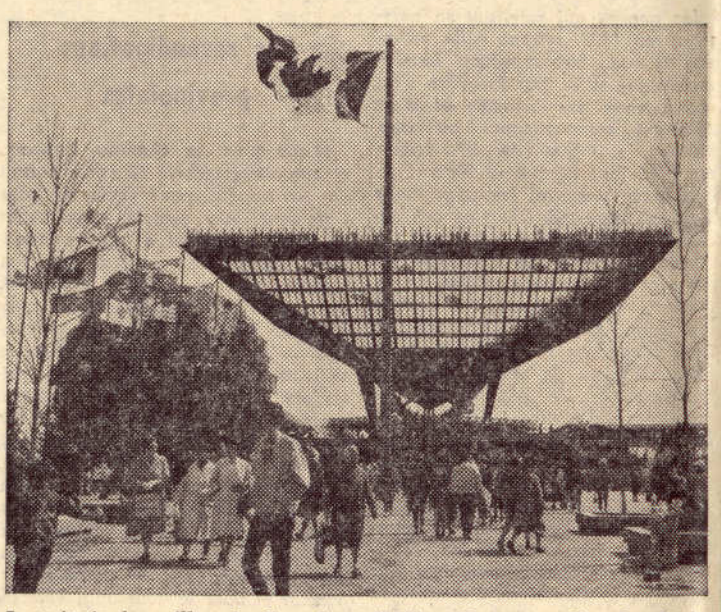
Au moment où le Canada, après cent ans de régime confédératif, s'interroge sur son avenir, l'Exposition universelle est pour des millions d'étrangers l'occasion de découvrir concrètement ce pays, de percevoir sur le vif l'originalité de ses problèmes. Du coup, elle devient pour les Canadiens eux-mêmes, dans cette ambiance de confrontation, d'échanges et de contacts, le ferment d'une nouvelle prise de conscience.

Inaugurée le 28 avril, l'Exposition de Montréal a déjà reçu quelque 25 millions de visiteurs — dont vraisemblablement 50 000 Français sur les 100 000 attendus. On prévoyait d'abord que le nombre de visiteurs pour les six mois de l'Expo 67 atteindrait les trente millions. Ces prévisions sont passées à soixante millions, et il a été nécessaire de procéder à des réaménagements pour absorber et régulariser le flot des arrivées, notamment dans les domaines des transports et de la restauration.

Première exposition mondiale de première classe présentée en Amérique du Nord sous les auspices du Bureau international des expositions, elle réunit autour du thème « Terre des Hommes » la participation de soixante-deux pays, qui ont édifié leurs pavillons sur des îles créées en majeure partie par la main de l'homme au milieu du Saint-Laurent. La superficie de l'île Sainte-Hélène, ainsi baptisée par Samuel de Champlain du nom de sa jeune épouse, a été plus que triplée pour l'Expo, et l'île Notre-Dame a été créée de toutes pièces. Parmi les participations étrangères, celle de la France, avec celle de l'U.R.S.S., est la plus importante. La présence française s'affirme également par le métro de Montréal, de conception entièrement française et qui a été inauguré l'automne dernier en présence de M. Louis Joxe.

Le thème de l'Exposition a été emprunté à l'auteur français Antoine de Saint-Exupéry, qui écrivit : « Etre un homme, c'est sentir en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. »

Chaque nation s'efforce de présenter dans son pavillon national ce qu'elle a apporté à cette « Terre des Hommes ». Le pavillon français développe sous tous ses aspects le thème « Tradition et Invention ». Les pays participants s'expriment également dans des pavillons, construits par le Canada, consacrés à des thèmes secondaires et traitant des aspirations et des problèmes de l'homme. Ces pavillons, auxquels ont participé les pays du monde entier, selon leurs spécialités, constituent en eux-mêmes le plus vaste bilan jamais dressé des réalisations et des espoirs de l'humanité. Tous les moyens audio-visuels les plus modernes et certains entièrement nouveaux sont mis en œuvre pour donner toute sa portée à ce bilan.



Le principal pavillon du Canada, « Katimavik » — ou lieu de réunion en esquimau — est en forme de pyramide reposant sur sa pointe. A l'intérieur on découvre successivement : la terre canadienne, le peuple canadien, le développement du Canada, les Canadiens aux prises avec les obstacles naturels, le Canada et le monde. La participation française est, avec celle de l'U.R.S.S., la plus importante des participations étrangères à l'exposition.

De façon générale, le cycle du progrès de l'homme est illustré en trois phases :

- L'homme subit l'influence de son milieu ;
- Pour combler ses aspirations, il modifie et améliore ce milieu ;
- Il est à nouveau soumis à l'influence des améliorations qu'il a lui-même apportées à ce milieu.

C'est pourquoi le premier ministre Pearson pouvait dire au moment de l'inauguration que « la participation internationale au thème de l'Expo est une manifestation merveilleusement encourageante de la foi de l'homme et dans son univers, dans sa faculté de s'améliorer et de progresser, et dans sa capacité manifeste de relever ses propres défis et ceux de son univers ».

A l'inauguration encore, le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, ancien ambassadeur du Canada en France, notait que « le genre humain s'est rassemblé pour prendre conscience de son destin ».

Un facteur d'unité nationale ?

Quelle sera la prise de conscience spécifique du Canada, plus particulièrement face au problème bi-ethnique et à la domination américaine ? C'est une question à laquelle il serait prématuré de répondre et on risquerait en tout cas d'éluder les problèmes en feignant de croire que la fierté d'avoir été les maîtres d'œuvre d'une réalisation aussi grandiose que l'Expo est perçue d'un bout à l'autre du Canada comme un facteur d'unité nationale, auquel viendrait s'ajouter le sentiment d'interdépendance des peuples à la faveur de ce bain lénifiant d'internationalisme. Mais il ne faudrait pas oublier que l'interdépendance suppose une certaine égalité sans laquelle il n'y a que dépendance, et que précisément le Canada prend de plus en plus conscience de l'influence unilatérale exercé sur lui par les Etats-Unis, tandis que le Québec perçoit son affirmation et éventuellement son autonomie comme une condition pour accéder à l'internationalisme.

Plusieurs indices, en tout cas, laissent deviner que l'Expo 67 est elle-même un sujet de friction entre le Canada français et le Canada anglais. Ainsi on ne cache pas dans les milieux publicitaires de l'Expo que les provinces de l'Ouest ont fait mine de bouder la manifestation parce qu'elle avait lieu au Québec. De même, la visite actuelle du général de Gaulle, qui semblait d'abord vouloir limiter son voyage à Québec et à Montréal sans pousser jusqu'à Ottawa, a fait ressortir par les polémiques qu'elle a suscitées le caractère chatouilleux des rivalités entre les deux groupes ethniques.

D'ailleurs, le ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, n'accusait-il pas le gouvernement fédéral, le jour même de l'ouverture de l'Expo, d'utiliser celle-ci à des fins de propagande pour imposer au Québec une solution constitutionnelle dont il ne veut pas, et le ministre ajoutait : « Le grand événement de fraternité universelle risque de servir de prétexte à une entreprise de création d'une unité nationale artificielle. »

LES PLUS LONGS COURS D'EAU

	km
Mackenzie (depuis la source de la Finlay) ..	4 240
Yukon (de l'embouchure à la source de la Nisutlin)	3 184
Saint-Laurent (depuis la source du Saint-Louis, au Minnesota)	3 057
Nelson (depuis la source de la Bow)	2 574
Columbia	1 850
Churchill	1 609

LES PLUS HAUTES MONTAGNES

	mètres
Logan	5 955
Saint-Elie	5 400
Lucania	5 145
King	5 139
Steele	4 932

G. BERGERON

LE CANADA FRANÇAIS

Après deux siècles de patience

Le Canada dans le monde : l'espace ■ Le Canada en Amérique du Nord : le voisinage ■ Le Canada français dans le Canada : l'histoire ■ Le Québec dans le Canada français : le nombre ■ Les Québécois dans le Québec : l'homo quebecensis ■ Les Québécois dans le Canada : La Révolution tranquille ■ Les Québécois en Amérique du Nord : le nègre blanc ■ Les Québécois dans le monde : la marche vers l'indépendance ■ Conclusions et prospectives.

Coll. "L'Histoire immédiate" dirigée par J. Lacouture. 18 F

SEUIL

ALCAN

ALCAN ALUMINIUM LIMITED

canadienne de naissance

et multinationale par vocation

met ses filiales françaises

au service de l'industrie française

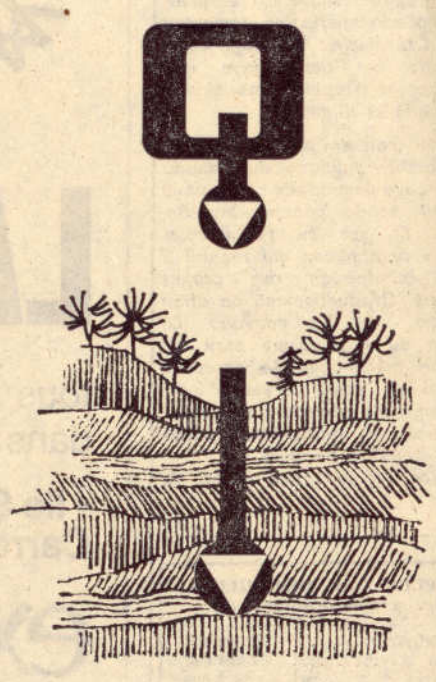
ALUMINIUM ALCAN DE FRANCE

63, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAUXITES ET ALUMINES DE PROVENCE

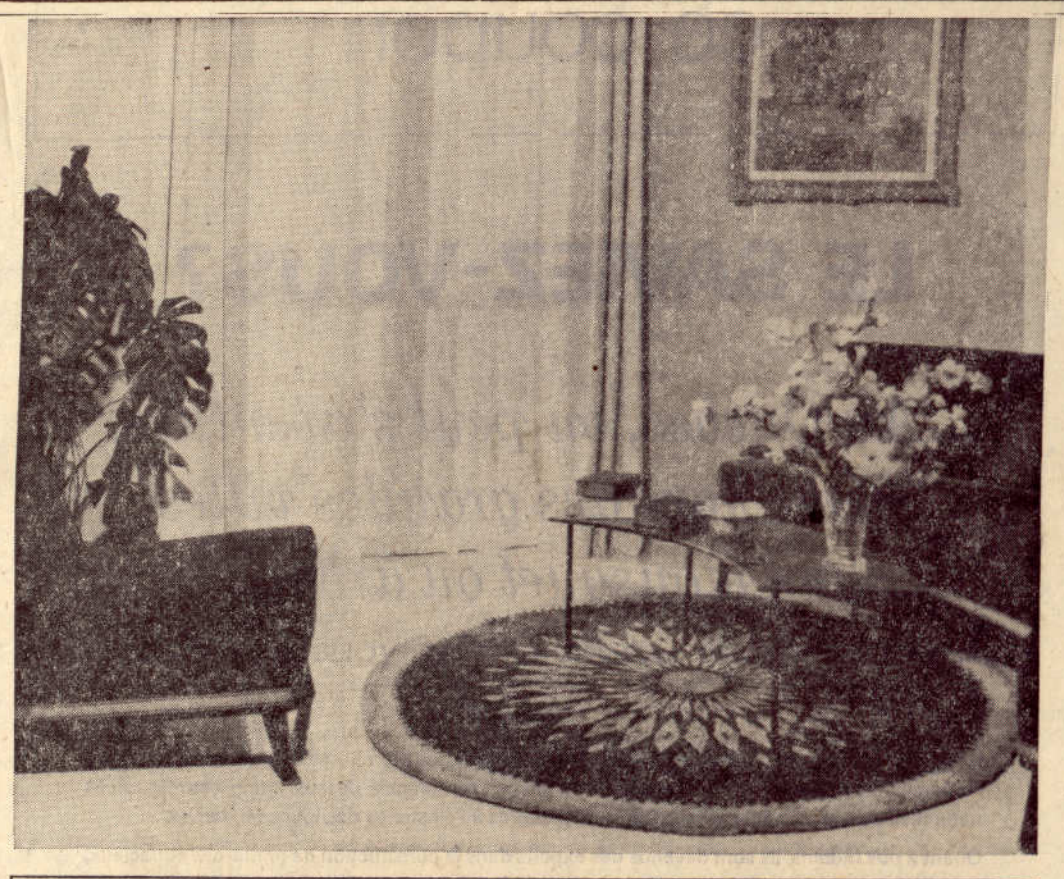
8, boulevard du Roi-René, Aix-en-Provence

entreprise publique d'exploration minière à caractère commercial et industriel



- achète des propriétés minières à différents stades de développement
- recherche des partenaires d'exploration
- offre sa participation pour la mise en valeur des découvertes

SOQUEM SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'EXPLORATION MINIÈRE
2383, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Qué., Canada/Tél.: (418) 683-4466



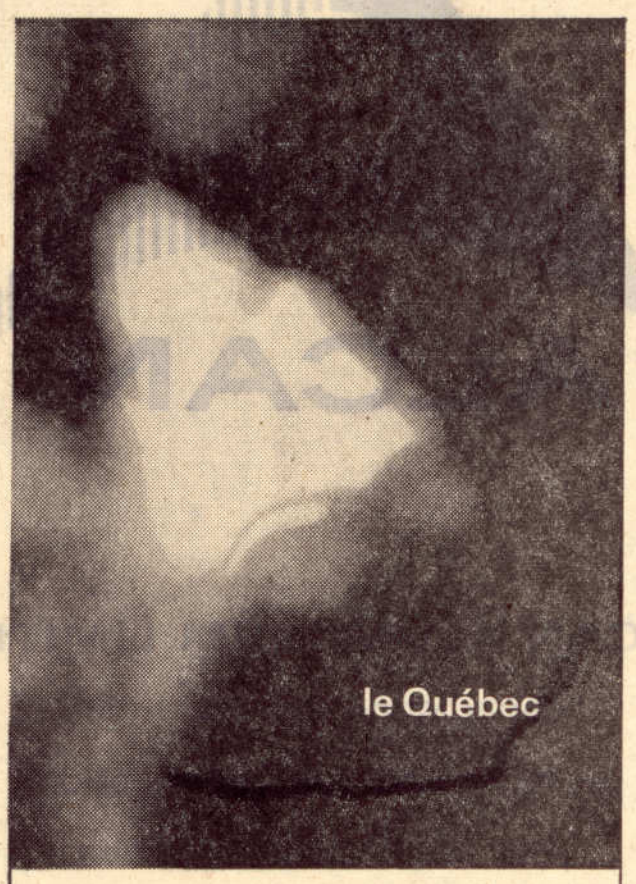
le voile Tergal Bel Air met vos fenêtres en beauté

Vos fenêtres constituent un élément fondamental dans la décoration de votre appartement ou de votre maison. Modernes ou anciennes, grandes ou petites, elles sont toujours en vedette car elles sont visibles de l'extérieur comme de l'intérieur... Y aviez-vous pensé? BEL AIR y a pensé, en éditant à votre intention une luxueuse brochure de décoration dans laquelle vous trouverez des idées pour harmoniser le style de vos fenêtres à celui de votre intérieur. Demandez cette brochure à vos détaillants-conseils BEL AIR qui vous la remettront gracieusement sur présentation de cette annonce.

BEL AIR

kopa GB 15

Pour découvrir des horizons nouveaux



DIRECTION ÉCONOMIQUE,
Délégation générale du Québec,
66, rue Pergolèse, Paris XVIe.

Veuillez me faire parvenir, gratuitement et franc de port, la publication couleur intitulée Le QUÉBEC.

NOM_____

ADRESSE_____

découpez et postez ce coupon

LE SAVIEZ-VOUS?

...Au Québec, on peut s'aventurer même hors des grandes villes sans mousquet ou arbalète.

(NI LES LOUPS, NI LES INDIENS NE VOUS DÉVORERONT)

Nos jeunes loups du Québec sont très civilisés. Délaissant la chasse à la viande fraîche, ils recherchent à présent des associés pour l'exploitation en commun de leurs immenses ressources naturelles ou des industries secondaires nécessaires à l'existence des loups modernes.

Quant à nos Indiens, ils sont devenus des experts dans la construction de gratte-ciel audacieux, de barrages géants au-dessus de fleuves déchaînés, d'autoroutes qui n'en finissent plus. Ils en ont tant construit qu'ils peuvent aujourd'hui se permettre de rouler en Cadillac plutôt que de chasser en canot d'écorce.

Recherchez-vous de nouvelles et profitables sphères d'activités? Le Québec vous en offre à profusion : des richesses naturelles quasi inépuisables, le deuxième niveau de vie au monde, un riche marché, une économie qui depuis une dizaine d'années a connu l'essor le plus rapide de tous les pays de l'Occident. Ajoutez qu'il vous sera facile de faire affaire au Québec : on y parle, même si l'accent y est différent, la langue de Racine et de Molière. En bref, le Québec est la tête de pont idéale des industries françaises en Amérique du Nord.

Pour savoir précisément ce que le Québec peut vous offrir qui vous convienne à vous et à votre entreprise, faites venir gratuitement, au moyen du coupon ci-dessus, une documentation détaillée sur le Québec, cette nouvelle frontière des industries françaises.

Et si vous venez au Québec cet été à l'occasion de l'Exposition universelle, ne manquez pas de visiter le Pavillon du Québec et le Pavillon des Industries du Québec. Des spécialistes seront là, prêts à répondre à toutes vos questions.

MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
DU QUÉBEC

L'UNITÉ INTÉRIEURE ET L'INDÉPENDANCE POLITIQUE : conditions de l'avenir du Canada

Par GÉRARD PELLETIER (1)

PRENDRE conscience de sa propre fragilité, c'est le commencement de la sagesse pour un Etat de type fédératif, et le danger arrive dès que la présomption s'installe dans l'esprit de ses dirigeants.

L'histoire de la Confédération canadienne illustre à merveille cette vérité politique.

Les années qui suivirent sa naissance, en 1867, offrent mille exemples de sage circonspection. Le Canada existe enfin, par la grâce d'un accord entre les hommes et d'un document constitutionnel au titre bizarre : « l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ». Mais l'accord reste précaire, les oppositions n'ont pas désarmé. Chacune des ex-colonies qui forment désormais la Fédération garde la nostalgie de son « indépendance » d'hier. Et le Québec, province française, compte une forte minorité d'irrédentistes. Ceux-ci regrettent l'occasion manquée. Ce dont ils rêvent, c'est de l'annexion à la République des Etats-Unis d'Amérique. Ainsi aurait-on pu se défaire de la monarchie, régime démodé. Mais l'occasion a-t-elle vraiment existé ? La majorité anglophone du Canada se composait pour une bonne part de loyalistes qui avaient fui les Etats-Unis à cause, précisément, de leur fidélité à la Couronne anglaise. Et les Canadiens de langue française, profondément attachés à leur langue, ne pouvaient guère compter survivre comme francophones au sein du « melting pot », du creuset culturel américain, qui fondait tout dans le monde uniforme d'un nouveau mode de vie.

Ainsi, au niveau politique, se révélait la possibilité d'un équilibre, mais incertain et menacé. Or, les données géographiques du problème n'étaient guère plus rassurantes. Sur un territoire immense, une population infime. La moitié occidentale du pays n'était encore peuplée que de tribus indiennes et de quelques villages métis. A n'importe quel moment il pouvait venir aux Américains la fantaisie d'occuper ces espaces presque déserts, d'amputer le Canada de son littoral sur le Pacifique.

Jusqu'au début du vingtième siècle et même au-delà les hommes politiques canadiens furent très conscients de cette double menace, intérieure et extérieure, qui pesait sur notre avenir. Sans doute commirent-ils tout de même bien des gaffes. Mais chacune provoqua de telles secousses, compromit si gravement l'unité fédérale, qu'elle amena du même coup, presque automatiquement, les correctifs nécessaires. C'est seulement au lendemain de la première guerre mondiale qu'on commença de pécher par excès de confiance, et au lendemain de la seconde que cette imprudence atteignit son apogée.

Des pas de géant

Le Canada avait alors fait, au point de vue économique, des pas de géant. Il jouissait d'une prospérité sans précédent. Un réseau de communications modernes couvrait désormais son territoire, qui s'en trouvait ramené à des proportions moins terrifiantes.

Or, c'est surtout le pouvoir central qui avait réalisé ces exploits, et, au sein de ce gouvernement, la majorité de langue anglaise, elle-même dominée par une petite élite d'origine britannique et protestante. Les gouvernements provinciaux n'impressionnaient ni par leur compétence ni par leur dynamisme, et la minorité française, bouleversée par une révolution industrielle dont elle ne contrôlait pas le développement, vivait repliée sur elle-même, refusant toute évolution.

A l'extérieur, le danger américain paraissait conjuré. La dernière guerre canado-américaine remontait à plus d'un siècle ; il n'était question entre ces deux pays que d'échanges et d'amitié, d'enrichissement mutuel et illimité.

Bref, on était en pleine euphorie, et la stabilité politique du Canada était devenue légendaire ; son unité paraissait solide comme les Rocheuses. Et, sur cette illusion, « l'élite » anglophone qui régnait à Ottawa échafaudait des projets dangereux. Graduellement, on allait centraliser tous les pouvoirs. La nécessité du fédéralisme était oubliée, de même que le caractère biculturel du pays. Il serait tellement simple de construire une structure unitaire et culturellement homogène, c'est-à-dire anglaise.

Puis, ce fut le réveil brutal de 1960.

Subitement, la présomption dut faire place à l'inquiétude et l'excès de confiance fondit comme neige au soleil. Contre le projet d'un Canada unitaire et quasi américain, tout conspirait désormais.

Les revendications provinciales

D'une part, le Canada français, et singulièrement le Québec, sortait de sa torpeur pour réclamer plus fortement que jamais auparavant sa place au soleil et un aménagement du pouvoir central qui tînt compte de la dualité culturelle. Puis, tous les gouvernements provinciaux entrèrent dans le mouvement des revendications. Hier, le pouvoir central invoquait les exigences de la guerre pour s'approprier la part du lion des recettes fiscales. Mais aujourd'hui les administrations provinciales invoquent l'enseignement, la sécurité sociale, la construction des autoroutes, l'aménagement urbain, toutes charges qui pèsent exclusivement ou principalement sur le pouvoir provincial et dont le coût augmente de façon spectaculaire. De plus, l'efficacité des gouvernements provinciaux, leur sens de l'initiative et la compétence de leur fonction publique s'améliorent rapidement.

Enfin, la majorité anglophone se pose désormais le problème de sa propre identité. La « collaboration » canado-américaine rappelle la fable du pot de fer et du pot de terre. Les firmes américaines possèdent une si large tranche de notre économie et dominent si nettement notre milieu d'affaires que nos compatriotes de langue anglaise, de tout temps les maîtres de l'industrie et du commerce canadiens, se sentent dépossédés et s'interrogent sur les conditions mêmes de l'existence canadienne.

Ainsi, le Canada de 1967 se trouve-t-il reporté à son hypothèse de départ, celle de 1867. Habillés différemment, ses deux soucis fondamentaux demeurent les mêmes : unité intérieure, indépendance politique à l'endroit du gigantisme voisin. Et nous retrouvons l'attitude circonspecte, de même que les perspectives d'avenir de notre Confédération à sa naissance.

Il est plus clair encore aujourd'hui que l'avenir de notre fédéralisme s'inscrit entre deux pôles : diversité et décentralisation à l'intérieur, comme conditions essentielles d'unité et de cohésion ; à l'extérieur, résistance au nivellement nord-américain qui menace de nous effacer complètement de la carte.

Nous savons de nouveau à quel point nous sommes fragiles. Notre stabilité politique en souffre, mais le Canada n'en est que plus vivant. Et l'état d'alerte n'est-il pas le climat même de tout progrès dans le monde contemporain ?

(1) Député libéral depuis 1965, il est secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

L'évolution de l'enseignement

Au Canada, une « révolution tranquille » s'opère aussi dans le domaine de l'éducation : aucun niveau d'enseignement, aucun genre d'école, n'échappe à la poussée évolutive. Indépendamment l'un de l'autre et à des rythmes variables, les divers régimes scolaires du pays subissent tous une profonde transformation. Les inscriptions, le personnel enseignant et les dépenses augmentent rapidement.

A la confédération, il fut décidé que l'enseignement ressortirait à la compétence provinciale. Toutefois, les fondements de l'organisation scolaire remontent au début même de la colonie, époque où l'école se rattachait très étroitement aux structures socio-économiques de la population.

En général, l'évolution de l'enseignement au Canada est un phénomène d'ordre provincial ; cependant rien n'empêche les provinces de collaborer entre elles, ni une province d'adopter ou d'adapter les plans d'une autre province.

Chaque province à son ministre de l'éducation. Les attributions se répartissent entre les directeurs chargés des différents domaines. Plusieurs provinces ont, indépendamment du ministère même de l'éducation, des conseils et comités consultatifs pour l'enseignement professionnel.

La récente vague de changements a débuté lorsque les nombreux enfants nés depuis la guerre ont commencé à fréquenter l'école ; aujourd'hui ces élèves sont en âge d'entrer à l'université. On estime que le nombre des étudiants doublera au cours de la prochaine décennie.

L'avènement du spoutnik a été suivi d'un programme intensifié de recherches spatiales et d'une prise de conscience des besoins nouveaux en matière d'enseignement. On se rend de mieux en mieux compte chaque jour que la tendance à l'automation influe sur la nature des emplois disponibles et qu'il faut des ingénieurs, des hommes de science, des techniciens et d'autres professionnels.

Un autre changement révolutionnaire réside dans l'expansion sans précédent des connaissances, surtout en sciences. Simultanément de nouveaux moyens d'enseignement (machines « didactiques », textes programmés, projecteurs, circuits fermés de télévision scolaire) sont d'un emploi de plus en plus courant. Pour combler certains écarts particuliers et assurer une plus grande efficacité, diverses écoles recourent à l'enseignement par équipe, aux laboratoires de linguistique, aux émissions télévisées et autres techniques.

LES PLUS GRANDES VILLES
Zones métropolitaines (1)

Montréal	2 260 000
Toronto	1 989 000
Vancouver	823 000
Winnipeg	487 000
Ottawa	468 000
Hamilton	418 000

(1) Estimation de la population, 1er juin 1964.

LAROUSSE

tous ses ouvrages sont présentés dans son Pavillon

- Ile Sainte-Hélène - La Ronde. Carrefour international

expo67

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA : LES ÉDITIONS FRANÇAISES, INC. 192, rue Dorchester, Québec 2 ; succursale : 8440, boulevard Saint-Laurent, Montréal II.

LA POÉSIE CANADIENNE FRANÇAISE

Par ALAIN BOSQUET

ON peut dire sans se tromper que, de 1830 — c'est la date où le premier poète canadien publie un recueil : *Epîtres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers,* de Michel Bibaud — à 1937, année où Saint-Denys-Garneau fait imprimer *Regards et jeux dans l'espace,* la poésie canadienne de langue française est médiocre, lourde, sans autre intérêt que la description de quelques paysages. Les uns imitent Hugo et Lamartine, les autres se contentent d'obéir aux mots d'ordre de l'Eglise et de rimer de sages poèmes dont les intentions morales n'échappent pas au lecteur. A peine est-il besoin de mentionner, dans les dernières années du XIX[e] siècle et dans les premières du nôtre, des artisans consciencieux comme William Chapman (1850-1917) ou Albert Lozeau (1878-1924). Dans la génération suivante — celle de Michaux et des surréalistes, ce qui est peu croyable — des épigones comme Alfred Desrochers (né en 1901), ou Robert Choquette (né en 1905), ne méritent pas davantage de retenir l'attention : ils forment aujourd'hui une arrière-garde de moins en moins écoutée. Seul le baudelairien et rimbaldien Emile Nelligan (1879-1941), poète maudit et fou, a écrit d'émouvants sonnets, traversés de tourments, au cours de cette première période, que l'on peut qualifier de provinciale à tous les points de vue.

La véritable naissance de la poésie française au Canada se situe donc à la veille de la seconde guerre mondiale. Parmi les émancipateurs, il convient de citer trois poètes importants : Alain Grandbois (né en 1900), qui a donné l'exemple à ses compatriotes d'un poète errant, familier d'horizons lointains, instable, inquiet, nullement soucieux de la forme traditionnelle, une sorte de Blaise Cendrars peut-être ; Saint-Denys-Garneau (1912-1943), pour qui chaque page est une lutte avec l'être et un élan brisé vers l'absolu, avec des inflexions qui rappelleraient Rimbaud ou Lautréamont, sur un mode plus brutal et plus impatient ; Anne Hébert (née en 1916), qui a enlevé à la poésie canadienne sa vieille éloquence au profit d'une grande simplicité, et qui a osé parler de l'amour en termes passionnés. Il ne faut pas sous-estimer non plus l'influence, à la même époque, des poètes français en exil qui, dès 1941, écrivent dans les revues canadiennes, notamment André Breton, Jules Supervielle, Roger Caillois, etc. On peut dire qu'un grand fossé d'incompréhension et de dédain se comble dès 1944.

Les tâtonnements ne sont pas terminés cependant. Les recherches continuent, isolées et quelquefois sans lendemain. Ce qui caractérise la poésie canadienne des années 40 et 50, c'est sa dispersion et son manque de cohésion. Une Rina Lasnier (née en 1915) poursuit une œuvre dont la saveur principale est dans l'emploi d'un vocabulaire archaïque et local. Un Alphonse Piché (né en 1917) publie des ballades, elles aussi archaïsantes malgré des imprécations toutes modernes. Un Gilles Hénault (né en 1920) se fait le porte-parole de l'ennui contemporain et de l'absurde. Un Maurice Beaulieu (né en 1924) hésite entre le modernisme d'une langue à l'abandon et l'attachement à une terre qu'il convient de chanter avec attendrissement. Plus original, plus entier, plus inclassable, Claude Gauvreau (né en 1925) a écrit, avec *Brochuges* en 1956, l'un des livres les plus inattendus de l'époque : c'est une manière de lettrisme mâtiné de fulgurances à la Michaux ou à la Queneau. Il faudrait encore citer Pierre Trottier (né en 1925), Olivier Marchand (né en 1928) et Roland Giguère (né en 1929), qui jouit d'une grande réputation au Canada. Un jeune poète qui se suicide à vingt-trois ans, Sylvain Garneau (1930-1953), apporte à cette génération une fraîcheur et une perfection de style inaltérables.

De « Liberté »...

Il faut attendre la parution de la revue *Liberté* et un groupement des jeunes forces poétiques autour d'elle pour assister aux débuts des années 60, à une révolution définitive dans la sensibilité poétique du Québec. Des hommes de vingt-cinq à trente ans se concertent, se rassemblent, décident d'une action commune et, plus que tout, partagent les mêmes problèmes et les mêmes inquiétudes. Il s'agit pour eux de définir une patrie future, car ils refusent d'accepter le Canada tel qu'il est. Cette patrie, ils ne la veulent pas une imitation de la France lointaine, ni une possession britannique, ni un simple prolongement des Etats-Unis. Leur but est ambitieux, grave et difficile : déplorer les complaisances et les accommodements d'une nation encore jeune et rêver pour elle d'une identité plus certaine. Cette poésie « engagée » est la plus riche et la plus pertinente des poésies « engagées » de langue française depuis notre lyrisme de la résistance. Consciemment ou non, elle constitue aussi une réponse à l'excès de cérébralité chez les poètes de France dans la même génération. Les poètes du Québec ont une lutte précise à continuer et quelque chose à dire qui ressemble à un discours ou à un éditorial. Ce ne sont pas des artistes accomplis pour la plupart ni des philosophes du langage. Ils n'en sont que plus émouvants, même si leurs textes sont parfois vite caducs.

Avec Gaston Miron (né en 1928) pour directeur de conscience, les poètes de *Liberté* chantent le *Recours au pays,* selon le titre que Jean-Guy Pilon (né en 1930) a donné à son recueil le plus significatif. Il ne faut pas croire cependant que l'inspiration soit toujours la même chez ces jeunes gens. Une nostalgie très dominée caractérise Jean-Guy Pilon; au contraire, Jacques Godbout (né en 1933) est de naturel plus narquois et aime taquiner ses compatriotes, un peu à la manière de Queneau ou de Prévert. Angoissé par la condition atomique et remarquable de densité, Fernand Ouellette (né en 1930) rejoint les préoccupations d'autres poètes dans le monde : pour lui, survivre au marasme actuel est un mot d'ordre qui dépasse les problèmes nationaux. Chez Paul-Marie Lapointe (né en 1929), l'élément musical, très sensible, exprime une solidarité profonde avec la terre et les éléments : il est plus élégiaque que ses amis. Les géorgiques tourmentés font d'un autre poète important, Gatien Lapointe (né en 1931), une sorte de conciliateur : il ne sous-estime rien du doute moderne, du besoin de crier sa vérité, mais leur donne la forme d'un vaste chant en l'honneur des forces paniques.

...à « Parti pris »

Les poètes de *Liberté* exigeaient sur le plan canadien de grands changements, plus psychologiques que tangibles. La garantie d'une évolution politique et sociale semblait leur suffire. Il n'en est pas de même des fondateurs de la revue *Parti pris.* La parution de ce mensuel à la fois politique et littéraire, en octobre 1963, marque une date capitale dans l'histoire du Québec. Désormais deux questions nettes sont posées : le Canada français doit-il devenir indépendant, et y a-t-il lieu de faire une révolution de gauche ? Que la moitié à peu près des collaborateurs de *Parti pris* soient des poètes, voilà qui est symptomatique du rôle qu'ils jouent dans la nation; il faut remarquer aussi que plusieurs d'entre eux sont des transfuges de *Liberté.* C'est donc un vent de révolte qui pousse ces poètes. Comme pour les « beatniks » des Etats-Unis, ou des partisans de la coexistence en U.R.S.S., notamment Evtouchenko et Voznessenski, la forme importe peu aux poètes de *Parti pris,* qui considèrent le poème comme un tract improvisé, efficace à courte échéance, et sans vie durable. Yves Préfontaine (né en 1937), Paul Chamberland (né en 1939) et André Major (né en 1942) sont les représentants les plus véhéments de cette poésie au jour le jour, révolutionnaire, provocante et ennemie de la grâce.

Le plus incontestable des poètes québécois n'appartient pas à ces groupes, bien qu'il lui arrive de publier dans *Liberté* ou dans *Parti pris,* et de donner ainsi des gages de sa solidarité à des hommes dont il partage, sur un plan plus profond et moins voyant, les souffrances ou les espoirs. Jacques Brault (né en 1933), auteur d'un seul recueil, *Mémoire,* paru en 1965, s'est hissé d'emblée au niveau des premiers poètes français de l'après-guerre. Une exceptionnelle ampleur unit chez lui la nostalgie du passé à la colère du présent, et, ce qui n'est pas fréquent au Canada, il sait donner à ses longues compositions une mélodie qui en accroît encore la charge émotive. Jacques Brault, « engagé » mais libre, confère à la cause du Québec la dimension de la durée; il faut le saluer avec ferveur. Il est le produit accompli d'une poésie remuante, variée, franche et rageuse.

Jean-Guy PILON : Recours au pays

(FRAGMENT)

Auras-tu cette patience sans limite du pays pour répéter les paroles que je t'apprendrai, au fur et à mesure des lacs et des montagnes, des hivers et de la pluie ?
Aurai-je ce don des langues sans lequel le mot patrie n'aurait plus de vérité ?
Nous sommes à la naissance d'un pays à reconnaître. Nourris de l'attention calme des découvreurs, nous savons que nous sommes seuls...
.. ..
L'exigence du pays !
Qui suis-je donc pour affronter pareilles étendues, pour comprendre cent mille lacs, soixante-quinze fleuves, dix chaînes de montagnes, trois océans, le pôle Nord et le soleil qui ne se cache jamais sur mon pays ?
Où planter ma maison dans cette infinitude et ces grands vents ? De quel côté placer le potager ? Comment dire, en dépit des saisons, les mots quotidiens, les mots de la vie : femme, pain, vin ?
Il y a des pays pour les enfants, d'autres pour les hommes, quelques-uns pour les géants.
Avant de savoir les mots pour vivre, il est déjà temps d'apprendre à mourir...

SAINT-DENYS-GARNEAU : Tous et chacun

Tous et chacun, chacun et tous, interchangeables
Deux mots,
Signes
De l'ineffable identité
Où prend lumière tout le poème

Nature, tu m'as chanté
Le duo à voix équivoques
Immatériel balancement
Par-delà l'opacité du nombre,
Flux et reflux de la même onde, ô l'onde unité
Vagues renaissantes infiniment
Et pour rôle de dérouler
La lumière jusque sur le rivage

Celui-ci, celui-là, faites-vous plus qu'une seule chair
Pour l'amour de mon âme qui vous maria

Tous et chacun réversibles,
Et je n'ai pu souvent pour cet échange
Que vous accoupler.

Jacques BRAULT : Suite fraternelle

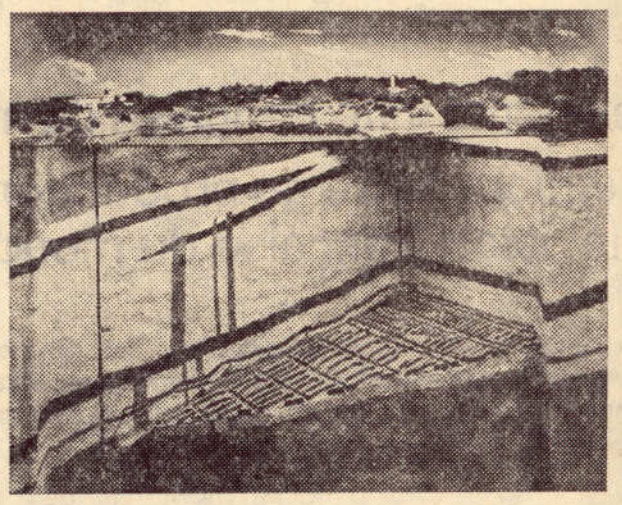
(FRAGMENT)

Je me souviens de toi Gilles mon frère oublié dans la terre de Sicile je me souviens d'un matin d'été à Montréal je suivais ton cercueil vide j'avais dix ans je ne savais pas encore
Ils disent que tu es mort pour l'Honneur ils disent et flattent leur bedaine flasque ils disent que tu es mort pour la Paix ils disent et sucent leur cigare long comme un fusil
Maintenant je sais que tu es mort avec une petite bête froide dans la gorge avec une sale peur aux tripes j'entends toujours tes vingt ans qui plient dans les herbes crissantes de juillet
Et nous nous demeurons pareils à nous-mêmes rauques comme la rengaine de nos misères
Nous
les bâtards sans nom
les déracinés d'aucune terre
les boutonneux sans âge
les demi-révoltés confortables
les clochards nantis...

L'AIR LIQUIDE
75, QUAI D'ORSAY - PARIS 7e
TEL. : 468-44-30
468-55-09 - 705-99-68
TELEX : 27716 AIRLIQ



Toutes Opérations de Banque
en France et à l'Étranger
•
L'UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE
•
4, RUE GAILLON, 4
PARIS
Tél. : 073 66-70
Adr. Tél. : NOREBANK-PARIS
TELEX : 21-942

A L'EXPOSITION DE MONTREAL
LA PLUS GRANDE MINE D'URANIUM DU MONDE
DENISON MINES
Le Canada, qui, avec 50 % des réserves mondiales, est le plus grand exportateur potentiel du monde d'uranium, présente à Montréal une maquette de la mine de Denison Mines Limited.
Denison Mines dispose en effet à elle seule de 25 % des réserves mondiales inventoriées d'uranium, ce qui lui permet d'offrir aux pays importateurs la sécurité d'approvisionnement à long terme nécessaire à la réalisation de leur programme nucléaire.

La maquette ci-dessus de la mine de Denison Mines montre les installations de surface et le schéma de l'exploitation au fond avec les galeries et les chambres d'extraction.
DENISON MINES (EUROPEAN) LIMITED 17, Place des Etats-Unis
PARIS (16e) - Tél. : 553.18.20

Pour vous servir en France comme au Canada...
LA SOLIDARITÉ
Compagnie d'assurance sur la vie
Siège social : QUÉBEC
Direction pour la France :
16, rue de la Banque, PARIS-2e
(Groupe C.P.G.)
Tél. : 236 11-54

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
LA PLUS IMPORTANTE INSTITUTION FINANCIÈRE D'EXPRESSION FRANÇAISE AU CANADA,
DONT LA FILIALE À PARIS EST À 3 MINUTES DE MARCHE DE LA PLACE DE L'OPÉRA,
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À
MONTRÉAL
CAPITALE DU MONDE
À L'OCCASION
D'expo67
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
37 RUE DE CAUMARTIN, PARIS

LE ROLE MODÉRATEUR D'UNE PUISSANCE MOYENNE

(Suite de la page 9.)

Considéré sans hostilité et sans crainte par les petits pays, par les pays socialistes et par les jeunes nations, le Canada était ainsi tout désigné pour offrir ses bons offices ou pour intervenir en médiateur en Indochine comme à Suez, au sein de l'O.N.U. comme de l'O.T.A.N. Lorsque l'abcès s'est envenimé, Israéliens et Arabes, Hollandais et Indonésiens, communistes et capitalistes, Laotiens de toutes tendances ont accepté que le Canada joue, au service de la conciliation et de la paix, un rôle que peu d'autres pays auraient pu assumer.

Une ancienne théorie que certains n'ont pas encore totalement abandonnée aurait voulu faire du Canada un vivant trait d'union entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Mais ces deux pays, dans la guerre comme dans la paix, s'affirment avec éclat comme les plus proches alliés et se dispensent fort bien des services de tout intermédiaire. La véritable mission du Canada était ailleurs. Ses diplomates, et au premier rang M. Lester Pearson, qui fut pendant de longues années ministre des affaires étrangères avant de devenir premier ministre, ont eu la lucidité de percevoir très tôt le rôle exceptionnel qui pouvait être celui d'un pays qui avait la chance de ne pas être une grande puissance.

Ancien secrétaire général du ministère des affaires extérieures, ancien ambassadeur aux Nations unies, M. John W. Holmes, président de l'Institut canadien des affaires internationales, a publié les meilleures analyses de ce qu'il est convenu d'appeler « *la diplomatie d'une puissance moyenne* ». Certains pays ont cru devoir se cramponner à des vestiges d'une puissance qui appartient au passé : cela est vrai non seulement de la France, dont les rêves de « grandeur » ont d'ailleurs été bien souvent caricaturés par ceux que gênait sa volonté d'indépendance, mais aussi de la Grande-Bretagne, qui a paru croire que son rôle dans le Commonwealth constituait encore son principal atout sur la scène mondiale et qui a beaucoup tardé à comprendre que sa place était en Europe, comme puissance européenne et non pas comme allié privilégié des Etats-Unis. Mais, à l'inverse, beaucoup d'autres pays, conscients des limitations de leur puissance, ont considéré que leur intérêt était de se mouvoir uniquement dans l'étroit sillage de l'un des Grands : ils oublieient tout simplement qu'un bon allié a le devoir de formuler ses désaccords et d'en tirer les conséquences sous peine de n'être qu'un satellite, fût-ce sous l'étiquette du « monde libre ».

Le mérite du Canada est d'avoir su éviter de tels écueils. Malgré les fortes pressions auxquelles il était soumis, il a refusé de déférer au vœu de Washington, qui voulait à sa suite l'entraîner à rompre ses relations diplomatiques avec Cuba. Ottawa n'a pas cédé et a maintenu son ambassadeur à La Havane. Bien plus, le Canada a augmenté ses échanges commerciaux avec Cuba, alors que les Etats-Unis ne négligeaient aucun moyen pour essayer de contraindre leurs alliés à participer à un embargo économique par lequel ils espéraient asphyxier la révolution fidéliste.

Le nouveau drapeau canadien



LA reine Elizabeth II a signé la proclamation du nouveau drapeau canadien le 28 janvier 1965. Le 15 février, il a remplacé le « Red Ensign » et a été hissé dans tout le Canada et sur tous les établissements canadiens à l'étranger. Cette proclamation a eu lieu à la suite de résolutions adoptées par les deux Chambres du Parlement canadien. Le drapeau national (feuille d'érable rouge sur fond blanc entre deux bandes verticales rouges) représente les deux couleurs officielles du Canada, tandis que la feuille d'érable est depuis longtemps un symbole canadien.

Allié des Etats-Unis, le Canada n'a jamais commis l'erreur de considérer qu'il devait en tous points se conformer à la politique américaine. Si distendus qu'ils soient, les liens du Commonwealth l'ont d'ailleurs aidé à résister à la puissance d'attraction de son grand voisin. Londres ayant accordé la reconnaissance diplomatique à la Chine communiste, dont Washington s'obstine à nier l'existence, Ottawa a pu plus facilement ne pas participer à la campagne d'ostracisme qui frappe Pékin. Pour des raisons d'intérêt évident, le Canada n'a pas craint — malgré le mécontentement des Etats-Unis — de vendre du blé à la Chine. Mais Ottawa n'a pas osé aller plus loin : si ses représentants à l'O.N.U. se sont abstenus plutôt que de voter contre l'admission de la Chine communiste, comme le souhaitait Washington, l'échange d'ambassadeurs avec Pékin n'a toujours pas eu lieu. Ce n'est pourtant un secret pour personne que, voilà plus d'un an, le Canada, de concert avec la Belgique et l'Italie, devait reconnaître le régime de Pékin. Et les interventions qui dissuadèrent Ottawa, Bruxelles et Rome n'ont rien de mystérieuses.

Ce qui s'est produit en cette circonstance n'est autre que la répétition de manœuvres antérieures, que M. John W. Holmes évoquait en novembre 1964 dans un article de *The Atlantic Monthly* :

« *Il y a toujours le danger*, écrivait-il, *que si le Canada pousse trop loin son désir de faire fi des sentiments des Etats-Unis, un Congrès mal disposé procéderait à un rude examen des nombreuses questions économiques qui affectent le Canada. Le Canada est vulnérable au risque des représailles économiques, bien que le gouvernement des Etats-Unis soit trop bienséant pour en brandir la menace.* »

La bienséance a effectivement convaincu Washington de ne pas brandir publiquement la menace de représailles économiques au cas où Ottawa se livrerait à des incartades politiques. Mais le téléphone fonctionne bien entre la Maison Blanche et la capitale canadienne, et des hommes aussi différents que J.F. Kennedy et le président Johnson n'ont pas hésité à s'en servir à plusieurs reprises, dans des cas très précis, pour intervenir jusque dans des domaines que la Constitution de tout Etat réserve au pouvoir législatif de cet Etat.

Le prix de l'indépendance

Comme pour aggraver le cas, certains éléments de la législation des Etats-Unis s'appliquent au-delà des frontières américaines. C'est en particulier le cas pour les lois qui réglementent le commerce avec des pays communistes : elles s'appliquent tout aussi bien aux filiales étrangères des grandes sociétés américaines. Or ces sociétés ont de nombreuses filiales au Canada.

Malgré le poids énorme que, de diverses manières, l'économie américaine exerce sur l'économie canadienne, le gouvernement d'Ottawa a manifesté à l'égard de la politique de Washington plus d'indépendance que n'ont su le faire d'autres pays dont les liens de sujétion économique sont pourtant moins stricts. Certains ministres canadiens, comme M. Walter Gordon, se sont faits les avocats d'une politique en vertu de laquelle, pour « *maintenir son indépendance* », le Canada n'hésiterait pas à « *à y mettre le prix* ». Cette tendance a ses adversaires, qui tentent de la discréditer en dénonçant les dangers de ce qu'ils appellent un « *nationalisme économique* ». Mais la formule n'est pas adéquate, car des personnalités comme M. Walter Gordon sont trop avisées, leurs déclarations publiques le montrent amplement, pour nourrir des illusions sur la possibilité d'un nationalisme économique étroit. Mais à supposer que la formule ait un sens précis, elle semblerait plutôt devoir s'appliquer à la politique d'un grand pays qui n'a pas hésité à s'appuyer sur des interventions militaires, sur la suprématie de sa monnaie, sur les fluctuations des cours des matières premières, sur ses services secrets, sur l'utilisation de ses excédents agricoles, etc., pour favoriser ses intérêts économiques, sans toujours manifester le plus grand respect des intérêts éventuellement divergents de ses plus fidèles alliés.

Le rôle de l'Europe

Toujours est-il que, comme l'observait M. John W. Holmes, la marge de liberté de la diplomatie canadienne est limitée par l'étroite indépendance des économies canadienne et américaine. Ce problème est clairement apparu aux différents gouvernements canadiens. C'est ainsi que le gouvernement conservateur de M. John Diefenbaker se proposait de réduire progressivement les échanges commerciaux américano-canadiens pour développer parallèlement les échanges commerciaux entre le Canada et la Grande-Bretagne. La conjoncture n'était guère favorable à un tel projet, qui, de toute façon, exige de longs délais pour être mis en œuvre. Le gouvernement libéral de M. Lester B. Pearson paraît donner la préférence à une autre méthode : sans renoncer à diversifier les échanges commerciaux, il conviendrait en même temps de diversifier les investissements étrangers, notamment en attirant des capitaux européens qui pourraient contribuer à la mise en valeur d'énormes ressources naturelles dont seule une petite partie est exploitée.

Mais l'influence économique étrangère n'est pas aussi déterminante qu'on est parfois tenté de le croire. Un pays comme Cuba, très dépendant de l'U.R.S.S. sur le plan économique, a refusé d'épouser les thèses de Moscou sur la coexistence pacifique ou sur les relations avec la Chine. Le Canada lui-même a montré bien souvent, par ses votes au sein de l'O.N.U., par son attitude au sein de l'O.T.A.N., dans ses relations avec Pékin ou La Havane, par ses réactions devant la crise de Suez ou la guerre du Vietnam, qu'il n'était pas systématiquement lié aux vœux de Washington. Cette liberté tient au fait que Washington ne peut tout de même pas pousser ses représailles économiques jusqu'au point de perturber gravement l'économie d'un pays voisin, où pourraient alors surgir de graves troubles sociaux ou politiques.

En outre, l'existence d'une forte minorité francophone — dont la vitalité retrouvée pose bien des problèmes au sein de la Confédération — incite Ottawa à tenir compte non seulement de l'attitude de Washington, mais aussi des sentiments de Québec devant l'attitude de Paris. Ce souci a beaucoup joué dans la réaction très modérée et conciliatrice du Canada lors de la crise ouverte au sein de l'O.T.A.N. par le retrait de la France.

Une expérience à portée universelle

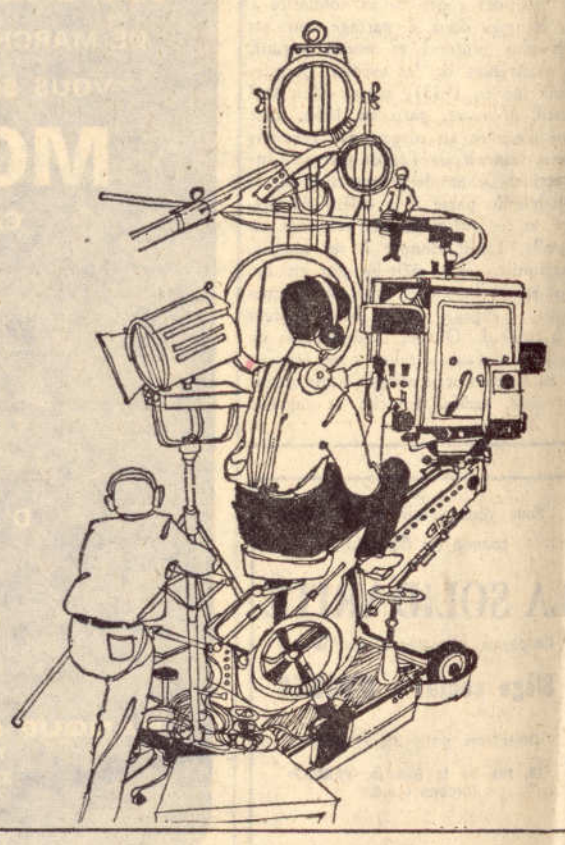
L'exemple canadien mériterait d'être médité par d'autres *middle powers* qui ont moins bien réussi que le Canada à mener une *middle power diplomacy*. Mais le poids du Canada dans les affaires mondiales tient aussi à un autre facteur dont il est encore difficile d'apprécier la portée. Le centenaire de la Confédération est incontestablement marqué par une crise dans les relations entre anglophones et francophones. Mais, jusqu'à présent, aucun geste irrémédiable n'interdit d'espérer que cette crise favorisera un nouvel ajustement des relations entre les deux groupes linguistiques et que l'unité nationale en sortira renforcée. Or le monde du vingtième siècle chemine difficilement vers de vastes regroupements de nations qui, isolées, seraient trop faibles pour faire face aux problèmes contemporains. Ici, ce ne sont plus les diplomates mais les hommes politiques qui sont en cause : qu'ils parviennent à inventer au Canada les solutions qui permettront de surmonter avec bonheur la crise des relations entre francophones et anglophones, et ils fourniront un exemple aux peuples d'origines et de langues diverses qui, comme en Europe, s'efforcent de se regrouper.

Sur la scène diplomatique, et sans céder aux excès du nationalisme, le Canada a su affirmer avec pondération son autonomie à l'égard de pays infiniment plus puissants. Il compromettrait ce rôle si le pseudo-nationalisme des groupes qui le composent aggravait les tiraillements internes. Au contraire, il en renforcerait l'éclat si, en augmentant sa cohésion interne, tout en respectant les particularismes, il réussissait à mettre en valeur ses caractéristiques propres : puissance moyenne, le Canada n'a pas les responsabilités des Super-Grands et ne se sent pas tenu d'épouser chacune de leurs querelles, ce qui lui permet d'intervenir en médiateur; puissance fondée sur la coexistence de deux communautés, le Canada est une indispensable expérience de laboratoire pour un monde appelé aux grands regroupements géographiques malgré les différences de traditions, de langues ou de religions.

CLAUDE JULIEN.

MONTSHIP LINES LTD
MONTREAL
CAPO LINE
GENOVA
Service régulier des ports de la Méditerranée occidentale aux ports du Saint-Laurent et des Grands-Lacs
Départs de Gênes - Livourne - Naples - Marseille - Alicante - Séville - Lisbonne
TOUS LES 15 JOURS
POUR MONTREAL — TORONTO — CLEVELAND
DETROIT — CHICAGO — MILWAUKEE
AGENTS GENERAUX EN FRANCE
SAGET - 6, rue Rabelais - PARIS (8e)
Au Canada : Montreal Shipping Company Limited, Montréal

MASSEY-FERGUSON
Premier constructeur mondial de tracteurs, moissonneuses-batteuses automotrices et de moteurs diesel.
Une Compagnie internationale au service de l'agriculture et du génie civil d'aujourd'hui, à la mesure des techniques de demain.
MASSEY-FERGUSON DANS LE MONDE C'EST :
— 36 usines réparties dans dix pays
— 50.000 employés
— Un réseau de distribution couvrant 166 pays
— 60 % de la production vendus au-dehors de l'Amérique du Nord
— 2 millions de tracteurs en service
MASSEY-FERGUSON EN FRANCE C'EST :
— Un chiffre d'affaires hors taxes de 608 millions de francs dont 215 réalisés à l'exportation
— Trois usines
— 5.500 employés
— Un réseau de distribution de 233 concessionnaires et de 2.000 agents de matériel agricole et de 20 concessionnaires de matériel industriel et travaux publics
MF

MONTRÉAL

deuxième ville française du monde
premier centre de production de télévision française du monde
Les chaînes de radio et de télévision de Radio-Canada s'étendent de l'Atlantique au Pacifique. Ce sont les plus longues chaînes du genre au monde. La radio de Radio-Canada atteint 98,4% de la population canadienne ; sa télévision : 95,1%
RADIO-CANADA
RADIO QUALITÉ • RADIO VEDETTES • RADIO-CANADA

APRÈS LES RÉVÉLATIONS SUR L'AF

Les Anglais s'inquiètent des sca de leurs services se

Londres, 2 octobre *(A.F.P.)*. — Les deux plus sérieux journaux dominicaux anglais, le *Sunday Times* et l'*Observer*, ont révélé dimanche que Philby, l'espion au service du contre-espionnage anglais, travaillait en réalité pour les Russes. Durant la guerre froide, Philby était si bien noté qu'on faillit le nommer à la tête des services secrets britanniques.

C'eût été le couronnement de la carrière du plus grand agent double de tous les temps. Jamais les Soviétiques n'avaient eu une si bonne recrue. Engagé par eux en 1932, alors qu'il n'avait que vingt-deux ans, « Kim » Philby était nommé un peu avant la fin de la seconde guerre mondiale chef de la section du contre-espionnage anglais, plus spécialement chargé de la lutte contre les espions soviétiques.

En 1945, il dirige une grande partie des services secrets. En 1947, il est en Turquie ; en 1949, à Washington, où il fait la liaison entre la C.I.A., et le M.I. 6 (ancien Intelligence Service). On a peine à imaginer le nombre de renseignements dont il fut possesseur et qu'il envoya à Moscou.

Mais en 1951 la fuite en U.R.S. des deux Anglais Burgess McLean met fin aux grand ambitions que ses chefs sovi tiques avaient placées en lu On le soupçonne, mais il se d fend brillamment. Il restera alo toujours suspect, bien qu'en 19 le premier ministre Harold Ma millan le blanchisse de tout sou çon devant la Chambre des co munes.

Un peu plus tard il quitte l services secrets pour rentrer, su leur recommandation, à l'*Obse ver*. Il refait parler de lui en 196 lorsqu'il s'enfuit de Beyrout (alors qu'enfin les Britannique commençaient à découvrir so véritable rôle) pour passer der rière le rideau de fer. Aujour d'hui, « Kim » Philby est en sû reté quelque part à Moscou.

Toutes ces révélations, indiqu le *Sunday Times*, Philby vient d les faire à son fils, qui était ven lui rendre visite dans la capita soviétique.

La plupart des journaux bri tanniques notent lundi que ce révélations surviennent curieuse ment quelques jours après plu sieurs autres affaires d'espionnag qui ne font pas, c'est le moin qu'on puisse dire, la renommé des services secrets britanniques Il y a trois semaines, l'« homm d'affaires » Greville Wynne ad mettait avoir espionné au profi de l'Angleterre en U.R.S.S. Il y a deux jours, les photos de Georg Blake, un autre espion soviéti que en Grande-Bretagne, le mon traient en U.R.S.S De là à se demander si les Soviétiques n'ont pas favorisé ces déclarations pour discréditer les services secrets britanniques il n'y a qu'un pas que franchit l'éditorialiste du *Times*.

Les accusations de M. Marcus Lipton en 1955

« *Les Russes devaient savoir que ces photos n'étaient pas destinées à rester dans les albums de famille*, écrit-il. *Il serait absurde de ne pas suspecter un motif, et un motif parfaitement clair. Les services secrets soviétiques ont vu là un moyen de discréditer les services secrets britanniques, comme dans le passé ils avaient jeté le discrédit sur la C.I.A.* »

L'hypothèse d'une campagne soviétique est également partagée par le *Guardian*, qui voit surtout comme conclusion à « *cette vague de scandales d'espionnage sans précédents dans un pays européen une répugnance inévitable des Américains à partager leurs secrets de défense avec la Grande-Bretagne* ». Et l'éditorialis du *Guardian* déclare que le pub a le droit de savoir comment u pareille affaire a pu arriver.

Selon le *Daily Sketch*, l'affai

DES NATIONALISTES GALLOIS FONT SAUTER UNE CONDUITE D'EAU

Londres, 2 octobre *(A.F.P.)*. — Une conduite d'eau d'environ 1,50 mètre de diamètre a été arrachée samedi matin par une explosion dans le nord du Pays de Galles. Cet attentat risque de rendre difficile, tant que les dégâts ne seront pas réparés, l'alimentation en eau de la région de Liverpool, qui est assurée par quatre conduites identiques à celle qui a été sabotée. La police croit que cette action est l'œuvre de nationalistes gallois de la brigade nord de l'« armée libre du Pays de Galles ». Sur les lieux de l'attentat, les enquêteurs ont retrouvé des traces d'un détonateur et de plastic.

L'attentat de samedi est le troisième depuis le début de l'année : le 6 mars dernier, un réservoir avait été plastiqué à Clydewog. Six jours plus tard une charge de dynamite importante avait été découverte au pied d'un aqueduc qui alimente Birmingham en eau potable, mais le système de mise à feu n'avait pas fonctionné.

Le parti nationaliste gallois a condamné samedi le nouveau sabotage, rappelant qu'il avait déjà stigmatisé les méthodes violentes de l' « armée libre du Pays de Galles ».

Après le voyage de M. François Missoffe

Paris et Québec envisagent la création prochaine d'un office commun pour la jeunesse

Montréal, 2 octobre *(A.F.P.)*. — Le voyage de M. François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, au Québec a pris fin dimanche. Peu avant le départ du ministre pour Paris, un communiqué concernant le résultat des entretiens franco-québécois a été publié.

« *Le gouvernement français*, indique ce communiqué, *a proposé au gouvernement du Québec la création d'un office franco-québécois pour la jeunesse. M. Dozois, premier ministre par intérim, a donné l'accord de principe de son gouvernement et soumettra très prochainement ce projet à l'approbation du conseil des ministres du Québec. Le souhait commun des deux gouvernements est de mettre très rapidement en place cet office, et un groupe de travail franco-québécois va étudier, tant en France qu'au Québec, dans un délai très rapproché, les moyens juridiques, financiers et administratifs ainsi que les types d'échanges nécessaires au bon fonctionnement de l'institution, qui devrait commencer ses activités dès l'année prochaine.*

» *Cet office, qui constituera un instrument privilégié et exemplaire du rapprochement entre les communautés françaises des deux rives de l'Atlantique, aura pour mission principale d'organiser des échanges annuels de cadres et de responsables de jeunesse, de loisirs et de sport, ainsi que de jeunes entre la France et le Québec.* »

« *Parmi les types d'échanges d'ores et déjà envisagés*, poursuit le communiqué, *ont peut citer :*

» 1) *Accueil des jeunes dans les deux pays dans le cadre de sessions culturelles du type « Connaissance de la France » et « Connaissance du Québec » ;*

» 2) *Echanges annuels d'animateurs socio-culturels des mouvements et associations de jeunesse et de loisirs français et québécois ;*

» 3) *Participation dès l'année prochaine de jeunes Québécois à l'encadrement des centres et colonies de vacances en France, ainsi que participation de moniteurs français de colonies de vacances et de centres de vacances d'adolescents à l'encadrement des centres de loisirs du Québec ;*

» 4) *Echanges d'étudiants et de professeurs en éducation physique et sportive ;*

» 5) *Echanges dans le domaine sportif : la France pourra accueillir, dans des stages de longue durée, des athlètes et des éducateurs sportifs à l'Institut national des sports, ainsi que dans ses établissements nationaux spécialisés. De même, des entraîneurs sportifs nationaux et régionaux français seront envoyés au Québec ;*

» 6) *Dans le secteur du plein air sont prévus des échanges de moniteurs français et québécois de centres de plein air. En particulier, des moniteurs québécois seront accueillis en stage de perfectionnement à l'Ecole nationale de voile et dans les centres et bases nautiques françaises. De même, des moniteurs français spécialisés seront invités en stage au Québec.*

» *Il est prévu également dans le domaine des institutions socio-culturelles des échanges annuels réciproques d'animateurs de centres culturels, centres sociaux, maisons de jeunes, foyers de jeunes travailleurs, club et équipes de prévention. Il est envisagé dans le domaine économique et social des échanges de jeunes travailleurs, de jeunes agriculteurs, de jeunes chefs d'entreprise, de jeunes cadres techniques.*

» *De même, des échanges individuels de jeunes Québécois dans des familles françaises et de jeunes Français dans des foyers canadiens français pourront être organisés et facilités dans le cadre de l'Office.*

» *Par ailleurs, le gouvernement du Québec s'est montré vivement intéressé par les structures et les activités du ministère français de la jeunesse et des sports. Un groupe d'experts québécois se rendra prochainement en France pour une réunion d'étude et d'information organisée par le ministère de la jeunesse et des sports dans les domaines des loisirs éducatifs et des activités sportives et de plein air.* »

...tion franco-allemande ...minels de guerre ...n France

...ESENTHAL

Je citerai aussi Heinz Röthke, mort ...n mois de mars 1966, à l'âge de ...nquante-cinq ans, sans avoir ja...ais été inquiété. De 1942 à 1944, ...avait été chargé des questions ...ives auprès du chef de la police ...sécurité. Le 22 mars 1949, il avait ...énéficié d'un acquittement devant ...tribunal militaire, mais une en...uête ultérieure apporta assez d'élé...ents pour retenir contre lui des ...efs d'accusation plus graves.

En 1943, il avait remplacé Dan...ecker à la tête de la Gestapo en ...rance au service antijuif 1 VJ, ...evenu le service 1 VB. De son ...tat-major du 140, boulevard ...aussmann, il dirigea le service ...entral de la Gestapo de 1943 à la ...bération, et fut l'un des principaux ...rganisateurs de la déportation des ...ifs dans la France entière.

Un paradoxe et une injustice

La justice allemande, qui poursuit ...'examen d'affaires de crimes nazis ...n Europe, se penche à présent sur ...es problèmes posés par ces crimes ...n France.

La justice française n'avait pas ...xigé l'extradition de Lischka, Hagen, Heinrichsohn et Röthke. Et, comme ...on l'a vu, ils ne pouvaient être jugés ...n Allemagne.

La guerre n'était pas encore ache...vée que l'on commençait à ins...truire les crimes commis par des Allemands sur le sol français. Des ...rchives allemandes capturées, des ...émoignages et des pièces d'accusa...ion rassemblés et cachés par la Résistance pendant la guerre, furent ...lors produits devant les tribunaux ...militaires.

Mais dans de nombreux cas, les ...ccusés manquaient à l'appel. Beau...coup de ces procès se déroulèrent ...n l'absence des coupables, qui, entre temps, s'étaient enfuis en Alle...magne ou en Autriche, et vivaient le plus souvent sous de faux noms.

Les enquêtes et les découvertes se multipliant, il s'avéra que de nom...breux nazis ayant commis des crimes de moindre importance furent alors condamnés plus lourdement que beaucoup de ceux qui avaient com...mis les forfaits les plus abominables. Au contraire, des hommes qui ...vaient d'abord été sévèrement punis ...par des tribunaux alliés, mais dont ...s peines furent, par la suite, dimi...uées ou même supprimées, se trou...rent favorisés.

Pour mettre fin à cette injustice ...grante, le procureur fédéral au...ès de la Cour suprême fédérale ...proposa une procédure qui fut rejetée. A l'heure actuelle, la justice allemande s'emploie surtout à mettre au point avec la France une convention d'après laquelle cet « accord d'échange » pourrait être suspendu en ce qui concerne Lischka, Hagen et Heinrichsohn. Car le crime majeur de la « solution finale du problème juif » en France demeurera sans expiation tant que ces hommes ne seront pas traduits devant un tribunal.

Copyright 1967 by Opera Mundi.

• Directeur du Centre de documentation des victimes juives du nazisme, M. Wiesenthal tiendra une conférence de presse mardi, à 17 h., à « Opera Mundi », 100, avenue de l'Opéra, à l'occasion de la sortie de son livre *Les assassins sont parmi nous* (Stock).

Nouveau vice-président du conseil espagnol

L'AMIRAL CARRERO BLANCO POURRAIT PRÉPARER LA SUCCESSION DU GÉNÉRAL FRANCO

(De notre corresp. particulier.)

Madrid, 2 octobre. — Le trente et unième anniversaire de l'élection du général Franco comme « *chef du gouvernement de l'Etat espagnol et généralissime des forces nationales de terre, de mer et de l'air* » par la junte des militaires qui se soulevèrent en juillet 1936 contre la République a été célébré dimanche dans toute l'Espagne. La presse espagnole exalte unanimement la figure du Caudillo. A Madrid, un *Te Deum* a été chanté et une fête donnée au palais d'Orient.

Cependant, dans les milieux politiques, les commentaires portent sur la nomination comme nouveau vice-président du conseil des ministres de l'amiral Carrero Blanco, et sur l'influence que ce dernier pourrait exercer dans les mois qui viennent alors que l'on parle d'un remaniement ministériel.

L'amiral Carrero Blanco travaille efficacement depuis trente ans à l'ombre du Caudillo. Quelle va être son action en passant au premier plan ? C'est la question que l'on se pose dans les milieux où l'on connaît bien le caractère autoritaire de l'amiral, ses idées conservatrices et, à en juger du moins par ses livres, son fanatisme religieux. L'opinion la plus courante est que l'amiral s'est imposé comme mission de préparer la succession du général Franco, opération montée patiemment depuis déjà des années, et qui culminerait avec la proclamation par les Cortès du prince Juan Carlos comme héritier du Caudillo. Si cette proclamation devait avoir lieu pendant la prochaine législature, lorsque le prince aura atteint l'âge de trente ans requis pour cette fonction, il faudrait alors que l'amiral compte sur la « collaboration » de M. Solis, secrétaire général du Mouvement, qui « contrôle » plus de la moitié des députés aux Cortès. On parle déjà d'une « entente » Solis-Carrero Blanco, concrétisée par la récente nomination des quarante conseillers nationaux à vie appartenant tous aux tendances politiques qui composent l'« establishment » du franquisme. Dans les milieux de la gauche phalangiste, où l'amiral n'est pas spécialement aimé, on dit qu'il serait du goût de M. Carrero Blanco de définir l'avenir de l'Espagne par la formule de « roi de paille et chancelier de fer ».

Que ce soit avec un nouveau gouvernement ou avec le gouvernement actuel, la nouvelle année politique ne se présente pas sans difficultés : une situation économique délicate, une tension sociale chaque jour plus accentuée, et une série de problèmes internationaux difficiles à résoudre. Sur le plan international, la « décolonisation » de Gibraltar est dans l'impasse, et les conversations exploratoires avec les Six ne suivent pas le chemin désiré à Madrid. Par contre, il est probable que la diplomatie espagnole marquera un point dans l'affaire d'Ifni. L'enclave pourrait être rendue à bref délai au Maroc. En compensation, Rabat maintiendrait le *statu quo* au Sahara. Le problème de la décolonisation de la Guinée espagnole paraît plus ardu : les nationalistes du *Monalige*, mouvement nationaliste de libération de la Guinée équatoriale, craignent que certains groupes ne s'opposent à leur désir d'indépendance. Certains journaux espagnols envisagent en effet la possibilité de transformer la Guinée en un « Etat associé ».

Irénée Guimaraes, correspondant du «Monde» au Brésil, est expulsé de Camiri

Les autorités militaires de Camiri, où le procès de Régis Debray n'a toujours pas repris, ont expulsé samedi Irénée Guimaraes. Agé de trente-huit ans, de nationalité brésilienne, Irénée Guimaraes est correspondant de l'agence France-Presse et du « Monde » au Brésil. Il avait été envoyé par l'A.F.P. à Camiri pour « couvrir » le procès de Régis Debray et de ses compagnons.

C'est samedi matin que la police militaire est allée chercher Irénée Guimaraes à son hôtel de Camiri. Il a été aussitôt conduit au quartier général des forces armées, où son expulsion lui a été notifiée, puis à l'aéroport. C'est le procureur militaire Iriarte qui a pris cette initiative avec l'accord du colonel Roque Teran, commandant la IVe région. Le colonel Guachalla, qui préside le conseil de guerre de Camiri, a approuvé la décision, qui serait motivée par l'article qu'a consacré Irénée Guimaraes à l'ouverture du procès (voir « le Monde » du 28 septembre). Deux « déformations de la vérité » sont reprochées à notre collaborateur; on va tout de suite pouvoir en mesurer l'importance : d'une part, il a qualifié Camiri de « village poussiéreux »; d'autre part, il a écrit que le fourgon qui servait au transport des accusés avait été fourni par les Etats-Unis à la Bolivie dans le cadre d'un programme d'aide « technique ». En réalité, il l'avait été dans le cadre d'un programme d'aide « militaire ». Après avoir révélé ces « fautes » aux autres journalistes présents à Camiri, le colonel Guachalla leur a déclaré : « Tenez-vous-en à l'information sèche. Si vous voulez faire des commentaires, écrivez avant le mot roman. » Il a laissé prévoir d'autres expulsions. Celle d'Irénée Guimaraes est la troisième : un journaliste bolivien et un envoyé spécial de l'agence Associated Press ont déjà été expulsés de Camiri.

Dimanche, après avoir de nouveau qualifié les accusés du procès de Camiri de « bandits » et d' « assassins », le général Barrientos a déclaré : « Guimaraes a calomnié (sic) le peuple bolivien. La liberté de la presse n'est pas la liberté de calomnier. Guimaraes a insisté dans ses articles sur le fait que le camion cellulaire provenait de l'aide américaine... En Bolivie nous ne nous laissons dominer par personne. Nous ne sommes pas comme Cuba, qui reçoit 1 million de dollars par jour d'aide soviétique. »

Les journalistes présents à Camiri ont rédigé un communiqué de protestation, dans lequel ils repoussent « toute tentative des autorités militaires visant à intimider ou à exercer des pressions sur les représentants de la presse dans l'exercice de leurs fonctions » et réaffirment leur « absolue conviction que la liberté de la presse ne se mesure pas et que si elle n'est pas totale elle ne peut pas exister ».

Si le président Barrientos et les juges de Régis Debray cherchent à convaincre l'opinion internationale de l'impartialité de leur justice, ils ne paraissent pas avoir choisi le meilleur moyen...